

Université de Strasbourg
Faculté de Théologie Catholique

Thèse

Doctorat de Théologie Catholique

Entre idéal d’Eglise et
réalité vécue :
le couple chrétien marié,
disciple du Christ

François HOHWALD

Directeur de thèse : M. le Professeur Robert MOLDO

Strasbourg – Octobre 2009

Remerciements, reconnaissance, estime

A Betty, mon épouse, qui a supporté avec un courage extraordinaire toutes ces années d'études,
A son amour, son soutien, sa ténacité, sa patience, sa tendresse,... Merci.

A nos enfants, Jonathan, Dimitri, Samuel, Noëlle, Christel, Siméon et Paul-Aimé,
leurs encouragements, leurs sourires,... Voilà, la thèse, c'est fini ! Merci.

A mes parents, toujours vivants, toujours présents, qui ont dit : « Oui ». Merci.

A Robert MOLDO, mon directeur de thèse, huit ans d'accompagnement,
de conseils, d'accouchement,... Toute ma reconnaissance.

A nos amis couples qui ont accepté de répondre aux entretiens,
et qui sont, tous, toujours en couple, félicitations.

Aux jeunes de l'Aumônerie du Lycée où j'exerce ma mission
ecclésiale d'aumônier et professionnelle d'enseignant,
à mon collègue Alain GOLFIER, aux autres collègues,

A notre curé Christian KAMENISCH,
aux personnes de la paroisse qui m'ont soutenu,

A nos sœurs et frères en communauté,
spécialement à ceux qui ont relu ce travail,

Et à tous ceux qui m'ont aidé dans ce travail,

MERCI.

Chapitre cinquième : Le couple vis-à-vis des pratiques et attitudes d’Eglise...384

I.- Comment les couples vivent la célébration du mariage.....384

II.- Comment les couples vivent le sacrement de mariage.....388

III.- Le couple dans son rapport quotidien avec les attitudes de l’Eglise : pastorale,
mission,.....405

**TROISIEME PARTIE : Attentes, besoins et propositions pastorales :
Couples à la suite du Christ en Eglise...437**

I.- Les attentes des couples vis-à-vis de l’Eglise.....441

II.- Propositions pastorales : les couples ont besoin de l’Eglise.....466

III.- Propositions pastorales : l’Eglise a besoin des couples.....494

CONCLUSION GENERALE.....565

Introduction générale :

Certaines pratiques remontent à la nuit des temps, aux **origines**. Le couple fait partie de ces pratiques, dont on ne peut pas dire, encore aujourd'hui, qui a été le premier de « l'œuf et de la poule » ; est-ce l'humain qui a fait le couple ou le couple qui a fait l'humain ?

Toujours est-il que le couple traverse le temps et l'espace. L'Histoire nous montre qu'il a été vécu différemment selon les époques, selon les sociétés et les valeurs qu'elles portent, qu'elles défendent ou qu'elles veulent transmettre. Les conjoints ne se sont pas toujours choisis librement. Les milieux familiaux, sociaux, sociétaux, ont quelquefois été une pression, d'autres fois un soutien. Ils ont mis l'accent, soit sur la **finalité de procréation**, soit sur la **fonction d'ordre social**, ou encore sur la **nécessité économique**, le ciment institutionnel ou le fondement idéologique.

Et nous nous retrouvons, au début de ce troisième millénaire, avec des données aussi immuables que la **différence** et l'**attirance sexuelle** entre la femme et l'homme, la propagation de l'espèce humaine, le sentiment amoureux, et le couple.

Nous nous inscrivons, personnellement, dans cette longue lignée de gens qui ont choisi la vie conjugale. Car aujourd'hui, le couple est un **choix**, et le conjoint fait l'objet d'une **authentique élection**, issus tous deux, du désir d'une femme et d'un homme de donner sens à leurs existences, de s'unir, peut-être pour la vie.

Dans notre société, la définition du couple semble **floue** : couple pour un temps, couple pour soi, couple d'un soir, couples échangistes, couple polygame, couple homosexuel,... et on ne peut que remarquer le nombre important de divorces, séparations, familles monoparentales, décomposées, recomposées. Pourtant, du lieu de notre activité professionnelle, en tant qu'enseignant et aumônier laïc dans un lycée public, quand on entend les jeunes exprimer leurs attentes, leurs espérances, ce qui est au plus profond d'eux-mêmes, comme un idéal qui semble quelquefois irréalisable vue la pratique sociétale actuelle, c'est le couple femme / homme fidèle, la famille stable, les parents unis pour la vie.

L'Eglise, au sujet du couple, a, pour sa part, toujours mis l'accent sur le choix libre, sur une certaine forme d'amour entre les époux, sur l'indissolubilité conjugale et sur le lien entre le couple et la foi chrétienne, entre le couple et l'Eglise.

C'est là que se situe notre étude, au niveau des couples chrétiens engagés en Eglise. Notre expérience personnelle, autant que les réactions que nous avons pu recueillir de la part de couples amis, nous ont rendu témoin d'un certain **malaise** entre les couples chrétiens et leur Eglise. Ce malaise s'exprimait sous forme de lassitudes, de déceptions, de découragements, d'interrogations, d'amertumes quelquefois. Qu'en est-il du couple chrétien dans l'Eglise ?

Quelle **reconnaissance** le couple dit-t-il avoir de la part de l'Eglise, d'une part dans le sens de l'expérience réelle, partagée, qui produit une **connaissance intime**, profonde, en vérité, et d'autre part dans le sens d'une estime, d'une relation d'amour fraternel recherchée, quasi amicale, qui se situe dans un certain « **besoin** » **réci-proque** de l'un par rapport à l'autre, à l'instar de la relation entre Jésus et ses apôtres¹ ?

Quelle **participation** sérieuse les couples ont-ils dans les affaires internes de l'Eglise ? Quand sont-ils consultés ? Mis à contribution ? Associés aux décisions, aux orientations, aux changements de cap ? Aux difficultés, et aux joies ?²

Nous ressentons une **demande d'attention**, d'écoute, d'autant plus forte que la société d'aujourd'hui semble ne plus apporter cette attention et cette écoute aux couples ; nous accueillons un désir d'être pris au sérieux, d'être considérés comme des adultes à part entière, responsables, capables d'assumer les choix d'une vie.

Dans cette relation entre le couple chrétien et l'Eglise, nous voyons un enjeu de **survie ecclésiale**. L'Eglise saura-t-Elle relever le défi ? Notre travail, modestement, voudrait apporter une pierre à l'Edifice. Si l'Eglise désire que les couples demeurent³ avec Elle, nous pensons qu'il est urgent qu'Elle travaille réellement à en faire d'**authentiques collaborateurs**, afin que l'Eglise peuple de Dieu soit un peuple de sœurs et frères en Jésus Christ, animés par l'Esprit Saint. C'est en ce sens que nous nous sentons particulièrement concernés par cette question.

Nous avons donc mené notre travail selon la méthode de « Recherche-Action » qui appartient à la Théologie pratique.

Notre **première partie** se veut **descriptive**. Devant une « situation problème », il s'agit de questionner le réel. Qui sont les acteurs ? Que disent-ils ? Que ressentent-ils ?

¹ Jn 13, 15 : « Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur reste dans l'ignorance de ce que fait son maître ; je vous appelle amis, parce que tout ce que j'ai entendu auprès de mon Père, je vous l'ai fait connaître. ». Une petite remarque : pour les citations bibliques, que nous relevons dans notre travail, nous avons utilisé la TOB.

² A titre d'exemple, nous avons ouvert un manuel de « Vocabulaire de Théologie Biblique », datant des années 1964. D'abord, dans la liste des auteurs collaborateurs, pas de femmes : la théologie biblique est-elle une affaire d'hommes exclusivement ? Ensuite, dans la même liste : pas de couples : où sont-ils ? Dans le texte ? L'article « Femme » apparaît, nous voilà rassurés. L'article « couple » n'apparaît pas... On passe de « coupe » à « craindre », et juste avant, c'est « Corps du Christ ». Xavier LEON-DUFOUR et Co, *Vocabulaire de Théologie Biblique*, Paris, Ed. du Cerf, 1964.

³ Jn 15, 4 : « Demeurez en moi, comme je demeure en vous ! » dit Jésus.

Comment vivent-ils les choses ? Notre question concerne une pratique ecclésiale interne, à savoir : la relation entre les couples chrétiens mariés et leur Eglise. En nous appuyant sur l'intuition de départ signalée plus haut, devenue hypothèse de travail, nous avons voulu questionner en profondeur d'autres couples chrétiens. Nous avons donc choisi délibérément de n'interroger que des couples chrétiens engagés, mariés religieusement, au nom de leur foi en Jésus Christ, des couples pratiquants, où l'un et l'autre des conjoints sont engagés, et dans une vie ecclésiale, et dans un service d'Eglise. Les couples ne remettent pas en question, de façon radicale, leur lien avec l'Eglise, au contraire, ils désirent être plus profondément au service de l'Eglise, c'est à ce niveau, que se situe la radicalité. Ainsi, pour mener notre enquête, nous avons réalisé une interview semi directive⁴. Elle se proposait de donner, le plus librement et le plus largement possible, la parole aux couples. Qu'ils puissent exprimer, même ce qu'ils n'expriment pas d'habitude, leurs questions, leurs souffrances, leurs joies, leurs peines, leurs convictions, leurs attentes,... face à la relation qu'ils ont avec l'Eglise, tant dans ses écrits, que dans sa praxis. Nous avons élargi l'enquête à une position au cœur du monde, afin de déterminer s'il y a un lien entre la position des couples chrétiens mariés vis-à-vis de leur Eglise et la position que ces couples ressentent vis-à-vis de la société. Notre propos se situe en France, avec les questions particulières de laïcité que nous connaissons dans notre pays. Nous avons ainsi interrogé dix-huit couples chrétiens mariés.⁵

Ceci explique pourquoi la définition du couple qui sous-tend toute notre recherche est celle du couple chrétien femme/homme, mariés religieusement. Aucun des couples interrogés n'est composé de personnes ayant connu la séparation ou le divorce, et s'étant remariées. C'est pourquoi, nous n'aborderons cette question qu'avec le regard de personnes qui n'ont pas vécu cette expérience. De même la question du célibat, consacré ou non, choisi ou non, ne sera abordé que dans cet esprit. Enfin, la question d'unions non conjugales, des personnes non mariées, homosexuelles, ou autres, ne sera pas abordée dans notre travail, n'étant pas l'objet de notre recherche.

Cette première partie décrit ce que disent les couples, elle nous permettra de poser la problématique de notre étude. Les citations pourront quelquefois sembler un peu longues, nous nous en excusons d'avance, mais, elles nous permettent de **donner la parole aux couples** et de mettre en valeur des paroles que nous n'entendons peut-être pas beaucoup dans notre Eglise. Comment se passent effectivement les relations entre les

⁴ Voir le volume des Annexes : Annexe 1 : Grille pour un entretien semi directif.

⁵ Voir le volume des Annexes : Annexe 2 : Entretiens. Les entretiens y sont repris en intégralité.

couples chrétiens mariés et l'Eglise. L'hypothèse de malaise est-elle vérifiée ? Si oui, quelles en sont les raisons ?

Notre **deuxième partie** est plus **théorique**. Elle se présente comme une analyse qui permet de confronter les « situations problèmes » recueillies dans la première partie, à la lumière des **Sciences Humaines**, d'une part, et des **Sciences Théologiques**, d'autre part, notamment, une étude historique du couple et du mariage dans la société et dans l'Eglise. Nous poserons, dans cette partie, la question que nous avons mise en titre de ce travail, au sujet du couple chrétien marié, à savoir, le **rapport entre l'idéal projeté, et la réalité vécue au quotidien**. Cette partie nous permettra de poser un regard de couples chrétiens sur les écrits et la pratique de l'Eglise à leur égard, et de confronter ensuite ces manières ecclésiales de dire et de faire, avec le message de l'Evangile, car les couples chrétiens mariés vivent leur vie conjugale en disciples de Jésus Christ.

La **troisième partie**, enfin, est orientée vers la **pratique**. Elle reprendra les questions et la problématique soulevées dans la première partie, la confrontation avec les outils d'analyse des Sciences Humaines et Théologiques de la deuxième partie, pour amener des propositions qui seraient susceptibles d'être mises en œuvre, afin que, du côté de l'Eglise, comme du côté des couples, puissent se vivre une reconnaissance mutuelle, une relation d'amour fraternel renouvelée, un élan et un dynamisme reçus dans l'Esprit Saint, en vue d'une mission commune d'Evangelisation, à la fois dans le respect des charismes particuliers de chaque acteur de l'Eglise, et dans une dimension de communauté unie de disciples du Christ, sœurs et frères en Jésus, qui se reconnaissent tous Enfants d'un même Père.

Notre travail se voudrait modestement un grand **souffle d'espérance**, une réponse évangélique à des questions de notre temps, une **nouveauté** accueillie et mise en œuvre pour l'édification de l'Eglise, pour le bien de tous les chrétiens, quel que soit leur état de vie, et pour le **service de la Bonne Nouvelle de Jésus Christ** annoncé au monde à tous les Etres Humains de bonne volonté.

Première partie :

Positionnement :

Ce que disent les couples

Introduction :

La question qui sous-tend tout notre travail est celle de la **place du couple chrétien dans l’Eglise**, du couple engagé dans la foi en Jésus Christ, dans la vie ecclésiale, et souvent, au moins pour l’un des deux époux, dans une mission, soit paroissiale, soit communautaire, voire diocésaine. Il nous semble que le couple, qui a choisi en toute conscience de se marier à l’Eglise, selon une démarche profondément chrétienne, engagée, ne trouve pas tout son compte, sa place, sa joie, en tant que couple, dans l’Eglise telle qu’elle est aujourd’hui. Quelle place l’Eglise fait-elle donc au couple ? Quelle écoute ? Quelle confiance ? Quel engagement lui demande-t-elle ?

Toutes ces questions nous interrogent, c’est pourquoi, la première partie de notre travail se présente comme une **écoute approfondie de ces couples chrétiens** : que disent-ils d’eux, de leur place, de leur rôle, dans la société, dans l’Eglise ?

Quels sont plus particulièrement leurs questionnements, leurs ressentis, en rapport avec la relation qu’ils entretiennent avec l’Eglise ?

Le premier chapitre aborde donc la question de la définition, du rôle et de la place du couple.

Notre **premier point** se centre sur la **définition** du couple. Comment les couples se définissent-ils vis-à-vis d’eux-mêmes ? Vis-à-vis de la société ? Vis-à-vis de l’Eglise ?

Notre **deuxième point** s’axe sur leur **rôle** et leur **place**. Leur rôle dans **le monde**, tel que la société le leur donne, et tel qu’ils disent l’avoir dans la société. Leur rôle dans **l’Eglise** : comment ils voient leur rôle, et comment ils perçoivent le rôle que l’Eglise leur donne.

Le deuxième chapitre nous parle des **valeurs** sur lesquelles le couple s’appuie et comment celles-ci le construisent.

Le premier point annonce les valeurs posées pour le **quotidien de la vie commune**.

Le deuxième point présente les valeurs utiles pour la **vie relationnelle**, la vie entre les humains, avec notamment la question des modèles sur lesquels le couple peut choisir de s’appuyer pour s’édifier. Nous les écouterons aussi nous parler des événements importants qui ont eu lieu au cours de la vie du couple, et des conséquences qu’ils ont eu sur le choix des valeurs accueillies.

Le troisième point relate les valeurs que les couples mettent en place pour appuyer leur **cheminement spirituel** en couple. Cela commence souvent par le choix de se marier religieusement, puis, par la suite, vient le temps de la maturation spirituelle, enracinée dans le quotidien que vit le couple, selon les différentes étapes de son parcours de vie.

Ces approches vont nous permettre de situer les couples chrétiens dans leurs rapports avec l'Eglise, au quotidien, et de poser ainsi la problématique de notre travail. Elles vont nous donner, dans la deuxième partie, les axes de réflexion qui définiront les points à travailler afin d'améliorer la relation entre les couples chrétiens et l'Eglise. L'écoute de ces témoignages et leur analyse vont nous aider à être ainsi au plus près des attentes des couples afin de proposer, en troisième partie, des perspectives ecclésiales pastorales qui répondent au mieux à ces attentes.

Chapitre premier : Définition, rôle et place du couple

I.- Quand le couple se définit

En guise de préambule, l'intention de cette première partie est de nous faire entendre comment les couples parlent d'eux-mêmes ; quelle est leur vision d'eux ?

Nous avons donc pensé qu'il serait important que les couples puissent prendre la parole afin de nous révéler comment ils se voient et **comment ils se définissent**.

Ainsi, comme nous l'avons dit en introduction, pour qu'ils puissent, simplement et profondément, nous dire qui ils sont, comment ils se voient, se perçoivent, nous avons choisi de leur donner la parole. Nous sommes allés les rencontrer, les **visiter** plus exactement, un peu dans l'esprit d'une "visitation", et nous les avons interrogés ; ils ont pu nous dire comment ils se définissaient aujourd'hui, déjà à leurs propres yeux, ensuite dans la société et dans le monde qui sont les nôtres et dans lesquels nous évoluons - société française d'aujourd'hui -, et enfin au sein de l'Eglise à laquelle ils adhèrent.

A.) Le couple pour lui-même

Quand on donne la parole au couple, quand on l'interroge avec respect, avec attention, peut-être dirions-nous même avec une certaine forme d'amour, comme des frères s'adressant à des frères, quand on lui demande de dire comment il se définit, on est souvent touché par ce qu'il dit de lui, par ce regard de **vérité**, ce regard à la fois de **lucidité**, de **tendresse** et d'**espérance** qu'il porte sur lui-même. On ne peut s'empêcher de reconnaître, alors, que les couples aiment profondément leur vie de couple.

Ce regard sur lui-même change selon l'expérience du couple, selon la durée de sa vie commune, selon les âges ; ainsi, au fur et à mesure que le temps passe et trace sur les visages, et dans les cœurs, les rides de la sagesse et de la joie, profondes, on découvre à quel point cette vie partagée au fil des jours se mûrit, se creuse, et en même temps s'émonde.

Et la réalité qui vient en premier quand ils se disent eux-mêmes, c'est tout ce qui se rapporte à la notion d'**alliance** : quelle alliance entre eux, comment la cernent-ils, que représente-t-elle ? Ce sera notre premier point.

Est ensuite exprimée une idée de **cheminement** : la vie de couple est un chemin, une perpétuelle nouveauté, une aventure qui s'accueille chaque jour et au long des jours. Tel sera notre deuxième point.

Enfin, un troisième point met en lumière le couple se présentant comme un **révélateur** : révélateur d'identité, de fécondité et d'appel.

On entre, non sans surprise, à travers ce que ces couples engagés dans la foi chrétienne disent d'eux-mêmes, dans une vision nouvelle, étonnante, de la définition du couple tirée de la relecture à vif qu'ils font de leur vie et de leur quotidien.

1.) Une Alliance : faire un, se choisir, s'engager dans une histoire

Dans les premières années de la vie de couple, sont beaucoup mis en valeur la rencontre, l'union, les sentiments que vivent les deux personnes qui "sont ensemble", ou qui "se mettent ensemble", et cet "**être ensemble**"⁶ définit le couple. Écoutons ce tout jeune couple : « **⁷Pour moi, un couple, c'est deux personnes qui s'aiment et qui sont **ensemble**. #Pour nous, oui, c'est ça, c'est deux personnes, homme et femme, qui s'aiment et qui veulent être ensemble.* »⁸

Et même si ces deux personnes font très vite l'expérience, et presque d'emblée, de leurs différences, tant dans leur personnalité, dans leur caractère, que dans leur être sexué - ce qui n'est pas toujours vécu très facilement -, elles recherchent en premier lieu ce qui les réunit, ce qui leur fait "**être un**". Certaines osent même parler de complémentarité pour dire à quel point l'un et l'autre forment « un », et peut-être, à ce moment de leur existence, au tout début d'une vie à deux, "**un tout**". « *#Pour moi, notre couple, je ne le dissocierais pas forcément de notre couple dans l'Église. Pour moi, il doit **faire un**, même si nous sommes complémentaires.* »⁹

Et qu'est-ce qui rassemble ainsi, au tout début d'une vie de couple, une femme et un homme en couple ? Qu'est-ce qui guide l'un vers l'autre ? On s'aperçoit qu'amour rime

⁶ Nous employons le **gras** pour mettre en valeur l'idée force que nous relevons, et que nous retrouvons quelquefois dans la citation. Cela facilite pour nous une lecture rapide du texte.

⁷ Pour toute la suite des entretiens, afin de reconnaître facilement si c'est la femme ou l'homme qui parle dans le couple, nous utiliserons comme convention le signe « * » quand il s'agit de la **femme**, et le signe « # » quand il s'agit de l'**homme**.

⁸ Entretien n°1. Toutes les citations d'entretien se font en italique, selon cette typographie.

⁹ Entretien n°4.

presque immédiatement avec **choix** : « **Mon couple, c'est quelqu'un que j'ai choisi, et qui m'a choisie.* »¹⁰.

Si l'amour-alliance s'exprime en premier lieu sous forme de choix, il s'enrichit assez rapidement, dès que les personnes elles-mêmes se définissent comme couple, d'une volonté de **construire ensemble**, de vivre à deux les mêmes valeurs, d'un vécu de projet commun, de fonder quelque chose, ensemble, et notamment de donner naissance à une famille, et ainsi le choix d'une personne du départ devient **un choix pour construire**. « *#Ce sont deux personnes qui s'assemblent, qui s'unissent, qui veulent construire quelque chose.* »¹¹

Ainsi, petit à petit, cette unité originelle, cet "être ensemble" s'élargit vers un engagement, voire un désir d'engagement dans la durée, un **engagement à vie**, et pour la vie. A partir de ce contexte, on en vient à parler d'alliance, de découverte et d'accueil de l'imprévu. Il s'agit ici de vivre sa vie jusqu'au bout avec l'autre, de tout partager, de **s'engager totalement**, de porter du fruit. « *#Pour moi, c'est une alliance entre une femme et un homme, deux personnes de sexe différent qui est appelée à porter du fruit pour donner naissance à une cellule élargie, à une famille. Il y a un engagement posé dans l'esprit d'un engagement à vie, qui prend forme au cours de la vie de couple. Engagement, qui selon les circonstances, les situations, prend davantage forme, s'incarne en quelque sorte.* »¹²

Enfin, quand il a passé plus de trente ans ensemble, le couple-alliance se définit comme une **histoire**, histoire d'amour entre deux personnes. Le moment de la rencontre reste le moment fondateur, moment important d'où tout est parti, d'où tout a pris source. « **Le début, c'est important, c'est très important, l'engagement, et puis comment on s'est choisi, comment on a attendu, je trouve que ça fait partie de notre vie de couple de manière très importante.* »¹³ Mystère de la rencontre, mystère de ce qui a pu attirer l'un vers l'autre, mystère du choix, de l'élection. La vie n'est pas simplement donnée sans qu'on y prenne part. Elle n'est pas prédéfinie. Les couples anciens nous redisent là à quel point les choix de départ, le moment où chaque personne du couple a **usé de sa liberté** pour choisir, et se choisir mutuellement, a influencé toute leur vie. En fait, se déroulent ici, tous les fruits qu'a permis un **amour d'élection**.

Le couple : une alliance, un engagement, une histoire. L'"être ensemble" initial, composé à partir d'un choix électif, ou qui, aujourd'hui, se transformera petit à petit en un choix électif entre deux personnes, une femme et un homme, se réalise au fur et à mesure en un "vivre ensemble". L'alliance n'est **pas figée**. Elle n'est pas fixée dans un moment du

¹⁰ Entretien n°4.

¹¹ Entretien n°2.

¹² Entretien n°3.

¹³ Entretien n°17.

temps, dans un événement qui circonscrit un espace immuable, elle est **vivante** ! Et si elle se fonde à partir d'un moment de rencontre précis, élément fondateur du couple, élément de reconnaissance établie par une décision prise à deux, " A partir de maintenant, nous sommes couple !", elle s'ouvre sur la vie, sur l'avenir, elle est promesse dirigée vers un ailleurs, un après, un plus tard.

2.) Un cheminement : se construire, se découvrir, bâtir des projets

Assez vite donc, le couple, communauté d'alliance, inscrit cette alliance dans un **devenir**, dans une dynamique qui est appelée à s'approfondir, dans un **cheminement**. « #Je crois que c'est un **cheminement**. Pour moi, c'est comme une plante ou une fleur fermée qui est appelée à s'ouvrir, et on découvre au fur et à mesure ce que ça veut dire l'engagement, ce cheminement de couple. Et on ne peut pas forcément le prévoir. Ce n'est pas une transformation, mais plutôt dans le sens d'un épanouissement vers plus de vie. C'est un engagement aussi où on apprend à se donner toujours davantage, c'est dans ce sens qu'on s'épanouit davantage. »¹⁴ Ici, le couple se définit comme un cheminement vers et autour du **don de soi-même**.

Le cheminement, peu à peu, s'exprime comme un **plaisir d'être ensemble**, être ensemble pour partager le quotidien. L'amour construit et fait vivre le couple. Ce couple, homme et femme, comptant l'un sur l'autre, immergé dans le quotidien de la vie, **apprécie** cette connaissance mutuelle de l'un et de l'autre, et nous entendons ce plaisir d'être ensemble, d'être auprès de quelqu'un qui peut être ressource pour soi, et pour lequel on peut être soi-même ressource. « *Le couple, c'est cheminer ensemble, construire une famille, trouver du plaisir, être heureux en le faisant, trouver du **plaisir à cheminer ensemble**, à partager, et partager le quotidien. Être auprès de quelqu'un qu'on connaît, qui en même temps est une ressource, et pour qui on est, je pense, aussi une ressource. »¹⁵

On le remarque, le couple ne se dit plus seulement dans l'idée d'un amour qui fait "être ensemble", mais aussi, toujours lié à cette idée de cheminement, avec la nécessité d'un **projet de vie commune** qui **incarne l'amour** dans la réalité particulière et quotidienne du couple. « *Pour moi, c'est un homme et une femme qui s'aiment et qui découvrent aussi ensemble qu'ils ont la capacité, la possibilité, et le désir de **vivre leur vie ensemble**. Il me semble que de **s'aimer ne suffit pas**, c'est important de voir aussi si on a les projets, le caractère, des désirs communs qui rendent effectivement possible la vie à deux. »¹⁶

Les années passant, le couple, s'il parle toujours du moment où l'un et l'autre se sont rencontrés, s'il parle encore de "coup de foudre" de la rencontre, s'il parle toujours et

¹⁴ Entretien n°3.

¹⁵ Entretien n°11.

¹⁶ Entretien n°8.

encore de choix et d'amour comme fondement de son histoire, inscrit ces moments dans une **vie partagée ensemble** déjà fortement **éprouvée**, fortement **travaillée**. Ainsi, pour ceux qui ont entre quinze et vingt-cinq ans de mariage environ, l'amour originel s'est gravé dans la vie, dans la réalité. « #Notre couple, c'est une vie partagée, avec nos deux personnalités qui se complètent, qui s'épaulent, et qui **partagent** des moments de vie **difficiles** et des moments de vie **agréables**, et qui portent ensemble la vie de famille, la vie commune. »¹⁷

Le couple, histoire d'alliance humaine, où **apprentissage** se conjugue avec cheminement, au cœur de notre pâte humaine et du quotidien du couple. « #Un couple, c'est l'un plus l'autre. C'est l'un avec l'autre. C'est l'un qui attend l'autre et c'est aussi parfois l'autre qui attend que l'un change. On en rigole, j'en rigole moi aussi, mais c'est tout un programme. C'est tout un chemin. Tout un **long apprentissage**, tout un long cheminement, faits de joies, bien sûr, mais aussi de déceptions et de souffrances. Tout cela réciproquement. Et s'il y a union, il y a aussi confrontation de nos projets, de nos façons d'être et de vivre. C'est ça, c'est le choix d'une vie à deux, dans tout le quotidien, dans notre épaisseur humaine. »¹⁸ Et tant bien que mal, on essaiera de vivre à deux le plus harmonieusement possible avec nos différences. A ce moment, on dira même que le couple est la rencontre de deux "pauvres", de deux "pauvretés" d'amour qui se retrouvent face à face.

Une rencontre, un amour, faits pour **construire**, et c'est l'idée d'un cheminement qui révèle un **amour qui construit**, un amour qui a fondé et fonde encore le quotidien des jours, un amour qui se vit dans un **partage au jour le jour**. Un amour qui est devenu un choix de vivre ensemble, de construire et grandir ensemble, de s'engager dans la vie l'un vis à vis de l'autre dans le couple. « #Un couple, c'est un homme et une femme qui font une alliance ensemble pour faire leur vie ensemble, donc faire quelque chose ensemble. »¹⁹ Le couple devient le choix d'une vie à deux orientée vers un projet commun. « #Pour nous-mêmes, on a eu envie de faire un maximum de route ensemble parce qu'on s'est rencontrés, et qu'on avait des affinités, des choses qu'on voulait vivre ensemble. **Quelque chose à construire** qui se vit sur la base d'un contrat réciproque. Le couple ne pourrait pas vivre sans se mettre d'accord au départ de comment on veut vivre les choses, de quels sont nos choix et réciprocités. »²⁰

Ce cheminement est orienté vers un projet de vie commune, vers une construction réalisée ensemble pour aller plus loin et pour **créer ensemble**. L'alliance-cheminement porte alors en elle une dimension de **création**, et ainsi, elle peut avoir le désir d'introduire un tiers dans la vie du couple. C'est le projet de créer une famille, d'avoir des enfants, de partager l'amour dont on vit. « *Dans l'amour, il y a un tiers, et pas juste un amour l'un pour

¹⁷ Entretien n°5.

¹⁸ Entretien n°17.

¹⁹ Entretien n°14.

²⁰ Entretien n°15.

*l'autre, point. Je dirais qui ne débouche sur rien, qui ne produit rien. Non, c'est un **amour créateur** ! »²¹*

Le cheminement s'approfondissant, s'incarnant toujours davantage dans la réalité, prend les couleurs de la souffrance et de la joie, de la douleur et du bonheur, le couple, non seulement est, existe, construit, crée, mais il vit, il **se vit et se construit lui-même chaque jour**. On est, mais aussi **on devient, de plus en plus couple**. Le cheminement entraîne une dynamique d'accomplissement. « **Pour moi, un couple, c'est d'abord avoir des projets communs. C'est d'abord d'avoir un désir commun de faire quelque chose ensemble. A l'origine, il faut qu'il y ait l'amour, on ne peut pas être en couple sans amour. Mais pour moi, le couple se **construit chaque jour**. Il y a une évolution dans le sens où au début, il faut apprendre à se connaître, à vivre l'un avec l'autre, et maintenant après vingt-six ans de mariage, c'est plus un désir d'aller plus loin. L'exigence grandit, pour moi, dans un couple après vingt-six ans, on peut aller plus loin dans la vie. Je crois que les projets doivent grandir avec le couple.* »²²

Et puis, le cheminement prend tellement corps dans la vie partagée qu'il s'enracine dans le vécu d'une **communauté de vie** qu'est le couple, centrée sur la recherche de l'unité, sur la spiritualité de communion, sur l'interdépendance de ses membres, qui peuvent aller jusqu'à choisir de donner leur vie, voire de mourir les uns pour les autres. « **Pour nous, (le couple) c'est la **communauté** où on s'est engagé.* »²³ Cette vie communautaire de couple, si elle se vit déjà au niveau du couple, s'élargit souvent à travers le choix d'une famille, à travers la fondation d'une famille. Et avec l'arrivée des enfants, et l'éducation de ceux-ci jusqu'à ce qu'ils parviennent à la vie adulte, c'est le vécu d'une expérience de longue durée. Dans le concret, il s'agit souvent de trouver, ensemble, des solutions aux multiples questions, défis, bouleversements, voire difficultés, que la vie et l'éducation des enfants ne manqueront pas de soulever. La famille et le choix professionnel seront souvent réfléchis ensemble : le choix professionnel en dépendance de la vie de famille.

Ce **chemin ensemble**, ce compagnonnage au jour le jour est source de joie. Il rend heureux. Il s'inscrit souvent dans la réalisation d'un désir, désir d'un engagement vécu dans la durée, pour la vie, pour toujours, voire pour l'éternité. Et ainsi, le cheminement du couple conduit ce dernier vers un **engagement** qu'on choisit d'assumer **jusqu'au bout**, dans une **communauté de vie et de destin sans terme fixé**. Il s'agit de construire quelque chose ensemble durant toute sa vie, quels que soient les imprévus, sachant que rien n'est fixé d'avance. « *#Un couple, c'est un homme et une femme, dans leur différence, dans leur complémentarité, qui s'engagent pour partager, qui sont engagés l'un vis à vis de l'autre et*

²¹ Entretien n°15.

²² Entretien n°13.

²³ Entretien n°9.

*récioproquement, et qui s'engagent pour toute leur vie, jusqu'à ce que l'un des deux arrive au **terme de sa vie.** »²⁴ Nous croyons que le cheminement du couple se poursuit et s'accomplit au-delà de la mort terrestre, dans le Royaume de Dieu.*

Ainsi, le deuxième axe qui se dégage de ce que disent les couples d'eux-mêmes, est bien cette réalité de **cheminement**, une réalité dynamique, qui bouscule, parfois dérange, ne dit jamais ce que le lendemain réserve et oblige à envisager l'avenir. Ce couple en cheminement s'inscrit dans des projets, dans une élaboration et une construction ensemble, dans une ouverture à la grâce de la création (le couple co-créateur avec Dieu est une idée bien connue) qui, à la fois émergent et imprègnent le quotidien des jours et donnent goût, s'ouvrent enfin vers une dimension d'éternité.

Cette réalité de cheminement, avec son implication dans le quotidien, mériterait certainement d'être prise en compte dans l'optique d'une compréhension, par notre Eglise, de ce qu'est le couple.

3.) Un révélateur : d'identité, d'appel, de fécondité

Enfin, dans ce que le couple dit de lui-même, on distingue ce qu'il accueille du fait même d'être couple. Cette vie de couple révèle une identité de couple, qui elle-même se révèle au fil du temps. Et plus le temps passe, plus on prend conscience de cette identité de couple. La vie rappelle toujours davantage ce que le fait d'être couple a permis, a fait comprendre, a révélé : de soi, de l'autre, du couple, des autres, de Dieu, de la vie, tout ce qu'on n'aurait pas saisi ainsi si l'on n'avait pas été en couple. *« #C'est l'autre qui va me dire aussi ce que je suis, ce n'est pas que moi-même qui vais dire ce que je suis, c'est l'autre qui va me révéler ce que je suis. *Et ça, c'est une grande espérance dans les sociétés différentes, dans les peuplades différentes, dans le travail professionnel où on est confronté tout le temps à la différence, on peut se dire que l'autre si différent qu'il soit peut me révéler quelque chose, et c'est une chance extraordinaire. L'autre devient partenaire, chance, chemin, découverte,... #C'est réciproque, l'autre va me révéler quelque chose de lui, et de ce que je suis moi-même aussi. Et me révéler quelque chose en fait de l'homme et de la femme. »²⁵*

Le couple, par son engagement dans la durée, par son engagement à vie, à la fois dans la fidélité et dans la liberté, par le don total, par amour, de l'un à l'autre, par l'alliance et par le cheminement qui en découlent, apparaît comme un **révélateur d'identité**. En couple, nous sommes appelés à découvrir qui nous sommes, dans notre identité personnelle et dans notre identité de couple. En couple, dans un vécu de foi chrétienne, nous sommes

²⁴ Entretien n°12.

²⁵ Entretien n°8.

appelés aussi à découvrir qui est Dieu. « #Pour moi, un couple, c'est deux personnes de sexe différent que le Seigneur a choisies l'un pour l'autre pour nous aider mutuellement à grandir, à **découvrir qui nous sommes**. Dans le couple, on est interpellés quotidiennement dans notre identité et appelés à être vraiment ce que le Seigneur veut que nous soyons. »²⁶ Le couple, c'est donc aussi ce compagnonnage à deux à la suite du Christ, ce serait cette vie avec le Seigneur, en couple ? Choisis par Lui ?

A travers les différentes étapes de la vie d'un couple, passant par la romance ou la découverte de l'amour, puis par la réalisation du couple avec les désillusions, les déceptions, les habitudes, et en même temps les étapes de construction qui l'accompagnent, dues à la confrontation avec le quotidien dans la durée, on arrive à une certaine maturité du couple, où, les enfants étant partis, on se retrouve de nouveau à deux pour terminer ensemble sa vie. Le couple est le lieu qui **révèle** et qui **appelle à s'épanouir** à la fois à deux, **ensemble**, et à la fois **personnellement**, où chacun est appelé à aller de l'avant ensemble, à recevoir de l'autre ce que nous sommes. « #Notre couple, c'est à la fois le lieu où l'on doit pouvoir l'un et l'autre **être soi, pleinement, tout en ayant cette dimension de couple, et de vie de famille. Ce n'est pas le lieu qui annihile l'individu, mais ça doit nous permettre de laisser éclore notre personnalité tout en étant solidaires. Mais ce n'est pas l'accomplissement personnel qui prédomine sur la vie de couple.** »²⁷ Le couple, lieu d'épanouissement et d'accomplissement, à la fois personnel, et à deux ? Révélateur d'**appel à dire l'autre en se disant soi**, "je suis couple", et à **s'épanouir** de et dans cette vie ?

Pour les plus anciens, le temps passant, le couple devient l'histoire d'amour entre deux personnes qui ont besoin l'une de l'autre, qui ne peuvent plus se passer l'une de l'autre, qui vivent l'une par l'autre et réciproquement. C'est en ce sens que **le couple révèle une histoire, une histoire d'alliance qui dure et qui durera**. « #Le couple, c'est quelque chose qui dure et qui doit durer. »²⁸ Si le couple est une histoire qui dure et qui doit durer, il requiert toute une recherche de moyens à trouver pour tenir, pour progresser et pour rester ensemble, pour communiquer, pour continuer à construire quelque chose, même si chacun dans le couple est amené à faire des activités différentes, mais toujours en accord l'un avec l'autre.

Finalement, le couple incarne une histoire qui s'épanouit toujours à partir de nouvelles choses à découvrir, de nouvelles choses à accueillir, à créer, à inventer, à recevoir. Le couple devient **révélateur d'avenir**. Une rencontre qui n'en finit pas, une

²⁶ Entretien n°10.

²⁷ Entretien n°5.

²⁸ Entretien n°18.

rencontre jour après jour, rencontre sans cesse orientée vers une **fécondité** – fécondité pas forcément liée aux enfants. A cette étape, il semble clair, dans un chemin de foi, que le mariage se vit et se relit comme un **appel**, dans le sens d'un chemin proposé, **que le Seigneur nous adresse**. « #J'ai reçu, à ce moment-là, l'appel au mariage, parce que c'était au plus profond de mon cœur. »²⁹

Qui aurait songé à définir le couple comme un **révéléateur d'appel à la vie**, à l'épanouissement, oserions-nous dire à une certaine plénitude ? Appel à l'autre, appel à l'avenir, appel à un destin à jamais commun. Qui, sinon les couples eux-mêmes, pourraient dire que le couple se définit comme **révéléateur d'identité**, d'**histoire** et d'**avenir** ?

Il s'agira de bien prendre conscience de cela, en Eglise.

Ainsi, selon les différents âges des couples, le couple chrétien se définit comme une femme et un homme, qui, parce qu'ils s'aiment, se choisissent, choisissent de s'unir, d'être ensemble, et ensemble pour la vie. Pour les plus anciens, le couple se définit comme une histoire et une histoire qui doit durer.

Ceux qui ont déjà quelques années d'expérience de vie de couple mettent directement en lien la définition qu'ils portent du couple avec un projet de couple. Le projet construit et vécu ensemble, dynamique, devient histoire d'alliance, créatrice, y compris pour les plus anciens. Selon le cas, on parle de cheminement, de compagnonnage, d'engagement, d'appel et d'histoire. Mais cela s'oriente toujours vers un épanouissement, à la fois personnel et en couple, vers plus de vie, plus de joie, plus d'amour, plus de communion et plus de fécondité.

Enfin, le couple se présente comme un révéléateur, révéléateur de vie, et de vie épanouie, révéléateur d'identité, révéléateur d'histoire et d'alliance, révéléateur d'avenir et enfin, révéléateur de Dieu.

Nous sommes impressionné par cette **dimension dynamique** que les couples donnent d'eux-mêmes. L'alliance est vraiment un chemin, une expérience qui se vit au quotidien, qui se creuse et qui fait le couple. Rien n'est déterminé d'avance, tout se vit dans la confrontation du couple avec le quotidien de la vie.

²⁹ Entretien n°16.

B.) Dans notre société

Nous gardons à l'esprit le caractère d'**élan** qu'est une vie de couple, le caractère de **marche en avant**, à deux, une femme et un homme. Le couple chrétien est une « école de mobilité », toujours en devenir.

Quand les couples essaient d'analyser comment notre société les définit, on entend à la fois l'**apport** qu'ils peuvent représenter pour cette société, et à la fois les **interrogations**, le **déni**, voire le **rejet** dont les couples sont l'objet dans le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Ainsi, dans ce qui est rapporté, on relèvera comment les couples se sentent perçus par la société, et ce qu'ils pensent être ou ce qu'ils peuvent représenter pour cette même société.

1.) Comment, selon eux, notre société définit le couple

a) Le couple n'est plus un homme et une femme

Pour les plus jeunes, ayant entre un et huit ans de mariage, la société, aujourd'hui, a du mal à définir comme "couple" uniquement deux personnes de sexe différent. Selon eux, dans notre monde, un couple n'est plus forcément un homme et une femme, mais **deux personnes** qui désirent et décident de marquer une **relation privilégiée entre elles**. « **Dans la société, c'est **deux personnes** qui font un bout de chemin ensemble, plus ou moins long.* »³⁰

La société offre aux membres qui la composent et qui choisissent d'y vivre à deux, un cadre social, un **statut juridique**. Dans ce sens, la loi officialise une alliance entre deux personnes, deux personnes qui choisissent d'être ensemble. Des lois nouvelles instituent d'autres formes de vies à deux, comme le PACS, par exemple. Ces cadres légaux se veulent aussi une protection pour les enfants issus de ces choix de vie. « *#Dans la société, le couple, c'est clair qu'il a une valeur juridique ; ça évolue dans la société, avec les lois nouvelles qui arrivent, du style le PACS, et autres. Un couple, ce n'est plus forcément un homme et une femme, ce n'est plus là que se fait la différence. C'est une alliance officialisée qui a une **valeur juridique**. *Oui, avec un système d'avantages qui ont rapport aux enfants, aux impôts. #Ça donne un statut juridique à des gens qui sont en lien ensemble.* »³¹

Cette nouvelle définition du couple-deux-personnes que transmet la société aujourd'hui est remarquée aussi chez les couples qui se situent entre quinze et vingt-cinq

³⁰ Entretien n°4.

³¹ Entretien n°1.

ans de mariage : il apparaît très clairement que le couple, dans la société, n'est plus forcément une femme et un homme. En France, en particulier avec le PACS, on retient bien que la société définit le couple d'une **façon nouvelle et différente** de ce qu'il était défini auparavant. « #La société définit **autrement** le couple que ce que, nous, on vit, c'est évident. Les dernières dispositions législatives le montrent bien. Sans vouloir porter de jugement de valeur, le PACS est une nouvelle définition du couple, qu'on le veuille ou non. »³² On se trouve donc en présence d'autres formes de vie à deux, que les couples interrogés, il faut bien l'avouer, ont du mal à reconnaître et à qualifier de "couple". Pour ces couples-là, en définitive, la notion de couple dans notre société devient **floue**, et ils ont le sentiment que **la société ne sait plus ce qu'est un couple**, du moins en regard de ce qu'ils appellent eux-mêmes couple et de ce qu'ils vivent dans cette forme de vie.

Enfin, chez les couples encore plus anciens dans le mariage, ceux qui ont plus de trente ans de vie commune, on retrouve, comme pour les deux tranches d'âge de couples précédentes, ce constat que la société ne définit plus le couple comme l'association de **deux personnes de sexe différent**. Le jugement par rapport à la société, et à ses positions vis à vis d'autres formes de vie en couple apparaît comme une **incompréhension**, voire une erreur. « #Ce qu'il y a comme **problème**, c'est qu'actuellement on a l'air de vouloir dire que même les personnes homosexuelles, c'est aussi des couples ; alors que **ça ne colle pas du tout !** »³³

« #Selon la construction de l'humanité, ça (les couples homosexuels) ne peut pas coller, puisque l'humanité a été faite de telle sorte qu'il y ait un homme et une femme qui aient des enfants. S'il n'y a plus d'hommes et de femmes qui ont des enfants, **l'humanité s'arrête** au bout d'une génération puisque ça ne continue plus. Donc, dans la logique de l'humain, le couple homosexuel, ça ne tient pas la route. Même humainement, sans tenir compte de rien d'autre. *Oui, sans tenir compte d'une quelconque religion, d'une quelconque croyance ou d'une quelconque philosophie, c'est simplement une question "matérielle", c'est tout. S'il n'y avait que des couples homosexuels, ce serait vite fini. »³⁴

La question se relie à celle de l'enfant et de l'éducation. Si le couple n'est plus défini comme l'alliance entre une femme et un homme, ne sommes-nous pas en présence d'une nouvelle définition de ce qu'est "être parent" ? Il est également fait état, par certains couples, d'une réflexion sur les droits des parents vis à vis des enfants, auxquels répondent aujourd'hui les droits des enfants vis à vis des parents, ces droits pouvant être contradictoires.

³² Entretien n°13.

³³ Id.

³⁴ Entretien n°14.

Si le type de relation à l'intérieur du couple est interrogé, est-ce bien l'amour qui unit encore les deux partenaires ? Aujourd'hui, comment la **relation** entre ces deux personnes, dans le couple tel que le définit la société, est-elle présentée ? Qu'est-ce qui unit deux personnes ayant décidé de vivre ensemble, au moins pour un temps ? L'amour ne comporte-t-il pas en lui-même une dimension de fidélité pour la vie ? « #Un couple dans la société, c'est deux personnes qui doivent bien **fonctionner ensemble**, qui doivent être complémentaires, chacun doit apporter quelque chose à l'autre. Sinon, c'est deux personnes qui sont juxtaposées, l'une à côté de l'autre, sans relation particulière. Or, il y a une relation dans un couple, forcément. »³⁵

Avec le "couple-deux-personnes" tel que la société le définit, c'est l'identité même du couple, union pour la vie d'une femme et d'un homme, sur lequel tous ces couples chrétiens ont bâti leur vie, qui se trouve remise en question. Nous comprenons le malaise qu'ils peuvent ressentir.

Notre expérience par rapport aux jeunes nous confirme dans le fait de définir de façon claire et précise ce qu'est un couple : une femme et un homme, qui ont fait le choix de s'unir pour la vie, quel que soit ce qui peut advenir. Pour notre part, nous choisissons de ne pas appeler « couple » une union entre deux partenaires du même sexe.

b) Le couple n'est plus un engagement à vie

Le **caractère éphémère que revêt l'engagement** en couple, aujourd'hui dans notre société, remet en question la définition que les couples interrogés ont de leur couple. « *Dans la société aujourd'hui, les gens ne se choisissent pas toujours de façon définitive. Le couple, ça peut être la rencontre parce qu'on s'aime, parce qu'on veut vivre ensemble un certain temps, et qui s'arrête dès qu'ils croient qu'ils ne s'aiment plus. #Oui, il y a un effacement de l'engagement qui correspond à une vie dans l'instant sans imaginer ce que peut être demain. Et du fait qu'il n'y ait plus de socle de valeurs communes, c'est l'**instant présent** qui compte. Donc, il n'y a plus ni une vision d'avenir, ni une vision d'espérance. On vit ce qu'on a envie de vivre aujourd'hui, dans une dimension, je dirais, un peu de **consommation**. C'est le reflet de ce que vit la société aujourd'hui. Si demain il n'y a plus ce bonheur-là et qu'il est consommé, on passera à autre chose, on cherchera un autre bonheur à trouver et à consommer. »³⁶ Ainsi, le couple, dans la société, semble plus attaché à l'épanouissement de la personne dans l'instant présent, établissant celui ou celle qui vit en couple vers un recentrement sur soi-même. C'est le "couple-pour-moi" d'aujourd'hui, "le couple, d'accord, si j'en retire un bénéfice d'épanouissement personnel." Cette conception du couple est à l'opposé de ce que les

³⁵ Entretien n°4.

³⁶ Entretien n°5.

couples chrétiens interrogés vivent, eux qui comprennent le couple comme une offrande de soi-même, comme “moi-pour-le-couple”.

Ce côté éphémère du couple conduit à le vivre comme **quelque chose qu'on essaye**, et on remarque que « *#beaucoup de jeunes ont peur de prendre des engagements. On préfère d'abord vivre à l'essai, voir si ça peut nous convenir.* »³⁷

Pour les plus anciens, la **notion de durée**, qui se rattache de façon **évidente** au couple, n'apparaît plus dans la définition que la société leur renvoie aujourd'hui. « **Aujourd'hui dans la société, un couple ce n'est pas forcément un homme et une femme, c'est deux personnes ; et pas forcément qui ont un projet, pas forcément dans la durée.* »³⁸ Sont soulevées ici, pour tous ces couples, à la fois la question de la durée de vie des couples et celle de la définition en tant que couple de deux personnes du même sexe, les deux semblant assez fortement liées.

Comme la durée de vie des couples pose question, il nous faut examiner les **conséquences sur les personnes**. « **Pour la société, c'est dommage, il y a beaucoup de couples qui se marient en grande pompe et qui divorcent quelques années après. (...) #Tu vois le bonheur, tu vois le malheur, tu vois la détresse, tu vois ce qui est bon, tu vois ce qui est mal, et ces couples qui se séparent pour un rien ; et d'autres qui plus ou moins restent unis malgré la différence, et donc malgré les difficultés qu'ils rencontrent. *Le couple dans la société c'est très important, mais selon les statistiques, ce n'est pas très stable. Il y a tellement de divorces ! Je connais un jeune couple, vingt ans de mariage, eh bien ils se séparent, et les enfants ont seize ans, mais ils en souffrent, et les grands-parents en souffrent aussi.* »³⁹

Alors, **dans l'idéal, la durée** n'est-elle pas présente ? « *#Les médias ont l'air de dire que ce n'est pas forcément dans la durée, mais je suis sûr que deux personnes qui se mettent ensemble, elles ne peuvent pas se mettre ensemble si ce n'est pas, dans leurs têtes, dans la durée.* »⁴⁰

Les modifications, les écarts, voire les contradictions entre ce que portent et vivent ces couples, et ce que la société renvoie comme définition du couple sont tels que la tension, les ruptures que ces couples endossent leur semblent quelquefois bien difficiles à supporter, suscitant révoltes, malaises, crises et angoisse. Il nous semble important d'entendre et d'encourager, d'apaiser et de consoler, de valoriser et d'aimer ces couples chrétiens qui essaient de témoigner de leur foi et de leur engagement comme couple et comme chrétiens au coeur de notre monde. C'est bien là que ces couples attendent le

³⁷ Entretien n°6.

³⁸ Entretien n°14.

³⁹ Entretien n°18.

⁴⁰ Entretien n°14.

soutien de leur Eglise, parce qu'ils vivent là un peu de ce « signe de contradiction »⁴¹ à l'égard du monde.

c) Le couple n'est plus une valeur dans notre société

Ainsi, pour tous ces couples, on entend bien toute la **difficulté d'être reconnu comme "couple"**, de façon particulière en tant qu'homme et femme qui ont choisi d'être unis pour la vie, aujourd'hui, dans notre société occidentale. Du coup, on comprend que, pour eux, cette société n'accorde **pas une vraie valeur au couple**. « *Dans la société, même si le mariage est reconnu, je ne trouve pas que ce soit une **vraie valeur**. Il n'y a pas vraiment de choses pour aider le couple. #Dans la société, tu as même des avantages quand tu ne te maries pas. Par exemple, pour les impôts. »⁴²

Dans ce sens encore, cette perte de valeur du couple dans notre société oblige à **mettre l'accent sur d'autres réalités**. Et aujourd'hui, il semble que c'est vers les notions de **maternité** et de **paternité** que la société porte ses valeurs. « *Aujourd'hui, la société accorde au couple homme - femme de moins en moins de valeur, puisqu'elle permet aux gens de changer. Elle ne pousse plus vraiment à l'engagement. (...) Le divorce est très facilité. (...) En tant que couple, la société n'apporte **plus grand-chose**, plutôt en tant que **mère** ou **père**, avec le congé de paternité. Aujourd'hui quand tu dis que tu aimes faire des choses ensemble, et que c'est ça qui te rend heureux, eh bien les autres sont étonnés ou se posent des questions. (...) #Oui, notre conception des choses, notre désir de faire des choses ensemble nous fait paraître parfois comme **rétrogrades** »⁴³

Il s'en suit une impression générale que **le couple homme – femme**, tel quel, est très **malmené**, voire **cassé**. « #Le couple dans le monde d'aujourd'hui, je crois qu'il est très malmené. La société a, je pense, **cassé** ce qui est cette beauté, et on ne sait plus ce qu'est vraiment un couple aujourd'hui. Et on veut nous faire accepter d'autres formes de couples, que moi j'ai du mal aujourd'hui à considérer comme couple. »⁴⁴

Alors, dans ce qu'ils disent, se lit un **sentiment d'abandon** mêlé à une expression de **révolte** par rapport à la société à cause de ce qu'ils vivent et de ce sur quoi ils ont fondé leur vie. « #Ceux qui sont au pouvoir ont foutu la famille en l'air, je ne sais pas jusqu'où a été le degré de volontairement mettre la famille en l'air, mais en tous cas, il y a eu une **atteinte grave de la famille**. »⁴⁵

⁴¹ Jn 15,18-25, et parallèles. Toutes les citations de livres ou d'ouvrages reproduites selon cette typographie.

⁴² Entretien n°2.

⁴³ Entretien n°11.

⁴⁴ Entretien n°7.

⁴⁵ Entretien n°16.

Cette **mise à mal du couple** et de la famille, comme tels, se répercute sur toutes les questions politiques et éthiques actuellement au cœur de notre société. « *Dans la société, avec le PACS, le couple n'est plus défini par un homme et une femme, mais par deux personnes qui vivent ensemble, et peut-être que ces "couples" homosexuels pourront même adopter des enfants. On est complètement **dérouté**, on n'a plus de repères, on ne donne plus de repères aux enfants, les parents eux-mêmes sont complètement **perdus**. On ne sait plus ce qui est normal, anormal, le mal, le bien,... sous couvert de la grande liberté. C'est le désordre, mais on l'a fabriqué. (...)* *Aux yeux du monde, le couple semble un peu ringard. »⁴⁶

Tout cela explique pourquoi la majorité des entretiens partagent l'idée que, dans la société, le couple, non seulement, n'a plus d'identité propre, ou une identité très chahutée par tout ce qui est mis en place au niveau législatif, mais de plus, est **soumis à de réelles forces de désunion**. « **Les forces de désunion sont telles que je me demande comment un couple sans la foi peut tenir dans cette société. Je pense au PACS, je pense à la bioéthique, à la manière dont on gère l'enfant dans la société et je me dis qu'il faut être vraiment costaud en tant que couple non chrétien pour ne pas succomber à toutes les forces de **désunion** qui sont là pour nous prouver que le couple n'est plus l'entité de base de la société, comme il l'était pour nos parents par exemple.* »⁴⁷

Ces couples rappellent que quand eux-mêmes ont fait le choix de vivre en couple, **les choses étaient relativement claires**, surtout pour les plus anciens. « *#Moi je parle d'il y a vingt ans, parce qu'il y a vingt ans, il n'y avait pas beaucoup d'issues possibles, c'était ça ou tu restais vieux garçon, ou alors tu avais un engagement d'Eglise – la prêtrise. Aujourd'hui, je vois, chez les jeunes, c'est **moins clair**.* »⁴⁸

On le voit, dans notre société, même si le couple est encore reconnu, il ne représente plus la solidité et la fiabilité qu'il pouvait représenter auparavant. Le couple est fragilisé, souvent éclaté, désuni, la notion de fidélité ne se décline plus pour la vie, mais pour la relation qui est en train de se vivre. Le couple n'est plus un engagement à vie par amour, mais une expérience d'amour qui dure le temps que dure le sentiment amoureux. La crise, au lieu d'être élément, promesse de croissance, devient le point d'arrêt du couple. Cela ne rejoint pas ce que les couples chrétiens essayent de vivre.

d) Glissement de la valeur du couple vers celle de l'individu

Si le couple femme/homme semble en perte de valeur dans notre société, on retrouve cette **valeur portée sur l'individu**. « *#Avec ce qui se passe dans l'actualité et ce*

⁴⁶ Entretien n°16.

⁴⁷ Entretien n°10.

⁴⁸ Entretien n°9.

qu'on lit dans les journaux, la définition (du couple) n'est pas très nette, si ce n'est en termes un peu législatifs : "quels sont les droits de chacun ?", ou en termes juridiques : "les droits qu'on a en tant que couple". On sent moins la valeur humaine du couple dans ce qu'on voit dans les journaux ou dans les médias en général. *On voit plutôt que chacun a envie de vivre sa vie, et puis on se retrouve de temps en temps. #Oui, on a quelques règles du jeu, et après chacun est assez autonome. »⁴⁹

Si, au moment où ces couples se sont mariés, l'image que transmettait la société témoignait d'un certain idéal de vie de couple, idéal à vivre l'engagement, aujourd'hui la situation a évolué. **L'individu comme valeur et l'épanouissement personnel** ont pris le pas sur le choix d'une vie de couple qui dure, une famille à construire. « *Le couple n'est plus la valeur fondamentale, c'est l'épanouissement personnel, une recherche d'épanouissement qui est plus individuelle que de couple. »⁵⁰

« #Même ceux qui vivent en couple, on a l'impression que ce qui prime souvent, c'est leur propre épanouissement personnel, que c'est ça qui est recherché avant presque la vie de couple. Qu'au sein du couple chacun ait sa vie à lui, surtout. (...) Chacun a ses activités, sa vie, et on cohabite, oui, on **cohabite**, mais chacun sa vie à lui. »⁵¹

En cas de **conflit**, plutôt que d'affronter ensemble les difficultés, la façon de réagir sera de **rompre le lien**, devenu obstacle à l'épanouissement personnel. « #Si à un moment le couple devient obstacle à l'accomplissement personnel et à la satisfaction de son bonheur personnel, le choix est possible d'abandonner le couple pour retrouver quelque chose qui corresponde à soi, personnellement. Il n'y a pas une recherche de dépasser l'obstacle ou de recréer quelque chose qui permette un accomplissement en couple ou en famille. *Je pense que c'est une erreur de croire qu'on ne peut s'épanouir qu'en dehors du couple. Dans notre monde, souvent, on croit que si on ne peut pas vivre selon son **désir premier**, ou son intérêt premier, on ne va pas pouvoir s'exprimer et s'épanouir, et ce n'est pas juste. #Vaincre une difficulté, c'est se mouiller, s'impliquer, alors que notre société, de manière globale, essaie d'aplanir tous les obstacles. Le **conflit fait peur** alors que fondamentalement, c'est quelque chose qui n'est pas négatif, mais positif, parce qu'il crée des relations et permet d'aller plus loin. Le fait d'affronter la difficulté fait grandir. *Je pense à deux autres points ; il y a la peur de la souffrance et puis le manque d'espérance. Dans les couples que je connais qui n'ont pas duré, il y avait ça, un manque d'espérance qui disait : "Il n'y a pas de solution!". C'est le refus de trouver une solution ensemble. Et du coup, ils se disent qu'il vaut mieux se séparer parce qu'on souffre trop, parce qu'on n'est pas bien. #C'est le repli sur soi, et non pas une ouverture à l'autre pour dépasser la difficulté ; c'est-à-dire que je garde ma souffrance pour moi, sans oser la partager pour essayer de

⁴⁹ Entretien n°15.

⁵⁰ Entretien n°10.

⁵¹ Entretien n°11.

*trouver une solution avec mon conjoint, mais je vais chercher à trouver ma solution pour moi. *Et encore, parfois les gens s'imaginent que la difficulté est dans le couple, et en se séparant, ils pensent qu'il n'y aura plus de difficultés. Ils ne se rendent pas compte que la difficulté est encore présente en eux, même si elle s'est révélée dans le couple. Dans le couple, c'est aussi nos propres difficultés qu'on trouve, personnelles, qui sont confrontées à l'autre. »⁵²*

Avec le nombre important de divorces dans notre société, allié à la facilité avec laquelle on peut envisager et mettre en œuvre cette démarche, et en même temps avec le prix que cela coûte, le mariage semble plutôt, à ce titre, un désavantage, ou peut revêtir alors une **dimension économique**, voire **commerciale**. « *Aujourd'hui, le mariage dans notre société, c'est carrément un désavantage. »⁵³*

Toujours est-il que cela pose la question du sens du couple dans notre monde, de sa place, et de ce que peut y apporter ce choix de vie à deux.

2.) Ce que les couples disent être pour le monde

Pour tous ces couples déterminés dans leur foi chrétienne, qui ont bien voulu répondre à notre enquête, le **couple femme/homme**, comme tel, engagé à vie dans une union commune, est réellement reconnu comme **idéal** pour une relation entre deux personnes de sexe différent. « *#Dans le monde, je crois que c'est la forme la plus respectueuse pour deux personnes de sexe différent de se donner l'une à l'autre, totalement, sans revenir en arrière. On retrouve quand même, même dans les civilisations non chrétiennes, cette alliance, cet engagement entre deux personnes.»⁵⁴*

Ainsi, dans l'esprit de ces couples, cette relation, cette alliance entre une femme et un homme reste une **référence** pour notre société. « *#Pour moi, le couple dans la société, ça reste, même si c'est peut-être moins dit, une référence de stabilité, malgré tout, une référence pour l'éducation des enfants, une référence d'une relation possible et durable entre deux êtres très différents, à savoir, un homme et une femme. (...) *Il me semble que dans la société, la cellule du couple, c'est le fondement même de toute société. Le couple, c'est la sécurité sur laquelle un enfant, ou des enfants peuvent se construire, s'épanouir et se donner après. #Le couple pose presque d'emblée des structures pour un individu. Structures de respect des différences, tout simplement des structures humaines.»⁵⁵*

Certains ajoutent même que le couple est la **vocation naturelle de notre condition humaine**. : « **Il me semble que c'est la vocation naturelle d'un homme et d'une femme de vivre*

⁵² Entretien n°5.

⁵³ Entretien n°2.

⁵⁴ Entretien n°3.

⁵⁵ Entretien n°8.

*en couple. Après, il peut y avoir des appels, ou bien des gens qui ne choisissent pas leur célibat et qui restent célibataires, mais dans ce sens-là, le couple a une part importante à jouer dans la société, parce que pour moi, ça paraît naturel qu'humainement, en fait, on soit appelé à vivre en couple ; même si je comprends bien qu'il y ait des gens qui soient célibataires et qui ont certainement un rôle à jouer aussi. »*⁵⁶ La question des personnes célibataires qui n'ont pas choisi leur célibat est une vraie question pour notre société. Quelle reconnaissance ? Quel rôle social ? Quel rayonnement lui accorde-t-on dans notre société ?

Du coup, le couple et de la famille sont considérés comme **fondement** de la société. « **Dans le monde, pour moi, le couple, c'est une cellule de vie où on **apprend** aussi à **vivre**, où on partage ce qu'on est, ses biens, ses relations, où on met en commun. C'est aussi là où on éduque quand il y a des enfants. Pour moi, c'est très important, parce que la responsabilité de l'éducation, c'est d'abord les parents. Et une société qui n'a pas de familles qui tiennent debout, c'est une société en déroute, parce que c'est vraiment le lieu par excellence où on peut apprendre l'échange, le respect, à vivre ensemble de façon juste. On peut apprendre à dialoguer, apprendre la justice. »*⁵⁷

Le couple apparaît aussi comme un **lieu d'équilibre**. « *#Je crois qu'on peut apprendre à vivre les deux tendances qui se trouvent en chaque être humain, en chaque personne : c'est la tendance de la liberté, de l'individualisme, et la tendance du collectivisme. Le couple, c'est une forme dans le monde dans laquelle chaque personne peut équilibrer ces deux tendances : **projet communautaire** du couple, et aussi **projet individuel**, appel à la liberté, devenir moi-même en me donnant. »*⁵⁸

Une image floue, voire cassée, à la fois idéalisée et durement combattue ? Une référence, une vocation naturelle liée à la condition humaine, un fondement social en même temps qu'un frein ou un obstacle à un épanouissement personnel individuel ? Une valeur rêvée en même temps qu'éphémère ? Une promesse de bonheur et un lieu de souffrance ? Le couple dans notre société semble bien être au cœur de multiples et rapides évolutions, au cœur de multiples remises en questions, débats et recherches. C'est donc ballotté au gré de courants contraires, contradictoires, que les couples que nous avons interrogés se situent aujourd'hui dans notre monde.

Ainsi, ceux qui vivent le couple selon les valeurs chrétiennes dans notre société, posent quasi unanimement la question des différentes formes d'identité du couple aujourd'hui : par exemple, les couples hétérosexuels et les couples homosexuels. Pour chacun, c'est une interrogation qui change profondément notre société. C'est un

⁵⁶ Entretien n°12.

⁵⁷ Id.

⁵⁸ Id.

bouleversement, une mutation qui ne manquera pas d'avoir des répercussions sur la vie des individus et sur l'avenir de notre "vie ensemble" sociale. Nous sommes persuadé, au vu de notre expérience d'aumônier de lycée, que la « confusion des genres » que nous vivons aujourd'hui dans notre société perturbe plus qu'elle ne construit les identités déjà fragiles des jeunes.⁵⁹

La durée de vie du couple qui s'amenuise, le nombre important de divorces et de séparations, la législation qui entoure aujourd'hui le couple et les enfants, la recherche scientifique autour de l'embryon et les nouvelles découvertes génétiques, l'orientation générale des individus de la société vers un épanouissement personnel, tout cela est relevé et ne manque pas de travailler sur les pensées et les esprits, interrogeant l'avenir.

Certains évoquent des solutions, essayent d'apporter des réponses, voire manifestent leur révolte, leur angoisse, leur incertitude, face à cette révolution qui les touche en profondeur dans leurs convictions et dans leur foi. Ils n'hésitent pas à signaler la **perte du sens de l'engagement** en couple, le couple malmené, le couple chahuté, le couple qui n'a plus vraiment sa place dans cette société. On retient que la définition sociale du couple semble bien floue, voire dévalorisée, cassée.

Pourtant, tous redisent à quel point, pour eux, le couple, et par extension la famille, par l'apprentissage d'une vie sociale solidaire, sont importants pour le fondement et la construction du monde dans lequel nous vivons.

A entendre ces couples, nous prenons conscience de la manière dont ils ressentent la position de la société vis à vis du couple. En comprenant l'expérience d'incompréhension et d'abandon qu'ils vivent dans notre monde, nous appréhendons mieux **l'attente qu'ils ont à l'égard de l'Eglise** et l'appel qu'ils Lui lancent en vue d'une reconnaissance authentique de leur "être-couple". Sans doute, entrevoient-ils déjà les effets et transformations qui en découleront pour notre monde. Leur souhait est sans doute que l'Eglise puisse être réellement prophète, à l'égard du couple, vis-à-vis de notre société.

Nous sommes certainement devant un défi, devant un témoignage, à vivre et à donner, d'une forme de vie en couple femme/homme porteuse de sens, de joie, de partage, de don gratuit, et peut-être aussi d'une expression de richesse de la différence, voire d'une spiritualité particulière.

⁵⁹ Xavier LACROIX, *La confusion des genres, Réponses à certaines demandes homosexuelles sus le mariage et l'adoption*, Paris, Bayard, 2005

C.) Dans l'Eglise

Après avoir relu, à travers les entretiens que nous avons réalisés, comment le couple se définit lui-même, et comment il se voit défini par notre société, nous avons désiré savoir comment ces couples perçoivent la définition que l'Eglise donne de leur forme de vie, et ce que cela met en évidence quant à l'image que, selon eux, Elle se fait d'eux.

En premier lieu, nous remarquerons que les couples, unanimement, reconnaissent que l'Eglise définit le couple comme une femme et un homme fidèles l'un à l'autre et engagés à vie dans une union appelée mariage.

Un deuxième point montrera que l'Eglise définit le couple en fonction du plan de Dieu sur la femme et sur l'homme.

Enfin, un troisième paragraphe mettra en lumière les définitions, données par l'Eglise, plus difficiles à accepter par les couples.

1.) Un engagement Femme/Homme à vie

Quelles que soient les années de mariage, pour tous les couples, il apparaît que l'Eglise pose le couple, de façon très claire, sans équivoque, comme **l'union d'un homme et d'une femme**, l'union de deux personnes de sexe différent. Il n'y a donc, pour l'Eglise, pas de reconnaissance d'une autre forme de vie en couple. L'Eglise ne parle pas de couple lorsqu'Elle considère la vie ensemble de personnes du même sexe. « #Dans l'Eglise, c'est déjà deux **personnes différentes**, un **homme** et une **femme**. L'Eglise ne définit pas le couple comme *homosexuel*. »⁶⁰

Il est relevé ensuite le caractère d'engagement dans la durée, **d'engagement pour la vie**, comme caractère intrinsèque de la vie du couple, comme caractère qui le définit, qui le forme, qui le construit. « *Dans l'Eglise, c'est deux personnes qui s'engagent pour la vie.»⁶¹ Quels que soient les aléas de la vie, l'engagement subsiste, au moins jusqu'au décès de l'un des deux conjoints. « *Je compte bien **finir ma vie** avec E., et c'est aussi l'idée de l'Eglise. Mais ce n'est pas facile à suivre, pas facile à exercer tous les jours parce qu'on a toujours des contraintes. Mais c'est quand même un projet structurant, très intéressant. Une sorte de challenge. »⁶²

⁶⁰ Entretien n°1.

⁶¹ Entretien n°4.

⁶² Entretien n°2.

Pour ces couples, quand l’Eglise définit le couple, c’est toujours avec cette notion d’engagement, d’**engagement à vie** très clair, d’engagement **libre** et **fidèle**. « *Pour l’Eglise, (le couple) c’est un homme et une femme qui sont mariés chrétiennement, et donc qui s’engagent dans la **liberté**, à la **fidélité**, c’est-à-dire pour une union jusqu’à ce que mort s’en suive. »⁶³

Une alliance de vie, à vie, à laquelle l’Eglise reconnaît une valeur de **sacrement**, par le mariage, prend toute sa valeur au sein de la communauté ecclésiale. « *Le couple dans l’Eglise, peut-être s’ajoute là la dimension du **sacrement** et de la communauté qui soutient le couple, et dans laquelle le couple peut se ressourcer. »⁶⁴

Enfin, notons simplement pour information que, pour les couples interrogés qui ont entre trente et quarante cinq années de mariage, le couple, tel que le propose l’Eglise, dans le sens d’un engagement à vie, dans le sens du mariage chrétien, paraît tellement conforme à leur idéal de couple que la définition que l’Eglise donne du couple se révèle totalement évidente. Il n’y avait, dans leur esprit, au moment où ils se sont mariés, **aucune autre manière de vivre le couple que celle que proposait l’Eglise**. Le couple ne pouvait vivre en couple que marié. Couple et mariage étaient indissociables.

En conclusion de ce paragraphe, il est aisé de constater que la définition du couple que tous les couples interrogés ont eux-mêmes et celle qu’ils perçoivent de l’Eglise correspondent totalement. Nous notons donc une complète unité sur ce point, et nous y adhérons. Ce n’est donc pas au sein de cette définition que résident les difficultés.

2.) Le couple dit quelque chose de Dieu : Dieu au cœur du couple

Aux dires de ces couples, l’Eglise, dans cette définition du couple comme union par amour de deux personnes de sexe différent, reconnaît que **l’amour qui unit une femme et un homme** dans le mariage, a réellement un **caractère sacré**. « *Dans l’Eglise, c’est une consécration de l’amour. L’Eglise reconnaît l’amour de deux personnes qui s’aiment et leur donne cette possibilité qu’est le mariage. »⁶⁵

Ainsi, **le couple correspond à ce que Dieu a désiré pour l’homme et pour la femme**, qui ont choisi cette forme de vie à deux. Le couple fait donc bien partie du plan d’amour de Dieu pour la femme et pour l’homme. « #Pour moi, Dieu a fait l’homme à son image et Il a fait le couple à l’image de la Trinité ; en ce sens que dans la Trinité il y a trois personnes. Dans le couple, il y a l’homme et la femme, ça fait deux, et le troisième est créé par

⁶³ Entretien n°12.

⁶⁴ Entretien n°8.

⁶⁵ Entretien n°1.

l'amour des deux, c'est l'enfant, comme le Père a engendré le Fils, et c'est de l'union du Père et du Fils qu'est venu l'Esprit, c'est un peu sur le même schéma. Donc Il a créé l'homme à son image, et Il a aussi créé le couple à l'image de la Trinité. Enfin, ce n'est peut-être pas très théologique, je n'en sais rien... Mais avec cette image, on est vraiment dans la logique de tout ce que Dieu a pensé, a imaginé, dans la logique de l'amour de Dieu. Le couple se situe dans cet amour. »⁶⁶ Effectivement, nous ne pouvons transposer aussi facilement la relation trinitaire à la famille. L'Amour trinitaire seul est parfait, il est celui vers lequel tendent les époux.⁶⁷

A travers la proposition d'un **sacrement** pour signifier l'engagement dans une vie de couple, l'Eglise accueille la **pleine reconnaissance** de ce choix de vie. « #Dans l'Eglise, il y a deux états de vie : les célibataires et le couple. En fait, cela n'existe pas seulement dans l'Eglise, ça existe depuis la création. Mais c'est aussi un endroit où le couple peut recevoir une **reconnaissance de son engagement** par l'Eglise du Christ. Ça s'exprime dans le sacrement du mariage, pas seulement l'engagement du couple, des deux, mais aussi parce que c'est un engagement public, une reconnaissance qui peut se transformer en appui de la vie du couple. »⁶⁸ Le couple reçoit donc le sacrement comme une **source dont il puise sa vie**.

L'amour qui se vit dans le couple, et donc le couple lui-même, en se disant, disent quelque chose d'une **relation avec Dieu, avec le Christ**. « *Dans l'Eglise, le couple est sensé rayonner quelque chose de **l'amour du Christ**. »⁶⁹ « *Dans l'Eglise, c'est deux personnes qui s'engagent avec Dieu, surtout. »⁷⁰

Alors, il semble que, quand l'Eglise définit le couple, Elle ne peut le faire sans cette référence à une **relation entre le couple et Son Seigneur**, du moins est-ce ainsi que les couples le formulent. « #Pour l'Eglise, se rajoute aussi pour moi toute la dimension d'une relation à Dieu. Dans le sens où le couple dans l'Eglise, ce n'est pas qu'un homme et une femme, mais un homme et une femme dans leur relation à Dieu, et dans leur relation avec les autres, en communauté réunie par une foi au même Seigneur, Jésus, le Christ. »⁷¹

Ainsi s'exprime le lien très fort qui existe entre cette **alliance avec Dieu et le quotidien des jours**. « #Cette relation à Dieu et cette relation en communauté va aussi changer la vie de couple, ça va avoir une incidence sur la vie du couple. Dieu n'est pas simplement à côté, Il est au **cœur** de la vie du couple dans l'Eglise. Il en est à la fois l'origine et la fin, le but. Et aussi, Celui qui est présent, toujours présent et qui peut toujours être sollicité, être invité. »⁷²

⁶⁶ Entretien n°14.

⁶⁷ François DE MUIZON, *Homme et femme, l'altérité fondatrice*, Paris, Les Editions du Cerf, 2008, pp. 290-294.

⁶⁸ Entretien n°3.

⁶⁹ Entretien n°3.

⁷⁰ Entretien n°4.

⁷¹ Entretien n°8.

⁷² Id.

C'est notamment au niveau du **pardon** que pourra se visualiser cette image d'amour de Dieu que le couple chrétien cherche à vivre dans le quotidien de son vécu de couple. « **Et puis après, il y a le pardon dans les choses concrètes, parce que Dieu, on ne Le voit pas. (...) #Et le pardon c'est quelque chose d'important, et c'est certainement une valeur qui est dans le couple chrétien, qu'on n'a pas forcément mis très en lumière ailleurs.* »⁷³

Cet engagement, cet amour pour la vie entre une femme et un homme, dans la durée et dans le quotidien des jours, se propose comme **annonciateur et porteur d'espérance**. « *#Dans la vision chrétienne, pour moi, un couple, c'est aussi poser une **espérance**. C'est possible aujourd'hui de se dire "oui", et en partant de ce "oui", de marcher avec ce "oui" et de construire sur ce "oui", ça veut dire que le "oui", ce n'est qu'un début, ensuite il y a un prolongement et puis ça s'épanouit.* »⁷⁴ Nous le voyons, le "oui" échangé dans le sacrement de mariage est tourné vers l'avenir, vers une construction, un prolongement.

Cette relation à Dieu, cette foi en Dieu, au cœur du couple, est à la fois signe d'espérance, mais aussi un **soutien** et une **aide**. « **Pour moi, la différence fondamentale entre le couple dans la société et le couple dans l'Eglise, c'est que le couple dans l'Eglise a cet avantage énorme d'avoir Dieu qui s'est engagé avec nous, sur Lequel on peut **compter**.* »⁷⁵ Ils osent le dire : « *#Le couple est aussi le lieu où on peut **accueillir réellement la grâce** de Dieu. On peut accueillir le fait d'être vraiment disciples, ensemble, à deux, en couple, disciples du Christ Jésus, du même Seigneur* »⁷⁶. Etre couple chrétien, c'est être couple **disciples** du Christ.

La **foi** apparaît comme le **ciment du couple**. En ce sens, elle lui est une aide pour se construire, un soutien pour tous les jours. « **Evidemment, la foi apporte un élément supplémentaire dans un couple, une dimension qui aide le couple à tenir, je pense, parce que ceux qui n'ont pas la foi peuvent très bien se distancer beaucoup plus que les autres.* »⁷⁷

Plus précisément, cet engagement à vie vécu dans le mariage, puisqu'il est basé sur l'amour, va dire quelque chose d'un autre amour. Le couple est alors **image de l'amour de Dieu**, de **l'amour entre Dieu et l'Homme et la Femme**. « **Le couple, quand tu veux parler de Dieu, quand tu veux parler de **l'amour de Dieu** à des gens, moi je prends l'image du couple. Je peux dire que vraiment le couple est une chance pour aujourd'hui, car c'est quelque chose de tangible, de concret, un homme et une femme qui s'aiment, et s'ils s'aiment d'un certain amour, ils peuvent être vraiment l'image de l'amour de Dieu. (...) #Le couple, c'est très beau, et nous, on a*

⁷³ Entretien n°7.

⁷⁴ Entretien n°6

⁷⁵ Entretien n°10.

⁷⁶ Entretien n°8.

⁷⁷ Entretien n°16.

aussi cette foi qui me fait penser qu'on essaie de vivre entre nous l'amour de Jésus. »⁷⁸ A ce titre, le célibat choisi pour le Royaume dit aussi l'amour, mais différemment.

Par cette communion d'amour qui se vit dans le couple, c'est **Dieu lui-même qui s'engage** avec le couple, comme si, avec l'Eglise, et par Elle, le couple engage Dieu avec lui. « *#Ce qui est proposé dans l'Eglise, c'est de vivre cette aventure avec quelque chose de sérieux qui est une vie avec le Christ, présenté comme Quelqu'un qui **garantit** cette union et qui la vit avec. *Le Christ est engagé complètement avec le couple.* »⁷⁹

Est-ce dans ce sens que l'on peut dire avec l'Eglise que **le couple est témoin d'un amour de Dieu pour le monde** ? « **Je crois que déjà en tant que couple chrétien, c'est un **témoignage** dans le sens où on essaye de vivre notre amour jusqu'au bout, et pas pour un temps.* »⁸⁰ Le couple chrétien, témoin d'un amour qui le dépasse, pose la question de Dieu au monde. « **Le couple a cette image forte dans l'Eglise, et vis à vis de la société qui ne croit pas.* »⁸¹

Enfin, « *#le couple dans l'Eglise, c'est la **première cellule de l'Eglise.*** »⁸² Ici se retrouve toute la **dimension communautaire** et **ecclésiale** qui se vit dans le couple ; « **petite cellule d'Eglise, car c'est là que se vivent les choses essentielles de la foi.* »⁸³ On aboutit donc à l'idée du choix du mariage pour le couple comme étant une démarche voulue, publique et communautaire. La communauté présente est rendue témoin de la démarche et du sacrement. Le couple est une "Eglise domestique" nous dit l'Eglise⁸⁴.

On l'entend, les couples chrétiens reconnaissent que, dans l'Eglise, le couple ne peut se définir que par rapport à une relation à Dieu, une relation forte, particulière, filiale entre Dieu et la femme et l'homme. Nous accueillons avec bonheur cette définition du couple qui met en lumière l'amour libre et fidèle entre un homme et une femme.

Nous sommes touché que l'Eglise reconnaisse à ce point cet amour de couple, comme étant tellement désiré et voulu par Dieu, qu'Elle fasse du mariage un sacrement. Ainsi, le couple marié se définit comme **signe témoin de l'Amour de Dieu**, signe de relation communion à Dieu, par sa vie, par son quotidien, signe d'alliance entre Dieu et la femme et l'homme, où Dieu s'engage et témoigne de Son Amour au monde.

⁷⁸ Entretien n°7.

⁷⁹ Entretien n°15.

⁸⁰ Entretien n°6.

⁸¹ Entretien n°7.

⁸² Entretien n°10.

⁸³ Entretien n°7.

⁸⁴ Jean-Paul II, Les tâches de la famille chrétienne, Exhortation apostolique, Familiaris Consortio (22 novembre 1981), Familles Vivantes, Numéro spécial 219, Janvier 1982, Ed. Pierre TEQUI, 1982, n° 49.

3.) Des points plus délicats : définitions du couple difficiles à accepter aujourd'hui

Certaines images du couple que l'Eglise a portées et transmises demeurent cependant dans la tête de ces couples qui regrettent que **trop souvent le couple ne soit ordonné qu'à la procréation**, qu'à l'arrivée d'un enfant. « #J'ai une image de prime abord un peu réductrice où je vois l'Eglise qui définit le couple à travers l'engagement d'une vie commune, mais d'une vie commune pour la famille, avec cette dimension de procréation, de donner du fruit. De manière globale, par rapport à l'Eglise, je ne vois pas tellement la dimension du couple pour lui-même, pour l'épanouissement des deux membres du couple. »⁸⁵

De là, l'impression, quelquefois, qu'il y a un **amalgame** entre la mission du couple et sa définition. Ainsi, une attente se dessine par rapport à une parole d'Eglise **prenant en compte le couple dans sa dimension de couple**, et pas seulement, comme cela a pu être le cas dans l'histoire, dans une dimension de procréation, d'accueil et d'éducation des enfants. « #Moi, je trouve très important de définir le couple pour lui-même, et de parler dans les spécificités du couple, de la mission de fonder une famille. Je trouve très important de ne pas mélanger les deux. Le couple vit en tant que lui-même, et il survit au départ des enfants. C'est très important. Donc, il ne faut pas confondre **ce qu'est un couple et sa mission**. Effectivement, pendant un temps, une des missions du couple va être d'élever, de faire naître des enfants, de permettre la naissance et la transmission de la vie, mais il ne faut pas réduire le couple à cette mission ! Parce qu'il arrive un temps où les enfants s'en vont, volent de leurs propres ailes ; le couple dure au-delà de ça. »⁸⁶

C'est pourquoi, certains ont du mal à sentir comment l'Eglise définit le couple, **comment concrètement, Elle le met en valeur pour ce qu'il est**. « #Je ne sens pas vraiment l'Eglise **définir** le couple. *Ni te proposer quelque chose de particulier. #Je n'ai pas l'impression dans notre façon de vivre en Eglise qu'il y ait une **valorisation** du couple. *Et puis, même quand tu fais quelque chose, souvent, on te présente la famille plutôt comme un frein, presque un handicap, en tous cas un frein parce que tu as moins de disponibilité que des célibataires, ou que les curés. »⁸⁷

Certains déplorent également, dans le discours d'Eglise, un **silence autour du couple**. « #J'ai l'impression maintenant, sauf récemment, ces dernières années, que l'Eglise n'a **jamais dit grand-chose du couple**. C'est-à-dire que quand je reprends ce que j'ai retenu du catéchisme, le couple en lui-même n'était pas quelque chose d'important qu'on mettait en valeur. On en parlait pour dire ce qu'il ne faut pas faire. Par exemple, on savait qu'il ne fallait pas avoir

⁸⁵ Entretien n°5.

⁸⁶ Entretien n°12.

⁸⁷ Entretien n°11.

de relations sexuelles avant le mariage, et d'autres choses comme ça, pas pour dire que c'est quelque chose de bon, de bien, voire de vraiment "divin". »⁸⁸

Ainsi, pour ces couples, et nous rejoignons leur point de vue, la difficulté liée à la définition du couple dans l'Eglise, se situe dans l'**amalgame** entre l'**être du couple** et un trop rapide raccourci avec sa finalité dirigée vers la **procréation**, et tout ce qui y a trait, notamment les questions rattachées à la **sexualité**. Il semble, cependant, quand on lit attentivement le premier texte chronologique fondateur du couple dans la Bible, que la procréation n'est pas présente dès le départ, mais plutôt le lien d'unité : « ils deviennent une seule chair. »⁸⁹, cette vocation à l'unité sera reprise par Jésus, en Matthieu 19,5.⁹⁰

En conclusion, pour ces couples chrétiens, qui ont tous choisi de se marier à l'Eglise, et qui sont engagés dans une vie de foi, en couple, à la suite du Christ, la façon dont l'Eglise définit le couple, par cette relation d'amour libre et fidèle entre une femme et un homme, cet engagement à vie, cette manière de vivre la relation à Dieu, dans la foi, l'espérance, l'amour et la liberté, correspond bien à la façon dont eux-mêmes définissent leur vie de couple unis par la même foi.

Ainsi, d'un engagement à vie à un sacrement, d'un signe d'espérance à une expression de l'Amour de Dieu, d'une union à Dieu jusqu'à sa visibilité dans le vécu quotidien du couple, d'un témoignage vis-à-vis de la société à une authentique cellule d'Eglise, la définition du couple que donne l'Eglise, telle que les couples la voient, et sûrement la vivent, revêt de **multiples facettes**, mettant bien en relief la diversité avec laquelle ces couples vivent leur relation à l'Eglise. A ce niveau-là, nous admettons que **l'Eglise donne au couple une pleine reconnaissance**.

Ce qui semble faire défaut se situe davantage au niveau d'une **parole sur le couple pris pour lui-même**, pour ce qu'il vit de spécifique dans sa relation à deux, dans sa relation à Dieu, tant dans les beaux et bons côtés que dans les côtés plus difficiles.

Sont vécues aussi péniblement les **définitions du couple qui se déclinent par la négative**. Ces définitions posent la vie du couple selon un ensemble d'interdits ne donnant pas le goût de vivre cette vie ; ce qu'il ne faut pas faire, ce qu'il ne faut pas vivre et tout ce que ne doit pas être un couple. Il y a là une vraie demande de **valorisation** de cette expérience du couple comme étant **bonne à vivre**, à l'exemple de la Création de l'Humain, quand Dieu contemplait ce qu'Il avait fait en trouvant que cela était très bon.

⁸⁸ Entretien n°14.

⁸⁹ Gn 2, 24

⁹⁰ « N'avez-vous pas lu que le Créateur, dès l'origine, les fit homme et femme, et qu'Il a dit : « Ainsi donc l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne feront qu'une seule chair. » Traduction de la TOB.

Et puis, il y a cette vieille image du couple uniquement **lié à la procréation** encore quelquefois véhiculée par l’Eglise. Cette image semble avoir la vie dure dans l’Eglise.

La façon un peu **directive**, voire **paternaliste**, avec laquelle l’Eglise s’adressait aux couples il y a quelques décennies, allant jusqu’à leur indiquer de quelle façon ils devaient vivre leur sexualité, ne reste-t-elle pas gravée aussi dans les esprits ? Peut-être que le couple demande tout simplement, aujourd’hui, à “**sortir de l’enfance**” et à prendre part, réellement, comme personnes adultes, libres et responsables, aux débats, aux recherches de positions et aux décisions que l’Eglise prend vis-à-vis du monde ?

Ainsi, après avoir abordé, à travers les entretiens que nous avons réalisés, la façon dont les couples se définissent aujourd’hui pour eux-mêmes, dans le monde et dans l’Eglise, il nous a semblé important, pour aller plus loin dans notre étude, de voir comment ils appréhendent leur rôle, leur place particulière, dans la société et dans l’Eglise. C’est ce qui va faire l’objet de notre deuxième point.

II.- Quand le couple parle de son rôle

Dans un premier temps, nous l’examinerons au niveau du monde dans lequel nous vivons, puis, nous le verrons également au sein de l’Eglise à laquelle nous nous rattachons.

A.) Dans le monde

Quand les couples parlent de leur rôle dans la société actuelle, ils nous en font part en précisant quel est le rôle que la société donne au couple d’une part, et quel est le rôle qu’ils se donnent comme couple dans la société d’autre part.

1.) Le rôle qu’ils disent que la société donne au couple

a) La survie de la société

S’il est un point qui est repris par l’ensemble des couples, et sur lequel ils insistent plus particulièrement (ce qui mérite qu’on lui laisse une place à part dans les rôles sociaux du couple), c’est celui qui a trait à la **reproduction de l’espèce humaine**. Il semble donc

que la société confère encore aux couples la mission particulière de sa survie. Écoutons les jeunes couples : « **Dans la société au sens strict, le couple a aussi un rôle de **régénération**, de perpétuation de l'espèce. (...) Le rôle d'avoir des enfants est plus vital que dans l'Eglise. Sans y avoir réfléchi longuement. Parce que la société, il me semble que de toutes façons, il faut qu'elle continue, qu'elle survive, alors que l'Eglise, Elle peut se renouveler autrement. Il peut s'en créer des nouvelles. Dans la société, nos enfants font partie de la société, alors que nos enfants ne font pas forcément partie de l'Eglise. Ils peuvent créer une autre Eglise, ou adhérer à une Eglise qui existe déjà.* »⁹¹

Cette conviction est reprise par les couples qui ont entre quinze et vingt-cinq ans de mariage. On retrouve de façon unanime, comme rôle premier du couple dans la société pour la survie et le prolongement de celle-ci, le fait de **donner la vie** à des enfants citoyens. « *#Dans la société, un des rôles du couple, c'est effectivement de **transmettre la vie**, de l'accueillir, donc effectivement le rôle géniteur, si l'on peut dire en termes techniques.* »⁹² La **propagation de l'espèce**, la régénération de la société est un des rôles les plus importants du couple dans notre société.

A cette conviction de la mission du couple liée à la survie de la société succède immédiatement le **rôle éducatif du couple vis à vis des enfants**, futurs êtres sociaux. « **Et puis, derrière le couple, il y a aussi pour moi le fait de **fonder** une famille, d'avoir des enfants, et de marquer d'une certaine manière la société par ce choix-là.* »⁹³

Cela apparaît à certains tellement important qu'il semble parfois que **le rôle du couple s'éclipse au profit de celui d'être parents**. « *#Moi, je pense qu'on est davantage perçu socialement en tant que **parents**, qu'en tant que couple. Il y a une autre vision, et cette vision, même si je la reçois de l'extérieur, elle devient aussi mienne. En devenant parent, chaque individu du couple a acquis quelque chose de plus que ce qu'il avait avant.* »⁹⁴

Ce rôle d'éducation **se distingue** selon que l'on est **femme ou homme, père ou mère**, ce qui rend encore plus important le rôle propre de chacun des membres du couple, et l'influence de la société sur **le féminin et le masculin**. « *#Le couple doit effectivement perpétuer l'espèce, mais il y a un rôle "éducation" aussi, en complément de l'homme et de la femme dans l'éducation.* »⁹⁵

En particulier, survient le souci de **l'équilibre affectif et psychique des enfants** d'aujourd'hui et de demain dans notre société. « *#Dans le monde, le couple et la famille ont un*

⁹¹ Entretien n°4.

⁹² Entretien n°12.

⁹³ Id.

⁹⁴ Entretien n°13.

⁹⁵ Entretien n°4.

rôle très important à jouer pour la **stabilité psychologique des générations à venir**. Je crois qu'on ne mesure pas encore à quel point les divorces, ou les concubinages, ou les couples qui n'existent pas, ça crée des dommages dans la société au niveau psychologique, au niveau sentimental, au niveau du développement de l'homme, et du jeune en général ; mais aussi au niveau matériel et financier parce que ça coûte énormément d'argent à l'Etat de soigner aujourd'hui des familles qui ont été brisées et des enfants issus de parents divorcés. *Moi, c'était aussi cette question de l'équilibre affectif. Je crois que l'Etat et l'école ne peuvent pas tout assumer, et les enfants ne trouveront pas dans l'école, par exemple, les réponses à leurs questions, l'équilibre affectif. C'est vraiment dans la famille qu'il y a des bases qui sont posées et que l'enfant peut vraiment apprendre à devenir adulte. #En fait, c'est par la loi naturelle que les parents deviennent les premiers éducateurs des enfants. Les parents restent toujours le premier lieu et l'Etat reconnaît ça. Il a toujours reconnu ça dans les institutions et les lois, et justement quand il n'y a pas de couples pour éduquer, je pense qu'on n'a pas encore mesuré ce que ça crée comme dégâts chez les jeunes, mais on va le mesurer dans dix à vingt ans. »⁹⁶

Cependant, si les couples ont pu exprimer le rôle que la société leur donne, il n'en reste pas moins vrai qu'ils s'interrogent et remettent en question profondément les choix qui y sont actuellement faits et qui chahutent aujourd'hui ce rôle social du couple. Ainsi, au niveau de l'**éducation** et de la **structuration de la personne**, des remarques sont entendues. « *J'ai l'impression que la famille et le **couple ne tiennent plus** ce rôle-là, parce que c'est vrai que c'est un rôle difficile, c'est vrai que ça demande beaucoup d'attention, beaucoup de disponibilité, beaucoup d'approfondissement des choses et je crois qu'on vit peut-être un peu trop superficiellement les vies de famille dans un stress, dans une course à la consommation ou simplement à la survie. La société ne donne pas les moyens aux pères de famille de gagner suffisamment quelquefois pour que les mères restent au foyer, et puis parce que la libération de la femme est passée par là, et que les pères n'ont plus leur place, que la place des pères est en crise depuis quelques décennies. »⁹⁷

Ainsi, nous remarquons que les couples voient toujours leur rôle social dans la fonction de continuité de la société par la continuation de l'espèce humaine. Ils prolongent ce rôle par la mission d'éducation et de formation citoyenne des enfants et des jeunes, dans le respect des différences sexuelles, culturelles, et autres. Ils mettent l'accent sur le respect de la personne, sur la construction psychique, affective, sociale et spirituelle de l'humain.

Ce rôle de continuité de la société, que les couples chrétiens disent avoir, prend le contre-pied de ce qui semble se vivre aujourd'hui dans la société. Ainsi, disons-le, le

⁹⁶ Entretien n°3.

⁹⁷ Entretien n°10.

couple chrétien se pose en critique d'une façon de vivre sociale, son action va plus dans le sens d'une humanisation de la société que d'une reproduction de l'espèce.

b) La société donne-t-elle vraiment un rôle ? Lequel ?

Pourtant, malgré ce que nous avons rapporté de ce que disent ces couples quant à leur rôle de pérennisation de la société, quand on écoute avec plus d'attention les nouvelles générations de couples, et quand elles examinent quel rôle la société leur confère, on s'aperçoit que certains, parmi les plus jeunes, **ne parviennent plus à désigner avec précision ce rôle**. Il leur apparaît très flou. « **Je crois que le couple est important pour nous-mêmes, mais dans la société, je ne crois pas qu'il ait une place, je ne vois pas trop. Je crois que le couple a surtout de l'importance pour ceux qui sont en couple. #Il n'y a pas forcément, aujourd'hui, dans la société une reconnaissance particulière qui lui donne un rôle et une place.* »⁹⁸

Il en découle une interrogation importante posée sur les valeurs que transmet et produit notre société, et sur les répercussions que cela amène au niveau du couple : là aussi il apparaît **n'avoir plus de place dans notre société**, toujours du point de vue des plus jeunes couples. « *#Notre société n'a plus de valeurs, donc le couple en tant que tel n'a plus de place dans notre société. Aujourd'hui, le mariage dans notre société, c'est carrément un désavantage.* »⁹⁹

La société d'aujourd'hui semble se débattre entre **une reconnaissance du couple et une reconnaissance de valeurs très individuelles**. « **Dans la société, d'un côté on magnifie un peu le couple et l'amour, mais de façon passionnelle, et d'un autre côté on le met un peu hors de la famille, hors de son rôle social. Et pourtant le couple, c'est quand même la base d'une famille. Le couple, projeté dans la société, est le lieu où on parle beaucoup d'amour, de passion et qui est un peu déconnecté d'autres réalités et de la famille. On n'ose plus trop parler d'une famille type puisqu'il y a tellement de familles diversifiées, de familles éclatées, de familles recomposées ; on n'ose plus trop parler de "la" famille. Je crois que notre société ne sait pas trop où elle en est par rapport à ça.* »¹⁰⁰

La conséquence de la **définition floue du couple** comme n'étant plus forcément une femme et un homme, et la valorisation de l'individu, contribuent vraiment à renforcer **le rôle flou du couple dans notre univers social**. « *#Dans le travail social, on parle des difficultés que ça engendre, parce qu'on les observe, mais encore avec une certaine distance. Il n'y a pas un stéréotype de famille à avoir. La question de la place est d'abord vraiment centrée sur l'individu. Après il y a composition, décomposition, recomposition,... Il y a ce que vit telle ou telle personne, un homme ou une femme, mais derrière ça, la famille en tant qu'entité, je la sens moins*

⁹⁸ Entretien n°1.

⁹⁹ Entretien n°2.

¹⁰⁰ Entretien n°5.

*comme étant quelque chose de valorisé, d'important, d'extrêmement important. Je ne sens pas qu'on mette des moyens vraiment forts, en terme de "combat", pour préserver une unité familiale. On fait beaucoup de démarches de conciliation, pour que si jamais il y a rupture, les choses ne se passent pas trop mal, qu'il n'y ait pas trop de bavures. Mais est-ce qu'on se donne vraiment les moyens de dépasser les difficultés vécues dans un couple, pour **préserver l'unité du couple** et de la famille ? A partir du moment où, dans la société, il y a cette valeur de "tolérance" qui est celle là : "on ne s'engage pas !", on ne reconnaît pas la famille comme étant prédominante par rapport à d'autres formes de vie, comme ciment d'une société ou base d'une société. »¹⁰¹*

Que conclure ? Ce que disent les couples révèle les contradictions que notre société porte en elle aujourd'hui au sujet du couple. Pour les couples plus âgés (sans doute parce qu'ils ont pu vivre réellement ce rôle-là), la société donne toujours au couple ce rôle de pérennisation de la société, avec tout le travail de formation et d'éducation qu'il implique, alors que pour les couples plus jeunes, nous sentons à quel point ils ont du mal à reconnaître, aujourd'hui, le rôle que la société leur donne.

Il est vrai que les choses sont allées très vite ces dernières décennies quant au statut et au rôle du couple dans notre société. Et autant pour les couples plus âgés les choses étaient définies, et relativement claires par rapport au rôle du couple, autant pour les générations de couples actuelles, ils ont eux-mêmes à définir le rôle qu'ils ont à jouer dans notre monde.

D'où, pour nous, couples chrétiens, nous avons sans doute à vivre un renforcement de notre rôle de « couples selon l'Évangile », afin de témoigner du plan de Dieu sur le couple humain et de rejoindre le cœur profond des couples d'aujourd'hui dans ce qu'ils désirent vraiment vivre.

2.) Le rôle que les couples disent avoir dans notre société

Dans le paragraphe précédent, nous avons vu quel rôle les couples disaient que la société leur donnait, avec les interrogations, notamment des plus jeunes, quant aux contours imprécis de ce rôle.

A présent, nous allons les entendre nous dire quel rôle ils disent avoir, à leurs yeux, compte tenu de leur expérience personnelle, dans la société qu'est la nôtre.

¹⁰¹ Entretien n°5.

a) Cellule de base, fondement de la société, garant des valeurs

Nous l'avons vu, les couples se définissent comme le **fondement** de la société. «* *Le couple, c'est la **cellule de base** pour toute une société.* »¹⁰² Ainsi, à partir de cette définition, le rôle premier qui leur revient, c'est d'être le prototype de la vie communautaire en société, et en tant que **première cellule d'une vie communautaire**, et donc d'une vie **sociale**, le couple est **incontournable** comme **cellule fondamentale** de la société. « #*Le couple a un rôle dans la société qui est un peu l'exemple de la **communauté**. C'est la plus petite communauté qu'on puisse former. Mais c'est peut-être le **ciment** de toutes les autres dimensions de communautés qu'on peut former dans la société. Etant la plus petite des communautés, il est aussi la base de toutes les communautés puisque toutes les communautés civiles et religieuses sont formées d'hommes, de femmes et de couples.* »¹⁰³ On voit tout de suite que ce rôle de cellule de base, cellule sociale fondamentale, appelle corrélativement le rôle de **cellule garante des valeurs qui permettent justement cette vie sociale**.

Ce rôle de cellule fondamentale appelle aussi celui d'être un **tremplin pour la vie**. « **Pour moi le couple c'est le ciment de la société, c'est la valeur de base, c'est le nid sécuritaire et en même temps c'est l'endroit d'où on peut avoir suffisamment d'assise, de fondements, de valeurs de base solides pour pouvoir **se lancer dans la vie**, c'est tout ce que cela devrait être, pour moi.* »¹⁰⁴

Considéré comme une valeur, le couple revêt une fonction de **témoignage**. « **Le couple peut aussi être un **témoignage** comme quoi c'est quelque chose de possible. On peut s'engager comme ça. Témoignage d'amour, de joie, d'engagement.* »¹⁰⁵ Notons que le couple se pose ici comme **force de proposition** d'une vie sociale basée sur l'amour, la différenciation, l'engagement, le respect et la fidélité dans la liberté.

Au-delà de la fonction de témoignage, et particulièrement pour les couples plus anciens, l'accent est mis de façon prononcée sur le couple comme **exemple**, comme **modèle social** et comme signe d'**autorité**. Les anciens insistent particulièrement sur le rôle du couple comme modèle d'**engagement dans la durée**. « **Pour la société, c'est important pour la stabilité et la vie des enfants. L'essentiel, c'est que ça dure, je crois. Pour eux et pour leurs enfants, l'essentiel c'est que ça dure. Pour les enfants et leur sécurité. (...) #C'est certain, tu as quand même une place, c'est-à-dire du point de vue **éducatif** ; parce que si tu veux commander à une dizaine de bonhommes, ou de garçons, ou de jeunes, et que tu ne peux pas donner l'exemple, eh bien, c'est vaille que vaille ! Alors que si tu peux leur donner un exemple de toi-même, s'ils*

¹⁰² Entretien n°7.

¹⁰³ Entretien n°15.

¹⁰⁴ Entretien n°10.

¹⁰⁵ Entretien n°15.

voient ton exemple, s'ils arrivent à analyser ton exemple, c'est quand même autre chose. Tu es un exemple pour eux dans la vie, de la vie, pas seulement de la durée, mais de la vie. Tu es un **modèle de vie**. C'est important au point de vue de l'autorité, parce que si tu veux donner ton exemple à un gamin, pour que tu puisses donner ton exemple à un gamin, il faut qu'il sente qu'il y a une autorité derrière, autorité paternelle et maternelle, ou alors des deux. Tandis que si un gosse te dit : "Je ne connais pas mon père.", qu'est-ce que ça a comme signification pour un gosse ? »¹⁰⁶ Ce rôle social très fort du couple correspond vraiment aux plus anciennes générations de couples où tout l'environnement social était tenu par la famille.

En fait, pour les couples anciens, ce rôle d'exemple, de modèle social qu'est le couple, ce **rôle du couple parent centré sur l'autorité** vis à vis des enfants, a semble-t-il été plus ou moins **détruit** par notre société. Cependant, ces couples s'opposent au discrédit que notre société porte sur l'autorité en tant que valeur éducative, ce discrédit étant considéré comme la source de bien des problèmes sociaux d'aujourd'hui. « #Derrière le couple, il y a la famille. C'est quelque chose de fondateur, d'important, et dont tous les maux de notre société actuelle trouvent bien un peu leur origine, parce que la famille est détruite, et qu'on a voulu la détruire. Or, c'est une valeur fondamentale à laquelle je crois. (...) Les responsables (politiques) nous piquent nos impôts pour essayer maintenant d'avoir le calme dans les quartiers, où il n'y a plus d'autorité, où il n'y a plus de parents. On met ça sur la question de l'immigration, ou sur la question de la pauvreté, mais il y a, pour moi, des espèces d'amalgames dans cette société qui m'énervent beaucoup. En maintenant solidement les valeurs de la famille, on n'en serait peut-être pas là aujourd'hui. (...) C'est pourquoi je pense que le rôle du couple père – mère, même s'ils sont imparfaits, sont là quand même à deux pour tenir les enfants. Ce qui me hérisse, c'est que je trouve qu'on a vraiment fabriqué cette **destruction**. »¹⁰⁷

Nous le voyons, les couples chrétiens disent haut et fort, et ils y croient, qu'ils sont la cellule fondamentale de la société, garante d'une vie sociale possible, dans le respect de chacun, témoin d'un amour vécu dans l'engagement et dans la durée.

Nous ne pouvons que confirmer ce rôle primordial d'édification, de structuration et d'éducation qu'a le couple dans notre société.

b) Lieu d'apprentissage et de transmission des valeurs sociales

Vraiment liés à ce rôle de cellule fondamentale garante d'une vie sociale, les couples déclinent leurs autres fonctions sociales dans l'objectif d'un **apprentissage** et d'une **transmission des valeurs qui permettent cette vie en société**. « #Dans la société, le couple a une place fondamentale. Je crois que c'est le lieu d'apprentissage des valeurs, des

¹⁰⁶ Entretien n° 18.

¹⁰⁷ Entretien n° 16.

valeurs humaines. »¹⁰⁸ Les différents apprentissages aux valeurs sociales vont maintenant être déroulés de façon plus précise.

Un des aspects les plus importants du rôle du couple dans notre société se situe au niveau de l'**apprentissage de l'amour et de la vie**. « #C'est aussi le lieu où *l'amour* est vécu ensemble, où la vie est partagée ensemble. »¹⁰⁹ « #Le couple, c'est des gens qui s'aiment, et on peut s'aimer et ne pas avoir forcément de référence chrétienne »¹¹⁰, l'amour comme tel n'est le privilège d'aucune religion, d'aucune société, mais le couple montre un engagement dans l'amour, dans un désir d'une vie partagée.

Qui dit vie partagée, ensemble, dit **apprentissage de la solidarité dans l'engagement**. « #(Le couple), c'est la première cellule de la solidarité ; c'est-à-dire que quand on s'engage l'un vis à vis de l'autre, on s'engage pour la vie, et du coup *sans conditions*, parce que si on y mettait des conditions, on ne serait plus solidaires. Ma femme peut, un jour, avoir un accident, une maladie, devenir dépendante, elle n'en restera pas moins ma femme, et je serai engagé vis à vis d'elle de la même manière. Et je peux attendre d'elle le même engagement, et c'est ça qui fonde la spécificité du couple, et du coup, c'est le premier échelon de la solidarité humaine. »¹¹¹

Le couple est un lieu d'apprentissage de l'amour, de la vie, de la solidarité dans l'engagement l'un vis-à-vis de l'autre, mais aussi dans le **respect de la liberté et de l'unicité de chaque personne** qui compose notre société. « #Je crois que c'est aussi le lieu d'apprentissage de la *liberté* et de la *place de chacun* dans une société, où l'on est l'un avec l'autre, mais aussi l'un en face de l'autre. Le lieu où ma parole qui est différente de celle de mon conjoint peut exister, et non seulement exister, mais peut construire, peut se développer, peut s'approfondir. Et pareil pour mes actes et pour ma vie en général. »¹¹²

Le couple est aussi le lieu d'**écoute** profonde de l'autre. « *(Il est) le lieu d'écoute par excellence, le lieu d'écoute dans le sens de chercher ensemble quelle est la voie de chacun et pouvoir chercher ensemble dans la société quelle est la place de chacun. »¹¹³

Les couples interrogés avancent aussi l'idée d'un **apprentissage du choix**. « *Dans la société il y a aussi un témoignage du couple en tant que tel, dans le fait de *se choisir*, de s'engager l'un avec l'autre ; ça c'est vrai pour tous les couples qui se forment. »¹¹⁴

¹⁰⁸ Entretien n°8.

¹⁰⁹ Entretien n°5.

¹¹⁰ Entretien n°7.

¹¹¹ Entretien n°12.

¹¹² Entretien n°8.

¹¹³ Entretien n°10.

¹¹⁴ Entretien n°12.

Un apprentissage du choix qui rime avec l'**apprentissage de la dépendance vis-à-vis de l'autre**, l'autre devenant celui dont je choisis de dépendre. « #On choisit le sens de la vie, d'une vie en commun, vraiment, le sens du couple, et aussi je dirais l'apprentissage de la **dépendance** vis à vis de l'autre. C'est à dire qu'en couple, je choisis aussi en fonction de l'autre, je ne vais pas prendre mes décisions tout seul, mais on va les prendre **ensemble**. Comme pour dire, et je crois que c'est pareil dans la société, "j'ai besoin de l'autre", je ne peux me construire que par l'autre. »¹¹⁵

Le couple est un **refuge**, un lieu de sécurité dans lequel je peux être en vérité avec moi-même, l'autre permet cette vérité vis-à-vis de moi-même, et ainsi le couple tient le rôle d'un **lieu de partage de deux vérités qui se rencontrent** et qui essaient de se comprendre. Il est un lieu d'**authenticité**, un lieu de **repos**. Le couple nous permet d'être qui nous sommes. « #J'ai envie de rajouter que pour moi le couple, c'est aussi un refuge, je veux dire par là que dans mon couple, je peux venir avec tout ce que j'ai vécu dans la journée, de joies, de peines, et d'avoir une dimension **d'écoute sans** avoir une dimension de **jugement** qu'on a souvent dans la société, où on dit tout de suite qu'il est arrivé telle chose parce que, parce que... et cela n'encourage pas la communication, et d'être en vérité. C'est vrai que dans le couple, tu ne devrais pas avoir à jouer un rôle comme dans la société, mais vraiment d'être vrai, de pouvoir **déposer**, être simplement et pleinement **ce qu'on est**. »¹¹⁶

Le couple devient ici témoin d'une **alliance d'amour** non seulement possible, mais viable, et **productrice de sens**. Ce rôle est peut-être plus spécifiquement porté par les couples vivants selon les valeurs de l'Évangile ou de la foi chrétienne. « #Dans ce sens-là, dans la société, je dirais que c'est un témoignage, en tant que couple chrétien, de pouvoir dire aux autres que cet engagement est tout à fait possible, et surtout, il est **porteur de fruits**, de vie. Ça vaut le coup de prendre cet engagement et de construire ensemble, même si ce n'est pas toujours des chemins faciles puisqu'on rencontre bien-sûr les mêmes difficultés que nos amis et que les contemporains, avec lesquels on vit. »¹¹⁷ En ce sens, le couple chrétien est vraiment immergé dans le monde au même titre que ses contemporains. Il vit les mêmes difficultés, mais il leur donne un sens parce qu'il les vit dans la foi en Jésus Christ.

Le couple comme femme et homme pose d'emblée un **apprentissage des différences** au niveau des sexes, c'est-à-dire au niveau du respect de la différence fondamentale de l'autre. Cette différence sexuelle s'étend au fait de pouvoir devenir père ou mère. « #Dans la société, je pense que le couple a une très grande importance, au niveau des enfants, comme repère, comme **réfèrent double** : l'homme et la femme. Dans les familles éclatées,

¹¹⁵ Entretien n°8.

¹¹⁶ Entretien n°10.

¹¹⁷ Entretien n°6.

*il y a souvent une de ces références qui manque. Et de la référence à un père, à une mère. Ce qui permet quand même de trouver un certain équilibre, cet équilibre entre l'homme et la femme me semble important pour les enfants, pour l'éducation des enfants. *Oui, ça nous donne un statut ; dans la société, on est positionnés. #Cette différence est une différence réelle. *Qui donne une autre approche des choses et qui est importante pour les personnes. »¹¹⁸*

Cette différence femme/homme, lorsqu'elle est accueillie, permet de construire et d'espérer. C'est l'apprentissage de la **richesse et du possible offerts par la différence**, notamment autour de la communication, de la parole et de la réconciliation. « **Pour moi, c'est un fondement dans le sens où les enfants qui naissent du couple formé, marié, découvrent effectivement que tout **différents** que sont ses parents, il y a une construction possible dans l'amour, dans le respect, dans la tendresse. Et il me semble que dans la vie du monde et dans la construction d'une société, c'est fondamental de comprendre ça, parce qu'on est sans cesse, autour de nous, confrontés à des différences, à des difficultés, et le couple tel qu'on en garde une image de la part de nos parents, c'est quand même comme si on pouvait se dire : "**C'est possible, tout est possible!**" S'il y a des conflits, il peut y avoir réconciliation, une parole peut être différente tout en étant respectée et entendue, et deux paroles différentes peuvent construire, etc. Les générations d'enfants peuvent justement s'appuyer, dans la société, sur la génération de leurs parents en couple à cause de ça, parce que c'est une mini-société, le couple, et qui tient bon et qui dure, et qui est solide. »¹¹⁹*

Ces paroles témoignent du rôle social que les couples s'attribuent dans notre société en tant que lieu d'apprentissage et de transmission des valeurs. Ces valeurs autorisent une vie sociale harmonieuse et équilibrée. Elles parlent de la vie, de la vie ensemble, et du sens de la vie, de l'amour, de la personne, vraie et unique, du respect, de la solidarité, de la liberté et du choix, de la vérité et de l'authenticité de la personne, de la richesse de la différence, de la réconciliation et de l'interdépendance entre tous les humains.

On ne va pas s'attarder à faire une liste la plus exhaustive possible de tous les rôles du couple dans notre société, mais ce que nous retenons, c'est cet engagement des couples dans notre monde, cette "espérance au-delà de toute espérance"¹²⁰ pour notre monde, ce désir de s'enfouir dans cette pâte humaine qu'est notre société pour y être levain d'amour, de justice et de paix. Ce que nous retenons, c'est cette implication des couples dans le quotidien de la vie humaine, cet amour de notre monde qui le rend beau et précieux à leurs yeux, et qui mérite qu'on s'y implique, qu'on s'y engage, qu'on s'y fonde, un peu à la

¹¹⁸ Entretien n°11.

¹¹⁹ Entretien n°8.

¹²⁰ L'expression est de Paul Couturier, prêtre du diocèse de Lyon qui a porté plus particulièrement l'unité entre les chrétiens.

manière d'un certain Jésus, tel qu'il a choisi de le faire un jour à Nazareth. En fait, le couple, dans notre monde, vit de cette spiritualité de Nazareth.

En conclusion, nous nous apercevons que chaque tranche d'âge pose différemment la question du rôle du couple dans la société.

Pour les plus jeunes, on entend clairement que le couple n'a pas de place, pas de rôle dans la société. Ils disent que la société ne leur donne pas de place, si ce n'est pour la perpétuation de l'espèce en vue de la survie de la société. Eux, cependant, se démarquent et redisent avec force à quel point le rôle social du couple est important pour eux.

Les couples entre quinze et vingt-cinq ans de mariage croient réellement que le couple a un rôle capital pour notre avenir social, tant au niveau de l'apprentissage de l'amour et de la vie, avec toutes les valeurs qui en découlent, qu'au niveau de la structuration sociale, psychique, affective et spirituelle des générations à venir. Ils affirment que le rôle du couple est celui d'être facteur d'espérance dans notre monde, par le témoignage de ce qu'il est et de ce qu'il vit, et que cela donne sens à l'existence humaine et sociale. Ils n'en restent pas moins en question vis-à-vis d'un manque évident de valorisation, voire de protection, par notre société, de cette forme de vie qu'eux-mêmes ont choisie. Forme de vie qui les a construits, rendus plus libres et heureux, et a mis dans leurs esprits et dans leurs cœurs la certitude qu'elle est bonne pour la femme et pour l'homme, tant pour leur avenir personnel que pour leur avenir ensemble, en couple. Ainsi, à leurs yeux, le couple est bon pour notre société, pour notre monde, et l'avenir de notre vie ensemble ; là est notre conviction profonde.

Enfin, pour les couples plus anciens, ils ont eux-mêmes expérimenté le couple comme valeur pour notre société. Ainsi, le rôle que la société donne au couple et le rôle qu'ils s'attribuent comme couple sont confondus. Cela explique pourquoi, pour eux, le rôle du couple dans notre société, tourne autour des notions de valeur, de témoignage, d'exemple et de modèle. Ce rôle se concentre sur la fonction éducative du couple, tant au niveau des enfants, que des autres membres de la société. L'autorité tient une place prépondérante, et l'on sent que, comme garant des valeurs, le couple a aussi une fonction de garant d'un certain ordre moral.

Ainsi, après avoir mis en avant le rôle du couple comme fondement de la société, nous avons examiné les autres fonctions que les couples disent avoir encore dans notre espace social.

Il s'agit de transmettre ce qu'on a reçu soi-même, de transmettre aux générations futures ce qui a été reçu des générations précédentes, dans un retour à ses racines, ses valeurs, pour chercher et trouver ce qu'on désire transmettre.

B.) Dans l'Eglise

Après avoir pris le temps de voir comment les couples appréhendaient leur rôle dans la société, et comment ils percevaient leur rôle vu par la société, nous avons voulu les entendre aussi à propos de l'évaluation de leur rôle dans l'Eglise, et comment ils comprenaient que l'Eglise envisageait leur rôle.

La question du rôle du couple dans l'Eglise se voudrait une question ouverte, une question de recherche et d'approfondissement, une question orientée vers un service toujours plus greffé au cœur de l'Eglise, dans un amour filial envers Elle.

1.) Comment les couples voient leur rôle

On retrouve plusieurs rôles très importants que les couples disent avoir au sein de l'Eglise. Après les avoir répertoriés, nous les avons regroupés autour de cinq pôles : la **procréation**, le fait d'**être témoin**, le **sens de la vie**, la **transmission de la foi** et la **vocation particulière du couple**.

a) Procréation, fécondité, transmission de la vie

Les couples reprennent le lien qui semble rattacher assez naturellement, dans l'Eglise, et depuis bien longtemps, le mariage et la procréation. Ils s'approprient l'idée que, par le mariage, le couple chrétien est **ordonné à la procréation**. « #Il y a le lien entre mariage et procréation. Quand tu te maries à l'Eglise, c'est comme une ordination, en tous cas un sacrement, au même titre que pour être prêtre, un sacrement qui t'ordonne à la procréation, c'est comme si tu étais appelé à avoir des enfants, il y a vraiment cette notion-là qui est importante. »¹²¹

Cependant, ce lien entre mariage et procréation est moins lié à la notion de perpétuité de l'espèce, qu'à la notion plus biblique de **fécondité** du couple. « Il n'y a pas forcément dans l'Eglise de rôle de perpétuation de l'espèce, même si dans l'Eglise, un couple est sensé être fécond. (...) Je pense qu'un couple qui choisit de ne pas avoir d'enfants, ou qui ne peut pas en avoir, peut **être fécond** d'une autre façon, dans l'Eglise (...) L'Eglise n'a pas besoin qu'on

¹²¹ Entretien n°1.

lui fasse des enfants parce que de toutes façons, nos enfants ne lui appartiennent pas à priori. C'est à eux de choisir de faire leur rencontre personnelle, et de choisir d'y adhérer ensuite. »¹²²

On remarque d'abord, et c'est étonnant, que seuls les jeunes couples ont parlé de procréation par rapport au rôle que les couples disent avoir dans l'Eglise, ensuite, aujourd'hui, les couples semblent davantage insister sur la notion de **fécondité** que sur celle de procréation. La notion de fécondité paraît plus ouverte.

Avec l'accent posé sur l'idée de fécondité, l'espace s'ouvre d'emblée au-delà de la progéniture que le couple peut offrir et ouvrir à la vie et à Dieu. L'horizon est ainsi, dès le départ, étendu au-delà des frontières de la cellule familiale proprement dite. Notre question est de savoir quelle est la **fécondité du couple**, vue **dans l'Eglise** ?

b) Sens de la vie et de l'amour

Dans un deuxième groupe de remarques où les couples essaient d'explicitier les rôles qu'ils ont dans l'Eglise, intervient le rôle de la transmission du **sens de la vie et du partage**, de la **gratuité** et de la **fête**, notamment à travers l'accueil des enfants, « **La famille peut également donner à l'Eglise ce sens de la **vie**, de la **fête**, de la **joie**, à travers la présence des enfants, à travers la fidélité des époux, ce sens d'une gratuité, d'une joie, qui est quand même très particulière. Et que dans une communauté de célibataires, c'est difficile de trouver puisqu'il n'y a pas cette présence des enfants qui est quand même particulière, qui donne un autre sens et qui est, dans la famille, la joie, la fête, avec tous les soucis évidemment. »¹²³*

Ainsi, dans l'Eglise, le couple, **par le quotidien** de ce qu'il vit, peut apporter un **sens du vécu particulier**, vécu d'une communauté de vie, d'amour, de spiritualité et de destin, vécu d'une communauté mixte femme/homme, qui a plus particulièrement la charge d'accueillir en son sein d'autres vies, des enfants, laissant ainsi grande ouverte la porte de **l'imprévu**. « *#L'accueil de **l'imprévu**, par exemple l'accueil d'un enfant handicapé, ou autre. Et de l'imprévu de tout ce que nos enfants deviennent, je le vois avec nos ados. Et l'accueil ensemble de l'imprévu et de l'enfant, c'est une spécificité du couple dans l'Eglise. *Avec la **remise en question perpétuelle**, la bousculade, et c'est vrai, sans cesse les projets bousculés et remis en question, on apprend vraiment dans le couple, avec sa famille, à accueillir le moment présent et à s'adapter sans cesse. #Même dans l'Eglise, le couple doit gagner l'argent nécessaire à faire vivre sa famille, c'est à dire que l'argent n'est pas que pour lui, et il me semble que ce sens du partage, ce sens du travail, pas uniquement pour soi, mais pour sa famille, c'est quelque chose qui est aussi spécifique au couple par rapport à une vie célibataire. »¹²⁴*

¹²² Entretien n°4.

¹²³ Id.

¹²⁴ Id.

Nous le voyons, le couple vit bien quelque chose de tout à fait particulier, par l'accueil de la vie, l'accueil du tout petit, du plus fragile et du plus faible des humains, et de l'humain. Cette particularité se doit d'être transmise, d'être écoutée, accueillie, méditée. Le **Christ**, Lui-même, n'a-t-Il pas appris la **vie** et l'**amour** au **sein d'un couple** ?

c) Etre témoin d'un amour

Il est clair que c'est l'amour qui est le fondement du couple, et ainsi tout ce que le couple pourrait être amené à vivre ou à faire, devrait se vivre dans l'amour. C'est ce qui amène les couples à parler d'un rôle de **témoins**, témoins d'un **engagement par amour**. Ce rôle de témoin d'amour, qu'on avait déjà vu pour la société, s'étend à l'Eglise en amour du prochain selon la parole de Jésus : « Aimez-vous comme je vous ai aimés. »¹²⁵. « **Je crois que vis à vis de la société, le couple chrétien peut avoir un rôle de témoignage dans le sens de vouloir dire, de pouvoir dire que "oui, un engagement est possible", qu'on peut le vivre tout en étant conscient que ce n'est pas facile tous les jours et qu'il y a des hauts et des bas, mais qu'on peut vivre l'engagement, qu'on peut essayer de le vivre, oui.* »¹²⁶

La dimension du témoignage se précise, et le couple se dit **témoin** d'un **amour reçu d'ailleurs, reçu de Dieu**, d'un amour qui se voudrait le plus possible à l'image de l'amour de Dieu. Et les couples énoncent le rôle d'être **image terrestre d'une réalité divine**. « *#Dans une vision plus ecclésiale, plus religieuse, peut-être plus théologique, ce caractère inconditionnel dit quelque chose de l'amour de Dieu, quand je le regarde avec la foi. Humainement, ça peut être difficile, on peut faillir, mais n'empêche, c'est un témoignage humain de ce que peut être l'amour de Dieu. C'est dans ce sens-là que la Genèse part de cette création du couple ; on est fait à l'image de Dieu, mais on est fait homme et femme à l'image de Dieu. Donc, le couple est en lui-même à l'image de Dieu.* »¹²⁷

Le fait d'être, en couple, engagés pour la vie, sans conditions, engagés par amour l'un envers l'autre, va donc signifier quelque chose de l'amour de Dieu. Mais il va encore signifier **l'amour de différence**, l'amour entre la femme et l'homme comme l'amour qui existe **entre le Père, le Fils et l'Esprit**. « *#Le rôle du couple chrétien, que ce soit dans l'Eglise ou dans la société, justement l'unité qu'il doit avoir, doit faire penser à la relation de Dieu avec le Christ. On doit, à un moment ou à un autre, sentir cette relation très forte, cette communion entre les deux. Donc, ça doit être un reflet, une image de quelque chose. Ça doit faire penser, ne serait-ce qu'un tout petit bout de temps à cette relation de Dieu avec son peuple. (...)* *Dans l'Eglise,

¹²⁵ Jn 13, 34.

¹²⁶ Entretien n°6.

¹²⁷ Entretien n°12.

c'est vrai qu'il y a cette dimension de message en plus. Cette image de l'Amour de Dieu pour Son Eglise et pour l'Homme. »¹²⁸

Non seulement le rôle du couple dans l'Eglise est celui d'être image de l'amour de Dieu, mais plus précisément, il témoigne d'une forme d'**amour préférentiel de Dieu qui est amour d'élection pour chacun**. « #Je crois que dans l'Eglise, le couple a justement cette place de reflet de l'**Amour préférentiel de Dieu** pour chacun, reflet du **choix de Dieu**, de l'amour d'élection de Dieu pour Abraham et Sarah, Israël, Joseph et Marie,... Pour le couple, on se choisit vraiment, chacun des conjoints, et pour moi, ça dit vraiment quelque chose de Dieu, c'est une vocation tout à fait particulière et qui a sa place dans l'Eglise. *Le rôle du couple dans l'Eglise c'est d'être témoin de l'Amour préférentiel de Dieu pour chacun, pour chacun de ses enfants. Dans ce sens où, quand on épouse quelqu'un, on choisit de le préférer toujours et de lui être fidèle toujours, et pour moi, c'est vraiment un cadeau magnifique de Dieu. »¹²⁹ Nous aimerions rajouter que cet amour d'élection implique que la différence ne peut se vivre dans l'opposition ou la comparaison, mais qu'elle ne se vit que dans une **communio**n profonde. L'homme ne peut rien sans la femme et la femme ne peut rien sans l'homme.

Le couple est témoin d'amour, image terrestre de l'amour de Dieu, témoin que **l'amour se réalise dans la différence**, à l'image de l'amour à l'intérieur de la Trinité, témoin d'un amour préférentiel de Dieu, d'un amour d'élection qui choisit tel ou tels de ses enfants. Il tient compte à la fois de leur dimension unique et de leur différence fondamentale, du couple dans son rôle de témoin qui dit Dieu au monde et à l'Eglise. Il est signe qui porte vers un **ailleurs**, qui manifeste une **communio**n et qui exprime une **espérance**. Comment ce rôle est-il entendu comme tel, dans l'Eglise ? L'Eglise manifeste au monde que le couple est témoin de l'Amour de Dieu par le sacrement de mariage.

d) Transmission de la foi

On a rappelé le rôle du couple lié à la fécondité, puis le rôle de communication du sens de la vie, avec l'amour greffé sur le sens de cette vie. Nous venons de voir le rôle de témoin d'amour, témoin d'amour venant de Dieu ; à présent, nous approfondissons toujours davantage le rôle que les couples disent avoir dans l'Eglise en abordant celui de la transmission de la foi.

Commençons par les entendre nous présenter comment, en tant qu'Eglises domestiques, les couples accueillent le rôle d'**apprentissage d'une vie chrétienne authentique**, et aussi d'une **vie en Eglise**. « *Ce qui m'habite beaucoup par rapport à l'Eglise, c'est l'idée que la première Eglise, c'est une Eglise domestique. C'est vraiment dans l'Eglise

¹²⁸ Entretien n°4.

¹²⁹ Entretien n°8.

domestique qu'on peut **accueillir la présence de Dieu**, prier ensemble, écouter la Parole, rendre grâces. C'est déjà le lieu d'habitation de la Trinité un couple, une famille. L'Eglise reçoit de toutes ces Eglises domestiques une vie, quelque chose de ce qui est reçu dans ces petites cellules que sont les Eglises domestiques. #Je vais un peu dans le même sens en disant que le couple, la famille est le lieu de la transmission de la foi chrétienne par excellence. L'Eglise doit s'appuyer de plus en plus sur les couples chrétiens pour pouvoir transmettre la foi aux jeunes, aux générations suivantes. Dans ce qui est proposé aux jeunes, il est très difficile de rencontrer le Dieu chrétien, qui est vivant, qui s'est incarné, qui envoie son Esprit Saint. Et surtout, les couples chrétiens, c'est encore le dernier lieu, où par leur éducation, par leur témoignage dans la famille, les jeunes puissent **rencontrer Dieu**. Ça fonctionnait comme ça il y a deux mille ans. Il y a toujours eu l'annonce de la Parole, et il y a toujours eu la famille pour transmettre la foi chrétienne.»¹³⁰

C'est à travers les liens avec leurs enfants que les couples voient le rôle qu'ils peuvent jouer au niveau de l'Eglise, dans **l'éveil et la transmission de la foi**, dans le fait de donner une **éducation basée sur les valeurs chrétiennes**. «*Le rôle du couple dans l'Eglise, c'est cet éveil à la foi et ce témoignage par rapport aux enfants. Si l'Eglise a un message à transmettre et des témoins vivants à faire vivre, à faire se lever pour d'autres, pour que le message du Christ continue toujours, je crois que la famille a sa place immense là. Déjà dans l'ordre du témoignage : des gens qui s'aiment. Et puis, le couple a sa place dans l'éducation, avec les enfants, les ados, tout ce qu'on vit avec nos petits et nos grands, c'est irremplaçable, c'est le plus beau catéchisme ! (...) Par rapport aux enfants, s'ils n'ont pas ce témoignage d'amour au niveau de leurs parents, au niveau de Dieu, c'est vrai qu'ils ont plus de mal. S'ils peuvent voir auprès de leurs parents, qui sont les premiers témoins pour eux, des gens qui se pardonnent, des gens qui s'écoutent, qu'il n'y en ait pas un qui écrase l'autre, des gens qui se mettent au service l'un de l'autre, qui prennent du temps pour leur couple, s'ils voient au niveau du couple un **témoignage d'amour, d'amour selon le Christ**, je pense qu'il y a là quelque chose d'unique.»¹³¹

La transmission de la foi se fait pratiquement par la **prière familiale**, fondée sur la **prière conjugale**. «#Ce n'est pas quand les enfants viennent qu'on commence à prier, bien qu'il ne soit jamais trop tard pour commencer ; mais si on peut déjà avoir préparé les choses, si on peut avoir grandi entre nous ! Naturellement, si on a l'habitude de **prier ensemble**, on va prendre le temps de prière avec eux, et voilà comment on peut commencer à faire des **prières en famille**. Et puis, si on veut prendre un chant, un temps avec le Seigneur avant de manger, pourquoi on le prendrait seulement au moment où les enfants arrivent, quand ils naissent et pas entre nous ? Ça se construit progressivement, c'est du fond de ta foi. Et quand les enfants viennent, ils vont élargir

¹³⁰ Entretien n°3.

¹³¹ Entretien n°7.

le couple à une dimension de famille, ils vont grandir dans ces valeurs qui sont les valeurs du couple, qui se sont construites au fur et à mesure. »¹³²

On peut encore ajouter comme rôle du couple dans l'Eglise, celui de **vivre et de proposer la foi en Jésus-Christ, au quotidien, dans une vie commune**. « *Je découvre aussi combien le **Christ est présent dans le quotidien**, dans l'imprévu comme on le disait tout à l'heure, mais aussi dans toutes les tâches à répétition du quotidien. Ce n'est pas non plus une spécificité du couple, mais quand même, étant donnée que notre vie de prière est tout de même moins intense que pour des religieux ou pour des gens d'Eglise, on a, nous, dans le couple et dans la famille, à trouver quel est le lieu où le Christ se fait présent, où le Christ se fait pain rompu pour nous dans un quotidien souvent chargé, et où pourtant le Christ se fait vraiment présent partout, à chaque instant, et en tout lieu. »¹³³

Chercher et trouver la présence du Seigneur dans le quotidien de la vie, dans les mille et une choses répétitives, dans la routine, et transformer cette routine en temps de rencontre et d'approfondissement de notre relation à Jésus Christ, Seigneur et Sauveur ; revaloriser le **quotidien**, en faire le lieu où **Dieu est célébré, loué et servi**, tels sont, selon nous, les enjeux du rôle de transmission de la foi qui incombent aux couples chrétiens.

e) Une vocation particulière de couple

Enfin, réfléchissant, creusant et méditant son expérience particulière de couple, et de couple chrétien engagé en Eglise à la suite du Christ, **le couple exprime de façon forte le rôle qu'il peut avoir simplement parce qu'il est couple**, simplement pour ce qu'il est et ce qu'il incarne. « #Avant les enfants, il y a le couple. Le couple lui-même **en tant que tel**, pour lui-même. Dans les ministères, il y a un certain nombre d'appels, et l'appel au mariage, comme couple chrétien marié, c'est aussi une voie pour suivre le Seigneur. A nous d'essayer de vivre nos différences et de faire grandir notre amour pour qu'on puisse rayonner et porter du fruit. On parlait des enfants, mais il y a des couples qui ne peuvent pas avoir d'enfants. Ces couples peuvent être fertiles, mais autrement. Ils restent couples, on ne peut pas dire qu'ils forment une famille, parce qu'il n'y a pas les enfants, mais il y a une vraie fertilité parce qu'il y a un vrai rayonnement. Je pense que c'est l'image de Dieu, image de l'amour de Dieu sur terre, reflet de l'amour comme témoins ; c'est une façon d'être témoins du Christ. »¹³⁴

Pouvons-nous attribuer au couple la mission d'être justement **porteur d'une vocation particulière** ? Une vocation liée à la particularité du couple, à la particularité d'une vie partagée **à cause du Christ** et de l'Evangile, d'un destin commun entre une femme et un homme liés par un amour d'élection, s'enrichissant l'un l'autre et se

¹³² Entretien n°7.

¹³³ Id.

¹³⁴ Id.

sanctifiant mutuellement par leur relation personnelle et conjugale au Seigneur. Le rôle du couple ici est d'ouvrir à la **vocation conjugale**. « #Je crois que le couple porte une vocation particulière dans l'Eglise, qui est la **vocation particulière** d'une vie à deux, d'une vie où on a choisi de vivre l'un et l'autre un amour préférentiel, et un amour fidèle. »¹³⁵

Si le couple est porteur d'une vocation toute particulière en tant que couple, il a aussi la tâche de **proposer une vocation particulière de la femme et une vocation particulière de l'homme dans l'Eglise**, vocation liée à la différence essentielle, personnelle et intime de leur être respectif. « *Je crois aussi que dans l'Eglise, le couple peut bien exprimer la place particulière de **la femme et de l'homme**. Dans l'Eglise, il y a des hommes et des femmes, et chacun a sa place particulière. Il y a un charisme particulier de la femme et un charisme particulier de l'homme ; et comment l'un peut travailler avec l'autre, et comment l'un reçoit de l'autre, et aujourd'hui dans l'Eglise, c'est sans doute important de travailler là-dessus. #Je crois que ça peut être **prophétique** pour le monde ce charisme particulier de la femme et de l'homme. Je crois que Dieu parle à travers l'un et l'autre, et à travers les couples, dans l'Eglise. Dieu a une volonté sur le couple, Il dit quelque chose à l'Eglise et au monde par le couple. (...) #Je crois que le couple a vraiment été voulu par Dieu, puisque Dieu a créé l'humain homme et femme avec cette différence homme/femme, et je crois que l'apprentissage de la différence dans l'Eglise, c'est quelque chose d'important. »¹³⁶ L'interdépendance mutuelle entre la femme et l'homme vécue dans le couple, est loin de les fusionner en un amalgame indistinct de « vocation humaine ». Elle réalise, à notre avis, une compréhension, voire une appréciation, du charisme et de la vocation particulière de la femme et de l'homme dans l'Eglise. Le couple peut permettre que cette recherche de **vocation spécifique de la femme et de l'homme** se vive dans la communion, et non dans une opposition stérile des sexes.

Voilà donc défini pour ces couples le rôle du couple dans l'Eglise. Le rôle au niveau de la procréation, dans le sens d'une fécondité, le rôle de témoignage ou de reflet d'une réalité divine et enfin le rôle de transmission de la foi à l'intérieur d'une Eglise domestique.

Entre le rôle de transmission de la foi à leurs enfants et le rôle de témoins, voire d'image de l'amour, et peut-être aussi de la pédagogie, de Dieu dans tout le quotidien de leur vie, les couples reconnaissent volontiers qu'ils ont été **volus et désirés par Dieu**. Ils portent ainsi une vocation particulière dans l'Eglise, la vocation à la fois distincte et originale d'une vie à deux ; une vie partagée entre une femme et un homme, une vocation d'amour fidèle, d'amour d'élection, d'un amour pour le don de la vie. Peut-on dire, dans ce

¹³⁵ Entretien n°8.

¹³⁶ Id.

sens, que le couple voit son rôle comme étant une **parole de Dieu pour le monde** et pour **l’Eglise** ?

Le couple accueille son rôle dans l’Eglise au coeur de la communion intime qu’il est appelé à vivre. Cette union de vie particulière entre une femme et un homme recevant dans la foi au Christ leur appel au mariage, augmente encore leur communion. Leur foi va donc se transmettre avec ce sens de la communion, vécue dans la simplicité du quotidien. Enfin, la communion conjugale pourra être reflet de la communion vécue entre Dieu et la personne humaine d’une part, et entre les trois personnes de la Trinité d’autre part. **La foi du couple est réellement, concrètement, une foi de communion.**

Comment cette communion vécue en couple, enracinée dans la foi en Dieu Trine, parle-t-elle aujourd’hui à l’Eglise ? Notre troisième partie s’efforcera de répondre à cette question.

2.) La perception par les couples du rôle que l’Eglise leur donne

C’est à partir de leur expérience vécue que les couples relisent, à présent, quel rôle ils perçoivent que l’Eglise leur donne. Nous nous surprenons à constater que le seul rôle du couple, qu’ils perçoivent comme donné par l’Eglise, est celui qui se rapporte aux enfants : c’est-à-dire la procréation et l’éducation. Cela pose une réelle interrogation.

a) Procréation, éducation des enfants, être parents

Le rôle de la **procréation** est rappelé par tous de manière évidente. Etre couple, dans l’Eglise, c’est en vue de devenir **parents**, en vue d’avoir des enfants et de les élever. Mais c’est quasiment le **seul rôle** que les couples disent que l’Eglise leur donne. « *Oui, c’est vrai, mariage et enfants, pour l’Eglise, c’est lié. »¹³⁷

Il manque, à notre sens, un **rôle propre du couple pour lui-même**, un rôle du couple lié à sa vie même de couple.

b) Pas de rôle spécifique comme couple

C’est ici que les choses deviennent plus difficiles à admettre, quand on se fait proche et attentif de ce que les couples expriment vis-à-vis du rôle que l’Eglise leur confie.

Pour beaucoup, véritablement, **comme couple, l’Eglise ne donne pas de rôle**. Mis à part certains lieux d’Eglise spécifiques pour couples, ou certains mouvements, les couples ont du mal à appréhender le rôle que l’Eglise leur donne. « *Je ne vois **pas de rôle** ou de **place** du couple dans l’Eglise, non. #Dans les différents engagements que les personnes peuvent

¹³⁷ Entretien n°1.

avoir dans l'Eglise, ce sont presque toujours des engagements individuels. Maintenant, il me semble important que dans cet engagement individuel, il y ait une reconnaissance par la deuxième personne du couple, que ce soit quelque chose d'accepté, respecté et reconnu. Il y a des personnes engagées, et on en connaît, où il n'y a pas toujours ce soutien ou cette adhésion au sein du couple. *Maintenant, en ACI¹³⁸, on se retrouve quand même en couple, et je trouve que c'est très intéressant, parce qu'on est avec d'autres couples et qu'on arrive à échanger, que chacun a sa place en tant qu'individu, mais qu'il y a aussi une place en tant que couple. *Nous sommes des couples avec un accompagnateur qui est prêtre. #Le rôle du couple se résume en l'engagement qu'il prend dans l'Eglise. Mais c'est souvent l'un des deux. *Moi, je ne le ferais pas si M. n'était pas partie prenante. Il y a quand même matériellement des choses à faire ou à gérer, au niveau de la famille à gérer différemment, vu l'engagement. »¹³⁹

Le seul moment reconnu où les couples ont senti un rôle donné par l'Eglise, c'est pendant la **préparation au mariage**. « *Le seul moment où j'ai senti que l'Eglise donne un rôle, c'est peut-être pendant les moments de préparation au mariage. Ça, c'est un temps où le rôle est donné au couple, où c'est l'Eglise qui reconnaît le couple. #Je ne sais pas comment c'est actuellement, mais pour nous, c'était très limité. »¹⁴⁰

Même chez les couples plus anciens (ceux qui ont la plus longue expérience d'un engagement en Eglise), on retrouve cette réaction, de manière quasi unanime, de reconnaître que **l'Eglise en tant que telle ne donne pas un rôle spécifique au couple**. « #La place du couple dans l'Eglise, moi, je ne la vois pas, c'est terrible, mais je ne me sens pas du tout comme couple vis à vis de l'Eglise. (...) Le lien Eglise et couple, je le vois mal, je ne le vois pas en tant que tel. Je ne vois pas ce que ça veut dire. »¹⁴¹

Devant ce manque de rôle attribué au couple, **certains regrettent aussi le manque de visibilité du couple dans l'Eglise**. « *Dans l'Eglise, j'ai l'impression qu'on manque de ces **références** couples. Par exemple, dans la communauté paroissiale, je trouve que c'est important d'être un peu témoins en couple. Pour moi, l'important, c'est qu'on puisse aller en couple au maximum de rencontres, par exemple, les rencontres que propose « Carrefours d'Alsace ». Pour moi, c'est important de témoigner en couple, parce qu'il y a trop de femmes seules dans les églises. Et même quand on participe à une célébration, moi j'aime bien qu'on y soit ensemble ! »¹⁴²

La **rigidité de certaines structures d'Eglise** est ressentie comme pesante, pouvant empêcher d'inventer, de créer, d'accueillir les nouveautés. La tentation est grande de se révolter ou de se décourager. Et toujours revient cette question du manque de place

¹³⁸ A.C.I. : Action Catholique en milieu Indépendant.

¹³⁹ Entretien n° 11.

¹⁴⁰ Id

¹⁴¹ Entretien n° 16.

¹⁴² Entretien n° 13.

spécifique du couple dans l’Eglise. « #Aujourd’hui, je ne sens aucun rôle, aucune fonction possible, en couple dans ce que je vis. A moins de tout “casser”, de tout changer ou de faire sortir les gens de l’église pour qu’ils ne soient pas tous pareils. Alors aujourd’hui on va te demander ça, demain ce sera autre chose, mais comme ce sont toujours les mêmes équipes, on se retrouve avec des schémas qu’on connaît bien, et rien ne change ou ne **peut changer en profondeur**. Pourtant il y a des choses chouettes qui se passent, il y a de la vie, mais il n’y a pas de lien, chacun reste bien chez lui, on ne sent pas de fraternité proche. Des fois, ça nous arrive, du coup, d’aller voir ailleurs, dans une communauté religieuse où on peut vivre la prière plus ensemble, la réconciliation, etc.,... et où on sent cette fraternité vécue. Et le plus beau, c’est de pouvoir le vivre ensemble tous les deux, en couple. »¹⁴³

Il semble **difficile**, dans certains lieux d’Eglise, **de prendre en compte le couple, de s’adresser au couple**, surtout quand c’est une personne célibataire qui se trouve face à lui. En revanche, on est plus à l’aise dès qu’il s’agit d’être en relation de personne à personne. Les couples sont sollicités de préférence pour les missions d’Eglise orientées vers les enfants comme la catéchèse, ou vers le couple, comme la préparation au mariage ou au baptême. Pour d’autres choses, c’est un peu comme si on ne savait pas trop quoi et comment faire. « #Si on n’est pas engagé en couple dans l’Eglise, on n’est **pas vraiment reconnu en tant que couple**. Par exemple, si l’un des deux est engagé dans une activité paroissiale ou autre, ce n’est pas évident, quand il y a des rencontres spéciales, que le conjoint soit invité. Dans notre paroisse, c’est un peu comme ça. Par exemple, nous, on est tous les deux engagés, des fois ensemble, des fois chacun de façon différente, mais le courrier qui arrive pour les invitations ou pour les activités, même si c’est B. qui le fait, c’est mon nom seul qui est inscrit sur l’enveloppe. Ce sont des petites choses, qui sont des petits loupés qui sont parfois difficiles à vivre. Donc le couple n’est pas vraiment reconnu comme couple. *Quand on en parle ici, ça nous fait rire, mais c’est vrai que le couple comme tel, je ne sens pas qu’il ait une place reconnue. Il y a des couples engagés pour ceux qui font la préparation au mariage ou au baptême, mais c’est tout. »¹⁴⁴

En allant plus loin, la question du rôle du couple dans l’Eglise se conjugue avec celle de la **reconnaissance d’une authentique vocation du couple au sein de notre Eglise**, pas seulement dans les textes, mais dans la pratique, dans le concret, dans le quotidien le plus quotidien des vies de couples les plus ordinaires. « *J’aurais plutôt l’impression, mais ce n’est qu’une impression, qu’on ne reconnaît pas une **vocation particulière** au couple, dans l’Eglise. Parce que dans l’Eglise, on parle de vocation sacerdotale, de vocation religieuse, de gens qui se consacrent d’une manière ou d’une autre, ou de prêtres, mais je n’ai pas l’impression qu’officiellement on reconnaisse une vocation particulière au couple. Et je vois, par exemple, même les diacres permanents qui ont un rôle dans l’Eglise, mais c’est l’homme qui est

¹⁴³ Entretien n° 17.

¹⁴⁴ Entretien n° 15.

*diacre, sa femme, elle n'est que la femme du diacre, ce n'est pas une vocation qu'on reconnaît au couple, ensemble, je veux dire. Même si on demande à la femme d'accepter, ce n'est vraiment qu'à l'homme qu'on confie quelque chose, ce n'est pas au couple. »*¹⁴⁵

Si les textes, au moins depuis Vatican II, parlent de la **vocation du couple**, il semble bien aujourd'hui que la reconnaissance de cette vocation reste encore **problématique** dans la **pratique** courante de l'Eglise.

Ainsi, entre la place que les couples perçoivent d'eux-mêmes dans l'Eglise, et celle qu'ils ressentent que l'Eglise leur donne, se repère un **immense fossé**. Comment les couples pourront-ils un jour donner tout ce qu'ils portent à l'Eglise, pour l'Eglise ? Comment pourront-ils enrichir l'Eglise de leur vocation propre ? Et comment l'Eglise pourra-t-elle un jour ouvrir grand ses portes à la dimension spécifique du couple ? Pourquoi ne peut-on pas, aujourd'hui, imaginer des **“ministères” qui puissent se vivre pleinement en couple** ?

Nous avons le sentiment d'être devant un immense chantier en réfléchissant à la relation entre les couples chrétiens et l'Eglise. Nous pensons qu'il nous faudra consentir à vivre, de part et d'autre, dans une confiance réciproque renouvelée, un chemin de conversion au Christ. Nous imaginons notre vie en Eglise ouverte à une **dimension bien plus communautaire**. L'enjeu est sûrement de taille, il se pourrait qu'il soit prophétique, tant pour notre monde, que pour notre vie ensemble en Eglise.

Nous sommes touché dans ce que disent ces couples de la **tristesse**, et peut-être même du **manque d'espoir** qu'ils peuvent vivre par rapport à la reconnaissance d'une place du couple dans l'Eglise. Nous ressentons une grande **déception**, une profonde **désillusion**, et comme une cause perdue. Pour ces personnes qui ne sont plus dans une dynamique de procréation, qui savent trop bien que **la pauvreté de leur amour humain n'a pas grand-chose à voir avec l'amour de Dieu**, avec un reflet ou une image de cet amour-là, il y a comme un sentiment d'inutilité, de vanité de leur statut de couple, et peut-être même éprouvent-elles une insignifiance par rapport à leur mission commune, ou une stérilité de leur vocation de couple devenue **creuse, négligeable**, voire **improductive**, aux yeux de l'Eglise. Si eux restent fidèles envers et contre tout à l'Eglise, on peut comprendre, aujourd'hui, pourquoi leurs enfants et les contemporains de ces derniers ont pris de la distance vis à vis d'Elle.

¹⁴⁵ Entretien n°14.

Notre troisième partie s'attachera donc à proposer des solutions pastorales pour qu'il y ait entre les couples chrétiens et l'Eglise une plus grande proximité, pour qu'ils se sentent tout à fait partie intégrante de l'Eglise.

Conclusion

Dans le rapport entre le rôle que les couples se verraient tenir dans l'Eglise, et ce qu'ils voient en réalité du comment Celle-ci leur confère une place, se lit une **disparité** d'envergure considérable. Comment réduire l'espace de ce fossé ? Comment construire des ponts ? Comment harmoniser, coordonner, accorder ces deux positions afin qu'elles puissent aux mieux se correspondre, s'enrichir mutuellement, et porter du fruit ? Comment **vivre, en Eglise, de cet esprit de communion** que vivent tous ces couples engagés dans la foi à la suite du Christ ? Comment inspirer cet esprit de communion que désire tant le Christ pour Son Eglise ? Communion entre célibataires et couples, femmes et hommes, enfants et adultes, jeunes et vieux, laïcs et clercs, communion entre tous les chrétiens, tous les croyants, tous les humains, et enfin communion avec la création tout entière.

A notre sens, il y a ici un grand enjeu d'annonce de l'Evangile aux couples, afin que les couples chrétiens puissent porter, dans notre monde, cet esprit de communion dont il a tant besoin. Dans ce sens, il y a un énorme enjeu de **revalorisation du rôle du couple** dans l'Eglise afin que les couples chrétiens rayonnent d'une authentique communion vécue en Eglise et qu'ils puissent être questionnants et attirants pour tous les autres couples, dans la mesure où nous pensons vraiment que ce sont les couples qui "évangélisent" les couples.

Ainsi, après avoir vu comment les couples définissent ce qu'ils sont, pour eux-mêmes, dans la société et dans l'Eglise, après avoir étudié comment ils voient leur place et leur rôle dans la société et dans l'Eglise, nous allons encore creuser davantage ce quotidien qui est le lot des couples, et à l'instar de Jean-Paul II¹⁴⁶, qui reliait avec tant d'insistance ce qu'il disait du couple avec les valeurs sur lesquelles il se construisait et qu'il était sensé transmettre, nous nous pencherons sur ce que les couples racontent de leur quotidien, sur ce qu'ils expriment de ce qu'ils vivent au jour le jour, et au nom de quelles valeurs ils vivent leur vie de couple.

¹⁴⁶ « L'Homme n'est pas un être "divisé" : il y a une étroite relation entre ce qu'il est (ontologie) et ce dont il vit (axiologie) ; l'**être** et la **valeur** doivent constituer ensemble le principe herméneutique de l'Homme. » Karol WOJTYLA cité par Alain MATTHEEUWS, "Union et procréation". Développements de la doctrine des fins du mariage, Paris, Ed. du Cerf, 1989, p. 153.

En effet, c'est sur la base des **valeurs de la vie** qu'ils décrivent que les couples établissent le lien de communion entre ce qu'ils sont et ce qu'ils vivent.

Nous aborderons ces valeurs d'abord du point de vue de la vie quotidienne, puis du point de vue de la vie humaine (sociale et relationnelle), et enfin du point de vue de la vie spirituelle et ecclésiale.

Chapitre deuxième : Les valeurs qui construisent le couple

Notre but est d'ancrer notre travail dans la **réalité du quotidien** des couples. Pour cela, nous choisissons de rappeler ici les valeurs sur lesquelles les couples interrogés se sont appuyés pour se construire, pour demeurer fidèles l'un à l'autre, pour s'ancrer humainement, socialement, ecclésialement et spirituellement dans un « **devenir couple en Jésus Christ** » qui se découvre au fur et à mesure de leur vie qui avance.

Qu'est-ce qu'une valeur ? Appliquée à notre étude, elle désigne une réalité, placée en **idéal**, afin de satisfaire une **aspiration** ou d'activer un **désir**. Pour les couples, par exemple, l'amour, le don de soi, la solidarité, sont des valeurs communes, qui demandent à être toujours développées davantage et qui font agir les époux. Ces valeurs font naître des projets et des initiatives que les couples vont traduire dans le concret de leur existence. Ces valeurs mobilisent les couples les faisant choisir et agir selon leur propre chemin, en les rendant participants aux idéaux universels de vérité, bonté, paix, justice et beauté.

Voyons donc maintenant quelles sont les valeurs que ces couples ont mises en place pour avancer sur le chemin de leur vie conjugale, ancrée dans la foi chrétienne.

I.- Chemin du quotidien : des valeurs pour la vie et la vie commune

Comment, dans le quotidien, les couples font-ils le **lien** entre **ce qu'ils sont** et **ce qu'ils vivent** ? Car là est bien notre propos. Ils l'expriment à travers les valeurs qu'ils repèrent au fil du temps, valeurs sur lesquelles ils fondent leur vie de couple, et valeurs qu'ils découvrent au cours de leur vie.

Nous disions plus haut l'importance pour le couple de se construire autour d'un projet de couple, que l'amour entre les deux personnes du couple puisse s'incarner dans la vie, dans le quotidien, afin de s'orienter vers un "amour pour", un amour pour créer, construire, approfondir, édifier, grandir.

Nous allons donc entendre maintenant les couples parler des valeurs sur lesquelles ils se sont appuyés pour bâtir leur couple, le faire évoluer, lui permettre de trouver sa vocation propre, d'être orienté vers davantage de vie, davantage d'amour, davantage de don de soi et de foi en Dieu, Père, Fils et Esprit Saint.

A.) Valeurs choisies au départ du couple : valeurs fondatrices

Une fois qu'une femme et un homme ont choisi d'être un couple, et de vivre en couple, il va falloir qu'ils se confrontent au quotidien en accueillant, en acceptant cette donnée nouvelle d'une vie à deux, d'une vie partagée entre deux personnes de sexe différent, femme et homme, en intégrant la réalité et la spécificité qui fait que ce couple existe, qu'il veuille durer, qu'il désire se construire et certainement porter du fruit.

A la lecture attentive de ce que disent les couples, nous remarquons que quand un couple inaugure sa vie de couple, les valeurs sur lesquelles il fonde son couple vont évoluer et on passera de l'**amour interne au couple**, l'amour pour l'autre personne du couple, à l'amour de l'autre **pour que le couple aime**, et enfin à l'amour de l'autre **pour que le couple serve**, pour que le couple soit orienté vers les autres.

1.) L'amour de l'autre : positionnement de l'un par rapport à l'autre, découverte de l'autre

Nous donnerons ici la position des plus jeunes couples que nous avons interrogés, car ce sont eux qui mettent l'accent sur la découverte et l'amour de l'autre au point de départ.

Au départ, donc, il y a l'**amour**, bien sûr. Et ensuite, tout ce qui se décline à sa suite et qui découle de ce sentiment, de cet élan. « **Il y a la valeur de base à l'amour qui est la **confiance**. La confiance, c'est "vachement" important ! Et la **fidélité** ! Pouvoir se faire pleinement confiance, cela me semble le plus important. Il y a aussi la **découverte de l'autre**, ce qu'on veut lui donner de soi, ce qu'on veut lui transmettre, je crois que le don, c'est très important, le **don de soi**. #Oui, moi qui aime la musique, c'est sûr que j'aurais envie de transmettre ce que j'aime, ce qui est beau aussi. *La **beauté des choses**, c'est une valeur à transmettre, c'est sûr. »¹⁴⁷*

Confiance, fidélité, don de soi et de ce qu'on aime. Avec une insistance toute particulière sur le **respect de l'autre**. « #Ce qui m'a toujours aidé, guidé, ce qui était toujours

¹⁴⁷ Entretien n°1.

*en moi, c'était le respect de la personne. Je ne sais pas d'où ça vient, mais ça m'a toujours aidé, dans toutes les relations avec les femmes, dans toutes les amitiés. A toujours respecter l'autre, fait qu'on m'a toujours respecté. Je crois que c'est une valeur que je veux continuer à vivre dans le couple. Et sur tous les plans, le respect, ça peut être sur le plan sexuel, ou sur d'autres plans. »*¹⁴⁸

Amour et respect de l'autre, oui, mais dans le quotidien, lorsqu'ils sont **soumis au principe de réalité, cela peut être difficile**. « #On a chacun un caractère différent, le mariage, c'est accepter de vivre avec quelqu'un en sachant qu'on a chacun notre bout de jardin propre. C'est la réalisation de ces valeurs qui est le plus difficile. #Les "surchauffes". *Les "surchauffes" sont difficiles, c'est vrai ! »¹⁴⁹

Alors, très vite, dès qu'apparaît la différence de l'autre dans ce qu'elle a d'agaçant, de fatiguant, voire d'insupportable ou d'intolérable, intervient le **pardon, l'honnêteté**, et **l'écoute de l'autre**. « *Ce qui est très important pour moi, déjà, c'est le **pardon**. C'est indispensable de se le partager régulièrement, dans la vie quotidienne, pour s'accepter mutuellement et pour avancer ensemble. Il y a **l'honnêteté**, je crois, par rapport à ce qu'on est chacun avec notre éducation, nos convictions,... Ce qui n'est pas forcément évident, parce qu'on peut très bien avoir des idées ou une histoire différente par rapport à l'honnêteté. #Je reprendrais le pardon, ça me paraît fondamental. C'est une valeur qui permet de ne pas continuer à l'aveuglette, ça permet vraiment de jalonner le plus régulièrement possible la vie quotidienne à deux. Autre valeur que je mettrais en avant, c'est **l'écoute**. L'écoute de l'autre. Etre capable de s'oublier soi pour écouter l'autre. Pour voir comment chacun se positionne, il faut déjà écouter l'autre. *Il y a le **partage** aussi. Le partage de ce qu'on est, de ce qu'on vit, de ce qu'on a. »¹⁵⁰

Et puis, dès le départ, ce qui va influencer sur le quotidien de ces couples chrétiens, c'est la **foi**. « #Une valeur fondamentale pour nous, c'est certainement la foi. Je crois que ce n'est pas évident d'être marié avec quelqu'un qui ne partage pas la même foi. C'est certainement aussi une valeur à transmettre. »¹⁵¹

Ainsi, en écoutant les plus jeunes couples, on s'aperçoit que dans cette étape de la vie de couple, **la valeur première est l'amour**, l'amour qu'on découvre, l'amour de l'autre, l'amour pour l'autre. Dans le quotidien, quand le couple se fonde et commence à expérimenter l'amour, il vit la confiance, le respect, la découverte de l'autre, le don de soi, et en même temps les difficultés et le pardon, l'honnêteté et l'écoute de l'autre, tout cela vécu dans la foi. C'est en vivant tout cela que le couple se fonde comme couple. Au départ de la vie de couple, le couple se vit comme une **découverte de l'amour**.

¹⁴⁸ Entretien n°3.

¹⁴⁹ Entretien n°2.

¹⁵⁰ Entretien n°4.

¹⁵¹ Entretien n°3.

2.) L'amour en couple dans la durée : nouvelle découverte de l'autre

Ici, ce sont plutôt les couples qui ont entre quinze et vingt-cinq ans de mariage qui s'expriment, et même si l'on retrouve la valeur de l'amour, et de l'amour qui fonde le couple, cet amour est moins orienté vers la découverte de l'autre que vers la **consolidation du couple**. Avec une petite insistance sur la valeur de la **parole** et de l'**écoute**. « **La grande valeur, c'est quand même l'amour. Pour nous, c'est le plus important, et puis de là découlent beaucoup de choses. #Le respect, beaucoup, le respect, et la tolérance. *Moi, je dirais aussi le partage et la parole, ce sont des choses qui me paraissent très importantes au sein d'un couple, de toujours essayer de parler, de se parler. #C'est quelque chose qu'on essaye de vivre spontanément tous les jours, pas toujours facilement. *Ça se traduit dans tout notre quotidien, se respecter, et s'écouter quand l'autre a quelque chose à dire.* »¹⁵²

On remarque un point d'attention particulier, axé sur la **fidélité à l'engagement**, sur la durée et sur le couple pour la vie. « *#La première valeur qui me vient à l'esprit, c'est la notion de fidélité, fidélité par rapport à l'engagement, mais aussi fidélité par rapport à la personne que l'on épouse. Et cette valeur-là, j'ai envie de la transmettre à mes enfants aussi, c'est-à-dire qu'eux aussi, si un jour ils fondent un couple, qu'ils le bâtissent sur cette notion de fidélité.* »¹⁵³

Une fidélité pour la vie, basée sur une **curiosité pour l'autre**. Après l'amour surprise du départ, l'amour qui s'approfondit se transforme en attention curieuse qui fait que **l'autre personne du couple continue d'étonner**. « *#La première dimension que j'aurais envie de creuser, c'est quelque chose de l'ordre d'une curiosité permanente pour l'autre. En se mariant, on avait écrit une phrase qui était contenue dans notre déclaration d'intention, et qui, je crois, traduit un peu ça. Ce sont de jolis mots, mais enfin, il faut bien se risquer : c'était qu'on s'engageait à s'aimer au maximum chaque jour! (...) Ça veut dire que, malgré les incompréhensions, les aléas, les embûches qu'on va rencontrer dans une vie, on fait le souhait d'être attentif l'un à l'autre, et de mener notre vie ensemble en se respectant. Malgré toutes ces embûches-là, on a au fond de nous la conviction, la foi, qu'on peut aller au-delà des moments où, en fait, on ne se comprend pas. Alors ce n'est pas une volonté, ni béate, ni angélique, ni volontariste. C'est pour ça que je parle de curiosité, parce qu'en fait si on est curieux de l'autre, on a plus de chance de ne pas passer à côté de lui. Et le grand risque de la vie du couple, c'est qu'à un moment ou un autre, on fasse notre vie sans l'autre, parce que finalement, on croit que c'est plus simple.* »¹⁵⁴

Avec la curiosité, l'étonnement pour l'autre, se vit aussi l'**émerveillement du regard sur l'autre**. « **Je me rappelle qu'avant notre mariage, j'avais entendu par quelqu'un*

¹⁵² Entretien n°11.

¹⁵³ Entretien n°6.

¹⁵⁴ Entretien n°12.

que, pour lui, se marier, s'aimer pour la vie, c'était en même temps rester toujours fiancés avec cet élan, cette spontanéité, cet émerveillement du regard sur l'autre. En même temps rester toujours amis, avec ce que ça comporte d'échanges, de profondeur, de désir de connaître l'autre davantage, de l'entendre, de le découvrir. »¹⁵⁵ D'autres parlent du « ***regard positif** qu'on peut avoir sur l'autre »¹⁵⁶, du regard rempli d'admiration. Cela se traduit par une ouverture et un accueil sur le **mystère de l'autre**.

Dans ces valeurs discutées dès le début d'une vie de couple, intervient aussi la question du **désir d'une famille**, et dans un grand nombre de couples que nous avons interrogés, ils désiraient une famille nombreuse. Le **style de vie** que l'on souhaite vivre est aussi lié à cette question. « **Très vite, quand on a pu se parler, on ne se donnait peut-être pas encore la main, j'ai dit à B. : "Moi, je veux une grande famille, est-ce que tu en veux une ?" Je dis toujours aux enfants : il m'aurait répondu qu'il veut une "Mercedes", et bien il aurait pu replier bagages et repartir. Mais non, ça allait, il voulait beaucoup d'enfants, il voulait même en adopter, c'était merveilleux comme ça. Donc, on a tout de suite partagé : "Toi, par rapport au matériel, comment tu te situes, quels sont tes projets ? Par rapport aux enfants ? Qu'est-ce que tu es prêt à vivre ?" Et ça, on l'a mis au clair tout de suite. La foi, je savais, puisqu'on était dans ce même groupe ; mais la foi, ça ne me disait pas où il voulait s'engager par rapport aux enfants et par rapport au matériel.* »¹⁵⁷

Cette notion de **relativité par rapport aux questions matérielles** se lit chez de nombreux couples de cette tranche d'âge, que nous avons interrogés. « **C'est vraiment parce que j'avais l'assurance que notre couple n'était pas simplement quelque chose d'éphémère et qui était pour un temps, que j'ai pu m'engager aussi dans cette aventure. Parce que c'est vrai que ça a été pour moi un changement assez radical de mode de vie, même si on a fini par être soutenu par nos familles. On s'est mariés, j'étais encore étudiante, j'avais l'habitude d'une "petite vie tranquille", soutenue financièrement, sans aucun problème. Et puis, on s'est retrouvés avec un petit salaire, pour D. ; moi, j'avais une petite bourse d'études que j'ai pu obtenir après le mariage, et assez rapidement, il y a eu les enfants, donc c'est vrai que ça a été un **retournement** assez radical de façon de vivre, **socialement** et concrètement, pour moi. Je crois que le fait d'avoir la certitude que ce n'était pas simplement notre amour humain qui nous unissait, ou des promesses humaines, cela m'a permis d'avancer sans crainte. Et c'est vrai que je n'ai jamais eu peur de l'avenir dans ce temps-là.* »¹⁵⁸ L'important était ce choix de vivre en couple, d'être à deux, de construire ensemble, d'avancer ensemble, avec l'idée que le matériel suivrait, et

¹⁵⁵ Entretien n°8.

¹⁵⁶ Entretien n°12.

¹⁵⁷ Entretien n°9.

¹⁵⁸ Entretien n°6.

suffirait toujours. Le couple se vivait alors dans un **abandon confiant à la Providence divine**.

En dehors des enfants, il y a aussi le **choix d'une vie engagée**, engagée dans le travail **professionnel** pour certains, engagée dans le **militantisme**, soit religieux, soit humanitaire, soit politique ou social. Cet engagement, choisi en couple, mais vécu en dehors du couple ou de la famille, donne au couple une couleur particulière, le construit, le transforme, l'ouvre au monde. L'amour conjugal devient **choix d'aimer**. « #On avait un texte de frère Roger de Taizé à notre mariage, c'était "Vivre l'inespéré", et je pense qu'on a toujours tendu vers ça. Pour moi, vivre l'inespéré, c'était une manière de se dire qu'il faut qu'on soit prêts à être bien à deux, à vivre la vie qu'on choisit à deux, la nôtre, même si elle ne cadre pas avec les règles ou les carcans, ou les rails, qu'on te définit dans la société ; parce qu'on n'était pas des doux rêveurs, au sens fleur bleue. On était déjà plus ou moins intégrés dans la société, au niveau professionnel. (...) Donc, "Vivre l'inespéré", c'était faire des **choix** de couple, mais de **couple engagé**. On a vécu en communauté avec des personnes handicapées. D'une certaine manière, c'était vivre une valeur de couple auprès de personnes ayant un handicap, mais non pas en tant que couple - parents, mais en tant que personnes qui vivent avec eux. *La valeur, c'était d'être en couple, d'aller au bout de ce qu'on portait, de ce qu'on sentait. On voulait aimer. »¹⁵⁹

Une autre valeur au départ de la vie de couple a été pour certains la **disponibilité**, une disponibilité liée à une **confiance dans la vie**, une disponibilité qui s'est vécue dans des choix qui ont influé le quotidien. « *Quand je relis notre histoire, je me dis qu'il y a des couples qui font plein de projets, ils ont déjà choisi leur nombre d'enfants, presque leurs prénoms, et c'est vrai que nous avons décidé de vivre ensemble sans nous dire qu'on va faire ça ou ça, et je crois qu'une des valeurs pour nous, c'est aussi la **disponibilité**. (...) Disponibilité l'un à l'autre, mais aussi disponibilité à ce qui pouvait venir de l'extérieur, parce qu'on croyait que les événements pouvaient aussi tracer un chemin. On avait confiance en la vie. Et on a vécu ça très concrètement, parce que j'ai arrêté mon boulot, on a liquidé notre société, parce qu'il aurait fallu faire des choix qu'on n'a pas voulu faire ; et du coup, j'ai été demandeur d'emploi, disponible, et j'ai trouvé un travail à mi-temps. S. a pris elle aussi un mi-temps, et on s'est rendus disponibles l'un à l'autre. »¹⁶⁰ Dans ces valeurs de disponibilité et de confiance, se lisent l'attente et l'**accueil de « missions »** pouvant être **vécues en couple**, missions qui n'auraient pas pu se vivre sans le couple, comme l'accueil d'enfants.

Très souvent, pour ces couples, les valeurs mises en œuvre pour le quotidien de la vie à deux, dès le départ, et comme fondement de toutes les autres valeurs, sont en lien avec leur **foi**, et avec le **message du Jésus des Evangiles**. « #Pour moi, c'est assez simple, à

¹⁵⁹ Entretien n° 13.

¹⁶⁰ Id.

*partir du moment où il y a eu cette retraite qui nous a interpellés par rapport à la vie de couple qu'on avait (savoir s'il fallait qu'on se sépare ou qu'on vive ensemble), et qu'on a fait ce chemin qui nous a conduits à choisir de nous marier, c'était clair que, comme on avait vécu ce discernement avec Dieu, les valeurs, c'étaient celles de **l'Évangile**. Croire en l'amour, croire en la force de **Dieu présent à nos côtés**, pour nous porter et nourrir notre amour, croire en la miséricorde, et que c'est source profonde de bonheur et d'épanouissement pour chacun de nous, pour notre couple et aussi pour ceux qui nous entourent. »¹⁶¹*

*« *Je crois quand même que ce qui était à la base de notre choix, c'était notre **foi**. Je me souviens qu'on a passé un moment, pendant un an et demi ou deux ans, même, avant qu'on se marie, quand j'étais étudiante, on se donnait rendez-vous une fois par semaine entre midi et deux pour **prendre ensemble un temps de prière** et je crois que ça a été un des **fondements** de notre couple. Et aussi dans le choix du texte qu'on avait choisi pour notre mariage, on avait choisi "Jean 15", le cep et les sarments, je crois que c'était ce qu'on avait envie de vivre, c'est ce sur quoi on voulait se fonder. Le fondement véritable, c'était notre désir de fonder notre couple sur le Christ. »¹⁶²*

*« *La première valeur qu'on avait choisie dès le départ, c'était la **préférence du Seigneur**, c'était mettre le **Seigneur au cœur de nos vies** et c'est pour ça qu'au fur et à mesure des années, on a mis en place une vie de prière de couple, une vie de prière familiale avec les enfants, une vie où la foi est au cœur de nos vies. C'est ce qu'on a envie de rechercher en toutes choses, et d'approfondir et d'accueillir, et de développer. »¹⁶³ Il s'agit simplement de vivre sa foi en Jésus Christ au quotidien, d'en faire le fondement de son couple, le fondement de tous ses choix, de toutes ses paroles, de tous ses actes.*

Quand les couples qui ont entre quinze et vingt-cinq ans de mariage relisent leur expérience de couple et s'expriment sur les valeurs fondatrices de leur couple, on s'aperçoit que **c'est le couple lui-même qui est la valeur fondatrice**. L'amour de l'autre est orienté vers le couple, vers **l'édification du couple dans la durée**.

3.) L'amour en couple pour servir ; un regard toujours neuf

Enfin, en entendant parler les couples plus anciens des valeurs sur lesquelles ils ont fondé leur couple, ce qui frappe par rapport aux autres tranches d'âge, c'est le **consensus qui préexistait entre les futurs époux** avant même de se marier. En choisissant le couple, ils savaient d'emblée que ce choix engageait toute leur vie. L'un et l'autre avaient a priori la même réalité de ce que pouvait être une vie de couple. L'un et l'autre espéraient et

¹⁶¹ Entretien n°5.

¹⁶² Entretien n°6.

¹⁶³ Entretien n°10

attendaient quelque chose d'identique vis-à-vis du couple qu'ils se préparaient à fonder. Nous comprenons pourquoi ils n'avaient pas tellement besoin de se partager les valeurs qu'ils voulaient vivre quand ils décidaient d'une vie de couple. C'est comme si l'amour entre la femme et l'homme suffisait à la vie du couple, les valeurs étant quasiment pré-établies. « #Au départ, on était bien ensemble, heureux d'être ensemble. **On se connaissait**, on savait parfaitement que le **terreau** sur lequel on construisait, **existait des deux côtés**. Mais on n'a pas eu de discussions pour se dire : "Quelles sont tes valeurs ? Quelles sont les miennes ?" On sait d'où on vient, on sait ce que valaient nos éducations, et ça, c'était suffisant pour faire confiance. Bien sûr qu'on avait des notions qu'on essayait de répéter : d'avoir des droits et de devoirs, d'être honnête, le sens du travail,... (...) *Il y avait des tas de choses sur lesquelles on ne s'était pas parlé. Les choses fondamentales, on ne les a pas discutées, sachant qu'on partait sur une base commune et identique de foi, de sens de la famille, de famille nombreuse, donc de parents qui s'étaient donnés aux enfants, ça nous suffisait. »¹⁶⁴

On découvre aussi comme point particulier de ces couples, quelque chose qui tourne autour du **sens des autres**, comme si le couple existait afin d'être **au service des autres**. « *Je crois qu'on avait un idéal à peu près semblable, commun, tous les deux. C'est ça qui a fait qu'on avait envie de bâtir quelque chose ensemble ; on marchait dans le même sens. Cet idéal, c'était de faire quelque chose de notre vie, et d'en faire quelque chose de beau. Je crois que j'avais déjà, mais était-ce dans notre projet commun, cet idéal **d'aller vers les autres**. »¹⁶⁵

« *Moi, quand j'ai connu P., le sens des **autres** qu'il avait, était pour moi une valeur très importante. Et le choix de son métier, à savoir la médecine, tournée vers l'autre, a fait partie de mon choix. C'était déjà mon rêve de jeune fille d'épouser quelqu'un qui était tourné vers les autres, alors le médecin par excellence, qui est proche de l'homme, pour moi, c'était quelque chose de très important. »¹⁶⁶

Nous ne résistons pas à transmettre encore ce témoignage du couple le plus âgé que nous avons interrogé. « *Nos valeurs morales, pour nous, c'est **vivre sa foi**. On peut vivre sa foi en **se donnant** aux autres. Quand je suis arrivée dans ce quartier, ça fait quarante ans, je me suis dit en me promenant : "le Seigneur m'a mise là, je dois y être présente." Nos valeurs, c'est l'engagement, et le souci des autres, et l'amour qu'on peut donner aux autres. #C'est ce qu'on a voulu transmettre, et qu'on a transmis à nos enfants. (...) *Nos enfants ont tous, je crois, ce souci des autres, c'est notre valeur. »¹⁶⁷

On retrouve encore l'idée de la **famille** comme valeur, comme quelque chose de **désirable**. Les **enfants étaient désirés, souhaités**, et le désir d'une famille nombreuse

¹⁶⁴ Entretien n° 16.

¹⁶⁵ Entretien n° 14.

¹⁶⁶ Entretien n° 16.

¹⁶⁷ Entretien n° 18.

était courant. « *Il y avait aussi ce **projet** d'enfants et de famille nombreuse, dès le départ. #Oui, dès le départ, on s'est dit qu'on aurait plusieurs enfants. Moi, je partais dans l'idée de quatre enfants ! Mais sans que ce soit un projet formalisé, bien clair. En fait, notre projet, c'était de faire notre vie ensemble et d'avoir des enfants, voilà. *En fait, on était chrétien tous les deux, et sans le formuler, on avait les mêmes valeurs liées à notre foi : le respect, l'écoute, ... »¹⁶⁸

Ce choix de famille, et de famille nombreuse en l'occurrence, influait le **choix du travail professionnel**, le **choix d'un moindre confort** pour pouvoir se donner pleinement à ses enfants. « #Le choix qu'on a fait, c'est que, dès que moi j'ai commencé à travailler, S. a arrêté de travailler. *C'est vrai qu'on a donné priorité au travail de P. #C'est-à-dire qu'a priori, pour avoir plus d'argent et pouvoir vivre mieux, on aurait dû travailler tous les deux, mais on n'a pas choisi ça. Ce choix était important pour nous. *Oui, c'était important, parce qu'il y avait, sous-jacent, ce projet des **enfants à accueillir**. On voulait, et je voulais, garder cette disponibilité pour des enfants qui viendraient, et pour ne m'occuper que des enfants, au moins dans les premiers temps. Et ça, c'était un choix qu'on avait fait dès le départ, et ensemble. »¹⁶⁹

Rajoutons encore cette valeur de **vérité**, ce que certains avaient déjà esquissé sous le vocable d'honnêteté, mais qui ici, prend une couleur plus engageante. « #Pour nous, dès le départ, une des valeurs fondamentales était de pouvoir **vivre les choses en vérité**, pouvoir se dire les choses telles qu'on les vit. Sachant que ce sont des mots forts, des mots difficiles à atteindre. (...) C'est ce qu'on a voulu exprimer au début quand on s'est marié, quand on s'est donné le "oui" l'un à l'autre, ça comportait tout ça. Après, dans le concret du quotidien, il faut se le redire. »¹⁷⁰

Ainsi, quand les couples plus anciens parlent des valeurs fondatrices de leur vie commune, ils les expriment pour mettre l'accent sur le **couple pour les autres**, le couple pour mieux être au service des autres. L'amour est à peine cité, il n'est pas le moyen de découvrir et de connaître l'autre, il n'est pas le fondement qui établit le couple comme valeur, il est ce qui permet au couple d'être tourné vers les autres. On pourrait presque dire que la valeur, c'est d'être en **couple pour être au service des autres**.

Ainsi, selon les différents âges, les couples ont défini diversement les valeurs qu'ils ont posées **au départ** de leur vie commune. On se situe là plutôt dans l'**idéal** de ce qu'on aimerait vivre ; et même si cet idéal s'ancre dans le quotidien, on ne le sent pas encore tellement travaillé, buriné par la vie, par les épreuves qui ne manqueront pas, par les événements qu'on n'avait pas prévus et qui nous bousculent, par l'émoussement des sentiments qu'on croyait éternels, par l'arrivée des enfants qui transforment le couple femme/homme en couple/parents. C'est pourquoi, toujours dans cette partie consacrée aux

¹⁶⁸ Entretien n° 14.

¹⁶⁹ Id.

¹⁷⁰ Entretien n° 15.

valeurs nécessaires pour vivre le quotidien, nous allons aborder maintenant les valeurs mises en place pour vivre ce quotidien dans la réalité, dans le concret d'une vie commune qui se destine à la durée. L'être du couple va s'enrichir de toutes ces valeurs glanées au long des jours.

B.) Valeurs du quotidien forgées par l'expérience de la vie commune

La vie commune va transformer les valeurs du départ. Le quotidien va les faire évoluer. L'amour va s'incarner, s'ancrer dans la réalité d'une vie commune à deux ; et de deux personnes radicalement différentes, telles que le sont une femme et un homme.

Assez vite, la confrontation des différences liées à l'histoire de chacun, à la personnalité de chacun, au caractère et à la foi de chacun, obligera à compléter les valeurs qu'on portait au départ par d'autres attitudes qui devront permettre de vivre le quotidien en prenant en compte, autant que possible, la réalité d'une vie commune, et les nécessaires aménagements qui contribueront à la rendre non seulement possible, mais structurante, joyeuse, pleine de vie et de promesses.

Pour cette partie, comme pour la précédente, les valeurs évoluent en fonction de la durée de vie commune du couple, et ainsi, les jeunes couples mettront l'accent sur la formation d'une communauté de vie, les couples ayant entre quinze et vingt-cinq ans de mariage parleront davantage de la durée de cette communauté de vie et les couples les plus anciens orienteront leurs propos en direction de l'approfondissement de cette communauté de vie en communauté de destin.

1.) S'aimer pour fonder une communauté de vie

Les valeurs de départ qui insistent sur la découverte de l'autre iront vers l'approfondissement de la relation avec l'autre. Les valeurs vont, petit à petit, s'orienter vers le regard que l'on porte sur l'autre, un regard d'amour fait de **bienveillance** et de **confiance**. « **Ce que je souhaite pour E., c'est qu'il ait **confiance** en lui. Avoir confiance en soi, donner confiance en soi, c'est une valeur primordiale, c'est ce que je voudrais transmettre à mes enfants. La confiance en soi permet d'aller loin, d'être engagé, d'être entier, de savoir ce qu'on fait, de respecter l'autre tout en avançant soi-même.* »¹⁷¹

¹⁷¹ Entretien n°2.

Dans ce sens, on **souhaitera le meilleur pour l'autre**, le meilleur de tout ce que l'amour met dans notre coeur. C'est un regard qui choisit de **faire grandir l'autre**, qui met l'autre en première place. « #Après, je ne sais pas si c'est une valeur, mais l'objectif, c'est de faire en sorte que l'autre **donne le meilleur** de soi-même, parce qu'on est deux. L'autre doit faire en sorte que le premier vaille mieux que s'il était tout seul. »¹⁷²

Et puis, il s'agira d'apprendre à **inclure l'autre dans toutes les décisions**, de favoriser le plus possible la participation de l'autre à sa propre vie, de le laisser donner son point de vue, de nous laisser bousculer, déranger, transformer par lui. Nous appellerons cela la **transparence** face à l'autre. « *Vivre la **transparence**, pouvoir dire les choses, pouvoir être le plus honnête possible en soumettant à l'autre, en faisant en sorte qu'il ne soit pas devant le fait accompli si on sait qu'on a une décision à prendre, et que peut-être lui ne l'aurait pas prise comme ça. Ne pas se précipiter pour prendre la décision, c'est se soumettre à l'autre, cette idée "d'obéissance" à l'autre, pas une obéissance aveugle, mais une obéissance qui marque l'amour. »¹⁷³ Il nous vient à l'esprit, en entendant ces paroles, l'obéissance par amour vécue par le Christ, quand il choisit de faire la Volonté de son Père et d'obéir jusqu'au bout. Le fait de choisir d'obéir, par amour pour l'autre, est toujours une mort à soi-même, mais consentie par amour : « devenant obéissant jusqu'à la mort, à la mort sur une croix. »¹⁷⁴

Il va falloir aussi passer d'une foi personnelle, individuelle, à une **foi partagée en couple**, une foi vécue en couple, une foi partagée avec l'autre. « *Ce qui permet le pardon, c'est la foi et la prière, qui sont très importants pour chacun, et en même temps pour ce qu'on a envie d'être, ensemble. Ça se vit à travers les engagements qu'on choisit ensemble pour **grandir** dans la foi, pour s'engager dans l'Eglise. »¹⁷⁵

C'est là qu'apparaît naturellement la transmission de toutes ces valeurs aux enfants, aux autres, et la **transmission des valeurs** va être elle-même retenue comme valeur. « #Je trouve très intéressant de leur **transmettre** ce que j'ai moi-même reçu et appris. Ça nous fait avancer. C'est motivant, ça redonne une deuxième jeunesse, des choses à apprendre pour les transmettre. *Ça donne envie d'aller plus loin, de recommencer, de revoir des choses qu'on avait oubliées. #Des choses sur lesquelles on était passés à autre chose, des valeurs qu'on avait un peu laissées, les valeurs fondamentales de la vie. »¹⁷⁶

Enfin, dans ces valeurs qui s'élaborent avec la vie, dans le quotidien, comment ne pas citer encore le **rapport au temps** : prendre du temps avec l'autre, "**perdre**" du temps **pour l'autre**. Le couple, plongé dans la vie quotidienne, et sentant que c'est essentiel pour

¹⁷² Entretien n°4.

¹⁷³ Entretien n°3.

¹⁷⁴ Ph 2,8.

¹⁷⁵ Entretien n°4.

¹⁷⁶ Entretien n°2.

mieux la vivre, prend peu à peu conscience de l'importance de moments qu'il se réserve. Des moments d'écoute, de partage, d'intimité, de retrouvailles, d'accordage. Des moments spécifiques où le couple à la fois se reçoit, s'accueille et se construit. Là encore, c'est l'autre qui tient la première place. « #On a parlé de pardon, d'écoute, de partage ; la question, c'est de savoir s'il y a des **moments qu'on se donne** pour favoriser ça. En fait, de manière formelle, non. Après, c'est plus l'événement qui fait que. Même si on prend conscience qu'il faut, je pense notamment au pardon, raccourcir l'entre-deux pardons. Après, des temps **d'écoute** et de **partage**, on n'a pas de moment fixe. C'est la vie de chacun, qui fait qu'on n'a pas de moment sûr où on pourra se retrouver tous les jours. (...) *Je crois qu'un moment régulier, à une fréquence donnée, comme par exemple un "resto" une fois par mois, c'est un bon truc, qu'on aimerait bien faire un jour, mais pour l'instant on est trop dans la vie familiale, et on ne s'est pas organisé pour en avoir régulièrement. #Oui, ce serait vraiment un souhait. Un rythme du style, un soir par semaine, un week-end par mois ou une semaine par an et puis essayer de faire quelque chose ensemble, en couple. Marquer une espèce de fréquence qui doit être une aide. C'est à dire que, moi, d'une semaine sur l'autre je ne suis pas forcément capable d'être sûr de pouvoir me dégager tel soir, c'est vrai que ce n'est pas si simple. »¹⁷⁷

Ainsi, à cette étape de la vie du couple où les valeurs du départ se confrontent au quotidien d'une vie commune, ces valeurs sont dirigées vers **l'élaboration concrète du couple dans le sens d'une fondation d'une vie communautaire** où la relation à l'autre sera au coeur des préoccupations, de l'attention et de l'amour.

2.) S'aimer pour durer dans la communauté de vie

Les couples qui ont au moins quinze ans de mariage, quand ils réfléchissent aux valeurs qu'ils mettent en place pour vivre leur quotidien, font intervenir des valeurs qui visent à établir dans la durée leur "communauté de vie et d'amour"¹⁷⁸. A la valeur d'écoute qu'on avait pointée dans la partie qui traitait des valeurs fondatrices au départ, s'ajoute celle du **dialogue**, de la nécessité vitale de **se parler dans le couple**. « *Une valeur qui nous est commune, sur laquelle on s'est tout de suite retrouvé, c'est l'écoute, la parole, et plus loin le **dialogue**. C'est très important ! Y., dans sa famille, ne dialoguait pas avec ses parents ; chez moi, on ne dialoguait pas, il n'y avait pas de discussions, il n'y avait pas d'écoute. (...) #Tu parlais d'écoute, moi, je parlerais de dialogue. Par rapport à des grandes questions, par exemple liées au travail, c'est des choix importants qui se feront à deux. Par rapport au couple, je pense qu'il y a des décisions fortes qui doivent se prendre à deux, même s'il y en a un qui peut dire "Je suis

¹⁷⁷ Entretien n°4.

¹⁷⁸ Concile Œcuménique Vatican II, *Gaudium et spes*, 48 ; repris par Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, op. cit., n° 17.

d'accord, même si je ne te suis pas à cent pour cent là-dessus", c'est quand même un choix à deux, basé sur le dialogue. »¹⁷⁹

A ce niveau, est prise en compte de façon aiguë la **différence entre la femme et l'homme**, différence dans sa richesse, sa complexité et dans sa **radicale altérité**. « **Moi, je vis très fort cette **différence homme/femme** dans le couple. Je conçois même qu'on vieillisse de manière différente, l'homme, la femme, parce qu'on n'est pas les mêmes qu'il y a vingt ans, on change, on grandit. On aborde des sujets de vie de manière différente : l'argent, le travail, la vieillesse,... Y. n'a pas le même point de vue que moi en tant qu'homme ! Et ça, c'est peut-être quelque chose qui est le plus dur ; parce qu'on essaye de se rejoindre, de comprendre l'autre. Maintenant, on tend à avoir plus d'histoire commune que d'histoire individuelle, mais malgré ça, du fait de notre histoire, et du fait qu'on est homme, femme, on a vraiment des approches très différentes. Et ça demande toujours et toujours, et sans cesse, de l'écoute, de l'attention, se forcer à écouter l'autre qui a une perception différente ! »¹⁸⁰*

La question du **temps** est abordée sous l'angle du **partage**. « *#Ce qu'on peut **partager** et qu'on a de plus cher, c'est **son temps**. Ce qui nous est le plus compté, c'est le temps ! Prendre du temps pour aller chez des gens parce qu'on sait que cela leur fera plaisir et qu'ils en ont besoin, je trouve ça extra et on essaye de le vivre un peu en couple. »¹⁸¹*

Dans ce quotidien qui nous est donné, offert, va s'opérer progressivement un **décentrement de soi-même**, pour aller vers une attention à l'autre, vers une **attention au plus faible**. « **Pour moi, une des valeurs aujourd'hui essentielles dans la vie, c'est vraiment **l'attention à l'autre**. En fait, la valeur, ce n'est pas l'attention, c'est l'amour, mais justement dans les mille attentions, dans ce regard toujours porté sur l'autre, sur l'environnement, l'attention aux toutes **petites choses**. #Je rajouterai l'attention **au plus faible**, à celui qui, sans toi, ne pourrait pas vivre. Je crois que c'est important cette valeur de protection du plus faible, et désirer, et tout faire pour que l'autre grandisse, que l'autre puisse parvenir au maximum de ce qu'il est, de ce qu'il peut être, faire et donner. »¹⁸²*

On se situe ici dans le quotidien le plus quotidien, celui des jours qui passent, des heures qui s'égrènent, le quotidien qui voudrait nous faire croire, parfois, que la vie est faite d'éternels recommencements, où l'on fait sans arrêt les mêmes gestes, où l'on dit les mêmes paroles, sous forme de rituels inchangés d'un temps qui semble monotone. Ici, c'est le **quotidien lui-même que nous posons comme une valeur**. « *#Comment toutes ces*

¹⁷⁹ Entretien n°7.

¹⁸⁰ Id. Sur cette question de la différence femme/homme, on pourra se reporter aux ouvrages de vulgarisation de John GRAY, aujourd'hui bien connus, et particulièrement : John GRAY, *Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus, Connaître nos différences pour mieux nous comprendre*, Paris, Ed. J'ai lu, n°7133, 2001.

¹⁸¹ Id.

¹⁸² Entretien n°8.

valeurs dont on aimerait témoigner, et qu'on voudrait transmettre, s'incarnent dans les différents aspects de notre vie ? Je crois justement que c'est important de les **inclure dans un quotidien**. D'inclure ça dans tout ce qu'on peut faire, dans les rythmes du travail, dans notre découverte de la sexualité de l'autre, dans l'éducation des enfants, le ménage et la préparation des repas, rangement de la cuisine,... Je pense à cette phrase de Mère Teresa : "Ce n'est pas le nombre de choses que vous faites qui est important, c'est l'amour que vous mettez à les faire." *Oui, et justement, une attention à ce qui est important pour l'autre. Pour soi-même, on a chacun nos petites priorités, mais il y a aussi les choses qui pour l'autre sont très importantes et qui ne le sont pas du tout pour nous, et il s'agit d'y faire attention, justement, parce que c'est important pour l'autre. Et du coup, on y découvre aussi quelque chose d'important à quoi on ne pensait pas forcément. Mais encore une fois, tout ça s'applique dans le quotidien le plus quotidien. »¹⁸³

A un moment, dans la vie du couple, vient nécessairement la **confrontation entre l'idéal du départ et la réalité** telle qu'elle s'incarne, moment de **vérité**, cruelle parfois, de **lucidité**, et de **courage** aussi. « *Tout ce dont on voudrait témoigner, tout ça, l'idéal, l'utopie, c'est beau, mais ça peut être utopique, et souvent **on "se plante"**, et souvent, on n'arrive pas à ce qu'on aimerait, mais ce dont je voudrais témoigner, c'est de ce **courage de repartir** chaque fois qu'on est tombé, et de continuer à croire que l'amour est devant, et que jamais l'amour n'est vaincu, même quand on s'est "planté" de façon très dure, violente, et parfois dans une découverte de notre propre bassesse humaine, qu'on n'aurait jamais pensée. »¹⁸⁴

Dans cette lucidité, dans cette vérité, on est renvoyé à la découverte du **caractère faillible et vulnérable de l'amour**. C'est réellement une valeur qui s'expérimente et qui invite à la simplicité du partage de ce que nous sommes, de nos faiblesses, de nos pauvretés, de notre humanité. « #A ce propos, une des valeurs, mais que j'ai plus expérimentée plutôt que simplement décrétée, c'est quelque chose de l'ordre de la simplicité à pouvoir se dire qu'on **a pu faillir**, dans la fidélité, par exemple. Le sentiment amoureux, il peut s'avérer qu'il peut nous rattraper vis à vis d'une autre femme, un jour, une fois, comme ça, et d'avoir expérimenté ça, et d'avoir pu, rapidement en fait, ouvertement, en parler avec D., ça a eu un effet. A la fois, c'était très dur à dire à sa femme, et à la fois, une fois que ça a été partagé, ça m'a fait dire : "Notre amour n'est pas invulnérable, et si **notre amour n'est pas invulnérable**, il s'agit de le cultiver et de faire le constat que notre amour n'est pas invulnérable." C'est paradoxal, parce qu'une fois qu'on a vécu cette expérience-là, ça renforce. C'est une épreuve passée pour l'amour, et ça donne une simplicité dans notre type de rapport. Ça nous montre que, finalement, on choisit de durer. »¹⁸⁵

Il y a encore le courage de se relever quand on est tombé, et aussi le courage d'aller jusqu'au bout de ce qu'on a cru, avec une valeur de **persévérance**. « #Pour aller au bout de

¹⁸³ Entretien n°8.

¹⁸⁴ Id.

¹⁸⁵ Entretien n°12.

*ce qu'on croit aujourd'hui, je crois vraiment qu'il faut du **courage** ! *Pour aller au bout de ce qu'on a cru il y a vingt ans, c'est sûr que le temps, les soucis, les enfants, l'âge, font que parfois, on aurait bien envie de se décourager, le milieu ambiant, l'avenir du monde, etc., etc. Le courage d'y croire, et de s'accrocher à ce qu'on a cru et à ce qu'on croit encore. »¹⁸⁶*

Ici, dans le choix de durer, intervient la **volonté d'aimer**, volonté d'aimer qui se manifeste par le dépassement des multiples difficultés de la vie. Quel couple n'a pas vécu de difficultés ? Quel couple peut prétendre ne jamais être passé par le feu de **l'épreuve** ? « *Je ne crois pas, moi, qu'il y ait un homme ou une femme qui soient faits l'un pour l'autre a priori. Je trouve que c'est de l'illusoire de croire ça. Je crois qu'on se choisit. J'aime bien la phrase qui dit : "En choisissant un homme, je dis non à neuf autres", et je crois que c'est vrai. Par contre, je crois aussi qu'aimer quelqu'un, c'est avoir la **volonté de l'aimer**. Pas en me cramponnant, mais quand même choisir d'aimer cette personne. Il y a une part de volonté, je crois. Je le crois parce qu'il y a bien des fois où cette personne-là, tu peux ne plus l'aimer du tout ! Je me rappelle, on a eu des moments difficiles, je me disais : "Non, je ne l'aime plus !" Mais après, ce sera l'autre partie sur quoi on s'appuie ! C'est aussi là que se construit l'amour, quand je **dépasse ce qui est difficile**. Le dépassement, c'est important, avec la volonté. »¹⁸⁷

Et on retrouve, avec les années qui passent, ce mouvement qui va nous amener à penser que **le couple est précieux**, qu'il est à privilégier. Le couple devient une **valeur en lui-même**, au-delà des événements de la vie et du temps qui passe. « *Pour ce qui est des valeurs, j'ai l'impression que ça dépend du temps dans lequel on est, du temps de notre vie. Les valeurs de nos premières années de mariage ne sont plus celles d'aujourd'hui ; j'ai l'impression qu'elles se sont vraiment modifiées. (...) On avait envie de changer la société, en croyant qu'on le ferait. Et puis petit à petit, une fois qu'on a eu deux enfants et puis quatre, et que les souffrances sont arrivées, en fait, les choses se sont modifiées. On s'est rendu compte qu'avant de s'occuper de l'extérieur, il fallait **s'occuper de notre couple**, qu'on avait beaucoup de travail à faire dans ce domaine-là, qu'on avait chacun une place à trouver, à approfondir, à enrichir. (...) Accepter d'entrer en soi, c'est accepter de voir toutes les blessures qu'on y a, de voir toutes les insuffisances qu'on vit par rapport à son conjoint, toutes les difficultés qu'on vit. On a accepté de regarder qu'on n'était pas les meilleurs, qu'on n'avait pas tout réussi, qu'on n'avait pas changé la société, et qu'en plus on portait chacun de grosses blessures. »¹⁸⁸

Quand ces couples essaient d'analyser, avec l'expérience de la vie commune, les valeurs qu'ils mettent en place pour vivre le quotidien, on accueille le poids des réalités au jour le jour. La question de **la parole**, de la **différence radicale** entre la femme et l'homme, l'attention au **plus faible**, et ainsi le **quotidien** lui-même, comme lieu

¹⁸⁶ Entretien n°8.

¹⁸⁷ Entretien n°12.

¹⁸⁸ Entretien n°10.

d'approfondissement et d'accomplissement du couple, prend rang de valeur. Ce quotidien met en lumière les faiblesses, les failles, la vulnérabilité de l'amour humain ; c'est le temps des épreuves et des difficultés, et c'est là qu'interviennent la volonté et la persévérance. On a l'impression que plus le temps passe et plus **le couple devient lui-même valeur**, il devient trésor, précieux, parce reconnu fragile, faible, délicat et vulnérable.

Nous gardons vraiment en mémoire la valeur du quotidien. Notre troisième partie le prendra en compte dans nos propositions.

3.) S'aimer dans une communauté de destin

Pour cette partie, nous nous sommes appuyé sur le témoignage des couples anciens. Ils nous disent quelles valeurs le quotidien de leur vie ensemble a pu mettre en exergue.

Les valeurs qui avaient été choisies au départ, les valeurs que l'expérience d'années de mariage avait remises en relief, ne sont pas seulement à **choisir**, mais encore à **re-choisir jour après jour**. Comme si, le temps faisant son œuvre et la sagesse s'installant petit à petit, plus le couple avance en âge, plus les valeurs sont à vivre dans l'instant présent, dans le quotidien du quotidien. *« *Re-choisir chaque jour. En fait, quand on s'est mariés, on n'avait pas de programme précis. C'est après, avec la vie, qu'on s'est dit que c'était bien ça qu'on avait envie de vivre. Le choisir, ça va, mais le re-choisir jour après jour, c'est aussi important. #C'est quelque chose qui est devenu une évidence, au fur et à mesure, à travers l'expérience du quotidien, et aussi à travers toutes les démarches qu'on a essayé de faire pour se donner les moyens de vivre toujours mieux : des week-ends, des retraites, etc., pour aider à construire le couple, à le faire grandir. Depuis, on a beaucoup travaillé cette vérité, ce désir de faire grandir l'autre, et de grandir ensemble, mais comme dit B., c'est toujours à re-choisir. »*¹⁸⁹

Quand on a déjà beaucoup vécu ensemble, on pourrait croire qu'on se connaît assez, qu'on n'a plus à se dire les choses, que le couple n'est plus à construire. Pourtant, cette valeur de **communion entre les époux** n'est-elle pas toujours à travailler ? Notre sentiment, c'est que plus on avance dans l'âge, plus le couple semble important et précieux, et plus la communion entre les époux demande à être travaillée, renouvelée, accueillie et recherchée. *« *C'est important de tout se dire, même si c'est difficile et douloureux ; mais de pouvoir le dire et se dire en se sachant accueilli quand même. Pour moi, je crois que cacher des choses, ce serait insupportable. C'est pour ça que de temps en temps, on choisit tous les deux de s'arrêter et de se dire là où on en est. Il y a un moment où on se rend bien compte qu'il faut s'arrêter, discuter. Même s'il n'y a pas tout de suite la solution, le fait de le dire aide quand*

¹⁸⁹ Entretien n°15.

même. #Il faut choisir d'**aborder les sujets épineux**, de reparler des choses difficiles, mais pour moi, ce n'est pas du tout évident. Si ça ne tenait qu'à moi, j'essayerais plutôt d'y échapper. Pourtant, il n'y a que ce passage-là pour atteindre cette vérité, et être l'un pour l'autre ouvert et vrai. »¹⁹⁰

Peut-on encore ajouter la **valeur de la réalité** ? Dans le sens d'une prise de conscience progressive du principe de réalité, la réalité de **ce à quoi correspond effectivement une vie de couple**, sans illusions, les hauts et les bas, les joies et les difficultés, les ententes et les désaccords, etc. « #Pour avoir fait à cette époque la préparation au mariage, il y avait deux choses qui m'avaient frappé, c'était que tout le monde demandait comment il fallait faire pour ne pas avoir d'enfants, et que nous étions les seuls à aller dans l'autre sens, mais c'était aussi d'avoir **beaucoup d'illusions**, le bonheur d'y aller ensemble, le bonheur de se voir. Et avec ces illusions, dont on n'avait rien dit à cette préparation au mariage, il me semble que je n'ai, justement, pas beaucoup été **éduqué au fait que ce ne serait pas si facile tous les jours**. Je ne veux pas dire que je suis tombé de haut par la suite, mais je croyais vraiment que ce serait tout beau tous les jours, qu'il y aurait des sous tous les jours, que B. me ferait des sourires et des bisous tous les jours. *Et puis, on ne savait pas ce que c'était que la responsabilité, parce qu'on n'a pas vécu seuls. Ni l'un, ni l'autre. On a quitté notre famille pour être ensemble. On ne savait pas ce que c'était que de gérer un budget, que de s'occuper de l'assurance d'une maison, ni comment obtenir l'allocation de ci ou de ça, on ne savait pas tout ça. On a appris ça sur le tas, ensemble, et on ne savait pas bien lequel devait le faire ou comment. »¹⁹¹

L'engagement vis à vis de ces valeurs du quotidien se traduit dans l'activité professionnelle. Le travail et l'**insertion dans un métier** fait bien partie de ce quotidien du couple. « #Ces valeurs se sont traduites dans **mon travail**, j'étais délégué du personnel, représentant des délégués au Comité d'Entreprise, je représentais le Comité d'Entreprise au Conseil d'Administration dans ma boîte. J'étais un de ces supérieurs qui a toujours respecté le plus petit, même s'il n'était que balayeur. »¹⁹²

Comment conclure ? Sinon en accueillant avec ces couples plus anciens que les valeurs repérées dans le quotidien correspondent bien à un **approfondissement de la communion** vécue dans le couple. Il s'agit de **choisir et re-choisir** les valeurs qui fondent et construisent le couple, communion de personnes, jour après jour. Ainsi, on fait de plus en plus se rejoindre ce qu'on désire vivre avec ce qu'on vit en réalité. On s'approprie la réalité avec l'objectif d'y vivre la communion conjugale, en accord avec la foi. En reportant ces valeurs du quotidien de la vie de couple dans la vie de travail et

¹⁹⁰ Entretien n° 15.

¹⁹¹ Entretien n° 17.

¹⁹² Entretien n° 18.

d'engagement, on fait encore plus coller la réalité du couple avec le quotidien. Le quotidien se vit alors de plus en plus en harmonie avec la vérité de chacun des membres du couple, et avec celle du couple lui-même. Le quotidien s'annonce véritablement comme étant le lieu où la réalité humaine et spirituelle du couple s'incarne.

Ainsi, c'est bien dans le **quotidien** que se déploie la vie du couple, et choisir de vivre au quotidien cette relation à deux demande tout un travail, toute une réactualisation incessante de ce que désire vivre le couple. Le quotidien devient le lieu qui nous est offert pour grandir, avancer, creuser cette micro-communauté qu'est le couple. Le quotidien devient lieu de construction et d'élaboration, et en ce sens, n'a-t-il pas à être **mis davantage en valeur**, n'a-t-il pas à recevoir tout notre respect et toute notre considération ? Comment accueillons-nous, comment recevons-nous les mille et une toutes petites choses de la vie quotidienne, des tâches les plus ingrates aux tâches les plus nobles, des tâches les plus répétitives aux tâches les plus exceptionnelles, des tâches les plus inaperçues aux tâches les plus en vue ?

Nous avons le sentiment que la **vie des Saints** que l'Eglise met en évidence regorge plus de l'**extraordinaire** des événements que de l'**ordinaire** du quotidien. Les couples, sans cesse renvoyés à la communion à vivre dans le quotidien, apprennent, au long de leur chemin d'alliance, à faire de ce quotidien le lieu de la rencontre avec leur Seigneur, le lieu de l'intériorisation et de la présence de Dieu, le lieu de la sanctification, accueillie à la suite du Christ, de leur vocation propre de couple.

Les couples chrétiens interrogent l'Eglise quant à la revalorisation du quotidien. Celle-ci gagnerait sans doute à reconnaître la simplicité, la beauté, l'inattendu, à des moments aussi la difficulté, l'âpreté ou la routine du quotidien, afin que les couples reçoivent à pleine mesure combien peut être théophanique ce quotidien, leur quotidien où Dieu se laisse chercher et trouver, ce quotidien de communion. La vocation à la sainteté du couple ne se situerait-elle pas dans la sanctification accueillie du quotidien ?

Nous osons demander la nécessité d'une **réhabilitation du quotidien**. Nous affirmons notre estime pour le quotidien, pour le caractère extraordinaire du quotidien, et la sainteté du quotidien. Cela aura sans doute des répercussions sur le plan de la vie spirituelle, nous en tiendrons compte dans les propositions de la troisième partie.

II.- Chemin de maturation humaine : des valeurs pour la relation

Après avoir écouté les couples parler des valeurs qu'ils se sont appropriés, à l'origine pour se fonder et pour pouvoir vivre leur vie quotidienne, il nous a semblé important de les entendre parler au sujet des valeurs qui incluent leurs histoires au cœur de l'histoire de l'humanité.

Et parce que le couple n'est pas une entité isolée, venant de nulle part et vivant dans une sorte d'autarcie sociale, bulle inaccessible aux autres, mais qu'il appartient bien à la "grande famille humaine", les valeurs dont il va s'enrichir et qu'il va utiliser pour se construire auront, d'une part la marque des humains qui l'ont précédé, qui l'ont marqué, les personnes, les "exemples humains" sur lesquels il s'est appuyé pour se construire, et, d'autre part la marque des rencontres ou événements importants, prévus ou imprévus, qui auront jalonné son histoire. Nous verrons donc, dans un premier temps, le rapport du couple avec des **rencontres** qui font **référence** dans leur vécu, puis, dans un deuxième temps, nous nous intéresserons au rapport du couple avec les péripéties et **aventures** qu'il a rencontrées lors de sa vie et qui l'ont amené à se construire sur de nouvelles valeurs.

A.) Des valeurs établies par des rencontres - références

Il y a certainement des personnes, d'autres couples, ou des courants de pensée, ou autres, qui apportent leur contribution à l'élaboration de valeurs qui vont agir sur la maturation humaine du couple. Ici, nous voudrions rapporter comment certains ancrages humains ont peut-être donné le désir, ouvert le chemin d'une vie de couple possible, riche, belle, souhaitable, engagée dans l'histoire humaine, à la suite du Christ.

Dans ces rencontres – références, dans ces "modèles humains" qui ont croisé la route des couples, il y a une place particulière pour les **couples parents**, et l'empreinte qu'ils auront gravée sur l'existence de ce couple ; ce sera notre premier point. En dehors des parents, il y a quelquefois d'**autres couples** qui ont été importants pour l'édification du couple. Puis, vient un temps de distance nécessaire avec ces "références", qui permet au couple de se personnaliser, de le rendre apte à accueillir son propre itinéraire, sa vocation singulière ; cette étude sera notre deuxième point. Enfin, une place remarquable sera

réservée aux membres des **mouvements d’Eglise** comme “personnes” invitant le couple à s’orienter vers Son Créateur et Seigneur ; là sera notre troisième point.

1.) Des modèles pour se construire : le rôle particulier des parents ou grands-parents

Beaucoup de couples, quels que soient leurs âges, expriment comment ce que leurs parents ont vécu eux-mêmes, dans leur couple, a été exemple pour certains points, ou contre-exemple pour d’autres. Les **parents** restent une **référence, un point de regard**.

Les parents, quand ils se sont montrés heureux dans leur couple, ont souvent été l’image d’une réussite qu’on avait soi-même envie de vivre. Ils introduisent la **valeur d’un bonheur qui dure, d’un amour fidèle, qui rend heureux**. « **Ce qu’on a vécu en famille avec nos parents ; j’aimerais vivre aussi bien qu’ils ont vécu, car on voit qu’ils s’aiment, qu’ils sont heureux ensemble. Je vois le bonheur chez mes parents et j’ai envie de le vivre aussi. J’ai de la chance d’avoir des parents très unis, je ne pense pas avoir d’autres modèles. Mes parents, c’est vraiment un exemple de couple qui dure, et ils vont s’aimer toute leur vie, c’est vraiment leur bonheur. C’est un couple équilibré, tout se passe bien, et puis, ils se font des petits trucs parfois entre eux.* »¹⁹³

On retrouve la nature de “modèle” des parents dans une **multitude de valeurs** transmises, que les couples ont accueillies et se sont appropriés, entre autre, la transmission du **désir d’une vie de couple réussie**. « **Dans ma famille, je n’avais pas trop l’impression d’avoir des exemples très heureux, mais je crois, surtout dans ce que maman m’a transmis, qu’il y avait un très fort désir d’une vie de couple réussie. Paradoxalement, elle avait eu beaucoup de mal elle-même, parce que mes parents ont eu beaucoup de mal à vivre leur vie de couple de façon heureuse. Mais je crois que justement, moi, j’avais un grand désir de réussir mon mariage.* »¹⁹⁴ Le **désir de fidélité** et de **donner le meilleur de soi-même**. « **Pour moi, il y avait le modèle de mes parents, avec ce que j’y trouvais, et ses limites. Mais ce qui est sûr, chez eux, ce que j’ai trouvé, c’est ce désir de fidélité, cette joie d’accueillir les enfants, de donner le meilleur pour eux, de chercher le meilleur pour eux et avec eux.* »¹⁹⁵ La **joie d’être ensemble**. « **Chez les parents de F., ce que j’ai découvert, c’est une joie, une gaieté, qui était importante.* »¹⁹⁶ L’exemple d’une **vie donnée**. « *#Le couple de mes parents a certainement été très important, dans le sens d’une vie donnée, d’une vie militante, d’un partage. Et aussi une certaine fierté du couple, une recherche de dignité, de droiture et de justice.* »¹⁹⁷ Une **solidarité inconditionnelle**. « *#Je tire, de la façon*

¹⁹³ Entretien n°1.

¹⁹⁴ Entretien n°5.

¹⁹⁵ Entretien n°8.

¹⁹⁶ Id.

¹⁹⁷ Id.

dont mes parents peuvent être **solidaires** l'un de l'autre, un modèle de solidarité inconditionnelle. »¹⁹⁸ Un **modèle de communication** dans le couple et de poser le **couple comme valeur primordiale**, « #On a un exemple, la manière dont mes beaux-parents vivent aujourd'hui leur couple, c'est quelque chose qui constitue pour nous quelque chose qui est proche d'un **modèle de communication**. On est issus de deux familles pour lesquelles le couple, c'est une des valeurs essentielles, c'est vécu, c'est mûri, c'est expérimenté. »¹⁹⁹ La transmission de la **confiance** et du **sens de l'accueil**. « *Pour la **confiance** et le **sens de l'accueil**, il y a eu mes parents, parce que la maison était très accueillante. »²⁰⁰ Enfin dans le choix d'un **engagement dans la vie sociale**. « #Une chose que mes parents m'ont laissée ; mon père, je l'ai vu peu parce qu'il bossait jour et nuit, mais leur choix de vie sociale reste présent. Mon père était ce qu'on appelle un notable ; mais les choix qu'ils ont faits, ils les ont vraiment faits à deux. Je n'ai pas cette vision où mon père faisait ses choix, sa vie, et sa femme à la maison se débrouillait, non ! Ce n'était pas ça du tout. Ils ont fait plein de choses à deux, tant qu'ils ont pu les faire à deux. C'est vrai que c'était une maison qui grouillait, elle grouillait à cause de la politique, et des engagements que ça entraîne. Il y avait tout le temps du monde qui venait à la maison, c'est autour de ce monde que s'organisait la famille, la tribu familiale. »²⁰¹

Du côté “contre-exemple”, le “couple-enfants” peut aussi se construire en opposition avec ce qu'ont vécu les parents. Dans les exemples que nous rapportons, l'absence dans la manifestation des sentiments, a été vécue de telle sorte qu'elle a servi à poser la valeur de la **visibilité** et de la **démonstration des sentiments de tendresse et d'amour**. « #Ma construction de couple, c'est aussi **en réaction** par rapport à ce que j'ai vécu, moi, quand j'étais enfant, avec mes parents. J'ai rarement vu mes parents s'embrasser, j'ai rarement vu mes parents exprimer leur amour ensemble, et moi, je me suis dit : “il n'y a pas de raison !”, c'est plutôt un modèle, mais un modèle antithèse. »²⁰² De même, le manque de communication, a servi à établir les valeurs de l'**échange**, de la **parole** et du **dialogue**. « #Côté famille, il n'y avait rien, il n'y avait **pas de dialogue** ! Pas de paroles ! »²⁰³ « #Je tire aussi un contre modèle d'un dialogue que je ne connaissais pas complètement, mais que je perçois comme un peu insuffisant à mon goût. En tous cas, j'ai mis beaucoup d'engagement de ma part à vivre différemment de ce que mes parents vivent là-dessus, sur leur type de communication. »²⁰⁴

Certains couples ont puisé chez leurs **grands-parents** des attitudes ou des ambiances qui les ont charmés, les ont séduits ou les ont interrogés ; ce qui ne manquera pas d'agir sur la construction de leur couple à eux. « #Spontanément, j'ai pensé à mes grands-

¹⁹⁸ Entretien n° 12.

¹⁹⁹ Id.

²⁰⁰ Entretien n° 13.

²⁰¹ Id.

²⁰² Entretien n° 7.

²⁰³ Id.

²⁰⁴ Entretien n° 12.

parents paternels, où c'était plutôt mon grand-père qui dominait, qui disait comment fonctionner dans la famille, et ma grand-mère qui faisait tout pour ses deux fils, pour la maison, pour le bien-être du grand-père. En public, c'était comme ça, mais ce qui était marrant, je l'ai su parce que j'ai passé des semaines chez eux, c'est que le soir, j'entendais qu'ils se parlaient beaucoup au lit, je pense de la journée, ou des personnes rencontrées, etc. Et j'avais l'impression que mon grand-père, qui était peut-être dominant de l'extérieur, écoutait quand même beaucoup ma grand-mère. Ce qui fait que ma grand-mère avait beaucoup d'influence, et vice versa. Il y avait ce dialogue entre eux, qui n'était pas forcément là quand on était là, mais qui était bien là quand ils étaient à deux. Je crois que ce **dialogue** a beaucoup construit ce couple, et ça m'a toujours impressionné, parce que finalement, les choses se rééquilibraient. »²⁰⁵

La durée dans le temps de ces couples d'anciens sera remarquée et estimée, comme si l'on trouvait, aujourd'hui, un certain **réconfort** et une **espérance** dans le souvenir d'un **couple qui dure**. « *Je pense à mes grands-parents qui me donnaient l'image d'un **couple qui avait su durer**. Même s'ils n'exprimaient pas leur foi comme nous on le faisait, c'était un couple qui avait su durer jusqu'au bout. »²⁰⁶

Pour les couples les plus anciens, la maturation humaine se vivait essentiellement **dans le cercle de la famille**, avec les parents, oncles et tantes, etc. Il semble que, de manière quasi générale, la famille était ce lieu qui **transmettait toutes les valeurs nécessaires à une vie de couple**. « *Déjà, de mon côté, il y avait l'exemple du couple qu'étaient mes parents. Ils vivaient depuis longtemps, mariés, et j'avais **l'exemple de l'amour** quand je voyais mes parents vivre ensemble. Je n'aurais pas pu dire que mes parents ne s'aimaient pas. Au contraire, c'était un couple "amoureux". »²⁰⁷

« *Les **modèles** étaient **dans la famille**. C'étaient père-mère, oncle et tante,... Pas de divorces, pas de séparations, donc on va essayer de vivre comme eux, on vit comme eux. »²⁰⁸

« *Le couple de mes parents était quand même assez solide. Et puis, on a eu aussi le couple de mon oncle et de ma tante, on se disait toujours qu'ils étaient vraiment chouettes, ils sont encore bien plus vieux que mes parents, mais ils étaient vraiment **toujours amoureux** l'un de l'autre. Ils ont fêté leurs soixante ans de mariage et on voyait combien ils étaient amoureux l'un de l'autre, c'était beau ! Et on se disait toujours : "Oh, ils nous font plaisir !" On les voyait s'embrasser dans les vignes ! »²⁰⁹

²⁰⁵ Entretien n°3.

²⁰⁶ Entretien n°6.

²⁰⁷ Entretien n°14.

²⁰⁸ Entretien n°16.

²⁰⁹ Entretien n°17.

« *Papa et maman accueillait souvent d'autres enfants, leur foyer était ouvert, ça m'a marqué. Je me suis dit : "Mon foyer sera ouvert aussi", c'est comme ça qu'on a accueilli L. »²¹⁰

Ce n'est pas vraiment une nouveauté de rappeler la **nécessité de modèles** dans la construction, l'édification et la structuration tant des personnes que des couples.

Ainsi, à travers leurs parents au sens large, les couples ont su accueillir, ou quelquefois prendre des distances avec les valeurs qui leur semblaient importantes pour construire eux-mêmes leur couple. Il semble en tous cas important de remarquer que pour tous ces couples, leurs parents ont été référence, ils leur ont permis de re-naître à une autre vie de couple, d'éclorre pour porter eux-mêmes leurs fruits. L'objectif étant de construire leur couple **selon ce qu'ils sont, eux**. A **chaque couple son chemin**, sa recherche d'équilibre et d'harmonie dans la relation entre les conjoints. Le couple, c'est une recherche dirigée vers un **accord**, vers un **partage des rôles et des responsabilités**, un chemin de **vérité** et de **paix**, à inventer, qui donne envie d'aller y voir de plus près.

Voyons donc maintenant l'exemple d'autres couples références pour les couples.

2.) Des modèles pour créer sa propre identité de couple : d'autres couples dans une juste distance

En dehors des parents, on entendra les couples nous dire à quel point l'**expérience d'autres couples** a pu être une aide, un soutien, une pierre sur leur chemin, un réconfort, quelquefois un secours ou un apaisement, une consolation ou une détente.

Qui d'autre, mieux qu'un couple, peut donner envie de vivre en couple ? Il y a des couples témoins d'une **vie qui séduit**, qui rayonne, qui **ouvre un avenir**, un possible, un "pourquoi pas ?" ou "pourquoi pas moi ?" Ce sont des couples dont la vie suscite un appel de couple. « *Je crois que j'ai reçu quelque chose d'autres couples chrétiens que j'ai fréquentés, et qui m'ont donné un visage de couple que je trouvais **rayonnant** et plein de vie, et qui me donnait envie de vivre cette alliance de couple. Pour moi, il y a énormément de couples qui ont été des témoins, comme en quelque sorte des modèles. Ça m'a permis déjà de quitter un imaginaire de couple, de passion continue. Ça m'a permis de mieux connaître ce que c'est **un couple en réalité**, et ça m'a montré la **beauté du couple**, ce que ça pouvait aussi apporter au monde. Il y a des couples, des foyers chez lesquels j'aimais bien aller parce que je ressentais qu'il y avait une chaleur, une vie qui m'apportait quelque chose. Je crois vraiment que ça m'aurait manqué si je n'avais pas eu ces témoins. Je ne sais pas si j'aurais eu envie de ce chemin, ou si je ne serais pas restée dans des illusions sans ces témoins. »²¹¹ La vie de couple peut être profitable pour ceux

²¹⁰ Entretien n° 18.

²¹¹ Id.

qui sont à l'extérieur du couple ; elle peut apporter le repos, le réconfort, le conseil avisé, la douceur aussi, la chaleur d'une tendresse, d'un amour et d'une intimité partagés, à certains moments le silence et la paix de l'âme encore ; certains couples sont de vrais "coins de cheminée" dans le tourbillon de la vie.

S'il y a des couples précurseurs, des couples qui ouvrent un chemin possible à une autre vie de couple, il y a vraiment, pour chaque couple nouveau, à frayer son propre chemin, à créer son histoire. On n'est **pas dans une modélisation à répéter, mais plutôt dans une sorte de fraternité d'état de vie** qui rend tous les couples solidaires les uns des autres. S'il n'y a pas de modèle à imiter, il y a tout de même, croyons-nous, des valeurs communes. La contribution d'autres personnes peut être très ponctuelle. « **Comme modèles, qui m'ont **donné envie de me marier**, il y avait quelques couples d'ânés. Maintenant, je regarde plus les gens vivre autour de moi, et quand je vois des couples bien ensemble, je repère un peu ce qui me plaît chez eux et que je pourrais reproduire chez nous ; des amis, des connaissances qu'on fait, un peu plus approfondies parce qu'il faut les connaître vraiment. Mais que ce soit dans certains dialogues qu'ils ont, dans certaines activités qu'ils font, des engagements qu'ils ont ensemble, ou des relations avec les enfants, c'est un peu « pique-assiette » à droite, à gauche. Mais je trouve que c'est tellement difficile au quotidien, que je n'ai plus envie d'avoir de modèles, parce que je crois que, des modèles, on ne voit que le bon, et pas forcément les difficultés. Et même si on rencontre les mêmes difficultés, on est trop différents pour les résoudre de la même façon. Donc, je préfère construire au jour le jour mon histoire, quitte à faire des erreurs.* »²¹² Nous sentons qu'intervient l'idée que chaque couple est **unique**, et qu'il a à se construire avec ses propres ressources, d'où la **recherche de son chemin bien particulier** à travers l'expérience d'autres couples.

Ces autres couples ont souvent indiqué, par leur façon de vivre, **de quelle manière on avait le désir de construire son propre couple** ; et l'élaboration se faisait au gré des rencontres concrètes que l'on faisait. Ainsi, l'expérience d'autres couples devient « pas sur le chemin ». « **Je connaissais un couple âgé, et ce qui m'a beaucoup touché chez eux et qui reste encore un modèle aujourd'hui, c'est la **tendresse** qu'ils avaient alors qu'ils étaient très âgés. Il me semble que quand on a cette tendresse à cet âge-là, après quarante ou cinquante ans de mariage, c'est qu'on s'est beaucoup frotté l'un à l'autre et qu'on s'est **beaucoup pardonné**, et on a beaucoup été pardonné.* »²¹³

« *#Oui, les couples plus anciens qu'on connaissait à l'époque étaient pour nous des exemples. Donc ça nous a aussi aidés dans notre choix de dire qu'on avait **envie de faire alliance**, parce qu'on voyait bien autour de nous, avec les gens qu'on connaissait à l'époque, que c'était*

²¹² Entretien n°4.

²¹³ Entretien n°8.

possible. Et on avait envie de le vivre parce qu'ils étaient "contagieux". Leur amour et leur manière de vivre leur vie de couple nous donnaient envie de construire notre couple. »²¹⁴

Et une fois en couple, d'autres couples, en devenant des amis, seront cette présence nécessaire, ce point d'appui, ce lieu de recherche pour mieux vivre le couple, par l'**échange** et le **partage**. Ces **relations d'amitié entre couples** vont elles aussi bâtir le couple, à condition, bien sûr, qu'il y ait une juste distance entre chaque partie. « **En fait, on a toujours eu des **couples amis** qui, pour moi, étaient modèles jusqu'au moment où on a vécu avec eux. On projette des images sur des couples en se disant qu'on aimerait bien être comme eux, et en fait, tu idéalises, mais malgré tout, tu t'en sers pour te construire. Ce qui a été important pour nous, c'était de rencontrer des gens avec qui on pouvait partager, et des couples qui témoignaient de choix de vie. Par exemple, les couples qui avaient adopté des enfants handicapés. Tous ces couples nous ont fait **faire tout un chemin**. #Tu en as qui t'apportent une aide ponctuelle positive, et d'autres qui, quand on était dans des difficultés importantes, pouvaient être pour nous un modèle, et qui, quand tu approchais de plus près ce qu'ils vivaient, vivaient aussi des difficultés et te faisaient prendre conscience que tu n'étais pas seul avec tes difficultés, que tous ont des problèmes, de relation ou de communication entre eux, ou de vie tout simplement, et ça t'aide en ce sens que tu n'es plus seul. Ça te fait relativiser tes propres difficultés. »²¹⁵*

Il y a, pour ces couples, un point d'attention qui met **en garde contre une modélisation** qui serait par **trop uniforme**, voire rigide. Mais il nous paraît évident que, quand on parle de "modèles", il s'agit bien davantage de couples ou de personnes **ressources**, d'**accompagnateurs**, questionneurs, interpellateurs, occasionnels, et qui très souvent le sont à leur insu, laissant, de ce fait, toute liberté à l'autre couple. « *#Quand on dit "modèle", on peut penser « essayer de copier quelque chose », et je ne crois pas qu'en amour, on arrive à copier quelque chose. (...) *Chacun essaye de construire avec ce qu'il a, avec ce qu'il est. »²¹⁶ « #Je ne pense **pas qu'il y ait un modèle absolu**, de toutes façons, je crois que dans notre construction, dans notre histoire, c'est une succession de rencontres, de personnes,... »²¹⁷*

On entend chez certains le **manque**, exprimé fortement, de présence de ces **couples guides ou balises**. Cela confirme notre conviction et dit à quel point l'existence de ces témoins est importante et constructive. « *#Sur un certain plan, j'ai éprouvé un **manque** par rapport à des **couples exemples**. Une fois qu'on a été mariés, quand on a vécu un certain nombre de difficultés, notre désir profond a été de pouvoir rencontrer des couples pour pouvoir partager ;*

²¹⁴ Entretien n°6.

²¹⁵ Entretien n°13.

²¹⁶ Entretien n°11.

²¹⁷ Entretien n°7.

*rencontrer d'autres couples pour voir comment ils appréhendaient les difficultés qu'ils pouvaient vivre, et trouver une ouverture avec des gens qui étaient comme nous, nos semblables. »*²¹⁸

Certains couples étaient aussi le reflet de **ce que les couples ne voulaient pas vivre**. « **Dans mon entourage, j'avais plutôt l'impression que, soit les couples de la génération de mes parents avaient tendance à durer, mais ils **portaient**, ils **supportaient** leurs difficultés toute la vie, soit les couples se séparaient. »*²¹⁹

Enfin, c'est également par des **rencontres ponctuelles**, souvent en lien avec une démarche d'Eglise, que se sont vécues des étapes de maturation humaine. « *#Avant qu'on ne se marie, je ne crois pas qu'on ait eu des modèles auxquels on aurait voulu ressembler. C'est vrai que depuis qu'on est mariés, à plusieurs reprises, on s'est dit : "Tiens, on aimerait bien vivre le couple comme ça, comme un tel,..."*, des gens qui semblaient **vivre une vérité**, une transparence, ou des gens qui semblaient vivre une douceur, une patience, alors que nous, on n'y arrivait pas à ce moment-là. On a aussi été impressionnés par l'un ou l'autre témoignage de couple qu'on a rencontré lors de sessions ou de week-ends, et ça m'a beaucoup aidé. Je me suis dit : "Tiens, ça peut nous donner une clé pour vivre ça ou ça, ou pour passer tel ou tel cap,..."". Ça a été utile plus d'une fois. »²²⁰

Parce que le couple appartient au genre humain, et donc au monde et à la société, il aura **besoin des autres** pour se construire, s'édifier, chercher et trouver qui il est, quelle est sa place particulière, vis à vis de lui-même, vis à vis des autres et vis à vis de Dieu. Le rapport avec les autres pourra faire évoluer et transformer notre façon d'être couple. Le couple ne sort pas indemne de la rencontre avec l'autre. Nous pensons qu'il ne peut se suffire à lui-même, qu'il a besoin des autres. Le couple, par son choix de vie, permet de mettre le doigt sur l'interdépendance inhérente aux êtres humains entre eux.

Au niveau de l'Eglise, peut-être qu'Elle gagnerait à proposer, en plus des modèles qu'Elle propose déjà, des **modèles tous azimuts de couples chrétiens**. Des modèles simples, des couples en quête d'une spiritualité particulière pour leur couple, une spiritualité qu'ils se seraient appropriés peu à peu à force de côtoyer les autres, avec l'expérience des humains qu'ils ont croisé sur leur route ; des couples engagés dans une vie de foi et dans une vie ecclésiale éclairées par l'Evangile ; des couples portés par le désir de se donner et d'aimer, comme le Christ s'est donné et a aimé Lui-même. Les couples ont besoin d'autres couples d'humains au cœur de l'humanité. C'est dans ce sens que les valeurs glanées au contact de ceux qui les ont précédés ont humanisé les couples.

²¹⁸ Entretien n°5.

²¹⁹ Id.

²²⁰ Entretien n°15.

3.) Encore d'autres modèles : le couple et ses engagements culturels ou associatifs

Pour certains couples encore, l'**art**, la **peinture**, la **poésie**, les **livres**, ont joué un rôle important dans leur édification, dans le sens d'une beauté du couple, dans le sens de rejoindre ou de préciser un idéal de vie. Nous sommes persuadé, après avoir entendu tous ces couples, que **nous ne pouvons vivre sans idéal**. « **Ce que je peux dire dans ce qui nous a influencés, moi, je dois dire que la beauté de certains **tableaux**, dans l'**art**, de la **poésie**, du peu que j'ai lu, appris, connu, m'ai beaucoup parlé. (...) Des tableaux ou des peintures, comme Chagall, me parlent de la beauté de l'amour dans le couple.* »²²¹

« **Moi, c'est plutôt certaines chansons, ou certaines choses que tu entends et où tu te dis : "Ah ! Ça, c'est super !" Je pense à certaines chansons de Duteil ; ou Ferrat quand il chante Aragon, des choses comme ça où je me disais : "C'est des amours, c'est un bel amour !" »*²²²

« **J'avais envie d'une maison pleine, qui vit ! Le livre "Les enfants de la joie" de C. Combes m'a beaucoup marquée en ce sens. Ce livre me disait ce que j'avais envie de vivre.* »²²³

Quelquefois, **certaines courants de pensée**, certains courants sociopolitiques ont marqué aussi de leurs valeurs les couples de cette génération. Nous pensons au courant féministe, au courant humaniste, au courant personnaliste ou au courant écologiste ; nous pensons aussi aux nouveautés introduites par la psychologie et la psychanalyse. « **Au niveau courant, il y avait le courant **écologique**, avec toutes les valeurs qui y étaient liées.* »²²⁴

« **Au début, quand on s'est mariés, j'étais très imbibée de **féminisme** et on avait envie de prouver qu'on peut élever des enfants avec un foyer où les deux travaillent à plein, où les deux sont très engagés. Il y avait des valeurs très fortes dont je me souviens bien, dès le début, par rapport à plein de choses, la contraception par exemple. Au début de notre mariage, pour moi c'était évident qu'une femme devait prendre des moyens de contraception. Nous étions jeunes, on était très idéalistes, on avait envie de refaire le monde, on était très battants, on était en chorale, on était engagés à plein, engagés dans le militantisme. J. était très engagé dans la défense du peuple chilien, dans les droits de l'Homme. On avait envie vraiment de changer la société.* »²²⁵

Certains **groupes constitués** peuvent servir de colonne vertébrale à une vie de couple. Les valeurs qui ont permis à ce groupe d'exister sont reprises par les conjoints et leur permettent de se construire à leur tour, surtout si les deux partenaires sont issus du même groupe. Le couple s'édifie alors par appropriation des valeurs trouvées dans ce

²²¹ Entretien n°8.

²²² Entretien n°11.

²²³ Entretien n°9.

²²⁴ Entretien n°13.

²²⁵ Entretien n°10.

groupe. « *On a une **culture scout**e, c'est là qu'on s'est connus et rencontrés. (...) #C'est plus la philosophie du scoutisme qui est encore importante, sur laquelle on base notre vie de couple, que le modèle religieux du christianisme. *C'est une philosophie en action, avec une partie spiritualité quand même. (...) Le scoutisme, c'est notre point commun, c'est notre "ciment" dans le couple. On était tous les deux responsables dans le mouvement. #Aujourd'hui encore, ça a beaucoup de poids. »²²⁶

Un dernier point que nous aimerions préciser, c'est celui des rencontres faites au sein de **mouvements d'Eglise**. Ceux-ci ont énormément contribué à construire tous ces couples dans leurs dimensions humaines, et presque tous témoignent de l'apport que ces partages ont procuré à leur couple, mais nous avons choisi d'aborder plutôt ce domaine dans le chapitre cinquième qui traitera des pratiques d'Eglise ressenties comme bénéfiques de la part des couples.²²⁷

Pour conclure, nous dirons que dans l'histoire toujours en mouvement d'un couple, dans sa recherche ininterrompue pour se frayer un chemin parmi les hommes et trouver le sens particulier à son insertion humaine, dans sa recherche de toujours davantage de vie, davantage de communion mutuelle, davantage d'amour, davantage d'accueil et de respect, **les autres prennent place**. Ils questionnent la relation des couples, ils interrogent leur façon d'être, de vivre, ils bousculent leurs a priori et leurs préjugés, ils rejoignent leurs désirs profonds, ils touchent leurs cœurs.

Les **parents** surtout, puis la famille, et beaucoup d'autres, sont mentionnés par ces couples, souvent comme exemples, quelquefois comme contre-exemples.

Partout, on note **l'importance des rencontres avec d'autres couples**, les amitiés, les partages, les groupes constitués ; tous ont permis à chaque couple de façonner leur vie à deux, tous ont été une **aide pour une recherche de chemin propre à chaque vie de couple**.

Multiples, en effet, sont les questions que chaque couple se pose, et auxquelles il devra, tôt ou tard, apporter une réponse. Comment vivre en couple la fidélité ? La communication ? L'éducation des enfants ? La sexualité ? Le rapport au monde ? La politique ? La vie professionnelle ? La vieillesse ? La foi ? L'Eglise ?

Nous croyons que le couple ne peut se suffire à lui-même, il a besoin des autres, il dépend de l'autre, il se reçoit de l'autre et des autres. La vie du couple est chemin, chemin d'amour à deux, certes, mais aussi **croisement de chemins**. Le couple vit là son existence

²²⁶ Entretien n°2.

²²⁷ Cf. supra : chapitre cinquième, III.-, B.), 3.).

dans une dimension sociale, humaine, une dimension de relations, d'échanges, d'accueils mutuels, de solidarité, de fraternité, de communion. Le couple choisit ici d'être immergé dans la pâte humaine, à la suite de Celui qui a choisi, par amour, de se faire Homme pour assumer entièrement et sauver notre humanité.

B.) Des valeurs apparues suite à des événements forts de la vie

Il y a des **événements** qu'on ne prévoit pas dans la vie, des événements heureux, des rencontres capitales, déterminantes, des événements plus difficiles, voire des épreuves, qui vont remanier la vie du couple. Et il va falloir, ensemble, accueillir l'événement, accueillir la nouveauté, les laisser nous modeler, nous transformer, afin que l'**expérience** qui résulte de ces moments décisifs puisse entrer dans une histoire renouvelée du couple, dans un vécu augmenté de cet apport, ou de cette perte. Entrons donc dans cette maturation humaine du couple qui installe de nouvelles valeurs dans sa vie suite aux événements forts qui **bousculent** son existence.

Dans ce que les couples nous ont dit, nous avons repéré quatre séries d'événements qui, eux-mêmes ont fait apparaître quatre ensembles de valeurs montrant le travail d'adaptation des couples par les valeurs qu'ils ont accueillies et mises en place suite à ces événements qui, très souvent, ont été des **tournants** dans leur vie. Nous verrons, en premier lieu, les valeurs suscitées par l'**ajustement** nécessaire lié au choix d'une vie commune entre deux personnes de sexe différent, une femme et un homme ; en deuxième lieu, nous étudierons les valeurs mises en place suite à l'accueil de l'**enfant** dans le couple ; le troisième lieu mettra en lumière les valeurs liées aux **épreuves** et aux événements douloureux de la vie du couple ; enfin, en dernier lieu, il s'agira de relever les valeurs mises en application par le choix d'une volonté de **destin commun** dans le couple.

1.) S'adapter l'un à l'autre : des événements qui permettent un nécessaire ajustement à deux

La différence femme/homme, les différences de caractère, les différences d'origine sociale et culturelle, quelquefois les différences ethniques, confessionnelles et religieuses, et les multiples autres différences que l'on trouve réunies au sein d'un couple, demandent un réel travail de **constante adaptation**, un sérieux effort d'ajustement au jour le jour. C'est essentiellement les jeunes couples que l'on entendra sur ce point.

Immergé dans le quotidien, entre enfants, famille, travail et relations, engagements et loisirs, spiritualité et vie de foi, arrive le moment, pour le couple, de **revoir sa vie de couple**, d'où la **nécessité d'un temps d'arrêt**. Peut-être qu'à ce niveau-là, en tous cas c'est ce que nous confirme notre enquête, la femme est plus intuitive que l'homme pour désirer et proposer ces moments où le couple va pouvoir **relire son histoire** afin de réorienter ou confirmer ses choix de vie. « **Pour l'instant, les changements viennent plus des événements de la vie, et du temps. Les événements, par exemple, c'est le travail d'E. ; c'est vrai qu'E. a beaucoup de responsabilités dans son travail. On a nettement moins de temps pour nous. #On est aussi plus dispersés dans nos activités. *Oui, et moins disponible à sa femme qui pâtît de cette disponibilité qu'il a vis à vis des autres et vis à vis des enfants. (...) Moi, par exemple, j'aimais bien faire des bilans, mais E. déteste ça ! #Je me situe plus dans l'action, je regarde toujours devant. C'est ma philosophie de la vie. J'ai l'impression que si je regarde derrière, je perds mon temps. Je suis plutôt "fonceur", alors les bilans... »²²⁸*

Les événements poussent souvent à **se positionner**, à **discerner** ce qui est bon et ce qui ne l'est pas, à prendre du recul vis à vis d'une situation, d'une personne, ou d'un message, et à choisir les visées à long terme. « *#Il y a aussi à régler nos réactions possibles par rapport aux événements, aux activités qu'on fait. Quand on fait quelque chose, on essaie toujours d'en tirer une leçon. *Oui, on essaie d'être critique. #On est critique par rapport aux messages qu'"on" essaie de faire passer, comme dans la société, par exemple. *Justement, le fait d'être critique, c'est aussi quelque chose que j'essaie de transmettre à mes enfants, ne pas être un troupeau, savoir toujours ce qui est bien, savoir réfléchir sur ce qu'on fait, ce qu'on dit, ne pas se laisser manipuler. »²²⁹*

Le début de la vie de couple est l'occasion d'**ajustements** entre l'un et l'autre des époux, de recherches incessantes pour parvenir à **se comprendre**, à bien savoir ce que l'autre exprime. C'est une période de découverte de l'autre, de révélations mutuelles, de reconnaissance réciproque. Si l'autre est la plupart du temps un **partenaire**, il est aussi un **étranger**. Il reste, et restera toujours, un **mystère**. Il bouscule, il nous renvoie sans cesse à un inconnu, à un ailleurs. C'est cela, la **valeur de l'altérité**. C'est valable quels que soient les âges de la vie des couples. « **Au début, il y a eu une petite période d'ajustements qui était faite de pas mal de frictions, parce qu'on s'est aperçus qu'il y avait beaucoup de choses qui nous séparaient, qu'on ne soupçonnait pas avant ; et qu'on n'interprétait pas très bien les paroles de l'autre. »²³⁰*

²²⁸ Entretien n°2.

²²⁹ Id.

²³⁰ Entretien n°3.

Certains passages d'adaptation sont dus à des changements de lieux de vie. Les **déménagements** impliquent souvent un dialogue au sein du couple, cela ne va pas forcément de soi de prendre les décisions ensemble, à deux, sans que l'un se trouve lésé, ou "sacrifié" par rapport à l'autre. Et pourtant, c'est un chemin incontournable. A un nouveau lieu de vie correspond un **nouvel environnement avec des questions nouvelles**, des données nouvelles, d'autres étapes à franchir. « **Ce qui a fait que notre couple a vécu des changements, c'est tout simplement un changement de situation entre une vie en Afrique où on était dans un cadre bien défini, communautaire, et puis ensuite une vie chez nous, dans notre appartement, où on était plus autonomes. Ça nous a amenés à prendre pas mal de décisions ensemble qu'on n'avait pas à prendre avant.* »²³¹

Ainsi, les vicissitudes, les changements, les tournants de la vie du couple creusent en lui des valeurs pour poursuivre cette vie à deux. Mais plutôt que des tournants caractéristiques, nombre de couples interrogés parlent plus volontiers d'**approfondissements**, de **cheminements**, d'**évolutions**. L'important, c'est l'idée que quelque chose se poursuit, dure, se construit, quelque chose qui ne dépend pas que du désir du couple, mais qui le dépasse. C'est la vie. C'est une histoire. C'est **l'histoire de chaque couple dans la grande histoire**. « *#Je crois que notre couple, et tout couple, est appelé à cheminer, à se transformer, à évoluer chaque jour. On n'a jamais fini ni l'un ni l'autre de trouver notre juste place dans le couple. Ça, c'est ton domaine ; ça, c'est mon domaine ; il y a des moments où je crois que dans le couple tu dis "Tiens, il ou elle fait ce que je fais d'habitude", ou, et c'est un peu notre cas, "je prends progressivement mes responsabilités". C'est vrai qu'on n'a jamais fini. Je dis qu'on est appelés à un cheminement et à une transformation continue parce qu'il y a des jours où c'est de l'ordre du choix : "je choisis de prendre la décision, ou je choisis de me laisser interpeller par V. parce que je n'ai pas pris mes responsabilités, ou parce que je n'ai pas fait ce choix qui m'incombait en tant que chef de famille, en tant qu'époux, en tant que père". C'est pour ça que je dis qu'on est, et que je suis, en continue évolution.* »²³²

Les difficultés relationnelles dans le couple mûrissent les conjoints dans le sens de la conscience d'un **amour non "définitivement acquis"** ; dans le sens aussi de la reconnaissance des faiblesses, des pauvretés, de la petitesse, de notre condition humaine. « *#Même dans le mariage, l'amour de l'autre ne nous est pas forcément acquis définitivement. Il peut arriver qu'on perde l'amour de l'autre, et donc on a vraiment à cultiver notre amour, on a à prendre soin de notre couple, de notre vie de couple.* »²³³

²³¹ Entretien n°3.

²³² Entretien n°10.

²³³ Entretien n°8.

Cheminement, évolutions, adaptations, ajustements, accommodations, toutes ces valeurs, les couples ont dû se les approprier, pour accueillir, pour recevoir la différence de l'autre conjoint, lors d'événements qui ont bousculé leur quotidien. L'**alliance** dans le couple, comme toute alliance humaine, pensons-nous, n'est **jamais établie pour toujours**, n'est jamais gagnée pour la vie. Les surprises de la vie font du couple un étranger sur cette terre, un nomade de l'existence. Et nombre de valeurs ont à être confrontées à l'accueil et au respect de la différence des sexes, à la recherche de communion entre une femme et un homme qui ont choisi un jour d'unir pour la vie, sous le regard et la bienveillance de Dieu, leurs destinées.

2.) Une adaptation bien particulière : les valeurs liées à l'accueil de l'enfant

L'**arrivée des enfants** marque un changement important dans la vie du couple, avec l'accession aux valeurs de **paternité** et de **maternité**. Ce changement occasionne un changement d'état, de statut et des changements de rythmes. L'attention à l'enfant introduit nécessairement une dimension particulière adaptée à sa capacité de compréhension, à son âge et à son développement. Quand l'enfant paraît, on ne peut plus faire comme s'il n'était pas là ; comme du temps où on n'était que deux. « *L'arrivée de N. a été un changement. Déjà le fait de passer de deux à trois, il y a **redistribution des relations**, des rôles. Je sens que notre couple doit retrouver ses marques de couple. C'est un travail à faire. »²³⁴

« #Les enfants, **ça change tout**. Tout, tout, tout, tout, tout. Et c'est pourquoi, toutes ces valeurs dont on a parlé, on a d'autant plus de mal à les mettre en pratique. (...) Les enfants pompent de l'énergie et fatiguent. Ils en redonnent aussi, c'est sûr. Mais, l'écoute, le partage, soit on le fait carrément en dehors de leur journée à eux, et on n'a plus forcément énormément d'énergie, soit c'est du temps qui leur est pris à eux, et ça peut être source de tensions, de discussions, de discordes, de différends. »²³⁵

On retrouve avec l'arrivée et l'accueil des enfants la valeur d'un amour au **service du plus petit**, au **service du plus faible**, au service de celui qui est différent, autre, de celui qui a besoin de protection. L'enfance, puis l'adolescence, et parfois le décès d'un enfant burinent la vie du couple. « *L'arrivée d'un enfant, l'**adoption d'un enfant différent, faible**, nous a remis devant nos propres faiblesses avec tous les sentiments que ça suppose en nous. L'adolescence des enfants, la mort d'un enfant, tout cela a, chaque fois, chamboulé notre couple. (...) #Ça a été très important pour nous. Justement dans cette optique de dépassement de l'amour, de trouver la beauté à travers ceux qui, dans notre société, sont les **indésirables**, les **petits**, les

²³⁴ Entretien n°3.

²³⁵ Entretien n°4.

faibles et les pauvres,... Je crois que pour nous, il y a aussi eu cette découverte que notre amour puisse être au service des plus pauvres. »²³⁶

C'est bien vrai, l'accueil de l'enfant bouleverse la vie du couple, et dans ce bouleversement se mettent en place des valeurs nouvelles, des **valeurs liées à l'enfant** : l'attention, l'écoute, le respect, l'autorité, le désir de croissance vis-à-vis de l'enfant, l'accompagnement, la présence, etc. L'enfant introduit, pour la vie, mais en même temps de façon différente en lien avec son évolution et son âge, le couple dans une dimension nouvelle, celui de la maternité et de la paternité, vécues ensemble. Les époux se rendent mutuellement mère et père de l'enfant. Cette expérience est reliée à la maternité et la paternité spirituelles qui peuvent être vécues dans l'expérience de foi.

Pourtant, le couple demeure couple, et les valeurs amenées par l'accueil et l'éducation des enfants, rejailliront et transformeront durablement la vie du couple. Ces valeurs s'actualiseront dans le temps présent et dans le quotidien, enrichissant le couple d'expériences qui bouleverseront sa vie de couple. L'Eglise pourra s'enrichir de cette expérience des couples, à condition qu'Elle soit attentive à ce que vit le couple par rapport à l'accueil, l'éducation et l'accompagnement jusqu'à l'âge adulte, et au-delà, de l'enfant. Celui-ci nous fait devenir **parents pour toujours**. Cette expérience nous fait comprendre de façon concrète la valeur spirituelle de la filiation vécue dans l'expérience de foi.

3.) Les épreuves : révélatrices de valeurs insoupçonnées mais combien importantes pour les relations humaines

Si l'on savait ce que la vie nous réserve. Si les couples savaient quelles épreuves ils auront à passer et à dépasser. Et pourtant, ces épreuves, ces difficultés surmontées incrustent, enchâssent au cœur du couple des valeurs qui très souvent deviennent un trésor ou une perle rare, et qui portent du fruit là où on ne l'attendait pas, au-delà quelquefois de toute espérance.

Les **épreuves traversées ensemble** deviennent sources de plus d'**unité**, de plus de **confiance** l'un vis-à-vis de l'autre. Le couple devient une **force pour continuer à avancer**, pour s'encourager mutuellement, pour garder confiance dans la vie et dans les événements qu'on y traverse. « **L'attente d'un enfant qui ne venait pas, le fait de consentir ensemble à ce que peut-être il n'y en aurait pas, pas d'enfant biologique, ça nous a marqués dans notre couple. Le fait de s'ouvrir à l'adoption, de faire ensemble ce parcours, de subir ensemble des choses difficiles dans ces démarches, c'est quelque chose qui nous a fait mûrir. Je crois que ça a*

²³⁶ Entretien n°4.

été source d'unité, cette épreuve traversée. Ça a été quelque chose qui nous a soudés peut-être encore plus profondément. (...) Tous ces passages m'encouragent à ne pas avoir peur de l'avenir, parce qu'à deux, même quand la voie semblait la plus bouchée possible, on a toujours pu trouver un chemin. Quelque chose nous a toujours été montré. Je sais qu'en couple, on pourra toujours s'appuyer l'un sur l'autre pour surmonter des difficultés, pour s'encourager à la patience, pour accepter de remettre en cause nos projets ; parce que la réussite de nos projets ne dépend pas que de nous. »²³⁷

Les épreuves renforcent la vie du couple. Elles le ramènent à une dimension de réalité vécue, elles posent des **limites** ; elles peuvent quelquefois durcir la personne, mais elles peuvent aussi la **rendre plus humble**. *« *Après cinq ans de mariage, ce tournant a été cette période plutôt négative, avec ce nouveau travail pour D., où moi, j'ai commencé à travailler aussi, je me demande si ça n'était pas lié à un plus grand confort matériel, puisqu'on avait deux salaires. On s'est laissés absorber par plus de choses, ça a été le début d'une période où on a pris moins de temps ensemble. Les enfants étaient venus, trois, puis quatre, puis cinq enfants petits. Matériellement, c'était très prenant. Il y avait une certaine distanciation entre nous. Ça, c'était un tournant négatif. Ce qui nous a fait revenir, un autre tournant, c'est le moment où D. avait fait une grosse dépression pendant six mois, un an, et où ça a été une année noire parce que les choses étaient vraiment difficiles à vivre, déjà pour lui évidemment, parce que ça n'allait plus du tout ; pour moi, parce que j'avais l'impression de ne plus avoir prise sur rien, de ne plus pouvoir "contrôler" quoi que ce soit, parce que D. n'écoutait plus ce que je disais, et vivait dans son monde. Quand c'est allé mieux, ça a été un nouveau départ pour nous. A la fois, quelque chose de moins idéaliste, de plus concret, et à la fois une reconnaissance pour ce qui s'était passé. #J'ai l'impression qu'au travers de cette période un peu noire, il en est sorti du bon. J'ai senti combien notre alliance dans le couple était forte. J'étais complètement affaibli, je ne prenais plus du tout de responsabilités, et C. ne me l'a jamais reproché, pour moi c'était une grande preuve d'amour. *Ce que cela a créé de nouveau, le fait d'avoir été confronté à des difficultés très concrètes fait qu'on change aussi de regard sur les difficultés que peuvent rencontrer les autres, et personnellement, là où avant, en rencontrant des couples qui étaient peut-être plus en difficulté, ou des personnes seules aussi en difficulté, j'avais parfois un regard qui était critique, ça a changé mon regard. En fait, les options de départ, le fondement restait le même, mais avec un regard différent, plus humain, je dirais, moins spirituel dans un mauvais sens du terme, plus ancré dans la vie, dans l'ordinaire. »²³⁸*

A travers les épreuves, le couple, s'il se renforce lui-même, peut aussi devenir une **force pour les autres**. *« #On sortait d'une période où il avait fallu qu'on soit très fort en couple, peut-être même que si on n'avait pas été en couple on se serait cassé le nez, peut-être même plus*

²³⁷ Entretien n°4.

²³⁸ Entretien n°6.

que le nez, et c'est là qu'on a vu qu'en étant à deux, on était fort, et en même temps, on apportait une certaine force aux autres qui n'étaient pas forcément à deux. »²³⁹

Confrontés aux difficultés de la vie du couple dans le quotidien, le besoin de **rencontrer d'autres couples**, de **partager l'expérience spécifique de cette vie à deux**, peut surgir, afin de cueillir les fruits de solutions possibles à des questionnements, à des complications qui, s'ils ne sont pas regardés en face, peuvent finir par devenir obstacles pour cette vie de couple. L'autre couple, qui vit un peu ce que je vis, celui qui a déjà dépassé la même difficulté que nous, peut devenir une aide, un soutien, un chemin. « *#Quand on a été mariés, et qu'on a été confrontés à des difficultés, c'était important de creuser en me disant qu'il y en avait bien d'autres qui devaient vivre des difficultés. Donc, il y a eu toute une part de questionnements qui s'ouvraient, du concret, de la réalité, dont je n'avais pas eu l'occasion jusque là de pouvoir m'interroger ! Beaucoup de couples qu'on connaît, qui lâchent ou qui sont en naufrage, dans les périodes antérieures ils auraient tenu par le ciment de la tradition, d'une certaine morale collective, mais aujourd'hui, tout ça s'étant effondré, il n'y a plus de raisons de tenir. Et le fait de vivre dans un îlot, comme on a pu le vivre, si on était restés sur cet îlot, notre petit couple, nos problèmes, on se les tripatouille et la seule solution devient de quitter l'île ! Alors que si on n'est plus sur une île, mais sur un continent sur lequel évoluent d'autres familles et d'autres couples, où il y a ce lien qui existe entre les uns et les autres, on s'aperçoit qu'on est **tous confrontés à des difficultés**. Il y a une solidarité qui existe entre ces couples-là, et un moyen de pouvoir en parler ; à travers ces partages, ce dialogue, ces échanges, il y a aussi une aide. On ne se sent plus seul, on se sent porté, et ça relativise aussi les difficultés qu'on peut vivre, et on peut trouver des solutions avec d'autres. »²⁴⁰*

La valeur de l'amour qui dépasse les épreuves se rencontre, se découvre dans le **combat pour la vie**. Dans notre société, c'est certainement un combat dont l'enjeu est capital. Peut-on dire que le couple chrétien est un **protecteur de vie** ? Orienté toujours vers la défense de la vie, vers la promotion du plus faible – la veuve et l'orphelin – et vers la préférence pour le pauvre. « **Par rapport au constat des limites de notre couple, il y a un **combat pour la vie** qui se mène. C'est une des valeurs fondamentales qu'on vit, l'approfondissement du chemin de vie, de tout ce qui conduit à la vie et qui fait partie de nos reliquats de chemin de mort. Dans ce compagnonnage il y a tout ce combat pour la vie qui fait partie de plus en plus de nos valeurs. »²⁴¹*

Comment parler de tout ce qui est difficile, de tout ce qui touche la vie des couples dans les épreuves sans faire référence à la croix de Jésus ? Les épreuves impriment dans

²³⁹ Entretien n° 13.

²⁴⁰ Entretien n° 5.

²⁴¹ Entretien n° 10.

notre humanité des valeurs qui nous rendent solidaires de tous les **êtres souffrants**, de toutes les douleurs, tous les malheurs, toutes les injustices, les détresses, les angoisses, et même les violences,... Pour les couples, aujourd'hui, se greffe aussi le lien profond avec tous les **couples en difficulté**, tous les échecs de relations, toutes les séparations, les divorces. Les épreuves font de nous des êtres de limites et de dépendance de Dieu et des autres, des êtres d'humilité et de courage. Les épreuves du couple sont spécifiques à des épreuves vécues à deux, femme et homme réunis, qui interpellent souvent notre façon de vivre la relation à deux. Elles nous invitent à rechercher comment Dieu nous conduit, nous émonde et nous espère capables de toujours choisir la communion avec Lui. Les épreuves des couples chrétiens ne prennent sens que dans la Croix du Christ.

4.) Les événements qui mettent en lumière un destin commun

Le couple inaugure non seulement une communauté d'amour et de vie, mais aussi une **communauté de destin**. Quel couple amoureux peut dire qu'il n'envisage pas de finir sa vie, de partager son éternité avec le conjoint aimé ? N'avons-nous pas, en couple, le désir d'être en couple dans le Royaume ? Ou du moins de ne pas y être seul, sans que l'époux ou l'épouse n'y soit ? N'avons-nous pas à prendre soin de notre époux jusqu'au bout ? N'envisageons-nous pas d'être mariés pour l'éternité ?

Dans cette perspective de destin commun, on retrouve l'épreuve de la **maladie** comme facteur de maturation humaine du couple. Dans ce sens, **la vie en couple n'est pas une garantie de vie facile**, sans soucis ni problèmes. Le destin de l'un est complètement soudé, dépendant du destin de l'autre, et réciproquement. Dans le choix de la vie de couple entre profondément le choix de **lier son destin** avec son époux. On ne sait ce que nous réserve la vie à deux, mais ce qu'on sait, c'est que, quelle que soit cette vie, elle se fera à deux. Le couple se révèle donc comme une **authentique communauté de destins**. *« *Il y a eu des tournants, dus notamment à la **maladie** d'A., qui ont été très bénéfiques pour nous deux. A la fin de cette dépression, c'était vraiment une période de guérison qui a été très, très forte. Ça a été un grand virage dans notre vie de couple parce qu'on s'est retrouvés tous les deux très, très pauvres. On s'était retrouvés vraiment comme cette parole d'Évangile de ceux qui **passent par le chas d'une aiguille**, et forcément, on sort transformés, **désencombrés** de tout un tas de choses. Ça a été un sacré tournant dans notre vie, ça a été le tournant de notre vie. Après, quand il est retombé malade, plus tard, j'ai ressenti tellement fort la solitude et la peur de sentir son mari tellement pas bien que tu ne peux plus partager. Tu es contrée dans tout ce que tu fais, c'était vraiment très, très difficile, c'était vraiment une très grosse épreuve. C'est pour ça que c'était un*

tournant, parce que c'était une très grosse épreuve, et en même temps, on s'en est bien sorti l'un et l'autre ; je ne pensais pas pouvoir repartager avec A. »²⁴²

L'accueil de l'enfant introduit au don. En donnant naissance à un, à des enfants, en accueillant un, ou des enfants, on donne son amour, son temps, sa vie. Mais ce n'est pas pour un temps, **c'est pour toujours**. La valeur de la parentalité, tout comme la valeur de la nuptialité, prend ici des **couleurs d'éternité**. *« *Cette vie toute donnée, elle est toute donnée jusqu'au bout ! Ça veut dire qu'il n'y aura pas de retraite ! C'est vraiment donné jusqu'à la mort, jusqu'au passage. Quand on entend des gens qui nous disent : "Oh, tu es fatiguée !...", ce qui arrive souvent quand on est mère de plusieurs enfants, moi, je me dis que je me reposerai au Ciel. Ce n'est sûrement pas ici que j'ai à me reposer, et je crois que ça fait partie de ça. Ce n'est pas une vie donnée jusqu'à tel âge, ou jusqu'à ce que les enfants soient grands, ou jusqu'à ce que..., c'est vraiment jusqu'au bout. #De toutes façons, ça ne va pas s'arrêter. C'est le même engagement, et il va aller jusqu'à la fin. Je ne sais pas de quelle manière. *Ça, je ne sais pas non plus, mais je sais que c'est jusqu'au bout ! »²⁴³*

Le don de sa vie pour ses enfants se poursuit après leur départ de la maison et par rapport à leur choix de vie. Il s'étend aussi aux petits enfants. Et pour toutes ces périodes, il y a l'acceptation d'étapes dans une vie de couple, **accepter de lâcher**, **accepter de laisser**, **accepter de vieillir**, accepter de ne plus pouvoir faire, de ne plus pouvoir être, sans pour autant être inutile, en accueillant la vie comme elle vient, en aimant cette vie qui est sienne. Toute une vie pour apprendre à laisser les enfants, laisser les autres être, être libres. Le destin commun appelle l'abandon de la maîtrise de sa vie. L'amour reste, il évolue avec le temps. *« *Il y a eu le départ des enfants, pour moi, c'était une page à tourner, c'était dur ! #Partir de la maison, et après, partir à six cents kilomètres pour le plus près ! Chacun sa vie ! (...) *Quand on vieillit, ce n'est plus la même chose, comme je disais au début, c'est la tendresse, et je crois qu'on s'aime de plus en plus. »²⁴⁴*

L'**avenir du couple, c'est le couple**, le couple-chemin, le couple-nouveauté- sans- cesse, le couple approfondi. Avec le temps, le désir d'être couple se fait toujours de plus en plus fort. *« #Je dirais que ça dessine un chemin. On avance ensemble vers **toujours plus de liberté**, toujours plus de **respect de l'autre**, d'amour de l'autre. Notre avenir, c'est un chemin encore plus partagé, et le désir de vouloir rester ensemble. Et la joie aussi de s'imaginer vieillir ensemble. Vouloir continuer à grandir ensemble, parce que je crois que ça vaut le coup. Je trouve que notre vie de couple a **du sens et du poids**. »²⁴⁵*

²⁴² Entretien n° 17.

²⁴³ Entretien n° 14.

²⁴⁴ Entretien n° 18.

²⁴⁵ Entretien n° 8.

Ce désir de continuer en couple, de vieillir en couple, et presque de mourir en couple est tel que, quelquefois, **on ne se voit pas vivre autrement qu'en couple**. « *La maladie, on l'a vécue en couple, un peu comme une infidélité. C'est comme si l'un ou l'autre dans le couple s'en allait, et tu ressens le manque de ce que tu peux être si tu n'as plus la vie de couple. Et alors après, si ça reprend, ce qui a été le cas les deux fois après la maladie, tu savoures tous les jours, c'est ça qui fait que ça te fonde plus, parce que tout d'un coup tu te dis que c'est incroyable la chance qu'on a d'être encore en couple ! Pour moi, c'est cette découverte qui est la plus importante ! De voir comment le couple te fait être ce que tu es ! C'est surtout du côté de la vie ensemble, ce que l'autre te permet de faire et de vivre et que tu ne peux pas vivre seule. On se fait du bien l'un à l'autre. Quand on a goûté le manque, après on est tellement contents ! #C'est vrai qu'on a eu très peur de ne pas se retrouver, de se perdre pour la vie ! Aujourd'hui, on vit cette vie à deux bien plus profondément. On reçoit ça comme un cadeau, de pouvoir vivre ensemble sains de corps et sains d'esprit. Et on s'accueille tels qu'on est.* »²⁴⁶

Enfin, pour la tranche d'âge la plus âgée, la **fidélité aux engagements** fait partie du destin commun. « **Il y a aussi la **fidélité dans les engagements**, être depuis quarante ans en ACO²⁴⁷, et y être encore tout en étant retraités ; cette fidélité sur le plan politique aussi, je suis rentrée au conseil municipal, j'étais apolitique, mais dès la première année, j'étais la première à prendre ma carte du "...", parce qu'on disait : "On fait les gestes sans engagement politique, on ne peut pas ne pas s'engager quand on fait de la politique !" C'est la même chose, j'y suis restée toujours.* »²⁴⁸

Avec les moments décisifs de l'existence - prévus ou imprévus - : épreuves, maladies, changements, bouleversements, joies, accueils ou pertes d'enfants, etc., les couples vont se donner des valeurs qui accentuent leur lien avec les autres humains. Des liens qui mettent en avant comment le couple va réagir face aux difficultés et aux événements de la vie.

La participation du couple à la dimension humaine de l'existence fera intervenir des valeurs à vivre au sein de cette communion femme/homme qu'est le couple. Etre touchée en tant que femme, être touché en tant qu'homme, être touché en tant que couple par les aléas de la vie, induit que les réactions ne seront pas les mêmes, ni les conséquences sur l'avenir. Nous remarquons qu'à ce niveau-là, les réactions diffèrent avec l'étape de vie où en est le couple.

Les jeunes couples insisteront sur la nécessité de s'ajuster, de s'arrêter pour relire sa vie, de se positionner, de discerner ensemble. Les événements qui surviennent, joyeux ou

²⁴⁶ Entretien n° 17.

²⁴⁷ A.C.O. : Action Catholique Ouvrière.

²⁴⁸ Entretien n° 17.

difficiles, seront vus dans le sens de **passer ensemble**, de **passer en couple** les étapes ou les obstacles. Ce sont des temps d'**ajustement**, des temps de **renforcement**, des temps de **consolidation** du couple ; des temps de construction qui vont peser sur les orientations futures du couple, et au cours desquels les époux vont encore beaucoup agir sur le couple lui-même. Le couple pourra vivre des grandes transformations, des ajustements qui peuvent remettre en question les orientations de vie du couple.

Pour les couples ayant entre quinze et vingt-cinq ans de mariage, les tournants, sous forme de changements radicaux d'orientation, sont passés. Ils parleront plutôt d'**approfondissement**, de cheminement, d'évolution. A cette étape, il ne s'agit pas de **changer de ligne de vie**, mais d'y **être fidèle**, de construire autour d'elle, de la suivre. L'accueil de la nouveauté, joies ou épreuves, se vivra en fidélité à cette ligne force déjà présente, et construite depuis quinze ou vingt ans. Ce qui sera recherché, sera davantage la rencontre avec d'autres couples, le couple au service des autres ou au service de la vie. Du coup, on accueillera des valeurs qui **relativiseront** ce qu'on peut être amenés à vivre, et on parlera d'humilité, d'amour non naturellement définitif, d'accueil des limites et des pauvretés.

Enfin, pour les couples d'anciens, il ne sera pratiquement plus fait mention de tournants ou d'épreuves. Et ils parleront de valeurs qui traduisent la **pérennité** des choses, presque l'**éternité** de la vie : fidélité jusqu'au bout aux engagements, couple communauté de destins, parentalité pour la vie. La ligne directrice sera d'accepter de lâcher prise, de laisser partir, de vieillir, de mourir ensemble en couple, et d'être en couple dans le Royaume du Père.

Les épreuves font partie de la vie, la Joie et la Croix sont liées. Nos propositions de la troisième partie essayeront de prendre en compte comment on peut porter, en Eglise, les épreuves et le poids du quotidien. Nous croyons que les épreuves sont des passages de sens à vivre avec le Christ, avec nos frères chrétiens, pour être tous ensemble conduits vers la Résurrection.

III.- Chemin de maturation spirituelle : des valeurs qui appellent la vocation du couple

Après avoir passé du temps avec les valeurs rattachées à la vie quotidienne du couple, puis à la maturation humaine, relationnelle, du couple, il nous reste à aborder maintenant les valeurs qui s'incarnent dans la dimension spirituelle du couple.

Quelles sont les valeurs chrétiennes au sein du couple ? Comment le couple intègre-t-il dans son vécu la relation à Dieu, la relation au Christ, la relation à l'Esprit Saint et la relation à l'Eglise ? Comment le couple vit-il du sacrement de mariage ? Comment le couple s'approprie-t-il la notion de vocation ? “Vocation à l'amour et au service de la vie.”²⁴⁹ “Vocation à la sainteté”²⁵⁰ ?

Nous le ferons en essayant d'approcher, d'une part, la **spiritualité au départ** du couple, et notamment le moment où le couple choisit d'être couple en Eglise en décidant de se marier à l'Eglise, puis, d'autre part, la **maturation spirituelle** telle qu'il la mentionne et qu'il essaye de la vivre au cours de son existence.

A.) Au départ : les valeurs qui déterminent le choix de se marier religieusement

Au départ, la dimension spirituelle du couple se manifeste à travers le **choix du mariage religieux**. Ce choix affirme ce que désire vivre le couple en lien avec sa foi en Dieu, au point où il en est. Lorsqu'il fait le choix de se marier à l'Eglise, et qu'ainsi, il intègre en lui-même une dimension ecclésiale, une identité ecclésiale, une appartenance ecclésiale, qu'exprime donc le couple chrétien ?

1.) Choix, élection : se marier, un engagement personnel

Les couples chrétiens engagés dans la foi choisissent de se marier parce qu'ils croient en Dieu, parce qu'ils sont sûrs que le mariage fait partie du **plan de Dieu** sur la femme et sur l'homme, parce qu'ils ont la certitude qu'il n'y a pas d'autre chemin pour une

²⁴⁹ Jean-Paul II, Exhortation Apostolique *Familiaris consortio*, op. cit., p.4.

²⁵⁰ Id. pp. 91-92, 144.

femme et un homme qui ont choisi d'être ensemble, de se donner l'un à l'autre, de se recevoir, de s'engager comme disciples du Christ, à sa suite.

Pour ces couples, tous engagés en Eglise dans une démarche de foi authentique en Dieu, Père, Fils et Esprit Saint, le choix de se marier ne va pas sans cette **adhésion personnelle et en couple à cette foi en Dieu Trinité**. Et s'ils n'ont pas d'emblée choisi le mariage, au départ, à partir du moment où leur relation a intégré une démarche de foi vécue, le choix du mariage religieux s'imposait pratiquement de soi. « #J'ai commencé à me rendre compte que ce n'est pas dans le ressenti ou dans l'affectif que je pouvais éprouver que cela allait pouvoir se construire. Ça a été le chemin de foi ; je crois que ce n'est pas par hasard que j'ai rencontré A. à ce moment-là. C'était une rupture vis à vis d'une représentation que je pouvais avoir de la femme idéale que je cherchais, avec laquelle je pouvais construire ma vie. Après, ça a été pour moi cette certitude que je pouvais faire ce chemin avec A., et **construire quelque chose ensemble, et à trois avec le Seigneur**. Après cette rencontre avec Dieu, on savait qu'on allait pouvoir bâtir notre couple sur Lui, et puiser en Lui dans les moments où on serait en panne, et choisir à ce moment-là de se marier. »²⁵¹

Ce qui apparaît très important dans le choix du mariage religieux, c'est la dimension de l'engagement, d'un **engagement public, officiel**. Le choix du mariage fait passer le couple de la **sphère privée** à la **sphère publique**²⁵². « *Je n'envisageais pas de ne pas me marier. On a vécu pas mal de temps ensemble sans être mariés. #On a officialisé cette relation, c'est un **engagement** qu'on a l'un par rapport à l'autre, c'est un **choix et on l'affirme**. *On s'est mariés au moment où je pouvais avoir une situation. On a eu notre premier fils trois ans après, je n'aurais pas voulu avoir un enfant sans être mariée ! A la base, j'étais sûre de vouloir me marier avec E., on partait sur les mêmes bases. »²⁵³

Le choix n'est pas celui de "vivre ensemble", c'est réellement le **choix libre et personnel de se marier**, et ce faisant, de **s'engager pour la vie dans le mariage en s'appuyant sur Dieu**. « *En tous les cas, nous, on n'avait pas envie de vivre ensemble, on savait qu'on avait **envie de se marier**, de s'engager pour la vie, c'était ça et c'était clair. »²⁵⁴

Pour tous les couples que nous avons interrogés, vu leur forte implication dans la foi chrétienne, le mariage paraissait évident. Il n'y avait pas d'autre chemin, c'était en complète **cohérence** entre ce qu'ils voulaient vivre et Celui en Qui ils croyaient. « #Du moment où je me suis rendu compte que j'éprouvais un sentiment amoureux pour D., du moment où on se l'est partagés, il y avait, pour moi, quelque chose de l'ordre d'une évidence ; à partir du

²⁵¹ Entretien n°5.

²⁵² Xavier LACROIX, le mariage tout simplement, Paris, les Editions de l'Atelier, 1994, p. 60. Citant France QUERE « Se marier, c'est faire passer l'amour du secret au public. »

²⁵³ Entretien n°2.

²⁵⁴ Entretien n°12.

moment où je partageais ma vie avec quelqu'un, je ne pouvais pas concevoir de ne pas me marier, il n'y avait pas de questions sur le mariage chrétien. Il n'y avait pas de questions non plus sur la vie commune : on n'était pas sous le même toit avant le mariage. »²⁵⁵

Pour les couples les plus anciens, ceux qui ont au-delà de trente années de mariage, la question de se marier ou de ne pas se marier ne se posait pas. **On s'aimait, on croyait, on se mariait.** « **On a choisi de se marier parce qu'on s'aimait. Il y a quarante ans et plus, on se mariait. #*On ne se posait pas la question. #Le concubinage existait beaucoup moins que maintenant. (...) *Il y avait aussi le fait que j'avais vingt-cinq ans, R. avait fini son service, on s'aimait, on se mariait ; et à l'Eglise, il n'y avait pas de mariage sans l'Eglise. C'est le plus important. Notre date de mariage, c'est le vingt-six septembre à l'Eglise, pas le vingt-cinq à la mairie. »²⁵⁶*

Les choses se faisaient ainsi. Le mariage en lui-même était une valeur, on le désirait, on le souhaitait, on voulait le vivre. A entendre ces couples, c'était tout de même, déjà, davantage un choix personnel qu'une obéissance à une tradition. « **On n'a pas hésité du tout ! C'était comme ça, c'était dans le vent de l'époque, on se mariait ! On ne vivait pas ensemble avant de se marier. On n'a même pas réfléchi. Je n'ai eu aucune autre idée d'une autre sorte de mariage ; C'était comme ça ! On a été courageux, parce qu'on a attendu quand même quatre ans ! Quatre ans de fiançailles avant d'être indépendant financièrement. (...) #Vis à vis du mariage, la partie chrétienne du mariage était pleine et entière. C'était une décision de s'engager ensemble devant Dieu. »²⁵⁷*

Ainsi, même si une part de tradition était très présente, cette tradition, pour ceux qui vivait dans la foi, rejoignait leur **désir profond** de mariage et d'une vie à deux, entre une femme et un homme, dans la durée. « **Je ne me suis pas mariée simplement parce que ça se faisait, parce que j'aurais été bien capable de faire autre chose que ce qui se faisait, déjà il y a trente ans. En fait, je désirais vraiment me marier. »²⁵⁸*

« **C'est vrai que quand D. m'a dit pour la première fois qu'il m'aimait, pour lui, c'était très clair, et je crois que pour moi aussi, c'était tout de suite dans l'optique d'**aller vers le mariage.** (...) #On était tous les deux des chrétiens engagés, j'avais peut-être une vision idéalisée du mariage, idéalisée par la Parole de Dieu, et pour moi, c'était clair que mon couple, je voulais l'unir devant Dieu. Mon choix pour le mariage était très clair. »²⁵⁹*

La plupart du temps, ces couples ont vécu un temps d'**attente**, un temps d'approche et de réflexion avant le mariage. Les **fiançailles** représentaient ce temps de maturation

²⁵⁵ Entretien n° 12.

²⁵⁶ Entretien n° 18.

²⁵⁷ Entretien n° 16.

²⁵⁸ Entretien n° 14.

²⁵⁹ Entretien n° 6.

d'une vie de couple envisagée, temps d'intériorisation d'un chemin neuf en train de s'ouvrir, temps qui pouvait être **confirmation**, ou **infirmation** d'un projet de vie commune, et qui s'inscrivait dans un itinéraire de foi, dans une écoute. « #On avait choisi aussi de **se fiancer** et de prendre du temps avant le mariage pour vraiment voir si l'on pouvait envisager de **vivre ensemble toute notre vie**, et je garde beaucoup de souvenirs de ce temps d'échanges, de paroles, qui, petit à petit m'ont révélé que c'était bien avec B. que j'allais choisir de vivre toute ma vie. Avec elle, je vivrais ma vie d'homme, d'époux, et de père de famille, ma vie de foi et de croyant. »²⁶⁰

On retrouve ici l'idée d'une **élection**, d'un **choix libre envers telle personne**. Dans ce contexte de foi, cela se traduit par l'accueil, l'intériorisation, l'acceptation et la réalisation d'un **appel** vécu comme un choix libre et respectueux de la personne. « #J'avais toujours l'idée qu'il existe **une personne et une seule**, qui serait apte à partager une vie commune avec moi. C'est comme ça que j'ai cheminé vers le mariage, dans le sens : "Il y a une femme pour toi, unique, qui fait résonner en toi quelque chose que d'autres femmes ne font pas." (...) J'avais toujours le choix, la très grande liberté, de pouvoir choisir entre le célibat et le mariage. Finalement, j'ai essayé de choisir l'état de vie qui me rendrait le plus heureux. Quand je dis "liberté", le Seigneur m'a toujours montré les choix possibles, mais c'était à moi de choisir. Il ne m'a pas dit : "Je t'appelle à tel ou tel état de vie." Pas dans le sens assez abstrait entre le célibat ou le mariage, mais dans une **situation précise** : rester célibataire dans telle ou telle situation, pas dans le vague, ou **se marier avec cette personne-là**. »²⁶¹

Cela rejoignait tellement le désir profond des personnes que certains n'hésitent pas à parler de **vocation**, à certifier que leur mariage est une vocation, à soutenir que leur couple vit en réponse à une **vocation authentique**, vocation à laquelle, librement, ils ont choisi de répondre. « *En fait, quand j'étais jeune, bien avant de rencontrer P., je n'imaginais pas ma vie autrement qu'en tant que femme mariée. C'était dans mes projets d'avenir, sous réserve évidemment que je rencontre la personne avec qui j'ai envie de vivre ma vie. Je n'imaginais pas autre chose, je pensais que c'était **ma vocation de me marier**. Je n'imaginais pas du tout une vocation religieuse ou une vocation de célibataire, consacrée ou pas consacrée. De tous temps, je crois que j'ai imaginé que je serai un jour mariée, je crois que c'était une vraie vocation. »²⁶²

Dieu appelle-t-Il des femmes et des hommes à vivre en couple ? Certains, en tous cas, le disent. La plupart des couples que nous avons interrogés le vivent ainsi. Avec eux, nous sommes persuadé que **le mariage peut être présenté comme une vocation**, comme un appel de Dieu, personnel et en couple, auquel la femme et l'homme répondent en toute

²⁶⁰ Entretien n°8.

²⁶¹ Entretien n°3.

²⁶² Entretien n°14.

liberté. Nous essayerons de voir d'un peu plus près à quoi peut correspondre cette vocation conjugale dans la troisième partie de notre étude.

Les valeurs que représente le choix de se marier à l'Eglise parce qu'on croit en Dieu, en sa Présence, en son Amour, en sa Fidélité et en sa Promesse de Bonheur déjà pour aujourd'hui, pour la Femme et pour l'Homme, s'apparentent aux valeurs que l'on trouve dans l'Evangile et dans la Bible. L'**engagement** personnel vécu en couple **dans le mariage** renvoie à un **engagement** personnel vécu en couple **dans la foi**.

Choisir de se marier en disciples du Christ, à l'Eglise, introduit dès le départ le couple dans une dynamique de choisir de cheminer à la suite de Jésus, dans la totale dépendance au Père et dans le libre consentement au Souffle de l'Esprit Saint qui nous mène là où Il veut. La dynamique d'être à la suite du Christ nous semble correspondre d'assez près à ce que vit le couple, dans le sens d'une alliance en mouvement, d'un cheminement dynamique et d'un accueil de l'imprévu de Dieu.

2.) Se marier : engagement dans la communauté ecclésiale

Après avoir présenté le choix du mariage chrétien comme un choix d'engagement personnel, nous allons l'aborder maintenant sous l'angle de l'**engagement dans l'Eglise du Christ**.

Le choix du mariage religieux inclut la **présence de la communauté ecclésiale**. Dans ce sens, cette démarche n'est pas seulement une démarche personnelle, démarche d'un couple, mais elle est démarche publique, officielle. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, elle est **démarche communautaire** et démarche **confessante**. « **Le mariage, pour moi, représentait le fait de pouvoir accueillir le Seigneur, même s'Il était déjà présent dans notre couple avant, devant des témoins, devant la communauté, devant la société, devant la communauté de l'Eglise. On l'affirmait et on leur demandait leur soutien. (...) Le mariage à l'Eglise, c'est vraiment demander devant beaucoup de **témoins** l'aide du Seigneur dans cette aventure qui est réellement une aventure.* »²⁶³

Nous l'avons compris, l'on ne peut désolidariser le mariage religieux vécu dans la foi chrétienne de sa dimension ecclésiale. Le mariage désiré et décidé dans la foi implique une **dimension d'Eglise**, il se vit en Eglise. Il s'opère un **double mouvement** dans la valeur de l'**engagement ecclésial** : l'Eglise s'engage vis-à-vis du couple et le couple répond par un engagement vis-à-vis de l'Eglise. « **J'avais envie de construire un foyer. Je ne pouvais pas imaginer que ce soit sans engagement à l'Eglise. C'était important, et on a préparé*

²⁶³ Entretien n°14.

*ça, et même si aujourd'hui je le ferais tout différemment, ça a été un temps fort et précieux. (...) #On s'est engagé dans l'Eglise, avec l'Eglise, sous le regard du Christ. (...) C'était important de nous engager l'un envers l'autre, et ensemble. *Et ça s'est retrouvé, parce que tout de suite au début du mariage, on avait envie de s'engager quelque part dans l'Eglise. On a fait partie d'une chorale. »²⁶⁴*

Cette dimension ecclésiale appelle réellement une valeur d'**interdépendance**, voire d'**appartenance** vis-à-vis de l'Eglise. L'Eglise renvoie de manière explicite à une relation à Dieu, et il apparaît alors évident que **pour aller à Dieu**, les couples choisissent de **se marier à l'Eglise. L'Eglise est bien le chemin qui mène à Dieu**, et pour choisir de vivre sa foi en couple, le couple choisit d'adhérer à l'Eglise. « #Vu la foi qui nous habitait, ce n'était pas pensable de ne pas me marier à l'Eglise. C'était important que cette démarche et ce choix soient remis devant le Seigneur pour pouvoir **les recevoir de Lui, et pouvoir s'appuyer sur Lui**, parce qu'on sait bien que cette entreprise est une aventure humaine, et spirituelle, mais qui ne peut dépendre que de nos forces humaines. Dans notre foi, on invitait vraiment le Seigneur dans notre couple, pour que Lui nous façonne, pour que Lui nous rende plus couple à Son Image, comme à Sa Ressemblance. »²⁶⁵

Le mariage chrétien ne peut se comprendre qu'en **alliance avec la communauté ecclésiale**, d'où cette valeur communautaire et confessante qu'il porte en lui, et que les couples lui reconnaissent et choisissent de vivre quand ils décident de se marier en raison de leur foi.

Le désir et le choix du mariage religieux, du mariage chrétien, s'accompagnent d'une volonté d'engagement en Eglise. Cet engagement ecclésial ouvre aux valeurs d'appartenance, de dépendance vis-à-vis de Dieu et de sa Volonté, parce qu'en se mariant à l'Eglise, l'on se marie sous le regard de Dieu.

La dimension ecclésiale du mariage crée une interdépendance, dans le sens où le couple a besoin du couple et où le couple a besoin de l'Eglise, nous verrons cela dans la troisième partie.

3.) Se marier : appel, don et vie consacrée : engagement avec Dieu

Le couple vit sa dimension spirituelle dans le choix personnel du mariage chrétien. En faisant ce choix, il s'ouvre également aux valeurs d'une vie ecclésiale. Cette vie ecclésiale met directement **en lien avec notre Dieu**, le Dieu des chrétiens, Dieu de Jésus Christ, et ainsi, le couple chrétien marié rend manifeste la relation avec son Seigneur.

²⁶⁴ Entretien n° 15.

²⁶⁵ Entretien n° 8.

Dans une perspective chrétienne du mariage, l'engagement pris est un engagement dans la durée et pour la vie. Cela paraît clair dès le début. Et du coup, cette volonté de fidélité jusqu'au bout appelle le désir d'**associer Dieu à cette alliance**, avec cette valeur de reconnaissance que **sans Dieu le couple ne signifierait rien**, sans Dieu le couple n'existerait pas. « #Pour moi, le choix du mariage, ça s'associait forcément avec Dieu. *Le mariage à l'Eglise, c'est parce que, de toutes façons le **point de départ** de notre histoire, c'est **Dieu**. Et que sans Lui, je ne sais pas si on arrivera au bout. Pour moi, c'était important de s'engager avec Dieu. #Un engagement d'un couple devant Dieu, c'est pour la vie, c'est clair, quoi qu'il arrive. Et partant de là, cette durée n'est pas qu'une décision humaine. On ne dira pas : "En fait, ce n'était pas vraiment pour la vie." »²⁶⁶

Quand le couple se reçoit dans une démarche de foi, le mariage, très souvent, est vécu comme un **appel de Dieu**, que Dieu adresse à la Femme et à l'Homme et aux deux réunis dans le couple. Ainsi, pour de nombreux couples, la vie de couple correspond bien à **ce qu'ils ont discerné de la volonté**²⁶⁷ **de Dieu** pour eux. « *Pour moi, dans ma foi, le mariage, c'était un appel que je recevais du Christ, comme une forme d'engagement, de vie dans laquelle je pourrais porter plus de fruits, m'ouvrir davantage à la vie de Dieu, et vivre quelque chose d'une communion qui correspondait vraiment à ce que Dieu me proposait. J'ai vraiment décidé de me marier en croyant que c'était un appel de Dieu pour moi, dans la compréhension que j'avais de **l'appel de Dieu**. L'appel de Dieu, c'est ce qui donne le plus de joie. »²⁶⁸

Dans cet engagement l'un avec l'autre, l'un et l'autre, avec ce fondement du couple issu d'un appel entendu de Dieu, le couple va s'ouvrir à la valeur de **réponse à un appel de Dieu**. « *Ce qui nous a décidés à nous marier, c'est l'amour, le désir de construire notre vie ensemble en suivant le Seigneur, parce que c'était vraiment une façon de **suivre le Seigneur**. C'est vraiment de l'ordre d'un appel. La foi impliquait un engagement, choisir de choisir. »²⁶⁹

« *Pour moi, c'était vraiment un appel, un appel du Seigneur. Je n'avais pas rêvé comme B. à une vie de couple, vraiment pas, je me suis lancée comme ça parce que le Bon Dieu m'a mis B. sur le chemin, et en le voyant j'ai reconnu que le mariage était mon appel, c'était très clair. »²⁷⁰

Cet appel et sa réponse ne peuvent être entendus comme authentique appel de Dieu que si la foi est vécue dans une **totale confiance en Dieu**. Dans cette dimension de foi, le mariage représente ainsi les valeurs de la **liberté qui s'engage avec Dieu**, qui dit « oui »²⁷¹ à Dieu, qui incorpore Dieu dans son engagement de couple au mariage. « *On avait le désir

²⁶⁶ Entretien n°4.

²⁶⁷ Volonté prise ici dans le sens d'une proposition appelant une adhésion libre à un projet.

²⁶⁸ Id.

²⁶⁹ Entretien n°5.

²⁷⁰ Entretien n°9.

²⁷¹ Cf. le « oui » de Marie : Lc 1, 38 et le « oui » de Joseph : Mt 1, 24.

*de s'engager comme on s'engage dans un bateau, mais de mettre le Seigneur dans la barque, parce que c'était notre foi, et le Seigneur vivait déjà dans notre vie, personnellement, à tous les deux. #Former couple, c'est être à deux, plus Dieu avec nous, au cœur de nous, et ça il faut le célébrer à un moment, pour l'unir. (...) *Le "oui" qu'on se disait tous les deux, c'était un "oui" qu'on disait à Dieu, et dans ce "oui" qu'on disait, il y avait un "oui, je crois !", "oui, j'ai confiance en Dieu !". #Pour moi, c'était un "oui, je vais essayer, je vais essayer tous les jours !" »²⁷²*

Dans ce mariage vécu dans la foi, vécu comme un appel, une vocation, une réponse à un appel de Dieu, est contenue la valeur du **don de sa vie, total, sans retenue**. C'est d'ailleurs ainsi que nous définissons la vocation. Cette démarche sera sans cesse à faire et à refaire, jour après jour, parce que ce ne sera jamais acquis définitivement, une fois pour toutes ; le don de sa vie dans le mariage, à Dieu, à l'époux, se fait chaque jour, à chaque instant. « *On s'était tous les deux posé la question de la vie religieuse comme chemin vers Dieu, et en fait quand on a choisi de se marier, parce qu'on a vraiment cru qu'on pouvait donner sa vie dans le mariage, et complètement. On croyait, et on le croit toujours, que le Christ était vraiment à nos côtés, au cœur de cet engagement-là, et sans en faire une histoire de "valeur", on avait la certitude, la foi, que **le Seigneur ne se donnait pas moins à nous** parce qu'on se mariait, et que **notre don à Lui n'était pas réduit** parce qu'on se mariait plutôt que de choisir une vie célibataire consacrée, ce qui était un discours qu'on entendait quand même beaucoup autour de nous. »²⁷³

Pouvons-nous dire, dans ce sens, que le choix du mariage revient au choix d'une **vie consacrée** ? Nous le pensons fortement, et nous entendons bien par vie consacrée, dans ce contexte, une **vie consacrée à Dieu** dans le mariage. Sachant que cela n'entre pas du tout en concurrence avec le célibat consacré, qui est une toute autre démarche, dans le sens du choix du célibat en vue du Royaume. « #On a toujours eu dans le cœur que le sacrement du mariage était un "vrai" sacrement, et pas un sacrement "au rabais", et qu'on s'était, qu'on était consacrés à Dieu dans le mariage. Notre mariage religieux est une vie consacrée au Seigneur, et complètement consacrée au Seigneur, à cent pour cent, dans tout ce qu'on choisit, dans tout ce qu'on fait, dans nos relations, dans notre intimité, le Seigneur est présent dans tous nos choix de couple et on essaie de Le suivre dans, et par toute notre vie. »²⁷⁴

Il nous faudra un jour entendre les couples chrétiens témoigner, grâce à tout ce qu'ils sont, qu'**ils n'existent que parce que Dieu a désiré**, a voulu le couple. Dans ce sens, nous recevons pleinement que, vécu dans une foi au Christ profonde, dans une recherche de communion toujours plus vraie et quotidienne avec son Seigneur, le couple

²⁷² Entretien n°7.

²⁷³ Id.

²⁷⁴ Entretien n°8.

fait sienne la Volonté de Dieu en entendant leur désir de se marier à l'Eglise comme un appel, comme une vocation qu'il accueille de la part de leur Père des Cieux. Le mariage chrétien ainsi vécu est la réponse de la Femme et de l'Homme choisissant la vie commune à l'appel de Dieu.

Cette réponse se concrétise par des choix de valeurs qui rendent possible et bonne, dès le départ, une **vie spirituelle de couple** : confiance, liberté, don total de soi,...

Allons plus loin encore, nous attestons que le choix, pour le couple, du mariage chrétien, dans le sens d'un engagement à vie, engagement de destin, dans une communauté-couple, avec le Dieu qui l'a désiré, voulu et créé, peut se vivre comme une vie véritablement **consacrée au Seigneur, en couple**.

En conclusion, même si le mariage ne s'envisage pas tout à fait de la même façon selon les différents âges (engagement officiel, public, pour les plus jeunes ; évidence et adhésion volontaire à une tradition pour les plus anciens), ce qu'il représente aux yeux des couples montre un consensus : un désir personnel profond de se marier, de s'engager pour la vie, d'associer Dieu à cette alliance et de reconnaître que Dieu s'engage Lui-même avec le couple qui se marie. Le mariage est une démarche d'Eglise, un engagement communautaire confessant ; une réponse à un appel de Dieu discerné et authentifié par le quotidien d'une foi vécue.

Comment ne pas remarquer l'évocation intense et continue, quels que soient les âges des couples, du **mariage comme authentique vocation**, comme **réponse à un appel de Dieu**, comme réponse à une élection de Dieu. Il semble clair ici, du moins c'est ainsi que cela est exprimé le plus souvent, que Dieu mette dans le cœur des futurs époux, le désir de se marier, de Lui consacrer leurs vies dans le mariage et dans le concret de la vie conjugale quotidienne qui en découlera.

Dès le départ, le choix du mariage est donc bien décrit et expérimenté comme une réponse à un appel de Dieu, un don total, sans retenue, une vie consacrée, en couple, au Seigneur.

Si Dieu appelle certains à vivre en couple, est-ce étonnant qu'alors leur réponse soit un désir d'engagement en Eglise, un désir de servir Dieu en servant l'Eglise ? Comment cela peut-il être entendu, reconnu, accueilli par l'Eglise ? Cela pose la question des **différentes modalités d'engagements possibles des couples dans l'Eglise**.

B.) Avec la vie et le quotidien : évolution des valeurs spirituelles du couple

La vie aidant, les couples vont revisiter leurs valeurs spirituelles du départ à la lumière de leur vécu quotidien. Les événements, les rencontres, les épreuves, les déceptions, les joies, les circonstances vont pétrir la vie spirituelle du couple. Comment être attentif à l'évolution de cette vie spirituelle devenant **chemin spirituel** ?

1.) Les valeurs chrétiennes vécues dans le couple : la foi transforme le vécu, le vécu transforme la foi

Toutes **les valeurs** qui ont été relevées dans les pages précédentes - tant les valeurs du quotidien que celles liées à une maturation humaine du couple -, pour ces couples qui engagent pleinement leur foi dans leur vie commune, **vont prendre leur appui sur une foi vécue**. Il ne s'agit pas seulement d'être fidèles, mais d'être fidèles parce que Dieu est fidèle, d'être fidèles comme Dieu est fidèle. Il en va ainsi de toutes les valeurs. « #La fidélité est une valeur ; beaucoup de valeurs découlent de la foi chrétienne. Par exemple, l'engagement, quand je m'engage vis à vis de quelqu'un, je peux me tenir à cet engagement. »²⁷⁵

La foi va **transformer la manière de vivre les choses**, elle va mettre l'accent sur certains aspects essentiels, elle va insister sur les valeurs que le Christ a plus particulièrement mises en lumière, comme par exemple le pardon. « #Je pense que l'importance que l'on veut mettre autour du pardon, c'est chrétien. »²⁷⁶

Le vécu du couple chrétien le renvoie à sa foi. Le pardon dans le couple amène à la découverte du pardon de Dieu, et donc à la découverte de Dieu : **Dieu de Salut, Dieu de pardon, Dieu d'“amour miséricordieux”**²⁷⁷. Ce qui nous apparaît essentiel, c'est de pouvoir vivre ces découvertes réellement en couple, dans un va-et-vient incessant entre le quotidien et la relation de communion avec Dieu. « *Un grand tournant pour nous, c'est quand on a fait un week-end pour couples et qu'on a accepté de se remettre en question. Il s'est passé quelque chose d'important, qui a permis cette **rencontre personnelle avec le Seigneur**. #En particulier un week-end sur le pardon nous a mis en route. Il arrive un moment où si on ne peut pas se demander pardon, on ne peut pas continuer. Ce week-end, on a vécu un temps très fort pour notre vie de couple, la découverte et la présence du pardon en Jésus dans notre couple, ça a été une conversion. *C'est à partir de là qu'on a choisi de prendre un temps de prière le matin avant

²⁷⁵ Entretien n°3.

²⁷⁶ Entretien n°4.

²⁷⁷ L'expression est empruntée à Ste Thérèse de Lisieux. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, *Histoire d'une âme, Manuscrits autobiographiques*, Lonrai, Ed. du Cerf et Desclée de Brouwer, 1997, pp. 177 et 276.

que R. aille travailler. On a fait l'expérience que le Seigneur était vraiment présent, physiquement presque, au milieu de notre couple. On a accepté Dieu dans notre vie de couple. Avant, pour nous, Il y était, mais loin. Là, c'est vraiment une présence réelle au milieu de nous. »²⁷⁸

Pour certains couples, les valeurs sur lesquelles ils appuient leur vie du couple sont celles de l'Évangile. L'Évangile est la source du couple autant que du vécu du couple. Ainsi **l'Évangile façonne la vie du couple**. « **On s'est rencontrés dans un groupe de prière. On est très marqués par la foi qui est la nôtre. Dans notre vie de couple, ça nous a énormément aidés. C'est quand même la toile de fond qui a tissé et retissé notre couple, et qui est vraiment très importante pour chacun de nous, et pour nous deux ensemble. Et du coup, tout ce chemin qu'on a fait pour chercher, pour avancer ; cette dynamique qu'on a l'un par l'autre, et ensemble, pour être de plus en plus disciples, et vivre selon l'Évangile. »²⁷⁹*

La foi vécue dans le couple appelle la prière. Quelquefois, il arrive que la prière puisse se vivre dans le couple, que **les époux puissent prier ensemble**, qu'ils puissent, ensemble, se rendre présents à leur Dieu et se recevoir de Lui dans la prière. « **J'aurais voulu parler de la prière en couple. Ce que je trouve le plus important pour nous, il m'a semblé que c'était une grande liberté, c'était le jour où j'avais l'audace de proposer la prière à A. n'importe quand, à n'importe quelle heure, n'importe quel moment, en couple. C'est quelque chose qui nous a donné un souffle. »²⁸⁰* Nous sommes convaincu que la prière en couple est un **don de Dieu**, une grâce de communion à demander sans cesse à l'Esprit Saint.

Quand la **prière en couple** a été établie comme une **valeur**, elle devient **nourriture pour le couple**. Elle construit le couple. Cette prière en couple s'élargit à une dimension de **communion**, où l'accueil et l'écoute de la prière de chacun, dans le respect de la relation personnelle à Dieu, conduit le couple dans un dialogue à trois, où ce qui est partagé personnellement à Dieu revient encore nourrir la prière et la vie du couple. Cette communion dans le couple n'est pas sans rappeler la communion qui pourrait exister au cœur de Dieu Trinité. Elle est certainement dynamisme pour se recevoir comme disciples, en couple à la suite du Christ, et le devenir toujours davantage. « **Notre vie ensemble est alimentée par notre prière ensemble tous les jours. C'est très, très important, cette nourriture qu'on peut y recevoir. Chaque matin, on prie chacun, et on termine toujours par cinq à dix minutes de prière spontanée ensemble, à voix haute. C'est-à-dire que quand on commence notre journée, on s'est déjà portés dans la prière, on s'est déjà confiés ce qu'on allait vivre d'important. Quand on ne prie pas parce qu'on est épuisés, ou que c'est les vacances, ça me manque beaucoup ; je me rends compte que ça fait partie de nous-mêmes aujourd'hui, de la vie du couple. #On ne se parle*

²⁷⁸ Entretien n°4.

²⁷⁹ Entretien n°12.

²⁸⁰ Entretien n°17.

pas l'un à l'autre, c'est l'un et l'autre qui parle à son Dieu, et c'est de l'écoute de ce que l'autre peut avoir à dire à Dieu que vient se nourrir notre vie de couple. »²⁸¹

Le couple va aussi faire l'expérience que **le Seigneur prend soin de lui et le sauve**. Ainsi il expérimente qu'il a du prix aux yeux de Dieu, qu'**il est aimé de Dieu**. « #Le grand tournant pour notre couple a été la session pour couples qu'on a faite en 1989. Dans le couple, c'était très difficile. Nous n'arrivions plus à nous parler, à nous retrouver, nous voyions le chemin de chacun prendre de plus en plus d'éloignement l'un vis-à-vis de l'autre. *Chaque jour on se disait : "Ce n'est plus possible !" On se disait que ce n'était pas la même personne qu'on avait choisie pour époux ; on était ensemble sans avoir plus rien à se dire. #Ce qui m'a retourné, c'est qu'un jour, j'ai pu vivre une rencontre de Jésus, comme le pauvre parmi les pauvres. Jésus me disait : "Même si tu es le plus pauvre, moi, je suis encore plus pauvre, et je peux t'aimer, je peux t'accueillir, je t'aime !" J'ai reçu pour moi l'amour de Jésus, l'amour de Jésus pour le plus pauvre que j'étais à ce moment-là, par rapport à mon couple. J'ai reçu le pardon, la miséricorde de Jésus, et j'ai été sauvé à ce moment-là. Je me souviens que j'ai fondu en larmes et que je me suis senti aimé *Moi, je vivais à peu près la même chose, cette réconciliation profonde avec le Christ, avec Jésus, qui me réconciliait avec mon histoire, avec ce que j'étais, avec mon conjoint dans mon couple. On a pu se retrouver, se réconcilier, se demander pardon. #On s'est retrouvé pauvres l'un en face de l'autre, pauvres et sauvés ensemble, dans notre couple. Ça a été un **nouveau départ**, une relation nouvelle dans notre couple, et qu'on a essayé de continuer à construire, jour après jour. *On était un **couple nouveau, renouvelé, reconstruit**, comme si ce n'étions plus nous qui prenions Jésus dans notre couple, mais c'était Lui qui venait, qui s'invitait avec nous, dans notre couple, comme à Cana. C'est Lui qu'on devait regarder en premier, pas nous, pas notre couple. C'est Jésus qui tient notre couple, ça, c'était nouveau. »²⁸²

Si le couple inscrit sa vie dans un itinéraire de foi, tout son quotidien s'en trouve influencé, complètement transformé. Il s'agira alors de conformer cette vie de couple aux valeurs de l'Évangile, de se laisser modeler par l'Évangile comme la poterie du texte de Jérémie²⁸³ : « Vous êtes dans ma main, gens d'Israël, comme l'argile dans la main du potier ». Tout le quotidien du couple ne peut être exposé ici, mais il s'agira, pour le couple, de chercher et de trouver comment le Seigneur s'adresse à lui, comment le Seigneur lui parle, le guide et le conduit au quotidien. Comment lire et recevoir un appel de Dieu dans sa vie de couple ? Comment discerner, en couple, le chemin que la foi partagée suscite ?

²⁸¹ Entretien n° 12.

²⁸² Entretien n° 16.

²⁸³ Jer 18,1-12.

2.) Plus qu'une valeur : le Christ ; le couple greffé sur le Christ, le Christ au cœur du couple

Plus on désire conformer sa vie aux valeurs de l'Évangile, plus on adopte le Christ comme son Seigneur, son Maître et son Dieu. Plus on reconnaît Christ comme son Seigneur, plus on s'identifie à Lui. Le couple vit aussi cet approfondissement de la foi, cette reconnaissance que le Christ est, comme le dit l'apôtre Thomas : « Mon Seigneur et mon Dieu ! »²⁸⁴.

En fait, plus que des valeurs, **c'est la personne même du Christ qui est choisie et placée au centre du couple.** « **Pour moi, ce n'est pas une valeur, c'est Quelqu'un, c'est le Christ. C'est Quelqu'un, ce n'est pas une idée. Dans toute sa Personne, tout ce qu'Il peut dégager comme valeurs, Lui, d'accord ! Valeur de compassion, d'attention au plus petit, valeur de pardon,... tout ce que tu peux trouver dans la personne du Christ, qui fait grandir l'autre et qui est source d'amour. Il est la Lumière. Moi, je m'attache surtout au Christ ! Quand on a des moments de crise, savoir que le Christ est là, ton bateau est sauvé. Tu peux être dans la tempête, même une prière d'"Au secours !" à peine formulée, tu sais Qui tu appelles, tu as de nouveau espoir, confiance, il n'y a rien qui est perdu, tu peux t'appuyer sur Quelqu'un qui est tellement "costaud" que tu sais que tu arriveras à traverser la tempête. Et on arrive à se reparler, à s'écouter, à se comprendre, et de nouveau à s'aimer. Du coup, tout ce qui se dégage comme valeurs de cette Personne du Christ se traduit dans nos choix de vie.* »²⁸⁵

Ainsi, le **Christ devient chemin pour le couple.** « Je suis le chemin » nous a-t-Il révélé²⁸⁶. « **Ces valeurs, on les choisit en sachant qu'on pourra s'appuyer complètement sur le Christ pour aller jusqu'au bout, parce que les choisir c'est une chose, et les vivre, ce n'est pas facile, et le Christ pour nous est vraiment un chemin. Pour nous, c'est Lui qui est allé jusqu'au bout de ces valeurs-là, de l'amour vraiment donné.* »²⁸⁷

Il est possible que **certaines étapes, certaines épreuves, certaines déceptions,** ne puissent se passer qu'**avec le Christ, derrière le Christ.** « **Un des tournants, ça a été, au début de notre vie de couple, la découverte que la réalité correspondait si peu à l'idéal que j'avais, qu'on s'était même dit, qu'on s'était promis. J'étais forcée de me tourner vers Dieu, de chercher en Lui comment dépasser ces éternelles incompréhensions, ces éternelles limites, mes propres limites, et les conflits qu'on pouvait avoir entre nous et avec les enfants. Ça a été un tournant dans*

²⁸⁴ Jn 20,28.

²⁸⁵ Entretien n°7.

²⁸⁶ Jn 14,6.

²⁸⁷ Entretien n°8.

la découverte de ma propre faiblesse, de notre petitesse ; et que le chemin de notre couple ne serait pas un chemin de gloire, mais vraiment un chemin d'humilité derrière le Christ. »²⁸⁸

Le Christ, en personne, est accueilli, invité, au cœur du couple. Il l'appelle à la conversion. « #On est toujours revenus à ce verset qu'on avait écrit sur nos invitations de mariage : "Là où deux ou trois sont réunis en mon Nom, je suis au milieu d'eux." On avait envie dans notre couple de construire sur le roc de Jésus-Christ et de l'avoir au sein de notre couple, comme première personne de notre couple. Ça me fait penser à l'image qu'une de nos connaissances, qui est pasteur, rappelle dans les sermons de mariage ; il parle du fil à trois brins qui est plus solide que le fil à deux brins. Le troisième brin, c'est le tronc, celui sur lequel viennent s'enrouler les deux autres fils ; ce tronc, évidemment, c'est Jésus-Christ. On l'avait retenu, et c'est là-dessus qu'on a construit, et que l'on continue à construire, aujourd'hui. »²⁸⁹

Cette conversion quotidienne du couple au Christ se répercute sur la **relation à l'autre, qui devient frère.** « *La valeur fondamentale de notre vie, c'est la relation à Dieu, mais qui ne va pas sans la relation à l'Homme. Il y a une relation à l'autre qui est différente, qui se creuse, qu'on travaille ! Quand on a commencé, on était des conquérants, maintenant on essaye d'être plus proches de tout homme et de révéler la tendresse de Dieu simplement par cette proximité. Il y a peut-être encore dix ans, on était « sauveur », on voulait être le sauveur de l'humanité, à notre place, là où on était. »²⁹⁰

Dans cet approfondissement de la foi que le couple chrétien vit par son adhésion à Jésus-Christ comme son Maître et Seigneur, s'expérimente encore davantage la vocation du couple à être **disciples du Christ**, à se greffer sur le Christ comme le sarment sur la vigne, se rappelant à ce sujet l'Évangile de Jean²⁹¹. Nous notons que cette étape correspond davantage aux couples qui ont déjà un certain vécu dans le mariage, plus de quinze ans de mariage, pour ceux que nous avons rencontrés.

Ce quotidien conjugal greffé sur le Christ a besoin d'un discernement extérieur. C'est pourquoi, il ne peut pas, à notre avis, se vivre sans une relation très forte à l'Église de Jésus Christ. Les propositions de notre troisième partie iront dans ce sens.

3.) Passer du Christ à la dimension de l'Église communauté : valeurs pour une Église domestique

L'adhésion à Jésus-Christ appelle un partage de notre foi en Lui dans une dimension communautaire qu'est l'Église. Cette dimension ecclésiale fait passer le couple

²⁸⁸ Entretien n°8..

²⁸⁹ Entretien n°6.

²⁹⁰ Entretien n°10.

²⁹¹ Jn 15, 4-5.

d'une réalité de **communauté chrétienne** à un statut d'**Eglise domestique**, selon l'exhortation apostolique *Familiaris Consortio* de Jean-Paul II.

Dans cette recherche pour vivre sa foi en intégrant une dimension ecclésiale, certaines expériences vécues en couple, comme par exemple des passages en vie communautaire ou des rencontres avec des groupes de partage, favoriseront petit à petit un **désir de s'ancrer dans un lieu de foi et d'Eglise**. Ainsi, **l'intégration dans une communauté ecclésiale** sera posée comme valeur dans la maturation spirituelle du couple. « **Quand on a vécu en vie communautaire, on était accompagnés. On avait un rythme de prière et de partage très soutenu. Forcément, le dialogue avec d'autres était beaucoup plus intense et plus régulier. Ensuite, quand on a déménagé, à V., on s'est très vite intégrés et on a trouvé un groupe de partage et des lieux de foi où s'investir, ça a été aussi riche. Par contre, depuis qu'on est à C., c'est beaucoup plus difficile, parce qu'à C., on ne s'est pas intégrés ensemble dans l'Eglise, on n'a pas réussi à s'intégrer dans un groupe de partage. Alors, on était engagés chacun de notre côté, mais pas ensemble, et pas dans notre paroisse. Et depuis qu'on est installés ici, on est aussi en recherche, on est en voie d'intégration, mais ça a pris du temps, un an. Ce sont des étapes difficiles parce que les lieux pour mettre en pratique toutes ces valeurs sont moins évidents. D'où l'intérêt de s'installer un peu dans la durée, et de s'enraciner aussi dans un lieu de foi et d'Eglise.* »²⁹²

Lorsqu'elle est intégrée profondément au cœur de la vie du couple, la foi au Christ va ouvrir cette vie du couple, la pénétrer, la faire déborder. Cela va s'exprimer à travers le besoin de **partager cette foi en Eglise, en communauté de croyants**. Et cette vie de foi partagée en Eglise devient valeur pour le couple. « *#La foi est vraiment la toile de fond de notre couple. Donc, l'Evangile, la foi chrétienne, et une dimension de communauté de croyants. Communauté de croyants, parce que si on n'avait pas participé à un groupe de prière, individuellement, on ne se serait jamais rencontrés, donc c'est le fondement de notre rencontre. Et puis, si on n'avait pas poursuivi pendant sept ans à participer à ce groupe de prière très régulièrement, avec une trentaine d'autres personnes, on n'en serait certainement pas là aujourd'hui. Mais une communauté n'est pas d'abord une institution, mais des gens qui se connaissent, qui s'aiment, et qui partagent ! Et qui déclinent concrètement dans leur manière de vivre ensemble ce qui est de l'ordre de la Bonne Nouvelle, de l'Evangile vécu.* »²⁹³

Quelquefois, ce sont d'autres couples chrétiens, engagés eux-mêmes dans la foi et dans une vie d'Eglise, qui, en jouant ce rôle de guides, de couples aînés dans la foi, ont contribué à donner goût, à faire émerger les couples à une **vie communautaire élargie sous forme de communauté ecclésiale**, des vies de couples appelées à devenir **d'authentiques visages d'Eglise** : valeur jamais acquise, mais qui offre toujours une

²⁹² Entretien n°4.

²⁹³ Entretien n°12.

perspective. « #A. et D., c'était pour moi un exemple d'ouverture. Ils sont pasteurs tous les deux, ils ont toujours pratiqué les "portes ouvertes" chez eux. Quand on était plus jeunes, on était souvent chez eux. Après le culte, ils nous invitaient à manger, pas seulement C. et moi, mais aussi d'autres paroissiens. **On formait comme ça une petite famille** où on vivait beaucoup de choses, où on se disait beaucoup de choses, on discutait beaucoup. J'avais envie de vivre ça aussi avec mes enfants et de pratiquer aussi la "porte ouverte", d'accueillir les copains de nos enfants, comme eux l'ont fait,... Ces personnes ont vraiment été importantes pour moi, et je crois pour notre couple, pour l'avenir. *C'est vrai que ce couple, A. et D., ont été un peu des guides. Quand j'y réfléchis, je me dis qu'au début on n'avait pas de temps de partage avec d'autres jeunes couples. »²⁹⁴

Nous avons déjà évoqué plus haut, dans la maturation spirituelle que vit le couple, l'enrichissement de la prière personnelle par la prière en couple. A ces valeurs spirituelles va s'ajouter celle de la **prière communautaire vécue en couple**. C'est là que le couple vit sa relation au Seigneur, en intégrant la dimension d'Eglise communauté. Cette prière communautaire vécue en couple va l'aider dans l'ensemble de ses choix, dans l'ensemble de sa vie. Le couple est porté par la prière ecclésiale communautaire. « #Dès qu'on a pu aller à nos rencontres de prière, on a toujours essayé d'y **aller en couple**. C'était quelque chose qui était essentiel. Quand l'un des deux n'était pas trop en forme pour y aller, il y en avait toujours un pour encourager l'autre. Pendant la prière, les textes de la Parole résonnaient, éclairaient nos vies, et puis, il y avait cette dimension d'Eglise par ces **liens fraternels** qui se tissaient avec les partages, souvent profonds, et la prière partagée. Ça nous a aussi aidés dans nos choix, parce qu'après mon chômage, où j'ai ramé "en veux-tu, en voilà", je me suis retrouvé à m'occuper de personnes en insertion. Cette dimension de prière partagée fraternellement a provoqué en moi, et aussi dans notre couple, une ouverture à la misère de l'autre. C'est devenu une valeur réelle pour nous aujourd'hui. Au lieu de se poser la question : "Qu'est-ce que je peux faire ?", ça m'a donné l'élan pour croire et oser qu'on peut toujours faire quelque chose. Accompagner, aider à remplir des papiers, etc. Ensemble, on peut faire de grandes et belles choses. Cette valeur-là, ce n'est pas moi qui l'ai choisie, **je l'ai découverte** au travers d'un cheminement que je n'avais pas choisi. Et j'ai envie de dire merci au Seigneur pour tout ça. »²⁹⁵

Il arrive souvent que la confrontation entre la foi du couple et la foi partagée en Eglise interpelle la foi et la vie du couple. Le couple accueille alors comme une valeur le fait de **se laisser interpeller, bousculer, interroger dans sa foi**, par la communauté ecclésiale des croyants. Le chemin spirituel se fait par **découvertes, révélations et conversions successives**. « #Un tournant important, c'est au moment où on a adopté notre fils. Il avait quatre ans quand on l'a eu, mais il n'était pas baptisé. Donc, on avait décidé de demander le baptême pour lui. Il y avait toute une préparation, et c'est avec cette préparation qu'on a été

²⁹⁴ Entretien n°6.

²⁹⁵ Entretien n°17.

*confronté à des gens qui nous ont menés plus loin que là où on pensait aller. On pensait préparer pratiquement le baptême et faire un petit cheminement. Mais on a été entraînés dans tout un **cheminement avec le Seigneur**, parce qu'au cours de cette préparation, dans la chorale très dynamique, chorale des jeunes très engagée, on nous a parlé d'un Dieu qu'on ne connaissait pas. C'était le début de notre vie plus intime avec Dieu. C'est là qu'on a découvert un Dieu vivant, avec nous, à Qui on pouvait s'adresser, qu'on pouvait tutoyer, etc. Cette démarche du baptême de notre fils a été une ouverture. Si on est ici ce soir, c'est à ce moment-là que ça a démarré. »²⁹⁶*

Ce paragraphe proposait d'intégrer une **foi d'Eglise à la foi du couple**. Tel est le défi de la maturation spirituelle qui fait advenir le couple à un statut de communauté ecclésiale, authentique Eglise domestique. De nouvelles valeurs se mettent en place qui permettent au couple de vivre cette dimension ecclésiale dans sa foi, dimension qui se répercutera sur l'ensemble de sa vie. On retrouve l'idée d'interdépendance entre le couple chrétien et l'Eglise.

Cette première partie de notre travail ne fait que mentionner des réactions et des pratiques de couples chrétiens. La troisième partie essaiera, à travers les propositions pastorales que nous ferons, de définir plus précisément les notions de « communauté ecclésiale » et d'« Eglise domestique » telles que nous les entendons.

Retenons aussi cette dimension d'Eglise qui interpelle, qui discerne la foi avec les couples ; nous reviendrons sur cette idée au cours de la troisième partie.

4.) Des valeurs qui affirment un réel besoin de spiritualité conjugale reçue et partagée en Eglise

Dans le quotidien d'une vie de couple engagée dans la foi et engagée au sein de l'Eglise, s'exprime souvent la nécessité de se recevoir, de se nourrir et de vivre d'une spiritualité de couple. Ces recherches spirituelles envisagent des **valeurs qui ouvrent l'accès à des spiritualités conjugales**. Beaucoup disent à quel point ces spiritualités les ont aidés, soutenus, confirmés ; à quel point ils en ont réellement besoin. D'autres expriment un véritable manque au niveau des spiritualités pour couples dans l'Eglise.

L'Eglise, en tant que Corps du Christ, se vit comme une **communauté qui célèbre** et qui **partage**, qui **nourrit la foi** et **propose des chemins**. De nombreux couples que nous avons interrogés l'ont apprécié à travers les mouvements pour couples, mouvements d'Eglise, qui ont été pour eux une rencontre capitale pour leur vie de foi, pour leur vie de couple, et pour la maturation de celles-ci. « #J'avais un ami prêtre, c'est vers lui que nous nous

²⁹⁶ Entretien n°15.

sommes tournés quand nous avons choisi de nous marier et de préparer notre mariage. Ce que je regrette, et qui nous a manqué à ce moment-là, c'était d'être en lien avec une dimension d'Eglise de couples, pas seulement un prêtre, mais des couples. Ça nous aurait permis de vivre une préparation au mariage qui nous aurait amenés à nous poser plus de questions. Cela a été l'objet de notre recherche une fois qu'on a été mariés. *Ce qui nous a beaucoup portés, ça a été la rencontre de ce mouvement pour couples ; on a vu des **couples qui cheminaient** et qui avançaient ensemble. #Et qui osaient parler de tout ce qu'ils vivaient. *Et qui **ne finissaient pas d'avancer**. C'était une ouverture. Je me suis rendu compte que le couple avait une croissance et une évolution, et qu'on était **appelés à évoluer** et à **grandir** de façon positive, malgré les difficultés, malgré la souffrance, à travers ces difficultés et ces souffrances. #La rencontre de ce mouvement pour couples a été la réponse à cette soif ; on était dans l'Eglise depuis notre mariage, on sentait cette difficulté entre notre désir de vouloir vivre dans l'Eglise notre vie de couple, notre amour, et en coupure avec cette vie de foi qu'on retrouve à l'église le dimanche. Notre vie de couple apparaissait comme autre chose, sur un îlot ! Cette vie de couple, sur cet îlot qui n'était que nous, avec aucune relation avec l'Eglise, rien du tout ! Aucun lien ! Aucun lien non plus avec d'autres couples en dehors de l'Eglise. Ce qui nous intéressait, c'était de pouvoir nous interroger sur nos difficultés de couples avec d'autres couples, mais aussi en lien avec l'Eglise. Heureusement, il y a eu la rencontre avec ce mouvement pour couples ! On était reliés à d'autres couples, d'autres couples dans l'Eglise, c'était ce qu'on attendait. C'est essentiel de vivre quelque chose en Eglise, avec ce qu'on est, tel qu'on est, dans notre dimension, notre valeur de couple. »²⁹⁷

Ce qui nous apparaît essentiel dans cette maturation spirituelle du couple, c'est justement cette **recherche de spiritualité**, une **spiritualité adaptée au couple**, à ce qu'il est, à sa spécificité de vie commune entre une femme et un homme, ce qu'il peut vivre et aussi son appel à devenir une famille. Encore une fois, de nombreux couples ont exprimé un **manque** à ce niveau-là dans l'Eglise. Quelles spiritualités conjugales propose-t-Elle aux couples ? « #Je n'avais **pas d'exemples dans l'histoire de l'Eglise qui puissent nous aider dans notre vie de couple**, d'ailleurs je ne sais pas si ça existe... Je sais que certaines personnes aiment bien Saint François, ou Saint Dominique, mais pour le couple je ne connais aucun exemple qui puisse être un guide, une aide ou une ouverture, c'est bien dommage. Evidemment, il y a bien Marie et Joseph, mais sinon il n'y a rien. »²⁹⁸

« #Au niveau spirituel, **j'ai manqué d'exemples de vies de couples** qui soient reconnues comme « modèles », comme chemins possibles de vies de couples en Eglise. Je crois que j'aurais aimé qu'il y ait, par exemple "Saints Pierre et Pierrette" : couple, "Saints Jacques et Jacqueline", et plein d'autres couples saints reconnus par l'Eglise, pour la simplicité de leur vie de couple. *Je me réjouis qu'il y ait eu récemment un couple qui ait été béatifié. Je ne les connais pas, mais je

²⁹⁷ Entretien n°5.

²⁹⁸ Entretien n°6.

*suis curieuse de connaître leur vie et de savoir quels sont les “critères” de leur sainteté, quel chemin nous est proposé à travers eux, par l’Eglise. #Sinon, comme spiritualité, on s’est retrouvé assez dans “Chercher et trouver Dieu en toutes choses” de la spiritualité ignacienne ; la pauvreté franciscaine nous a aussi interpellés. *Il y a des spiritualités qui nous ont formés, mais il y a toujours eu un moment où, comme couple, je me suis demandée comment ça peut me concerner dans la vie de couple que je vis aujourd’hui. #Les lectures que j’avais faites de Sainte Thérèse, de Saint François, de Saint Jean de la Croix, c’était important, mais c’était des chemins individuels et, à un moment, ça ne me rejoignait pas dans le chemin que j’avais choisi, qui était un chemin de couple dans l’Eglise. *J’ai lu “La légende dorée”, j’ai été horrifiée par certains modèles de couples où l’homme priait pour que sa fille meure plutôt que de se marier, que sa femme meure plutôt qu’ils continuent à vivre ensemble, et pour que, lui, soit finalement proclamé saint²⁹⁹ ! »³⁰⁰*

Quand cette possibilité de partage avec d’autres couples, avec d’autres chrétiens manque, il **manque à la vie spirituelle une dimension ecclésiale** qui nous apparaît capitale, aujourd’hui, dans le contexte dans lequel nous vivons, où il est si important pour les chrétiens de se retrouver, de se rassembler, de partager et célébrer ensemble, de faire vraiment communauté. Dans ce sens, des couples aînés dans la foi sont sollicités comme **témoins** d’alliance conjugale vécue selon l’Evangile. « **Lorsqu’on a vécu les premières difficultés, et qu’on a pu vivre les premières rencontres de couples dans notre région, c’était une confirmation qu’il existait des lieux où on pouvait **partager ensemble entre couples, dans la foi**. Ce ne sont pas des couples parfaits, ce ne sont pas des élites, pas du tout. Ce sont des gens qui se remettent en question, qui ont ce désir d’aller le plus loin possible. Il y a là quelque chose de respectueux par rapport au couple. Je pense que ces rencontres nous ont beaucoup aidés, et ça nous aurait aidés de découvrir ce genre de rencontres avant. Je crois que ça m’aurait vraiment manqué de ne pas rencontrer d’autres couples, de ne pas me sentir aidée et comprise, sans jugement. A l’époque, on a fait la préparation au mariage, mais même si on a entendu des choses importantes à ce moment-là, ça n’a pas fait “tilt” en moi, parce que c’est comme si ça restait extérieur. #C’était plutôt des petits conseils pratiques, ce n’était pas des témoignages forts, ça laissait chaque couple seul, au lieu de leur donner des lieux de rencontres entre couples. Ce qui m’a manqué, c’est des **témoignages** forts de couples qui avaient vécu des difficultés et qui s’en étaient sortis, et comment. C’est par la suite, dans les différents week-ends et sessions pour couples qu’on a entendu des **témoins**. Ça nous a marqués, ça nous a aidés à avancer. »³⁰¹*

²⁹⁹ Jacques de VORAGINE, *La légende dorée*, Collection Points Sagesse, Paris, Editions du Seuil, 1998, p. 79. Hilaire, évêque de Poitiers, marié et père d’une fille, pria le Seigneur de rappeler à Lui sa fille de crainte qu’elle ne choisisse de se marier ! Sa prière fut exaucée et sa fille mourut ! Voyant cela, la mère de sa fille, sa femme donc, pria alors Hilaire de faire la même chose pour elle-même, ce qu’il fit, et elle aussi mourut ! Et Hilaire fut canonisé !

³⁰⁰ Entretien n°8.

³⁰¹ Entretien n°15.

Sous forme de week-ends, de sessions, de rencontres, de temps privilégiés pour couples, temps de **recentrement**, de **ressourcement avec d'autres couples, en Eglise**, orientés vers le couple, **centrés sur le couple**, ont été essentiels, vitaux, fondamentaux pour nombre d'entre eux. « #Ce qui a compté pour moi, c'est la session pour couples "Cana". Pour moi, il y a un avant et un après. *Pour moi, aussi. En fait, on avait très envie de trouver d'autres couples, de trouver des "fraternités", de prier ensemble. C'était un moment où, dans notre couple, on était en pleine dépression, tous les deux, et on a rencontré la communauté, et la prière ensemble, en couple, et entre couples. #C'est là qu'on a compris la phrase : "**Prends du temps pour ton couple !**" »³⁰²

Certains **écrits spirituels** vont également ajouter une pierre à la construction d'une **spiritualité vécue à l'intérieur du couple**, posant des jalons, aidant à la mise en œuvre, par exemple, d'une prière en couple. « #J'avais aussi lu quelques bouquins de Daniel Ange qui m'ont pas mal touché. Il y a des choses que j'avais envie de mettre en application, sur la prière dans le couple, et autres choses. Pour moi, ce sont des repères. »³⁰³

Cette valeur de **partage**, de **dialogue vrai et profond**, de **vie de foi échangée**, revient comme un leitmotiv dans la recherche et la maturation d'une vie spirituelle du couple en Eglise. « #On a toujours eu, partout où on est allés, des équipes avec d'autres couples, qui étaient souvent un peu plus âgés que nous, d'une ou deux demi générations, deux ou trois ménages qui ont été un peu nos référents, comme s'ils avaient remplacé nos parents, avec qui on se sentait à pied d'égalité sur la croyance, la foi, la prière, le partage et les valeurs justement. »³⁰⁴

Chaque couple, authentiquement engagé dans la foi, va se demander **comment il va vivre sa foi en couple, et comment il va la vivre en Eglise**. Il va être en recherche de spiritualité pour son couple. Nombreux sont les couples qui **rejoignent une spiritualité**, que ce soit l'Action Catholique, les « Equipes Notre Dame » ou des fraternités rattachées à telle ou telle communauté. « #L' A.C.O. a été pour nous un modèle. Avec l'A.C.O., on devait être engagés. Pour l'A.C.O., il fallait être Délégué du Personnel, ou Délégué d'Associations Familiales. L'A.C.O. a été la base de mon engagement au syndicat. Tu poses ton fait, et après on l'analyse, on cherche le Christ, c'est-à-dire : "Que ferait le Christ ?", et on lit un passage d'Evangile par rapport au fait, c'est quelque chose qui est source de recherche. *L'A.C.O. est comme une institution, on lit un psaume ou un Evangile toujours en lien avec le fait de vie. #Dans le journal de l'A.C.O., « Témoignages », tu trouves des autres équipes qui analysent leur fait et tu retrouves les mêmes questions que toi, toujours par référence avec le Christ. *On recherche le

³⁰² Entretien n°7.

³⁰³ Id.

³⁰⁴ Entretien n°17.

Christ dans les autres. #En A.C.O., il y avait aussi les retraites, auxquelles les enfants participaient et étaient pris en charge. »³⁰⁵

Dans la maturation spirituelle que vit le couple, dans sa recherche d'une **vie de foi incarnée**, expérimentée à travers tout ce vécu particulier d'une vie à deux, en lien avec l'Eglise, beaucoup de chemins s'ouvrent. Comment être attentif à ces possibles ? **Quelle vie ecclésiale peut-on proposer au couple ?** Comment susciter et accompagner ces recherches ? A titre d'exemple, écoutons ce couple nous livrer sa spiritualité de vie contemplative. « **Cette vie contemplative m'a toujours attirée, c'est encore ce qui m'attire le plus aujourd'hui. Pas en opposition à la vie de couple, ça peut très bien se vivre dans la vie de couple, mais comme courant spirituel auquel je me rattache. Pas seulement quand je vais à la "Grâce Dieu", même si je n'y vais pas pendant un an, c'est quand même ça ma "maison mère", ma communauté d'attache. A partir de 1984, on a rencontré le Père T., et à partir de ce moment-là, on a été accompagnés par la même personne, ça a été un grand cadeau du Ciel. Le Père T., sur le couple, il avait son idée bien précise, bien osée, bien culottée. Il n'allait pas par quatre chemins. Aujourd'hui qu'il est mort depuis quelques années, je me dis : "C'est fou la fécondité qu'a eu un être comme ça qui ne s'est jamais marié". Il nous a beaucoup aidés, on lui parlait de nos problèmes de couple. On a eu un père spirituel. #On l'a eu de très longues années, jusqu'à sa mort ! On est tombés sur quelqu'un qui était exceptionnel, dans son parcours personnel et dans sa vision de la vie. *Il puisait dans la prière et dans la vie contemplative une très grande richesse et une grande sensibilité. Ça a très sûrement beaucoup marqué notre couple, c'est indéniable ! Plus que tous les courants d'Eglise. #Il avait une personnalité propre qui nous a marqués et aidés. »³⁰⁶*

Pour illustrer encore cette **recherche de spiritualité**, et montrer la **variété de courants spirituels** que l'Eglise propose, nous aimerions faire entendre cet autre couple. « *#Il y a eu un tournant dans notre vie, quand on a rencontré J. et L., de l'œuvre d'adoption avec laquelle on a adopté nos enfants. C'est aussi un couple. Il y a eu un changement radical, qui ne s'est pas fait du jour au lendemain, mais qui était radical. *Je crois qu'ils ont beaucoup compté, et ils comptent toujours beaucoup pour nous, comme **exemple de vie de couple et de vocation de couple**. Ils ont fait quelque chose ensemble, ils ont construit quelque chose ensemble avec cette œuvre d'adoption. On a essayé de goûter des choses, comme les E.N.D.³⁰⁷, la fraternité franciscaine, les Focolari,... La seule chose dans laquelle on est vraiment entrés, c'est à partir de J. et L., ce qui se vivait à "Montjoie", ce qui s'y vit toujours, un **choix radical de vie donnée**, mais de **vie de couple donnée**. Partout ailleurs, j'avais l'impression qu'il y avait beaucoup de "parlote", il y avait un engagement, oui, mais pas un **don total**, quelque chose de vraiment, vraiment radical. Du moment qu'on a mis le pied à "Montjoie", on s'en est rendu compte qu'on a*

³⁰⁵ Entretien n° 18.

³⁰⁶ Entretien n° 9.

³⁰⁷ E.N.D. : Equipes Notre Dame, mouvement de spiritualité conjugale.

*mis le pied dans un engagement radical de vie donnée, et de **vie donnée jusqu'au bout** et complètement, mais de vie de couple, en couple, pas un de nous deux, vraiment ensemble, les deux. Je crois que les choix professionnels que P. a faits, après, c'était aussi dans cette ligne, parce que le couple était totalement engagé. #“Montjoie”, ce n'est pas seulement l'adoption, mais c'est de faire confiance à la Providence, et totalement. *A “Montjoie”, avec J. et L., on a appris cette “spiritualité de l'abandon”, basée aussi sur la spiritualité de Charles de Foucault. Ça nous a rejoints dans un mode de vie qu'on avait nous-mêmes envie de vivre, cette façon de vivre un peu radicale, le don total en couple. »³⁰⁸*

Comment conclure ? Nous avons mentionné plus haut le lien d'interdépendance qui relie le couple et l'Eglise. Nous croyons vraiment qu'autant le couple a besoin de l'Eglise – et il l'exprime avec force et détermination, regrettant les manques qu'il perçoit quelquefois de ce côté-là –, autant l'Eglise a besoin du couple. Nous pensons que cette relation d'**estime réciproque** réjouit profondément le Cœur de Dieu. Nous reprendrons cela dans la troisième partie.

Les couples recherchent aujourd'hui, auprès de l'Eglise, des **spiritualités spécifiques aux couples**, des spiritualités qui les concernent directement dans ce qu'ils vivent au quotidien au nom de leur foi chrétienne ancrée dans ce quotidien. Les spiritualités des « modèles » religieux, célibataires, ne leur conviennent pas complètement ; ils ne vivent pas cet état de vie. Ils sollicitent l'Eglise afin qu'Elle leur apporte un **ressourcement spirituel qui parle aux couples**, qui enrichit leur foi, qui propose des chemins, qui les accompagne dans l'évolution des différentes étapes de leur cheminement conjugal, qui provoque au don total de soi, pour le Christ, en couple, qui envisage un dialogue vrai, authentique, qui autorise à vivre leurs engagements chrétiens de couples en Eglise et enfin qui propose une multiple variété de spiritualités conjugales, afin que le plus possible de couples puissent trouver et s'approprier la nourriture spirituelle qui les fasse croître au mieux dans leur foi et dans l'agir concret qu'elle suscite.

Que l'Eglise puisse ensuite, à son tour, être nourrie, enrichie, voire enseignée, et pourquoi pas entraînée, bousculée par tous ces couples qu'Elle aura Elle-même accompagnés, formés, éduqués en Enfants du Père, Sœurs ou Frères du Christ et Temples de l'Esprit Saint.

³⁰⁸ Entretien n°14.

C.) Le conjoint, chemin vers Dieu : approfondissement des valeurs spirituelles du couple

Il y a donc les valeurs spirituelles du départ liées au choix de se marier chrétiennement, puis, il y a les valeurs spirituelles liées à la vie et à l'évolution du couple, enfin, il y a les valeurs spirituelles, toutes spécifiques au couple et à la relation conjugale qui existe entre les conjoints, liées à ce que l'un des membres reçoit de son époux, accueilli comme un don de Dieu et un chemin vers Dieu.

Ces valeurs s'articulent autour de trois grandes perceptions, des perceptions que l'on retrouve d'ailleurs lorsqu'on essaie de s'approcher du Mystère de Dieu, à savoir, la perception de **l'autre différent**, la perception de **l'autre appelé à "faire un"** avec son conjoint, et la perception de **l'autre qui entraîne à une conversion**.

1.) Le conjoint autre : approfondissement de la différence

En écoutant les couples, nous faisons le constat que plus la vie du couple s'allonge, plus la perception de la différence entre eux est flagrante. Elle est à la fois étonnante et mystérieuse, et parfois déboussolante, ou provocatrice de souffrance. Elle est également source de joie profonde, et structurante, dans la mesure où le conjoint permet à l'autre de devenir toujours davantage lui-même.

Le conjoint se révèle **autre, différent**, et ainsi, il rappelle **Dieu Autre, Dieu différent, Dieu surprenant, voire déroutant**, qui fait sortir de nos scénarios et de nos stratégies de vie. « **Ce qui me vient tout de suite, c'est sa différence. A travers la relation que j'ai avec F., et son amour pour moi, je découvre Dieu Autre. Dieu Autre, ce n'est pas anodin, c'est m'ouvrir à une dimension qui n'était pas la mienne au départ, une dimension qui aujourd'hui me comble de joie et de vie, même si c'est à travers des difficultés, des conflits, des sentiments durs. C'est un chemin vers Dieu Autre, Tout Autre. C'est comme ça qu'Il se présente à Moïse.* »³⁰⁹

Le conjoint autre est aussi **Présence de l'Autre**, et **Visage du Christ**. « **L'autre me rappelle la présence de Dieu, car il est visage du Christ.* »³¹⁰

Le conjoint autre est chemin vers Dieu dans le **renoncement accepté** afin qu'il grandisse, lui, et dans le **don de la vie** qu'il permet. « **J. est chemin vers Dieu dans la mesure où j'ai accepté qu'il m'ait été donné par le Seigneur, comme compagnon. Toute sa différence m'appelle à accueillir tout autre, comme venant du Seigneur, tel qu'il est, à la lumière de la*

³⁰⁹ Entretien n°8.

³¹⁰ Entretien n°3.

*Parole. Toute sa différence m'aide à **mettre en retrait ma personnalité**, à grandir en humilité, en douceur, pour le laisser exister. Il est la tendresse de Dieu manifestée, et cela m'aide à incarner une Présence que j'aurais tendance à trop idéaliser. Il est parfois aussi le frein dont j'ai besoin pour respecter davantage mon humanité, chemin d'acceptation de ce que je suis. Il me permet d'exercer un charisme d'interpellation pour nos chemins de guérison et de choix de vie. Il m'a permis de donner la vie, et ainsi de vivre une expérience fondatrice d'accueil de la vie de Dieu et d'abandon. Il est espérance de "davantage" et "surprise" de Celui qui nous conduit. »³¹¹*

A travers le conjoint, un chemin spirituel se fait. Il désigne le conjoint autre, différent, et se faisant, il est **signe de Dieu Autre et Différent**, toujours ailleurs. L'accueil de cette différence au long des jours incarne l'expérience spirituelle dans un vécu du quotidien. En effet, la vie conjugale est accueil du conjoint différent dans un partage intime de vie commune. Cette expérience ne mériterait-elle pas d'être encouragée, renforcée, confirmée, peut-être davantage qu'elle ne l'est actuellement, en Eglise ?

2.) Etre Un avec le conjoint : l'expérience de l'Unité

La différence entre les époux s'accroissant avec la durée de vie du couple, la recherche de l'unité s'affirme davantage entre eux, dans le concret. Comment cette parole de la Genèse, reprise par Jésus en Matthieu, qui dit du couple : « ils seront, les deux, une seule chair »³¹², prend corps dans le quotidien du couple ?

La recherche d'unité au sein du couple le conduit à vivre une authentique **démarche spirituelle** au cours de laquelle le conjoint devient, jour après jour, un chemin de **communio**n. « #Le couple est le lieu d'une expérience spirituelle : apprendre à prier ensemble, à se réconcilier, à s'interpeller fraternellement, à rechercher sans cesse **une plus parfaite communion** avec l'autre, et **une communion en couple avec le Seigneur** lorsque nous accueillons ensemble la volonté de Dieu. »³¹³

Le conjoint est le **plus proche prochain**. En ce sens, il est celui qui manifeste **Dieu proche**, Dieu tout près de moi, Dieu en moi et en chacun, Dieu qu'intéresse chaque détail, aussi petit soit-il, de notre vie. « *Mon conjoint est chemin de Dieu lorsqu'il **m'accueille, me rejoint** dans mes difficultés, pour m'aider et m'encourager, me dire combien il veut **se faire proche**. Lorsque je ne vois plus que des choses négatives, et que lui me montre du positif, et m'aide à sortir de ce qui me désole, ou encore me propose de prier ensemble notre Seigneur. »³¹⁴

³¹¹ Entretien n° 10.

³¹² Mt 19,5.

³¹³ Entretien n° 3.

³¹⁴ Entretien n° 15.

Recherche d'unité, désir de communion, les couples inventent maints chemins pour que cela puisse se vivre au cœur de chacun d'entre eux. Ils portent ce désir d'unité conformément à la Parole de Jésus, afin que le monde croie.³¹⁵

3.) Le conjoint : chemin vers Dieu dans un chemin de vie et de conversion

La vie de couple, par sa recherche d'unité intégrant la réalité de l'autre différent, instaure une relation qui demande un respect immense de l'autre, une soumission mutuelle des conjoints dans une dépendance quotidienne l'un de l'autre, un don le plus total possible de soi-même et de sa vie à l'autre, un exercice du pardon au moins soixante-dix sept fois sept fois répété. Ainsi, le conjoint devient le prochain du quotidien qui appelle à une conversion de tous les instants. Jour après jour, à travers le conjoint, Dieu appelle, interpelle, dérange quelquefois, sollicite et soutient, console, pardonne, espère et renouvelle sans cesse son alliance, laissant entrapercevoir alors une once de la dimension d'éternité, dans une approche vécue de l'expérience de la Résurrection.

Le conjoint est chemin de **dépendance**, d'**abandon**. « *A travers le conjoint, j'apprends à dépendre d'un autre, à m'en remettre à une autre volonté, à **me laisser aimer et accueillir**. Chemin où l'on se dessaisit de soi-même, de ses goûts, de ses rêves, de ses valeurs propres, de sa "culture", de son corps etc. Cela invite chacun à une conversion permanente. »³¹⁶

Le conjoint est chemin de **Don**, de **Pardon**, et de **Désir**. « #Je crois très fortement que le couple tend vers la relation de Dieu pour son Eglise. Alors, à travers B., je découvre au quotidien ce qu'est le **Don de Dieu, le Pardon de Dieu, l'Exigence de Dieu**. Bien sûr, tout cela n'est pas vécu dans la perfection et la continuité mais plutôt par petites touches qu'il faut savoir goûter (cela rejoint la notion de Chemin). A travers le Don c'est la pure gratuité de certaines attitudes, du temps passé pour l'autre. Le Pardon, c'est toujours vouloir se rapprocher de l'autre, mais en Vérité. L'Exigence, c'est vouloir que j'exprime le meilleur de moi-même. »³¹⁷

Dans le **déplacement** que l'on est amené à opérer dans le couple pour bien saisir ce qu'exprime ou ce que désire le conjoint, se fait une éducation à l'écoute et une école du décentrage de soi. La joie est dans le **libre consentement au renoncement à soi-même** pour choisir l'autre, pour mettre l'autre en premier dans sa vie. Ma joie est dans la joie de l'autre, et ainsi mon conjoint me fait connaître la joie de Dieu. « #Chacun a une façon particulière de progresser, de vivre des points qui lui sont plus faciles, et d'autres qui lui sont plus difficiles. Moi, ça ne me "branche" pas tellement d'aller le matin à l'office des Laudes, mais ça

³¹⁵ Jn 17, 21.

³¹⁶ Entretien n°3.

³¹⁷ Entretien n°4.

branche beaucoup S., et elle m'y a traîné souvent, maintenant, ça me convient ! J'aurais plutôt tendance à prendre la Bible et à lire un texte dedans. *Et du fait que, toi, tu lis, j'ai alors tendance à plus lire que je ne le ferais, si tu ne lisais pas. #Ce qui m'a fait plaisir, c'est de voir S. progresser dans la foi, pas au même rythme que moi, parfois plus vite, parfois moins vite, mais **il y a des allers-retours qui nous stimulent l'un l'autre**. *En même temps, celui qui avance plus vite, s'il fait attention à son conjoint qui traîne parce qu'il peine, va peut-être faire qu'il aide son conjoint, et, à la limite, qu'il arrête de courir pour que l'autre ait le temps de le rattraper. Si l'écart se creuse trop, celui qui est derrière peut se sentir seul, il peut se décourager en se disant que l'autre court devant, et que de toutes façons, ce n'est pas la peine... »³¹⁸

Le conjoint est chemin vers Dieu dans la mesure où il **respecte** profondément la personnalité de l'autre, dans la mesure où il **laisse libre** et **accepte les faiblesses**, les erreurs, les égarements, en les accompagnant. « #V. est chemin vers Dieu, pour moi, simplement par ce qu'elle est, sa personnalité, sa façon de vivre de manière christocentrique. Surtout aussi par le chemin que V. m'a fait faire durant toutes ces années où elle m'a poussé, encouragé, entraîné, attendu, tout en priant pour que je fasse un chemin de proximité avec le Christ. Ce chemin a commencé le jour où V. a arrêté de me mettre la "pression". **J'étais libre de choisir "la vie"**. Elle était veilleur et le reste d'ailleurs encore aujourd'hui. »³¹⁹

Le conjoint peut être **celui qui bouscule**, qui interpelle, qui encourage, celui qui est, à l'image de Dieu, exemple de **fidélité** et de **persévérance**. « #Mon conjoint est chemin de Dieu, quand, dans un dépassement d'elle-même, elle va au bout de ses engagements spirituels, ou autres, en faisant des choix justes et conformes à sa foi, là où, moi, je m'essouffle, ou bien je me laisse gagner par une certaine paresse en remettant à plus tard ce que je pourrais faire tout de suite, ou en refusant d'être dérangé dans le programme que je me suis fixé. C'est par son exemple de **fidélité** et de **persévérance** qu'elle me dit quelque chose de Dieu. Par exemple, quand il s'agit, pour moi, d'accepter, après une journée difficile, de dépasser ma fatigue pour relire ce que j'y ai vécu ou ce que le Seigneur a fait de beau. Ou encore quand il s'agit de "perdre" un certain temps au téléphone, ou dans une rencontre, pour écouter quelqu'un qui en a besoin, au lieu de pouvoir faire la chose importante que j'avais prévue. »³²⁰

Le conjoint dit le **Mystère** de Dieu, Mystère qui se **révèle**, qui **est** et **donne la vie**, qui oriente la vie, lui **donne sens**, et l'ouvre à une dimension d'**éternité**. « #A travers B., je découvre l'Amour de Dieu, avec à la fois cette différence, mais aussi ce désir de dépassement qui fait que notre vie humaine a un sens, un sens pour l'Eternité, pour le Royaume, pour la Gloire. **Notre choix de couple est respecté par Dieu**, et rend Dieu joyeux. Dans ce chemin de couple, Dieu nous donne Sa Sainteté. Non comme une acquisition, mais comme un don gratuit, une grâce et en

³¹⁸ Entretien n° 14.

³¹⁹ Entretien n° 10.

³²⁰ Entretien n° 15.

même temps un chemin. Ça va dans le sens d'une révélation, révélation du sens de notre vie, et de notre vie de couple. Pour moi, il y a une Révélation du Mystère de Dieu qui se vit à travers ce que je reçois de B., et à travers notre vie de couple. »³²¹

Dans cette relation si particulière que vivent les époux entre eux, le **conjoint** tient la place de ce **prochain** dont parle Jésus dans l'Évangile, celui qui est le plus proche, celui qui invite à l'amour, à la miséricorde et à la conversion.

Le conjoint devient dès lors chemin qui mène à Dieu, celui par qui l'on devient toujours plus **disciple de Jésus-Christ**, celui avec qui on apprend à être Fille ou Fils d'un même Père, celui en qui nous pouvons croire que Dieu, par Son Esprit, donnera au couple le salut et la vie éternelle, car à quoi me servirait-il d'être sauvé si mon conjoint ne l'est point ? A quoi me servirait-il de recevoir la grâce d'être saint si mon conjoint ne l'est point ? La grâce du couple, nous le croyons, lie à ce point les destins des époux, en Jésus Christ, que **l'un ne peut être sauvé qu'avec l'autre** et que le couple que Dieu a uni reste uni pour l'éternité.

Pour ces couples qui vivent de l'Évangile, les valeurs qu'ils choisissent de vivre sont les valeurs évangéliques. Ces valeurs prennent appui sur une foi vécue, expérimentée en couple. Le couple devient le lieu privilégié pour **mettre en pratique la Parole de Dieu**, selon ce que demande Jésus dans les Évangiles. Ainsi, la foi, l'Évangile, vécus au quotidien, dans le couple, transforment la vie du couple.

Jésus, le Christ, devient **valeur** pour le couple. Il est **chemin, chemin de vie**. Avec Lui, on apprend jour après jour à devenir toujours plus ses disciples, on passe les épreuves, les croix du quotidien, dans l'espérance de la Résurrection. Il est Seigneur et Sauveur. Il appelle le couple à la conversion. Il ouvre au couple le chemin vers l'Autre, vers l'autre, et les autres deviennent **frères**. Il se laisse chercher et trouver dans cette dimension très particulière de la prière, on l'y rencontre Vivant et Ressuscité, d'où l'importance de la prière : personnelle, en couple et communautaire.

Entendons-nous ces couples chercher comment ils peuvent vivre leur foi en Église ? Ils l'expriment sous forme d'un **besoin vital, fondamental, existentiel**. Ils sont reconnaissants pour le soutien, l'aide, qu'ils reçoivent à travers les multiples spiritualités que l'Église propose, et en même temps, ils crient le manque, souvent ressenti, de dimension ecclésiale pour leur vie spirituelle en couple au quotidien. Ils affirment l'amour de Dieu pour le couple et souhaitent que cet amour pour le couple se vive au quotidien au travers de l'Église locale, de la communauté ecclésiale locale à laquelle ils sont rattachés.

³²¹ Entretien n°8.

Leur souhait, leur espérance, leur appel, nous le traduisons ainsi : **“Que l’Eglise aime le couple, comme Dieu Lui-même aime le couple”**. Sous peine que l’Eglise, peut-être, perde le couple.

A quand un réel partenariat entre tous les différents acteurs de l’Eglise ? A quand un réel partage des responsabilités ? A quand un respect du couple tel qu’il soit pleinement reconnu et qu’il puisse apporter à l’Eglise une spiritualité particulière ?

Conclusion

Au terme de cette première partie, nous avons eu l’occasion d’entendre les couples nous parler d’eux-mêmes et du lien qui les unit à la société d’une part, et à l’Eglise d’autre part.

Ils nous ont confié ce qui les définit comme couple chrétien. Ils se voient comme une **alliance** issue d’un **choix libre** et **réfléchi**, un choix de **vivre ensemble**, femme et homme. Ils se définissent encore comme un **cheminement**, comme une **force de vie**, une **dynamique** qui porte un **projet**, qui **va de l’avant**, qui veut construire une communion d’alliance qui va **durer** tout au long de leur vie. Enfin, ils se définissent comme un **révélateur** d’identité, d’appel et de fécondité de vie. En effet, le couple permet de dire qui nous sommes dans nos identités profondes, dans nos **appels**, nos **désirs** d’être, être femme ou homme, épouse ou époux, mère ou père. Le couple révèle des parties de nous, des espaces, qui se seraient sans doute épanouis tout différemment si nous n’avions pas été un couple : prendre souci et soin de son époux(se) au sein d’une rencontre femme/homme appelée à toujours grandir en amour et à s’approfondir en vérité.

Le couple, étant aussi une **réalité sociale**, les couples chrétiens nous ont partagé comment la société définit le couple, selon eux. Ils expriment que le couple n’est plus défini comme l’union entre une femme et un homme, et qu’il n’est plus un engagement à vie. En fait, le couple semble ne plus être une valeur pour notre société, car, selon eux, il s’est opéré, de nos jours, un glissement allant de la valeur du couple et de la famille à la valeur de l’individu. Eux-mêmes, cependant, sont convaincus que le couple reste une union entre une femme et un homme et que cette union est une référence pour notre société, un fondement et un lieu d’équilibre social.

Enfin, en tant que **réalité ecclésiale**, les couples disent être définis comme un engagement femme/homme pour la vie, une réalité qui dit quelque chose de Dieu, où Dieu

est présent et agissant dans l'Histoire. Ils nous ont fait part, cependant, des définitions plus difficiles à accueillir pour eux, provenant de l'Eglise, comme par exemple, le couple défini par sa fonction procréatrice ou le couple défini uniquement en référence au célibat consacré.

Nous nous sommes aperçu qu'entre ce que le couple dit de lui-même, et la définition qu'en donne la société, il y a une différence d'opinion très importante. Cette différence peut faire comprendre pourquoi le couple chrétien se sent tellement en distance par rapport aux positions de notre société. En conséquence, il cherchera davantage de soutien et de reconnaissance de la part de l'Eglise. Ce qui paraît problématique, c'est que les couples ressentent aussi un malaise vis-à-vis de l'Eglise. Ils témoignent d'une grande **distance** entre le quotidien de ce qu'ils vivent, et ce que l'Eglise rapporte d'eux. Ils disent souvent à quel point l'Eglise semble loin de leurs préoccupations quotidiennes. Il leur semble aussi, quelquefois, que la valeur du couple est réduite par rapport à la valeur et au choix du célibat consacré, et que cela pourrait être ressenti, par les jeunes générations chrétiennes engagées dans l'Eglise, comme une invitation implicite, de sa part, de préférer une vie célibataire, religieuse, plutôt qu'une vie conjugale, laïque.

Notre interprétation va dans le sens d'une grande **solitude**, d'une difficulté relationnelle, d'un manque de connaissance et de reconnaissance, perçus par les couples chrétiens de notre temps, tant dans notre société, très lointaine d'eux quant aux définitions fondamentales du couple, que dans l'Eglise, très distante par rapport à la réalité vécue du couple, et ayant donc du mal à le valoriser à la hauteur de ce qu'il affirme, lui-même, être et vivre.

Vis-à-vis du rôle social du couple, maintenant, la définition floue que la société donne de lui, contribue à rendre également flou son rôle (survie de l'espèce, éducation des enfants, transmetteur de valeurs). Les couples se disent toujours « cellules de base », « fondements de la société » et « garants des valeurs », même si, d'après eux, la société ne transmet plus ce message à leur égard, et met plutôt l'accent sur la valorisation de l'individu. Les couples chrétiens vivent sans nul doute une « perte », une « régression » aujourd'hui, vis-à-vis de leur rôle social et de la transmission des valeurs sociales. Cette expérience est **douloureuse** et vécue comme un **deuil** par certains. Ils se rendent compte que, de nos jours, c'est la société, elle-même, qui transmet les valeurs qu'elle veut transmettre, sachant que le couple, tel que les chrétiens le définissent et le vivent, a **perdu sa valeur de fondement unique** pour devenir une valeur parmi tant d'autres.

Dans ce contexte, l'Eglise semble rassembler plus fortement les attentes des couples chrétiens vis-à-vis de ce qu'ils désirent être. Leur fondement social s'étant considérablement amoindri, ils mettent plus de poids sur leur fondement ecclésial. La procréation et la transmission de la vie restent un point fondamental du rôle du couple, toujours rappelé par l'Eglise ; sur ce point, les couples chrétiens et l'Eglise semblent partager les mêmes convictions. Il en est de même au sujet de la transmission de l'amour et de la foi. Les points divergents se situent au niveau du **rôle** que les couples souhaiteraient avoir en tant que couples, au sein des organes de gouvernement, de décisions et de formation de l'Eglise. Dans tous ces domaines, force est de constater une absence quasi-totale des couples chrétiens.

Ce constat semble être le nœud des difficultés relationnelles qui se vivent aujourd'hui entre les couples chrétiens et l'Eglise. Les couples sont complètement insérés dans le monde, et pourtant, l'Eglise ne leur donne pas de place dans les questions de son rapport au monde. Ils se sentent souvent **inutiles, incompris**, comme couples, au niveau des décisions et des prises de positions de l'Eglise par rapport aux questions de notre temps. Ils se sentent souvent **non consultés et non pris au sérieux** quant aux orientations théologiques, pastorales, éthiques ou autres que l'Eglise choisit.

Il nous a donc paru important, dans un deuxième chapitre, de mettre en lumière les valeurs que les couples choisissent et dont ils essayeront d'être fidèles au fil de leur existence. Ceci, afin d'ancrer davantage le quotidien de la vie des couples dans la réflexion sur le rôle et la place des couples chrétiens dans l'Eglise. Notre objectif étant de remplacer une vision ecclésiale quelquefois trop **imaginaire** du couple, par une vision bien concrète, bien réaliste, bien **incarnée**, à l'image de l'Incarnation.

Nous avons donc présenté les valeurs sur lesquelles les couples s'appuient pour vivre et se construire dans tous les domaines de leur existence ; du quotidien le plus terre à terre, en passant par la vie sociale, humaine et relationnelle, pour arriver à la vie chrétienne et spirituelle.

Aux dires des couples, l'**amour** est bien la valeur fondatrice du couple ; c'est ainsi que les jeunes couples nous l'ont présenté. Les couples entre quinze et vingt-cinq ans de mariage nous ont présenté l'amour selon les valeurs choisies pour durer en couple. Enfin, les couples plus anciens, au-delà de trente ans de mariage, nous ont parlé de l'amour comme service du prochain, comme réalité toujours neuve malgré les événements, les épreuves et les vicissitudes de la vie.

Au fil des pages, quand ils ont parlé de leur amour conjugal au quotidien, concret, ils ont parlé de respect de l'autre, de pardon, d'honnêteté, d'écoute du conjoint, de fidélité, de tolérance, d'attention, d'émerveillement de l'autre, de vérité, d'accueil de la différence femme/homme, de la vulnérabilité de l'amour, du courage, de la persévérance, de la volonté d'aimer et de demeurer ensemble, et enfin de la valeur du couple pour lui-même, le couple comme chemin d'unité, de communion et de confiance.

Quand ils ont parlé ensuite des valeurs liées aux relations humaines, ils ont cité leurs rencontres références : leurs parents, leurs familles, les autres couples, les amis, les accompagnateurs, les mouvements d'Eglise pour couples, les associations, les engagements divers, tous ceux qui leur ont permis de devenir le couple qu'ils sont aujourd'hui.

Enfin, quand ils ont abordé la question de leur vie conjugale spirituelle, ils se sont rappelés comment ils ont fait le choix de se fiancer, puis de se marier à l'Eglise, et ce que cela impliquait comme engagement personnel et ecclésial. Ils ont souvent relu le moment de leur rencontre et de leur décision d'être un couple comme un appel de la part de Dieu, comme une vocation, un engagement qui les consacre l'un envers l'autre, à Dieu, dans le mariage. Ils disent comment leur foi, partagée, vécue en couple, les a fait mûrir dans leur communion au Christ, comme disciples du Christ en couple, et comment cette foi les a poussés à se reconnaître petit à petit couple, communauté ecclésiale domestique, et à élaborer une spiritualité conjugale qui corresponde à leur chemin de foi particulier. C'est souvent au sein d'un mouvement pour couples ou d'une communauté, que s'est construit leur spiritualité conjugale.

Quelle problématique dégageons-nous maintenant de cette partie, dans une perspective de recherche action en théologie pratique et pastorale ? Que dire, à la lecture de ces témoignages, de la relation entre les couples chrétiens, profondément engagés dans la foi, comme disciples du Christ, avec leur Eglise ?

En plus de ce que nous avons déjà dit au sujet du rôle du couple dans l'Eglise, et du malaise qui y est associé, du moins dans ce que les couples chrétiens nous ont partagé, essayons de voir ce que l'analyse des valeurs que le couple met en place au long de sa vie conjugale, nous apprend au sujet du rapport du couple avec la réalité vécue et le désir de vivre une foi incarnée dans leur quotidien.

Les couples parlent d'eux comme d'une **réalité en mouvement**, jamais immobile, une alliance vivante, qui évolue avec le temps, les expériences et les étapes de la vie conjugale. Ils parlent d'eux comme d'une histoire qui a un début, un présent et qui

s'achemine vers un avenir qu'ils ne connaissent pas, mais qu'ils espèrent ensemble, et avec Dieu. Cette **réalité dynamique** du couple apparaît-elle dans les textes d'Eglise à son sujet ? Les couples semblent nous dire que **l'Eglise définit le couple plutôt comme une réalité statique, un état de vie établi une fois pour toutes**, une femme et un homme uni par les liens sacrés du mariage, une alliance plutôt définie par sa fonction (procréation, éducation, pérennisation de l'espèce humaine) que par son histoire particulière, toujours en évolution, toujours en marche³²². Notre deuxième partie nous dira si cela se vérifie.

Le couple chrétien questionne l'Eglise dans sa **relation au temps et à l'histoire**, dans sa cristallisation sur une tradition devenue quasiment intouchable. Or, le couple n'est pas une réalité atemporelle, il est en constante évolution, il est une histoire d'alliance, avec le Dieu Vivant, qui chemine et qui évolue avec le temps, le contexte et l'histoire.

Redisons-le, dans sa relation à la société, le couple chrétien se dit **isolé**. Il a du mal à trouver un rôle, une place à lui, qui lui soit socialement reconnue. D'où l'importance, pour lui, de **se sentir écouté, respecté**, reconnu responsable par l'Eglise, dans toute la réalité concrète de sa vie conjugale, dans son quotidien, ses choix, ses attentes, dans sa foi et son désir de servir l'Eglise, du mieux qu'il peut. Or, aujourd'hui, le couple a l'impression d'être un peu le « **petit enfant** » de l'Eglise, sans influence, sans mot à dire, ni sur sa mission, ni sur son devenir, ni sur son être au monde. Il ne se sent pas vraiment membre à part entière de l'Eglise, aujourd'hui. Et il sent quelquefois l'Eglise très éloignée de lui, par le peu de ce qu'elle comprend du couple dans la réalité toute concrète de son quotidien.

La deuxième partie de notre travail va donc consister à **confronter** ce que les couples ont partagé avec ce que disent les Sciences Humaines d'une part, et avec ce qu'affirment les Sciences Théologiques d'autre part, vis-à-vis du couple, notamment l'Histoire du couple et du mariage.

En effet, dans ce que les couples ont partagé, ils ont interrogé la société sur le statut, la place et le rôle du couple aujourd'hui. Nous souhaitons donc confronter ce que les couples disent de leur position dans la société avec les analyses des Sciences Humaines. Nous souhaitons recevoir ce que les Sciences Humaines disent du couple, comment elles interprètent son évolution au cours des derniers siècles, comment elles expliquent les tendances conjugales d'aujourd'hui, les valeurs qui font que les personnes choisissent de vivre en couple ou non, et comparer ces analyses avec ce que les couples chrétiens que nous avons interrogés nous ont dit. Quelles incidences peut avoir le contexte social vécu

³²² Nous avons dans l'esprit la traduction des Béatitudes que donne André CHOURAQUI, en Mt 5, 1-12 : « En marche... ! ». André CHOURAQUI, *La Bible*, Lonrai, Desclée de Brouwer, 1989.

par le couple chrétien, aujourd'hui, sur la relation que celui-ci souhaite avoir avec l'Eglise ? Quelles répercussions le malaise que les couples chrétiens vivent aujourd'hui dans notre société, peut-il avoir sur leur demande vis-à-vis de l'Eglise ? Comment prendre en compte les résultats des Sciences Humaines sur un travail pastoral qui se propose d'étudier la relation entre les couples chrétiens et l'Eglise ?

Concernant les textes de l'Eglise par rapport aux couples chrétiens, nous souhaitons voir comment la réalité du couple a été considérée, a évolué, jusqu'à nos jours, dans les écrits de l'Eglise ; ce que l'Eglise en a dit, ce qu'elle a mis en avant, comment Elle a relu la Parole de Dieu sur le couple, comment l'Eglise Catholique a peu à peu considéré le mariage comme authentique sacrement, et les époux appelés à la sainteté dans leur qualité d'époux et leur condition de mariés. Nous confronterons les écrits de l'Eglise avec ce qu'en disent, ce qu'en comprennent, ce qu'en ressentent les couples chrétiens que nous avons interrogés.

Enfin, nous regarderons les attitudes et les pratiques de l'Eglise vis-à-vis des couples chrétiens : la préparation du mariage, la célébration, le suivi des couples, la façon de faire et d'être de l'Eglise par rapport aux couples. Nous confronterons les attitudes de l'Eglise avec ce que nous avons déjà relevé de ce que les couples nous ont dit dans la première partie, de la distance qu'ils vivent avec l'Eglise et de la difficulté qu'ils ont à s'y sentir pleinement intégrés.

La troisième partie de notre travail reprendra les attentes des couples vis-à-vis de l'Eglise, exprimées dans la première partie, éclairées par les apports des Sciences Humaines, et des Sciences Théologiques, notamment par la confrontation avec les textes et attitudes de l'Eglise, pour proposer des réponses pastorales aux difficultés que les couples chrétiens vivent dans la relation à leur Eglise.

Comment l'Eglise et le couple s'adaptent-ils l'un à l'autre ? Comment se reçoivent-ils ? Comment s'enrichissent-ils ? Qu'est-ce que le couple dit de sa relation avec les textes du Magistère les plus récents ? Que dit-il aussi de l'attitude de l'Eglise institution envers lui ? Quand La sent-il proche ou loin de lui ? Quelles sont ses attentes vis-à-vis d'Elle ? Comment vivre une unité entre les couples chrétiens et l'Eglise ? Comment vivre en lien entre tous les chrétiens, dans le respect de l'état de vie de chacun, choisi ou non choisi (certains célibataires n'ont pas choisi de rester célibataires), dans l'accueil du charisme de chacun, femme ou homme, célibataire ou marié, clerc ou laïc, jeune ou vieux, protestant, anglican, orthodoxe, ou catholique ? Autant de questions que nous aurons à prendre en compte dans notre troisième partie.

Entrons donc dans cette deuxième partie avec curiosité, intérêt, respect, laissant ces paroles ouvrir des chemins neufs, élargir des horizons, élargir l'espace de nos tentes³²³.

³²³ Isaïe 54, 2-3.

Deuxième partie :

Confrontation :

**Entre ce que vivent les couples et ce que proposent
l'Eglise et le monde**

Introduction :

Dans la première partie, descriptive, nous avons pris le temps d'entendre les couples chrétiens, que nous avons interrogés, nous dire, par eux-mêmes, comment ils vivent la relation entre eux et l'Eglise. Cela nous a permis de vérifier si notre hypothèse de départ, à savoir, une certaine **distance** vécue **entre les couples chrétiens et l'Eglise** était vérifiée. Pour appuyer cette hypothèse, nous avons élargi notre champ d'investigation à la société dans laquelle ces couples évoluent, et nous avons remarqué, ainsi, que le malaise qu'ils vivent dans l'Eglise, trouve un écho, quelque peu différent, dans la société.

Si dans la société, le malaise se situe au niveau de la définition du couple, à laquelle les couples chrétiens ne peuvent plus se rattacher, au niveau de la place de fondement social que les couples chrétiens disent qu'ils ont perdu, n'étant plus les seuls transmetteurs des valeurs de la société, dans l'Eglise, le malaise se situe clairement au niveau du rôle et de la place qu'ils disent ne pas avoir.

Notre deuxième partie se propose donc de faire l'état de la question, par rapport au couple dans la société, pour accueillir, aujourd'hui, ce que les Sciences Humaines disent de la place du couple. Quels changements se sont opérés ces derniers siècles ? Et ces dernières décennies ? Sur quelles valeurs sociales le couple est-il désormais fondé dans notre monde ? Qu'est-ce qui peut expliquer le malaise que ressentent les couples chrétiens aujourd'hui dans notre société ? Cette étude nous permettra de confronter ce que ressentent les couples avec ce que disent les Sciences Humaines.

Nous ferons ensuite le même travail au niveau des Sciences Théologiques pour étudier, comment la notion de couple s'est dite dans l'Eglise au cours des siècles et comment, aujourd'hui, se dit le couple. De la même façon, nous analyserons les pratiques de l'Eglise face au couple. Qu'est-ce qui se dit ? Qu'est-ce qui se fait aujourd'hui au sujet du couple ? Dans l'Eglise ? Là encore, nous confronterons ce que les couples nous disent, de ce qu'ils vivent et de ce qu'ils ressentent, avec les discours et les pratiques de l'Eglise.

La troisième partie, ensuite, reprendra la problématique de la première partie, la confrontation de cette problématique avec les Sciences Humaines et Théologiques de la deuxième partie, pour tenter de proposer des solutions afin de parvenir à une relation harmonieuse, respectueuse, constructive, joyeuse, entre les couples et l'Eglise. On voit déjà poindre la question de l'**unité du Peuple de Dieu**, en sœurs et frères de Jésus Christ.

Chapitre troisième : Le couple dans la société ; le point de vue des sciences humaines

Tant de publications, de revues, d'ouvrages ont été écrits, ces dernières décennies, au sujet du couple. On en a fait des émissions, des films, des documentaires, on entend des conférences, des problématiques et des conclusions de recherches. Tant et si bien qu'on a l'impression que la question a été abordée sous tous les biais et qu'on a, donc, le sentiment que tout a déjà été dit ; le **sujet semble cerné, connu, épuisé**.

En France, au cours des quarante dernières années, au vu des **bouleversements** remarquables qui ont touché notre société, bouleversements qui **ont atteint profondément le couple** tant dans son essence que dans sa fonction, les Sciences Humaines se sont penchées sur l'évolution du couple, sur sa place et son rôle dans la société et dans la pensée de nos contemporains ; cela a donné naissance à des études dans tous les domaines : sociologie, psychologie, philosophie, histoire, théologie,...

On a dit que le couple est « **rétrograde** », passé de mode, produit de la mentalité bourgeoise des siècles passés ; on l'a combattu, **il resurgit**. On pensait avoir signé son arrêt de mort, le voilà qui ressuscite, du moins, c'est ce qu'on peut remarquer aujourd'hui, dans les études statistiques et les sondages qui cherchent à savoir quelles sont les préoccupations des personnes de notre temps.

L'amour et le couple se situent toujours au niveau de la relation entre les personnes, et notamment, au moins dans le cadre de ce que nous avons choisi pour notre étude, entre des personnes de sexe différent. Nous nous situons donc toujours dans l'espace qui met en relation de couple **une femme et un homme**, même si, aujourd'hui, certains courants de notre société revendiquent l'appellation « couple » pour tout lien entre deux personnes quel que soit leur sexe.

Notre travail, ici, se propose de **confronter les positions des couples** que nous avons interrogés avec les **thèses actuelles des Sciences Humaines**. Autrement dit, comment ces couples chrétiens, engagés dans leur foi, dans l'Eglise et dans le monde, lisent aujourd'hui les propositions et les analyses des sciences humaines sur les évolutions sociétales qui concernent l'état de vie qu'ils ont choisi pour eux-mêmes ?

Nous verrons, donc, quels sont les accents les plus notoires que les sciences humaines retiennent et posent, aujourd'hui, sur le couple dans notre société, accents qui

l'influent profondément, et avec lesquels elles auront à composer dans les analyses qu'elles pourront nous proposer.

Un **premier temps** se rapporte à l'**histoire du couple** en Occident et particulièrement en France. Nous relirons donc, assez rapidement, les derniers siècles de l'histoire du couple afin d'essayer de mieux comprendre comment et pourquoi le couple en est arrivé au point où il en est aujourd'hui, socialement parlant. En effet, la façon d'envisager et de vivre le couple a considérablement évolué au cours de ces deux, trois derniers siècles : affaire de famille et de société, passage d'une alliance où l'amour est possible à une alliance où l'amour est central, essentiel ; passage d'une union sacrée, religieuse, à une union sociale, civile ; et enfin histoire du couple d'aujourd'hui, très liée à l'histoire de l'individu, en particulier dans sa recherche d'identité et d'épanouissement.

Cette petite étude historique nous conduira à examiner, dans un **deuxième temps**, comment les sciences humaines analysent toutes ces évolutions, évolutions qui préparent et élaborent une vie de couple, et quels sont les points qu'elles retiennent comme **spécifiques du couple** aujourd'hui.

En premier, nous nous arrêterons sur ce que les sciences humaines disent du glissement qui s'est opéré aujourd'hui pour le couple dans le **passage de la sphère publique à la sphère privée** ; le couple devenant affaire privée.

Le deuxième accent abordera la **rencontre amoureuse** et le choix d'être amoureux d'une personne. Qu'est-ce qui entre en jeu ? Willy Pasini écrit : « Tomber amoureux signifie **découvrir** et **reconnaître** : c'est une immense source d'énergie et de créativité, un terrain fertile pour l'intimité. »³²⁴.

Et nous approcherons une troisième particularité du couple contemporain mise en lumière par les sciences humaines, celle du **choix du conjoint**. Nous serons particulièrement attentifs à ce qu'elles nous disent de ce choix dans une perspective de vie en couple.

Enfin, un **troisième et dernier temps** analysera en quoi ces particularités actuelles du couple le touchent dans son **quotidien** et affectent les multiples domaines de sa vie de tous les jours : les **échanges** dans le couple, la **communication** dans le couple, la **répartition** interne des tâches, la gestion de la **sexualité**, la question des **enfants** et enfin celle des **conflits** ou des **ruptures** possibles.

Bien prendre en compte la dimension sociale, sociétale, voire psychique ou psychologique du couple, accueillir les conclusions des recherches proposées par les sciences humaines au sujet du couple, va certainement nous aider à mieux appréhender et à

³²⁴ Willy PASINI, *Eloge de l'intimité*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, n°306, 1996, p. 1 63.

éclairer tous les enjeux qui peuvent le concerner dans sa dimension ecclésiale. C'est, en tous cas, dans cet esprit que nous abordons maintenant ce que les sciences humaines nous révèlent du couple quand elles se penchent sur lui. « **L'amour est une construction sociale.** Il ne diffère guère en cela de beaucoup de choses qui nous entourent et que nous prenons pour évidentes alors qu'elles sont le résultat d'un long mouvement historique de mise en forme, d'élaboration d'un sens particulier. L'amour est toutefois une construction particulière dans la mesure où il existe un décalage manifeste entre sa représentation collective et la façon dont chacun le vit. »³²⁵

I.- Un peu d'histoire : d'autrefois à aujourd'hui

Nous n'allons pas refaire toute l'histoire du couple depuis le commencement ; beaucoup d'études très précises et très sérieuses ont été faites sur ce sujet,³²⁶ auxquelles nous nous sommes référé et auxquelles nous vous renvoyons si vous souhaitez prolonger la recherche dans ce domaine. Ce qui nous intéresse, pour notre sujet, c'est de voir en quoi ce que les **couples d'aujourd'hui vivent**, dans notre temps et dans notre espace, a ses **racines**, ses répercussions, dans ce que les **couples des deux ou trois générations** qui nous **ont précédés** ont pu vivre eux-mêmes.

Manifestement, même si de l'extérieur on a le sentiment qu'un couple reste un couple, et que rien ne laisserait à penser que les choses aient pu évoluer, la façon de vivre en couple, de nos jours, n'a plus grand chose à voir avec ce qu'ont pu vivre les couples des générations qui nous ont précédés. « La vie actuelle nous amène à vivre des situations que nos parents n'ont pas connues et qui ont changé les comportements : la mixité à l'école, le travail des femmes, la revendication de parentalité des hommes, l'usage de la contraception, en sont quelques exemples. Ces comportements nouveaux transforment les relations entre hommes et femmes en leur faisant découvrir au quotidien l'égalité de leurs droits, avec, sans doute, une plus grande difficulté à discerner et à situer leurs différences. Or, à notre insu, nous avons des repères, des représentations données par les générations qui nous ont précédés. Nous sommes les produits d'une culture, familiale et sociale. »³²⁷

Ainsi, dans cette partie, nous nous efforcerons de relever quelles sont les caractéristiques particulières du couple d'aujourd'hui, que les sciences humaines mettent en relief en regard avec ce que vivaient les couples des générations précédentes. Ce qui

³²⁵ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, coll. « Que sais-je ? » n°2787, Paris, P.U.F., 2003, p. 41.

³²⁶ Un des ouvrages de référence, actuellement, est certainement celui de Jean GAUDEMET. Jean GAUDEMET, *Le mariage en Occident, Les mœurs et le droit*, coll. Histoire, Paris, Ed. du Cerf, 1987.

³²⁷ Yvonne BRUEL, Marie-Hélène FLYE SAINTE MARIE, *Le code secret du couple. Passer du « On » au « Nous », du « ou » au « et », du « tu » au « je »*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 35.

nous importe, c'est d'accueillir comment se vit, se comprend, se réalise le couple aujourd'hui dans notre société, selon les sciences humaines, afin de lui proposer une place et une mission ecclésiales qui soit en **adhésion avec ce qu'il vit en réalité**. Ayant, depuis le début de notre travail, mis l'accent sur le quotidien vécu par les couples, nos propositions se voudraient le plus possible greffées sur ce quotidien des couples d'aujourd'hui.

Nous verrons donc, dans un premier temps, l'histoire du couple, telle que les sciences humaines la relise dans les trois, quatre derniers siècles, puis l'histoire du mariage vu comme institution civile, et comment il a évolué pour aboutir à la forme que nous vivons aujourd'hui.

A.) L'histoire récente du couple relue par les sciences humaines

Tout ce que nous avons pu lire, concernant le couple aujourd'hui, nous parle d'un **changement profond**, d'une **évolution sans précédent** dans l'histoire du couple. Nous désirons accueillir cette mutation sans jugement de valeur, ni élan nostalgique vers un âge d'or du couple qui aurait pu exister. « Chaque époque a son phénomène de mode sur ce qui serait conforme à une vie de couple. Ne serait-il pas souhaitable de pouvoir critiquer toute pensée idéologique qui voudrait établir des normes absolues ? Les choix éthiques personnels sont fondamentaux pour exister au sein du groupe social existant. »³²⁸ Notre propos se situe dans l'acceptation a priori positive et optimiste du quotidien que les couples peuvent vivre actuellement. Nous désirons éviter que nos représentations ou nos modèles inconscients sur le couple nous empêchent de prendre la mesure authentique de ce qui se vit et de ce que souhaitent devenir les couples actuels.

1.) Le couple et la passion amoureuse : l'amour courtois

Aujourd'hui, il est inconcevable qu'un couple puisse se construire sans qu'il y ait, à la base, quelque chose de la rencontre amoureuse, sans qu'il y ait affirmation et reconnaissance d'un **amour mutuel**. Un amour fort, un amour de préférence, un amour exclusif. Cela n'a, de loin, pas toujours été le cas³²⁹. Mais les historiens s'accordent à dater la première expression de cette passion amoureuse en lien avec le couple dans les romans d'amour courtois des XIIe – XIIIe siècles. « La passion amoureuse a été admirablement décrite dans

³²⁸ Yvonne BRUEL, *Le code secret du couple*, op. cit., p. 35.

³²⁹ Montaigne, *Essais*, III, 5. « Un bon mariage, s'il en est, refuse la compagnie et conditions de l'amour. ». Michel de MONTAIGNE, *Essais*, adaptation en français moderne de André LANLY, Paris, Gallimard, 2009.

les romans d'amour courtois du XIIe siècle. C'est à cette époque que naît le mythe de Lancelot, tout entier attaché à conquérir une dame inaccessible. Ainsi que la légende de Tristan et Yseult, histoire d'amour courtois également riche de passion et d'éléments dramatiques. »³³⁰ Ce qui caractérise cet amour courtois, c'est l'**échange des cœurs**, la **promesse d'amour**, et l'amour **juré à vie** (qui se substitue à l'union charnelle). « Et l'absence d'union, dès lors, devient langage de l'union. L'union idéale se fait langage en un temps où la sexualité est bien loin de l'être. »³³¹ L'amour courtois se vit comme une expérience d'amour authentique au sein d'un couple d'amants, et ainsi **l'amour devient valeur**, une valeur qui s'instaure aux dépens du mariage, la plupart du temps arrangé et utilitaire. « L'amour courtois, bien qu'il se développe dans l'adultère, n'est pas contre nature : il permet même d'accéder à l'amour en ce qu'aimer et être aimé deviennent corrélatifs. Il est donc la conquête de l'égalité dans l'expérience nécessaire à l'amour. (...) La sexualité, dès lors, ne peut se concevoir que dans un désir d'infini et d'éternité : elle est signe, mais jamais fin, **seul l'amour est fin**. Ainsi, un tel amour se fait-il durable à vie et fidèle. »³³² L'amour courtois va donc donner de la valeur à l'amour, vécu comme une passion, et au couple, vécu comme le lieu où peut se vivre cette passion amoureuse.

Découverte de l'**amour**, de la **passion amoureuse**, découverte du **couple**, l'amour courtois ouvre les portes à l'amour dans le couple tel que nous le concevons aujourd'hui, comme lieu où va se vivre le sentiment amoureux, dans la qualité de l'échange, dans l'intimité et l'essentiel partagés, et dans la promesse d'un amour d'éternité. Il y manque cependant toute la dimension de la vie commune, de la confrontation au réel, du quotidien partagé au jour le jour et de la sexualité vécue comme le don total de soi à l'autre et comme l'accueil total de l'autre différent, sexualité ouvrant également à l'accueil possible de l'enfant.

2.) Le couple pour la survie de l'espèce humaine

Au XVIe siècle, le couple apparaît comme une réelle **chance de survie** personnelle dans un monde où la vie est difficile. « Au XVIe siècle, le couple s'impose dans une société particulièrement rude où l'attribution des rôles et des tâches en fonction du sexe peut seule permettre au plus grand nombre de survivre. Le couple apporte un mieux-être aux individus qui, isolés, seraient voués à la plus extrême misère. Il les aide à s'insérer dans le tissu familial et social, les intègre dans un **réseau de solidarités** et leur donne leur **place dans la société**. L'Eglise et le pouvoir royal, cherchant à contrôler étroitement les conduites et les mœurs, réussissent à imposer le mariage monogame et indissoluble. Ils développent avec

³³⁰ Willy PASINI, *Eloge de l'intimité*, op. cit., p. 163.

³³¹ Encyclopédie Universalis, article : « *Mariage* », corpus 14, Paris, 1995, p. 549.

³³² Id. p. 549.

soin des recommandations qui vont fonder le mariage sur des valeurs montantes, telles le dévouement, le sens de l'autre, la charité et l'amour, créant ainsi les conditions pour que s'épanouisse la vie conjugale. »³³³

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le rôle principal du couple au sein de la société sera d'assurer la survie de l'espèce humaine. On choisissait le mariage pour assurer une **descendance** et une **continuité familiale**. « A cette époque, la reproduction du groupe humain n'allait pas de soi. L'humanité était alors soumise à une impressionnante mortalité précoce : un quart des enfants mourait dans leur première année et la moitié ne passait pas le cap des vingt ans. A cela, venaient s'ajouter les crises redoutables de surmortalité provoquées par les épidémies et les famines. En ces temps difficiles, il fallait **cinq enfants en moyenne par femme** pour assurer le simple renouvellement des générations. On comprend que, dans de telles conditions, l'institution matrimoniale ait eu pour fonction moins de satisfaire les goûts des individus que de répondre à la nécessité vitale de reproduire l'espèce humaine. »³³⁴ Les couples investissaient donc cette fonction de survie de l'espèce humaine en même temps qu'ils endossaient la responsabilité de la transmission du patrimoine par le lignage. « Dans la famille 'traditionnelle', ce qui importe avant tout, c'est le patrimoine économique de la famille. »³³⁵ Et toute l'éducation des jeunes se faisait dans cette optique de propagation de l'espèce et de transmission des biens. « Il fut un temps où l'éducation des jeunes filles et celle des jeunes hommes étaient si diamétralement opposées qu'il était délicat de les amener à se comprendre dans le mariage. »³³⁶

Ainsi, courant XVII^e – XVIII^e siècle, le mariage comportait un **poids social et économique** tellement énorme qu'il mettait en second plan l'amour entre les époux. « Avant le XIX^e siècle, la famille pouvait s'appuyer sur toute une série de facteurs objectifs qui n'appartenaient pas à la nature du mariage et qui cependant contribuaient, pour une bonne part, à en assurer la consistance interne. L'ensemble de la communauté familiale (grands-parents, parents, enfants et enfants mariés), l'entreprise commune, voire le quartier ou le village entier constituaient une unité économique de type patriarcal et autoritaire. La famille et le groupe plus large auquel elle appartenait débordaient l'un sur l'autre : les deux communautés se développaient de concert et il n'y avait pas de clôture bien nette pour les séparer. Se marier était entrer dans un ordre social donné à l'avance, appartenir à un organisme de travail qui, en gros, coïncidait avec l'ensemble de la parenté. Le mariage et la famille renforçaient les liens d'une communauté économique et sociale, et, inversement, cette dernière contribuait à assurer la stabilité de la famille. Le côté personnel et subjectif n'était certes pas absent de la vie conjugale, mais il était en quelque sorte « sous-entendu » et devenait tabou. D'un autre côté, cette présence, aussi discrète fut-elle, d'un tissu de relations personnelles profondes, étendait en quelque sorte l'atmosphère familiale jusque dans la vie publique, économique et sociale : un travail commun rapprochait encore ceux qui partageaient le même domicile.

³³³ Agnès WALCH, *Histoire du couple en France, De la renaissance à nos jours*, Paris, Ed. Ouest France, 2003, p. 13.

³³⁴ Roger BERAUDY, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, Paris, Desclée, 1995, p. 60.

³³⁵ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, Coll. Essais et Recherches, Paris, Ed. Nathan, 1996, note 6, p. 16.

³³⁶ Agnès WALCH, *Histoire du couple en France*, op. cit., p. 213.

Aussi est-il manifeste que, tout en n'excluant pas l'amour, les considérations objectives pesaient davantage dans le choix du conjoint. »³³⁷

Entre survie de l'espèce, descendance à assurer, transmission des biens et sauvegarde du patrimoine, les couples qui vivaient entre le XVIe et le XIXe siècle se situaient entre une **alliance de raison** et la **recherche de bonheur** qui se manifestait dans le désir de vivre une relation amoureuse authentique. La plupart des couples vivaient des alliances arrangées qui se devaient de répondre aux besoins économiques et sociaux de l'environnement immédiat. Cet environnement répondait aux exigences qu'il posait sur les couples en en faisant les **fondements de la société**. Les couples étaient ainsi considérés comme les **cellules sociales primordiales** qui assuraient la survie de la société par un système d'échanges et d'alliances, qui se voulaient les plus bénéfiques et les plus efficaces qui soient, pour l'édification, la sauvegarde et la solidité du lien social. Le couple était au service des relations d'alliances entre les personnes et entre les familles.

Au début du XXe siècle, « Trois éléments forment un modèle de référence peu contesté : l'amour dans le mariage, la division stricte du travail entre l'homme et la femme et l'attention portée à l'enfant, à sa santé, à son éducation « qui a pour objectif de transformer l'enfant par l'imposition de la morale »³³⁸. Pendant un demi-siècle (1918-1968), le fait que l'homme travaille à l'extérieur pour gagner l'argent du ménage et que la femme reste à la maison pour s'occuper le mieux possible des enfants est une évidence dans tous les milieux. »³³⁹

Il ne subsiste, à notre époque, plus grand-chose de ce fondement social du couple, et, mises à part quelques rares familles richissimes ou issues de la noblesse, les unions actuelles ne gardent comme raisons d'être que le sentiment amoureux.

3.) Le couple et le sentiment amoureux : mariage d'amour

L'amour courtois avait ouvert la voie à la reconnaissance de l'amour comme valeur fondamentale, essentielle, pour le couple. Dans les siècles suivants, l'Eglise, comme l'Etat, continueront à mettre l'accent sur l'**importance du sentiment amoureux** dans un projet de couple et de mariage, si bien qu'au XXe siècle il ne sera pratiquement plus possible de vivre en couple sans qu'il y ait une authentique relation amoureuse entre la femme et l'homme qui forment le couple. « En insistant pesamment depuis le XVIe siècle sur la **qualité des sentiments conjugaux**, sur la maîtrise des passions et la fidélité, l'Eglise a engendré un courant qui n'a pas cessé de grossir. Parallèlement, l'Etat, soucieux de consolider l'armature sociale, a favorisé la famille. **L'amour est perçu au XVIIe siècle comme une valeur humaine centrale**. Analysé de plus en plus finement, il est progressivement devenu le garant du bonheur, si bien qu'au XVIIIe siècle, on se met à rêver

³³⁷ Edward SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, Coll. Cogitatio Fidei n°20, Paris, Ed. du Cerf, 1966, pp 17-18.

³³⁸ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., note 6, p. 16.

³³⁹ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Ed. Nathan, 1998, p. 87.

d'unions charmantes et romantiques. L'élection de l'autre au travers de la qualité du sentiment a été renforcée par l'institution matrimoniale. Le couple s'est forgé au creuset de l'amour et du mariage. »³⁴⁰

Ce qui va primer pour envisager une vie de couple sera de plus en plus le **sentiment** qui réunit les conjoints. L'amour étant au centre du couple, celui-ci est valorisé. « Le couple se structure au XVIIe siècle grâce aux réflexions littéraires qui se complaisent dans des analyses sentimentales. (...) A travers elles, le couple est valorisé. (...) On réclame une intimité, une liberté de ton, une tendresse et une complicité, censées assurer le bonheur conjugal. Il s'agit de la découverte pratique de la vie à deux, avec ses hauts et ses bas, ses dangers et ses satisfactions, ses joies et ses peines. En un siècle, les mentalités évoluent considérablement. Qu'ils soient amoureux, libertins ou romantiques, les conjoints au XVIIIe siècle centrent leurs préoccupations sur la **qualité de leurs sentiments**. »³⁴¹

Ainsi, dans les derniers siècles, le **sentiment amoureux** tend à prendre de plus en plus de place dans l'esprit des personnes qui envisagent une vie de couple, mais il persiste un important paradoxe qui lie ce sentiment avec le rôle social du couple. Il est quelquefois difficile d'allier le sentiment amoureux et la **fonction sociale** du couple. « Lorsque le mariage s'imposait à tous et avait pour fonction de permettre la survie quotidienne grâce au partage sexuel des tâches, le couple était primordial. Mais, il ne fut pas possible d'envisager la vie commune sans qu'elle n'apporte un peu de bonheur. Aussi la relation à deux s'est-elle chargée de multiples **attentes, parfois contradictoires**. Il ne fut pas toujours simple de faire coïncider amour et unions arrangées. Il fut difficile de parler de sentiments alors que les conditions de l'existence étaient particulièrement rudes. »³⁴²

« Tant qu'il s'agissait d'échanger des femmes et des biens, d'assurer un lignage et de fournir des membres à la cité, le mariage régnait en maître. Voici que dans l'Occident Chrétien naissent tantôt hors du mariage et tantôt dans le mariage, des couples échangeant tendresse, parole, amour dans la conscience d'être avant tout des personnes. »³⁴³

« A partir du milieu du XVIIIe siècle, et surtout à la fin du XIXe, la logique affective se met en place très progressivement. »³⁴⁴ L'histoire du couple va donc osciller durant tous ces derniers siècles entre le sentiment amoureux et la fonction sociale et économique du couple. Le plus souvent, c'était l'importance et la **sauvegarde de l'alliance sociale** qui prenait le dessus par rapport au sentiment amoureux. « Autrefois, la fidélité du couple pouvait résister à l'échec de la relation entre conjoints, car ce que l'on attendait du mariage, c'était moins l'épanouissement affectif (bien-être, plaisir) des individus que l'alliance (sociale) entre familles. »³⁴⁵

Ce n'est pas que l'amour vécu comme amour romantique ne se vivait pas auparavant, mais la nouveauté réside dans le fait que l'amour romantique fait irruption comme valeur fondamentale du couple. « Nous ne nous trouvons pas devant un phénomène nouveau, mais devant la transposition moderne d'un sentiment qui est vieux comme le monde. Il y a toujours eu un

³⁴⁰ Agnès WALCH, *Histoire du couple en France*, op. cit., p. 211.

³⁴¹ Agnès WALCH, *Histoire du couple en France*, op. cit., p. 79.

³⁴² Id. pp. 212-213.

³⁴³ Encyclopédie Universalis, Art. « *Mariage* », op. cit., p. 545.

³⁴⁴ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., note 6, p. 16.

³⁴⁵ Roger BERAUDY, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, op. cit., p. 51.

amour romantique ; ses formes ont variés en fonction du tempérament de chaque peuple. Mais autrefois, on n'en parlait pas, ou, s'il arrivait qu'on le fit, c'était toujours en le considérant comme une expérience qui se fait en dehors du mariage ; aujourd'hui, au contraire, on y voit le principe structurel de la vie conjugale. »³⁴⁶

Nous reprenons volontiers à notre compte les trois formules qui, selon Xavier Lacroix, résumant schématiquement l'évolution des mentalités quant à la relation entre le couple, le mariage et le sentiment amoureux :

- puisque nous sommes mariés, aimons-nous (XVI^e-XVIII^e siècles environ)
- puisque nous nous aimons, marions-nous (XVIII^e-XIX^e siècles)
- puisque nous nous aimons, pourquoi se marier ?³⁴⁷ (XX^e-XXI^e siècles)

L'**amour** et le **couple** vont désormais aller de plus en plus de pair, mais se pose alors la question du mariage par amour. Comment **vivre l'amour dans la durée**, l'amour dans le quotidien d'une vie partagée, l'amour pour la vie, l'amour pour le meilleur et pour le pire, l'amour quel que soit ce que je deviens et quel que soit ce que l'autre peut devenir, l'amour selon le **plan de Dieu**. Petit à petit, vont s'unifier **amour, couple** et **mariage**. « A partir du XVIII^e siècle, l'antinomie entre mariage et procréation d'une part, et passion d'autre part s'est effacée. L'amour-passion, fait de sensualité et de tendresse, a colonisé le mariage, où il s'est substitué au sentiment de convivialité, de réserve et de génitalité, qui liait autrefois les époux. Désormais, on se marie pour répondre à une inclination. Le corollaire de l'avènement du mariage par amour, c'est la suppression de toute différence entre l'amour dans le mariage et l'amour hors mariage. **Chaque conjoint est en même temps époux et amant**. L'amour-passion, qui excluait autrefois la vie commune et la durée, est maintenant lié à l'une et à l'autre dans le mariage. Mais n'est-ce pas là un fardeau difficile à supporter, parce que contradictoire dans ces termes ? »³⁴⁸

Le mariage devient donc mariage d'amour, **choix conjoint** de la femme et de l'homme. Mais les rôles respectifs restent à définir. On n'est pas très loin du couple du XXI^e siècle. « A partir des années 1880, le mariage d'amour devient une valeur indiscutable et la décision de s'unir une décision prise sans conteste à deux. **Le couple se fonde donc bien sur l'amour partagé**, la fiancée s' imagine comme une sorte de muse de la douceur conjugale, dévouée exclusivement à son foyer. Le couple trouve désormais sa légitimité dans le partage sentimental qui constitue sa raison d'être. L'ambiguïté est de savoir quelle place l'homme entend se réserver. Esclave et vainqueur à la fois ou seul maître à bord ? Il faudra encore quelques années pour que les couples se mettent à vivre concrètement une forme de démocratie conjugale, mais le mouvement est en marche indéniablement. Les hommes de cette époque ont bien du mal à faire une place à leur compagne : lorsqu'elle est peu instruite, elle les lasse, et lorsqu'elle est éduquée, elle leur fait peur ! C'est toute l'ambivalence du modèle proposé au tournant du XX^e siècle. »³⁴⁹

C'est la **romance** qui est à l'origine de l'amour tel que nous le vivons aujourd'hui. « L'amour tel que nous le connaissons aujourd'hui a été en partie fabriqué par le roman. Il résulte largement

³⁴⁶ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 22.

³⁴⁷ Xavier LACROIX, *Le mariage tout simplement*, op. cit., p. 17.

³⁴⁸ Roger BERAUDY, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, op. cit., p. 41.

³⁴⁹ Agnès WALCH, *Histoire du couple en France*, op. cit., p. 182.

d'une mise en scène sociale opérée par des instruments puissants, diffusant la « propagande universelle pour la **romance** » : pièces de théâtre, feuilletons, chansons. Et, à partir des débuts du XXe, par la presse féminine spécialisée. La trame du mythe amoureux, inlassablement répétée, est très simple. C'est tout d'abord une véritable histoire, qui a un début et qui peut se raconter. Qui commence souvent (ce sont les plus belles histoires d'amour) par un sentiment violent, le « coup de foudre ». Qui continue pas des vicissitudes les plus imprévues, car le sentiment est insaisissable. Qui peut se terminer dramatiquement, car la passion est dévastatrice et absolue (délaision). »³⁵⁰ Les enquêtes que nous avons réalisées auprès des couples chrétiens sont loin de correspondre à ce modèle de la romance. L'**amour** y est très **simplifié** par rapport à la **réalité complexe** de l'amour conjugal vécu selon l'Évangile.

Ainsi, le sentiment amoureux creusait de plus en plus son nid au cœur de la vie des couple, et le **bonheur** attaché à ce sentiment amoureux semblait, lui aussi, de plus en plus désiré, recherché, souhaitable, voire finalement possible. Mais la contrepartie de l'avènement de l'amour de couple vécu dans le mariage comportait des risques, nous en noterons deux qui intéressent notre recherche : la **survalorisation du couple** et la **dévalorisation de l'institution matrimoniale**.

4.) A partir des années 1960 : structure du couple bouleversée

En 1955, le sociologue Talcott Parsons définissait encore le couple comme étant le « modèle des petits groupes **centrés sur une tâche**. »³⁵¹ Dans ce modèle, l'homme portait le souci de la survie du groupe familial et pourvoyait, par ses revenus, à ses besoins. La femme veillait à ce que chaque membre participe à la vie de la famille ; elle aplanissait les difficultés qu'on pouvait rencontrer et assurait la qualité des relations au sein de ce même groupe. La structure du couple semblait extraordinairement bien définie.

Les sciences humaines s'accordent toutes pour situer autour des **années 1960**, en France, les changements majeurs qui vont toucher le couple de notre temps, non seulement dans sa fonction ou son **rôle**, mais également dans sa **structure**³⁵². Quels sont donc ces bouleversements sociaux qui vont occasionner tant de transformations et vont atteindre le couple de plein fouet ?

A partir de ces années, on constate donc :

- la diminution du nombre des mariages et des remariages (30% en moins entre 1975 et 1985), et l'augmentation, la généralisation, des unions libres ou de la cohabitation ;
- l'augmentation du nombre des divorces et des séparations : on passe de 5% à 30% en quelques années ; la loi du 11 juillet 1975 autorise le divorce par consentement mutuel.

³⁵⁰ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 38.

³⁵¹ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p.102.

³⁵² On pourra se référer, pour une analyse plus détaillée, à l'ouvrage de J.-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 49 sq., ainsi qu'à celui de François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 85.

« Les raisons doivent être cherchées à l'intérieur même de la conjugalité. Elles tiennent à l'augmentation de la durée du mariage. Autrefois, par suite de la forte mortalité, la famille était une cellule beaucoup moins stable et protégée qu'on pourrait l'imaginer. Il était relativement rare que les époux vivent longtemps ensemble. (Au XVIIIe siècle, un quart des mariages était des remariages). »³⁵³

- l'augmentation des familles monoparentales (c'est-à-dire un ménage composé d'un parent et d'un ou plusieurs enfants), des familles composées ou recomposées (un ménage constitué par un couple dont l'un des conjoints au moins a un passé matrimonial et la garde d'un de ses enfants) ;

- la diminution du nombre des naissances ; « due au sens nouveau qu'a pris l'enfant dans le mariage moderne. Ils coûtent psychologiquement et financièrement trop chers pour être nombreux. Le nombre d'enfants est déterminé par un esprit de prudence et de calcul, qui appelle le contrôle des naissances. Réservée maintenant totalement à la sphère privée. Danger : que l'enfant se révolte face à l'idéal des parents. »³⁵⁴

- l'augmentation du nombre des naissances hors mariage (multiplié par 2,5) ;

- l'augmentation du travail salarié des femmes, notamment des mères de familles, et, par voie de conséquence, des couples où les deux conjoints ont une activité professionnelle. Le modèle de la femme au foyer est critiqué, en particulier par le mouvement social des femmes appelé « **féminisme** ».

La conséquence de ces transformations de société au niveau du couple est que « la vie conjugale est devenue instable, ou, plus exactement, sa fragilité a changé de sens par rapport à d'autres époques. Désormais, ce sont les acteurs sociaux qui décident de se séparer, ce n'est plus la mort qui défait les couples. »³⁵⁵

Dans les années 1980, le couple se trouve investi différemment en fonction du milieu social. Le modèle traditionnel du couple femme/homme tend à être encore défendu et vécu par les milieux populaires, alors que, dans les classes moyennes, on assiste à des ouvertures vers d'autres formes de vie de couple. « Dans la sociologie des années 1980, **les modèles familiaux** caractéristiques **des milieux populaires** sont surtout définis par des **mots connotés négativement** dans la société contemporaine. Un bilan des travaux dans ce domaine montrerait le paradoxe suivant : comment des sociologues ont contribué, en imposant le pluriel au mot « famille » et en donnant un statut à d'autres formes de vie privée (par exemple : introduction de la notion de « famille monoparentale »), dans le même temps, à discréditer tous ceux qui affirmaient tenir à des valeurs « traditionnelles » et à donner un crédit symbolique, un brevet de modernisme aux « fractions nouvelles des classes moyennes ». En France, les typologies ou modèles familiaux sont construits dans une perspective différentielle qui privilégie nettement les différences de classe. Chaque groupe social a son type de famille. »³⁵⁶

³⁵³ Roger BERAUDY, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, op. cit., p. 50.

³⁵⁴ Id. p. 48.

³⁵⁵ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 85.

³⁵⁶ Id. pp. 95-96.

Les rapports entre les conjoints se transforment avec la mise en première ligne du sentiment amoureux. Le sentiment est **personnel** et valorise l'**individu**. « D'un point de vue sociologique, le sentiment amoureux présente un paradoxe. On « tombe » amoureux avant tout parce qu'on se représente ainsi. Or, ce sentiment personnel est devenu aujourd'hui ce sur quoi le lien social est désormais fondé. Ce qui explique le double caractère du couple contemporain : à la fois plus attirant, plus intégrateur dans les relations interpersonnelles, et plus précaire, sujet à être remis en cause du jour au lendemain. »³⁵⁷

Le couple n'est plus le lieu **sûr, fondement** de la société, cellule économique de base, lieu de transmission du patrimoine et des valeurs. Il devient lieu, appartenant au domaine privé, lieu de recherche de l'autonomie, du sentiment amoureux, de l'**identité** personnelle et familiale et de l'**accomplissement** de l'**épanouissement individuel**.

L'amour est devenu un sentiment **fugace**, personnel, lié exclusivement au **bien-être** de l'individu. La notion des **devoirs de l'amour**, de la fidélité jusqu'à la mort, paraissent bien loin de l'amour tel que notre société le propose.

5.) Les couples d'aujourd'hui : affirmation de l'autonomie

Les rapports entre les conjoints se sont transformés. Le couple n'est plus orienté vers des relations avec des personnes situées **à l'extérieur** de lui-même, faites pour favoriser des liens et des échanges sociaux, pour construire une société solide transmettant à tous les mêmes valeurs, pour transmettre un patrimoine ancestral. Il n'est plus centré sur le devenir de la société, mais sur le **devenir personnel des individus** qui composent ce couple. « Autrefois, l'union conjugale était d'abord une institution qui avait pour but de conjurer la **tentation de repli du couple sur lui-même**, d'instaurer un système d'échanges et d'alliances, de rendre ainsi l'homme stable. Par un étrange retournement, le mariage est devenu le lieu par excellence où on se retranche de la vie sociale. Hier, fondement de la société, il n'est plus aujourd'hui que le **moyen de supporter l'absence de société**. Ce qui liait, désormais délie. Couple et sexualité se sont privatisés. Un tel retournement a permis de donner davantage de place à l'amour que dans le mariage traditionnel où l'homme épousait plus un système de parenté qu'une femme. Une nouvelle conjugalité est née, dans laquelle sont présents l'érotisme le plaisir, l'intimité, plus d'affection, plus de tendresse et aussi plus d'égalité. »³⁵⁸

La **société**, choisissant elle-même les valeurs qu'elle transmet, n'a **plus** à être **garante de la stabilité des couples**. « Depuis qu'elle assure les fonctions qui relevaient autrefois de la famille (production, différenciation sexuelle, classification), la société ne court plus de risques à accepter une forte fréquence des divorces. Elle a tout à y gagner, au contraire, offrant une deuxième chance aux époux malheureux. »³⁵⁹ Les relations interpersonnelles se focalisent sur l'**apport individuel** que la personne pourra en retirer. Le couple est recherché dans cet apport. « Ce qui change, c'est le fait que les relations ne sont valorisées que pour les satisfactions qu'elles procurent à chacun des membres de

³⁵⁷ J.-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 37.

³⁵⁸ Roger BERAUDY, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, op. cit., p. 54.

³⁵⁹ Id. p. 51.

la famille. Aujourd'hui, la « famille heureuse » est moins attractive, ce qui importe, c'est d'**être heureux soi-même**. Contrairement à certaines utopies de 1968 ou à certains textes féministes qui voulaient détruire la famille bourgeoise et la famille patriarcale, la famille n'a pas disparue dans la mesure où les individus croient qu'elle constitue un des moyens idéaux pour être heureux, pour se réaliser soi-même. Le « je » l'emporte sur le « nous », mais le premier ne demande pas, bien au contraire, la disparition du groupe conjugal ni du groupe familial. »³⁶⁰

L'individu, placé en valeur fondamentale, vivra le couple en vue d'une **construction de lui-même**. Il sera le lieu de la recherche de bonheur et d'épanouissement personnel. La requête de **territoires personnels** au sein du couple est avancée comme un droit pour que l'individu se construise de façon autonome. « Dans la famille « post-moderne », ce qui change du point de vue de l'autonomie, c'est moins l'accroissement des territoires personnels de chacun des conjoints que les justifications de l'existence de ces territoires d'une part, et la **possibilité de négociation** de ceux-ci d'autre part – l'idéologie de **l'autonomie** constituant un argument légitime. Pour avoir le droit à un territoire personnel, chacun des conjoints doit montrer qu'il ne le considère pas comme un droit non négociable (au nom, par exemple, d'une convention utilisant une référence à l'identité sexuelle), mais qu'il en a besoin pour **se construire lui-même**, qu'il ne le fait pas pour éviter son partenaire, pour fuir son couple. La conquête de territoires personnels est difficile car elle menace souvent la conception que le partenaire a de la vie conjugale. »³⁶¹

La société contemporaine va tout mettre en œuvre pour susciter l'adhésion à cette **valeur d'autonomie**. « La période contemporaine est caractérisée par une plus grande **maîtrise du destin individuel** et familial pour deux raisons qui se renforcent : un système de valeurs qui approuvent cette autonomie, dévalorisant l'héritage matériel et symbolique, et des conditions objectives qui autorisent plus facilement cette maîtrise (notamment la contraception et les lois y afférant).»³⁶² Ainsi, le couple devient un engagement sous conditions, on ne demeure en couple que si l'on y trouve la satisfaction de son épanouissement personnel. « Depuis la fin des années 1960, les individus tendent à avoir un **engagement conditionnel** vis-à-vis du groupe familial qu'ils ont créé. (...) La durée du couple n'a de valeur que si le conjoint continue à donner les satisfactions attendues. »³⁶³

La valeur apportée à l'autonomie, aujourd'hui, se lit à travers la remise en question, voire le **refus de l'institution du mariage**. De manière générale, se vit une négation, un rejet des liens de dépendance vis-à-vis des institutions et des personnes. « Les individus expriment de différentes manières leur croyance en l'autonomie. Ils déclarent refuser de prendre les habits déjà taillés avant eux, les rôles sociaux de mari et d'épouse. Ils veulent devenir eux-mêmes tailleurs. Cela se traduit par un double mouvement : celui du refus de l'institution du mariage, celui de la critique de la division du travail entre les sexes. Même si elles donnent l'impression d'un certain désordre qui peut effrayer ou d'une incertitude, les transformations de la famille ont une forte cohérence. Toutes renvoient à une demande, explicite ou non, d'autonomie personnelle et à une **dévalorisation des liens de dépendance vis-à-**

³⁶⁰ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 89.

³⁶¹ Id. p. 99.

³⁶² Id. p. 85.

³⁶³ Id. p. 110.

vis des institutions et des personnes. L'homme et la femme veulent **rester eux-mêmes** au sein de leur vie familiale. Le mariage n'est pas attractif dans la mesure où il est perçu comme un possible **enfermement** dans des rôles déterminés à l'avance. Le concubinage est, à l'inverse, apprécié, car il est appréhendé comme une forme moins rigide, susceptible d'être adapté en fonction des demandes individuelles. Notamment, lorsque les conjoints sont moins heureux ensemble, ils n'estiment pas qu'ils doivent rester ensemble au nom d'un principe extérieur, au nom d'une institution, au nom d'un principe moral ou sociétal. La vis conjugale doit suivre ces mouvements. »³⁶⁴

Les signes de cette autonomie du couple peuvent se lire aujourd'hui dans les **nouveaux liens établis avec la parenté proche** : respect d'une indépendance notamment dans le choix libre du conjoint, dans le choix des prénoms des enfants, et dans la volonté de construire une authentique relation conjugale indépendante. Cette relation conjugale indépendante est profondément inscrite et désirée chez les couples de notre temps, elle est leur caractère particulier et se cherche beaucoup entre une relation qui se doit de rester proche avec la parenté et une relation qui s'applique à demeurer autonome. « Les réglages sont complexes puisque le fonctionnement de la machinerie familiale réclame un accord non seulement sur les principes mais aussi sur leur mise en application. Les deux conjoints peuvent ne pas avoir la même perception de la distance entre eux et leurs parents. Bon nombre de tensions conjugales dérivent d'un tel rapprochement entre l'homme et sa mère. »³⁶⁵

Un autre signe de cette autonomie si caractéristique du couple d'aujourd'hui se lit dans l'**indépendance** de plus en plus marquée **de la femme vis-à-vis de l'homme** dans le couple. Cette indépendance se vit selon deux stratégies bien différentes : elle est le fruit, soit du travail salarié de la femme qui provoque un désengagement des tâches domestiques qui lui étaient classiquement réservées, soit d'un renforcement culturel qui fait que ces tâches domestiques confèrent à la femme un authentique pouvoir décisionnel autonome vis-à-vis de son conjoint. « La diminution de la dépendance provoqué par l'engagement professionnel de la femme peut être repéré grâce à l'investigation des formes d'organisation domestique, différenciées selon l'ampleur des territoires masculins, féminins et conjugaux. On distingue alors des couples à **visée égalitaire** où la **zone commune** est la plus large, et des couples où la **zone de prépondérance féminine est grande**. Les femmes égalitaires réclament que les territoires codés classiquement comme féminins (ménage, décisions du quotidien) deviennent conjugaux. L'existence de frontières marquées sexuellement est vécue par elles comme une menace à leur épanouissement personnel. (...) Ces femmes tentent de construire un univers domestique régi par le plus de flou possible dans la définition sexuelle des domaines de compétence. Les femmes « autonomes – ménagères » qui ont les ressources culturelles nécessaires veulent gouverner la maison et obtenir le titre de « maîtresse de maison ». Les femmes « ménagères – autonomes » parviennent à vivre dans un univers autonome sans modifier le rapport objectif de dépendance, alors que les femmes « égalitaires » cherchent avant tout à évacuer des relations conjugales les liens de dépendance.»³⁶⁶

³⁶⁴ François de SINGLY, *sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 86.

³⁶⁵ Id. p. 83.

³⁶⁶ Id. pp. 105-106.

Cette affirmation de l'autonomie, que le couple vit aujourd'hui, telle que la décrivent les sciences sociales, correspond à une **transformation profonde des relations entre les époux**. Le sentiment amoureux à une place prédominante, et le conjoint, tout en étant aimé pour lui-même est également aimé pour aider à se construire soi-même, dans le sens d'une recherche de bonheur à la fois personnel et à deux, et d'un épanouissement individuel. Que devient donc le rôle du couple dans la société ? De quels fondements, de **quelles valeurs** est-il encore le témoin ? Pour lui-même ? Pour la société ? Pour l'Eglise ?

« Longue et contradictoire apparaît donc la conquête du couple comme **unité de référence** dans la société française, à la fois pour qu'elle s'inscrive dans un espace physique autonome, pour qu'elle s'extériorise dans une bonne distance avec les parents, pour qu'elle s'intériorise dans l'identité des conjoints de façon telle que l'homme et la femme se définissent prioritairement selon cette appartenance. »³⁶⁷

L'histoire du couple, au cours de ces derniers siècles, a été considérablement **bouleversée**. D'objet social, signe efficace d'échanges et d'alliances, fondement de société (à la fois dépendant d'elle et à son service), instrument indispensable à la survie de l'espèce, sans exclure pour autant le sentiment amoureux devenu cœur de ce couple moderne, il est passé à un lieu privé de construction et d'épanouissement individuels, centré sur un vécu de l'amour très particulier à notre époque, développant en priorité la valeur de l'autonomie chez les individus qui composent le couple.

Cette brève histoire du couple vue par les sciences humaines nous montre à quel point le couple contemporain se cherche une identité, une fonction, un devenir dans notre société. Les transformations et les évolutions qu'il accueille et intègre, devront être prises en compte dans un travail qui essaie de comprendre comment la spécificité du couple d'aujourd'hui peut se mettre au service de l'Eglise de Jésus Christ, et de tous ceux qui la composent ou qui l'interrogent. Comment, comme couple chrétien, pouvons-nous **comprendre** et **nous laisser rejoindre** par ce que vivent profondément les **couples d'aujourd'hui dans notre société** pour proposer un chemin de vie qui les écoute et les respecte ? Comment, comme couple chrétien, conscient de ce que les sciences humaines peuvent nous apprendre, nous révéler, consentir à nous laisser atteindre, toucher dans notre identité de « **couple Enfants de Dieu** » toujours à recevoir et à construire, pour être, au cœur de l'Eglise, proposition qui fait advenir le Royaume dans l'aujourd'hui de nos vies ?

Remarquons que ces analyses des sciences sociales correspondent d'assez près aux dires des couples que nous avons interrogés par rapport à la société. La perte du couple fondement de société, l'amour uniquement bonheur, passion et satisfaction, l'autonomie comme valeur fondamentale, vérifient bien ce que partageaient les couples. Nous ne

³⁶⁷ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 84.

pouvons que remarquer l'énorme distance entre le « **couple pour moi** » porté par la société et le « **moi pour le couple** » porté par l'Évangile. **Le couple que propose la société semble à l'opposé de celui du plan de Dieu sur le couple humain.** Ce n'est pas étonnant que les couples chrétiens témoignent d'un tel sentiment d'isolement, de solitude, dans notre monde.

B.) L'histoire du mariage institution civile : la fin d'une union sacrée

L'histoire du couple est indissociable de l'histoire du mariage, or ce qui nous intéresse dans notre travail, c'est la **spécificité** du couple, du **couple chrétien**, en tant qu'acteur de l'**édification ecclésiale**, aujourd'hui et pour l'avenir. Nous verrons donc en quoi le mariage a évolué, et comment il influe sur le couple de notre temps. « Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire des civilisations, on constate que l'instinct naturel qui pousse l'homme et la femme à s'aimer, à s'unir et à procréer n'a **pas laissé indifférents** les divers groupes humains. On découvre des coutumes et des prescriptions, parfois très précises, sur le mariage, sur les **conditions** de cette union entre homme et femme, leurs droits et leurs devoirs réciproques en tant qu'époux et parents. Toutes ces règles manifestent une même préoccupation : assurer la stabilité, la continuité, le développement des familles, considérées comme les cellules fondamentales des cités et des peuples. »³⁶⁸

1.) Dans l'Antiquité gréco-romaine

Quand on remonte à l'Antiquité, le mariage était un acte religieux, une démarche sacrée³⁶⁹. Le changement s'opérait prioritairement sur la **femme**, puisque c'est elle qui, à travers le mariage, vivait une consécration à un **culte domestique** différent de son culte d'origine. Dans chaque famille, se vivait un culte bien spécifique à la famille : culte aux ancêtres disparus, culte aux dieux domestiques : Lares, Mânes, et Pénates. Le feu sacré était le symbole de ce culte domestique. Il ne devait jamais s'éteindre. Il était la providence de cette famille, réellement centrée autour de cette religion du foyer, « focus patruus ». La famille grecque ou romaine antique était par définition une communauté religieuse dont le culte se transmettait de père en fils. Le « pater familias » était le prêtre du foyer.

Ainsi, les cérémonies du mariage se passaient dans le cadre de ce culte religieux familial. Il se déroulait en trois étapes : 1.) Dans la maison paternelle : **Cession** de la jeune fille quittant le culte familial (traditio puella) 2.) **Transfert** (sponsio) solennel de la jeune

³⁶⁸ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale au regard des lois de l'Église Catholique, Les étapes d'une évolution, du code de 1917 au Concile Vatican II et au code de 1983*, Paris, Ed. du Cerf, 2004, p. 30.

³⁶⁹ Pour cette partie, nous nous sommes inspiré, en particulier, de l'ouvrage d'E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 210-218.

filles (domum ductio : char, procession, vêtement blanc, couronne) 3.) **Accueil** (confarreatio) dans la maison du jeune homme, insertion dans le nouveau culte domestique. Le mariage était, de fait, une communauté de vie qui englobait et unifiait les domaines religieux et humains. Son but était de **mettre des enfants au monde** dans une **perspective religieuse**. Le fils était le « sauveur du foyer paternel », sans lui, le culte familial ne pouvait se prolonger. Le père de famille avait une autorité absolue sur les personnes et les biens de sa maison.

A partir des VIIe-Ve siècles avant J.C., le mariage antique se définissait autour de l'**échange des consentements**, toujours sous l'autorité parentale. Avec l'expansion de la pensée philosophique, s'établissait la conscience de la nature de l'être humain comme **être social et citoyen**. Au mariage religieux sacré s'incorporait, dès lors, une dimension sociale.

Enfin, dans les premiers siècles de l'empire romain, les **fiançailles** (stipulatio) apparaissaient, comme démarche anticipée du mariage. Elles correspondaient à une alliance entre deux familles, un arrangement entre les deux pères des familles concernées et pouvaient parfois se concrétiser sous forme d'une promesse, d'un contrat comprenant un gage de fiançailles : bague ou argent. Le mariage concluait ce contrat et l'accord était centré sur le consentement mutuel et la communauté de vie.

Ainsi, le mariage prenait de plus en plus un **caractère social et juridique**, qui s'inscrivait comme un **acte du droit romain** ; son nom complet en droit romain était : « societas vitae filiorum quaerendorum causa »³⁷⁰, communauté de vie dont la finalité est la procréation. Cette communauté de vie naît de l'intention des conjoints de s'unir et de vivre comme mari et femme, volonté réciproque qui requiert toujours un **consentement**. C'est ce consentement entre époux qui établit juridiquement les conjoints dans cette communauté de vie. Le droit romain n'affirme rien sur la nécessité du sentiment amoureux, le mariage est un **contrat juridique** qui peut être rompu, comme tout contrat de « société », par répudiation ou divorce. Le mariage romain est monogame, c'est une union (conjunctio) entre un homme et une femme qui inclut l'union sexuelle (communio carnis) dans la perspective d'une fécondité procréatrice. Le mariage est un accord de deux existences, une **union des sorts**, fait pour durer toute la vie (individua vitae : vie indivisible, inséparable), sur la base du respect mutuel l'un envers l'autre. La communauté de vie ainsi établie, juridiquement, est donc bien ordonnée au bien des époux eux-mêmes. Les époux sont égaux à l'intérieur de la maison, la femme reçoit les mêmes titres que son mari : le mariage en tant que communauté de droit l'élève au rang social de son mari, elle reçoit le même

³⁷⁰ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., pp. 30-35.

respect que celui-ci par les affranchis de son mari, les enfants lui doivent respect et obéissance autant qu'au père. La **fidélité** fait partie intégrante du mariage, elle en est un caractère obligatoire. En cas d'adultère, l'autre conjoint, quel qu'il soit, a droit de se considérer et de se faire reconnaître victime et d'obtenir le divorce en juste cause.

Par la suite, à partir de **333**, lorsque l'Empire romain devint chrétien sous l'empereur Constantin, le mariage n'exista plus comme institution civile. Il devint exclusivement une démarche vécue en Eglise, un **acte** qui se voulait **religieux**. Le mariage, quand réellement mariage il y avait, se vivait en Eglise, un point c'est tout. Ainsi, pour suivre l'histoire du mariage, il faut se reporter à l'histoire du sacrement de mariage au chapitre troisième de cette seconde partie.

Il faudra attendre **1792** pour qu'il y ait de nouveau une reconnaissance officielle d'un **mariage civil en France**.

2.) Naissance du mariage civil : 1792

Avant 1792, en France, en ce qui concerne le mariage, tout était entre les mains des hommes d'Eglise, **entre les mains des curés**. C'étaient eux qui tenaient les registres qui servaient de registres d'Etat Civil. « En France, aux XVIe - XVIIe siècle, la législation ecclésiastique et le droit civil ne sont pas séparés : les décrets royaux sont annexés à la législation canonique. Les juges civils devaient également appliquer les lois de l'Eglise, et les tribunaux ecclésiastiques devaient respecter les ordonnances royales. »³⁷¹

Le XVIIe siècle voit apparaître un processus moderne de sécularisation pour tout ce qui concerne la vie des êtres humains. L'Eglise n'a plus le monopole sur la détermination du **sens de la vie humaine**, uniquement reliée à la Volonté de Dieu. Et ainsi, se met en place une **sécularisation de la législation matrimoniale**. Sans compter que se pose la question de la reconnaissance du mariage des personnes ayant adhéré au protestantisme. « Au XVIIe siècle, l'Eglise est confrontée à une situation entièrement nouvelle : le processus de **sécularisation**, commencé durant les dernières années du XVIe siècle, s'établit maintenant d'une manière décisive. **Les théologiens n'ont plus le monopole de la réflexion sur le mariage**. Peu à peu, d'autres disciplines vont s'occuper de cette réalité : l'humanisme, la philosophie et l'encyclopédie ensuite, plus tard encore, l'évolutionnisme l'ethnologie, la sociologie, etc. (...) Au XVIIIe siècle, le processus de sécularisation se poursuit. Tout ce qui n'était pas étroitement lié au sacrement lui-même fut soumis à l'autorité des juges civils. L'autorité civile essayait de réduire l'Eglise à une position dépendante à tous points de vue. »³⁷²

En **1786**, suite au Synode de Pistoie, le pape **Pie VI condamne cette sécularisation** du mariage et affirme que toutes les affaires de mariage relèvent exclusivement de la

³⁷¹ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 324.

³⁷² Id. pp. 324-327.

juridiction de l'Eglise. « Cette position radicale du pape doit s'expliquer par la crainte qu'il avait de voir cette sécularisation envahissante profaner le mariage. De plus, à cette époque, on n'était pas encore arrivé à formuler une théorie théologique nuancée des rapports entre l'Eglise et l'Etat. C'est plutôt l'Etat qui reprend en mains des fonctions civiles que l'Eglise, pour des raisons historiques, exerçait, en fait, d'une manière exclusive. (...) Il faut cependant admettre que la déclaration de Pie VI constitue le début d'une affirmation de principe : c'est l'Eglise qui possède toute juridiction sur le mariage comme réalité globale ; la distinction entre le contrat et le sacrement n'est pas une raison pour soustraire quoi que ce soit à son autorité en cette matière. »³⁷³

En France, en **1787**, deux ans avant la révolution, Louis XVI signe un édit qui institue l'**Etat Civil** : « l'Edit de tolérance ». C'est ainsi, que sont instaurées, dans un contexte laïc, pour les personnes non-catholiques, des formes et des règles qui, cependant, s'apparentent encore beaucoup à celles du Concile de Trente³⁷⁴.

En **1791**, la Constitution posera le principe que « la loi ne considère le mariage que comme un **contrat civil**. » L'année suivante, l'Assemblée Législative, par la loi du 20.09.1792, institue le **mariage civil**. Les registres de mariage passent des mains de l'Eglise aux mains de l'Etat qui les confie aux maires. Le maire de la commune devient l'Officier d'Etat Civil, du moins pour la France, car dans d'autres pays le rôle peut être tenu par le juge.

Le **Code Civil**, promulgué sous **Napoléon 1^{er}**, le **21.03.1804**, s'inspirera en grande partie du droit romain et du Code de Droit Canonique. Quelques différences notoires seront cependant à noter par rapport au Code de Droit Canonique : le Code Civil ne définit pas les fins du mariage, il ne fait pas mention de la consommation charnelle et ne vise pas l'indissolubilité.

Depuis 1804, le Code Civil a évolué. De façon continue, dans la loi, s'est affirmée une **plus grande égalité entre l'homme et la femme**. Par exemple là où l'article 213 du Code Civil de 1804 stipulait : « le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari. », le même article du nouveau Code Civil, issu de la loi du 4 juin 1970, affirme : « les époux assument ensemble la direction morale et matérielle de la famille. Ils pourvoient à l'éducation des enfants et préparent leur avenir. »³⁷⁵

Par rapport au **divorce**, supprimé en 1816, sous la Restauration, il est à nouveau rendu possible par la **loi Naquet** en **1884**. En **1975**, est instauré le divorce « par **consentement mutuel** », c'est-à-dire que n'est plus exigée la preuve d'une faute grave pour qu'il soit prononcé (loi du 11.07.1975).

³⁷³ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 324-327.

³⁷⁴ Voir pour ce paragraphe : Xavier LACROIX, *Le mariage tout simplement*, op. cit., pp. 67-70.

³⁷⁵ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français, XVIe-XXe siècle*, Paris, Ed. du Cerf, 2002, pp. 355-356. « Toujours est-il que le mariage civil, qui resta définitivement acquis, marquait bien la fin d'une époque au cours de laquelle l'Eglise avait tout régenté. (...) La société était désormais fondée sur des valeurs nouvelles et inédites d'où le christianisme était en partie évacué. »

Sous la troisième et la quatrième République, va s'agrandir le fossé entre les vues de l'Eglise et les vues de l'Etat sur la question du mariage. Des lois civiles vont être votées qui s'opposent à ce qu'enseigne l'Eglise. L'Eglise n'a plus le monopole du mariage, les couples qui désirent se marier peuvent le faire uniquement civilement, sans passer par l'Eglise. « Sous la troisième et quatrième République - exception faite de la loi sur le divorce votée en 1884 - l'Etat laïc et l'Eglise ont marché la main dans la main en matière de vie sexuelle, conjugale, matrimoniale. Aussi bien la morale enseignée dans les écoles publiques, que les lois en vigueur, exprimaient les exigences de la doctrine catholique. **A partir de la deuxième moitié du XXe siècle, tout change.** Une prise de distance s'opère. L'Etat se sépare de l'Eglise. Et une série de lois, franchement contraires à l'enseignement de cette dernière, vont successivement être votées.

1967 : loi autorisant la contraception (décret d'application en 1974 à cause d'oppositions fortes)

1974 : abaissement de l'âge de la majorité (détournement des mineurs)

1975 : Interruption Volontaire de Grossesse et divorce par consentement mutuel. »³⁷⁶

De fait, l'Etat, de par les lois et la politique familiale qu'il met en place, met aujourd'hui davantage l'accent sur l'individu que sur la défense du couple ou de la famille. L'Etat prend de plus en plus de distance avec le modèle du couple « classique ». Le **choix du couple** devient un choix **privé, ultra personnel**, qui ne dépend plus que des convictions des personnes qui s'y engagent. « Depuis les années 1960, les changements, aussi bien de la loi que de la politique familiale, montrent que la logique individualiste est plus forte que le familiarisme défendant un modèle conforme de la famille. Cette plus grande neutralité de l'Etat dans sa politique familiale se retrouve dans l'ordre juridique par le passage du prescriptif au contractuel, par une offre de « pluralisme juridique ». Le concubinage est validé par des lois sur la protection sociale, le logement, ou par la jurisprudence. L'introduction dans les années 1980, de la catégorie « famille monoparentale » constitue, également, un bon exemple de la distance que l'Etat prend avec le modèle de référence de la famille « classique ». La hiérarchie qui mettait en haut la femme mariée (et son enfant légitime) et en bas la mère célibataire (la fille-mère et son enfant illégitime) est déstabilisée. Par le fait qu'elle devient une variable d'Etat, c'est-à-dire une variable par laquelle les organismes publics construisent le monde social, l'expression « familles monoparentales » contribue à affaiblir les stigmates sociaux associés au divorce et à la maternité célibataire, et indirectement, la légitimité de l'institution de mariage. »³⁷⁷

Ainsi, à partir de **1792**, avec la naissance du mariage civil, le couple peut se vivre **soit au sein de la société, soit dans l'Eglise**, et cela de **façon séparée**. L'Eglise catholique n'est plus la seule autorité qui permet de vivre institutionnellement en couple. Le couple acquiert une **dimension sociale**, sociétale et n'est plus lié seulement à une dimension religieuse, ecclésiale, voire sacramentelle. L'incidence en sera que le couple pourra devenir **objet d'études**, objet de recherches pour les sciences humaines avec, à la clé, des propositions de perspectives et des hypothèses d'évolution.

³⁷⁶ Pierre REMY, « *Il vit que cela était bon* ». *Sexualité, Amour, Mariage, Célibat*, Coll. Foi Chrétienne, Paris, Le Centurion, 1983, p. 22.

³⁷⁷ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., pp. 33-35.

Et qu'en est-il du rapport entre couple et mariage ? On s'aperçoit que le mariage tel que l'ont connu et vécu les générations qui nous ont précédés (acte fondateur du couple, exprimé à travers une cérémonie publique, visant à marquer sans transition le passage à l'état adulte et signifiant le choix des conjoints de vivre une vie conjugale) ne correspond plus à ce qui se vit aujourd'hui. Si, auparavant, il **fondait le couple**, aujourd'hui, il a de plus en plus tendance à **le parachever**³⁷⁸.

3.) Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) : 15 novembre 1999

Nous ne pouvons parler des choix sociétaux français vis-à-vis des couples sans aborder la question du **PACS**.

A partir des années **1980**, en France, dans le sillage des législations reconnaissant les **unions libres** et le **concubinage**³⁷⁹, faites pour reconnaître les couples composés d'une femme et d'un homme désirant vivre comme des époux sans s'unir par le mariage, et pour renforcer encore ce grand courant de la mise en avant de l'épanouissement personnel et de l'autonomie de l'individu, va apparaître un mouvement qui tend à dépénaliser et à reconnaître la **condition homosexuelle**. Ainsi, l'amour homosexuel va s'établir comme une situation acceptable, puis respectueuse et enfin honorable. L'union homosexuelle, considérée comme « couple » par la société, s'envisage comme une vie à deux dans la durée.

Les **années « VIH – Sida » (1982 et suivantes)** vont particulièrement toucher la population homosexuelle, contribuant à faire connaître au grand public les souffrances dues aux situations quelquefois très difficiles dans lesquelles se retrouvent ces personnes. Lors d'un décès entre deux partenaires vivant ensemble, le partenaire survivant était exclus de la relation et ne pouvait d'aucune manière avoir des droits sur quoi que ce soit ayant appartenu au partenaire décédé (ex : logement, effets,...).

Une nouvelle loi voit donc le jour le **15 novembre 1999** (loi n° 99-944), sous le gouvernement Jospin, sous forme d'un **contrat de droit français** : c'est le **PACS**, révisé en 2006 (loi n° 2006-728 du 23 juin 2006) et en 2007 (loi n° 2007-1223 du 21 août 2007) pour aboutir à une protection sociale et à un régime fiscal (indivision, puis séparation des biens) proches de ceux du mariage. Cette loi donne un **cadre juridique** à toute union entre **deux personnes majeures**, désirant s'engager l'une envers l'autre, quel que soit leur sexe.

³⁷⁸ Voir J.C. KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 51.

³⁷⁹ Les unions homosexuelles n'étaient cependant pas encore prises en compte. Par exemple : Cour de cassation : audience publique du 11 juillet 1989. « Le conjoint en union libre doit être compris comme ayant entendu avantager deux personnes ayant décidé de vivre comme des époux, ce qui ne peut concerner qu'un couple constitué d'un homme et d'une femme. »

Cour de cassation : civ.3^e du 17 décembre 1997. « Le concubinage ne peut résulter que d'une relation stable et continue ayant l'apparence du mariage, donc entre un homme et une femme. »

Né d'une volonté de combler le vide juridique entourant les « couples » homosexuels ou hétérosexuels non mariés civilement, le PACS unit deux partenaires et leur donne un réel statut au regard de la stabilité de leur union et de l'organisation de leur vie commune.

L'adoption de cette loi, de sa conception à sa mise en application, fut longue et difficile. La reconnaissance légale d'une union entre deux personnes du même sexe, dans des conditions relativement proches d'un contrat de mariage, **n'allait pas si facilement de soi.**

Ainsi entre 1991, date de la proposition du premier « Contrat d'Union Civile » (CUC), contrat particulièrement novateur, même par rapport au régime de l'union libre, puisqu'il reconnaît les unions homosexuelles et va jusqu'à dissocier le lien sexuel et les contractants (ouverture du contrat aux « vieilles dames »), en passant par le « Contrat d'Union Sociale » (CUS) en 1995, jusqu'à l'adoption du PACS en **1999**, la **notion de « couple homosexuel » s'impose progressivement en France.**

Le PACS organise la vie commune en insistant sur un devoir d'aide mutuelle et d'aide matérielle. La loi du **5 mars 2007** engage les partenaires pacsés à une **assistance réciproque** dans la vieillesse et la maladie, et permet à un des partenaires valides d'être nommé **tuteur** du partenaire incapable, disposition qui, auparavant, n'était réservée qu'au conjoint.

Les différences entre le mariage et le PACS sont l'**obligation de fidélité** dans le mariage, totalement étrangère au PACS, et la **rupture du contrat**. Pour le PACS, la rupture peut se faire librement, à tout moment, par simple lettre recommandée, alors que pour le mariage, l'autorisation d'un divorce est soumise à l'accord d'un juge.

Quoiqu'il en soit, cette forme d'union ne cesse de **progresser en nombre**. De 102 012 contrats signés en 2007, nous en sommes à 146 084 en 2008, soit une augmentation de 43,20%. Les dissolutions de PACS passent quant à elles de 13 474 en 2007 à 23 354 en 2008, soit une progression de 73,32%. Par ailleurs, sur 274 400 mariages célébrés en 2006, 139 147 divorces ont été prononcés, soit environ 50%.

Notons encore que le PACS ne s'intéresse qu'à l'**union des partenaires majeurs**, mais qu'en est-il des **enfants** par rapport à ces unions ? Il nous semble que le PACS contribue à renforcer la valeur de l'individu, de l'épanouissement personnel et de l'autonomie dans notre société. Comment réagir à cela chrétiennement ? A quoi ces mutations engagent-elles le couple chrétien et l'Eglise ? Nous nous efforcerons d'y répondre dans la troisième partie.

Aujourd'hui, **en France**, dans la société, les couples sont donc tributaires, à la fois de cette évolution du couple qui va vers une **affirmation de l'autonomie des personnes**

qui le composent, et à la fois de ces lois civiles, relativement récentes, qui, tout en tentant de reconnaître l'existence et le bien fondé du couple pour la société, lui permettent et même lui facilitent, voire lui recommandent, la **séparation** de ses membres en cas de difficultés. L'Etat prend de plus en plus de distance par rapport au modèle « classique » du couple. Le couple qui choisit de durer comme **couple**, aujourd'hui, et **qui dure**, se présente comme une **exception**. Il faut une volonté tenace, ancrée dans chaque personne du couple, pour demeurer couple envers et contre tout, à contre courant des idées, des propositions et des lois de notre société. La foi chrétienne, nous le croyons, est une aide dans ce sens.

C.) Aujourd'hui : l'histoire du couple liée à l'histoire de l'identité de la personne

Si autrefois l'**histoire du couple** était liée à la vie sociale, à l'**histoire de la famille** élargie et de sa communauté d'appartenance, aujourd'hui, le couple est rattaché plus directement à l'**histoire personnelle** des individus qui le composent. Or, la prise en compte de l'**identité personnelle** de l'individu, par l'individu lui-même, est une notion qui a émergé récemment avec l'avènement de la psychanalyse. « L'identité en tant que noyau central conférant à la personne sa totalité, sa cohérence, sa spécificité est une notion finalement récente apparue dans les **années 1950**. Le chemin avait été ouvert par Freud qui avait longuement évoqué dans son œuvre le mécanisme d'identification par lequel le sujet humain se constitue. Mais cet intérêt pour la singularité de l'individu, qui devait devenir « sujet » dans les recherches de la psychanalyse, était assez nouveau dans l'évolution de la société occidentale. J.C. Kaufmann rappelle dans « *L'invention de soi* » que les individus n'avaient guère autrefois le souci de leur identité. Ils étaient alors définis tout entiers par la structure sociale dont ils n'étaient que le reflet, assignés de l'extérieur à une place et un rôle clairement délimités. J.C. Kaufmann rappelle que ce n'est que très lentement, au cours du XIXe siècle et du XXe siècle que l'individu est passé à la réflexion identitaire. Ce phénomène semble s'être emballé dans les années 1960 avec la remise en cause de la société patriarcale. Ainsi, les individus ont appris à se définir eux-mêmes, à donner sens à leur vie, à s'engager dans des possibilités de choix multiples, de projets, de créativité. Mais ils sont en même temps confrontés à des points de repères flous, à plus d'incertitude. »³⁸⁰

Le couple va donc de plus en plus devenir le lieu où une **histoire des personnes** qui le composent va pouvoir s'écrire, et ainsi le **couple devient lui-même histoire**, producteur d'identités personnelles. L'amour unissant les deux personnes du couple, par la confiance établie entre elles, permet au soi de se réaliser. « C'est pourquoi, moins comme institution que comme espace des relations affectives, personnelles et (assez) durables, la famille contemporaine est au **centre de la construction de l'identité individualisée**. La famille a su se transformer pour assurer, tenter d'assurer, cette fonction centrale de **production identitaire**. Par sa propre histoire, elle peut le faire parce

³⁸⁰ Philippe PEDROT, Michel DELAGE, *Identités, Filiations, Appartenances*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2005, p. 8.

qu'elle dispose d'un mode de fonctionnement - l'amour - qui présuppose (dans l'idéal) la gratuité et l'inconditionnalité. L'amour et l'affection autorisent la création de liens de confiance. C'est pourquoi, contrairement aux apparences et aux discours de désolation, **la famille n'a jamais eu autant d'importance**. Elle met en œuvre, par la relation entre les conjoints (...), une ambiance telle que le soi puisse se réaliser dans sa triple quête : la découverte de ses ressources cachées, l'unité et la stabilité. »³⁸¹

Cette recherche sur l'**identité personnelle** a trouvé un prolongement dans la recherche sur l'identité **féminine** ou **masculine** des individus. Etre femme ? Etre homme ? Quelles réponses notre société apporte aujourd'hui à ces questions ? Et comment cela rejoint le couple aujourd'hui ? « En France, on est passé de stéréotypes aussi éloignés l'un de l'autre que le guerrier et la ménagère, à un modèle unisexe proche de l'androgynie pour revenir récemment à une **revalorisation des spécificités masculine et féminine**. (...) Bien que la révolution sexuelle ait détruit ces stéréotypes (du moins dans certains pays), la différence des fonctions (l'extériorité à l'homme, l'intériorité à la femme) reste toujours bien ancrée. Elle explique pourquoi l'homme a souvent de la peine à vivre une intimité véritable. »³⁸²

Ainsi, avec l'avènement de la psychologie et de la psychanalyse, le couple contemporain devient le lieu de la **construction de l'identité individualisée**. L'histoire du couple s'enrichit d'une dimension de **révélation** et de **réalisation de soi-même**, dans la reconnaissance d'une identité personnelle, reçue par le conjoint et vérifiée par le vécu quotidien. Pour les couples chrétiens cette identité personnelle est appelée à se transformer sans cesse pour se rapprocher toujours plus de l'identité fondamentale d'Enfant de Dieu que nous disons partager avec l'ensemble de nos frères humains.

Voilà brossée en quelques lignes, à travers l'histoire récente du couple, du mariage civil et de l'identité de la personne, d'autrefois à aujourd'hui, l'histoire du couple telle que les **Sciences Humaines** nous en ouvrent les perspectives. Comment ne pas nous rendre disponible à ce qu'elles nous indiquent, à ce qu'elles nous désignent des **chances**, des **possibilités** et des **nouveautés** pour le couple, tant dans son ici et maintenant, que dans son avenir ?

Pour nous, nous l'avouons volontiers, l'histoire du couple, telle que les Sciences Humaines nous l'ont dégagée, ont **modifié notre perspective plutôt pessimiste** envers le couple dans la société d'aujourd'hui vers une **vision pleine d'espérance**, de possibles et d'infini. Combien sommes-nous donc reconnaissant de cette ouverture et de ce partenariat qu'il nous incombe de préserver et de favoriser, entre la théologie du couple et les découvertes des Sciences Humaines, afin que ce dernier puisse sans cesse être mieux compris, écouté, respecté et orienté vers sa finalité.

³⁸¹ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., p. 13-14.

³⁸² Willy PASINI, *Eloge de l'intimité*, op. cit., p. 21.29.

Grâces à elles, nous avons pu prendre conscience du caractère **unique**, personnel, de chaque couple. Nous admettons plus fortement que chaque couple a un appel et une vocation unique, au sein du monde et au sein de l'Église. Il est de son devoir de chercher comment il peut **se réaliser**. Au niveau de la foi chrétienne, la différence se fait cependant dans la façon de faire cette recherche ; pas de façon autonome, pour soi, mais de façon ecclésiale, pour le don à l'Autre, et aux autres.

Peut-être que le couple chrétien porte en lui l'**unité entre le monde et l'Église**. Cette pensée n'est pas sans nous rappeler celle de Pierre Teilhard De Chardin, dans son interprétation évolutionniste de l'Humanité et de l'Univers tendant vers le **point oméga**.³⁸³ Nous gardons cette idée d'unité entre le monde et l'Église pour la troisième partie.

II.- Les analyses que les Sciences Humaines font du couple pour la société d'aujourd'hui

L'histoire du couple, relue par les Sciences Humaines, nous a montré à quel point le **couple contemporain** a été **bousculé** dans sa structure, **ébranlé** dans son rôle social, appelé à **se transformer**, à **s'adapter**, à répondre aux multiples sollicitations de notre temps afin que les personnes qui le composent, puissent toujours y puiser amour, tendresse, affection, force, réconfort, aide, soutien, esprit de don et de service, et vocation.

Il convient, à présent, d'étudier quels points d'attention se dégagent à partir de ces transformations du couple, observées dans son histoire, et comment ces différents points laissent émerger des lignes directives particulières par rapport au couple, spécifiques aux questions de notre temps et de notre société.

Nous avons retenu quatre grandes directions, dégagées par les Sciences Humaines, autour desquelles le couple se constitue et se situe socialement aujourd'hui.

La première présente le couple comme faisant maintenant partie du **domaine privé** des personnes ; la seconde annonce le couple comme étant le lieu où se fait le **choix du sentiment amoureux** ; enfin, la troisième direction désigne le couple dans sa décision du **choix du conjoint**.

³⁸³ « Je suis le Premier et le Dernier, l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin. » Ap 1, 8.17-18 ; 21,6.

A.) Le couple : aujourd'hui, du domaine privé

Cela n'a pas toujours été le cas, mais la caractéristique privée du couple est apparue récemment, les sociologues datent cette transformation à partir de la fin du XIXe siècle, début du XXe siècle, avec l'entrée de notre société dans l'ère industrielle. A partir de ce moment, le rôle économique du couple et de la famille s'est modifié. Le couple est vraiment devenu une **affaire privée, un refuge, un lieu de sécurité**. « Les modifications de structure de la société, l'industrialisation et l'urbanisation en particulier, ont considérablement **réduit les fonctions sociales** du mariage et de la famille : toute une série de charges, qui étaient assumées autrefois par l'ensemble de la société familiale, relèvent aujourd'hui d'instances étrangères qui font partie de l'organisation moderne de la cité et de son système de fonctions économiques, sociales et politiques. On n'entre plus en se mariant dans une structure sociale objective et stable, donnée par l'ensemble de la parenté et pouvant servir d'appui solide pour la vie conjugale ; on accepte, au contraire, l'obligation de recommencer à zéro, et seul, ou plus exactement à deux. Ces circonstances ont eu pour effet de **délimiter un domaine** qui sera désormais réservé à l'épanouissement de l'aspect personnel et subjectif de la vie conjugale. Le couple et la famille sont maintenant obligés de se préoccuper de leur forme propre et essentielle : il ne leur reste plus qu'une seule fonction : celle d'**être couple**, de former une famille, de cultiver l'aspect personnel et subjectif, la face intérieure de la vie conjugale et la **sphère d'intimité** qui, seuls, lui appartiennent encore en propre. Ainsi, dans une vie sociale toujours plus rationalisée, plus fonctionnelle et technique, le couple est devenu comme l'oasis, le **lieu de repos et de refuge**, l'endroit de **sécurité**. Telle est la mission, la charge que la situation nouvelle confie aux époux : faire de leur vie conjugale un lieu de retraite. Désormais, ce n'est plus un donné, c'est une **tâche**. »³⁸⁴

Le couple passe progressivement du statut d'unité de **production** au statut d'unité de **consommation**. Il en résulte une séparation entre le lieu de travail et le lieu de vie familial, et donc une nouvelle relation entre le couple et la communauté environnante proche. « On assiste alors à un curieux renversement du sens du mariage. Pendant des millénaires, il a signifié et réalisé l'insertion du couple dans un système social et communautaire d'échanges et d'alliances. Le voici aujourd'hui pensé de façon très **intimiste** comme seuil de la vie privée, union de deux cœurs, en retrait par rapport à la vie sociale. »³⁸⁵

La privatisation du couple est une réponse aux contraintes et aux pressions que la société industrielle fait peser sur celui-ci. Le couple se privatise pour devenir l'espace où peuvent **librement** s'exprimer les **attentes profondes** des personnes : amour, tendresse, affection, désir, ... « Notre société hyper industrielle fait peser sur ses membres toujours plus de contraintes. Contraintes dans le **travail** : augmentation du rendement et de la compétitivité pour les ouvriers comme pour les cadres, horaires tardifs. Contraintes dans la **vie urbaine** : le logement, les moyens de transport. Pour les mêmes raisons de productivité économique et de gains, les villes sont de plus en plus peuplées, les espaces citadins de plus en plus occupés. Des biens jadis gratuits deviennent des biens rares

³⁸⁴ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 18-19.

³⁸⁵ Xavier LACROIX, *Le mariage tout simplement*, op. cit., p. 18.

s'achetant chers : silence, verdure, soleil, air non pollué. La vie urbaine est harassante et agressive : files d'attente aux guichets, tension, hâte, anonymat, isolement. Pour que la vie sociale soit supportable, il faut au moins un espace et un temps où les contraintes cessent, où la liberté et l'initiative se donnent libre cours, où la tendresse et le désir puissent se dire sans que personne n'y ait à redire. Dès lors, tout se passe comme si un contrat implicite s'établissait entre l'individu et l'Etat. Le premier acceptant de subir les exigences et les contraintes qu'impose l'actuelle rationalité socio-économique, à la condition de disposer d'un **espace sans contrainte** pour sa vie sentimentale, sexuelle, érotique, conjugale,... Le second se rendant compte qu'une telle soupape est nécessaire pour éviter des troubles sociaux. »³⁸⁶

Le couple est ainsi débarrassé des **contraintes publiques et sociales** qui lui incombaient auparavant : démographie (besoins économiques et besoins militaires), alliances et échanges économiques et sociaux, production,... Il ne se joue plus que dans l'inter relation très **intime**, très privée entre deux personnes, entre deux sujets sociaux, entre une femme et un homme. Le but étant d'assurer le **bonheur** vital, affectif, psychique, sentimental, de ses membres. « Pour mieux assurer sa **mainmise** sur l'homme, la grande société a besoin de l'univers clos, à haute densité affective, de la famille. En accordant ainsi aux individus une plage limitée de souveraineté et de liberté, elle les aide à supporter la vacuité de leur existence et le poids des contraintes sociales. Cette compensation, la société peut l'offrir d'autant plus facilement qu'à la différence de ce qui existait dans l'ancienne société, sa survie dépend de moins en moins de la famille. Elle peut donc se permettre le luxe de relâcher le contrôle qu'elle exerçait sur la formation des couples, leur stabilité, leur fécondité,... (...) Aujourd'hui, la famille doit **assurer à elle seule le bonheur des individus** : gratifications, rassurer sur son identité, sens de la vie. »³⁸⁷

Du coup, le couple n'appartenant plus qu'à la sphère du privé, les attentes des individus vis-à-vis de ce dernier vont s'amplifier quant à la **recherche de sécurité**, de **sentiments**, d'**émotions**, d'épanouissement et d'édification personnels. « Cette montée en puissance de l'affectivité va de pair avec une **idéalisation du couple** et une **inflation des attentes** à son égard. Dans le contexte d'un monde difficile, complexe et conflictuel où dominant les rapports de force, le couple sera investi de tous les désirs de reconnaissance et de bonheur. De lui, on attendra communication, plaisir, équilibre, égalité, transparence, spontanéité, détente,... en un mot l'**épanouissement** dans tous les domaines, affectifs, sexuels et culturels. Dans bien des cas, cet impressionnant cahier des charges ne pourra pas être totalement rempli. D'où **déceptions** et **désillusions** parfois amères. La montée des attentes peut aussi être une chance pour un accroissement des exigences et une plus grande valorisation de la vie conjugale qui, sans cela, serait menacée par le vide ou la grisaille. »³⁸⁸

Cette cristallisation du couple sur lui-même rend toujours plus étanche la frontière entre le privé et le public, avec le risque possible du **repli sur soi** et la **compétition sociale**. « L'accès à un « chez soi » se prolonge en un « **chacun chez soi** », en une certaine **clôture**. Les voisins sont maintenus à distance pour « ne pas avoir d'histoires ». Chacun investit affectivement sur ses proches, matériellement dans sa maison, son jardin. Chaque famille entre en compétition pour être au moins

³⁸⁶ Pierre REMY, « *Il vit que cela était bon* », op. cit., p. 23-25.

³⁸⁷ Roger BERAUDY, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, op. cit., p. 37.

³⁸⁸ Xavier LACROIX, *Le mariage tout simplement*, op. cit., p. 19.

au niveau des autres. On ne dit plus : « Untel, c'est le fils d'Untel », mais : « Untel a changé de voiture ». L'individu ou la famille n'est pas loin d'être jugé sur un seul critère : ses **biens**. »³⁸⁹

Quoiqu'il en soit, le recentrage du couple sur la sphère privée met en exergue la **qualité des relations inter personnelles** à l'intérieur du couple. La réussite de celui-ci dépend de l'**investissement de chacun** des partenaires, du degré d'intimité qui se vit au sein du couple. Le privé s'approfondit et se fait de plus en plus intime. « L'intime n'est pas exactement le privé. La première notion est affirmative, la seconde négative. Si le privé se définit par opposition au public, l'intime est déjà communauté. Il est partage, partage de secrets, mais aussi partage de valeurs communes. »³⁹⁰ L'**intime** devient une valeur en lui-même. Il revêt un caractère d'exception, d'unicité et de liberté. « Cette intimité est exceptionnelle, elle n'apparaît dans aucun groupe humain. Intimité, « privacité », garantissent la liberté du couple. (...) L'espace privé est rarement ouvert, il fait la richesse du couple et nourrit les sentiments de fierté sur la nature supposée exceptionnelle de la liaison : « notre vie à nous est **quelque chose d'unique**. » Plaisir du secret, de garder pour soi cet espace clos et de se garder soi-même. »³⁹¹ Encore faut-il que cette intimité puisse se vivre dans des **conditions favorables**, dans des conditions **décentes**. « On se sent parfois prêt à partager une intimité de cœur ou de corps, mais des facteurs extérieurs nous en empêchent. Le désir d'enrichir sa sphère privée se heurte à de réels obstacles, dus à l'**altération de l'espace vital**. Notre société opulente, qui offre aux personnes aisées des refuges romantiques - et chers - à grand renfort de publicité, interdit à d'autres l'accès aux formes les plus élémentaires de l'intimité. »³⁹² De ce fait, l'intime peut aussi quelquefois revêtir un caractère de réserve, de faiblesse, voire de danger possible. « Les différentes valeurs que les hommes et les femmes attribuent à l'intimité sont à la base de beaucoup d'incompréhensions. (...) L'intimité est synonyme soit de **faiblesse**, soit de **privilège**. Une telle divergence d'interprétation ne dérive pas seulement de différences culturelles C'est la structure même de l'intimité qui favorise les malentendus. Comme le chant des sirènes pour Ulysse, celle-ci est à la fois **séduisante** et **dangereuse**. D'un côté, elle attire, et personne ne veut renoncer à des rapports qui permettent d'instaurer une communication intellectuelle, affective et sexuelle totale. Mais de l'autre, c'est un luxe affectif que tout le monde ne peut se permettre : tel le chant des sirènes, il cache le danger d'être englouti par les flots de l'émotion. »³⁹³

Le recentrement du couple sur la sphère privée **fragilise le couple**, mais l'instabilité conjugale n'a pas le même effet suivant que l'on soit **femme** ou **homme**. S'agissant, par exemple, de la carrière professionnelle, notre société semble tout de même encore privilégier une **dépendance matrimoniale de la femme**. « La vie conjugale altère davantage le placement professionnel des capitaux sociaux et culturels des femmes, que le rendement des richesses masculines. La manière dont les femmes doivent investir dans la sphère professionnelle et dans la sphère privée, tend à les contraindre à réinvestir dans de nouvelles actions matrimoniales. Ces femmes peuvent se dégager de telle relation particulière de dépendance (de tel homme); elles peuvent beaucoup plus

³⁸⁹ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 57.

³⁹⁰ Xavier LACROIX, *Le corps de chair, les dimensions éthique, esthétique, et spirituelle de l'amour*, Paris, Ed. du Cerf, 1992, p. 170.

³⁹¹ Alberto EIGUER, *Clinique psychanalytique du couple*, Paris, Ed. Dunod, 1998, p.15.

³⁹² Willy PASINI, *Eloge de l'intimité*, op. cit., p. 31.

³⁹³ Id. pp. 43-45.

difficilement échapper à la dépendance matrimoniale, devant vivre à nouveau avec un autre homme, pour avoir des chances d'occuper une position équivalente à leur valeur dans l'espace social. »³⁹⁴

Aujourd'hui, cependant, on s'aperçoit que l'Etat **infiltré** de plus en plus cette sphère privée de l'individu ou du couple amenant ainsi à une indépendance toujours plus grande entre les personnes, mais à une **dépendance accrue envers l'Etat** lui-même (juges, éducateurs, assistants sociaux, psychologues, sociologues,...). « Aujourd'hui, l'Etat régule aussi la sphère privée par de nombreux processus :

- au niveau juridique : par les lois sur la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, le divorce, l'autorité parentale ;

- au niveau économique : avec la Sécurité Sociale, les retraites, l'encouragement de l'épargne, par certaines aides comme l'allocation au parent isolé, par la fiscalité ;

- au niveau institutionnel : en acceptant de répondre à la demande sociale des familles d'une scolarisation précoce et de rendre possible l'émancipation des mères.

L'Etat a aidé et aide à diminuer les liens de dépendance : de la famille par rapport aux solidarités de parenté, de voisinage ; de la femme par rapport à l'homme ; de l'enfant par rapport à ses parents. »³⁹⁵

Dans notre société, et peut-être contrairement aux discours ou aux écrits qui voudraient nous faire croire à une « révolution » quasi annuelle ou décennale du couple, les transformations qui caractérisent celui-ci se situent plutôt dans le prolongement d'un mouvement qui a débuté vers la fin du XIXe siècle. « Il s'agit d'un double mouvement : une « **privatisation** » en raison de l'attention plus grande portée à la qualité des relations interpersonnelles, et une « **socialisation** » de ce groupe du fait d'une plus grande intervention de l'Etat. Pendant ce siècle, la famille est devenue de plus en plus un espace dans lequel les individus pensent protéger leur individualité (valorisée en tant que telle) et « un organe secondaire de l'Etat » qui contrôle, soutient, régule les relations des membres de la famille. »³⁹⁶

Le caractère privé du couple se renforce en une recherche accentuée d'un soi dépouillé des rôles sociaux, authentique. « L'intimité conjugale ne doit pas être vécu comme tyrannique ; elle doit, au contraire, être le lieu idéal où, au moins dans les coulisses de la vie privée, il est possible de croire, de faire croire que son soi est dépouillé des rôles sociaux, qu'il a enfin atteint la zone profonde de l'**authenticité**. Une telle demande (réciproque) est difficile à combler. »³⁹⁷

Du coup, il est aisé de comprendre la **survalorisation** qu'a le couple dans notre société, vues les attentes dont il est investi. Il est primordial de comprendre combien il est le lieu de l'édification personnelle, le lieu du refuge et du repos, le lieu et l'espace de la liberté, du don de soi et de l'authenticité, le lieu de la vérité.

Il est important de prendre en compte la façon dont le couple appartient aujourd'hui au **domaine privé**, combien cela le **fragilise** et de dégager les incidences que cela peut

³⁹⁴ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 113.

³⁹⁵ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 33.

³⁹⁶ Id. p. 5.

³⁹⁷ Id. p. 110.

avoir dans la recherche de la vocation du couple dans l'Église, tant dans une pastorale auprès des couples que pour des missions ecclésiales qu'on pourrait lui confier.

Remarquons tout de même qu'aujourd'hui **le privé s'étale en public**. Nous en voulons pour démonstration l'augmentation des émissions télévisées de télé-réalité, et les informations liées aux agissements tout à fait personnels de nos personnages politiques.

B.) Le couple : le choix amoureux et la révélation de soi

Le choix de l'amour pointe le désir de relation, le désir de l'autre, le désir d'intimité, le désir du don de soi. Or, le soi ne se construit que dans la relation à l'autre, et à l'Autre pour les chrétiens. Notre société, dans son analyse du couple, met l'accent sur le **choix amoureux** comme étant fortement relié à la **construction de l'identité** personnelle.

1.) Le choix d'être amoureux de quelqu'un

Le choix d'aimer, le **choix d'être amoureux** met en mouvement tout un processus social, psychologique, **producteur de lien**. L'amour fait irruption dans une vie, le plus souvent de manière inattendue, et fait son œuvre créatrice. Il produit du sens, il influence les comportements, il révèle et construit les individualités.

L'**amour** trouve son **origine dans l'enfance**. La psychanalyse nous le présente comme une **pulsion** et un **désir inconscient**. Elle affirme que pour tout lien d'alliance, comme l'amour en est un, la référence demeure le lien entre la mère et le nourrisson. Pour le comprendre, il nous faut donc examiner les différentes étapes qui montrent comment le petit d'homme accède à la sphère symbolique du **langage** et de la **loi** par métamorphose de son être naturel en être social. « Il n'y a pas d'amour sans la médiation symbolique de la parole et de la loi, qui mettent les sujets à distance d'eux-mêmes et de leurs partenaires. »³⁹⁸

1.) L'accès au langage : l'enfant traduit son besoin dans le langage. Finie l'immédiateté du vécu avec lequel il se confondait. Le besoin se fait **demande**, demande de quelque chose à quelqu'un. Pour s'assurer de la possession de sa mère, l'enfant se fait désir du désir de la mère, il s'imagine combler sa mère, il veut être tout pour elle.

2.) Le complexe d'Œdipe : c'est l'étape de la **captation** imaginaire de la mère par identification à l'objet de son désir. L'enfant ne se perçoit pas vraiment comme sujet autonome, mais seulement comme **manque**, comme rien, comme blanc. A travers l'interdit de l'**inceste** : « Tu ne coucheras pas avec ta mère. », il découvre la **loi**. Dans

³⁹⁸ Roger BERAUDY, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, op. cit., p. 95.

l'Œdipe, la **fonction paternelle** n'est pas une fonction biologique, c'est une fonction symbolique : elle est la loi **séparatrice**, castratrice pour l'enfant. L'angoisse de la castration, suivie d'une période de latence, va entraîner un refoulement de l'activité sexuelle jusqu'au moment de la puberté. Le sujet acquiert alors, par le meurtre du père symbolique, qui est le meurtre du Moi idéal qu'il voudrait être, le droit d'aimer et de procréer conformément aux termes de la loi. De ce fait, le sujet devient capable de se reconnaître comme manque-à-être, c'est-à-dire comme sujet de désir.

3.) L'amour comme pulsion sexuelle : l'amour s'inscrit dans cette quête, fondamentalement sexuelle, d'un bonheur évanescent, parce que perdu à jamais.

4.) Le choix inconscient du conjoint : de par sa nature, la pulsion amoureuse est une force inconsciente qui échappe au sujet, ignorant ce qu'il désire et d'où il désire. Elle est de l'ordre de l'**inconscient**.³⁹⁹

Ce qui entre en jeu dans le lien d'alliance qu'est le choix amoureux, c'est la rencontre entre **deux psychismes**, mais deux psychismes qui ont une histoire différente, une origine différente, un vécu différent. « Chaque partenaire a forgé sa vie psychique pendant son enfance, c'est-à-dire bien avant la rencontre amoureuse ; l'objet couple, cette nouvelle réalité psychique fruit de la rencontre ne doit pas nous faire oublier son **apparition tardive** dans la vie des sujets. Le couple est un produit de la vie adulte, un additif à une existence déjà faite. »⁴⁰⁰ Ce qui veut dire que le choix amoureux renvoie toujours à une histoire passée qui a son origine dans l'enfance, qui elle-même renvoie à un manque, à une contrariété, à une **recherche d'unité** au sein d'un **sujet lui-même divisé**.

Le choix amoureux est donc bien le choix d'un lien d'alliance à un moment où il paraît possible qu'il puisse être créé. Il met en lumière la personne comme **sujet** et comme **être de désir** face à une autre personne elle-même sujet et être de désir. La relation amoureuse est donc bien cette rencontre de deux histoires, deux êtres de désir, deux **êtres de manque**. La question est alors de savoir comment vont s'harmoniser ensemble ces deux désirs s'ils veulent construire une histoire commune. « La notion de désir, par définition production autarcique du sujet et résultat des amours infantiles contrariés, se heurte à une difficulté majeure : comment penser un **désir autonome** chez l'un et l'autre des amoureux alors que l'amour serait **connexion**, communication ? (...) On ne peut, certes, investir un autre si l'on ne projette pas sur lui une partie de soi, mais l'objet d'amour n'est pas seulement un objet écran, il est un autre sujet en mouvance, un autre qui attend, qui existe. Peut-être attend-il l'impossible, la suture, l'objet que l'on garderait ou l'être que l'on serait ? Edifice à deux que la possessivité veut masquer, lien réciproque que le conflit veut brouiller, l'amour interroge deux psychismes, sujet l'un pour l'autre, et alter ego l'un de l'autre. »⁴⁰¹

³⁹⁹ Roger BERAUDY, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, op. cit., pp. 81-87.

⁴⁰⁰ Alberto EIGUER, *Clinique psychanalytique du couple*, op. cit., p. 11.

⁴⁰¹ Id. p. 5.

Au niveau de la société, le choix amoureux positionne les individus. Les personnes qui s'aiment deviennent des **personnes à part**. L'amoureux est amoureux de la personne tout entière, pas seulement de certains aspects. « Le sentiment amoureux est également lié à l'individualisation de la société, car il isole la personne en tant que personne, séparée des autres. Le sentiment construit l'individualité et l'unité, la sécurité ontologique et la positivation, c'est-à-dire ce que chacun recherche pour lui-même. »⁴⁰²

Ainsi, le **choix amoureux** renvoie à l'élaboration d'un lien d'**alliance** entre deux **sujets** qui se savent **êtres de désir**, êtres de manque, êtres en recherche d'unité, d'identité, de complémentarité, de réciprocité. Le choix amoureux est susciteur d'**énergie**, révélateur de **sens**. L'amour s'origine dans la personne dès les premiers instants de sa vie et s'élabore par étapes jusqu'à être susceptible d'être choisi, afin que l'amoureux s'accomplisse lui-même, en préférant que la personne qu'il aime devienne toujours plus elle-même.

2.) La construction de l'identité personnelle : le soi capable d'aimer

La relation amoureuse intime, choisie, entre deux personnes, va construire chacune d'entre elles. L'amour va se vivre comme un révélateur d'identité personnelle. En disant « je t'aime » à quelqu'un, **je deviens « sujet »**, je me découvre **capable d'aimer**, et j'attends une **réciprocité** de sujet. La relation amoureuse va encourager, elle va donner confiance en soi. Les personnes peuvent en recevoir un supplément d'énergie ou découvrir en elles des **ressources nouvelles** qu'elles ne soupçonnaient pas.

Par la relation amoureuse, **je deviens quelqu'un** que je ne serais pas devenu si je n'avais pas choisi d'adhérer à cette relation amoureuse. « La famille contemporaine continue à contribuer à la reproduction biologique et sociale de la société, mais cette fonction coexiste avec une autre, tout aussi importante, la **révélation du soi** enfantin, puis adulte. (...) Entre mari et femme, entre parents et enfants, se constitue, au fil des années, l'identité de chacun des membres. (...) La famille a plus qu'auparavant une dimension identificatrice. Elle est le lieu dans lequel les adultes et les jeunes, les hommes et les femmes élaborent cette forme d'intériorité qui nous amène à nous concevoir comme des **êtres doués de profondeurs intimes**, et qui crée le sentiment d'authenticité, c'est-à-dire « une certaine façon d'être humain qui est la mienne », sans imiter celle des autres. »⁴⁰³

Aujourd'hui, au sein même de la relation amoureuse, le **soi**, même s'il s'unifie dans une personne unique, va avoir **plusieurs visages**. Ainsi, dans la construction de l'identité personnelle, il s'agira de faire coexister les différents visages de la personnalité. « Dans la famille, chaque personnage est, comme le dieu romain Janus, porteur de deux (ou plusieurs) visages. Ainsi le père agit comme père dans le cadre du lien de filiation, comme époux dans le lien d'alliance et enfin comme enfant de ses parents. Cette diversité de rôles définit le sujet comme un être **multiple et contradictoire** ; ce

⁴⁰² Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 46.

⁴⁰³ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., p. 15.

sont les oppositions affectives, l'ambivalence des différentes positions, aimant l'une, rejetant l'autre, qui confère au sujet familial son unité : une des caractéristiques de la génitalité est précisément de marquer les rapports familiaux par le sceau de la diversité ; cette diversité permet l'équilibre, les compensations. La solidité de l'organisation conjugale vient de compromis multiples : plus chacun est « plusieurs », plus il est lui-même. »⁴⁰⁴ « En réalité, un bon rapport d'intimité suppose non seulement une forte individualisation, mais encore une sûreté de soi-même susceptible de **faire coexister et dialoguer** entre elles les différentes parties de la personnalité. Seule cette assurance permet d'entrer dans une relation intime non envahissante avec l'autre. »⁴⁰⁵

Cette **construction de soi**, au sein de la relation amoureuse, relève d'une **responsabilité personnelle**, d'une volonté de se construire, de se chercher, de se trouver, de s'épanouir. La réalisation de soi, au sein du couple, à travers la décision de s'ouvrir à l'amour, va donc s'inscrire dans un engagement personnel, c'est-à-dire dans une responsabilité acceptée de ce que la relation amoureuse entraîne comme conséquences. « Être soi-même a deux sens : celui qui privilégie la **continuité** de soi dans son caractère, dans sa profondeur supposée, et celui qui privilégie la continuité de soi dans le temps, dans ses **promesses**. »⁴⁰⁶

Les **conséquences** de cette responsabilité acceptée au sein de la relation amoureuse vont avoir à se vivre d'abord vis-à-vis de la **personne aimée**, mais aussi vis-à-vis de la **société**, dans ce qu'elle induit ou propose comme rôle ou comme position quand on accueille la responsabilité d'une relation amoureuse. « L'identité personnelle contemporaine est soumise en permanence à des **tensions**. Sa construction ne peut se faire sans une dialectique entre la thèse du **soi intime** et l'antithèse du **soi statutaire**. (...) La responsabilité consiste donc à transformer une contrainte de position, de place, d'institution en une décision, un engagement personnel. (...) Le soi doit savoir voler, libre de ses mouvements, tout en sachant, lorsqu'il le faut, retrouver ses racines. Il est double, même si la musique d'ambiance reprend surtout les refrains propres à la valorisation de la personne. Accepter cette dualité comme la spécificité de l'individualisme contemporain permet d'éviter certaines erreurs d'interprétation sur l'individu et la famille modernes. On a toujours trop tendance à penser en termes de révolution, en termes de « tout ou rien ». Or, comprendre le fonctionnement des sociétés contemporaines nécessite une autre conception du changement : celui de la **variation du poids des enjeux** et celui de l'éventuelle **transformation de l'ordre des priorités**, des modes de réalisation d'un équilibre. Depuis quelques décennies, l'évolution de la famille peut se définir par une forte poussée de la revendication de l'authenticité, de la réalisation de soi, sans pour autant supprimer les fonctions plus classiques de la famille, comme celle des services. C'est un nouvel équilibre (assez instable, d'ailleurs) qui s'est créé. »⁴⁰⁷

Le danger est cependant d'**utiliser la relation amoureuse** à la seule fin de son édification personnelle. « L'individualisme contemporain (pris au sens où l'individu constitue la référence suprême) pose problème lorsque l'**exaltation du moi** devient le **seul contenu de l'identité**. En effet, le propre de l'authenticité est de susciter des crises de soi. (...) Crises néanmoins nécessaires

⁴⁰⁴ Alberto EIGUER, *Clinique psychanalytique du couple*, op. cit., p. 59.

⁴⁰⁵ Willy PASINI, *Eloge de l'intimité*, op. cit., p. 69.

⁴⁰⁶ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., p. 219.

⁴⁰⁷ Id. p. 222.220.223.

puisqu'elles permettent à l'individu de faire des choix : redonner sens à un engagement antérieur, ou au contraire le rompre, concilier continuité et liberté. Crises sans fin, l'individu poussant devant lui son soi, rocher dont il ne parvient pas à se débarrasser, avec ses multiples exigences : stabilité, unité, volonté de révélation totale. (...) La quête de soi occupe une telle place qu'elle finit par **rompre les liens** de l'individu avec autrui et qu'elle juge tout ce qui n'a pas trait à son objet comme inintéressant. »⁴⁰⁸

Le choix amoureux est étroitement lié à la **construction positive de l'identité** personnelle. Il donne sens à la vie. « Il **positive** l'être considéré, et ce faisant, construit un rapport de sens positif pour l'amoureux lui-même : être amoureux de son mari ou de sa femme, c'est être en accord harmonieux avec le sens de sa vie. »⁴⁰⁹

Dans une société où la valeur de référence est devenue le **soi**, le couple, par la relation amoureuse qui le fait être, conserve une très grande **utilité** : celle d'aider chacune des personnes à se construire comme **sujet**, à la fois **autonome, responsable** vis-à-vis de l'autre aimé et positionné comme amoureux vis-à-vis de la société.

L'amoureux, émerveillé, aura le sentiment d'être une **personne nouvelle**, une personne capable d'aimer, et d'être aimé. Il se sentira capable de créer du **neuf**, d'engendrer du **possible**, du **lien**.

L'amour dirigé uniquement vers soi rompt le lien amoureux. Dans ce cas, nous avançons l'hypothèse que la personne est plutôt amoureuse de l'amour qu'amoureuse d'une autre personne, et l'amour vécu comme tel n'a rien à voir avec l'amour tel que Jésus le vit et le propose dans l'Évangile.

3.) L'autre dans la construction de soi au sein de la relation amoureuse

Le choix d'être amoureux construit la **personne**. En acceptant d'aimer quelqu'un, on acquiert une identité nouvelle, on se découvre **capable d'aimer**, capable de se dépasser, capable de don, capable de préférer l'autre aimé, de s'oublier pour l'autre aimé.

L'autre devient ainsi celui par lequel je me construis, celui qui me révèle à moi-même, celui par lequel je vais être qui je suis. Ainsi, au sein de la relation amoureuse, les investigations des Sciences Humaines nous rendent aujourd'hui attentifs à la **place de l'autre** dans l'édification de l'identité personnelle. « La famille est construite, dans l'imaginaire social, comme un espace où les individus peuvent être plus facilement eux-mêmes, grâce au **regard de leur partenaire**. Être aimé pour soi-même. L'affection seule permet cette révélation de la vraie identité, enfouie sous les masques des rôles sociaux ou masquée par la logique de l'intérêt. Les dons gratuits, la circulation spécifique des échanges au sein de la famille appellent un type de reconnaissance de soi autre que celle de l'excellence sociale. Peu importe qu'il n'y ait pas une stricte équivalence entre les dons et les contre-dons ; ce qui compte pour chacun des partenaires, c'est l'aide qu'il tire de cette vie conjugale pour la construction

⁴⁰⁸ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., pp. 211.215.

⁴⁰⁹ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 44.

de son identité personnelle. Les conversations que les deux partenaires ont ensemble constituent un support privilégié qui garantit indirectement l'unité et la stabilité de leur identité respective. »⁴¹⁰

L'importance de la **place de l'autre** dans la construction de l'identité personnelle bouscule la notion d'individualisme, quelquefois trop amplifiée, mise en avant par la société d'aujourd'hui. « Contrairement à ce que le terme d'individualisme peut laisser croire, l'individu moderne a **besoin** pour devenir lui-même **du regard de personnes** à qui il accorde, lui aussi, de **l'importance** et du **sens**. (...) Il a besoin d'un proche familial, stable et exclusif. L'adulte ne se suffit pas à lui-même et les relations amicales peuvent ne pas être des substituts suffisants au conjoint (ou à son équivalent). L'individu a besoin d'**attention**, il ne peut se contenter du simple dévouement. »⁴¹¹

La construction de l'identité personnelle par l'être aimé peut s'accompagner d'un travail « thérapeutique » qui restaure l'autre dans son **estime de soi**. « Les soins « thérapeutiques », par lesquels le proche familial a la capacité de donner ou de redonner des forces à une estime de soi défaillante (reconnaissance du soi malade, don de la confiance, diminution de la force de l'état dépressif,...), l'aide relationnelle, ne constituent qu'une des dimensions du travail du conjoint. La **validation de soi** par un proche familial inclut plusieurs missions : celle de la cohérence, de la révélation et de la totalité. Dans la réalité, la dernière mission est plus difficile à remplir que les deux autres. La vie commune transforme en partie l'identité d'un conjoint dans le sens requis par les demandes de son partenaire. »⁴¹²

L'autre va me faire **être**, va me rendre conscient de mon **existence** personnelle particulière. « Un très proche contribue à construire la personne avec laquelle il vit en lui donnant le « sentiment continu d'exister », le sentiment de **stabilité de soi** qui fonde l'identité. (...) Grâce à cette croyance en son existence octroyée à l'autre, le soi a davantage l'impression d'exister. »⁴¹³

Cependant, il ressort aujourd'hui une **tension** entre l'individualisme, mis en exergue par notre société, prônant l'**indépendance** absolue, et le **besoin vital d'aimer** un autre, créant une relation d'**interdépendance**. Que devient le « nous » du couple ? « Les liens de dépendance sont à la fois **nécessaires** et **niés**. Les sociétés contemporaines glorifient le mythe de l'individu qui s'est fait et se fait seul, tout en obligeant les acteurs sociaux, moins structurés par des repères et par un répertoire de rôles stables, à avoir besoin des **autres significatifs** qui lui permettent de se construire une identité unifiée. Cette oscillation entre le besoin de liens d'interdépendance et la dénégation de ce besoin crée une tension au sein des familles contemporaines chez les conjoints. Le compromis prend la forme idéale d'un « je » au sein d'un « nous » peu pesant, d'un « nous » qui n'a de valeur qu'en référence aux attentes des deux « je » qui composent le groupe conjugal. »⁴¹⁴

La relation amoureuse, quand elle se vit de façon authentiquement réciproque, peut se définir comme un **échange de services**, un **marché mutuel** dans lequel chacun, à la fois, se construit et construit l'identité de l'autre. Le couple, « c'est un lieu dans lequel s'articulent à la fois la **quête de soi** et le **souci d'autrui**, la quête de soi dans le souci d'autrui, la quête

⁴¹⁰ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 90.

⁴¹¹ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., pp. 26-27.

⁴¹² Id. p. 46.

⁴¹³ Id. pp. 30.31.

⁴¹⁴ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., pp. 91-92.

d'autrui dans le souci de soi. C'est un lieu où la valorisation de l'individu cherche à se coordonner avec la production d'un intérêt collectif. »⁴¹⁵ Le marché s'établit ainsi : « Ce que chacun donnera (biens et services d'une certaine nature) contre ce qu'il recevra (biens et services d'une autre nature). A l'intérieur de ce marché, le contrat amoureux est le plus important : sentiment contre sentiment, regard positif sur l'autre contre regard positif sur soi, refus mutuel de la critique et de l'agressivité. Au-delà des particularités du sentiment de l'un et de l'autre, le service échangé est identique, il consiste à reconnaître la personne comme personne, à l'aider par ce soutien extérieur à la **positivation** et à la **densification** de sa réalité d'être. »⁴¹⁶

Le couple se fragilise quand l'autre se doit d'être celui qui doit **combler** de façon continue **mes besoins psychologiques**. « Plus l'adhésion au système de valeurs dans lequel les relations doivent soutenir en permanence l'individu dans sa quête de lui-même est forte, et plus le couple est fragile. (...) La logique qui préside à la fondation des familles post-modernes est à la recherche non de la solidité, mais de la satisfaction des besoins psychologiques pour chaque membre du couple. »⁴¹⁷

Enfin, à certains moments, il peut arriver que l'autre très proche soit ressenti comme un **obstacle** à la construction de l'identité personnelle. La tension se situe entre **stabilité** et **mobilité** du soi. « Il arrive que le conjoint devienne un obstacle à la socialisation secondaire de l'identité, le soi pouvant avoir l'impression d'être figé par la relation conjugale. (...) Comme tout processus à l'œuvre dans les sociétés contemporaines, la sécurité apportée par la stabilité de la relation avec un proche est ambivalente : critiquée au nom du soi intime, changeant, mobile, et valorisée au nom du soi statutaire, cristallisé dans les habitudes. (...) Dans les relations conjugales, un des partenaires peut avoir le sentiment que son soi n'est pas entièrement révélé par l'être qui lui est le plus proche. La présence de ce dernier peut aider à rassembler une grande partie du puzzle « soi multiple », voire à retrouver des pièces dont le propriétaire ignorait l'existence. Cependant elle ne suffit pas pour aller jusqu'à placer la dernière pièce. Et elle ne supprime pas l'impression qu'avec les mêmes pièces une autre image aurait pu être obtenue. Naît, renaît alors, le conflit entre deux conceptions du soi, entre la recherche de l'authenticité et le souci de ses engagements, entre la « profondeur » (jamais atteinte) du moi et la continuité temporelle du moi. »⁴¹⁸

Ce travail de révélation de soi-même, de construction de son identité personnelle, dans le choix de la relation amoureuse, se présente comme une **éducation permanente**, le travail va se poursuivre tout au long de la vie. « Les exigences de la société individualiste sont telles que l'individu est amené à vivre sous le régime de l'éducation permanente. L'adulte, comme l'enfant, n'a jamais terminé sa propre construction. Lorsqu'on demande à des « adultes » (au sens officiel) s'ils le sont, la majorité refuse d'admettre qu'ils puissent se considérer, et être considérés, comme des êtres « finis ». Aujourd'hui, **l'individu se pense inachevé** ; il a donc toujours besoin de très proches pour l'aider à découvrir les ressources enfouies au fond de lui-même. Cette demande fournit une coloration pédagogique à la famille contemporaine. »⁴¹⁹

Les Sciences Sociales nous confirment que **le soi se construit effectivement dans la relation à l'autre**. L'autre amoureux, par le regard qu'il porte sur nous, va nous

⁴¹⁵ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., p. 215.

⁴¹⁶ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 46.

⁴¹⁷ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 113.

⁴¹⁸ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., pp. 231.233.

⁴¹⁹ Id. p. 15.

stabiliser dans notre estime de nous, et va nous donner le sentiment d'exister. Dans la relation d'amour, l'autre provoque l'échange, la réciprocité, dans la construction de soi. Ce travail de construction de soi, évoluant au gré des événements de la vie, demandera une éducation permanente, sollicitant l'autre sans cesse.

Le choix d'être amoureux, **nous transforme** et transforme notre existence. Nous nous découvrons désireux d'être en relation, désireux de partager, désireux d'aimer et de donner. Nous prenons conscience que nous sommes des êtres de désir, des êtres de manque. Nous avons besoin d'amour et nous avons besoin d'aimer.

Par l'accueil et le choix amoureux, nous devenons quelqu'un d'autre. Nous nous construisons une **identité personnelle nouvelle**, en même temps que nous la recevons de l'autre aimé, quand la relation d'amour est réciproque. Nous devenons **unique** à ses yeux, et donc unique à nos yeux, unique, par la place dont nous bénéficions dans la vie et dans le cœur de l'autre aimé, qui nous aime. Nous recevons de l'autre que nous sommes capables d'aimer, capables de nous donner, capables d'ouvrir les frontières de notre moi pour accueillir l'autre en nous, pour nous dépasser, être heureux quand l'autre aimé est heureux, souffrir quand il souffre et être affligé quand il est dans la peine. Ainsi, nous sommes révélés à nous-mêmes.

Jusqu'à présent, les interviews réalisés auprès des couples et les études des sciences sociales vont dans le même sens : la relation amoureuse comme révélation et comme construction de soi. Les sciences sociales nous précisent cependant que **le soi est complexe**, source de **tensions** : un soi « **un** » et « **plusieurs** », un soi stable et nouveauté, un soi intime et statutaire.

A l'encontre de la société qui prône une construction du soi, plutôt personnelle, autonome, les sciences sociales insistent sur l'importance de l'autre dans l'élaboration du soi. L'amour de l'autre donnant sens à la construction de soi.

Les sciences sociales mettent encore le doigt sur le fait que la révélation de soi, opérée par le proche aimé amoureux, se doit d'être **continue** et d'**évoluer** dans le temps afin que la personne aimée se sente toujours plus profondément révélée à soi-même, ne sombre pas dans l'ennui ou dans l'immobilisme de la construction d'elle-même, et consente à une recherche et à une actualisation de soi toujours plus **greffée sur la réalité** des événements qu'elle est en train de vivre.

Nous retenons de ce paragraphe le lien entre la relation amoureuse et la révélation de soi. Le couple s'inscrit dans cette recherche d'identité, recherche réciproque favorisée par l'**échange** et la **communion** recherchée entre les époux. Transmises dans un contexte chrétien, les recherches actuelles des sciences sociales établissent le couple dans une

relation d'amour qui est aussi révélation pour les conjoints d'identité d'Enfants de Dieu, créés par amour, pour aimer, au point que l'autre, et l'Autre, **devienne tout** pour nous.

C.) Le couple et le choix du conjoint

La révélation de l'identité personnelle - je suis « moi », unique, sujet aimé et capable d'aimer - de chacun des partenaires vécue au sein d'un couple nouvellement formé, va faire émerger un « **nous conjugal** ». Le couple va donc se constituer comme couple par le choix libre, volontaire et mutuel de chacun des partenaires comme conjoint vis-à-vis de l'autre.

1.) Le conjoint : un choix libre ?

Les couples que nous avons interrogés mettaient l'accent sur le **choix libre du conjoint**. Mais qu'en est-il réellement ? Que nous enseignent les enquêtes réalisées par les sciences humaines ? « Le couple commence par le choix du conjoint. Pour le sens commun, ce choix, hier opéré par les familles, est devenu libre, ouvert, incertain. Effet du hasard des rencontres, de l'imprévisibilité du sentiment amoureux, ou d'un calcul d'intérêt mûrement réfléchi. »⁴²⁰ Jean-Claude Kaufmann soutient que le choix correspondrait, le plus souvent, à une « **loi sociologique** », selon laquelle le conjoint appartiendrait à plus de cinquante pour cent à la même catégorie socio-professionnelle (mêmes revenus, même culture), et serait issu, en France, dans la même proportion, du même département géographique.⁴²¹ Les sciences sociales ont donc mis en avant un fonctionnement d'**homogamie** dans le choix du conjoint.

D'après Jean Kellerhals, le processus d'homogamie s'est transformé au cours de l'histoire récente ; alors qu'il était autrefois le produit d'une **transmission intergénérationnelle contrôlée par la communauté proche**, l'histoire du couple s'organise désormais autour des conjoints eux-mêmes, beaucoup plus qu'elle ne s'ancre dans les tissus sociaux des aînés.⁴²²

Ainsi, contrairement aux idées généralement reçues dans l'opinion publique, le choix du conjoint révélerait bien, d'après les enquêtes des sciences humaines, un processus d'homogamie. Cela équivaut à dire que **n'importe qui n'épouse pas n'importe qui**. Un simple regard sur les couples qui nous entourent nous montre que le sens commun peut

⁴²⁰ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 5-6.

⁴²¹ Id. pp. 5-6.

⁴²² Jean KELLERHALS, *Mariage au quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*, Lausanne, Ed. Pierre Marcel FAVRE, 1982, p. 70.

difficilement nier cette affirmation. « La révélation de l'homogamie s'oppose à la représentation dominante selon laquelle les couples sont fondés sur l'amour. L'idéal amoureux, mis en scène dans les feuilletons et les romans, se veut libre de toute prédéfinition du futur conjoint : les princes doivent pouvoir épouser des bergères. Il est exact que rares sont ceux et celles qui se laissent totalement bercés par cet idéal. Mais là est justement la raison du succès du concept. Car chacun voudrait croire au choix amoureux sans parvenir à y croire vraiment. »⁴²³

Cette reconnaissance de l'homogamie comme « loi sociologique » pose la question d'une authentique **liberté dans le choix** du conjoint. Qu'est-ce qui entre en jeu ? Comment se fait le choix ? Y a-t-il des règles ? Comme par exemple une préférence pour le port de lunettes pour les hommes, leur donnant un air de cadre ou de cadre supérieur, quelle différence d'âge semble acceptée entre l'homme et la femme, de même, quelle différence de taille, et quelle couleur de cheveux ?... Qu'est-ce qui entre en jeu, finalement, dans le **choix** ? « L'homogamie est étroitement liée à la question de la reproduction et de la conservation de l'**ordre social** par des mécanismes guidant les individus et limitant leur liberté. Ces règles de correspondance sont changeantes historiquement en rapport avec le renouvellement des goûts et des manières, avec l'évolution des relations entre groupes sociaux (ex : la femme blonde et mince est aujourd'hui la plus valorisée, mise en avant par les ingénieurs, mais cela peut changer). Si l'ingénieur ou le cadre du privé trouve idéalement dans la case sociale adaptée la femme correspondant à ses désirs esthétiques, c'est parce que cette dernière a compris son attente, s'y est conformée ou l'a suscitée. Entre détermination des conduites et stratégies d'acteurs, la question qui se pose (et cela vaut pour l'homogamie et les règles de correspondance) est donc de savoir s'il y a simple « découverte » du conjoint ou véritable choix. »⁴²⁴

Sur cette question, nous serions plutôt d'accord avec l'affirmation de Jean-Claude Kaufmann, qui, s'opposant à Alain Girard⁴²⁵, pose le postulat que le conjoint est bien l'objet d'un choix, et d'un **choix authentique**, et **non une personne à découvrir** ou à trouver parmi tant d'autres.

Et qu'en est-il des jeunes générations ? Sont-elles, elles aussi, marquées par l'homogamie ? Il semblerait que, malgré l'ouverture des possibles qui se dit et se répète aujourd'hui dans notre société, **l'homogamie resterait de vigueur**. « L'union libre, en développement, élargit l'éventail des possibles dans le choix du conjoint. Les jeunes générations expriment une opinion marquée par des valeurs culturelles favorables à l'hétérogamie. Une énigme reste cependant à résoudre : pourquoi, les marchés matrimoniaux devenant plus ouverts, l'opinion devenant plus favorable à l'hétérogamie, l'homogamie reste-t-elle quasi stable, en diminution très lente ? »⁴²⁶ L'explication qu'en donne Jean-Claude Kaufmann met en avant les lieux où se rencontrent les jeunes

⁴²³ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 9.

⁴²⁴ Id. pp. 18-19.

⁴²⁵ Alain GIRARD, *Le choix du conjoint, une enquête psychosociologique en France*, Travaux et documents de l'INED, Paris, PUF, 2ème édition, 1974, p. 198. Alain GIRARD reste une référence et a eu le mérite d'ouvrir la voie sur les études sociologiques par rapport au couple, en France, avançant les hypothèses de l'homogamie, du choix du conjoint comme n'étant pas le fruit du hasard et du fait que la société tire les ficelles de la rencontre amoureuse.

⁴²⁶ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 25-26.

générations. Ainsi les jeunes des classes populaires se retrouvent dans les lieux publics, les jeunes des classes supérieures se retrouvent dans des lieux réservés et, enfin, les jeunes issus des professions libérales se retrouvent dans des lieux privés, et ainsi, rares se font les rencontres entre les jeunes de milieux sociaux différents, et donc rares se font les occasions de choix d'un compagnon **en dehors de son propre milieu socio-culturel**.

Et entre les femmes et les hommes, retrouve-t-on les mêmes règles de correspondance ? Qu'est-ce que les sciences humaines nous disent du choix du conjoint selon qu'il s'origine à partir d'une femme ou à partir d'un homme ? « Le lien paradoxal entre choix et amour se vérifie également en comparant hommes et femmes. Les femmes vivent le sentiment nettement plus que les hommes. Il est même possible de dire que **l'amour est « le mode féminin d'engagement matrimonial »**. Or les femmes ont, beaucoup plus que les hommes, à gagner ou à perdre du mariage. Il est donc logique qu'elles soient davantage observatrices de détails interprétés comme les indices de propriétés psychologiques, morales et en définitive sociales, et réfléchies dans leur choix. Elles sont à la fois plus amoureuses et plus calculatrices, plus amoureuses, justement, pour se cacher qu'elles sont plus calculatrices. »⁴²⁷ Ainsi, pour une femme, vis-à-vis du choix qu'un homme peut faire, « une bonne dot scolaire forme une valeur ajoutée et augmente les chances d'obtenir en échange un mari ayant une forte valeur, mais dans une conjoncture matrimoniale difficile pour la femme. Un bon niveau d'études ouvre la voie à un beau mariage. »⁴²⁸

Nous notons ces conclusions des sciences humaines : **homogamie** et **règles de correspondance** dans le choix du conjoint ; elles font pleinement partie de leurs recherches et de leur domaine d'investigation vis-à-vis du couple.

Pour notre part, dans le cadre de notre travail, nous recevons à quel point ces résultats ont le mérite de mettre en lumière comment, et pourquoi, les couples engagés dans l'Eglise, dans quelque mission que ce soit, peuvent être en **recherche** et en **besoin d'autres couples**, desquels ils se sentent proches, qui rejoignent leurs préoccupations, leurs questions, leur propre recherche de sens et de chemin de sainteté, en couple.

Les thérapeutes de couples, prenant en compte cette question du choix du conjoint dans la formation du couple, proposent volontiers de **revenir au choix du départ** comme clé importante pour tenter d'éclaircir les difficultés ou les conflits qui peuvent quelquefois survenir dans le couple. « Au lieu de chercher à exercer leur pouvoir l'un sur l'autre, ils devraient simplement éclaircir les raisons pour lesquelles ils se sont choisis. On projette souvent sur l'autre des images idéalisées, pour se plaindre ensuite qu'il ne correspond pas à ce que l'on attend de lui. C'est ce qu'on appelle le « syndrome de Pygmalion » : le partenaire ne doit pas être ce qu'il est, mais ce que l'on voudrait qu'il soit. »⁴²⁹

⁴²⁷ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 44.

⁴²⁸ Id. p. 22.

⁴²⁹ Willy PASINI, *Eloge de l'intimité*, op. cit., p. 270.

Du côté de la psychanalyse, si le choix du conjoint provient de l'inconscient, il appartient toujours au sujet de **s'approprier ce choix**, d'en faire, là aussi, une **authentique élection**, par le biais symbolique d'une parole prononcée en toute liberté à la première personne du singulier. « L'amoureux croit qu'il aime de son propre chef. En réalité, c'est « ça » qui aime en lui. L' élu du cœur est toujours l' élu de l'inconscient. L'amour est-il donc un leurre ? L'homme est-il à tout jamais prisonnier de son passé ? Au risque de surprendre, nous ne le nions pas. Mais c'est pour ajouter aussitôt, aussi paradoxal que cela puisse paraître, que la tâche de l'homme est de **créer une vérité** à partir de ce leurre. Si la pulsion amoureuse est dépendante de la protohistoire du sujet, il n'en reste pas moins que l'homme peut assumer librement ce passé, et rejoindre son partenaire dans une communion effective d'amour. Comment cela ? (...) Ces désirs anonymes de la chair qui habitent et investissent l'homme avant qu'il ne les exprime, la parole doit les reprendre pour les dépasser. Sans cette reprise en première personne, le désir continuerait à n'être que la mouvance d'un corps qui résonne aux signes émiétés et archaïques du passé. Par la grâce de la **parole prononcée en première personne**, le passé cesse de se répéter chez le locuteur à son insu. Il donne désormais à penser et à faire, puisqu'il est consciemment assumé dans un acte qui lui donne sens dans les limites d'un lien, à la fois engagement et promesse d'avenir. Parole en première personne, le pacte matrimonial est l'événement par lequel advient une vérité qui n'était pas encore là. Bien loin de supprimer le désir, il lui donne sens à partir d'une tâche qui reste toujours à faire. »⁴³⁰

Le **choix** serait finalement **mûrement réfléchi**, et il serait bel et bien un choix, et non une découverte de « la » personne à trouver, l'unique qui nous est réservée. Ce choix est plus qu'un choix, il est le fruit d'une authentique **élection**, et d'une élection mutuelle. « Le choix porte sur des personnes concrètes, engageant, suivant la décision, vers des avenir différents. L'attirance homogamique doit être analysée comme un processus dynamique. Le choix est fondé sur la capacité d'action et de décision des acteurs. »⁴³¹

De nouveau, les sciences sociales confirment la position des couples. L'époux est bien l'objet d'une **élection par amour**. La liberté s'exerce dans l'appropriation de cette élection par une parole personnelle, libre, raisonnée, prononcée à la première personne du singulier. L'amour se fait choix et volonté d'engagement de tout l'être, sans retenue, sans calcul, en toute liberté, choix qui n'a rien à voir avec la froideur d'un choix analytique, mais qui se situe au niveau du don de soi, du don le plus total possible de soi à l'autre, et dans l'accueil de cette élection fait réciproquement par la personne aimée.

2.) Se choisir mutuellement comme conjoints dans une perspective de vie en couple

Autrefois, le couple était nécessaire pour des **finalités familiales, socio-économiques** et **psychiques** personnelles, et le choix du conjoint se faisait donc dans la ligne de ces finalités : besoin de descendance, insertion socioprofessionnelle, désir et

⁴³⁰ Roger BERAUDY, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, op. cit., pp. 90-93.

⁴³¹ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 24.28.

satisfaction sexuelle, désir d'enfant. Aujourd'hui, ces finalités peuvent se vivre **en dehors du couple**, et le choix du conjoint, vécu dans la perspective d'une vie commune à deux dans la durée, manifeste le désir d'**être en lien**, ce que les sociologues appellent **attachement**. « Si nous éliminons ainsi un ensemble de finalités qu'on pouvait autrefois reconnaître au couple, il reste, selon nous, la **nécessité** pour l'individu **d'être en lien**, et cette nécessité repose sur un besoin de sécurité et de protection. (...) C'est, nous semble-t-il, la **sécurité** dans la relation et la qualité de l'**attachement** avec le partenaire qui fonde aujourd'hui la stabilité du couple. Ce sont le désir et l'amour qui sont nécessaires à la rencontre, mais c'est l'attachement qui permet au couple de durer. »⁴³²

Ce désir d'être en lien, cet attachement, toujours dans la perspective du choix mutuel des conjoints en vue d'une vie commune, **ne peut se satisfaire du sentiment amoureux**. Si ce sentiment doit nécessairement être présent au départ du couple, il ne peut être le seul moteur pour établir la vie commune. « Il est souhaitable d'aller plus loin que les émotions et de fonder le couple sur **d'autres bases** que le sentiment. L'attrait spontané est nécessaire mais non suffisant. La décision de vivre ensemble doit s'appuyer sur des fondements plus solides. Cela suppose que l'on ose affronter avec lucidité les vraies questions :

- Saurons-nous vivre ensemble la répétition du quotidien ?
- Nous aimerons-nous assez pour supporter nos défauts ?
- Pourrons-nous affronter ensemble les grandes difficultés de la vie : maladie, pauvreté, stérilité, chômage, mésententes,...
- Avons-nous confronté nos conceptions sur la famille, sur l'éducation, sur la foi ?
- Suis-je capable de me dire non pas : « il (elle) changera », mais « il (elle) ne changera pas » ? »⁴³³

Et à l'âge où l'on choisit son conjoint, à l'âge où se forment la plupart des couples, c'est-à-dire pour les jeunes adultes ou les post adolescents, on retrouve cette caractéristique d'aujourd'hui où les partenaires qui se sont choisis sont les **seuls acteurs** de la construction du couple en vue d'une vie commune et où l'attachement est lié à la vérité des sentiments et à l'accord des tempéraments. « Les choses étaient relativement simples à l'époque où l'exercice de la sexualité des adolescents était encadré par les parents et où prévalait l'institution du mariage. Les choses ont pris une autre tournure avec la libération des mœurs, la plus grande liberté dont jouissent désormais les adolescents et la désinstitutionnalisation du mariage. Désormais, ce qui prédomine dans la constitution d'un couple, c'est le **lien affectif librement consenti** entre deux partenaires qui se choisissent, indépendamment de quelque impératif moral, social ou familial (ce qui ne veut pas dire qu'ils ne subissent pas à leur insu les influences culturelles dominantes). (...) Les adolescents qui se rencontrent ainsi, du fait de leur inclination réciproque, sont livrés à leurs seuls désirs et sentiments. Ils sont désormais les seuls auteurs de la construction d'une union reposant sur la seule **vérité des sentiments** et sur l'**accord des tempéraments**, sans que des normes institutionnelles, une ritualisation socialement organisée, un traitement collectif de la construction du lien puissent jouer le rôle de tiers organisateur. »⁴³⁴

⁴³² P. PEDROT, M. DELAGE, *Identités, Filiations, Appartenances*, op. cit., pp. 148-149.

⁴³³ Xavier LACROIX, *Le mariage tout simplement*, op. cit., p. 28.

⁴³⁴ P. PEDROT, M. DELAGE, *Identités, Filiations, Appartenances*, op. cit., p. 145.

C'est sur la base d'**expériences** que les jeunes d'aujourd'hui mettent en place le lien d'attachement, et c'est ainsi qu'ils vérifient si le choix du conjoint correspond bien à leurs attentes. « Les jeunes d'aujourd'hui sont des **expérimentateurs**, dans leur vie sexuelle et amoureuse notamment. C'est sur la base de ces expérimentations qu'ils construisent finalement des liens de couple durables (pas couple pour la vie, mais couple conçu par les partenaires pour durer). En effet, la vie de couple et de famille continue de représenter pour eux des valeurs de référence. Cependant, la vie sociale contemporaine, en privilégiant les besoins narcissiques, privilégie aussi le **besoin de sécurité** dans la relation. Il y a là une certaine antinomie qui pousse à la recherche du lien comme protection, en même temps que, de cette manière, le lien risque d'apparaître comme une entrave à la liberté personnelle. Les attachements de bonne qualité et suffisamment « sécurisés » dans l'enfance permettent à l'âge adulte un dépassement de cet apparent paradoxe et l'investissement dans un lien stable qui permet de tisser ensemble dans le couple l'alliance, l'appartenance et la filiation. A contrario, des attachements de mauvaise qualité, à caractère « insécures » dans l'enfance, butent à l'âge adulte sur des liens de couple dont les composantes paradoxales deviennent des impasses, à l'origine de ruptures ou de dysfonctionnements. »⁴³⁵ « La mise en couple est désormais progressive, ce qui donne le temps d'« expérimenter » le partenaire, de vérifier que l'accord sur un certain nombre de références communes permet une entente minimum, que l'homogamie sociale, de goûts et de manières, est plus ou moins respectée. »⁴³⁶

Ainsi, aujourd'hui, le choix et l'attachement des conjoints se jouent bien plus qu'avant dans la **qualité de la relation** qu'ils établissent entre eux. C'est cette relation qu'il s'agira de soigner, de solidifier, de développer dans le but de la fondation d'une vie commune, sans même prendre en compte la notion de durée. « Les incertitudes, les hésitations entre les partenaires se jouent, aujourd'hui, bien plus qu'avant, dans la **réalité relationnelle** de telle sorte que la construction progressive des sentiments va de pair avec la construction du lien de couple, jusqu'à ce que soit trouvée une suffisante stabilité, en règle générale au cours de la post-adolescence, lorsque l'individu est en mesure de formuler un projet de vie commune, développe des capacités à **gérer en commun la quotidienneté**, reconnaît la différence dans l'égalité entre masculin et féminin, parvient à mettre en perspective des idéaux personnels redéfinis avec les idéaux du partenaire. »⁴³⁷

L'attachement entre conjoints orienté vers la vie commune demande tout un **travail envers soi-même**, toute une recherche de **compromis**, de terrain d'entente, qui ne vont pas sans **renoncements** consentis et sollicitent échanges et communication dans le couple. « Il ne faut pas se le cacher, la vie commune suppose une bonne dose de **renoncements**. Tous ces petits (ou grands) renoncements sont une occasion sans pareille de dépasser la principale entrave à une liberté véritable : l'attachement à soi, c'est-à-dire la soumission à ses propres manies, penchants, habitudes. L'attachement à l'autre libère de la première prison, celle du moi. L'aimé(e) me tire en avant de moi-même. Le lien à l'autre me délie de moi-même sans pour autant s'aliéner. Au contraire, dans le don, je trouve la vraie vie, dans l'amour, je me trouve en me quittant. Ainsi donc, accepter d'être lié, ce n'est pas seulement se mettre « la corde au cou » ou sacrifier à une convention. C'est entrer, par une porte très ordinaire, dans la

⁴³⁵ P. PEDROT, M. DELAGE, *Identités, Filiations, Appartenances*, op. cit., p. 153.

⁴³⁶ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 14.

⁴³⁷ P. PEDROT, M. DELAGE, *Identités, Filiations, Appartenances*, op. cit., p. 144.

plus extraordinaire aventure spirituelle qui soit, celle du « passage à l'autre », c'est-à-dire de la vie offerte. »⁴³⁸

Dans cet attachement choisi, consenti, se posera la question de l'**harmonisation des différences**, de la recherche d'unité, dans le respect le plus profond possible de la personnalité de chacun des partenaires. « La question des ressemblances et des différences entre conjoints est en fait très complexe. La recherche de proximité n'est pas limitée au statut social. Dans le domaine des positions culturelles, des goûts et des manières, dans les détails les plus fins de la vie quotidienne, les futurs partenaires découvrent la possibilité de s'unir parce qu'ils ont un **langage commun**. Mais en même temps, la recherche est aussi celle de complémentarités, donc de différences, de natures très diverses. Attente de proximité et de contraste sont souvent étroitement mêlées, point par point : l'autre doit être aussi proche que possible tout en apportant une richesse particulière, faite de ce dont l'on est le moins doté. Ainsi se constitue une unité conjugale qui n'est ni affaiblie par les dissemblances des deux parties, ni divisée par la concurrence provoquée par l'affrontement de deux individualités similaires. »⁴³⁹ « L'unité complémentaire est parfois l'art d'**associer la plus grande proximité avec la plus grande différence**. »⁴⁴⁰

Ce lien, cet attachement choisi, consenti, n'est pas immuable, il est **vivant**, se révisant au rythme de la vie et des événements qui s'y présentent. Il **évolue** au fil du temps, il bouleverse les personnalités, il modifie les comportements, il déplace les perspectives, il transforme les certitudes. « La sociologie classique (...) considère le choix du conjoint sous l'angle de la reproduction sociale. Elle mesure les proximités, sociales et culturelles, entre un homme et une femme, afin de savoir comment leur union reflète une équivalence entre les capitaux détenus par l'un et l'autre et témoigne de la préservation de leurs intérêts respectifs. Elle pense que tout, ou presque, est joué dès l'entrée dans la vie du couple. Ce point de vue est contestable, car il sous-estime les **conséquences propres de l'union**, et les effets réciproques des partenaires, accordant le primat à leur socialisation primaire. Au contraire, (...) le mariage constitue une phase décisive de la socialisation individuelle, produisant une transformation importante des identités des conjoints, notamment par la **conversation** et les **échanges** qu'ils ont entre eux. »⁴⁴¹

Aux vues des Sciences Humaines, le **choix du conjoint** correspond à un désir, une demande, un choix, celui d'être en lien. Un lien tout à fait particulier, d'abord parce qu'il est **situé sexuellement** : c'est un lien entre une femme et un homme, et l'on ne peut banaliser l'origine sexuée de la rencontre et du choix entre les conjoints. Ensuite, parce que ce lien est situé dans le temps et dans l'espace, et dans ce sens, de tous les liens d'alliances familiaux (filiation, consanguinité,...), il est le seul qui n'implique pas le passé ou l'avenir, il est **pure actualité**.

Ainsi, les sciences sociales mettent l'accent sur les **expériences vécues** et sur la **qualité attendue** du lien d'attachement. Elles insistent sur la sécurité que recherchent les

⁴³⁸ Xavier LACROIX, *Le mariage tout simplement*, op. cit., pp. 38-39.

⁴³⁹ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 12.

⁴⁴⁰ Id. p. 15.

⁴⁴¹ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., pp. 63-64.

conjointes dans ce lien. Ce lien se vit au quotidien, dans la recherche d'un langage commun au cœur des multiples événements qui égrènent chaque jour, jour après jour, chaque compromis, renoncement librement consenti, échange, conversation, décision, remise en question.

Nous nous en rappellerons dans les propositions de notre troisième partie.

Quels sont donc, à présent, les points du quotidien que les sciences humaines mettent en relief ?

III.- Les répercussions de ces analyses vues par les sciences humaines dans le quotidien de la vie du couple

Une fois que les conjoints se sont choisis, que le couple s'est constitué, il va devoir se confronter à la réalité du quotidien. Les chercheurs en sciences humaines se sont penchés sur les façons dont ces couples vivent leur quotidien. Ils ont mis en avant plusieurs points d'attention qui leur ont semblé particulièrement importants : les **échanges** dans le couple, la **communication** dans le couple, la répartition des **tâches**, la gestion de la **sexualité**, la question des **enfants** et enfin celle des **conflits** ou des **ruptures** possibles.

A.) Les échanges dans le couple

Le couple contemporain est sans doute l'espace social où se vivent les échanges les plus nombreux, les plus profonds et les plus constituants de l'identité de chacun des partenaires. Les recherches et enquêtes faites en psychosociologie ont montré que la pérennité du lien est liée à la **qualité des échanges** qui s'y vivent. Ces échanges vont dépendre du soin que chacun des époux prend à garder vivante et à s'impliquer personnellement dans la relation qui fait le couple. « L'histoire d'un couple est une alternance de décalages et d'ajustements permanents. S'il y a souvent beaucoup d'illusion à croire que « l'on était faits l'un pour l'autre », il y a en revanche beaucoup de réalisme à savoir que l'on peut **se faire l'un par l'autre**. »⁴⁴²

Dans les échanges, une attention toute particulière sera portée à l'**intimité** qui peut en découler. Cette notion d'intimité, liée au caractère de plus en plus privé et personnel du

⁴⁴² Xavier LACROIX, *Le mariage tout simplement*, op. cit., p. 40.

couple, sera tant mise en exergue dans notre société, qu'elle fera l'objet d'études pour les spécialistes des sciences humaines.

1.) La qualité des échanges liée à la qualité de la relation

Le couple qui veut durer va soigner la qualité de ses échanges afin que la relation conjugale demeure une **relation d'amour authentique**. « La famille contemporaine a une histoire ; elle s'est construite progressivement comme un espace « privé » où les membres de la famille ont eu de plus en plus d'**intérêt à être ensemble**, à partager une intimité, ont été de plus en plus sensibles à la qualité de leurs relations. Cette séparation progressive de l'espace public et de l'espace privé va de pair avec l'augmentation du **poids de l'affectif** dans la régulation des rapports intra familiaux. »⁴⁴³

La relation d'amour se nourrit des **échanges**. Mais, qu'est-ce qui s'échange dans le couple ? « Tout s'échange dans le couple. Chaque jour une infinité de biens et de services extraordinairement divers et parfois difficilement perceptibles (par exemple le soutien identitaire) circulent dans un sens et dans l'autre. Dès la première rencontre, le problème est de définir une règle de troc : l'un et l'autre sont plus particulièrement en attente de tels biens et services. Tout s'échange : du sperme, des baisers et des coups, de l'argent, du travail et des sentiments, du capital économique et du capital symbolique. »⁴⁴⁴

Et, d'où provient l'envie d'échanger, de partager ? Sinon du **désir**. « L'envie de partager peut naître du besoin ou du désir. Distinguons bien les deux termes. Le désir a une caractéristique extensible, il peut être modulé, être différé. Il est sélectif, s'adresse à certaines situations et à certaines personnes, en écarte d'autres. Le besoin, lui, est beaucoup plus proche de l'instinct biologique. Il est fortement lié au sujet, et son objet est relativement interchangeable. Dans le domaine de l'intimité affective, le besoin risque à tous moments de brusquer le temps de l'échange et d'écraser la réalité de l'autre en le réduisant à un pur objet de satisfaction. L'intimité affective se réalise dans le **monde du désir**, non dans celui du besoin, même si celui-ci est souvent présent à l'insu de celui qui l'exprime. »⁴⁴⁵

D'après les recherches qui ont été faites au sujet du couple, les échanges se différencient en priorité selon le **sex**e de chacun des partenaires. « Hommes et femmes ne sont pas en attente des mêmes biens et services. Les hommes recherchent la beauté (attrait physique et sexuel) et le **soutien affectif** ; les femmes recherchent le capital économique, le sentiment et la communication. Pour les hommes, leur femme est leur meilleure amie. Les femmes donnent plus que les hommes spontanément des baisers et autres marques d'affection. Ceci ne signifie pas que les femmes soient moins demandeuses de soutien affectif, simplement elles formulent cette demande de façon différente, intégrée à une revendication plus vaste de **communication intime**. Les différences ne renvoient donc pas à des spécificités identitaires abstraites, et encore moins à une opposition de nature homme - femme : ce sont avant tout les **positions occupées dans l'interaction** qui définissent les échanges et leurs jeux de complémentarité. Les hommes

⁴⁴³ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 6.

⁴⁴⁴ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 103.

⁴⁴⁵ Willy PASINI, *Eloge de l'intimité*, op. cit., p. 57.

privilégient le soutien affectif immédiat et égotiste parce qu'ils sont moins impliqués dans le couple, au contraire des femmes qui l'inscrivent pour la raison opposée dans la communication conjugale. »⁴⁴⁶

D'après les sociologues, la réalité et la multiplicité des échanges à l'intérieur du couple définissent sa condition d'existence et sa reconnaissance en tant que couple. La question est de savoir s'il est possible de **mesurer** ce qui s'échange. « L'infinité des biens et services échangés, leurs différences de nature et leur caractère souvent difficilement perceptible rend impossible une évaluation sérieuse de ce qui est donné et reçu. L'échange ne se réduit pas à une simple circulation de A vers B et de B vers A, mais il s'insère dans une dynamique d'interaction complexe produisant des pertes et des gains collectifs. Par exemple, la reformulation identitaire mutuelle transforme en capital ce qui n'était encore en eux qu'une ressource potentielle. Ils ne peuvent guère avoir conscience que la seule intégration conjugale les protège mieux que les célibataires contre la propension au suicide ou les maladies graves. Dans ce partage des échanges flou et mouvant, **l'idée d'égalité cherche désespérément des marques** pour s'appliquer. **Une évaluation sérieuse étant impossible**, les comptes ne peuvent pas être sérieux. Ils sont souvent manipulés et partiels, armes du combat. »⁴⁴⁷

Si on ne peut mesurer ce qui s'échange, on peut cependant observer les **manières** et les **effets** de ces échanges : gestes actifs et créatifs, dons, efforts, dévouement, sans compter, etc., produisant complicité, renforcement du sentiment amoureux, de l'affection conjugale, de la tendresse, brisant les routines et revitalisant le couple. « Impossible de compter les flux des échanges. Les conjoints ne comptent pas. La plupart du temps, au contraire, ils se laissent porter par les **gestes qui vont de soi**, les automatismes élaborés précédemment. Individuellement, le geste qui va de soi est un geste fortement structuré (par le passé) et structurant (de l'avenir). C'est ainsi que l'attitude apparemment passive consistant à ne pas se poser de questions, à ne pas réfléchir, à ne pas critiquer, à « prendre la vie comme elle vient », constitue en fait le procédé majeur de **renforcement conjugal**. Procédé qui n'est pas sans lien avec le sentiment amoureux, qui est, lui aussi, un art du refus de la critique. L'amour ne se réduit pas à cette dimension passive, il est aussi émotion et don de soi. Au niveau des gestes quotidiens, un **versant davantage actif et créatif** est également observable, quand les gestes demandent un effort, comme si l'affaiblissement de l'habitude nécessitait un ajout de sentiment pour reconstituer l'échange conjugal. Dans ces circonstances, chacun se donne sans compter, sans réfléchir aux tenants et aux aboutissements de ses actes, pour retrouver ses automatismes. Et en se donnant ainsi, il incite l'autre à se donner à son tour. Dans une sorte de logique du don, qui, dans un continuum allant de l'habitude non consciente au geste d'amour volontaire, tisse jour après jour le lien social unissant les deux. »⁴⁴⁸

Si les **échanges perdent en qualité** et ne produisent plus une relation de couple qui satisfasse l'un et l'autre des partenaires, le lien qui unit les deux personnes du couple tend à **se distendre** et le couple risque fort de se fragiliser. « S'il y a insatisfaction, la logique du don devient inopérante : les automatismes sont rompus (les gestes ne vont plus de soi, ils deviennent pénibles, demandent un effort supplémentaire ; un sentiment d'insatisfaction se développe, l'identité individuelle ne

⁴⁴⁶ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 104-105, reprenant dans ce passage les conclusions de François de SINGLY.

⁴⁴⁷ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 106-107.

⁴⁴⁸ Id. pp. 107-108.

trouve plus sa place dans le moi conjugal) et la motivation pour se dévouer généreusement s'affaiblit. Le partenaire insatisfait peut alors changer radicalement la logique des échanges, en tentant d'évaluer les dettes : ce que chacun donne et reçoit. C'est alors, et alors seulement, que le couple se met en position de compter. Une autre solution existe par rapport à l'insatisfaction : la défection secrète. La défection secrète consiste dans un premier temps à enregistrer cette insatisfaction sans rien dire, dans une sorte de mémoire molle, en attente des échanges futurs. Souvent, l'insatisfaction du moment est effacée (tempérée) par la perception positive d'un autre élément. En remettant les comptes à plus tard, elle permet souvent de ne pas avoir à les effectuer. Mais parfois, le déficit s'accumule et l'insatisfaction augmente entraînant une prise de distance individuelle qui risque de fragiliser le couple. »⁴⁴⁹

Les études actuelles en sciences sociales mettent en évidence à quel point la **qualité des échanges**, qui se vivent entre les deux partenaires du couple, crée la **qualité de la relation conjugale**. Voilà pourquoi ces échanges font l'objet d'une attention si particulière pour les spécialistes qui se penchent sur la question du couple.

2.) Les échanges en lien avec l'intimité

Les échanges ont un impact important sur l'**intimité** qui peut se vivre dans le couple. Comment se définit l'intimité ? « Nous avons défini l'intimité relationnelle comme la capacité de **partager** avec autrui pensées et fantaisies **de façon privilégiée**. Quand elle s'organise dans une relation durable, cela peut devenir de l'empathie : un sentiment dont les caractéristiques ne sont connues que du couple. Il existe ainsi, dans chaque couple, un coefficient d'intimité, une synchronie qui est presque de la **complicité**. Si toutefois celle-ci devient trop prévisible, le couple finit par s'endormir, psychologiquement parlant. L'espace de l'intimité doit être élastique, avoir des zones d'autonomie et des moments de compénétration. »⁴⁵⁰

Sur le terrain de l'intimité, différencions bien l'**expérience intime** de la **relation intime**. L'expérience intime ne se joue que sur un seul terrain, elle n'est pas désirée avec l'intention d'être vécue dans la durée ; fugace, elle est plutôt réponse à des fantasmes, et se situe à la limite entre le vécu et l'imaginaire. « Les conditions dans lesquelles se réalisent une relation intime sont bien différentes. Dans ce cas, l'échange a lieu sur des **terrains divers**, et il s'épanouit dans la **durée**. En tant qu'échange privilégié, le rapport est fondé sur l'**empathie** ; il implique une interaction verbale plus organisée et des codes personnalisés. Dans la relation intime, certains regards, certains gestes de complicité ont un sens spécifique. La durée favorise le développement de la complicité. »⁴⁵¹

L'intimité est subordonnée à des échanges particuliers, des échanges qui, à la fois, respectent au plus profond la personnalité de chacun des partenaires et à la fois désirent s'ouvrir à l'autre dans une écoute empathique⁴⁵² afin d'en faire la personne la plus proche.

⁴⁴⁹ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, pp. op. cit., 109-110.

⁴⁵⁰ Willy PASINI, *Eloge de l'intimité*, op. cit., p. 97.

⁴⁵¹ Id. p. 46.

⁴⁵² Pour ce qui concerne l'empathie, la véritable écoute ou la résonance intime, on pourra se référer aux recherches de Carl ROGERS.

Les échanges sont créateurs d'**union** tout en maintenant une **différenciation** entre les personnes. « A la différence de la fusion-confusion, l'intimité implique la capacité de se mettre dans la peau de l'autre sans perdre la sienne, sans devenir l'autre. A la différence de la symbiose, l'intimité réclame le maintien d'un sens aigu de l'individualité : seule la personne sûre d'elle peut larguer les amarres et affronter la pleine mer, à laquelle on pourrait comparer une relation très forte avec autrui. »⁴⁵³

Les échanges qui conduisent à l'intimité demandent donc un grand équilibre personnel, une confiance en soi solide, car il s'agit de rester soi-même, en étant réceptif aux messages de l'autre, disposé à le laisser entrer dans sa propre intimité sans craindre d'être envahi ou contaminé par lui. Dans ce sens, l'intimité nécessite un relâchement de la vigilance, un abaissement de sa garde, sans peur, en confiance, une transformation de sa cuirasse en une membrane périphérique perméable aux échanges avec les autres⁴⁵⁴. « L'intimité nous impose l'abandon de la cuirasse qui protège notre noyau le plus intime, siège de la pudeur et de la honte : plus l'intimité est partagée, plus l'autre a accès à notre domaine secret. Mais seules la tolérance et une grande estime de soi amènent à vivre l'acte de se dévoiler comme une **opportunité** et non comme une **menace**. Ceux qui pensent devoir cacher des parties d'eux-mêmes qu'ils estiment invouables vivent inévitablement l'intimité comme un risque personnel. »⁴⁵⁵

Ainsi, les sciences sociales mettent l'accent sur l'intimité dans les échanges du couple. Elles nous la présentent comme garante de la qualité de la relation.

Nous retenons ce point d'attention porté sur les échanges et sur l'intimité, nous n'hésiterons pas à y revenir dans notre troisième partie, quand nous aborderons les propositions d'un rôle nouveau du couple aujourd'hui au sein de l'Eglise.

B.) La communication dans le couple

La **communication** est le deuxième point d'attention que relèvent les recherches psychosociologiques sur le couple. La communication verbale est examinée, en premier lieu, d'autant plus quand on sait le poids qu'a la parole, aujourd'hui, dans notre monde, et la place qu'elle occupe dans les études psychanalytiques se rapportant à la communication. « Du cœur de l'espace et du temps, l'homme brave les limites dans lesquelles il évolue. Il interroge l'origine et la fin de tout. Il se demande comment il est engendré dans le monde. C'est, à coup sûr, par la parole qu'il est engendré comme sujet dans le monde qu'il organise. Il est parce qu'il parle. Mais la parole comme telle n'est pas un objet et ce qui parle - appelons-le la Parole - est absent du jeu des représentations de ce monde. La Parole n'est pas objectivable. Et elle est pourtant ce sans quoi aucun objet n'est repérable dans le temps et

⁴⁵³ Willy PASINI, *Eloge de l'intimité*, op. cit., p. 50.

⁴⁵⁴ Sur ce sujet, nous faisons référence aux travaux de Donald W. WINNICOTT, qui a nommé cet espace périphérique « aire intermédiaire » ou « espace transitionnel », celui-ci a une double fonction, il unit en maintenant la séparation.

⁴⁵⁵ Willy PASINI, *Eloge de l'intimité*, op. cit., pp. 61-62.

dans l'espace. Faute de pouvoir voir ce qui le constitue comme sujet parlant, c'est le corps en tant qu'il parle, la parole en tant qu'elle se donne à entendre dans un corps, que l'homme interroge en y reconnaissant le lieu secret de son identité désirante, son inconscient, sa « limite ». »⁴⁵⁶

Aujourd'hui, il ne fait plus de doute que le couple est le lieu d'une communication **spécifique**. En effet, parce qu'il est ce lieu particulier où cohabitent une femme et un homme, qui se veulent unis dans la durée, le couple met en place **divers registres** de communication. Ces registres sont tous dirigés vers l'édification du couple en tant que couple, vie commune incluant une évolution continue des personnes, dans leurs caractères, leurs psychismes, leurs relations aux choses et aux êtres, leurs spiritualités, etc. « Contrairement à une idée reçue, il n'est pas possible de parler n'importe comment et de n'importe quoi en couple : des **règles très contraignantes structurent et limitent les échanges** communicationnels. On distingue plusieurs types de messages.

Le plus important quantitativement est ce que l'on pourrait appeler la **conversation de tous les jours**, le bavardage sur des thèmes futiles ou plus importants. Musique de fond de la vie conjugale, elle est l'instrument principal qui permet de construire et de reconstruire quotidiennement le cadre collectif. Parler de la famille, critiquer un ami, discuter de l'intérêt d'un film, ébaucher des projets pour les vacances futures, c'est tisser dans les moindres détails l'enveloppe qui unit les deux conjoints, c'est recomposer l'univers de valeurs et de significations dans lequel ils s'inscrivent et qui les définit.

Certaines sont toutefois plus importantes que d'autres : celles qui visent à d'éventuels **changements d'orientation** ou qui sont grosses de **décisions** possibles. L'on glisse alors du simple bavardage dont la fonction est de renforcer la réalité du cadre d'existence à un type de communication qui vise à préparer les choix tactiques et stratégiques de l'entreprise-famille. Ces deux types de communication sont très proches.

Le troisième type de communication, à la différence des deux premiers, s'inscrit davantage dans un **rapport de personne à personne** que comme instrument de l'ensemble conjugal : la parole affective, de soutien et amoureuse. Ce sont les mots tendres qui balisent l'existence du sentiment, les marques d'attention pour les souffrances, la curiosité manifestée pour les projets personnels du partenaire.

Le quatrième type a trait à la **gestion de l'insatisfaction et des conflits**, paroles de colère et explications plus « à froid » sur les désaccords. Parole camouflée qui veut libérer une trop forte insatisfaction (ironie, rire, dérision,...), cacher qu'on s'exprime vraiment sur le fond, ou phrase de colère, apparemment incontrôlée, mais qui souvent s'arrête aussi brusquement qu'elle a surgi, très brève, pour ne pas laisser le temps au partenaire de réagir et d'engager une discussion ouverte : agressive, exprime désaccord, déception ; libérateur.

Le cinquième type enfin se rapporte aux tentatives d'**analyse de la relation** elle-même, de bilans, d'éventuelles réformes. C'est celui qui est le plus mis en valeur par les médias spécialisés et autres institutions s'occupant du couple, celui qui est considéré comme la véritable « communication conjugale ». Or, c'est aussi **le moins répandu dans la réalité**, car le plus difficile à mettre en œuvre, celui qui heurte le plus le principe de renforcement selon lequel les relations doivent aller de soi. »⁴⁵⁷

⁴⁵⁶ Denis VASSE, *La chair envisagée, la génération symbolique*, Paris, Seuil, 1988, p. 8.

⁴⁵⁷ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 111-112.

Au-delà de la communication verbale, il y a les **actes de parole**, des actes qui expriment une parole, des paroles qui sont plus qu'une parole, qui sont un **mouvement vers l'autre**. « Les actes de paroles donnent forme au **don mutuel** : la **reconnaissance** : « C'est toi ! Je te reçois comme unique. » ; L'**aveu** : « Je trouve en toi ma joie » ou « J'ai manqué à notre amour. » ; la **promesse** : « Je m'engage à t'accueillir chaque jour. » ; le **pardon** : « Je renouvelle ma reconnaissance et ma confiance. » Ces « actes de paroles » qui ne sont pas seulement des mots, mais des pas vers l'autre, ne seront pas posés une seule fois. Ils alterneront et se répèteront, dans des ordres différents, à chaque étape de la vie du couple, à chacun de ses tournants et, finalement, chaque jour. »⁴⁵⁸

Les sociologues semblent dire que la communication **change en fonction du sexe** des personnes, les femmes et les hommes n'ayant pas les mêmes attentes par rapport aux conversations dans le couple, et n'y étant pas impliqués de la même manière. « La majorité des tentatives pour introduire un **thème de conversation portant sur l'intime** et la famille provient des femmes, mais la position occupée par les hommes fait que ces tentatives aboutissent fréquemment à l'échec alors que les mêmes thèmes introduits (moins souvent) par les hommes produisent presque toujours une conversation. Les femmes parlent plus, car elles ont plus à dire et à demander. Les hommes étant moins centrés sur le couple, ils utilisent davantage la fuite silencieuse et la défection secrète. Leur conversation à l'intérieur du couple est plus neutre et porte davantage sur des faits publics. Les femmes, qui ont davantage d'attentes strictement conjugales sont conduites à avoir une communication moins neutre, davantage portée aux extrêmes. Extrême positif, liée à leur propension à l'affectivité (elles rient et sourient plus souvent). Extrême négatif (récrimination), lié à leurs exigences d'explication concernant leurs attentes. Pour la même raison, elles renvoient des messages plus clairs et mieux compris. »⁴⁵⁹

La communication dans le couple est donc un des points retenus comme essentiel, voire constituant, de la relation du couple, vu du côté des Sciences Humaines. Elle se décline selon divers registres, selon le sexe, l'âge, l'étape et la durée de vie du couple. Retenons bien cela pour la troisième partie de notre travail, quand nous traiterons de la communication au sein de la relation mutuelle entre le couple et l'Eglise.

C.) La répartition des tâches domestiques dans le couple

Cette question touche de plein fouet le **vécu quotidien** de tous les couples. Elle concerne l'accueil des nouveautés, des différences, les ajustements, le poids des cultures. De nombreux paramètres entrent dans ce travail quotidien de recherche des rôles et des places à l'intérieur des couples. Comment s'organise donc aujourd'hui, au sein de ceux-ci, la **prise en charge** et la **répartition des tâches domestiques** ?

⁴⁵⁸ Xavier LACROIX, *Le mariage, tout simplement*, op. cit., p. 41.

⁴⁵⁹ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 116-117.

1.) Une idée nouvelle : la répartition égalitaire des tâches

Tous les spécialistes de la question du couple s'accordent pour dire que les couples d'**autrefois** avaient, de par la tradition qui était transmise par leur famille et la société, une **répartition très différenciée** du rôle de chacun de ses partenaires. Or, ce n'est plus le cas aujourd'hui, une forte pression sociale essaye au contraire d'imposer une répartition égalitaire des tâches. « L'idée du **partage égalitaire** des tâches domestiques est très **récente** et s'oppose à des siècles d'histoire ayant assigné les femmes aux travaux de la famille et de la maison. Le XIXe siècle, tout particulièrement, dessine la figure de la femme, mère et ménagère, délimitant un rôle domestique qui ne se transformera guère jusqu'au **début des années 1960**. Depuis quelques décennies, ces conceptions sont devenues obsolètes, sous les coups d'une double évolution : les rôles ne s'offrent plus « prêts à vivre », ils doivent d'abord être **élaborés**, et l'**idée d'égalité** entre hommes et femmes bouleverse les références anciennes.»⁴⁶⁰

Or, force est de constater que la femme et l'homme ne jouent, de toutes façons, **pas le même rôle** dans le couple. Alors, que faire de cette idée égalitaire qui reste installée dans les esprits de nos contemporains ? « Le couple n'est plus ce qu'il était. Il se transforme avec rapidité et en profondeur. Parallèlement, tout ce qui touche à la vie quotidienne et à la vie privée, autrefois transmis par la tradition, est mis en questionnement généralisé. Ceci explique la floraison de livres pratiques sur le sujet et leur succès éditorial ces dernières années. Leur analyse montre qu'ils sont presque tous construits sur le même schéma, mêlant des observations concrètes souvent justes et parlantes, qui soulignent en particulier la difficulté de compréhension entre hommes et femmes, et une absence d'explications de fond, réduites à quelques arguments, qui se résument en réalité à un seul : la différence de nature entre hommes et femmes. Or la nature n'explique pas l'essentiel des différences, et aller trop loin en ce sens conduirait à désespérer de l'évolution du couple. (...) Les hommes et les femmes **ne jouent pas le même rôle** dans le couple et cette différence-là reste à expliquer. »⁴⁶¹

Qu'est-ce qui est en jeu dans le long, difficile et patient discernement de la répartition équitable des tâches au quotidien ? « Mieux cerner le **sens du travail domestique** : il ne s'agit pas seulement de corvées dont on chercherait à se débarrasser, mais aussi d'une **activité essentielle** concourant puissamment à **construire quotidiennement la relation conjugale** et les identités des individus socialisés dans le couple. »⁴⁶²

Ainsi, la **question égalitaire** fait entrer le couple dans une **attitude paradoxale** vis-à-vis de ce que la société propose ou induit aujourd'hui, attitude souvent inconfortable, quelquefois à risques, génératrice de crises et de conflits, et qui demande de continuelles remises en question et ajustements, prenant en compte la différence de personnalité de chacun des partenaires. « Puisqu'ils ont au-dehors les mêmes charges, ils s'acquittent au-dedans des mêmes obligations, et c'est **justice**. En tous cas, se nouait entre l'homme et la femme, à la faveur de cette

⁴⁶⁰ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 91-92.

⁴⁶¹ Id. pp. 3-4.

⁴⁶² Id. p. 90.

nouvelle distribution, un esprit d'entraide qui les mettait sur le même pied et prolongeait, à côté de l'amour, la camaraderie de la vie étudiante et ses solidarités irréfutables. Qui ne saluera ici l'excellence de cette mentalité ? Il faut malheureusement assombrir ce lumineux tableau. Le tissu familial est fragile, tout peut le blesser, y compris les manières que nous avons de l'embellir et de le libérer. Nous avons regardé la famille comme une politique qui faisait passer de l'âge patriarcal à l'âge démocratique. Mais cette égalité des membres est-elle garantie par les évolutions observées ? Nullement. Certaines formes de la présente justice démocratique creusent de **nouveaux malentendus** entre les membres de la tribu... Bref, l'évolution continue, sans que l'on prenne garde qu'elle nuit à ceux dont elle a cru rehausser la dignité. »⁴⁶³

Ainsi, confronté au quotidien des tâches domestiques, le couple fait l'expérience que **l'idée égalitaire** au lieu de tisser l'unité, **creuse l'écart** entre les partenaires. « Les époux sont, en un sens, plus unis que jamais, puisqu'ils partagent non seulement des intérêts, des sentiments que le mariage met traditionnellement en commun, mais aussi des **besognes** et des **identités**. Un risque se faufile parfois dans le tissu trop serré de cette solidarité nouvelle. Homme et femme effectuent les mêmes tâches. Ce n'est pas si simple qu'il y paraît. Il faut une solide organisation pour que les choses ne soient pas faites deux fois ou pas faites du tout, faute d'une répartition préalable. Cette collaboration ne fait pas des manières semblables. Et les écarts observés dans l'art d'acheter, de ranger ou de cuisiner attirent des remarques, des discussions à l'aigre doux ou des piqûres d'amour-propre, peut-être des conflits. Le trait est constant : de l'**empiètement** sort la **discorde**. »⁴⁶⁴

C'est ainsi que devra s'entreprendre une **véritable recherche**, au sein de chaque couple, pour parvenir à une répartition équitable, la plus égalitaire possible, des tâches du quotidien, car il ne peut plus y avoir aujourd'hui de rôles préétablis. « La petite diminution de l'écart entre hommes et femmes (vers l'égalité des genres) a été due à une puissante mobilisation sociale s'opposant à la logique conjugale quotidienne qui pousse au contraire au renforcement des contrastes de rôles. Or, cette mobilisation imposant avec force l'idée d'égalité tend aujourd'hui à diminuer et à être relayée par des réflexions sur les identités de genre (identité féminine et masculine, ainsi que maternelle et paternelle), qui, subrepticement, peuvent déclencher des effets inégalitaires en chaîne. Ceci d'autant plus que la tendance à l'innovation dans les comportements conjugaux tend à s'essouffler. Il n'est pas question d'imposer un modèle de comportement, cette question privée relevant des choix de chacun. »⁴⁶⁵

Comment donc se sortir de cette situation, à la fois en conservant cette idée égalitaire, qui semble juste, au fond, et à la fois en l'adaptant à la réalité concrète quotidienne du couple dans la répartition des tâches ?

2.) La répartition par recherche des territoires personnels

L'idée nouvelle d'égalité reste dans l'esprit des couples, mais elle doit faire face à la réalité du quotidien. C'est donc très **lentement**, au gré des découvertes des rôles **respectifs** de chacun des partenaires, que se met en place une nouvelle forme d'égalité.

⁴⁶³ France QUERE, *L'amour, le couple*, Paris, Ed. Le Centurion, Paulines, La Croix – l'événement, 1992, p. 30.

⁴⁶⁴ Id. p. 37.

⁴⁶⁵ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 102.

« Tâtonnant, chaotique, le processus bute sur une difficulté : plus il avance, plus le projet égalitaire initial semble s'éloigner. Le capital d'injonction à agir de l'un est en effet rarement équivalent au capital de l'autre. Pour l'un (globalement la femme) beaucoup de choses sont à la fois plus faciles à faire et plus importantes, plus évidentes. Pour l'autre, beaucoup de choses sont à la fois plus pénibles à faire et apparaissent peu justifiées, imposées par le partenaire, dont les normes sur ce point sont plus élevées (moins les exigences ménagères des femmes sont importantes, plus les hommes participent aux tâches). Un des problèmes dans un tel contexte est que les jugements croisés s'opèrent à partir de la culture ménagère de chacun et non en se référant à une norme moyenne. Celui pour qui un travail est pénible sera jugé comme fainéant par l'autre pour qui le même travail est au contraire aisé. Ce qui, à nouveau, pousse à la séparation des territoires et même à la non communication entre eux (protéger la satisfaction et la communication conjugale). Tenter d'imposer la norme la plus élevée dans tous les domaines reviendrait à ouvrir autant de zones de conflits. Les protagonistes préfèrent donc souvent prendre en charge seuls ce qui leur tient le plus à cœur, pour ne pas avoir à critiquer le partenaire pour ses insuffisances. **La séparation des territoires personnels permet d'économiser le coût relationnel du choc des différences.** Résultat : malgré la référence égalitaire qui est dans les esprits, la répartition concrète plus équitable des tâches domestiques ne progresse qu'extrêmement lentement. »⁴⁶⁶

Petit à petit, s'installe donc une nouvelle forme d'égalité, qui se fait par répartition des territoires personnels, où chacun des partenaires se forge une **compétence** dans un domaine qui devient sa **spécialité**. « Les jeunes qui entrent en couple n'ont pas une idée très précise de la conduite à tenir concernant les questions ménagères. Ils n'ont guère une vision plus claire de ce que doivent être les principes d'organisation présente. Pourtant, peu à peu, à mesure que le couple s'installe, des réponses doivent être données, notamment à la question : **qui doit faire quoi ?** Les rôles anciens conféraient à la femme la presque totalité de la charge du travail. L'idée nouvelle d'égalité entre hommes et femmes dans tous les domaines de la société suggère logiquement que les tâches ménagères doivent être partagées équitablement. Divisés entre ces deux références contradictoires les nouveaux couples improvisent au jour le jour. Avec une dominante très nettement marquée pour la référence égalitaire. Le « tour de rôle » n'étant pas toujours efficace, s'installe progressivement un autre système : la **répartition par territoires personnels** (à l'un la cuisine, à l'autre le ménage, etc.). Ceci pour une raison principale : l'**automatisme des gestes**, étant à la base de ce qui **facilite la vie**, doit être le moins possible remis en cause. Or, l'évaluation mutuelle empêche de se laisser aller aux gestes non conscients. Ensuite parce que les logiques de constructions de territoires domestiques personnels ne sont pas semblables entre individus conscients de deux histoires personnelles différentes. La découverte des territoires personnels est un **processus lent et laborieux**, évoluant au gré des ajustements et des négociations quotidiens. »⁴⁶⁷

Les territoires personnels ainsi définis et reconnus par les deux partenaires installent le couple dans une répartition des tâches égalitaire, équilibrée et le plus souvent **harmonieuse**. « Pour ce qui concerne les tâches à la fois peu reconnues et requérant une technique complexe, les acteurs du couple ressentent, malgré la plus ou moins grande pénibilité des corvées ménagères,

⁴⁶⁶ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 93-94.

⁴⁶⁷ Id. pp. 91-92.

un certain **plaisir mélangé de fierté** pour la compétence acquise et pour leur capacité à maintenir et à développer l'organisation. »⁴⁶⁸

Ainsi, avec les expériences de la vie, une recherche au plus près de l'harmonie qui peut se vivre dans le couple, et des qualités et compétences de chacun, s'élaborent **peu à peu**, les **règles**, particulières à chaque couple, concernant la répartition des tâches au quotidien. « Le combat quotidien contre le risque de chaos peut être analysé comme un mouvement spiroïdal : chaque jour, le couple semble répéter les mêmes gestes de remise en ordre de ce qui a été dérangé, mais, ce faisant, il déplace légèrement et **perfectionne** le système mis en place. »⁴⁶⁹

Toujours est-il que cette **conception égalitaire** des rôles et des tâches pouvant être accomplies par les deux personnes du couple, **fragilise** celui-ci, et l'on ne reste plus en couple, aujourd'hui, parce que l'autre nous est indispensable et fait ce que nous ne pouvons pas faire. Le choix du couple se fait pour le couple lui-même, pour ce qu'on en reçoit et ce qu'on peut y donner. « Les sociétés antiques qui n'étaient pas sans expérience se gardaient de mélanger activités masculines et activités féminines. L'homme accomplissait ce qui était sensé échapper à la capacité de sa femme et vice-versa. Un ménage a besoin de sentiments pour durer, mais il se cheville excellemment dans la **complémentarité des rôles**. Quand les tâches sont réparties, **les deux sexes se rendent indispensables l'un à l'autre** ; ils forment une totalité que la séparation mutilerait et attestent la providentielle insuffisance de chacun devant la globalité de la charge familiale. Lorsqu'homme et femme exécutent les mêmes travaux, ils deviennent interchangeable : l'un sait faire ce que fait l'autre. Ils sont maintenant **non plus emboîtés**, mais seulement **juxtaposés**. Le cas échéant, ils peuvent se passer l'un de l'autre puisqu'ils combinent toutes les compétences. Les amarres s'en ressentent. Elles cassent. L'indifférenciation des rôles a éliminé le ciment de l'utilité réciproque. »⁴⁷⁰

La répartition des tâches par recherche des territoires personnels fait appel à une écoute tout à fait particulière de chaque conjoint. Il s'agit pour celui-ci de bien reconnaître sa complexité, sa personnalité propre et sa spécificité. Les partenaires, n'entrant plus dans des rôles prédéfinis par la tradition ou la société, sont invités à **définir par eux-mêmes**, à la fois les tâches qu'ils se sentent capables de mener à bien, et à la fois la manière et l'organisation par lesquelles ils s'acquitteront de la réalisation de ces tâches.

L'idée d'égalité aujourd'hui reste à la base de cette recherche, il s'agit cependant de bien cerner et définir de quelle égalité nous parlons.

3.) L'établissement des règles

Dans tout groupe constitué s'observent des règles. Dans le couple, au niveau de la répartition des tâches, il sera très important de **définir** clairement comment les **règles** sont

⁴⁶⁸ Id. p. 88.

⁴⁶⁹ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 87.

⁴⁷⁰ France QUERE, *L'amour, le couple*, op. cit., p. 38.

établies. Alberto Eiguer, à partir de son expérience de clinicien du couple, nous rapporte les manières de prescrire les règles, qu'il a pu lui-même observer. « Il y a trois manières de prescrire des règles :

- celles que les conjoints décident d'un commun accord,
- celles qui ne sont pas mentionnées, mais qui ont l'accord implicite des partenaires,
- celles qui sont niées par le couple mais qui sont évidentes pour l'observateur extérieur. »⁴⁷¹

A. Eiguer nous rend attentif à l'existence et à la question de ce qu'il appelle les **métarègles**, c'est-à-dire les règles qui gèrent le fonctionnement des règles elles-mêmes. En cas de désaccord, le couple devra être plus particulièrement vigilant aux questions suivantes :

- qui va établir officiellement les règles ?
- qui va les appliquer ?
- qui va les faire respecter ?

Le couple, par la relation amoureuse qui existe entre les conjoints, l'amour concret et quotidien qui fonde la relation conjugale, se situe comme un **exemple unique** de groupe social. « Comportements, règles, métarègles apparaissent dans n'importe quel groupe. En échange, nous pensons que c'est **l'amour du couple qui fonde et structure le psychisme du couple** : tendres et sensuels, les sentiments éprouvés par les partenaires ne ressemblent en rien aux affects éprouvés dans d'autres relations à deux. Et c'est là un des points fragiles de l'édifice systémique. L'état amoureux devra être au centre de toute réflexion sur le couple humain. Le contrat du couple, les règles, le jeu de domination sont à l'évidence le produit de l'aménagement sentimental manifeste et latent des partenaires, de ses crises. »⁴⁷²

Ces questions peuvent sembler un peu simples, voire évidentes, mais elles ont le mérite de poser de manière concrète, comment l'**équilibre du couple** se met en place sur ces questions de la répartition des tâches domestiques. C'est pourquoi nous avons tenu à les faire apparaître ici afin que cette répartition des tâches soit effectivement ancrée dans un quotidien bien réel.

La recherche pastorale dans le domaine du couple, tout comme le rôle du couple au sein de l'Eglise, ne peut, à notre avis, absolument pas faire fi de ces questions concrètes qui touchent le quotidien du couple.

4.) La répartition des tâches vue du côté des hommes

La répartition **égalitaire** des tâches domestiques trouve son origine dans la **revendication des femmes**, qui, ayant choisi d'avoir un travail à l'extérieur du couple et de la famille, se retrouvent, le soir, face à la charge du travail domestique qui leur

⁴⁷¹ Alberto EIGUER, *Clinique psychanalytique du couple*, op. cit., p. 25.

⁴⁷² Alberto EIGUER, *Clinique psychanalytique du couple*, op. cit., pp. 28-29.

incombe, en supplément de leur journée de travail. Dans ce contexte, les hommes ont essayé de s'insérer, avec plus ou moins de succès, dans l'univers de ces tâches domestiques, se cherchant à la fois une identité et un rôle nouveaux. « Si l'épouse est devenue tout à la fois femme d'intérieur et amante, l'homme a, lui aussi, été obligé de modifier ses comportements. Ces évolutions ont entraîné d'inévitables **pertes de repères** et une **fragilisation de la vie à deux**. Face aux femmes libérées sur de nombreux plans (par exemple : maternité choisie, travail à l'extérieur massif), **les hommes se cherchent une nouvelle identité**. »⁴⁷³

Ainsi, soumis à la pression sociale de l'idée d'égalité entre la femme et l'homme dans tous les domaines, les **hommes se sentent « obligés »** de soutenir leur conjointe dans les tâches domestiques. Ils se cherchent. Ils tâtonnent. Mais plus le rôle de la femme prend de l'importance, plus le rôle de l'homme s'affaiblit. « L'homme peut lui aussi s'acquitter de la double tâche, mais avec une moindre perfection que sa compagne. Il ne porte pas l'enfant, il n'accouche pas, il n'allait pas. **Où donc est aujourd'hui le sexe faible ?** Sa position à l'intérieur du ménage est menacée par la puissance féminine. »⁴⁷⁴

Les spécialistes relèvent donc la **difficulté qu'a l'homme de trouver sa place** dans la répartition des tâches domestiques, et la source de conflits et d'insatisfactions que peut entraîner cette difficulté. « Lorsque les couples partagent le travail domestique, une des sources importantes de conflit est la (**mauvaise**) **qualité du travail masculin**, critiquée par les femmes. L'installation des hommes dans l'univers ménager n'est pas simple. Poussés par la référence égalitaire et par la société, qui, pour masquer le problème, met en avant l'image d'un homme moderne, à l'aise et joyeux dans le récurage des casseroles et les soins au bébé, les hommes essaient de s'aventurer dans ce domaine incertain avec souvent une relative bonne volonté. Ils cernent progressivement leur capacité à constituer des territoires et découvrent ce faisant l'importance des résistances, la difficulté à atteindre les normes de la partenaire, les critiques et insatisfactions provoquées par leur travail. Se plaçant en position d'élèves pour apprendre davantage, ils ressentent souvent une culpabilité pour le non-respect des principes initiaux, plus égalitaires, culpabilité qui les incite à ne pas se laisser aller trop facilement à la tentation du repli et de la reconstruction de rôles semblables aux anciens. Dans le jeu quotidien de l'interaction, dont la tendance dominante est de renforcer les complémentarités de genre, les hommes essaient donc, plus ou moins, de guetter les occasions leur permettant de s'insérer. »⁴⁷⁵

Les hommes ont perdu ce rôle de **chef de famille** qui leur concédait une autorité sur leur famille. La société, dans cette optique de répartition égalitaire des tâches, remet l'autorité des décisions à prendre, au couple, et non plus à l'homme. Il en résulte, pour celui-ci, une **déstabilisation** identitaire qui peut le troubler, un **flou** qui peut le **fragiliser** et rendre **fragile la vie du couple**. « La formule « A l'homme, la tête, à la femme, le cœur » devrait être remplacée par « **Au couple, la tête, et à la femme, les bras et le cœur** ». En effet, d'après une enquête

⁴⁷³ Agnès WALCH, *Histoire du couple en France*, op. cit., p 209.

⁴⁷⁴ France QUERE, *L'amour, le couple*, op. cit., pp. 38-39.

⁴⁷⁵ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., p. 98.

INSEE, les décisions sont prises soit par les deux conjoints pour les plus importantes, soit par la femme pour les décisions concernant la vie quotidienne. Si le mari a perdu sa suprématie, c'est parce qu'elle contrarie les exigences modernes. L'amour, les demandes d'écoute, d'aide à la construction de l'identité personnelle de chacun réclament une certaine égalité entre les partenaires, qui doit s'inscrire davantage dans le **domaine des décisions** que dans celui de **l'exécution des tâches**. La notion de partage si souvent invoquée, doit au moins être mise en pratique au premier niveau, celui des grandes décisions. »⁴⁷⁶

Cependant, l'homme, dans cette recherche d'identité et de rôle nouveaux, peut être tenté de mettre en œuvre tout un ensemble d'attitudes qui lui permettent de **conserver les avantages acquis** de son ancienne position de suprématie au sein du couple. « C'est ainsi que l'homme peut apparemment manifester de la bonne volonté en acceptant de participer aux tâches ménagères, tout en ne réussissant pas bien ce qui lui est demandé. Il joue l'"élève qui a du mal à apprendre". "Je n'y pense pas..." »⁴⁷⁷

Pour comprendre ce que vivent les couples, aujourd'hui, il est important de réaliser la **crise dans laquelle se trouvent les hommes**, face à la répartition des tâches dans le couple, et la question de l'égalité des genres : recherche de repères, de rôle, de place, qui peut générer des angoisses, des désagréments, voire des troubles. On sait que les conflits, les ruptures, se font par accumulations des insatisfactions liées aux petites choses du quotidien. Ainsi, ces études confirment le poids qu'a le **quotidien** dans la durée de vie des couples. C'est pourquoi, nous croyons essentiel de **le prendre en compte**, au niveau de la relation qui se vit entre le couple et l'Eglise.

5.) La répartition des tâches vue du côté des femmes

On pourrait penser que la femme, forte de cette idée nouvelle d'égalité, se trouve confirmée, soutenue par cette idée, et donc par la société, comme par son partenaire, dans un partage équitable des tâches domestiques. La réalité est, en fait, plus complexe. Nous l'avons vu, l'égalité dans cette répartition des tâches, se traduit davantage par une recherche de territoires personnels. Cette répartition se vit alors comme un **long et incessant travail d'ajustements**, de communication, de découvertes, de remises en question, à l'intérieur du couple ; travail qui peut souvent être source de conflits, de désaccords, voire de ruptures. De ce fait, à la fois, la **femme prend de plus en plus de puissance** dans le couple, sachant faire ou faisant aujourd'hui les mêmes tâches que l'homme, et, à la fois, cette position l'isole, parce qu'elle devient de plus en plus indépendante, et donc plus facilement « **délaissable** » du point de vue de son conjoint. « Découvrant l'étendue des territoires domestiques qu'elle structure, la femme se sent fréquemment intérieurement **déchirée** entre des principes généraux qui l'incitent à se poser des questions sur cette

⁴⁷⁶ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., pp. 102-103.

⁴⁷⁷ Id. p. 109.

évolution, à **critiquer** l'éloignement de l'**idéal égalitaire**, à **se critiquer elle-même** pour sa participation active à cet éloignement par la prise en charge des tâches (« Ah ! Je suis trop bête ! »), et ce que les **automatismes** incorporés la poussent à faire malgré elle (« ...Mais c'est plus fort que moi ! »). Cette hésitation lancinante est vécue sous une forme ponctuelle et concrète (tel ou tel geste qu'elle ne peut se résoudre à abandonner). Pourtant, c'est fondamentalement une question sur l'identité et l'égalité qui est posée. Chaque femme y répond à sa manière privilégiant l'un (confort conjugal et identitaire) ou l'autre (principe d'égalité et réalisation personnelle), l'ensemble des microdécisions individuelles dessinant une figure moyenne de **ce que signifie être une femme** aujourd'hui dans notre société. C'est ainsi que semble se dégager le portrait d'une femme hésitante, divisée et surmenée car ne pouvant pas abandonner la position occupée dans le couple au nom de la réussite professionnelle. Portrait dont les lignes se renforcent dans la mesure où les hommes sont exactement en attente de ce type de femme qui leur permet d'être en accord avec les principes égalitaires généraux tout en privilégiant leur propre réussite professionnelle. L'effet de réactivation des rôles traditionnels vient surtout de la perception féminine de l'attente masculine : la femme se plie à ce qu'elle imagine être le souhait de son mari. »⁴⁷⁸

La conclusion de cette étude montre à quel point la question de la répartition des tâches, du côté de la femme, est **complexe et pleine d'enjeux**. « Les femmes - même égalitaires - assument beaucoup plus que les hommes le travail domestique. L'écart est grand entre l'adhésion à la norme de répartition égalitaire - en début de l'union - et la mise en application de cette représentation deux ans après. »⁴⁷⁹

En cas de conflits ou d'insatisfactions, les spécialistes remarquent que la réaction de la femme s'exercera dans l'**individualisation des tâches** qu'elle ne désire pas accomplir envers son conjoint. Ainsi, par exemple, elle ne rangera pas, ou ne repassera pas, les vêtements de son conjoint.

Ainsi, même si l'idée de l'égalité entre les sexes est bien présente, et veut faire loi dans tous les domaines, la responsabilité et l'organisation des tâches domestiques au sein du couple reposent encore en majorité sur les **épaules de la femme**. Celle-ci se retrouve confrontée à une multiplicité de plus en plus importante de tâches à gérer et à mener à bien, entre son travail professionnel et la vie domestique. La femme, de manière générale, se retrouve ainsi **tirillée** entre l'idée égalitaire de répartition des tâches qui lui a donné une place omniprésente et quasi toute puissante au sein du couple, et la volonté d'intégrer son partenaire dans un partage équitable des tâches domestiques.

Ainsi, la question de la répartition des tâches au sein du couple est entièrement liée à la **gestion du quotidien**, que le couple construit et aménage par lui-même. Elle n'est plus préétablie par la tradition ou par la société comme autrefois. Elle demande à ce que le couple se fixe, lui-même, ses propres règles, ses propres choix, ses propres manières de faire et de vivre. Elle s'inscrit dans le rapport entre les **promesses** de répartition égalitaire

⁴⁷⁸ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 95-96.

⁴⁷⁹ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 108.

des tâches du début de la vie commune, et le constat que ces promesses ont beaucoup de mal à être **mises en application** et tenues, dans la réalité concrète. La question de la répartition des tâches va ainsi suivre la vie et l'évolution du couple. Elle pose la question de la différence et du rapport entre les sexes, de l'identité et de l'accueil de notre humanité, à travers l'accueil des qualités et des faiblesses de chacun des époux ; elle peut être source de fragilité, d'insatisfactions et finalement de rupture.

S'inscrivant dans l'évolution du rapport entre les sexes dans notre société, la recherche de répartition des tâches au sein du couple participe aux différents mouvements qui codifient et organisent ce rapport entre les sexes « Du point de vue des rapports entre les sexes, la deuxième phase de la famille contemporaine se caractérise donc par un triple mouvement :

- une diminution sensible de la dépendance objective de la femme ;
- le maintien d'investissements professionnels et domestiques différenciés selon les sexes ;
- une augmentation du sentiment d'échapper aux rôles sexuels, née de compromis conjugaux. »⁴⁸⁰

Ces recherches nous permettent de nous rendre plus proche des préoccupations actuelles et quotidiennes des couples, vues par les sciences humaines. Approchant ce quotidien, nous sommes amené à **mieux comprendre les couples**, leurs questions et leurs investigations. Ceci, afin de mieux les **respecter**, les **servir**, et pouvoir amener, dans notre troisième partie, des propositions pastorales qui cherchent à intégrer leurs problématiques à la vie ecclésiale. Notre visée est de mettre les conclusions des sciences humaines, à propos des couples, au service de l'Evangile, pour mieux être ensemble à la suite du Christ.

D.) La question de la sexualité dans le couple

Dans le cadre de notre travail, il nous intéresse de savoir ce que disent les sciences humaines à propos de la sexualité vécue dans le couple, aujourd'hui. La question mérite notre attention, vu son importance, tant au niveau de ce qu'en vivent les couples, qu'au niveau de ce que transmet la société, et enfin au niveau du discours de l'Eglise.

De **quoi parle-t-on** quand on aborde la question de la **sexualité** ? Plusieurs sens sont retenus, qui embrassent tantôt un **sens large** (la différence entre la Femme et l'Homme en général), tantôt un **sens plus restreint** ou un point très précis. « Est-elle cette division des hommes et l'ensemble des relations qui les lie, les oppose, dans une quête de puissance, d'affirmation de soi, d'oppositions, de communion ? Est-elle, d'une façon plus restreinte, la division des êtres humains en masculins et féminins, avec ce mouvement d'attraction et de répulsion, de désir et d'agressivité dont l'histoire humaine est si profondément marquée ? Est-elle au cœur de nous-mêmes, cette force constamment en

⁴⁸⁰ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 110.

recherche de plaisir et de complétude que viennent contrecarrer une série de règles exigeant respect de la réalité des autres ? Faut-il choisir l'un de ces sens ou les admettre tous ? »⁴⁸¹

Qui produit, aujourd'hui, le discours sur la sexualité, qui se veut discours de **vérité** ? « La tâche de produire des discours vrais sur la sexualité (le mot apparaît vers 1860) a été prise en charge par la **biologie** et par la **médecine** ; elles ont pris le relais de l'institution religieuse, qui, traditionnellement, depuis le Moyen Age, s'efforçait de dire, et de faire dire, la vérité sur la sexualité. »⁴⁸²

Quels sont donc les points importants que retiennent les sciences humaines quand elles abordent la question de la sexualité ? Il y a la question de la norme et des règles qui la régissent, et la question du lien entre la sexualité et l'amour au sein du couple.

1.) Existe-t-il une « normalité » sexuelle ?

Les questions du **rapport** entre la **sexualité** et la **société** reviennent. Subsiste-t-il des **interdits sexuels** valant pour l'ensemble des sociétés, l'ensemble de l'humanité de la planète ? Et vis-à-vis de notre société en particulier, que dit-elle, que permet-elle, qu'interdit-elle dans ce domaine ? Quelles sont les **limites** posées dans les relations aux corps entre les individus qui composent notre communauté humaine ? « Une société peut-elle vivre sans normes en ce domaine ? C'est illusion que de le penser. Comme ce l'est d'affirmer que le christianisme pénétrant en « terres missionnaires » a introduit la répression là où régnait la liberté des mœurs. Ce n'est prendre parti que de constater qu'il n'a fait que déplacer les normes : en supprimant certaines, en introduisant d'autres. Face à une culture autre que la sienne, devant une évolution et un changement des comportements dans celle où l'on vit, c'est une question facilement passionnante que de se demander : où sont les normes sexuelles ? Elles **existent toujours**, même si un premier regard n'arrive pas à les déceler. Par le dépaysement qu'elle entraîne, le sens du relatif qu'elle favorise, l'étude de l'histoire - et de l'ethnologie - est singulièrement bénéfique. Reprenons l'image du prisme. Là où nous pensions avoir - et voir - une vérité unique, éternelle, absolue, nous nous trouvons obligés d'introduire la **pluralité**, le temps, le relatif. Et de chercher si néanmoins, en ces paysages différents, ce n'est pas **une même réalité humaine**, une norme identique qui se diffracte. »⁴⁸³

La question a évolué avec le temps et selon l'histoire. Si autrefois la sexualité était considérée comme un **sujet tabou**, ce n'est plus le cas aujourd'hui. « La sexualité sortie de ses retranchements ne déchaîne plus le scandale. Elle est devenue, au contraire, affaire courante, entreprise de **consommation** où le sentiment laisse la place à l'efficacité orgasmique. »⁴⁸⁴

La question peut être abordée sous **différents angles**, selon les domaines d'application où l'on se situe. « Le concept de normalité sexuelle reste controversé. Pour quelques scientifiques, le critère est **statistique**. Certaines activités sont acceptables et assimilées à la normalité si elles

⁴⁸¹ Pierre REMY, « *Il vit que cela était bon.* », op. cit., p. 33.

⁴⁸² Michel BOZON, Henri LERIDON, *Populations, Sexualité et Sciences sociales : les apports d'une enquête, 48^e année, septembre – octobre 1993, n°5*, Paris, Institut National d'Etudes Démographiques, 1993 Denis VASSE, *La chair envisagée, la génération symbolique*, Paris, Seuil, 1988, pp. 1173-1174.

⁴⁸³ Pierre REMY, « *Il vit que cela était bon.* », op. cit., pp. 26-27.

⁴⁸⁴ Alberto EIGUER, *Clinique psychanalytique du couple*, op. cit., pp. 2-3.

sont pratiquées par la majorité de la population. Pour d'autres, le critère est d'ordre **moral**, souvent de caractère **religieux**. Selon les canons chrétiens, la sexualité est normale si elle est pratiquée à des fins de procréation, tandis que l'homosexualité, la masturbation et la sexualité extra conjugale sont condamnables. Pour d'autres encore, les critères statistiques ou moraux sont trop fragiles : la normalité est alors de type **médico-légal**. Les comportements intimes acceptables sont ceux prévus par la **loi**. Et il faudra considérer comme normal le sadomasochisme pratiqué en privé entre adultes consentants, tandis que le viol sera anormal et condamnable. Pour mieux comprendre la clinique de l'intimité sexuelle, il est nécessaire d'approfondir un quatrième concept, celui de **normalité subjective**. Autrement dit, accepter le présupposé que chaque adulte responsable a intégré dans son patrimoine conceptuel la notion de normalité, même si celle-ci peut varier d'une situation à l'autre. »⁴⁸⁵

Le fameux **interdit de l'inceste** touche des domaines bien plus larges que le couple. « Les ethnologues ont mis en évidence le rôle que jouait dans les sociétés étudiées l'interdit de l'inceste. Il est beaucoup plus large, au départ, que l'interdit de la relation avec la mère, la sœur, la fille ; il porte sur toutes les femmes du groupe auquel on appartient. Il faut y voir **l'envers d'une loi d'échange**. La femme qu'on se refuse et qu'on vous refuse est par cela même offerte. »⁴⁸⁶ Mais qu'en est-il aujourd'hui où les femmes ne sont plus offertes, échangées, comme mode d'alliance entre les différents groupes humains ? Qui, et comment, vont s'établir les règles d'ordre sexuel au sein du couple ?

Ainsi la question de la **normalité** liée à la **sexualité** se trouve-t-elle **individualisée**, ramenée aux normes personnelles que chaque adulte responsable, dans la société, aura pu se forger au cours de son histoire et de ses expériences acquises. Il est important de garder en mémoire cet aspect des choses quand nous sommes en présence de couples qui viennent demander un service à l'Eglise.

2.) Quel lien entre sexualité et amour dans le couple ?

Le discours des sciences humaines sur la sexualité au sein du couple semble bien absent. En fait, dans nos lectures, nous n'avons quasiment rien trouvé qui aborde le sujet, sinon pour dire que la sexualité conjugale se situe au niveau de l'**échange intime**, et que chaque couple établit ses propres modes de fonctionnement.

La sexualité semble plutôt étudiée comme une **affaire personnelle**, individuelle, vue sous l'angle d'une recherche d'identité, de réalisation de soi-même, d'épanouissement et de plaisir.

Le discours de la société, quant à lui, semble continuer à **séparer l'humain en corps et esprit** ; les anciens concepts ont la vie dure, et hantent toujours les imaginaires. La sexualité est souvent présentée comme un **plaisir purement physique**, presque en

⁴⁸⁵ Willy PASINI, *Eloge de l'intimité*, op. cit., pp. 117-118.

⁴⁸⁶ Pierre REMY, « *Il vit que cela était bon* », op. cit., p. 27.

dehors d'une authentique relation d'amour. L'amour se décline en amours au pluriel, **la sexualité n'est plus liée au couple**, mais au concept de l'épanouissement personnel et de la reconnaissance individuelle⁴⁸⁷.

D'autres fois, le discours de la société élève tant aux nues la sexualité qu'il fait de **l'orgasme sexuel un absolu, une idole**. C'est étonnant, mais on n'entend toujours pas plus parler du couple et du lien entre l'amour et la sexualité au sein du couple. « Dans un monde où tout est relatif, l'un des derniers refuges de l'absolu sera le **plaisir**, surtout s'il s'agit du plaisir total, comme dans **la volupté orgasmique qui devient expérience absolue**. L'Orgasme, écrit avec un grand O, ou même un Ω , joue le rôle de substitut divin : sommet des relations humaines, point culminant du désirable, sa poursuite devient une véritable **quête du Graal**. Cette idéologie sexologique engendre des nouvelles formes de culpabilité où l'individu se retrouve sous le pouvoir et le savoir de nouveaux clercs (idéologie médicale). Une telle idéologie ou idolâtrie fait apparaître la « **libération sexuelle** » comme **normalisante** à son tour, voire **tyrannique**. Les nouvelles médecines de l'amour se proposent de guérir ou de corriger tout le monde. L'accouplement n'est plus relation, pas même rapport, mais « effervescence », « frénésie », « transgression généralisée », « violence organisée », « rage décuplée » : expression d'un déterminisme encore plus radical, celui des pulsions anonymes et dépersonnalisantes. »⁴⁸⁸

Les analyses statistiques nous dévoilent volontiers une **précocité de l'âge du premier rapport sexuel**, que ce soit aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Mais, si autrefois, ce premier rapport pouvait s'interpréter comme le premier pas d'une vie en couple, il n'a plus rien à voir, aujourd'hui, avec la fondation d'un amour vécu dans l'objectif de construire un couple, lui-même appelé à bâtir une histoire et à durer⁴⁸⁹.

La « **révolution sexuelle** », la sexualité libérée ou « confortable », les « nouveaux codes de l'amour », en favorisant une **sexualité individualiste** centrée sur le **plaisir personnel**, troublent la vie sexuelle des couples actuels et rendent soupçonnable une sexualité qui place le conjoint en premier, qui est don total et fidèle de soi à l'autre aimé, unique. « Où il n'y a qu'immédiateté et coïncidence, **meurt le sens**, et **meurt la rencontre**. La distance creuse le désir, donne du prix à la rencontre, ouvre à l'altérité de l'autre. Sans elle, le désir tend à se réduire au besoin et le plaisir à la satisfaction d'un manque. La « sexualité confortable » risque de perdre sa saveur et son prix : « union froide de deux narcisses », « conjonction de deux masturbations synchrones », une sexualité devenant insignifiante. L'insignifiance peut être non seulement l'effet, mais déjà la cause de la **précipitation** dans l'expression sexuelle de la relation. Ainsi, le « bavardage » est-il la forme la plus ordinaire que prend ce que nous appellerons la **dévalorisation de l'acte sexuel**. A cet affaïssement du sens ne contribuent pas peu les médias, lieux du bavardage public, dont l'érotisme est l'un des thèmes répétés jusqu'à la monotonie. Au cinéma et à la télévision, les « **scènes d'amour** » reviennent avec une fréquence impressionnante, faisant presque office de **passage obligé** au terme de toute relation quelque peu intime entre un homme et une femme. Ce qui induit les deux significations contradictoires suivantes : d'une part, cet acte

⁴⁸⁷ Voir par exemple l'article de Marie HURET, *Les nouveaux codes de l'amour*, revue l'Express, n°2871, du 13 au 19 juillet 2006.

⁴⁸⁸ Xavier LACROIX, *Le corps de chair*, op. cit., p. 45.

⁴⁸⁹ Michel BOZON, Henri LERIDON, *Population*, op. cit., pp. 1320 ; 1327.

devient **banal**, courant, ordinaire ; d'autre part, cette répétition pose l'union comme le moment privilégié de la rencontre, la référence incontournable, lui accordant ainsi un caractère quasi **normatif**, emblématique et comme insurpassable. Tout se passe comme si l'union charnelle était à la fois relativisée et absolutisée. Plutôt que de « banalisation », c'est davantage d'obsession qu'il s'agirait, ou d'idolâtrie. Double paradoxe : l'absolu (ce qui est en jeu dans l'union) devient relatif, et le relatif (la jouissance) devient l'absolu. »⁴⁹⁰

Chez les couples qui durent, la sexualité se vit comme **un des langages de l'amour**, une communication, une communion d'amour. Dans ce sens, elle crée, renouvelle et renforce le lien d'amour et appartient au domaine strictement privé et intime du couple. « L'intimité du couple est un phénomène qui transcende la sexualité, au point qu'elle continue souvent à exister même en l'absence de cette dernière. Les couples qui durent le savent bien, qui sont encore unis par un rapport de complicité réciproque malgré les infirmités du corps. Une bonne **communication** favorise cependant une meilleure sexualité, de même qu'une bonne **sexualité** améliore souvent l'**intimité** du couple. Le rapport entre sexualité et communication est complexe, et il est parfois à l'origine de graves malentendus. »⁴⁹¹

Les sciences humaines, en s'interrogeant sur les règles sociales d'une « normalité sexuelle », avaient fait le constat que ces règles devenaient de plus en plus **subjectives**. Essayant d'être attentives aux limites mises en place par notre société dans le domaine de la vie sexuelle, elles posent aujourd'hui la sexualité comme une affaire exclusivement personnelle, de laquelle la **relation** est pratiquement **absente**. Nous ne serons donc pas étonné que la sexualité, vécue au sein du couple, ne rencontre qu'un faible écho, et qu'il y ait si peu d'études sur ce sujet.

Individuellement, chacun de nous a à gérer sa sexualité, souvent non sans mal. La relation que nous établissons à notre propre corps est effectivement une affaire très personnelle, très délicate. Nous avons à maîtriser nos pulsions sexuelles, génitales, à établir les règles qui régissent nos rapports, nos relations, avec les autres humains, dans l'intimité des corps, comme dans les contacts plus courants, plus quotidiens. Or, dans le couple, la gestion de notre sexualité se fait **au sein d'une relation d'amour**, entre une femme et un homme, appelés à durer et à grandir ensemble. La question n'est donc plus personnelle, individuelle, il y aura à se poser la question de savoir à partir de quelles références, quelles instances, nous établissons les **règles de notre vie sexuelle à deux**. Quelles sont les règles, les interdits que nous mettons en place pour épanouir en priorité notre vie de couple, au quotidien, comme à travers les différentes étapes de la vie commune ?

⁴⁹⁰ Xavier LACROIX, *Le corps de chair*, op. cit., p. 43.

⁴⁹¹ Willy PASINI, *Eloge de l'intimité*, op. cit., p. 159.

E.) Le couple et la question de l'enfant

Dans l'optique de notre travail, orienté sur le couple et les questions qui se posent à lui, aujourd'hui, dans notre monde et dans l'Eglise, nous allons voir maintenant comment est abordée la question de l'enfant. En fonction de ce que les sciences humaines analysent du rapport du couple à l'enfant dans notre société, nous verrons en quoi cette question rejaillit sur la vie du couple.

En premier lieu, au vu des dernières lois concernant la responsabilité des parents vis-à-vis de l'enfant, nous noterons qu'il y a bien une volonté de notre société pour que **le couple parental demeure** au-delà du couple conjugal. « Les lois de juillet 1987 et de janvier 1989 expriment un modèle qui tend à s'imposer au moins dans la sphère publique, celui de la **famille indissoluble malgré le divorce**. Peu importe leur histoire matrimoniale, l'homme et la femme doivent rester unis en tant que parents. L'enfant doit pouvoir conserver ses deux parents. L'enfant a droit aussi à sa famille, à son couple parental d'origine puisque la mère et le père doivent continuer à prendre des décisions communes. En garantissant, en quelque sorte, la permanence du couple parental, la loi lutte contre les effets de l'autonomisation au sein de la famille. Elle estime que les forces centrifuges doivent n'atteindre que le cercle conjugal sans affecter la zone parentale. »⁴⁹²

Concernant le **désir d'enfant**, les statistiques nous indiquent qu'il est très fortement en relation avec le choix d'une vie de couple plus **stable**, voire d'une démarche de mariage. Le lien est-il donc plus réel entre le désir d'enfant et le mariage qu'entre ce dernier et le désir d'une vie en couple ? « Ainsi, trois quarts des individus interrogés sur le devenir de deux personnes engagés dans une relation amoureuse stable, estiment que ces personnes doivent vivre ensemble sans se marier si elles ne veulent pas d'enfant ; le recours au **mariage** ne devenant majoritaire que lorsque le **couple veut un enfant**. La dissociation entre vie conjugale et mariage est forte. »⁴⁹³

Avec les nouvelles valeurs d'autonomisation de l'individu, l'accent mis sur l'épanouissement personnel, la maîtrise de sa vie et des événements qui peuvent intervenir dans son existence, comment va se poser aujourd'hui la question de la venue d'un enfant au sein du couple ? Et, plus largement, au sein du groupe familial ? Quel type de famille ? Quelle **transmission familiale ? Sociale ?** Au vu des évolutions de notre société sur les questions concernant le couple, les sciences humaines s'interrogent. « Dans toutes les sociétés, les familles contribuent à la reproduction des groupes sociaux d'une génération à l'autre. Mais, avec le primat de l'affection et de l'autonomisation des acteurs sociaux, les familles post-modernes ne menaceraient-elles pas l'ordre social dans la mesure où elles assureraient moins bien la fonction domestique de socialisation ? (...) Comment l'enfant est-il « produit » dans un contexte familial où les préoccupations individuelles semblent l'emporter ? L'enfant est-il toujours **porteur d'un projet familial** ? La part des obstinations durables - qui marquent la reproduction et par lesquelles la tradition propre à un groupe familial

⁴⁹² François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 48.

⁴⁹³ Id. p. 88.

se transmet - diminue-t-elle dans les nouvelles générations ? Est-elle moins importante pour les enfants qui ont eu des parents qui valorisent davantage l'autonomie ? Dans le cas éventuel d'une baisse de ces obstinations durables, est-ce dommageable pour les enfants, pour leur avenir, dans un contexte social où la mobilité est par ailleurs valorisée ? D'une manière plus générale, doit-on considérer que les formes contemporaines de la vie privée trahissent une montée des égoïsmes qui brisera à terme toute solidarité et toute transmission entre les générations ? Ou qu'elles sont conformes aux attentes des sociétés contemporaines produisant des hommes et des femmes plus sensibles aux relations qu'aux cadres formels et à la logique institutionnelle ? »⁴⁹⁴

Quelle est la place de l'enfant dans notre société ? **Enfant roi**, adulé, qui décide tout, enfant pour lequel le couple parents n'ose plus, ou ne sait plus, être parents, et en même temps, enfant qui n'a **pas de place sociale**, qui empêche de s'épanouir, d'être libre, d'être soi. « Un des paradoxe de notre culture est qu'**apparemment l'enfant y est « roi »**, adoré comme un demi-dieu, sans qu'il y ait vraiment sa place. Sitôt qu'il cesse d'être « adorable », il devient vite **dérangeant**. »⁴⁹⁵ En résonance avec l'idée d'égalité entre les sexes que véhicule notre société, se prolonge chez les enfants le « complexe d'égalité »⁴⁹⁶, qui oblige les enfants du couple à réussir pareillement. Les conséquences chez celui qui réussit moins bien pouvant se traduire en culpabilité ou en mauvaise image de soi.

Dans la relation différenciée de l'enfant à son père et à sa mère au sein du couple, s'établit une transformation du couple uniquement **conjoint** à un couple **conjoint parents**. Or, aujourd'hui, les nouvelles définitions du « couple » que propose la société, incluant les unions homosexuelles, posent la question de la différenciation des sexes dans le rôle de père et de mère. « Alors que nous disposons non seulement de l'expérience, mais d'une littérature scientifique, qui montrent surabondamment l'importance de tout ce qui se joue, pour un enfant, dans sa **relation différenciée** à son père et à sa mère, nous assistons depuis quelques années à une véritable opération « table rase » de tout cet acquis. L'expérience clinique, l'apport de plusieurs sciences, qui débordent largement la seule psychanalyse, sont balayés d'un revers de manche. »⁴⁹⁷

Dans ce questionnement du couple parents par rapport à l'enfant, la **réalité du père** est difficile à cerner aujourd'hui : Père, Beau-père, Père imaginaire, Père réel, Père Tout-Puissant. « Le **père réel**, pour l'enfant, est l'homme d'une femme. Il ne s'agit pas d'abord du rapport vertical d'un homme avec un enfant. L'enfant a un père réel dans la mesure où cet homme est celui qui a fait d'une femme, celle-ci que j'appelle maman, la cause de son désir et l'objet de sa jouissance. La seule garantie réelle de la fonction paternelle, c'est un homme tourné vers une femme. »⁴⁹⁸

C'est bien l'**image du père** qui est fragilisée, rendue vulnérable, dans le monde d'aujourd'hui. Cela rejaillit sur la transmission, le temps et la mémoire, et la place de

⁴⁹⁴ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., pp. 119-120.

⁴⁹⁵ Xavier LACROIX, *Le mariage tout simplement*, op. cit., p. 117.

⁴⁹⁶ France QUERE, *L'amour, le couple*, op. cit., p. 31.

⁴⁹⁷ Xavier LACROIX, *La confusion des genres*, op. cit., p. 10.

⁴⁹⁸ Id. p. 92.

l'adulte dans notre société. « La société actuelle est **malade de l'image du père**. Quand la loi du frère veut remplacer la loi du père, elle reste narcissique et affectivement autocratique. La loi du Père, elle, est libérante. Elle n'attache pas à une personne, mais étant transcendante (comme la loi oedipienne qui concerne toutes les générations à travers le temps et l'espace), elle en appelle à la responsabilité. (...) Ce ne sont plus les enfants qui s'identifient aux adultes pour se construire, mais les adultes qui s'identifient aux enfants et aux adolescents pour vivre (exemple : le journal télévisé où la parole de l'enfant ou de l'adolescent a autorité par rapport à l'adulte !). Les enfants devenant ainsi les pères et les mères de leurs parents. La chaîne de la **transmission** est **rompue**. De nombreux adultes n'ont rien à transmettre aux enfants. Un peu comme si l'histoire avait commencé avec leur propre adolescence et dans bien des cas avec Mai 1968. Une telle attitude d'esprit débouche sur la perte du **sens historique** ou l'oubli volontaire de certains acquis quand ce ne sont pas des séquences entières de l'histoire, gommées ou transformées pour des raisons idéologiques. Une génération **sans mémoire** s'est ainsi constituée. Un lien pathogène s'est développé dans la relation au temps. L'attitude incertaine de nombreux adultes, sans références précises, sans stabilité personnelle et sans maturité affective leur a donné l'idée de se reposer sur les jeunes ou leur a laissé croire qu'ils pouvaient se débrouiller seuls et encore mieux sans les adultes sous couvert d'autonomie. »⁴⁹⁹ On retrouve cette attitude, notamment au niveau du rapport entre les parents et les adolescents d'aujourd'hui. Combien de fois entendons-nous dire de la part de parents : « “Je n'ose plus rien dire !” Sentiment d'impuissance ! “Je n'ai plus aucun pouvoir !” A la stricte obéissance de naguère a succédé la libre disposition de soi au point que la simple vigilance ou de timides questions sont interprétées comme un abus d'autorité chez des parents bientôt convaincus d'avoir tous les torts. »⁵⁰⁰

Ainsi, il semble que **l'enfant appelle**, ou du moins interroge, la **stabilité** affective, relationnelle, familiale, voire sociale du couple. Les couples s'interrogent sur la question du mariage quand fait irruption le désir d'enfant.

Si, comme c'était le cas autrefois, l'enfant n'est plus attendu par les couples pour une transmission familiale d'intérêts économiques et sociaux, aujourd'hui, les sciences sociales s'interrogent sur les **motifs** qui appellent sa **venue**.

Dans notre société, où il est tellement important de maîtriser les événements de sa propre existence, l'**enfant surprise**, non inscrit dans le projet du couple, **dérange**.

Sur la question du lien entre l'enfant et le couple parents, mère et père, le **rapport au père** semble **flou**, contesté, ambivalent : père réel et image du père se cherchent.

A travers toutes ces conclusions, c'est la **place de l'enfant** dans notre société qui est interrogée : enfant roi contre enfant qui dérange. Ces interrogations se répercutent sur le couple et son rôle social : place de l'enfant, foi en l'avenir, responsabilité dans la transmission des valeurs et de l'histoire. Les couples que nous avons rencontrés portaient

⁴⁹⁹ Tony ANATRELLA, *Interminables adolescences. Les 12-30 ans, puberté, adolescence, postadolescence. Une société « adoléscentrique »*, Coll. Ethique et société, Paris, Ed. du Cerf, 1988, pp. 205-206.

⁵⁰⁰ France QUERE, *L'amour, le couple*, op. cit., pp. 31.33.

bien les mêmes questions, d'où l'intérêt d'être ensemble, en Eglise, pour essayer d'apporter des réponses incarnées venant de la confrontation avec l'Évangile.

F.) Conflits, fragilités, instabilités, ruptures, conjugaux

A partir de l'observation des turbulences inévitables qui surgissent dans la vie des couples contemporains, les sciences humaines font l'analyse des difficultés et conflits relationnels, affectifs, qui se vivent au sein de ces couples, et de la manière dont ils réagissent à ces difficultés rencontrées au cours de leur vie à deux.

1.) Conflits au sein du couple

Quelles sont, au vu des sciences humaines, les **causes des conflits** au sein des couples ? « Il existe deux motifs principaux de discorde : la difficulté dans la **gestion des différences entre conjoints** et le **désenchantement amoureux**. La différence n'est donc pas en elle-même problématique. Elle le devient seulement lorsqu'elle se traduit en **oppositions d'intérêts personnels** entre partenaires, en **divergences sur le projet conjugal** ou en agacements ressentis dans les **grincements du quotidien** (chacun a un patrimoine de manières d'agir et de penser bien à lui). Une majorité de conflits se forme justement par révélation brusque de l'**inacceptabilité** des manières de faire du conjoint. Le couple est un élargissement du soi, une immersion du « je » dans un concret vécu à deux, en même temps qu'un refus amoureux de la critique du partenaire. Mais l'individu ne peut pas ne pas ressurgir par la réaffirmation de ses frontières propres. Le désenchantement amoureux apparaît beaucoup plus simple. Le cycle conjugal débouche sur la définition de **routines** et de **rôles** qui portent les identités : c'est le temps du confort qui reformule l'exigence de sentiment vers des formes tranquilles : complicité, générosité, tendresse. Il peut y avoir alors perception d'une **perte sentimentale** par rapport au premier temps du couple, celui de la reformulation identitaire mutuelle, qui ne pouvait pas se développer sans un climat émotionnel intense. Grandes rivalités amoureuses et disputes mesquines pour des **banalités ménagères** sans intérêt sont étroitement liées. Dans ce **va-et-vient entre amour et petites choses du quotidien**, les apparentes banalités jouent souvent un rôle très important de déclencheurs de conflits. »⁵⁰¹

Les conflits peuvent avoir une **action bénéfique** au sein du couple. « La scène de ménage a un effet **régulateur** incontestable. Elle permet de « vider son sac » comme le dit l'expression. Elle permet aussi de dire autre chose qu'en période de paix, même si le langage est ambigu, de pointer un problème. Plus rarement, elle peut permettre une explication et une réforme des comportements problématiques »⁵⁰²

Le conflit peut devenir un modèle de **réactions dans lequel on s'enlise**, et dont on ne sort pour ainsi dire jamais. « Les couples en conflit, **mécontents du lien**, ont perdu l'habitude de se

⁵⁰¹ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 117-120.

⁵⁰² Id. p. 122.

« renforcer positivement ». Ils expriment une aversion réciproque, se punissent ouvertement, se renforcent négativement en **s'enlisant dans des conflits**. Au fil des mois et des années, par ce comportement négatif, les partenaires se vident, pour ainsi dire, de leur potentiel de considération et confiance. Les couples en détresse sont, par ailleurs, enclin à réagir à des stimuli immédiats, sans prendre en compte le « long terme ». Ils sont même à l'affût de ce qui ne marche pas et font la sourde oreille à ce qui apparaît comme gratifiant. De plus, ces personnes peuvent estimer qu'avoir des conflits est en soi-même une catastrophe, renforçant ainsi leur détresse. Parfois, ils le nient pour cette même raison. »⁵⁰³

Contrairement à autrefois, le conflit peut être **cause de rupture** de nos jours. Il va donc être géré de façon calculée, afin de ne pas devenir un événement prétexte. « La place du conflit a changé depuis quelques dizaines d'années. Désormais, il est susceptible d'entraîner la **rupture conjugale**. Autrefois, le conflit ne remettait pas en question le couple, il pouvait être violent. Aujourd'hui, au contraire, la violence ne peut pas se développer sans autocontrôle. Il y a donc nécessité, pour le partenaire, de s'inscrire dans un système de double personnalité : d'une part il doit laisser libre cours à la spontanéité de l'instant pour se libérer de la rancœur accumulée, d'autre part il doit contrôler la scène de ménage pour qu'elle ne remette pas en cause l'accord conjugal plus qu'il ne le souhaiterait. Ce contexte différent implique des grands changements dans la tête des protagonistes, devenant par nécessité **stratèges observateurs de leurs propres actes**. Comment entrer en conflit sans remettre en cause l'union ? »⁵⁰⁴

Le conflit, apparaissant comme un réajustement utile, ayant une valeur éducative, constructive, est aujourd'hui un facteur de fragilité conjugale, un révélateur d'impossibilité de continuer à vivre ensemble, et souvent un **prétexte à la séparation**.

Celui-ci apparaît pourtant inévitable dans une vie de couple. Comment va donc se situer le couple face au conflit ? Comment, **en Eglise, accompagner le couple en conflit** ? Nous croyons au caractère régulateur de la proximité d'un tiers.

2.) Fragilité et instabilité conjugale

Les sciences humaines notent une instabilité, une fragilisation, du lien conjugal, de nos jours. « Les travaux sociologiques expliquent l'instabilité conjugale en référence :

- à la trop forte **hétérogamie** initiale (ils se sont trompés dès le départ en s'élisant)
- à l'instauration de la **routine** et des habitudes qui suivent l'enchantement de la première phase
- au faible attachement que les individus qui divorcent accordent à la **durée**
- aux effets inhérents aux **rappports sociaux de sexe**, avec l'éventuelle prise de conscience féminine d'un coût trop élevé du mariage.

Malgré leur intérêt, ces explications sous-estiment certaines des dimensions de la dynamique familiale. Dans la famille contemporaine, le conjoint a pour fonction centrale d'assurer la fonction de **validation de l'identité** de son co-équipier. Cela implique que lorsque l'identité du partenaire change, le conjoint doit, lui aussi, modifier sa manière de proche familial. Soumis à la pression sociale de l'**épanouissement personnel**, les couples modernes doivent **suivre le rythme des transformations**

⁵⁰³ Alberto EIGUER, *Clinique psychanalytique du couple*, op. cit., p. 42.

⁵⁰⁴ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 120-122.

identitaires de chacun. La mobilité conjugale est obligatoire : elle est assurée par une nouvelle définition des fonctions assurées par chacun des partenaires, ou elle engendre la séparation, précédent la formation éventuelle d'autres couples. »⁵⁰⁵

D'après François de Singly, la fragilisation du lien conjugal, dans les débuts de la vie de couple, serait due à une **immaturité du « soi »**, incapable de vivre la séparation parentale. « Aujourd'hui, l'homme et la femme qui décident de vivre ensemble n'ont pas nécessairement un « **soi suffisamment adulte** », c'est-à-dire suffisamment détaché de la relation avec les parents. Il y aurait une première période pendant laquelle les deux partenaires opèrent cette rupture, suivie d'une éventuelle seconde période pendant laquelle les mêmes partenaires nouent des liens différents de ceux de la première phase. »⁵⁰⁶

Selon le même auteur, la pression sociale de construction de l'identité personnelle défavorise un projet conjugal. « Aujourd'hui, les demandes de **construction d'une identité personnelle** sont telles que le **recours à une « première union »** s'avère souvent indispensable, sinon l'individu éprouve des difficultés à se réaliser, à être autonome. D'où l'hypothèse suivante : la cohabitation peut être considérée (souvent) comme l'équivalent de la première union. »⁵⁰⁷

Au niveau des jeunes, aujourd'hui, l'instabilité conjugale peut s'enraciner dans un **refus net** de l'engagement social à long terme ou du mariage. « Chez d'autres (jeunes), la réaction est plus radicale ; certains, par exemple, **refusent l'idée même du mariage**. Par réaction inconsciente à leurs propres **images parentales**, ils ne se permettent pas d'accéder au même statut conjugal que leurs parents. Dans une défiance toute oedipienne, ils s'impliquent tellement vis-à-vis du couple parental qu'ils ne peuvent pas créer et déclarer socialement une vie conjugale. Leur refus peut prendre l'allure d'une position idéologique qui leur évitera d'avoir à affronter l'angoisse qui les anime à l'idée de se marier. D'aucuns iront jusqu'à affirmer que se marier entrave la liberté, ou cautionne une forme de société qu'ils n'acceptent pas. Ces positions entretiennent une **fiction de modernité** qui masque mal des conflits intrapsychiques refoulés. »⁵⁰⁸

Les travaux sociologiques mettent en lumière la **fragilisation** actuelle du lien conjugal. Une première union est souvent sollicitée pour marquer une **séparation d'avec les parents**, et construire les identités personnelles de chacun des partenaires du couple.

Cette construction de l'identité personnelle s'accompagne d'une telle pression sociale, qu'elle ne peut se concilier avec un **travail de construction de couple**. Tout laisse à penser que l'autonomie qui sous-tend cette construction d'identité, isole l'individu, lui donnant le sentiment d'une très grande solitude. Nos propositions de la troisième partie tiendront compte de cette analyse des sciences sociales, essayant de briser ce sentiment de

⁵⁰⁵ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., p. 52.

⁵⁰⁶ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., pp. 56-57.

⁵⁰⁷ Id. p. 61.

⁵⁰⁸ Tony ANATRELLA, *La différence interdite. Sexualité, éducation, violence. 30 ans après mai 1968*, Mayenne, Ed. Flammarion, 1998, p. 30.

solitude, qui peut évoluer en sentiment d'abandon, en proposant une vie ecclésiale de proximité au quotidien.

3.) Rupture conjugale

Lorsque les **conflits** deviennent quotidiens, **permanents**, insupportables aux yeux d'au moins l'un des partenaires, lorsque le couple est vraiment fragilisé, éprouvé par les manques ressentis au niveau de la communication, du sentiment, de l'émotion ou de la vie sexuelle, il peut arriver que la **séparation**, la rupture soit envisagée, voire décidée. « Les causes profondes conduisant à la rupture sont à rechercher dans le processus historique d'**individuation** de la société : l'autonomisation progressive des individus les incline à **regarder de façon critique leur présent** et à **se satisfaire moins facilement** des situations acquises. Les causes immédiates sont à rechercher dans le fonctionnement conjugal. Une enquête menée auprès de 600 couples séparés en Italie met en évidence deux éléments distincts : les **difficultés d'ajustement** liées aux différences entre conjoints et l'**insatisfaction** liée à la **routinisation** de l'existence et à l'**affaiblissement** du sentiment. Les deux types de dysfonctionnement se manifestent par une gestion du **quotidien** devenue **pesante et conflictuelle**. Les deux se résolvent souvent par une nouvelle passion extraconjugale qui déclenche la séparation. Pourtant, à l'origine, les motifs de la discorde renvoient à deux ordres de problèmes bien circonscrits. Le premier se rapporte au fait que le travail de construction conjugal est plus ou moins difficile selon le passé et l'histoire des partenaires mis en présence. Le second se rapporte à l'**incompréhension** et à la **désillusion** provoquées par le déroulement du cycle conjugal. La routinisation de l'existence fait ressortir l'incapacité nouvelle d'inventivité et de surprise, d'ouverture de l'avenir comme dans les débuts du couple. Constat qui se croise avec la perception d'une communication moins riche, surtout ressentie par les femmes, un sentiment devenu simple attachement tranquille et parfois un désir physique ému. »⁵⁰⁹

Est-ce dû à une **insensibilité à la fidélité** ? « Les partisans du couple durable font comme si, aujourd'hui, les individus étaient insensibles à la fidélité. Position doublement fautive. Premièrement, la fidélité prise au sens de l'**exclusivité** dans la vie de couple **de certaines pratiques** - notamment des relations sexuelles - n'a pas du tout diminué. Deuxièmement, il existe un autre type de fidélité qui n'apparaît pas dans le schéma de la fidélité prise au sens de l'engagement à long terme, c'est la **fidélité à soi-même**. La logique de la psychologisation de l'identité a pour effet de valoriser cette fidélité. Or, celle-ci peut demander une discontinuité conjugale. Fidélité à soi et engagement de longue durée ne sont pas toujours conciliables. »⁵¹⁰

Aujourd'hui, il s'agit de « **réussir** » **sa séparation**, d'en faire un acte positif, qui tire vers la vie, vers l'épanouissement personnel et le bien des enfants. « Une nouvelle norme, à la fois sociale et juridique, est née : celle de réussir son divorce, c'est-à-dire pour les conjoints de continuer à entretenir des liens avec l'enfant (pour le parent non gardien) d'une part, et d'accepter de coordonner leurs actions en vue du bien de leurs enfants (avec l'exercice de l'autorité parentale) d'autre part. Elle a engendré

⁵⁰⁹ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 75-76.

⁵¹⁰ François de SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, op. cit., p. 53.

de nouveaux services, notamment ceux de la médiation familiale. Le médiateur a pour objectif d'aider les conjoints à trouver des règles de fonctionnement de leur couple après séparation. »⁵¹¹

La séparation peut être un acte de **sauvegarde de la vie**. Le divorce est une affaire de société, un acte social ; il ne peut être prononcé sans procédure, recours à la loi et intervention d'un juge. « Il est des situations où la séparation peut, en dernier recours, être considérée comme le **moindre mal**. Certaines séparations valent mieux pour tous qu'une situation dévastatrice, dégradante ou violente. Le premier devoir moral de chacun est de vivre. Donner sa vie n'est pas se laisser écraser. Après avoir longtemps été considéré comme une faute, le divorce est plutôt aujourd'hui considéré comme un **échec**. La plupart du temps, il provient à la fois de limites et d'une part de responsabilités de chacun. Ne pas juger (blessure, souffrance,...). Ne pas banaliser (espérer). Divorcer est un acte qui regarde la société. Les divorçants ne peuvent s'exclure tout seuls du mariage. »⁵¹²

La **rupture conjugale** est aujourd'hui **courante** ; elle fait pleinement partie des possibles de la vie. Les sciences sociales l'intègre complètement à la vie du couple. Elle est considérée comme un échec, un loupé de la vie, plutôt qu'une faute personnelle ou partagée. Elle est liée à la durée de plus en plus longue de la vie conjugale, la **routinisation** qui en découle, l'**affaiblissement** du sentiment amoureux et l'**insatisfaction** due au manque ressenti au niveau de la communication, de l'émotion, de la tendresse, de l'affection et de l'activité sexuelle. Elle s'impose comme une impossibilité de vivre les incessants grincements, tracasseries ou conflits du quotidien, une possibilité d'envisager un **nouveau départ** et un acte de **fidélité à soi-même**.

G.) Formation nécessaire à la vie de couple

Le couple étant devenu un laboratoire social de la vie à deux, les sciences humaines recommandent, à ceux qui désirent tenter l'expérience, une véritable **formation à la vie conjugale**. « Le couple a changé. Autrefois institution dans laquelle on entrait pour la vie sans trop se poser de questions, il est devenu un **système mouvant d'ajustements permanents de la vie à deux** et requiert désormais un véritable **travail** et une **compétence** de la part de ceux qui tentent l'expérience. C'est pourquoi des **connaissances** sur le fonctionnement conjugal sont et seront de plus en plus nécessaires. Non pour que les acteurs prennent une distance d'analyse exagérée avec ce qu'ils vivent, car le couple n'est jamais aussi fort que lorsque « ça se passe tout seul », mais justement parce que cela ne se passe plus tout seul. Le couple renvoie à des questions majeures du fonctionnement de notre société. **Le lien social** : Alors que le lien social était un cadre imposé aux acteurs et définissait leur identité, il devient un élément ouvert, à construire. Or, le lien conjugal représente un segment primordial du lien social dans son ensemble. C'est pourquoi, des questions comme le choix du conjoint ou l'amour sont centrales non seulement pour le couple,

⁵¹¹ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., p. 49.

⁵¹² Xavier LACROIX, *Le mariage tout simplement*, op. cit., pp. 102-103.

mais pour la société tout entière. **L'identité** : Notre société fondée sur la responsabilisation individuelle impose à chacun d'opérer des choix les plus divers et surtout l'enjoint à construire sa propre identité, construction qui s'élabore dans l'échange avec les personnes les plus proches. C'est principalement cette exigence identitaire qui explique que **l'on demande tant au couple**, que l'on soit si **facilement insatisfait d'une union**, que le travail de mise en place et de maintien d'un couple soit si difficile. »⁵¹³

La vie de couple est un authentique projet de vie, personnel autant que social ; son accompagnement se pose donc au niveau **social** et **politique**. « Politiquement, si elle est pertinente pour chacun et légitime pour tous, la question du **projet de vie** suppose, et d'ailleurs appelle, un **régime qui la porte**, ou du moins **l'accompagne**. Elle est en affinité évidente avec un univers politico-social qui se prête à l'épanouissement des individus et au déploiement de leurs différences ; avec un régime dont les structures de pouvoir ne rendent pas impossibles pour chacun la découverte de soi et la réalisation de soi dans une activité qui lui convienne. »⁵¹⁴

Cette formation au projet de vie, à la vie conjugale, est d'autant plus nécessaire que la vie de couple reste aujourd'hui un idéal de vie. « **L'idéal**, pour le plus grand nombre d'adultes, est de **vivre en couple**. La vie conjugale est plus attractive que le célibat ou la vie seule, puisque la première donne l'impression de ne pas être seulement un personnage public, un individu qui doit surtout vivre selon la logique de l'intérêt, des rapports de concurrence qui dominent dans la sphère du travail. L'individualisme contemporain **déstabilise** la famille, sans la rendre **inutile** ; la formation d'un couple est pour chacun des partenaires, l'occasion d'une **reconnaissance sociale** d'une compétence spécifique, celle de pouvoir être - indépendamment de son niveau de ressources sociales - en quelque sorte un « homme ou une dame de compagnie ». Le **célibat** demeure, en partie, un **handicap** puisque l'absence de vie conjugale connue peut signifier au regard d'autrui un manque d'humanité ou, ce qui revient au même, une trop forte centration sur sa réussite sociale. Le fait de vivre à deux est une procédure valorisée pour témoigner, dans un monde où la concurrence entre les hommes est forte, que son **identité** n'est pas réduite à la dimension de la valeur sociale, qu'elle comprend également d'autres « **valeurs** », **plus profondes**. »⁵¹⁵

Le couple relève donc de compétences particulières, de dispositions spécifiques, de connaissances ciblées sur les personnes et leur manière d'être en interaction dans une vie partagée à deux. Ces compétences demandent une **formation**, un **suivi**. Qui donc aurait pu penser que les sciences humaines se préoccupent ainsi du couple ? Qui oserait dire que les mutations de notre société semblent telles, au vu des Sciences Humaines, qu'elles croient nécessaire que les bouleversements qui découlent de ces mutations soient relus, revisités, socialement, psychologiquement ?

Puissent toutes ces réflexions nourrir nos propositions sur la question de l'**accueil** et de l'**épanouissement** du couple au **sein de notre Eglise**, dans sa spécificité, son originalité, son quotidien, ses étapes et sa relation à notre société.

⁵¹³ Jean-Claude KAUFMANN, *Sociologie du couple*, op. cit., pp. 125-126.

⁵¹⁴ Judith SCHLANGER, *La vocation*, Paris, Seuil, 1997, p. 11.

⁵¹⁵ François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit., pp. 89-90.

Conclusion

Nous en avons fini avec ce chapitre reprenant les conclusions récentes des Sciences Humaines au sujet du couple.

L'Histoire nous a fait découvrir comment, par l'amour courtois, le **sentiment amoureux** a pris de plus en plus d'importance dans le couple, jusqu'à en devenir l'élément central, constitutif, incontournable.

L'étude des trois derniers siècles nous a conduit à accueillir le **bouleversement** historique et social que le couple a connu, à savoir, le passage de « fondement social économique » à « espace privé » où siège le sentiment, où sont recherchés l'identité, l'épanouissement et le bonheur personnels. L'avènement du mariage civil, toutes les formes récentes d'alliance : l'union libre, le concubinage, et récemment le PACS, ont contribué à **sortir le couple de l'institution matrimoniale** et le **mariage de la juridiction ecclésiastique**, accentuant encore la valeur sociétale de l'autonomie de l'individu.

Les Sciences Sociales nous ont fait aborder le couple sous l'angle psychologique.

En devenant espace privé, le couple a acquis une dimension de **refuge**, lieu de sécurité, des attentes profondes, des illusions et des désillusions, lieu de l'intimité.

Le choix d'être amoureux renvoie à une révélation d'un « **soi** » **capable d'être en lien**, d'aimer, et se faisant, capable d'être. Le couple aura ainsi une part de plus en plus importante dans la construction des individus. Face à l'autre, avec l'autre, le « soi » peut accueillir les tensions contradictoires qui l'habitent : à la fois un et plusieurs, continuité et nouveauté, intime et statutaire, et recevoir de la réciprocité vécue la validation de « soi ».

Enfin, le choix du conjoint met en jeu une **élection mutuelle authentique**, centrée sur un lien d'attachement. Celui-ci sera confirmé par une gestion commune du quotidien, où l'on essayera de vivre la plus grande **proximité** avec la plus grande **différence**.

Enfin, les Sciences Humaines abordent le quotidien du couple. Elles examinent ce qui leur semble spécifique à la relation conjugale : les échanges, la communication, la répartition des tâches domestiques, la gestion de la sexualité la question de l'enfant, les conflits et les ruptures et enfin la formation envisagée pour aider la relation conjugale.

Nous sommes impressionné de voir combien les couples que nous avons interrogés et les Sciences Humaines se complètent sur les mêmes terrains : l'accent mis sur le couple considéré comme **une histoire**, sur les changements qu'il est amené à vivre, internes et externes à lui ; la **révélation de soi**, la recherche de l'identité, le **choix du conjoint**, la place de l'autre, et tout ce qui va dans le sens de la construction de soi en lien avec

l'édification commune du couple ; l'importance du **quotidien** comme étant le lieu de l'appel, de la réalisation et de la promesse que peut vivre le couple.

Nous sommes confirmé, à travers cette confrontation entre nos enquêtes et les analyses des Sciences Humaines, que le rapport entre les couples chrétiens et l'Eglise ne pourra se jouer que sur le **terrain de la proximité**, de la confrontation avec le quotidien et de la prise en compte des attentes des couples, dans un dialogue quasi « familial » avec une Eglise de proximité. Il y a quelque chose de la recherche d'une intimité partagée entre ce que vivent les couples dans leur réalité et ce qu'ils désirent comme relation avec leurs communautés ecclésiales de base.

Les propositions de notre troisième partie s'appuieront sur ce terrain commun entre le ressenti des couples chrétiens et les analyses que nous avons pu recevoir des Sciences Humaines.

Confrontons à présent les textes d'Eglises avec les réactions des couples chrétiens.

Chapitre quatrième : Le couple vis-à-vis des textes d'Eglise sur le couple

I.- A la base : les textes bibliques

Les textes bibliques, accueillis par les couples chrétiens comme véritable Parole de Dieu, authentique Révélation de Dieu faite à l'Humanité, sont considérés par eux, comme l'origine de toute leur réflexion, et de toute leur recherche sur leur vécu spécifique de couple chrétien. C'est très souvent à partir de ces textes, Parole Vivante, notamment des **Evangelies**, qu'ils ont accueillis, comme une vocation, un appel de couple, le désir de se mettre ensemble, **à deux**, en **disciples du Christ**, à la suite de Jésus, leur Seigneur et leur Dieu. Ils l'ont fait avec toute la spécificité de leur choix de vie en couple, **consacrés** à la fois personnellement l'un à l'autre, et ensemble au Christ, par l'Eglise. C'est souvent en priant avec ces textes, qu'ils ont reçu la concrétisation de cet appel particulier de couple, dans la réalisation de projets conjugaux. Très souvent, la méditation, en couple, de ces mêmes textes, a déterminé leur rapport à l'Eglise, leur compréhension du sacrement de mariage, et leur volonté de se mettre ensemble **au service de leur Eglise**. Enfin, la réception de cette Parole de Dieu dans leur vie, a fait d'eux des témoins du Christ et de l'Evangelie, pour le monde, désirant **annoncer** à tous ceux qui veulent l'entendre la **Bonne Nouvelle du Salut**.

A.) La Révélation Biblique sur le couple par rapport à la pensée religieuse de l'Orient Ancien

Dans un premier temps, voyons comment la pensée religieuse de l'Orient Ancien établit le rapport des humains entre eux, avec la sexualité, la fécondité et le mariage. Ensuite, dans un deuxième temps, nous verrons comment elle établit le rapport entre les humains et les divinités multiples qui constituent leurs croyances.

1.) L'Orient Ancien : un amour et une sexualité sacralisés

On s'aperçoit très rapidement que la pensée religieuse de l'Orient Ancien **sacralise** la sexualité humaine. Elle fait cela par l'intermédiaire de deux moyens : les **mythes**, d'une part, et les **rites**, d'autre part.

a) Les mythes

Les mythes d'abord : « Les mythes constituent la forme la plus haute de la pensée dans les religions antiques. Les histoires divines, advenues au **temps primordial**, antérieur à tous les temps humains, mais aussi contemporains de tous, reflètent ainsi à la fois la **nature telle que l'Homme la voit** et la **société telle qu'il la vit**. Toute action a une valeur sacrée qui reproduit une activité divine. Les histoires divines de la mythologie ne peuvent pas être regardées comme les créations gratuites de l'imagination. »⁵¹⁶ La sexualité humaine se trouve donc sacralisée au vu des **couples divins** qui en sont les **archétypes**. Au niveau de la fécondité, de la création et de la procréation, la **déesse-mère**, archétype de la Mère, personnifie la Terre, génitrice de vie, symbole de maternité ; le **dieu-père**, archétype du Père est associé à l'orage, à la pluie qui pénètre la terre et permet la germination à l'image du sperme, semence de vie. Au niveau de l'amour passion, les mythes mettent en scène des dieux-amants et des déesses-amantes, attirés sexuellement, se désirant les uns les autres, séduisant les humains ; l'amour est ainsi justifié et sacralisé tant comme **sentiment** que comme **plaisir** et volupté physiques.

Le **mariage divin**, mariage entre les dieux entre eux, ou entre un dieu et un humain, est, quant à lui, l'archétype de toutes les noces. « On s'est présenté la société divine sur le modèle de la société humaine. On a projeté sur elle les divers éléments d'une expérience sexuelle qui oscille entre la préoccupation de la **fécondité**, la sacralisation instinctive de tout ce qui touche à la **vie**, le souci de **stabiliser le mariage** dans un ordre institutionnel garanti par l'autorité sociale et l'exubérance d'un **érotisme** plus ou moins anarchique. Tout cela se retrouve dans les mythes. »⁵¹⁷

On observe, dans les mythes, une **dissociation** des divers aspects de la sexualité (procréation, amour, mariage), ceux-ci ne sont pas réunis en un seul couple divin exemplaire que les couples humains auraient à imiter, mais **chaque aspect est sacralisé** pour son propre compte. On se situe là en opposition complète avec la proposition du mariage chrétien qui pose un modèle de couple chrétien marié comme étant le cadre exclusif de l'amour, de la sexualité, de la génitalité et de la fécondité moralement bons.

⁵¹⁶ Pierre GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, Coll. Lectio Divina n°31, Paris, Ed. du Cerf, 1961, p. 19.

⁵¹⁷ Id. p. 19.

b) Les rites

Les rites ensuite : ils sacralisent la sexualité, l'amour, la fécondité, le mariage et se situent dans l'ordre de l'**action**, considérée comme **sacrée**, et accomplie au sein d'un **culte**, lui-même signifiant une volonté de s'associer à l'action divine. Dans les cérémonies qui sont au cœur de ces cultes voués à ces divers aspects de la sexualité humaine, on n'en reste pas qu'à une dimension symbolique, mais, la question y étant tellement liée à la vie (et donc à la mort), ressentie comme tellement essentielle, tellement primordiale pour l'avenir de la société humaine existante, qu'on désire une véritable **intégration religieuse de la vie sexuelle**, et qu'on pratique des rites destinés à attirer l'attention des divinités invoquées, à demander leurs grâces, leur aide, leur soutien, par des actions sacrées concrètes qu'on manifeste à travers des actes visibles, publics, vérifiables : union du roi avec une prêtresse choisie, prostitution sacrée, unions humaines animales. « Dans les cultures agraires (fertilité du sol, fécondité des troupeaux), la hiérogamie (mariage divin) fait souvent l'objet d'une célébration solennelle lors du Nouvel An. »⁵¹⁸ On retrouve les mêmes caractéristiques pour les rites orientés vers le mariage ; les divinités y sont associées dans le but de **rendre sacrée** l'institution matrimoniale.

Ces mythes et ces rites nous montrent vers quelles conceptions de la sexualité et du couple tend spontanément l'humanité. Il s'agit de prendre conscience et de remarquer à quel point ces questions de la vie, de l'amour, du sexe, de la fécondité, de la procréation et du couple humain sont des questions qui interrogent la relation entre **l'Humain et le sacré**.

L'autre versant que nous montrent ces mythes et ces rites se situe du côté institutionnel, c'est-à-dire, du besoin de **poser des lois** sur tout ce qui touche à la vie, à la fécondité procréation, aux relations conjugales entre les femmes et les hommes. L'éthique mise en avant se situe uniquement sur les plans **juridique** et **rituel**. On est très loin de la conception chrétienne du couple qui annonce le couple comme une vocation, l'amour du couple comme un idéal, un dépassement, un chemin vers la plénitude de l'amour, vers la sainteté, le don total et mutuel de soi-même à l'autre, vers Dieu, et le mariage entre une femme et un homme comme un sacrement qui dit quelque chose de Dieu aujourd'hui à notre monde et à notre Eglise.

De fait, il existe un lien profond entre la manière dont est racontée la **création** de la femme et l'homme dans les récits religieux, et la vision qu'ont les diverses civilisations de la **relation amoureuse** et conjugale. « Dans la Bible, l'homme n'est pas une création en raison d'une **affliction divine** causée par la disparition-mort de deux autres divinités (civilisation égyptienne antique) ;

⁵¹⁸ P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, op. cit., p. 19 sq.

l'homme ne provient pas des pleurs d'une divinité-père sur le sort de divinités-fils (Mésopotamie), car le Dieu d'Israël est **UNIQUE** (Dt 6,4 ; Is 45,22) et il n'a rien à voir avec la mort : Il est le **VIVANT** (Job 19,25). Il ne peut pas s'affliger, pleurer sur un fils mort. L'homme n'est pas non plus pétri d'un sang qui aurait nécessité le **sacrifice d'un dieu mauvais**. Le Dieu Unique ne peut pas **tuer** un autre dieu et ne peut pas **se rendre coupable** par rapport à une autre divinité. Le Dieu d'Israël n'a pas jalousement gardé la vie pour lui, mais il a insufflé dans les narines de l'homme son propre souffle pour que l'homme soit vivant comme lui-même est vivant. »⁵¹⁹

Dans les civilisations antiques du Moyen-Orient, l'amour a des effets qui dépassent la famille toute proche, qui affectent **tout l'environnement**, le milieu, le groupe humain dans lequel les personnes évoluent ; l'amour a un **effet cosmique**. L'amour se vit comme une force, tant dans le désir physique éprouvé que comme puissance destructrice ou régénératrice du cosmos. Nous ne pouvons que constater la différence avec ce que nous vivons aujourd'hui, dans notre société, où l'amour et le couple se vivent plutôt comme des réalités personnelles, intimistes et privées.

2.) La Révélation Biblique : le couple dans l'histoire du salut

Voyons maintenant ce qui fait la différence entre la pensée religieuse de l'Orient Ancien et la Révélation Biblique. Quand la Bible parle du couple, ou met en évidence des couples dans ses récits, elle intègre les différentes histoires dans une dynamique de **Parole de Dieu annoncée à l'Humanité**, de Révélation du Mystère de Dieu qui s'exprime comme une **Bonne Nouvelle**, une perspective d'histoire du salut qui se réalise, à travers la vie des couples qui apparaissent et interviennent au fil des pages de ces récits. « Certaines de ces « histoires de couples » sembleront peut-être bien lointaines ou même « immorales ». Toutefois, les récits de leurs mariages, de leurs difficultés de ménage, de leurs ambitions humaines déçues ou satisfaites, de quelques actes significatifs qu'ils ont posés au cœur de leur vie de couple, ont été retenus par les auteurs sacrés. Pour le Magistère de l'Eglise, ils véhiculent une authentique **révélation de Dieu**. Autrement dit, à travers toutes ces « histoires de couples », Dieu nous dit quelque chose aujourd'hui. »⁵²⁰

Cette pensée nous rejoint avec une puissance particulière, car c'est effectivement dans ce sens que nous désirons orienter tout notre travail. Notre question est : comment les **histoires des couples d'aujourd'hui**, dans leurs recherches de sens, leurs recherches de Dieu, avec des vies, profondément ancrées dans une dimension communautaire ecclésiale, **disent** au monde et à l'Eglise **quelque chose de Dieu** ? Et que disent-elles de Dieu ?

La Bible se situe donc en **rupture radicale** avec l'arrière plan idéologique et rituel de la pensée religieuse de l'Orient Ancien par une conséquence directe de son dogme le

⁵¹⁹ Karin HELLER, *Et couple Il les créa*, Coll. Lire la Bible, Paris, Ed. du Cerf, 1997, p. 20.

⁵²⁰ Id. p. 7.

plus fondamental : **YHWH est Unique**. Il est **Autre**, Tout-Autre, Il est Dieu, et non pas Homme. Il n'y a pas d'autre Dieu que YHWH. Cela implique la **disparition des mythes** relatifs à la sexualité : pas de déesse-mère, ni de dieu ou de déesse-amante, ni de noces divines ; Dieu est Unique, Dieu est Père, uniquement Père. Il l'est pleinement dans Sa relation à Son Peuple, Israël, Son Fils Adoptif ; même si certains passages de la Bible laissent apparaître dans cette relation de Père à Fils quelques caractéristiques d'un amour maternel⁵²¹. « L'amour de Dieu est **paternel** et **maternel**, comme devrait l'être tout amour. L'amour de Dieu est un **amour vrai**. Dieu est père avec des entrailles de mère. (...) Il est préférable de parler des fonctions paternelles et maternelles de l'amour de Dieu, plutôt que de Dieu père et mère. Cependant, Dieu est essentiellement, fondamentalement, père ; cela signifie que son amour se vit sans confusion, dans une juste distance ; mais il nous aime avec la tendresse d'une mère. »⁵²²

En matière de rites, on observe un phénomène semblable. Les règles culturelles sanctionnées par la Loi et liées à l'Alliance interdisent de façon formelle toutes les pratiques qui tentaient de **sacraliser la sexualité** comme dans les différents cultes d'alentour : prostitution sacrée, unions animales, etc. Dans les récits bibliques, pas de prostitution sacrée que ce soit féminine ou masculine (Dt 23,18-19) et surtout pas d'unions animales (Ex 22,18 ; Lv 18,23 ; Dt 27,21).

Un autre point différencie les récits de la Bible des récits mythiques de l'Orient Ancien, c'est ce qui touche à la question de la mort, et notamment du **rapport** qui peut exister **entre l'amour et la mort** : « Ce qui est commun à toutes les réflexions du Moyen Orient antique par rapport à l'amour, c'est que l'amour est interrompu par la mort. »⁵²³ Dans l'Orient Ancien, la **mort** est **personnifiée**, divinisée, sacralisée ; la mort est une divinité, elle a un nom et elle met fin à l'amour. Dans la civilisation hébraïque, la mort n'est pas une divinité, elle n'est pas sacralisée. La mort n'est pas la fin de l'amour, elle est **vie en Dieu**. Dieu est le Vivant, éternellement Vivant, qui entretient avec son peuple une authentique relation d'amour paternel envers Son Fils Israël, comme envers chacun des membres de ce peuple. Le premier péché est une question de vie et d'existence des uns avec les autres, et des uns et des autres avec Dieu, sans que la relation d'amour ne soit **jamais rompue**, en tous cas du côté de Dieu ; ce n'est pas une question de mort. Même la mort n'interrompt pas la relation d'amour. Elle n'est ni voulue, ni désirée par Dieu, elle est la conséquence du péché

⁵²¹ Pour des exemples de textes bibliques relevant les qualités maternelles de l'Amour de Dieu, on pourra lire les passages suivants : Is 49,14-15 (Mère qui n'oublie pas son petit), Is 66,13 (Mère qui console), Ps 131,2-3 (Mère attentive), Is 42,14 ; 46,3-4 (Mère qui porte, qui nourrit l'humanité). Pour un exemple relevant les traits maternels d'un amour de Père, on pourra se reporter à Os 11,1-4.

⁵²² Simone PACOT, *L'évangélisation des profondeurs*, Paris, Ed. du Cerf, 2004, p. 14.

⁵²³ K. HELLER, *Et couple Il les créa*, op. cit., p. 25.

de l'Homme. Dieu ne veut que la Vie, Il ne cesse de proposer une Alliance d'Amour et de Vie à l'Homme. La mort ne fait pas partie du désir de Dieu pour l'Humain.

Dans les autres cultures, comme en Mésopotamie, il y avait entre les dieux et les humains un **intérêt commun** ; les uns avaient besoin des autres et inversement. Les humains se devaient d'assurer de génération en génération la survivance des dieux. Les dieux donnaient à l'humain la terre, la pluie, le soleil qui devaient lui permettre de cultiver et de vivre. En contrepartie, les humains offraient aux dieux des sacrifices qui devaient assurer leur existence, leur subsistance. La Révélation Biblique est tout autre, car **Dieu n'a pas besoin que les humains subviennent à son existence**. Dieu n'a pas besoin de l'Humain pour vivre. Il n'y a pas de marchandage ou de domination, de pression entre l'Humain et Dieu, pas de sacrifices, pas de nourriture offerte à Dieu ; Dieu n'a pas besoin de nourriture pour vivre. C'est Dieu qui a créé l'Humain et lui a donné tout ce qu'il faut pour vivre. L'Humain, même dans le jardin, doit manger pour vivre. On retrouve cette exigence dans les deux textes de la Création : Gn 1,29 : « Voici, je vous donne toute herbe qui porte sa semence, ce sera votre nourriture. » ; Gn 2,16 : « Tu pourras manger de tout arbre du jardin »⁵²⁴, l'Humain doit écouter Dieu pour savoir ce qu'il doit ou ce qu'il peut manger. L'Humain, même dans le jardin, peut mourir. Seul Dieu est Eternel, toujours Vivant.

Ainsi, répétons-le, la grande rupture qu'opèrent les récits de la Bible par rapport aux récits des civilisations d'alentour se situe dans le **rapport** qui unit Dieu Unique, Créateur, **Père**, avec les Humains, à travers la relation privilégiée, unique, avec Son **fils adoptif Israël**. L'amour est donné, gratuitement, il n'est jamais repris, c'est un amour qui donne vie, qui fait naître, qui éduque, qui construit, qui soutient, qui mène à maturité, qui élève et qui rend adulte. « Ce qui importe au Dieu d'Israël, c'est d'être présent à son peuple pour que son peuple lui soit présent en retour. Ce qui compte, ce ne sont pas les avantages d'une telle situation ou les profits qui en découlent, mais le fait d'**être l'un à l'autre**, comme cela est déjà exprimé dans la formule du prophète Jérémie : « Je serai leur Dieu et eux seront mon peuple. » (Jer 31,33). Ce n'est pas une relation du « donnant-donnant » (cf. : Lc 15,29 : l'aîné des deux fils). Il ne s'agit pas d'acquérir des droits sur Dieu moyennant la fidélité à la loi. Dieu n'a pas donné sa loi pour que l'homme puisse un jour faire pression sur son auteur. Mais la pratique de la loi a pour but de **transformer l'être humain en véritable fils de Dieu** qui collabore avec son Père à la création, à la rédemption et à la sanctification de l'humanité. »⁵²⁵

Enfin, une dernière différence concerne l'affirmation, dans la Bible, d'une **origine humaine unique** pour toute l'humanité. Une chair unique est partagée par la femme et par l'homme. Ce ne sont plus seulement les mêmes os et la même chair, mais c'est bien davantage, c'est une manière d'être tout à fait nouvelle qui consiste à être deux dans une

⁵²⁴ Traductions de la T.O.B. (Traduction Œcuménique de la Bible)

⁵²⁵ K. HELLER, *Et couple Il les créa*, op. cit., p. 122.

chair unique. « Par là est exprimée l'identité, et aussi l'égalité de nature entre l'homme et la femme, vérité trop souvent méconnue de l'Orient Ancien. »⁵²⁶ Le Dieu Un, YHWH, pose Son Unicité au cœur de la création de l'Humain, créé à Son Image, comme à Sa Ressemblance.

En conclusion, nous voyons à quel point la foi d'Israël en YHWH, Dieu Vivant, Unique, Père et Créateur, situe Israël radicalement en **rupture** par rapport à la pensée religieuse de l'Orient Ancien, et donc en rupture aussi par rapport aux façons de penser les relations entre les femmes et les hommes entre eux, et de penser les relations entre les humains et Dieu. « Nous constatons en premier lieu que la foi yahwiste a « **dé-sacralisé** » le mariage, qu'elle l'a sécularisé et en a fait une **réalité de ce monde terrestre**. Au point de vue social, il n'y a pas grande différence entre la vie conjugale de l'Orient ancien et celle d'Israël au pays de Chanaan, mais si on se met au point de vue du sens que le yahwisme veut donner à cette réalité, la coupure devient radicale. En Chanaan où Israël s'était établi, on pratiquait surtout des cultes de fécondité (Nb 25,3-8 ; Ex 34,15-16 ; Jr 2, 20 ; 3,1-2 ; 13, 27 ; Os.). La sexualité et la reproduction y étaient ressenties comme des réalités mystérieuses appartenant à la sphère du divin. Chaque divinité avait un sexe. Ces cultes s'achevaient dans les orgies de la prostitution sacrée (1R 14,24 ; Nb 25, 3-8). Rattacher le mariage à Yahweh (« Je suis Yahweh, ton Dieu » Ex 20,2 : Dieu nouveau, non lié à la nature, ni aux cycles de fécondité de la terre et de la femme), à l'exclusion de tout autre, c'est mettre cet événement humain sous la **protection du Dieu souverainement libre, du Dieu de l'Alliance** et de l'histoire humaine. Le mariage est délivré des rites païens de fécondité parce qu'Israël a un **Dieu radicalement nouveau**. »⁵²⁷

La Révélation Biblique pose une rupture radicale avec la pensée religieuse de l'Orient Ancien ; cette rupture se répercute dans les **mœurs**. « La religion de YHWH a ainsi rompu avec les mœurs du temps et en même temps avec la pensée religieuse qui leur donnait un sens. La religion du Sinaï impliquait dès l'origine une transformation idéologique radicale, même si celle-ci n'était pas encore explicitée sous forme théorique. C'est donc finalement dans la Genèse qu'on rencontre l'intuition la plus claire de l'idéal du couple humain. »⁵²⁸

La foi d'Israël en YHWH Créateur, Dieu de l'Alliance, sa foi en tant que Peuple Elu, va petit à petit influencer sa **conception du couple**. « Peu à peu, et à grand peine, l'influence du Yahwhisme écartera des structures de vie conjugale de l'Orient Antique certains éléments qui ne conviennent pas à l'idée de création et d'alliance. Il est inévitable d'autre part que l'idéal du mariage se réalise dans des formes culturelles et historiques qui sont sémitiques, et non bibliques à proprement parler, qui constituent donc un cadre donné dans lequel la Parole de Dieu se manifeste à nous, mais qui n'ont pas pour nous la valeur normative d'une révélation d'origine divine. Une anthropologie sémitique n'est pas nécessairement biblique, elle ne constitue pas nécessairement la vision de l'homme qui est propre à l'Ancien Testament et ne nous révèle pas toujours cette Parole de Dieu qui lie notre foi. »⁵²⁹

⁵²⁶ Pierre ADNES, *Le mariage*, Coll. Le mystère chrétien, Théologie sacramentaire n° 5, Tournai, Ed. Desclée, 1963, p. 9.

⁵²⁷ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage, réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 40-41.

⁵²⁸ P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, op. cit., p. 30.

⁵²⁹ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage, réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 98.

Ainsi, dans les textes bibliques, si le **couple humain monogame** est placé en **idéal**, s'il est repéré comme étant voulu par Dieu, et très bon à ses Yeux, le mariage n'est cependant pas l'objet de cérémonies religieuses ou de rites visant à sacraliser la sexualité ou l'union conjugale. Il demeure une fête de famille, vécue dans la foi en YHWH ; la bénédiction des époux témoigne de cet appel à la Bienveillance et à la Volonté de Dieu sur un événement qui reste **du domaine de la vie d'ici-bas**. « En Israël, la célébration du mariage ne relève pas du rituel et ne fait pas partie des actions sacrées ; elle n'a pas sa place à la synagogue, ni au temple, elle n'entre ni dans le ministère du sacrifice, ni dans celui de la parole. Prêtres et lévites n'ont rien à y faire : les noces sont une **affaire familiale et privée**. Il est clair cependant que toute une série de dispositions législatives a pour but de protéger le mariage une fois qu'il a été contracté. C'est dans ce sens que la cérémonie du mariage est une affaire civile : le mariage appartient à la sphère de la vie terrestre. En Israël, le mariage est avant tout une transaction, une convention entre deux familles. (...) Le père de la fiancée donne sa fille, et le père du fiancé la prend pour son fils⁵³⁰. L'Ancien Testament n'a pas de terme technique pour désigner le mariage. »⁵³¹

Approchons-nous maintenant des textes eux-mêmes, et voyons la nouveauté qu'ils nous révèlent quant aux humains, créés par Dieu, masculins et féminins, couples, et quelle relation entre la femme et l'homme implique cette création de l'Humain par Dieu.

B.) Les textes du Premier Testament

Avec les récits bibliques, il n'y a **plus de sacralisation de la sexualité**, de la fécondité ou du mariage, ce sont des réalités terrestres. Le couple dit quelque chose de Dieu, mais n'a rien de divin. Ce qui est premier, c'est la relation entre Dieu et l'Humain, c'est l'Alliance. Le couple dit quelque chose de Dieu dans la mesure où il dit quelque chose de l'Alliance entre Dieu et les humains.

Ce qui doit être respecté et considéré comme saint, c'est **la Vie** et tout ce qui s'y rapporte, parce la vie est don de Dieu, parce que toute vie vient de Dieu et a sa source en Dieu. La vie est sacrée parce que Dieu est Vivant et que Lui-même est Saint. C'est ainsi que les **règles de pureté** du livre du **Lévitique** dans les chapitres 12 et 15, relatives à tout ce qui touche la vie dans sa possibilité de la transmettre ou de la faire naître, s'activent à permettre à la femme et à l'homme, considérés en état d'impureté, c'est-à-dire dans l'impossibilité momentanée de pouvoir être en contact, en relation avec Dieu dans le culte ou la liturgie, de retrouver une **aptitude autorisant la pratique rituelle**. « Ces textes ne

⁵³⁰ Gn 12,29 ; 25,30 ; 30,4 ; 34,11 ; 38,2 ; Ex 2,21 ; 34,16 ; ...

⁵³¹ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage, réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 111-112.

concernent **aucunement la valeur morale** des faits dont ils traitent, mais seulement l'**aptitude rituelle** de l'homme et de la femme à s'approcher de Dieu dans le culte et à accomplir des actions sacrées. »⁵³²

De tous les textes bibliques concernant le couple, les récits de la Genèse apparaissent particuliers, voire primordiaux, par la révélation de la place de l'**Humain** dans le **plan de Création de Dieu**. Ces récits instaurent une relation nouvelle entre Dieu et l'Humanité. Nous prendrons donc un peu de temps avec ces textes de la Genèse avant de parcourir l'ensemble des textes qui parlent du couple dans le premier testament.

1.) Le cas particulier des récits de la Genèse (Gn 1 et 2)

La Bible, dans le livre de la Genèse, nous présente deux récits des origines qui relatent la création de l'Être Humain.

Une remarque préliminaire nous permet de différencier ces récits par rapport aux autres récits des cultures d'alentour : ils ont valeur de mythe, mais sans être véritablement des mythes, comme les récits de création des pays du Moyen Orient. D'une part, **on n'y raconte pas l'histoire de Dieu**, qui n'a pas d'histoire, étant Lui-même l'Histoire ; on y relate l'histoire sainte du monde et de l'humanité, désirés par Dieu, créés par Dieu, en Alliance avec Dieu. D'autre part, le temps des origines ne se situe pas dans un temps primordial, **hors du temps de l'Homme**, hors du temps des choses créées, dans un temps où seul est Dieu. Le « **commencement** » biblique est le commencement du temps cosmique et du temps humain, le point initial de ce temps, où nous vivons encore actuellement. Dans ce temps, la femme et l'homme se trouvent être au sommet de la Création, responsables ensemble de l'avenir de la terre et du destin de l'humanité.

Une de nos tentations les plus courantes est de vouloir faire coïncider **la Vérité** contenue dans la Révélation Biblique avec **nos vérités** expérimentalement ou scientifiquement vérifiables. Or, ces récits expriment des vérités autres que celles que nous pouvons démontrer dans nos laboratoires modernes. Ce sont des vérités d'ordre divin, des vérités de vie, vérifiables du fait d'une **expérience spirituelle vécue**, du fait d'une foi à laquelle nous avons adhéré, d'une Alliance avec Dieu, accueillie et acceptée au cœur d'une vie humaine, d'une réelle relation d'amour, d'une amitié et d'un compagnonnage au fil des jours en référence avec la Parole de YHWH.

Pour nous, il ne s'agit pas de faire une étude exhaustive des récits de la création de la femme et de l'homme, mais d'y relever ce qui concerne le couple, ce que l'exégèse

⁵³² P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, op. cit., p. 28.

actuelle en dit, afin d'analyser comment ces remarques peuvent alimenter et servir notre étude sur une parole de couple vis-à-vis du monde et de l'Eglise aujourd'hui. Un chapitre ultérieur nous permettra de confronter les résultats de la recherche au niveau de ces textes avec ce qu'en disent et ce qu'en ressentent les couples que nous avons interrogés.

a) Le plus ancien récit, de tradition yahwhiste : Gn 2,4-24

Que nous révèle la recherche actuelle ? « Le plus ancien récit de la création (Gn 2) est aussi le plus imagé. L'aspect du couple humain qu'il met particulièrement en relief en présentant le couple parfait des origines est l'attachement mutuel des partenaires, homme et femme, qui ont **même nature** et **égale dignité**. La femme (absolument pas au rang des animaux) est **prise de l'homme**, qui reconnaît en elle l'os de ses os et la chair de sa chair : comment mieux dire qu'elle est **vraiment semblable à lui** ? Il est remarquable que, dans une société où la polygamie est légale, le modèle du mariage humain soit un couple **monogame**. Tel est donc l'idéal voulu par le Créateur avant que le péché ait fait irruption dans le couple et jeté une ombre sur la sexualité comme telle. »⁵³³

Dans ce récit, la **Femme** est créée par Dieu à **partir de la côte de l'Homme**. Ainsi, elle est placée devant lui comme un interlocuteur, un **semblable**, même différent, une aide à côté de l'Homme, qui se sent seul et ne trouve en aucune autre créature animée une compagne qui lui soit adaptée. La Femme, tirée de l'Homme, appelée ainsi à l'existence, est immédiatement reconnue par l'Homme, et nommée « Femme » par lui : « isha », vis-à-vis de l'Homme appelé « ish ». Dans le langage biblique, ce nom représente l'identité essentielle de l'être l'humain : « **ish** » et « **isha** » ont même racine, même origine, même dignité, même Créateur, même Père Engendreur. La Femme et l'Homme acquièrent ainsi de Dieu une **égalité essentielle, ontologique**, du point de vue de l'humanité⁵³⁴. « Le texte biblique fournit des bases suffisantes pour que l'on reconnaisse l'**égalité essentielle** de l'homme et de la femme du point de vue de l'humanité. Depuis le début, tous les deux sont des **personnes**, à la différence des autres êtres vivants du monde qui les entoure. La femme est un autre « moi » dans leur commune humanité. Dès le début, ils apparaissent comme l'« unité des deux », et cela signifie qu'est dépassée la solitude originelle dans laquelle l'homme ne trouve pas « une aide qui lui soit assortie » (Gn 2,20). »⁵³⁵

Le premier couple est l'histoire d'une rencontre, une deuxième fois Dieu donne la vie. « La femme, compagne d'humanité, est, pour l'homme un cadeau du Dieu vivant : « Je vais faire une aide pour l'homme, comme un vis-à-vis » (Gn 2,18). On veut désigner par là la partenaire, l'interlocuteur, l'autre qui rend possible la **rencontre** et le **dialogue** (différence avec l'animal !). (...) Seule, la femme est le pendant de l'homme, semblable à lui par nature ; seule, elle peut être pour lui une partenaire partageant la même dignité de vie. La femme naît de la côte de l'homme : même race que lui, vraiment apparentée. Cette

⁵³³ P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Ecriture*, op. cit., p. 33.

⁵³⁴ Notons simplement l'inversion : dans la réalité, c'est la femme qui donne naissance à l'humain.

⁵³⁵ Jean-Paul II, *La dignité et la vocation de la femme ; Lettre apostolique du Souverain Pontife Jean-Paul II à l'occasion de l'année mariale*, Paris, Ed. du Cerf, 1988, pp. 28-29.

expression n'est pas seulement biologique, mais **anthropologique** ; sa signification embrasse l'homme tout entier. »⁵³⁶

Que sera la Femme pour l'Homme ? « Dieu crée l'être masculin, l' « Adam », en premier. Il lui donne tout, le pouvoir de gouverner le monde créé, le pouvoir de nommer chaque créature, tout sauf un arbre dans le jardin. Et pourtant, cet homme **ne peut pas vivre**. Fait à l'image de Dieu, il est fait pour donner et recevoir l'amour et il est **seul**, sans personne à aimer. Il tombe alors dans une sorte de coma de mort jusqu'à ce que Dieu intervienne une seconde fois pour lui donner une « aide assortie ». Il lui amène, en face à face, la femme. (...) La voici la semblable et l'unique à la fois, sa sœur en humanité, l'aide sans laquelle il ne peut s'accomplir à la ressemblance du Dieu Amour. La femme est d'abord la « **sœur** », la semblable. Il n'y a pas deux natures, une nature masculine et une nature féminine, mais une seule nature sexuée différemment. Elle est l'aide en étant la « **consolatrice** », c'est-à-dire, celle-qui-est-avec-celui-qui-est-seul. Elle est présence et visage, face à l'homme, dans une relation d'égalité permettant l'amour et le don mutuel. Elle est surtout « **prophète** », c'est-à-dire médiatrice entre l'homme et Dieu, parole de Dieu pour l'homme. Tout au long de l'histoire, dans les grands moments comme au fil de la vie la plus obscure et la plus quotidienne, elle aura mission de lui faire souvenir que ni l'avoir ni le pouvoir ne pourront remplir son cœur et sa vie, mais que seul l'amour lui permettra de s'accomplir parce qu'il est à la ressemblance de Dieu et que Dieu est Amour. Enfin, elle sera la « **mère** », la mère de vie. Tout au long de la Bible, Dieu a osé parler de ses « entrailles ». Le mot « miséricorde », qui est le nom de Dieu même signifie « entrailles de mère ». A l'image de Dieu, la femme est consacrée pour la vie, pour la donner et la défendre, et pour apprendre à l'homme à protéger et à respecter la vie. »⁵³⁷

La mission confiée au premier couple, mission primordiale, est de **s'attacher l'un à l'autre**. « « Le Seigneur Dieu transforma la côte qu'il avait prise à l'homme (adam) en une femme (isha) qu'il lui amena. L'homme (adam) s'écria : voici cette fois l'os de mes os et la chair de ma chair, celle-ci on l'appellera femme (isha) car c'est de l'homme (ish) qu'elle a été prise. Ainsi l'homme (ish) laissera-t-il son père et sa mère pour **s'attacher à sa femme** (isha) et ils deviennent **une seule chair**. » L' « adam » est créé le premier ; l' « isha » est non seulement créée après lui, mais surtout de lui ; l'adam dédoublé devient « ish » pour manifester le lien unique qui l'attache à son « isha » ; l' « isha » apparaît comme celle qui seule permet à l'adam de rompre avec sa solitude ; et aucune autre mission que celle de s'attacher l'un à l'autre ne semble proposée au couple primordial - autrement dit : **pas de procréation imposée**. »⁵³⁸

Certaines interprétations nous paraissent plus discutables, dans le sens d'une **complémentarité** de la Femme et de l'Homme, comme les deux parties d'un tout humain qui se cherchent sans relâche. Nous ressentons, dans cette interprétation quelque chose d'un fatalisme, d'un accent porté sur la division plutôt que sur l'accueil d'une Volonté de Dieu très bonne pour l'humanité. « Le but du récit vise à expliquer l'attirance puissante et mystérieuse qui porte spontanément l'homme vers la femme. Fondamentalement, ce qui fait l'attirance de l'homme pour

⁵³⁶ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage, réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 45.

⁵³⁷ Georgette BLAQUIERE, *Femmes selon le cœur de Dieu*, Versailles, Ed. St Paul, 1999, pp. 63-65.

⁵³⁸ Claudette MARQUET, *Femme et homme, Il les créa...*, Paris, Ed. Les Bergers et les Mages, 1984, p. 18.

la femme, c'est qu'il retrouve en elle comme une partie aliénée de lui-même. L'homme et la femme sont ainsi les aspects complémentaires d'un même tout. Leur union reconstituera l'unité primitive dissociée. »⁵³⁹

Faut-il lire, déjà, dans ce récit l'**institution**, par Dieu, **du mariage** ? De quoi peut être signe l'attachement de l'Homme à sa Femme ? La tradition catholique reconnaît effectivement dans ce passage l'institution du mariage. « S'agit-il seulement ici d'une « aide » pour agir, pour « soumettre la terre » ? Il est bien certain qu'il s'agit de la **compagne de vie**, à laquelle l'homme peut **s'unir** comme à sa femme, devenant avec elle « une seule chair » et abandonnant pour cela « son père et sa mère ». La description biblique parle donc de l'institution, par Dieu, du mariage, dans le contexte de la création de l'homme et de la femme, comme condition indispensable de la transmission de la vie aux nouvelles générations humaines, à laquelle le mariage et l'amour conjugal sont ordonnés par nature : « Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la ». »⁵⁴⁰ Personnellement, nous nous démarquons de cette position, et pensons que le texte aborde vraiment la question du couple, Désir de Dieu, désir de communion entre la Femme et l'Homme, et pas du tout la question d'une institution par Dieu du mariage.

« L'homme laissera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme. » (Gn 2,24) « Ces mots révèlent l'idéal et la loi du mariage selon les intentions de Dieu. Le lien qui attache l'homme à son épouse est plus impérieux que les liens même du sang, que l'attachement à ses parents, puisqu'il doit quitter ces derniers pour s'attacher à celle-ci. (...) Il apparaîtrait pas moins illicite et contre nature de séparer l'homme et la femme que de dépecer un corps vivant. « Une seule chair » fait comprendre que, dans le plan divin, la conjonction de l'homme et de la femme exclut de soi la polygamie et le divorce (cf. : l'interprétation de Jésus en Mt 19,6). »⁵⁴¹ Le terme hébreu « dâbaq » signifie coller, agglutiner, adhérer. Il s'agit de l'union la plus intime, la plus profonde, dirigée vers une **communion d'amour**, quelque chose d'unique, d'exclusif, quelque chose pour telle femme et pour tel homme.

Dans ce récit, le **couple humain**, communauté d'amour et de vie entre la Femme et l'Homme, se trouve placé **au premier plan**, c'est ensemble qu'ils sont image de Dieu. Ils sont créés par Dieu, l'un pour l'autre, et vivent dans la sphère de Dieu, le jardin d'Eden. Ils peuvent manger de tout arbre du jardin, ils ont même le droit de manger de l'arbre de vie, réservé normalement aux dieux seuls. « De plus, le texte affirme que c'est en vivant deux en une chair unique que l'homme et la femme sont à l'image du Dieu unique qui, lui, n'est pas deux, mâle et femelle, sujets à des conflits domestiques susceptibles de prendre des dimensions nationales, internationales et cosmiques (cf. : Zeus - Hélène - Némésis et la guerre de Troie). Pourtant, cette image de Dieu ni homme ni femme n'implique pas la négation de la sexualité dans une sorte de spiritualisation condamnant le mariage, la procréation et l'amour charnel entre l'homme et la femme. L'homme et la femme vont vers un achèvement « des deux » vers ou pour une chair unique, cela implique une **manière nouvelle d'être homme et femme**.

⁵³⁹ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 9.

⁵⁴⁰ Jean-Paul II, *La dignité et la vocation de la femme*, op. cit., pp. 28-29.

⁵⁴¹ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 10.

Pour la Bible, la relation homme-femme a son origine dans une unité indissoluble et dans une distinction irréductible ; ils sont les mêmes os et la même chair, et pour tant deux êtres distincts. »⁵⁴²

Il faut remarquer cependant que, dans ce récit, **aucune allusion** n'est faite à une quelconque **fin procréatrice** du couple. Même si la procréation n'est pas mentionnée, il y a un véritable **refus d'angélisme** : le couple humain et la sexualité sont créés pour la vie terrestre. La sexualité et le mariage, voulus et proposés par Dieu pour l'Humain, ne sont pas des attributs divins, des réalités vécues par Dieu, mais des propositions réservées à l'Humain afin de vivre ici-bas selon la Volonté de Dieu, Créateur de Vie.

Ainsi, ce texte met vraiment en lumière l'**unité de nature**, de dignité, de l'Etre Humain, désiré et créé par Dieu. Il insiste sur l'égalité essentielle, ontologique, anthropologique entre la Femme et l'Homme. La Femme, créée par Dieu, tirée de l'Homme, est présentée comme une aide pour celui-ci, une sœur, une semblable, bien loin de cette idée d'infériorité et de soumission qui prédominera dans la société pendant des siècles. La mission des conjoints est de **s'attacher** l'un à l'autre, afin de ne former qu'une seule chair. L'idéal présenté est celui du couple monogame dont le lien devient plus fort que le lien du sang, on n'est pas loin de ce qui est proposé de vivre au niveau du mariage chrétien.

Dans l'optique de notre troisième partie, nous retenons que la Révélation Biblique change les mœurs de ses contemporains vis-à-vis du couple, proposant une façon nouvelle d'être couple, une manière nouvelle d'être femme et homme. C'est ce qui nous habite dans ce travail où nous aimerions proposer une façon nouvelle d'être couple chrétien en Eglise.

b) Le second récit : Gn 1,26-2,3 de tradition sacerdotale (VIe siècle A.C.)

Ce récit est d'une tonalité bien différente du précédent. Il se présente comme une grande pièce liturgique qui met en valeur l'institution du shabbat et place le couple humain au sommet de la création. Il suggère la même monogamie, la même conscience d'une dignité égale entre la Femme et l'Homme, le même partage dans la mission de veiller sur la terre et d'être co-créateurs avec Dieu ; cependant, il précise que la Femme et l'Homme, ensemble, sont **créés « à l'image » du Dieu Créateur**, « comme à Sa **Ressemblance** », « Homme et Femme, Il les créa ». Ceci nous apprend que la Femme et l'Homme, et toutes les femmes et tous les hommes, ensemble, chacun à sa manière, révèlent quelque chose du Mystère du Dieu Unique. Fait à l'image de Dieu, l'Humain est créé pour donner et recevoir l'amour, pour célébrer et servir Dieu, et créer, comme co-créateur avec Dieu Créateur.

⁵⁴² K. HELLER, *Et couple Il les créa*, op. cit., pp. 15-16.

L'Humain est fondamentalement créé « **couple** » par Dieu, mâle et femelle, masculin et féminin, femme et homme, et c'est ainsi qu'il est à l'image et à la ressemblance de Dieu. Même avant d'exister, **l'Humain est**. « Dans le texte biblique, en effet, l'essence précède toujours l'existence. C'est bien avant l'apparition concrète d'Adam et Eve que l'homme est **créé en tant qu'essence**, et dans son essence, il est couple. Il est dit en effet (Gn 1,26-27) : "Dieu créa l'Homme à son image (...). Il le créa mâle et femelle." »⁵⁴³

L'originalité biblique se situe bien dans l'affirmation que **l'Humain**, dans la relation entre la femme et l'homme, est à **l'image** et à la ressemblance du **Dieu Unique**. « Nous pensons spontanément à un être humain individuel, homme ou femme. Trop rarement cette expression est envisagée dans un **sens communautaire** : l'homme et la femme considérés dans **leur relation réciproque** comme l'image du Dieu unique. Pourtant, c'est bien dans cette affirmation, qu'ils sont à eux deux l'image du Dieu unique, que réside l'une des grandes originalités de la Bible si on la compare à toutes les autres expressions de l'époque où elle a été rédigée. Jusqu'ici, la pensée religieuse du Moyen Orient, puis grec et romain, transmettait une image de divinité qui avait sa correspondance sur terre. La divinité était mâle ou femelle, dieu et déesse à l'instar du couple homme/femme sur la terre. Le Dieu d'Israël est une exception. « Je suis Dieu et non pas homme » (Os 11,9). Néanmoins, c'est bien de ce Dieu, ni homme ni femme, que la Bible déclare que l'homme et la femme sont à son image et à sa ressemblance. »⁵⁴⁴

Dieu est Unique. Il est Dieu et non pas Humain. Et pourtant, le texte utilise un pluriel quand Dieu décide de créer la Femme et l'Homme à Son Image et à Sa Ressemblance. « **Faisons** l'homme (Adam) à Notre Image, selon Notre Ressemblance... ». Ce pluriel nous semble déjà orienté vers la Révélation de **Dieu-Trinité** : Dieu Unique en trois Personnes. Dieu Un et Trine. Rien d'étonnant alors que l'Humain soit une seule chair en Femme et Homme. Le couple est cette image de pluralité en une même chair unique, pluralité pour permettre une fécondité, une création, **fécondité et création propres à Dieu seul, et remises par Lui à la Femme et à l'Homme**. « L'aspect du couple qui retient surtout l'attention, c'est la fécondité à laquelle l'homme et la femme sont appelés conjointement : elle est un don de Dieu, le fruit de la bénédiction ; elle a sa source en lui, elle fait l'objet d'une véritable vocation, elle est la fin même de la création des sexes. Or cette œuvre divine, sous tous ses aspects, est très bonne. »⁵⁴⁵

Nous interprétons la consigne divine comme une institutionnalisation : l'Humain, couple, est institué, par Dieu, **responsable de la vie** ici-bas. « "Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la..." Dieu bénit le couple et lui donne une mission de procréation, de multiplication de l'espèce humaine, destinée à régner sur la terre et à dominer sur tout ce qu'elle contient. Cette fin est en harmonie avec la source P, sacerdotale, qui, même dans les textes narratifs, aime à considérer les choses sous l'**angle institutionnel, juridique et social**. »⁵⁴⁶

⁵⁴³ Encyclopédie Universalis, art. « *Mariage* », op. cit., p. 547.

⁵⁴⁴ K. HELLER, *Et couple Il les créa*, op. cit., pp. 14-15.

⁵⁴⁵ P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, op. cit., p. 34.

⁵⁴⁶ P. ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 11.

Le mariage, **fait social**, devient **institution divine**. D'où la place centrale de la foi dans le mariage chrétien. « On ne peut pas justifier à partir des textes une interprétation restrictive disant que la Genèse parlerait simplement de la création de l'homme et de la femme en général, et ne s'occuperait pas directement du mariage. L'intention de tout le passage est au contraire de **rattacher le fait social** du mariage à l'**institution divine**. (...) L'auteur sacré, en présentant cet idéal du mariage et en le rattachant à sa foi en la bonté de la création, s'oppose dans une certaine mesure aux conceptions de l'Orient Ancien, qui contaminèrent également Israël. Au temps des Juges et des Rois, la polygamie était pratiquée sans restriction dans les classes supérieures : le harem était un signe de richesse et de puissance. »⁵⁴⁷

Ces récits sont le fruit d'une longue maturation, d'une expérience de foi en YHWH vécue au quotidien, méditée et relue au fil des siècles. Ils sont Révélation de Dieu sur l'**origine** de l'Humanité, créée par amour et pour l'amour. « Ces récits sont un moyen très ancien pour exprimer les **temps des origines**. Ce moyen était utilisé par tous les peuples du Moyen Orient à l'époque où la Bible a été écrite. Ces récits expriment pour l'homme contemporain de la Bible une **vérité** portant sur l'origine. Vérité **non imaginaire**, au-delà de l'histoire. Vérité présente à chaque génération qui apparaît, à chaque nouvelle année qui s'ouvre. Ce récit est une parole qui **donne force, vitalité et joie** de vivre pour affronter l'avenir à court, moyen ou long terme. Parole qui explique pourquoi l'homme et la femme existent, pourquoi la relation entre l'homme et la femme est souvent conflictuelle, donne l'espérance qu'un jour la difficulté de vivre ensemble trouvera une **solution définitive**. Ce récit libère l'être humain de l'angoisse qui le saisit lorsqu'il se découvre seul dans l'univers qui le dépasse et dont il n'a pas tous les secrets. **Point de repère** et d'ancrage au sein d'une existence soumise à changements. »⁵⁴⁸

Pour Israël, il ne fait aucun doute que le **mariage** tire son origine de la **Volonté de Dieu**. « La genèse veut donc montrer que, pour la foi d'Israël, Dieu lui-même est l'auteur du mariage. C'est Dieu qui présente la femme à l'homme, dans l'institution générale et dans chaque cas particulier ; aussi le mariage est-il une entreprise bonne et sainte : sa structure a été voulue par Dieu et il porte la bénédiction divine. Un événement humain, qui se répète chaque jour, le fait de quitter son père et sa mère et de contracter mariage avec leur bénédiction, relève d'une disposition de Dieu. »⁵⁴⁹

Pour nous, aujourd'hui, ces textes rappellent que le **couple est Volonté de Dieu**, le **mariage est Désir de Dieu** pour l'Humanité. C'est sans doute dans ce sens que le choix du couple et le choix du mariage sont vécus comme un appel, une vocation, par nous-même, et par les couples que nous avons interrogés. Y aurait-il à inclure cela symboliquement dans l'échange des consentements du sacrement de mariage ? « A travers ces deux textes, nous voyons clairement quelle est la source immédiate de la sacralité du mariage, de l'amour, de la fécondité. C'est la **parole créatrice de Yahweh**, expression de sa **volonté permanente**. La même parole divine a du même coup imposé à la sexualité humaine sa règle naturelle, l'idéal vers lequel elle doit tendre. Si le mariage n'a plus d'archétype divin, il a donc un **prototype humain**, créé par Dieu à l'origine, qui reste à jamais le **modèle à reproduire**. En lui, les divers aspects de la sexualité ne sont plus dissociés, comme c'était le cas

⁵⁴⁷ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage, réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 47.

⁵⁴⁸ K. HELLER, *Et couple, Il les créa*, op. cit., p. 13.

⁵⁴⁹ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage : réalité terrestre et mystère de salut*, op. cit., p. 44.

dans les mythes païens. Ils se trouvent **réunis** dans une **institution** qui, comme telle, parce qu'elle fait partie de la création « excellente », sanctifie l'usage du sexe, y inclus l'amour et la fécondité, en exclut toutes les aberrations sexuelles. Le seul moyen voulu de Dieu est le mariage lui-même, dépositaire de sa bénédiction et donc de ce que nous appellerions sa grâce. »⁵⁵⁰

c) *Le récit de la chute : quand le péché touche l'humanité : Gn 3*

On pourrait penser que l'origine de ce premier péché, raconté dans le récit de la Genèse, soit liée à la sexualité, à la différence entre le masculin et le féminin ou au fait d'être créés couple, Femme et Homme. Cette interprétation demeure d'ailleurs courante dans les esprits, quand on aborde le sujet du péché originel. Or, les interprétations qui nous ont semblé les plus justes, et dont nous voulons nous faire l'écho dans ce travail, ont plutôt détaché la sexualité, et le fait d'être couple, de la responsabilité de ce premier péché. Ainsi, ce premier péché relève d'un **péché lié à la condition humaine plutôt que d'un péché attaché à la condition sexuelle ou conjugale**. Pour autant, on ne peut dire que ce péché n'ait pas de conséquences sur les relations entre la Femme et l'Homme et sur l'unité et la communion qui existent entre eux avant et après ce premier péché. « L'interprétation commune est que le mariage n'a joué aucun rôle dans ce péché. Ce fut un **péché d'orgueil** et non de **sensualité**. L'homme et la femme voulurent **devenir comme des dieux** par la connaissance du bien et du mal, c'est-à-dire par la faculté usurpée chez la créature de décider soi-même de ce qui est bien et mal, et d'agir en conséquence. Quoi qu'il en soit d'ailleurs exactement de la nature de la première faute, ce que le texte sacré nous laisse entendre clairement, c'est que le péché a **blessé profondément l'union** de l'homme et de la femme. Il a eu un résultat nocif pour le mariage. La femme (...) invite l'homme à la désobéissance, au lieu d'être pour lui l'aide que Dieu avait voulue. L'homme, accuse la femme au lieu de la protéger comme il aurait dû faire. D'une manière générale, à cause du péché quelque chose apparaît maintenant changé dans l'**attitude mutuelle** de l'homme et de la femme. Décrivant la condition morale du premier couple avant le péché, la narration disait : « Tous deux étaient nus, l'homme et sa femme, et ils n'avaient pas honte l'un de l'autre. » (...) Mais quand l'homme et la femme eurent **transgressé** le commandement divin, « alors leurs yeux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus. » L'apparition de la **pudeur**, ce sentiment complexe, dont les composantes débordent le domaine sexuel, ne signifie pas exclusivement, ni même principalement, le désordre surgi dans la sensibilité, ce que la théologie appellera la **concupiscence**⁵⁵¹ ; elle manifeste une **ambiguïté** et une **gêne** envahissant désormais toute la vie humaine de relation, et affectant particulièrement les rapports personnels de l'homme et de la femme. »⁵⁵²

La réflexion sur la **condition humaine**, Créature en face de YHWH Créateur, **pécheresse**, dans son attitude d'opposition à accueillir et à accomplir la Volonté de Dieu, provoque la rupture de l'Alliance, et fait entrevoir à Israël, tout un ensemble de processus et d'attitudes, non seulement des Humains envers YHWH, mais également des Humains

⁵⁵⁰ P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, op. cit., p. 34.

⁵⁵¹ Désir ardent des plaisirs sensibles, souvent restreints aux plaisirs charnels. S'il n'est pas ordonné à l'amour et au respect des personnes, ce désir est alors lié au péché.

⁵⁵² P. ADNES, *Le mariage*, op. cit., pp. 12-13.

entre eux, au delà de la différence des sexes. Le couple, au vu de la foi d'Israël, reçoit de plein fouet cette **condition de pécheur** qui engendre dominations, luttes de pouvoir et désir de maîtrise, du temps et de l'avenir, du bien et du mal, de la connaissance et du jugement ; volonté de **prendre la place de Dieu**, d'être comme des dieux. Israël nous rapporte le drame de tous les conflits qui se vivent si souvent au sein des couples. « Le **péché des origines**, prologue du drame humain tout entier et point de départ du dessein de salut que Dieu réalise au cours des siècles, n'est pas le péché d'un homme abstrait qui affronterait le Créateur dans la solitude d'une conscience individuelle. C'est le **péché commun du couple prototype** ; car l'Homme en soi n'existe pas, il n'existe que comme homme et femme. (...) Au lieu d'une communion dans l'unité d'une seule chair (Gn 2,24) et d'une commune soumission à la condition de créature (Gn 3,1), il n'y a plus entre eux qu'une complicité dans un engagement prométhéen qui les détourne du Créateur. (...) L'amour mutuel de l'homme et de la femme se trouve vicié à sa racine par la consommation commune du péché. Les conséquences du péché se font sentir aussitôt sur lui. Le rêve de divinisation fait place à une cruelle prise de conscience : celle de la condition pécheresse. »⁵⁵³

Quelles **conséquences**, donc, induit ce **premier péché** sur les relations entre la Femme et l'Homme ? Qu'en dit le texte ? Comment aujourd'hui comprendre ce texte dans la perspective de notre travail sur le couple ? « C'est le démon qui veut pousser au mal et qui fait un discours pour tenter Eve ; on ne dit pas que l'épouse, elle, fasse de discours à Adam. Elle donne aussi à son mari qui était avec elle, et alors, il mangea, bien entendu. L'épouse a simplement voulu partager avec celui qu'elle aime ce fruit qui lui paraissait merveilleux. Quand elle mange le fruit, elle ne se rend pas compte encore qu'elle a commis une faute. Elle n'a pas encore honte. « L'époux qui était avec elle mangea, et alors – alors seulement – leurs yeux à tous deux – **ensemble** – s'ouvrirent, et ils connurent tous les deux – **ensemble** – qu'ils étaient nus. » On peut dire que c'est dans une communion d'amour qu'ils ont péché. Ils ont aussitôt conscience de ce qui, dans leur amour même, s'est introduit comme convoitise : cette envie de prendre l'autre pour objet. »⁵⁵⁴ Il semble donc - en tous cas, c'est dans ce sens que nous choisissons de retenir la leçon que ce texte veut nous donner aujourd'hui -, que la Femme et l'Homme soient en **responsabilité commune, partagée**, devant ce premier péché accompli.⁵⁵⁵

Nous nous inscrivons ici en **opposition** complète par rapport aux interprétations qui rendent **Eve** totalement **responsable**, ou du moins ayant le premier rôle (pour une fois) dans la responsabilité de ce premier péché. « Pendant des siècles, Eve a été réduite, et la femme après elle, à être « **la tentatrice** », celle-là **seule** par qui tous les maux sont entrés dans le monde. Pourtant, la

⁵⁵³ P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, op. cit., p. 41.

⁵⁵⁴ Claude SARRASIN, *La route de l'amour. Grandir en Christ*, Paris, Ed. Parole et Silence, 2002, p 20.

⁵⁵⁵ Sur ce point, compte tenu des recherches et des avancées actuelles, nous ne pouvons plus être d'accord avec la thèse qui soutient que c'est la femme qui a tenté l'homme et que c'est de sa responsabilité que l'homme ait péché. E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage : réalité terrestre et mystère de salut*, op. cit., p. 51. « L'homme pêche et son aide, c'est-à-dire sa femme, est sa complice. Tout comme par le péché, l'homme est devenu ambigu, a cessé d'être chef de la femme (Gn 2,18) pour devenir son tyran (Gn 3,16), ainsi l'aide qui lui a été donné est devenue une aide-pour-faire-le-mal : c'est elle qui va le tenter. Le serpent, qui dans l'antiquité est toujours lié aux rites de fécondité, s'adresse d'abord à la femme, et celle-ci sait comment convaincre Adam. Ce qui se passe là, se répète tout au long de l'histoire des hommes : n'ayant plus confiance en Dieu, l'homme et la femme commencent à parcourir une histoire de péché. Cet état de fait infecte toutes les relations de vie et ébranle la communauté conjugale : l'homme va dominer la femme, et celle-ci va tenter celui-là. »

« grâce d'Eve » demeure après le péché. Elle continue à être pour l'homme le don de Dieu, sa « sœur » en humanité, l'« aide » placée près de lui, médiatrice spirituelle et « prophète », « mère de vie ». Car Dieu ne reprend jamais ses dons. Ainsi, dans le bilan navré que Dieu fait après le péché, Il ne lui dit pas : « Tu ne transmettras plus la vie », mais « Tu enfanteras dans la douleur ». Il signifie par là qu'elle continue à enfanter, mais au prix d'un combat à mener sans cesse au fil des âges, et non dans ce jaillissement de bonheur que Dieu aurait voulu au commencement. »⁵⁵⁶

Ce texte met en lumière ce qui se passe quand l'Humain écoute un discours qui ne provient pas de Dieu. Le serpent représente cet autre que Dieu qui peut parler à l'Humain, discours de la tentation et de l'idolâtrie⁵⁵⁷, **discours qui peut faire douter de ce que Dieu dit** et fait pour l'Humain par Sa Parole. Ce discours ressemble probablement aux paroles que Jésus a pu entendre Lui-même lorsqu'Il a été tenté par le Diable au désert : discours mensonger de l'**avoir** et de la richesse, du **savoir** et de la connaissance, de l'autosuffisance, et enfin du **pouvoir**. Tout comme les textes de la Création, ce texte est écrit pour être situé hors du temps et de l'espace ; il était vrai hier, il est vrai aujourd'hui et sera toujours vrai demain.

Même si ce premier **péché** n'est pas purement un péché d'ordre sexuel, on peut y lire les conséquences qu'il introduit dans la vie relationnelle, sexuelle et génitale humaine, au niveau du rapport qui s'établit désormais entre la Femme et l'Homme, l'épouse et l'époux. Le péché s'insinue dans la vie humaine contemporaine entraînant les **désordres sexuels** que nous connaissons aujourd'hui dans notre société : définition erronée de l'amour vrai, à l'image de l'Amour de Dieu envers l'Humain ; relations sexuelles juvéniles et extra conjugales ; onanisme et plaisir égoïste recherché dans la génitalité et la sexualité ; prostitution, pédophilie ; péché contre la procréation et le droit à la vie dès l'origine ; péché à l'encontre du couple, du mariage, de sa vocation, de sa finalité, etc⁵⁵⁸.

Les images employées dans le récit peuvent être reçues, notamment par la psychanalyse, comme des symboles sexuels forts de l'histoire des religions ou de la psychologie des profondeurs humaines (l'arbre, le fruit défendu, le serpent, les rôles spécifiques de la femme et de l'homme, ...).

Ce qui suscite notre intérêt, face à la question du péché et de ses conséquences au niveau de la vie humaine, relationnelle et conjugale, c'est les moyens que nous pourrions proposer, pour qu'en Eglise, la **Parole de Dieu** soit plus concrètement **au centre** de ce que nous vivons, que l'amour de Dieu et du prochain se vérifie au cœur de la vie ecclésiale. Vis-à-vis de notre recherche, face à la problématique que nous avons perçue à l'écoute des couples chrétiens, ce sentiment de distance par rapport à l'Eglise, problématique

⁵⁵⁶ Georgette BLAQUIERE, *Femmes selon le cœur de Dieu*, op. cit., pp. 96-97.

⁵⁵⁷ Voir K. HELLER, *Et couple, Il les créa*, op. cit., pp. 28-29 et P. ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 12.

⁵⁵⁸ Voir note 1 dans P. ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 12.

confrontée maintenant à la Parole de Dieu, cela nous encourage à envisager des structures ecclésiales où les relations y soient plus fraternelles, plus vraies, plus tournées vers l'accueil et le don de tous et plus respectueuses de l'état de vie de chacun.

Concluons. Ces récits de la Genèse racontant la création de la Femme et de l'Homme par Dieu, au commencement, mettent en relief le **couple** comme étant **fruit de la Volonté de Dieu**, le mariage fruit de son Désir, tous les deux, fruits de l'Amour de Dieu envers l'Humain, Dieu souverainement Libre, Autre, Unique, Créateur et Père.

Les récits établissent le couple Humain au **sommet de la Création**, avec mission de s'attacher l'un à l'autre, Femme et Homme, pour ne plus faire qu'une seule chair ; mission de s'occuper de la terre, d'en prendre soin, de la sauvegarder, et de poursuivre ainsi l'œuvre bonne, excellente, de Vie et de Création de Dieu ; enfin, mission de croître, d'être féconds et prolifiques, protégeant, défendant la vie Humaine, la transmettant avec le plus grand respect comme étant le plus précieux Don de Dieu.

Ces récits, enfin, font état des difficultés et des conflits que le péché a introduits au cœur des relations entre la Femme et l'Homme : luttés incessantes pour l'avoir, le savoir et le pouvoir, créant incompréhensions, soupçons, jalousies, dominations, violences, etc.

Quoiqu'il en soit, ces récits restent des **Paroles de référence** pour les couples chrétiens d'aujourd'hui, ils sont pour eux source, soutien, guide dans leurs recherches de sens de la vie, de vocation à la sainteté, appui dans leur désir de communion avec leur Dieu Père, Fils et Esprit Saint, et appel, envoi en direction d'une vie d'Eglise authentique, réellement communautaire, riche et porteuse de fruits bons, très bons, excellents même.

2.) Les autres récits qui parlent du couple dans le premier testament

Au fil du temps, la conception du couple portée par les récits bibliques va évoluer. Elle va s'enrichir de nouvelles caractéristiques, puisées dans l'évolution de la foi d'Israël en son Dieu. Avec l'expérience accumulée et méditée, la vie d'Alliance vécue toujours plus profondément et quotidiennement avec YHWH, **le peuple d'Israël approfondit le sens du couple**, le sens de la différence des sexes et de la création de l'Humain comme expression, manifestation de la Volonté et de l'Amour du Seul Vrai Dieu. « Cependant, les livres saints ne se contentent pas de répéter les principes fondamentaux rencontrés dans les deux récits de la création de l'homme, on y constate un **approfondissement doctrinal progressif** où l'on peut distinguer trois étapes.

Avant les prophètes : s'affirme un certain **idéal de sexualité humaine** bien réglée, en même temps que s'esquisse une réflexion sur le drame du couple.

Avec les prophètes : l'assimilation de l'**Alliance** entre YHWH et Israël à **un mariage** introduit dans le sujet une note nouvelle dont l'importance théologique est grande.

Enfin, dans le judaïsme post-exilien : l'**idéal du mariage** chemine visiblement en direction du Nouveau Testament, au double plan de la pensée et des mœurs. »⁵⁵⁹

a) *Avant les Prophètes : couple et postérité*

S'agissant du **couple**, les Ecrits pré-Prophétiques vont s'employer à en définir son **sens**, sa **mission** : quel est son rapport avec la Création, avec Son Créateur ? Comment participe-t-il à l'**édification du peuple d'Israël**, le peuple élu, choisi par Dieu ? Quel est son rôle dans l'**expansion du genre humain** ? Ceci, malgré les infidélités répétées envers YHWH. Ainsi, la Parole, quand Elle mettra en scène un couple, va s'attacher au couple dans son identité particulière, dans sa mission, citant avec précision le nom de chaque personne du couple, en lien avec l'édification de la famille, du peuple et de la communauté humaine. Chaque couple évoqué sera suivi pas à pas dans son histoire et dans sa relation d'alliance avec Dieu. En chaque couple, YHWH reconduira Sa Promesse, et renforcera Son Alliance en souvenir de Sara et d'Abraham, premier couple historique, jusqu'à former un peuple qui marche avec Son Dieu.

La **bénédition** de YHWH, donnée à Eve et Adam, se prolonge en Sara et Abraham, en promesse de **postérité**. « La bénédiction que Dieu octroie au mariage au jour de la création (« **croissez et multipliez** ») prend, en Abraham, une dimension nouvelle : « **Je ferai de toi un grand peuple** » (Gn 12,1-2 ; 13,16). Cette parole met un terme à la période des origines de l'humanité et inaugure l'**histoire du salut spécifiquement israélite**. Cette promesse concerne le mariage comme institution familiale : elle lui donne une importance manifeste pour l'ordre du salut, une fonction et un rôle éminent dans l'histoire de l'alliance de Dieu avec son peuple. Tout l'Ancien Testament, histoire de l'amour et de la fidélité de Dieu, **rattache mariage** et famille par des liens très étroits aux **promesses de salut**. Pour Israël, l'alliance s'actualise et se prolonge dans chaque nouvelle naissance. [« tolédôt » : « genèse », « histoire du devenir » ou « généalogie » : genèse du ciel et de la terre (Gn 2,4) ; descendance d'Adam (Gn 5,1) ; histoire de Noé (nouvelle genèse terre et ciel) (Gn 6,9) ; descendance des fils de Noé (Gn 10,1) ; puis de Terah (Gn 11,27) ; histoire d'Isaac (Gn 25,19) ; celle de Jacob (Gn 37,2)]. »⁵⁶⁰ Le couple, dans sa postérité possible, devient en même temps instrument de l'Alliance avec YHWH et objet de Sa **Promesse de Descendance** et de **Salut** envers l'Humanité. En ce sens, son choix d'être fécond, dans le sens des récits de Genèse, devient action au service de la Volonté de Dieu et de l'expansion de Son Royaume. Sans le couple, la promesse faite à Sara et Abraham n'aurait **aucune consistance** et ne connaîtrait **aucun avenir**.

⁵⁵⁹ P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, op. cit., p. 37.

⁵⁶⁰ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage : réalité terrestre et mystère de salut*, op. cit., p. 88.

Sara et Abraham sont le premier couple historique à faire l'expérience de la foi en YHWH, à entrer dans l'Alliance que YHWH propose entre Lui et l'Humanité. YHWH a l'initiative, ils vont donc devenir petit à petit **couple-référence dans la foi** et dans **l'Alliance**, à travers tout ce qu'ils vont vivre. « Dieu prend le couple d'Abraham et Sara à un moment déterminé de l'histoire de l'humanité avec ses « creux et ses bosses », **au point où ils en sont** dans leur vie de foi ; il faut du temps pour que l'être humain croisse et que sa volonté soit formée pour mettre en œuvre les principes de foi. La Parole de Dieu crée un Homme capable de recevoir cette Parole et de la mettre en pratique ; cette création se fait dans la **patience**, jour après jour : Dieu en tient compte. (...) Dieu est **toujours présent** à Abraham et Sara : il vit avec eux, il traverse avec eux **toutes les péripéties** de leur vie conjugale. Dieu est présent dans une **vie ordinaire**. Le couple vit sa vie, c'est la leur, sans que Dieu y intervienne tout le temps comme un contrôleur ou un financier subventionnaire. Dieu prépare Abraham et Sara à atteindre à une **vie de foi** que Lui seul peut donner. Dieu n'impose pas Isaac « d'en haut », mais Il les rend de plus en plus capables de cette **foi qui les conduira à engendrer** et à enfanter un fils d'abord par la foi. Abraham et Sara vont ainsi de révélation en révélation. Dieu, tout en donnant la Parole au moment opportun, **éduque** et forme ce couple en l'accompagnant au jour le jour, d'année en année, pour qu'Isaac, le fils humainement impossible à envisager, soit autant l'œuvre propre d'Abraham et de Sara que le fils donné par Dieu. »⁵⁶¹ Le sens du couple est un appel à **donner la vie** avec YHWH Vivant, Maître de la Vie.

Après Sara et Abraham, dans la suite de la Parole donnée, les textes bibliques vont présenter les couples des Patriarches comme sujets de la **bénédition** de YHWH, prolongement et élargissement de la **Promesse** faite à Sara et Abraham, collaborateurs du projet de YHWH de former un Peuple qui marche avec Lui. « Dieu, malgré le péché n'a jamais renoncé à son projet de constituer une humanité, sortie de l'homme et de la femme, capable de vivre avec le Dieu vivant. »⁵⁶² Cette bénédiction se vérifiera dans une **promesse de postérité**, une promesse de descendance, « aussi nombreuse que les étoiles du ciel » (Gn 15,5). « Abraham ne doit pas attendre de cette terre une descendance en cherchant à obliger Dieu, mais il doit l'attendre de la **foi en Dieu** qui promet et accomplit toujours ses promesses. »⁵⁶³

En **Rebecca et Isaac**, fils de la promesse, va donc se transmettre la bénédiction faite à Sara et Abraham. Sara et Abraham étaient déjà en couple quand Dieu a fait alliance avec eux, mais pour Isaac, ce n'est pas le cas. La question sera donc : qui Isaac devra-t-il épouser pour que cette Promesse, cette Alliance ne s'arrête pas là ? Comment va se faire le **choix d'une épouse** pour Isaac, pour que ce choix entre pleinement dans cette Promesse et cette Bénédiction ? Nous le voyons dans le très beau texte du choix du signe que demande le plus ancien serviteur d'Abraham et Sara chargé de chercher une épouse pour Isaac (Gn 24,12-14). « Le serviteur s'adresse à Dieu dans la prière pour demander le signe. Ce signe est lié à une

⁵⁶¹ K. HELLER, *Et couple, Il les créa*, op. cit., p. 35 sq.

⁵⁶² Id. p. 35.

⁵⁶³ Id. p. 46.

Parole divine qui a créé une histoire. Il ne sort pas de l'imagination du vieux serviteur confronté à des événements de la vie perçus comme échappants au pouvoir de l'homme. Cette Parole divine est déjà à l'origine du voyage d'Abraham, de l'acquisition de biens en Egypte, de la paternité d'Abraham, de la maternité de Sara et de la naissance d'Isaac. Le signe fait entrer Rebecca dans cette histoire comme la femme que Dieu destine à Isaac en vue de l'accomplissement de cette histoire. Rebecca est conduite à adhérer dans la foi à ce qui est dit d'elle par Dieu. (...) C'est en ayant **foi en la même Parole de Dieu** qu'Isaac et Rebecca **se reçoivent mutuellement de Dieu**. C'est la même Parole qui les crée Homme et Femme, Epoux et Epouse. Rebecca entre dans cette histoire et peut croire à la manière d'Abraham, Sara, Isaac. (...) Nous ne sommes pas ici devant un jeune homme et une jeune fille qui ont décidé de se marier et qui demandent à Dieu de protéger leur amour, foyer,... Mais à l'origine de ce mariage, il y a **d'abord la Parole de Dieu** qui les crée deux en une seule chair et ensuite les appelle à vivre leur communauté d'existence en vue d'un salut qui les inclut et qui les dépasse largement. »⁵⁶⁴

Ainsi, les récits nous présentent un certain nombre de **couples bien concrets**, face à leurs questions existentielles, leurs problèmes de vie ou de survie ; des couples qui connaissent les drames de la vie quotidienne, en lien avec les péripéties de la vie conjugale et des relations interpersonnelles ; des couples qui découvrent, par leur foi en YHWH, ce que sont les vicissitudes du péché avec ses conséquences. On nous donne donc en exemple des couples comme Sara et Abraham, Rébecca et Isaac, Rachel et Jacob, Tamar et Juda ou Mikal et David, chacun mettant l'accent sur des façons particulières de vivre le couple dans l'Alliance avec YHWH, en fonctions des mentalités de l'époque, des évolutions, et du contexte historique et sociologique dans lequel le couple chemine. Ainsi **Sara et Abraham** témoignent de la reconnaissance du **concubinat légal** pour assurer la descendance du père de famille (Gn 16,1-3), et de la femme comme possession du mari, allant jusqu'à la livrer pour échapper aux sévices des jaloux (Gn 12,10-20 ; 20 ; 26,1-11). La question essentielle qui se pose est celle de la **fécondité** comme signe de la Bénédiction de YHWH dans l'optique de l'**accomplissement de Sa Promesse** de descendance. Rébecca et Isaac attestent de la pratique de l'**endogamie** (Gn 24,3-4) toujours en lien avec la question fondamentale de la fécondité. L'amour conjugal vient après la conclusion du mariage. **Rachel et Jacob** confirment la pratique de l'endogamie (Gn 28,1-5) toujours en lien avec le problème de la descendance. Ce qui évolue, c'est la **question de l'amour** et son importance dans le choix de l'épouse. Pour **Tamar et Juda**, la question de la descendance est tellement importante qu'elle donne naissance à la loi du **lévirat** (Gn 38). Les frères étant chargés de donner une descendance à la veuve de leur frère. Les inégalités hommes-femmes vis-à-vis de la pratique sexuelle conjugale s'accroissent : la fidélité conjugale n'est requise que pour la femme, sous peine de mort. Enfin, le couple **Mikal -**

⁵⁶⁴ K. HELLER, *Et couple, Il les créa*, op. cit., p. 63 sq.

David souligne la prédominance de l'amour. « L'enquête fait connaître la hiérarchie des valeurs qu'admet la mentalité de l'époque. La **procréation** est la chose **essentielle**, parce qu'elle assure la **continuité de la race**. L'affection humaine des époux, bien qu'elle s'affirme parfois discrètement, a d'ordinaire une place beaucoup plus secondaire : **l'amour physique**, qui intéresse directement la fécondité, prime apparemment le **sentiment**, qui y est certes moins utile. En tous cas, il ne semble guère qu'on se marie « pour être heureux », même si Dieu donne aux époux le bonheur par surcroît ! Le couple s'insère dans la vie sociale où il remplit une fonction. »⁵⁶⁵

Le drame du couple se vit et se décline dans l'histoire humaine selon de multiples dimensions, dont toutes trouvent écho dans les textes : **l'infécondité** transmettant honte, douleur et sentiment de malédiction divine. « Même dans les foyers qui se rapprochent de l'idéal voulu par Dieu, l'infécondité, signe apparent d'une malédiction divine, peut introduire une source de honte et de douleur (Gn 15,3 : Sara et Abraham ; 1S 1,2-11 : Anne et Elqana) »⁵⁶⁶ ; la **polygamie** engendrant séparations (Gn 4,19-24), mécontentes (Gn 16,3-6 ; 1S 1,4-6), désordres et incroyance (1R 11,1-13) ; la **passion** entraînant séparations, trahisons et guerres (Jg 14) ; **l'adultère** amenant l'exclusion et la mort (Dt 22,13-23,1 ; 2S 11-12) ; la **convoitise** entraînant la vengeance et la mort (Gn 34) ; le **viol** appelant la punition et la mort (Jg 19,22-30 ; 2S 13,1-29). Force est de constater que le couple, au cœur de l'histoire humaine, se retrouve plutôt loin de son idéal de l'Eden, loin de son idéal de communion avec YHWH et d'union entre les partenaires du couple. Ce dernier apparaît donc **fragilisé**, menacé, souvent **en péril**, et en tous cas dans la nécessité vitale d'être sauvé, restauré et **continuellement béni** par YHWH sous forme d'une fécondité accordée, d'une **descendance** assurée. Ceci explique l'importance considérable portée à toutes les **règles de morale sexuelle**, afin que cette bénédiction divine puisse advenir dans tous les cas.

Dans ce contexte de bénédiction divine liée uniquement à la postérité, la **stérilité** sera considérée comme un **châtiment**, une **malédiction**, une **honte**. Pourtant, nombre de femmes stériles de la Bible rappellent que la transmission de la vie n'est pas un dû, mais bien un **don** de YHWH, que la femme et l'homme, sur terre, ne peuvent transmettre qu'une vie affectée par la mort, et que **Dieu seul** peut donner la **victoire sur la stérilité** car rien ne Lui est impossible. Il est Maître de la Vie, de toute Vie. Il est plus fort que la mort et sa Promesse toujours se réalisera. On retrouve cela dans l'histoire d'**Anne et Elqana**. Anne ne marchandait pas avec Dieu, elle Lui demande simplement de se rappeler de Son Alliance en se souvenant d'elle. A cette prière, Dieu ne peut se soustraire, car Il a été, Il est et Il restera toujours fidèle à Sa Promesse (1S 1,1-2,11).

⁵⁶⁵ P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, op. cit., pp. 38-39.

⁵⁶⁶ Id. p. 47.

La législation mosaïque mettra donc en place toute une série d'**interdits matrimoniaux** visant à prolonger, dans la suite des générations, la bénédiction faite à Sara et Abraham, et à cadrer la vie concrète et pratique du couple, pour que la fécondité et la postérité soient protégées : contre l'**inceste** (Lv 18,6 sq ; 20,11) ; contre l'**adultère** (puni de mort) et la **convoitise** (Ex 20, 14-17 : 6^e principe du Décalogue ; Lv 20,10 ; Dt 22,22) ; par rapport au **divorce** : répudiation unilatérale de la femme par son mari (Dt 24,1-4) - contre laquelle le prophète Malachie s'opposera (Mal 2,14-16) - ; par rapport à la **polygamie** : privilège des riches, des notables et des rois vu le montant élevé du « mohar » (David : 9 femmes ; Roboam : 18 ; Salomon : 700 épouses et 300 concubines)⁵⁶⁷.

Enfin, le couple pourra être l'occasion de sceller une alliance, de rechercher un soutien terrestre auprès d'un plus fort que soi, de consolider des liens d'amitié, voire d'éviter une guerre. Tout sera bon pour que **l'Alliance avec YHWH se perpétue**, que le peuple soit protégé, que la descendance soit sauvegardée. Un mariage bien arrangé pouvait engager le destin de toute la nation. A ce titre, l'épisode du séjour en Egypte de Sara et d'Abraham est un exemple révélateur (Gn 12, 10-20). Abraham fait passer Sara pour sa sœur, la donne à Pharaon pour s'assurer ses faveurs et grâce à cela, ils échappent à la famine et acquièrent une aisance économique. Dieu intervient cependant, pour protéger Sara et faire comprendre au couple que c'est bien par Sara et Abraham que se réalisera la Promesse et que viendra la Descendance attendue, et ainsi, sa bénédiction peut reprendre ses droits et annoncer le Salut en Son Alliance pour toute l'Humanité.

A titre de dernière remarque, cette littérature d'avant les prophètes (qui remonte certainement à l'époque des Rois), ne manifeste aucune prévention, aucune réserve, lorsqu'il lui arrive, bien incidemment, de parler de la beauté physique du corps et de l'amour dans le mariage (Gn 24,16.67 ; 26,8-9 ; 29,20 ; 1S 18,20 ; 2S 13, 2-15). La tradition judaïque n'a pas encore expérimenté et exploité, comme elle le fera aux temps des prophètes, l'interprétation allégorique développant l'idée d'un amour conjugal de YHWH pour Son Peuple.

Le maître mot pour dire comment les textes bibliques d'avant les prophètes parlent du couple est « **Alliance** ». Tout est orienté vers l'Alliance, **bénédiction** de YHWH, sous forme de **fécondité** et de **postérité** accordée. Tout est ordonné à la réalisation de la **Promesse** faite par Dieu à Sara et Abraham de leur donner une descendance. Tout est écrit pour nous faire comprendre qu'à travers toutes ces histoires de couples, dont on nous livre les récits, c'est **YHWH qui révèle Son Plan de Salut** pour l'Humanité Pécheresse.

⁵⁶⁷ Voir P. ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 18.

b) Avec les Prophètes : mariage et Amour de Dieu

L' **Amour de YHWH pour Son Peuple** va s'apparenter avec l' **amour conjugal**.

« Il est très remarquable que, chez les prophètes bibliques, l' **Alliance de Dieu avec son peuple, Israël**, soit présentée comme un **mariage** ; les **apostasies** de ce peuple étant décrites et stigmatisées comme des **adultères**. Le mariage lui-même reçoit de cette comparaison un caractère religieux. Ayant servi à faire comprendre au peuple ce qu'est l'Alliance conclue entre lui et Yahweh, il se trouve marqué par cette comparaison. (...) De ce fait, le mariage, en Israël, bien qu'il ne fût pas contracté au cours d'une cérémonie religieuse, était un acte religieux, et établissait les conjoints dans une situation religieuse. »⁵⁶⁸

Le couple va donc se sentir pleinement impliqué dans le **mariage humain**. Ce couple, dans la réalité comme dans la complexité du lien conjugal qu'il vit (parce qu'il porte en lui-même à la fois le plus profond et le plus fragile des liens entre les humains, celui qui exprime en même temps la plus grande différence et le désir de la plus profonde unité), va être pris en exemple, pour désigner le type d'Alliance qui correspond le mieux, au moins de manière terrestre, à ce qui se vit dans l' **Alliance entre YHWH et Son Peuple**. Malgré cela, dès qu'est employé le symbole du couple uni dans le mariage, pour exprimer l'amour de Dieu à l'égard d'Israël, la métaphore est tout de suite dépassée, car on utilise un **concept concret**, terrestre, pour exprimer une **expérience surnaturelle**, spirituelle, qui dépasse ce qu'on peut en dire, qui dépasse le domaine humain, et dont les mots auront bien du mal à en englober toute la réalité. « Une autre idée grandit aussi en Israël : on en vient à considérer le mariage comme une image qui révèle l'alliance entre Dieu et son peuple. En d'autres termes, l'alliance de Yahweh avec son peuple est exprimée dans des termes humains comme n'importe quelle autre réalité révélée. C'est qu'il appartient à la nature de la Révélation d'être découverte dans une forme humaine, parce qu'elle est essentiellement un dialogue entre Dieu qui prend l'initiative de parler et les hommes qui écoutent et réagissent. Grâce à une série d'expériences existentielles, l'action et la parole salvifiques de Dieu s'expriment dans la prédication des prophètes et **deviennent compréhensibles** pour un esprit humain : la Révélation peut être écoutée. Des réalités qui font partie de l'existence humaine deviennent ainsi les moyens par lesquels se manifeste la réalité du salut. »⁵⁶⁹

De fait, c'est avec **Gomer et Osée**⁵⁷⁰ que va s'initialiser une théologie de l'Alliance avec YHWH basée sur le **mariage**, non le mariage en général, mais l'expérience conjugale de Gomer et d'Osée en lien avec l' **histoire d'Israël**. « C'est bien cela en effet qui constitue le message prophétique : Osée ne considère pas **le** mariage humain comme symbole de l'alliance, il dit plutôt que **telle union bien définie, la sienne, a été librement choisie par Dieu pour constituer un message**

⁵⁶⁸ Jean-Hervé NICOLAS, « *Homme et Femme Il les créa !* ». *L'identité chrétienne du mariage*, Paris, Ed. Téqui, 1977, p 95.

⁵⁶⁹ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage : réalité terrestre et mystère de salut*, op. cit., p. 56.

⁵⁷⁰ « Le prophète Osée était l'époux profondément épris d'une femme indigne, qui descendra jusqu'aux derniers avilissements de la prostitution. (...) Il va persister à l'aimer. Rien ne pourra réduire son amour, ni sa lucidité, ni son jugement. Tout se passe comme s'il disposait de l'immensité de l'amour qui se sentira capable de transfigurer, non par une illusion, mais dans la réalité, l'être aimé. » Claude SARRASIN, *La route de l'amour*, op. cit., p. 30.

tangible adressé à Israël, pour représenter prophétiquement la fidélité de Yahweh à l'alliance. Mais ici, il s'agit d'un mariage vécu dans la perspective de l'amour de Yahweh, amour attirant et inébranlable, amour qui **s'adresse même à l'infidèle**. On se trouve donc devant une forme prophétique que le mariage n'a pas par lui-même, mais qu'il peut recevoir en tant qu'il est soumis à l'initiative du Dieu Sauveur. Cette forme nouvelle, en relation avec l'histoire du salut, que le mariage peut recevoir, n'intéresse pas seulement les conjoints eux-mêmes, mais contient en même temps un **message pour le monde** : celui-ci n'est réel et n'atteint son but que si l'amour reste inébranlable, même devant une infidélité et coûte cher à la partie loyale. Car tel est le sens de l'amour de Yahweh pour son peuple. Cette fidélité conjugale d'Osée, maintenue contre vents et marées, était, même pour les Israélites pieux, quelque chose de surprenant, d'inouï, et d'autant plus parlant : elle doit avoir passé pour un défi aux yeux de ce peuple qui était plutôt porté à considérer le divorce pour adultère comme une obligation légale. Cependant, on ne doit pas perdre de vue l'élément essentiel de ce message : il s'agit ici d'un **appel à une profession de foi** pratique et agissante : il n'y a qu'un seul vrai Dieu, Yahweh, (...) le peuple d'Israël est sommé d'accorder une confiance absolue au Dieu vivant et vrai. Le mariage, lui aussi, doit être vécu dans une foi et une confiance absolues en Yahweh. »⁵⁷¹

Tour à tour, les Prophètes reprendront et développeront ce thème. Nous aimerions citer quelques exemples de textes qu'il est possible de méditer. **Osée** dira l'essentiel : il marquera la confrontation entre le drame vécu par le couple humain et le drame vécu par le peuple de Dieu. Dans ce drame, se succéderont l'amour initial, la souffrance, le désir de pardon et de purification, l'amour persévérant au-delà des fautes commises, et enfin l'amour vainqueur (Os 2,20-25). **Isaïe** reprendra, notamment par le chant de la vigne (Is 5,1-7). Puis **Jérémie**, entre autres avec les très beaux passages du livre de la consolation (Jr 2,20-25 ; 3,1-5 ; 6-13 ; 31,2-6.21-22.31-34). « Au temps de Jérémie, le mariage est couramment employé comme **symbole de l'alliance**. Sous l'influence d'Osée, le prophète l'a emprunté directement à l'expérience existentielle de l'homme. Cependant, les conceptions israélites reconnaissent encore certaines limites à la fidélité conjugale humaine : une nouvelle union de la femme, après un divorce juridiquement prononcé, **annule** le premier mariage pour de bon. Jérémie laisse entrevoir cette perspective menaçante à Israël, infidèle à l'amour conjugal de Yahweh. Et pourtant non ! **Yahweh n'est pas ainsi !** (...) La réflexion sur le donné humain s'arrête, mais l'expérience du comportement divin fait mûrir l'idée d'une fidélité malgré tout. »⁵⁷² **Ezéchiël** poursuivra avec les histoires symboliques de Jérusalem (Ez 16.23). Le **second Isaïe** exploitera encore ce thème du couple et du mariage avec les textes de la revanche de Jérusalem, de la nouvelle Jérusalem (Is 54) et de la splendeur de Jérusalem (Is 60-62). « Comparée à la situation antérieure de l'épouse infidèle, délaissée, mais non rejetée, malgré ce que pourrait faire croire l'exil, **la reprise de la vie conjugale sera immensément féconde**. Yahweh, le protecteur d'Israël, est maintenant plus clairement que jamais, considéré comme le créateur de l'univers et de tous les peuples. Et ainsi l'idée que le « créateur du ciel et de la terre » est maintenant l'époux d'Israël va donner des **dimensions universelles** à l'extension de la race élue. La confiance en Yahweh, dans laquelle les prophètes ont vu l'âme de l'alliance du côté de l'homme reçoit ici un fondement infiniment plus ferme : la

⁵⁷¹ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage : réalité terrestre et mystère de salut*, op. cit., pp. 64-65.

⁵⁷² Id. p. 66.

puissance créatrice de Dieu, qui n'est liée à rien et peut tout renouveler, se met au service du salut et veut maintenir la **stabilité de l'union conjugale** qui a été conclue entre Yahweh et Israël. »⁵⁷³

La Révélation divine, pour être accueillie et comprise par tout un chacun, pour s'incarner dans le quotidien vécu par Israël, va devoir **utiliser le chemin des réalités humaines**. Le couple, le mariage, sont choisis pour être l'image de l'Alliance particulière entre Dieu et Son Peuple. C'est bien dans l'histoire humaine, dans la **concrétude de l'histoire** de ce peuple **d'Israël**, comme dans les histoires particulières de chacun de ses membres, que s'enracine l'Alliance entre Dieu et l'Humain. Ainsi, chez les Prophètes, le mariage n'apparaît pas comme un archétype divin d'ordre mythique, mais comme une **histoire sainte**, parce que Dieu n'en est pas étranger, archétype de l'expérience historique d'Israël dans son alliance avec YHWH. « C'est surtout pour illustrer cette historicité réelle qu'on a fait appel à ce mode de représentation : c'est lui qui donne tout son relief à l'histoire du salut en Israël. Le **début**, c'est l'**amour joyeux des fiançailles**, et des noces qui suivent immédiatement : temps du séjour dans le désert, entre sortie d'Égypte et entrée en Canaan. La traversée du désert est la **lune de miel**, la jeunesse de l'amour entre Israël et son Dieu : il n'était plus possible de se prostituer à l'Égypte, il n'était pas encore possible de le faire avec les Baal Cananéens. (Os 2,17 ; Jr 2,2 ; Ez 23,3, 8, 19, 21). Les noces dans le désert sont ainsi le point de vue auquel on se réfère pour apprécier tout le déroulement de la vie d'Israël. (Patriarches, Égypte, Mer Rouge = naissance, jeunesse et puberté du peuple de Dieu). Le séjour en Canaan constitue la « **vie conjugale quotidienne** » avec ses hauts et ses bas. L'infidélité à l'amour de Yahweh porte son propre châtiment. Quand Israël se convertit, Yahweh lui apprend que tous les biens, même ceux qui s'enracinent le plus dans cette terre (le mariage), dépendent de Lui, de Lui seul, et de sa liberté souveraine. »⁵⁷⁴

Dieu reste véritablement **premier**, il demeure Celui qui **a l'initiative**, Celui de Qui dépend toute Alliance. C'est YHWH le modèle. « Les rapports de Dieu et d'Israël deviennent le modèle exemplaire des rapports de l'homme et de la femme dans le mariage, autrement dit, l'**archétype sacré du couple humain**. Ce parallèle est poussé fort loin par les prophètes. A partir du drame humain vécu par tant de couples, le drame spirituel d'Israël pécheur, sa situation en face de Dieu, le sort historique qui l'attend, deviennent donc intelligibles. Cependant, l'amour et la fidélité de Dieu sont des valeurs absolues et immuables. »⁵⁷⁵ L'Amour de Dieu persiste en toutes occasions.

La **différence des sexes** Femme/Homme va prendre un sens nouveau, et permettre que puisse s'exprimer sous forme d'amour conjugal l'**Alliance** entre YHWH et l'Humain. « Le sexe n'est désormais plus considéré comme une donnée caractérisant l'individu, mais comme la **possibilité d'exprimer** entre Dieu et l'homme la relation la plus adéquate, la plus vigoureuse que connaissent les hommes : l'amour conjugal. Parce que **Dieu** a l'initiative, il figure l'**époux** ; parce que **l'humanité** reçoit la grâce, elle incarne l'**épouse**. Le thème des épousailles court dans la Bible, de la Genèse

⁵⁷³ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage : réalité terrestre et mystère de salut*, op. cit., p. 71.

⁵⁷⁴ Id. pp. 93-94.

⁵⁷⁵ P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, op. cit., p. 50.

à l'Apocalypse : l'alliance de Dieu avec son peuple qui s'exprimait d'abord dans les images de la paternité et de la filiation (Gn) devient conjugale avec Osée, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, le Cantique et Saint Paul. »⁵⁷⁶

Cette relation d'amour entre YHWH et Son Peuple aurait pu continuer à être représentée par la **relation Père-Fils**, or, avec les prophètes, c'est la **relation conjugale** qui est choisie pour révéler le type d'Alliance, d'Amour qui lie YHWH à Son Peuple. Parce que cette Alliance est un **choix libre**, parce qu'elle peut être **fidèle ou infidèle**, maintenue quoi qu'il en soit ou rompue, c'est cette relation que les prophètes mettront en avant pour révéler le lien d'Alliance qui unit YHWH et Son Peuple. Le peuple d'Israël sera donc l'**Elu**, tout comme l'Épouse est l'**Elue**. Il sera donc considéré comme la Femme Désirée, Unique, l'Épouse. « Tout au long de l'Ancien Testament, Israël, le peuple de l'Alliance, est la plupart du temps signifié par la **femme**, partenaire d'une longue et difficile histoire d'amour avec son Dieu. Non seulement dans le Cantique des Cantique et le livre d'Osée, mais par tous les prophètes, Dieu interpelle son peuple tour à tour comme le fiancé parle à la fiancée, l'époux à l'épouse : Za 1,14 ; Is 62,5. »⁵⁷⁷

Il apparaît ainsi, et cela dès le premier testament, notamment avec les écrits prophétiques, que la conception biblique du couple ne peut être détachée de son **contexte sotériologique**, symbolisant l'Alliance personnelle et particulière entre Dieu Epoux et le genre humain Epouse, en vue du salut de l'humanité. « L'amour et la fidélité conjugale, au moins lorsqu'ils sont mis **en relation avec l'alliance**, désignent en premier lieu la **communion**, le **dialogue** qui s'établit entre deux personnes. L'idée d'employer le mariage comme symbole de l'alliance et de la grâce remonte au VIII^e siècle avant J.C. et coïncide avec la première expression claire d'une théologie de l'histoire du salut (Osée, Jérémie, Ezéchiel, Deutéro-Isaïe). »⁵⁷⁸ « La vie de mariage et tout ce qu'elle comporte, ses hauts et ses bas, tout cela est le miroir dans lequel les prophètes voient l'alliance de Dieu et de son peuple, et veulent la faire comprendre aux autres. Ainsi, les prophètes n'ont pas l'intention de parler du mariage, mais de **l'alliance entre Dieu et son peuple**. Ils méditent la communauté de grâce entre Yahweh et Israël et élaborent une théologie du salut. Pour que ceci soit possible, il faut que la vie conjugale, dans sa réalité humaine, indique le **mystère de l'alliance** d'une manière **objective** et intrinsèque, ou du moins qu'elle soit par nature susceptible de revêtir une signification de ce genre, ou enfin que la révélation donne au mariage cette valeur intrinsèque d'**indice**. (...) Le mariage est une reproduction de la communauté de grâce de Dieu avec Israël. »⁵⁷⁹

En conclusion, si, avec les Prophètes, dans la mentalité sémitique d'Israël, l'alliance conjugale est un **indice, signe** de l'Alliance entre YHWH et Israël, elle **se rattache à l'Histoire du Salut**. Elle rejoint, par là, tous les couples, dans tous les temps et tous les lieux, toutes les conditions concrètes de vie, que ce soit dans notre société ou

⁵⁷⁶ France QUERE - JAULMES, *La femme. Les grands textes des Pères de l'Eglise*, Paris, Ed. du Centurion, 1968, p. 33.

⁵⁷⁷ Georgette BLAQUIERE, *La grâce d'être femme*, Coll. Spiritualité contemporaine, Paris, Ed. Saint Paul, 2006, p. 109.

⁵⁷⁸ Edward SCHILLEBEECKX, *Le mariage : réalité terrestre et mystère de salut*, op. cit., p. 92.

⁵⁷⁹ Id. pp. 57-58.

ailleurs sur terre, toutes leurs recherches de sens, de vocation, dans leurs difficultés de communication comme dans leur espérance de communion la plus profonde possible entre la Femme et l'Homme et entre Dieu et l'Humain. Il y a dans cet échange un éclairage réciproque : la vie conjugale permet de comprendre le révélé divin d'une manière humaine, et le révélé divin éclaire le sens du mariage d'une valeur insoupçonnée au plan purement humain. Le couple humain, créé femme et homme de par la Volonté de Dieu, dit par lui-même quelque chose de Dieu, et l'Alliance entre Dieu et l'Humain éclaire la dimension surnaturelle du mariage. « C'est dans l'alliance et dans l'amour qui l'inspire, qu'il faut chercher le motif de toute l'**action salvifique** de Dieu et le sens le plus profond de la création. Il est dès lors compréhensible que les prophètes, pour traduire dans un langage humain l'idée de l'alliance, choisissent justement le symbole de la communauté conjugale. Le Dieu de la révélation ne choisit donc pas pour se manifester à l'homme la médiation d'un contenu de pensée ou d'expérience **purement naturel**, mais bien une réalité qui, dans sa structure intrinsèque, est déjà **en contact avec le Dieu du salut** qui a créé l'humanité comme couple. La communauté conjugale, don de la création reçu du Dieu de l'alliance, est l'avant projet de ce que sera la grâce, l'Alliance de Dieu avec **tous les hommes**. Si donc on emploie le mariage comme symbole de l'alliance, c'est en vertu d'une « **inspiration divine** » qui jaillit de la réalité concrète du mariage. Aussi l'union de l'homme et de la femme est-elle un « **mystère** », inscrit, en vertu de la création, jusque dans le mariage naturel ; c'est pour cette raison que ce dernier semble bien avoir chez tous les peuples une signification religieuse. Le mariage n'est pas seulement un élément particulier d'une création bonne, chose créée soulignée par le yahwhisme, il est un **don personnel**, relevant déjà du salut divin. On voit donc que le mariage a une signification de salut, qu'il doit orienter l'esprit de l'homme **vers le Tout Autre**, vers le Dieu souverainement libre, et on se rend compte en même temps que cette signification, envisagée à partir de la structure intrinsèque du mariage, indique également quelque chose qui transcende le mariage. »⁵⁸⁰

La visée de ces textes désigne le couple dans son **mode idéal** ; ils pointent l'Alliance avec YHWH vécue dans son stade parfait, l'Alliance Eschatologique uniquement possible dans le Royaume. « Dans cette perspective eschatologique, mais en elle seulement, l'amour humain, vécu dans le sacrement de mariage qui sacralisera effectivement la sexualité, recouvrera en effet ses notes caractéristiques : unité dans l'amour, fécondité, perpétuité indissoluble. Tel est donc l'idéal vers lequel doit tendre le couple pour se modeler non seulement sur son **prototype originel**, mais sur son **archétype divin**. Il le pourra, à partir du moment où il participera à la grâce rédemptrice qui doit restaurer l'humanité pécheresse en son état paradisiaque. »⁵⁸¹

c) Dans la littérature post-exilique : couple et Alliance avec YHWH

La réalité du couple va se trouver **confrontée** avec les **événements que vit le peuple d'Israël** : l'exil, le **retour d'exil**, la reconstruction du **Temple**, la **réforme** d'Esdras, l'espoir tant attendu mais finalement déçu de ne pas parvenir à être une grande

⁵⁸⁰ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage : réalité terrestre et mystère de salut*, op. cit., pp. 86-87.

⁵⁸¹ P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, op. cit., p. 51.

nation, les guerres et occupations étrangères successives. Que devient l'Alliance avec YHWH ? Le mot important qui caractérise le mieux cette époque serait, à notre sens, celui de **conversion**. Le peuple est sans arrêt appelé à se convertir à YHWH dans toutes les turbulences de sa vie tumultueuse. L'**attente du Messie** se fait de plus en plus précise, proche, et le couple est appelé, lui aussi, à se convertir et à conformer ses choix et son attitude à la Volonté de Dieu, en vue de se préparer à la venue du Messie. D'où, dans ces textes des prophètes post-exiliens et des écrits de sagesse, toutes sortes d'**exhortations**, de **conseils**, de **directives**. Ces écrits sont davantage **adressés aux hommes** qu'aux couples, les conseillant dans l'attitude vis-à-vis de leur épouse, et des autres femmes. « Les normes juridiques léguées par la tradition demeurent toujours en vigueur, avec toutes les imperfections que nous y avons notées (polygamie possible et divorce, notamment). L'idéal du mariage s'est affiné et la pratique tend à s'aligner sur lui. La plupart des textes donnent des **lignes de vie**, juridiques ou morales, sous forme d'exhortation prophétique ou d'enseignement sapientiel. »⁵⁸²

C'est ainsi qu'on trouve chez **Malachie** (480-460 A.C.), dans l'optique d'une attente messianique et avant la grande réforme due à Esdras (en particulier sur la question des mariages mixtes entre un Israélite et une femme étrangère), une exhortation **contre la répudiation** : Mal 2,14-16 « Je hais la répudiation... ».

Dans les **Proverbes**⁵⁸³, on note les exhortations à fuir la femme étrangère (Pv 5,1-14 ; 7,1-5), à aimer la femme de sa jeunesse (Pv 5,15-23), à se méfier des appâts trompeurs des femmes adultères (Pv 7, 6-27) et à rechercher une femme forte, de caractère (Pv 31,10-31). Certains versets font allusion à la femme chagrine, querelleuse (Pv 21,9.19 ; 25,24).

Le livre du **Siracide** reprend tous les conseils aux hommes vis-à-vis de leur épouse et des autres femmes (Si 9,1-9) : exhortations contre l'adultère aussi bien masculin (Si 23, 16-21) que féminin (Si 23, 22-27) ; encouragements à la bonne harmonie entre époux, discours sur le bon et le mauvais mari, et sur la femme bonne ou mauvaise (Si 25,1-26,27). On trouve dans ces textes certains accents de misogynie : Si 25,24 « La femme est à l'origine du péché et c'est à cause d'elle que tous nous mourons. » ; Si 42, 12-14 : « Mieux vaut la méchanceté d'un homme que la bonté d'une femme ; une femme couvre de honte et expose à l'insulte. »

Job 2,9 et **Tb** 2,14 ; 10,4-7 montre des épouses quelque peu acariâtres, des épouses qui grondent, qui accusent et qui jugent leur mari.

⁵⁸² P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, op. cit., p. 59.

⁵⁸³ On date les premières ébauches du temps de la royauté (1000 A.C.), puis il y a eu un profond remaniement des textes après l'exil, au cours de cette période de grand scepticisme et d'incertitude vis-à-vis de l'avenir, les espérances que les prophètes Agée et Zacharie avaient attachées à la reconstruction du Temple ne s'étant pas réalisées selon les attentes.

Le livre de **Tobie**, à travers le jeune couple de Sara et Tobie-fils, projette l'image du couple idéal : le couple selon le cœur de Dieu, au cœur droit, qui marche selon les voies de Dieu. On est placé au cœur de la vie spirituelle du couple. Sara et Tobie, par la prière, rendent Dieu présent, et agissant pour leur salut, au sein de leur vie de couple : Tb 6,11-19 ; 8,4-8. « Cette prière des époux est **unique** dans la Bible. (...) Le **combat** que le couple doit affronter s'intériorise et devient **spirituel**. Le projet de vie du couple fait face non seulement à la menace de la mort, mais aussi à l'opposition des forces des ténèbres. Cela explique pourquoi l'acte déterminant des nouveaux époux va être la prière. Selon le modèle typique de la prière juive, la prière de Sara et Tobie est une bénédiction ; elle suit donc l'ordre habituel de la bénédiction : la mémoire des bienfaits depuis le commencement, le désir d'accomplir la volonté de Dieu dans la Vérité, l'ouverture confiante vers l'avenir. (...) Etant unis dans leur prière, les époux se reconnaissent donc frère et sœur devant Dieu qui est la source de tout amour et l'auteur de leur lien. Le choix conjugal est bien le discernement d'une **vocation personnelle** et **partagée** à deux. »⁵⁸⁴ « L'accent est mis sur la **procréation** comme fin assignée par le Créateur à l'union de l'homme et de la femme. Le jeune Tobie prend Sara pour épouse dans le seul désir et la noble ambition de perpétuer les générations et de laisser des enfants qui bénissent le nom du Seigneur dans tous les siècles. »⁵⁸⁵

Le livre de **Ruth** pose le couple comme lieu des recommencements possibles, lieu de salut et de vie, même quand tout semble perdu, à condition que Dieu soit placé au cœur du couple, et qu'Il puisse guider les événements et changer le cours de l'Histoire. Ruth, l'étrangère, la Moabite, modèle de piété familiale, enracinée dans la foi en YHWH (Rt 1,16 : « ton peuple sera mon peuple et ton Dieu mon Dieu »), va épouser Booz, en application de la loi du lévirat⁵⁸⁶, et va ainsi être introduite en toute légalité dans une famille israélite, celle-là même qui, trois générations plus tard, donnera naissance au roi David.⁵⁸⁷ Est-ce une réaction aux réformes « anti-étrangères » d'Esdras et de Néhémie ?

Le livre de **Judith** célèbre la fidélité d'une jeune veuve envers son mari (Jdt 8,1-8 ; 16,22). Par sa foi⁵⁸⁸, sa sagesse, son courage et son dévouement, elle sauve le peuple d'une invasion païenne, protégeant par la même occasion, le culte au seul Vrai Dieu Unique⁵⁸⁹.

Une place particulière revient au **Cantique des Cantiques**, « le plus beau des chants ! ». Au départ, le récit devait constituer un recueil de poèmes d'amour. « Œuvre lyrique israélite très ancienne, inspirée de la littérature courtoise égyptienne ; il ne s'agit pas de poésies populaires, mais de pièces écrites dans les milieux de « l'humanisme de Salomon » et remontant ainsi au début de l'**époque des Rois**. Le Cantique appartenait déjà au canon palestinien de la Bible avant qu'il ne soit question, dans la

⁵⁸⁴ Jean-Claude SAGNE, *L'itinéraire spirituel du couple, tome 1, Le mystère de l'amour dans le mariage*, Versailles, Ed. Saint Paul/Chemin Neuf, 2001, pp. 82-84.

⁵⁸⁵ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p 16.

⁵⁸⁶ La loi du « lévirat » (« rachat ») représente une nouvelle chance ; il s'agit de donner une descendance à un parent mort sans descendance. Cette loi est un devoir pour un Israélite. Le premier enfant porte le nom du mari décédé. Cette loi garantit une ressource à la veuve. K. HELLER, *Et couple, Il les créa*, p. 83.

⁵⁸⁷ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p 17.

⁵⁸⁸ Voir la prière de Judith : Jdt 9.

⁵⁸⁹ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p 17.

tradition juïaïque, d'une interprétation allégorique d'veloppant l'idée de l'amour conjugal de Yahweh pour son peuple. »⁵⁹⁰ Cette œuvre était sans doute r'citée ou chantée lors des c'ramonies de fiançailles ou de noces. C'est un r'cit tout à fait particulier dans le corpus de la Premi'ere Alliance ; il est d'allure erotique, s'attachant beaucoup à la beaut' physique, au d'sir et à l'amour dans sa dimension sensuelle. Curieusement, on n'y parle nulle part de Dieu⁵⁹¹, ni de f'condit', ni de procr'ation. « Le Cantique ne porte pas la moindre trace de divinisation de la sexualit'. L'Ancien Isra'el veut aborder et vivre concr'ement le sexuel comme une r'alit' spiritualis'ee, mais essentiellement profane et humaine. C'est l', au point de vue th'ologique, l'importance capitale du Cantique. »⁵⁹² Pourquoi, et comment, ce texte figure-t-il dans le canon des Ecritures ? « L'œuvre a certainement fait l'objet d'une r'interpr'etation command'ee par le **symbolisme proph'etique du mariage** dont il est une application allégorique. (...) L'amour du Bien-Aim' et de sa fianc'ee s'exprime en longues effusions lyriques qui int'grent tous les aspects de la joie amoureuse, du plaisir sexuel discr'ement 'voqu' à l'attachement du c'eur le plus d'licat. (...) Le livre permet de p'n'trer dans la **psychologie de l'amour**, telle qu'elle peut s''panouir en climat biblique. Il est vrai qu'une semblable atmosph'ere de **Paradis retrouv'** caract'rise bien souvent la po'sie amoureuse, traduisant de fa'con concr'ete le r'Ve int'rieur de tous les amants. S'il est vrai que les 'pousailles divines esquiss'ees dans l'alliance sina'itique, et consomm'ees dans l'alliance eschatologique, sont l'arch'type divin de tout amour humain, elles doivent appara'itre dans le filigrane d'un texte o' l'amour humain **'chappe aux imperfections de notre condition p'cheresse**. Lu dans cette perspective, le Cantique permet d'entrevoir, à partir de l'amour humain, le myst'ere de l'alliance divine annonc'ee par les proph'etes, non plus sous son aspect th'orique, mais dans sa r'alit' existentielle : celle du dialogue d'amour entre l'humanit' rachet'ee et son Dieu. »⁵⁹³

Le **Cantique** exprime les **d'lices de l'amour humain**. C'est un po'eme disant l'amour v'cu entre une jeune femme et un jeune homme follement 'pris l'un de l'autre, un po'eme aux accents mystiques, qui comporte des r'p'titions de th'emes, d'images et de situations. Il pr'one l'amour monogame, la chastet' et la fid'lit' dans l'amour. « Dans sa beaut', l'amour se pr'ete à 'tre le symbole de la vie de Dieu parmi nous. »⁵⁹⁴ Il soul'Ve les 'motions d'un amour concret, charnel et authentique. A la fois r'aliste, mystique et allégorique, il parle de l'amour humain terrestre, mais peut se lire comme une approche de l'Amour que YHWH a pour l'Humanit'. Il relate un 'tat de gr'ce, o' la sexualit' est v'cue dans le plus profond respect mutuel, sans honte, sans l'g'ret', avec tout le poids de la diff'rence des

⁵⁹⁰ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage : r'alit' terrestre et myst'ere de salut*, op. cit., p. 53.

⁵⁹¹ « Si on ne mentionne pas une seule fois le Nom de Yahweh dans tout le Cantique, c'est qu'on ressentait encore la crainte que la Gen'ese n'a d'pass'ee qu'en affirmant l'id'ee de Cr'ation, c'est qu'on fr'missait à l'id'ee de rapprocher le Seigneur des mythes de la sexualit' sacr'ee. » E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage : r'alit' terrestre et myst'ere de salut*, op. cit., p. 55.

⁵⁹² Id. p. 54.

⁵⁹³ P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Ecriture*, op. cit., p. 66 sq.

⁵⁹⁴ J.-Claude SAGNE, *L'itin'eraire spirituel du couple*, t. 1, op. cit., p. 53.

SEXES. « Le Cantique fait ainsi un pendant salutaire à tous les autres courants de l'Ancien Testament qui considèrent le mariage presque exclusivement comme le moyen de perpétuer le clan et le peuple. »⁵⁹⁵

La littérature post-exilique parle du couple avec des **accents de morale**, d'exhortation, de conseils, visant à ordonner les relations femmes/hommes dans le sens d'une **hiérarchie** dont la **domination** revient à **l'homme**. Nombre de ces textes appartiennent aux écrits de Sagesse ; ils s'adressent aux hommes, leur indiquant quelle attitude avoir face aux femmes, lesquelles sont décrites, soit en « femmes parfaites », soit en « femmes mauvaises ». Quand elles sont décrites en « femmes mauvaises », certains textes poussent l'accusation plus loin, allant jusqu'à juger le genre féminin avec un esprit pessimiste, soupçonneux, franchement misogynne. « La littérature sapientielle post-exilique, tout en conservant certains traits **antiféministes** acérés, montre que le mariage était vécu d'une manière profondément humaine, mais - surprenant - on n'y trouve **jamais**, sauf dans certains Psaumes, une allusion aux thèmes prophétiques de **l'alliance nuptiale de Dieu avec son peuple**. D'autre part, l'humanisme des « sages » se soucie beaucoup plus de **l'intégrité morale et religieuse** du mariage et ne songe même plus à parler tout simplement de l'amour de l'homme pour sa femme. La réflexion morale et religieuse, désormais centrée sur l'homme, doit s'être développée sous l'influence conjuguée d'**expériences humaines** et de **facteurs sociaux**. (Avant l'exil, la famille avait une structure de type patriarcal. Ces relations furent brisées après l'exil et la famille dut se suffire à elle-même). (...) Les conceptions post-exiliques se développent dans la ligne du second récit de la création : la vie conjugale est bonne pour qui craint Yahweh. (...) Dans la Sagesse, le mariage n'est plus, comme dans les prophètes un symbole de l'alliance, il sert à représenter l'amour de la sagesse (Sg 8,2.9.16). »⁵⁹⁶

Le contexte historique, souvent tumultueux, dans lequel vit Israël, au cours des quatre ou cinq siècles avant notre ère, le pousse à **se méfier des étrangers**. Cette mesure retombe sur le couple, dans le sens d'une interdiction d'épouser des femmes étrangères (Ne 9,2 ; 13,1-3 ; Esd 9-10 ; Mal 2,11). Longtemps autorisés (Gn 41,45 ; 48,5-6 ; etc.), les mariages avec des étrangères, furent interdits par Deutéronome 7,1-4, pour des raisons de **lutte contre les idolâtries** et de **protection de la foi en YHWH**. Ici, les choses se durcissent, et la question de la **pureté du sang se rajoute** ; ces mariages menaçant la nation sainte et l'authenticité du peuple élu, mettaient en danger l'Alliance entre YHWH et Son Peuple, d'où une morale conjugale axée sur la **protection du clan**. « Le fondement de toute la morale conjugale pour l'Ancien Testament est le **bien du clan**, qui constitue en quelque sorte la **norme éthique** de tout le comportement sexuel qui donne la raison d'être des prescriptions sexuelles de toute sorte, le lévirat par exemple (Dt 25,5-10) ou explique la condamnation d'Onan (Gn 38). Mais la révélation de Yahweh, le vrai Dieu, va donner à cette éthique clanique une signification nouvelle. Puisque Dieu a choisi

⁵⁹⁵ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage : réalité terrestre et mystère de salut*, op. cit., p. 55.

⁵⁹⁶ Id. p. 72-73.75.77.

Israël et en a fait Son peuple, toute faute contre le bien du clan devient par le fait même une **faute contre Yahweh**, une **violation de l'Alliance**. (cf. : Onan qui n'a pas souci de la postérité d'Israël). »⁵⁹⁷

Ainsi, au long de la Première Alliance, les textes bibliques amènent le couple à une **alliance de plus en plus profonde**, intérieure, avec YHWH. La bénédiction faite à Sara et Abraham se poursuit de génération de couple en génération de couple. La promesse de descendance aussi nombreuse que les étoiles du ciel se réalise. Le couple est vraiment le sujet de la bénédiction de YHWH. « C'est justement en entrant en contact avec le Dieu « Yahweh » qu'Israël est parvenu à purifier son idée de la création, à en faire une **foi en un Créateur** qui n'est **lié par rien**, qui fait part de ses richesses en toute liberté et prodigalité, sans chercher jamais d'autres raisons que son choix et son amour. C'est pour cela que la vie conjugale est avant tout une **réalité terrestre** et ne peut pas être réduite à un simple reflet de ce qui aurait eu lieu au préalable dans le monde de Dieu. Aussi, les noces, en Israël, se font-elles en dehors de tout rituel ; il n'y a pas de gestes liturgiques réservés aux prêtres ou aux lévites. Mais ce mariage « sécularisé », cette réalité simplement terrestre et profondément humaine, **appartient au monde** dans le sens israélite du mot. Or, le **monde d'Israël** ne peut se comparer ni au « cosmos » grec, ni à la « nature » des Occidentaux : il est l'œuvre de Dieu, la merveille qu'Il a faite, « l'ouvrage de ses mains ». Il **appartient à Dieu**, mais il a été **remis à l'Homme** : celui-ci y établira sa demeure, il y sera le « vizir », le représentant et l'image de Dieu, le serviteur obéissant et soumis à la Volonté du Seigneur. Cette conception de la création démythologise le mariage, le ramène à ses dimensions terrestres et lui donne en même temps une **signification profondément religieuse** : institué au moment de la création, il est un **don excellent** venant de Yahweh, Dieu de l'Alliance. Comme tout ce qui a été appelé à l'être par la création, il est sanctifié par le fait même et reste soumis aux lois divines. Ce ne sont donc pas les gestes sacrés accomplis à l'occasion du mariage qui en feront une réalité sainte : le grand rite de consécration, c'est l'acte créateur de Dieu. Ainsi, la bénédiction qu'on accorde en Orient à chaque nouveau couple est-elle rattachée, par Israël, à celle que Yahweh lui-même, et personne d'autre, a donnée, en instituant le mariage, à la vie commune de l'homme et de la femme : c'est la **bénédiction même de l'acte créateur**. »⁵⁹⁸

Les **Prophètes** inaugurent une théologie de l'**Alliance** basée sur l'**amour conjugal**. Dieu épouse Son Peuple. Il aime Son Peuple comme l'Époux Idéal qui toujours espère, pardonne, propose et repropose Son Alliance. Gomer et Osée seront ce couple prophétique initiateur de cette théologie. « Les prophètes ont une vue plus profonde (que les Sages) du mystère conjugal et pressentent qu'il révèle aux Hommes quelque chose du Mystère même de Dieu. »⁵⁹⁹

Enfin, les **écrits post-exiliques** ramènent le couple à une **réalité très concrète**, humaine, terrestre. Le couple et le mariage sont affaires humaines. La relation femme/homme est marquée par le **drame** de toutes les relations humaines : lutte de pouvoir, jalousie, soupçons, accusations, jugements, et par la loyauté de cœurs droits, qui, en couple, cherchent à écouter, méditer, comprendre et mettre en pratique la Volonté de

⁵⁹⁷ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage : réalité terrestre et mystère de salut*, op. cit., pp. 98-99.

⁵⁹⁸ Id. pp. 42-43.

⁵⁹⁹ Georgette BLAQUIERE, *La grâce d'être femme*, op. cit., p. 38.

YHWH. « La littérature sapientielle voit dans le mariage monogame la norme et l'idéal qu'il faut suivre. »⁶⁰⁰ On n'est pas loin du couple tel qu'il sera proposé d'être vécu par Jésus dans l'Évangile.

De ce parcours au sujet du couple dans la Première Alliance, nous retenons le **cheminement. Dieu éduque** l'Humain pas à pas, **les couples sont pleinement associés**. Avant les Prophètes, le couple, c'est l'**alliance**, sous forme de bénédiction et de promesse de postérité. Du temps des Prophètes, le couple, ce sont les **épousailles** : Dieu a l'initiative, l'Alliance avec le Peuple élu est assimilée à un mariage. Les étapes sont respectées : fiançailles au désert, réalisation du mariage (malgré les infidélités), et alliance eschatologique sous forme d'œuvre de salut de Dieu. Enfin, après l'exil, le couple, c'est la **conversion** : exhortations morales, préparation à la venue du Messie, normes sociales du mariage ; il est réalité terrestre et mystère de salut. Ce cheminement biblique résonne avec le cheminement vécu des couples chrétiens d'aujourd'hui.

Nous gardons à l'esprit ces **étapes** de la Révélation biblique, dont **Dieu a l'initiative**, pour amener les Humains à une **Alliance de Communion** de plus en plus intime avec Lui. Nous osons croire, dans la foi, que le temps d'aujourd'hui est celui de l'alliance entre les couples chrétiens et l'Église. Notre troisième partie tentera de proposer une Église, signe de l'Amour, de la Volonté de Communion, et du Désir de Salut, de Notre Dieu pour l'Humanité, une Église réalité terrestre et Corps du Christ.

C.) Les textes du Deuxième Testament

Le Premier Testament avait défini le couple comme faisant pleinement partie du Plan de Dieu, de sa Volonté Créatrice, de son choix d'Alliance, de son Institution en tant qu'époux, et de sa réalité terrestre de pécheurs, sauvés par pure Grâce divine.

Voyons maintenant comment le Deuxième Testament parle du couple.

1.) Le couple dans les Évangiles

Dans un premier temps, nous ferons état des couples dont on entend parler dans les Évangiles, couples qui semblent parfois cachés, mais qui ont été importants, capitaux, pour la réalisation de la Promesse.

⁶⁰⁰ E. SCHILLEBEECKX, *Le mariage : réalité terrestre et mystère de salut*, op. cit., p. 103.

Puis, dans un deuxième temps, nous verrons comment Jésus Lui-même parle du couple, ce qu'Il en dit, et quelles nouveautés Il introduit.

a) Les couples dont on parle dans les Evangiles

1. Elisabeth et Zacharie :

Ce couple, tout en étant mentionné dans le Deuxième Testament, fait charnière entre la Première et la Seconde Alliance. C'est un couple âgé, dont la femme est stérile. On avait déjà rencontré cette situation dans la Première Alliance avec Sara et Abraham. Cependant, nous sommes bien dans la Nouvelle Alliance, et les couples de la Première sont présents dans ce couple d'Elisabeth et Zacharie. Ce qui ressemble à un recommencement de l'histoire apparaît alors comme l'espérance d'une nouveauté sans précédent où tout devient possible. Marie a compris le signe. « En outre, une certaine « **spiritualisation** » du message chrétien tend à **reléguer la vie de couple au deuxième rang**, au profit d'une vie plus évangélique, d'une **existence détachée** des réalités charnelles et terrestres. Or, le fait qu'Elisabeth soit enceinte est donné à Marie comme un signe qui éclaire la mère du Messie au moment de l'Annonciation. Marie appuie sa foi sur la connaissance de situations de l'Ancien Testament et sur le signe donné par l'Ange. C'est alors seulement que Marie prononce : « Je suis la servante du Seigneur. » (Lc 1,38). Il y a un **lien entre la conception miraculeuse d'un enfant par un couple stérile et la conception virginale du Messie**. Tout l'Ancien Testament insiste ponctuellement sur la foi d'hommes et de femmes qui deviennent féconds dans leur chair justement par **l'acte de foi** qu'ils posent. Le point commun : ils reconnaissent dans l'Identité du Dieu d'Israël qui est LE VIVANT, un appel qui leur est adressé pour se découvrir eux aussi vivants, alors qu'ils sont stériles, avancés en âge, pécheurs, mortels. L'achèvement de toute l'histoire devient « l'enfantement impossible à l'homme, rendu possible **par la seule puissance de Dieu** ». Il s'agit là de saisir l'action de Dieu seul capable de mettre au monde Celui qu'il donnera comme Fils achevé à Israël : Jésus. »⁶⁰¹

2. Marie et Joseph :

Marie et Joseph forment vraiment un couple, promis l'un à l'autre en mariage ; c'est ainsi, en tous cas, que les Evangiles, qui nous les présentent, nous parlent d'eux (Lc 1,27 ; Lc 2,5 ; Mt 1,18b.19). « L'Eglise a toujours considéré l'union de Marie et de Joseph comme un **mariage véritable**. Tout se joue dans l'annonce de l'Ange du Seigneur à Joseph. (...) Il n'y a pas de raison d'imaginer que Marie ait fait confiance à Joseph de la vocation exceptionnelle que l'Ange Gabriel lui avait révélée. Si Joseph, de son côté avait déjà eu la révélation de l'œuvre divine en Marie, il n'aurait pas résolu de la répudier. L'épreuve de Joseph est d'ignorer la cause de la grossesse de Marie, sa fiancée qui lui est déjà accordée en mariage. C'est bien pour cela que l'annonce faite à Joseph porte avant tout sur l'origine divine de l'enfant. Or Joseph va signifier l'obéissance de sa foi en consentant à prendre chez lui Marie son épouse, donc à **réaliser le mariage**. (...) Ce qui fonde le lien de Marie et de Joseph, c'est plus que tout leur **obéissance respectueuse à l'appel signifié du Père**. C'est le mariage de Marie et de Joseph qui fait de Jésus le

⁶⁰¹ K. HELLER, *Et couple, Il les créa*, op. cit., p. 113sq.

descendant de David. (...) Le mariage nous centre sur le Mystère du don de Dieu, il n'y a de réel que ce qui est donné par Dieu. Le fond de l'amour est l'accueil partagé du don divin. »⁶⁰²

Il est très étonnant de voir comment Jésus inaugure une **humanité nouvelle**, quelque chose de tout à fait neuf, d'inédit, qui n'a pas pu sortir d'un esprit humain, mais qui est l'objet de la Révélation d'une partie du Mystère de Dieu. Le couple, selon Jésus, fait partie de cette humanité nouvelle, promise au Royaume et à la Résurrection des morts, humanité qui croit en Jésus, Christ, Fils de Dieu, Sauveur. « Ainsi, croire en la conception virginale de Jésus n'est pas une pensée absurde qui nie les lois de la nature, mais c'est **entrer dans la foi qui a animé Abraham, Sara, Elisabeth** et aussi **Marie**, cette foi qui leur a fait inaugurer un **type nouveau d'être humain**, une humanité nouvelle. Cette humanité envisage la vie non plus dans les seules limites des générations successivement engendrées puis effacées, car **cette race nouvelle engendre et met au monde par la puissance de la foi**. Ainsi, par cet acte de foi au Dieu Vivant, à l'instar d'Elisabeth et de Marie, nous confessons essentiellement deux choses : la chair et le sang ne peuvent pas ressusciter la vie ; la coopération réussie de Dieu, qui dit et qui fait avec l'être humain qui croit et qui met en œuvre la Parole Divine, conduit à **sortir de l'emprise de la mort** pour entrer dans la **vie ressuscitée**. »⁶⁰³

Ainsi, Elisabeth et Zacharie, Marie et Joseph, sont orientés vers l'**avènement du Messie** : Jésus, Fils de Dieu. Et donc, tout en prenant appui sur la foi en Dieu tirée de la Première Alliance, ils sont tournés vers la nouveauté de la Seconde, en Jésus. La similitude entre Sara et Abraham et Elisabeth et Zacharie est flagrante ; elle signifie que nous entrons dans quelque chose de **radicalement nouveau**, de démesurément mystérieux et divin, une Nouvelle Alliance, mais qui se situe bien en fidélité, en prolongement, de la Première.

Marie et Joseph, quant à eux, se situent dans la ligne de tous ces couples de la Première Alliance dont la femme est stérile : Sara (Gn 21,1-2), Rébecca (Gn 25,20-21), Rachel (Gn 30,22-23), la mère de Samson (Jg 13,2-3.24), Anne (1S 1,19-20) et enfin Elisabeth (Lc 1,23-24). La bénédiction et le choix de Dieu passe souvent par **l'épreuve de la foi**, par la confiance la plus totale envers Dieu, « Rien d'impossible à Dieu » (Gn 18,14 repris dans Lc 1,37), par le don entier de ses projets et de sa vie, par une écoute et une obéissance de la Volonté de Dieu.

C'est bien par le couple de Marie et Joseph que Jésus s'incarne dans le monde.

b) Comment Jésus parle du couple, ce qu'Il en dit personnellement

Les passages de l'Évangile qui parlent du couple sont assez rares. Jésus Lui-même en parle en Mt 5,27-28.31-32 ; 19,4-9 ; 22,23-30 et leurs parallèles. Nous citons ces passages.

⁶⁰² Jean-Claude SAGNE, *L'itinéraire spirituel du couple*, t. 1, op. cit., pp. 104-108

⁶⁰³ K. HELLER, *Et couple, Il les créa*, op. cit., p. 118.

Mt 5,27-28 : « Vous avez entendu qu'il a été dit : “Tu ne commettras pas d'adultère”, or moi je vous dis : tout homme qui regarde une femme pour la désirer, a déjà commis l'adultère avec elle en son cœur ! »

Mt 5,31-32 : « Il a été dit : “Qui renvoie sa femme, qu'il lui donne un acte de répudiation.” Or moi je vous dis : tout homme qui renvoie sa femme, sauf en cas de concubinage, la fait devenir adultère. Et qui se marie avec une femme renvoyée est adultère ! »

Mt 19,3-9 : « Des pharisiens s'approchent de lui. Pour l'éprouver, ils disent : “S'il est permis à un homme de renvoyer sa femme pour n'importe quelle cause ?” Il répond et dit : “N'avez-vous pas lu : ‘Le Créateur au commencement mâle et femelle **les** a faits’ ? Et Il a dit : ‘A cause de cela, l'homme quittera le père et la mère et s'attachera à sa femme, et ils seront, les deux, une seule chair !’ Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc : ce que Dieu a attelé ensemble, qu'homme ne sépare !” Ils lui disent : “Pourquoi donc Moïse a-t-il commandé de donner un acte de rupture et de renvoyer ?” Il leur dit : “Moïse, c'est à cause de votre sclérose de cœur qu'il vous a autorisés à renvoyer vos femmes. Mais au commencement il n'en était pas ainsi. Je vous dis : qui renvoie sa femme, - sauf en cas de concubinage⁶⁰⁴-, et se marie avec une autre, il est adultère !” »

Mt 22,23-30 : « En ce jour-là s'approchent de lui des sadducéens – ils disent qu'il n'y a pas de résurrection. Ils l'interrogent en disant : “Maître, Moïse a dit : ‘Si quelqu'un meurt sans avoir d'enfants, son frère épousera sa femme, et fera lever une semence à son frère.’ Or il était chez nous sept frères. Le premier, après s'être marié, périt sans avoir de semence : il laisse sa femme à son frère. De même le deuxième, et le troisième, jusqu'aux sept. Après tous, la femme meurt. A la résurrection donc, duquel des sept sera-t-elle la femme ? Car tous l'ont eue.” Jésus répond et leur dit : “Vous vous égarez : vous ne savez ni les Ecrits ni la puissance de Dieu ! Car à la résurrection, ils ne se marient pas, elles ne sont pas mariées, mais sont comme des anges dans le ciel.” »⁶⁰⁵

Nous ne rentrerons pas dans les détails des hypothèses et des interprétations par rapport à ces versets (sens des particules μη, παρεκτός ; sens du mot πορνεία ;...); des spécialistes se sont déjà penchés sur la question⁶⁰⁶. Ce qui nous intéresse, c'est que ces paroles de Jésus, rapportées par les différents Evangiles, sont entendues et méditées par les couples chrétiens, aujourd'hui. Ce qui nous interpelle, c'est que ces Paroles ont certainement été **prononcées par le Christ** Lui-même, tant elles sont neuves, tant elles sont un **scandale** pour les mentalités de l'époque. Ce qui nous rejoint, c'est comment ces Paroles de Jésus, dites il y a 2000 ans, peuvent encore toucher, voire **convertir les couples d'aujourd'hui**. Le Christ est venu accomplir les Ecritures et faire la Volonté de Son Père. Tout ce qui a été compris de l'Alliance dans le Premier Testament, trouve son accomplissement et sa perfection en Lui. Quand le Christ parle du couple, il ne peut le

⁶⁰⁴ La TOB traduit « union illégale » : c'est-à-dire une union qui n'en est finalement pas une. Voir note en Mt 5,32 : union honteuse, adultère ou illégale.

⁶⁰⁵ Traduction : Sœur Jeanne d'Arc, o.p., *Les Evangiles, Evangile selon Matthieu*, Les Belles Lettres, Desclée de Brouwer, Paris, 1987, pp. 23.109.132.

⁶⁰⁶ On pourra se reporter avec profit à : Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., pp 23-28 et autres écrits plus récents.

faire qu'en référence à Son Père, et donc en **référence avec l'Écriture**, et avec la Volonté de Dieu Créateur, quand Il a créé l'Humain, mâle et femelle, à Son Image, selon Sa Ressemblance, pour qu'ils s'attachent l'un à l'autre, et soient féconds. « Une fois le Royaume fondé, une fois l'économie de grâce introduite dans l'histoire, **le couple humain doit revenir à sa norme primitive**, seule conforme au dessein fondateur du Créateur. (...) Mt 19,6 s'oppose consciemment à la lettre de la Loi ancienne⁶⁰⁷ parce que le maître-mot de la Loi nouvelle est la recherche de la perfection, à l'imitation de la perfection de Dieu (Mt 5,48). Toute répudiation suivie d'un remariage est un adultère. (...) Cette jonction d'un **appel à l'idéal le plus absolu** et d'une **condescendance réaliste envers la misère humaine** constitue un paradoxe, qui ne peut être compris en dehors de l'économie de grâce instaurée ici-bas par le Royaume de Dieu. (...) Ce langage n'est intelligible que par un don de Dieu. »⁶⁰⁸

Les Paroles de Jésus sont radicales, comme sont radicaux l'Amour, la Fidélité et l'Alliance de YHWH envers l'Humanité, en la personne de Jésus. L'**indissolubilité**, telle qu'elle est rapportée dans les Évangiles, est une nouveauté de Jésus. Le divorce ne rompt pas le lien conjugal. « C'est comme s'Il disait : ce que l'homme a fait, un autre homme peut le défaire ; mais **ce que Dieu lui-même a fait**, aucun homme ne peut le défaire ; aucune puissance purement humaine n'a donc le droit d'attenter à l'**indissolubilité du mariage voulue par Dieu**. Dans aucun cas, pour aucun motif, le divorce n'est permis ; en toute hypothèse, il est interdit. (...) Le divorce n'était qu'une permission concédée comme un moindre mal à la dureté de cœur du peuple israélite. Cette concession provisoire n'en est pas moins en opposition avec l'idée primitive du mariage tel que Dieu l'a conçu. (...) En faisant indirectement comprendre que la dureté de cœur, à laquelle Moïse a évité d'imposer un fardeau trop lourd en permettant **la répudiation, n'existait pas au commencement**, la réponse de Jésus contient une allusion furtive et implicite à l'**innocence originelle** perdue par le péché. Cette attitude d'indocilité aux volontés divines qui caractérisent au sens biblique la dureté de cœur est un résultat du péché, tellement irrémédiable et général que la Loi en a tenu compte. Si désormais renvoyer sa femme n'est plus permis, c'est que **la situation a changé**, comme elle avait changé, mais en sens inverse, entre la création et la Loi. Il est sous-entendu que le **don d'un cœur nouveau**, docile à la volonté de Dieu, va être fait aux hommes. C'est comme d'une restauration de l'état paradisiaque qu'il s'agit. »⁶⁰⁹

Jésus, en se situant à l'origine, au commencement, se veut **fondateur**, comme Son Père a été fondateur du couple à l'origine, créant le couple « mâle et femelle », « homme et femme », au commencement. La parole de Jésus, écho de la Volonté du Père, reprend le Mystère Divin de l'Origine dans son dessein d'Amour salvifique. Dieu confie la Femme à l'Homme et l'Homme à la Femme et Jésus confirme ce don mutuel. Le lien conjugal accomplit le couple humain dans sa vocation d'Enfant de Dieu, permettant aux époux de recevoir et de devenir ce qu'ils sont profondément en Dieu : des êtres créés par et pour

⁶⁰⁷ Il s'agit d'une abrogation de Dt 24,1 : répudiation possible avec acte de répudiation.

Jésus ne prend parti ni pour l'école de Rabbi Shammaï (répudiation possible si motif grave : infidélité ou inconduite) ni pour l'école de Rabbi Hillel (répudiation possible si motif quelconque), Il s'appuie sur l'Écriture pour instaurer une Loi nouvelle. P. GRELOT, *Le couple humain dans l'Écriture*, op. cit., p. 74.

⁶⁰⁸ Id. p. 74.

⁶⁰⁹ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 21.

l'amour. « Jésus est le nouveau Moïse, le **législateur de la Loi Nouvelle**, qui, en interprétant le dessein du Créateur, l'édicte sous la forme d'une loi. Ces paroles propres à Jésus dans ce contexte précis, constituent l'institution du mariage comme sacrement de la nouvelle Alliance. »⁶¹⁰

La nouveauté radicale de Jésus consiste à remettre chacun, femme et homme, **face à sa foi**, chacun dans le couple à égalité devant Dieu, responsable à la fois de soi et de l'autre. Dans les paroles de Jésus, la femme n'appartient pas plus à l'homme que l'homme à la femme, en tant que **propriété privée**, mais ils s'appartiennent ensemble, mutuellement, l'un l'autre, afin de se consacrer en couple à leur Dieu. « Il y a une **parole révolutionnaire** dans ses conséquences par rapport aux conditionnements sociologiques qui pèsent sur la femme à cette époque-là : juridiquement, **elle est la propriété de l'homme** et elle semble faite uniquement pour assurer une descendance à l'homme. Rien ne paraît indiquer que l'entourage masculin de Jésus, contradicteurs ou disciples, se pose la moindre question sur la légitimité de ses droits sur la femme. »⁶¹¹

Ce qui semble très important pour Jésus, c'est la **pureté du cœur** (Mt 5,28), qui s'oppose à la dureté de cœur. La pureté du cœur libère l'homme de la convoitise et de l'aveuglement. Elle est le chemin qui rend apte au don de soi, au don total et gratuit de soi. Elle se vit dans le couple et se traduit sous forme d'une **adhésion à la Volonté de Dieu**, d'une configuration de son propre cœur au Cœur de Dieu Lui-même. Aimer comme Dieu aime, s'aimer l'un l'autre comme Dieu désire que l'on s'aime.

Jésus s'inscrit dans la continuité de la Première Alliance et dans la **nouveauté radicale** de la Nouvelle Alliance. « Jésus confirme l'institution matrimoniale du récit de la Genèse et **ajoute une conception eschatologique** : la recherche du Royaume de Dieu. Ces deux affirmations fondamentales sont dans le prolongement de deux articles de foi de l'Ancien Testament, celui de la création et celui de l'alliance. »⁶¹²

La préoccupation de Jésus vis-à-vis du couple semble de le **remettre dans le plan de son Père**, non de dire ce qui constitue le mariage. « Si le Christ insiste sur l'indissolubilité, Il ne nous dit pas quel est l'élément constitutif du mariage, il ne nous dit pas ce qui fait que telle union est vraiment un mariage, c'est-à-dire une alliance absolument indissoluble. »⁶¹³

Le texte de Mt 19,3-9 sur le mariage se poursuit avec le texte du choix du célibat pour le Royaume. Mt 19,12 : « Il est des eunuques qui se sont faits eunuques eux-mêmes à cause du royaume des cieux ».⁶¹⁴ Il semble donc que, pour Jésus, l'**indissolubilité du mariage** et le **célibat pour le Royaume aillent de pair**. Les deux étant aussi peu naturels l'un que l'autre pour l'homme pécheur. Les deux étant deux appels distincts mais aussi signifiants l'un que l'autre, d'une foi en Dieu, en la Résurrection, et d'une recherche prioritaire du Royaume de

⁶¹⁰ J.-Claude SAGNE, *L'itinéraire spirituel du couple*, t.1, op. cit., p. 99.

⁶¹¹ Georgette BLAQUIERE, *La grâce d'être femme*, op. cit., p. 33.

⁶¹² E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 119.

⁶¹³ Id. p. 340.

⁶¹⁴ Sœur Jeanne d'Arc, o.p., *Les Evangiles, Evangile selon Matthieu*, op. cit., p. 110.

Dieu. « Oser **planter la croix** jusque **dans la vie la plus intime** des hommes et des femmes est certainement une des prétentions les plus scandaleuses du christianisme. On le lui reproche assez. Mais si cette exigence était le signe du sérieux de l'amour, de la valeur du corps, de la signification profonde de la sexualité ? Surtout si ces appels étaient une manière de participer au secret de Jésus, Epoux vierge de l'Eglise, préservé pour un don total et sans reprise possible à cette humanité qui va le crucifier, mais à qui il gardera sa foi et qu'il fera ressurgir pleine de beauté, sans tache ni ride, au matin de Pâques ? »⁶¹⁵

En Mt 19,4, Jésus fait référence au récit de la Création de Gn 1,1-27, où Dieu crée l'Humain Homme et Femme, à son Image, comme une excellente chose. « Au commencement, (...) Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu Il le créa ; mâle et femelle Il les créa. ». « En citant le « premier récit » (Mt 19,1-9), le Christ pose donc une option significative. Ce texte s'achève sur la création de l'homme, présenté comme le couronnement de la Création, son chef d'œuvre, qui récapitule toutes ses qualités. (...) Le premier récit affirme la ressemblance entre le Créateur et sa créature. (...) L'humanité est créée **d'emblée dans sa bipolarité sexuelle**. Le choix fait par Jésus situe la sexualité comme une **réalité foncièrement bonne**, voulue par Dieu dès l'origine et bénie. Créé en dernier, « à l'image de Dieu », pour dominer le monde animal tout entier, l'homme n'est donc nullement assimilé aux autres vivants. Ce serait un complet contresens de ne voir sa sexualité, à l'instar de celle des animaux, qu'en termes de reproduction. (...) Jésus parle de la sexualité sans dire un mot de la procréation ! (...) L'enseignement de Jésus apparaît donc ici remarquablement **personnaliste**, tout entier centré sur la **relation entre les êtres** (...), en se faisant le défenseur intransigeant de la fidélité dans le couple. (...) La réaction effarouchée des disciples montre bien que cette conception n'était pas la plus courante à l'époque. »⁶¹⁶

La symbolique des noces de YHWH Epoux avec son Peuple, exprimée par les Prophètes dans la Première Alliance, Osée en tête, sera reprise par Jésus Lui-même dans les Evangiles. Soit, Il présentera le Royaume comme un repas de noces, soit, Il **se définira Lui-même comme Epoux** (Jn 3,29-30 : l'ami de l'Epoux ; Mt 9,15 : question sur le jeûne ; Mt 22,1-10 : les invités aux noces ; Mt 25,1-10 : la parabole des dix vierges ; et parallèles). « Les prophètes ont révélé l'existence d'un **archétype divin du couple** : l'alliance entre Dieu et les hommes ; réalisée d'abord sous une forme imparfaite dans l'alliance sinaïtique, attendue sous sa forme parfaite comme alliance eschatologique. Or, par le Christ, l'alliance eschatologique est devenue un **fait**. L'archétype divin du couple n'est donc plus, comme dans les mythologies païennes, une simple représentation mentale, imaginée par les hommes pour rendre compte de la sacralité du sexe. Ce n'est plus, comme dans l'Ancien Testament une ébauche participant aux imperfections de la condition humaine actuelle, ou une simple promesse. C'est un fait, le **fait central de l'histoire**, dans lequel **s'accomplit et se révèle une réalité mystérieuse** qui absorbe en totalité les **rapports des hommes avec Dieu**. Telle est la perspective où se placent les textes du Nouveau Testament lorsqu'ils reprennent le symbole prophétique. »⁶¹⁷

En conclusion, lorsque Jésus parle du couple, Il le situe d'emblée comme Volonté du Créateur, « **au commencement** ». Il pose a priori « bonne » la différenciation sexuelle,

⁶¹⁵ EPHATA, *Missel de la semaine et du dimanche*, t. 3, Le Sarmant/Fayard, 1988, pp. 383-384.

⁶¹⁶ Christiane et Michel BARLOW, *Le couple, chemin vers Dieu*, Coll. Pratiques chrétiennes n° 8, Paris, Desclée de Brouwer, 1995, pp. 77-79.81-82.

⁶¹⁷ Pierre GRELOT, *Le couple dans l'Ecriture*, op. cit., p. 86.

puisqu'elle fait partie du plan du Créateur sur l'Être Humain, créé à l'Image et à la Ressemblance de Dieu. Il insiste sur la pureté de cœur, la disposition intérieure, l'égalité de dignité et de nature de la Femme et de l'Homme, la foi et la conversion en la Parole de Dieu, qui place dans le cœur des époux le désir de ne pas séparer ceux que Dieu Lui-même a attelés ensemble. Enfin, Il oriente toute vie et tous choix de vie vers la recherche prioritaire du Royaume des Cieux. A ce titre, Jésus se fait fondateur, comme le Père. Il insuffle au couple une dimension nouvelle, **eschatologique** : le couple devient chemin d'éternité, accueil de la Vie Eternelle de Dieu, en Jésus Ressuscité.

Les couples chrétiens que nous avons interrogés ont conscience de cette dimension eschatologique du couple quand ils affirment le caractère éternel de leur amour conjugal. Comment traduire cela dans le concret d'une vie conjugale chrétienne engagée en Eglise ?

La **recherche du Royaume des Cieux** permet à Jésus de proposer, de façon tout à fait neuve et originale par rapport au Premier Testament, un **autre choix de vie que le mariage** : le choix du **célibat** en vue du Royaume des Cieux. « Quelque chose de neuf par rapport à la loi rabbinique où le mariage était presque une obligation. »⁶¹⁸ Ce qui nous semble plus difficile à accepter ensuite, ce sont les interprétations, même au sein de l'Eglise, qui opposent souvent le choix du mariage au choix du célibat consacré, et qui font du célibat un état de vie « supérieur » à celui du mariage. Nous ne ressentons pas du tout cela dans les propos de Jésus (Mt 19,10-12 : « Il y a des eunuques qui se sont eux-mêmes rendus eunuques à cause du Royaume des cieux. »). Par contre, nous avons du mal à accueillir pleinement ce type de lecture des choses : « Comme on le voit clairement, la venue du Royaume eschatologique pousse le Christ à remettre le mariage « à sa place », à le situer dans un ordre qui appartient au monde. La révélation du Christ doit tout d'abord affirmer la primauté eschatologique de la grâce rédemptrice, déclarer que le mariage appartient à « ce monde qui passe », avant de prendre plus profondément conscience de la résonance de cette grâce pour le mariage chrétien lui-même. Sont « enfants de la résurrection » ceux qui acceptent le célibat eschatologique par opposition aux « enfants de ce monde. »⁶¹⁹ Ceux qui choisissent le mariage ne sont-ils pas « enfants de la résurrection » ? Le mariage n'est-il pas signe des noces eschatologiques de l'Agneau ? **Pourquoi opposer mariage et célibat ?** L'un et l'autre ne sont-ils pas deux chemins qui mènent à Dieu, deux voies de sainteté différentes, certes, mais toutes deux en vue de la communion avec Dieu Trinité ?

Il n'y a **pas de trace de moralité**, de bien ou de mal, dans ce que Jésus peut dire concernant le couple. Nous y lisons une radicalité, une authenticité, un appel à se conformer à la Volonté du Père, dans un choix d'alliance et de fidélité fait une fois pour toutes ; un **chemin à vivre avec Jésus Crucifié et Ressuscité** au sein du couple, dans une

⁶¹⁸ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 134.

⁶¹⁹ Id. p.133.

démarche d'amour radicale envers Son Seigneur, de couple « mariés dans le Seigneur » ; une communion recherchée avec l'Esprit Saint comme guide, aide, conseiller ; un choix à vivre pleinement en Eglise.

2.) Le couple dans les autres écrits du Second Testament

Nous venons de voir comment les Evangiles, et comment Jésus Lui-même, nous parlent du couple. Nous venons d'accueillir ces paroles de Jésus, à la fois radicales, mais qui laissent libres vis-à-vis du choix de vie du couple et des conséquences qui y sont liées. Nous allons voir maintenant comment les **premières communautés chrétiennes**, en particulier au travers des épîtres de Paul, abordent l'idée du couple. Qu'en disent-elles ? Comment comprennent-elles son mystère ?

a) Le couple dans les épîtres attribuées à Saint Paul

Certains textes de Paul abordent directement le mariage et le couple, et d'autres abordent le couple dans le sens d'une réflexion théologique dans laquelle Jésus, le Christ, reprenant la symbolique des Prophètes exprimant l'Alliance entre YHWH et Son Peuple est l'Epoux de l'Humanité, l'Epoux de l'Eglise.

1. 1 Corinthiens 7,1-16.25-40 ; (Romains 7,2-3 ; Tite 2,4) :

Ce chapitre n'est pas un traité sur le mariage. Paul semble répondre aux questions que les Corinthiens lui adressent. Il parle successivement des personnes **mariées** (vv. 1-6.10-11 : le couple chrétien ; vv. 12-16 : les gens mariés avec des non-chrétiens), des personnes **non mariées** (vv. 7-9.25-35), des **fiancés** (vv. 36-38) et des **veuves** (vv. 39-40). Il donne des conseils, évoque sa propre situation⁶²⁰, en donnant ses préférences et les raisons de son choix. Il se situe dans un retour très proche du Seigneur (v. 31), un temps qui reste à vivre très court (v. 29) et une priorité absolue à se consacrer exclusivement au Seigneur. « Dans la première de ses lettres (à la communauté de Corinthe), Paul s'efforce de **guider le jugement** de ces hommes que leur récente conversion n'a pas soustraits aux problèmes de la vie quotidienne : comment concilier les exigences du Seigneur et l'existence ordinaire ? Plus précisément, quelle attitude prendre à l'égard du mariage ? De fait, cette jeune église comprend, tout comme de nos jours, **diverses catégories de chrétiens**. Parmi ceux qui sont fixés dans l'état de mariage, voici les **époux** qui vivent ensemble et **ne doivent pas divorcer** (7,3.5.10), ceux qui sont **séparés** (7,11), ceux qui vivent ensemble mais sont intérieurement **séparés par leur croyance** (7,12-16). Parmi ceux qui ne sont pas fixés dans l'état de mariage, on reconnaît trois groupes. Les jeunes gens que Paul appelle « parthenoi » (7,25),

⁶²⁰ Sur la situation personnelle de Paul, voir P. ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 32, note 1. Certains le pensent veuf, d'autre le pensent marié à une juive non convertie au christianisme et donc vivant séparée d'elle, d'autres encore l'estiment célibataire.

garçons ou filles **non encore engagés** dans l'état de mariage ; ceux qui **ne sont plus engagés** dans cet état, les « non mariés et les veuves » (7,8.39-40) ; ces non mariés sont vraisemblablement des hommes qui ne sont plus liés à une femme, soit que la mort les en ait privés, soit que la foi chrétienne les en ait séparés (parmi lesquels nous pensons devoir ranger Paul lui-même). Enfin, troisième groupe, les **fiancés** (7,36-38) qui hésitent à passer à la cohabitation. De cette communauté au visage multiforme, le comportement n'est pas toujours heureux. Certains fidèles ne tolèrent-ils pas chez eux la présence d'un incestueux (5,1-13) ? Enfin, à l'inverse, se manifeste une tendance bien connue à toutes les époques : l'encratisme⁶²¹ (7,1). De toute manière, par la transgression du tabou familial, par la profanation de l'acte sexuel, ou par son dénigrement ou son refus, le mariage est mis en question. »⁶²²

D'après Paul, le mariage est **légitime** - même s'il est mieux de ne pas se marier. Il n'est pas un péché ; il vaut mieux se marier plutôt que de succomber à la tentation. Le mariage implique des droits et des devoirs de part et d'autre des époux. « Ne pensons pas que Paul concède la chose d'un air dégoûté, comme un pis-aller, ni même comme le « remède à la concupiscence » auquel parfois on a voulu ramener l'enseignement paulinien, pour des motifs plus personnels qu'exégétiques. Paul ne parle pas ici de concupiscence au sens que la théologie donne aujourd'hui à ce mot ; il parle du feu de l'instinct sexuel, sans note péjorative, comme une donnée de l'**expérience humaine**, mais d'une expérience qui connaît les excès souvent provoqués par l'instinct. (...) Paul montre de l'état conjugal une remarquable connaissance : le mari dispose du corps de sa femme et la femme dispose du corps de son mari ; ne vous refusez pas l'un à l'autre. (...) Le mariage est bon, non seulement en vertu de l'institution ancienne (Gn), mais en définitive **à cause du Christ seul**. »⁶²³

Paul ne dit pas un mot sur la fin procréatrice du mariage, le contexte dans lequel il se situe montre que ce n'est pas son souci du moment. Il souligne son indissolubilité – selon la Parole même du Seigneur – en soutenant que **seule la mort peut séparer les époux** : le mari ne peut pas répudier sa femme. Pour les mariages entre un chrétien et un non chrétien, il n'y a pas de répudiation non plus, mais une séparation peut avoir lieu en cas d'impossibilité de pratiquer sa foi.

Le **remariage** des personnes veuves est possible (cf. aussi Rm 7,2-3).

Entre le mariage et le choix du célibat pour le Seigneur, le **célibat** semble une **voie meilleure**⁶²⁴.

A certains moments de la vie du couple, Paul propose l'**abstinence**. « Si le mariage voit son institution vétérotestamentaire débordée par le mystère du Christ, il est limité en outre par autre chose dans son exercice. (...) Il n'est pas question de pure ascèse, de quelque gymnastique sexuelle qui caricature la réalité : cette **abstinence** trouve son sens **dans la prière seule**. L'état de mariage connaît donc

⁶²¹ On appelle « encratisme » la doctrine rigoriste qui interdit à tout le monde, comme une condition indispensable au salut, le mariage et son usage, même légitime.

⁶²² Xavier LEON-DUFOUR, *Mariage et célibat. IIIe congrès de l'Association catholique internationale d'études médico-psychologiques*, Coll. Cogitatio Fidei n° 14, Paris, Ed. du Cerf, 1 965, p. 26.

⁶²³ Id. pp. 27-30.

⁶²⁴ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., pp 32-38.

une ouverture vers le haut. Déjà, dans l'Ancien Testament, au Sinaï, le peuple qui va rencontrer Dieu doit s'abstenir de relations sexuelles (Ex 19,5) ; David et ses compagnons ne peuvent manger des pains sacrés que s'ils ont vécus continents depuis quelques jours (1S 21,3). Il y a donc un rapport entre le sexuel et le sacré, comme si le mime du sacré qu'est le sexuel devait cesser d'être joué quand la réalité vient en la personne de Dieu même. Paul ne s'en tient pas à cela : il ne s'agit plus simplement d'un rite, ni seulement de l'homme, mais d'une prière personnelle qui est désirée par l'homme et la femme « **symphoniquement** » ! Il y a donc un au-delà de la rencontre des âmes que les époux cherchent à travers l'union des corps, un univers personnel et à la fois social qui ne s'accomplit qu'en Dieu. (...) De fait, on ne peut parler de mariage sans évoquer la dimension verticale selon laquelle chacun des conjoints est uni avec le Seigneur des deux. »⁶²⁵

Dans tous ces conseils que Paul donne aux Corinthiens, conseils de bon sens, basés sur sa propre expérience d'apôtre, son expérience du Mystère de Dieu, la référence n'est pas le mariage en lui-même, mais le **mariage dans le Seigneur**. La référence est le Christ qui édifie et rend stable le couple et le lien conjugal.

Paul se place dans un **contexte eschatologique**, dans un temps où, la venue du Christ s'étant réalisée, plus rien ne sera jamais comme avant. Le célibat pour le Royaume, qui appartient à ces nouveautés entièrement chrétiennes, veut exprimer cette brisure avec le temps d'ici-bas. Celui-ci était signifié auparavant par la succession des engendremens et des générations vécues dans les mariages. « C'est dans ce contexte eschatologique qu'il faut comprendre la situation des gens mariés. Trop souvent, nous nous imaginons que l'histoire continue de façon linéaire depuis l'impulsion donnée par le Créateur. Or **la venue du Christ a modifié dans sa structure et son essence même le temps que nous vivons** ; et le mariage, qui est l'institution fondamentale de l'histoire, s'en trouve par là même profondément affecté. (...) Ce temps a été **consacré**, dès le moment où Dieu a amené en son fils Jésus le dernier âge de l'histoire. (...) Tel est le cadre immense où désormais le mariage doit trouver sa place. Il conserve valeur et dignité dans l'ordre de la création, mais il **a perdu son caractère d'absolu**. Davantage, Paul mesure aujourd'hui la distance qui sépare le symbole de la réalité ; il montre la **caducité** du signe qu'est le mariage, et le risque pour les époux de confondre signe et signifié. Le temps nous presse de reconnaître que depuis que Dieu a pris une figure en Jésus-Christ, toute autre figure tend à devenir une **idole**, un **lien**, un **lien d'enlèvement**. Dans ce même cadre apparaît la **continence volontaire** qu'avait annoncée Jésus. L'eunuque volontaire atteint le Seigneur sans passer par le signe qu'est le mariage. Laissant aux gens mariés le souci de connaître par énigmes (1Co 13,12), par signe, à travers cette Parole de Dieu que devrait être son conjoint, il montre par son existence même que le signe peut faire écran, que la parole peut, en devenant simplement humaine, détourner de la Parole de Dieu. »⁶²⁶

Avec ce texte de Paul, nous sommes interrogé. Il essaie de répondre, aux questions de son temps, en théologien, en fondateur d'Eglises, en responsable de communautés. Les questions qui lui sont adressées nous rejoignent. Comment le couple, le mariage peuvent-ils se vivre dans une perspective chrétienne, intégrant à la fois une vie dans le monde et

⁶²⁵ Xavier LEON-DUFOUR, *Mariage et célibat*, op. cit., pp. 27-30.

⁶²⁶ Id. pp. 32-34.

une recherche prioritaire du Royaume des Cieux ? Comment faire de la vie conjugale une vie terrestre dont le Christ est l'alpha et l'oméga ? Comment vivre le couple dans l'Eglise d'aujourd'hui ?

2. **Ephésiens 5,22-32 ; (Colossiens 3,18 ; 1Corinthiens 11, 3-15 ; Tite 2,5 ; 1Timothée 2,12-13⁶²⁷) :**

Dans ce texte, Paul laisse de côté la perspective eschatologique de 1Co 7. Il aborde le mariage selon une autre approche, le mettant en lien avec l'**union du Christ et de l'Eglise**. Reprenant le thème des Epousailles entre YHWH et Son Peuple, qu'on trouvait dans la Première Alliance, Paul inverse les données : ce n'est plus le couple qui est pris comme signe de l'Alliance entre Dieu et Son Peuple, c'est le **Christ** qui devient la **référence** d'attitude et d'amour entre l'époux et l'épouse : le mari doit aimer sa femme **comme le Christ** aime l'Eglise ; l'époux doit se dévouer, se livrer à son épouse comme le Christ **s'est livré** pour Son Eglise et pour l'Humanité tout entière. « Le mariage aide à comprendre l'union du Christ avec l'Eglise, et cette union devient le modèle idéal du mariage humain, elle montre la conduite de l'homme et de la femme l'un envers l'autre. »⁶²⁸

Pour Paul, la **hiérarchie Christ - Eglise** doit se vivre dans le couple **entre l'époux et son épouse** : l'homme est le chef de la femme à l'image du Christ qui est le Chef de l'Eglise ; la femme est soumise à son mari comme l'Eglise est soumise au Christ, et comme le Christ Lui-même se soumet à Son Père. Pour l'époque, c'était sans doute une façon révolutionnaire de parler du couple en termes chrétiens ; pour aujourd'hui, la connotation actuelle du mot soumission, demande à préciser que cette soumission se vit dans l'amour. « Face à l'antique mariage, les chrétiens des premiers siècles ont imaginé une union qui, bâtie sur le modèle des propres **noces du Christ avec son peuple**, fait un même principe de la discipline et du sentiment et rend ces deux valeurs solidaires et par là-même fécondes : **par l'amour, la soumission cesse d'être servitude** et devient liberté ; inversement, la soumission assure à l'amour sa régularité et sa longévité. « Si Dieu a donné à l'un l'autorité et prescrit à l'autre la soumission, c'est afin de faire régner la paix. »⁶²⁹ Ainsi, l'amour réalise-t-il les deux fins contradictoires qui le sauvent : la vivacité et la durée. »⁶³⁰

⁶²⁷ Pour Tite et 1Timothée, l'authenticité de Paul en tant qu'auteur est fortement remise en question. 1Timothée, en particulier, parle davantage de la question de l'attitude de la femme dans les assemblées. Commentant Gn2 (primauté de création d'Adam par rapport à Eve), l'auteur en donne une interprétation qui n'apparaît pas comme telle dans le texte de la Genèse, mais qui va, malheureusement, devenir force de loi quant au rôle de la femme dans les assemblées de l'Eglise primitive, et par la suite. « Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de prendre autorité sur l'homme, mais qu'elle demeure dans le silence, car Adam a été créé le premier, Eve ensuite. » On ne peut que regretter que cette interprétation, somme toute un peu misogyne, qui exprime une peur de la femme et reflète une façon de penser qu'on ne trouve ni dans les paroles, ni dans l'attitude de Jésus, ait remporté un tel « succès », qui, lui-même, a provoqué un mépris de la femme tel, qu'il n'a, à notre avis, rien d'évangélique, mais a fait et fait peut-être encore bien des dégâts dans la différence « hiérarchique » femme – homme qui s'est pratiqué et se pratique encore dans nos communautés ecclésiales. Claudette MARQUET, *Femme et Homme, Il les créa...*, op. cit., pp. 19-20.

⁶²⁸ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 39.

⁶²⁹ Citation de Jean Chrysostome, 20^e homélie sur l'épître aux Ephésiens.

⁶³⁰ France QUERE JAULMES, *La femme*, op. cit., pp. 34-35.

Jean-Paul II réactualise la soumission, vue par Paul, dans son commentaire de cette épître : « Tandis que, dans la relation Christ - Eglise, la seule soumission est celle de l'Eglise, dans la relation mari - femme, la soumission n'est pas unilatérale mais bien réciproque ! Dans le mariage, il y a la « soumission mutuelle des conjoints dans la crainte du Christ ». Appel que tous les hommes doivent sans cesse accueillir de nouveau. »⁶³¹

Cette **soumission** de la femme à son mari, dont parle Paul, ne peut se vivre dans un rapport de dominant à dominé. En Christ, l'amour se vit comme un **don total** de soi-même à l'autre aimé. « C'est justement l'appel à la soumission qui rend difficile aujourd'hui l'enseignement de Paul sur le mariage. Alors que l'apôtre recommande à tous la soumission mutuelle, la lecture hâtive ne retient que la soumission de la femme à son mari. Pour éclairer cette difficulté, il faut prendre en compte ce que Paul dit de **l'amour du Christ pour l'Eglise**, qui est le **modèle de l'amour de l'époux**, et ce qu'il dit de la soumission de l'Eglise au Christ, son Epoux et son Chef, où se trouve le modèle de l'amour de l'épouse. Christ s'est livré pour l'Eglise : **don libre, gratuit, entier**, jusqu'à abandonner sa propre chair. Proposer au mari d'aimer sa femme comme le Christ a aimé l'Eglise, c'est lui donner en modèle l'amour qui se veut **pur don**. Nous sommes aux antipodes de la domination du plus grand qui veut faire sentir son pouvoir à ceux qu'il opprime. L'Eglise est soumise en ce sens qu'Elle veut fonder toute sa vie sur la Parole de Son Epoux contenue dans l'Ecriture. La femme a pour forme de service de répondre à un don d'amour en mettant en œuvre dans le détail de la réalité quotidienne le message de vie dont l'homme doit être le porteur. Si l'homme perçoit le message de Dieu, la femme est la gardienne de son accomplissement. La différence des vocations de l'homme et de la femme donne à comprendre la réalisation « d'une seule chair » comme le mystère d'une Alliance et non une fusion. »⁶³²

Les questions de Paul sont liées à son époque, à son contexte. Faut-il en déduire que l'apôtre des païens est misogyne ? Nous ne le pensons pas. La difficulté est de vouloir faire un **absolu de ces textes bibliques**, une loi hors du temps, une parole de vérité valable quelles que soient les circonstances. Il nous faut réaliser, au contraire, que le temps de Paul, son histoire, sa culture ne sont pas les nôtres, et que, ce temps, comme le nôtre, ont à être soumis à la **critique de l'Evangile** et de la Parole de Dieu. Découvrant ainsi en Paul un homme de son temps, nous accueillons avec étonnement les ruptures, notamment au sujet de la Loi (l'Evangile révélé aux gentils : circoncision inutile, appartenance à la race juive caduque,...) que l'Evangile a dû faire vivre à l'apôtre et l'énorme bouleversement que sa conversion à Jésus a représenté pour lui. Nous en tirons une leçon pour vivre **l'Eglise selon notre temps**, selon la lecture que nous faisons aujourd'hui de l'Evangile.

L'épître place l'amour humain vécu dans le couple à un très haut degré d'exigence, une **finalité de perfection** telle qu'est parfait l'amour divin, l'amour du Christ pour Son Eglise. Il y a là une conception de l'Humain créé mâle et femelle, à l'image et à la

⁶³¹ Jean-Paul II, *La dignité et la vocation de la femme*, op. cit., p. 85.

⁶³² J.-Claude SAGNE, *L'itinéraire spirituel du couple*, t. 1, op. cit., pp. 85-88.

ressemblance de Dieu, par l'Amour et pour l'Amour, pour ne former qu'un, rejoignant ainsi le Mystère d'unité de Dieu Trine et le Mystère d'unité qui lie le Christ à son Eglise. C'est le **Mystère de l'Amour de Dieu** : mystère de Création, de Don, de Salut et de Rédemption. « Ce mystère est grand ! » (Eph 5,32) « La pointe de l'enseignement de l'épître aux Ephésiens est de souligner le **respect mutuel** de l'homme et de la femme pour reconnaître et accueillir le **mystère de l'amour** qui les habite. Ce qui fonde en effet le respect mutuel, c'est le choix et l'appel de chacun par le Christ pour vivre la filiation adoptive en relation au Père. Ce respect est formé en nous par le don de « crainte » : ce don est le sens de la sainteté de Dieu qui nous conduit au sentiment de notre pauvreté, et à l'abandon filial. Il va de pair avec le don de « piété » qui est de **révéler** Dieu comme notre Père. »⁶³³

L'enseignement de l'épître aux Ephésiens parle bien du couple dans le sens d'un amour humain qui tend à l'Amour de Dieu. Amour de Dieu qui se livre pour le bonheur et le salut de l'autre aimé. Amour du Christ qui se livre, donne sa vie, pour Son Eglise et pour les Humains. Il y a dans tout amour, et donc dans l'amour vécu en couple, une dimension « divine », une dimension d'éternité, un désir de **don total et gratuit de soi-même**, une volonté de **se livrer** pour que l'autre vive. C'est peut-être de cet ordre d'amour que le couple peut être signifiant vis-à-vis de l'Eglise et du monde ? « Pour comprendre le vrai sens de ce texte, il faut le replacer dans la conception paulinienne de l'**Eglise Corps du Christ** : “Vous êtes le Corps du Christ et membre chacun pour sa part” (1Co 12,27). Paul marque avec force la dépendance radicale des membres d'un corps vivant (1Co 12,18-21). Il est clair que sans dépendance mutuelle des membres du corps, le corps ne peut vivre. C'est de cette soumission-là qu'il s'agit, et non de je ne sais quel écrasement de la personne qui ferait de la femme l'esclave consentante de son mari. (...) Vivre au quotidien cette dépendance est fondamental dans une vie de couple. (...) Au cœur de cette dépendance réciproque, l'apôtre va rejoindre chacun des époux dans sa grâce, mais aussi dans ses fragilités et ses tentations propres. »⁶³⁴

b) *Le couple dans les autres écrits néo-testamentaires*⁶³⁵

1. **1Pierre 3,1-7** :

On retrouve un appel aux **devoirs de la vie conjugale** en des termes presque pauliniens. La soumission de la femme n'est cependant pas mise en lien avec la soumission de l'Eglise au Christ. C'est une attitude de soumission qui se veut témoignage d'une **vie intérieure consacrée au Christ**, témoignage d'une foi en Dieu, invitation à se convertir à la Parole du Christ, même quand l'époux n'adhère pas à la foi chrétienne.

Les maris sont exhortés à **respecter** leurs femmes, à leur montrer délicatesse et attention. Le respect de l'homme vis-à-vis de son épouse est dû à la **vocation commune**, adressée par Dieu à tout être humain, d'hériter de la Vie avec Notre Seigneur Jésus Christ.

⁶³³ J.-Claude SAGNE, *L'itinéraire spirituel du couple*, t. 1, op. cit., pp. 90-91.

⁶³⁴ Georgette BLAQUIERE, *Femmes selon le cœur de Dieu*, op. cit., pp. 54.55.

⁶³⁵ Pour ce paragraphe, voir Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 42.

La plus grande importance est accordée à la **prière du couple** : « que rien n'entrave vos prières. »

A travers ces écrits, on se rend compte que le couple interroge la vie des premières communautés chrétiennes. Il est « **christianisé** » ; on cherche à l'intégrer à la vie communautaire, on essaye d'adapter sa façon de vivre, sa manière d'être, en fonction du message de la Bonne Nouvelle accueillie et du témoignage à donner au monde.

2. Apocalypse 19-22 :

Dans ce passage, l'auteur célèbre les « **noces de l'Agneau** ». Elles représentent l'établissement définitif du Royaume, elles décrivent les épousailles entre la Jérusalem Nouvelle, Céleste, et l'Agneau, et expriment ces épousailles comme une union conjugale parfaite, idéale, comme la restauration de la relation d'amour sans taches entre l'Humanité et son Créateur. L'Humanité est installée **au cœur de la Trinité**.

Pour le couple, nous sommes de nouveau situé, comme en 1 Corinthiens 7, dans une dimension eschatologique, une dimension de vie d'**Alliance Eternelle** avec Dieu. Celle-ci semble cependant moins proche, dans le temps, dans l'esprit de l'auteur de l'Apocalypse que dans l'esprit de l'auteur des Corinthiens.

On retrouve encore ces noces eschatologiques en Jean 3,29 (et parallèles : Mt 9,15 ; Mc 2,19), mais dans ces passages, « les noces eschatologiques ne sont pas reportées au Royaume de la fin des temps, mais le Règne de Dieu est déjà commencée dans l'Eglise, et les noces du salut s'y célèbrent déjà. (Jean-Baptiste : ami de l'Epoux : prépare les noces, dirige le cortège nuptial). »⁶³⁶

Quoi qu'il en soit, le couple, la relation conjugale, le mariage, restent des images qui relèvent du **mystère terrestre de l'amour**, de la vie, de l'humain, tout en étant un signe de la foi et de l'au-delà, et ainsi, à travers les siècles, ils ont toujours été utilisés par les auteurs bibliques pour exprimer quelque chose du **Mystère de Dieu**. « Le **mariage** est un moyen de **révéler l'alliance de grâce**, mais dans une perspective eschatologique ; glorification céleste définitive où les chrétiens, unis au Christ, célèbrent leurs **noces éternelles** avec Dieu. Cette relation nuptiale au Christ n'est pas réservée à une catégorie de chrétiens, par exemple à ceux qui se seraient consacrés à l'œuvre du salut par le célibat ; elle **caractérise tous les baptisés** sans exception ni distinction. Il y a « noces » à la Création et à la Fin, au « proton » (paradis) et à l'« eschaton » (Jérusalem céleste). Le mariage, comme dans l'Ancien Testament, n'est rien d'autre qu'un moyen d'expression, et doit **rendre compréhensible**, en les présentant sous une forme humaine, les rapports intimes qui unissent le Christ et le peuple de Dieu racheté, l'Eglise. Nous n'avons donc pas ici une doctrine expresse du Nouveau Testament concernant le mariage. Cependant, la révélation de **l'Alliance Nouvelle dans le Christ**, en choisissant pour

⁶³⁶ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 121.

s'exprimer des termes empruntés à la vie conjugale, place celle-ci dans un cercle de lumière qui doit **irradier la réalité terrestre** elle-même. »⁶³⁷

c) *Le cas particulier du couple Priscille (Prisca) et Aquilas*

Ce cas est particulier parce qu'il est question d'un **couple qui reçoit un ministère au sein de l'Église**. On les retrouve mentionné six fois dans le Second Testament, trois fois dans les Actes et trois fois dans les lettres de Paul, toujours en couple, jamais l'un sans l'autre. Cet exemple est unique et montre qu'ils sont réellement considérés et reconnus comme couple. Un détail simplement : Priscille est appelée « Priscilla » dans le livre des Actes et « Prisca » dans les lettres de Paul.

Voici donc les différents textes dans lesquels le couple est mentionné :

Ac 18,1-3 : « En quittant Athènes, Paul se rendit ensuite à Corinthe. Il rencontra là un Juif nommé Aquilas, originaire du Pont, qui venait d'arriver récemment d'Italie avec sa femme Priscille. Claude en effet avait décrété que tous les Juifs devaient quitter Rome. Paul entra en relation avec eux et, comme il avait le même métier – c'était en effet des fabricants de tentes – il s'installa chez eux et il y travaillait. »

Ac 18,18-19 : « Paul resta encore assez longtemps à Corinthe. Puis il quitta les frères et s'embarqua pour la Syrie, en compagnie de Priscille et Aquilas. (...) Ils gagnèrent Ephèse où Paul se sépara de ses compagnons. Il se rendit, pour sa part, à la synagogue et y adressa la parole aux Juifs. »

Ac 18,24-27 : « Un Juif nommé Apollos, originaire d'Alexandrie, était arrivé à Ephèse. C'était un homme savant, versé dans les Ecritures. Il avait été informé de la Voie du Seigneur et, brûlant d'Esprit, il prêchait et enseignait avec exactitude ce qui concernait Jésus, ayant connu seulement le baptême de Jean. Il se mit donc à parler en toute assurance dans la synagogue. Mais, lorsqu'ils l'eurent écouté, Priscille et Aquilas le prirent avec eux et lui exposèrent plus exactement encore la Voie de Dieu. Comme il avait l'intention de se rendre en Achaïe, les frères l'approuvèrent et écrivirent aux disciples de lui faire bon accueil. »

Rm 16,3-5 : « Saluez Prisca et Aquilas, mes collaborateurs dans le Christ Jésus : pour me sauver la vie, ils ont risqué leur tête. Je ne suis pas seul à leur être reconnaissant, toutes les Eglises du monde païen le sont aussi. Saluez également l'Eglise qui se réunit dans leur maison. »

1Co 16,19 : « Les Eglises d'Asie vous saluent. Aquilas et Prisca vous envoient bien des salutations dans le Seigneur, ainsi que l'Eglise qui se réunit dans leur maison. »

2Tm 4,19 : « Salue Prisca et Aquilas, ainsi que la maison d'Onésiphore. »

Paul rencontre Priscille et Aquilas à Corinthe. Ils deviennent ses **compagnons de vie** et de travail, en même temps que ses **amis**, et ses **collaborateurs dans sa tâche et sa mission d'apôtre évangéliste**. Paul s'installe chez eux et y demeure pendant un temps

⁶³⁷ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 119-121.

assez long (Ac 18,18), c'est-à-dire tout son séjour à Corinthe, d'après la TOB : de l'hiver 50 à l'été 52 après J.C.

Ensuite, Paul part avec Priscille et Aquilas à Ephèse ; c'est là qu'il les laisse. A Ephèse se passe l'épisode où Apollos, qui connaissait Jésus par Jean Baptiste, reçoit le baptême de Jean, baptême de conversion, mais non baptême chrétien, comme l'explique Paul en Ac 19,1-7. Le baptême chrétien était un baptême au Nom du Seigneur Jésus, avec imposition des mains qui occasionnait parfois une manifestation de l'Esprit Saint. Nous apprenons ici que **le couple parfait la formation initiale d'Apollos** pour en faire une **authentique formation chrétienne**. « Il existait manifestement des disciples de Jésus, baptisés par Jean, mais qui avaient été instruits jusque dans le détail de « tout ce qui concernait Jésus » : ils étaient donc apparemment au courant de ce que la tradition des « logia » rapportait de Lui. Mais ils n'avaient rien appris en ce qui concerne l'Esprit ! Apollos était l'un d'eux. Il devait par conséquent être « recyclé ». Il devait recevoir le baptême en Esprit, base de toutes les expériences pneumatiques de la communauté. (...) Ce messianisme sapientiel, pneumatiquement christologique, résumé par Paul en ces mots : « Le Christ est la Puissance et la Sagesse de Dieu » (1Co1, 24) remonte en fait à une ecclésiologie paléochrétienne pré paulinienne très répandue : « Vous êtes dans le Christ Jésus, qui, de par Dieu, est devenu pour nous Sagesse » (1Co 1,30). De là vient le nom antiochien de « chrétiens » : les gens qui sont dans le Christ Jésus, en Jésus, qui est lui-même plein de Pneuma. « Nul ne peut dire « Jésus est Seigneur » que sous l'action de l'Esprit Saint (1Co 12,3). »⁶³⁸ On peut penser que cela se passe autour des années 53 – 54, d'après la chronologie des voyages de Paul, car Paul revient ensuite à Ephèse, entre 54 et 57 et y séjourne pendant deux ans et trois mois (Ac 19,8 : trois mois ; Ac 19,10 : deux ans). Il retrouve là Priscille et Aquilas, puisqu'il peut transmettre leurs salutations dans le Seigneur aux destinataires de la Première Epître aux Corinthiens. A cette époque, le couple **réunit une Eglise dans sa maison**, puisque Paul transmet aussi les salutations de cette Eglise de maisonnée.

Le couple se retrouve un peu plus tard à Rome. Paul dans son épître aux Romains les appelle ses **collaborateurs en Jésus-Christ** ; il leur exprime toute son amitié et sa reconnaissance et nous apprenons que Priscille et Aquilas lui ont sauvé la vie au péril de la leur. Paul les salue ainsi que **l'Eglise qui se rassemble dans leur maison**, ce qui confirme encore l'existence de ces premières Eglises domestiques dont le couple devait être responsable.

Nous retenons de cette étude que Priscille et Aquilas étaient considérés par Paul comme ses **collaborateurs dans le Christ Jésus**. Ils lui étaient très proches. Ils lui étaient un soutien, une aide, voire une consolation dans les temps d'épreuve. En tous cas, ils ont

⁶³⁸ Edward SCHILLEBEECKX, *Plaidoyer pour le peuple de Dieu, Histoire et théologie des ministères dans l'Eglise*, Coll. Théologies, Paris, Ed. du Cerf, 1987, pp. 43-44.

été prêts à risquer leur vie pour sauver celle de Paul. On sent que Paul a une confiance totale en eux. On a le sentiment qu'il les considère comme **apôtres au même titre que lui-même**, en ce qui concerne la mission. Avaient-ils reçu un ministère officiel ? Leur avait-on imposé les mains ? On ne peut rien en dire. Mais on perçoit qu'ils avaient une place très importante dans les communautés de Corinthe, d'Ephèse ou de Rome. Pas seulement par rapport à Paul, mais de façon autonome, pour eux-mêmes, pour ce qu'ils étaient, pour le couple qu'ils étaient. Ils ont pu compléter la formation chrétienne d'Apollos, ce qui veut dire qu'ils avaient un **ministère d'enseignement reconnu**. Ils ont pu être responsables d'Eglises domestiques, ce qui revient à dire qu'ils avaient un **ministère de responsables de communautés locales reconnu**. Ils ont pu reconnaître et encourager la mission d'Apollos, ils ont pu le recommander aux disciples par lettre ; leur témoignage et leur parole devaient avoir autorité. Ils ont pu, **avec Paul, faire ce que Paul lui-même faisait**, participer à ses **voyages missionnaires d'évangélisation**, peut-être, avec lui aussi, ou même sans lui, fonder des Eglises, susciter des communautés, prendre les décisions qui conviennent pour le bien de leur Eglise, enseigner, participer ou même diriger les liturgies domestiques, ... rompre le pain ?

Pourquoi l'exemple de ce couple est-il si peu mis en valeur dans notre Eglise ?

En conclusion, le Nouveau Testament prolonge la vision du couple qu'avait le Premier Testament. Le mariage reste signe d'Alliance entre Dieu et Son Peuple, expression de son Amour, de sa Fidélité et de son Don pour les Hommes. Le couple exprime en termes humains, terrestres, comment Dieu se rend présent comme Epoux de l'Humanité.

Dans l'optique de la Nouvelle Alliance, le sens du couple n'est pas uniquement de vivre ici-bas en intégrant une dimension religieuse dans l'existence conjugale, mais, avec l'Incarnation de Dieu en Jésus, l'appel, la vocation du couple, est de **vivre de la vie même du Ressuscité, de l'espérance du Royaume des Cieux**, au cœur de sa vie du couple. La référence devient le Christ, et il s'agit d'incarner le Mystère de Jésus, Epoux de l'Humanité et de l'Eglise, au sein du couple, dans tout ce qu'il vit, dans tout ce dont il témoigne. Dans cette dynamique du Nouveau Testament, le couple, tout en étant une réalité terrestre profondément humaine, manifeste donc un **au-delà de l'amour** (résurrection), un **au-delà de la vie** (éternelle), et une foi au Christ Vivant, Epoux. « Le Nouveau Testament, considérant la vie au point de vue eschatologique, a procédé à une **deuxième démythologisation du mariage**. Si l'Ancien Testament a déjà désacralisé le mariage et a pu de la sorte **élever cette réalité profane**, excellente parce que créée, et montrer qu'elle devait être vécue **à la lumière de la foi en YHWH**, le Nouveau Testament, lui, en se mettant **au point de vue du Royaume de Dieu**, a pu souligner davantage le caractère relatif de l'excellence des dons créés en ce domaine. La première épître aux

Corinthiens (ch. 7), en relativisant le mariage au point de vue eschatologique, est le chaînon qui rattache l'idée de l'institution divine du mariage, comme **don excellent du Créateur**, idée soulignée par la parole de Jésus, à l'épître aux Ephésiens (ch. 5) qui voit dans le mariage un **symbole de l'alliance de grâce entre le Christ et son Eglise**. La **primauté du Royaume de Dieu** par rapport au mariage, et même dans le mariage, est une donnée biblique qu'aucune réflexion ne peut plus désormais négliger. »⁶³⁹

Dans la Première Alliance, le mariage étant une réalité pleinement terrestre, en dehors de l'existence de YHWH, Dieu Tout Autre, Autre qu'Humain, Israël, tout en demandant la bénédiction de YHWH sur les mariages, n'a jamais envisagé un culte de mariage, celui-ci demeurant du domaine familial et social. Les premières communautés chrétiennes, quant à elles, ont réalisé assez rapidement que **le mariage les concernait**, rejoignant, par l'Incarnation, la vocation chrétienne de ses membres (couple chrétien à la suite du Christ Epoux). « Avec la nouveauté prodigieuse introduite par l'incarnation, la révélation chrétienne présente comme l'archétype de l'union conjugale l'**Union du Christ avec Son Eglise**. Tout cela explique suffisamment que l'Eglise, dès le début, ait eu conscience que le mariage est une affaire qui la concerne, parce qu'elle concerne la vocation chrétienne de ses membres, leur salut et leur divinisation. »⁶⁴⁰

Ainsi, le couple, le mariage, les noces parcourent **toute la Bible**, de la Genèse à l'Apocalypse. Ils évoluent selon les époques, les contextes, et selon ce que l'on comprend du Désir et de la Volonté de Dieu sur la Femme, sur l'Homme et sur les deux réunis, au fur et à mesure que l'Alliance avec YHWH s'approfondit, se faisant de plus en plus forte, de plus en plus personnelle. « A travers les siècles, la même image matrimoniale est donc utilisée par les auteurs sacrés pour exprimer les **relations d'intimité** où, par grâce, l'humanité se trouve engagée avec Dieu. Mais il y a progrès, étapes successives dans ces relations. Les prophètes, parlant de l'alliance de Dieu et de son peuple, estimaient que Yahweh s'était déjà uni à Israël comme son Epoux. Lorsque le Christ paraît et fonde l'Eglise, on ne considère plus l'ancienne économie que comme une période de **fiançailles**, suivie maintenant des **épousailles**. A son tour, l'Eglise ne fait plus figure que d'une fiancée au regard de la Jérusalem céleste que décrit l'Apocalypse : à la Parousie, quand Dieu sera tout en tous, alors se réalisera parfaitement la société de l'humanité et de Dieu. Commencée avec les récits de l'institution du mariage, la Bible se termine ainsi par une **vision nuptiale** qui met en œuvre la typologie mystérieuse enclose dans l'union d'amour de l'homme et de la femme. Cette aptitude du mariage à **symboliser les réalités surnaturelles** les plus élevées est un indice incontestable de son caractère éminemment religieux. »⁶⁴¹

Dans les Evangiles, Jésus se réfèrera à l'**Origine**, au texte de la création de la Femme et de l'Homme, à l'Image et à la Ressemblance du Créateur, affirmant que l'Homme ne peut séparer ce que Dieu a uni, estimant que certaines lois concernant la vie conjugale, ont été établies à cause de la dureté du cœur de l'Homme. Jésus s'adresse à

⁶³⁹ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 337-338.

⁶⁴⁰ Jean-Hervé NICOLAS, *Homme et Femme, Il les créa !*, op. cit., pp. 96-97.

⁶⁴¹ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., op. cit., p. 42, note 1.

l'être croyant, masculin ou féminin, pour faire du couple un couple selon le Cœur du Père, qui accomplit la Volonté de Dieu et inaugure une Humanité Nouvelle.

Les autres écrits néotestamentaires situeront le couple, à la fois dans une dimension **eschatologique** (Ga 3,28 : « Il n'y a plus l'homme et la femme, car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ ») et à la fois, malheureusement, dans un **rapport de domination** entre la femme et l'homme, positionnant l'homme comme chef de la femme, et la femme comme soumise à l'homme (1Co 11,3 et parallèles : « le chef de la femme, c'est l'homme. »).

La Révélation chrétienne sur le couple nous rejoint parce qu'elle fait du mariage un **engagement définitif**, une alliance indissoluble, un chemin d'éternité dans l'optique d'un sacrement entre Dieu et le couple humain. Le couple est œuvre de Dieu à laquelle l'Humain consent parce qu'il sait qu'il dépend totalement de Son Créateur. Le couple vit par pure grâce divine. « Il faut considérer le mariage comme une **détermination pour la vie** ; grandir ensemble dans la fidélité et l'amour jusqu'à faire une unité indestructible. Nous nous trouvons ici devant une donnée unique en son genre, n'appartenant qu'à la révélation chrétienne, une donnée dont le caractère absolu et catégorique n'a **pas de fondement naturel**, doit se rattacher exclusivement au fait du salut qu'est le baptême et ne peut être appréciée que comme élément de la révélation. Cette manière de voir de la Bible sera la preuve la plus évidente de la sacramentalité du mariage, elle fera comprendre comment une réalité terrestre, avec toutes les structures historiques qui ont permis d'en vivre le sens profond, peut devenir, de l'intérieur, une réalité religieuse, une chose que nous ne rencontrons que dans les sacrements de l'Eglise. Le **don définitif de soi à l'autre**, sans savoir ce que l'avenir réserve, est la manifestation humaine de ce que doit signifier pour l'homme le don total de soi à l'Autre qui est Dieu. L'indissolubilité du mariage est très étroitement liée au caractère chrétien et définitif de la communauté de grâce avec Dieu. Ainsi, l'idéal conjugal du Nouveau Testament reflètera cet aspect d'absolu qui par définition appartient à la grâce, abandon total de soi de l'homme au Dieu vivant. »⁶⁴²

Les couples de la Bible nous rejoignent parce que grâce à l'alliance qu'ils tissent avec Dieu, ils donnent à Dieu la possibilité d'être **Père** (Sara et Abraham par exemple (Gn 21,1-2), et avec eux tous les couples atteints par la stérilité et qui ont mis leur foi en Dieu) et d'engendrer ainsi l'Histoire entre Lui et l'Humanité. Ils donnent à Jésus l'occasion d'être **Fils**, à la fois vrai Dieu et vrai Homme (Marie et Joseph). Ils donnent à l'**Esprit Saint** d'ouvrir des portes insoupçonnées, des chemins nouveaux, des horizons sans limites (Priscille et Aquila : couple apôtre 1Co 16,19). « C'est dans l'équilibre du couple que se manifeste la **filiation** au sens plein et historique du terme. Et cela est si vrai que, dans la Bible, les « grandes naissances » n'apparaissent qu'après une période de stérilité de la femme expressément préférée et choisie par l'homme malgré sa stérilité. (Sara/Abraham ; Rébecca/Isaac ; Rachel/Jacob ; Anne/Elqana). »⁶⁴³

⁶⁴² E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 203-204.

⁶⁴³ Encyclopédie Universalis, art. « *Mariage* », corpus 14, op. cit., p. 546.

Les textes de la Bible sont toujours à méditer, à étudier, à interpréter, parce qu'ils restent situés dans le contexte social, économique et culturel de l'époque où ils ont été écrits. Il peut être **dangereux de faire de ces textes un absolu moral**, un cortex de lois et de préceptes fixés une fois pour toutes. On risquerait de « poser à la Bible les questions qu'elle ne se pose manifestement pas. »⁶⁴⁴

Dieu, toujours, nous fait **avancer au large**. L'Esprit Saint nous mène sur des sentiers que nous n'aurions pas imaginés fouler. Il est libre vis-à-vis des lois, surtout quand celles-ci assujettissent l'Humain. Jésus Ressuscité bouscule ce que nous croyons, ou ce que nous croyons savoir, pour nous révéler toujours plus le Mystère de Son Père. « Perdre l'illusion que la Bible puisse être utilisée comme une arme et **comme une arme absolue** serait le commencement de la sagesse. Elle pourrait alors devenir ce qu'elle ne cesse d'être pour les croyants : l'espace d'**interrogations réciproques** et de réponses risquées, sur toutes sortes de questions de vie et de mort. Son autorité ne vient pas seulement de ce qu'elle dit ou ce que je crois qu'elle dit. Son autorité vient aussi de ce que, par l'Esprit, elle opère en moi, de **ce qu'elle vient changer** et bouleverser en moi. »⁶⁴⁵

La Bible nous rejoint parce qu'elle **interroge notre foi**, notre relation au Père, à Jésus Ressuscité et à l'Esprit Saint. La Bible nous rejoint parce qu'elle ouvre les horizons, parce qu'elle est Parole de Dieu, Vivante pour nous aujourd'hui. Elle nous montre des **croissants en marche**, des gens qui cherchent, qui essaient de vivre de leur foi dans leur quotidien, des gens qui tombent et qui se relèvent, des gens faillibles qui accueillent le pardon et acceptent d'être sauvés par Celui en Qui ils croient. La Bible nous rejoint dans notre **soif de Dieu**, dans notre soif d'amour, dans la certitude que nous avons besoin de Dieu pour vivre en Femme, Homme et Couple sauvés.

Enfin, les couples de la Bible, et notamment Priscille et Aquilas, nous renvoient à une **vision plus égalitaire** de chacun des membres de l'Eglise, comme celle qu'annonce Paul en Ga 3,26-28⁶⁴⁶. L'Eglise tend à être une communauté de personnes libres, d'égale condition, toutes baptisées, greffées, en Christ, toutes Enfants du Père, sœurs et frères, par Jésus, animées par l'Esprit Saint, s'aimant les unes les autres comme Jésus Lui-même nous a aimés, étant au service les unes des autres comme Jésus nous l'a montré (Jn 13 : le lavement des pieds), et appelées à témoigner de la Bonne Nouvelle du Salut et de la Résurrection en Jésus, Fils de Dieu et Seigneur, dans le monde. « **L'inspiration reçue de l'Esprit par chaque membre de la communauté** – même après l'institutionnalisation de l'autorité au sein des églises chrétiennes – était à la base de l'autorité dans la communauté, en vertu du baptême en Esprit et

⁶⁴⁴ Claudette MARQUET, *Femme et Homme, Il les créa...*, op. cit., pp. 136-137.

⁶⁴⁵ Id. p. 166.

⁶⁴⁶ « Car tous, vous êtes, par la foi, fils de Dieu, en Jésus Christ. Oui, vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu le Christ. Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ. »

des manifestations pneumatiques, édicatrices de la communauté, qui en procédaient. Cette conception originellement **égalitaire** de l'Église, constituée de **frères et sœurs** égaux entre eux, Paul l'a reçue des traditions prépaoliniennes. C'est cette conception de l'Église qui trouve son expression en Ga 3,28 ; sorte de charte de la liberté chrétienne qui, selon les études exégétiques les plus récentes, ne serait pas de Paul, mais reçue par lui d'une ancienne tradition baptismale des communautés judéo hellénistiques prépaoliniennes. Ce que le texte grec dit, littéralement, c'est que « le masculin et le féminin n'existent plus », ce qui renvoie clairement à Gn 1,27 : « Il créa l'homme mâle et femelle ». Dans cette perspective, le baptême en Esprit est le rétablissement eschatologique de la création, historiquement et socialement troublée, une « **nouvelle création** » (Ga 6,15). Ce dont il s'agit, c'est d'une **suppression de toute discrimination historique**. Les trois catégories de discriminés sont, dans une perspective judéo chrétienne, très claires : les païens (discriminés en faveur des Juifs), les esclaves (discriminés en faveur des hommes libres) et la femme (discriminée au profit de l'homme). En principe, toutes ces oppositions sociales et historiques sont abolies, au sein de la communauté des croyants, en vertu du baptême chrétien. Ce langage exprime l'espérance de la communauté de foi chrétienne, **espérance qui devrait se réaliser dès à présent au sein de la communauté et être exemplaire pour la société.** »⁶⁴⁷

Nous retenons toutes ces conclusions pour les propositions que nous aurons à faire dans la troisième partie.

D.) Confrontation : les couples par rapport aux textes bibliques

Pour les couples chrétiens que nous avons interrogés, les textes bibliques tiennent une place vraiment particulière ; ils les reçoivent comme une **Parole qui les interpelle** dans leur foi, qui les met en communion avec leur Seigneur, une invitation qui leur propose de relever un défi, qui les met en route sur un chemin de croissance, de service, de bonheur, de partage, d'avenir et de sainteté. Après avoir parcouru l'ensemble des textes bibliques relatifs au couple, voyons comment les couples réagissent à ces textes.

1.) Le couple : un projet de Dieu désiré par Dieu

Tous les textes bibliques ne sont pas d'égale importance pour ces couples, ceux qui les touchent le plus, dans leur être même de couple, sont les textes qui disent le Désir de Dieu vis-à-vis du couple. Les couples apprécient particulièrement quand ils décèlent, dans les textes bibliques, le **Désir** et le **Choix de Dieu en faveur du couple**. « **Il y a un certain nombre de textes qui m'ont nourrie, soit au moment du mariage, soit après. Les textes de la Genèse qu'on avait choisis pour notre mariage : "L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme." Le plan de la Création, le plan de Dieu pour l'Homme et la Femme, me parle*

⁶⁴⁷ E. SCHILLEBEECKX, *Plaidoyer pour le peuple de Dieu*, op. cit., pp. 45-46.

beaucoup. Et aussi les textes de Saint Paul, aux Corinthiens, qui prend le mariage comme signe de l'amour du Christ pour l'Eglise. Ça me parle de la fidélité, ça me montre que ce qu'on vit dans le couple, ça nous dépasse, ça a un sens sacramentel. Tous ces textes m'ont aidée à comprendre le sens du mariage comme étant **plus qu'un engagement humain**, quelque chose qui a vraiment un **sens divin** qui me dépasse, parce qu'humainement, je ne sais pas si je pouvais promettre d'aimer pendant toute ma vie quelqu'un, le même homme, qui allait vieillir ou autre,... Ces textes m'ont aidée à comprendre que le Seigneur me donnerait la grâce de le vivre, de le vivre bien. #J'étais très impressionné par un enseignement sur l'image du couple dans la Bible, où celui qui enseignait parcourait tous les couples montrés par le Seigneur dans l'Ancien Testament, en disant : "Je veux bien qu'un couple soit comme Abraham et Sarah, Isaac et Rébecca, etc., parce que le Seigneur montre du doigt ce qu'Il souhaiterait comme projet pour le couple, en sachant que la réalité était tout autre, parce qu'ils avaient plusieurs femmes, parce qu'Abraham a eu un enfant avec Agar, etc. Mais Dieu nous montre quand même, tout au long de la Bible, le couple idéal, exemplaire. On voit comment Il arrive à dessiner le **couple qu'Il souhaite** ; que tous les couples soient comme celui-là." Ça m'a ébloui ! J'ai trouvé ça tellement beau de voir le couple autrement que ce que j'avais appris, du genre : "C'est le cadre idéal pour exercer sa sexualité", ce qui est encore véhiculé aujourd'hui. En fait, ce qui prenait beaucoup de place dans mon imaginaire, c'est que **l'image du couple était pour moi très liée à tout ce qui était sexuel**, et je crois qu'aujourd'hui, c'est très en retrait par rapport à ce que je pensais il y a dix ans. Parce que ce n'est pas du tout ça ! Ça a sa place, c'est ce qui est véhiculé par la société, mais il y a beaucoup de fausses images qui m'ont beaucoup influencé. A la télé, on ne voit que ça...Aujourd'hui, j'ai plus de recul, je crois qu'il n'y a pas seulement ça. C'est une partie, mais le projet est plus beau, il s'inscrit davantage dans le dialogue, etc., ...»⁶⁴⁸

On retrouve l'idée que le couple fait partie du **plan de Dieu**. Il a été désiré, voulu, créé par Lui. Le couple se reçoit de Dieu et va vers Dieu. Il manifeste à travers son être et sa vie quelque chose de la Volonté de Dieu. Il est créé en vue du Royaume des Cieux.

2.) Des textes qui parlent aux couples : lus et médités

Pour tous ces couples qui ont choisi de mettre Dieu au cœur de leur vie, les textes bibliques sont des **références**. Ils sont Parole de Dieu, Parole vivante, Parole qui nourrit et inspire la vie et la foi du couple, hier, aujourd'hui et demain. « #Je n'avais pas senti dans les textes quelque chose qui puisse concerner, toucher le couple, avant d'**avoir pu goûter la Parole de manière particulière, expérimentale**. Dans la Genèse : la création, dans l'Evangile : le texte de Cana, et celui qui dit que les époux ne font plus qu'un. »⁶⁴⁹

⁶⁴⁸ Entretien n°3.

⁶⁴⁹ Entretien n°5.

« #On essayait de confronter nos opinions avec la **Parole de Dieu**. Ce n'était pas par rapport à l'Eglise. Par rapport à l'Eglise, on était très libres. »⁶⁵⁰

« *Des encycliques, je n'en ai jamais lues ! On en a achetées une ou deux ! #Je crois qu'il faut **partir de la base, des Evangiles**. C'est ça qui nous parle ! #On a des choses chouettes sur l'amour du prochain, et du couple. On avait pris ce fameux texte des Corinthiens : "L'amour est ..., etc., L'amour ne passera jamais." C'est des textes importants, extraordinaires, qu'on peut relire ! *Après, le texte qu'on a tout le temps pris pour la préparation au mariage, c'est : "Les noces de Cana". Le Christ qui a fait son premier miracle, pour un couple, pour un mariage. Pas par hasard, parce que le Christ ne fait rien par hasard. Le Christ a vraiment voulu changer les noces du couple. Le Christ présent, qu'on invite dans notre couple. # "Rendez-vous compte que le Christ est invité à votre mariage !" Pour les textes d'Eglise, on ne les lit pas. »⁶⁵¹

Les textes d'Evangiles rejoignent les couples, tant dans ce qu'ils portent comme **valeurs**, que dans ce qu'ils proposent comme **exemples pratiques** à vivre au quotidien. « *Les textes qui nous rejoignent sont plutôt les textes d'Evangiles. Avec ces textes, on partage tout, on partage ensemble. #C'est plus les textes de la Bible que l'Eglise en Elle-même. *Je trouve qu'on ne prie pas assez ensemble, en couple. J'ai pris l'habitude de lire les textes de la Bible, mais ils sont faits pour être lus ensemble, à plusieurs, quelquefois en équipe. Je lis "Prions en Eglise" tous les jours, la prière compte beaucoup pour moi. »⁶⁵²

« #Ce qui m'a parlé, c'est l'un ou l'autre **texte biblique qui parle de l'amour** ; qui nous ont éclairés, qui sont bien connus. Dans la première épître aux Corinthiens : "L'amour ne jalouse pas, etc." C'est vrai que ce sont des choses pratiques, précises, qui nous ont aidés l'une ou l'autre fois. *Le texte qu'on a choisi au mariage : "Tu quitteras ton père et ta mère...", ça a été important. Souvent, je le relisais, j'y repensais. »⁶⁵³

« #Pour moi, dans l'Eglise, il y a un fondateur qui est Jésus. C'est sur Lui, sur Son message, sur Sa façon d'être et de faire – qu'on lit dans les Evangiles – qu'il faut se baser. Du coup, on est tous au même niveau, tous sur le même plan. »⁶⁵⁴

Indéniablement, les textes bibliques rejoignent les couples chrétiens. Ils les lisent, les méditent, les prient, essaient de les mettre en pratique, se les partagent en équipe. Ils les choisissent avec soin pour la célébration de leur mariage et en font ensuite le fondement spirituel de leur couple. Ces textes leur parlent, individuellement et en couple. Les couples font de ces textes des **partenaires vivants** pour les aider à cheminer, à se construire, pour

⁶⁵⁰ Entretien n°6.

⁶⁵¹ Entretien n°7.

⁶⁵² Entretien n°18.

⁶⁵³ Entretien n°15.

⁶⁵⁴ Entretien n°16.

les guider sur un chemin de sainteté tel que l'Eglise peut le proposer et dans une vie de service par rapport à leurs frères humains, en Eglise, et dans le monde.

Cependant, ces textes sont loin d'être connus selon l'évolution de l'idée du couple dans la Bible, en fonction de l'Alliance établie avec Dieu. Ce que les couples exprimaient comme **expérience de cheminement**, vis-à-vis de leur propre vie de couple, se retrouve dans l'histoire des couples bibliques. Un des risques pourrait être que, en s'appuyant sur un seul texte fondateur, souvent le texte de mariage, les couples s'en fassent une propriété, une **Parole qui les fige**, qui les empêche d'entrer dans la dynamique de l'Alliance, où les choses bougent, où les événements poussent toujours en avant, et où Dieu révèle à chaque étape de l'Alliance un autre aspect de Son Mystère.

Il serait bon que les couples chrétiens – et tous les chrétiens – soient rendus attentifs, en Eglise, à tout ce qui concerne le couple dans la Bible, tout ce **cheminement d'Alliance** que fait le couple de la Genèse à l'Apocalypse. Nous posons l'hypothèse que l'accueil du couple biblique, comme étant une révélation qui se fait **par étapes, dans l'histoire**, au long de l'expérience d'Alliance entre YHWH et l'Humanité, en fonction de ce que vit ce couple **au sein du peuple** dans lequel il évolue, en fonction aussi de ce qu'il perçoit de sa relation d'alliance avec Dieu, pourrait aider les chrétiens d'aujourd'hui à comprendre que **le couple est une histoire d'alliance** semblable à l'Alliance que vit l'Humanité avec Son Dieu. C'est bien Dieu qui reste toujours fidèle. C'est bien Lui qui toujours renouvelle Son Alliance, toujours la propose, toujours prend l'initiative, comme Il l'a fait du temps des Patriarches, du temps des Prophètes, du temps d'après l'exil, du temps où Son Fils vivait parmi les hommes et du temps de l'Eglise. C'est bien **de Dieu** que **dépend le couple**. L'étude du couple selon la Bible nous le révèle avec force. Les couples chrétiens d'aujourd'hui ont sans doute besoin d'entendre et de comprendre cela : entrer en couple, c'est **entrer en chemin**, dans une dynamique d'alliance, quelque chose de mouvant, de bougeant, de remuant, quelquefois. C'est accepter que nous soit révélé petit à petit un chemin d'alliance particulier au couple, en fonction de ce qu'il vit, de ce qu'il accueille de la Révélation de Dieu, et de ce qu'il découvre de Son Mystère.

Les couples chrétiens s'attachent à la personne de Jésus, mais s'attachent-ils vraiment à la Parole de Jésus quand Il parle du couple ? Jésus ne donne pas de leçon de morale conjugale. Il pose le couple comme un **appel**, comme une Volonté de Son Père, dès l'origine, une exigence, une réalité **indissoluble**, que même la loi de Moïse ne peut séparer. Il parle d'adultère, de non répudiation, de pureté du cœur. Reprend-on bien

chacune de ces paroles de Jésus quand un couple désire être couple ou se prépare au mariage ?

Les épîtres de Paul sont accueillies et choisies en fonction de ce que les couples perçoivent de leur relation à l'Eglise. Les premières communautés de chrétiens ont cherché comment **greffer sur le couple une dimension chrétienne**. Le couple était une question pour ces premières communautés. Il les a interrogées. Il les a bousculées. Il les a obligées à prendre position. Quelle place pour le couple au sein de la Communauté ? Quelles manières chrétiennes de vivre le couple ? Il y aurait beaucoup à apprendre à considérer le couple des épîtres comme un couple « communautaire ». Comment cela peut rejoindre aujourd'hui **notre manière ecclésiale de vivre le couple** ? Comment le couple aujourd'hui interroge-t-il, interpelle-t-il l'Eglise ?

Voilà quelques interrogations que la confrontation entre les témoignages des couples et les textes bibliques nous font émerger. Nous ne manquerons pas d'y revenir dans la troisième partie, quand nous aborderons les apports pastoraux que ce travail a suscités.

Conclusion

Les textes bibliques marquent bien une **rupture radicale**, vis-à-vis de la pensée religieuse de l'Orient Ancien, dans la façon de considérer le couple humain. Dans la pensée religieuse de cette époque, le couple était sacralisé, l'amour humain était à l'image des amours des divinités multiples, sexuées, spécialisées dans leur fonction : divinité de l'amour, divinité de la procréation, divinité de la fertilité,...

Dans le Premier Testament, le couple est inscrit dans la Volonté de Dieu ; il est désiré, voulu et créé par Dieu, depuis le commencement, **créé pour l'alliance avec Dieu** Créateur. Mais Dieu, Lui, n'est pas sexué, il est Un, Il ne se marie pas. La Bible nous ouvre de belles pages sur la femme et sur l'homme, sur la relation qui peut exister entre eux, la relation qu'ils peuvent avoir chacun avec leur Dieu, et la relation qu'ils peuvent avoir en couple avec leur Seigneur. Dieu exprime au cours de la Première Alliance le couple tel qu'Il le désire, institué couple.

Les textes du Deuxième Testament reprennent cette notion d'Alliance, mais ils l'actualisent dans la **relation de Fils** qu'a Jésus avec Son Père, dans la **relation d'Epoux** qu'a le Christ avec Son Eglise. Le couple se vit désormais en communion avec le Christ,

dans la dignité d'Enfants de Dieu, dans le mariage chrétien vécu « dans le Seigneur », dans la dynamique d'accomplir la Volonté du Père et de vivre la relation conjugale dans l'Esprit Saint, en Eglise.

Dans cette optique, les couples d'aujourd'hui accueillent ces textes comme une **Parole pour eux**, une Parole qui leur est destinée, une Parole **vivante, vivifiante**, qui appelle toujours à la conversion, à la consécration à Dieu, une Parole pour grandir toujours davantage dans la communion, ici et maintenant, avec ce Dieu Père Créateur, Un et Trine, ce Dieu qui appelle à la sainteté, à la glorification et à la résurrection, semble-t-il en couple, pour ceux qui ont choisi la vie de couple. La confrontation avec l'Ecriture nous confirme dans une recherche d'unité entre les couples chrétiens et l'Eglise.

II.- Les textes d'Eglise non bibliques qui font autorité

Nous allons maintenant parcourir les textes importants que l'Eglise a produits au sujet du couple, du mariage, au cours de son histoire. Nous essayerons de voir comment ces textes ont évolué, en fonction des périodes, du contexte historique et social, et de l'approche que l'Eglise a du couple.

Il s'agira de voir comment ces écrits peuvent concerner les couples d'aujourd'hui, sachant que très peu de couples ont lu ces textes d'Eglise.

A.) Dans l'Eglise primitive : les trois, quatre premiers siècles

Les écrits des premiers temps de l'Eglise, temps où l'Eglise devait rester cachée, souterraine, parce persécutée, reflètent une diversité de prises de positions différentes vis-à-vis du couple. Les mariages entre chrétiens, ou entre chrétiens et non chrétiens, soulevaient des **questions concrètes** pour les diverses communautés chrétiennes de l'époque ; elles se devaient d'apporter une réponse, en fonction du contexte social, culturel et politique dans lequel elles se situaient.

Certains écrits recommandent que le mariage se vive selon les **mêmes règles que celles de la société** dans laquelle vivent les chrétiens. « Le canon 54 du Synode d'Elvire, tenu aux

environs de 306, suppose encore que **le mariage des baptisés se célèbre comme celui des païens**. Les chrétiens avaient pour règle générale de se conformer au genre de vie de leur milieu. (Athénagoras, Arnobe, Tertullien, Jean Chrysostome). Les affaires de mariage étaient portées devant le tribunal civil. (...) Le mariage était considéré comme une affaire de famille. Au début, tout venait d'une décision des parents, mais durant la période romano-hellénistique, le choix libre des deux parties devait constamment gagner en importance. Lorsque deux chrétiens s'épousaient, il n'y avait pas d'intervention du clergé : le mariage est une **réalité terrestre à vivre « dans le Seigneur »**. »⁶⁵⁵

Les Pères sont influencés par le contexte historique dans lequel ils vivent : le modèle romano helléniste du mariage était établi en vue de la gestion la plus efficace possible d'un patrimoine et de la procréation d'enfants, qui sauvegardaient la lignée et peuplaient la cité. Et ainsi se fait très tôt le lien entre **mariage et procréation**. « Les Pères Apologistes opposent la façon d'agir des chrétiens à celle, voluptueuse, des païens. Les chrétiens se marient comme tout le monde, mais c'est seulement **en vue d'avoir des enfants**, et pour les élever. »⁶⁵⁶

En même temps, l'Eglise allait au-delà des lois civiles, permettant à **tous les baptisés de pouvoir contracter mariage**, même ceux qui, dans la société, comme les esclaves, n'étaient pas autorisés à se marier et avaient plutôt un statut de concubins. « Les papes permettaient ces **mariages pour esclaves chrétiens** : ils se situaient en opposition par rapport aux lois civiles (les esclaves n'avaient pas de titre juridique de « connubium » ou « matrimonium », mais simplement « contubernium »). Cf. : Calixte (217-222). Ces unions s'appelèrent « mariages de consciences » et requéraient une autorisation épiscopale. »⁶⁵⁷

D'autres auteurs sont partisans d'un accord de l'évêque préalable au mariage. E. Schillebeeckx cite Ignace d'Antioche comme recommandant le mariage avec approbation de l'évêque à cause du **danger des cultes païens** par rapport aux chrétiens⁶⁵⁸. « Tout en célébrant le mariage dans la joie, les fidèles ne pouvaient **pas prendre part aux sacrifices** et se mêler aux excès des païens (Eusèbe). »⁶⁵⁹ Il cite aussi le cas de Tertullien qui prescrit de ne pas contracter de mariage à l'insu de l'évêque ou de la communauté religieuse à laquelle sont rattachés les baptisés⁶⁶⁰.

Les Pères de l'Eglise ne parlent pas encore de sacrement quand il s'agit du mariage, ils reconnaissent cependant que le **mariage des baptisés** est réellement une **affaire d'Eglise**, une affaire qui touche l'Eglise et se vit en Eglise. « Sous la plume des Pères, on ne

⁶⁵⁵ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 219-220.

⁶⁵⁶ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 47.

⁶⁵⁷ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 221.

⁶⁵⁸ Id. p. 219.

⁶⁵⁹ Id. p. 221.

⁶⁶⁰ Id. p. 220.

trouve pas que le mariage est un sacrement au sens strict. On trouve des indications qui orientent l'esprit et nous permettent de déclarer d'un rite que c'est un vrai et propre sacrement de la Loi nouvelle. »⁶⁶¹

Reprenant ce qui est écrit dans les Evangiles et dans les Epîtres vis-à-vis de l'unité du couple, ce sont bien cette **unité**, et par là même l'**indissolubilité** du mariage, qui sont mises en avant dans les écrits des Pères. « Ce couple qui est image des noces spirituelles, et qui est lui-même une « **petite église** », où l'homme est le Christ, la tête, et la femme l'Eglise, le corps, accède ainsi à l'unité par l'amour : « Nous ne formons plus deux corps, mais un seul. Et de même que nous formons un seul corps, de même le Christ et le Père ne font qu'un. » (Jean Chrysostome, vingtième homélie sur l'Epître aux Ephésiens 6 et 4) »⁶⁶² L'indissolubilité radicale évangélique dans le mariage est avancée dans toutes les communautés chrétiennes. « Durant les trois premiers siècles, l'indissolubilité du mariage est clairement affirmée par les Pères et les auteurs ecclésiastiques, tant en Orient qu'en Occident. Saint Justin, Athénogore, Clément d'Alexandrie sont tout à fait explicites. Origène déplore que certains évêques aient permis à des femmes, en contradiction avec la loi de l'Ecriture, de se remarier du vivant de leur mari, tout en admettant qu'ils l'ont fait de bonne foi pour éviter de plus grands maux. »⁶⁶³

Le retour imminent du Seigneur Jésus produisait des écrits d'un genre radical vis-à-vis du mariage, qui allaient jusqu'à ne pas permettre le mariage des baptisés. « Au début, cependant, l'Eglise dut plutôt lutter contre les tendances rigoristes qui **interdisaient le mariage** aux baptisés. (Denis (179) ; Grégoire de Naziance) »⁶⁶⁴

Un autre débat se joue dans l'Eglise, autour des IIe – IIIe siècles, celui qui concerne l'attitude du christianisme naissant à l'égard de la sexualité. Pour certains, le **mariage** est considéré comme un **état de péché** à cause de la souillure qu'entraînent les relations sexuelles, tandis que le célibat volontaire est valorisé, recommandé, comme signe de la résurrection dont la réalité est manifestée dès ici-bas. « Quand les Pères parlent du **mariage**, c'est **en fonction** le plus souvent **de la virginité** ou du **célibat** consacrés à Dieu, pour montrer la **supériorité** de cet état sur celui des gens mariés. (...) Les Pères ont généralement une philosophie qui, d'elle-même, se prête moins bien qu'une autre à une élaboration sainement exacte de la doctrine du mariage : le platonisme dualiste qui oppose matière et esprit, tient spontanément en **suspicion** tout ce qui est **charnel**, et tournerait volontiers à l'angélisme. »⁶⁶⁵

Dans ces débuts du christianisme, l'Eglise aura à prendre position vis-à-vis de la **philosophie dualiste** de la société gréco-latine, qui séparait le corps et l'âme, méprisait le mariage et condamnait la sexualité, considérant le corps comme un empêchement à la pure contemplation et à l'élévation de l'âme. « Les théologiens et Pères de l'Eglise avaient partagé cette philosophie et ne voulaient pas se retrouver inférieurs à la philosophie. Les théologiens ne pouvaient

⁶⁶¹ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 71.

⁶⁶² France QUERE-JAULMES, *La femme*, op. cit., p. 35.

⁶⁶³ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 60.

⁶⁶⁴ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 221.

⁶⁶⁵ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 45.

mépriser le mariage et la vie conjugale car, dans la Bible, Dieu l'avait voulu ainsi ! »⁶⁶⁶ Il faudra du temps et de la patience pour que le Credo soit établi, que les hérésies ou les excès soient reconnus et combattus, que l'Eglise trouve un accord entre la Bonne Nouvelle qu'Elle annonce au monde et Sa façon d'être et de faire. « La problématique particulière des Pères en ce qui concerne le mariage s'explique également par les **erreurs qu'ils combattent**. Elles se ramènent à deux tendances excessives. La tendance rigoriste : encratites, gnostiques, manichéens, priscilliens qui voudraient faire du célibat ou de la chasteté parfaite non seulement un conseil, mais une loi. (...) La tendance laxiste qui exalte le mariage au détriment de la virginité et du célibat consacré : Helvidius, Bonose, Jovinien, Vigilance. »⁶⁶⁷

Ainsi se dessinent deux courants dans l'Eglise, celui qui est **favorable au mariage** entre chrétiens, le reconnaissant comme Volonté de Dieu, (Gn 1,31 « très bon »), n'empêchant pas d'avoir des responsabilités dans l'Eglise (Cf. : Priscille et Aquilas ; voir aussi 1Tm 3,1-2 et Tt 1,6-9 : « évêque ou presbytre ... mari d'une seule femme ») et celui qui le pense **impur**, état de **péché** et uniquement remède à la concupiscence ; ce débat divise l'Eglise. « D'un côté, on trouve ceux qui défendent le mariage, la famille et qui affirment qu'il n'y a **aucune honte à être chrétien et marié** pour autant qu'on ne se laisse pas dominer par la sexualité et qu'on la contrôle rigoureusement (...). « La chasteté n'est pas le refus de la sexualité, mais une pratique disciplinée de celle-ci, ordonnée à la fidélité conjugale. » (Hermas 120-140 ; Ignace à Polycarpe ; Clément d'Alexandrie). C'est une morale de la **maîtrise de soi**, de la sérénité intérieure et du sérieux moral : Clément défend le mariage contre ses contempteurs : il a été institué par Dieu, il n'est pas la conséquence du péché, et la sexualité a été voulue par le Créateur pour assurer la propagation du genre humain. Cette défense du mariage veut mettre en échec les affirmations de ceux qui présentaient la sexualité, et donc le mariage, comme le signe même de la déchéance humaine, et son strict refus comme le chemin du salut. (...) De l'autre côté, on trouve ceux qui entendaient, au nom de leur foi, **rompre radicalement avec la société** et sa loi la plus sacrée, le mariage. (Cf. : encratisme : christianisme ascétique rigoureux : manifester la radicale nouveauté qu'a apportée le Seigneur). Il s'agit d'anticiper, d'accélérer la fin des temps par le refus de participer à cette **vie corrompue et charnelle**. (Marcion ; Tatien ; Jules Cassien) »⁶⁶⁸

Les écrits correspondent à la culture et aux mœurs locales. Et quoiqu'il en soit, la pensée gréco-latine qui sépare le corps et l'âme a énormément influencé les écrits du début du christianisme, posant un **soupçon sur le corps**, la chair, les relations physiques, génitales et le plaisir. Les questions sont généralement posées avec cet **arrière plan de péché**, de permis ou défendu, de pur ou d'impur qui laisse plutôt place aux reproches qu'aux encouragements, aux jugements qu'à l'émerveillement. Le mariage est-il un péché ? (Clément d'Alexandrie) Est-il permis ? Est-il un bien ? (Tertullien) Figure-il dans

⁶⁶⁶ Gérard MATHON, *Le mariage des chrétiens*, t. 1, Coll. Bibliothèque d'Histoire du christianisme n° 31, Paris, Desclée de Brouwer, 1995, p. 7.

⁶⁶⁷ Pierre ADNES, *Le mariage*, pp. op. cit., 45-46.

⁶⁶⁸ E. FUCHS, *Le désir et la tendresse ; pour une éthique chrétienne de la sexualité*, Genève, Ed. Albin Michel/Labor et Fides, 1999, et p. 123.

la chair l'union du Christ et de l'Eglise ? Est-il remède à la concupiscence ? (Basile, Jean Chrysostome) Les relations charnelles, sexuelles, vécues dans le couple, sont-elles toujours marquées par une certaine souillure, une impureté ? (Origène) Le mariage n'est-il orienté que vers la procréation ? (Méthode d'Olympe) Qu'en est-il de la sexualité liée au mariage ? Est-ce un rajout à une nature humaine idéale asexuée ? Une misère ? (Grégoire de Nysse) Et vis-à-vis du célibat pour le Royaume ? Le Mariage est-il un état de vie inférieur ? (Grégoire de Naziance, Ambroise) Est-il un état utile pour éviter un état pire : la fornication ? (Jérôme)⁶⁶⁹

La suite de l'histoire nous montrera combien l'Eglise a essayé de « **contrôler** » le **couple**, de le conformer à une certaine norme universelle de couple chrétien, norme qu'elle établit à son idée, par toute une série de rites obligatoires, accomplis au sein de cérémonies parfaitement dirigées. « Les Pères nous montrent le mariage comme **soumis à la surveillance** de l'Eglise (Ignace d'Antioche : « avis de l'évêque ») et entouré par elle de cérémonies déterminées accomplies par l'évêque ou le prêtre : imposition du voile à la femme, bénédictions, jonction des mains,... Les Pères enseignent que Dieu lui-même préside à l'union des époux, y intervient personnellement : « Il le ratifie » dit Tertullien ; c'est Lui qui « unit les deux en un » assure Origène. »⁶⁷⁰

Le couple **interroge les communautés**. A la fois, en tant que couple de baptisés, il fait pleinement partie de l'Eglise, et à la fois, en tant que réalité privée, il échappe à toute normalisation excessive, toute tentative d'en cadrer les attitudes en instituant des limites de façon universelle, autoritaire et définitive. Que faire des baptisés qui choisissent de vivre en couple ? Comment les **inclure** à la vie de toutes ces communautés chrétiennes ? Que faire de cette **encombrante sexualité** liée aux couples ? Faut-il édicter une règle morale conjugale universelle qui puisse convenir à toutes les communautés ? Y a-t-il une façon chrétienne, universelle, unique, de vivre la relation conjugale ?

B.) De Saint Augustin à Hugues de Saint Victor : du Ve au XIIe siècle

La deuxième étape importante que nous relevons dans les écrits de l'Eglise sur le couple débute avec **Saint Augustin (354-430)**. Sa pensée marquera de façon forte la pensée et la pratique de l'Eglise au cours des siècles qui suivront. « Au début du Ve siècle, Saint Augustin présente une doctrine très élaborée dans divers ouvrages : *De continentia*, *De sancta virginitate*, *De bono viduitatis*, *De nuptiis et concopiscentia*, qui lui ont mérité d'être parfois nommé le *Docteur du mariage chrétien*. L'axe de sa recherche, comme celle de la plupart des autres Pères, est la **valeur morale du**

⁶⁶⁹ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., pp. 47-48.

⁶⁷⁰ Id. p. 72.

mariage, et non pas directement la question de sa **finalité**. Loin d'être condamnable, comme le voudraient certains hérétiques, **le mariage est quelque chose de bon**. Il a été institué et béni par Dieu dès l'origine du monde, puis élevé par le Christ au rôle sublime de représenter sa propre union avec l'Eglise. Louer la virginité n'est donc pas blâmer le mariage. C'est même faire un plus bel éloge de la virginité que de la placer au-dessus d'un autre état qui est bon en soi. »⁶⁷¹

Augustin va chercher en quoi le mariage chrétien est une **bonne chose**. Et il va élaborer **trois biens** propres au mariage. « Saint Augustin apparaît non seulement comme celui qui rassemble les éléments de la doctrine du mariage élaborés par ses devanciers, mais aussi comme celui qui fournit un apport personnel considérable. (...) Pour lui, le mariage doit sa valeur au fait qu'il comporte constitutivement trois biens : **proles, fides, sacramentum**⁶⁷². Ces trois biens ne sont pas à mettre sur le même plan. Généralement, Saint Augustin donne la **première place au bien de la progéniture** et de l'éducation des enfants. (...) Considérant la procréation comme la seule raison de contracter un mariage, Saint Augustin n'admettra normalement que la **procréation comme motif de l'acte conjugal**. »⁶⁷³

La **relation sexuelle** reste **soupçonnable** ; elle n'est exempte de péché qu'en cas de désir et de volonté de procréer. Le péché originel est assimilé à l'acte sexuel qui a conçu la personne. Sous l'influence platonicienne, l'âme est prisonnière du corps dans le plaisir sexuel.⁶⁷⁴ « Un autre critère découle pour Saint Augustin du lien existant entre la sexualité et le péché. En effet, depuis la chute originelle, la sexualité est marquée par **l'ambiguïté** ; la **concupiscence**, conséquence de la faute d'Adam imprègne toutes ses expressions. Ainsi, tout en maintenant que la diversité sexuelle vient de Dieu, tout en affirmant contre le manichéisme la bonté originelle de la sexualité, Augustin considère **l'acte sexuel** comme inséparable du jeu de la concupiscence, qui est toujours un **mal**, sinon un **péché**. Lorsque les époux se proposent pour **but la procréation**, alors **l'acte conjugal est sans péché, légitime**, honorable. C'est même un devoir. En ce domaine, la pureté d'intention est difficile et bien rare. D'où une sorte de défaveur, une présomption de péché véniel⁶⁷⁵ qui s'attache à l'idée des rapports conjugaux. »⁶⁷⁶

Cette idée de **péché lié aux relations conjugales**, de soupçon lié à l'exercice de la sexualité dans le couple, va introduire entre le couple et l'Eglise un malaise, une incompréhension, une distance, qui auront bien du mal à se dissiper. Le chemin vers la reconnaissance et la confiance réciproques sera long. « Il sera difficile de nier que pendant des siècles une telle vue a pesé sur la vie de l'Eglise. (...) Après Saint Augustin, les Pères latins ne font guère que conserver sa doctrine. De plus en plus, cet augustinisme sera marqué par un **pessimisme peu nuancé quant à la valeur de l'acte conjugal**. Il sera difficile d'y échapper au péché et aux effets de la

⁶⁷¹ Pierre ADNES, *Le Mariage*, op. cit., p. 55.

⁶⁷² Proles : bien des enfants ; fides : bien de la fidélité ; sacramentum : bien de l'indissolubilité. Jean-Pierre SCHOUPPE, Jean GAUDEMET, *Le droit canonique, Introduction générale et droit matrimonial*, Ed. Story Scientia, 1991, p. 131, citant St Augustin, *De bono coniugum*, PL 40, 375-376.394.

⁶⁷³ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 34-36.

⁶⁷⁴ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 37-40.

⁶⁷⁵ « Dans cette soumission des organes génitaux aux seules impulsions de la libido, hors de tout contrôle de la volonté, apparaît à l'évidence la punition infligée à l'homme pour cette première désobéissance. Il était très important qu'elle se manifestât dans cette partie du corps qui engendre la nature, cette nature déchue par ce premier et terrible péché. » (Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, XIV, 20, 44.) Eric FUCHS, *Le désir et la tendresse*, op. cit., p. 30.

⁶⁷⁶ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 36.

concupiscence. Pour un Césaire d'Arles ou un Grégoire le Grand⁶⁷⁷, c'est de façon massive que l'exercice de la sexualité apparaît contaminé par le péché. (...) Pour mesurer tout le chemin parcouru depuis cette vue jusqu'aux présentations plus positives qu'un autre courant de pensée et de spiritualité fera de la relation conjugale, il faudra attendre la « majorité » du Concile Vatican II. »⁶⁷⁸

Pourtant, Augustin a beaucoup insisté sur le **bien de l'amour conjugal** et de la communauté de vie conjugale. Il est dommage que cet aspect de sa pensée n'ait pas été davantage relevé par ses successeurs. « On attribue souvent à la tradition biblique ou catholique le point de vue selon lequel la « fin première » du mariage est la procréation. En réalité, cette doctrine, incontestablement traditionnelle au christianisme, déborde largement celui-ci. Elle est la plus ancienne et la plus universelle. **L'apport le plus original de la pensée chrétienne** a plutôt consisté, dès l'origine, à **mettre l'accent sur l'amour conjugal**. Au Ve siècle, Augustin, qui passe pour avoir beaucoup insisté sur la procréation, écrivait cependant : « Le mariage est un bien non seulement en fonction de la procréation des enfants mais en raison même de la communauté naturelle qu'il établit entre les deux sexes. »⁶⁷⁹

En fait, des trois biens qu'Augustin attribue au mariage, il n'y en a qu'un qui désigne la finalité de l'union conjugale : *bonum proles*. Les autres biens concernent la formation du lien et l'essence même du mariage. « La trilogie augustinienne des biens du mariage qui s'est maintenue dans l'enseignement de l'Eglise et constitue une sorte de cadre consacré, ne mentionne qu'une seule fin du mariage, les autres biens étant les **propriétés essentielles du mariage**. Tout en maintenant que la **procréation est une fin essentielle** du mariage, Saint Augustin ne réduit pas à cette fin l'essence du mariage. Pour lui, **l'essence** du mariage est **l'union intime de l'homme et de la femme** qu'il distingue de la finalité de cette union. Ce qui est premier, c'est la formation du couple. (...) « Autre chose est l'essence du mariage, autre chose l'acte sans lequel le mariage ne peut engendrer des enfants. » (Contra Julianum, 16-22) Saint Augustin fonde sur cette distinction importante non seulement la **chasteté conjugale** et la **continence** qu'il recommande aux époux pour respecter la loi de la nature dans leurs relations intimes, mais aussi l'intention que pourraient avoir des personnes mariées de **s'abstenir pour toujours**, d'un commun accord de tout commerce charnel. Il justifie par là le mariage de Marie et Joseph. Leur mariage reste un mariage ; ils restent unis par les liens du cœur. »⁶⁸⁰

Quoiqu'il en soit, et pour conclure cette partie sur Saint Augustin, il est dommage que ce **centrage un peu pesant sur la procréation** comme fin essentielle, unique, du mariage, ait bien souvent occulté cet autre bien du mariage qu'est la communion entre époux. « Il faut convenir cependant que cette orientation définitive du mariage vers le « **bonum coniugum** », incluse par Saint Augustin dans cette conception du « bonum fidei », qu'il ne limite pas à un aspect négatif d'abstention de relations charnelles avec d'autres personnes que le conjoint, a moins retenu l'attention comme finalité essentielle du mariage que le « bonum proles » qui, dans sa trilogie, reçoit une

⁶⁷⁷ (540-604) Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 37 : « Grégoire le Grand : « le plaisir n'est jamais exempt de péché : la vie conjugale exposait nécessairement les mariés à la damnation. » ».

⁶⁷⁸ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 36-37.

⁶⁷⁹ Xavier LACROIX, *Le mariage tout simplement*, op. cit., p. 114.

⁶⁸⁰ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., pp. 42-44.

place privilégiée, et a pu laisser l'impression qu'il considère la procréation comme l'unique fin essentielle du mariage. L'essentiel cependant à retenir de sa doctrine reste que le mariage est un bien pour une double raison, non seulement à cause de la génération des enfants, mais encore à cause de la **communio n intime de vie et d'amour** des époux. »⁶⁸¹

Il faudra attendre **Hugues de Saint Victor (1096-1141)**, au début du XIIe siècle, pour que résonne encore plus fort ce **bien de la communion des personnes** dans le couple comme étant premier par rapport au bien de la procréation. « Sans nier que la procréation soit une fin importante du mariage, Hugues de Saint Victor estime que ce n'est pas la fin principale. Il part du point de vue que le **mariage est une société**, dans laquelle l'homme et la femme s'engagent, par le pacte conjugal, à **vivre ensemble toute leur vie**. Il en déduit que le premier but d'une société étant l'union des personnes qui la composent, la fin principale du mariage est **l'union des cœurs dans l'amour mutuel**. L'union des corps est une finalité qui dérive de celle-là. Cette union de l'homme et de la femme fut la principale cause de l'institution par Dieu du mariage. (...) La procréation n'est pas la fin première et principale ; c'est une finalité qui a été attribuée au mariage après coup, quand Dieu a ordonné à nos parents de croître et de se multiplier. »⁶⁸² La fin de procréation est à ce point distinguée de la fin de l'union des cœurs que le consentement matrimonial n'implique, de soi, ni droit, ni obligation à l'acte conjugal, mais seulement à la vie commune dans l'amour réciproque. C'est un autre consentement, facultatif pour les époux, qui leur confère le droit et, corrélativement, leur impose le devoir de l'acte conjugal.

Influencé par l'amour courtois mettant réellement en avant l'échange des cœurs et l'amour conjugal, valorisant la femme comme étant digne d'être aimée simplement pour elle-même, aux dépens du mariage utile, Hugues de Saint Victor développa des thèses très **spiritualisantes** vis-à-vis de l'amour conjugal. « Reprenant la **symbolique amoureuse du Cantique des Cantiques** très en vogue dans les milieux ecclésiastiques et mystiques de l'époque, il l'**applique au lien conjugal** et fait de celui-ci l'image même de **l'amour entre l'âme et Dieu**. Le mariage devient alors une communauté d'esprit où les époux s'entraident à grandir dans l'amour de Dieu et à marcher vers la perfection. »⁶⁸³

Le débat entre les trois biens du mariage, tels qu'Augustin les a formulés, va se poursuivre et prendre différents accents en fonction des questions auxquelles l'Eglise aura à répondre, et des hérésies qu'Elle aura à combattre. Il sera aussi au cœur de toute la réflexion sur le mariage comme sacrement que nous verrons plus tard dans la troisième partie de ce chapitre consacrée au sacrement de mariage.

⁶⁸¹ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 44.

⁶⁸² Id. p. 46.

⁶⁸³ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 27.

C.) A l'époque de la scolastique : XIIIe siècle ; d'Alexandre de Hales à Saint Thomas d'Aquin

Sur les fondements d'Augustin et d'Hugues de Saint Victor (appartenant déjà au courant scolastique), vont se greffer toute une série d'auteurs qui contribueront, chacun pour leur part, à construire la réflexion sur le couple et sur le mariage jusque vers le Concile de Trente (1545-1563). « A l'époque de la première scolastique (XIIe siècle), théologiens et canonistes parlent d'une **double finalité du mariage**, qu'ils rattachent à deux institutions de celui-ci : l'une **avant**, l'autre **après la chute**. Avant le péché, l'unique finalité du mariage réside dans la **multiplication de l'espèce**. Après la chute, le précepte finalité devient une concession, indulgentia, accordée à la fragilité humaine : la finalité du mariage est **l'apaisement de la concupiscence**. Il intervient **ad remedium**. A cette époque, on parle peu de l'aide mutuelle des époux, ou bien on la limite à la procréation elle-même et aux nécessités matérielles de la vie. La plupart des premiers scolastiques admettent la pleine licéité de l'acte conjugal, mais à condition qu'il soit accompli exclusivement en vue de la procréation ; c'est cette intention qui l'excuse. »⁶⁸⁴

Situé au cœur du débat sur la sacramentalité du mariage⁶⁸⁵, c'est à **Alexandre de Halès (1185-1245)** que revient le mérite d'avoir exposé **l'efficacité de grâce** qui est **propre au mariage sacramentel**. « Comme réalité terrestre, le mariage ne peut pas conférer la grâce. Cependant, la conscience de foi le compte parmi les sept sacrements : il doit donc donner la grâce, parce que la caractéristique commune des sept rites est d'être « **signe et cause de la grâce** ». Il refuse de croire que cette efficacité doive être attribuée à la bénédiction nuptiale donnée par le prêtre. C'est **le mariage lui-même qui confère la grâce à celui qui le reçoit dignement**. Il s'agit d'une communion spirituelle dans la charité ou plus exactement d'une grâce qui « dispose » à cette union dans l'amour chrétien (conception pré thomiste de l'efficacité de salut des sacrements). »⁶⁸⁶

Les restrictions qu'Alexandre de Halès rajoute ensuite, sous forme de conditions liées à la pratique de l'acte conjugal, témoignent de la **gêne** accrochée à la **sexualité**. « Cette grâce spécifique du mariage n'est conférée que s'il s'agit réellement d'un projet de vie qui, en toute chasteté conjugale, regarde **l'éducation des enfants** pour la gloire de Dieu. L'inspiration fondamentale vient manifestement d'Hugues de Saint Victor⁶⁸⁷, mais elle est maintenant appliquée au mariage comme tel, et donc à l'union charnelle qu'il comprend nécessairement. Les conditions qu'Alexandre se sent contraint d'ajouter montrent que la réalité de la « **sexualité** » lui cause bien des **soucis** et qu'elle a bien été le **frein** qui empêchait de reconnaître dès le début au mariage une **sacramentalité** dans le plein sens du mot. »⁶⁸⁸

⁶⁸⁴ Alain MATTHEEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 38. Voir aussi pour l'ensemble de cette partie P. ADNES, *Le mariage*, op. cit., pp. 82-88.

⁶⁸⁵ « Ce qu'on appelle l'économie sacramentelle ne se constituera définitivement en théologie qu'au XIIe siècle. » Gérard MATHON, *Le mariage des chrétiens*, t. 1, op. cit., p. 7.

⁶⁸⁶ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 292.

⁶⁸⁷ « Aucun lien direct entre amour conjugal et acte sexuel : c'était Dieu qui, pour des raisons étrangères à l'amour conjugal, liait l'acte sexuel à la communauté de vie du mariage. » E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 23.

⁶⁸⁸ Id. p. 293.

Saint Bonaventure (1217-1274) reprendra les thèses d'Hugues de Saint Victor sur la communion des personnes et des cœurs dans l'amour conjugal, mais sans admettre un double consentement, l'union des corps appartenant au mariage dans son intégralité. L'enfant reste la cause première du mariage, mais il n'en est pas l'unique raison. Saint Bonaventure parlera d'une **double union des époux** : union **des esprits** et union **des corps**. Il fera l'éloge de l'amour conjugal écrivant que plus l'union des esprits est grande, plus elle unit intimement les époux à Dieu et au Christ.⁶⁸⁹

Albert le Grand (1200-1280) sera certainement celui qui, pour la première fois, fera coïncider l'**amour conjugal** et l'**acte sexuel**. Pour lui, il n'y a **pas de péché dans les rapports conjugaux**. « Il faut attendre Albert le Grand pour trouver un théologien qui ose réconcilier dans une certaine mesure l'amour conjugal et l'acte sexuel, et considérer les époux comme des amants, de telle sorte que ce soit justement **l'amour conjugal qui rende humain l'acte sexuel**. »⁶⁹⁰ « Seul Albert le Grand, parmi les maîtres du Moyen Age, aurait vu que l'acte conjugal n'est pas seulement un acte naturel d'ordre animal au service de la fin naturelle qu'est la procréation, mais qu'il est aussi et même davantage un **acte personnel** pouvant être justifié par une **fin personnelle**. »⁶⁹¹

Quand **Saint Thomas (1225-1274)** aborde le thème du mariage, il se trouve devant les positions de Saint Augustin, positions qui échappent difficilement à un certain dualisme corps/âme, marquées qu'elles sont par le platonisme et la suspicion à l'égard de la chair, entraînant une interprétation pessimiste de la sexualité humaine toujours rattachée au péché. En particulier, il sera confronté à la doctrine des trois biens du mariage, se demandant comment **ordonner ces biens** à travers un type de **pensée** plutôt **aristotélicienne**⁶⁹². « Pour Saint Thomas, la réflexion sur le mariage trouve son cadre dans la **définition de la loi naturelle**. D'une part, relève de la loi naturelle ce qui convient à la nature et que nous avons de commun avec tous les animaux⁶⁹³ ; d'autre part, relève aussi de la loi naturelle ce qui convient à la nature rationnelle spécifique de l'homme. Dans ce domaine, Saint Thomas considère surtout notre ouverture à Dieu,

⁶⁸⁹ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., pp. 85-86.

⁶⁹⁰ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 24.

⁶⁹¹ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 42.

⁶⁹² « Saint Thomas intègre les catégories de finalité et causalité. Malheureusement, il n'aura pas le temps d'ordonner complètement la doctrine augustinienne. Après lui, peu de théologiens ont poursuivi cette réflexion et se sont interrogés sur le rapport entre la cause finale (l'enfant) et la cause formelle (l'engagement des époux). L'organicité de ces deux pensées s'est perdue peu à peu. En effet, par la suite, nous constatons un soupçon constant face à la sexualité et à son expression conjugale dans l'acte spécifique des époux. » Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 235 sq.

⁶⁹³ « Question 41, art 1, du Supplément à la Somme Théologique : Saint Thomas, s'inspirant de la philosophie d'Aristote, prend pour base de sa réflexion le droit naturel, comme l'avait fait le droit romain. La première question qu'il traite est précisément de savoir si le mariage est de droit naturel. Il répond affirmativement. En tant qu'il appartient au genre animal, l'homme est poussé au mariage par l'inclination naturelle commune à tous les animaux qui est de procréer ; c'est là la fin principale du mariage. » Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 47.

source de notre désir de connaître Dieu, et notre nature sociale⁶⁹⁴, qui nous incite à entretenir des rapports équitables avec ceux avec qui nous vivons en société. »⁶⁹⁵

En appliquant ces notions au mariage, nous aboutissons à la distinction suivante : le mariage est de **droit naturel** parce qu'il dérive des exigences mêmes de la nature : **propagation de l'espèce et union sexuelle** ; et il est de **droit naturel spécifiquement humain** parce qu'il a pour but propre de **mettre au monde un « animal raisonnable »** : prendre soin du corps et de l'âme de l'enfant et assurer son éducation pour en faire un être humain sociable. Saint Thomas fait donc la distinction entre la **fin primaire** (première ou principale) du mariage : **procréation** en vue de la conservation de l'espèce, et les **fins secondaires** : **aide mutuelle**, société de l'homme et de la femme, remède contre la concupiscence, qui sont en quelque sorte au service de la fin primaire procréatrice. « Saint Thomas énonce dans cette explication, un principe capital qui est à la base de sa conception du mariage : c'est **l'enfant qui est la raison d'être de l'union conjugale**. Il en est la fin première et, même si la nature incline l'homme et la femme à s'associer pour leur service mutuel, cela ne requiert pas de soi un lien entre eux. Ce lien n'est requis qu'à cause de l'enfant et de la nécessité pour les parents de pourvoir à son éducation. **Cette fin secondaire du mariage ne trouve son fondement et sa raison d'être que dans la fin principale**. Elle n'est pas une fin autonome du mariage, mais seulement une fin subordonnée à la première et étroitement liée à elle. La communauté de vie conjugale est donc un complément nécessaire de la fin principale dont elle ne peut être disjointe et ne tire sa valeur que d'elle. »⁶⁹⁶ « La distinction des deux niveaux de la loi naturelle nous permet de situer et de comprendre ce que Saint Thomas entend par fin primaire et fins secondaires, l'une et les autres étant des fins essentielles du contrat conjugal. »⁶⁹⁷

Dans le même ordre d'idées, chez Saint Thomas, le remède contre la concupiscence se vit de manière positive, comme une **guérison**, plutôt que comme une **condamnation** ou une **punition**. « Il ne s'agit pas seulement d'une « satisfaction légitime de l'instinct sexuel », mais de **l'amour conjugal** qui, en vertu de la grâce sacramentelle sublimant l'éros et sanctifiant les rapports en cause, comporte une **radicale guérison de la passion déréglée par le péché** et un rétablissement progressif de l'équilibre perdu. Dans le mariage, Saint Thomas ne voit pas un exutoire pour l'instinct sexuel, mais un remède effectif qui fait triompher l'amour sur la passion animale ; la concupiscence n'y est pas seulement satisfaite, mais surmontée. Pour Saint Thomas, **le plus important**, c'est **le sacrement** : participation à la **charité que le Christ a pour Son Eglise**. Tout ce que nous avons décrit de la conception thomiste du mariage et de l'acte conjugal montre une morale conjugale moins pessimiste et plus nuancée que beaucoup de théories antérieures. Saint Thomas défend ouvertement l'honnêteté naturelle de l'acte conjugal qui est

⁶⁹⁴ « Comme l'homme est naturellement social, la nature pousse également l'homme et la femme vers le mariage parce qu'elle les incite à rechercher les services mutuels qu'ils peuvent se rendre dans la société domestique par leur complémentarité ; c'est la fin secondaire du mariage, nécessaire d'ailleurs chez l'homme pour satisfaire aux besoins de l'enfant et à son éducation. » Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., pp. 47-48.

⁶⁹⁵ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 39-40.

⁶⁹⁶ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., pp. 48-49.

⁶⁹⁷ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 41.

méritoire chez le sujet en état de grâce, si toutefois il est accompli avec l'intention droite de la procréation ; autrement, il constitue toujours un péché véniel. »⁶⁹⁸

L'enseignement de Saint Thomas sur le mariage est resté **inachevé** ; il est mort avant d'avoir pu mettre au point l'enseignement relatif au sacrement de mariage dans la *Somme Théologique*. Les rédacteurs du Supplément, qui en traite, se sont aidés des *Commentaires des Sentences*, écrits durant la jeunesse de Thomas. *Commentaires*, dont il aurait certainement modifié les formulations : un examen comparatif des textes de la *Somme* avec ceux des *Commentaires* montre un sérieux travail d'approfondissement. « Saint Thomas percevait la difficulté d'accorder les énoncés de Gn 1, qui mettent la procréation humaine en rapport avec la création de l'homme à l'image de Dieu, avec ceux de Gn 2, qui exaltent plutôt l'unité formée par l'homme et la femme, telle qu'elle est évoquée par le Christ en Mt 19 : deux biens fondamentaux du mariage. »⁶⁹⁹

La doctrine de Saint Thomas n'a pas eu, à son époque, un très grand retentissement. Il faudra attendre le **XVI^e siècle**, avec le théologien espagnol **Thomas Sanchez**, pour que sa doctrine soit remise à l'honneur et que ses écrits aient une grande influence durant au moins trois siècles.⁷⁰⁰

Au début du XX^e siècle, sous la plume du cardinal Pietro Gasparri, c'est encore les écrits de Saint Thomas, relatifs au mariage, qui seront utilisés pour la rédaction du Code de Droit Canonique de 1917.

Entre une vie de couple dont la fin première est celle de donner naissance et d'élever des enfants et une société humaine basée sur l'amour conjugal, entre un soupçon de la sexualité, toujours classée péché véniel si elle n'est pas accomplie dans le but de procréation et un acte génital pouvant être quasiment indépendant d'un choix de vie de couple, la scolastique a tenté de fonder le couple chrétien sur des **valeurs d'amour conjugal, d'intimité des esprits et des corps**. Ces valeurs, cependant, « n'ont pas été retenues avant la période moderne, sans doute parce que la société dans son ensemble n'était pas encore assez sensibilisée aux valeurs conjugales. »⁷⁰¹

⁶⁹⁸ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 43.

⁶⁹⁹ Id. p. 46.

⁷⁰⁰ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 321.

⁷⁰¹ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 27.

D.) Le Concile de Trente (1545-1563) et Saint François de Sales (1567-1622)

Le but du Concile de Trente était de **refaire l'unité doctrinale** et disciplinaire de la chrétienté catholique d'Occident après le schisme provoqué par Luther. Ainsi, ce concile marque la **fin définitive du débat sur la sacramentalité du mariage** dans l'Eglise Catholique⁷⁰². Des sept sacrements, le mariage fut celui dont la doctrine fut fixée le plus tardivement : « VIIe session : (3 mars 1547) : « Le mariage est bien un des sept sacrements de la Loi nouvelle, institués par Notre Seigneur Jésus Christ, un vrai et véritable sacrement. »⁷⁰³

On hésita longtemps à le considérer **de même nature que les autres sacrements**. Les premiers documents officiels qui établissent la liste des sept sacrements datent du XIIe siècle : le Concile de Latran III en 1179 et le Concile de Vérone en 1184⁷⁰⁴. La question qui oppose les théologiens est de savoir **quelles grâces** le mariage dispense-t-il ? Pierre Lombard (1100-1160), tout en reconnaissant le mariage comme faisant partie des sept sacrements, n'y voit qu'une **grâce** qui serait un **remède à la concupiscence**. En fait, il s'agissait, pour l'Eglise catholique, de prendre position vis-à-vis des thèses protestantes, pour lesquelles le mariage n'est pas un sacrement⁷⁰⁵.

Le Concile de Trente va mettre comme **fin première du mariage, l'aide mutuelle** que les époux s'apportent. Ainsi, officiellement, **le mariage n'est plus subordonné uniquement à la procréation**. C'est une grande nouveauté dans l'histoire de l'Eglise. « Le Concile de Trente reprend la théorie classique des trois biens, mais il introduit une **hiérarchie différente** des fins du mariage qu'il ne subordonne plus aussi étroitement à la procréation. Les motifs qui doivent porter à se marier sont présentés selon un **classement nouveau : aide mutuelle, désir d'avoir des enfants, remède à la concupiscence**. La procréation n'est pas mentionnée ici comme la première fin du mariage ; cette présentation nouvelle introduit une **rupture dans la tradition de l'Eglise**. »⁷⁰⁶

Ce qui marque également cette époque, c'est la recherche de **contrôle**, par l'Eglise, **des mariages clandestins**. Les écrits seront de caractères juridiques, législatifs. « La législation qui avait prévalu jusqu'au Concile de Trente facilitait la conclusion des unions, puisque les époux pouvaient secrètement, sans témoins et sans cérémonie religieuse, échanger leur consentement et se considérer valablement mariés aux yeux du droit canonique. Mais les inconvénients de tels mariages non

⁷⁰² La question de la sacramentalité du mariage s'était déjà posée lors du Concile de Florence en 1439.

⁷⁰³ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 100. Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 41-42.

⁷⁰⁴ Par la suite, le caractère sacramentel du mariage est réaffirmé dans la profession de foi adressée par Innocent III en 1208-1210 aux évêques des provinces où résidaient des vaudois, puis dans la profession de foi des Eglises grecque et latine au Concile de Lyon en 1274.

⁷⁰⁵ Sur les positions des Réformateurs Protestants vis-à-vis du mariage, voir : Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 95 sq.

⁷⁰⁶ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 37-40.

contrôlés – consanguinité, divorce, bigamie – sautaient aux yeux et il convenait de trouver le moyen de les éviter. »⁷⁰⁷

Par le **Décret « Tametsi »** du Concile de Trente, la clandestinité jusque là d'usage, et autorisée pour contracter un mariage, va devenir caduque. « La **clandestinité** devint une « *inhabilitatio personarum* », c'est-à-dire un **empêchement dirimant**⁷⁰⁸ : le concile déclare **nuls les mariages faits hors de la présence du curé** et de deux autres **témoins**. »⁷⁰⁹ « La mise au point du Décret Tametsi fut des plus laborieuses. Nombreux en effet étaient les Pères qui craignaient qu'en faisant du **contrat de mariage** un contrat **solennel**, c'est-à-dire soumis à certaines formalités **publiques**, on ne touche par là-même au rite essentiel du sacrement, lequel n'est pas autre chose, dans le cas du mariage, que le **contrat lui-même élevé à la dignité de signe efficace de la grâce**. L'Eglise ne peut rien changer aux rites essentiels des sacrements, institués par le Christ, elle n'a sur eux qu'un pur **droit de garde**. »⁷¹⁰

Déjà, en 1566, le catéchisme du Concile de Trente, en vingt-deux pages consacrées au mariage, sous l'impulsion de **Charles Borromée (1538-1584)**, mais rédigé collectivement, « destiné aux prêtres avec charge pour eux d'en informer les fidèles »⁷¹¹, définit le mariage comme une **communauté de vie inséparable**. « Le catéchisme du Concile de Trente, publié par le pape Saint Pie V, en 1566, et qui est devenu un texte de base pour l'enseignement de la doctrine de l'Eglise pratiquement jusqu'à nos jours, **ne fait pas écho de la doctrine de Saint Thomas**. Le mariage y est défini comme « l'union conjugale de l'homme et de la femme, contractée entre personnes légitimes, et constituant une communauté de vie inséparable. » Par cette expression « communauté de vie », il faut entendre le **lien indissoluble** qui unit entre eux l'homme et la femme et c'est de ce lien que réside l'**essence du mariage**. (...) On reconnaît ici l'aide mutuelle qualifiée par Saint Thomas de fin secondaire. Le catéchisme romain l'énonce en premier lieu. Le second motif est « le désir d'avoir des enfants ». Mais le texte fait remarquer que ce fut là « la fin véritable pour laquelle Dieu institua le mariage au commencement ». »⁷¹²

Le catéchisme, abordant dans son introduction la question de la sainteté du mariage, rajoute une autre fin, surnaturelle, fondée sur le sacrement de mariage : « la **sanctification des époux** et l'aide que la grâce sacramentelle leur apporte » (...) Evidemment, le catéchisme romain n'a pas eu l'intention de faire œuvre juridique, mais seulement de donner la doctrine de l'Eglise sur le mariage. »⁷¹³ La nouveauté se retrouve dans les expressions employées, car l'Eglise, ici, considère les **conjoints** véritablement comme des **époux**. Le **couple** est considéré comme une **entité** à

⁷⁰⁷ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, p. op. cit., 188.

⁷⁰⁸ L'empêchement dirimant invalide l'acte. Jean WERCKMEISTER, *Petit dictionnaire de droit canonique*, Cerf, Paris, 1993, p. 93.

⁷⁰⁹ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 189.

⁷¹⁰ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 104.

⁷¹¹ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 33. Voir aussi le plan du Catéchisme pp. 33-34.

⁷¹² Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 66.

⁷¹³ Id. pp. 67.69.

part entière à l'intérieur de la famille.⁷¹⁴ Ainsi, sous l'influence de la réforme protestante, en réponse à cette réforme, le Concile de Trente va s'attacher à revaloriser la dimension spirituelle et mystique de la vie conjugale. Il va fixer les orientations de l'Eglise pour les quatre siècles à venir, lui conférant un legs canonique énorme⁷¹⁵.

Parmi les figures majeures qui participeront à cette réforme catholique, l'on rencontre **Saint François de Sales (1567-1622)** qui soutient la thèse qu'**on peut faire son salut dans le mariage**. La valorisation du couple au sein du sacrement de mariage s'inscrit dans des aspirations nouvelles qui font de la **vie conjugale un chemin de spiritualité** et un **lieu de sanctification**. L'Eglise amène ainsi le couple du domaine profane au domaine spirituel.⁷¹⁶ « Parce qu'il souhaite guider l'homme sur la voie du salut, François de Sales est bien obligé de lui faire confiance. Ainsi, sa spiritualité s'inscrit dans ce que l'on appelle l'humanisme dévot, dont les traits principaux sont la souplesse, l'appel à l'imagination et l'optimisme. D'après lui, la dévotion ne doit pas rester cachée dans les couvents, mais elle est offerte à tous. Il s'élève contre les préjugés courants. Non, **la vie conjugale ne détourne pas de Dieu**. Non, elle n'est pas incompatible avec les exercices de dévotion. Oui, **la vie spirituelle est accessible à tous**. (...) Les moyens du salut se trouvent dans la **vie quotidienne**. Il suffit d'être attentif à toutes les petites choses qui portent à la charité. « Quelle bénédiction est-ce quand l'homme et la femme fidèles se sanctifient l'un l'autre en une vraie crainte du Seigneur ! » François de Sales a instauré un nouveau type de sainteté, inaugurant un courant que l'on peut désigner sous le terme de **spiritualité conjugale**. C'est **par le mariage**, et **dans le mariage** que **les époux feront leur salut**. Le « lit nuptial » est honnête, car c'est là que se déroule un acte voulu par Dieu. Les époux chrétiens demeurent chastes à leur manière s'ils se gardent fidélité et contrôlent leurs pulsions sexuelles. Il rattrape le retard que les catholiques avaient sur les protestants. »⁷¹⁷

Les écrits de Saint François de Sales, en particulier son ***Introduction à la vie dévote*** en **1610**, vont avoir une influence considérable sur l'élaboration, lente, discrète, d'un **modèle conjugal typiquement catholique**. Sa volonté de donner une formation sérieuse à ses fidèles va l'amener à s'adresser directement à eux, en les rejoignant dans le quotidien de leur vie conjugale, afin de leur proposer de vivre véritablement de leur foi catholique au sein même de leur état de vie. L'***Introduction à la vie dévote*** va devenir **le livre par excellence des laïcs** de ce temps. C'était quelque chose de radicalement nouveau, ces ouvrages religieux destinés aux laïcs, une réforme sans précédent ; par la suite, après 1640, on retrouvera d'autres ouvrages, écrits par des clercs et destinés aux laïcs, traitant du sujet de la vie conjugale en lien avec un choix de vie chrétienne authentique. « Quelques lignes de François de Sales vont avoir un **retentissement inattendu mais fondamental**. Afin d'assurer le plus vite

⁷¹⁴ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 24. L'étude du vocabulaire confirme ce recentrement sur le couple, car on trouve 91 fois mentionné le terme de « cellule conjugale » et 8 fois seulement le terme de famille.

⁷¹⁵ Pour retrouver un legs canonique de cette importance, il faudra attendre le code de droit canonique du 27 mars 1917. Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 23.

⁷¹⁶ Id. p. 24.

⁷¹⁷ Id. pp. 77-80.

possible une formation de qualité aux fidèles, l'évêque de Genève a été amené à parler du mariage et a écrit une page capitale de l'histoire de la spiritualité du couple. »⁷¹⁸

François de Sales voulait réduire la contrainte familiale et sociale dans le choix du conjoint pour mettre l'**accent sur l'amour** et le **discernement religieux**. Il proposait de réfléchir et de prier pour faire le choix de son conjoint ; il proposait aussi la prière en couple. « Le conjoint modèle est celui avec lequel **on peut prier**, faire ses dévotions, partager un même projet. Le mariage se transforme alors en une communauté affective qui doit permettre un approfondissement spirituel. »⁷¹⁹ La décision du conjoint n'appartient qu'à soi ; François de Sales pose en priorité le religieux, avant le critère affectif ou culturel. C'est la prière qui permet de reconnaître celui ou celle que Dieu vous destine. François accorde une grande confiance aux personnes mariées, désirant transformer en profondeur les mentalités pour faire du quotidien conjugal un espace de dévotion.

Un autre auteur, quasiment contemporain de François de Sales, reprendra ses thèses en abordant tous les aspects du mariage, c'est **Saint Vincent de Paul (1581-1660)** : comment faire avant le mariage, quels sont les empêchements au mariage et quelle est la morale liée à cet état de vie. « L'engagement est un acte religieux qui ouvre des perspectives spirituelles. La vie conjugale chrétienne, fondée sur l'harmonie et la complémentarité des époux, a pour but de les faire **marcher côte à côte sur une route de sainteté**, ou du moins de salut. Les sentiments d'affection sont recommandés car une union indissoluble ne saurait être vécue dans la haine ou dans le désespoir. Tout cela repose sur une **humanisation de la sexualité** et la formulation d'exigences rigoureuses, dont on peut cependant se demander jusqu'à quel point elles furent comprises par les laïcs, car ce modèle trahit une représentation cléricalisée de l'existence : engagement à vie, ascèse et chasteté, dignité, exemplarité sont demandés aux prêtres comme aux laïcs, selon deux modalités. »⁷²⁰

En conclusion, le **Concile de Trente** et son Catéchisme marquent véritablement un **tournant** dans l'histoire de la pensée et des écrits de l'Eglise vis-à-vis du **couple, en tant que couple**. « A partir de la fin du XVII^e siècle, l'Eglise catholique a tenté une promotion du couple qu'elle n'a plus considéré comme un **obstacle insurmontable** sur la voie du salut. Il y avait eu des hésitations sur ce point, car la sainteté, réservée aux seuls religieux et ecclésiastiques, semblait incompatible avec la vie conjugale. Jusque là, le couple n'avait pas eu d'existence propre car il était subordonné à la fondation de la famille. Il n'a émergé que petit à petit. C'est en effet lorsque est apparue l'idée d'une **vie intime** et d'une possibilité d'échanges en profondeur entre les deux sexes que la **notion de couple** est née. »⁷²¹

Il est important de prendre la mesure des **apports considérables** que le Concile de Trente et son Catéchisme ont apportés au couple. En premier lieu, la reconnaissance à part entière du mariage comme un des sept sacrements. En second lieu, la valorisation de la vie

⁷¹⁸ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 73.

⁷¹⁹ Id. p. 196.

⁷²⁰ Id. pp. 99-100.

⁷²¹ Id. p. 26.

conjugale, mettant l'accent sur le couple comme lieu où les époux peuvent vivre en « bons chrétiens ». Enfin, en troisième lieu, en considérant le couple uni dans le mariage comme un chemin de sanctification. « En faisant passer le couple d'une dimension humaine à une dimension religieuse, qui repose sur le sacrement, et qui annonce l'avènement d'une spiritualité propre aux gens mariés, la réflexion théologique a débouché sur une « mystique du mariage », assimilant l'union des époux à l'union du Christ et de l'Eglise. Le sacrement de mariage entrait alors dans la « **théologie de l'Incarnation** ». »⁷²²

Une page de l'histoire de la spiritualité conjugale était en train de s'écrire dans cette période du XVIe et de la première moitié du XVIIe siècle, mais elle allait connaître encore bien des résistances, des réticences, avant d'entrer véritablement dans le patrimoine commun et universel de l'Eglise.

E.) Fin XVIIe – XVIIIe siècle : jansénisme contre humanisme

Cette époque est caractérisée par un double discours : d'un côté le **jansénisme**⁷²³ et ses positions rigoristes vis-à-vis de la vie conjugale (soupçon de l'amour, mépris du corps, plaisir sexuel intrinsèquement mauvais, relations sexuelles limitées à la procréation, péché originel d'origine sexuel,...), de l'autre côté l'**humanisme** tel que François de Sales en avait été le précurseur avec une valorisation de l'amour (beau), du mariage (bon), du sentiment, de la sensibilité et de la recherche de bonheur. « On assiste à la fois à une occultation du thème du couple dans la production littéraire catholique au profit de la famille, et aussi à l'intégration de valeurs nouvelles introduites par les mentalités laïques, telles que le **bonheur** et la **sensibilité**. Mais le rigorisme a pesé si lourdement que les réflexions catholiques sur ce que pouvait signifier une vie spirituelle dans le mariage ont subi une éclipse. »⁷²⁴

Le jansénisme a pour effet de creuser le fossé entre une **pensée cléricale** et la **pensée séculière** de l'époque, créant ainsi, à l'intérieur du monde catholique, une dichotomie entre la **hiérarchie** et les **fidèles**, dichotomie qui se traduit par un écart toujours plus prononcé entre l'idéal conjugal préconisé par les jansénistes et la réalité telle qu'elle se vit au quotidien. « Certains esprits de Port Royal n'ont pas condamné totalement le mariage, qui reste bon et juste dans son principe. Mais la manière dont ils l'ont présenté en a fait un idéal inaccessible auquel il était **préférable de renoncer** (célibat recommandé comme voie de salut). »⁷²⁵

⁷²² Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 41.

⁷²³ Courant venant de Jansénius (1585-1638), théologien flamand, auteur de l'*Augustinus*, rédigé en 1628 et publié en 1640, qui réhabilitait les thèses de Saint Augustin sur la grâce et la prédestination et défendait une vision pessimiste de la réalité, une crainte de Dieu, une dévalorisation du mariage et un mépris du corps et de la sexualité, le tout accompagné d'un moralisme sec et dur. Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 295-311.

⁷²⁴ Id. pp. 295-296.

⁷²⁵ Id. p. 297.

Le jansénisme remet en avant le **devoir de fécondité**, affirmant que Dieu n'a créé le mariage que pour mettre des enfants au monde et les élever dans la catholicité. Ainsi, on en revient à un rigorisme sexuel pour lequel la procréation est considérée comme seule et unique justification de la sexualité et du mariage. On se trouve en face de thèses qui prônent la défiance vis-à-vis de l'être humain et la condamnation du monde. « Le courant janséniste a restauré dans son intégralité la conception augustinienne du mariage, en affirmant que le **plaisir sexuel était intrinsèquement mauvais** et que sa seule justification était d'accompagner la procréation. Ne voulant pas être en reste, l'ensemble du corps ecclésiastique a versé, avec des nuances cependant, dans une condamnation renouvelée de la sexualité. Les auteurs marqués par l'esprit de Port Royal⁷²⁶ refusent la valorisation du mariage prônée par les fils et filles spirituels de François de Sales. Ils continuent à ne le considérer que comme un pis-aller et une condition très inférieure au célibat consacré. Ils soupçonnent les laïcs de s'abandonner sans retenue aux plaisirs et aux séductions offerts par la vie sociale. La condamnation du monde et de ses vices touche jusqu'à l'institution matrimoniale. Opposés aux spectacles, aux « habits », aux romans et à toute vie mondaine, les jansénistes se montrent très rigoristes au sujet des plaisirs et du corps. »⁷²⁷

Paris, centre important de formation cléricale, était aussi l'épicentre du jansénisme ; de ce fait, la mentalité janséniste s'est étendue de façon importante dans les séminaires chargés de la formation des clercs et des religieux de l'époque, créant parmi certains membres du clergé une **défiance** à l'égard de la **vie séculière** et une **dépréciation** de **l'amour**, du **corps** et de la **sexualité**, et par conséquent du **mariage**. « L'influence du jansénisme s'est largement fait sentir et **s'est maintenue longtemps en France** dans les milieux profondément chrétiens. Les clercs, dans leur grande majorité, devinrent plus rigoristes de peur d'être accusés de laxisme. Ils se voulaient irréprochables et se mirent à durcir les discours. »⁷²⁸ Ces prêtres devaient vivre un écartèlement entre deux tendances : une tendance humaniste qui encourageait l'amour, le respect, la confiance, le bonheur et une tendance pessimiste qui considérait la vie spirituelle comme incompatible avec les activités profanes et **l'amour humain comme opposé à l'amour de Dieu**.

L'exemple du couple le plus saint, qui était régulièrement cité, était celui de la **Très Sainte Vierge Marie** et de **Saint Joseph** son époux. Ils étaient considérés comme véritablement mariés. Le Deuxième Testament ne dit rien au sujet de leur relation intime, mais c'est ce couple, cet exemple, qui était proposé à l'imitation.

A cette époque, surtout après **1680**, il ne s'agit plus d'écrire des ouvrages destinés et demandés par des personnes laïques en quête de vie spirituelle au sein de leur condition de

⁷²⁶ Antoine ARNAULD (1612-1694) (Parvenir à la sainteté grâce à une vie de perfection ; condition laïque classée imparfaite ; les épreuves rachètent le salut des époux) ; Pierre NICOLE (1625-1695) (Assouvissement du plaisir ; rejet de la condition laïque ; mariés ont même vie que les religieux). Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 298-303.

⁷²⁷ Id. pp. 296-297.

⁷²⁸ Id. p. 305.

mariés, comme le public à qui François de Sales et Jean Cordier⁷²⁹ s'étaient adressés, que de toucher tous les chrétiens, quels qu'ils soient, en leur indiquant des **règles de morale**. On glisse d'une **spiritualité du mariage** à une **morale du mariage**. Ainsi, on passe d'une littérature spirituelle, à caractère d'**aspiration** à une vie chrétienne authentique quel que soit l'état de vie dans lequel on se trouve, à une littérature moralisante, scandée d'**interdits** et de devoirs, de **dénonciations** des excès liés généralement à la chair, basée sur la **crainte du jugement de Dieu**, le soupçon du monde et de ses plaisirs, et la dévalorisation de l'amour humain, au profit des sacrifices et du bonheur des épreuves par lesquelles on accède au salut. C'est l'époque des « directoires » à l'usage du grand public. « En schématisant, on peut dire que l'on passe d'ouvrages spirituels aux ouvrages de morale. Le genre conjugal a indéniablement connu un succès certain entre 1640 et 1740. La floraison de manuels pour gens mariés se retrouve à l'échelle du catholicisme occidental. »⁷³⁰

A l'opposé du jansénisme, on trouve des **ouvrages humanistes**, invitant le couple à un approfondissement théologique et religieux de sa vie et de sa piété conjugales, des ouvrages sentimentaux et romantiques, mettant l'accent sur la recherche de bonheur conjugal, familial, ici-bas, abordant l'importance de la tendresse et de l'affection. Un des précurseurs de ce courant **humaniste** est Erasme (1466-1536). « L'origine de la notion de mariage, **vocation fructueuse**, doit être attribuée à Erasme. Le mariage est pour lui le **fondement de l'humanité**. Seul un homme capable de s'attacher à une femme et à des enfants est réellement humain. Loin de le dévaloriser, l'union qu'il a conclue le grandit, car il fait alors preuve de générosité. De ce fait, l'état de mariage est saint, et les époux qui vivent avec retenue et modération, qui joignent leurs cœurs et leurs esprits et mettent leurs efforts au service de leur famille, mènent une existence pieuse et digne. »⁷³¹

En réaction aux écrits jansénistes rigoristes, certains écrits religieux du XVIII^e siècle, en résonance avec l'esprit des Lumières, mettront l'accent sur la sensibilité, parlant de **bonheur**, d'**amour**, d'affection, et de toutes les **aspirations du cœur** qui deviendront des valeurs en soi. « La religion **fait le bonheur** de l'époux et de l'épouse **unis dans une même foi**. (...) Alors que jusqu'à présent, l'amour semblait découler de la relation spirituelle, c'est maintenant lui qui la rend possible et lui sert d'onde porteuse. Avec le bonheur, **l'amour devient la grande affaire de la vie**. On passe insensiblement du devoir d'aimer au bienfait d'aimer. (...) On n'est pas étonné de l'accent mis sur les sentiments, caractéristique de cette époque, mais il faut noter qu'il s'agit ici d'un discours religieux. D'une part, ce courant se développa en réaction contre le rigorisme en adoptant le thème laïc du bonheur cher aux Lumières, mais, d'autre part, il récupéra ce thème à son profit en présentant ce bonheur comme le fruit d'un effort vertueux qui rendait possible un **épanouissement spirituel** du couple. Une vague de sentimentalité envahit alors une partie du discours clérical. La progression de la célébration de l'amour est flagrante à

⁷²⁹ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 130.161.

⁷³⁰ Id. p. 161.

⁷³¹ Id. p. 168.

l'intérieur de l'Eglise, comme à l'extérieur. Le discours clérical est envahi par le mot amour, et non plus le mot amitié, pour désigner une inclination naturelle imprégnée de tendresse. »⁷³²

L'amour humain est valorisé au point que l'idée du couple lié encore **après la mort** parvient à s'imposer. « Aimez-vous jusqu'au-delà du tombeau, c'est-à-dire que le survivant doit suivre le défunt de cœur et d'affection jusque dans l'autre vie, l'avoir toujours présent au cœur et à la mémoire. »⁷³³

Enfin, dans un souci d'édification des fidèles laïcs et de valorisation du mariage, on trouve, à cette époque, un bon nombre d'**hagiographies** relatant la vie de **gens mariés vertueux**, charitables, pouvant être des modèles pour la vie chrétienne. Une première partie de l'ouvrage retrace la vie du saint, ou des saints, une autre partie donne des conseils, des exhortations, des directives pour une vie profondément chrétienne pouvant se vivre dans et par le mariage. « Afin de **réhabiliter l'état laïc**, les hagiographes trouvent de nombreux arguments pour valoriser le mariage, situation dans laquelle sont engagés la plupart de ceux dont ils retracent la vie. Ils insistent sur l'influence sociale des époux vertueux et sur leur liberté d'action. Dès le XVIIe siècle, s'impose l'idée qu'il existe une vocation à être un homme marié et engagé dans la vie sociale, et des laïcs ont considéré que leur action apostolique avait été facilitée par le fait qu'ayant vécu dans le monde, ils avaient pu mettre leur fortune au service de l'Eglise. »⁷³⁴ Il s'agit de favoriser la multiplication de familles catholiques ferventes au moment où les positions protestantes à l'égard du couple et de la famille sont susceptibles d'attirer les foyers chrétiens.

La **visée des écrits religieux** de cette époque, que ce soient les écrits jansénistes ou humanistes, que les écrits soient d'approche théologique, morale, pratique ou sociale, est un effort pour apporter aux gens mariés des **guides**, des **directives**, afin d'avoir une existence chrétienne authentique. Cela explique les caractères pédagogiques et éducatifs dans lesquels ces récits sont rédigés. Même écrits dans un esprit de moralisation des comportements, les ouvrages se veulent des chemins vers la sanctification et le salut des personnes ; la morale est ainsi considérée comme un exercice pratique de spiritualité conjugale. « Les clercs estiment donc les laïcs capables de **progresser dans leur vie chrétienne par le mariage** et de s'élever à des pratiques plus intérieures et plus authentiques. En délivrant ainsi ces conseils conjugaux, ils trahissent la représentation qu'ils se font de la vie des fidèles auxquels ils s'adressent. En réalité, ils ont de la vie conjugale une image assez stéréotypée, image sur laquelle ils plaquent parfois très naïvement une **vie spirituelle artificielle**. Ils ont cependant permis de notables mutations. L'intérêt porté à la vie spirituelle laïque, la volonté d'instruire les couples et la tentative pour imprégner leur vie quotidienne d'une piété réelle ont été les éléments déterminants qui ont poussé les clercs à écrire. »⁷³⁵

Avec la **période révolutionnaire (1789-1799)**, s'arrêteront les écrits religieux, et donc, les écrits d'Eglise au sujet du couple et du mariage. Il faudra attendre le début du

⁷³² Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 328-330.

⁷³³ Id. p. 336.

⁷³⁴ Id. p. 113.

⁷³⁵ Id. p. 145.

XIXe siècle pour que revienne une littérature religieuse dans la même veine que ce qui s'écrivait avant la coupure révolutionnaire.

F.) XIXe siècle : le modernisme et la première encyclique exclusivement sur le mariage de Léon XIII (1880)

Le discours **humaniste spirituel**, faisant des époux des collaborateurs pour une vie chrétienne authentique, ensemble sur un chemin de **sanctification**, va reprendre au début du XIXe siècle. « Le discours clérical sur le mariage réapparaît timidement dans les années 1820 en restant conforme à celui qui existait avant la coupure révolutionnaire. (...) Pendant de nombreuses années, jusque vers 1871, le discours clérical sur le couple, hérité de la période antérieure, ne sera guère renouvelé. Le courant sentimental apparu au XVIIIe siècle persistera ainsi jusqu'au milieu du XIXe siècle et même parfois au-delà. »⁷³⁶

Le **XIXe siècle catholique** est caractérisé par la **lutte contre les idées du modernisme**. Les apports de la science (physique, chimie,...), les théories nouvelles (évolution, anthropologie, astronomie,...), et la liberté de conscience, semblent rendre caduque ce qui était transmis traditionnellement par l'Eglise ; ou du moins, elles l'obligent à actualiser son message en fonction des dernières découvertes et des avancées historiques, archéologiques, exégétiques, et autres. L'Eglise produit donc un discours qui condamne ces idées modernes⁷³⁷, et se recentre sur des valeurs traditionnelles, telles que la famille, laissant de côté la réflexion concernant le couple en tant que tel. « A partir du milieu du XIXe siècle, la **famille** s'imposa dans les discours cléricaux comme le **rempart** aux idées délétères propagées par le monde moderne. »⁷³⁸

En lien avec ce contexte, l'Eglise du XIXe siècle est touchée par un certain **puritanisme**⁷³⁹. Les écrits de François de Sales, qui n'avaient pourtant rien de choquant ou de laxiste, subissent la **censure** des chapitres concernant la vie **intime** et **sexuelle** du couple. L'optimisme et l'humanisme du XVIIe siècle en faveur du couple, laissent place à une époque où la question de la sexualité des gens mariés devient un problème impossible à aborder, parce que trop intime. « La France a été touchée par le **puritanisme** comme en témoigne la censure réalisée aux dépens de l'*Introduction à la vie dévote* de François de Sales, dont le succès ne se

⁷³⁶ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 358.

⁷³⁷ La condamnation des thèses modernistes trouvèrent leur apogée au début du XXe siècle, entre 1907 et 1910, sous le pontificat de Pie X, avec le décret *Lamentabili sane Exitu* (« avec de lamentables résultats ») et le motu proprio *Sacrorum antistitum* (« Profession de foi contre le modernisme »), mais déjà en 1831, Grégoire XVI dans *Mirari vos* condamnait les « erreurs modernes », de même que Pie IX, le 8 décembre 1864, dans le *Syllabus errorum*.

⁷³⁸ Ibid. p. 375.

⁷³⁹ En même temps, celui-ci révélait la grandeur, la beauté, l'excellence de la conjugalité vécu dans la foi et « dans le Seigneur ». La question de l'apport du puritanisme mériterait d'être vraiment approfondie.

dément pas jusqu'à la première guerre mondiale. A partir de la seconde moitié du XIXe siècle, les éditions se trouvent expurgées des chapitres 38 (L'avis pour les gens mariés), 39 (De l'honnêteté du lit nuptial) et 40 (Avis pour les veuves). La première censure a lieu en 1855. Après 1883, presque toutes les éditions religieuses se trouvent amputées des trois chapitres. »⁷⁴⁰

Et pourtant, dans ce contexte, le **10 février 1880**, est écrite, par **Léon XIII**, la première encyclique pontificale concernant directement le couple, le mariage et la famille : *Arcanum Divinae Sapientiae*. Elle présente le couple, de façon personnaliste, comme une **société conjugale de soutien mutuel** et une **communauté de vie**. Elle s'oppose au mariage civil, comme déjà le Syllabus de Pie IX en 1864, affirmant que le mariage des baptisés, comme sacrement, concerne l'Eglise de manière exclusive. « Cette encyclique a pour but non seulement de rappeler les valeurs essentielles et la sainteté du mariage chrétien, mais surtout de défendre le droit exclusif de l'Eglise sur le mariage des baptisés parce qu'il est un sacrement, et de dénoncer les initiatives des pouvoirs séculiers instaurant le mariage civil comme seul mariage légal, et en permettant le divorce. »⁷⁴¹

Pour Léon XIII, le mariage civil représente l'attitude du monde moderne qui, orgueilleux de sa puissance, ne veut plus reconnaître **l'autorité de la religion**. Bien-sûr, cela s'applique au mariage et aux valeurs chrétiennes qu'il comporte en lui-même. L'encyclique est écrite dans un contexte de sécularisation des institutions, de recul de la pratique religieuse et de violentes poussées anticléricales. « Le mariage devait d'abord être considéré comme un acte religieux. Il fustigeait à nouveau le mariage civil qui s'était imposé dans tous les pays d'Europe et condamnait fermement le divorce qu'allait rétablir, en France, en 1884, la loi Naquet. Il soutenait que, puisque l'institution matrimoniale était universellement considérée comme un acte sacré, la compétence de l'Eglise à son sujet devait être absolue. »⁷⁴² Il s'agissait de rechristianiser un pays qui avait subi la secousse de la Révolution, le choc des idées modernistes, l'établissement de la liberté de conscience et la récupération de la vie quotidienne par le pouvoir civil.

C'est aussi dans ce contexte que fleurit toute une littérature qui aspire à redécouvrir le couple en tant que couple, recherche une **dimension chrétienne du couple** et une piété conjugale. Elle se présente sous forme de témoignages et de récits autobiographiques, et provient des **élites intellectuelles catholiques françaises**, en quête consciente et réfléchie d'un mode de vie spirituel, rattaché à leur condition de laïcs mariés. Ces récits eurent une influence considérable sur le plan national et favorisèrent l'émergence d'un mouvement de spiritualité conjugale : les « **Equipes Notre Dame** ». « Un certain nombre de récits quasi hagiographiques, qui s'échelonnent entre 1860 et le début du XXe siècle, montrent comment ce cheminement spirituel fut rendu possible. Englobés dans la tradition catholique, ils constituent des exemples sur lesquels le mouvement contemporain de spiritualité conjugale, les Equipes Notre Dame, a pu s'appuyer. Trois récits en

⁷⁴⁰ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 380.

⁷⁴¹ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 73.

⁷⁴² Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 376.

particulier : Souvenirs d'Alexandrine de la Ferronnays ; Cahiers de Mireille Dupouey ; Journal intime d'Alice Ollé-Laprune. Trois jeunes veuves qui ont refusé de se remarier par fidélité à l'époux mort et ont justifié leur choix par des arguments puisés presque exclusivement dans leur foi. »⁷⁴³

Enfin, le mot qui émerge dans les écrits religieux de cette fin du XIXe, début du XXe siècle, est le mot « **sacrifice** », rattaché directement au mot « **bonheur** ». Le bonheur, « faire son bonheur », c'est chercher à faire le bonheur de l'autre, parce que le bonheur de l'autre est plus important que son propre bonheur. La définition du bonheur se conjugue avec le **dévouement** à l'autre, l'attention, les **prévenances**, et l'esprit de sacrifice. Au niveau du couple, le bonheur, c'est le désir d'une famille nombreuse à laquelle on se consacre corps et âme. « La vie, quand on la regarde dans sa « grave » réalité est une vie de **sacrifice**, non point une partie de plaisir. (...) L'esprit de sacrifice se focalise peu à peu, entre 1880 et 1900, sur la nécessité d'**avoir des enfants**. »⁷⁴⁴ « L'Eglise appela les fidèles à renoncer à leur « égoïsme » pour fonder des familles nombreuses, si bien qu'après le choc de la Grande Guerre, le **devoir de fécondité** devint la norme absolue. »⁷⁴⁵

G.) Intégration de la doctrine des fins du mariage par le Magistère : le Code de 1917

Le courant de pensée qui avait prévalu pour la rédaction de l'encyclique *Arcanum* de Léon XIII, et qui présentait le mariage comme une communauté de vie intime, avec une résonance personnaliste, n'a pas prévalu pour le **Code de 1917**. Les questions des **biens** et des **fins** du mariage y furent reprises, et entrèrent ainsi dans le patrimoine universel de l'Eglise, c'est-à-dire dans les documents du Magistère. « Les codificateurs ont opté pour le courant thomiste, représenté par Gasparri et certains autres auteurs. »⁷⁴⁶ « Le premier document officiel de l'Eglise parlant des **fins du mariage et de leur hiérarchie**, avec la distinction *finis primarius – secundarius* est le Code de droit canon de 1917. Le canon 1013, §1 s'exprime ainsi : « **La fin primaire du mariage est la procréation et l'éducation des enfants**, la fin secondaire, l'aide mutuelle et le remède à la concupiscence. »⁷⁴⁷ Le canon 1013, §2 précise : « Les propriétés essentielles du mariage sont l'unité et l'indissolubilité qui, dans le mariage chrétien, reçoivent une force particulière en vertu du sacrement. »⁷⁴⁸

L'accent est mis de nouveau sur la **procréation comme fin première** du mariage ; c'est elle qui exprime à elle seule l'essence du mariage. « La doctrine du Code de 1917 est axée essentiellement sur la **fonction biologique** du couple, c'est-à-dire la **finalité procréatrice** du mariage.

⁷⁴³ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 375.

⁷⁴⁴ Id. pp. 388.389.

⁷⁴⁵ Id. p. 375.

⁷⁴⁶ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 75.

⁷⁴⁷ Alain MATTHEEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 50.

⁷⁴⁸ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 37.

L'existence du couple n'a de raison d'être qu'à cause de cette fin et le bien des époux, auquel le mariage est aussi ordonné, n'a rang que de fin secondaire sous l'appellation « soutien mutuel ». La communauté de vie conjugale est entendue comme communauté d'habitation, de table et de lit (chap. X, art. II, can. 1128) nécessaire pour engendrer les enfants et pourvoir à leur éducation. Comme l'expose aussi le canon 1081, § 2, le mariage consiste essentiellement dans la « tradition et l'acceptation du droit au corps, perpétuel et exclusif, ordonné aux actes aptes par eux-mêmes à la génération des enfants. C'est ainsi qu'est défini l'objet formel et substantiel du consentement matrimonial. »⁷⁴⁹

Le terme juridique de *contrat* est utilisé avec le qualificatif de *matrimonial*, mais qu'est-ce qui fait qu'un contrat soit matrimonial ? Comment utiliser le mot *contrat* par rapport au mariage ? Pour qu'il y ait mariage, il faut qu'il y ait consentement, et il faut que ce consentement soit perpétuel. Mais cela ne dit rien sur la nature du lien qui fait que l'union entre une femme et un homme soit un contrat matrimonial, un contrat indissoluble. Nous touchons la difficulté d'exprimer en terme juridique une réalité aussi complexe que le couple et le sacrement de mariage. « Le canon 1012 situe le mariage parmi les sacrements mais ne donne pas de définition du mariage en tant que tel. Il n'y est question que de l'**élévation du contrat matrimonial** à la dignité de **sacrement**, mais aucune description n'est donnée dans ce canon indiquant en quoi ce contrat est matrimonial et se distingue des autres contrats. (Canon 1012, §1.2) »⁷⁵⁰

De même, on trouve le terme de *société* pour définir le mariage. *Société* dans le sens d'une **union établie et dirigée vers un but précis**, bien fixé : la procréation, pour le Code de 1917. « Le canon qui paraît le plus significatif est le canon 1082 qui énonce, à propos du minimum de science indispensable pour contracter mariage, que « les contractants ne doivent pas ignorer que le mariage est une société permanente entre un homme et une femme en vue d'engendrer des enfants. » (Canon 1082, §1.2) »⁷⁵¹ En ce début de XXe siècle, l'Eglise liait le couple avec le devoir de fécondité.

Avec le Code de 1917, et la fin primaire du mariage rattachée uniquement à la procréation, le seul droit qui revienne aux époux est le **droit au corps de l'autre**, perpétuel et exclusif. « L'obligation à la communauté de vie est relative à ce **droit au corps** que les époux doivent obligatoirement **se donner mutuellement**, et lui est subordonnée, mais ne fait pas l'objet d'un droit distinct de celui-ci. C'est bien ce qu'expliquait Gasparri, l'union conjugale ou encore la communauté de vie sont essentiellement réduites au droit à l'union charnelle et s'identifient à ce droit. (...) L'obligation à la **communauté de vie conjugale** sous cet aspect de soutien mutuel des époux, n'est qu'une **obligation morale** et **non une obligation juridique**. Celle-ci n'appartient qu'à la perfection du mariage, à son intégrité, mais non à son essence. »⁷⁵² Si le mariage n'est réduit qu'à sa fonction biologique, qu'en est-il du

⁷⁴⁹ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., pp. 9-10. On retrouve, là, l'influence personnelle du Card. GASPARRI : nous sommes en présence d'une « doctrine qu'il enseignait déjà bien avant la codification dont il fut le maître d'œuvre. » p. 21. Voir aussi Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 392.

⁷⁵⁰ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 27. Le *contrat* correspond au mariage *in fieri* : mariage initial, le jour même du mariage.

⁷⁵¹ Id. p. 27. La *société de vie conjugale* correspond au mariage *in facto esse* : le mariage dans la durée.

⁷⁵² Id. pp. 63-64.

couple « créé afin de n'être qu'un » (Gn 2,24 ; Mt 19,5) ? Sans oublier que, dans cette optique, la communauté de vie conjugale est exclue du consentement matrimonial ; celui-ci se suffit à lui seul comme élément constitutif du couple et du mariage.

H.) 1930-1962 : vers une spiritualité conjugale : Casti connubii et le début des « Equipes Notre Dame »

Le **31 décembre 1930**, Pie XI publie *Casti connubii*, « la première intervention pontificale qui aborde la question de la subordination des fins du mariage »⁷⁵³. La théorie des biens du mariage est intégrée à celle des fins. Pie XI réaffirme à la fois la **sainteté du mariage** en tant que sacrement, précise que parmi les biens du mariage, les **enfants tiennent la première place**, et, reprenant les termes du canon 1013 du Code de 1917, mentionne les fins secondaires du mariage (aide mutuelle, amour réciproque, remède à la concupiscence), ne subordonnant directement que le remède à la concupiscence à la fin première, qu'est la procréation des enfants. Y a-t-il eu, par ce choix, une volonté discrète de laisser une voie ouverte à la revalorisation de l'amour conjugal et de l'aide mutuelle des conjoints ?

L'encyclique se situe comme une **position officielle du Magistère** faisant autorité, éclairant les consciences, condamnant ce qui est condamnable (l'onanisme), définissant un **cadre moral** pour les baptisés catholiques au sein de la société, au-delà des découvertes et des connaissances scientifiques du moment⁷⁵⁴. « L'encyclique *Casti connubii* publiée cinquante ans après l'encyclique *Arcanum* de Léon XIII, en reprend les mêmes thèmes afin de rappeler à nouveau aux fidèles la **sainteté du mariage**, son **institution divine**, ses propriétés et ses fins, sa dignité de sacrement, et les devoirs moraux qui en découlent. Les doctrines subversives que condamne directement l'encyclique sont celles qui préconisent que le mariage n'a pas été institué par l'Auteur de la nature, ni élevé par Notre Seigneur à la dignité de sacrement, mais aurait été inventé par les hommes. »⁷⁵⁵

Dans son encyclique, abordant la question des **relations sexuelles** au sein du couple, Pie XI ouvre la voie à un débat au sein de l'Eglise : ordonnées en premier lieu à la procréation, mais en même temps accueillies comme **expression de l'amour conjugal**, les relations sexuelles devenaient « **légitimes** »⁷⁵⁶, sujet à discussion, tant chez les théologiens qui se sentaient autorisés à aborder différemment la question de la sexualité vécue au sein du couple, que chez les fidèles, invités, au sein de cercles d'études et de partages, à

⁷⁵³ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 50.

⁷⁵⁴ Pierre DE LOCHT, *Les couples et l'Eglise, chronique d'un témoin*, Coll. Amour humain, Paris, Ed. Le Centurion, 1979, p. 151.

⁷⁵⁵ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 99.

⁷⁵⁶ Pierre DE LOCHT, *Les couples et l'Eglise*, op. cit., p. 88.

s'approprier la question et à s'interroger mutuellement sur l'histoire de leur vie sexuelle, afin de vivre dans la foi, en Eglise, cette part tellement importante de l'intimité de leur vie conjugale. Le voile vis-à-vis du tabou sur la sexualité se levait petit à petit, permettant l'émergence d'une parole longtemps bloquée et tue. **La relation d'amour** entre les conjoints prenait de l'importance ; elle pouvait se vivre dans une dimension spirituelle : Jésus peut être aimé et respecté à travers l'amour et le respect que les conjoints ont l'un pour l'autre. Le mariage authentique se réalise dans l'épanouissement spirituel des époux qui s'aiment. « Abordant largement le problème de la place des relations sexuelles dans le mariage, le pape, tout en subordonnant celles-ci étroitement à la procréation, ouvrit la voie à une autre finalité, l'expression de l'amour conjugal. »⁷⁵⁷

En même temps, Pie XI prenait fermement position **contre la contraception**, répétant que celle-ci était **intrinsèquement mauvaise**. La question de la limitation des naissances, question préoccupante pour nombre de couples catholiques de l'époque, restait en suspens. Aux vues de l'encyclique, soit les couples accueillaient tous les enfants susceptibles de naître au sein du foyer, soit ils vivaient une continence prolongée. « En 1930, l'encyclique *Casti connubii* demande à nouveau aux catholiques d'accueillir tous les enfants qui viendront au monde, mais commence à suggérer que l'intimité sexuelle est capable d'enrichir positivement le lien conjugal. Cette encyclique autorise les fidèles à s'emparer d'un thème essentiel pour eux et à s'exprimer dans des cercles d'études qui se mettent en place progressivement. »⁷⁵⁸ Reprenant Dietrich von Hildebrand, faisant résonner certaines des préoccupations de l'époque, nous pouvons nous demander : « Ne vaut-il pas mieux un mariage sans enfant riche spirituellement (union des âmes à Dieu) qu'un mariage riche d'enfants mais pauvre spirituellement ? »⁷⁵⁹

Quoiqu'il en soit, l'encyclique de Pie XI représente un **tournant dans l'Eglise**, des sujets longtemps cachés ont été discutés, des ouvertures, bien que discrètes ont été opérées, laissant le champ aux études, aux questions, à l'élaboration d'un itinéraire humain, sociologique et spirituel pour le couple⁷⁶⁰. Reste à se demander en quoi cette encyclique peut être encore éclairante pour la vie des couples d'aujourd'hui.⁷⁶¹ Nous en retenons le

⁷⁵⁷ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 436.

⁷⁵⁸ Id. p. 199.

⁷⁵⁹ Cité par Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 436.

⁷⁶⁰ Id. pp. 438-443. Elle cite ici un grand nombre d'auteurs, clercs ou laïcs, qui ont profité de cette ouverture de *Casti connubii* et ont élaboré une théologie du mariage basé sur la dimension spirituelle de l'amour conjugal, toujours à perfectionner et à unifier, et sur la sainteté du sacrement de mariage : le dominicain Ambroise-Marie CARRE, Georges GALLICHET et sa femme, Dietrich von HILDEBRAND, le curé Laurent REMILLEUX, Augustin Jean MAYDIEU, le Père Paul DONCOEUR : aumônier général des Scouts, l'abbé Henri GODIN : aumônier JOC.

⁷⁶¹ Pierre de LOCHT, *Les couples et l'Eglise*, op. cit., p. 174 : « Ne faut-il pas reconnaître que l'encyclique est, de fait, contestée, et que, pour un nombre important de nos contemporains, ses arguments n'apparaissent plus valables ? A quoi sert d'ailleurs une irréformabilité de droit pour un enseignement qui n'aurait plus de justification aujourd'hui ? (...) Un nombre grandissant de chrétiens a la conviction que l'Eglise s'engage à la légèreté dans des réalités qu'elle ne vit pas. »

débat que cette encyclique a provoqué au sein de l'Eglise ; espérant qu'un débat sur la place du couple chrétien dans l'Eglise puisse s'ouvrir un jour.

C'est dans ce contexte que sont nées les « **Equipes Notre Dame** ». La demande est venue de quatre jeunes couples, réunis autour de l'abbé **Henri Caffarel** le **25 février 1939**, voulant réfléchir sur la **dimension spirituelle** de leur amour conjugal. « Cet amour humain qui est notre richesse et notre joie, il n'est pas possible que Dieu n'en pense pas quelque chose de très beau et de très grand ; nous voulons le connaître, il faut que vous nous le révéliez. (...) Cherchons ensemble, unissons-nous et partons à la découverte. (...) Sans aucun doute, pour trouver ce que nous cherchons, il ne faut pas s'en tenir aux considérations biologiques, psychologiques, sociologiques, et dépasser les seuls points de vue juridiques et moraux. Si le mariage est un grand mystère, comme le proclame Saint Paul, seul un **regard de foi** peut pénétrer en sa richesse divine. »⁷⁶² Les publications des Equipes Notre Dame⁷⁶³, sont clairement orientées vers une **spiritualité conjugale**. Les couples qui se réunissent dans ces Equipes attendent des paroles de foi et non des paroles de morale. S'ils sont réunis pour parler « amour, couple, mariage » en lien avec leur foi, leur vocation, leur appel, ce n'est pas pour qu'on leur réponde « procréation, enfants, famille. » Ils interpellent l'Eglise, espérant des **paroles d'encouragements** de la part des clercs et non des reproches. « Il s'agissait d'affirmer la sainteté de l'amour conjugal et de résoudre le dilemme écartelant certains chrétiens, persuadés qu'il leur fallait **choisir entre Dieu et leur conjoint**. »⁷⁶⁴

Ainsi, peu à peu, dans ce début du XXe siècle, au lendemain de la première guerre mondiale, alors que le discours de l'Eglise semblait se cantonner dans des positions natalistes et familiales, des couples laïcs s'approprièrent les conclusions des Sciences Humaines (**évolutions** économiques, psychologiques, démographiques, historiques, politiques et autres), pour saisir à quel point le couple, ignorant de plus en plus les intérêts socio familiaux qui le motivaient jadis, devenait l'**histoire privée d'une rencontre entre une femme et un homme**, choisissant en toute liberté d'unir leurs vies et leurs destins. **L'amour** entre la femme et l'homme servait à la fois la **détermination du mariage** et le **but à long terme** de ce choix de vie conjugale. Les dimensions affective, sentimentale, personnelle et relationnelle, devenaient les raisons fondamentales du choix de vivre en couple et de construire une famille. Le couple était une histoire d'amour, qui demandait à être vécue dans la foi, en Eglise, avec une recherche spirituelle et chrétienne de sens. « A la faveur des transformations des mentalités et de la société suscitées par la Grande Guerre, l'amour dans le

⁷⁶² Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 422.424.

⁷⁶³ Id. p. 420 : la quasi-totalité des textes de réflexion a fait l'objet d'une publication. Le document principal est la collection complète de l'*Anneau d'or* qui parut tous les deux mois de mars 1945 à la fin de l'année 1967, soit 138 numéros. Deux ecclésiastiques renommés en furent les conseillers théologiques : le jésuite Henri Holstein et le dominicain Ambroise-Marie Carré.

⁷⁶⁴ Id. p. 424.

mariage est devenu une réalité fondamentale. Cette évolution a fait passer la société de la « famille parentale » à la « famille conjugale ». »⁷⁶⁵

On peut se rendre compte de l'**évolution des mentalités** dans l'Eglise, même au sein de sa plus haute autorité, en écoutant le discours de Pie XII aux sages femmes italiennes en 1950. Il y reconnaît la valeur des relations sexuelles en elles-mêmes, et non plus seulement et totalement subordonnées à la procréation ; il reconnaît aussi le bien fondé de la limitation des naissances.⁷⁶⁶

Un ouvrage de référence de cette époque est celui du Père **H. Doms**, *Du sens et de la fin du mariage*, datant de **1937**. Il expose une **conception personaliste et ouverte du mariage**. Ce qui y est le plus important, c'est l'amour que les personnes se portent l'une à l'autre, l'amour qui construit la communauté de vie conjugale, dont les parents aimeront l'enfant à naître, puis l'enfant à éduquer. L'ouvrage marque l'entrée de l'amour dans la théologie du mariage comme dans la littérature religieuse de la première moitié du XXe siècle.⁷⁶⁷

L'élan était donné ; les **écrits de spiritualité conjugale se multipliaient** entre **1930 et 1960**. Les publications des « Equipes Notre Dame », à travers leur revue « L'Anneau d'Or », proposaient aux époux de faire grandir leur amour envers Dieu en approfondissant leur amour conjugal. « Selon une expression de l'abbé Caffarel, les époux étaient présentés comme la plus petite cellule d'Eglise. (...) Il a hiérarchisé différemment les objectifs, en mettant l'amour conjugal au premier plan et en lui subordonnant les autres aspects théologiques, moraux ou sociologiques. Son discours est donc à la fois nouveau et traditionnel. Il procède à un retour à l'enseignement du Concile de Trente tout en restant respectueux de la morale de la procréation enseignée par le magistère de son époque. Le mariage est présenté comme une route de sainteté et une vocation divine, au même titre que la vocation religieuse. Les époux sont appelés à vivre une union d'amour analogue à celle du Christ et de l'Eglise. Ils symbolisent un mystère divin, celui de l'amour de Dieu pour les hommes. A travers l'amour du conjoint, c'est le Christ que l'on aime et c'est le Christ qui aime. »⁷⁶⁸

L'amour conjugal, valeur spirituelle, est placé au-delà de la seule morale. « La progression du nombre d'ouvrages catholiques consacrés au mariage ou à la famille connaît une spectaculaire envolée à partir des années 50. Il semble alors impossible de parler de la famille ou du couple sans en évoquer la spiritualité. Le rayonnement de *L'Anneau d'or*, qui touche un public plus vaste que les seules Equipes Notre Dame, participe à ce succès, comme le confirme le second numéro, au mois de juillet 1945. Consacré au « Mystère de l'Amour », il tente en cent cinquante pages de présenter tous les aspects d'une conception chrétienne de la vie conjugale. Tiré dans un premier temps à 17 000 exemplaires, il atteindra le

⁷⁶⁵ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 419.

⁷⁶⁶ Pierre DE LOCHT, *Les couples et l'Eglise*, op. cit., p. 88.

⁷⁶⁷ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit. pp. 100-120. Alain MATTHEEUWS, *Union et procréation*, pp. 56-60. On retrouvera cette intuition personaliste de la théologie du mariage dans la constitution *Gaudium et Spes* du Concile Vatican II.

⁷⁶⁸ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 447.

chiffre exceptionnel de 40 000. La qualité des intervenants y fit beaucoup : ceux venus de l'extérieur, mais aussi ceux qui écrivaient régulièrement tels le père Carré, le père Varillon, Roger Pons, inspecteur général de l'Université, Jacques Madaule, écrivain, Gérard et Madeleine d'Heilly, les équipiers de la première heure. Certains prêtres ont critiqué ce renouveau conjugal dont les fondements leur paraissaient dangereux, puisqu'ils renversaient l'ordre des fins du mariage et pouvaient conduire à faire négliger le devoir de paternité et de maternité⁷⁶⁹. La soudaineté du phénomène pouvait contribuer à raréfier, à long terme, les vocations au célibat consacré. »⁷⁷⁰

I.) Vatican II : 11 octobre 1962 – 8 décembre 1965

1.) Travaux préparatoires

Le Concile **Vatican II** fut annoncé par le Pape **Jean XXIII** le **25 janvier 1959**. A partir de cette date commencèrent les travaux préparatoires : les universités de théologie, les instituts catholiques, les théologiens furent mis à contribution pour établir un ordre du jour, à partir de propositions appelés *schémas*. Un nombre impressionnant de *schémas* furent ainsi élaborés dans des commissions théologiques préparatoires préconciliaires, proposés, revus et modifiés, complétés, réactualisés, mis au goût des dernières découvertes. En ce qui concerne le couple et la famille, le premier schéma date de septembre 1961 et consiste en une série de dix propositions reprenant la formulation du Code de 1917⁷⁷¹. Peu à peu, les thèses vont être retravaillées, et un deuxième schéma, datant de mai 1963, met l'accent sur le couple « alliance d'amour », sur les conjoints considérés comme des personnes. « On remarque que le texte de Gn 2,18 est cité avant celui de Gn 1 conformément à leur ordre chronologique puisque le texte de Gn 2 est antérieur à Gn 1. »⁷⁷²

A partir de **1961**, les **mouvements** tournés vers le couple et la famille sont également **consultés**, afin d'être au plus près, des questions qui préoccupent les foyers catholiques, et de leurs réactions par rapport à la position officielle de l'Eglise. C'est ainsi qu'à l'égard des Equipes Notre Dame, fut proposée « une enquête internationale auprès de 6 000 foyers du mouvement, destinée à **faire le point** sur les **problèmes**, les **attentes** et les **espoirs** des laïcs mariés. (...) Cependant, le point le plus brûlant, celui de la fécondité, avait été soustrait à la réflexion générale et confié à une commission de spécialistes. Or la morale de la procréation n'allait pas de soi. Elle

⁷⁶⁹ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 444-445, cite le dominicain moraliste Antonin-Gilbert SERTILLANGES, le directeur du grand séminaire de Lille Eugène MASURE, Le chanoine Jean VIOLLET.

⁷⁷⁰ Id. p. 443.

⁷⁷¹ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 65 s.q.

⁷⁷² Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 171.

soulevait de nombreuses questions à l'intérieur du catholicisme. Sur ce point précis, les résultats ne furent jamais publiés, car ceux qui avaient dépouillé les questionnaires se disaient bouleversés de voir trop d'équipiers perturbés par les **problèmes que soulève la régulation des naissances.** »⁷⁷³

Henri Caffarel, en raison de son rôle de prêtre accompagnateur auprès des Equipes Notre Dame, fut sollicité comme **consultant** de la commission pour l'apostolat des laïcs. Il rédigea une note qui devait orienter les écrits du Concile vers des thèses plus **personnalistes** que législatifs, juridiques ou institutionnels. « L'auteur souligne la nécessité d'une **nouvelle présentation du mariage** et de ses lois. Il importe de dépasser, en matière de vie morale, une conception légaliste, extrinséciste, statique, axée sur l'acte isolé ; ensuite de rejoindre le « mystère » de la sexualité et de mettre celle-ci en rapport avec l'amour des conjoints, avec leurs personnalités ; finalement de **renouveler les catégories mentales et verbales** (par exemple celles de « nature », de « fins primaires et secondaires »), qui sont étrangères aux hommes d'aujourd'hui, les irritent, les déroutent et favorisent des contresens graves. (...) Il demanda la publication d'un document moins centré sur les erreurs à condamner que sur les **grandeurs du mariage chrétien** à promouvoir, qui à la fois apporterait un approfondissement doctrinal et déclencherait un effort pastoral de vaste envergure. La question de la régulation des naissances serait traitée à sa place dans ce vaste ensemble. »⁷⁷⁴

2.) Les textes eux-mêmes : Gaudium et Spes : n° 47 à 52

Il aura fallu **six schémas** pour que le **texte définitif** de la **constitution sur le mariage** soit retenu. Le sixième et dernier schéma, proposé le 2 décembre 1965, fut soumis au vote général le lundi 6 décembre, après que tous les chapitres aient encore été retravaillés et acceptés. « Ce vote d'ensemble eu lieu au cours de la 158^e et dernière congrégation générale du concile et donna le résultat suivant : votants : 2391 ; placet : 2309 ; non placet : 75 ; nuls : 7. A la proclamation de ces suffrages, beaucoup poussèrent un soupir de soulagement et l'aula retentit d'une salve prolongée d'applaudissements. Ce schéma si **laborieusement échafaudé** et si **âprement discuté** recueillait enfin le consensus de la **presque unanimité des Pères**. Les cœurs vibraient de cette joie et de cette espérance, *Gaudium et Spes*, que le concile avait voulu, par cette constitution pastorale, communiquer aux hommes de ce temps. »⁷⁷⁵

L'énorme intérêt du Concile est d'avoir su « **marier** », en quelque sorte, les discours de la **Tradition de l'Eglise** avec les **valeurs humanistes**, personnalistes, philosophiques et spirituelles du couple humain, tel qu'il désirait se vivre chez les foyers catholiques de l'époque. Le couple vu comme « **intime communauté de vie et d'amour** » offrait un horizon nouveau, une respiration nouvelle. L'amour conjugal était l'élan et l'essence du mariage. Les époux n'étaient plus considérés comme des moyens au service

⁷⁷³ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 466.

⁷⁷⁴ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 64.

⁷⁷⁵ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., pp. 220-226. Pour la présentation de l'ensemble des schémas, on pourra consulter les pp. 160-226.

de la procréation, mais comme des **sujets** qui choisissent d'unir leurs vies, de s'unir, par amour, pour la vie. Cependant, dans les textes conciliaires, l'amour conjugal n'est jamais considéré comme une fin du mariage ; cet amour conjugal ne peut donc pas être mis en concurrence avec la procréation, qui reste une fin du mariage. « D'aucuns ont voulu un peu rapidement **transformer l'amour conjugal en une fin**, puis en **la fin primaire**, voire **unique du mariage**. L'histoire de Gaudium et Spes nous a présenté l'affrontement de deux positions : la première, désireuse de maintenir la théorie ancienne avec sa terminologie et la trilogie des « schèmes conceptuels » : procréation et éducation des enfants, aide mutuelle et aide à la concupiscence ; la seconde, allant, dans son expression la plus radicale, jusqu'à voir dans l'amour conjugal, compris d'une manière personnaliste, la fin primaire et essentielle du mariage. Dans son texte définitif, le Concile a dépassé l'opposition qui le travaillait pour arriver à un approfondissement de la doctrine et à une plus grande cohérence entre les divers éléments. En quoi il s'est montré novateur, répondant aux attentes du monde et de la science contemporaine, cela sans qu'on puisse parler d'une « rupture absolue » avec la doctrine traditionnelle. En résumé, l'amour conjugal ne se présente pas comme une « nouvelle fin » : il est au cœur de l'essence du mariage. En fait, l'amour constitue la réalité personnelle que l'institution confirme, protège et sanctionne devant Dieu et devant les hommes. Il n'existe aucune opposition entre l'institution et l'amour : l'institution et l'amour se complètent mutuellement et sont comme intégrés dans la même et unique réalité : le mariage ou la communauté conjugale. Si le Concile échappe à toute opposition entre l'institution (aspect juridique) et l'amour conjugal (aspect personnel), c'est qu'il a réussi à exprimer l'essence cachée du mariage en le définissant comme « intime communauté de vie. » (GS 48,1) »⁷⁷⁶ Le mariage se trouvait libéré d'une conception uniquement biologique ou juridique, dans laquelle les époux sont considérés comme un moyen de perpétuer les générations.

Ainsi, le Concile, en définissant le couple comme **communauté de vie et d'amour** et communauté de **toute la vie**, demandait une implication totale de la personne des époux dans le mariage : corps, âme et esprit. « En définissant le mariage comme « communauté de vie et d'amour » et le consentement matrimonial comme « l'acte humain par lequel les époux se donnent et se reçoivent mutuellement, en vue du bien des époux et des enfants », le concile mettait en relief une **implication totale** de la personne des époux dans le mariage, qui dépassait la simple tradition d'acceptation du droit au corps en vue de la procréation. La fin du mariage qu'on disait secondaire retrouvait sa valeur comme constitutive du couple. Le concile reconnaissait ainsi à la parole biblique : « ils seront deux en une seule chair », une interprétation qui dépassait le sens restrictif de la « chair » comme union des corps, pour l'entendre dans son sens biblique de « **personne** » comme **union des âmes autant que des corps**. »⁷⁷⁷

Le Concile appuie sur le **lien** entre **amour conjugal** et **consentement matrimonial**. Pour lui, il n'y a pas de véritable amour conjugal qui ne s'exprime par un consentement matrimonial, de même qu'il ne peut y avoir d'authentique consentement matrimonial sans amour conjugal. Ce consentement est **irrévocable**. Une fois donné et échangé par les

⁷⁷⁶ Alain MATTHEEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 88-90. Voir aussi Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 423.

⁷⁷⁷ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 417.

époux, nul ne peut le révoquer. Et en fait, il ne peut y avoir de consentement conjugal valide sans amour conjugal qui s'exprime dans une volonté de vivre une authentique communauté de vie et d'amour. Un consentement non orienté vers la communauté de vie et d'amour qu'est le mariage est sans objet et ne peut valider l'union et l'amour conjugaux. « Le concile exprime l'objet intégral du consentement par cette expression nouvelle et plus profonde : « La communauté profonde de vie et d'amour est instaurée par leur **consentement personnel**. (GS n° 48,1) » Ainsi, en contractant mariage, les époux, non seulement se donnent et se reçoivent par leur consentement personnel **en vue des actes propres de la vie conjugale**, mais aussi ils **instaurent la « profonde communauté de vie et d'amour »**, c'est-à-dire qu'ils créent entre eux le droit mutuel et l'obligation mutuelle de cette communauté profonde de vie et d'amour, selon la terminologie du concile. Il ne s'agit pas seulement d'une instauration de fait, mais d'une **instauration de droit**, c'est-à-dire du droit-obligation à cette communauté profonde de vie et d'amour. »⁷⁷⁸

Une nouveauté de taille va être exprimée dans les écrits conciliaires, celle de la **communio** entre l'**acte conjugal** et l'**amour conjugal**. La sexualité conjugale se vit au sein de l'amour conjugal, elle réunit à la fois le caractère **procréatif** et le caractère **unitif** de l'acte conjugal. « La communion de vie et d'amour se nourrit également du **don réciproque et total** qu'accomplit l'**acte conjugal**. Celui-ci participe de son côté à la construction de l'**être commun** et du **destin commun** des époux. Dès lors, la pleine réalisation du couple est elle aussi un bien du mariage comme l'est la procréation. C'est ce que certains commentateurs ont appelé le **perfectionnement** des époux. L'amour conjugal apparaît ainsi comme l'élément moteur et perfectif du mariage. (...) Le mariage n'a pas dans la procréation sa seule justification. »⁷⁷⁹

On voit apparaître ici, avec l'amour conjugal comme essence du mariage, l'**acte conjugal comme participant au perfectionnement** mutuel des époux. Ainsi, tout comme le Concile avait déjà établi le lien entre « institution du mariage » et « communauté de vie et d'amour », nous assistons à la corrélation mutuelle et novatrice qui lie « **procréation, éducation** » et « **union indissoluble et perfectionnement des époux**. ». Dans l'esprit de la rédaction personaliste du Concile, l'acte conjugal est bien le don mutuel de deux êtres humains dans la plénitude de leur réalité **corporelle et spirituelle** (GS n° 49,1). On prend acte de l'abandon définitif d'une conception dualiste de la personne, qui réunissait le conjugal et le spirituel, mais avait contribué à jeter le soupçon sur le corporel, la sexualité et sur la relation intime des corps, quand bien même celle-ci était vécue au sein d'une vie de couple, qui se voulait conforme aux valeurs de l'Évangile : respect des personnes, dignité, fidélité et chasteté conjugales (GS N° 49,2).

⁷⁷⁸ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 239.

⁷⁷⁹ Alain MATTHEEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 93-94.

Une autre nouveauté du Concile consiste à ne plus subordonner uniquement l'**aide mutuelle** que s'apportent les époux à la **procréation** et à l'**éducation** des enfants. « La communauté de vie et d'amour est capable d'enrichir les époux, **même en l'absence d'enfants**. (GS n° 50,3) L'aide mutuelle comporte l'ensemble de conduites et d'attitudes qui, imprégnées de l'amour conjugal, favorisent la rencontre et l'amélioration réciproque des époux. Plus largement aussi, la famille peut devenir ce « lieu de rencontre de plusieurs générations qui s'aident mutuellement à acquérir une sagesse plus étendue et à harmoniser les droits des personnes avec les autres exigences de la vie sociale. (GS n° 52,2) »⁷⁸⁰

Dans les écrits du Concile, on se rend compte que la **personne humaine** est une **valeur en soi**, en tant qu'elle vit, désirée et créée par Dieu. « Le principe de base est celui de la **dignité de la personne humaine**. Celle-ci est fondée sur le fait que « l'homme a été créé à l'image de Dieu, capable de connaître et d'aimer son Créateur. » (GS n°12). C'est l'amour de Dieu pour l'homme qui est le fondement de la dignité humaine et l'homme est appelé à répondre à cet amour de Dieu. »⁷⁸¹ La personne humaine est au **sommet des valeurs** dans l'ordre de la Création et de la nature ; elle sera toujours considérée comme une fin, et ne pourra jamais être considérée ou utilisée comme un moyen pour atteindre une quelconque autre fin. « Tout l'exposé du Concile est traversé par l'idée de personne et de communauté humaine. (...) Il est difficile de nier l'approfondissement opéré par le Concile, qui présente le mariage non plus seulement comme un ensemble de **droits et de devoirs**, déduits de la notion d'**institution** ou de **contrat** et appliqués à cette institution de manière presque extrinsèque, mais également comme une **rencontre**, comme un **don** réciproque de deux personnes de sexe différent qui s'unissent dans un choix libre, mûrement posé, ratifié par une alliance conjugale. »⁷⁸²

Ces **conceptions personalistes** nouvelles trouvèrent cependant une opposition assez forte chez certains Pères très conservateurs du Concile, la crainte de perdre l'autorité du Magistère était grande chez eux. « Ce souffle nouveau balayait la vieille **conception naturaliste** du mariage héritée du Moyen Age et restaurée à la fin du XIXe siècle. Cette conception donnait l'impression d'un renversement des valeurs, aussi ne faut-il pas s'étonner qu'au concile des oppositions se soient manifestées entre cette tendance novatrice et une tendance rigidement conservatrice, même si celle-ci était minoritaire. (...) Les craintes de l'opposition était qu'un certain **immanentisme** ne ruine la doctrine classique de la connaissance rationnelle de Dieu, que l'exaltation de l'autonomie et de la liberté de la personne ne conduise à un **subjectivisme** dangereux qui fasse fi des directives du Magistère en matière de morale conjugale, et que la fonction procréative du mariage ne passe au deuxième rang au profit d'une recherche exclusive et éventuellement égoïste du bien des époux. On risquait de **faire de la personne humaine le centre de l'Univers** et une idole **au détriment de Dieu**, et de « remplacer le principe d'autorité par celui de la déification de l'homme ». Ces craintes ne pouvaient qu'inciter le clan des conservateurs à défendre avec âpreté les positions acquises qu'ils considéraient comme seules orthodoxes. »⁷⁸³

⁷⁸⁰ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 95.

⁷⁸¹ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 232.

⁷⁸² Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 86-87.

⁷⁸³ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 19.

La visée du Concile était plus d'ordre **pastoral** que doctrinal ou législatif. « Le Concile était guidé par une intuition principalement pastorale : il s'agissait d'attirer l'attention des hommes sur les aspects fondamentaux de la vie conjugale et de projeter sur ceux-ci « la **lumière de l'Évangile** et de l'expérience humaine (G.S. n° 46,1). » Son exposé synthétique nous livre dans sa brièveté un apport neuf et riche concernant toute la doctrine du mariage. (...) Jamais auparavant, dans un document du magistère, la présentation du mariage n'avait été marquée aussi profondément par l'appel spécifique à la sainteté. Le mariage ne saurait plus apparaître comme une sorte d'impasse ou un chemin moins assuré, il est reconnu comme une **voie normale de sanctification**. Nouveautés également que les précisions concernant le rôle de l'amour conjugal dans la structure interne du mariage. »⁷⁸⁴

Ainsi, dans cette visée pastorale du couple, la **procréation**, tout en étant toujours une fin du mariage, était également présentée comme une **mission**, un **ministère**. « Tout en affirmant que la fécondité est une exigence intrinsèque de l'amour conjugal et de la communauté de vie (GS n° 50,1), le document conciliaire n'en fait pas une **tâche** simplement imposée par un **déterminisme naturel**. Il s'agit bien d'un « **ministère** » (GS n° 51,3), d'une **mission confiée par Dieu** aux époux. Ils participent librement à l'œuvre créatrice et rédemptrice de Dieu et sont comme ses « interprètes ». Appel est fait à la liberté de l'homme et à sa responsabilité. »⁷⁸⁵

Cette visée pastorale du Concile se retrouve dans l'affirmation du mariage comme chemin de **sanctification** et de **glorification de Dieu** et par l'invitation faite aux époux chrétiens de vivre leur union conjugale comme une **vocation à la sainteté au sein de l'Église** définie comme peuple de Dieu. L'appel à la sainteté des époux dans et par le mariage est clairement affirmé⁷⁸⁶. « Gaudium et Spes naît comme spontanément à l'intérieur du développement du Concile par la nécessité d'explicitier certaines applications pratiques de vérités proclamées par Lumen Gentium. Le cœur de la constitution sur l'Église réside dans la doctrine de la **vocation universelle à la sainteté**. Il ne faut pas s'étonner de voir cet appel résonner au cœur du petit traité sur le mariage que forment les n° 47 à 52 de Gaudium et Spes. (...) Cette vocation surnaturelle illumine tout le comportement des époux et révèle le sens de l'union conjugale, des biens et des fins qu'on peut lui reconnaître. Cet appel, nouveau dans sa force et dans son explicitation au cœur du peuple chrétien, jettera une lumière sur la morale conjugale et sur l'intégration du couple et de la famille au cœur de l'Église, avec la reconnaissance de la famille comme **organisation originaire** pour l'Église. Cet appel à la sainteté matrimoniale concerne de façon immédiate la réalité ordinaire de la vie conjugale, puisque la vocation surnaturelle doit diviniser tout l'humain. C'est en s'aimant que les époux deviendront saints : c'est leur amour qui les porte vers Dieu. Il devient chemin de sanctification. »⁷⁸⁷ Cet appel à la sainteté pénètre tout le quotidien du couple et de la famille : les rapports conjugaux, les relations parents-enfants, l'éducation, les loisirs, la vie spirituelle familiale, etc., il s'étend même au-delà des

⁷⁸⁴ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 85.

⁷⁸⁵ Id. p. 93.

⁷⁸⁶ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, Paris, Ed. Presses de la Renaissance, 2004, p. 31.

⁷⁸⁷ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 87-88.

frontières de la famille : le travail, les liens ecclésiaux, sociaux, associatifs, culturels, politiques et économiques,...

Le mariage est signe de l'**Amour du Christ pour Son Eglise** ; c'est en ce sens qu'il est **sacrement**, et peut donner force et détermination aux époux pour accomplir leur mission conjugale et familiale (GS 48,2)⁷⁸⁸. « Quand on parle du sacrement de mariage comme configuration et participation des époux chrétiens à l'amour sponsal du Christ pour son Eglise, c'est bien dans ce plan de l'amour de Dieu pour l'homme qu'il prend racine et trouve sa pleine signification. La grâce y perfectionne la nature et le mariage naturel se trouve ennobli et enrichi en devenant un sacrement où les conjoints trouvent une aide nouvelle et des moyens nouveaux pour mieux communier entre eux et ensemble avec Dieu. »⁷⁸⁹

Paul VI se réserva certaines questions, qui lui semblaient difficiles d'être débattues dans le cadre d'un Concile. « Les consignes pontificales interdisaient aux Pères de traiter des **moyens de la régulation des naissances** ; Paul VI s'était réservé l'étude de ces problèmes délicats et envisageait de se prononcer plus tard, d'après les travaux de la commission d'experts nommée à cet effet. »⁷⁹⁰

En conclusion, si le Concile parle beaucoup de la procréation et de l'éducation des enfants, il a redonné toute sa valeur à l'**amour conjugal**, à l'aide mutuelle entre les époux, au perfectionnement et à la sanctification des conjoints. Les accents ont changé par rapport aux écrits du début du siècle : les condamnations, les reproches, les pointes moralisatrices ou juridiques n'apparaissent plus. Le Concile parle des fins et des biens du mariage (GS n° 48,1), mais la **hiérarchie de ces fins**, telle qu'elle était formulée dans le canon 1013 § 1 du Code de 1917, dans *Casti Connubii*, puis dans le discours de Pie XII aux sages femmes, n'est plus mentionnée de façon manifeste. Le vocabulaire de *fins primaires* et *secondaires* a totalement disparu ; le Concile a abandonné cette terminologie pour faire saisir qu'il n'y a pas qu'une fin unique au mariage : la procréation des enfants, à laquelle toutes les autres sont subordonnées, mais que le couple est une réalité complexe, que les fins et les biens du mariage se complètent et s'interpénètrent, s'enrichissent mutuellement, sont appelés à évoluer, à se perfectionner, tout orientés qu'ils sont vers l'objectif final qui demeure la **sanctification des époux** et la **glorification de Dieu**, à l'unisson avec le grand appel à la sainteté, qui est la vocation de tout baptisé. « Deux éléments sont importants à mettre en évidence. D'abord la prise en compte de valeurs nouvelles, avec l'intérêt apporté à l'amour conjugal et à la **personne humaine dans sa totalité**. La vision personnaliste n'était certes pas à inventer, mais désormais, elle est centrale en anthropologie, et par le fait même dans la définition de valeurs morales. Ensuite, un bouleversement du vocabulaire : effacement du langage de la finalité et recherche d'un vocabulaire qui soit

⁷⁸⁸ Pour notre part, nous trouvons simplement dommage qu'il n'y ait pas mention d'une mission ecclésiale du couple.

⁷⁸⁹ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 233.

⁷⁹⁰ Id. p. 191.

plus proche de l'affectivité et de l'expérience, plus directement accordé à la sensibilité contemporaine, et que l'on puisse en même temps fonder philosophiquement et théologiquement. »⁷⁹¹

La théologie du mariage et du couple aurait pu **aller encore plus loin**, dans le bien-fondé de la différence sexuelle, de la vocation particulière de la femme et de l'homme au sein du couple dans le mariage, dans la vocation du couple ou dans les **ministères à confier aux couples** au sein de l'Eglise. « Tout se passe comme si les Pères du Concile avaient voulu laisser les choses en attente, en initiant des perspectives nouvelles, en reconnaissant l'aspiration légitime des époux chrétiens à trouver dans le mariage une **voie authentique de la réalisation de leur vocation de baptisés**, en cessant définitivement de considérer le mariage comme un état de second ordre au plan chrétien, mais sans pour autant affirmer une doctrine nouvelle sur le mariage et la sexualité, pour laquelle il faudra attendre Jean-Paul II. »⁷⁹²

J.) L'encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI : 25 juillet 1968

Le Concile avait ouvert la voie à l'importance vitale de l'amour conjugal au sein du couple ; l'encyclique *Humanae Vitae* allait maintenant aborder la question difficile des **relations sexuelles** et de la **régulation des naissances**. Cette question préoccupait beaucoup les couples mariés catholiques de l'époque, surtout au regard de la **mentalité contraceptive** dans laquelle évoluait l'ensemble de la société française. « Au lendemain du Concile, Paul VI publie son encyclique « *Humanae Vitae* » sur la régulation des naissances dans laquelle il prend fermement position **contre tout mode de contraception artificielle**. Malgré le cataclysme provoqué par l'encyclique, on doit reconnaître que s'y font jour des concepts nouveaux, à tout le moins un nouveau vocabulaire. Ainsi, dans l'énoncé de la « **double signification unitive et procréative** » de l'acte conjugal qui n'est pas seulement présenté sous l'angle de sa finalité (ce que « dit » l'acte par lui-même), mais aussi sous l'angle de ce que veulent se dire les époux à travers cet acte qui engage profondément leurs personnes »⁷⁹³.

L'encyclique, parlant de l'acte conjugal, s'appuie sur la **théologie traditionnelle** du mariage, faisant référence à l'encyclique *Casti Connubii* de Pie XI (1930) et au discours de Pie XII aux sages-femmes (1951) (HV n° 11), et, en même temps, ouvre des **perspectives réellement nouvelles** au sein de la réflexion et du discours de l'Eglise sur le couple, rendant indissolubles les significations unitive et procréatrice de l'acte conjugal⁷⁹⁴. « Ce fondement est tout à fait nouveau. Il revient à poser en amont de la loi naturelle objective, à laquelle la

⁷⁹¹ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 100.

⁷⁹² Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 33.

⁷⁹³ Id. p. 34.

⁷⁹⁴ « L'Eglise, rappelant les hommes à l'observation de la loi naturelle, interprétée par sa constante doctrine, enseigne que tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie. » (HV 11) ; cette constante doctrine est « fondée sur le lien indissoluble, que Dieu a voulu et que l'homme ne peut rompre de sa propre initiative, entre les deux significations de l'acte conjugal : union et procréation. » (HV 12). Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., pp. 192-195.

doctrine du mariage se référait **uniquement** jusqu'alors, une signification perçue par les personnes dans leur **expérience personnelle** de l'acte conjugal et à laquelle éveille l'encyclique. (...) Cette référence, non seulement à la signification objective de l'acte conjugal mais également à l'expérience subjective des personnes qui posent cet acte, est incontestablement un **apport spécifique** d'*Humanae Vitae* à la doctrine traditionnelle. La norme éthique énoncée par *Humanae Vitae* ne se réclame pas seulement de la loi naturelle, de manière en quelque sorte extrinsèque à l'expérience des époux dans l'acte conjugal, mais intègre l'expérience de l'amour que sont appelés à vivre en plénitude les époux à travers cet acte. »⁷⁹⁵

La question est celle du sens qui peut être donné, par les époux chrétiens, à l'acte conjugal. « L'acte conjugal « unit profondément les époux, les rend aptes à la génération » selon des « lois inscrites dans **l'être (*natura*) même de l'homme et de la femme** » (HV 12). L'utilisation du mot *natura* et sa traduction française (être) montrent ce que Paul VI voulait signifier : ces lois sont inscrites dans ce qui constitue la personne comme personne, dans son intégralité. Même parmi les défenseurs de l'encyclique, nombreux sont ceux qui reconnaissent la difficulté liée au type d'argumentation ; celle-ci met en œuvre le **concept de nature**, concept plurivoque, peu clair pour beaucoup de nos contemporains. La plupart des lecteurs ne l'ont-ils pas assimilé à une notion purement physiologique de *nature* ? Dans ce contexte, il est donc utile de faire remarquer le fondement métaphysique qui transparait à travers le texte et qui montre à quelle profondeur se situe réellement le raisonnement de Paul VI. Cet « être même de l'homme et de la femme » sera plus tard mis dans le cadre d'un personnelisme qui devra être conçu comme subjectif, mais aussi comme ontologique. »⁷⁹⁶

L'encyclique affirme qu'on ne peut séparer l'**union** des époux et la **procréation**, l'ouverture possible à la naissance d'une nouvelle vie. « Cela interdit – au regard des exigences de la **vérité de l'amour** et du **don authentique** des époux dans cet acte – de dissocier volontairement et artificiellement union et procréation. »⁷⁹⁷

La réception de l'encyclique auprès des couples chrétiens a soulevé un grand nombre de **questions, d'interrogations**, de sentiments d'**incompréhension**, vis-à-vis de l'impossibilité d'utiliser les moyens modernes de contraception que proposait la société, en rapport avec la liberté de conscience des époux. « On sait qu'en ce domaine l'encyclique de Paul VI *Humanae Vitae* **n'a pas comblé toutes les espérances**, en répondant qu'il faut s'en tenir aux lois et aux rythmes naturels de fécondité fixés par Dieu et que toute technique de stérilisation même temporaire est à exclure. (HV 14) »⁷⁹⁸

Certains disaient ouvertement que l'encyclique **ne répondait pas aux espérances** que la constitution *Gaudium et Spes* avait mises dans les esprits et dans les cœurs des foyers chrétiens ; on ne retrouvait pas le même esprit, le même langage. Le card. Felici combat ces propos, affirmant dans un article du 10 octobre 1968 paru dans l'*Osservatore Romano*, que les principes qu'énonce *Humanae Vitae* sont en parfaite consonance avec

⁷⁹⁵ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., pp. 192-195.

⁷⁹⁶ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 128 ; note 45 de cette même page.

⁷⁹⁷ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., pp. 192-195.

⁷⁹⁸ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 191.

ceux de *Gaudium et Spes*. Il cite ces principes : 1) Le mariage et l'amour conjugal sont inséparables des tâches de la procréation et de l'éducation. 2) La décision relative au nombre des enfants appartient à la conscience des époux. 3) Cette conscience doit être formée selon des normes objectives de moralité. 4) Dans l'évaluation morale de l'acte procréatif, il faut considérer la nature elle-même de la personne et de ses actes. 5) L'objectivité des normes est constituée par la **loi divine**, interprétée de façon autorisée et fidèle par le **Magistère de l'Eglise**. 6) Le Magistère de l'Eglise en cette matière est précisée par un rappel de l'enseignement de Pie XI (*Casti Connubii* de 1930), de Pie XII (Allocution aux Sages Femmes de 1951) et de Paul VI (Discours aux cardinaux en 1964)⁷⁹⁹.

Ce type de discours ressemble, selon nous, à un **discours fermé, autoritaire**, où tout semble **bouclé**, sans discussions ni ouvertures possibles ; un discours de « Père qui sait tout » adressé à ses enfants sans conscience. Quels débats, quels échanges, peut ouvrir un tel discours ? Devant *Humanae Vitae*, le plus difficile fut de se retrouver en face d'un texte qui dictait une **loi**, tranchée, quasi incontournable, semblant ne laisser aucune place à la conscience et à la liberté individuelles ; loi qui donnait la **seule bonne conduite catholique** à tenir. « L'encyclique nous rend le service de dissiper une illusion en nous plaçant devant une loi, mais elle nous enferme dans le juridisme du permis et du défendu. »⁸⁰⁰

En conclusion, nous aimerions dire rapidement notre position vis-à-vis de cette encyclique. Nous adhérons complètement à cette vision globale de l'être humain considéré comme « personne », nous adhérons à cette notion de vocation qu'est le mariage, institution voulue et donnée par Dieu, nous reconnaissons l'affirmation de donner priorité à l'humain et à l'éthique, sur la technique, nous recevons pleinement que l'acte conjugal soit orienté vers l'union des époux et la procréation, mais nous aurions préféré que le **texte** soit **plus ouvert**, qu'il montre un **chemin**, qu'il pose des questions, qu'il **interpelle**, qu'il annonce une position idéale, certes, mais qui **laisse l'humain libre**, à la manière de l'Evangile, sans esprit de jugement face à la confrontation avec la réalité du quotidien. « La présentation de la morale conjugale est trop souvent coupée de ses racines doctrinales et spirituelles. Nous faisons trop de morale et nous manquons de mystique. Or, l'être précède l'agir. Des préceptes moraux coupés d'une spiritualité et d'une mystique conjugales aboutissent souvent à la culpabilisation excessive, au découragement ou à l'indifférence. Au lieu d'être pour l'homme un appel à un dépassement et une chance, la morale sans la spiritualité provoque une crispation de la volonté. La loi nouvelle n'est-elle pas l'Esprit Saint ? Elle n'est donc pas uniquement un impératif mais une promesse et une grâce. Cette loi qu'est l'Esprit

⁷⁹⁹ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 125-126.

⁸⁰⁰ Alain MATTHEUWS, citant Gustave MARTELET, *Union et procréation*, op. cit., p. 114.

Saint ne décourage pas, elle est source inépuisable d'énergie. Car Dieu n'est pas seulement Législateur, Il Est Sauveur. »⁸⁰¹

Au lieu de ramener l'acte conjugal à une dimension de **nature**, nous aurions souhaité qu'il soit placé à une dimension d'**acte humain, anthropologique**, lié au fait qu'il s'accomplisse entre deux personnes de sexes différents, créées pour la relation et les épousailles. Ainsi, plutôt que l'acte conjugal unissent deux **réalités d'ordre naturel**, biologique : union et procréation, il serait le lieu de la rencontre entre deux **réalités humaines** : l'**unité du couple** communion de personnes, vécue dans l'**amour humain** partagé au sein du couple, et la **fécondité humaine**, manifestée par l'ouverture et l'accueil possibles, en collaboration avec Dieu Créateur, de **nouvelles vies humaines**. Quoiqu'il en soit, *Humanae Vitae* a eu le mérite de poser la question du sens de l'acte conjugal au sein du couple, le sens que peuvent en donner les époux, au point où ils en sont, personnellement, en couple, avec leur expérience particulière, leur vécu du quotidien, leur choix de foi, en Eglise.

Dans l'encyclique, la question du **corps humain**, lieu de la semence et de la réception de la vie humaine, témoin et présence de la vie divine, Temple de l'Esprit Saint, promesse de Résurrection et de Glorification, aurait pu être poussée beaucoup plus loin.

Enfin, le caractère **périodique**, naturellement rythmé, de la possibilité procréatrice de l'acte conjugal, dû au cycle féminin de fécondité, nous interroge. Cette périodicité ne rend-elle pas également périodique, et non absolu, le lien « indissoluble » entre union et procréation ?⁸⁰² Ce qui demeure en revanche absolu, c'est le lien entre l'acte conjugal et l'union des époux. Les époux expriment dans l'acte conjugal un don total et réciproque de l'un à l'autre qui, de lui-même, a toujours un sens. « Pourquoi la double signification de l'acte conjugal comme témoignage d'amour et comme acte ouvert à la procréation devrait-elle se retrouver à la fois dans chaque acte ? En outre, ne devrait-on pas se demander pourquoi la séparation de ces deux aspects, que réalise « la nature » et que, d'après l'encyclique également, il est permis d'appliquer consciemment à la régulation des naissances, pourquoi cette séparation ne peut-elle être aussi provoquée, dans des circonstances déterminées par l'homme lui-même pour l'acte conjugal pris en particulier, pour autant que celui-ci reste inséré dans la totalité d'une vie conjugale qui se veut ouverte à la procréation ? »⁸⁰³

Nous gardons à l'esprit qu'avant la part de l'humain, dans la rencontre amoureuse, dans l'amour, dans la vie conjugale, dans l'acte conjugal et la procréation, il y a la part de Dieu, toujours première par rapport à la part de l'Humain.

⁸⁰¹ Alain MATTHEUWS, citant le Card. DANNEELS, *Union et procréation*, op. cit., p. 167.

⁸⁰² A l'excès, nous pourrions imaginer un couple qui, de façon « naturelle », n'accueille pas d'enfant.

⁸⁰³ Alain MATTHEUWS, citant Karl RAHNER, *Union et procréation*, op. cit., pp. 133-134.

K.) Le Nouveau Code de Droit Canonique de 1983

Après le Concile Vatican II, à la lumière des voies qu'il avait ouvertes dans l'Eglise, concernant le couple et le mariage, il devint nécessaire de réviser minutieusement le Code de 1917. A cette fin, une commission fut constituée, dès 1963, qui proposa, jusqu'à l'application du **Nouveau Code de 1983**, promulgué par **Jean-Paul II** le **25 janvier 1983** et mis en application le 27 novembre 1983, ce que l'on appela le **Schéma de 1975**⁸⁰⁴. Ce schéma fut appliqué par la rote romaine en jurisprudence de 1975 à 1983. Les **éléments nouveaux** qui apparurent dans ce schéma, à l'instar des écrits de Vatican II, sont : au niveau de la définition du mariage : « Union intime de toute la vie entre un homme et une femme » (union et non encore communauté) ; la non reconduction de la distinction entre fin première et fins secondaires du mariage ; la relation étroite entre le mariage *in fieri* (contrat) et le mariage *in facto esse* (état de vie) ; enfin, par rapport au « droit à la communauté de vie »⁸⁰⁵ : dans l'acte de volonté qui fait le consentement matrimonial est incluse la « communauté de vie conjugale », l'exclusion positive du « droit à la communauté de vie » entraîne l'invalidité du mariage.⁸⁰⁶ Tous ces éléments nouveaux se retrouveront dans le Nouveau Code de 1983.

Un étonnement demeure cependant, relatif à l'absence de toute référence à l'amour conjugal, dans ce schéma de 1975 : « On constate que le terme « **amour** » n'apparaît **dans aucun canon concernant le mariage** ! Certains organes de consultations n'ont pas manqué de manifester leur étonnement. Quand on pense à l'importance qu'a prise l'amour dans les débats conciliaires et à la place que lui a donné la constitution *Gaudium et Spes*, en particulier au numéro 49 ! »⁸⁰⁷

Le Nouveau Code se voulait une réactualisation du Code de 1917, destinée aux couples chrétiens des années 1980. « La figure nouvelle du mariage présentée par le nouveau Code est le fruit de longs travaux de recherche et de réflexion, qui ont abouti à la constitution conciliaire *Gaudium et Spes* et se sont poursuivis pendant vingt ans à partir de cette constitution. C'est dire que le code actuel nous apporte le résultat d'un grand effort de renouvellement et d'adaptation pour que la valeur du mariage soit mise en relief dans sa plénitude et dans sa dignité pour les hommes et les femmes d'aujourd'hui. Le mariage

⁸⁰⁴ « Le schéma sur le mariage fut prêt dès 1973, mais ne fut communiqué officiellement aux évêques et aux universités catholiques, avec la charge d'exprimer leurs avis et leurs suggestions, qu'en 1975, quand tous les autres schémas furent prêts. La plupart des auteurs soulignent la difficulté de la tâche, étant donné que, de cette constitution que les Pères ont voulue avant tout pastorale, ont été écartés volontairement les termes techniques et juridiques. » Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 237.

⁸⁰⁵ « Au cours des siècles, ce sens biblique du « *mutuum adiutorium* » (aide mutuelle dans une communauté de vie : Gn 2,18-23) s'est appauvri. On a insisté beaucoup plus sur la finalité procréatrice du mariage, au point de définir le mariage par cette fin considérée comme première par rapport à toute autre finalité de l'institution, et le « *mutuum adiutorium* » s'est trouvé progressivement relégué à un sens secondaire d'aide, en quelque sorte périphérique, de la vie des époux : aide dans les affaires domestiques, économiques, dans les maladies et infirmités, et dans la vieillesse, ce qui est évidemment secondaire par rapport à la complémentarité interpersonnelle des époux. (*Gaudium et Spes*, n° 48, redonne à cette notion son sens originel en reprenant Gn 2,18-23). » Id. p. 335.

⁸⁰⁶ Id. p. 332-334.358.

⁸⁰⁷ Id. p. 340.

est une alliance entre les époux, par laquelle ceux-ci constituent entre eux une communauté de toute la vie. Cette communauté de vie conjugale est ordonnée, par son caractère naturel, à la fois au bien des conjoints et à la génération et à l'éducation des enfants. Cette alliance matrimoniale a été élevée, entre baptisés, par le Christ, à la dignité de sacrement. C'est pourquoi, **entre baptisés, il ne peut exister de contrat matrimonial valide** qui ne soit, par le fait même un **sacrement** : doctrine devenue classique. Cette alliance, et par conséquent la communauté de toute la vie qu'elle instaure entre les époux, ont deux propriétés essentielles, qui sont l'unité et l'indissolubilité, qui, dans le mariage chrétien, en raison du sacrement, acquièrent une solidité particulière (canon 1055 et 1056). »⁸⁰⁸

Redonner l'esprit de Vatican II au Nouveau Code n'était pas chose facile à réaliser puisqu'il fallait traduire en **termes juridiques** ce que le Concile avait produit à des **fins pastorales**. « Le nouveau Code a mis ainsi en forme juridique la conception nouvelle du mariage exposée dans la Constitution *Gaudium et Spes* du concile Vatican II. La définition du mariage comme « **profonde communauté de vie et d'amour** que forme le couple », sa qualification « **d'alliance** par laquelle les époux se donnent et se reçoivent mutuellement », ses finalités : « **la procréation, mais aussi le bien des époux** » constituaient un langage nouveau qui contrastait avec la doctrine condensée dans le Code de 1917. La **personne des époux**, en tant que couple, retrouvait sa place au centre de l'institution matrimoniale. **L'amour conjugal**, reconnu comme « éminemment humain, puisqu'il va d'une personne vers une autre personne en vertu d'un sentiment volontaire », qui « enveloppe le bien de la personne tout entière » et « enrichit d'une dignité particulière les expressions du corps et de la vie psychique » des époux, devenait aussi une valeur essentielle du mariage. »⁸⁰⁹

De même, traduire le **consentement matrimonial** avec l'idée du mariage comme **union intime et interpersonnelle** des époux relevait d'une prouesse « juridique ». « En tant qu'union intime de la personne des époux, le mariage apparaissait comme une relation interpersonnelle spécifique entre les époux et cette ouverture, « éclairant le mystère de l'homme et du chrétien d'aujourd'hui », ne pouvait pas rester sans incidence sur le plan juridique pour étendre à cette relation interpersonnelle l'objet même du consentement matrimonial. »⁸¹⁰

On retrouvait cette difficulté au niveau de la définition des **conditions nécessaires** pour que le consentement matrimonial réalise cette union intime des époux dans le mariage. Il a fallu aussi définir les **empêchements** qui faisaient que cette union intime et interpersonnelle entre les époux ne puisse être. Qu'est-ce qui rendait impossible d'assumer des relations interpersonnelles durables au sein d'une alliance conjugale ? Quelles étaient les conditions valides pour poser un **acte personnel de volonté** à l'égard du consentement ? Il fallait prendre en compte les progrès de la psychiatrie, d'analyser les

⁸⁰⁸ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., pp. 419-420. « Les éléments nouveaux, « alliance matrimoniale » et « communauté de toute la vie » ont été introduits dans le canon 1055, §1, en complément de l'ancien canon 1012, §1, ainsi que les fins du mariage, « bien des conjoints » et « génération et éducation des enfants ». Ce transfert des fins du mariage dans le canon 1055, §1, a entraîné la suppression de l'ancien canon 1013, §1, et en particulier la suppression de la hiérarchie des fins du mariage qu'établissait ce canon, qui distinguait entre fin première : procréation et éducation des enfants, et fins secondaires : aide mutuelle et remède à la concupiscence. » Louis BONNET, id., p. 420.

⁸⁰⁹ Id. p. 10.

⁸¹⁰ Id. p. 418.

influences de certains troubles psychiques pouvant être perturbateurs vis-à-vis de l'**acte de volonté** (au niveau de la **personnalité** : troubles graves de l'intelligence, de la volonté, de l'affectivité, de la mémoire ; du **psychisme** : psychoses, psychopathies, immaturités reconnues ; **incapacité** grave, antérieure au mariage, perpétuelle)⁸¹¹ : ces troubles, atteignant l'être même de la personne des époux, introduisaient une incapacité de donner droit à la communauté de toute la vie de l'alliance conjugale.

La **procréation**, définie dans le Code de 1917 comme étant la fin première du mariage, ne pouvait se vivre, dans le Nouveau Code, que **par l'amour conjugal**. « Le renversement de perspective ne consiste pas à minimiser l'importance de l'enfant par rapport à l'amour. Il consiste bien plutôt à ne pas minimiser l'amour au nom de l'importance de la fécondité humaine. »⁸¹²

Le Nouveau Code rendait possible, selon la loi de l'Eglise, dans le **concret de la vie** humaine, ce que le Concile portait dans ses **intuitions pastorales**, vis-à-vis du mariage chrétien ; la façon de vivre, en Eglise, cette communauté intime de vie et d'amour de toute la vie. « La rédaction des lois exigeant la concision, la rigueur, la précision, le Code a **clarifié** bien des points des textes conciliaires. Ce fut le cas en ce qui concerne le mariage, bien que le critère d'interprétation reste la constitution conciliaire. On ne peut donc apprécier toute la richesse de la doctrine matrimoniale contenue dans les canons du nouveau Code qu'en référence à la Constitution *Gaudium et Spes*. »⁸¹³

Ce travail de réactualisation demandait à **relire dans les termes de *Gaudium et Spes* toute la tradition de l'Eglise**. « Il fallait donc reprendre toute la doctrine du mariage, dépoussiérer, élaguer et remonter aux sources de la Bible, des Pères de l'Eglise, et **replacer l'homme dans le plan d'amour de Dieu sur les hommes**, et en particulier sur **le couple**, et raviver ainsi l'amour conjugal dans cet amour même de Dieu, dont l'amour sponsal du Christ pour l'Eglise est le symbole. L'amour conjugal allait ainsi reprendre son sens profond et devenir le lieu fondamental de la communauté de vie conjugale, pour l'épanouissement humaine et spirituelle des époux, et pour le couronnement de leur union par la mise au monde des enfants. »⁸¹⁴

C'était bien la question de la validité légale du mariage à laquelle devait se confronter le Nouveau Code : **l'amour conjugal** devait pouvoir se décliner en **acte juridique**. Quel acte peut donc manifester et valider l'amour conjugal que vit le couple chrétien dans le mariage ? « Dans la conception personnaliste, le mariage est conçu essentiellement comme une relation personnelle entre les époux. *Gaudium et Spes* parle, en effet, d'union, de don réciproque, d'alliance, de consentement de deux personnes, et, de ce fait, retient l'amour comme un élément essentiel du mariage, l'élément dynamique et moteur qui rapproche les personnes, les décide à s'unir et les maintient dans cette union. (...) Dans la conception contractualiste, le mariage est un objet contractuel par lequel les époux sont unis, (...) Le droit réciproque à l'union corporelle est un droit considéré comme expression de l'union personnelle (...) l'union personnelle - **l'amour conjugal** - **ne peut pas être un**

⁸¹¹ Voir Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 358.

⁸¹² Id. p. 10, citant Gustave Martelet.

⁸¹³ Id. p. 20.

⁸¹⁴ Id. pp. 11-12.

élément constitutif du mariage. (...) **Le lien demeure même si l'amour n'est plus**, c'est le consentement et non l'amour qui fait le mariage. **La validité du consentement**, et par suite du mariage, ne dépend pas d'un **degré particulier de perfection de l'amour**, du moment que le consentement est **libre**, et que ne sont pas exclues positivement l'unité, l'indissolubilité et la procréation. L'amour doit être présent pleinement dans le consentement lui-même. L'amour accomplira et fera accomplir ce que le consentement a affirmé et promis. La question juridique de la validité du mariage ne dépend pas de ce que les conjoints aient émis leur **consentement par amour**, mais de ce que le consentement, requis par le droit, ait été **émis ou non**. (...) Pour introduire la conception personnaliste dans le domaine du droit, il fallait traduire ces nouvelles données dans le langage contractualiste et juridique traditionnellement reçu, de manière à établir quels éléments de la conception conciliaire du mariage sont requis pour la validité de l'alliance matrimoniale. »⁸¹⁵

Trouver une **valeur juridique à l'amour conjugal** au sein du consentement matrimonial que s'échangent les époux chrétiens durant la célébration du mariage a donc été la tâche la plus délicate sur laquelle ont dû se pencher les canonistes, jusqu'à poser que c'est bien l'amour qui fait et qui est le consentement. « Un mariage sans amour peut-il être encore considéré comme un vrai mariage, c'est-à-dire un mariage valide ? (...) Il faudra attendre la fin de l'année 1970 pour voir une tentative de **donner à l'amour dans le mariage une valeur juridique**. C'est l'œuvre de Mgr Fagiolo, qui, dans une sentence du 30 octobre 1970, reprend le thème qu'il a exposé à l'archiconfrérie de la curie romaine sur la valeur juridique de l'amour conjugal dans le consentement matrimonial. Dans « l'In iure » de cette sentence, il rappelle d'emblée le principe traditionnel selon lequel « **c'est le consentement et non l'amour qui fait le mariage** », mais il note aussitôt que « ce principe de droit n'est pas un absolu au point que l'amour n'ait rien à faire dans le droit. » En effet, dans toute la tradition catholique, l'amour apparaît comme un principe premier et fondamental. L'Eglise, fondée par le Christ comme société surnaturelle, est établie sur la charité et sa loi essentielle est la loi d'amour. De plus, le mariage est le signe de l'amour et de l'union mystique du Christ et de l'Eglise. L'auteur va plus loin. Des considérations précédentes il ressort que **l'amour conjugal apparaît comme une cause efficiente du mariage au même titre que le consentement. L'amour est et fait le consentement**. Ainsi, pour Mgr Fagiolo, l'incidence juridique fondamentale de l'amour conjugal dans le mariage se situe dans son identité avec le consentement lui-même ; en sorte que, si fait défaut, dans l'acte de célébration de mariage l'amour conjugal qui est le don mutuel par lequel le mariage est constitué, la nullité du mariage ne provient pas d'une simulation du consentement, comme le retenait la jurisprudence antérieure au concile, mais provient directement d'un défaut d'objet du consentement. »⁸¹⁶

Tous les **éléments qui font le mariage** doivent être présents dans le **consentement** des époux : la communauté de toute la vie, avec ses propriétés essentielles d'unité et d'indissolubilité, ses finalités de bien des époux et génération et éducation des enfants, et, pour les baptisés, la sacramentalité du mariage. « « C'est le consentement des parties légitimement manifesté entre personnes juridiquement capables qui fait le mariage ; ce consentement ne peut être suppléé par aucune puissance humaine (canon 1057, §1). » Le consentement exprimé par les époux demeure donc la cause efficiente du mariage. Par conséquent, si le consentement fait défaut ou s'il est vicié, selon les normes

⁸¹⁵ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., pp. 320.358.

⁸¹⁶ Id. pp. 303 .311-312.314.

précisées par le droit, le mariage n'existe pas, la communauté de vie et d'amour entre les époux n'est pas constituée. (...) Dans la célébration du mariage, le consentement y est ou n'y est pas : c'est un « consentement personnel irrévocable ». »⁸¹⁷

L'expression « communauté de vie », qui avait déjà été utilisée dans le Code de 1917, devait revêtir un sens nouveau d'« **union intime de toute la vie** » que lui donnait *Gaudium et Spes*. « Le groupe de rédaction entendait bien donner à cette expression « communauté de vie » le sens que lui donnait *Gaudium et Spes* d'intime union de la personne des conjoints, qui se donnent et se reçoivent mutuellement, dépassant le sens que lui donnait le Code de 1917, au canon 1128, de **communauté d'habitation, de table et de lit.** »⁸¹⁸

L'**acte conjugal**, exprimant en droit canonique la **consommation** du mariage, se trouvait également revêtu, selon le Nouveau Code, de cette dimension spécifiquement humaine, **personnaliste**, qui ressortait des positions du Concile. « La conception personnaliste du mariage qu'exprime *Gaudium et Spes* a conduit également le groupe de travail à préciser le **sens** de la notion d'**acte conjugal réalisant la consommation du mariage**, en spécifiant que celui-ci doit être accompli d'une **manière humaine**. (...) La doctrine catholique antérieure au concile ne considérait l'acte conjugal que dans sa matérialité (pénétration de l'organe masculin dans l'organe féminin et éjaculation à l'intérieur de l'organe féminin) ; ainsi, le mariage était considéré comme consommé même si l'acte avait été accompli sous l'effet de la violence, de la tromperie ou sous pleine advertance. Le nouveau canon dispose que l'acte de consommation du mariage doit être un acte humain, c'est-à-dire un acte conscient et libre de la personne. L'accomplir de manière humaine requiert donc que les conjoints soient consentants, conscients et responsables de l'acte qu'ils posent. »⁸¹⁹

Ensuite se posait la **question du sacrement** de mariage et de sa **validité**, et venait, tout naturellement un problème qui préoccupait les agents pastoraux catholiques de cette époque, le problème des baptisés qui n'ont plus la foi et qui veulent se marier à l'Eglise. **Peut-on séparer** ou non le **contrat matrimonial du sacrement** ? « Des conférences épiscopales et des universités ont posé la question de savoir si tout contrat matrimonial, entre baptisés, est par le fait même, sacrement, et s'il ne peut y avoir, entre baptisés, alliance matrimoniale sans qu'elle soit automatiquement sacrement, en particulier quand les conjoints n'ont pas la foi. Aussi émettaient-ils le vœu que la question soit approfondie, ou que l'expression « inter christifideles » soit substituée à celle de « inter baptizatos », ou enfin, que ce canon soit tout simplement supprimé. »⁸²⁰ Une proposition était faite, de **laisser les baptisés** « libres de choisir entre le mariage sacramentel et un mariage non sacramentel mais valide, et de leur laisser la porte ouverte à l'accès des autres sacrements de l'Eglise, si un cheminement de la foi les y conduisait et finalement, quand ils seraient assez prêts, à un mariage sacramentel. Les problèmes pastoraux posés par les baptisés qui se marient à l'Eglise sans avoir la foi restent donc entiers. »⁸²¹ Finalement, le Nouveau Code tranche la question et maintient la doctrine du Code de

⁸¹⁷ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., p. 435.

⁸¹⁸ Id. p. 324.

⁸¹⁹ Id. p. 324.

⁸²⁰ Id. p. 331.

⁸²¹ Id. pp. 286-287.

1917 : « **Entre baptisés, il ne peut exister de contrat matrimonial valide qui ne soit, par le fait même, un sacrement.** » Ainsi, pour les baptisés, où qu'ils en soient de leur foi, il leur est demandé d'accueillir ce que donnent le Christ et l'Eglise à travers le sacrement, au moment où ils choisissent de se marier de façon chrétienne.

Pour nous, des questions se posent alors : l'intention sacramentelle est-elle à mettre en relation avec la foi personnelle des contractants ? Que faire si l'on ne perçoit aucune trace de foi, ni aucun désir de la grâce et du salut ? On aboutit à un hiatus, comment se situer pastoralement face à cette question : si la foi personnelle des contractants ne peut influencer ou constituer la sacramentalité du mariage, l'absence de foi personnelle peut cependant compromettre la validité du sacrement, alors que faire ? Quoi proposer ? Comment réagir ? Nous y reviendrons dans la troisième partie.

L.) Jean-Paul II : pontificat de 1978 – 2005 : Lettres aux familles, Familiaris Consortio et la théologie du corps

Jean-Paul II a apporté une contribution très importante vis-à-vis d'une réflexion anthropologique et théologique par rapport à la **dignité** de la **personne** et de l'**amour humain**, par rapport au couple humain, au mariage, au corps et à la sexualité vécus comme volonté et dons d'amour de Dieu.

Du *Synode sur les tâches de la famille chrétienne*⁸²² (1980), en passant par l'exhortation apostolique *Familiaris Consortio* (1982), la Charte des droits de la famille présentée par le Saint Siège le 22 octobre 1983, et les différentes lettres aux familles, Jean-Paul II a marqué la réflexion théologique de son empreinte et de sa volonté de **rendre accessible**, désirable et praticable par tous les humains, la **doctrine de l'Eglise catholique** vis-à-vis du couple.

En témoin vivant de l'impact de ces textes sur le couple, et sur la réflexion qui anime les foyers chrétiens dans leur relation à l'Eglise, aujourd'hui, nous allons reprendre ici les points les plus marquants des enseignements de Jean-Paul II, ses écrits en faveur du couple, du mariage, de la sexualité et de la vocation du couple à la sainteté.

⁸²² Alain MATTHEEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 169-171, nous donne les 43 propositions de ce Synode à visée pastorale : Dieu n'est pas solitude ; l'homme image de Dieu ; l'amour implique l'homme tout entier ; relation procréation – Création ; la fécondité ; la défense la vie humaine ; inviter tous les hommes à la réflexion ; etc. « La réflexion y manifeste un caractère personnaliste qui s'exprime par l'approfondissement du sens de l'acte conjugal et par la mise en valeur de la responsabilité de l'amour des époux comme force vive qui unit en donnant la vie. », id. p. 199.

1.) Sa position vis-à-vis de l'enseignement de l'Eglise

Dans ses prises de position, Jean-Paul II s'est situé dans la **droite ligne de l'enseignement traditionnel de l'Eglise** vis-à-vis du couple et du mariage, respectueux de ce qui avait été écrit avant lui, avec la volonté d'en approfondir le sens. Pour lui, L'Eglise interprète la norme morale, qui vient de Dieu, pour la proposer à tous les hommes de bonne volonté, sans en cacher les exigences de radicalisme et de perfection. L'Eglise n'est ni l'auteur, ni l'arbitre d'une telle norme, Elle est celle qui **transmet** la norme de vie qui vient de Dieu.

Il exprime clairement sa position vis-à-vis du mariage : **institution divine**, que l'Eglise se doit de promouvoir et de défendre. « L'Eglise catholique a toujours enseigné que le mariage a été **institué par Dieu** ; le mariage est une **alliance d'amour** entre un homme et une femme ; le lien qui unit l'homme et la femme est **indissoluble** de par la Volonté de Dieu ; le mariage entre chrétiens est un **sacrement** qui symbolise l'union du Christ et de Son Eglise ; et le mariage doit être ouvert à la **transmission de la vie humaine**. »⁸²³

Vis-à-vis de l'**acte conjugal**, il fait écho à l'enseignement d'*Humanae Vitae*, avec toujours ce souci de rendre cet enseignement **abordable, désirable**, pouvant être choisi par les couples chrétiens, et sujet de réflexion pour tous les humains de bonne volonté. « Cette année, l'Eglise célèbre le 25^e anniversaire de *Humanae Vitae* dans laquelle le Pape Paul VI réaffirmait l'enseignement sur l'immoralité de la séparation – intentionnelle ou par des moyens artificiels – des deux significations intrinsèques de l'acte du mariage : celle d'union et celle de procréation (cf. n° 14). Cet enseignement a été incessamment répété dans l'Eglise au cours des vingt-cinq dernières années (cf. *Familiaris Consortio* 29-33). Quoiqu'il en soit, une **explication inadéquate et insuffisante** est au moins en partie responsable du fait que de nombreux catholiques trouvent des difficultés à appliquer cet enseignement. Le défi est de mieux faire connaître et apprécier la **dignité et la joie de la sexualité humaine** vécue selon la vérité de la signification nuptiale du corps. »⁸²⁴

L'enseignement de l'Eglise sera repris par Jean-Paul II pour **défendre la famille, cellule de base** de la société et « **église domestique** ». « Une perspective exprimant l'autonomie supposée **absolue du jugement personnel** demande de ne considérer la famille que comme l'une des nombreuses institutions librement choisies et disponibles, dont le but est de **stimuler l'accomplissement personnel de l'individu**. Cette perspective donne naissance à des efforts visant à légitimer d'autres soi-disant « partenariat domestiques » qui réclament des droits qui ne peuvent appartenir qu'aux seules familles. En revanche, pour l'Eglise, mariage et famille sont des réalités sacrées. Ils ne sont pas simplement un style de vie personnel, le projet personnel des individus concernés. Le respect de la Volonté de Dieu si clairement révélé dans l'ordre de la Création (Gn 1,26-28) exige que l'Eglise **s'oppose à toute tentative de redéfinition**

⁸²³ Jean-Paul II, *Ce que dit le pape, la famille, Textes choisis et présentés par les moines de Solesmes*, Paris, Ed. Le Sarmant/Fayard, 1995, p. 19.

⁸²⁴ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es !*, Coll. Du Laurier, Paris, 1994, p. 22.

du mariage et de la famille sur toute autre base. L'Eglise continue à proclamer que d'authentiques valeurs familiales ne peuvent être bâties que sur le mariage entre un homme et une femme, comme cela fut ordonné « dès l'origine » (Mt 19,4). »⁸²⁵

S'adressant aux prêtres, aux pasteurs, aux évêques, Jean-Paul II leur demande une **fidélité à l'enseignement de l'Eglise**, une appropriation de cet enseignement, afin de rejoindre, de toucher, d'interpeller les couples chrétiens d'aujourd'hui. « Chaque fois que votre enseignement est fidèle au Magistère de l'Eglise, vous n'enseignez pas quelque chose que l'homme et la femme **pourraient ne pas comprendre**. Et ceci vaut aussi pour l'homme et la femme d'aujourd'hui. Car cet enseignement que vous faites entendre à leurs oreilles est **déjà écrit dans leur cœur**. L'homme et la femme doivent être aidés à lire en profondeur ce qui est « écrit dans leur cœur ». »⁸²⁶

Il manifeste clairement sa désapprobation à l'égard des personnes qui, dans l'Eglise, n'enseignent pas selon l'enseignement traditionnel de l'Eglise. « Dans la communauté chrétienne, on a également entendu et on continue d'entendre des voix qui **mettent en doute la vérité même de l'enseignement de l'Eglise**. Cet enseignement a été vigoureusement exprimé par le concile Vatican II, dans l'encyclique *Humanae Vitae*, dans l'exhortation apostolique *Familiaris Consortio* et par la récente instruction *Le don de la vie*. On relève à ce propos une lourde responsabilité : ceux qui contredisent ouvertement la **loi de Dieu**, authentiquement enseignée par l'Eglise, entraînent les époux sur une mauvaise voie. Ce que l'Eglise enseigne sur la contraception n'est pas une matière de libre discussion entre théologiens. Enseigner le contraire équivaut à induire en erreur la conscience morale de époux. »⁸²⁷

Nous ne pensons pas que l'enseignement de l'Eglise soit loi de Dieu, dans notre troisième partie, nous essayerons d'accueillir la Tradition à la Lumière de l'Evangile.

2.) Homme et femme ; couple à l'image de Dieu

Le point de départ de toute la réflexion de Jean-Paul II sur le couple vient de cette **origine commune** de la femme et de l'homme, créés, tous deux, à l'**image** et à la **ressemblance de Dieu**. « Nous devons nous replacer dans le contexte du « commencement » biblique où la **vérité révélée** sur l'homme comme « image et ressemblance de Dieu » constitue la base immuable de toute l'**anthropologie chrétienne**. (...) L'homme est le sommet de tout l'ordre de la création dans le monde visible ; (...) tous les deux sont des êtres humains, l'homme et la femme à un degré égal, tous les deux créés à l'image de Dieu. Tous les hommes et toutes les femmes puisent leur dignité et leur vocation dans leur origine commune. »⁸²⁸

Ce n'est pas seulement comme individu, comme personne, que la femme et l'homme sont à l'image et à la ressemblance de Dieu, mais également **comme couple**. « L'homme et la femme constituent deux façons selon lesquelles la créature humaine réalise une

⁸²⁵ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es !*, op. cit., p. 19.

⁸²⁶ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, Coll. Du Laurier, Paris, 1989, p. 10.

⁸²⁷ Id. pp. 23-24.

⁸²⁸ Jean-Paul II, *La dignité et la vocation de la femme*, op. cit., p. 27.

participation déterminée à l'Être divin : ils sont créés à « l'image et à la ressemblance de Dieu » et réalisent cette vocation non seulement comme personnes individuelles, mais aussi **comme couple**, comme **communauté d'amour**. Orientés vers l'union et la fécondité, l'homme et la femme mariés participent à l'amour créateur de Dieu en vivant la communion avec Lui à travers l'autre. »⁸²⁹

Pour Jean-Paul II, **Dieu est à l'origine du couple**, Il l'a désiré, Il le bénit. « Dans le mariage chrétien, c'est **Dieu lui-même** qui **bénit votre union** et vous accorde les grâces dont vous avez besoin pour réaliser votre mariage selon le plan divin. Répondez avec enthousiasme et générosité à ce plan d'amour, le seul capable de vous donner l'authentique bonheur qui comble les aspirations du cœur humain. »⁸³⁰

Et ainsi, l'amour humain qui se vit dans le mariage est **reflet de l'Amour de Dieu**, en Lui-même, et pour tous les humains. « L'homme et la femme, qui s'unissent dans le mariage, reflètent l'image de Dieu et sont, en quelque sorte, la « **révélation** » de son amour. Non seulement de l'amour que Dieu nourrit pour l'être humain, mais aussi de la mystérieuse communion qui caractérise la vie intime des Trois Personnes divines. »⁸³¹

Cette grâce de la personne humaine, du couple humain, voulus, créés par Dieu, rejaillit sur la famille. « La famille, qui naît de l'amour de l'homme et de la femme, est fondamentalement **issue du mystère de Dieu**. Cela correspond à l'essence la plus intime de l'homme et de la femme, à leur dignité innée et authentique de personnes. »⁸³²

Pour le couple humain, la bénédiction de Dieu lui confère un **double don**, celui de la vie et de l'**amour**. « Toutes les créatures vivantes ont hérité de la bénédiction du Créateur, mais dans les paroles prononcées à propos de la personne, sur l'homme et la femme, cette **bénédiction a confirmé le double don** : don de la **vie** et don de l'**amour**. C'est de ce double don du Créateur que naît la famille. C'est le sacrement du mariage qui en décide dans l'histoire de l'homme et au sein de l'histoire du salut. L'amour qui unit homme et femme en tant qu'époux et parents, est en même temps **don et commandement**. « Tu aimeras ... ». « Ce que Dieu a uni, l'homme ne doit pas le séparer. » Cette expression contient la grandeur essentielle du mariage et en même temps l'intensité morale de la famille. »⁸³³

La Révélation du Nouveau Testament confirme l'origine du couple issu de Dieu Trinitaire. « A la lumière du Nouveau Testament, il est possible d'entrevoir que le modèle originel de la famille doit être cherché **en Dieu** même, dans le **mystère trinitaire de sa vie**. Le « nous » divin constitue le modèle éternel du « nous » humain, et avant tout du « nous » qui est formé de l'homme et de la femme, créés à l'image de Dieu, selon sa ressemblance. »⁸³⁴

⁸²⁹ Jean-Paul II, *Ce que dit le pape, De la sexualité à l'amour, Textes choisis et présentés par les moines de l'abbaye de Solesmes*, Tournai, Ed. L Sarmant/Fayard, 1991, pp. 78-79.

⁸³⁰ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, op. cit., p.4.

⁸³¹ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., pp. 32-33.

⁸³² Jean-Paul II, *Lettre aux familles, Année de la Famille 1994*, Paris, Ed. Le Centurion, 1994, p. 20.

⁸³³ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., pp. 36-37.

⁸³⁴ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., p. 14.

En Jésus-Christ, les choses vont encore plus loin, dans le sens d'une relation de **filiation du couple vis-à-vis de Dieu**, filiation parce que la femme et l'homme sont devenus fille et fils de Dieu en Jésus Christ. « Si Jésus-Christ a réuni l'homme et la femme dans **l'égalité de la condition de fils de Dieu**, Il les engage tous les deux dans sa mission, sans supprimer en rien la différence, mais en éliminant toute inégalité injuste, et en les réconciliant tous dans l'unité de l'Eglise. »⁸³⁵

Jésus révèle le caractère **sponsal** de l'amour de Dieu, renforçant encore la communion qui lie les époux chrétiens à Dieu. « En se qualifiant comme « **Epoux** », Jésus dévoile donc **l'essence de Dieu** et confirme son amour immense pour l'homme. Mais le choix de cette image met aussi indirectement en lumière la **nature véritable de l'amour sponsal**. En effet, en y recourant pour parler de Dieu, Jésus montre à quel point la paternité et l'amour de Dieu se reflètent dans l'amour d'un homme et d'une femme qui s'unissent dans le mariage. »⁸³⁶

Les époux chrétiens sont invités à **vivre du Christ**, à marcher avec Lui. « A vous tous, couples chrétiens, j'adresse une invitation : « **Marchez avec le Christ** ! C'est lui qui vous révèle la dignité de l'alliance que vous avez faite ; c'est lui qui donne une **immense valeur** à votre amour conjugal, c'est lui, Jésus Christ, qui peut accomplir en vous infiniment plus que vous ne pouvez demander ou concevoir. »⁸³⁷

L'amour du couple entre dans une dimension d'**éternité** en référence avec l'Amour du Christ et l'Amour de Dieu. « N'oublions pas que l'amour de Dieu pour son peuple, l'amour du Christ pour son Eglise sont **éternels**, qu'ils ne prendront jamais fin. Est pareillement **indissoluble** et **irrévocable** le pacte souscrit par un homme et par une femme unis par les liens du mariage. Cette vérité est une grande consolation pour le monde ; et même si des mariages faillissent, l'Eglise et ses membres devront toujours la proclamer avec toute leur foi. »⁸³⁸

Cet amour des époux chrétiens est l'objet de la **prière de Jésus** et le **soin de l'Eglise**. « Lorsque le Christ, avant sa mort, au seuil même du mystère pascal, prie en disant : « Père Saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés, pour qu'ils soient un comme nous », il demande en quelque sorte aussi, peut-être d'une façon particulière, **l'unité des époux** et des familles. (...) Aussi l'Eglise, non seulement donne à la famille une part spéciale dans ses soins, mais encore considère-t-elle le **sacrement de mariage**, d'une certaine façon comme **son modèle**. L'Eglise, immergée dans l'amour du Christ Epoux, de son amour « jusqu'à la mort », regarde les époux et les épouses, qui jurent de s'aimer pour toute la vie, jusqu'à la mort, et elle considère que c'est un devoir singulier pour elle de protéger cet amour, cette fidélité et cette honnêteté, ainsi que tous les biens qui en proviennent pour la personne humaine et pour la société. »⁸³⁹

⁸³⁵ Jean-Paul II, *Ce que dit le pape, La femme, Textes choisis et présentés par les moines de l'abbaye de Solesmes*, La Flèche, Ed. Le Sarmant, 2001, p. 32.

⁸³⁶ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., pp. 74-75.

⁸³⁷ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., p. 23.

⁸³⁸ Id. p. 40.

⁸³⁹ Id. p. 125.

Nous sommes tous appelés à être « **épouse** » **du Christ**, épouse du Christ en couple ? « Le Christ est entré dans cette histoire et y demeure comme l'Époux qui « s'est livré lui-même ». (...) Selon cette conception, grâce à l'Église, **tous les êtres humains sont appelés à être l'« Épouse » du Christ**, Rédempteur du monde. (cf. : Ga 3,28 : « ni homme, ni femme, tous un en Christ ») »⁸⁴⁰

Chaque couple est école du Christ. « Chaque famille chrétienne est « **une école du Christ** », un lieu où les enfants apprennent avant tout à connaître et à aimer Dieu, à obéir à sa Parole et à répondre à son appel. »⁸⁴¹

Enfin, Jean-Paul II propose de vivre l'exigence évangélique en couple. « L'Évangile, en vérité, nous présente un **Christ très exigeant**, qui invite à la **conversion radicale du cœur**. (...) On connaît la position ferme qu'il a prise pour la défense de l'indissolubilité du mariage et la condamnation qu'il a aussi prononcée à l'égard du simple adultère commis dans le cœur. (...) En tenant compte de ces références évangéliques précises, est-il réaliste d'imaginer un Christ « permissif » dans le domaine de la vie matrimoniale, en matière d'avortement, de rapports sexuels pré matrimoniaux, en dehors du mariage ou homosexuels ? (...) L'être humain se réalise lui-même seulement dans la mesure où il sait accepter les exigences qui lui viennent de sa dignité d'être créé à « l'image et à la ressemblance de Dieu ». »⁸⁴²

3.) Dignité de l'être humain considéré comme personne

L'enseignement de Jean-Paul II sur le couple se base sur la création, par Dieu, de l'**être humain** en tant que **personne**, c'est-à-dire capable d'être lui-même, de choisir par lui-même ce qu'il veut être, faire et vivre. « L'être humain est le seul au monde que **Dieu ait voulu pour lui-même** : il est une personne, un sujet qui **décide lui-même**. »⁸⁴³

C'est parce que Dieu est Lui-même un **Dieu personnel** qu'il crée l'humain en tant que **personne** ; le couple devient **communio**n de personnes. « Il faut préciser que la vérité sur le caractère personnel de l'être humain ressort de la description biblique. L'homme est une personne, et cela **dans la même mesure pour l'homme et pour la femme**, car tous les deux ont été créés à l'image et à la ressemblance du Dieu personnel. »⁸⁴⁴

C'est donc bien de la Volonté de Dieu que l'être humain ait été créé comme personne par un Dieu Personnel Un et Trine. Dieu a désiré, Dieu a voulu l'Humain comme **Personne à Son Image**. « La genèse de l'homme ne répond pas seulement aux lois de la biologie, elle répond directement à la volonté créatrice de Dieu, c'est-à-dire à la volonté qui concerne la généalogie des fils et des filles des familles humaines. **Dieu « a voulu » l'homme dès le commencement** et **Dieu le « veut »** dans toute conception et dans toute naissance humaine. Dieu « veut » l'homme comme être semblable à Lui, comme **personne**. Cela concerne tous les êtres humains, y compris ceux qui naissent avec des maladies ou

⁸⁴⁰ Jean-Paul II, *La dignité et la vocation de la femme*, op. cit., p. 87.

⁸⁴¹ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., p. 120.

⁸⁴² *Ce que dit le pape, De la sexualité à l'amour*, op. cit., pp. 56-57.

⁸⁴³ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., p. 55.

⁸⁴⁴ Jean-Paul II, *La dignité et la vocation de la femme*, op. cit., p. 28.

des infirmités. Dans la constitution personnelle de chacun est inscrite la Volonté de Dieu, qui veut que la fin de l'homme soit en un sens lui-même. »⁸⁴⁵

Jean-Paul II propose une **réconciliation de la conscience** humaine des époux chrétiens, afin qu'ils puissent choisir, librement, en tant que personnes à l'image de Dieu Personnel, de se soumettre aux exigences de la vie et de l'amour conjugaux. « La réconciliation ne peut se faire si les époux ne font que percevoir la **vérité** de leur amour conjugal : il est nécessaire, pour qu'elle se produise, que leur liberté réalise, fasse la vérité. La vraie difficulté, c'est que le cœur de l'homme et de la femme est habité par la concupiscence ; et la concupiscence entraîne la liberté à ne pas se plier aux exigences de l'amour conjugal. Ce serait une très **grave erreur** d'en conclure que la **norme enseignée par l'Eglise est seulement un idéal** qui doit, ensuite, être accepté, proportionné, mesuré aux possibilités concrètes de l'homme, selon un « équilibre entre les différents biens en question ». De quel homme parle-t-on ? De l'homme dominé par la concupiscence ou racheté par le Christ ? Il s'agit de la réalité de la Rédemption du Christ. Le Christ nous a rachetés ! Il a libéré notre liberté de la domination de la concupiscence. (...) La réconciliation ne passe pas à travers une façon orgueilleuse de ramener la vérité et ses exigences à ce que **nous décidons comme étant le vrai et le bien**. Notre charité pastorale envers les époux consiste dans le fait d'être toujours prêts à leur offrir le pardon de leurs péchés à travers le Sacrement de Pénitence, et non pas dans le fait de diminuer à leurs yeux la grandeur et la dignité de l'amour conjugal. »⁸⁴⁶

Pour Jean-Paul II, l'amour conjugal est un amour éminemment personnel. « A la base des relations conjugales il y a cet **amour spécial entre personnes** que **les époux se donne l'un à l'autre**. L'Eglise proclame que cet amour conjugal est **éminemment humain**, qu'il constitue un bien pour toutes les personnes, enrichissant et ennoblissant tant le mari que la femme dans leur vie chrétienne. *Gaudium et Spes* affirme que l'authentique amour conjugal est assumé dans l'amour divin et qu'il est dirigé et enrichi par la puissance rédemptrice du Christ et l'action salvifique de l'Eglise, afin de conduire efficacement à Dieu les époux, de les aider et de les affermir dans leur mission sublime de père et mère. »⁸⁴⁷

Dans l'amour humain, sont intégrées toutes les caractéristiques de la personne : l'être humain dans sa globalité, son intégralité. « L'amour conjugal comporte une **totalité** où entrent toutes les **composantes de la personne** - appel du corps et de l'instinct, force du sentiment et de l'affectivité, aspiration de l'esprit et de la volonté - ; il vise une **unité profondément personnelle**, celle qui, au-delà de l'union en une seule chair, conduit à ne faire qu'un cœur et qu'une âme ; il exige l'indissolubilité et la fidélité dans la donation réciproque définitive ; et il s'ouvre sur la fécondité. »⁸⁴⁸

L'humain, et le couple humain, sont des **biens communs** de l'humanité, pour l'humanité. « Oui, l'homme est un bien commun : bien commun de la famille et de l'humanité, des divers groupes et des multiples structures sociales. (...) Les paroles du consentement matrimonial définissent ce qui

⁸⁴⁵ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., pp. 23-24.

⁸⁴⁶ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, op. cit., pp. 11-12. Déjà en 1960, dans « Amour et Responsabilité », « l'intention de Jean-Paul II était de présenter la morale de l'Eglise non pas en termes de permis / défendu, mais à partir d'une réflexion sur la personne en laquelle il cherche la justification et le fondement des règles éthiques. (...) C'est là qu'apparaît ce qu'il appelle la norme personaliste. », Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 50.

⁸⁴⁷ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, op. cit., p. 5.

⁸⁴⁸ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 34.

constitue le bien commun du couple et de la famille. Avant tout, le **bien commun des époux** : l'**amour**, la **fidélité**, le **respect**, la **durée** de leur union jusqu'à la mort, « tous les jours de la vie ». Le bien commun de tous les deux, qui est en même temps le bien de chacun, doit devenir ensuite le bien des enfants. »⁸⁴⁹

Si, dans le couple chrétien, femme et homme, la totalité de la personne n'est pas respectée et prise en compte, la personne n'est plus une personne, elle devient **objet**. « La séparation de l'esprit et du corps dans l'homme a eu pour conséquence l'affermissement de la tendance à traiter le corps humain, non selon les catégories de sa **ressemblance spécifique avec Dieu**, mais selon celles de sa ressemblance avec tous les **autres corps présents dans la nature**, corps que l'homme utilise comme matériel pour son activité en vue de la production des biens de consommation. (...) Lorsque le corps humain, considéré indépendamment de l'esprit et de la pensée, est utilisé comme matériel au même titre que le corps des animaux – c'est ce qui advient, par exemple, dans les manipulations sur les embryons et sur les fœtus –, on va inévitablement vers une terrible dérive éthique. C'est un nouveau manichéisme : le corps et l'esprit sont radicalement mis en opposition ; le corps ne vit pas de l'esprit et l'esprit ne vivifie pas le corps. Ainsi, l'homme cesse de vivre comme personne et comme sujet. »⁸⁵⁰

4.) La différence sexuelle

Pour Jean-Paul II, la différence sexuelle fait partie du **Choix** et de la **Volonté de Dieu**. L'humain est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, dès le commencement, en tant qu'**être sexué**, en tant que Femme et Homme. « Il s'agit de comprendre la raison et les conséquences de la décision du Créateur selon laquelle l'être humain existe toujours et uniquement comme **femme** et comme **homme**. »⁸⁵¹ La différence sexuelle met la femme et l'homme en vis-à-vis. « Dieu a créé l'être humain, homme et femme, introduisant ainsi dans l'histoire du genre humain la « **dualité** » avec une **entière parité**, si l'on pense à la dignité humaine et, avec une **merveilleuse complémentarité**, si l'on pense au partage des attributions, des qualités et des tâches, liées à la masculinité ou à la féminité de l'être humain. »⁸⁵²

Le corps est créé par l'Amour, pour l'amour, rendu vivant par le souffle de Dieu. Le corps est Don, fait pour le don, don par amour, car l'Amour est premier. La différence sexuelle du corps manifeste le corps fait pour le don. Avant la différence sexuelle, l'humain est seul. « Ce corps révèle « l'âme vivante » que l'homme est devenu lorsque Dieu souffle la vie en lui, par laquelle commença sa solitude en face de tous les autres êtres vivants. C'est précisément à travers la profondeur de cette **solitude originelle** que l'homme émerge à présent dans la dimension du **don réciproque** dont l'expression est le **corps humain** dans toute la vérité originelle de sa masculinité et de sa

⁸⁴⁹ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., pp. 34 ; 27.

⁸⁵⁰ Id. Id. p. 86.

⁸⁵¹ Jean-Paul II, *La dignité et la vocation de la femme*, op. cit., p. 15.

⁸⁵² *Ce que dit le pape, De la sexualité à l'amour*, op. cit., p. 24.

féminité. (...) Tel est le **corps, témoin de la création** comme d'un **don fondamental** et, par conséquent, **témoin de l'Amour** comme source d'où est né ce don lui-même. »⁸⁵³

L'être humain, créé Femme et Homme, est créé **l'un pour l'autre**. « Dans « l'unité des deux », l'homme et la femme sont appelés dès le début, non seulement à exister « l'un à côté de l'autre » ou même « ensemble », mais ils sont appelés aussi à **exister réciproquement « l'un pour l'autre »**. »⁸⁵⁴

La **différence sexuée** fait partie de l'être le plus **intime** de la personne humaine, elle est **don** de Dieu ; et L'Eglise doit enseigner que la sexualité est don de Dieu. « Pour éviter que la sexualité ne devienne triviale, ou soit désacralisée, nous devons enseigner que la sexualité transcende le domaine purement biologique et concerne **l'être le plus intime de l'homme** en tant que tel. L'acte sexuel n'est vraiment humain que s'il est partie intégrante de l'amour par lequel un homme et une femme s'engagent entièrement l'un à l'autre jusqu'à la mort. Ce don de soi, total et absolu, est possible uniquement dans le mariage. C'est cet enseignement, fondé sur la compréhension qu'à l'Eglise de la dignité de la personne humaine et le fait que le **sexe est un don de Dieu**, que nous devons communiquer tant aux époux qu'aux fiancés et, du reste, à l'Eglise tout entière. Cet enseignement doit être à la base de toute éducation sexuelle, de toute éducation à la chasteté. »⁸⁵⁵

L'apport le plus important de Jean-Paul II consiste dans la reconnaissance que la différence sexuelle manifeste la **signification « sponsale »** du corps, ce qui revient à dire que la personne humaine dans son intégralité, est créée pour l'amour d'épousailles, pour épouser et pour être épousée. « La Révélation, en même temps que la **découverte originelle de la signification « sponsale » du corps**, consiste à présenter l'être humain, homme et femme, dans toute la réalité et dans toute la **vérité de son corps et de son sexe** (« ils étaient nus ») et en même temps dans la pleine liberté par rapport à tout contrainte du corps et du sexe. C'est ce dont semble témoigner la nudité de nos premiers parents, libres intérieurement de la honte. On peut dire que, créés par l'Amour, c'est-à-dire dotés dans leur être de masculinité et de féminité, l'un et l'autre sont nus parce qu'ils sont libres de la **liberté même du don**. C'est cette liberté qui se trouve à la base de la signification sponsale du corps. Le corps humain, par son sexe, vu dans le mystère même de la Création, est non seulement **source de fécondité et de procréation** comme dans tout l'ordre naturel, mais **contient depuis « l'origine » l'attribut « sponsal »**, c'est-à-dire la capacité d'**exprimer l'amour** : cet amour dans lequel précisément l'homme-personne devient don et, par l'intermédiaire de ce don, réalise le sens même de son essence et de son existence. »⁸⁵⁶

Ainsi, dans le couple humain, la femme et l'homme sont appelés à vivre leurs rapports en correspondance avec cette **nature humaine**, personnelle, créée pour l'amour et les épousailles. « Créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, les « deux ne faisant qu'un », ils ont été appelés l'un et l'autre à un **amour de caractère nuptial**. »⁸⁵⁷

⁸⁵³ *Ce que dit le pape, De la sexualité à l'amour*, op. cit., p. 38.

⁸⁵⁴ *Ce que dit le pape, La femme*, op. cit., p. 23.

⁸⁵⁵ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, op. cit., pp. 6-7.

⁸⁵⁶ *Ce que dit le pape, De la sexualité à l'amour*, p. 41. op. cit.,

⁸⁵⁷ Jean-Paul II, *La dignité et la vocation de la femme*, op. cit., pp. 81-82.

5.) Le couple : un chemin, une vocation ; une école du don

Le couple chrétien est une expérience de vie, de foi, dont le centre est le Mystère de Dieu désirant **rencontrer** l'être humain. « La famille est, pour les croyants, une **expérience de cheminement**, une aventure riche de **surprises**, mais surtout ouverte à la **grande surprise de Dieu**, qui vient d'une manière toujours nouvelle dans notre vie. »⁸⁵⁸

Le couple chrétien se reçoit comme un **Don de Dieu**, de ce Don provient le don mutuel de tout leur être que se font les époux. Ce don de soi à l'autre, pour l'autre, est un élément constitutif de la personne humaine ; elle est don, **faite pour le don**. « Le **don** révèle une caractéristique particulière de l'existence personnelle et jusqu'à l'**essence même de la personne**. Lorsque Dieu Yahweh dit qu'il « n'est pas bon que l'homme soit seul », il affirme que l'homme, par lui-même, ne réalise pas totalement cette essence. Il la réalise seulement en existant "**avec quelqu'un**", et encore plus profondément et plus complètement en existant "**pour quelqu'un**". »⁸⁵⁹

Entre époux, le don mutuel de soi est total et pour toujours. « Le don doit être le don de soi, **radical et définitif, entier et exclusif**. Le don fonde le lien réciproque de l'alliance entre les époux. »⁸⁶⁰

L'acte conjugal signifie ce don radical, exclusif, entier, de toute sa personne à l'autre personne aimée. « **Toute la vie dans le mariage est un don**. Mais cela devient particulièrement évident lorsque les époux, s'offrant mutuellement dans l'amour, réalisent cette rencontre qui fait des deux « une seule chair » (Gn 2,24). »⁸⁶¹

Le **don de soi** à l'autre appelle l'**accueil du don de l'autre** à soi-même ; cette gratuité, cette mutualité du don des personnes fait exister l'alliance conjugale entre une femme et un homme. « Il s'agit donc "d'**accueillir**" l'autre, et de "**l'accepter**", précisément parce que, dans cette relation mutuelle dont parle la Genèse (2,23-25), l'homme et la femme **deviennent don l'un pour l'autre**. (...) Le contraire de cet « accueil » ou de cette « acceptation » de l'autre comme don serait une privation du don lui-même et, donc, un déplacement et vraiment une réduction de l'autre en « objet pour lui-même » (objet de concupiscence, d'appropriation injustifiée, etc.) »⁸⁶²

6.) Chemin d'unité, de communion ; indissolubilité

Le couple est **chemin d'unité, communion** des personnes. C'est l'amour qui crée l'unité dans le couple, entre les personnes du couple, avec Dieu, et en Dieu. « Par l'œuvre du Saint Esprit, vous êtes devenus, à vous deux, une **unité**. L'amour est la force qui vous unit. L'amour se forme dans la personne humaine, embrasse le corps et l'âme, mûrit dans le cœur et dans la volonté ; pour être

⁸⁵⁸ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., p. 32.

⁸⁵⁹ *Ce que dit le pape, De la sexualité à l'amour*, op. cit., p. 38.

⁸⁶⁰ Jean-Paul II cité par Jean-Claude SAGNE, *L'itinéraire spirituel du couple*, t. 1, op. cit., p. 122.

⁸⁶¹ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., p. 40.

⁸⁶² *Ce que dit le pape, De la sexualité à l'amour*, op. cit., pp. 44-45.

humain, l'amour doit comprendre la personne dans sa totalité physique, psychique et spirituelle. (...) C'est en raison de cet amour que vous constituez l'**unité en Dieu** : la communion des personnes. »⁸⁶³

Jean-Paul II met en lien la **communion des personnes** dans le couple avec la **communion divine** au sein de la Trinité. « "Communion des personnes" : on pourrait utiliser aussi le mot "communauté" ; "**communion**" dit plus et d'une façon plus précise. Ce mot désigne en effet "l'aide" qui, en un certain sens, découle du fait même d'exister comme personne "à côté" d'une autre personne. (...) L'homme est devenu "image et ressemblance" de Dieu, non seulement à travers sa propre humanité, mais aussi à travers la communion de personnes que l'homme et la femme constituent dès le début. L'homme devient **image de Dieu au moment de la communion**, plus qu'au moment de la solitude, image d'une mystérieuse communion divine de personnes. »⁸⁶⁴

La « communion des personnes » n'est pas qu'une donnée spirituelle ; elle se vit **par le corps**, à travers le corps. « Dans le mariage, l'homme et la femme s'unissent d'une façon tellement étroite qu'ils deviennent « une seule chair » (Gn 2,24). Homme et femme, de par leur constitution physique, les deux sujets humains, bien que différents corporellement, partagent **d'une manière égale** la capacité de **vivre « dans la vérité et dans l'amour »**. Cette capacité qui caractérise l'être humain comme personne, a une dimension à la fois **spirituelle et corporelle**. C'est aussi **à travers le corps** que l'homme et la femme sont préparés à former une « communion de personnes » dans le mariage. Quand, en vertu de l'alliance conjugale, ils s'unissent au point de devenir « une seule chair », leur union doit se réaliser **« dans la vérité et dans l'amour »**, mettant ainsi en lumière la maturité propre des personnes créées à l'image de Dieu, selon sa ressemblance. »⁸⁶⁵

L'amour du couple est appelé à grandir dans la communion entre les personnes, cette croissance s'opère dans le désir de se rester **fidèles** l'un à l'autre, jusqu'au bout. « L'homme et la femme sont appelés à grandir sans cesse dans la **communion** au moyen de la **fidélité quotidienne à la promesse conjugale de don réciproque total**. Dieu le Père a voulu confirmer, purifier et élever à la perfection, l'union entre l'homme et la femme, la transformant en un grand sacrement, symbole de l'union entre le Christ et l'Eglise. Dans ce mystère, l'Esprit Saint donne aux époux la grâce nécessaire pour développer cette communion de vie et la conserver indissoluble jusqu'à la mort. Pour cela, suivant l'enseignement de Jésus Christ, il est nécessaire de rappeler fermement la doctrine sur l'indissolubilité du mariage, en apportant l'aide maternelle de l'Eglise à « ceux qui, de nos jours, trouvent difficile, voire impossible, de se lier à une personne pour toute la vie, et à ceux qui sont influencés par une culture qui refuse l'indissolubilité du mariage et se moque ouvertement de l'engagement des époux à la fidélité (*Familiaris Consortio* 20). » (...) Le véritable amour est fidèle. »⁸⁶⁶

L'humain est deux, femme et homme ; couple, quand ils s'aiment et se choisissent l'un l'autre par amour, et choisissent aussi de faire leur vie ensemble. La femme et l'homme sont appelés à vivre dans l'**« unité des deux »**, par l'amour l'un pour l'autre, et à

⁸⁶³ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., pp. 48-49.

⁸⁶⁴ *Ce que dit le pape, De la sexualité à l'amour*, op. cit., pp. 35-36.

⁸⁶⁵ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., pp. 20-21.

⁸⁶⁶ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, op. cit., pp. 15-16.

entrer ainsi dans la compréhension du Mystère de Dieu Amour Un et Trine. « Nous lisons que l'homme **ne peut être « seul »** (Gn 2, 18) ; il ne peut exister que comme « **unité des deux** », et donc **en relation avec une autre personne humaine**. Il s'agit ici d'une relation réciproque, de l'homme à l'égard de la femme et de la femme à l'égard de l'homme. Etre une personne à l'image et à la ressemblance de Dieu implique donc le fait d'**exister en relation**. C'est un prélude à la Révélation ultime que Dieu Un et Trine fait de lui-même : Unité vivante dans la communion du Père, du Fils et de l'Esprit Saint. (...) L'homme et la femme, créés comme « unité des deux » dans leur commune humanité, sont appelés à vivre en communion d'amour et à refléter ainsi dans le monde la communion d'amour qui est en Dieu. (...) C'est seulement de cette façon que devient compréhensible la vérité selon laquelle Dieu en lui-même est Amour (1Jn 4,16). »⁸⁶⁷

Pour Jean-Paul II, l'« unité des deux » se doit de révéler, de respecter et de mettre en valeur l'**identité personnelle** et profonde de chacun, femme et homme. « L'union matrimoniale exige que soit respectée et perfectionnée la **vraie personnalité** des deux époux. »⁸⁶⁸

Jean-Paul II insiste autant qu'il le peut sur l'**indissolubilité**. « La communion conjugale se caractérise non seulement par son unité, mais encore par son indissolubilité. C'est un **devoir fondamental** pour l'Eglise d'affirmer encore et avec force – comme l'ont fait les Pères du Synode – la doctrine de l'indissolubilité du mariage. »⁸⁶⁹ « L'Eglise a toujours enseigné que le mariage chrétien est le **signe de l'amour indissoluble par lequel le Christ aime l'Eglise**. De même que Jésus Christ l'aime, a donné et continue de donner sa vie pour elle, de même les époux chrétiens, nourris de l'eucharistie, doivent être un exemple d'amour indissoluble. »⁸⁷⁰

L'indissolubilité de l'union conjugale se vit sur tous les plans de la vie d'union du couple. « C'est en se conformant au Christ, qui s'est livré par amour à son Eglise, que les époux accèdent, jour après jour, à l'amour dont nous parle l'Evangile « *Aimez-vous comme je vous ai aimés* », et plus précisément à la perfection de l'**union indissoluble sur tous les plans**. L'**union de leur corps**, voulue par Dieu lui-même comme expression de la communion plus profonde encore de leurs esprits et de leurs cœurs, accomplie avec autant de respect que de tendresse, renouvelle le dynamisme et la jeunesse de leur engagement solennel, de leur premier « oui ». L'**union de leurs caractères** : aimer un être, c'est l'aimer tel qu'il est, c'est l'aimer au point de cultiver en soi l'antidote de ses faiblesses. L'**union des cœurs** ! Les nuances qui différencient l'amour de l'homme de celui de la femme sont innombrables. Chacun des partenaires ne peut exiger d'être aimé comme il aime. Et il importe de renoncer aux secrets reproches qui séparent les cœurs et de se libérer de cette peine au moment le plus favorable. L'**union des intelligences et des volontés** ! L'accord essentiel doit se manifester dans la détermination et la poursuite d'objectifs communs. Enfin l'**union des âmes** elles-mêmes unies à Dieu ! Chacun des conjoints doit se réserver des moments de solitude avec Dieu. Cette indispensable vie personnelle de l'âme vers Dieu est loin d'exclure la mise en commun de toute la vie conjugale. Elle stimule au contraire les conjoints chrétiens à chercher Dieu ensemble, à découvrir ensemble sa volonté et à l'accomplir. Une telle vision et une telle réalisation de

⁸⁶⁷ Jean-Paul II, *La dignité et la vocation de la femme*, op. cit., pp. 30-31.

⁸⁶⁸ Id. p. 42.

⁸⁶⁹ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 49.

⁸⁷⁰ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, op. cit., p. 3.

l'alliance entre l'homme et la femme dépasse singulièrement le désir spontané qui les réunit. Le mariage est véritablement pour eux chemin de promotion et de sanctification. Et source de vie ! »⁸⁷¹

Enfin, Jean-Paul II recommande la **prière**, communion avec Dieu, afin que le couple accueille pleinement sa vocation de chemin de communion. « Une famille qui prie ne verra jamais diminuer la conscience de sa propre **vocation fondamentale** : celle d'être un **grand chemin de communion**. »⁸⁷²

7.) La procréation

Sur ce point, Jean-Paul II se situe dans la **tradition** de l'Eglise ; il soutient les choix de l'union conjugale uniquement **dans le mariage**, de la **régulation naturelle** des naissances, de la parentalité responsable et de l'enfant toujours possible à naître.

Pour lui, il ne peut y avoir de contradiction entre la « **loi divine de transmission de la vie** » et l'amour qui fait exister et qui construit, jour après jour, le couple chrétien. « On sait parfaitement, que bien souvent, un des problèmes les plus angoissants que doivent résoudre les époux est constitué par la difficulté à réaliser, dans leur vie conjugale, la **valeur éthique de la procréation responsable**. Le concile met à la base d'une juste solution de ce problème la vérité qu'il ne saurait y avoir de réelle contradiction entre la loi divine concernant la transmission de la vie et l'amour conjugal authentique. Parler de « **conflits de valeurs** ou de biens » et de la nécessité qui en découle de réaliser comme une **sorte d'équilibre** », choisissant l'un et refusant l'autre, n'est pas **moralement correct**, et ne fait qu'engendrer la **confusion** dans la conscience des époux. »⁸⁷³

Jean-Paul II reconnaît que l'enseignement de l'Eglise peut paraître **impraticable** pour beaucoup de couples chrétiens. « Beaucoup de chrétiens pensent que l'enseignement de l'Eglise est certainement vrai, mais qu'il est malheureusement impraticable, au moins en certaines circonstances. Comme la tradition de l'Eglise l'a constamment enseigné, **Dieu ne demande pas l'impossible**, et chaque **commandement** comporte aussi le **don de la grâce qui aide** la nature humaine à l'exécuter. Toutefois sont nécessaires la prière constante, le fréquent recours aux sacrements et l'exercice de la chasteté conjugale. »⁸⁷⁴

Les **choix** de la **périodicité** des **naissances** et de la façon de les réguler doivent se prendre en couple, dans la réflexion, la prière, et suivant l'enseignement de l'Eglise. « C'est après avoir bien **réfléchi et prié** que les époux devraient prendre leur décision au sujet de la **périodicité des naissances** et de la **dimension de leur famille**. Dans la réalisation de ces décisions, ils doivent être attentifs à l'enseignement de l'Eglise au sujet de la connexion intime entre les dimensions d'union et de procréation de

⁸⁷¹ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., pp. 42-43.

⁸⁷² Id. p. 32.

⁸⁷³ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, op. cit., p. 23.

⁸⁷⁴ Id. p. 24.

l'acte conjugal (Cf. : HV 12). Les couples doivent être entraînés à éviter tout acte qui menace la vie déjà conçue, qui nie ou qui déjoue leur puissance procréatrice ou qui viole l'intégrité de l'acte conjugal. »⁸⁷⁵

« Les époux doivent prendre leur décision de procréer selon un **projet raisonnable**, basé sur une **évaluation généreuse** et, dans le même temps, **réaliste** de leurs possibilités, du **bien de l'enfant** à naître et de celui de la **société**, à la lumière de critères moraux objectifs. »⁸⁷⁶

Jean-Paul II reconnaît qu'il peut y avoir des raisons sérieuses et justes de **limiter les naissances** dans une famille. « L'Eglise reconnaît qu'il peut y avoir des raisons objectives de limiter ou d'espacer les naissances, mais elle réaffirme, en accord avec *Humanae Vitae*, que les couples doivent avoir des « motifs sérieux » pour qu'il soit **licite** de renoncer à la prérogative du mariage durant les jours fertiles et à l'appliquer durant les périodes non fertiles pour exprimer leur amour et sauvegarder leur fidélité réciproque. »⁸⁷⁷

Les époux qui choisissent une régulation des naissances par le moyen de la continence volontaire sont témoins du lien qui **fonde l'amour des époux sur l'Amour de Dieu**. « Un témoignage précieux peut et doit être donné par les époux qui, grâce à l'**effort** de continence périodique, sont parvenus à une **responsabilité personnelle plus mûre devant l'amour et la vie**. Comme l'écrivait Paul VI : « C'est à eux que le Seigneur confie la tâche de rendre visible aux hommes la sainteté et la douceur de la loi qui unit l'amour mutuel des époux à leur coopération à l'amour de Dieu auteur de la vie humaine. » »⁸⁷⁸

Ces époux ont conscience de la **différence** quant à la conception de la vie qui existe entre le choix de la contraception et celui de la régulation naturelle des naissances. « Les couples qui choisissent les méthodes naturelles se rendent compte de la grande différence, **tant biologique que morale**, qui existe entre contraception et planning familial naturel. Ils ont besoin d'être renseignés de manière compétente, d'être encouragés et soutenus par des conseils d'ordre pastoral. »⁸⁷⁹

Cette différence se situe au niveau du **respect de la personne** et de la sexualité humaine, notamment dans ses rythmes. « L'expérience montre qu'il existe une relation étroite entre la pratique de la régulation naturelle de la fertilité et un style de vie basé sur le **respect réciproque** entre les conjoints, et sur le **respect des aspects éthiques de la sexualité humaine** (la différence entre « contraception » et « méthodes naturelles » entraîne deux conceptions de la personne et de la sexualité humaines irréductibles l'une à l'autre (Cf. : *Familiaris Consortio*)). »⁸⁸⁰

Pour Jean-Paul II, la **science confirme la validité des méthodes naturelles** de régulation des naissances ; ce choix est un choix de responsabilité et de liberté. « Les résultats des recherches scientifiques, l'expérience acquise à travers les programmes d'enseignement dans les diocèses en différentes parties du monde, dans les associations et les mouvements, et en particulier le

⁸⁷⁵ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, op. cit., p. 6.

⁸⁷⁶ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., p. 95.

⁸⁷⁷ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., p. 24.

⁸⁷⁸ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 95.

⁸⁷⁹ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, op. cit., p. 7.

⁸⁸⁰ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., p. 26.

témoignage des couples eux-mêmes, démontrent la **validité**, les **avantages** et la **valeur éthique** des méthodes basées sur la continence périodique. Ces méthodes, avec le style correspondant, libèrent les couples du conditionnement culturel, économique et politique imposé par les programmes de planification familiale. Elles libèrent les personnes, surtout les femmes, du recours à des médicaments ou à d'autres formes d'interférence dans les processus naturels liés à la transmission de la vie. Elles pouvaient s'appliquer aux couples du monde entier même dans les pays les plus pauvres. »⁸⁸¹

L'**acte conjugal** ne peut se vivre que **dans le cadre du mariage**, car ce n'est que dans ce cas que les significations unitive et procréatrice de cet acte revêtent un caractère indissoluble. « Les rapports intimes doivent avoir lieu **seulement dans le cadre du mariage**, parce que c'est seulement alors que **se vérifie le lien indissoluble, voulu par Dieu, entre la signification unitive et la signification procréatrice** de ces rapports ordonnés à maintenir, confirmer, et exprimer une communion de vie définitive - « une seule chair » - par la réalisation d'un amour humain, total, fidèle, fécond, c'est-à-dire l'amour conjugal. »⁸⁸²

Le devoir de l'Eglise est un devoir d'**enseignement** du dessein de Dieu par rapport à la transmission de la vie. « L'Eglise, qui a le devoir d'enseigner le dessein de Dieu sur la transmission de la vie, ne manque pas d'assister les couples lorsqu'ils doivent décider quels moyens utiliser pour remplir leurs obligations et leurs responsabilités. L'action pastorale de l'Eglise cherche à soutenir les couples et à les aider en leur proposant des solutions appropriées, afin qu'ils puissent se comporter d'une manière conforme à la dignité du mariage et de l'amour conjugal. »⁸⁸³

L'Eglise, par le **don du sacrement**, donne aux couples le **moyen de tenir** une pratique sexuelle conforme à la **norme éthique** chrétienne. « Comme évêques, nous avons le charisme et la responsabilité pastorale de rendre notre peuple conscient de l'**influence extraordinaire** que la **grâce du sacrement** de mariage exerce sur tous les aspects de leur vie conjugale, et donc également sur leur sexualité. »⁸⁸⁴

Enfin, Jean-Paul II s'insurge contre les **choix économiques**, les choix des états qui optent en faveur d'une promotion des moyens de contraception plutôt que de favoriser la régulation naturelle des naissances. « En vérité, comment ne pas être troublé devant le fait que l'on soit disposé à **dépenser des sommes d'argent énormes pour diffuser des moyens de contraception** éthiquement inadmissibles, alors que l'on **refuse de développer** le grand potentiel de la « **planification familiale naturelle** » ? Celle-ci, outre le fait qu'elle est moins coûteuse, aide certainement les couples à conserver leur dignité humaine en exerçant un amour responsable. »⁸⁸⁵

⁸⁸¹ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., p. 28.

⁸⁸² *Ce que dit le pape, De la sexualité à l'amour*, op. cit., pp. 65-66.

⁸⁸³ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., pp. 24-25.

⁸⁸⁴ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, op. cit., p. 8.

⁸⁸⁵ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., p. 96.

8.) Les enfants, l'éducation

Jean-Paul II rappelle l'**accueil**, l'attention de l'Eglise vis-à-vis de **chaque enfant**, de chaque vie humaine, quelle qu'elle soit. « En demandant et en portant elle-même une attention à la fois tendre et forte pour tout enfant (même malade, souffrant ou handicapé) qui vient au monde, l'Eglise accomplit une de ses missions fondamentales. Elle est appelée à **faire connaître** et à **proposer** à nouveau dans l'histoire l'**exemple et le commandement du Christ Seigneur** qui a voulu **placer l'enfant au centre** du Royaume de Dieu. »⁸⁸⁶

Il reedit avec force combien l'amour conjugal doit porter l'**ouverture à la vie**, à travers l'accueil de l'enfant. « Cet amour doit vous conduire à la **généreuse communication** de la vie, car c'est ainsi que l'amour des époux **se déploie** et **devient fécond**. N'ayez pas peur des enfants qui peuvent venir ; ils sont le don le plus précieux du mariage ! Si vous voulez faire de votre mariage un témoignage de véritable amour et construire une nation prospère, ne refusez pas d'amener de nombreux invités au banquet de la vie. »⁸⁸⁷

Le couple, par l'accueil de l'enfant, dès sa conception, devient **porteur d'avenir** pour le monde, pour la société. « Aujourd'hui, plus que jamais, il est urgent de redécouvrir la famille en tant que **milieu vital** où est accueilli chaque enfant qui vient au monde, dès sa conception, avec **tendresse** et **gratitude**, et où il trouve tout ce qui lui est nécessaire pour grandir sereinement, comme l'Evangile le dit de Jésus, « en sagesse, en taille et en grâce devant Dieu et devant les hommes » (Luc 2,52). La redécouverte de ce dessein divin originel prend une importance décisive dans la **crise de société** que traverse l'humanité d'aujourd'hui. L'**avenir** dépend en grande partie de la famille ! »⁸⁸⁸

Pour Jean-Paul II, le couple est **souverain** dans ses décisions concernant les enfants qu'il décide d'accueillir. « L'Eglise condamne, comme une grave offense à la dignité humaine et à la justice, toutes les activités des gouvernements ou des autres autorités publiques, qui essaient de **limiter** en quelque manière **la liberté des conjoints** dans leurs décisions concernant les enfants. »⁸⁸⁹

L'**accueil inconditionnel** de tout enfant devrait être la particularité de tout couple chrétien. « L'accueil, l'amour, l'estime, le service multiple et unitaire - matériel, affectif, éducatif, spirituel - envers tout enfant qui vient au monde devront toujours constituer une note distinctive et imprescriptible des chrétiens, en particulier des familles chrétiennes. Ainsi, les enfants apporteront leur précieuse contribution à l'édification de la communauté familiale et même à la sanctification des époux. »⁸⁹⁰

L'éducation des enfants tire sa source de l'amour conjugal. « De **source** qu'il était, l'amour des parents devient ainsi l'**âme** et donc la **norme** qui inspirent et guident toute l'**action éducatrice**

⁸⁸⁶ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, p. op. cit., 68.

⁸⁸⁷ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, op. cit., p. 3.

⁸⁸⁸ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., pp. 49-50.

⁸⁸⁹ Jean-Paul II, *L'amour de la vie*, Coll. Du Laurier, Paris, 1989, p. 16.

⁸⁹⁰ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., pp. 69-70.

concrète, en l'enrichissant des valeurs de douceur, constance, bonté, service, désintéressement, esprit de sacrifice, qui sont les fruits les plus précieux de l'amour. »⁸⁹¹

L'éducation est aussi don d'humanité fait par le couple à l'enfant. « L'éducation est avant tout un **« libre don » d'humanité** fait par les deux parents : ils communiquent ensemble leur humanité adulte au nouveau-né qui, à son tour, leur donne la nouveauté et la fraîcheur de l'humanité qu'il apporte dans le monde. Dans l'éducation, l'amour conjugal s'exprime comme un véritable amour de parents. La « communion de personnes », qui, au point de départ de la famille, s'exprime sous la forme de l'amour conjugal, est parachevée et enrichie en s'étendant aux enfants par l'éducation. Si, **en donnant la vie**, les parents prennent part à **l'œuvre créatrice de Dieu**, par l'**éducation**, ils prennent part à sa **pédagogie** à la fois **paternelle et maternelle**. »⁸⁹²

A l'image de l'amour conjugal, la vie familiale s'articule sur l'aide mutuelle et la **solidarité**. « La **famille** est le premier **lieu privilégié de l'éducation** et de l'exercice de la **vie fraternelle**, de la **charité** et de la **solidarité**, dont les formes sont multiples. Dans les relations familiales s'apprennent l'attention, l'accueil et le respect de l'autre, qui doit toujours pouvoir trouver la place qui lui revient. La vie commune est ensuite une invitation au partage. Les parents auront soin, avec délicatesse, d'éveiller chez leurs enfants, par leur exemple et leur enseignement, le sens de la solidarité. »⁸⁹³

La maternité, la paternité, vécues par chacun des membres du couple, se reçoivent de la Paternité de Dieu. « En manifestant et en **revivant sur terre la paternité même de Dieu**, l'homme est appelé à garantir le développement unitaire de tous les membres de la famille. »⁸⁹⁴

C'est, en Eglise, que le couple chrétien est appelé à vivre sa mission éducative. « La famille est appelé à **remplir sa tâche éducative dans l'Eglise**, prenant ainsi part à la **vie** et à la **mission ecclésiales**. **L'Eglise désire éduquer** surtout **par la famille**, habilitée à cela par le sacrement de mariage, avec la « grâce d'état » qui en découle et le charisme spécifique qui est le propre de toute la communauté familiale. »⁸⁹⁵

Lorsqu'elle est vécue en Eglise, l'éducation, par le sacrement de mariage, est reconnue comme un **authentique ministère**. « Grâce au sacrement de mariage, la mission éducative est élevée à la dignité et à la vocation d'un « **ministère** » authentique **de l'Eglise** au service de l'édification de ses membres. Ce ministère éducatif des parents chrétiens est si grand et si beau que Saint Thomas n'hésite pas à le **comparer au ministère des prêtres**. « Certains propagent et entretiennent la vie spirituelle par un ministère uniquement spirituel, et cela revient au sacrement de *l'ordre* ; d'autres le font pour la vie à la fois corporelle et spirituelle, et cela se réalise par le sacrement de mariage, dans lequel l'homme et la femme s'unissent pour engendrer les enfants et leur enseigner le culte de Dieu. »⁸⁹⁶

⁸⁹¹ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., pp.97-98.

⁸⁹² Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., p. 63.

⁸⁹³ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., p. 102.

⁸⁹⁴ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 66.

⁸⁹⁵ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., p. 66.

⁸⁹⁶ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., pp. 102-103.

En tant que ministère authentique de l'Église, l'éducation donnée par le couple chrétien est éveil à la **vie chrétienne**. « Le Synode, reprenant et développant l'enseignement du Concile dans ses grandes lignes, a présenté la mission éducative de la famille chrétienne comme un vrai ministère, grâce auquel **l'Évangile est transmis** et diffusé, à tel point que la vie familiale dans son ensemble devient **chemin de foi** et en quelque sorte **initiation chrétienne** et école de vie à la suite du Christ. »⁸⁹⁷

L'éducation à la **prière** fait partie de l'initiation chrétienne. « Sur la base de leur dignité et de leur mission, les parents chrétiens ont le devoir spécifique d'éduquer leurs enfants à la **prière**, de les introduire à la découverte progressive du **mystère de Dieu** et à **l'entretien avec Lui**. »⁸⁹⁸

Jean-Paul II rend attentif les couples chrétiens à la mission d'éveiller la **vocation** de leurs enfants. « Dans l'éducation, il ne faut pas négliger non plus la question essentielle du **discernement de la vocation** et, dans ce cadre, particulièrement de la **préparation à la vie conjugale**. (...) Certes, seules les familles spirituellement mûres peuvent exercer cette responsabilité de manière appropriée. Il convient donc de souligner la nécessité d'une solidarité étroite entre les familles. (...) N'est-ce pas là une forme précieuse d'apostolat des familles par les familles ? »⁸⁹⁹

Le couple chrétien peut éveiller à la **vocation au célibat consacré** pour le Royaume ou au **sacerdoce**. « La tâche des parents chrétiens est plus que jamais importante et délicate, car ils sont appelés à **préparer, cultiver et défendre** les **vocations que Dieu suscite** dans leur famille. Ils doivent s'enrichir eux-mêmes, enrichir leur famille des valeurs spirituelles et morales comme celles d'un sens religieux convaincu et profond, d'une conscience apostolique et ecclésiale et d'une exacte conception de la vocation. En réalité, le pas difficile à franchir pour chaque famille est celui de l'accueil du Seigneur Jésus comme centre et modèle de vie et, en lui et par lui, celui de la prise de conscience d'être lieu privilégié d'une **authentique croissance vocationnelle**. La force et la stabilité du tissu familial chrétien représente une condition de première importance pour la croissance et la maturation de vocations consacrées et constituent la réponse la plus pertinente à la **crise des vocations**. (...) Les parents doivent savoir **accueillir**, comme une grâce, **le don que Dieu leur fait** en appelant un de leurs enfants au **sacerdoce** ou à la **vie religieuse**. Une telle grâce se demande dans la prière et se reçoit activement par une éducation qui fera percevoir aux enfants toute la richesse et la joie de se donner à Dieu. (...) La famille est la **pépinière naturelle des vocations**. »⁹⁰⁰

Il peut éveiller à la vocation à la suite du Christ, à une **vie consacrée au Christ** et tournée vers le Père. « Avancer ensemble **à la suite du Christ** jusque **vers le Père** est le programme vocationnel le plus approprié. Si les prêtres, les religieux, les religieuses, les personnes consacrées, les missionnaires et les laïcs engagés acceptent de se dévouer pour la famille et intensifient les formes de dialogue et de recherche évangélique commune, alors la famille s'enrichira sûrement des valeurs qui l'aideront à être le **premier « séminaire » de vocations** spécialement consacrées. »⁹⁰¹

⁸⁹⁷ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., pp. 105-106.

⁸⁹⁸ Id. p. 151.

⁸⁹⁹ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., pp. 66-67.

⁹⁰⁰ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., pp. 32-35.

⁹⁰¹ Id. p. 35.

Le couple est le premier lieu humain où se forme « **l'homme intérieur** ». Est-ce cela l'identité personnelle de « fille » ou de « fils » de Dieu? « Je fléchis les genoux en présence du Père de qui **toute paternité** et **toute maternité** tirent leur nom : « Qu'il daigne... vous armer de puissance par son Esprit pour que se fortifie en vous l'homme intérieur » (Eph 3,16). Ce sont, en un sens, des paroles clés. La famille, la paternité et la maternité vont de pair. En même temps, la famille est le premier lieu humain dans lequel se forme « l'homme intérieur » dont parle l'Apôtre. »⁹⁰²

9.) Le couple : Eglise domestique

En lien avec la question des enfants, mais plus large qu'elle, Jean-Paul II aborde la notion d'« **Eglise domestique** » ; il l'attribue au couple. « L'un des domaines dans lequel la famille est **irremplaçable** est assurément celui de l'éducation religieuse, qui lui permet de se développer comme « **Eglise domestique** ». L'éducation religieuse et la catéchèse des enfants situent la famille dans l'Eglise comme un véritable sujet actif d'**évangélisation** et d'**apostolat**. »⁹⁰³

A travers leurs enfants, les couples chrétiens **édifient l'Eglise** ; ils la font croître. « La conscience aiguë et vigilante de la mission conférée par le sacrement de mariage aidera les parents chrétiens à se consacrer au service éducatif des enfants avec une grande sérénité, et en même temps avec le sens de leur responsabilité devant Dieu qui les appelle et leur confie le soin **d'édifier l'Eglise** dans leurs enfants. Ainsi, la famille des baptisés, assemblée en tant qu'**Eglise domestique par la Parole et par le sacrement**, devient en même temps, comme l'Eglise dans son ensemble, **mère et éducatrice**. »⁹⁰⁴

Le couple réalise une authentique **communio**n ecclésiale. A ce titre, il peut être « Eglise domestique ». « La famille chrétienne est une **révélation** et une **réalisation** spécifique de la **communio**n ecclésiale, c'est pourquoi, elle peut, et elle doit se dire « Eglise domestique ». »⁹⁰⁵

Les époux chrétiens sont le « **grand mystère** » de Dieu ; et « l'Eglise domestique » qu'ils forment est **l'épouse du Christ**. « Le « grand mystère », qui est l'Eglise et l'humanité dans le Christ, n'existe pas sans le « grand mystère » qui s'exprime dans le fait d'être « **une seule chair** », c'est-à-dire dans la réalité du mariage et de la famille. La famille elle-même est le grand mystère de Dieu. Comme « **Eglise domestique** », elle est **l'épouse du Christ**. L'Eglise universelle, et en elle chaque Eglise particulière, se révèle plus immédiatement comme épouse du Christ, dans « l'Eglise domestique » et dans l'amour vécu en elle : amour conjugal, amour paternel et maternel, amour fraternel, amour d'une communauté de personnes et de générations. **L'amour humain est-il envisageable sans l'Epoux**, et sans l'amour, dont, le premier, il a aimé jusqu'à la fin ? C'est seulement s'ils prennent part à cet amour et à ce « grand mystère » que les époux peuvent aimer jusqu'à la fin. »⁹⁰⁶

⁹⁰² Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., p.103.

⁹⁰³ Id. p. 66.

⁹⁰⁴ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., pp. 103.126.

⁹⁰⁵ Id. p. 54.

⁹⁰⁶ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., p. 83.

Le couple « Eglise domestique » est le lieu où **Jésus**, missionnaire, peut être **accueilli** et **écouté**. « C'est justement dans l'**activité missionnaire de Jésus** qu'il faut rechercher l'**origine de « l'Eglise domestique »**, lui qui n'avait pas de logement à lui, mais qui allait souvent **dans les maisons des autres** pour annoncer à ses auditeurs la Parole de Dieu. »⁹⁰⁷

Enfin, comme Eglise domestique, lieu où **Dieu** est **annoncé, prié, rendu présent et agissant** dans l'histoire, le couple est le lieu d'où Jésus peut **sauver** les hommes. « La famille, dans la mesure où elle prend conscience de sa vocation singulière et s'y conforme, devient une **communauté de sanctification** dans laquelle on apprend à vivre la douceur, la justice, la miséricorde, la chasteté, la paix, la pureté du cœur (Cf. : Eph 4,1-4) ; elle devient, selon les termes mêmes de Jean Chrysostome, une « église domestique », c'est-à-dire un **lieu où Jésus vit et agit pour le salut des hommes et pour la croissance du Règne de Dieu.** »⁹⁰⁸

10.) Une pastorale de la préparation au mariage

Jean-Paul II constate que beaucoup de couples, aujourd'hui, connaissent l'**épreuve de la séparation**. « Nous le savons, les familles de ce temps connaissent trop souvent l'épreuve et la rupture. Trop de couples **se préparent mal au mariage**. Trop de couples **se désunissent**, et **ne savent pas garder la fidélité promise**, accepter l'autre tel qu'il est, l'aimer malgré ses limites et sa faiblesse. »⁹⁰⁹ Notre question est de savoir : se préparent-ils mal ou sont-ils mal préparés au mariage ?

Il recommande aux jeunes une **préparation profonde et sérieuse**. « Et vous, jeunes gens et jeunes filles, préparez-vous au mariage par la prière, la discipline personnelle, le respect mutuel et la chasteté. Car le don plein et pur de soi-même peut seul trouver place dans un permanent amour conjugal. »⁹¹⁰

La préparation au mariage chrétien se vit comme un **approfondissement de la foi**. « Déjà, la préparation au mariage chrétien est qualifiée d'**itinéraire de foi** ; elle se situe en effet comme une occasion privilégiée permettant aux fiancés de redécouvrir et d'approfondir la foi reçue au baptême et nourrie par l'éducation chrétienne. De cette façon, ils reconnaissent et ils accueillent librement la **vocation à vivre à la suite du Christ et au service du Royaume de Dieu** dans l'état même de **mariage**. »⁹¹¹ Concrètement, ce que nous avons vécu, et ce qu'en disent les couples, ne correspond pas tellement à cela.

Prendre **au sérieux le mariage** comme une vocation, prendre au sérieux sa préparation, comme une préparation à un **sacrement**, doit être un souci pastoral prioritaire au niveau de tous les diocèses. « Etant donné l'importance du mariage comme le **sacrement vocationnel** par la grâce duquel la plupart des hommes et des femmes sont sanctifiés, et les enfants éduqués dans la vie aussi bien que dans la foi, il y a certainement besoin d'une **préparation spirituelle** pour ceux qui

⁹⁰⁷ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., p. 117.

⁹⁰⁸ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., p. 31.

⁹⁰⁹ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., p. 45.

⁹¹⁰ Id. p. 80.

⁹¹¹ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 133.

doivent être mariés « dans le Seigneur » (1Co 7, 39). Un soin pastoral soutenu doit être offert aux nouveaux mariés. »⁹¹²

De fait, pour tous chrétiens, devrait être proposée une solide **formation** catéchétique, spirituelle, théologique, qui reprenne la **valeur du sacrement de mariage**, comme des autres vocations qui se vivent en Eglise. « Spécialement pour les chrétiens est requise une **solide formation** spirituelle et catéchétique, qui sache montrer dans le **mariage une véritable vocation et mission**, sans exclure la possibilité du don total de soi à Dieu dans la **vocation sacerdotale ou religieuse**. Cette catéchèse renouvée de tous ceux qui se préparent au mariage est tout à fait nécessaire, afin que le sacrement soit célébré et vécu dans les dispositions morales et spirituelles qui conviennent. La formation religieuse des fiancés devra être complétée, au moment voulu et selon les diverses exigences concrètes, par une **préparation à la vie à deux**. Dans ce cheminement de foi, analogue au **catéchuménat**, il doit y avoir aussi une connaissance approfondie du **mystère du Christ et de l'Eglise**, donc de ce que signifient la grâce et la responsabilité inhérentes au mariage chrétien. »⁹¹³

11.) Le mariage : sacrement

Pour Jean-Paul II, le mariage est un **grand sacrement** ; l'invocation de l'Esprit Saint sur le nouveau couple, le jour du mariage, en est le signe. « L'Eglise a particulièrement **invoké l'Esprit Saint** le jour du mariage : « Viens ! » Cela veut dire qu'il s'agit vraiment d'un grand moment, d'un **grand sacrement**. Il y a en effet dans le mariage quelque chose d'**analogue aux épousailles du Christ avec l'Eglise** et au moment où, dans le fracas d'un violent coup de vent et sous l'éclatante lumière des langues de feu, le **Saint Esprit descendit sur les apôtres** le jour de la Pentecôte. »⁹¹⁴

Le sacrement est une **aide** à la fidélité pour toujours, que s'accordent les époux. « Le don du sacrement est pour les époux chrétiens une vocation - en même temps qu'un commandement - à **rester fidèles** pour toujours, par delà les épreuves et les difficultés, dans une généreuse obéissance à la volonté du Seigneur : « Ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer. » (Mt 19,6) »⁹¹⁵

La célébration du mariage sacrement est **Parole de Dieu**. C'est le moment de la proclamation de l'amour conjugal comme Volonté de Dieu pour l'humanité. « Le moment fondamental de l'**expression de la foi des époux** en tant que tels est celui de la **célébration du sacrement de mariage** qui, par sa nature profonde, est la proclamation, dans l'Eglise, de la **Bonne Nouvelle sur l'amour conjugal** : il est **Parole de Dieu** qui « révèle » et « accomplit » le projet plein de sagesse et d'amour que Dieu a sur les époux, introduits dans la participation mystérieuse et réelle à l'amour même de Dieu pour l'humanité ; « profession de foi » accomplie au sein de l'Eglise et avec l'Eglise, communauté de

⁹¹² Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., pp. 21-23.

⁹¹³ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., pp. 168-171.

⁹¹⁴ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., p. 47.

⁹¹⁵ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 51.

croyants. Cette profession de foi demande à être prolongée tout au long de la vie des époux et de la famille. Dieu, en effet, qui a appelé les époux « **au** » **mariage** continue à les appeler « **dans** » **le mariage**. »⁹¹⁶

Le sacrement du mariage confère au couple un **don particulier**. « Les époux et parents chrétiens, en vertu du sacrement, ont ainsi, en leur état de vie et dans leur ordre, un don qui **leur est propre** au sein du peuple de Dieu. »⁹¹⁷

Le sacrement est source de **sanctification** personnelle et de glorification de Dieu. « Le sacrement de mariage, qui reprend et spécifie la grâce sanctificatrice du baptême, est bien une source spéciale et un moyen original de **sanctification** pour les époux et pour la famille chrétienne. En vertu du mystère de la **Mort et de la Résurrection du Christ**, à l'intérieur duquel le mariage chrétien fait entrer à nouveau, l'amour conjugal est **purifié** et **sanctifié** : « Cet amour, par un don spécial de sa grâce et de sa charité, le Seigneur a daigné le guérir ; le parfaire et l'élever. » (Vat. II, GS 49). Le don de Jésus Christ n'est pas épuisé dans la célébration du sacrement de mariage, mais il accompagne les époux **tout au long de leur existence**. Le Concile Vat. II le rappelle explicitement lorsqu'il dit que Jésus Christ « continue de demeurer (avec les époux), afin que par leur don mutuel, ils puissent s'aimer dans une fidélité perpétuelle, comme Lui-même a aimé l'Eglise et s'est livré pour elle. C'est pourquoi les époux chrétiens sont fortifiés et comme consacrés par un sacrement spécial ; en accomplissant leur mission conjugale avec la force de ce sacrement, pénétrés de l'esprit du Christ qui imprègne toute leur vie de foi, d'espérance et de charité, ils parviennent de plus en plus à leur perfection personnelle et à leur sanctification mutuelle ; c'est ainsi qu'ensemble ils contribuent à la glorification de Dieu. » (Vat. II, GS 48) »⁹¹⁸

Le mariage sacrement, comme tout sacrement, est **mémoire** et **actualisation** de **l'évènement du salut**, signe d'alliance, rappel de l'incarnation et de la mort résurrection de Jésus Christ. « En accueillant et en méditant fidèlement la Parole de Dieu, l'Eglise a solennellement enseigné et enseigne que **le mariage des baptisés** est l'un des sept **sacrements de la Nouvelle Alliance**. Car, **par le baptême**, l'homme et la femme sont définitivement **insérés** dans la nouvelle et éternelle Alliance, **Alliance nuptiale du Christ avec l'Eglise**. C'est en raison de cette insertion indestructible que la communauté intime de vie et d'amour conjugal fondée par le Créateur a été élevée et assumée dans la charité nuptiale du Christ, soutenue et enrichie par sa force rédemptrice. En vertu de la sacramentalité de leur mariage, les époux sont liés l'un à l'autre de la façon la plus **indissoluble**. S'appartenant l'un à l'autre, ils représentent réellement, par le signe sacramentel, le rapport du Christ à son Eglise. Les époux sont donc, pour l'Eglise, le rappel permanent de ce qui est advenu sur la croix. Ils sont l'un pour l'autre, et pour leurs enfants, des témoins du salut dont le sacrement les rend participants. Le mariage, comme tout sacrement, est un **mémorial**, une **actualisation** et une **prophétie** de **l'évènement du salut**. Les époux y participent en tant qu'époux, à deux, comme couple, à tel point que l'effet premier et immédiat du mariage n'est pas la grâce surnaturelle elle-même, mais le lien conjugal chrétien, une communion à deux typiquement chrétienne parce que représentant le **mystère d'incarnation du Christ** et son **mystère d'Alliance**. »⁹¹⁹

⁹¹⁶ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 133.

⁹¹⁷ Id. p. 128.

⁹¹⁸ Id. pp. 143-146.

⁹¹⁹ Id. pp. 32-34.

12.) Le couple en mission dans l'Eglise

Jean-Paul II affirme que c'est bien **en tant que couple** que les foyers chrétiens sont invités à participer activement à la mission de l'Eglise, au cœur du monde. « La famille chrétienne est appelée à **prendre une part active et responsable à la mission de l'Eglise** d'une façon propre et originale, en se mettant elle-même au service de l'Eglise et de la société dans son être et dans son agir, en tant que communauté intime de vie et d'amour. Si la famille chrétienne est une communauté dont les liens sont renouvelés par le Christ à travers la foi et les sacrements, sa participation à la mission de l'Eglise doit se réaliser d'une façon communautaire ; c'est donc **ensemble** que les époux **en tant que couple**, doivent vivre leur **service de l'Eglise et du monde**. Ils doivent être, dans la foi, « un seul cœur et une seule âme » aussi bien dans l'esprit apostolique commun qui les anime qu'à travers la collaboration qui les engage au service de la communauté civile. »⁹²⁰

Cette **mission ecclésiale** se vit, pour le couple, selon la grâce baptismale, qui leur confère une vocation de prêtre. La vocation sacerdotale se comprend par l'offrande totale de leur vie conjugale à Dieu. « En réalité, le sacerdoce baptismal des fidèles, vécu **dans le mariage sacrement** constitue pour les époux et pour la famille le fondement d'une **vocation** et d'une **mission sacerdotales** par lesquelles leur existence quotidienne se transforme en un « sacrifice spirituel agréable à Dieu par l'intermédiaire de Jésus Christ » : c'est ce qui se produit, non seulement par la célébration de l'Eucharistie et des autres sacrements et par l'offrande d'eux-mêmes à la Gloire de Dieu, mais aussi par la vie de prière, qui est dialogue priant avec le Père, par Jésus Christ, dans l'Esprit Saint. »⁹²¹

C'est à travers tout le **quotidien** de son **vécu**, que le couple construit le Royaume dans l'histoire, et réalise sa **mission ecclésiale**. « La famille chrétienne, par ailleurs, édifie le Royaume de Dieu dans l'histoire **à travers les réalités quotidiennes** qui concernent et qui caractérisent sa condition de vie : c'est, dès lors, dans l'amour conjugal et familial - vécu dans sa richesse extraordinaire de valeurs et avec des exigences de totalité, d'unicité, de fidélité et de fécondité - que s'exprime et se réalise la participation de la famille chrétienne à la **mission prophétique, sacerdotale et royale** de Jésus Christ et de son Eglise. **L'amour** et **la vie** constituent donc le point central de la mission salvifique de la famille chrétienne dans l'Eglise et pour l'Eglise. Le Concile Vatican II le rappelle lorsqu'il écrit : « Les familles se communiqueront aussi avec générosité leurs richesses spirituelles. Alors, la famille chrétienne, parce qu'elle est issue d'un mariage, image et participation de l'alliance d'amour qui unit le Christ et l'Eglise, **manifestera à tous les hommes la présence vivante du Sauveur dans le monde** et la véritable nature de l'Eglise, tant par l'amour des époux, leur fécondité généreuse, l'unité et la fidélité du foyer, que par la coopération amicale de tous ses membres. » (Vat.II, G.S. 48) »⁹²²

Au cœur de cette mission ecclésiale, l'Eglise doit témoigner et manifester l'égalité de droit et de dignité de la **femme** et de l'**homme**, tout en distinguant leur vocation particulière. « L'Eglise, tout en respectant la diversité de vocation entre l'homme et la femme, doit

⁹²⁰ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., pp. 128-129.

⁹²¹ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., p. 127.

⁹²² Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., pp.129-130.

promouvoir, dans la mesure du possible, leur **égalité de droit et de dignité dans la vie ecclésiale**, et cela pour le bien de tous : de la famille, de la société et de l'Eglise. »⁹²³

Le couple devient une communauté qui **croit** et qui **évangélise**. « Du fait que la famille chrétienne participe à la vie et à la mission de l'Eglise qui se tient dans une religieuse écoute de la Parole de Dieu et la proclame avec une ferme confiance, elle vit son rôle prophétique en accueillant et en annonçant la Parole de Dieu ; elle devient ainsi, chaque jour davantage, une communauté qui **croit** et qui **évangélise**. »⁹²⁴

Pour Jean-Paul II, la mission ecclésiale du couple revient à leur **mission parentale d'éducation** et d'évangélisation de leurs enfants. « Le **ministère d'évangélisation** qui revient aux parents chrétiens est **original** et **irremplaçable**. Il revêt les caractères distinctifs de la vie familiale, tissée, comme elle devrait l'être, d'amour, de simplicité, d'engagement concret et de témoignages quotidiens. La famille doit former les enfants à la vie pour permettre à chacun d'**accomplir en plénitude son devoir** selon la vocation qu'il a reçue de Dieu. Le ministère d'évangélisation et de catéchèse qui incombe aux parents doit **accompagner la vie des enfants**, y compris pendant leur **adolescence**. (...) On ne devra pas oublier que le service accompli par les époux et par les parents chrétiens en faveur de l'Evangile est essentiellement un **service ecclésial**, ou mieux, rentre dans le cadre de l'Eglise entière comme communauté évangélisée et évangélisante. »⁹²⁵ Quelle est donc la mission ecclésiale du couple en tant que couple ?

La mission sera dirigée vers les familles en difficultés et vers toutes les familles chrétiennes. « La charité pastorale exige que les actions de l'Eglise prennent particulièrement en considération les familles en difficultés, les familles brisées, les familles où il n'y a qu'un parent, mais elle exige aussi que l'objectif central de l'attention pastorale de l'Eglise soit la famille traditionnelle et stable. »⁹²⁶

Cette mission ecclésiale du couple et de la famille est réellement **universelle**, véritablement catholique. « L'universalité sans frontières est l'horizon spécifique de l'évangélisation animée intérieurement par l'élan missionnaire. Elle est, en effet, la réponse à la consigne explicite et non équivoque du Christ : « Allez dans le monde entier, proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création (Mt 16,15). » La foi et la mission évangélisatrice de la famille chrétienne possèdent, elles aussi, ce **souffle missionnaire catholique**. Le sacrement de mariage, qui reprend et propose à nouveau le devoir de défendre et de diffuser la foi, établit les époux et les parents chrétiens comme témoins du Christ « jusqu'aux confins de la terre » (Ac 1,8) comme véritables « missionnaires » de l'amour et de la vie. (...) De même qu'à l'aube du christianisme **Aquila et Priscille** se présentaient comme un **couple missionnaire**, ainsi, aujourd'hui, l'Eglise témoigne d'une continuelle nouveauté et d'une incessante floraison, grâce à la présence d'époux et de familles chrétiennes qui, au moins **pendant un certain temps**, vont dans les terres de mission pour **annoncer l'Evangile en servant l'homme avec l'amour de Jésus Christ**. »⁹²⁷

⁹²³ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 62.

⁹²⁴ Id. p. 132.

⁹²⁵ Id. pp. 137-139.

⁹²⁶ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., p. 23.

⁹²⁷ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., pp. 139-141.

Par l'Eglise, c'est le Christ qui fait des couples chrétiens, des **apôtres**. « C'est le Christ Seigneur qui, par le mariage des baptisés élevé au rang de sacrement, confère aux époux chrétiens une **mission particulière d'apôtres**, en les envoyant comme **ouvriers de sa vigne** et, de façon toute spéciale, dans le champ de la famille. »⁹²⁸

Enfin, Jean-Paul II, tout en réaffirmant le non accès aux sacrements des **personnes divorcées remariées**, les inclut dans la **mission de l'Eglise**. « J'exhorte chaleureusement les pasteurs et la communauté des fidèles dans son ensemble à aider les divorcés remariés. Avec une grande charité, tous feront en sorte **qu'ils ne se sentent pas séparés de l'Eglise**, car ils peuvent et même ils doivent, comme baptisés, participer à sa vie. (...) Que l'Eglise prie pour eux, qu'elle les encourage et se montre à leur égard une **mère miséricordieuse**, et qu'ainsi, elle les maintienne dans **la foi et l'espérance** ! L'Eglise, cependant, réaffirme sa discipline, fondée sur l'Ecriture Sainte, selon laquelle elle **ne peut admettre à la communion eucharistique les divorcés remariés**. Ils se sont rendus eux-mêmes **incapables d'y être admis** car leur état et leur condition de vie est **en contradiction objective avec la communion d'amour entre le Christ et l'Eglise**, telle qu'elle s'exprime et est rendue présente dans l'eucharistie. Il y a par ailleurs un autre motif pastoral particulier : si l'on admettait ces personnes à l'eucharistie, les fidèles seraient induits en erreur et comprendraient mal la doctrine de l'Eglise concernant l'indissolubilité du mariage. »⁹²⁹

13.) Le couple et sa mission dans la société

Le mariage n'est pas seulement destiné à l'Eglise et aux chrétiens ; il est **un bien pour la société et pour l'humanité** tout entière. « Le mariage, en tant qu'union d'un homme et d'une femme qui s'engagent au don réciproque de soi et s'ouvrent à la génération de la vie, n'est pas seulement une valeur chrétienne, mais une **valeur originelle de la création**. Perdre cette vérité n'est pas un problème pour les seuls croyants mais un danger pour l'humanité entière. En réalité, **la loi naturelle**, et précisément parce qu'elle a été inscrite par Dieu dans le cœur, **précède toute loi établie par les hommes** et en mesure la validité. »⁹³⁰

La famille est une **école d'humanité** au sein de la société. « En dépit de profondes mutations historiques, la famille reste la plus complète et la plus riche **école d'humanité**, où se vit l'expérience la plus significative de l'amour gratuit, de la fidélité, du respect réciproque et de la défense de la vie. Sa tâche propre est de **garder et transmettre**, par le moyen de l'éducation des enfants, **vertus et valeurs**, de manière à édifier et à promouvoir le **bien** des individus et **de la communauté**. »⁹³¹

La famille, le couple est **chemin d'humanité**, mettant la personne humaine au centre de la société. « La famille est le **moyen le plus efficace pour humaniser et personnaliser la**

⁹²⁸ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 185.

⁹²⁹ Id. pp. 220-223.

⁹³⁰ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., pp. 90-91.

⁹³¹ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., p. 30.

société : c'est elle qui travaille d'une manière originale et profonde à la construction du monde, rendant possible une **vie vraiment humaine**. »⁹³²

La famille chrétienne est véritablement une **bénédictio**n pour la société. « C'est seulement de la réalisation du plan de Dieu sur le mariage et la famille que peuvent découler des **bienfaits** et des **bénédictions** pour la société. »⁹³³

Le couple chrétien témoigne de l'**apport social** que peut être un amour conjugal pour la société. « Le témoignage de vie familiale menée par des époux chrétiens peut constituer un **apport précieux**, faisant comprendre, dans la société tout entière, **ce qu'est véritablement la famille**, « son être et son agir, en tant que communauté intime de vie et d'amour » (*Familiaris Consortio* n° 50). La richesse de la communion des personnes, dans leur fidélité, fera mieux comprendre que le divorce et l'instabilité du don de soi sont en réalité des germes de mort, alors que le **lien personnel indissoluble est source de vie**. Faites comprendre la **signification sociale** de votre **vocation d'époux** et de parents chrétiens ! »⁹³⁴

Jean-Paul II situe la famille au cœur de ce qu'il appelle la **civilisation de l'amour**. « La famille dépend en effet, pour bien des raisons, de la **civilisation de l'amour** dans laquelle elle trouve les raisons d'être de son existence comme famille. En même temps, la famille est le **centre** et le **cœur** de la civilisation de l'amour. »⁹³⁵

Dans le monde moderne, la famille reste un **lieu de sécurité**, un refuge. « La société industrielle moderne a fondamentalement **changé les conditions de vie** du mariage et de la famille. Le climat officiel n'est pas toujours favorable au mariage et à la famille. Cependant, il est notoire que, dans notre civilisation de masse, on les considère encore comme un **lieu de refuge** pour ceux qui cherchent la **sécurité** et le **bonheur**. Le mariage et la famille sont plus importants que jamais : cellules vivantes pour le **renouvellement de la société**, source de force grâce à qui la **vie devient plus humaine**. »⁹³⁶

Jean-Paul II l'affirme haut et fort, la famille est l'avenir de l'humanité. « **L'avenir de l'humanité passe par la famille** ! (...) L'Eglise connaît la route qui conduira la **famille au cœur de sa vérité profonde**. Cette route que l'Eglise a apprise à l'école du Christ et à celle de l'histoire interprétée à la lumière de l'Esprit Saint, elle ne l'impose pas, mais elle ressent en elle-même une **exigence imprescriptible de la proposer à tous**, sans crainte, et même avec une confiance et une espérance très grandes, tout en sachant que la « bonne nouvelle » comporte aussi le langage de la croix. »⁹³⁷

C'est au sein de leur famille que les jeunes vont apprendre à **devenir eux-mêmes**. « La famille, en tant que **communauté fondamentale et irremplaçable d'éducation**, est l'agent privilégié de la transmission des valeurs religieuses et culturelles qui aident la personne à **forger son identité**. »⁹³⁸

⁹³² Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 113.

⁹³³ Jean-Paul II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, op. cit., p. 3.

⁹³⁴ Id. p. 19.

⁹³⁵ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., p. 45.

⁹³⁶ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., pp. 91-92.

⁹³⁷ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 227.

⁹³⁸ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., p. 9.

La famille est le lieu où la personne va se **construire moralement** ; reconnaissant ce qui est bien, ce qui est bon. « L'expérience montre l'importance du rôle d'une famille vivant selon les **normes morales**, pour que l'homme qui naît en elle et qui s'y forme prenne sans hésitation **la route du bien**, qui est d'ailleurs toujours **inscrite dans son cœur**. »⁹³⁹

L'Eglise se fait maison et famille pour tous ceux qui n'ont pas de famille. « Comment oublier les **nombreuses personnes** qui, pour différentes raisons, se sentent **privées de famille** ? Je voudrais leur dire qu'il existe aussi une famille pour eux. L'Eglise est une maison et une famille pour tous (*Familiaris Consortio* n° 85). Elle ouvre ses portes pour accueillir ceux qui sont **seuls ou abandonnés** ; elle voit en eux les enfants préférés de Dieu. »⁹⁴⁰

Et Jean-Paul II interpelle les familles à devenir ce qu'elles sont appelées à devenir, à partir de la **profonde communauté de vie et d'amour** que forme le couple. « **Famille, deviens ce que tu es !** Deviens « la communauté profonde de vie et d'amour formulée par le couple » (GS n° 48) appelé à **donner de l'amour** et à **transmettre la vie** ! Famille, tu as une mission de première importance pour la vie humaine elle-même. Ayant conscience qu'on n'obtient pas la **Paix** une fois pour toutes (GS n° 78), tu ne dois jamais te lasser de la rechercher ! **Recherche cette Paix**, prie pour cette Paix, travaille pour cette Paix ! Vous êtes, vous, les premiers artisans de Paix. »⁹⁴¹

La famille chrétienne **évangélise le monde** et la **société**. « Dans la mesure où la famille chrétienne accueille l'Évangile et mûrit dans la foi, elle devient une **communauté qui évangélise**. Écoutons à nouveau Paul VI : « la famille, comme l'Eglise, se doit d'être un espace où l'Évangile est transmis et d'où l'Évangile rayonne. Au sein donc d'une famille consciente de cette mission, tous les membres de la famille évangélisent et sont évangélisés. Et une telle famille se fait évangélisatrice de beaucoup d'autres familles et du milieu dans lequel elle s'insère. » (*Evangelii nuntiandi*) »⁹⁴²

Une famille chrétienne qui vit, elle-même, de la Bonne Nouvelle de l'Évangile, est une famille **missionnaire** pour le monde, car elle montre l'Amour de Dieu à l'œuvre dans l'histoire. « Un tel modèle de famille est une « **épiphanie** » **de Dieu**, une manifestation de son Amour gratuit et universel et, en tant que telle, **elle est, en soi, missionnaire**, car elle annonce, par son style de vie, que **Dieu est Amour** et désire le **salut de tous les hommes**. « Alors, la famille chrétienne - dit Vatican II - parce qu'elle est issue d'un mariage, image et participation de l'alliance d'amour qui unit le Christ et l'Eglise, manifestera à tous les hommes la **présence vivante du Sauveur dans le monde** et la véritable nature de l'Eglise, tant par l'amour des époux, leur fécondité généreuse, l'unité et la fidélité du foyer, que par la coopération amicale de tous ses membres » (GS n° 48). »⁹⁴³

En retour, la famille chrétienne attend une véritable **reconnaissance** de la part de la société, reconnaissance comme sujet social, cellule de base, témoin d'humanité. « Qu'attend de la société la famille comme institution ? Avant tout d'**être reconnue** dans son identité et admise en qualité

⁹³⁹ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., p. 10.

⁹⁴⁰ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., p. 18.

⁹⁴¹ Id. p. 17.

⁹⁴² Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 135.

⁹⁴³ Jean-Paul II, *Famille, deviens ce que tu es*, op. cit., p. 38.

de **sujet social**. Cette nature de sujet est liée à l'identité propre au mariage et à la famille. Le mariage, qui est à la base de l'institution familiale, consiste en une alliance par laquelle « un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants » (Code de droit canonique, canon 1055, §1). Seule une telle union peut être reconnue et confirmée comme « mariage » au sein de la société. »⁹⁴⁴

14.) La vocation à la sainteté du couple ; le couple chemin du salut

Jean-Paul II rappelle la **vocation à la sainteté** de tout être humain. Le couple est englobé dans cette vocation universelle à la sainteté. « La **vocation universelle à la sainteté** s'adresse aussi aux époux chrétiens : pour eux, elle est spécifiée par la **célébration du sacrement** et traduite concrètement dans la **réalité** propre de l'existence conjugale et familiale. C'est là que prennent naissance la grâce et l'exigence d'une authentique et profonde **spiritualité conjugale** et familiale, qui s'inspire des thèmes de la création, de l'alliance, de la croix, de la résurrection et du signe sacramentel. »⁹⁴⁵

Il redit que le chemin du mariage est un chemin de sainteté. « Reprenons cette belle affirmation du Concile selon laquelle **la voie du mariage est une voie de sainteté**, car elle est destinée à être « signe et participation de l'amour que le Christ a eu pour son Epouse et qui l'a fait se livrer pour elle. »⁹⁴⁶
« Tous les époux sont appelés à la sainteté dans le mariage, selon la volonté de Dieu. »⁹⁴⁷

La Sainte Famille est le premier modèle de sainteté du couple. « **La Sainte Famille** est la **première de tant d'autres familles saintes**. (...) A notre époque, comme par le passé, **il ne manque pas de témoins de « l'évangile de la famille »**, même s'ils ne sont pas connus ou s'ils n'ont pas été canonisés par l'Eglise. »⁹⁴⁸

La vie conjugale en elle-même est voie de sanctification. « La grâce et le lien sacramentel font que, en tant que signe et participation de l'amour du Christ Epoux, **la vie conjugale** est pour les époux chrétiens la **voie de la sanctification**, et en même temps, pour l'Eglise, elle constitue une puissante incitation à raviver la communion d'amour qui la caractérise. »⁹⁴⁹

La famille, est la route qui conduit l'Eglise et la mène au Royaume des Cieux. « **« La famille est la route de l'Eglise. »** Nous désirons dire notre conviction et annoncer en même temps cette route qui, par la vie conjugale, mène au **Royaume des Cieux** (Mt 7,14). Il est important que **la « communion des personnes »** dans la famille devienne une **préparation à la « communion des saints »**. Voilà pourquoi l'Eglise professe et annonce l'amour qui « supporte tout » (1Co 13,7), le considérant avec

⁹⁴⁴ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., p. 68. Le texte continue : « A l'inverse, les autres unions de personnes, qui ne répondent pas aux conditions rappelées ci-dessus, ne peuvent pas l'être, même si aujourd'hui se répandent des tendances très dangereuses pour l'avenir de la famille et de la société elle-même. »

⁹⁴⁵ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., pp. 144-145.

⁹⁴⁶ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., p. 114.

⁹⁴⁷ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., op. cit., p. 92.

⁹⁴⁸ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., p. 104.

⁹⁴⁹ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., pp. 114-117.

Saint Paul comme la « vertu la plus grande » (1Co 13,13). (...) Aimer est la vocation de tous, celle des époux et des familles. »⁹⁵⁰

La vocation à la sainteté dans le mariage prend sa source dans le baptême et l'eucharistie. « **Le devoir de sanctification** a sa **racine** dans le **baptême** et dans l'**eucharistie** à laquelle le mariage est intimement lié. « Que le mariage soit célébré ordinairement au cours de la messe. » Découvrir et approfondir cette relation. **L'eucharistie est la source du mariage chrétien.** »⁹⁵¹

Le couple et la famille, accueillant l'appel à la sanctification pour eux-mêmes, participent à la sanctification de l'Eglise et du monde. « Par le sacrement de mariage, dans lequel la famille est enracinée et d'où elle tire sa subsistance, elle est **continuellement vivifiée par le Seigneur Jésus**, appelée et engagée par Lui à **dialoguer avec Dieu**, par les moyens de la **vie sacramentelle**, de l'**offrande de son existence** et de la **prière**. Tel est le rôle sacerdotal que la famille chrétienne peut et doit accomplir en union étroite avec toute l'Eglise, à travers les réalités quotidiennes de la vie conjugale et familiale ; de cette manière, la famille chrétienne est **appelée à se sanctifier et à sanctifier la communauté ecclésiale et le monde.** »⁹⁵²

La participation des époux chrétiens à l'Amour Rédempteur du Christ les rend participants à la Rédemption. « Il faut aussi se rappeler que, l'**amour du Christ Epoux** envers l'Eglise étant un **amour rédempteur**, l'**amour des conjoints chrétiens** devient **participation active à la rédemption**. La rédemption est liée à la **croix**, et cela aide à comprendre et à valoriser la signification des épreuves, qui n'épargnent certes pas la vie de couple, mais qui, dans le plan divin, sont destinées à **fortifier l'amour** et à procurer une plus grande fécondité à la vie conjugale. Loin de promettre un paradis terrestre à ceux de ses disciples qui s'unissent par le mariage, Jésus Christ leur offre la possibilité et la vocation de **parcourir avec lui-même un chemin** qui, à travers les difficultés et les souffrances, renforce leur union et les conduit à une joie plus grande. »⁹⁵³

15.) L'apport considérable de la « théologie du corps »⁹⁵⁴

La « **théologie du corps** » de Jean-Paul II vient de paraître. C'est un enseignement nouveau qui commence à être vulgarisé : la vision de la sexualité change complètement par rapport à celle du XIX^e et du début du XX^e siècle.

Cette façon d'aborder le corps réhabilite la sexualité comme faisant partie pleinement de la nature humaine, voulue et désirée par Dieu, moyen d'être en **relation**, en **communication**, autant entre les humains entre eux, qu'entre les humains et leur Créateur. Dans cette perspective, non seulement la sexualité nous humanise, mais elle nous **divinise**.

⁹⁵⁰ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., p. 54.

⁹⁵¹ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 147.

⁹⁵² Id. pp. 142-143.

⁹⁵³ *Ce que dit le pape, La famille*, op. cit., pp. 114-117.

⁹⁵⁴ Jean-Paul II, *Homme et femme, Il les créa, une spiritualité du corps*, Paris, Ed. du Cerf, 2004, 2005.

a) Son caractère nouveau vis-à-vis de l'enseignement du Magistère

La « **Théologie du corps** », telle que Jean-Paul II la nomme lui-même, provient des catéchèses du mercredi, qu'il a données entre 1979 et 1984. Elle a été rendue accessible au public dans sa totalité, dernièrement, en 2005, avec la publication de l'ouvrage : « *Homme et femme, Il les créa ; une spiritualité du corps* ». Elle amène une telle nouveauté, par rapport à la vision de la sexualité et à l'importance du corps, chez la personne humaine, que nous avons jugé bon d'aborder cette théologie dans un paragraphe à part. « On doit reconnaître que, jusqu'à ce que Jean-Paul II donne son enseignement sur la théologie du corps, **il manquait à l'Eglise un véritable « corpus théologique » sur le mariage et le sens de la sexualité**, qui établisse avec autorité non pas ce que la raison humaine, en s'appuyant sur ses seules ressources, peut tenter de dire sur la question, mais **ce que Dieu Lui-même avait comme intention en créant l'homme, homme et femme**, avec un **corps sexué** et en inscrivant au fond de leur cœur comme marque de leur nature personnelle, un indéfectible **appel à la communion**. La théologie du corps de Jean-Paul II fait disparaître définitivement le hiatus entre l'élan de la **spiritualité conjugale** et la **doctrine chrétienne du mariage**. Bien plus, la doctrine vient fonder, alimenter renforcer la spiritualité conjugale. Avec Jean-Paul II, l'Eglise affirme le sens de la sexualité humaine dans la lumière la plus haute de la Révélation : elle devient une **sexualité révélée**. »⁹⁵⁵

C'est réellement une **vision nouvelle de la sexualité** et du corps qu'apporte Jean-Paul II, et à travers lui, le Magistère de l'Eglise. On y trouve l'abandon définitif de l'image négative du corps humain sexué, qui avait longtemps prévalu dans les discours d'Eglise, au fil des siècles. « On aboutit ainsi, au terme de la théologie du corps, à une vision du mariage et de la sexualité humaine d'une **ampleur sans équivalent dans tout l'enseignement du Magistère**. Tout relent de **manichéisme** est définitivement extirpé des questions concernant le corps et la sexualité. Le mariage est affirmé comme une **œuvre de sainteté** jusque **dans et par les actes de la chair**. Les époux chrétiens qui s'unissent dans une totale communion de leur esprit, de leur cœur et de leur corps dans une ouverture à la vie, contribuent par la grâce de leur sacrement de mariage à la **sainteté de l'Eglise**, dans le mystère de la **communion des saints**. Bref, cette théologie est une véritable révolution au sens étymologique du terme, de « retournement » : **la sexualité humaine** qui était vue jusqu'alors dans la seule lumière de la **finalité voulue par la nature** est désormais affirmée d'abord dans celle du **plan de Dieu sur le corps humain rédempté et appelé à la résurrection**. »⁹⁵⁶

b) Présentation

La « théologie du corps » se présente sous forme d'une **catéchèse pédagogique de 129** audiences, données du 5 septembre 1979 au 28 novembre 1984, disposées en **quatre volumes**.

⁹⁵⁵ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 36.

⁹⁵⁶ Id. p. 63.

Le **premier volume** se compose de **23** audiences, données du 5 septembre 1979 au 2 avril 1980, et reprenant le thème du « *Plan de Dieu sur le corps humain de l'homme et de la femme « à l'origine »* », en écho à la réponse de Jésus à la question : « Est-il permis de répudier sa femme ? » (Mt 19,3-9).

Le **deuxième volume** se compose de **40** audiences, données du 16 avril 1980 au 6 mai 1981, et reprenant une réflexion sur la « *Pureté du cœur* », en écho au discours du « Sermon sur la montagne » consacré à l'adultère (Mt 5,27-28).

Le **troisième volume** se compose de **45** audiences, données du 11 novembre 1981 au 9 février 1983, et faisant écho à la réponse de Jésus aux Sadducéens sur la question de la **Résurrection des morts** (Mc 12,20-23).

Ainsi, seront abordées, à travers ces trois premiers volumes, l'ensemble des paroles de Jésus relatives au mariage, et qui constituent ce que Jean-Paul II a nommé, dans son audience du 11 novembre 1981, le « triptyque des paroles essentielles et constitutives de la théologie du corps. »⁹⁵⁷

Enfin, le **quatrième et dernier volume** se compose de **21** audiences, données du 23 mai au 28 novembre 1984, dont 15 audiences se présentent comme un commentaire et un développement de l'encyclique « *Humanae Vitae* » de Paul VI. Jean-Paul II dit de ce commentaire qu'il constitue la réalisation de l'intention initiale de toute sa catéchèse sur le corps humain ; il s'agit d' « **inscrire les prescriptions éthiques d'*Humanae Vitae* dans la lumière de la théologie du corps** qui seule est capable d'en faire accepter les exigences. »⁹⁵⁸

« Cette longue catéchèse constitue **le plus vaste corps de doctrine** jamais délivré par un pape dans toute l'histoire de l'Eglise. »⁹⁵⁹

L'intention de cette catéchèse de Jean-Paul II est de construire une « **anthropologie théologique** », qui comprenne et interprète l'être humain, dans son corps sexué, en tant qu'il est une personne humaine à l'image de Dieu. Il s'agit de donner une « **vision intégrale de l'homme** », qui rejoigne l'humain à la fois dans son **intégralité** et dans son « **intégrité** ». Enfin, il s'agit de relever les « **significations éternelles** »⁹⁶⁰ de l'existence humaine. Tout cela au travers de cette « théologie du corps ».

Jean-Paul II va bâtir sa réflexion en mettant en parallèle l'**institution matrimoniale** et les **discours de Jésus** sur le mariage, qu'on trouve dans les Evangiles. « La réflexion de Jean-Paul II s'attache à l'**institution même du mariage**, considéré dans son **fondement naturel et révélé**.

⁹⁵⁷ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 62.

⁹⁵⁸ Id. p. 189.

⁹⁵⁹ Id. p. 189.

⁹⁶⁰ Alain MATTHEEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 208.

Une anthropologie est développée comme ce qui permet de jeter un pont entre les **perplexités de la pensée des hommes** de bonne volonté et les **exigences évangéliques** exprimées dans les paroles mêmes de Jésus. D'un point de vue théologique, les accents portent sur une **relecture de l'histoire du salut**, principalement en son moment de **Création** où l'homme et la femme sont faits à l'image du Dieu trinitaire, constitués comme **communions de personnes**, et en son moment de **Rédemption**, où la vérité de l'amour conjugal s'accomplit à travers l'événement sacramentel. Le mariage comme sacrement est ainsi source d'une réflexion théologique et d'un agir chrétien spécifique. »⁹⁶¹

On comprend que Jean-Paul II cherche à mettre en relation **Vérité et Ethique** ; vérité de la personne humaine et norme éthique. « La vérité de la personne humaine est d'abord une vérité qui implique un **appel à sa liberté**. L'« être personnel » entraîne un « devoir être ». »⁹⁶²

Jean-Paul II n'en appelle pas à la seule raison pour confirmer la norme éthique, il se base sur ce que la **Bible** dit de l'être humain. « Ce n'est pas sur le terrain du caractère « raisonnable »⁹⁶³ de cette norme qu'insiste Jean-Paul II, mais sur le fait qu'elle s'accorde avec le regard que l'**anthropologie biblique** porte sur la sexualité humaine et qui fonde ce que lui-même a appelé la « théologie du corps ». (...) L'arrière plan biblique, dénommé « théologie du corps » nous offre - même indirectement - la **confirmation de la norme morale contenue dans *Humanae Vitae***. Cette autre voie est celle de l'anthropologie biblique qui **peut parler à tous les hommes** de notre temps, même non chrétiens. Il semble parfaitement raisonnable de proposer une réflexion sur l'anthropologie révélée dans le message biblique pour trouver le fondement de la vérité de la norme des relations conjugales. A travers la considération du plan de Dieu aux origines, la manière dont s'introduit la concupiscence dans le regard et dans le cœur de l'homme, l'accomplissement de la rédemption du corps dans la perspective de la Nouvelle Alliance et du sacrement de mariage, on voit apparaître la norme éthique énoncée par *Humanae Vitae* comme une conclusion qui **s'impose d'elle-même**. »⁹⁶⁴

La norme éthique trouve son fondement dans la **communions des personnes** ; et notamment dans l'acte de communion qui s'exprime par l'acte conjugal. « Si on résume la manière dont cette théologie du corps éclaire et fonde la norme éthique, on voit que tout tient à ce que **l'acte sexuel est d'abord un langage de communion**, le langage de la communion des corps **propre aux époux**. La communion des personnes suppose l'intégrité du langage des corps : que ce langage soit un **langage total et vrai**. Si je le mutile, notamment en **dissociant les deux significations** de l'acte conjugal, je fais en sorte qu'il ne peut pas atteindre à la vérité plénière de ce qu'il est, et par conséquent, il peut être une **union corporelle et physique** mais pas une communion des personnes. « Une telle communion exige, en effet, que le langage du corps soit exprimé, dans la réciprocité, dans toute la **vérité** de ce qu'il signifie. Si cette vérité vient à manquer, on ne saurait parler ni de **vérité de la maîtrise de soi**, ni de **vérité dans le don réciproque** et **dans l'accueil réciproque** de soi de la part de la personne. Une telle violation dans l'ordre intérieur de la communion conjugale, dont les racines plongent dans l'ordre de la personne elle-même, constitue le mal

⁹⁶¹ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 229.

⁹⁶² Id. p. 209.

⁹⁶³ Cf. : Paul VI, *Humanae Vitae*, n° 12. A propos de la norme morale fondamentale de s relations conjugales : « Nous pensons que les hommes de notre temps sont particulièrement en mesure de saisir le caractère profondément raisonnable et humain de ce principe fondamental. »

⁹⁶⁴ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 199.

essentiel de l'acte contraceptif. » Ces mots de Jean-Paul II sont très forts. »⁹⁶⁵ Cette notion de vérité nous interroge, est-ce une vérité idéale ? Immuable ? Où se situe la vérité de l'existence concrète ? La vérité de la conscience ? La vérité de la liberté humaine ?

Enfin, cette théologie s'appuie fondamentalement sur **l'Écriture**, il s'agit de « Prendre acte de l'immense effort catéchétique de Jean-Paul II visant à « découvrir » les **racines de la vérité du corps dans la tradition scripturaire**. Ce retour à l'Écriture est impressionnant, tant par sa forme que par son contenu. Parmi les différentes « significations anthropologiques éternelles » qu'il met en évidence, la **signification « sponsale » du corps** occupe une place toute spéciale. Elle permet de penser à la fois la donation personnelle de tout être humain à son Dieu (par exemple dans l'état de virginité consacrée) et la donation totale de l'homme et de la femme l'un à l'autre (dans le mariage). »⁹⁶⁶

c) « A l'origine » : Gn 1 et 2 repris en Mt 19,3-9

« **A l'origine...** » : ces origines remontent à **l'acte créateur de Dieu** : moment où l'humain « Adam » découvre sa solitude originelle, par son corps, à travers son corps, dans son corps. « Le corps, grâce auquel l'homme **prend part au monde créé visible**, le rend en même temps conscient d'**être « seul »** : angoisse existentielle, solitude radicale par rapport aux animaux et par rapport à Dieu Lui-même. (...) **Le « sommeil » de l'« adam » est donc un moment crucial en ce qu'il va engager toute l'histoire de l'humanité**. Le moment de cette torpeur, c'est le moment le plus solennel de toute la création, c'est le moment où va se réaliser **l'Alliance radicale entre Dieu et l'homme** par la création. Jusqu'alors, elle n'est pas encore réalisée, l'homme n'est pas encore complètement image de Dieu ; il ne le sera qu'avec la création de la femme. La côte représente une homogénéité ontologique totale : la femme est de la même humanité que l'homme. »⁹⁶⁷

« A l'origine... », c'est ce temps où l'humain accède à la **condition de personne**, dans sa différence sexuée, personne féminine et personne masculine. L'humain comme corps se découvre corps féminin et corps masculin dans une même humanité. « L'homme nomme la nature, il connaît la nature « intérieurement » car il peut la nommer. Il ne trouve aucun être (animal) auquel il puisse se donner. **Il a conscience d'être une personne à travers son corps**. On passe de « Adam » humain à « ish » et « isha » : humain masculin et humain féminin. « Adam » est sans référence de sexe, alors que « isha » est le féminin de « ish », car tirée de « ish ». La différence sexuelle apparaît avec la création de la femme. »⁹⁶⁸

« A l'origine... », c'est encore ce temps où femme et homme sont créés, et **se découvrent personnes**, à l'image et à la ressemblance de Dieu. « **La différence sexuelle avec ses signes**, c'est-à-dire les organes de la sexualité, **sont à prendre du côté de la ressemblance de Dieu** et non pas du côté de l'animal. L'énonciation de la différence sexuelle, qui est contemporaine de l'acte créateur,

⁹⁶⁵ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., pp. 203-204.

⁹⁶⁶ Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 229-230.

⁹⁶⁷ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 86. 90.

⁹⁶⁸ Id. p. 81.

nous établit dans la relation de ressemblance avec Dieu et non pas dans un prolongement, et encore moins dans une dépendance, du règne animal. »⁹⁶⁹

« A l'origine... », c'est l'état d'**avant le péché**, d'avant la défiance vis-à-vis de Dieu, la préhistoire théologique de l'être humain. Un temps définitivement révolu. « Temps dont il reste un lointain « écho » si le cœur est pur. La « pureté de cœur » permet de discerner quelque chose de ce que peut être cette **origine « sans péché » de l'homme.** »⁹⁷⁰

« A l'origine... » est encore ce temps de la **conscience du don** : don de Dieu Créateur, don de la vie, don du corps, donné à nous-mêmes pour nous permettre de donner et de nous donner à notre tour. Femme et Homme, comme personnes, comme corps différemment sexués, comme créatures à l'image et à la ressemblance de Dieu, prennent conscience de la signification sponsale du corps et de la liberté du don. « L'être humain apparaît dans le monde visible comme **l'expression la plus haute du don divin** parce qu'il tient en soi la dimension intérieure du don. Et, avec elle, il apporte dans le monde sa ressemblance particulière avec Dieu et grâce à celle-ci, il transcende et domine également sa « visibilité » dans le monde, sa corporéité, sa masculinité ou sa féminité. Ce qui reflète également cette ressemblance, c'est la **conscience primordiale de la signification conjugale du corps**, conscience imprégnée du mystère de l'innocence originelle. Et ainsi, dans cette dimension, se constitue un **sacrement primordial** entendu comme **signe qui transmet efficacement dans le monde visible le mystère invisible caché en Dieu de toute éternité.** Et ceci est le mystère de la Vérité et de l'Amour, le mystère de la Vie divine à laquelle l'homme participe réellement. (...) Comme signe visible, le sacrement se constitue avec **l'être humain en tant que corps** et par la fait de sa visible masculinité et féminité, le corps, en effet - et seulement lui -, est capable de **rendre visible ce qui est invisible** : le spirituel et le divin. (...) C'est cette capacité de don qui nous confère notre dignité de personne. C'est la marque propre de la personne : **seule une personne est capable de se donner** et c'est dans le don libre d'elle-même que la personne réalise ce pour quoi elle est faite. Nous sommes appelés à nous donner par notre corps et avec tout ce qu'il inclut : notre affectivité, notre sensibilité, notre psychologie, notre sexualité, le tout spécifié de manière masculine ou féminine. »⁹⁷¹

« A l'origine... », c'est aussi le temps de la révélation de la **personne comme personne**, dans son corps et dans son identité sexuée, par l'autre. « Dans ce don des personnes, il y a une **révélation des personnes qui est le fruit de la communion des personnes** (l'homme révèle sa femme en se donnant à elle et réciproquement ; cf. : la Trinité : Père : Amour donné ; Fils : Amour reçu rendu au Père ; Esprit Saint : fécondité de cet échange). Dans cette révélation personnelle, ils expriment leur être de personne, ils réalisent la communion de leurs personnes, et sont l'image vivante, incarnée dans la chair, de la communion des Personnes Divines, y compris dans l'union des corps. Cela veut dire que, dans l'intention divine, le sexe n'est pas un attribut accidentel de la personne. Si l'homme peut se donner à cet alter ego qu'est la femme, c'est parce que cette différence sexuelle n'est pas seulement somatique mais va

⁹⁶⁹ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 81.

⁹⁷⁰ Id. p. 76.

⁹⁷¹ Id. p. 111.108.

jusqu'à une **différence spirituelle, affective, psychologique** (la différence sexuelle est constitutive de la personne et la définit de manière essentielle). »⁹⁷²

Enfin, « A l'origine... », on entend le **chant d'amour**, d'avant le péché, de l'homme pour sa femme. Jusque dans l'**attrait des sexes**, c'est le projet divin de mettre par Amour Son Image dans la corporéité qui se réalise. « Premier **chant d'amour** : « Os de mes os, chair de ma chair ! » Deuxième chant : Cantique des Cantique : (...) Jean-Paul II dit que c'est un texte sacré et un texte sexuel. (...) Tout au long du Cantique, le chant de l'époux et celui de l'épouse s'entrelacent et se répondent, à l'image de l'enlacement de tendresse et d'amour des époux. Les mots disent clairement et joyeusement l'attraction mutuelle des époux dans le total respect de leur intégrité personnelle. Tous les mots d'amour se concentrent sur le corps. Erotisme extrême et pureté totale. Le corps est source de séduction mutuelle, mais c'est aussi par lui et par ses qualités que les personnes sont manifestées et révélées. Le corps, ses appels et ses séductions, loin d'être des entraves au don des personnes, lui permettent au contraire de **s'accomplir pleinement**. (...) Ce que montre le Cantique, c'est que **la vérité de l'amour ne peut pas être séparée du langage du corps**. Le langage du corps, jusque dans son expression sexuelle, est fait pour exprimer la vérité de l'amour, la vérité de la communion des personnes dans le don d'elles-mêmes. »⁹⁷³

d) « Le péché » et ses conséquences : Gn 2 repris en Mt 5,27-28

Le deuxième volet de la réflexion de Jean-Paul II est axé sur le **péché** ; en regard avec la parole de Jésus sur la **pureté du cœur** au sein de la relation femme/homme, en Mt 5,27-28. Le **cœur**, c'est l'identité profonde de la personne, c'est l'**être-même** de la personne, plus encore que le nom. « Le Christ attire l'attention sur l'**acte intérieur** qui est au principe de l'**acte extérieur** et qui, de ce fait, mérite pleinement d'être appelé « adultère dans le cœur ». C'est cet acte intérieur que Jésus veut mettre en lumière pour éclairer du même coup ce qui est dans le cœur de l'homme, ce qui est la **source profonde de son péché**, et qui, en tant que tel, est plus important que l'acte extérieur, même si c'est ce dernier qui est condamné par la loi. On perçoit là toute l'exigence du Christ qui dépasse complètement les prescriptions legalistes : il **fait appel au cœur de l'homme** pour qu'il y retrouve l'écho, le reste de la **loi d'amour des origines**, et lui faire prendre conscience par là de ce que le péché a détruit, désuni, en lui. Mais dans cet appel au cœur de l'homme, c'est chacun de nous, personnellement, que le Christ veut engager dans une attitude de vérité à l'égard de ce qui, en nous, est atteint par la concupiscence issue du péché. C'est chacun de nous et, en même temps, c'est tout l'homme, en tout lieu, et à toute époque de l'histoire. »⁹⁷⁴ Le péché entraîne la **désunité** : désunité dans la personne, entre le regard et le cœur ; désunité entre le corps et le cœur. Cette désunité dans la personne se reporte ensuite dans une désunité entre les personnes : un homme qui regarde une femme pour la désirer, l'incite à porter le même regard sur lui, et donc l'incite à la rendre elle-même adultère dans son cœur.

⁹⁷² Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 94.

⁹⁷³ Id. pp. 101-108.

⁹⁷⁴ Id. p. 139.

Les premiers touchés par les **conséquences du péché** sont la femme et l'homme eux-mêmes. Ils ont **honte** et se cachent l'un à l'autre. Ils deviennent incapables de se partager leur féminité et leur masculinité, en tant que profonde communion des personnes, en tant que don total de l'un à l'autre, à l'image de la communion et du don des Personnes de la Trinité entre Elles. « Les effets du péché originel ne sont pas premièrement vis-à-vis de Dieu. L'homme et la femme commencent par **cacher les signes sexuels** de leur corps par des pagnes et c'est seulement **après** qu'il est dit **qu'ils se cachent devant Yahweh** Dieu parmi les arbres du jardin. (...) L'action de cacher ne concerne pas seulement les signes extérieurs de la masculinité et de la féminité, mais signifie également le fait de cacher tout ce qui a trait à la **sensibilité**, la **psychologie**, et l'**affectivité** propres à la masculinité et à la féminité. Le fait de cacher son corps exprime aussi l'incapacité qui est la leur de se dire, de se communiquer dans la différence de leur masculinité et de leur féminité. (...) Ils ne savent plus se dire en tant qu'homme et en tant que femme ; ils deviennent incapables de se livrer librement l'un à l'autre et se méfient, en les dérobant au regard de l'autre, des signes de leur sexualité dont ils ne voient plus clairement la signification de communion des personnes. »⁹⁷⁵

Le péché tend à leur faire **dissocier**, dans l'acte conjugal, la signification unitive et la signification procréatrice. « Tentations de **dissocier les significations de l'acte conjugal** en les réduisant, soit à la simple utilité de la procréation, soit à la pure jouissance hédoniste. »⁹⁷⁶

La communion entre la femme et l'homme étant perdue de vue, ils découvrent le pouvoir de **dominer** l'autre, d'en faire une **chose**, sa chose, son assouvissement génital personnel. « Ils découvrent qu'ils sont susceptibles d'être « **chosifiés** », réduits à la **condition de moyens**, et non plus considérés en tant que personnes ; susceptibles de devenir pour l'autre un simple objet, de plaisir, de procréation, d'appropriation, de valorisation personnelle. Et cette menace est perçue à travers les signes de la masculinité et de la féminité. »⁹⁷⁷

L'homme devient le « **mari** », le mâle, le **dominant**. Même au sein du mariage, l'homme aura à lutter contre sa **soif d'union physique**, pour un apaisement de ses pulsions sexuelles. La femme, plus sensible à une satisfaction d'ordre sentimental, sentant la vulnérabilité de son mari à l'égard de ses désirs d'union physique, et persuadée de sa plus grande liberté, de sa distance plus autonome vis-à-vis des relations physiques, persuadée aussi d'une plus grande « pureté » à l'égard du sentiment amoureux, exercera sa domination sur son mari sous forme de **chantage**, de **manipulation liée à la relation physique**, allant parfois jusqu'à considérer l'union physique comme prix à payer pour sa propre satisfaction sentimentale. « Après le péché, l'homme est pour la première fois défini comme « **mari** », mot dont l'étymologie signifie **mâle**, au sens animal, c'est-à-dire **dominant** du terme. Le mot

⁹⁷⁵ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., pp. 125-126.

⁹⁷⁶ Id. p. 129.

⁹⁷⁷ Id. p. 130.

« mariage » est construit sur le mot « mari », et dès lors, il semble que **le mariage** lui-même devient **le lieu privilégié de la domination** de l'homme mâle sur la femme. »⁹⁷⁸

Ainsi, pour fermer à jamais la porte à la **condamnation du mariage comme état d'imperfection**, état de séparation d'avec Dieu, Jean-Paul II réaffirme que c'est bien le **péché**, qui se cache **dans le cœur de l'humain**⁹⁷⁹, qui sépare la femme et l'homme entre eux, et qui les sépare de Dieu, et sûrement pas le mariage. « La pratique de leur sexualité, quand elle s'exerce de manière captatrice, dominatrice, voire manipulatrice, les rend incapables de la vraie communion à laquelle ils sont appelés, et cette séparation l'un de l'autre les amène fréquemment à s'éloigner ou à se séparer de Dieu. (...) C'est dans leur mariage, et non pas contre lui ou malgré lui, qu'ils sont appelés à vivre leur communion avec Dieu. C'est par leur mariage qu'ils sont appelés à une fécondité non seulement physique, mais spirituelle, apostolique, caritative ou sociale. »⁹⁸⁰

e) *Le sacrement de mariage : rédemption de la sexualité (Mc 12,20-23)*

Le troisième volet de la « théologie du corps » de Jean-Paul II s'articule autour du **sacrement** de mariage. Pour lui, le sacrement opère une réelle **rédemption** de la sexualité.

Dès la première alliance historique entre Dieu et l'humain, avec Abraham, le signe de la circoncision est un signe caractéristique d'alliance nuptiale. « La première alliance avec Abraham est marquée comme d'un sceau par un **signe dans la chair** et précisément dans la chair des organes de la génération. C'est tout le sens de la circoncision. Dieu en fait le signe de son alliance à perpétuité avec son peuple (Gn 17,3-14). (...) C'est une alliance nuptiale : **Dieu entre en mariage** avec son peuple. »⁹⁸¹

Reprenant l'histoire de Tobie, la prière de Sara et Tobie au pied du lit se comprend comme la **prière** que se font les **ministres du sacrement** de mariage. « La prière de Tobie qui est avant tout une prière de louange et de remerciement, puis une supplication, place le langage du corps sur le terrain des termes essentiels de la « théologie du corps ». Sous cet aspect, le **langage du corps devient le langage des ministres du sacrement**, conscients que dans le pacte conjugal s'exprime et se réalise le mystère qui a sa source en Dieu lui-même. Le langage du corps devient la langue de la liturgie ; c'est très exactement ce que font les époux dans le sacrement de mariage dont la célébration n'est pas terminée à la sortie de l'église. La **célébration du mariage ne s'achève**, en effet, **que dans le lit conjugal** par le langage des corps qui exprime la totalité des sacrements. »⁹⁸²

Le sacrement reprend le don que Jésus fait de Lui-même à l'humanité. **En Jésus**, Dieu fait homme, **Dieu épouse** complètement et définitivement l'humanité. « Dieu qui n'est pas chair ne pouvait **épouser l'humanité qu'en prenant chair** dans le Verbe qui s'incarne. L'**Incarnation** réalise ainsi les **épousailles** les plus totales de Dieu et de l'humanité. (...) Le moment où Dieu, à travers le

⁹⁷⁸ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 134.

⁹⁷⁹ Le péché sous forme de convoitise est rappelé selon trois modes en 1Jn 2,16 : convoitise de la chair, convoitise des yeux, convoitise des richesses.

⁹⁸⁰ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., pp. 137-138.

⁹⁸¹ Id. pp. 162-163.

⁹⁸² Id. pp. 150-151.

Verbe incarné, épouse totalement l'humanité pécheresse et fait en sorte de la restituer dans sa dignité d'épouse virginale, c'est la Croix. Cet Amour du Christ Epoux pour l'Eglise a quelque chose de radicalement nuptial. Nos épousailles humaines sont dès lors appelées à être à l'image des épousailles du Christ et de l'Eglise. »⁹⁸³

Le mariage, comme sacrement, reste **remède** à la concupiscence introduite par le péché ; en ce sens, le sacrement de mariage est restauration de la relation et renouveau de la communion des personnes. « Le rôle du mariage est de **remédier à la concupiscence** introduite en nous par le péché. Il faut donc voir ce que le mariage **restaure** en nous, et en même temps ce qu'il apporte de nouveau. Car le mariage ne fait pas que restaurer ce qui a été détruit par le péché : Dieu ne reprend jamais son plan à la manière d'un réparateur de faiences anciennes ; Il ne fait pas du « recollage », mais lorsqu'Il restaure son plan, Il l'amène à une plus grande perfection. Il faut donc considérer comment le sacrement de mariage donne à l'union de l'homme et de la femme une **plus haute signification et une plus grande perfection qu'aux « origines »**. Aux origines, le corps avait pour vocation d'exprimer la communion des Personnes divines à travers la **communion des personnes humaines**, ce qui était déjà immense ; la **Rédemption du corps**, accomplie par le sacrement de mariage institué dans la Nouvelle Alliance, nous amène bien au-delà. Pour prendre la pleine mesure de ce qu'apporte le sacrement de mariage, il nous faut le considérer d'un regard renouvelé, car nous ne sommes pas toujours assez convaincus que le mariage apporte une grâce radicale, de telle sorte qu'après n'est plus comme avant, de manière absolue. Se marier sacramentalement, ce n'est pas « se mettre en règle », c'est **se reconnaître appelés à la sainteté** par le don de soi dans l'exercice de la communion des personnes. »⁹⁸⁴

Le sens eschatologique du sacrement de mariage est d'être identifié par ce sacrement aux **épousailles du Christ et de l'Eglise** dans l'attente de la Résurrection qui sera une **communion totale de tout notre être**, être corporel, sexué, spirituel, avec notre Dieu. « Le dernier signe que donne Jésus est un repas de noces : la Cène. Repas eucharistique où le Christ **se donne totalement à l'Eglise** dans sa chair et dans son sang : Il se livre définitivement et totalement en nourriture pour l'Eglise Epouse jusqu'à la **fin des temps**. Anticipation des noces de l'Agneau : « Heureux les invités aux noces de l'Agneau » et « Tout est **consommé** » sur la croix. Cette **consommation** est celle des épousailles de la même manière que, pour des époux, au soir de leurs noces, ce « tout est consommé » exprime la totalité de la réalisation de la sacramentalité de leur mariage. De même, les épousailles du Christ et de l'Eglise sont en quelque sorte célébrées lors de l'institution de l'Eucharistie au soir du Jeudi Saint ; elles ne sont totalement accomplies, consommées, que sur le bois nuptial de la Croix dans le don total de Lui-même pour notre salut. »⁹⁸⁵

⁹⁸³ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., pp. 162-164.

⁹⁸⁴ Id. pp. 153-154.

⁹⁸⁵ Id. pp. 183-185. « En tant que sacrement, le mariage est contracté moyennant la parole qui est un signe sacramentel en raison de son contenu : « Je te prends pour époux (épouse)... ». Toutefois cette parole sacramentelle n'est en soi que le signe de la réalisation du mariage ; et la réalisation du mariage de sa consommation, au point qu'en l'absence de cette consommation, le mariage n'est pas encore constitué dans sa pleine réalité. La constatation qu'un mariage a été juridiquement contracté mais non consommé (ratum - non consumatum) équivaut à la constatation qu'il n'a pas été constitué pleinement comme mariage. Les paroles : « Je te prends pour mon époux - pour mon épouse » se réfèrent non seulement à une réalité déterminée, mais elles ne peuvent s'accomplir que dans l'acte conjugal. »

Le mariage comme sacrement communique la grâce qui vient de Dieu ; il transmet, dans le **monde visible**, le **Mystère invisible de Dieu**, Mystère de l'Amour incréé de Dieu. « Si le mariage **restaure le plan de Dieu**, c'est en tant que sacrement⁹⁸⁶. En tant que tel, il est signe, et signe efficace, en ce qu'il nous **communique la grâce divine**. Dans l'homme et la femme, dans la différence de leur masculinité et féminité, il y a la révélation d'un caractère sacramentel du monde, dans la mesure où le monde révèle quelque chose de Dieu. Le mystère caché en Dieu se révèle de la manière la plus sublime dans le couple humain, homme et femme appelés à la communion par le **don total de leur personne et de leur corps**. En ce sens, il est le signe de l'Amour incréé, de l'Amour dont Dieu s'aime Lui-même et dont Il aime l'humanité. Dès les origines, il y a donc un sacrement primordial, qui est le sacrement du mariage. (...) Signe le plus grandiose, le plus essentiel, le plus primitif, le plus déterminant de l'Alliance de Dieu avec l'humanité. »⁹⁸⁷

Avant le Christ, le mariage était signe d'Alliance entre Dieu et l'humanité, image de la communion des Personnes Divines, ce qui était déjà énorme ; avec le Christ, il devient sacrement, c'est-à-dire **signe efficace de l'union du Christ et de l'humanité**, de l'union du Christ et de l'Eglise. « Le sacrement de mariage, en tant qu'il nous communique la grâce dans l'état propre du mariage et pour les œuvres propres du mariage, vient **nous régénérer à l'intime de l'union de notre corps et de notre âme**, à l'intime de **notre être psychosomatique**. (...) Nous devenons capables de **redevenir « icônes de la Trinité »**. Ne ferait-il que cela, le mariage serait déjà un sacrement immense, mais il fait davantage. (...) C'est le rôle de la grâce sacramentelle que de brûler peu à peu en nous les racines de la concupiscence, de sorte que nous soyons aptes à signifier, dans toutes les dimensions de notre vie conjugale, les **épousailles d'immolation du Christ et de l'Eglise**. »⁹⁸⁸

Jean-Paul II insiste sur la **résurrection des corps** lors de la Rédemption, sur la communion totale de l'être humain en Dieu et de Dieu dans l'être humain, par les corps ressuscités. Il définit le corps ressuscité comme « un parfait système de forces dans les rapports mutuels entre ce qui, dans l'homme, est **spirituel** et ce qui est **corporel** ». Après la **résurrection, nous demeurerons homme et femme**. Nos corps porteront les signes de notre masculinité ou de notre féminité, sans quoi ils ne seraient pas véritablement des corps. Parfaitement reconquis dans la plénitude de sa perfection propre d'image et de ressemblance de Dieu, **le corps ressuscité sera un corps sexué**. (...) Le mariage en tant qu'œuvre par laquelle de nouveaux êtres humains viennent à la vie n'a plus lieu d'être. (...) La communion en Dieu permettra une totale communion de tous et il n'y aura donc plus de place pour une communion seulement interpersonnelle qui serait en quelque sorte trop « étriquée ». (...) Une fois ressuscités, nous serons en situation de réaliser non seulement une image de la communion divine, mais nous

⁹⁸⁶ « Par nous-mêmes, nous ne pouvons rien pour restaurer ce qui a été détruit par le péché. La vertu nous permet d'atteindre un certain équilibre humain, toujours précaire cependant. Mais ce qui a été introduit par le péché, c'est la concupiscence ; la vertu ne détruit pas la concupiscence même si elle en combat les effets. Mais cet amour n'est pas exempt de concupiscence car nous ne pouvons extirper la concupiscence de nos cœurs et atteindre à la communion totale des personnes. » Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 156.

⁹⁸⁷ Id. pp. 151.154-155.

⁹⁸⁸ Id. pp. 159.164.

réaliserons totalement la communion divine en nous, et donc totalement la signification conjugale de notre corps. »⁹⁸⁹

Dans le **mariage**, la **chasteté** est chemin de sainteté, une chasteté propre aux époux, qui se vit dans la communion des corps. « C'est ainsi que l'exercice de la **chasteté** est la voie de **sainteté** propre aux époux. La vie conjugale est une **route de vraie sainteté**, et celle-ci n'est pas réservée à la vie religieuse. La chasteté nous rend capable de **sacrifier ou de crucifier notre propre chair** par le don que nous faisons de notre propre corps dans l'expression la plus concrète de l'acte sexuel, reconnaissant l'autre comme personne, comme richesse, comme appel à un dépassement dans la communion. C'est une voie de sainteté, et parfois d'héroïsme, un appel à faire offrande concrète de son corps dans la fécondité de l'amour. Cette exigence peut être crucifiante. (...) Il importe de souligner les **implications très concrètes de l'appel à la sainteté propre aux époux** dans la grâce du sacrement de mariage. C'est dans la dimension la plus concrète et incarnée des gestes qu'ils posent et de l'attitude intérieure qu'ils adoptent dans l'acte conjugal qu'ils sont invités à progresser dans le **don d'eux-mêmes** à l'autre. (...) Ce n'est donc pas malgré, et encore moins contre, leur sexualité, mais par et **dans leur sexualité** qu'ils sont appelés à **progresser dans la sainteté**. Faire de **tout acte conjugal un acte de don le plus total dans la chasteté**, telle est la voie par laquelle il leur est demandé d'être des saints et de faire progresser - par le mystère de la communion des saints - l'ensemble de l'Eglise en sainteté. »⁹⁹⁰

Et ainsi, pour Jean-Paul II, la sainteté se décline avec la sexualité. « **Sexualité et sainteté**... Avec Jean-Paul II, ce que l'on osait à peine penser devient une évidence : ces deux dimensions de la **vie humaine et chrétienne** sont **définitivement associées**. C'est peut-être là ce que l'on appellera bientôt la « révolution wojtylienne », qui sera à la sexualité ce que la révolution copernicienne a été à l'astronomie : un retournement complet de perspective. Avec la révélation du plan de Dieu sur la sexualité humaine, toutes les **tentations du manichéisme** que l'Eglise a toujours peiné à extirper de son sein sont **définitivement vaincues**. La sexualité n'est pas à inventer, elle est **révélée**. La communion des Personnes Divines qui est la source et le modèle de la sexualité, non les déterminismes de l'instinct. »⁹⁹¹

Que retenir de cette œuvre colossale de Jean-Paul II au sujet du couple ? Et notamment, au sujet du corps et de la sexualité, comme Dons de l'Amour et de la Volonté de Dieu ? Qu'est-ce qui apparaît **essentiel** aujourd'hui, dans son message, pour **notre monde**, pour **l'Eglise** ? Et le plus pertinent pour notre réflexion à propos du couple ?

L'œuvre de Jean-Paul II se situe **dans la Tradition de l'Eglise** ; elle est Parole d'Eglise, Parole d'autorité, du Magistère. Elle est une réflexion qui prend place dans notre temps et essaie d'y dire le couple, le couple et le corps, la différence sexuelle, la dignité de la personne humaine, l'amour conjugal, la procréation, le mariage sacrement, le couple « Eglise domestique », et la sainteté conjugale, en fonction de la **Tradition Biblique**, du point où en sont les **Sciences Humaines**, et d'une théologie du corps s'articulant sur une

⁹⁸⁹ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., pp. 170-171.174.

⁹⁹⁰ Id. pp. 211-214.

⁹⁹¹ Id. p. 219.

lecture spirituelle du Plan de Dieu Créateur, Amour, à la lumière des paroles de Jésus, rapportées dans les Evangiles lorsqu'Il parle du couple.

L'apport principal de cette œuvre est lié, selon nous, à la **conception personnaliste** que Jean-Paul II a de la Créature Humaine, et de sa dignité de Personne, créée, en tout, à l'image et à la ressemblance de **Dieu Personnel**.

Dans ce sens, **l'amour conjugal** relu par Jean-Paul II, est un amour entre personnes, entre une femme et un homme, un amour spécifiquement humain, reçu de **l'Amour de Dieu**, centré sur le don mutuel total, fidèle, indissoluble, que se font les époux d'eux-mêmes.

Certaines choses n'avaient jamais été dites ainsi par le Magistère, concernant le **corps**, la **sexualité**, faits pour la **communion des personnes** à l'instar de la Communion entre les Personnes Divines ; sur l'Humain, époux à l'image du Christ Epoux, sur le **corps** « **sponsal** », voulu et créé sexué par Dieu, dans l'intention des épousailles ; ceci est une nouveauté qui fait autorité dans l'Eglise et rend caduque tout le discours antérieur dépréciant le corps et la sexualité, les apparentant au péché.

Jean-Paul II oriente son développement sur le corps en l'affirmant **appelé à la Résurrection** et donc créé dans une perspective de Rédemption, dans le Royaume.

Ces réflexions ont beaucoup alimenté, influencé et soutenu notre travail, mais qu'en est-il de toute cette pensée dans la **pratique** de l'Eglise vis-à-vis du couple ? Dans le quotidien de la vie de l'Eglise et de la vie du couple ? Dans la mission ecclésiale ? Il nous semble que toutes ces **paroles fortes** ont à **prendre corps** dans une pratique d'Eglise.

Terminons par deux réflexions de Jean-Paul II vis-à-vis du célibat consacré en vue du Royaume, qui **égratignent** notre sensibilité de couple chrétien. Il affirme la **supériorité** du célibat sur le mariage. « Contrairement à ce qu'incline à penser un certain **manichéisme** larvé qui pèse trop souvent sur les questions touchant au corps et à la sexualité, mariage et continence, bien que correspondant à des **choix de vie et des vocations différentes, ne s'opposent pas**. Surtout, on ne saurait privilégier la continence au motif qu'elle suppose l'**abstention des œuvres de la chair** et en prendre prétexte pour **dévaluer** la vocation au mariage. (...) « Dans les paroles du Christ sur la continence pour le Royaume des Cieux, il n'y a **aucune allusion à l'infériorité du mariage** en ce qui concerne le corps, ou en ce qui concerne l'essence du mariage consistant dans le fait que l'homme et la femme s'unissent si intimement qu'ils deviennent une seule chair. Les paroles du Christ rapportées par Mt 19,11-12 n'offrent aucune base permettant de soutenir soit l'infériorité du mariage, soit la supériorité de la virginité ou du célibat, en ce sens que ces derniers consistent par leur nature, à s'abstenir de l'union conjugale par le corps. » (...) Le mariage et la continence **ne divisent pas** de par eux-mêmes **la communauté humaine et chrétienne en deux camps**. (...) Il n'y a aucune base pour une opposition supposée selon laquelle les célibataires constitueraient, pour le

seul motif de leur continence, la **classe des parfaits** et, au contraire, les personnes mariées constitueraient la **classe des non-parfaits**. Si, d'après une certaine tradition théologique, on parle de l'**état de perfection**, on ne le fait pas en raison de la continence elle-même, mais à cause de l'ensemble de la vie fondée sur les conseils évangéliques (pauvreté, chasteté, obéissance), car cette vie correspond à l'appel du Christ à la perfection (Mt 19,21). »⁹⁹² A la lecture des enquêtes, il nous semble que les conseils évangéliques sont vécus par les couples qui choisissent de marcher à la suite du Christ en Eglise. Pourquoi susciter des « **clans** » dans l'Eglise ?

Pourquoi parler encore aujourd'hui de supériorité ? « Cette « **supériorité** » de la continence pour le Royaume sur le mariage ne signifie jamais, dans la tradition authentique de l'Eglise, une dévaluation du mariage ou une réduction de sa valeur essentielle. (...) La **supériorité évangélique et authentiquement chrétienne de la virginité**, de la continence, est dictée, en conséquence, par sa **motivation qui est le Royaume des Cieux**. (...) Vouloir le Royaume des Cieux, et pour cela se faire soi-même « eunuque », c'est se sentir appelé à participer, de manière très particulière et intime, à l'**œuvre rédemptrice du Christ**. (...) C'est du même coup anticiper ce qui sera dans l'autre monde lorsque le Christ sera « tout en tous » (1Co 15,28). (...) « De cette façon, la continence pour le Royaume des Cieux, le choix de la virginité ou le célibat pour toute la vie, sont devenus l'acte d'une réponse particulière à l'amour de l'Epoux Divin et, de ce fait, ont acquis la **signification d'un acte d'amour conjugal** : c'est-à-dire d'un **don conjugal de soi**, dans le but de **répondre à l'amour conjugal du Rédempteur** : une donation de soi entendue comme **renoncement**, mais surtout **faite par amour**. » (...) « En définitive, la nature de l'un et l'autre amour (dans le mariage et dans la continence) est **conjugal**, c'est-à-dire qu'il s'exprime par le don total de soi. L'un et l'autre amour tend à exprimer cette **signification conjugale du corps** qui est inscrite depuis l'origine dans la structure personnelle même de l'homme et de la femme. » »⁹⁹³

III.- Confrontation : les couples par rapport à ces textes

L'Eglise a beaucoup écrit au sujet du **mariage** et de la **famille**. Les textes du Magistère révèlent une littérature très abondante. La question du couple, du **couple pour lui-même**, apparaît plus rarement dans ces écrits.

Les théologiens se sont employés, pour leur part, à scruter les textes bibliques parlant du lien entre la femme et l'homme. Ils les ont étudiés, les ont interprétés, essayant de donner un sens chrétien à la différence sexuelle, à la relation entre la femme et l'homme, au mariage, considéré comme sacrement, etc. Les sciences humaines modernes

⁹⁹² Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., pp. 175-179

⁹⁹³ Id. pp. 179-181.

ont beaucoup contribué à enrichir la théologie du couple ; la théologie du mariage se travaille aujourd'hui à la lumière de la sociologie, de la psychologie, de l'histoire, de la philosophie,... Mais, à notre connaissance, le couple, comme couple, n'a pas été souvent étudié ; en fait, **peu de travaux** traitent de la **théologie du couple**. Pour notre part, dans les études de théologie que nous avons suivies, dans les années 1980, il n'y a pas eu une heure sur la théologie du couple. Ce que nous avons vu, c'était plutôt le mariage sous l'angle du droit canonique, mais rien sur le couple du point de vue théologique.

C'est pourquoi nous avons voulu faire ce travail sur le couple et interroger des couples, des couples chrétiens engagés dans leur foi et dans leur communauté ecclésiale, pour les entendre nous parler de leur **relation aux écrits de l'Eglise** concernant le couple. Ils nous ont rapporté les difficultés et les joies qu'ils ont eues à la lecture de ces textes ; et aussi, les espoirs et les déceptions que ces écrits ont fait éclore et ont produits.

A.) Ce qui apparaît difficile dans les textes reçus

Il faut reconnaître qu'il n'est **pas facile** d'aborder les textes du Magistère, même ceux destinés aux couples, qui traitent de la question du couple. Peu de couples en font leurs lectures de chevet. Il y a une question de vocabulaire, de formulation, sans oublier les références et les rappels constants à la Tradition. Pour des non-spécialistes, ces textes semblent un peu **rébarbatifs**, plutôt **inabordables**, voire impénétrables. En fait, ce serait des textes à travailler en équipe, en communauté, avec l'aide d'un expert.

La question, pour les couples, est aussi de savoir qui écrit ces textes ? Et comment il convient de les accueillir ? Quelle autorité les a écrits ? Sont-ce des textes d'ordre pastoral, doctrinal, éthique, ou relèvent-ils du droit canonique ?

Enfin, la confrontation de ces **écrits** avec la **réalité** que vivent ces couples, fait quelquefois se télescoper deux points de vue, qui apparaissent contradictoires.

1.) Une accessibilité ardue : des textes difficiles à lire

De façon quasi générale, **les couples n'ont pas lu les textes** dans lesquels l'Eglise s'adresse aux couples. C'est plutôt **à travers les journaux et les médias** qu'ils ont entendus des choses sur ce que l'Eglise dit. Du coup, ce qu'ils en retiennent, ce sont plus des informations qui parlent de la position de l'Eglise au sujet de la **contraception**, de la

procréation, de **l'avortement**, du **divorce** ou même du **mariage des prêtres**, des « débats » à caractère polémique sur lesquels il est demandé de se prononcer “**pour**” ou “**contre**”. « #Tout ce que tu entends en dehors, c'est : “**Le pape est contre le préservatif !**” C'est incroyable ! *C'est vrai que c'est ça qu'on entend ; à part ça, on n'entend rien d'autre, c'est vraiment ce qui est retenu. »⁹⁹⁴

« *J'ai très peu lu de textes officiels. Ce que je lis, c'est à travers la presse chrétienne. Je trouve que les paroles sont **très radicales**. Je pense à tout ce qui touche la contraception, l'adoption, et tous les gros sujets qui font **beaucoup de bruit**, les divorcés - remariés,... Ce sont des phrases qui sont retranscrites intégralement, enrobées de plein de commentaires. Je trouve ça très **dur pour les gens concernés** : pas beaucoup d'espoir, pas beaucoup de portes de sortie, pas beaucoup de compassion, de fraternité dans ces messages-là. »⁹⁹⁵

Ce saisissement des sujets par les médias, contribue à rendre **flou** le message que l'Eglise porte sur le couple, et, dans cette nébuleuse d'informations, d'affirmations et de contradictions lancées au public, les couples se sentent eux-mêmes “perdus”. « #Beaucoup de gens disent **n'importe quoi**, ou ce qui les arrange. »⁹⁹⁶

La question de **l'accessibilité de ces textes par tous** est soulevée : qui va lire, étudier, comprendre ces textes ? « #Je trouve que les textes d'Eglise devraient être **simplifiés** ; ce n'est **pas abordable** pour tout le monde. Si tu veux te taper Vatican II, il faut y aller, et c'est pareil pour “*Humanae vitae*”. *Ça ne me tente pas...#Ces textes ont été écrits pour les couples et aux couples, mais il faut s'accrocher pour les lire et les comprendre ! *Les couples comme ça, ne vont pas les lire... »⁹⁹⁷

Certains ont essayé de les lire, mais leur **abord trop abstrait** leur a fait abandonner cette entreprise. Ils avouent par ailleurs ne pas s'en faire une priorité. « *Des encycliques, je n'en ai **jamais lues** ! #Les textes d'Eglise, on ne les lit pas. Je ne connais aucune encyclique qui parle particulièrement du couple, ou un texte conciliaire, ou autre. On ne se plonge pas dans Vatican II ! On n'est pas des érudits qui lisons les textes comme ça ! Et puis, c'est souvent – même la conférence des évêques de France – **des textes qui sont durs** ! *Les livres dont on se nourrit, en plus des Evangiles, ce sont des livres comme : “*La grâce d'être femme*” de Georgette Blaquières, ou **des livres de prière, des témoignages, des vies**,... #Ou des revues, comme “*Panorama*”, le “*Notre Père*” de Frère John de Taizé. Ça, c'est dans un langage de tous les jours, c'est agréable à lire, c'est un petit bouquin de cinquante pages. (...) On n'est pas prêts à se plonger dans une encyclique de Jean-Paul II, **j'ai essayé la “lettre aux familles”**, je me suis dit : “On est une famille chrétienne, Jean-Paul II a écrit quelque chose aux familles, c'est bon de le lire.” Je l'ai

⁹⁹⁴ Entretien n°1.

⁹⁹⁵ Entretien n°4.

⁹⁹⁶ Entretien n°1.

⁹⁹⁷ Id.

*acheté tout de suite, j'ai commencé à me plonger là-dedans mais je me suis vite arrêté. C'est trop dur à lire. *Il faudrait prendre du temps, mais on n'en a pas. Tout le temps qu'on a pour lire, c'est une demi-heure avant de se coucher. Ce n'est pas à ce moment-là que tu as envie de lire quelque chose de trop difficile. Faudrait se le faire expliquer. »⁹⁹⁸*

C'est **par les journaux**, qu'ils connaissent les positions de l'Eglise. « #Je ne connais pas beaucoup de textes, si ce n'est quelques extraits d'articles que je lis dans le journal. Je connais les positions de l'Eglise. »⁹⁹⁹

Ils affirment que, quand ils ont essayé de lire ces textes, **malgré les choses riches** qu'ils y ont trouvées, le langage était **trop ardu**. « *L'inconvénient des textes d'Eglise donnés par le pape, encycliques et autres, c'est que le langage, il faut s'accrocher, simplement pour avoir envie de les lire, c'est dommage. Quand on a lu certains textes, **il y a des choses très riches dedans, mais le langage n'est pas simple**. #Le pape doit écrire ces textes de façon compliquée parce que ça doit être valable pour des intellectuels, des évêques et des théologiens. Mais il faudrait que les curés ou les prêtres les expliquent, qu'il y ait une catéchèse sur ces textes, qu'il y ait des lieux où on puisse les travailler et les comprendre. Il faudrait que ces textes puissent être rendus abordables pour beaucoup. »¹⁰⁰⁰

Nous nous demandons **à qui** le Magistère s'adresse-t-il lorsqu'il écrit ces textes ? Pourquoi tant de couples ne les lisent pas ? Ne leur sont-ils pas adressés ? Ne gagnerait-on pas, si l'on désire que le plus possible de couples chrétiens lisent ces textes, à les simplifier pour les rendre vraiment abordables au plus grand nombre ? Ne serait-il pas important que les couples sachent ce que l'Eglise dit à leur sujet ? Réfléchissons à ces questions.

2.) Qui écrit ? La question de l'autorité, de la hiérarchie, les questions liées à la loi, à la morale

Il est difficile d'accueillir ou de s'approprier une parole qui **ne peut être discutée**. Il est difficile de recevoir une parole qui se présente comme une **vérité incontournable**, voire infaillible. Il est difficile d'agrèer une parole qui semble juger. Il est aisé de faire sienne une parole qui écoute, qui s'ouvre au dialogue, qui respecte, qui espère, une parole où "Amour et Vérité se rencontrent, Paix et Justice s'embrassent" comme dit le psaume¹⁰⁰¹.

La question des **auteurs des textes du Magistère** interroge, les avis sont partagés. Qui écrit ces textes ? En quel nom ? Comment écrire à la fois pour l'universel et le

⁹⁹⁸ Entretien n°7.

⁹⁹⁹ Entretien n°15.

¹⁰⁰⁰ Entretien n°14.

¹⁰⁰¹ Ps 85 (84), 11.

particulier ? « #L'Eglise est mal placée pour parler des couples, du mariage, si Elle ne permet pas le mariage de ses clercs. »¹⁰⁰² « #Dire que ce que l'Eglise dit c'est n'importe quoi parce que c'est écrit par des prêtres qui n'ont jamais eu de vie de couple, c'est l'argument principal pour lequel les gens rejettent la position du pape sur la contraception. Ils disent : "Ceux qui nous écrivent, qu'est-ce qu'ils en savent ?" Ce n'est pas complètement faux, mais je crois que ces lettres pour les couples ont été faites avec des couples. Ces lettres aux familles ne sont pas écrites n'importe comment, par des gens qui disent : « Ecoutez ! Faites ce que je vous dis ! »¹⁰⁰³

Par ailleurs, on entend s'exprimer l'idée que **les textes viennent d'en haut**, qu'ils sont donnés par une hiérarchie, **comme étant la vérité**, afin d'être appliqués par "la base". Une hiérarchie de ce type semble complètement inappropriée aujourd'hui. « *Il y a une séparation entre la vision dogmatique de l'Eglise et la réalité de tous les jours, la vie de l'Eglise avec les gens autour. #On ne peut pas se décrocher de la société, de ce que vivent la plupart des gens. On ne peut pas toujours dire : "Il faut faire comme ça !", et ne pas le vivre soi-même, ne pas le mettre soi-même en pratique ! *Quand on voit dans l'éducation, qu'est-ce qui marche le mieux ? C'est l'exemplarité. #Ce n'est pas seulement un décalage, c'est comme une marche énorme : en haut, on donne des dogmes, qui ne sont pas applicables. *Dans la vie de tous les jours. »¹⁰⁰⁴

Le couple se retrouve encadré dans un **ensemble de prescriptions** qui lui révèlent comment il doit vivre - notamment sa sexualité - pour être un bon couple chrétien, plutôt que d'être mis en confiance, mis en chemin, responsabilisé, accueilli comme un authentique partenaire de la vie de l'Eglise ! « *Ce que j'ai beaucoup de mal à accepter dans ces textes, c'est la façon de l'écrire : ce **rapport du licite et de l'illicite**. Autant, je trouve que de proposer un idéal, de le dire haut et fort, c'est vraiment important ! Autant, dire que tu es dans la loi et tu es en dehors de la loi, moi, ça ne me touche pas du tout. Même, ça me rebute ! »¹⁰⁰⁵ Quel retour le couple peut avoir sur certains textes ? Ne met-on pas l'accent sur le rapport à la Loi – même naturelle –, à la Vérité, plutôt que sur la relation, la filiation avec Son Dieu, Père, Fils et Esprit ?

Parfois, le rapport au licite et à l'illicite est tel que le couple chrétien ne peut se situer qu'au travers des **rapports bien/mal, permis/interdit, perfection/imperfection** au lieu de se poser la question en terme de cheminement, de conversion, de rencontre, de relation et/ou de sainteté. « *Il faut qu'il y ait une règle qui soit dite et qui ne soit pas trop à la sauce de chacun, je comprends. Mais je regrette **qu'on soit beaucoup trop dans cette dualité bien /mal**, "un divorcé, c'est mal", donc il faut qu'il passe par un certain nombre de choses pour avoir le droit quand même d'être chrétien. Je le vis un peu comme ça. (...) L'Eglise ne dit pas

¹⁰⁰² Entretien n°2.

¹⁰⁰³ Entretien n°1.

¹⁰⁰⁴ Entretien n°2.

¹⁰⁰⁵ Entretien n°8.

assez que ce chemin du monde, de perfection, (que nos gosses soient clean, qu'ils soient les premiers en classe) est vraiment du monde. On vit la foi comme ça, on a trop adapté notre foi au monde, alors est-ce que c'est notre chemin de conversion personnelle qui est en cause dans notre lecture des choses ? »¹⁰⁰⁶ Il s'agirait, en fin de compte, que l'Eglise propose davantage la sainteté évangélique comme modèle dans ses textes, plutôt qu'une perfection légaliste.

On retrouve ce rapport hiérarchie/pouvoir dans les écrits d'Eglise qui comparent les célibataires et les couples. Une hiérarchie demeure, qui place **le célibat au-dessus du mariage**. « #J'ai été souvent déçu par le rapport entre la vocation à une vie consacrée, célibataire, sacerdotale, et la vocation de couple, par le fait que la **vocation de couple** soit toujours une vocation **inférieure** à celle du **célibat**. Pour moi, il y a quelque chose là d'irrecevable. Je ne peux pas l'entendre. Et pourtant, je reconnais vraiment la valeur d'une vocation au célibat, d'une vocation sacerdotale, mais je ne peux pas entendre une hiérarchie de vocations. »¹⁰⁰⁷

Dans certains textes, le couple apparaît plus en retrait par rapport aux personnes qui ont fait le choix du célibat pour le Royaume. Comme si **l'absence de vie sexuelle, génitale, était signe de plus grande aptitude à la sainteté**. Les couples ont du mal à comprendre pourquoi. « #Je n'ai pas l'impression que la place du couple soit honorée. Même dans la Bible, on ressent quelque chose du style : si vraiment c'est le mariage pour vous, mariez-vous, mais si vous pouviez vous consacrer individuellement, religieusement, ce serait mieux ! Du coup, je n'ai pas l'impression que la place du couple dans l'Eglise soit mise à sa juste valeur. »¹⁰⁰⁸

Le vocabulaire si compliqué de certains des textes renforce le **poinds de la hiérarchie** de l'Eglise institutionnelle. « *J'ai lu un jour une lettre sur le sujet, quand j'ai eu fini, je me suis dis : « Tout de même, **ça pourrait être plus simple** ! » Quand on était en E.N.D., on revenait quelquefois sur ces textes, c'était toujours compliqué. Sinon, quand j'essaie d'étudier un passage, je m'y retrouve. La doctrine de l'Eglise me convient. Je ne suis pas contrariée. Si, le poids de la hiérarchie de l'Eglise, c'est vrai que toute cette hiérarchie, souvent, ça me désole. »¹⁰⁰⁹

Certains estiment que ces textes sont **trop doctrinaux**, et **manquent de "chaleur"** et d'esprit fraternel. Du coup, ils **semblent loin**. Ils insistent sur **un idéal de couple** sans donner les **moyens très concrets** de s'approcher de cet idéal. « *Ce que je ressens, c'est que ça manque de **chaleur**. Ça nous projette dans un **idéal**, sans nous donner les **petits moyens concrets** pour y parvenir ! Du coup, **c'est très beau**, mais ça nous semble **très loin, très éloigné** !

¹⁰⁰⁶ Entretien n°10.

¹⁰⁰⁷ Entretien n°8.

¹⁰⁰⁸ Entretien n°4.

¹⁰⁰⁹ Entretien n°17.

C'est plus doctrinal que fraternel, dommage. (...) #Il y a des bons préceptes, de belles paroles, mais on ne sent pas que l'Eglise se préoccupe du couple dans le concret. »¹⁰¹⁰

3.) Une parole en décalage par rapport à la réalité quotidienne que vivent les couples

Après avoir entendu, avec les couples que nous avons interrogés, à quel point les textes du Magistère sont difficiles à lire et peu abordables pour ces couples, après avoir posé avec eux la question des auteurs de ces textes et du rapport à l'autorité qu'ils induisent, nous en arrivons maintenant à une autre difficulté que ces textes soulèvent, à savoir leur **décalage** par rapport au quotidien de la vie de ces couples.

De nombreuses remarques font état de la **distance entre ces textes et la réalité quotidienne** du couple ; ces textes peuvent-ils s'appliquer dans la vie de tous les jours des couples ? Aujourd'hui ? Dans notre monde ? « **J'ai lu "Humanae Vitae" sur la régulation des naissances. Je comprends le sens, je consoigne bien au sens de ce qui est montré sur la maîtrise de soi, le dialogue en couple, l'abstinence ; mais je crois que dans la réalité, pour certains couples, c'est difficile. Certains textes sont difficiles à appliquer tels quels. Je trouve qu'ils nous aident à réfléchir sur la procréation, sur le sens de donner la vie, sur le respect de la vie ; mais les prendre tels quels, comme des préceptes pratiques, je trouve que c'est difficile. »¹⁰¹¹*

Cette distance entre un idéal projeté "d'en haut" et un quotidien à vivre "en bas" fait ressentir les textes comme **à côté de la vie des couples**. « *#Les positions de l'Eglise sur le couple, venant de personnes célibataires, ça ne m'a jamais intéressé. Tout ce qui est sur la contraception, un domaine très important du couple, je ne me sens pas concerné par les positions là-dessus venant de l'Eglise. *Sur cette question, on essayera de le faire en accord avec nos valeurs. Sans tenir compte de choses qui sont comme venues de l'extérieur, en dehors. #Nous l'avons dit et nous nous le sommes dit ensemble. Les personnes qui écrivent tout ça ne connaissent pas les réalités du couple. Je ne vois pas de quel droit ils peuvent imposer un certain nombre de choses, notamment au niveau de la contraception, comment peuvent-ils interdire ? Pour nous, ça n'a jamais été tant l'Eglise que le message du Christ qui est important. Et ça, nous en avons beaucoup parlé entre nous ; les positions de l'Eglise ne nous ont jamais influencés. »¹⁰¹²*

Ceux qui ont lu certains textes les trouvent **beaux dans leur esprit**, mais ont **du mal à les intégrer à un vécu de couple au quotidien**. « **J'ai lu "Familiaris Consortio". C'est un beau texte. Mais, avec les textes du Magistère, c'est toujours difficile de ramener ça à*

¹⁰¹⁰ Entretien n°16.

¹⁰¹¹ Entretien n°3.

¹⁰¹² Entretien n°11.

*soi. Ce sont des phrases tellement alambiquées, c'est tellement beau, que ça paraît hors de la réalité. Je ne peux pas dire que ces textes-là m'aident. »*¹⁰¹³

Pour certains, les positions de l'Eglise officielle sont signes d'un **décalage entre l'Eglise et notre temps**. Montent alors une révolte et un discours, qui en disent long sur leur incompréhension. « #J'ai écouté, lors de rassemblements, des "grands" évêques - Mgr L. Je sens vraiment l'Eglise **en décalage par rapport au monde et à ce que vivent les gens et les couples**. Par rapport à la façon dont il s'exprimait, les valeurs qu'il exprimait sont cinquante ans en retard. Ce qu'il faisait passer comme message, c'étaient des choses d'avant 1948 : la femme a le droit de rester à la maison garder les enfants, assurer la base de la structure familiale ; pas de cohabitation : quand un homme et une femme se rencontrent, ils se marient ; voilà, c'est comme ça, c'est déjà tout vu, c'est normal, il ne faut pas chercher ailleurs : c'est complètement en décalage par rapport à notre société, tellement en décalage par rapport à notre société civile, que ça en devient risible. C'est même ridicule ! Ce retour à l'"âge d'or" ! *Par rapport aux couples, c'est grave. Le discours est très passéiste, même pétainiste – travail, famille, patrie. »¹⁰¹⁴

Il faut avouer que les textes ont longtemps fait l'**amalgame entre couple et procréation**. Cela a contribué à mettre l'accent sur une fonction du couple, pas sur le couple lui-même. « #Pendant longtemps, avec l'Eglise, le couple était tourné vers la **procréation**, et pas dans cet **échange d'amour**, dans l'acte sexuel, de se donner l'un à l'autre, et du coup, ça n'a pas été développé. »¹⁰¹⁵

Beaucoup de textes tournent autour des questions auxquelles les couples sont confrontés : **sexualité, contraception, avortement, divorce**, etc. Du coup, ces textes apparaissent **réducteurs** par rapport aux réalités vécues dans une vie de couple. Les couples ressentent que leurs rapports sont avant tout génitaux, ou parentaux, ce qui ne correspond pas à leur vécu conjugal. « #L'Eglise a un message. Dans ce message, Elle donne une reconnaissance au couple. Mais quelquefois, le pape se positionne par rapport au couple **trop uniquement en termes de procréation et d'éducation des enfants**. Le couple vit aussi par lui-même, mais je n'en entends pas parler, je n'ai pas ce genre de références. »¹⁰¹⁶

Comment accueillir la parole d'Eglise relative à la contraception dans la vie de couple ? « *Par rapport aux problèmes de vie, au problème de la contraception, c'est tellement en décalage avec la société, qu'à mon avis il faut plus expliquer, ou il faut plus dire que c'est **un idéal vers lequel on tend**, et tout ce qu'on n'entend pas. »¹⁰¹⁷ Quelquefois, les couples expriment que ces écrits sont dirigés vers un **idéal**. Mais cet idéal, même s'ils en sont d'accord, n'est **pas**

¹⁰¹³ Entretien n°12.

¹⁰¹⁴ Entretien n°2.

¹⁰¹⁵ Entretien n°3.

¹⁰¹⁶ Entretien n°13.

¹⁰¹⁷ Entretien n°10.

possible à intégrer pour l'instant dans la réalité qu'ils sont en train de vivre. « **On a lu des choses sur la contraception ; en tant que femme, je me dis que ce sont des hommes qui les ont écrites, je ne me sens pas très concernée. S'il y a quelque chose qui me rejoint dans ma foi, c'est que je suis en route vers la sainteté. Je n'y suis pas, ça ne me culpabilise pas de prendre une autre contraception que la contraception naturelle en me disant : "La contraception naturelle, c'est un idéal. Comme Dieu !" Je vais vers Dieu, je vais vers cette sainteté, je vais vers cette contraception naturelle, mais peut-être que je ne la prendrai que vers quatre-vingt dix ans ! Aujourd'hui, telle que je suis, je sais que Dieu m'accepte, que Dieu m'aime comme je suis, pécheresse. Mais là, je ne peux pas, la contraception naturelle, c'est certainement bien, mais c'est comme ça qu'est arrivé notre dernier ! On en a bien ri, mais pour nous, ce n'est pas ça aujourd'hui. Je ne me sens pas malmenée dans ma foi à cause de ça. Jésus ne parle pas de la contraception.* »¹⁰¹⁸

Sur le plan de la sexualité, les couples ressentent que les textes laissent apparaître une **gêne** ou un **a priori négatif** parce que la sexualité est difficilement maîtrisable. « **Je suis très remuée par les propos de l'Eglise sur la sexualité. Elle est souvent considérée négativement, comme un péché, ne prenant en compte que le plaisir. Ce que j'ai découvert, ce qu'on y a découvert ensemble, c'est un vrai bonheur, et vraiment la joie de Dieu, dans cet acte-là, qui fait partie de notre vie de couple pleinement. Un couple qui m'avait marquée quand j'étais plus jeune, avait pris la décision, à la fin de sa vie, de ne plus avoir de relations sexuelles, de donner ça au Seigneur. Je trouve ça très beau, en même temps, c'est une façon de dire que cette sexualité, on n'en a pas besoin, c'est comme si le Seigneur nous l'avait donnée, mais c'est un raté qu'il faudrait enlever ! #Comme si l'objectif était de ne pas vivre sa sexualité pour être le plus dans les voies de Dieu. Je m'oppose à ça, je ne crois pas que ce soit dans la façon de faire de Dieu. J'ai découvert qu'en vivant ma sexualité au plus vrai, au plus juste, dans le respect et la tendresse,... *Dans l'amour et le don total,...#C'est un chemin qui me dit Dieu, qui me révèle Dieu, Son Amour, qui me révèle l'autre, et l'Autre. C'est un chemin de sainteté. Le Seigneur ne nous a pas ratés, ni l'un ni l'autre, ni la femme, ni l'homme. Il a désiré la sexualité parce qu'Il pensait qu'on pouvait y vivre ce qu'il y a de mieux, de plus beau, de plus grand, de plus divin. Et que la sexualité est un chemin qui élève l'homme et la femme, mais pas seulement par le fait de choisir d'en manquer, mais par le fait de la vivre en communion avec Dieu, avec notre foi.* »¹⁰¹⁹ On sort tout juste, dans l'Eglise, d'un rapport négatif vis à vis de la sexualité (rapport négatif qui n'a pas toujours existé), rapport qui se trouve aujourd'hui complètement nié par la *théologie du corps* de Jean-Paul II.

Les couples attendent une **parole d'Eglise valorisant la sexualité vécue dans le couple**. « *#Je voulais dire que – peut-être c'est écrit – la sexualité est un moyen de nourrir la vie du couple. La relation sexuelle est une façon d'exprimer son amour, mais aussi de le nourrir. Le*

¹⁰¹⁸ Entretien n°7.

¹⁰¹⁹ Entretien n°8.

pape a parlé de la sexualité ; mais je suis sûr qu'**une sexualité épanouie fait tenir le couple**. Et **une sexualité dévoyée, bridée, empêchée, vécue dans la peur d'avoir un enfant, détruit le couple**. Il faut pouvoir l'entendre pour proposer à un couple qui vit une sexualité défaillante de se poser la question. Si, appliquer les consignes de l'Eglise, c'est s'exposer à une défaillance de ce type-là, il y a **contre témoignage**. Je veux dire que le couple peut effectivement se casser, se briser, de ne pas avoir pris la **liberté d'utiliser un moyen de contraception** pour vivre une sexualité différente. Le pape, lors de son voyage en France, a eu des mots très riches, très beaux, sur la relation sexuelle homme – femme, en disant qu'il y avait là quelque chose de **l'extase**, et qui était de l'ordre de la révélation pour aujourd'hui de ce que peut être le paradis. C'est très important de le dire ; c'est très important de dire aussi que l'usage d'**une contraception peut aussi permettre ça** ; dans certains cas, pas n'importe comment. Ça n'empêche pas de dire qu'il peut y avoir une visée qui est une espèce d'idéal, où on ne va pas utiliser le moyen de contraception pour être ouvert à tout accueil de la vie. Ce n'est pas incompatible de dire les deux choses. C'est de l'expérience de notre couple que je peux dire ça : quand on a une sexualité qui est défaillante, et forcément la vie nous expose à ça à un moment ou à un autre, ça a un retentissement dans la vie du couple. »¹⁰²⁰

Certains sont en attente d'une qui valorise pleinement le choix d'une vie de couple comme authentique vocation à la suite du Christ. « #Il m'a manqué **une parole qui fasse du couple des disciples authentiques du Seigneur**. »¹⁰²¹

Pour certains, ces textes sont difficiles à défendre pour des personnes qui se situent en dehors d'un contexte et d'un vécu de foi chrétienne. Ces textes sont-ils écrits **pour les couples chrétiens ou pour tous les couples humains** ? « *Il y a des idées que si je devais les défendre en en payant un prix important, je ne suis pas sûre que je pourrais. Le fait de se séparer dans un couple, de ne pas utiliser de préservatif en Afrique, dans certaines conditions, d'avorter,... **Ce n'est pas évident pour des gens qui sont loin de l'Eglise, qui sont loin de la foi**. C'est difficile à expliquer que les gens ne sont pas jugés dans tout ça, ce ne sont que les actes, mais il y a quand même une **culpabilité** qui reste au fond, et qui est difficile à assumer. #Chaque fois qu'on voudra défendre tout ça, on va se rattacher à des grands principes sur la vie, sur l'engagement avec Dieu. Pour tous ceux qui ne s'appuient pas là-dessus, le raisonnement tombe. **Et pour ceux qui s'appuient là-dessus, il y a tout le principe de réalité** qui est en face et qui fait que si on est seul, on peut toujours ramer, on n'y arrivera pas. Aujourd'hui, on sait le justifier avec deux trois grandes phrases, mais **quand on se retrouve en situation**, tout change ! "Tu ne tueras pas !", est-ce que quel que soit le cas de figures, tu peux le respecter ? Guerre, euthanasie, avortement, tout est tellement différent ! »¹⁰²²

¹⁰²⁰ Entretien n°12.

¹⁰²¹ Entretien n°8.

¹⁰²² Entretien n°4.

Face aux discours de l'Eglise institutionnelle, les couples réagissent. Ils remarquent un **décalage** assez important entre **ce qu'ils vivent** et ce que les **textes** disent du couple, ils ont le sentiment que, ce qui concerne le couple tourne presque exclusivement autour des questions de sexualité, sans prendre en compte tout ce qui fait l'intégralité et la richesse d'une vie de couple, communauté d'amour, de vie et de destin. Ils sont en attente d'une parole qui prenne en compte les multiples facettes du quotidien d'une vie de couple.

Les textes sont quelquefois très beaux, très profonds, très spirituels, mais la **réalité**, au sein même de l'Eglise **ne correspond pas** aux textes. La place du couple dans l'Eglise, la mission vécue en couple, L'Eglise qui se reçoit des couples,... Concrètement, il est difficile de voir où ces discours **prennent réellement corps** dans notre Eglise.

L'abord difficile de ces textes est une difficulté, il rend la lecture malaisée ; les références à la **Tradition**, certes importantes, semblent quelquefois un **empêchement** pour proposer du neuf et dégager la quintessence de ce qu'est et de ce que vit le couple chrétien.

Les couples reçoivent ces paroles comme des paroles de vérité, c'est souvent ainsi qu'elles sont présentées, où tout est dit, où rien n'est à remettre en question. N'y a-t-il pas confusion ici entre autorité et pouvoir ? Quelquefois, les textes ressemblent à des textes de loi qu'il faut suivre sans même se poser de questions, sans rechercher à les adapter à la réalité de ce que vit le couple, ici et maintenant, qui peut rendre momentanément impossible une application littérale aux prescriptions legalistes, ne pouvant embrasser la complexité de toutes les situations. **L'obéissance à une loi**, serait-elle naturelle, doit-elle **prendre le pas sur une vie chrétienne de relation de communion en couple à Son Seigneur**, en Eglise ? Devons-nous vivre un idéal ou cheminer vers la sainteté ?

Enfin, les textes qui mettent l'accent sur la sexualité dans le couple, même si cette réalité est centrale et capitale dans la vie du couple, font l'impasse sur les **multiples autres dimensions** de cette vie de couple, toutes aussi centrales et capitales, et risquent de **réduire** le couple à « un **exercice** essentiellement génital », au lieu d'en faire une authentique **aventure** sexuelle. La communication dans le couple, la recherche d'harmonie, la confrontation journalière à une personne différente dans son corps, dans sa psychologie, dans son affectif, dans sa relation aux autres, au monde et à son Dieu, le langage de la tendresse et de l'affection, du respect et de l'accueil de cette différence qui se vit dans le couple, la maladie, le chômage, la gestion des conflits, le vieillissement, la paternité et la maternité, le partage des biens, les questions financières, la mort du conjoint, etc. Où cela tient-il sa place dans les textes du Magistère ?

La question des **personnes séparées remariées** reste en suspens, pour nous, comme la question de la **préparation au mariage**, du mariage des baptisés qui s'affirment non croyants, de la prise en compte de la cohabitation avant le mariage, des unions de personnes homosexuelles chrétiennes, des couples dont l'un des deux est non chrétien, ou a une autre religion, et enfin d'une vie de couple vécue en Eglise au quotidien.

Nous en avons fini avec les difficultés liées à ces textes, nous allons maintenant nous pencher sur les aspects positifs des textes d'Eglise.

B.) Les aspects positifs des textes d'Eglise reçus

Dans cette partie, nous rapporterons ce qui, dans les textes d'Eglise, **rejoint** les couples dans leur choix de vie, leurs questionnements, leurs positionnements, leur recherche spirituelle, la construction de leur "être ensemble" de couple, et de couple à la suite du Christ, témoins de la Bonne Nouvelle de L'Evangile pour le monde.

Les couples reçoivent ces textes d'Eglise comme une **parole publique**, engagée, une parole qui s'adresse à l'ensemble des hommes, qui pose l'homme en relation avec Son Créateur, et propose un certain idéal de vie. C'est une parole qui **questionne**, qui interroge les consciences, qui demande à ce qu'on se positionne, qui met en mouvement, et enfin, qui **envoie** en mission et propose au couple de prendre part à l'expansion du Royaume.

1.) Une parole publique, planétaire, engagée

Risquer une parole, s'adresser aux femmes et aux hommes de ce temps, au nom de sa foi en un Dieu Un et Trine, être témoin et révélatrice de l'œuvre de Dieu dans notre monde, telle est la tâche délicate de l'Eglise institution dans la mission didactique qu'Elle a reçu, et reçoit encore aujourd'hui de Notre Seigneur Jésus Christ. Cette parole suscite une démarche de foi, l'accompagne, la nourrit, pour que cette foi devienne le centre de la vie et pose l'Evangile au cœur des réalités de ce monde.

Les couples qui ont lu les textes du Magistère reconnaissent qu'il a évolué dans sa position vis à vis du couple¹⁰²³. Le fond du message reprend souvent le **respect par rapport à la vie** et tout ce qui touche **l'humain**. « #Pour ma part, la position de l'Eglise a

¹⁰²³ Il est certain qu'on n'entend plus du tout dans les textes du Magistère ce qu'on pouvait y lire à l'époque non encore trop éloignée du jansénisme. Epoque qui, soit dit en passant, reste néanmoins très présente dans l'esprit des gens. Les générations nées au début du XXe siècle, que nous avons interrogées, restent très marquées par l'esprit de cette époque.

beaucoup évolué, elle n'est pas si critiquable que cela, je crois qu'elle respecte fondamentalement l'humanité, et ses valeurs. »¹⁰²⁴

« #En ce qui concerne les textes sur la sexualité, je trouve une **anthropologie chrétienne très respectueuse**, qui recherche l'épanouissement de la personne. C'est très beau ! »¹⁰²⁵

Le mérite de ces textes est qu'une parole est dite, une **parole publique**, qui devrait éveiller les consciences, aider à prendre position. Reste à savoir, après, comment on se situe vis-à-vis de cette parole ? « *Le pape a besoin de **donner la position de l'Eglise**, même si on n'est pas d'accord. Je ne suis pas toujours d'accord avec ce que dit l'Eglise. L'Eglise, on l'accepte telle qu'Elle est, comme une mère, même si Elle a des défauts. »¹⁰²⁶ « #Je suis d'accord avec son **discours radical** ! »¹⁰²⁷ « #Je pense à quelque chose qui est très à la mode : l'histoire du sida. Quand le pape dit que le meilleur remède, c'est la **fidélité**, c'est vrai. Si ça n'ôte pas la tragédie de tous ceux qui sont atteints par le sida, c'est une vérité à la base. Si on reste fidèle à son conjoint, on n'en arrive pas là. C'est vrai pour l'avortement et toutes les histoires éthiques qu'on entend aujourd'hui. Je rejoins la position de l'Eglise qui dit que **la vie, c'est dès l'origine**. Maintenant, l'Eglise aura à se prononcer au sujet de l'euthanasie, c'est un sujet actuel. L'Eglise doit prendre sa place et dire des choses de la vie, des choses justes. »¹⁰²⁸

« #Quand Jean-Paul II prend position, c'est pour **rappeler toujours le sens de la vie**. Les choses sont dites la plupart du temps, avec amour. Ce n'est pas toujours bien reçu dans la société parce qu'on caricature beaucoup les positions, qu'on ne va pas au fond des choses. Par rapport à toutes ces questions d'éthique, **il faut bien que quelqu'un rappelle les valeurs essentielles de la vie**. Quand on parle de l'avortement, les positions de l'Eglise, ça ne me choque pas, tout en étant à l'écoute des douleurs des gens qui vivent des situations qui sont peut-être contraires à ce que dit l'Eglise catholique. »¹⁰²⁹

L'Eglise a une parole à dire à notre monde, c'est important. Même si c'est une parole qui n'est pas comprise ou acceptée par nos contemporains. « *Que l'Eglise tienne bon par rapport à la vie, aux choses et aux personnes à respecter, au **droit d'être aimé**. Même si d'autres ne comprennent pas ou trouvent ça démodé. L'Eglise me décevrait si ce ne serait plus dans ce sens-là. #Ces positions de l'Eglise sont certainement dures à entendre pour les gens qui nous entourent. Mais chaque fois qu'on l'analyse vraiment, c'est toujours la Bonne Nouvelle, **c'est toujours l'Evangile qui ressort à travers ces déclarations**. »¹⁰³⁰

¹⁰²⁴ Entretien n°1.

¹⁰²⁵ Entretien n°3.

¹⁰²⁶ Entretien n°13.

¹⁰²⁷ Entretien n°14.

¹⁰²⁸ Entretien n°15.

¹⁰²⁹ Entretien n°6.

¹⁰³⁰ Entretien n°15.

Parole publique, mais aussi parole pour **toute la catholicité** humaine. Peut-il exister une parole vraiment planétaire ? « *L'Eglise, c'est une grosse machine et **ça s'adresse au monde entier**. Les réalités d'Amérique du Sud et françaises ne sont pas les mêmes, mais le Saint Père ne peut pas dire autre chose. Je me demande s'il y a assez de commissions d'adaptabilité qui travaillent, si on en connaît assez les enjeux. Pour moi, ça paraît trop universel. »¹⁰³¹

Les **couples mixtes** adoptent une **position différente**. Ils sont plus indépendants vis à vis des positions du pape ou de l'Eglise catholique. **Ces textes n'influent pas sur leurs décisions** ou sur leurs choix de vie au quotidien, même s'ils y sont attentifs. « *Les textes d'Eglise, ce n'est pas ça qui a été une directive dans notre vie de couple. Les décisions qu'on a prises, les choix qu'on a faits, par rapport à la contraception, sont des choix qu'on a faits en notre conscience, sans regarder ces textes. Je ne me sens pas liée, en tant que protestante, ni obligée en rien, par rapport aux déclarations du pape. Même s'il y a des points sur lesquels je suis tout à fait d'accord avec lui, ce n'est pas quelque chose qui me lie ou qui me contraint. Ce n'est pas cette notion d'obéissance qui a orienté mes choix. »¹⁰³²

De façon quasi générale, quel que soit l'âge des couples, les textes du Magistère sont reçus comme des **paroles engagées**, qui **prennent partie pour la vie et pour l'humain**. Sur ces paroles, beaucoup de couples chrétiens se retrouvent ; quand elles parlent d'amour, de vie, de respect, de l'Homme, des valeurs de l'Evangile.

2.) Une parole qui propose un idéal, qui place haut la barre

Le deuxième point positif que les couples soulèvent, c'est celui de l'**idéal de vie de couple**, que ces textes proposent. Encore faut-il que ce soit exprimé comme un idéal, que ce qui est écrit relève d'un cheminement, plus ou moins long, plus ou moins difficile, mais ne s'exprime pas comme étant la seule façon de vivre le couple selon la foi catholique.

Les couples lisent ces textes comme un **idéal** donné, un chemin sur lequel on peut s'engager. Reste à savoir si c'est bien dans ce sens qu'ils sont écrits, ou s'ils énoncent une **vérité intangible**. « L'Eglise officielle, une fois qu'on a accepté qu'Elle s'est donnée le droit de dire ce qu'est la vérité, le cap à tenir, va donner l'idéal du cap. Si on le comprend comme "ce vers quoi il faut tendre", c'est un **chemin**. On ne réussira pas tout le temps, il faut pouvoir se le garder comme idéal, comme le summum vers quoi il faut tendre. Ce qui est important, c'est qu'il n'y ait **pas de condamnation**, et que ce soit **transformé en quelque chose de fécond !** Il ne faut pas que ce soit du **renfermement**, ou de la **culpabilité**. "Je n'ai pas suivi le cap, je suis hors course !" »¹⁰³³

¹⁰³¹ Entretien n°10.

¹⁰³² Entretien n°6.

¹⁰³³ Entretien n°4.

Beaucoup de couples ressentent que l'idéal, proposé dans les textes, les rejoint au niveau des valeurs qu'ils vivent, et qu'ils avaient choisies lorsqu'ils se sont mariés. Cet idéal mérite donc d'être dit et proclamé, mais c'est la manière de le dire qui rend mal à l'aise. Cela fait référence à des préceptes trop rigides. « **Du peu que j'en ai lu, l'idéal qui est écrit rejoignait pas mal le nôtre. A partir de l'idéal se forge le quotidien. Pour certaines choses, ça a influencé le quotidien, puisque ça nous rejoignait. Mais ce que j'ai beaucoup de mal à accepter dans ces textes, c'est la façon de l'écrire : ce rapport du licite et de l'illicite.* »¹⁰³⁴

Les couples apprécient l'exigence qui ressort de la lecture des textes. « ** Ce que je trouve bien dans ces textes, c'est que ça met la barre très haut, du moins dans la ligne morale. C'est important parce qu'on ne va peut-être pas aller jusque là ; mais si on met la barre trop bas, on restera encore plus bas. Ça permet d'essayer, éventuellement, et puis c'est bien que quelqu'un dise ces choses, parce que qu'on ne les dit plus aujourd'hui ; on dit juste le contraire, donc je trouve que c'est bien que ce soit dit.* »¹⁰³⁵

L'idéal du couple reprend une notion de grandeur du couple, de grandeur de l'alliance vécue. « **Ça me montre la grandeur du couple. Dans la réalité, on est loin de vivre cette alliance sans défaut, mais il y a une grandeur de cette alliance. Ce qui est important, c'est que Dieu accorde une grande valeur au couple, et qu'Il voit dans le mariage quelque chose de divin ! C'est vraiment une vocation, ce n'est pas simplement quelque chose comme ça, pour bénir les gens qui ont choisi de se marier. Le mariage n'est pas pour ceux qui ne "peuvent" pas être célibataires ! Pour moi, c'est important de savoir qu'il y a vraiment une vocation, même si dans la pratique, je ne me sens pas du tout au niveau de cet idéal.* »¹⁰³⁶

Dans l'idéal de vie évangélique que l'Eglise propose, les couples se retrouvent bien. Ils aiment cette exigence de fidélité, de pardon, d'amour, etc. Les couples adhèrent complètement au message d'amour que l'Eglise transmet à partir de l'Évangile, La Parole d'Eglise devient parole de référence. « *#Dans son message d'amour, l'Eglise est très proche. Je me sens tout à fait en communion. *Oui, Elle est proche. Dans la notion de durée, de fidélité aussi, je me sens en plein accord.* »¹⁰³⁷

Dans les textes du Magistère, un point considérablement développé, placé en idéal, est la notion d'Alliance, dans le sens où le couple est le reflet de l'Alliance entre le Christ et l'Eglise. Comment cet idéal peut-il se vivre concrètement ? « *#J'ai un peu de mal de voir le couple seulement dans la perspective de l'Alliance entre le Christ et l'Eglise. Il y a plutôt une analogie, plutôt que de dire : "Toi, en couple, tu vis ça !" Moi, je ne le vis pas. Un texte qui me travaille beaucoup, qu'on a choisi pour notre mariage, c'est : "Femmes, aimez vos maris ;*

¹⁰³⁴ Entretien n°8.

¹⁰³⁵ Entretien n°14.

¹⁰³⁶ Entretien n°3.

¹⁰³⁷ Entretien n°11.

*maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Eglise." Je me dis : "C'est trop ! Je ne pourrai pas !" Je ne peux pas aimer ma femme comme le Christ a aimé l'Eglise, et ériger notre couple au même niveau que Dieu et le Peuple, que le Christ et l'Eglise, ça fait beaucoup. Ça découle plus de l'engagement de Dieu avec chacun et chacune qui a envie de devenir chrétien et de se mettre à la suite du Christ. Dieu s'engage vis à vis de la personne : "Quand je crie vers le Seigneur, le Seigneur me répondra !" Cet engagement avec le couple découle de l'engagement de chacun et de chacune dans le couple. C'est là où il y a **fidélité dans l'engagement de Dieu avec le couple**. Je ne retrouve pas de choses, ou peu de choses, écrites dans les textes là-dessus ; les textes du Magistère travaillent par analogie. En fait, c'est la personne qui est appelée par le Christ, qui se met à Sa suite, et son cheminement mène la personne vers un engagement en couple. (...) C'est comme ça que je vis l'Alliance. Je ne me contente pas de : "C'est l'Alliance de Dieu avec Son Peuple, et vous allez vivre la même chose !" **C'est l'Alliance de Dieu avec notre couple !** »¹⁰³⁸*

C'est une grande joie quand nous comprenons à quel point le couple est une **affaire sérieuse** et **exigeante** pour l'Eglise. Cet idéal de vie que l'Eglise recommande se vérifie à travers la proposition qu'Elle fait de vivre le couple comme une vocation à la sainteté. La question est de savoir comment se conjuguent sainteté et vie de couple, dans la réalité la plus concrète de ce que vit le couple. Sans que ce soit une sainteté qui semble réduite à la façon dont le couple vit sa sexualité.

3.) Une parole qui interroge les consciences et le vécu

Les textes de l'Eglise : des paroles engagées qui s'adressent à l'humain, qui prônent un idéal de vie, mais aussi qui remettent en question, qui **interrogent** la façon de vivre et les choix posés ; des paroles qui **bousculent** et qui ont du mal à laisser indifférents.

Pour ceux qui parviennent à prendre une certaine distance avec la forme dans laquelle les textes sont écrits, la parole de l'Eglise est accueillie comme une parole qui **s'adresse à notre conscience**. « #Je n'ai jamais reçu ces textes comme un interdit. Dans ma démarche chrétienne, la **conscience personnelle** était toujours la dernière instance qui prenait la décision. Je me situe entre le Seigneur et moi, et là, il y a ma conscience personnelle, qui **décide**, dans le cas concret, de ce qui est à faire, au niveau contraceptif, procréation, etc. C'est dans ce sens-là que je ne prends pas ces textes comme une **loi à laquelle il faut obéir à tout prix**. Pour ceux qui arrivent à suivre ces textes, je crois que ça peut être un chemin d'**épanouissement**. »¹⁰³⁹

Ces textes peuvent donc **éclairer** notre conscience. « *C'est écrit dans les textes : "**L'homme est renvoyé à sa conscience**" : alors notre devoir, c'est d'**éclairer notre conscience**,

¹⁰³⁸ Entretien n°3.

¹⁰³⁹ Id.

*c'est important de le dire ! Je ne trouve pas qu'on entende ça dans les textes, alors, qu'en fait, c'est bien ça ! On n'entend que des "Non !" : "Non à ceci." "Non à cela." »*¹⁰⁴⁰

Pour certains couples, les textes d'Eglise les ont aidés à **se poser des questions**, à **se positionner**, à **communiquer** et **dialoguer** entre eux, à **réfléchir aux choix** qu'ils mettaient en place dans leur vie, notamment vis à vis du respect de la vie ou de la contraception. « **On a lu l'un ou l'autre texte ; par rapport à la contraception, je le prends comme une aide à la réflexion, comme des balises qui nous ont permis de nous interroger sur certaines questions. Le respect de la vie, c'est quelque chose auquel on adhère sans y réfléchir, ça paraît évident.* »¹⁰⁴¹ « ** On avait lu "Familiaris Consortio" de Jean-Paul II, par rapport à la famille. J'ai trouvé plein, plein, plein de choses importantes, intéressantes, que j'ai retrouvées dans les différentes formations qu'on a faites après. Moi, j'aime bien ce petit bouquin, c'est facile à comprendre !* »¹⁰⁴²

Quelquefois, la lecture des textes a apporté **quelque chose de neuf à la vie du couple**. Déjà, dans le fait de pouvoir échanger et parler de ce qu'ils avaient lu, et parfois aussi dans la confirmation que ce que pensait le couple correspondait bien à ce que l'Eglise disait. « **La lecture de "Familiaris Consortio" a apporté quelque chose : plus de joie ! Au niveau du couple, ça a approfondi notre relation, et ça a permis de voir que Dieu n'est pas en dehors de la vie du couple, et des relations dans le couple. Au début du mariage, on n'en avait jamais parlé avec nos parents : comment Dieu était présent dans cette relation. Dans ce petit bouquin, j'ai trouvé des choses justes : que Dieu était présent dans nos relations en couple, même les plus intimes ! Sinon, ça serait resté dans ma tête, sans avoir pu, ou oser, en parler. Ce qu'on m'avait dit, ce n'était pas juste : que Dieu n'aimait pas la relation intime du couple !* »¹⁰⁴³

Ce qui aide ces couples, ce sont aussi les **réflexions des théologiens**. Quelques uns disent avoir lu des choses sur les sujets qui les intéressent ou qui les concernent dans leur vécu conjugal. Ceux qui, dans l'Eglise, sont au service des couples souhaiteraient une **formation** solide sur les textes que l'Eglise adresse aux couples. « **Du droit canon, je n'en ai jamais lu. Mais des écrits du type, Xavier Lacroix, des gens comme ça, des théologiens, on ne peut pas s'en dispenser. Etant donné les questions qu'on peut avoir de la part des couples, puisqu'on s'occupe de couples, je souhaiterais plus de formation par rapport à tout ça.* »¹⁰⁴⁴

Certains, au cours de leurs études de théologie, ont rencontré des théologiens qui les ont aidés à se poser des questions sur une **façon de vivre**, en couple, qui implique entièrement mon **être chrétien**. « *#Il y a des tas de situations où on ne peut pas (suivre les*

¹⁰⁴⁰ Entretien n°12.

¹⁰⁴¹ Entretien n°5.

¹⁰⁴² Entretien n°15.

¹⁰⁴³ Id.

¹⁰⁴⁴ Entretien n°10.

textes de l'Eglise tels quels), et où on doit développer une **manière chrétienne de gérer telle ou telle situation**. Les réflexions sont poussées loin et ça nous a aidés. Par exemple, au niveau de la procréation, avec notre stérilité, même si c'est la stérilité d'une personne du couple, c'est à vivre et à assumer en couple, c'est une stérilité en couple. Ce qui m'a beaucoup aidé, c'est mon professeur de théologie morale : "Qu'est-ce qui est **éthiquement responsable** ? Qu'est-ce que je peux assumer en tant que chrétien, par amour ? **Jusqu'où je peux aller** ? Où je dois m'arrêter ? Par amour." C'est la même chose par rapport à la contraception : "**Qu'est-ce que je peux assumer** ? Pas au nom d'un amour quelconque, mais au nom d'un engagement chrétien, d'un amour chrétien. Qu'est-ce qu'un **amour chrétien responsable** par rapport aux moyens contraceptifs ?" C'est là où il faut pousser le bouchon plus loin en tant que chrétien. Et pas des idées un peu farfelues, et pas non plus un désir personnel. Le désir personnel peut me pousser vers autre chose que l'amour chrétien. »¹⁰⁴⁵

Dans le quotidien des jours, ces textes **interrogent, modifient, renouvellent et convertissent** la vie des couples. « *Ça développe une **attitude d'humilité** parce que tous ces textes, ça ouvre tellement de voies différentes, qu'on est **déplacé** dans tout ce qu'on pense, ce qu'on vit, ce qu'on avait échafaudé comme raisonnements. On est déplacé au contact des textes, c'est une richesse qui nous permet de nous rendre compte qu'on est bien petit par rapport à tout ça. Une attitude d'humilité et de **plus grande ouverture** de notre couple. Il y a **moins de violence** entre nous, dans nos échanges, parce qu'on se rend compte qu'il y a multitude de possibilités. En même temps, on se trouve davantage dans notre **cheminement de couple particulier**, et en même temps tout autour de nous les choses sont **plus ouvertes**, et ça ne nous atteint plus de la même manière, et si ça nous atteint, c'est plus dans un **respect de l'autre qui s'approfondit**, dans un questionnement ; on ne se situe plus en "tort ou raison". »¹⁰⁴⁶

Certains couples affirment avoir **modifié leur attitude** par rapport au respect de la vie au contact des textes, et **avoir pris plus au sérieux les textes bibliques**. « *Par rapport aux positions de l'Eglise et aux textes du pape, j'ai évolué : surtout par rapport à l'Evangile et au respect de la vie. J'ai eu tellement d'amies qui ont avorté que c'est quelque chose que je ne peux pas accepter. Quand toutes mes copines militaient au planning familial, je me sentais très mal à l'aise, parce qu'en tant que chrétienne, je ne m'imaginais pas de pouvoir militer au planning familial. J'avais du mal à me positionner, mais ce n'était pas par rapport aux textes, c'était plutôt par rapport à l'Evangile et aux textes de la Bible, qui toujours défendent la vie. Mes références étaient plus bibliques. »¹⁰⁴⁷

Par les textes, se poser des questions et exercer ensuite son **discernement**, user de sa **liberté** pour choisir **ce qui est le meilleur pour le couple dans le contexte où il se**

¹⁰⁴⁵ Entretien n°3.

¹⁰⁴⁶ Entretien n°10.

¹⁰⁴⁷ Entretien n°13.

trouve à ce moment-là ; les textes laissent-ils suffisamment la porte ouverte à un choix libre et respectueux des couples ? Comment les couples sentent-ils qu'ils peuvent choisir ce qui est le mieux pour eux en fonction de l'«**ici et maintenant**» de ce qu'ils vivent ? « **Il y a tout ce qui touche à la contraception, qui est un gros morceau de notre Eglise Catholique Romaine. Je peux entendre que le pape dise telle ou telle chose, mais j'aime bien la loi de la gradualité. On a été éclairés très tôt par un jésuite qui nous en a parlé. Ça nous a aidés dans notre vie de couple. Il y a un **chemin**, il y a un objectif qui est bon ; je suis d'accord pour dire que l'objectif du pape est bon, mais chacun y arrive par un cheminement, par ses moyens. **Ce qui est bon en soi, n'est pas forcément bon pour le couple.** Quand on s'est mariés, Q. avait vingt ans, était en début de troisième année de médecine, et on s'était dit : "C'est bien de ne pas avoir d'enfant tout de suite !" Et il se trouve que quand on ne veut pas avoir d'enfant et qu'on se marie, ça pose des questions. Ce qui est important, c'est de se poser des questions, et de pouvoir y **répondre en toute liberté**, en écoutant ce que dit l'Eglise. Donc, il était question ouvertement, pour moi, de prendre la pilule. Et je me rappelle très bien que ça nous posait une question importante, on se disait : "Que faire ? Par rapport à cette Parole d'Eglise qui disait : pas de pilule !" D'en avoir parlé en accompagnement, et de m'entendre dire : "Il y a **ce qui est bon pour vous deux**. Il y a la Parole de l'Eglise, qui n'est pas forcément à critiquer ou à rejeter, mais il y a aussi ce que vous êtes appelés à vivre, ce que vous pouvez vivre l'un et l'autre, en ce début de mariage." Ça nous a souvent éclairés, **ça ne nous a pas évité de nous poser des questions.** On ne s'est jamais dit : "On n'en a rien à faire !" Chaque fois qu'on s'est posé la question, **on a pu donner NOTRE réponse.** On a eu des réponses différentes à différents moments de notre vie de couple. Ça a été beaucoup plus dynamique de se poser des questions, que de se dire : "De toutes manières, pas de moyens de contraception si ce n'est la méthode de régulation naturelle, point à la ligne." On a expérimenté beaucoup de choses, à chaque fois, ça nous a fait avancer tous les deux. »¹⁰⁴⁸*

Si l'adhésion aux paroles de l'Eglise est bien affirmée, il n'en reste pas moins vrai que la **liberté** et la **conscience individuelle** dominant par rapport à une obéissance rigoureuse de la règle quelles que soient les circonstances. « **On a eu nos trois aînés en trois ans. On était ravis de nos trois enfants, et là-dessus, A. a fait une dépression, le médecin m'a dit : « Surtout pas de quatrième enfant ». C'était une période où on parlait de la contraception et où **on disait que l'Eglise n'autorisait pas la contraception.** Moi, ça n'a pas fait un pli, j'ai toujours été d'accord avec ce que disait l'Eglise, en disant : « Je pense qu'Elle a raison de ne pas proposer la contraception, sinon n'importe qui fait n'importe quoi. » Mais, dans les conditions dans lesquelles j'étais, trois enfants très jeunes, A. qui était malade, qui ne m'aidait pas, qui n'avait pas de situation, j'ai trouvé normal de la prendre. Je ne me sentais pas du tout exclue. J'en avais discuté avec un prêtre, je ne me sentais pas coupable. J'ai pris la pilule pendant 7 ou 8 ans, sans me casser la tête, ça me libérait beaucoup parce que je pouvais quand même m'occuper des enfants,*

¹⁰⁴⁸ Entretien n°12.

soigner A., sans être obnubilée et se faire trop de souci sur cette question. #On avait choisi cette solution en notre âme et conscience. La règle, par l'Eglise, elle est donnée, mais je crois qu'on peut la transgresser. Ce n'est pas la transgression qui est importante, c'est ce qu'on choisit ensemble en notre âme et conscience. »¹⁰⁴⁹

Il nous semble important que les textes d'Eglise **s'adressent à la conscience** des femmes et des hommes de ce temps, que les couples se sentent libres en face du choix qu'ils font de leur vie de couple. Que les textes restent dans l'esprit d'une **proposition** de ce qui est le mieux, d'une parole qui s'adresse à une liberté, sans que cela soit pris comme une contrainte sous peine de péché, de jugement ou de condamnation. Le Christ, Lui-même, n'a-t-il pas dit à la femme adultère : « Moi non plus, je ne te condamne pas, va et désormais, ne pèche plus »¹⁰⁵⁰ ? Disant cela, il libérait la femme d'un légalisme qui la condamnait, pour l'éclairer sur la priorité de l'amour, dans la foi, qui a pour conséquence le refus, librement choisi, du péché. La femme passe de la **servitude** à la **liberté**.

4.) Une parole qui envoie en mission pour l'Evangile

Concernant les textes du Magistère, le dernier point que nous confrontons avec ce que nous disent les couples interrogés, c'est celui qui fait des couples des apôtres de la Bonne Nouvelle, des apôtres pour le monde, au service de nos frères les hommes.

Vis-à-vis de la mission d'**évangélisation** en Eglise, les couples (laïcs) ont la même que les clercs, et pourtant, dans les textes, la distinction demeure. Comment et où placer la distinction ? « #Par rapport aux textes du Magistère, ils s'adressent au rôle du couple, rôle qu'il a à jouer dans la société pour **transmettre la foi, témoigner, évangéliser, etc.** J'ai toujours ressenti que le Magistère a un petit handicap, parce que ces textes sont formulés sous deux aspects : d'un côté, on doit évangéliser et annoncer la Bonne Nouvelle là où on est (on se situe toujours du côté **laïc** en tant que couple) et d'un autre côté, on retrouve chez les clercs la même chose : ils doivent **évangéliser, annoncer la Parole, etc.**, mais c'est du côté **clergé**. C'est du même ordre, mais on doit toujours introduire cette **distinction**. Le Magistère est un peu handicapé parce qu'il doit introduire cette distinction. Il pourrait formuler des textes beaucoup plus **libres** s'il n'y avait pas ça. »¹⁰⁵¹

Les textes du Magistère sont soucieux d'associer les couples dans la mission apostolique de l'Eglise, dans le travail d'évangélisation de la société. Comment l'Eglise peut-elle être un **corps apostolique unifié** en mission, réunissant chacun des membres pour la construction de Royaume des Cieux ?

¹⁰⁴⁹ Entretien n°17.

¹⁰⁵⁰ Jean 8,11.

¹⁰⁵¹ Entretien n°3.

Conclusion

Nous avons fait un grand tour d'horizon des écrits de l'Eglise au sujet du couple, cela nous a permis de nous rendre compte de l'extraordinaire **mouvement, déplacement** et évolution de la pensée de l'Eglise au cours des siècles dans ce domaine. Nous les rappelons brièvement dans les pages qui suivent, tant ils éclairent une **problématique évolutive** au cours de l'histoire de l'Eglise et de la société.

D'une histoire de famille, une affaire de société, à une réalité terrestre à vivre « dans le Seigneur », le couple chrétien, par la question du **mariage des baptisés**, devint une **affaire d'Eglise**, ne pouvant plus se vivre à l'insu de l'évêque ou de la communauté religieuse à laquelle le couple se rattache. Dans ces quatre premiers siècles, l'accent est mis sur l'unité et l'**indissolubilité**, et le mariage oscille entre une chose « très bonne » et un état de vie limite du « péché » de la chair, car toujours « remède à la concupiscence ».

Au Ve siècle P.C., avec Saint Augustin, le mariage est considéré comme une chose bonne en soi, **moralement bonne**, destinée essentiellement à la **procréation** ; Saint Augustin développera trois biens propres au mariage : proles, fides et sacramentum. Cependant, il établira un lien profond, qui demeurera longtemps, entre péché et sexualité, contribuant ainsi à installer un malaise durable entre le couple et l'Eglise.

Au XIe - XIIe siècle P.C., Hugues de Saint Victor mettra la priorité sur l'**union des époux** par rapport à la procréation.

Alexandre de Halès, au XIIe - XIIIe siècle, considèrera le mariage comme un **véritable sacrement**, avec la grâce efficace propre que confère le sacrement au mariage.

Saint Bonaventure, au XIIIe siècle, parlera d'une **double union** qui se vit dans le mariage, union des esprits et union des corps.

Dans le même siècle, Saint Albert le Grand, pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise, fera coïncider **amour conjugal et acte sexuel**.

Toujours au XIIIe siècle, Saint Thomas d'Aquin écrira que le mariage est de **droit naturel** spécifiquement humain ; le mariage fait partie de l'humanité comme un élément provenant de la nature même de l'être humain ; le mariage reste orienté prioritairement vers la **génération**, vers l'enfant en tant qu'être humain social et raisonnable.

La **revalorisation** du couple en tant que couple se situe autour du XVe siècle. Il s'agit de repeupler les campagnes, de contrôler les conduites et d'affirmer la voie de

sainteté que l'on peut trouver dans le mariage. « La **genèse de la civilisation conjugale**, trait caractéristique de la France, se situerait au XVe siècle, au moment où les fluctuations démographiques et la normalisation des conduites souhaitée par l'Eglise et par l'Etat vont entraîner une **réévaluation du couple**. A la nécessité sociale de repeupler les campagnes après les pestes, vers 1440, vient s'ajouter un **climat moral moins permissif** pour ce qui est des conduites sexuelles hors mariage et une nécessité de gérer au plus près un monde devenu « démographiquement plein ». Cette préoccupation se remarque chez les prédicateurs des XIVE et XVe siècles, pour qui la luxure et le concubinage sont les deux fléaux contre lesquels l'Eglise doit lutter. Dès ce moment, des clercs commencent à exprimer les idées qui vont triompher au concile de Trente, c'est-à-dire l'**affirmation de la sainteté des époux** et la possibilité qui leur est donnée de **vivre chrétiennement leur union**. (...) On se dirige ainsi progressivement vers une **reconnaissance de l'entité couple** dans toutes ses dimensions, qu'elles soient **sociales, affectives, sexuelles** ou **religieuses**. »¹⁰⁵²

Au XVIe siècle, le Concile de Trente établira définitivement, et officiellement, le **mariage** comme **sacrement**, sur la liste des sept sacrements, une nouveauté énorme dans l'Eglise. Le Concile remettra **en premier**, dans le mariage, l'**aide mutuelle des époux**, comme l'avait déjà fait Hugues de Saint Victor quelques siècles auparavant ; il affirmera aussi que le mariage est réellement **chemin de sanctification** pour les époux chrétiens, par la grâce du sacrement.

Au cours des XVIe - XVIIe siècle, Saint François de Sales, s'adressant aux fidèles de son diocèse de Genève, notamment avec son petit traité : *Introduction à la vie dévote*, confirmera le couple comme **authentique itinéraire de foi et de spiritualité chrétienne** - une nouveauté révolutionnaire par rapport aux idées antérieures - et comme chemin de sanctification des époux.

Saint Vincent de Paul, dans le même siècle, porté par le courant humaniste de la société de cette époque, mettra, lui, l'accent sur le couple de baptisés comme **engagement**, comme **acte de foi** profondément **religieux**.

A cette même époque, fin XVIIe - XVIIIe siècle, en parallèle avec le courant **humaniste**, surgira le courant du **jansénisme**. Alors que le courant humaniste met en avant la valorisation de l'amour, du sentiment et de la sensibilité, s'ouvrant à l'idée du couple comme chemin spirituel, le courant janséniste se démarque par un mépris du corps et une énonciation de règles de morale strictes, sévères et autoritaires basées sur la crainte de Dieu et la peur de l'enfer. Si le but de ces deux courants est d'ordre pédagogique vis-à-vis des fidèles mariés, l'un propose une **spiritualité du mariage**, alors que l'autre édicte une **morale du mariage**. En même temps, le couple acquiert petit à petit un véritable statut social. « Le renforcement du **statut social** du couple ne sera un phénomène évident qu'à partir du XVIIIe

¹⁰⁵² Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 27-28.

siècle. (...) La naissance d'une **civilisation conjugale** fut donc lente et a suscité de multiples réflexions. Humanistes et réformés ont discuté de la **nécessité sociale** de l'institution matrimoniale ; ils ont critiqué son indissolubilité ; ils se sont interrogés sur la **nature** et les **rôles respectifs** de l'homme et de la femme ; ils ont débattu des **finalités** du mariage. (...) En réaction, pour contrer ceux qui étaient partisans d'autoriser les dissolutions d'unions, les théologiens catholiques ont été conduits à valoriser le lien religieux et sacré entre les conjoints. »¹⁰⁵³

Le XIXe siècle est l'époque du **modernisme**, avec ses nombreux progrès scientifiques, historiques et anthropologiques, sa proposition de recherche du bonheur, ses notions de liberté de conscience et de liberté religieuse. Pour l'Eglise, le projet est de **rechristianiser la France** qui a subi la secousse de la révolution. La recherche sur le couple ne se fait plus sur la question de sa finalité, mais sur le couple en tant que couple et sur la spécificité de sa dimension chrétienne. On se penche sur la recherche d'une **piété conjugale chrétienne**, piété que reprendront un peu plus tard les Equipes Notre Dame.

Le Code de 1917 pose le mariage comme un **contrat en vue de la procréation**. Le mariage est une **société permanente** entre un homme et une femme ; d'après le Code le mariage donne droit au corps de l'autre.

En décembre 1930, Pie XI publie l'encyclique *Casti Connubii*, il y reprend la notion de **sainteté du mariage** - réellement institution divine - liée au sacrement et rappelle les devoirs moraux liés au mariage. Les **relations conjugales**, expression de l'amour entre les époux, sont **légitimes** dans la vie du couple ; elles sont cependant orientées vers la **procréation**, fin première du mariage. La **contraception est intrinsèquement mauvaise**. Quoiqu'il en soit, l'encyclique revalorise l'**amour conjugal** et l'**aide mutuelle** des époux, ouvrant la porte à une recherche de spiritualité spécifiquement conjugale : les Equipes Notre Dame naissent dans ce contexte.

Et ainsi, entre 1930 et 1960, les **écrits de spiritualité conjugale** se multiplient : théologiens, couples chrétiens, pasteurs et responsables de communautés et de mouvements se penchent sur la question du couple, mettant en lien la foi chrétienne et la façon de concevoir et de vivre le couple.

1962 - 1965 : c'est le moment du concile **Vatican II**, avec sa constitution *Gaudium et Spes* (n° 47 à 52), qui définit le couple comme « **intime communauté de vie et d'amour** », le situant dans une **dynamique pastorale** au sein de l'Eglise. Dans ce sens, le mariage n'est pas uniquement orienté vers un but biologique de procréation, mais dans le sens profond de **croissance d'un amour** particulier entre une femme et un homme qui se

¹⁰⁵³ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 28.

sont choisis pour époux. Le concile établit le lien entre l'institution du mariage et l'amour conjugal, entre la procréation et l'éducation des enfants, et la fidélité et l'indissolubilité du mariage. L'amour conjugal est orienté vers le **perfectionnement des époux**, rattaché au don des époux dans la dignité de leur personnalité spirituelle et corporelle. Ainsi, prend fin la conception dualiste entre le spirituel (lié au conjugal) et le corporel (lié aux relations conjugales dans le mariage comme perfectionnement de l'amour conjugal).

En 1968, Paul VI, dans son encyclique *Humanae Vitae*, abordera plus directement la question du **sens de l'acte conjugal**, le rattachant comme unifiant indissociablement deux réalités naturelles : l'**union** des époux et la **procréation**. L'encyclique abordera aussi la question de la **régulation des naissances**, en opposition avec toute idée de contraception volontaire, et le thème de la **parentalité responsable**. Cette encyclique post-conciliaire réaffirmera le caractère intrinsèquement mauvais de la contraception et sera, de ce fait, accueillie difficilement par les couples catholiques, considérant ses positions comme tranchées et univoques.

En 1983, sous le pontificat de Jean-Paul II, paraît le Nouveau Code de droit canonique. Après le concile, avec ce qui avait été écrit dans la constitution *Gaudium et Spes* à propos du couple et du mariage, il fallait remettre à jour le Code de 1917. La nouvelle définition du couple, « **intime communauté de vie** », oriente les conditions de validité du mariage, et introduit l'**amour conjugal** comme **condition du consentement** au coeur du contrat de mariage. Le Nouveau Code est l'occasion de visiter toute la Tradition de l'Eglise concernant le mariage depuis les sources bibliques. Il pose comme nouveauté la non reconduction des fins primaires et secondaires du mariage. La sacramentalité du mariage de baptisés est confirmée, même chez ceux qui attestent ne pas avoir la foi.

Entre 1978 et 2005, ce sont les années « Jean-Paul II », avec l'œuvre considérable, jamais rencontrée auparavant dans toute l'histoire de l'Eglise de la part d'un pape, d'une réflexion théologique et spirituelle sur la famille, le mariage, le couple, le corps et la sexualité. L'œuvre repose sur la conviction fondamentale, établie en vérité, que **l'être humain est une personne** à l'image et à la ressemblance de Dieu, et qu'il acquiert, de par cette ressemblance « personnelle » avec **Dieu « Personnel »**, une **dignité ontologique**, dans sa capacité et sa décision d'aimer, dans son choix d'état de vie (couple ou célibat pour le Royaume), dans son corps et dans son être sexué, selon la **Volonté** et le **Don** de Dieu Créateur. Ainsi, à l'Image de Dieu, l'Humain est créé **pour l'amour**, pour la **relation interpersonnelle** et pour le **don** ; et le corps est créé, dans sa différence sexuelle, comme **corps « sponsal »**, fait pour les épousailles. Il en découle concrètement une façon de vivre

l'amour et le couple de manière « morale » : unité, indissolubilité, fidélité, ouverture à la création, à la vie, à l'enfant et à l'éducation, choix de méthodes naturelles pour la régulation responsable des naissances (la contraception restant intrinsèquement mauvaise), respect de la vie, vocation à vivre saintement la famille dans la société et dans l'Eglise.

Voilà, pour ce qu'il en est des écrits de l'Eglise vis-à-vis du couple. Nous ne pouvons qu'adhérer aux dernières positions du Magistère, considérant, la dignité de la personne et du couple humain à l'image de la dignité de Dieu « Personne », et la communion conjugale à la ressemblance de la Communion entre les Personnes Divines. Nous ne pouvons qu'accueillir très favorablement la dignité du corps humain et la différence sexuelle qui s'y rattache, comme fruit de la Volonté, du Choix et du Don de Dieu de promouvoir la relation interpersonnelle et les épousailles. Nous sommes interrogatif par rapport à la **morale sexuelle de l'Eglise Catholique qui reste basée sur une dimension de « loi naturelle »**¹⁰⁵⁴, au lieu d'être **rattachée à l'Humain**, Être de **relation**, de **conscience** de Dieu, capable d'aimer, basant ses choix et ses attitudes sur l'intention de communion avec Dieu, avec l'autre et avec les autres.

Nous reconnaissons que l'enseignement de l'Eglise peut être une aide, un guide, un éclairage pour les consciences, une orientation vers davantage de vie, de foi, de communion avec Dieu et entre les humains, mais nous restons dubitatifs vis-à-vis de ces notions de **licites** et **illicites**, permis et défendu, qui positionnent les personnes comme des « enfants », et non comme des adultes responsables, libres de choisir en fonction de leur **foi et des réalités de leur vie**, et non seulement en référence à une « vérité » venue d'en haut, proposée par le Magistère, et posée de manière quelque peu autoritaire.

Nous faisons nôtre aussi cette réflexion de Pierre de Locht par rapport à la Tradition : « La continuité de la Tradition est à chercher, non seulement dans les documents, mais aussi et surtout chez **ceux qui la vivent**. Voyons, dès lors, comment les époux comprennent la manière d'incarner aujourd'hui **les valeurs du mariage**. En outre, la Tradition ne s'évalue pas uniquement d'après le temps matériellement écoulé. Ce qui survient en quelques années peut être aussi déterminant que ce qui s'est passé au cours de longs siècles. »¹⁰⁵⁵

Ces discours, destinés à des clercs, provenant de **personnes non mariées**, abordant la question du couple, restent difficiles, pour nous. Nous avons quelquefois l'impression

¹⁰⁵⁴ « Penser juste, vouloir juste, agir juste » (cf. Alain MATTHEUWS, *Union et procréation*, op. cit., pp. 114-118) ou « être, penser, vouloir, agir, aimer, en humain, humble, libre, le plus possible en communion avec Jésus Christ, selon la Volonté du Père, en Esprit, en Eglise. »

¹⁰⁵⁵ Pierre de LOCHT, *Les couples et l'Eglise*, op. cit., pp. 174 sq. Il rapporte aussi la réflexion d'un théologien : « Ce sont des foyers peu fidèles au Magistère qui mettent en doute le bien-fondé des positions d'Eglise. » et il commente : « Comme si le doute se faisait en référence au Magistère, alors qu'il naît de la vie. » Pour notre part, nous pensons que la fidélité se vit plutôt par rapport à notre conscience de Dieu et par rapport au Christ Jésus Vivant dans notre vie.

que ce sont des textes qui posent sur le couple une vision spirituelle de **célibataire masculin**, qui ne rejoint pas le concret de ce qui se vit au sein d'un couple. « Etait aussi contesté par certains le principe de directives pastorales adressées avant tout aux prêtres, comme si la vie des chrétiens mariés devait être réglementée par personne interposée. »¹⁰⁵⁶

Il y a les **questions nouvelles liées aux changements de notre époque**, qui posent la **réalité de manière différente** : l'allongement de la durée de vie entraînant l'allongement de la longévité du mariage, le quatrième âge de la vie. Comment vivre le couple quand la finalité procréatrice ne s'exerce plus, quand les enfants sont partis de la maison depuis longtemps ? Comment vivre le couple avec les progrès faits dans la compréhension du mécanisme biologique de la procréation humaine ? « Quand la durée même de la vie s'allonge de vingt, trente ou quarante années, les perspectives ouvertes par l'union d'un homme et d'une femme **changent considérablement** : normalement, les enfants auront quitté le foyer bien avant que cesse la vie commune des parents. L'**exigence de fidélité** vécue en fonction des enfants et de leur éducation perd de son urgence aux yeux des époux. Ainsi interviennent plusieurs **facteurs qui affecteront la doctrine des fins du mariage** et qui la feront apparaître aux yeux de beaucoup comme ne manifestant plus, du point de vue pastoral, une vitalité suffisante, proche des affectivités et suscitant une vie spirituelle et morale. »¹⁰⁵⁷

Ainsi, les textes d'Eglise, que ce soient les textes bibliques ou les textes du Magistère, nourrissent et rejoignent profondément les couples dans leur vécu, dans leurs interrogations, dans leurs vocations, dans leurs missions et dans leur spiritualité. Ils creusent en eux le désir de se mettre à la **suite du Christ**, d'approfondir leur relation avec Lui, de la rendre plus directe, plus intime, à l'image du Christ qui appelle les Douze "pour être avec Lui"¹⁰⁵⁸.

Le désir des couples chrétiens, et le nôtre, est de pouvoir méditer et s'approprier ces textes pour être de plus en plus **partie prenante de l'Eglise**. Que dans chacune de ses structures, il puisse s'accueillir quelque chose du charisme propre du couple chrétien. Que l'Eglise soit prophétique vis à vis d'une vision et d'une mission du couple, dans le monde et dans le Royaume de Dieu déjà présent ici-bas.

A quand, dans l'Eglise, une parole effectivement donnée aux couples pour rendre compte et pour témoigner de ce qu'ils vivent, concrètement, au sein même de leur relation de couple, profondément vécue dans la foi, comme une vocation à marcher « résolument » à la suite du Christ, en Eglise, selon la vocation à la sainteté à laquelle est appelé tout être humain baptisé, et tout couple humain de baptisés ? A quand, dans l'Eglise, une **parole de couple chrétien sur le couple chrétien** ?

¹⁰⁵⁶ Pierre de LOCHT, *Les couples et l'Eglise*, op. cit., p. 155.

¹⁰⁵⁷ Alain MATTHEEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 49.

¹⁰⁵⁸ Marc 3,14.

Qu'en est-il maintenant des pratiques d'Eglise ? Comment ces écrits se traduisent-ils dans la pratique de l'Eglise, aujourd'hui ?

Chapitre cinquième : Le couple vis-à-vis des pratiques et attitudes d'Eglise

Nous venons de voir les textes d'Eglise et le rapport entre ces textes et les couples chrétiens, examinons maintenant les **pratiques** et **attitudes d'Eglise** envers les couples et comment les couples réagissent à ces pratiques, en fonction des textes d'Eglise.

Dans un premier temps nous observerons les pratiques d'Eglise par rapport à la **célébration du mariage** ; dans un deuxième temps, nous étudierons le rapport entre le couple et le **sacrement** de mariage ; enfin, nous verrons ce qui, dans les pratiques de l'Eglise, aujourd'hui, dans le rapport au quotidien, est **difficile** pour les couples, puis ce qui est ressenti comme étant **bénéfique** pour eux.

I.- Comment les couples vivent la célébration du mariage

A.) Petite histoire de la liturgie du mariage¹⁰⁵⁹

Au tout début du christianisme, le mariage est **l'affaire des familles**, le père de la mariée y a une grande place, c'est lui qui confie sa fille à son gendre. La jeune épouse passe donc de l'autorité de son père à celle de son futur mari.

Au temps des Pères de l'Eglise et des premiers conciles, les évêques conseillent aux prêtres de se tenir **à l'écart** des cérémonies, de ne pas intervenir dans les discussions préliminaires et d'éviter d'assister aux festins qui suivaient la cérémonie. Il n'était pas rare, cependant, que les personnalités d'Eglise, les évêques, président aux cérémonies de noces en tant qu'invités d'honneur.

¹⁰⁵⁹ Ce que nous dirons ici ne vaut que pour l'Occident. En Orient, l'idée paulinienne de l'Eglise Epouse du Christ confèrera, beaucoup plus vite et plus profondément qu'en Occident, une signification spirituelle et mystique au mariage. L'idée du mariage, contrat juridique, n'aura donc pas cours en Orient. L'aspect pessimiste de la sexualité y est nettement moins pressant. Le moment le plus fondamental dans la cérémonie du mariage reste le transfert de la jeune fille, avec, notamment, le rite du couronnement, qui devint très vite prépondérant, de même que la bénédiction du prêtre. E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 301-310.

A partir de **845**, les écrits apocryphes du pseudo-Isidore tentent de faire du mariage une **célébration publique** dans laquelle on s'engage de façon indissoluble. Ces écrits seront considérés comme authentiques jusqu'au **XVe siècle**, et finiront par prendre place dans le **décret de Gratien**¹⁰⁶⁰ (**1140**), lui-même considéré comme le « droit canonique », faisant autorité, au Moyen Age. « Le **don d'une dot** et le **caractère public** du mariage sont considérés comme strictement obligatoires. La cérémonie doit se faire **en présence du peuple**. Les fiançailles et le don de la dot, qui étaient jusqu'alors des affaires juridiques profanes, deviennent par le fait même des actes canoniques et ecclésiastiques. »¹⁰⁶¹

A partir du **XIe siècle** (Latran IV, 1215), la **cérémonie du mariage** devient complètement une **affaire d'Eglise**. « C'est surtout le quatrième Concile du Latran, qui a insisté sur le **caractère public** du mariage. L'**Eglise** étant arrivée à **dominer toute la vie publique**, le **prêtre** devint à la longue le **président attitré** de toutes les cérémonies du mariage, si bien que les anciennes coutumes familiales et civiles s'intégrèrent dans la liturgie de l'Eglise et que celle-ci put en quelque sorte constater que le mariage était devenu une cérémonie ecclésiastique. Je dis bien qu'elle constate la chose. Car aucun document de cette époque ne prouve que l'Eglise ait eu l'intention de soumettre le mariage à sa compétence exclusive. Elle désirait seulement assurer le **caractère officiel** du mariage, parce que cela était nécessaire pour la **vie religieuse et morale des fidèles**. On voit même que, dans ce but, elle insistait sur l'obligation de respecter les coutumes civiles et familiales des diverses nations. L'insistance sur la bénédiction nuptiale donnée par le prêtre, la messe et l'imposition du voile, qui devinrent obligatoires au XIe siècle seulement, firent tout naturellement du mariage une affaire ecclésiastique. »¹⁰⁶²

Au **XIIe siècle**, les **clercs** commencent à **remplacer les pères des mariées** lors du moment de la remise de la future épouse au futur époux. Cette entrée en matière dans la célébration du mariage se situe encore, en général, **à l'extérieur de l'édifice**. A l'intérieur de l'Eglise, le prêtre dit la messe de la Trinité. Les époux participent à la célébration à une place spéciale qui leur est réservée, ils reçoivent la bénédiction religieuse et communient sous les deux espèces.

Petit à petit, **le rôle du prêtre prend de plus en plus d'importance** ; si bien qu'il ne s'agit bientôt plus de bénir une union existante, mais de **sceller une union matrimoniale** dont la célébration débute **à l'intérieur** même de l'Eglise. Le prêtre ne remet plus l'épouse à l'époux, il unit au Nom de Dieu et vérifie le libre consentement des fiancés. Le mariage devient de plus en plus un contrat entre deux parties et l'on en vient à considérer que, dans ce contrat, l'échange des consentements prime sur la formule d'union. « Parallèlement à cette évolution de la cérémonie, l'Eglise élabore un **droit matrimonial complexe**, rempli

¹⁰⁶⁰ Louis BONNET, *La communauté de vie conjugale*, op. cit., pp. 46-47.

¹⁰⁶¹ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 238.

¹⁰⁶² Id. p. 278.

d'interdits, qu'elle entend imposer à la société civile. Elle justifie son intervention dans ce domaine en faisant du mariage un sacrement. »¹⁰⁶³

Le **Concile de Trente exige la présence du curé** comme témoin authentique de l'union et des consentements. Les paroles d'union prononcées par le prêtre : « ego conjungo vos... » peuvent prêter à confusion par rapport à la détermination de l'**identité des ministres** du sacrement : est-ce le prêtre ou sont-ce les époux ?

La dernière réforme liturgique sur le mariage, en **1970**, affirmera sans équivoque que les **époux** sont bien les **ministres** du sacrement de mariage. Le mariage est la consécration d'une relation interpersonnelle. Les époux eux-mêmes se trouvent sanctifiés, mais ils ne le sont pas seulement lors de la célébration, qu'ils peuvent personnaliser selon leurs goûts et leur foi, **toute leur vie conjugale devient célébration**, consécration, sacrement. « C'est l'époque où on montre aux époux que, contrairement aux autres sacrements dont le prêtre est le ministre, ils sont eux-mêmes **ministres du sacrement de mariage**. Ministres du sacrement, les époux le sont, non seulement le jour de leur mariage, mais tout au long de leur vie commune. Ainsi les époux peuvent s'aimer de l'amour dont le Christ aime son Eglise. »¹⁰⁶⁴

Un mot de Jean-Paul II (1982) reprend **ce que l'Eglise dit** de ce qui se vit dans la célébration du mariage. « Le mariage chrétien est en lui-même un **acte liturgique de glorification de Dieu** dans le Christ Jésus et dans l'Eglise. En le célébrant, les époux chrétiens proclament leur reconnaissance envers Dieu pour le don sublime qui leur a été accordé de pouvoir revivre dans leur existence conjugale et familiale **l'amour même de Dieu pour les hommes** et du Seigneur **Jésus pour l'Eglise, son Epouse**. »¹⁰⁶⁵

Un mot aussi de ce que le couple reçoit par la **bénédition nuptiale**. « Dans la « bénédiction nuptiale » solennelle au cours de la cérémonie du mariage, le célébrant invoque ainsi le Seigneur pour les nouveaux époux : « Fais descendre sur eux la **grâce de l'Esprit Saint** afin que, par **ton amour répandu dans leurs cœurs**, ils restent toujours **fidèles à l'alliance conjugale**. » C'est de cette « effusion de l'Esprit Saint » que naît la force intérieure des familles. »¹⁰⁶⁶

B.) Ce que les couples disent de la célébration du mariage

Les couples parlent de la **préparation de la célébration du mariage**, en lien avec la préparation du mariage. Les textes récents disent à quel point cette préparation est importante ; les couples la trouve légère et **pas assez sérieuse**. « #Ce qui me vient à l'esprit,

¹⁰⁶³ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 43 et pp. 42-45.

¹⁰⁶⁴ Pierre DE LOCHT, *Les couples et l'Eglise*, op. cit., p. 70.

¹⁰⁶⁵ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 145.

¹⁰⁶⁶ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., p. 9.

*c'est cette rencontre qu'on a vécue avec les couples qui, dans notre paroisse, préparent les autres couples au mariage. Ça a été choquant de voir combien il y avait parmi ces couples si **peu d'espérance**. Il n'y a **pas d'exigence** vis à vis du couple qui veut se marier : "Vous voulez vous marier ? C'est quelque chose de très fort qui nécessite d'être vraiment **approfondi**.", il y a une peur de creuser avec les gens, de les emmener loin, pour que leur engagement soit profond. **La préparation au mariage se résumait au fait de préparer avec eux la célébration du mariage ! Comme si on n'avait rien à leur dire !** *On ne sentait pas que ces couples qui étaient les porte-parole de l'Eglise, avaient une **parole à donner** de la part de l'Eglise. #Ni parole d'Eglise, ni parole sur l'Amour de Dieu. *Ni une parole d'amour, ni une parole de fondement, ni une parole de construction. Il fallait accueillir les gens tels qu'ils étaient, mais pas leur dire **l'exigence d'un mariage**. #Quand une fois dehors, on a discuté avec le prêtre, on s'est senti plus en phase avec lui. Il nous partageait que pour devenir prêtre, il avait fait six ans de formation ! Ça nous touche ! **On a l'impression d'un engagement qui manque de sérieux !** D'accord, les gens viennent comme ça, on les accueille tels qu'ils sont, mais on peut quand même leur **proposer une nourriture !** *Et leur dire la richesse de ce que propose Dieu dans le mariage ! Et l'exigence ! #L'exigence dans le sens de dire que c'est une aventure formidable, merveilleuse !... Dans le sens que ce que propose l'Eglise est quelque chose d'une révélation, d'un enrichissement d'amour ! On vient toquer à la porte de l'Eglise en venant peut-être simplement chercher un papier, mais que l'Eglise puisse dire : "Attention, votre amour humain pour lequel vous voulez vous engager, l'Eglise vous propose quelque chose pour le garantir à vie, pour lui donner un éclairage qui va faire qu'il va se surdimensionner, et vous permettre d'aller vers quelque chose qui sera **beaucoup plus grand, beaucoup plus fort, que ce que vous vivez déjà aujourd'hui**. Mais pour pouvoir le connaître et le goûter, il faut **faire un chemin**. Ce n'est pas proposé par les couples qui préparent au mariage dans notre paroisse ! »¹⁰⁶⁷*

Pour tous les couples chrétiens, dont nous sommes, engagés dans la foi, dans l'Eglise, le **mariage** est vraiment quelque chose de **sérieux**, qui **engage toute une vie**, qui demande une **préparation importante**, appropriée. Les textes le disent indissoluble, communion de vie, alors pourquoi, dans la pratique, sa préparation semble quelquefois si légère ? Que proposer pour que la préparation au mariage soit considérée comme une réelle préparation à un sacrement, une consécration ? La célébration du mariage doit être un engagement réel du couple, le témoignage de cette foi vivante et vécue du couple. Nous pensons qu'il ne devrait plus y avoir de célébrations où les couples ne s'engagent pas dans ce qu'ils en attendent profondément, en vérité.

¹⁰⁶⁷ Entretien n°5.

II.- Comment les couples vivent le sacrement de mariage

A.) Petite histoire du sacrement de mariage¹⁰⁶⁸

Comment le mariage est-il devenu **vrai sacrement** ? Voyons son histoire.

A l'époque des **Pères**, aux **IVe-Ve siècles**, quand l'Eglise est devenue la seule référence par rapport au mariage, dans le monde très chrétien où elle évoluait, elle a dû **élaborer sa doctrine** vis-à-vis du mariage. Elle s'est trouvée en présence de deux théories sur ce qui pouvait fonder le lien matrimonial.

- Une théorie qui venait du droit romain et qui établissait le mariage sur le **consentement** entre les deux parties (paroles, au présent, prononcées par les époux et qui engagent mutuellement l'un vis-à-vis de l'autre). C'est cette théorie que défendait Saint Augustin (354-430) et qui semble avoir triomphé dans l'Eglise romaine ; elle s'appuyait sur le fait que le mariage entre Marie et Joseph était un vrai mariage, par le consentement qu'ils s'étaient mutuellement donnés.

Cette thèse entre en concurrence avec :

- Une théorie qui venait du droit germanique et qui fondait le mariage sur sa **consommation**. Ce sont Saint Jérôme (345-419) et Saint Ambroise (340-397) qui défendaient cette thèse, car, pour eux, Marie n'était pas véritablement mariée à Joseph, elle était simplement confiée à sa garde.¹⁰⁶⁹

Autour du **VIIIe siècle**, les écrits concernant le couple et le mariage seront plutôt à caractère **juridique**. Ainsi, sous **Pépin le Bref**, on n'assiste pas seulement à la romanisation de la liturgie gauloise, mais aussi à un **renforcement de la discipline ecclésiastique**. Le **pape Boniface**, et Pépin lui-même, en furent les protagonistes. Boniface impose un « **examen de mariage** » (Synode des églises bavaroises, canon 12). Il s'agit d'une obligation d'avertir son curé et ses parents proches lors d'une décision de

¹⁰⁶⁸ Nous choisissons, dans notre travail, de rester sur un plan pastoral, essayant de décrire l'histoire du sacrement de mariage dans ce qu'il engendre comme attitude pastorale de l'Eglise vis-à-vis des couples et inversement. Ainsi, nous n'aborderons pas la question de la reconnaissance juridique ecclésiastique canonique du mariage. L'on pourra se reporter à E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., op. cit., pp. 311-321.

¹⁰⁶⁹ Voir Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., pp. 76-81.

mariage, afin de contrôler le degré de parenté entre les fiancés, rendant les mariages nuls selon les degrés constatés.¹⁰⁷⁰

En **802**, sous **Charlemagne**, l'Eglise commençait à insister vigoureusement sur la **forme juridique et publique du mariage**. Une enquête ecclésiastique montrait l'effort de la hiérarchie pour soumettre le mariage des fidèles à son contrôle et faire admettre la forme juridique dans ses attributions. La forme proprement ecclésiastique du mariage a été introduite par les écrits apocryphes du **pseudo-Isidore**. Cette compilation de Décrétales avait des **buts ecclésiastiques et politiques** à la fois, et tendait à une réforme morale et religieuse de l'Eglise franque. Elle défendait l'**indissolubilité** du mariage, insistait sur les empêchements de parenté et voulait surtout lutter contre la multiplication des rapt.¹⁰⁷¹

Au **XIIe siècle**, **Gratien** (1095-1155) propose sa théorie de la *copula* : pour qu'un mariage existe vraiment, il faut qu'à l'**échange des consentements** s'ajoute obligatoirement l'**union des corps**. Il y a donc deux temps dans le mariage : l'échange des consentements, puis l'union des corps. Un mariage sans union des corps peut encore être dissous.

Pierre Lombard¹⁰⁷² (**1100-1160**) propose un troisième temps avec un **consentement en deux étapes** : consentement **pour l'avenir** : **fiançailles** ; puis, plus tard, lors de la cérémonie religieuse, échange des **consentements au présent** ; cet échange des consentements fait des conjoints de **véritables époux**, sans qu'il y ait à attendre l'union des corps, car ce consentement figure l'union du Christ avec l'Eglise. Ce mariage conclu mais non encore consommé est absolument indissoluble.

C'est de cette époque aussi que provient une réflexion plus approfondie sur le **caractère sacré du mariage** et l'emploi du terme *sacramentum* pour en parler. Ainsi, en **1184**, lors du **synode de Vérone**, pour la première fois, en réaction contre les tendances manichéennes qui méprisent et condamnent le mariage (tendances défendues par les Cathares et les Albigeois), celui-ci est appelé « sacrement », « **sacrement de l'Eglise** », dans un document officiel, et situé sur le même plan que le Baptême, l'Eucharistie et la Pénitence.¹⁰⁷³ « Lorsqu'on commença au XIe et au XIIe siècle à réfléchir d'une manière plus systématique sur le mariage, un mot, tiré de la liturgie, sauta aux yeux des canonistes et des théologiens : le **sacramentum**

¹⁰⁷⁰ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 237.

¹⁰⁷¹ Id. p. 238.

¹⁰⁷² Id. pp. 286-290. Pierre Lombard donna une liste considérée comme définitive des sept sacrements, reprise par la suite par tous les auteurs, dans laquelle le mariage faisait partie des sept sacrements. « Le plus remarquable de tout cela est que le mariage ait été compté dans la liste des sept sacrements bien qu'on refusât de lui reconnaître une efficacité salvifique. »

¹⁰⁷³ Id. p. 311 ; Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 94.

du Christ et de son Eglise. Deux facteurs amenèrent tout le travail de réflexion à s'organiser autour de cette idée.

- Dans la seconde moitié du XIe siècle, le **concept augustinien de sacramentum signum**, « signes de réalités en événements sacrés », commence à influencer la théologie occidentale. C'est Béranger de Tours (1050 – 1120) qui introduit la chose dans la scolastique. A partir de ce moment, on se mit également à considérer la valeur du mariage comme sacramentum.

- Dans la seconde moitié du XIIe siècle : la réaction de l'Eglise contre toutes les tendances manichéennes, le catharisme et surtout l'hérésie des Albigeois. Les courants hérétiques considéraient le **mariage comme un mal radical**. L'Eglise réagit au 2nd Concile du Latran (1139) et condamna toutes ces thèses.

Tout cela constitua, pour les débuts de la scolastique, une invitation pressante à analyser de plus près le **caractère sacré du mariage** (cf. : prédication de Saint Bernard combattant avec âpreté cette tendance hérétique de dénigration).

Au début, on devait se contenter de souligner la **sainteté** et la **bonté de la vie conjugale**. Par la suite, on s'appuya également sur tous les textes des Pères où l'on employait le mot de sacramentum.

Nous pouvons donc dire que la prise de conscience explicite de la « **sacramentalité** » du mariage s'enracine concrètement dans les besoins de l'Eglise de ce temps-là : on s'est senti forcé de réfléchir profondément sur la bonté et la sainteté du mariage. La théologie du **sacramentum**, du **signe sacré**, qui venait de voir le jour, devait être l'instrument conceptuel dont l'Eglise allait se servir pour **défendre la vie conjugale**.

En donnant, **à partir du XIe siècle**, le nom de **sacrement au mariage**, on veut en premier lieu simplement marquer qu'il comporte dans sa nature une **référence au mystère de l'unité du Christ et de l'Eglise**. »¹⁰⁷⁴

Pourtant, la reconnaissance du mariage comme authentique sacrement s'est faite selon une **lente évolution**. Et son acceptation par le Magistère et par l'ensemble des théologiens comme un des sept sacrements n'alla pas d'emblée de soi. On le reconnaissait comme « **signe de la grâce** », mais pas forcément comme « **donateur de grâce** »¹⁰⁷⁵. La question qui se posait était de savoir comment le mariage, qui comporte et autorise des **actes entachés de péché**, peut-il être productif de grâce ? En fait, dans cette optique, la signification sacramentelle du **don de la grâce** qu'octroie le mariage n'apparaît que **symbolique** ; nous ne sommes pas très loin d'une conception dévalorisante du mariage. « Au début, cependant, et durant assez longtemps, beaucoup paraissent avoir eu de la difficulté à reconnaître que ce soit un sacrement comme les autres sous le rapport de la collation de la grâce. L'histoire du sacrement de mariage dans la théologie scolastique est avant tout celle de sa lente **admission à la dignité de signe**

¹⁰⁷⁴ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 274-275.

¹⁰⁷⁵ « Les canonistes, impliqués dans la lutte contre la simonie, éprouaient bien des difficultés à admettre que le mariage, qui allait de pair avec toutes sortes de tractations dotales et financières entre deux familles, pût en même temps conférer la grâce. » E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 290 ; Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., pp. 89 sq.

véritablement efficace de la grâce. Pour les premiers théologiens scolastiques, le mariage est bien sans doute un signe de la grâce, puisqu'il est le signe de l'union du Christ avec l'Eglise, mais ce n'est, semble-t-il, qu'un signe purement figuratif ; il ne serait pas lui-même cause de grâce. Il n'a qu'une *fonction médicinale*, et ne concourt au salut que d'une manière négative, en offrant un remède à la concupiscence pour ceux qui ne peuvent se contenir et vivre d'une vie plus haute. Telle est la pensée d'Abélard († 1143), celle aussi probablement de Pierre Lombard (qui rédige ses *Sentences* entre 1150-1152). »¹⁰⁷⁶

Longtemps, la question qui se posait, pour certains, était de savoir comment le sacrement pouvait **agir vis-à-vis de l'acte conjugal**, qui, au demeurant, restait **souçonnable**. Pour **Guillaume d'Auvergne (1228-1245)**, le mariage était sacrement dans le sens qu'il « **conservait** » la grâce : il permettait que des actes charnels qui, en dehors du mariage, seraient péchés et donc destructeurs de grâce, soient excusés et même rendus légitimes. Voyons, par exemple, la position de **Saint Bonaventure (1217-1274)** pour qui la grâce qui serait donnée par le sacrement de mariage serait d'ordre **purement médicinal**. « Bonaventure tient à l'idée traditionnelle du « remède », mais ajoute-t-il, comment le mariage pourrait-il avoir cette valeur si, d'une manière ou d'une autre, il ne confère pas la grâce ? (Ce qui, sans le sacrement, **serait en fait péché** (l'acte conjugal), est réduit, par la vertu du sacrement à **n'être plus qu'une faute quotidienne**, ou même à **n'être plus du tout peccamineux**. Le mariage avait déjà ce caractère de « remède » immédiatement après la chute originelle, mais, en vertu de la rédemption du Christ, le sacrement donne quelque chose de plus, une certaine grâce, à condition toutefois qu'on le reçoive dans des dispositions convenables, qu'on s'unisse dans le mariage par un consentement de charité pour éduquer des enfants dans le service de Dieu. Cette grâce particulière va réaliser le triple bien du mariage : la fidélité au conjoint, l'enfant et l'indissolubilité. On a donc affaire à une **grâce guérissante**. Bonaventure croit que cette grâce sacramentelle revient au mariage non seulement en raison de la bénédiction ecclésiastique, mais également en raison de la manifestation du consentement matrimonial. »¹⁰⁷⁷ On remarquera la tendance à faire de plus en plus coïncider la **sacramentalité du mariage avec le consentement**, élément constitutif du lien conjugal.

Il a fallu ensuite préciser selon quelles références le mariage pouvait devenir sacrement. Et ici, la **bénédition nuptiale** donnée par le prêtre fut longtemps l'élément indispensable qui donnait une **valeur efficace au sacrement**. (Saint Bonaventure : le consentement, signe sacré, est rendu sacrement efficace par la bénédiction du prêtre ; Saint Albert le Grand (1200-1280) : la bénédiction confère une valeur de salut au consentement sacrement ; Guillaume d'Auvergne : la bénédiction sacerdotale fait la sacramentalité du mariage ; lors du concile de Trente (1545-1563), Melchior Cano soutint encore que le prêtre était le ministre du sacrement¹⁰⁷⁸).

¹⁰⁷⁶ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., op. cit., pp. 89 sq.

¹⁰⁷⁷ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 290-291 ; 293.

¹⁰⁷⁸ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 324. La position de Melchior Cano († 1563 ; début de la scolastique italienne) est que le consentement matrimonial est la matière

Certains, comme Saint **Albert le Grand (1200-1280)** ou Saint **Thomas d'Aquin (1225-1274)**, soutenaient que **le sacrement touchait l'intégralité de la vie commune**. Il n'était pas qu'un sacrement-remède qui détourne du mal, mais il aide à faire le bien, il est, pour les époux, un secours nécessaire à leurs devoirs. « Ce qui est signe de salut et cause de grâce, ce n'est pas le consentement matrimonial lui-même, mais bien ce qui est produit par lui, la **communauté de vie** qu'est le mariage. Le **consentement porte sur la vie conjugale tout entière**, mais, puisque le mariage est un sacrement, les époux veulent aussi, en choisissant ce genre de vie, l'unir à la communauté de salut qu'il y a entre le Christ et son Eglise. (...) En raison du sacrement et de la vertu divine qui s'y exerce, une communauté spécifiquement humaine devient communauté de grâce. »¹⁰⁷⁹

En fait, il a fallu réfléchir et voir comment la réalité du mariage, qui existait déjà bien avant le christianisme, pouvait **devenir sacrement** pour l'Eglise. « Pendant les onze premiers siècles, le mariage fut considéré, dans la vie chrétienne et dans la théologie de l'Occident, en tout premier lieu comme une **réalité terrestre qu'il fallait vivre « dans le Seigneur »** et qui demandait, au point de vue moral et religieux, une sollicitude pastorale toute spéciale. Entre le XIe et la première moitié du XIIIe, la conscience de foi parvint, pour la première fois à élaborer une **synthèse théologique de la sacramentalité**. En réfléchissant théologiquement sur cette double donnée historique, on en vient à se demander comment, en fin de compte, on a perçu le rapport qu'il y a entre cette **réalité de l'ordre du monde** et le **mystère du salut ou sacrement**. (...) Saint Thomas d'Aquin nous décrit d'une manière magistrale la relation qu'il y a entre le mariage « réalité terrestre » et le mariage « sacrement ». Dans la réalité du mariage, Saint Thomas distingue trois aspects : a) ce qu'il appelle la « donnée naturelle » : la tâche de perpétuer la race humaine qui incombe à la créature ; b) la réalité anthropologique et le devoir du citoyen ; c) le sacrement. (...) C'est dans sa totalité, dans ses **aspects naturels, anthropologiques et sociaux**, que la **réalité du mariage a été « sacramentalisée »**, élevée par le Christ à la dignité de sacrement. En devenant sacrement, le mariage, réalité donnée à l'avance par la nature et projet spécifiquement humain, devient une « communion spirituelle », c'est-à-dire une **communauté religieuse et surnaturelle**. La sacramentalité transporte cette réalité tout entière dans le **domaine du salut chrétien**. »¹⁰⁸⁰

Ensuite, il a fallu discuter pour avoir si le sacrement de mariage était un **authentique sacrement**, au même titre que les six autres sacrements ; c'est de nouveau Saint Thomas, qui, dans *Contra Gentiles*, affirme que **le mariage est un véritable sacrement**. « Et s'il est réellement cela, il n'est pas seulement le signe d'une réalité de salut, mais il a également une efficacité salutaire. »¹⁰⁸¹ Dans sa *Somme Théologique*, on ne trouve pas de traité sur le mariage, puisque Saint Thomas ne pourra achever son œuvre, mais dans l'énumération des sept sacrements, il introduit le mariage sans la moindre réserve.

du sacrement et que la bénédiction par le prêtre en est la forme. Cette position entraîne nécessairement que le prêtre est le ministre du sacrement.

¹⁰⁷⁹ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 285-286.

¹⁰⁸⁰ Id. pp. 295-299.

¹⁰⁸¹ Id. p. 294.

En 1274, le **concile de Lyon**, dans une tentative de rapprochement des Eglises d'Orient et d'Occident affirme le **caractère sacramentel** du mariage chrétien.¹⁰⁸²

En 1439, lors du **concile de Florence**, le **mariage est déclaré un des sept sacrements de la Loi Nouvelle** (cf. : décret aux Arméniens). Ces sept sacrements contiennent la grâce et la confèrent à ceux qui les reçoivent dignement.¹⁰⁸³

Enfin, à l'époque du **concile de Trente**, la reconnaissance du mariage comme authentique sacrement, sacrement à part entière, comme l'un des sept sacrements institués par le Christ, est **admise à l'unanimité par l'ensemble des théologiens**. « Il confère la grâce qu'il signifie. Cette grâce conduit à sa perfection l'amour naturel et réciproque des conjoints, confirme l'indissolubilité du lien conjugal et sanctifie le couple. »¹⁰⁸⁴

A partir de ce moment-là, le mariage étant officiellement reconnu comme sacrement, au même titre que tous les autres sacrements, la question du mariage sacrement se posa davantage du **point de vue juridique** de sa validité ou de ses empêchements que du point de vue de la **conséquence pratique et pastorale** que ce sacrement pouvait conférer aux couples chrétiens. Le concile de Trente institua ainsi une **forme juridique ecclésiastique du mariage** qui devait valider ou non le contrat, le sacrement et donc l'union conjugale elle-même¹⁰⁸⁵. « Par la suite, en raison de l'évolution de la situation dans l'Eglise et le monde, ces ordonnances tridentines devaient avoir d'**énormes conséquences, au point de vue œcuménique**, tout autant qu'au point de vue des rapports humains. En effet, les processus de sécularisation modernes et la naissance du mariage civil devaient entraîner une **opposition entre les conceptions de l'Eglise et celles du monde**. L'Eglise ne pouvait pas accepter le mariage civil ; la société, pour sa part, pensaient que les chrétiens ne prenaient pas au sérieux leurs obligations civiles et « faisaient comme si ». Le monopole de juridiction que l'Eglise avait acquis, en fait dans toutes les affaires de mariage, devint l'objet d'une thèse théologique que les papes imposèrent.¹⁰⁸⁶ Le mariage qui, jusqu'au XIe siècle, avait été considéré comme une réalité terrestre à vivre « dans le Seigneur », sembla devenir une affaire exclusivement ecclésiastique, et le « droit naturel » de chaque homme à contracter un mariage légitime fut limité pour les baptisés, et par ricochet pour les non catholiques également, par un commandement supérieur de l'Eglise, qui cependant avait, à l'origine, un tout autre but. »¹⁰⁸⁷

¹⁰⁸² Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 94.

¹⁰⁸³ Id. p. 94.

¹⁰⁸⁴ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 311-316.

¹⁰⁸⁵ Cette forme juridique du mariage le rendait valide uniquement s'il était contracté en présence du curé, ou d'un prêtre délégué par lui, et de deux témoins au minimum. Même si la présence du curé restait passive, elle était nécessaire comme « témoin qualifié ». Cette mesure se voulait une opposition aux mariages clandestins, avec obligation de publier les bans. Le décret « *Ne Temere* », du 2 août 1907, confirme cette position, qui concerne tous les catholiques à travers le monde, et rend active la participation du curé à la cérémonie : désormais, c'est lui qui demande le consentement des conjoints. E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, pp. 316-319.

¹⁰⁸⁶ Voir la réaction des papes contre le modernisme. Deuxième partie, chapitre deuxième, II, F.

¹⁰⁸⁷ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., pp. 344-345.

« Grâce à la forme juridique extraordinaire, l'Eglise a prévu une certaine issue à ce conflit entre le « droit naturel » et la « loi supérieure ecclésiastique » : les applications en sont cependant limitées à des cas bien déterminés. »

Mais qu'en était-il du sacrement dans son influence sur la vie pratique, ordinaire, réelle des foyers chrétiens ?

Ainsi, il a fallu beaucoup de temps pour que le mariage soit reconnu et proclamé par l'Eglise officielle comme véritable sacrement, c'est-à-dire pas seulement comme signe sacré, comme symbole d'une réalité plus haute, les épousailles du Christ et de l'Eglise, mais également comme authentique **source de salut**, comme **signe efficace de la grâce**.

Et pourtant, bien avant qu'il soit officiellement reconnu sacrement, l'Eglise sentait que cet état de vie pouvait se vivre dans le Seigneur, dans une **consécration totale à Lui**, et qu'il nécessitait donc, dans ce cas, d'une aide, d'un apport, d'une grâce, afin que les époux, qui se déterminent à suivre le Christ dans et par la voie du mariage, puissent vivre pleinement chrétiennement ce choix de vie. « La conscience de foi a perçu la **signification sacramentelle** tout à fait particulière propre à la vie conjugale avant de donner à la chose son expression théologique. »¹⁰⁸⁸

Aujourd'hui, on reconnaît que le sacrement de mariage et le contrat matrimonial sont identiques. Le **contrat matrimonial** lui-même est **élevé à la dimension de sacrement**. Le mariage chrétien est donc à la fois un contrat, un engagement, et un sacrement ; il se présente ainsi comme un engagement sacramentel.

« Le mariage sacrement confère la grâce » affirmait le concile de Trente, mais **de quelle grâce** s'agit-il ? Et de quelle nature ? Essayons de comprendre. « Le contrat matrimonial élevé à la dignité de sacrement confère immédiatement *une grâce initiale* qui comprend : 1° *une augmentation de la grâce sanctifiante* et des vertus et des dons qui en découlent ; 2° *une grâce sacramentelle* habituelle, qui est, selon tout au moins l'opinion thomiste, une qualité stable de la grâce sanctifiante, orientant ses énergies vers les fins spécifiques du mariage ; 3° *des grâces actuelles* abondantes. En plus de cette grâce initiale, le sacrement de mariage donne *un droit à recevoir* dans l'avenir, en temps opportun, *les grâces actuelles spéciales* dont les époux auront besoin pour remplir les devoirs de leur état. Ces secours surnaturels particuliers les aideront à s'aimer mutuellement, à élever leurs enfants, à surmonter les difficultés que présente la chasteté conjugale, etc. Car tout au long de leur vie matrimoniale il leur faudra faire face à des tâches très hautes, surnaturelles, et par suite exigeant des forces divinisés ; d'autre part, ils ne manqueront pas de rencontrer des tentations, des dangers spirituels, qui demandent un remède spécifique. »¹⁰⁸⁹

Comment, **aujourd'hui, proposer le sacrement de mariage** aux couples ?
Comment l'inscrire dans une théologie sacramentelle vis-à-vis des autres sacrements ?
Comment faire le lien entre la **réalité vécue au quotidien** des couples chrétiens, qui

¹⁰⁸⁸ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 288.

¹⁰⁸⁹ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., pp. 182-183.

désirent faire de leur choix de vie un itinéraire à la suite du Christ, un chemin de sainteté, et le **sacrement de mariage** dans toute sa beauté, dans la force de ses propositions, dans la puissance de son don de grâce, dans l'inclusion ecclésiale qu'il inspire ?

Quel lien entre le mariage sacrement tel que le conçoit l'**Eglise catholique** et le mariage tel que le conçoivent nos frères d'**autres confessions chrétiennes** ?

Quel lien entre le **mariage sacramentel** que propose l'Eglise et le **mariage civil** que propose la société¹⁰⁹⁰ ? « L'Eglise a le pouvoir propre et exclusif d'établir pour ses sujets des **empêchements de mariage**, même dirimants, et de juger les causes matrimoniales qui regardent le lien. »¹⁰⁹¹ « Dans le mariage entre chrétiens, l'autorité civile n'a compétence qu'au sujet des effets purement civils de ce mariage. »¹⁰⁹²

Comment mettre en lien le mariage contrat civil et le mariage sacrement ? Déjà après le concile de Trente, Saint **Robert Bellarmin (1542-1621)** avait donné une réponse à cette question. « Les dispositions financières et sociales relatives à la communauté conjugale relèvent directement de la juridiction civile ; les questions purement spirituelles ressortent exclusivement de l'autorité ecclésiale. IL y a cependant des **questions mitoyennes dont la portée est civile autant que spirituelle**, comme les **empêchements de mariage** ou la **séparation des conjoints**. Dans ces cas, l'autorité de l'Etat ne peut s'exercer qu'en dépendance de celle de l'Eglise. »¹⁰⁹³ La question est bien de savoir, aujourd'hui, quelle **reconnaissance** l'Eglise admet du **contrat civil**, car si la célébration ecclésiale est une condition nécessaire à la validité du mariage, le mariage civil en lui-même n'est plus réellement un mariage. C'est donc bien le contrat civil qui, dans le mariage religieux, devient sacrement. La sacramentalité du mariage ne soustrait en rien la **valeur humaine et sociale** de l'engagement matrimonial. Le sacrement suppose l'engagement conjugal civil sous forme de contrat pour la vie; il se met ainsi au service de l'autorité civile et de la société. Ainsi, pour les baptisés, le mariage est réglé par les lois civiles et les lois ecclésiales.

Oui, le mariage sacrement, à la fois fait entrer plus avant dans le **Mystère de Dieu Trinité**, à la fois fait entrer plus profondément dans le **mystère de la différence** et de l'union de la femme et de l'homme, et à la fois fait entrer dans le **Mystère de la relation entre les humains et leur Dieu** : mystère d'alliance, mystère de filiation, mystère de

¹⁰⁹⁰ « Il est de la compétence de l'autorité civile ou de l'Etat de régler les contrats, surtout quand ces contrats, comme celui du mariage, intéressent grandement le bien commun de la société civile. » Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 186.

¹⁰⁹¹ Id. p. 187. Empêchements prohibitifs : défenses juridiques, obstacles légaux qui tant qu'ils ne sont pas levés par une dispense, rendent la célébration du mariage illicite, interdite sous peine de faute grave. Empêchements dirimants : qui rendent le contrat invalide, nul, et donc la formation du lien conjugal impossible. Causes matrimoniales : pouvoir de prononcer la séparation de corps des époux, de déclarer nul le lien conjugal, dans certains cas, de dissoudre le lien.

¹⁰⁹² Id. p. 197.

¹⁰⁹³ E. SCHILLEBEECKX, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, op. cit., p. 321.

résurrection, de glorification et de rédemption. « Ainsi, le mariage chrétien à la fois **représente**, **rend présent**, et **achève** ou intègre le **mystère de l'union du Christ et de l'Eglise**. On ne saurait mieux en déclarer la grandeur et la sainteté. »¹⁰⁹⁴

B.) Ce que le sacrement de mariage produit sur le couple

Les couples qui se marient au nom de leur foi chrétienne, en impliquant cette foi dans leur démarche, ont bien conscience qu'ils vivent, à travers cet engagement pour la vie qu'ils prennent l'un avec l'autre, quelque chose de **ce que Dieu désire** pour la femme et pour l'homme.

Petit à petit, jour après jour, ils découvrent en quoi leur mariage est signe d'une **Volonté de Dieu**, d'une **promesse**, d'un **don** immense et amoureux de ce Père Créateur et Donateur de vie. Ils entrent pas à pas dans la dimension du sacrement, en relisant leur histoire avec un regard le plus proche possible de celui de Dieu. Et ils accueillent, avec curiosité et reconnaissance, au long des jours, le mystère de la Grâce.

1.) Le sacrement nourrit le couple

Le sacrement **répond à un désir**, il rejoint profondément le cœur de ceux qui choisissent de se marier. « **On a la grâce de réaliser à travers ce sacrement, notre **souhait le plus cher**, et je suis très heureuse comme ça. #Même s'il n'y a rien eu d'exceptionnel, d'extraordinaire. *Il y a des choses à faire mieux, ce qui est dur, c'est de vivre au quotidien.* »¹⁰⁹⁵

Il **constitue** le couple, il réalise ce qu'il produit. « *#Pour moi, le sacrement est **constitutif du couple**. L'engagement restera toujours un engagement à l'échelle humaine, mais comme sacrement, c'est mystérieux, le mot dit le mystère dans l'engagement entre le Dieu trinitaire et le couple.* »¹⁰⁹⁶

Le sacrement **fait tenir le lien**, dans le sens où ce lien est mis devant le Seigneur et est porté par Lui. « **Le sacrement, c'est la **solidité de notre couple**, c'est ce qui nous permet de revenir l'un à l'autre avec toujours l'assurance que le Seigneur, qui s'est engagé avec nous ne nous laissera pas tomber. Quelle que soit la souffrance ou l'épreuve qu'on vit. C'est aussi la **force du pardon**, de pouvoir revenir l'un envers l'autre en se demandant pardon.* »¹⁰⁹⁷

¹⁰⁹⁴ Pierre ADNES, *Le mariage*, op. cit., p. 185.

¹⁰⁹⁵ Entretien n°2.

¹⁰⁹⁶ Entretien n°3.

¹⁰⁹⁷ Entretien n°10.

Le sacrement porte en lui la **fidélité**, et en ce sens, il est au service et renforce la **volonté d'aimer**. « **Le mariage comme sacrement, il y a déjà la **fidélité**. #C'est tellement naturel, c'est tellement logique ! Mais on a quand même une certaine discipline à soi-même ! Il y a le sacrement, d'accord ; mais on ne se trompe pas, on est ensemble !* »¹⁰⁹⁸

2.) Le sacrement est une aide pour le quotidien

Souvent, le sacrement est un **réconfort** dans les moments de doute, de crise, dans les difficultés. A ce niveau-là, il prend toute son importance dans le déroulement du **quotidien**, permettant de le vivre **en relation avec la foi**, avec **l'Eglise**. « *#Le mariage comme sacrement donne une importance encore plus grande, une autre dimension, à l'engagement. Il y a, à la fois l'importance de l'engagement de ceux qui sont concernés, la femme et l'homme, et avec Dieu, en Eglise. L'importance de cet engagement revient dans des moments de doute, tous les petits doutes qui peuvent faire notre vie quotidienne. C'est cette importance de l'engagement qui vient nous conforter, ou nous dire : "Attention, vous n'avez pas fait ça à la légère !" Par rapport à l'engagement, l'implication de Dieu qu'on y a mis ce jour-là, et pour la vie, fait que ça te lève la tête hors de l'eau. *Le sacrement, c'est plus dans le quotidien, c'est sacré, donc c'est une motivation pour surmonter les difficultés.* »¹⁰⁹⁹

Pour beaucoup de ces couples, le sacrement de mariage leur rappelle l'alliance entre eux, et entre eux et Dieu. Ils expriment à quel point ce **rappel d'alliance** est pour eux une **force** dans les moments difficiles, une **aide** qui les fait tenir, tenir **dans la durée**. « **Au début de notre mariage, j'ai beaucoup vécu de la grâce du sacrement. Je m'y suis appuyée. On a eu une première année de mariage très difficile dans la vie commune, dans le fait de s'apprivoiser l'un l'autre. En même temps, on était sûrs de s'aimer, et en même temps, la vie quotidienne était difficile, difficile. On priait ensemble, on se tournait ensemble vers le Seigneur, et on Lui disait : "Tu vois comment on vit !" J'ai mesuré physiquement qu'on pouvait s'appuyer sur ce sacrement qu'on s'était donné l'un à l'autre.* »¹¹⁰⁰

Le sacrement ouvre à la **confiance**. « *#Il y a des périodes où j'étais parti en déplacement, très longtemps, loin de chez moi, avec des tentations tout à fait humaines. Cet engagement qu'on avait pris ensemble, c'était une force dans ces tentations. Si je n'avais pas eu cela, avec toute la dimension chrétienne, j'aurais craqué. J'aurais cédé à la tentation, comme le font beaucoup de gens autour de moi, en se disant : "De toutes façons, mon épouse est loin, elle n'en saura rien, il faut profiter de la vie et des expériences qui nous sont offertes". J'ai pu m'accrocher à cette force parce que je n'avais pas envie de trahir cet engagement. *Je n'ai jamais*

¹⁰⁹⁸ Entretien n°18.

¹⁰⁹⁹ Entretien n°4.

¹¹⁰⁰ Entretien n°12.

eu la moindre question par rapport à la fidélité de D., même quand il était loin, c'était vraiment une **grâce de paix et de confiance**. C'est quelque chose qui ne m'a jamais effleurée, il pouvait être parti pendant trois ou quatre mois, ça n'a jamais été une inquiétude, ça n'a jamais été une préoccupation, parce que je **crois** en la force de l'engagement qu'on avait pris ensemble. »¹¹⁰¹

« #C'est la fidélité et l'**indissolubilité** du mariage, parce que dans notre chemin de couple, il y a des moments où on aurait pu se quitter. Je crois que **le sacrement nous tenait**. »¹¹⁰²

Le sacrement **se vit au quotidien**, jour après jour, dans l'instant. « *Le sacrement se vit dans notre **relation à deux, au quotidien**. C'est le "**oui**" que je vais dire chaque jour dans ce cheminement, le "**oui**" à Dieu pour la vie. Ça nous soutient dans la mesure où on a la foi, sinon ça ne représente rien. Le sacrement de mariage, le fait que Dieu soit au centre de notre couple, ça me permet de **pardonner chaque jour** ; dans un couple, le pardon qu'on se donne, c'est le plus important ! C'est dans l'Eglise que tu apprends ce pardon. Ailleurs tu l'apprends aussi, parce qu'il faut apprendre à **se réconcilier**. »¹¹⁰³

Le sacrement est la **source** de laquelle peut jaillir l'élan pour continuer. « *Dans les moments de difficultés, c'est en creusant et en **revenant à la source**, à l'origine, à ce sacrement de mariage, qu'on peut recommencer, pardonner et **repartir**. Tous seuls, on aurait lâché prise ! »¹¹⁰⁴

Le sacrement est le **ciment** du couple, il **soude** le couple. « *Quand je me couche le soir, je pense à tous les couples qui se sont déchirés, qu'on connaît, qui **ne sont plus ensemble**... Dans notre couple, on a la chance de vivre comme on vit, toujours **ensemble** ! #On a respecté tous les sacrements, depuis le baptême jusqu'au sacrement du mariage. On reste **ensemble, toujours**. Le sacrement nous a **soudés**. *On était ensemble dans notre foi : ça nous a soudés ! #Et on a pratiqué ensemble, **ça fait tenir** ! *Même par rapport à tous nos frères et sœurs... »¹¹⁰⁵

En étant **mémoire** d'une alliance conclue, le sacrement fixe dans l'histoire l'**événement fondateur** du couple. « #Le sacrement permet de **faire mémoire**, de se dire qu'on a posé quelque chose de fort et pour la vie, et on y croit, et ce n'est pas un petit doute quotidien qui doit balayer d'un coup de cuillère à pot tout ça. »¹¹⁰⁶

Le sacrement se vit bien dans le quotidien. Il fait **continuer la route ensemble**, à deux, et avec Dieu. Le sacrement plante la Croix du Christ au cœur du quotidien de la vie du couple. C'est de cette Croix, que Jésus crucifié laisse couler de son côté le sang et l'eau de la Source d'Amour et de Vie de Notre Dieu.¹¹⁰⁷

¹¹⁰¹ Entretien n°6.

¹¹⁰² Entretien n°10.

¹¹⁰³ Entretien n°13.

¹¹⁰⁴ Entretien n°14.

¹¹⁰⁵ Entretien n°18.

¹¹⁰⁶ Entretien n°4.

¹¹⁰⁷ Jean 19,34.

3.) Le sacrement soutient la vie spirituelle du couple

Le sacrement manifeste **l'engagement de Dieu** avec le couple, cela donne une autre dimension, une autre **fécondité** à l'engagement humain. « **Ce qui me porte, c'est de savoir que Dieu est engagé avec nous. Ce n'est pas seulement par nos forces, notre intelligence, qu'on saura discerner et faire les bons choix. Le couple n'est pas que porté par nous. Le Seigneur s'intéresse à notre couple, Il nous ouvre des chemins. Il nous donne notre fécondité. Savoir que notre couple est porté par un Autre, c'est ce qui me dynamise, me pousse à prier ensemble pour connaître la Volonté de Dieu. Avoir de l'espérance quand je n'en ai plus.* »¹¹⁰⁸

Le sacrement s'enrichit de **l'expérience** concrète de la foi. « *#Si on a le désir de revivifier notre prière en couple, c'est parce qu'au départ, on a pris cet engagement avec Dieu. *Si on a le désir de revivifier notre prière en Dieu, c'est aussi parce qu'on a l'expérience de la présence et de l'action de Dieu dans notre couple. Le sacrement est enrichi par notre expérience, qui nous a fait remarquer que quand on se met entre les mains de Dieu, ça va mieux.* »¹¹⁰⁹

Par le sacrement, se creuse **l'expérience de la présence vivante et efficace de Dieu tout Autre**. « **C'est vraiment dans la globalité du couple que la grâce du sacrement est là. Dans la découverte de l'autre, sa vie professionnelle, sa différence, la façon dont il est parent, dont il prie, dont il vit sa foi, me fait découvrir le Dieu tout Autre. Dans la vie sexuelle, la différence de l'autre, cette présence que j'ai à avoir, cette ouverture à un désir qui n'est pas le mien, tout ça me dit quelque chose de Dieu qui veut me combler et nous combler de Sa tendresse.* »¹¹¹⁰

Le sacrement **recentre le couple sur le Christ**. Ce recentrage se vit au quotidien et transforme la vie du couple. « **Tout un centrément sur le Seigneur se fait : nos lectures ont changé, je ne peux plus lire de romans depuis quelques années, parce que pour l'instant, j'ai tellement d'intérêt, de soif, d'approfondir certains aspects de la foi que je ne lis plus que des livres de foi, de pasteurs, d'auteurs croyants. Ça influence notre vie de couple, on partage plus de lectures qu'auparavant et on approfondit des sujets ensemble. Ça influence dans la mesure où, si on se centre sur la vie de foi, on va mettre plus de moyens en place, faire attention à notre rythme de prière ensemble, remettre au Seigneur les épreuves qu'on vit avec les enfants, se tourner vers le Seigneur en toutes choses. Le soir, avant de s'endormir, on arrive à prier ensemble pour toute notre famille, ce qu'on a à vivre, la prochaine mission, en essayant d'accueillir cette grâce du sacrement de mariage en nous tournant vers le Seigneur.* »¹¹¹¹

¹¹⁰⁸ Entretien n°3.

¹¹⁰⁹ Entretien n°13.

¹¹¹⁰ Entretien n°8.

¹¹¹¹ Entretien n°10.

C.) Le sacrement de mariage met en relation avec Dieu

Le mariage, compris et vécu comme un sacrement, fait entrer dans le Mystère de Dieu. Ce Mystère met l'accent sur la richesse de la différence, la fidélité, la communion, sur l'amour humain et ses fécondités, la vie partagée jusque dans son intimité la plus profonde, le don total de soi et l'accueil de l'autre, la naissance de la vie et son accompagnement jusqu'au bout.

Quand le couple essaie de saisir ce que le sacrement produit en lui, il repère **comment la relation évolue** avec Son Créateur, il accueille et comprend, avec sa spécificité de couple, les chemins que Dieu lui propose.

1.) Ce que le couple accueille de Dieu

Le sacrement apporte au mariage une dimension de **renoncement** dans le sens où le couple n'est plus seulement projet du couple, mais **projet de Dieu**. « #Le couple, ce n'est pas seulement notre projet, c'est le **Projet de Dieu**. Dieu aimerait mener son Projet à terme et réaliser son Projet avec nous et en nous. »¹¹¹²

L'alliance inclut Dieu en son cœur. Le sacrement ouvre à l'accueil de la **bénédiction de Dieu**. « #Le mariage comme sacrement, c'est important pour nous. *Tu te dis que c'est béni de Dieu, ça prend une **autre valeur**. Si je prends une image, avec une pierre, il y a des vraies ou des fausses. Le mariage religieux, c'est la vraie pierre, pas de l'imitation. Ça prend une autre valeur, une autre dimension, avec ses exigences auxquelles tu essaies de répondre. Pour moi l'important, c'est la **bénédiction de Dieu sur cette alliance**. »¹¹¹³

Le sacrement implique un engagement dans lequel **Dieu est présent**, un engagement qui se fait devant et avec Dieu, et qui fortifie. « *En s'étant mariés dans l'Eglise protestante, notre mariage, même si ce n'est pas considéré comme un sacrement dans l'Eglise protestante, avait une **dimension sacramentelle**, parce que ce n'est pas un engagement qu'on prenait seuls, c'est un engagement qu'on prenait **avec Dieu**. C'est un peu jouer sur les mots. Ce n'est pas parce que ce n'est pas reconnu en tant que sacrement, que pour moi, il n'y avait pas cette valeur. Je crois que le fait de se dire qu'on n'était pas juste nous deux, avec nos faiblesses humaines, à s'engager, mais qu'il y avait ce troisième brin de la corde, **m'a donné de la force**. On pouvait avoir une vision un peu plus lointaine au-delà de nos propres limites. »¹¹¹⁴

¹¹¹² Entretien n°3.

¹¹¹³ Entretien n°11.

¹¹¹⁴ Entretien n°6.

Le sacrement fait accéder à une dimension de **reconnaissance**. De là peuvent encore en découler les réalités de **communion**, de **mémoire** et de **joie**. « **Je me souviens que c'est un engagement qu'on a pris avec Dieu, donc, on continue avec Lui. Je m'en souviens dans les temps où je regarde en arrière, où je suis contente, et où je rends grâces.* »¹¹¹⁵

Le mariage sacrement est un accueil de **fécondité**, de don de la vie pour la vie, et de **rayonnement**. « **Il y a la fécondité que le Seigneur a voulue pour nous et qu'on cherche encore, qu'on a trouvée en partie, mais à laquelle on croit de par cette grâce du sacrement de mariage. Il y a la fécondité dans nos enfants, mais pas seulement. "Cette promesse, elle est pour vous, pour vos enfants et pour ceux qui sont au loin en aussi grand nombre que le Seigneur voudra." Je m'accroche beaucoup à cette parole, elle est importante par rapport au "rayonnement" que le Seigneur peut nous demander d'avoir.* »¹¹¹⁶

C'est le **Christ Seigneur, en personne**, qui est au cœur du couple et qui **prend soin du couple**. « **J'ai affiché, chez nous, un texte de Romano Gardini, un évêque italien, qui a dû écrire des livres juste après la guerre, dans les années 1950 ; il a écrit ce texte : "Le second amour dans le mariage" ; il dit ce qu'on essaye de faire. Il dit que Jésus est là, au milieu, dans le couple qui est marié avec le sacrement de mariage, et c'est Lui qui aide le couple à porter les épreuves, à partager les joies et les peines, à se pardonner soixante-dix-sept fois sept fois, pour recommencer chaque jour, cette vie de couple. C'est important ce sacrement de mariage, parce que les jours où on a plus de mal à se supporter et à s'aimer, je peux m'appuyer sur ce sacrement, je sais que Jésus est là. De Son Amour vit notre amour, c'est Lui la source de notre amour.* »¹¹¹⁷

On comprend que certains couples soient surpris quand ils voient que **le sacrement n'est pas exploité** selon les dons et les grâces qu'il est sensé produire. « **Les couples eux-mêmes parfois me surprennent, quand j'ai l'impression qu'ils ne profitent pas du sacrement de leur mariage et de leur vie conjugale dans toutes ses dimensions. Ils n'en profitent pas pour découvrir Dieu dans toutes les dimensions de leur vie conjugale. Ce n'est pas en profiter pour le plaisir, mais pour découvrir l'amour de Dieu dans tout.* »¹¹¹⁸

2.) Ce que le couple comprend de Dieu

Le sacrement pose le **Christ à l'origine du couple**, le couple se reçoit de Dieu. « *Notre grâce, vraiment on y croit, c'est que le Seigneur nous a mis sur le chemin l'un de l'autre.*

¹¹¹⁵ Entretien n°4.

¹¹¹⁶ Entretien n°10.

¹¹¹⁷ Entretien n°14.

¹¹¹⁸ Entretien n°8.

C'est indéniable quand on relit notre histoire d'avant le mariage. Ce sont des points d'ancrage qui nous font toujours nous redire : "C'est elle, ou c'est lui, ce n'est pas un autre." »¹¹¹⁹

Si Dieu est présent dans le sacrement, **Dieu s'engage Lui-même et engage Sa vie** dans l'aventure pour en faire une **Alliance de vie**. « **Le sacrement de mariage, c'est le don que nous fait Dieu de veiller à ce que notre mariage soit quelque chose de vivant ! Le sacrement, c'est un engagement vis à vis de Dieu, ça doit nous servir pour que cet engagement soit pour la vie. Ce sacrement représente la présence de Dieu dans notre vie et dans notre couple. Si on a des difficultés, dans le cadre d'une relation entre un homme et une femme dans une vie de couple, Dieu est présent. C'est cette présence de Dieu qui doit permettre qu'on fasse appel à Lui dans toutes les difficultés, et qu'on passe les difficultés avec Lui. Le sacrement de mariage, c'est Dieu qui s'engage, qui prend l'engagement de vivre avec toi. Le sacrement, c'est la béquille de l'amour, qui donne de la vie à la relation ! »¹¹²⁰*

Le sacrement **transforme le quotidien** de la vie du couple, il donne un éclairage nouveau. « *# Je prends conscience qu'on a à vivre autrement. On vit pleinement, avec ce qu'on est, mais il y a une lumière qui est donnée, celle du Seigneur. Je ne sais pas comment le dire avec des mots simples, il y a une valeur en plus. Ce n'est pas toujours conscient, mais depuis un certain temps, les choses ont changé dans notre vie de couple. Le Seigneur est présent, Il s'engage avec nous, ça change la vie, ça change tout ! Ce n'est plus seulement deux volontés qui font les choses, il y a autre chose ! »¹¹²¹*

L'engagement de Dieu dans le couple se fait au moment du mariage et **se poursuit dans le temps**. Il se découvre jour après jour, dans le quotidien. « *#Le sacrement, c'est reconnaître que Jésus est au cœur de notre couple. Mais pas une fois ! Le sacrement, ce n'est pas donné une fois, un jour, c'est tous les jours. Et il y a des jours où, et des jours où pas, justement. C'est la reconnaissance que Jésus est là, chaque jour, et s'Il est là, Il peut t'aider. Tu peux prendre à ton compte : "Vous qui ployez sous le fardeau, ..." Tu peux charger Jésus, prier Jésus. Quand on en est là, c'est déjà gagné ! Là où les couples chrétiens découvrent que Jésus est au cœur de leur couple, il y a l'espérance pour y croire. Même quand on y croit plus du tout, on peut reprendre espoir, et revenir l'un vers l'autre. »¹¹²²*

Le sacrement **se découvre au fur et à mesure de la vie** à deux. Il **pousse toujours plus loin** le couple dans sa liberté, son identité d'enfant de Dieu et son **accord total** à la Volonté du Père. « **La dimension du sacrement, je la découvre petit à petit, de plus en plus, depuis quelques années. C'est quelque chose sur lequel on peut s'appuyer, qu'on choisit. On re-choisit ! On re-décide ! On se pose la question : "Est-ce que je suis encore dans cette direction ?"*

¹¹¹⁹ Entretien n°10.

¹¹²⁰ Entretien n°13.

¹¹²¹ Entretien n°15.

¹¹²² Entretien n°7.

Tout récemment, on a entendu le témoignage d'un couple, pendant la guerre. Lui, était imprimeur à L.¹¹²³. Pour ce couple, ce qu'ils ont vécu, ce don jusqu'au bout, ça réveille des choses pour nous ! On se dit : "Est-ce que je vais toujours jusqu'au bout ? Tout au bout ?" On pouvait voir à quel point le couple était engagé dans ce combat pour la liberté, contre les nazis. »¹¹²⁴

Enfin, le sacrement vise la **sainteté du couple** et ouvre à une dimension d'**éternité**. « #Je suis persuadé que le sacrement de mariage est une béquille sur laquelle on peut s'appuyer pour la **sainteté** de notre couple. Je ne crois pas que notre couple va s'arrêter avec notre vie terrestre ; au mariage on avait dit qu'on se choisissait et qu'on s'aimait **pour l'éternité**. »¹¹²⁵

Le sacrement relie profondément les couples à Dieu, il **consacre** les couples à Dieu.

D.) Le sacrement de mariage se vit en Eglise

Si le sacrement construit et nourrit le couple pour lui-même, s'il met le couple en relation avec Dieu, il est aussi un signe qui **se vit en Eglise**, un signe qui fait Eglise. Par le mariage, la femme et l'homme chrétiens devenant couple chrétien, s'opère la naissance d'un membre d'Eglise réellement et complètement neuf, une **sorte de baptême**. Et c'est bien le sacrement du mariage demandé par le couple et donné par l'Eglise qui établit ce couple dans une relation de pleine appartenance à Dieu et à l'Eglise.

1.) Ce que le couple reçoit de l'Eglise

Le mariage est un **sacrement proposé** par l'Eglise. Les couples **se le donnent** et ainsi **se l'approprient**. « *Le mariage, c'était une volonté, **on s'est accordés au sacrement**. Le sacrement que propose l'Eglise, c'est : "Vous aurez des enfants, etc.". C'était logique dans notre démarche, les époux se donnent le sacrement, on se l'est donné. #Oui, sur le moment, mais est-ce que maintenant ça nous aide, c'est une question que je ne me suis jamais posé. *Il faudrait qu'on relise cette question, on pourrait peut-être **nourrir ce sacrement**. »¹¹²⁶

Comme démarche d'Eglise, le sacrement de mariage est un **signe** de consécration à Dieu et à l'Eglise. « #J'ai **puisé beaucoup de force dans cet engagement**. L'acte posé m'a aidé dans les moments difficiles, c'était important d'y revenir. Quand tu y reviens, tu te dis que tu as pris une décision et des responsabilités, ça m'a aidé dans mon cheminement d'avoir posé un acte

¹¹²³ Marcel PONS, *Eugène Pons, imprimeur chrétien, résistant, martyr*, Editions du Témoignage chrétien, 1991.

¹¹²⁴ Entretien n°15.

¹¹²⁵ Entretien n°8.

¹¹²⁶ Entretien n°2.

*devant des témoins. Nous voulions absolument le faire à l'Eglise. Pour nous, il y avait le mariage civil qui est respectable, mais la dimension de prendre cet engagement devant Dieu avait toute son importance. La notion de **sacrement**, ce n'est pas magique, mais c'est un **signe**.* »¹¹²⁷

Le sacrement est **pour le couple**, bien sûr, mais il est signe **ecclésial**. « **C'est un signe d'**appartenance à l'Eglise**, de notre appartenance à l'Eglise. C'est pour nous.* »¹¹²⁸

Le sacrement de mariage se comprend, s'expérimente, avec le temps. « **Au moment où je me suis mariée, **je n'avais rien compris au sacrement** ! Il a fallu que j'attende de faire du CPM¹¹²⁹, j'ai bossé sur ce qu'était le sacrement de mariage, j'ai découvert ce que cela pouvait être. Aujourd'hui, je peux le voir comme **une grâce, un don**, une aide du Christ, comme l'Esprit Saint qui vient à la Pentecôte pour aider les apôtres. Le sacrement de mariage, c'est une **force qui vient du Christ**, pour vivre. Tu peux t'appuyer dessus. Et après, **ça s'expérimente**.* »¹¹³⁰

2.) Ce que le couple renvoie à l'Eglise

Le sacrement met en œuvre des **témoins**, il est signe d'une **Bonne Nouvelle**. « *#Le sacrement était important pour **ceux qui étaient proches de nous** au moment même.* »¹¹³¹

Il est dommage qu'il soit reçu, quelquefois, **sans qu'il y ait un enseignement sur ce qu'est ce sacrement** pour l'Eglise, ce qu'il peut être pour le couple. « *#Le mariage à l'Eglise est trop **banalisé**. Pour nous, ça avait une réelle importance. D'autres, aujourd'hui, se marient à l'Eglise, en réaction des parents, la grand-mère qui est encore là et qui ne comprendrait pas qu'on fasse autrement...* »¹¹³²

On se pose la question : pourquoi le mariage, **tellement pris au sérieux, comme sacrement, dans les textes, ne paraît pas l'être dans la pratique** ? « *Là où c'est dommage, c'est que le mariage, le sacrement de mariage n'est plus un problème de fond pour l'Eglise. Il commence peut-être maintenant à le devenir. C'est-à-dire que **ce sacrement est acquis à tous ceux qui le demandent** ; et ensuite, quand un couple s'est trompé ou qu'il y a un élément qui fait qu'il se sépare, on l'enferme dans un système. Alors qu'il n'y a **pas cette préparation**, ce sérieux du poids du sacrement.* »¹¹³³

Le sacrement ouvre sur une dimension de **consentement**, de **liberté** et de **don**. Dans ce sens, il est capital qu'il soit un **choix libre et volontaire**, pour soi-même, mais aussi pour les autres. « *#Le jour où réellement, **tous les gens qui se marient à l'Eglise**, sous la*

¹¹²⁷ Entretien n°6.

¹¹²⁸ Entretien n°4.

¹¹²⁹ CPM : Centres de Préparation au Mariage.

¹¹³⁰ Entretien n°7.

¹¹³¹ Entretien n°4.

¹¹³² Id.

¹¹³³ Entretien n°13.

*forme d'un sacrement, le feront de manière complètement volontaire et libre, en ayant conscience de ce qu'est un sacrement, là c'est sûr, on pourra se dire qu'il y aura l'importance du regard des autres, parce qu'on saura que ce qui a été fait là, c'est important, vraiment. »*¹¹³⁴

Le sacrement de mariage tient une **place essentielle** chez les couples chrétiens. Il les nourrit, les constitue, les aide, et soutient leur vie spirituelle. Il met le couple en communion avec Dieu. A travers le sacrement, le couple accueille et essaye de comprendre le Mystère de Dieu. Enfin, le sacrement se vit en Eglise, il est don de l'Eglise aux couples, don précieux, authentique trésor, il établit entre le couple et Elle, un lien privilégié d'appartenance. En ce sens, le sacrement est une **demande libre, volontaire, un vrai choix** de la part des couples. Nous sommes bien dans l'esprit des textes que l'Eglise avance quand Elle parle du sacrement.

Le sacrement du mariage **ne peut se vivre que dans la foi**, une foi **confessée**, profonde, vivante, en Jésus Christ, Seigneur et Sauveur, en Dieu Père et en l'Esprit Saint, dispensateur de grâces. La réponse au sacrement de mariage appelle une mise à disposition du couple vis-à-vis de l'Eglise, un don de la vie du couple à l'Eglise, qui prend sens, le plus souvent, avec le vécu du couple, avec l'approfondissement de son cheminement spirituel et de sa relation personnelle au Christ. Pourquoi n'y a-t-il pas plusieurs formes de célébrations d'une union dans l'Eglise ? Pourquoi le sacrement de mariage est-il donné à tous les couples qui frappent à la porte de l'Eglise pour une demande de célébration ? Pourrait-on envisager une préparation sacramentelle très sérieuse, en lien avec les sacrements du Baptême et de l'Eucharistie, par exemple ?

Nous reviendrons sur ces questions dans notre troisième partie.

III.- Le couple dans son rapport quotidien avec les attitudes de l'Eglise : pastorale, mission,...

Continuons notre recherche en voyant maintenant comment les couples chrétiens, mariés, engagés en Eglise, ressentent l'attitude de Celle-ci à leur égard, dans le quotidien de ce qu'ils vivent avec Elle, en référence à la Parole qu'Elle porte sur le couple.

¹¹³⁴ Entretien n°4.

A.) Les attitudes ressenties comme difficiles par rapport au couple

Inserés dans une vie d'Eglise active, le plus souvent au service de l'une ou l'autre mission d'Eglise, dans tous les cas, engagés dynamiquement et résolument dans une vie paroissiale, il nous paraît important d'entendre les couples nous dire comment ils vivent leur **insertion ecclésiale**, et notamment les difficultés qu'ils rencontrent au sein de leur **Eglise locale** dans leur rapport quotidien.

Ils parlent d'un **manque de reconnaissance** du couple en tant que couple, de la difficulté de ne **pas** toujours **écoutés**, du sentiment de **gêne** qu'ils ressentent quelquefois par rapport au couple. Ils remettent en question la distinction clerc/laïcs telle qu'ils la vivent parfois aujourd'hui. Enfin, ils nous font part de certaines attitudes ambiguës vis-à-vis du sacrement de mariage.

1.) Un manque de reconnaissance du couple en tant que couple

Le couple, dans certains lieux d'Eglise, nous dit combien il a du mal à être considéré comme tel. En fait, quelle **place particulière** est **confiée au couple** aujourd'hui dans les pratiques d'Eglise ? Combien de couples sont appelés en couple au service de l'Eglise ? Notamment dans les paroisses ?

Pourquoi l'Eglise a-t-Elle tant de mal à **considérer le couple en tant que couple** dans sa vie pratique ? *« #C'est peut-être toute la **difficulté de l'Eglise de définir la place du couple** dans l'Eglise. Et la place du couple dans l'Eglise où il y a **peu de reconnaissance**. Il y a le sacrement du mariage, mais après, c'est toujours des **démarches individuelles** : ça peut être le baptême des enfants, ou la confirmation, ce n'est **jamais une prise en charge de la famille ou du couple avec ses enfants**. Il y aurait un catéchisme de la famille ou du couple à développer. »*¹¹³⁵

*« *L'Eglise n'est pas, aujourd'hui, un lieu d'**appel pour le couple**. #Une fois, on a été appelés en couple pour donner le Sang du Christ, à la droite et à la gauche du prêtre. »*¹¹³⁶

*« #L'Eglise-paroisse, il n'y a **pas grand chose**. *On ne la sent pas du tout proche de nous ! Ils aiment qu'on soit là pour servir, mais il ne faut pas avoir de problèmes ! #Par la paroisse, l'Eglise n'est pas proche de nous, de notre vie au quotidien. *On est presque des numéros ; **notre couple n'est pas du tout pris en compte** ! Les papiers, les informations, on les reçoit dans notre boîte aux lettres, sans rencontre, sans contact ! C'est dommage ! Alors qu'on se voit à la messe ! On sent vraiment qu'on est là **pour aider, pour servir, pour travailler,...** Mais, c'est tout ! Parfois,*

¹¹³⁵ Entretien n°3.

¹¹³⁶ Id.

*c'est les deux individus d'un même couple, et ces individus sont connus séparément ; on sait qu'ils sont mariés. »*¹¹³⁷

On a l'impression qu'il y a un **manque de connaissance** très concret de ce qu'est une vie de couple, une **vocation de couple chrétien**, dans l'Eglise. « **Le curé de notre paroisse, dans son sermon, une fois, il expliquait une lettre de Saint Paul: "Si vous voulez être à la suite du Christ, il faut être eunuques. Il fait choisir de ne pas se marier..."*, quelque chose comme ça. Il a développé tout un sermon comme quoi c'est important d'être **religieux, religieuse, prêtre, etc.** Le dimanche suivant, il mangeait à la maison, je lui ai dit : "Et la **vocation dans le mariage ? L'homme et la femme ? La vocation du couple ? Crois-tu qu'on ne vive rien dans le Christ, à sa suite ?**" Je l'ai apostrophé, en toute amitié, avec respect, en lui disant : "Attention à ce que tu dis. Ce que je vis avec le Christ, c'est une vraie vie de foi, ça ne peut pas être **sous-estimé**. Ça ne peut pas être de second niveau parce que c'est une vie en couple !" Je lui ai dit : "La vie célibataire est très belle, mais c'est très beau un couple !" Alors, il s'est rendu compte que ce n'est pas ce qu'il voulait dire, mais il l'avait dit, et il y croyait à ce qu'il disait. Il avait oublié cet aspect-là formidable d'une vocation du couple qui est vraie, une **vraie vocation d'homme et de femme donnés à Dieu**, entière, aussi forte et aussi belle qu'un sacerdoce ; ça se vit dans le couple ! »¹¹³⁸

Ce manque de reconnaissance du couple se remarque par le **peu de béatifications** et par l'**absence de canonisations** de couples dans l'Eglise. Et, pour certains couples, même s'ils entendent bien un discours d'Eglise qui parle de vocation du couple à la sainteté, ils se demandent si cette vie de couple peut conduire à une authentique sainteté, quels modèles de couples leur sont proposés ? Pourquoi si peu de couples sont-ils reconnus saints ? Qu'est-ce que cela traduit comme reconnaissance du couple par l'Eglise ? « **Quand tu regardes la vie des saints et des saintes, à quatre-vingt-quinze pour cent, ce sont des hommes qui sont **prêtres**, ou des femmes qui sont **religieuses**. On arrive à en trouver qui sont père ou mère de famille. #Ou alors ce sont des veufs, des veuves, ..., qui finissent par rentrer au monastère. On n'a pas de modèle de couple. *Un jour, j'ai failli flancher. Je lisais Sainte Thérèse d'Avila, Sainte Thérèse de l'enfant Jésus, et je me disais : "Mais attends, je suis à côté. Si je veux vivre comme ça, alors il faut que je plaque mon mari et mes enfants !" Oui, je vivais ça ! Je vivais ça très, très, dur. Jusqu'à cette session pour couples Cana où je me suis rendu compte que Jésus, le Christ, était présent dans ce que je vivais avec Y. ! Je me suis rendu compte de ce que je suis : mariée. Je pense que c'est un grand **manque de l'Eglise de ne pas nous donner des "modèles" de couples**. Bien sûr, ça nous manque ! Quand je veux approfondir ma foi, je n'ai rien. #Ce qui serait bon, ce serait un **foisonnement de "modèles"** ! Moi, ce n'est peut-être pas forcément dans les écrits que je les trouverais, mais dans les rencontres, les échanges,...* »¹¹³⁹

¹¹³⁷ Entretien n°15.

¹¹³⁸ Entretien n°7.

¹¹³⁹ Id.

Il faut savoir que **le premier couple à avoir été béatifié**, du fait de leur vie de couple et de la qualité de leur amour conjugal, a été le couple des **époux Beltrame Quattrocchi**, en **2001**, à **Rome**, par **Jean-Paul II**. Le second couple est celui des **époux Martin**, parents de Sainte Thérèse de Lisieux, béatifiés le **19 octobre 2008**, à **Lisieux**, sous le pontificat de **Benoît XVI**. Un troisième couple est encore actuellement en cours de béatification, leur procès a été ouvert le 18 juin 2004 : **Lélia Cossidente Amendolagine** et son époux **Ulisse Amendolagine**. Quand nous avons démarré ce travail, en 2001, et commencé à interroger les couples à l'aide de nos questionnaires d'enquête, le premier couple venait tout juste d'être béatifié, ou c'était en train de se faire. Cette absence de couple béatifié est ce qui nous avait confirmé dans une réelle méconnaissance de la réalité de la vie conjugale, par l'Eglise. La question de la sainteté du couple avait été une des raisons de l'initiative de notre travail. Ainsi, il aura fallu presque **2000 ans** pour **reconnaître officiellement la sainteté d'une vie de couple** ! Ces reconnaissances sont un grand espoir pour les couples ! Auparavant, à la suite du concile de Trente, on reconnaissait bien volontiers la sainteté possible d'une vie laïque, mais le couple, en lui-même, n'avait jamais été reconnu « saint » officiellement. Le mariage était saint, mais pas le couple. « Certaines personnes mariées ont été considérées par leurs contemporains comme des modèles de sainteté conjugale. Des clercs ont entrepris de raconter leur vie¹¹⁴⁰. Ce n'est **jamais un couple qui est traité en tant que tel**, mais **l'un ou l'autre des conjoints qui passe pour avoir été d'une grande vertu**. L'autre est alors valorisé à travers la représentation de **celui qui fut le moteur spirituel du ménage**. Ces différents exemples, tirés de la réalité, lorsqu'ils sont mis bout à bout, reflètent en fait un stéréotype, celui du conjoint vertueux. Pour ceux qui rédigent ces biographies, il ne saurait être question d'édulcorer l'étape matrimoniale, qui trouve sa place naturellement dans le parcours spirituel de ces personnes et qui fait absolument partie de leur sainteté. C'est important, car la période spécifiquement conjugale et les qualités déployées pendant celle-ci ne sont pas reléguées aux accessoires. Elles se fondent d'une manière providentielle dans la réalisation de la destinée dont elles sont le point d'inflexion. »¹¹⁴¹

Ainsi, dans une pratique quotidienne d'Eglise, nombre de couples ressentent une **non reconnaissance profonde** de leur état, et de leur vie de couple. On comprend à quel point cela peut provoquer un malaise dans la représentation du couple qui est alors véhiculée, et l'on saisit les conséquences que cela peut avoir sur les relations entre ces couples et l'Eglise : tristesse, découragement, blessures, déceptions, dévalorisation.

¹¹⁴⁰ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 103, cite Hilarion de Coste, religieux. « Il s'est attaché à retrouver des gens mariés, en majorité des femmes, et s'est complu dans la description du parfait amour conjugal. Tendres et obéissantes du vivant de leurs époux, parfaites dans l'organisation chrétienne de la maison, éduquant serviteurs et enfants, et surtout fidèles par delà la mort, en se vouant uniquement à Dieu, voilà le stéréotype de toutes ces femmes coulées au même moule. La bonne épouse veille à ce que ses serviteurs entendent la messe tous les jours, et à ce que son époux et ses invités assistent, le dimanche, à l'office avant de partir à la chasse. La perfection est atteinte lorsque les époux, d'un même cœur, sans que l'un ait besoin d'y entraîner l'autre, prient ensemble et font des lectures spirituelles. »

¹¹⁴¹ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 101-103.

Certains couples ressentent leur choix de vie comme un **choix perdu d'avance** par rapport à la sainteté, un peu à l'exemple de ce qui est rapporté de la réaction d'André Guillaume de Géry, Supérieur Général de la Congrégation de Sainte Geneviève, à la fin du XVIIe siècle, quand on dit que **le mariage ne trouve plus grâce à ses yeux, car quoiqu'on fasse, on fait mal.**¹¹⁴²

Il s'agit de prendre acte de la **distance** entre les **textes d'Eglise** qui donnent tant de valeur au couple, et la **pratique d'Eglise** où apparaît un tel manque de reconnaissance du couple. Notre troisième partie essaiera de faire converger la pratique avec le discours de l'Eglise.

2.) Le couple non écouté dans ce qu'il vit ; le risque : un sentiment de déphasage avec l'Eglise

Une autre difficulté est beaucoup reprise par les couples que nous avons interrogés, elle met en question la **parole du couple dans l'Eglise**. Comment les couples sont-ils entendus et écoutés dans leur relation au jour le jour au sein de leur Eglise locale ? Comment leurs paroles de couples sont-elles prises en compte dans une pratique d'Eglise ?

Nombreux parmi les couples sont ceux qui disent que **le couple n'est pas écouté** dans l'Eglise, qu'on se sert de l'un ou de l'autre des conjoints quand on en a besoin, mais sans écouter le couple. Cela peut créer une **distance entre le couple et l'Eglise**. « **C'est comme si les couples devaient s'engager dans l'Eglise (pas souvent ensemble en tant que couple), plutôt individuellement, et qu'on ne les écoutait jamais. Pourtant, il y en a des couples engagés dans l'Eglise, mais comment l'Eglise les écoute ? #Lors de la visite pastorale, il y a eu un temps où l'évêque a rencontré les couples. Est-ce que c'était lui qui voulait leur dire quelque chose, ou est-ce qu'il leur a donné la parole ? Est-ce qu'il les a écoutés ? Enfin, il a quand même fait ce pas. J'ai tout de même cette impression de distance : que l'Eglise officielle, en tant que responsable, reste distante et n'écoute pas. En tant que couple dans l'Eglise, vraiment, on ne se sent pas écoutés. On se sent plutôt en dehors, voire méprisés, voire inexistants. *En fait, on se sent noyés au milieu du monde, noyés dans la masse.* »¹¹⁴³

« *#Si on a des moyennes d'âges assez élevées dans certaines paroisses, c'est parce que le couple aujourd'hui, dans l'Eglise, n'a pas l'espace de s'exprimer ; donc, en attendant d'être à l'âge de la retraite, il reste à la maison. Je caricature un peu, mais à peine.* »¹¹⁴⁴

¹¹⁴² Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 318.

¹¹⁴³ Entretien n° 16.

¹¹⁴⁴ Entretien n° 4.

Certains couples ressentent que l’Eglise est **loin de leur quotidien**. « #L’Eglise semble oublier la “vie de tous les jours” des gens, leur vie de couple et de famille. Les églises se vident parce que l’Eglise est loin des gens. »¹¹⁴⁵

Dans certaines paroisses, le manque d’écoute du couple se traduit par un **manque d’ouverture et d’accueil**. Cela reste alors très lié au tempérament du curé, à sa manière d’exercer l’autorité et la responsabilité, à sa disposition pour collaborer avec des laïcs et des couples. « *J’aimerais qu’il y ait davantage une attitude d’ouverture. Je trouve que **les jeunes couples ne sont pas accueillis dans nos paroisses ; qu’il n’y a rien pour eux**. Je me souviens, quand on était jeunes, j’étais allée demander le baptême pour notre dernière : je voulais qu’elle soit baptisée à la chapelle puisque c’est là que nous célébrions tous les dimanches. J’étais allée sonner à la porte du presbytère : la façon dont j’ai été reçue ! Il m’a fallu un certain nombre d’années pour m’en remettre ! On avait juste besoin d’un registre, on avait un prêtre, mais le curé a refusé ! #On peut encore rencontrer ce genre d’accueil, d’autres jeunes couples peuvent être confrontés à ça. A ce moment-là, ils peuvent choisir : “Dans ce cas, ce n’est rien !” Et ils se séparent de l’Eglise ; ils peuvent claquer la porte et ne plus jamais revenir. *Surtout dans une structure paroissiale où le baptême est souvent une façon d’accueillir les jeunes couples ! #C’est par l’intermédiaire des enfants que les couples peuvent refaire un pas vers l’Eglise. *Ce serait à la charge d’autres couples de faire cet accueil. Ce serait reçu très différemment. »¹¹⁴⁶

En ce qui concerne les **jeunes couples**, le dialogue avec l’Eglise se situe au niveau des propositions qu’Elle fait autour du sacrement de mariage et des prescriptions morales qui l’accompagnent. Sur ce sujet, pour certains de ces jeunes couples, les exigences que l’Eglise propose vis à vis du mariage **paraissent aujourd’hui d’un autre âge**. Les jeunes ne se retrouvent pas dans ces exigences. C’est très loin de ce qu’ils vivent. Du coup, c’est comme si **l’Eglise ne les rejoignait plus**, puisqu’Elle ne les rejoint pas dans ce qu’ils vivent. Comment pourrait-il y avoir une écoute réciproque entre ces couples et l’Eglise ? Comment prendre en compte l’expérience réelle des couples d’aujourd’hui ? Ne faudrait-il pas accueillir au lieu de condamner ? « *Je suis d’accord sur le fait **qu’on vive ensemble avant le mariage**. #Moi aussi, même si c’est à l’opposé du discours officiel de l’Eglise. Ce n’est pas reconnu. *Ni d’avoir des enfants avant le mariage. #Ni d’avoir des relations sexuelles avant le mariage, ce n’est pas accepté par l’Eglise. *Moi, ça ne me gêne pas. Je trouve ça bien d’habiter ensemble avant de se marier, si tu vis quelque chose de vrai, de beau. Ce n’est pas comme quand tu vis toute ta vie comme ça. Avoir des enfants et ne pas se marier, c’est autre chose, c’est plus choquant. Mais habiter ensemble avant le mariage, je suis plutôt d’accord. On vit quelque chose

¹¹⁴⁵ Entretien n°2

¹¹⁴⁶ Entretien n°11.

d'important, on le vit ensemble. »¹¹⁴⁷ Il nous semble important de rentrer dans un vrai **dialogue constructif** qui prenne les gens au point où ils en sont, et pouvoir expliquer la position de l'Eglise dans un échange de points de vues, dans un respect mutuel.

« *Dans tout ce qui est sexualité, l'Eglise me semble loin. Déjà avec l'image d'Eve la tentatrice, c'est loin de l'image de la sexualité que j'ai envie de vivre. Dans tout ce qui me semble de l'intolérance, ça me semble difficile. Tout ce qu'Elle dit d'**intolérant au niveau des idées** : pas de relations sexuelles avant le mariage, des choses comme ça, qui semblent complètement désuètes. Je ne sais pas si tu peux encore parler comme ça à des jeunes couples. L'Eglise nous rejoint dans son **message**, mais **pas dans ses positions de morale**. »¹¹⁴⁸

Vis-à-vis des questions relatives à la sexualité et à la contraception, le dialogue semble toujours **délicat**. Depuis *Casti Connubii* (1930), et *Humanae Vitae* (1968), on ressent une **incompréhension** entre les **couples** et la **hiérarchie ecclésiale**. « Le dialogue est toujours **délicat**, d'autant que la hiérarchie ecclésiastique réagit en décalage avec les découvertes scientifiques. Durant toutes ces années, le **dialogue entre les couples et les prêtres se focalisa sur les problèmes de sexualité** et de **régulation des naissances**. Ce fut, par exemple, le sujet maintes fois remis sur le tapis des réunions de groupe au sein des Equipes Notre Dame. (...) Ces différences d'appréciation entraînent un malaise véritable entre les laïcs et leurs prêtres (entre 1950 et 1970 dans les milieux catholiques). »¹¹⁴⁹

La position de l'Eglise vis-à-vis des **catholiques vivant ensemble sans être mariés** ou unis par le seul mariage civil est réellement **sans nuances**. « L'Eglise ne peut **pas accepter** cette situation. L'action pastorale tendra à faire admettre la nécessaire **cohérence entre le choix de vie et la foi** que l'on professe, et elle s'efforcera de faire tout ce qui est possible pour amener ces personnes à **régulariser leur situation** selon les principes chrétiens. Tout en faisant preuve à leur égard d'une grande charité et en les amenant à participer à la vie des diverses communautés, les pasteurs de l'Eglise ne pourront malheureusement **pas les admettre aux sacrements**. »¹¹⁵⁰ Comment une telle position peut-elle encore être accueillie aujourd'hui ? Peut-elle susciter une autre réaction que de l'incompréhension et du rejet ?

Les couples ne se sentent pas écoutés lorsqu'ils ont le sentiment que tout ce que dit, tout ce que propose l'Eglise, n'est absolument **pas discutable**. Il semble qu'**une parole autre que celle de l'Eglise ne puisse alors exister**, parce qu'elle est parole de vérité. Les couples se sentent considérés **comme des petits enfants**. Quelquefois, ils ont encore le sentiment que l'Eglise, par tous les préceptes qu'Elle demande aux couples de vivre,

¹¹⁴⁷ Entretien n°1.

¹¹⁴⁸ Entretien n°11.

¹¹⁴⁹ Agnès WALCH, *Histoire du couple en France*, op. cit., pp. 199-200. Page 201, elle cite des réactions de couples : « La vie conjugale va bientôt être plus dure que la vie monastique. » ; « Nous ne nous sommes pas mariés pour avoir des enfants, mais pour nous aimer très fort. » ; « On ne nous prend pas au sérieux lorsque nous exposons nos difficultés. »

¹¹⁵⁰ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 218.

s’immisce dans la vie des gens. « **Ce n’est pas de dire : “ Soyez fidèles ! ” qui rendra les gens plus fidèles. C’est l’envie de fonder quelque chose qui fait qu’on est fidèle. Etre fidèle, c’est en premier lieu une volonté. Ce qui m’énervé dans l’Eglise, c’est qu’on a tendance à s’immiscer dans la vie des gens. Et on n’avance pas tellement au niveau des remariages, par exemple... Je trouve que les gens sont assez grands ! C’est comme si on ne les prenait pas pour des gens responsables, pour des adultes. Je connais beaucoup de couples autour de nous qui sont énervés par cette attitude.* »¹¹⁵¹

« #L’Eglise me semble à la fois **trop proche** de “**comment le couple doit vivre**”, laissant une place réduite à la liberté et au choix, et en même temps, elle me semble **loin du quotidien**, et des réalités journalières de la vie d’un couple ou d’une famille : contraintes, obligations, organisation, ... »¹¹⁵² On retrouve un peu cette même attitude par rapport au **choix de régulation** des naissances : qui dit **choix** dit **liberté**, dit **cheminement**. Quel choix libre, en conscience, le couple peut-il faire à partir du point où il en est ? Comment éclairer les consciences dans un esprit de liberté et de choix responsable ?

Certains couples ressentent encore très certainement le **poids d’une histoire** assez récente, avant Vatican II, quand les **grands parents** leur racontaient comment les **clercs** présentaient **l’attitude de Dieu vis-à-vis du couple**. « Les clercs, pour susciter un élan partant du cœur, tentaient de persuader les fidèles que **Dieu les regardait et les jugeait**, (...) Dieu, qui voyant tout est prêt à **punir les fautes, s’insinuant entre les conjoints partout et à tout moment**. Il ne s’agit plus de réciter au pied du lit nuptial une petite prière, mais d’être rempli du **sentiment de crainte**. L’état conjugal est considéré comme extrêmement **dangereux** et presque **incompatible** avec une vie chrétienne. Cette vision négative du mariage n’est guère encourageante pour les couples. »¹¹⁵³

Ce sentiment de ne pas être écoutés, s’entend encore dans la **distance entre la vie de tous les jours des couples et la vie communautaire que l’Eglise propose**. Se disent un **manque de joie**, d’esprit de **famille** et de **fête** au sein des célébrations ecclésiales. « **La base de l’Eglise, c’est d’être ensemble. C’est la communauté. #L’Eglise, quand on se rassemble, ça devrait être une fête ! On en revient à ce décalage où l’Eglise semble oublier la “vie de tous les jours” des gens, leur vie de couple et de famille. Les églises se vident parce que l’Eglise est loin des gens. *Il y a aussi la question de la messe qu’on ne comprend plus. #Quand les chrétiens se rassemblent, c’est pour fêter, c’est comme une fête de famille, une vraie fête ! La messe, ça devrait être une fête autour du Christ, avec le Christ, c’est cela le sens de la religion. Une messe, ça devrait donner envie de communiquer, de parler avec les autres gens. Quand on va à la paroisse*

¹¹⁵¹ Entretien n°2.

¹¹⁵² Entretien n°8.

¹¹⁵³ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 319.

*des Antillais, les gens restent à la fin, se parlent, discutent. Quand on sort d'une messe "classique", les gens s'en vont, et chacun repart chez lui. »*¹¹⁵⁴

La **question des personnes séparées ou divorcées remariées** préoccupe les couples. Ils se demandent si la souffrance de celles-ci est réellement écoutée par l'Eglise. Comment la complexité des situations, en même temps que la particularité de chacune d'entre elles, peuvent-elles être réellement prises en compte ? N'y a-t-il qu'une réponse à caractère universelle à donner ? « **Je pense aux **divorcés remariés** qui ne se sentent **pas intégrés** à l'Eglise. Il y a une telle **souffrance**, ils vivent ça avec une telle souffrance ; je me dis que si c'était Jésus qui était en face d'eux, je n'ai pas l'impression qu'Il laisserait cette souffrance comme ça, et en même temps, je ne peux pas me mettre à la place du prêtre ou de l'Eglise, mais je me demande parfois si ce sont les bons choix, les bonnes idées. Je ne me sens pas le droit de dire le contraire parce que je suis de l'Eglise. J'envie un peu les protestants, parfois. »*¹¹⁵⁵ Que privilégier ? L'écoute, l'accompagnement de la souffrance ou une position tranchée ? La question préoccupe d'autant plus les couples d'aujourd'hui, que, dans leur entourage, de plus en plus nombreux sont ceux qui sont dans une situation de rupture conjugale.

Sur cette question, il y a un tel **décalage** entre les couples et l'Eglise qu'ils ne se sentent pas du tout écoutés. « **Qu'il y ait **si peu d'avancées** dans la situation des couples divorcés remariés,... Comment est-ce qu'on peut accepter qu'un couple, pendant des années, **ne puisse plus accéder aux sacrements** ? Quand on pense à l'importance du sacrement de l'eucharistie ou de la réconciliation, je ne comprends pas ! #La situation des couples divorcés remariés, c'est un problème de fond pour l'Eglise. *Si tu assassines ton voisin, tu as droit à la réconciliation ; mais le pire, c'est que ces couples divorcés remariés n'ont même pas droit à la réconciliation. Le pardon de Dieu sous conditions ! Le Seigneur, ce n'est pas ça ! »*¹¹⁵⁶

Les couples réagissent face aux **positions intransigeantes** de l'Eglise vis-à-vis du mariage, ou de certaines reconnaissances de nullités qui semblent quelque peu **laxistes** ; positions contradictoires souvent liées à la personnalité des clercs en responsabilité. Comment concilier à la fois les positions legalistes de l'Eglise Catholique institutionnelle avec une attitude d'écoute et de dialogue ? Ne risque-t-on pas de privilégier la "loi" par rapport à la "miséricorde" ? « **Il n'y a pas longtemps, on a eu des problèmes avec quelqu'un de l'Eglise. Il a écrit à notre fille aînée en disant que, comme elle n'était **pas mariée à l'Eglise**, si elle venait à la messe, il ne lui donnerait **pas la communion**. #C'est un jeune prêtre ! *Il lui a écrit : "Tu es venue à mon ordination, si tu étais venue me demander la communion, je ne te l'aurais pas donnée !" Tu penses que nos enfants qui ne sont pas mariés à l'Eglise, ça leur donne envie de s'y*

¹¹⁵⁴ Entretien n°2.

¹¹⁵⁵ Entretien n°4.

¹¹⁵⁶ Entretien n°13.

*marier ! J'ai été désolée pour notre gendre qui se dit agnostique, qui "bouffait du curé" et qui, depuis qu'il nous connaissait, commençait à prendre du recul, à trouver qu'on vivait des valeurs intéressantes dans sa belle-famille. Avec ça, ça a fait tout dégringoler ! Ça fait partie des contrariétés de l'Eglise, certains prêtres **intolérants**. #Dans nos familles, des mariages ont été annulés, on a toujours trouvé ça un peu bizarre. C'est des choses qui nous contrarient, on sent qu'il y a des questions d'argent, ce n'est pas très clair. *J'avais un oncle qui était chancelier de l'évêché, on lui demandait tout le temps des choses à ce niveau-là, il avait le bras long, il pouvait intervenir. Je trouve quand même que c'est un peu gros. »¹¹⁵⁷*

Cette question de la **reconnaissance de nullité** d'un mariage interroge. Sans remettre en question cette possibilité, elle semble quelquefois ambiguë avec l'exigence d'indissolubilité et la position vis-à-vis des personnes séparées remariées. « #La reconnaissance de nullité de mariage, je crois ça peut se faire, mais c'est quelque chose qui est donné facilement à des couples qui ont vécu quinze ans de vie commune, ont eu trois ou quatre enfants ; comment on peut reconnaître nulle toute cette tranche de vie et le mariage d'un couple qui a déjà beaucoup vécu. *D'autant plus que tout mariage pourrait, à la limite, être reconnu nul. On est forcément immature au moment où on se marie. #Je partage tout à fait ça et je crois qu'avec B., on aurait eu aussi maintes occasions de se séparer. »¹¹⁵⁸

On est bien forcé d'admettre que de nombreux couples ne se sentent **pas** vraiment **écoutés dans notre Eglise**. Dans sa pratique, son attitude, Celle-ci ne se montre pas toujours un vis-à-vis de dialogue, d'écoute et de compréhension. Notre travail essaye d'accueillir la parole des couples sur la pratique de l'Eglise, afin de nous laisser toucher, interpeller, par cette parole. Nous rêvons du jour où les couples attesteront que leurs paroles à du poids sur la parole, l'attitude et les pratiques de notre Eglise. Les textes sont beaux, mais la pratique n'est pas toujours en cohérence avec la Parole.

3.) Le couple : une réalité difficile à saisir ; gêne-t-il ?

Dans la pratique, **comment l'Eglise s'adresse-t-Elle aux couples** ? Dans les communautés locales, paroissiales, que dit-on aux couples ? Que leur demande-t-on ? Comment s'y prend-on pour s'adresser à eux ? Comment les couples sont-ils partie prenante de la démarche pastorale, des orientations et évolutions des communautés locales dans lesquelles ils sont intégrés ? Comment est-on attentif aux charismes particuliers des couples ?

¹¹⁵⁷ Entretien n°17.

¹¹⁵⁸ Entretien n°8.

Certains couples vont plus loin dans leur témoignage, non seulement le couple n'est pas reconnu en tant que tel dans l'Eglise, non seulement il n'est pas écouté dans ce qu'il vit et dans ce qu'il dit, mais ils ont le sentiment que **le couple engendre une gêne**, en fait, c'est **comme si le couple dérangeait** ! On a quelquefois l'impression que l'Eglise, à travers ses responsables, ne sait pas trop comment faire ou être avec les couples. « *#Le couple dérange dans l'Eglise ! C'est plus facile d'avoir une Eglise de clercs uniquement ! *Le couple n'est reconnu que par rapport à la procréation, ce n'est pas que ça un couple ! #Il faut qu'il y ait des couples pour faire des séminaristes ! Mais le couple se sent tellement dévalorisé ! Quand tu as le doyen qui téléphone pour dire qu'il y a une réunion, ici ou là, et que S. répond qu'elle va demander à P. s'il est là ; il n'est pas choqué, mais on sent que ça ne lui serait pas venu à l'idée que le couple soit invité ! Il oublie même les enfants !* »¹¹⁵⁹

Dans les pratiques d'Eglise, il arrive souvent un certain **“oubli”** du couple. « *#B. avait aussi eu une invitation, en tant que catéchiste, pour aller à un repas avec l'évêque. Elle disait qu'elle ne voulait pas y aller seule, elle avait envie d'y aller en couple. On sent que, très souvent, le couple, comme tel, est inexistant, ou oublié.* »¹¹⁶⁰

Dans le quotidien d'une vie de couple, **en paroisse, peu de choses sont proposées aux couples**, comme ressourcement, formation, réflexion, vie de partage et de fraternité, ou service. Une fois le couple marié, il est absent des paroisses. Les prêtres responsables n'ont que peu de contacts avec des couples au cours de leur formation, pourtant, ils savent bien qu'ils seront la majorité de leurs futurs paroissiens. « *#Quand on allait à la messe le dimanche, en paroisse, je n'ai jamais entendu de choses par rapport à la famille, ou par rapport au mariage qui m'aient touché ou interpellé. *Sauf dans la préparation au baptême, on avait entendu des choses sur l'éducation des enfants dans la foi. #Je sentais beaucoup d'appels à servir, à s'ouvrir aux autres, à se donner à la communauté,...partant du fait que le couple était établi, point. Il n'y avait rien pour le couple. *Rien qui soit une nourriture dirigée vers le couple. #C'est ce qui nous posait problème, parce qu'en étant à l'Eglise, on nous appelait à servir, à nous ouvrir, à ce que la famille s'ouvre,...comme si le fait qu'on ait vécu notre sacrement de mariage nous établissait une fois pour toutes, sans qu'on n'ait besoin d'y revenir. Pas de retour sur le couple lui-même ! *On avait déjà ressenti ce manque pour notre engagement dans le mariage. On aurait souhaité avoir d'autres paroles de la part de l'Eglise, mais qu'on n'a pas eu à ce moment-là. Il a fallu qu'on cherche, qu'on patauge, avant de trouver quelque chose pour notre couple.* »¹¹⁶¹

Il y a **le couple comme tel** à prendre en compte, mais il y a aussi toute la **vie réelle qui tourne autour** du couple, et notamment celle des enfants. Il s'agit d'en **tenir compte**. « *#Parfois on oublie que les couples ont des enfants, d'un point de vue organisation, c'est à*

¹¹⁵⁹ Entretien n°13.

¹¹⁶⁰ Entretien n°15.

¹¹⁶¹ Entretien n°5.

prendre en compte. Les week-ends où on en a le plus profité, en Eglise, c'est les lieux où les enfants ont une **activité en parallèle**. Ça nous permet d'être complètement en couple, avec nos enfants. Il y a beaucoup de paroisses où tu ne peux pas aller à la messe en couple, parce qu'une messe pour des enfants, c'est long, et si personne ne prend les enfants à ce moment-là, **tu n'y vas pas en couple**. Le prêtre, dans la paroisse, on compte pour lui, mais **est-ce qu'on compte pour lui en tant que couple, ou en tant que deux personnes ?** Dans ce qu'il nous a proposé, l'animation de messe, du catéchisme,... qu'est-ce qu'on pourrait **apporter en tant que "couple"** ? Il nous aurait proposé de la préparation au mariage, au baptême, là je dirais qu'il "exploite" ce qui fait notre couple à deux. Mais là, c'est deux forces vives pour l'Eglise, c'est tout. »¹¹⁶²

Pour poursuivre au sujet des enfants, les couples sont particulièrement sensibles à la façon dont **ils sont accueillis avec leurs enfants**, parfois bruyants, pendant les offices religieux de certaines paroisses. « #Il y a beaucoup à faire pour **mieux accepter pratiquement les familles pendant les offices**, avec les enfants qui font du bruit. On a souvent **changé de paroisse** pour essayer d'en trouver une où les enfants étaient mieux acceptés. *Où ils se sentaient bien, où ce n'était pas une corvée de venir à la messe, où ils y trouvaient un intérêt, soit dans la façon de faire l'homélie, soit dans la façon de faire participer les enfants, pour que ce ne soit pas pour eux une heure d'ennui. (...)#En fait, L. (notre enfant atteinte d'un handicap), **ne peut plus aller à la messe le dimanche** parce qu'on nous l'a demandé. *Je suis solidaire de L., le Seigneur nous l'a confiée. Si on lui refuse la messe, je suis comme Simon de Cyrène, je continue de porter la croix avec elle. C'est toutes les deux qui n'allons plus à la messe le dimanche. »¹¹⁶³

Certains couples portent particulièrement le désir d'être vraiment en couple au service de l'Eglise, mais cela est souvent mal pris, mal compris, et ils expriment alors une souffrance face à la **non possibilité de faire des choses**, des services ou des missions **en couple** dans certains lieux d'Eglise. « #On a été confrontés à des personnes qui ne comprenaient pas notre façon d'être beaucoup ensemble, d'**être dans l'unité en couple**. On a été blessés par ces personnes qui ne comprenaient pas cette communion qu'on voulait vivre, qui trouvaient que c'était une espèce de fusion, alors que pour nous, c'était le fruit d'un dialogue, d'un désir d'être en couple, et **en couple au service** ! On s'est sentis blessés, incompris, et même agressés, dans notre façon de vivre en couple, comme si certains étaient dérangés, gênés ! »¹¹⁶⁴

Les vieilles idées ont la vie dure. Malgré ce qu'a écrit Jean-Paul II **au sujet du corps et de la sexualité**, les couples ressentent, dans certaines réactions d'Eglise, une **attitude négative**. « #J'ai entendu des choses qui laissaient entendre que les gens se mariaient parce qu'ils ne pouvaient **pas se retenir** sur le plan sexuel. (...) *J'aimerais qu'on avance sur cette

¹¹⁶² Entretien n°4.

¹¹⁶³ Entretien n°14.

¹¹⁶⁴ Entretien n°15.

*question et qu'une parole puisse se libérer. Le mariage est une grâce sous tous les aspects, y compris la vie sexuelle. »*¹¹⁶⁵

Sur les **positions très tranchées** de l'Eglise vis-à-vis de la contraception, les couples se sentent en décalage « **Par rapport à des problèmes plus éthiques, de type contraception, je ne me sens pas en phase avec l'Eglise parce qu'on n'arrive pas toujours à être en phase avec l'idéal prôné par l'Eglise. C'est une souffrance aussi. »*¹¹⁶⁶

Cette difficulté à considérer le couple tel qu'il est, dans toutes les dimensions de sa vie de couple, se retrouve aussi dans le **soupçon** encore quelquefois ressenti vis-à-vis de la **communio sexuelle** que vivent les époux. « C'est probablement parce qu'il manquait à l'Eglise cette théologie du corps développé par Jean-Paul II que l'on a pendant si longtemps considéré que l'**union physique des époux pouvait constituer un cas d'exclusion ou d'éloignement de la communion eucharistique** et qu'il convenait de s'en abstenir durant certains temps liturgiques (avent, carême,...) et à l'occasion de certaines fêtes, particulièrement celles de la Vierge Marie. Il semble que l'on ne pouvait s'interdire de poser une sorte de contradiction entre l'**union sexuelle** des époux et leur **union à Dieu**. Si l'acte sexuel est une simple union des corps dont le seul but est le plaisir partagé, même légitimement, on peut comprendre cette attitude. S'il est vécu comme une authentique communion des personnes avec toutes les exigences que comporte cette communion, alors elle devient **scandaleuse**. »¹¹⁶⁷

Il est difficile d'aborder, en Eglise, les **difficultés** qu'on peut vivre en couple, dans un partage simple, vrai, honnête de notre réalité. Comment vivre en couple, dans le couple, et en Eglise, dans nos communautés locales, les **valeurs évangéliques** ? Dans le **concret d'un quotidien** d'une vie de couple ? Comment vivre le pardon ? La réconciliation ? Le dialogue ? La prière ? Le partage ? Le service ? Le rapport aux autres et au monde ? Cela est-il abordé en Eglise, en paroisse ? « **Quand je vois des amis qui nous disent : "Vous ! On vous voit vivre, vous vous aimez !" On dirait qu'on vit sur un petit lac tranquille ! Je leur dis : "Attends ! Tu te trompes ! Nous aussi, comme vous, on a des difficultés dans notre couple." On ne les montre pas, on n'en parle pas. Quand on parle entre couples, est-ce qu'on aborde des sujets comme : "Comment se pardonner ?", "Comment vivre nos différences profondes ?" Dans un livre, les gens abordent des questions très profondes, ils vont très loin. Ça manque ! »*¹¹⁶⁸

Dans la relation avec la réalité et le quotidien, certains couples s'interrogent sur l'**accompagnement** en Eglise des couples – ou des prêtres - qui sont en difficulté. « *#Il y a la question des couples qui vont mal dans l'Eglise, comment sont-ils accompagnés ? Et certains prêtres qui vont mal, qui se marient, ou qui vivent avec une femme ? »*¹¹⁶⁹

¹¹⁶⁵ Entretien n°8.

¹¹⁶⁶ Entretien n°10.

¹¹⁶⁷ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 205.

¹¹⁶⁸ Entretien n°7.

¹¹⁶⁹ Entretien n°8.

On peut s'interroger : comment en Eglise, dans les paroisses, vivre **l'Evangile** ? Une vie ecclésiale réellement **à la suite du Christ** ? Une vie où tous les chrétiens, le couple compris, deviennent de plus en plus **disciples du Christ** ? « *#Ce qu'il m'a semblé que le Christ proposait à la femme et à l'homme pour être ses disciples, et au couple, pour être aussi disciple du Christ, mais en couple.* »¹¹⁷⁰ Peut-être aurons-nous à travailler, à méditer, à intégrer dans le quotidien, cette spiritualité d'être ensemble **à la suite du Christ**.

On peut appréhender cette difficulté à saisir le couple en tant que couple, et la gêne ressentie, à travers **l'exaltation du veuvage**. Ces attitudes se situent au XVIIe siècle, mais peut-être qu'il en reste encore quelque chose dans les consciences des fidèles d'aujourd'hui. « La vie conjugale n'est donc pas un repoussoir, elle est même souvent présentée comme une étape importante et agréable sur un itinéraire spirituel qui amène progressivement au **détachement du monde**. L'affection pour un époux et pour des enfants pose, pourtant un problème délicat que les biographes ont des difficultés à résoudre. Ils n'y parviennent pas forcément, beaucoup se croient obligés de présenter le **mariage comme un simple passage vers la viduité**, état idéal. Le **veuvage**, période d'ascèse et de deuil, réparerait les **excès de joies** et de **douceurs**, tant affectives que sexuelles, engendrées par le mariage. En conséquence, et dans de nombreux cas, **ce n'est pas la vie conjugale qui est exemplaire**, mais le veuvage, soit qu'il s'impose comme un sacrifice, soit, au contraire, qu'il survienne pour réparer un destin contrarié. Les auteurs ont presque tous coutume de rappeler que ces jeunes femmes se marient par obéissance à leurs parents et contre leur désir personnel de devenir religieuse. En les délivrant d'un époux, Dieu récompenserait les mérites acquis dans le mariage et les rétablirait dans un **état meilleur**. On voit, par là, les difficultés à **libérer le mariage de son statut inférieur**. »¹¹⁷¹

Il faut bien se rendre à l'évidence que dans les pratiques d'Eglise, le couple incarne, encore aujourd'hui, une réalité **difficile à saisir**. Souvent, entre les prêtres responsables d'une paroisse, ou d'une autre réalité d'Eglise, et les couples, il y a comme une **gêne**, un manque de savoir-faire, quelquefois une distance ou une crainte, due la plupart du temps à une absence d'**habitude de pratique** et de connaissance profonde de la **réalité concrète d'une vie de couple**. Il apparaît que le partenariat avec des couples reste quelque chose d'un peu exceptionnel et que, dans ses pratiques, l'Eglise a encore bien **du mal à intégrer** profondément la spécificité toute particulière des couples et de leurs vécus. Là où les textes d'Eglise parlent de complémentarité ou de fraternité, l'attitude concrète de l'Eglise pose des **frontières** et des **distances**. Notre troisième partie proposera un rapprochement mutuel.

¹¹⁷⁰ Entretien n°8.

¹¹⁷¹ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 116.

4.) Le couple et la confusion entre le pouvoir et l'autorité dans la distinction entre clercs / laïcs

Dans l'attitude de la hiérarchie ecclésiale, il y a, encore trop souvent, à l'avis des couples, une **autorité mal comprise et mal appliquée**, qui se confond davantage avec un **pouvoir** sur les personnes, plutôt qu'un **service**. La relation devient alors un rapport de domination, un rapport de supérieur à subordonné. Ces relations sont très mal ressenties et vécues aujourd'hui par les couples. On le comprend. Nombreux sont ceux qui racontent des expériences difficiles, voire douloureuses dans ce sens.

Pour les questions qui les concernent, dans l'Eglise, les couples ont vraiment le désir d'être présents et actifs. *« *C'est pareil pour la préparation au mariage, ou tout ce qui concerne le couple dans l'Eglise. Ce qui est difficile, c'est ce rapport d'autorité. On n'a plus du tout envie de ce rapport d'autorité. »*¹¹⁷²

Nous voici au cœur de ce grand débat qu'est, dans l'Eglise, la **différence entre les clercs et les laïcs**, avec les conséquences qui en découlent par rapport aux différents rôles qui leur sont respectivement confiés, à l'exercice du gouvernement et aux prises de décisions dans l'Eglise. L'exemple est situé ici à propos de l'éducation des enfants. *« #Dans ce sens, c'est évident que le couple est appelé à éduquer ses enfants. Mais quand on situe l'éducation chrétienne du côté laïc, on a du mal après à donner un rôle au clergé ; je crois qu'ils ont aussi un rôle éducatif à jouer par rapport aux enfants des couples. La distinction clerc-laïc fait qu'on a du mal à joindre les deux bouts. On pourrait envisager un projet en commun, plutôt que de faire toujours cette distinction entre clerc et laïc, entre ordonné et non ordonné. »*¹¹⁷³

Cette différence, placée notamment autour du **mariage** ou du **célibat**, provoque bien des questions chez les couples : en quels termes les célibataires peuvent-ils donc s'adresser aux couples ? Pourquoi cette différence d'état de vie semble établir comme une **frontière entre deux "peuples"** ? *« #Les prêtres sont en décalage par rapport à la société et à la vie des gens. Pour qu'un prêtre puisse parler du mariage, il faudrait qu'il sache ce que c'est. Je suis pour la possibilité aux prêtres de se marier. *On en est loin. # Alors que ça fait partie de la vie normale. Quand on regarde dans la Bible, dans les Ecritures, le Nouveau Testament, le Christ ne dit pas qu'on ne doit pas se marier pour être prêtre, et on a beau les appeler "Père", et croire que nous sommes tous leurs enfants, c'est une façon de contourner la chose. »*¹¹⁷⁴

Toujours autour de cette différence clerc - laïc, la question du ministère aussi est posée. Le **sacrement de mariage confère-t-il un ministère ecclésial** ? *« #Aujourd'hui, on*

¹¹⁷² Entretien n°11.

¹¹⁷³ Entretien n°3.

¹¹⁷⁴ Entretien n°2.

ordonne les prêtres pour un **ministère**. Le mariage, c'est un sacrement, mais ce n'est pas une ordination : on ne confie pas un **ministère quand on se marie**. »¹¹⁷⁵

Et tout naturellement se pose aussi la question du **diaconat**. Comment le couple est-il pris en compte dans le ministère diaconal ? « #Il y a le diaconat : c'est une ordination, mais c'est **individuel**, ce n'est pas le couple qui est ordonné. »¹¹⁷⁶

Se pose la question de la **formation des prêtres** et des agents pastoraux. Comment sont-ils **formés à la réalité du couple** et à entrer en dialogue avec les couples ? « *C'est difficile parce que les prêtres n'ont pas tellement de **paroles à donner aux couples**. Ils ne doivent pas savoir **comment s'y prendre**, et ils ne sont pas beaucoup **formés pour ça**. »¹¹⁷⁷

L'époque du **jansénisme (fin XVIIe – XVIIIe siècle)** est un exemple de cette position d'**autoritarisme des clercs vis-à-vis des laïcs** et notamment des couples, on a vu se durcir les positions vis-à-vis de la sexualité et du péché de la chair au détriment de la relation et de la spiritualité conjugales. Cette position moralisante, intransigeante, simplificatrice vis-à-vis de la sexualité, reste encore bien gravée dans les esprits. « On est loin de l'humanisme et de la spiritualité débutante du siècle précédent. On est retombé dans le **moralisme sec et dur**. Après un premier essai pour trouver une légitimité spirituelle et religieuse à l'amour humain, sa **diabolisation** a réveillé l'**obsession morale** au détriment de la spiritualité. (...) Pour se mettre au niveau des ruraux, bien des clercs schématisent à outrance leurs propos. Ils en viennent à prononcer des paroles simplificatrices, réduisant la **vie conjugale** à une **morale de la procréation**. »¹¹⁷⁸

On le voit, les couples souhaitent une **véritable collaboration** avec leurs responsables d'Eglise. Il n'est plus question, pour eux, de rapport de domination ou de pouvoir, mais, au cœur d'une Eglise unie par des **liens fraternels**, ils sont prêts à partager et à se donner, à vivre dans une saine autorité avec leurs responsables, "afin que tous soient un", clercs et laïcs réunis, couples et célibataires ensemble, "afin que le monde croie."¹¹⁷⁹ A l'image de l'esprit des textes de Vatican II et de Jean-Paul II sur l'Eglise.

Pour conclure, nous pensons, avec les couples que nous avons interrogés, qu'il y a réellement dans les pratiques de l'Eglise, une **non prise en considération des couples** dans leurs spécificités et dans leurs charismes. Nous admettons bien qu'il soit plus **simple de travailler avec des individus** que de travailler avec des couples et toutes les composantes qui y sont associées, notamment les enfants, le rythme différent de chacun des membres du couple, la vie amoureuse, sociale et communautaire qui s'y vit, les

¹¹⁷⁵ Entretien n°1.

¹¹⁷⁶ Id.

¹¹⁷⁷ Entretien n°5.

¹¹⁷⁸ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 309.311.

¹¹⁷⁹ Jean 17, 21.

besoins du couple lui-même : besoin de temps, de communication, d'écoute, de paroles et de partage, etc. Mais nous croyons, et c'est notre conviction profonde, que l'Eglise ne pourra pas continuer à vivre et à annoncer l'Evangile, dans notre monde, si Elle ne prend pas davantage en compte, si Elle ne se met pas davantage à **l'écoute des couples**, si Elle ne promet pas une véritable **collaboration** et une authentique **vie communautaire** où couples et célibataires, clercs et laïcs, ensemble, témoigneront de leur vie avec le Christ, et avec la Trinité tout entière, et de leurs vocations différentes sans qu'il y ait de hiérarchie entre ces différents appels.

Il y a bien des moments où les couples disent avoir du mal avec l'Eglise ou avec une certaine façon d'être Eglise : rapport d'autoritarisme et de **pouvoir** dans les relations, ignorance et **désintérêt** de la vie profonde et quotidienne des couples, exclusion des instances de recherche, de réflexion ou de décisions, sans oublier tout le poids de l'histoire de l'Eglise qui, il n'y a pas si longtemps que cela, faisait, et fait encore quelquefois, du couple ou de la vie de couple quelque chose qui avait **trait avec le péché** du fait de la sexualité qui se vivait dans le couple. Qui ne reste pas marqué par ces **tableaux du jugement dernier** qui place les pauvres fidèles laïcs, et par conséquent les "pauvres" couples, au dernier rang des sauvés ?¹¹⁸⁰

Nous observons, qu'aujourd'hui, les couples chrétiens prennent très **au sérieux leur mariage** et le **sacrement** qu'ils reçoivent et se donnent à cette occasion. Nous sentons qu'ils essaient de vivre jour après jour de la grâce de ce sacrement. N'y aurait-il pas à se pencher avec sérieux et discernement sur la préparation au mariage, avec les couples chrétiens, pour proposer plusieurs étapes sur le chemin de ce sacrement ? Comme une initiation lente et patiente qui permettrait vraiment de bien peser toute l'importance et l'exigence que revêt le sacrement de mariage ? Sachant qu'on ne pourra jamais être sûr d'être prêts, sans faille, pour cette démarche, et qu'elle revêt toujours une dimension d'inconnu due aux aléas de toute existence. Mais sachant aussi qu'elle représente un véritable appel de Dieu, une authentique vocation chrétienne qui mérite qu'on prenne du temps pour se préparer et assumer concrètement ce que sera ce nouvel état de mariage.

Nous croyons que les couples chrétiens d'aujourd'hui attendent que l'**Eglise**, et la **société** aussi, **prennent réellement au sérieux** ce sacrement de mariage. Peut-être que les fiançailles gagneraient à être plus remises à l'honneur ? Peut-être faudrait-il soigner davantage le lien entre le couple et la communauté chrétienne dans laquelle il s'engage ?

¹¹⁸⁰ On pourra se reporter par exemple au retable du Jugement dernier peint par Rogier Van der Weyden, vers 1445-1448, qui se trouve à l'Hôtel-Dieu de Beaune. Et l'on trouve bien d'autres tableaux où les fidèles, et surtout les femmes, sont juste "tolérés" au salut.

Peut-être faudrait-il éveiller le lien qui existe entre **baptême** et **mariage**, initiation chrétienne et engagement en couple au sein de la communauté chrétienne d'accueil ?

Sans parler d'une authentique formation à la théologie du couple, à l'évolution chrétienne de son concept et à la lente mise en place du sacrement de mariage.

B.) Les pratiques ressenties comme bénéfiques au couple

Les couples chrétiens engagés sont actifs, au quotidien, dans des vies paroissiales, des services d'Eglise, et souvent ils aiment donner d'eux-mêmes et de leur temps, dans ces multiples missions au service de la catéchèse, de l'évangélisation ou de la formation.

Nous envisageons maintenant les **pratiques et attitudes** d'Eglise qui leur **font du bien**, qui les **encouragent** et qui les **estiment**. D'abord les attitudes d'accueil, d'ouverture et de dialogue ; ensuite, les initiatives qui prennent en compte leur quotidien dans la vérité et le respect de ce qu'il englobe ; et enfin, les propositions où ils se ressource et se nourrissent, au sein de mouvements d'Eglise au service des couples. Ces derniers sont reconnaissants pour cette aide, ce soutien, ce souci que l'Eglise leur témoigne.

1.) Attitudes d'ouverture, de dialogue et d'écoute

Nous sommes persuadé que l'investissement des couples dans l'Eglise sera d'autant plus important, et accueilli et vécu dans la joie, que les couples se sentiront véritablement **reconnus, écoutés et aimés**.

Vis-à-vis de l'Eglise, les couples sont en demande d'écoute, d'**attention** et de **compréhension** de ce qu'ils vivent. Les couples chrétiens d'aujourd'hui ont réellement le désir d'être partie prenante dans les orientations nouvelles qui pourront être prises dans l'Eglise de ce temps. Ils demandent non seulement d'être consultés, mais aussi d'être engagés dans les débats contemporains que vit leur Eglise. Il n'y a qu'à se souvenir de ces temps d'avant le concile Vatican II, pour appréhender à quel point, ce grand rassemblement portait les espoirs de renouvellement des couples, et combien ils s'y sont engagés. Les années qui ont précédé le concile furent riches en dialogues entre les clercs et les couples ; ces derniers se sentaient participants de ces temps nouveaux de l'Eglise. « Les décennies qui précédèrent le Concile furent fertiles en **recherches sur le mariage** et sur **sa finalité**. La prise de conscience de la **valeur de l'union conjugale** et de **l'amour conjugal** s'est faite à travers divers mouvements de spiritualité. Beaucoup d'évêques, spécialement ceux des pays francophones, arrivaient au

Concile en ayant devant leurs yeux l'**expérience de nombreux couples chrétiens** qui leur avaient partagé leurs joies et leurs peines. Il ne faut pas sous-estimer ce mouvement global de **rénovation** de la vie chrétienne du couple et de la famille : quel écho ce désir d'**approfondissement de la vie matrimoniale** allait-il trouver chez les Pères réunis en Concile et à l'écoute des signes des temps ? »¹¹⁸¹

Ainsi, les lieux d'Eglise accueillants favorisent le sentiment d'**être bien** dans son Eglise. « *#On était dans une communauté où il y avait toujours une chaleur et un accueil, par les autres croyants de notre communauté paroissiale, ça nous a beaucoup aidés.* »¹¹⁸²

Beaucoup de choses sont proposées aux couples dans les paroisses. Les couples apprécient particulièrement les efforts accomplis pour proposer quelque chose aux enfants lors des célébrations. « *#Il y a beaucoup d'efforts qui sont faits dans le sens de l'accueil du couple, dans et par l'Eglise. Là où on va, il y a une garderie organisée pour les enfants pendant la messe, les petits peuvent aller devant, ça ne gêne pas trop s'ils bougent un peu.* »¹¹⁸³

L'Eglise a évolué, Elle a changé de visage et se fait souvent plus **proche des personnes**. Les couples apprécient la **nouveauté**. Mais là encore, l'image de l'Eglise est très souvent liée à la perception qu'on a du curé responsable. « *#On est contents parce que le curé, le nouveau, ce n'est pas la tradition. Ce n'est pas que de la lecture. Ce qu'il dit, tu le sens près de toi. Avant, les curés étaient sur la chaire, ils parlaient des pauvres et des riches, tandis que maintenant, ils te prennent, toi : "Toi, qu'est-ce que tu fais ?". Ils te posent la question, et c'est là que tu te rends compte que tu pourrais faire encore plus ! Les prêtres qui sont, comme le nôtre, de la masse ouvrière, ont, pour moi, beaucoup plus de sens que les prêtres qui n'ont fait que des études, et qui sont prêtres parce qu'ils sont intelligents.* »¹¹⁸⁴

Dans le **respect** qu'Elle accorde au couple, l'Eglise se fait proche de celui-ci, Elle lui fait **confiance**, Elle le **laisse libre** et honore son cheminement. « **Un couple, c'est un homme et une femme qui ont une histoire personnelle différente ; qui, en tant qu'homme et femme, sont très différents. L'Eglise est proche du couple, quand Elle laisse beaucoup de liberté ! Par exemple, liberté pour le sacrement de mariage. On ne s'est mariés qu'au bout d'un an et demi. On n'a pas choisi de baptiser nos enfants, c'est pour le quatrième qu'on s'est dit : "On choisit de le baptiser." Tout ça respecte cette différence qu'il y a dans cette grande multitude de couples. On ne peut pas dire qu'il y a UN moule de couple dans lequel il faut qu'on rentre, et si on ne rentre pas, on ne peut pas vivre avec l'Eglise. (Comme avant, quand un enfant n'était pas baptisé lors de la première semaine, on ne sonnait même plus les cloches au village !) Alors, il est bon, aujourd'hui, de laisser aux couples le temps de "maturer" sa foi. Que le couple puisse dire à un moment : "Ça y*

¹¹⁸¹ Alain MATTHEEUWS, *Union et procréation*, op. cit., p. 63.

¹¹⁸² Entretien n° 11.

¹¹⁸³ Entretien n° 14.

¹¹⁸⁴ Entretien n° 18.

*est, on a compris le baptême, on va baptiser.” Je trouve qu’il y a une liberté qui est donnée, et qui permet au couple, de vivre, dans l’Eglise, à son rythme, selon son chemin. »*¹¹⁸⁵

Dans les paroisses, les couples apprécient quand l’Eglise les **sollicite**, quand Elle a **besoin d’eux**. « **Notre première paroisse sur S., on était beaucoup plus impliqués. On nous demandait pour la liturgie, pour la catéchèse, on était beaucoup plus sollicités. Et c’était dans une grande confiance avec le prêtre, il était simple et rassembleur. »*¹¹⁸⁶

L’ouverture à des **rencontres possibles avec d’autres couples** est un point important et positif dans le vécu des couples. A ce niveau, l’Eglise représente un lieu de proximité entre couples, et entre couples et célibataires. « *#Dans l’Eglise, j’ai plus de chance de rencontrer des couples mariés, dans les assemblées chrétiennes, qu’à l’extérieur, dans la société, où je tombe sur des gens qui vivent ensemble, qui ne sont pas mariés, ou qui sont prêts à se séparer d’un moment à l’autre. C’est quelque chose d’attirant parce qu’on se sent soi-même plus respecté, comme couple, ou plus accueilli et accepté qu’à l’extérieur. »*¹¹⁸⁷

Il y a aussi toutes les **questions que l’Eglise pose et propose aux couples**, et la réponse que les couples peuvent y chercher et y trouver. L’Eglise est alors ce lieu qui propose un chemin, qui interroge une pratique, qui bouscule, qui interpelle, qui s’adresse à une ou à des personnes libres. Toute cette **attitude de dialogue** est vraiment très bien ressentie et vécue aujourd’hui par les couples. « **L’autre jour, on a eu une réunion avec des catéchistes, on a eu une question sur la conscience : “Comment se situer avec notre conscience par rapport à ce que nous dit l’Eglise ?” J’ai beaucoup aimé ce que le curé a dit, qu’après avoir consulté les textes et dialogué avec des frères, c’était à chacun de juger avec sa conscience personnelle. Je trouvais ça beaucoup plus libérateur, plein de joie, avec un droit à ma liberté, sans jugement. Je suppose qu’au départ c’est ça, j’ai envie d’y croire, mais c’est vrai que ce que j’entends à priori, c’est beaucoup trop radical. »*¹¹⁸⁸

Quand Elle **rassemble** les personnes et les couples et leur permet d’**échanger**, l’Eglise se met à **l’écoute** des couples. Notre exemple se situe au sein de l’Eglise protestante. « **Comme propositions, dans notre Eglise, c’est assez libre. C’est à l’initiative des paroisses de proposer des choses et des temps spécifiques pour les couples, on est libres. A la paroisse protestante où nous allons, le couple, dont lui est pasteur, propose des temps de couples une fois par mois sur un sujet de réflexion. »*¹¹⁸⁹

Certains remarquent une **attitude d’ouverture**, vis-à-vis des **personnes divorcées remariées**, pas toujours conciliable avec ce qu’on peut lire dans les textes du Magistère,

¹¹⁸⁵ Entretien n°7.

¹¹⁸⁶ Entretien n°17.

¹¹⁸⁷ Entretien n°3.

¹¹⁸⁸ Entretien n°4.

¹¹⁸⁹ Entretien n°6.

d'où une **tension** quelquefois **difficile à vivre**, notamment pour certains prêtres. « **Dans les pratiques, aujourd'hui, il y a beaucoup plus d'ouverture et d'attitude miséricordieuse ; j'entends plutôt ça parmi les prêtres que je rencontre au catéchuménat, où ces situations-là sont très présentes. Les attitudes sont très ouvertes. C'est là où ça me pose question. J'ai l'impression que plus ça va, et plus il y a un fossé entre le peuple chrétien et l'institution Eglise, dans ses textes, dans son Magistère. Les prêtres sont très malheureux - j'en connais beaucoup - de l'attitude de l'Eglise institution. En conscience - et c'est ce à quoi chacun est renvoyé -, ils ont des attitudes qui sont très "allant au devant des personnes", pour annoncer la "Bonne Nouvelle". Ça reste douloureux ; et j'ai vu beaucoup de prêtres souffrants.* »¹¹⁹⁰

C'est indéniable, les couples chrétiens, aujourd'hui, dans l'Eglise, sont attentifs aux signes d'**accueil**, de **dialogue**, d'**écoute**, de **vigilance**, de **respect**. Ils ont soif de reconnaissance et d'amour vrai et simple. Ils sont intéressés, retenus, voire captivés et passionnés par toute la vie de l'Eglise. Nous sommes convaincu qu'ils éprouvent une grande estime et un amour authentique pour l'Eglise et que, si on les écoute et si on les respecte, ils prendront plaisir à **participer** et à **s'engager** encore davantage. En fait, après avoir interrogés tous ces couples, nous pensons qu'ils n'aspirent qu'à se donner toujours plus au Christ dans Son Eglise. Encore faut-il qu'ils trouvent l'espace pour exercer leur vocation de couple et aller jusqu'au bout de leur appel à la sainteté dans notre Eglise.

Nous sommes persuadé que le couple a une très grande importance aux yeux de l'Eglise, il n'y a qu'à entendre Jean-Paul II parler des « routes de l'Eglises ». « Parmi ces nombreuses routes, la famille est la première et la plus importante : c'est une **route commune**, tout en étant particulière, **absolument unique**, comme tout homme est unique ; une route dont l'être humain ne peut s'écarter. En effet, il vient au monde normalement à l'intérieur d'une famille, on peut donc dire qu'il doit à cette famille le fait même d'exister comme homme. (...) La famille a son **origine dans l'amour même du Créateur** pour le monde créé. (...) Si donc le Christ « manifeste pleinement l'homme à lui-même », c'est d'abord par la famille dans laquelle il a choisi de naître et de grandir qu'il le fait. Le mystère divin de l'**Incarnation du Verbe** a donc un rapport étroit avec la **famille humaine**. (...) L'Eglise considère que servir la famille est l'une de ses tâches essentielles. »¹¹⁹¹

2.) Attitudes qui rejoignent la simplicité du quotidien

Ce qui caractérise la vie du couple, c'est sa **simplicité**, sa relation avec le **quotidien** des jours, en même temps que sa spécificité d'**union** de la **femme** et de l'**homme**. C'est, si l'on peut dire, le "Nazareth" d'une "vie cachée", avec une spiritualité qui consiste à remettre, chaque jour, entre les mains de son Seigneur, le quotidien.

¹¹⁹⁰ Entretien n° 12.

¹¹⁹¹ Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, op. cit., pp. 4-5.

Pour soutenir le **quotidien** d'une vie de couple, **d'autres couples** peuvent être un **soutien**, une aide. Pour des couples chrétiens, d'autres couples chrétiens seront précieux pour vivre le quotidien en disciples du Christ. « **Naturellement, je serais plus tentée de demander des explications à d'autres couples, comme à mes parents, par exemple. Pour le quotidien de la vie de couple, ils seront plus à même de m'aider, de me soutenir qu'un prêtre. Leur expérience et leur avis peuvent m'aider, même si on fera notre chemin "seuls" après.* »¹¹⁹²

Cette écoute, cette proximité entre les couples permettent à ceux-ci de **vivre profondément le quotidien de leur foi en Eglise**. Ce quotidien est d'ailleurs tellement important pour les couples, que c'est de lui et à travers lui que les couples désirent témoigner de leur foi en Jésus Christ. « **Ce qui est le plus important, c'est que je puisse témoigner par ce qu'on vit, plus que par ce qu'on dit, de notre foi.* »¹¹⁹³

Il y a toutes les **célébrations** auxquelles les couples sont invités par l'Eglise. Le fait de pouvoir ensemble, **en couple**, être présents, participer et recevoir les grâces de Dieu, via l'Eglise, contribue à **faire grandir l'unité** du couple. A travers ces propositions pour célébrer chaque jour Notre Seigneur, l'Eglise se fait réellement proche du couple, au quotidien. « **C'est important de vivre certaines célébrations tous les deux, ensemble, et de sentir à ce moment-là une certaine communion. On s'inscrit individuellement, dans cette communauté, mais aussi à deux, ensemble. #C'est vrai qu'on essaye d'aller ensemble aux célébrations. *Ce moment de communion va au-delà, va vers Dieu, et en même temps, il nous lie. C'est une communion pour nous deux, et en même temps une communion avec Dieu. Je vis différemment, si je suis seule à une célébration, ou si M. est là. C'est le lieu d'une certaine unité, et qui m'apporte vraiment du ressourcement. Quand tu sors, tu es plus riche de quelque chose qui va t'aider dans ta vie de tous les jours.* »¹¹⁹⁴

« En annonçant la Parole de Dieu, L'Eglise révèle à la famille chrétienne sa **véritable identité**, autrement dit ce qu'elle est et ce qu'elle doit être **selon le dessein du Seigneur**. En célébrant les **sacrements**, l'Eglise **enrichit et fortifie** la famille chrétienne avec la grâce du Christ, en vue de sa sanctification pour la gloire du Père. En renouvelant la proclamation du commandement nouveau de la charité, l'Eglise anime et guide la famille chrétienne au **service de l'amour** pour lui permettre d'imiter et de **revivre l'amour** même de donation et de sacrifice que le Seigneur Jésus nourrit pour l'humanité entière. »¹¹⁹⁵

L'Eglise, c'est aussi "**l'Eglise domestique**" que représente et dont témoigne le couple, "l'Eglise cachée" dont on vit au jour le jour, invisible, mais présente parce qu'on en vit, parce qu'on y croit, parce qu'on La porte avec soi. Elle se manifeste par les multiples services qu'on peut rendre aux uns et aux autres et donne ainsi l'occasion de

¹¹⁹² Entretien n° 1.

¹¹⁹³ Entretien n° 10.

¹¹⁹⁴ Entretien n° 11.

¹¹⁹⁵ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 127.

vivre sa foi au quotidien. « #La prière qu'on a avec l'Eglise, elle est **avec les voisins d'ici**, avec ceux à qui je **rends service**. La prière, c'est être là, s'occuper continuellement des autres. **Là, je suis en Eglise !** Le fait d'être toujours là quand on a besoin de moi ! *Il y en a beaucoup qui sont croyants, mais qui, après la messe, ne font plus rien. Ce n'est pas être chrétien ! Etre chrétien, c'est vivre sa foi ailleurs qu'à la messe ! R., dans ses **engagements** et dans sa **vie**, et moi, dans ma vie et dans mes engagements. On ne voudrait pas vivre comme certains couples, dont on voit bien que c'est une souffrance, parce qu'ils sont repliés sur eux-mêmes. Ils ne parlent que d'eux ! Ils n'ont pas d'ouvertures avec les autres ! C'est dommage pour eux ; ils ne savent pas toute cette **richesse qu'on a à donner.** »¹¹⁹⁶

Comme nous l'avons repéré au travers de l'enquête que nous avons menée auprès des couples, nous comprenons que le charisme particulier du couple se situe **dans le quotidien**. C'est dans ce quotidien le plus quotidien que les couples sont appelés à vivre leur **vocation à la sainteté**, dans cette vie de couple qui, au jour le jour, invite le Seigneur en son sein, interpelle et demande l'aide de l'Esprit Saint et se reçoit toujours davantage comme un appel à vivre comme fille et fils du Père.

Ainsi, toutes les attitudes de l'Eglise qui accompagnent, soutiennent, intéressent ou respectent le quotidien des couples, seront reçues favorablement, et comme positives au niveau des couples. Les couples ont plus que jamais besoin, dans ce monde qui prône l'individu, et une certaine idée du couple, mais sans défendre la fidélité et l'acceptation des souffrances et des conflits, d'une **proximité de l'Eglise**, qui les aide à être couple, dans le quotidien, à être couple selon le désir de Dieu sur la Femme et sur l'Homme.

3.) A travers la pastorale familiale et les mouvements d'Eglise pour couples

a) Naissance de la pastorale familiale

Après le concile de Trente, l'Eglise catholique s'est véritablement **intéressée au couple**, et mit en place la pastorale familiale. « Le couple est ainsi, à travers toute cette symbolique, non seulement magnifié et sacralisé, mais encore pris comme **miroir de l'amour de Dieu**. Ces vues jetaient les bases d'une véritable **spiritualité conjugale**, mêlant **sainteté dans le mariage, pratiques religieuses et mystique**. Elles appuyaient la **revalorisation théologique** dont le couple était l'objet et ouvraient des perspectives inédites. Encre fallait-il vulgariser ces théories. Ce fut le travail du clergé qui fit une place à la **pastorale familiale**. Il y eut ainsi une offensive cléricale en direction des personnes mariées. Le nouveau discours de l'Eglise avait pour objectif de lever en masse de **bons couples chrétiens** dont la mission serait de propager la foi de génération en génération. Le clergé tentait d'atteindre les enfants, chrétiens en formation, au travers de leurs parents. Le mariage devenait ainsi un élément fondamental de la **réforme** menée par

¹¹⁹⁶ Entretien n°18.

l'Eglise catholique. Le couple, à la base de toute famille, était enrôlé dans la grande armée de la Contre-réforme, sous les ordres des capitaines et des généraux, les ecclésiastiques. (...) C'est ainsi que la pastorale aménagea une place à la **morale** et à la **spiritualité** de la famille, et les laïcs entendirent désormais **parler du mariage** : au catéchisme, le jour de leurs noces, au cours du cycle liturgique, lors de missions,... »¹¹⁹⁷

Les troubles religieux et civils qui ont ébranlé la société française après le concile de Trente¹¹⁹⁸ ont freiné la réflexion et la poursuite d'une **pastorale familiale plus approfondie**. « Après le concile de Trente, **centrant son discours sur le couple**, l'Eglise a valorisé son rôle et a commencé à diffuser un enseignement pratique sur la conduite à tenir en famille. Mais, entre la pensée humaniste, qui s'est penchée sur la nécessité de l'institution matrimoniale, et l'offensive cléricale en faveur des couples, qui date du milieu du XVIIe siècle, il s'est écoulé plus d'un demi-siècle. Les troubles civils qui ont ensanglanté la seconde moitié du XVIe siècle français ont sans doute retardé la réflexion cléricale sur le rôle spécifique des laïcs. (...) Les conflits ont suspendu les essais de réforme du clergé et de rénovation religieuse. (...) La mise en place de la Réforme Catholique s'organisa donc en différé. Un point particulier de ce mouvement de rénovation fut la place qu'y prirent les laïcs. (...) Le dialogue fécond, instauré entre les chrétiens fervents et les clercs, a autorisé une réflexion renouvelée dans des domaines très divers. S'est élaboré un **modèle conjugal typiquement catholique**. »¹¹⁹⁹

Il faudra attendre Saint **François de Sales (1567-1622)** pour que revienne une **attention toute particulière** aux laïcs et aux couples, les rejoignant dans leur recherche de **spiritualité conjugale** et de vie chrétienne authentique au quotidien dans et par le mariage. L'accompagnement de vies laïques par des religieux, comme par exemple Jeanne de Chantal avec François de Sales, ou Madame Guyon (1648-1717) avec François Lacombe, moine bernardin, proposait des façons de vivre le mariage de façon très catholique. « Un **vent de religiosité** s'est levé qui a balayé la première moitié du XVIIe siècle, sous le règne de Louis XIII, et a entraîné une **effervescence mystique** sans précédent. (...) La tradition a conservé la mémoire de femmes exceptionnelles telles Barbe Acarie, Jeanne de Chantal ou Jeanne de Lestonac qui, devenues veuves, ont fondé des ordres religieux. Les biographies que l'on garde d'elles, véhiculent une **image très nette de l'épouse chrétienne**. C'est dans un échange qui échappe malheureusement à l'investigation a posteriori, que clercs et fidèles ont élaboré ensemble une **image de la sainteté conjugale**. En mettant côte à côte discours cléricale et vies laïques, on peut voir apparaître un modèle du couple chrétien, forgé dans un consensus entre les pasteurs et quelques unes de leurs ouailles. »¹²⁰⁰

La pastorale familiale place l'**amour conjugal au cœur** de la famille, garant de la solidité et de la pérennité de celle-ci. « A partir de **1945**, le développement rapide des **groupes de foyers**, ainsi que d'autres initiatives du même ordre, mettent en évidence combien le couple conjugal est le nœud de la réalité familiale, et à quel point la **densité du lien conjugal** soutient et conditionne l'unité et la

¹¹⁹⁷ Agnès WALCH, *Histoire du couple en France*, op. cit., pp. 52-54. Ce fut notamment l'occasion de rédiger des catéchismes diocésains, destinés d'abord aux prêtres, dans lesquels furent insérés les décrets du concile par rapport au mariage : ex. : Pierre Canisius.)

¹¹⁹⁸ 23-24 août 1572 : massacre de la Saint Barthélemy ; et les conflits politico-religieux qui suivirent encore.

¹¹⁹⁹ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 73-74.

¹²⁰⁰ Id. p. 74.

valeur du foyer. C'est là une prise de conscience assez inédite dans l'histoire de l'humanité. Des raisons sociales, et même économiques, avaient jusqu'ici joué un rôle prépondérant dans la stabilité familiale. On commence à percevoir que seules la **qualité et la profondeur de l'amour** des conjoints peuvent souder et garantir le mariage et la famille. Même le bien des enfants ne suffit plus, dans bien des cas, à justifier la permanence d'un foyer où l'entente du couple conjugal n'est pas réalisée ; beaucoup en arrivent à penser que pour les enfants eux-mêmes la séparation est préférable à une apparence d'unité conjugale. Telle est la conviction qui s'implante de plus en plus largement. L'épanouissement mutuel, considéré jusqu'ici – au moins dans la doctrine officielle – comme un objectif second, secondaire, voire quelque peu égoïste, en comparaison du but premier et « désintéressé » du mariage que sont les enfants, devient maintenant prépondérant. »¹²⁰¹

b) *Les mouvements et communautés d'Eglise au service des couples*

Tout cet élan des foyers chrétiens orienté vers la spiritualité conjugale, autour des années **1930 - 1950**, n'a pu se vivre que dans le **cadre revalorisé du mariage**, lieu d'unité et de sanctification. « La prise de conscience des **valeurs du corps et de la sexualité** n'a été possible et acceptable à l'époque que dans un contexte qui exaltait la **spiritualité conjugale** et renforçait le cadre institutionnel où se vit la sexualité. Le **lien entre spiritualité et épanouissement charnel** a revêtu une grande importance. Il a permis à beaucoup, hommes et femmes, d'**oser accueillir l'amour charnel**, puisqu'il était possible de le situer dans un ensemble qui renforçait l'**unité du couple** et développait ses préoccupations de sanctification (prière et apostolat). Ce n'est pas par hasard si, dans les milieux chrétiens, d'importants mouvements de foyers se sont développés alors, aidant les époux à percevoir et à élaborer une haute spiritualité de leur amour à l'intérieur d'une **condition très incarnée**. »¹²⁰²

De nombreuses initiatives ont vu le jour, souvent issues des mouvements de **Jeunesse de l'Action Catholique** (JOC, JAC, JEC¹²⁰³) ou du Mouvement **Scouts** ; les « **Equipes Notre Dame** » ont perduré jusqu'à nos jours et ont contribué à faire prendre au sérieux et à développer une **pastorale familiale catholique** officielle sur la notion de spiritualité conjugale au sein de l'Eglise. « Un certain nombre de ceux qui avaient découvert, dans les mouvements de Jeunesse (entre autres la J.O.C.), un **catholicisme engagé**, militant, ont voulu continuer à vivre à l'âge adulte et **dans le cadre du mariage** cet idéal de **foi agissante, de « sainteté »**. Il est important de noter que cette volonté de **vivre pleinement, en chrétien, l'état de mariage** vient des laïcs eux-mêmes, au départ d'une attention à la réalité humaine dans son vécu quotidien. »¹²⁰⁴

Il n'y a pas très longtemps qu'existent les **mouvements pour les couples** dans l'Eglise, et aujourd'hui, cela correspond réellement à un **besoin** pour les couples. Nous avons pu remarquer, de notre côté, à travers notre enquête, que chacun des couples que nous avons interrogés est rattaché de près ou de loin à une « **fraternité de partage** » :

¹²⁰¹ Pierre de LOCHT, *Les couples et l'Eglise*, op. cit., p. 20.

¹²⁰² Id. pp. 24-26.

¹²⁰³ J.O.C., J.A.C., J.E.C. : respectivement Jeunesse Ouvrière, Agricole, Etudiante, Chrétienne.

¹²⁰⁴ Ibid. p. 17.

Equipes Notre Dame, Foyers de Charité, Action Catholique Indépendante ou Ouvrière, Communauté Vie Chrétienne, Fraternité Saint Jean, Dominicaine ou Cana, Vivre et Aimer, Amour et Vérité,... Au travers de tous ces mouvements, représentants des spiritualités conjugales variées, les couples - quelquefois avec des équipiers célibataires, consacrés ou non consacrés - échangent leurs vécus, leurs questions, leurs difficultés, leurs joies et leurs peines, leurs espérances, leur foi et tout ce qui se rapporte à l'engagement concret de cette foi dans leur quotidien : la famille, le travail, les activités et engagements.

Aujourd'hui, les couples qui cherchent des **lieux de rencontres ou de formation**, se trouvent devant un grand nombre de propositions. « **Il y a beaucoup de choses proposées aux couples pour se ressourcer, durer, démarrer, vivre notre foi ensemble. Partout où on est passés, il y a des lieux où on peut s'investir, où on est accueilli en couple. Il y a plein de lieux où il y a des retraites, des week-ends, des formations qui sont proposés. Si on veut trouver des lieux d'accueil et de partage, on peut vraiment les trouver.* »¹²⁰⁵

Ces **mouvements** pour couples, ces **communautés**, **dynamisent**, nourrissent, transforment, **enrichissent** la vie de ces couples. « *#On est redynamisé par notre mission "Cana" auprès des couples, qui nous demande de "plonger" avant de faire des enseignements. Ce sont des questions qu'on se pose en couple, dans les partages en fraternités, et qui nous demandent d'être en vérité dans notre couple. Si je suis en vérité, je peux être en vérité devant les autres. Je suis vraiment porté par ça.* »¹²⁰⁶

Beaucoup disent combien les retraites, les week-ends, les formations, les temps spécifiques pour les couples, organisés par ces **mouvements** ou ces **communautés d'Eglise** leur ont fait du bien, les a stimulés, enrichis, nourris et aidés. « *#C'est surtout avec ce mouvement pour couples qu'on réfléchit, qu'on est nourri et fortifié dans ce qu'on vit dans notre foi, en couple. Par l'Eglise commune, au sens de la paroisse, je ressens beaucoup moins de choses.* »¹²⁰⁷

A travers les **temps forts** proposés par ces mouvements d'Eglise, les couples sont ressourcés, formés, et **font leur chemin**, à eux, en Eglise. « *#On vit notre vie de couple du mieux qu'on le peut, avec la Parole de Dieu, et les temps forts qu'on peut vivre à droite ou à gauche. Ces temps forts, c'est l'Eglise ; donc, on est aidés par l'Eglise ; pour tous ces week-ends organisés par les différents mouvements ou communautés. Au niveau du couple, on a de quoi faire son chemin, grandir, apprendre un tas de choses.* »¹²⁰⁸

¹²⁰⁵ Entretien n° 4.

¹²⁰⁶ Entretien n° 10.

¹²⁰⁷ Entretien n° 5.

¹²⁰⁸ Entretien n° 15.

« #J'avais eu la **vision du couple par la "Roche"**, et le Père T. resouligneait ce qui avait été dit à l'époque, lorsque j'avais fait mon cheminement de conversion. On avait déjà un petit parcours de couple, c'était encore plus fort, parce qu'on était en pleine réalité du couple. On avait une personne qui **nous poussait dans notre vie de couple**, parce que, et la Roche, et le Père T., avaient et ont encore une **vision du couple qui était d'avant garde**, loin de celle que j'avais eue par mon catéchisme et par ce que disait l'Eglise à ce moment-là. *Ces hommes-là, même si nous vivions le couple, avaient une vision beaucoup plus osée, plus loin que ce qu'on aurait osé nous-mêmes. Lui nous invitait à nous accorder du temps, à aller au restaurant, chose qu'on ne se serait jamais permis. Il n'était pas ringard, il **dépassait la vision du couple que nous transmettait l'Eglise**. #Il nous a appris à **plonger dans notre concret** et nous faisait poser un acte par rapport à notre vie de couple. C'était toujours très concrètement que les choses se posaient. »¹²⁰⁹

« *Quand on est en ACI, le fait de **partager**, quand on **lit ensemble certains textes**, quand on se dit ensemble ce qu'ils nous disent aujourd'hui dans notre vie, c'est quand même important et souvent c'est le **point de départ d'échanges** entre nous, ça alimente. #C'est par ce biais que **l'Eglise ressource** notre vie de couple. »¹²¹⁰

Les **mouvements** sont des lieux où **les couples se sentent accueillis, respectés et nourris par l'Eglise**, par les échanges, les réflexions, les interrogations, les missions et les engagements. « *C'est par l'A.C.O. que **l'Eglise nous rejoint et aide notre couple**. Notre fidélité, nos engagements, et le respect de l'engagement de l'autre. On peut toujours dire : "Je voudrais que mon mari soit comme ça !", eh bien, non, il faut que je l'aime tel qu'il est ! Il ne faut pas que je l'aime tel que je voudrais qu'il soit. #C'est toujours le **respect de l'autre**, et le respect de ses engagements. *C'est **parfois un peu dur**, mais enfin,... R. m'a toujours laissée libre de faire ce que je voulais, parce que, Dieu sait si je parlais souvent ! #Dans les deux sens ! Pour moi, c'était pareil ! »¹²¹¹

Le fait de **se retrouver ensemble en Eglise** enrichit et accroît la relation. L'Eglise devient un appui, une aide, un **lieu fraternel**. « #On fait partie des fraternités de familles de J., donc là, on est aidés. On réfléchit ensemble avec d'autres couples, on prie ensemble, on a lu ensemble les textes de Jean-Paul II. C'est important pour nous et ça nous aide en couple. »¹²¹²

Quand le lien avec ces communautés se tisse dans la **durée** et dans la **fidélité**, le couple expérimente une Eglise très proche de leur vie et de leurs préoccupations, une **Eglise de proximité**, une **Eglise compagnon de vie**. « *L'Eglise est très proche de nous, parce que **ça fait vingt ans qu'on chemine avec les mêmes communautés**. On n'est jamais allés chercher à droite, à gauche. Ces communautés-là, on a du mal à leur cacher quelque chose

¹²⁰⁹ Entretien n°9.

¹²¹⁰ Entretien n°11.

¹²¹¹ Entretien n°18.

¹²¹² Entretien n°14.

d'important, parce qu'elles connaissent une grande partie de notre vie. Si on a un problème, j'appelle la GD, j'expose très succinctement. J'aurais pu me dire que ce n'était pas la peine d'en parler, ça demande de l'humilité de prendre le téléphone et d'appeler la GD pour dire : "Voilà, on est en train de vivre ça...". Je ne vais pas en être quitte en m'entendant simplement dire qu'on va prier pour nous ! Ça les engage loin dans le partage et la vérité de ce qu'elles savent de nous, par rapport à notre vie, nos choix, dans les difficultés et dans les joies, dans le très concret. »¹²¹³

Ainsi, à travers les **communautés** et les **mouvements**, l'Eglise se fait **proche des couples au quotidien**. Dans ces mouvements, les couples se rencontrent et partagent ce qu'ils vivent au niveau de leur foi et de leur insertion ecclésiale, de leur insertion dans le monde, le travail, et la société. Ils font Eglise en se centrant sur le Christ et sur son message, et en essayant ensemble, de le mettre en pratique dans leur quotidien, s'interpellant, se questionnant, se stimulant, afin que la Bonne Nouvelle transforme ce qu'ils sont en train de vivre. Cette dimension ecclésiale est renforcée, quand ils ne vivent pas cela seulement avec d'autres couples, mais avec des célibataires, consacrés ou non, qui, eux aussi, ont fait le choix d'une vie centrée sur l'Évangile et donnée au Christ.

Ces communautés ou mouvements ont souvent eu l'**appui** et le **soutien officiels** de l'Eglise. Pour mémoire, on peut ici se rappeler les différentes étapes de reconnaissance des Equipes Notre Dame : 1959 : première présentation au pape, Jean XXIII les encourage ; 1970 (4 mai : discours aux E.N.D.) et 1976 : Paul VI fait de même : « Demeurez ce que vous avez toujours voulu être depuis le premier jour, une véritable école de **spiritualité** pour les foyers. »¹²¹⁴ ; 1979 et 1982 : Jean-Paul II les invite.

On rencontre dans ces mouvements une vraie **recherche de spiritualité conjugale**, à l'exemple des Equipes Notre Dame, qui se définissent comme un mouvement de spiritualité conjugale. « La **spiritualité conjugale** a cherché à **recentrer la famille sur le couple**, alors que l'Eglise, dans son discours, restait attachée à la **vision élargie de la cellule familiale**, structurée autour des **enfants**. Emanation de ce courant, le mouvement des Equipes Notre Dame a fait du couple son principal thème de réflexion. (...) Elles ont su trouver leur place dans l'Eglise, avec une mission bien spécifique, qui est « d'**aider les foyers à construire une communauté de vie et d'amour selon l'Évangile** ». Elles se définissent explicitement comme un « **mouvement de spiritualité conjugale** » dont les membres cherchent à élaborer et à vivre une spiritualité en rapport avec leur état de laïcs mariés. Ce mouvement a été l'élément moteur dans la reconnaissance du concept de spiritualité conjugale. »¹²¹⁵

Dans les entretiens que nous avons eus avec les couples, ils nous ont toujours confirmé combien ils ont reçu un goût pour la **vie fraternelle** et **communautaire**, à travers

¹²¹³ Entretien n°9.

¹²¹⁴ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 467.

¹²¹⁵ Id. p. 420.

ces mouvements et communautés d’Eglise, par la fraternité qui s’y vit, une approche plus profonde de la Parole de Dieu, par les partages et la vie de prière avec cette Parole, et un plus grand amour de l’Eglise avec le désir de se mettre davantage à Son service.

Que conclure ? En entendant le témoignage de ces couples, nous réalisons que l’attitude ou les pratiques d’Eglise qui les touchent, les construisent et les épanouissent, dans leur vocation de couple chrétien, sont celles qui les **rejoignent dans le quotidien** le plus simple et le plus terre à terre de leur vie.

Les couples attendent des attitudes de **proximité**, de **fraternité**, de **vérité**, de **confiance**, des attitudes qui font d’eux des collaborateurs actifs et reconnus pour une mission unique d’annonceurs et de témoins de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Ils souhaitent être respectés, accueillis, et écoutés dans leur vocation propre de couple mariés et de chrétiens. Ils espèrent être invités et **prendre part**, avec la spécificité qui est la leur, à savoir une communauté intime d’amour, de vie et de destin, aux recherches, aux questionnements, aux nouvelles évolutions et orientations de l’Eglise, Corps du Christ, qu’ils reconnaissent véritablement comme leur Eglise.

Au sein des mouvements d’Eglise, ils s’initient à une **vie communautaire ecclésiale de proximité**. Ils réalisent combien ils peuvent être précieux et utiles pour l’Eglise, pour l’accorder aux **changements de notre temps** et à une **authentique dimension fraternelle et communautaire de proximité** où jeunes et vieux, mariés et célibataires, hommes et femmes, laïcs et prêtres,... se réjouiront ensemble¹²¹⁶.

Nous croyons que l’avenir de l’Eglise ne pourra pas se faire sans une **authentique communion, visible et prophétique** dans notre monde, entre personnes mariées et célibataires, clercs et laïcs, communion vécue dans le quotidien d’une vie communautaire ecclésiale. « **“Communion”** est un des **plus beaux noms de l’Eglise** : en elle, il ne peut y avoir de sévérités réciproques, mais seulement la limpidité, la bonté du cœur, la compassion... et parviennent à s’ouvrir les portes de la sainteté. (...) **Rétablir une communion est urgent aujourd’hui**, cela ne peut pas être sans cesse remis à plus tard jusqu’à la fin des temps. Accomplirons-nous tout pour que les chrétiens s’éveillent à l’esprit de communion ? »¹²¹⁷

4.) A travers les célébrations communautaires ecclésiales

Ces couples disent à quel point **l’Eucharistie** est, pour eux, ce qui les nourrit, les fait grandir dans leur humanité et dans leur relation au Seigneur. L’Eucharistie les rejoint

¹²¹⁶ Jer 31, 13.

¹²¹⁷ Frère Roger de Taizé, *Lettre de Taizé février - mars 2005, “Un avenir de paix”*, p. 4. Lettre inachevée.

profondément dans leur vie et leur réalité concrète de couple parce que c'est le lieu où ils peuvent recevoir ensemble leur vocation de couple chrétien. Ils écoutent ensemble la Parole de Vie et sont sans cesse recréés comme personnes et comme couple.

Quand l'Eglise propose des **célébrations**, Elle invite chaque personne et chaque couple. Elle **accueille le couple**, s'adresse à lui et est proche de lui. « #L'aide de l'Eglise visible pour notre couple, c'est qu'Elle assure un minimum de service qui est important pour célébrer ensemble, pour **se retrouver en couples avec d'autres chrétiens**. On serait bien pauvres sans ce service : dans la visibilité de l'Eucharistie, de la prière communautaire, de l'adoration ou de l'administration des sacrements, comme le baptême. C'est important de traverser le seuil de l'Eglise non seulement en tant que personne, mais aussi en tant que couple. Dans ce sens, ce qui nous est donné en tant que personne nous est aussi donné en tant que couple. C'est pour ça qu'on tient à pouvoir aller ensemble à la messe. **On a essayé d'y aller séparément, mais on n'a pas envie, ce n'est pas la même chose pour nous**. Pourtant, on reçoit la même chose, mais ce n'est quand même pas la même chose. *Je préfère quand on y va ensemble, parce que c'est un moment de communion personnelle, et en couple, et avec l'Eglise. »¹²¹⁸

Quand on parle de l'**Eglise peuple de Dieu**, tous les couples se sentent **pleinement intégrés** à cette dimension de corps, qui célèbre, ensemble. « #Quand on va à la messe ensemble, l'Eglise est proche. *Si on parle de l'Eglise au sens large, c'est-à-dire le **peuple des chrétiens**, on est dedans complètement. Je me sens **complètement** de ce peuple-là on est tous les deux **pleinement** de ce peuple. »¹²¹⁹

Il appartient, dès lors, à l'Eglise de **favoriser**, d'accentuer et conforter la **proximité** et l'**unité** avec les couples, et il est du devoir des couples de dire et redire, à temps et à contretemps, combien cette unité, **au sein de l'Eglise**, entre femmes et hommes, laïcs et clercs, célibataires et mariés est **désirée** par eux, parce que voulue par Dieu, et prophétique pour notre monde comme signe annonciateur du Royaume.

C'est une Eglise qui accueille, qui rassemble, qui célèbre, dans la joie et dans l'espérance, dans l'ouverture, que les couples sentent proche d'eux.

Et puis, c'est une Eglise qui respecte, qui encourage, qui accueille les différences et les cheminements de chacun, qui exprime qu'Elle a besoin de tous, et du couple en particulier, dont les couples se sentent proches.

¹²¹⁸ Entretien n°3.

¹²¹⁹ Entretien n°12.

Conclusion

Au terme de cette deuxième partie, dense par son contenu, et par les apports importants des Sciences Humaines et des Sciences Théologiques, qu'en est-il de la **problématique de la première partie** ? A-t-elle été **éclairée** par ces apports ? Que dire de ce **malaise** dont nous avaient fait part les couples que nous avons interrogés ?

Au niveau de la **société**, la problématique se situait dans la **définition sociétale du couple**, dans laquelle les couples chrétiens ne se retrouvaient plus. Cette deuxième partie a mis l'accent sur le bouleversement profond qui s'est opéré effectivement dans la façon de vivre le couple, au cours de ces dernières décennies. Le point de passage qui nous semble le plus délicat, et le plus difficile à accepter pour les couples chrétiens, est celui qui fait passer le « **couple pour l'autre** » (pour les enfants, pour le bien et l'intérêt de la famille, de la collectivité locale), qui est très proche du modèle de couple qu'ils avaient choisi en tant que couple chrétien, au « **couple pour moi** » (pour mon édification identitaire, mon bonheur, mon épanouissement personnel) qui se vit aujourd'hui dans notre société.

Ce glissement de valeurs qui s'est opéré, nous éclaire sur ce que peuvent ressentir les couples chrétiens d'aujourd'hui dans notre société. Il ne peut être sans incidences sur le sentiment d'incompréhension, de perte de rôle de fondement social, d'isolement, qu'ils vivent depuis quelques années. La **problématique** de la première partie se trouve donc bien **confirmée** par les apports des Sciences Humaines. On peut comprendre que ce **malaise qu'ils vivent dans la société**, les pousse à **se tourner vers l'Eglise**, et à poser avec plus de force la question du rôle et de la place qu'ils peuvent en attendre.

Au niveau de l'Eglise, la problématique dont les couples chrétiens nous avaient fait part dans la première partie, se situait justement sur la **question du rôle et de la place**. Le parcours historique que nous avons pu faire dans cette deuxième partie, nous a montré la longue élaboration du couple, et du mariage, que l'Eglise a entreprise, pour arriver au point où nous en sommes aujourd'hui, notamment avec l'apport de Jean-Paul II sur la **dignité de la personne**, et sur le caractère **sponsal** de la sexualité et du corps. Au passage, nous ne résistons à remarquer la part primordiale qu'ont eu le Concile de Trente et la pensée de Saint François de Sales sur la spiritualité conjugale, et la conviction que l'on peut vivre une **authentique vie chrétienne dans l'état du mariage**. Quoiqu'il en soit, il apparaît que les textes restent bien difficiles d'abord, et loin de la réalité ; la conséquence, c'est que les couples chrétiens ne les lisent pas. Il y a une grande distance entre ce que disent ces textes et le quotidien que vivent les couples. La problématique est là aussi confirmée.

Au niveau de la pratique d'Eglise maintenant. Force est de constater que **les textes n'ont pas suffi à insuffler** dans la pratique **une réelle collaboration** entre les couples chrétiens mariés et l'Eglise. La participation du couple dans les instances d'Eglise est loin d'être généralisée.

Ainsi, l'apport des Sciences Humaines et des Sciences Théologiques de cette deuxième partie a largement **confirmé la problématique de la première partie**, ce malaise que ressentent les couples chrétiens vis-à-vis de l'Eglise, l'éclairant encore davantage, le précisant, le rendant plus concret.

Il y a un **accueil du couple à vivre**, en vérité, en Eglise, dans la connaissance du vécu réel des couples chrétiens d'aujourd'hui, dans notre monde. Comme le disent les textes, le couple peut apporter à l'Eglise quelque chose de sa spiritualité, afin que Celle-ci intègre davantage, dans ses discours, comme dans ses attitudes, les aspects évangéliques de la dimension conjugale : amour, égale dignité de la femme et de l'homme, respect profond des différences et des charismes de chacun, sans prise de pouvoir ou domination de l'un sur l'autre, relations de « sœurs et frères » en Jésus, aide mutuelle, dialogues et échanges de communion, service vécu dans le don mutuel total de soi à l'autre, confiance réciproque, estime, accueil de la vie et des événements du quotidien, des transformations que l'autre peut vivre, compassion, pardon, espérance, joie et fêtes, etc.

Il y a des **propositions à faire**, et cela nous paraît urgent, pour que les couples chrétiens soient réellement intégrés aux décisions, orientations, théologiques, éthiques, ecclésiologiques ou pastorales, de l'Eglise d'aujourd'hui.

Ainsi, gardant à l'esprit la problématique de la première partie, les éclairages des Sciences Humaines et Théologiques de la deuxième partie, nous entrons résolument dans notre troisième partie qui s'efforcera de **proposer des aménagements**, des manières de faire et de vivre, pour qu'en Eglise, nous soyons, toujours plus, ensemble, tous chrétiens réunis, **disciples du Christ** pour **annoncer Son Evangile** et **témoigner de son Salut**, à toute la Création.

Troisième partie :

Attentes, besoins, et propositions pastorales :

Couples à la suite du Christ en Eglise

Introduction

Nous voilà arrivé dans la dernière grande partie de cette étude qui essaye de mettre en lumière les **relations** qui existent aujourd'hui entre les **couples chrétiens mariés** et leur **Eglise**, les **conséquences** que provoquent ces relations, et enfin, les **propositions pastorales** que nous amenons pour essayer d'améliorer ces relations.

Dans la **première partie**, nous avons **donné la parole à ces couples**. Ce sont, pour la plupart, des couples engagés ensemble dans la foi et dans l'Eglise, des couples qui essaient de vivre leur foi au quotidien. Ils nous ont dit d'abord comment ils se définissent et comment ils voient leur place et leur rôle dans la société et dans l'Eglise. Ils nous ont dit, ensuite, sur quelles valeurs, concrètement, ils ont essayé, et ils essaient encore, aujourd'hui, de bâtir leur couple, et d'avancer en tant que couple chrétien dans le monde et dans l'Eglise. Nous avons pu en déduire que les couples chrétiens ressentent aujourd'hui un **malaise** tant **dans la société** que **dans l'Eglise**.

Dans la **société**, le malaise ressenti est **lié à la définition**, à la **place** et au **rôle** du couple, tels que les définit la société. Les couples chrétiens ne se reconnaissent plus dans cette définition, ce rôle et cette place. Ils ne savent plus comment se situer dans la société d'aujourd'hui, ils s'y sentent en **porte-à-faux**, ils cherchent une aide, un soutien, mais ne les trouvent pas dans la société. Ils cherchent un lieu qui les reconnaisse pour ce qu'ils sont, pour les valeurs et la foi qu'ils défendent.

Ils se tournent vers **l'Eglise**, espérant y trouver ce soutien, et une reconnaissance. Ce n'est pas sur la définition du couple que le malaise apparaît ; sur ce point, les couples chrétiens et l'Eglise semblent plutôt d'accord. C'est sur le rôle et la place du couple dans l'Eglise que se révèlent des difficultés. Les couples ne se sentent **pas reconnus comme couples** au sein de l'Eglise. En dehors de la procréation, ils ont du mal à dire quelle place ils ont dans l'Eglise, quelle place ils reçoivent de l'Eglise. Ils se sentent **écartés** des organes de décisions (les écrits sont ardu, difficiles à lire et à comprendre), dévalorisés par un état conjugal qui semble **gêner** l'Eglise (la vieille histoire du péché lié aux relations sexuelles, la concupiscence, le caractère privé et intime du couple, l'attitude face à la femme, la gêne des enfants pendant les célébrations, le quotidien des couples tellement méconnu,...), dévalorisés également par rapport aux personnes célibataires consacrées dont l'Eglise dit que leur état de vie est **supérieur** à celui du mariage, dévalorisés enfin par

un statut de **laïcs** qui les place toujours sous l'autorité des clercs (souvent ressentie comme un pouvoir sur les personnes). Ce malaise que ressentent les couples chrétiens aujourd'hui constitue la problématique de notre travail.

Dans la **deuxième partie**, nous avons voulu **comprendre** d'où provenait ce malaise ressenti par les couples chrétiens, tant au niveau de la société, qu'au sein de l'Eglise.

Dans la **société**, le malaise était décrit comme une opposition de point de vue vis-à-vis de la définition, du rôle et de la place du couple. Les analyses des Sciences Humaines nous ont montré le **bouleversement** qui s'est opéré ces dernières décennies sur la conception et la façon de vivre la relation conjugale. Le passage du **couple « traditionnel »** des siècles derniers (« fondement social », modèle unique, sécuritaire, transmetteur des valeurs de la société, stabilisateur familial et économique), au **couple contemporain** (lieu privé, intime, révélateur d'identité, réponse à une quête de bonheur, de bien-être, d'épanouissement personnel), ne se vit pas sans crises, sans bouleversements **identitaires** profonds, et sans **deuils**. Nous avons à prendre en compte ces bouleversements, ces évolutions de la société, dans notre étude sur le couple chrétien dans sa relation à l'Eglise, car la dimension sociale fait partie du quotidien du couple, tous les couples chrétiens sont mariés aussi civilement. Cela nous habite, nous sommes pleinement de ce monde et de ce temps. Nous ne voulons pas rêver à un retour à « l'âge d'or du couple », quand il était seul modèle sociétal, mais qu'il ne choisissait pas forcément de vivre de façon autonome. Nous croyons que si un nouveau modèle de couple doit venir au jour, dans la société, il prendra en compte la recherche de bonheur, d'autonomie, d'épanouissement personnel et en couple. Les couples chrétiens vivront ces mêmes recherches dans une perspective de vie conjugale évangélique et témoigneront de la possibilité de vivre ces valeurs dans la durée, la fidélité et la perspective du Royaume.

Concernant les **écrits**, dans l'Eglise, le malaise se vit au niveau des **textes du Magistère**, car les textes bibliques, les textes de l'Evangile, rejoignent les couples ; ils leur parlent dans le concret de leur vie. Jésus lui-même a été discret sur ses paroles vis-à-vis du couple. Les textes du Magistère ne sont **pas lus** par les couples. Les textes anciens font partie d'une histoire qui ne les rejoint pas. Les textes actuels sont trop **ardus**, trop **loin de leur réalité**, trop situés dans un **imaginaire** conceptuel, dont les couples chrétiens ne se sentent pas concernés, vu qu'ils n'ont participé en rien à l'élaboration de ces textes, qui leur sont pourtant contemporains. Ces textes leur sont donc **extérieurs**.

Nous avons voulu étudier ces textes d'Eglise, voir sur quels points se situaient, et se situent encore quelquefois les débats concernant le couple dans l'Eglise. Nous avons

compris à quel point la **sexualité**, la **généralité**, a **envahi le débat**, faisant longtemps du couple un « objet sexuel », duquel il fallait se méfier et qu'il fallait combattre. Nous sommes témoin de ce que cela laisse comme traces dans la pensée collective des couples chrétiens mariés d'aujourd'hui.

Nous avons accueilli avec **joie** les **positions tridentines** remettant la **priorité sur l'amour conjugal**, et l'intuition de **François de Sales** faisant du couple le lieu où peut se vivre une **spiritualité** et un **chemin de sanctification**. Nous avons réalisé l'œuvre capitale de **Jean-Paul II** pour réhabiliter le corps, la sexualité, l'amour au sein du couple et le couple comme Volonté de Dieu. Certes, certains textes produits par l'Eglise sur le couple sont très beaux, voire très spirituels, peut-être même un peu mystiques à certains endroits, mais il reste que la plupart d'entre eux ont été écrits pas des personnes célibataires, des personnes qui **ne vivent pas elles-mêmes la réalité du couple** ; et même si elles ont été à l'écoute de nombreux couples, elles n'en connaissent que ce qu'elles ont pu écouter auprès de ceux qu'ils ont rencontrés. De ce fait, ces écrits nous semblent un peu **désincarnés**, situés dans l'imaginaire, **idéalistes**, déconnectés de ce que les couples vivent en réalité dans leur quotidien. L'accent sur la généralité se retrouve dans les positions très tranchées de l'Eglise vis-à-vis de la régulation naturelle des naissances.

Sur les textes d'Eglise, la problématique revient donc à la question qui était sans cesse présente à notre esprit : « Que faire de ces **textes** confrontés à la **réalité** quotidienne de la vie du couple ? »

Concernant maintenant le malaise que vit le couple au niveau des **pratiques d'Eglise**, nous avons pu réaliser qu'il correspond à un **décalage** entre le **discours** de l'Eglise et la **mise en pratique** de ce discours. Si le discours annonce beaucoup de belles idées au sujet du couple (l'amour conjugal à l'image de l'Amour du Christ pour son Eglise, le couple comme appel à la sainteté, la vocation à l'unité et à la communion du couple, le couple « Eglise domestique », la mission conjointe du couple dans l'Eglise, la sexualité et le corps créés par le Désir et la Volonté de Dieu en vue des épousailles,...), la pratique laisse le couple **en marge** de l'Eglise institutionnelle. L'Eglise, dans son gouvernement, reste une Eglise d'hommes célibataires. Le couple se sent **écarté** des affaires de l'Eglise, n'étant pas invité à participer aux grands débats, et aux décisions concernant les orientations qu'Elle prend. Pourtant, le couple chrétien se sent concerné par toutes les questions de l'Eglise : les questions de notre temps (éthique, théologie, liturgie, pastorale, présence au monde,...), les questions liées à l'annonce et au service de l'Evangile, à la formation des personnes (clercs ou laïcs), etc.

Nous sommes reconnaissant à Jean-Paul II d'avoir osé béatifier le premier couple, traçant ainsi un chemin donnant espoir aux couples chrétiens d'aujourd'hui.

Dans la troisième partie, maintenant, nous aborderons les **propositions concrètes, pastorales**, qui pourraient faire en sorte que les couples chrétiens ne se sentent plus en décalage vis-à-vis de l'Eglise, qu'ils se sentent réellement **partie prenante** de l'Eglise, qu'ils se sentent pris au sérieux, **responsables**, pleinement reconnus comme authentiques **collaborateurs** des décisions, des orientations, des écrits de l'Eglise. Pleinement reconnus et vrais collaborateurs aussi d'une pratique d'Eglise, d'une mission d'Eglise, non comme quelque chose qui leur vient de l'extérieur, et à laquelle ils doivent adhérer, mais comme une mission dont ils se sentent profondément investis parce que complètement **intégrés** au corps de l'Eglise. C'est le quotidien des couples qui est à intégrer dans une pastorale d'Eglise pour ne former qu'un seul peuple de chrétiens au service de l'Evangile.

Dans un premier temps, nous redirons rapidement les **attentes** des couples, et **nos propres attentes**, vis-à-vis de l'Eglise. Nous resituerons la problématique de la première partie, relue à la lumière des Sciences Humaines et Théologiques de la deuxième partie, pour poser les attentes que nous considérons comme les plus essentielles à être reconnues, en estime d'une part, en authenticité et en urgence, d'autre part. Et quelles sont les **attentes de l'Eglise institution** vis-à-vis du couple ?

Dans un deuxième temps, sous forme de propositions pastorales, nous essayerons de répondre aux **besoins des couples** vis-à-vis de l'Eglise.

Un troisième temps essayera de faire des propositions dans le sens des **besoins de l'Eglise** vis-à-vis des couples chrétiens.

Nous sommes intimement convaincu qu'aujourd'hui, l'avenir de l'Eglise et le sort des couples sont **liés**.

I.- Les attentes des couples vis à vis de l'Eglise

Nous voulons ici simplement rappeler les attentes des couples que nous avons interrogés, attentes déjà exprimées dans la première partie, en y rajoutant nos propres attentes. Cependant, nous nous plaçons cette fois dans une perspective de théologie

pratique, de théologie pastorale, qui, au vu de la problématique dégagée par ces attentes, confrontée aux recherches des sciences sociales et aux discours ecclésiaux, essaie maintenant de s'interroger afin de pouvoir ensuite proposer des pistes d'intervention pouvant répondre à ces attentes.

Au vu de ce que ces couples nous ont partagé, nous avons rassemblé leurs attentes selon trois grands chapitres : d'abord, les attentes liées à la **reconnaissance d'une vocation de couple** ; ensuite, les attentes qui ont trait à la compréhension et à l'**intégration du quotidien** de la vie du couple dans les textes et les pratiques de l'Eglise, proposant ainsi un nouveau visage d'Eglise, et enfin, les attentes orientées vers la **mission du couple chrétien** dans l'Eglise.

Ainsi, si au cours des XVIIIe – XIXe siècles, des laïcs mariés étaient en attente d'une **union conjugale pouvant se vivre de manière spirituelle**¹²²⁰, aujourd'hui, bien que la demande reste la même, elle se décline différemment : selon un axe d'**évangélisation** et une urgence à l'**unité** tout à fait particulière à notre temps, vues la compréhension et la considération qu'a le couple dans notre société contemporaine.

Le défi de notre travail, aujourd'hui, est bien de rejoindre et de nous faire l'écho des **préoccupations des couples chrétiens** de notre temps, afin, qu'en Eglise, nous puissions être à l'écoute de leurs attentes et voir ensemble comment nous pouvons y répondre.

Nous résonnons bien sûr favorablement à ces paroles de Jean-Marie Roger Tillard : « L'Eglise est communion avant d'être société, Mystère avant d'être structures », « L'Eglise est une greffe de communion sur le corps blessé de l'humanité déchirée »¹²²¹, mais, comment, dans la réalité concrète de la vie des couples chrétiens, se vérifient cette **Eglise Communion** ?

A.) Attentes de reconnaissance d'une authentique vocation chrétienne

Il nous semble que les couples chrétiens d'aujourd'hui sont en attente d'une vie conjugale définie et reconnue comme une authentique **vocation** au service de Dieu, au

¹²²⁰ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 356-357 ; elle cite en exemple le cas de Barbe Charlotte de Migieu de Montaugé qui, mariée à 19 ans à un homme de 48 ans qu'elle n'avait jamais vu, a vécu son mariage comme un acte d'amour envers Dieu, désirant Lui consacrer ainsi toujours la première place dans sa vie et dans ses sentiments. Elle cite encore beaucoup d'autres exemples de couples ayant la même recherche, le même désir de vie spirituelle dans le mariage. A la lecture de ces récits, nous avons le sentiment que le mariage était vécu comme un sacrifice, et nous nous demandons comment le couple lui-même était investi dans cette démarche et ce qu'en pensait le mari.

¹²²¹ Jean-Marie Roger TILLARD, *Chair de l'Eglise, chair du Christ. Aux sources de l'ecclésiologie de communion*, coll. Cogitatio Fidei n° 168, Paris, Ed. Cerf, 1992.

service de l'Eglise et au service du monde. C'est pourquoi, vis-à-vis de l'Eglise, ils sont en demande d'une **reconnaissance** de leur état conjugal comme étant une vocation chrétienne particulière, leur permettant de vivre, au sein de leur Eglise, une réelle vie communautaire et une véritable mission ecclésiales.

Ce n'est pas par hasard que les chrétiens choisissent de vivre en couple, et en **couple** d'une **manière spécifiquement chrétienne**, désirant conduire leur vie conjugale à la **lumière de l'Evangile** et à la **suite du Christ**.

Ce n'est pas par hasard qu'une femme et un homme, enracinées dans leur foi en Jésus-Christ, choisissent, au nom de leur foi, d'**unir leur vie** en une vie de couple, d'**unir leurs destinées**, leur sexualité et leur génitalité, leurs corps et leur intimité, leurs personnalités et leur affectif, leurs joies, leurs peines, leurs espérances, leurs luttes, leurs jours et leurs nuits, etc.

Ce n'est pas par hasard qu'une femme et un homme, ayant reçu le baptême au Nom du Père, du Fils et de l'Esprit Saint, et vivant pleinement de ce baptême, choisissent librement de se donner totalement l'un à l'autre, et par là, de **se consacrer à Dieu dans le mariage**, de demander et d'accueillir de la part de l'Eglise le sacrement qui fait d'eux des **époux « dans le Seigneur »**. Beaucoup de couples chrétiens parlent de leur choix d'état de vie conjugal comme d'une **authentique vocation chrétienne**, une vocation **accueillie**, puis **mise en oeuvre**.

1.) Une vocation conjugale chrétienne

a) Quelle vocation ? Vocation chrétienne ou vocation religieuse ?

Le couple est-il une **vocation** ? Quelle est cette vocation ? Cet appel ? Qu'entend-on par vocation ? Quand les couples parlent de vocation pour décrire leur appel à la conjugalité et au mariage, qu'en disent-ils ? A quelle vie se sentent-ils appelés ?

Peut-on aller jusqu'à dire que la vie conjugale est une vocation ? Voire une vocation « religieuse » ? Certains couples le disent ; et nous aurions été assez tenté d'abonder dans ce sens quand nous avons commencé notre recherche. Aujourd'hui, nous pensons que la vie de couple peut se définir et se vivre comme une réelle vocation, une **vocation qui consacre ensemble la femme et l'homme**, le couple, à Dieu, mais non dans une vie et une pratique religieuse au sens d'une vie célibataire ou monastique, mais au cœur d'une vie d'**amour pour toujours partagé entre une femme et un homme**, une vie enracinée dans une incessante **recherche d'unité** et de **destin communs**. Certains couples ne disent pas

qu'au moment où ils ont choisi la vie de couple, ils l'ont vécu comme une **vocation**. **L'idée s'est plutôt confirmée au fil du temps et de la vie qui passe.** « **Je ne crois pas qu'au moment où on a fait le choix de se marier, j'ai été consciente d'un "appel" à une vocation de couple, comme on entend certains dire qu'ils se sentaient appelés au célibat ou à la prêtrise. Je ne me suis jamais posée la question de savoir : "Est-ce que je suis faite pour le mariage, ou est-ce que je suis faite pour le célibat ?" Je me suis retrouvée devant le fait accompli et j'y ai adhéré. Est-ce que dans ce sens c'était une vocation ? Peut-être, mais je crois que je n'en étais pas consciente sur le moment. Aujourd'hui, je crois que le mariage, c'est mon chemin ; et notre chemin. #Moi, j'avais réfléchi à cette question, j'étais très attiré par une vie de prière et c'est vrai que j'ai été dans des monastères, dans des lieux comme ça et je me suis posé des questions. A un moment je me suis demandé si je n'allais pas devenir prêtre, j'avais des questions éthiques dans la tête et je me demandais si le mariage avait la même valeur qu'une vie consacrée. Je crois aujourd'hui que la vie de couple est une des plus grandes consécration. C'est une vie tellement féconde ! Même si les autres vies aussi sont fécondes, différemment. Le couple a une vocation d'espérance, et prophétique ; il y a de belles notions spirituelles dans le couple, et toute une vie mystique. Aujourd'hui, je ne comparerais plus la vie de couple et la vie de célibataire consacré, parce que je ne crois plus que ce soit comparable, ce sont plutôt deux vocations complémentaires, je ne me sens pas diminué parce que je suis marié aujourd'hui, mais à l'époque, je reconnais que ça traînait dans ma tête, je me disais que dans un monastère, je serais plus utile, ou j'aurais une union plus facile avec Dieu, mais je crois que c'est complètement faux, c'est faux parce que je pense que celui qui est seul dans son monastère a autant de difficultés pour la vie de prière et fraternelle, ou l'union avec le Christ, que quelqu'un qui est marié, seulement il est face à d'autres réalités, et face à d'autres "démons" peut-être. Donc, cette notion de **vocation**, au début, je ne l'avais pas tellement en tête, c'est venu avec la vie, le vécu de notre couple.* »¹²²²

Les couples demandent à l'Eglise de reconnaître leur **appel à la vie conjugale comme une authentique vocation chrétienne.** « **Il me semble que l'Eglise néglige la vocation du couple. J'attends une vraie reconnaissance du couple comme vocation particulière.* »¹²²³

La vocation conjugale s'est longtemps cherchée en **référence à la vie religieuse.** Voyons l'exemple du foyer monastère du XVIIIe siècle. « La manière dont on doit se comporter au sein de sa famille, en faisant passer son devoir avant tout et en respectant les principes d'autorité, reproduit l'obéissance qui règne dans les instituts monastiques. A contre courant de ce qu'en disait François de Sales, nos auteurs en arrivent à organiser le foyer de façon telle qu'on s'y conduit comme au monastère. Dans le modèle, les époux sont présentés comme des moines et la famille reproduit les caractères du couvent,

¹²²² Entretien n°6.

¹²²³ Entretien n°7.

espace de tranquillité, de prière et de pénitence. Même les caractéristiques des vœux monastiques, chasteté, obéissance et pauvreté sont transposées dans la relation conjugale. »¹²²⁴

Cette **façon « monastique »** de vivre le couple ne nous semble **pas correspondre** à la spécificité de la vocation conjugale. « Faire son devoir, régler sa maison, aimer son conjoint en référence constante à Dieu, consacrer chaque jour un moment à l'oraison, prier en même temps au pied du lit, et aller à la messe ensemble, voilà l'idéal des époux vertueux. C'est une existence difficile parce que les tentations sont nombreuses et que, faute de s'en abstenir complètement, on est toujours en péril d'y succomber. La vie des mariés est donc représentée comme une vie de renoncement, analogue à la vie monastique. »¹²²⁵ Si l'Eglise propose de vivre la vie conjugale comme un idéal, les couples désirent la vivre avec toutes les caractéristiques de **l'exigence de l'amour évangélique adaptée au couple**, sans référence continue avec la vie monastique.

Il y a quelques années, quand on **priaît pour les vocations**, c'était exclusivement pour les **vocations religieuses** et les vocations **sacerdotales**. De nos jours, dans l'Eglise, on entend de plus en plus que les prières pour les vocations s'expriment aussi pour la vocation au mariage, même si quelquefois, cela reste **timide**.

Notre attente de reconnaissance de la vocation conjugale ne se situe pas au niveau d'une reconnaissance de vocation religieuse. L'appel à une vie de couple n'est **pas une vocation religieuse** à proprement parler, même si la vie de couple est chemin de sainteté à la suite du Christ. Le mariage est vraiment une vocation **spécifique**, une vocation **chrétienne**, dans le sens d'être en couple disciples du Christ. Cette vocation nous invite à accueillir et respecter les autres vocations pour ce qu'elles sont. Ce travail a confirmé notre intuition, à savoir qu'il existe bien une **vocation conjugale chrétienne**, une **façon chrétienne de vivre le couple** (communauté de vie et d'amour indissoluble au cœur de monde), qui rejoint une attente profonde de reconnaissance intérieure de qui nous sommes en tant que couple aux yeux de Dieu et aux yeux de l'Eglise. Cette vocation demande à être prise au sérieux, et notre attente serait que l'Eglise reconnaisse pleinement cette vocation pour qu'Elle puisse aider et former les couples chrétiens afin qu'ils accueillent et vivent cette vocation particulière de couple.

b) La vocation conjugale trop souvent en référence à la vocation au célibat

Certains disent que la vocation propre à l'être humain est la vocation au mariage, et ainsi le célibat se présente comme un renoncement à la **vocation humaine conjugale** pensée comme « **naturelle** ». Pour des chrétiens, nous pensons que cela les rejoint, mais pour d'autres cultures, ce n'est peut-être pas aussi vrai (polygamie, etc.) Le mariage

¹²²⁴ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 216.

¹²²⁵ Id. p. 234.

semble plutôt une proposition d'ordre social, sachant qu'aujourd'hui cela ne se vérifie plus dans notre société. Le mariage chrétien monogame est une **élection**, non « naturelle ».

Même dans les écrits de Jean-Paul II, on trouve cette comparaison entre vocation au célibat ou à la virginité et vocation au mariage.¹²²⁶ Pourquoi **comparer** et établir un **ordre de valeur** ?

Notre vocation conjugale est une authentique vocation de **couple à la suite du Christ**, dans le concret du quotidien. Nous avons à vivre en couple, vraiment, et non à vivre comme si nous étions une communauté de deux célibataires, qui cherchent à vivre une vie religieuse « monastique ». Nous ne sommes pas des couples de religieux ou de moines. Notre spiritualité est une **spiritualité de couple**, qui fait vivre le couple, qui assume et grandit le couple.

c) La vocation conjugale chrétienne : fin d'une vocation « au rabais »

Il nous semble qu'il reste encore, dans les esprits de nombre de chrétiens, couples ou célibataires, clercs ou laïcs, l'idée que la vie conjugale est un choix qui se vit « **faute de mieux** », faute d'une « **vraie** » **vocation religieuse**.

Les couples attendent une reconnaissance authentique du couple comme **vocation chrétienne**, comme réel **chemin de foi** et de **spiritualité** chrétienne, comme chemin de sainteté et de maturation d'une relation à Dieu. « #J'attends une reconnaissance réelle du couple comme une vocation, et non une **vocation au rabais** pour les "pauvres" qui n'ont pas pu avoir la volonté de rester célibataires, voie parfaite et sainte par excellence, pour ceux qui n'arrivent pas à gérer autrement leur sexualité. Ça nous permettrait de vivre autrement, et ensemble en Eglise, de vivre l'Eglise, avec une reconnaissance authentique de notre **vocation de couple**, comme je reconnais la vocation d'un célibataire, prêtre, religieux, ou d'un ou d'une célibataire consacrée. Pour moi, il y a une réelle vocation du couple, qui se découvre avec le temps, comme un prêtre doit petit à petit découvrir sa vocation propre au sein de l'Eglise. »¹²²⁷

Agnès Walch nous rapporte ce que disait Georges Gallichet dans les années 1938 face à cette tentation de **dévaloriser** la vocation conjugale chrétienne. « Alors que trop de chrétiens mariés vivaient comme si leur vie conjugale était un **obstacle à l'union à Dieu** et au **progrès spirituel**, il imaginait une oraison sur « le mode du nous » et un couple qui prierait ensemble. Se référant au concile de Trente, il prétendait que le sacrement n'était pas ordonné exclusivement à la procréation, mais qu'il opérait le perfectionnement de l'amour et le renforcement de l'unité. En entendant ces paroles positives,

¹²²⁶ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 40, citant Pie XII, *Sacra Virginitas*. Voir Deuxième partie, chapitre deuxième, II.-, L.) , 15.) , e).

¹²²⁷ Entretien n°8.

les chrétiens ne prendront plus la vocation conjugale comme une « tentation », mais chercheront à en vivre la sainteté. »¹²²⁸

La vocation conjugale chrétienne n'est pas à être vécue comme la **frustration** d'une « véritable vocation religieuse ou célibataire ».

Le point commun de toutes les vocations est d'être des **choix libres**, des choix de marcher **à la suite du Christ** en entendant Jésus Ressuscité nous dire : « Suis-moi ! »¹²²⁹ Ce choix est toujours un choix de **renoncement**, un choix d'**élection**. N'est-ce pas cette élection qu'il conviendrait de mettre en exergue ? Jésus appelle chacun personnellement.

Si au départ de notre travail, quand nous avons commencé nos enquêtes, nous présentions la vocation du couple comme une revendication, aujourd'hui, à la lumière de ces années de recherche, nous avons compris que la vocation **se reçoit**. Dans ce sens, la vocation ne peut être une revendication, elle est la **réponse humble à un appel** personnel. « Et lui ? Que t'importe ? Toi, suis-moi. »¹²³⁰ La vocation du couple se présente davantage comme un **service**, comme un élan dans une dynamique de **conversion continue**, de service de l'Eglise et de service du prochain.

2.) Une vocation qui se discerne, se prépare et se vérifie

a) Une vocation qui se prépare

C'est par la **préparation au mariage** que peut se dire tout le sérieux de la vocation conjugale chrétienne, vocation au mariage chrétien. « *C'est peut-être quelque chose que le couple peut faire remonter à l'Eglise : faire comprendre qu'il y a vraiment une **école de mariage**, il y a des choses qu'on doit entendre avant ! Il y a des choses qui s'apprennent !* »¹²³¹

Il y a une attente importante de la part des couples, et nous la faisons nôtre : que la **préparation au mariage chrétien**, au sacrement de mariage, soit vraiment **sérieuse** et **exigeante**, pour que soit donnée toute sa valeur au mariage.

b) Une vocation qui suit les étapes de la vie du couple

L'attente, c'est qu'il y ait un **véritable souci du couple au long des différentes étapes** qu'il est amené à traverser au cours de sa vie. « *L'Eglise pourrait faire beaucoup plus de choses pour le couple. De l'ordre de la préparation au mariage, bien sûr, mais il y a tout le **service après vente**, au long des années. Je verrais bien des sessions, des **recyclages spirituels***

¹²²⁸ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 440-441.

¹²²⁹ Jn 21, 22.

¹²³⁰ Id.

¹²³¹ Entretien n° 16.

*pour le couple, tous les cinq ans, pour nous donner une espèce de piqûre de rappel de ce qu'on a vécu dans notre sacrement, des grâces qu'on a obtenues. Pour réfléchir, pour réapprendre, dans nos communautés de base. "On a mis Dieu avec nous, dans notre couple, le jour de notre mariage, qu'est-ce qu'Il a fait durant tout ce temps-là dans nos vies ?" L'Eglise devrait nous rappeler l'action de Dieu dans notre vie de couple ! Et dans tout notre cheminement ! »*¹²³²

La prise au sérieux de la vocation au mariage sacrement s'entend dans l'attente de modalités très discernées vis-à-vis de son octroi, tant pour les gens qui ne partagent pas la foi chrétienne, ou qui ne la vivent pas, que pour les personnes **divorcées remariées qui vivent les valeurs chrétiennes**. « #J'ai deux rêves. Le premier serait que l'Eglise cesse de **mariage à la louche**, à tour de bras, pour des gens qui, en fait, ne partagent rien de la foi. Le deuxième rêve, c'est qu'Elle puisse reconnaître quelque chose du mariage chrétien pour les divorcés remariés qui vivent de ces valeurs-là. Voilà, c'est ça mes deux rêves. *N'empêche que c'est dommage que l'Eglise, aujourd'hui, marie, ou donne le sacrement de mariage, à des jeunes qui ne savent pas du tout à quoi ils s'engagent. »¹²³³

Nous attendons effectivement une attitude particulièrement attentive vis-à-vis du couple tout au long de sa vie. Que le couple trouve toujours un soutien dans l'Eglise.

3.) Vocation du couple à la sainteté

a) La sainteté : une vocation à vivre en couple

Les couples ont bien reçu, de la part de l'Eglise, l'appel à **vivre la sainteté dans la vie conjugale**. Ils se sentent appelés à la sainteté, ensemble, pas l'un sans l'autre. Leur attente est de pouvoir vivre cet appel dans la réalité quotidienne de leur vie de couple.

L'**absence de couples béatifiés** ou canonisés officiellement, posait la question de la **cohérence** entre une **parole** d'Eglise qui propose la sainteté vécue en couple, et la **pratique** d'Eglise qui ne reconnaissait aucun couple digne d'être reconnu saint avant Jean-Paul II. « #Le couple saint, ça a toujours été absent ! Aussi loin que je m'en souviens, quand j'ai lu un jour la vie des saints sur un calendrier, qui tous les jours racontait une vie de saint, c'était toujours un homme ou une femme qui n'étaient pas en couple ! *Saint François et Sainte Claire, par exemple ! #Exactement ! Je voyais leurs vies qui se croisaient, mais ce n'est pas un couple, ils sont frère et sœur ! C'est vraiment édifiant, quand tu es gamin, du **type de relation qui est mis en valeur entre un homme et une femme ! C'est toujours en dehors de la notion du couple marié !** »¹²³⁴

¹²³² Entretien n° 16.

¹²³³ Entretien n° 12.

¹²³⁴ Entretien n° 13.

Avant 2001, à l'époque des interviews, l'absence de couples déclarés officiellement saints par l'Eglise rendait **insignifiant**, aux yeux des couples, **leur quotidien**, et par extension, le couple lui-même. Depuis, avec la béatification des époux Beltrame Quattrocchi, en 2001, à Rome, par Jean-Paul II, puis celle des époux Martin, parents de Sainte Thérèse de Lisieux, béatifiés le 19 octobre 2008, à Lisieux, par Benoît XVI, cela a certainement changé le regard des couples sur l'Eglise et la possibilité effective d'une sainteté vécue en couple. « **Des couples saints, je ne pourrais pas te donner de noms, est-ce qu'il y en a ? Alors que des saints, on pourrait quand même en citer quelques-uns ! Des couples saints, je n'en connais pas. Il devrait y en avoir comme il y a eu des saints. A partir du moment où ils ont eu une vie consacrée à Dieu, à l'amour et aux autres. Même si ce sont des choses très simples, mais des amoureux de Dieu ensemble, en couple. #Ceux qui ont accédé à la sainteté, ce sont des personnes qui se sont investies complètement. *Dans le couple, ça me paraît tout à fait possible ! Il faut qu'ils aient la force de Dieu qui soit là et qui les soutienne, qui les fasse vivre. #S'il y en avait, je les lirais sûrement parce que ce serait tellement exceptionnel. *Je n'ai pas lu beaucoup de vies de saints, mais celles-là m'intéresseraient.* »¹²³⁵

« *#Les saints du calendrier sont presque tous des célibataires, ça ne rejoint pas les couples.* »¹²³⁶

Les couples qui lisent la vie de saints célibataires doivent **transposer** l'expérience de la **vie de célibat**, décrite dans les récits de ces vies de saints, à la **vie conjugale**. C'est là qu'intervient la difficulté du rapport avec le quotidien, parce que les quotidiens sont réellement différents. Ainsi, quand nous lisons ce qu'écrit Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus : « Si à chaque instant, il vous était demandé : « Que faites-vous ? » Votre réponse devrait être : « J'aime ! ». « Partout ? » « J'aime ! » C'est ainsi que je m'exerce à vivre d'amour, en tous lieux et en toutes circonstances. »¹²³⁷ Vivre d'amour, oui, mais qu'est-ce que cela veut dire vis-à-vis d'un couple ? Dans la réalité d'une vie de couple ? Dans le concret de cet amour vécu entre deux personnes de sexe différent, entre une femme et un homme ? N'y a-t-il pas une **façon d'aimer « célibataire »** et une **façon d'aimer « couple »** ? Que veut dire aimer pour les uns et pour les autres ? Peut-être que c'est cet amour de « célibataire » qui est si difficile à appréhender par les couples quand on ne leur présente que des saints célibataires comme modèles ? On rencontre la même interrogation dans cette parole de Saint Jean de la Croix : « Au soir de la vie, nous serons jugés sur l'amour. »¹²³⁸

¹²³⁵ Entretien n°11.

¹²³⁶ Entretien n°1.

¹²³⁷ Claude SARRASIN, *La route de l'amour*, op. cit., p. 129.

¹²³⁸ Claude SARRASIN, *La route de l'amour*, op. cit., p. 117.

Dans le couple, la **sainteté** ne pourra pas faire l'économie de **l'amour qui se vit entre les époux**. La sainteté passe par l'amour mutuel entre les époux. C'est à travers notre époux(se) que nous accueillons notre appel à la sainteté.

b) Une vocation à vivre dans le quotidien de la vie de couple

C'est une **sainteté accessible, simple**, à accueillir dans une vie de foi très quotidienne. L'appel à la sainteté concerne tout baptisé, ce n'est pas une vie qui ne peut se vivre que dans le Royaume, le quotidien est le lieu de l'appel à la sainteté. Pour les couples, la **sainteté** se vit en couple au **quotidien**. « *C'est quoi la sainteté ? Qu'est-ce qu'il faut pour être saint ? Ça se fait **dans la vie** ! »¹²³⁹

La vocation à la sainteté se vit à travers la **vocation d'épouse et d'époux**. « *La vocation du couple à la sainteté ? Une vocation, c'est donner sa vie à quelqu'un ; à Dieu, pour les prêtres ou les religieuses ; ça leur permet d'aller à Dieu. On va tous à la sainteté, on va tous vers Dieu. Moi, je vais vers Dieu, je me rapproche de Dieu quand je suis l'épouse idéale, **l'épouse que Dieu veut que je sois dans mon couple**. Et l'épouse que Dieu veut que je sois aujourd'hui, c'est de rendre Y. heureux. C'est de faire en sorte qu'il s'appuie sur moi pour les petites choses, aussi bien pour la vie spirituelle que pour les autres. Parler. Partager. Le rendre heureux. Le mener à Dieu, sans oublier cette vie spirituelle qu'il a, et qui est différente de la mienne, et dont il a besoin pour vivre, parce que je sens qu'il a besoin de Dieu pour vivre, comme moi, j'ai besoin de Dieu pour vivre. Ma vocation d'épouse, dans le mariage, ça me mène, et ça nous mène, à la sainteté. Notre foi, on la vit dans la vie quotidienne, dans la prière là où on peut. Ça nous permet de rejoindre tous ces millions de couples : parce la plupart des gens dans la vie vivent une vie de couple, une vie d'amour. Notre vocation, c'est être proches des gens, simplement. »¹²⁴⁰

On retrouve cette vocation à la sainteté dans le fait de **s'en remettre entièrement au Seigneur** dans toutes les dimensions de la vie de couple, toujours dans la vie quotidienne du couple. Choisir d'être **complètement à la suite du Christ**. « *Pour moi, un couple appelé à la sainteté, c'est un couple qui met de plus en plus **le Christ dans sa vie**. Avant chaque décision : se mettre devant le Seigneur. Remettre ses enfants au Seigneur. Remettre toute sa vie de couple au Seigneur. Ce n'est pas faire des choses extraordinaires. Quand on a pu remettre notre enfant au Seigneur, régulièrement, dans ses difficultés, on a pu l'accueillir tel qu'il est. Il n'a pas changé, mais notre regard a changé ! Et je crois qu'un couple saint, c'est un couple qui se met vraiment dans la suite du Seigneur. Pour moi, c'est vraiment dans la prière, dans les décisions, remettre les enfants, ne pas avoir peur, faire confiance. #Je crois vraiment qu'**on a une vocation de sainteté en couple** ! Et pas seulement individuellement ! Maintenant, je peux le dire, il y a vingt ans, je ne l'aurais pas dit ! *Je crois que le couple est appelé à la sainteté ! La question,

¹²³⁹ Entretien n°1.

¹²⁴⁰ Entretien n°7.

*c'est quand il y en a un qui croit et l'autre qui ne croit pas : comment peut-on être appelé à la sainteté ensemble dans ce cas-là ? Ce doit être très difficile. »*¹²⁴¹

Pour les couples plus anciens, la sainteté est **pour l'au-delà**, pas pour la vie d'ici, même si elle se vit dans la vie. L'attente est dans le désir de sainteté présent dans les cœurs. « **J'espère bien que le couple est appelé à la sainteté ! #Pour moi, la sainteté, c'est dans la vie, c'est la vie ! Tant que je serai sur terre, je ne serai pas un saint. C'est pour plus tard, quand je serai là-haut ; quand on dira : "R. a fait ça, R. a fait ceci." *Je compte bien qu'on soit saints ! »*¹²⁴²

En réponse à l'**appel à la sainteté que l'Eglise propose aux couples**, notre attente est de pouvoir vivre cet appel en couple, dans le **quotidien, en Eglise**. Cette attente rejoint celle de vivre, chaque jour, l'**offrande de son couple** à Dieu. Notre attente se vit dans le désir de vivre la communion épouse-époux avec Dieu, de vivre le couple pleinement en Eglise. Chaque jour, recevoir l'appel à la sainteté de Dieu, dans la prière partagée, le discernement, la simplicité et la radicalité du don de soi, au sein du couple, en couple, et avec les autres. Notre attente, aujourd'hui, est de pouvoir vivre la spécificité de la vocation conjugale, dans toutes ses dimensions, en Eglise, dans la pleine reconnaissance du couple, tel qu'il est et tel qu'il vit.

B.) Attentes qui inaugurent un autre visage d'Eglise

Cette partie est centrée sur les attentes des couples concernant l'Eglise.

Cela pose la question de la **Tradition**, de ce qui semble possible, voire souhaitable, de **faire évoluer**. Cela demande du discernement, afin d'accueillir la nouveauté, la part de **créativité** possible. Enfin, cela nous remet devant notre responsabilité, par rapport à l'Évangélisation du monde d'aujourd'hui, et quant à la part que nous voulons laisser à l'Esprit Saint pour la conduite de l'Eglise.

La **peur d'aller trop vite** ou de se tromper peut scléroser notre élan évangélique novateur, tout comme notre dynamisme missionnaire ; mais est-ce évangélique ?

Le **choix sécuritaire** peut toujours s'avérer être le meilleur et faire pencher dans tous les cas pour le « statu quo ». « Le **moment fondateur** et le temps où se mettent en place les rouages fondamentaux des institutions chrétiennes constituent une époque particulièrement sensible sur

¹²⁴¹ Entretien n° 13.

¹²⁴² Entretien n° 18.

laquelle on **crystallise** volontiers tous les **conflits d'interprétation**. On y a presque systématiquement **recours** en période de mutation, soit que ceux que l'on nomme conservateurs ou intégristes s'y cramponnent pour maintenir un statu quo, soit que l'on s'en serve pour justifier ou masquer l'innovation. La **nouveauté radicale** est souvent **mal vue** dans une religion qui se veut historiquement fondée. Il est très rare qu'elle soit explicitement et publiquement assumée. »¹²⁴³

Et pourtant, l'attente des couples, d'un **nouveau visage d'Eglise**, est claire ; et le but de notre recherche est bien de proposer une façon **actuelle** et **réaliste**, une façon originale, adaptée à notre temps, attirante et enrichissante, de vivre une vie conjugale le plus possible conforme à l'Évangile, en communion avec l'Eglise de Jésus Christ, et au cœur de notre monde. Notre attente pour ce nouveau visage d'Eglise va dans le sens d'une Eglise plus proche du quotidien des personnes, d'une Eglise plus fraternelle (sœurs et frères en Jésus Christ) et d'une Eglise dynamique, joyeuse, généreuse, qui interpelle le monde et propose la Bonne Nouvelle du Salut à toute l'Humanité.

1.) Attentes qui intègrent le quotidien de la vie de couple

Ce n'est pas la première fois que les couples chrétiens réagissent face à leur Eglise. Au XVIIe siècle, déjà, des écrits laïcs proposaient **quelque chose de neuf**. Dans le même esprit que les auteurs laïcs moralistes de la seconde moitié du XVIIe siècle, les couples chrétiens réagissent, aujourd'hui, en tenant compte de la réalité de ce qu'ils vivent, confrontant les **textes** et les **attitudes** de l'Eglise à leur **vécu** et à leurs **attentes conjugales**. « En résumé, pour rendre crédibles leurs discours, les moralistes laïcs, hommes ou femmes, ont tenu compte des **conditions pratiques**, et pas seulement théoriques, **de la vie familiale**. Ils se sont mis en scène, avec un souci de véracité des situations exposées, en s'appuyant sur leur expérience personnelle. (...) Cette réponse laïque, qui s'échelonne de 1640 à 1685, reste tributaire des représentations conjugales se dégageant des manuels cléricaux. Elle en reprend les questionnements et les conclusions, en se plaçant toutefois d'un point de vue différent. Alors qu'ils ne cherchent ni la critique ni la polémique, ces auteurs **remettent en cause**, malgré eux, quelques unes des représentations cléricales et formulent des demandes implicites à l'adresse du corps ecclésiastique. Car leur idéal reflète d'abord une **conception plus réaliste de la vie conjugale**. Le but de ces moralistes est de convaincre les gentilshommes d'adopter une nouvelle vision de la vie matrimoniale et de les engager dans un état susceptible de leur apporter de nombreuses satisfactions. Il s'agit de les amener à réviser leurs préjugés défavorables au sujet de l'institution matrimoniale, de les engager à se marier et de leur montrer les qualités féminines injustement méprisées. »¹²⁴⁴

C'est dans les **multiples réalités du quotidien** d'une vie de couple et de famille que les couples attendent d'être **compris et reconnus**, dans les détails. « **On ne prend pas*

¹²⁴³ Alexandre FAIVRE, *Ordonner la fraternité. Pouvoir d'innover et retour à l'ordre dans l'Eglise ancienne*, Coll. Histoire, Paris, Ed. du Cerf, 1992, p. 9.

¹²⁴⁴ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 252-253.

suffisamment en compte la **réalité** de ce que c'est qu'une famille : les **petits détails**. Les prêtres sont tous célibataires, et pareil pour les religieux et religieuses. J'ai une sœur religieuse, très gentille et très dévouée, qui fait plein de choses, mais elle ne se rend strictement pas compte de ce que sont les **contraintes d'une famille** avec des enfants ; que tu peux essayer de mener autant que possible pour partir à l'heure à la messe, par exemple, parce qu'il s'en trouve toujours un "boiteux" dans le lot qui fait que tu es en retard ! Ce sont des petits détails, mais en fait, ce sont les réalités d'une famille, d'une vie en collectivité. Qu'ils devraient pourtant connaître, dans les monastères, puisqu'ils sont plusieurs à vivre en communauté. »¹²⁴⁵

En tant que parents, les couples attendent des **liturgies mieux adaptées à leurs enfants et à leurs adolescents**, des célébrations plus festives, plus joyeuses. « *On ne tient pas assez compte dans la façon de mener la liturgie, des **adolescents**. Nos enfants, ils auraient une messe africaine, ils iraient à la messe ! Mais ils disent : "On ne bouge pas à la messe ! On ne chante pas ! Ce n'est pas gai ! C'est triste !" Ça leur paraît tellement **austère** qu'à un moment, ils "zappent", et puis, terminé ! Et après, c'est difficile de les faire revenir ! Ceux qui sont dans des mouvements, dans des choses plus organisées, c'est peut-être moins difficile, mais s'ils rentrent dans une autre église, ils vont trouver cela mortel et ressortir aussitôt rentrés. Je crois qu'il y a d'autres familles qui ont ces attentes-là. Pourquoi il y a des jeunes qui vont aux JMJ ? C'est aussi à cause de cette **ambiance festive** ! Toute messe devrait être une fête, les enfants et les grands enfants s'y retrouveraient mieux si c'était toujours une fête ! »¹²⁴⁶

Ce n'est pas tant des **règles de vie de « bons couples chrétiens »** qu'attendent les couples d'aujourd'hui, comme ce que pouvaient attendre les couples des XVIIe - XVIIIe siècle¹²⁴⁷, c'est plutôt une **vie chrétienne authentique**, vie personnelle et vie ecclésiale, en adhésion à une Parole entendue, accueillie et mise en pratique. Sans doute que le contexte d'aujourd'hui invite les couples à ne pas vouloir vivre une aventure spirituelle monastique ou ascétique, comme si le seul modèle de sainteté authentique était la vie religieuse, mais plutôt une vie chrétienne bien concrète où tous les aspects du quotidien sont pris en compte dans une appropriation engagée de foi vécue.

Nous verrons donc plus loin comment intégrer ces attentes à des propositions pastorales concrètes à l'égard des couples, propositions qui prennent en compte ce quotidien particulier que peuvent vivre les couples.

¹²⁴⁵ Entretien n° 14.

¹²⁴⁶ Id.

¹²⁴⁷ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 119.

2.) Attentes d'une réelle vie fraternelle en Eglise

Devant l'expression de **solitude** exprimée par certains couples, notamment au regard de leur vie paroissiale, nous laissons émerger leur désir d'une vie ecclésiale plus fraternelle, plus réellement communautaire, plus fidèle à l'esprit de l'Évangile.

Cette attente s'exprime dans leur expérience d'**accueil comme nouveaux paroissiens** dans leur paroisse. « *#Ce que je trouve vraiment pauvre dans l'Eglise catholique, que ce soit pour les couples, ou pour les individus, c'est qu'il n'y a pas suffisamment d'accueil. C'est vraiment une notion à développer dans notre Eglise, parce que quand tu vas à la messe le dimanche, tu peux aller pendant un mois dans la même église, deux mois, et tu ne connaîtras personne. Je trouve ça dramatique. C'est justement là qu'il devrait y avoir un accueil des nouveaux, et du couple. Quand un couple nouveau arrive, il faudrait qu'il puisse y avoir des personnes qui l'accueillent, qui lui donnent la feuille de chants, avec qui il peut discuter. C'est une attente, il n'y a pas suffisamment la notion de **communauté** dans les paroisses, qu'on forme vraiment une **fraternité**, une "famille", où tu es content le dimanche d'aller à la messe et de rencontrer les autres pour partager ta semaine. Je ne connais pas aujourd'hui de paroisse catholique qui vit ça. Pour se faire une place, il faut que la personne nouvelle aille vers les autres, et ça, je trouve que c'est dommage, et même dommageable. C'est vraiment une grande attente, de développer cette notion **fraternelle**, cet accueil dans les paroisses.* »¹²⁴⁸

Les couples sont en attente de **lieux de partage et d'échanges, en paroisses**, de lieux de réflexion et de formation. « **Dans l'Eglise institutionnelle, il y a peu de lieux où on trouve cet échange, cette fraternité, qui permettrait à chacun de **grandir encore dans sa vocation**, que ce soit le mariage, ou que ce soit le célibat. Concrètement, on était trois, quatre couples, à rencontrer régulièrement le curé ; c'était pour travailler, mais on sentait que ça faisait du bien au curé ; que parfois on ne travaillait pas beaucoup, mais que lui avait **besoin d'un lieu de partage**. Et je me dis : "Dans l'Eglise institutionnelle, est-ce qu'on prend en compte ça ?" Le fait que différents états de vie peuvent **s'édifier mutuellement**.* »¹²⁴⁹

Une très forte attente de pratiquement tous les couples s'est exprimée pour une **vie d'Eglise locale, paroissiale**, beaucoup **plus proche**, beaucoup plus **communautaire**. Une vie qui implique davantage le quotidien de ce que peuvent vivre ces couples. « **Dans ce qu'on vit là, pour le moment, il y a vraiment un **manque**. Dans ce qu'on vit avec l'Eglise, il n'y a pas **grand-chose**. Le chrétien "moyen" vit avec l'Eglise l'Eucharistie du dimanche, quelques fêtes importantes dans l'année, avec quelques autres moments de prière où on se retrouve, mais ça ne fait vraiment pas beaucoup ! Quand on a quatre temps de prière proposés pendant le carême, c'est*

¹²⁴⁸ Entretien n°6.

¹²⁴⁹ Entretien n°3.

beaucoup dans une paroisse ; les temps de catéchisme pour les enfants, avec quelques réunions, quelques points forts, les baptêmes, etc. Je trouve quand même que c'est peu. Alors bien sûr, on est au service de la paroisse ; soit des couples pour nous, soit le catéchisme, je trouve quand même qu'il y a une **dimension communautaire qui manque**. Locale. Paroissiale. Il y a un manque de rencontres, de vie communautaire, de partages ! »¹²⁵⁰

« #Une Eglise, c'est vivant, et les choses pourraient se faire bien plus en communion, en communauté. Il y a quinze jours, on était à une réunion, un partage d'Évangile, on nous a pratiquement dit qu'on n'avait pas droit à la parole, ça ne nous a pas donné l'envie d'y retourner. J'attends vraiment que les choses bougent. »¹²⁵¹

Le couple n'est pas seulement là pour le service dans les paroisses, il veut bien donner mais **recevoir** aussi ce qui lui est nécessaire pour grandir spirituellement, être nourri dans sa foi et dans sa quête de Dieu. « #J'aimerais que le couple ne soit pas toujours et seulement dans l'ordre du **service à donner**. Aujourd'hui, j'aimerais vivre quelque chose de **local**, quelque chose de **fraternel**, de **communautaire**, et qui soit, pour les couples, nourriture tout en étant partage. C'est à la fois **donner et recevoir**, parce qu'on vit quelque chose ensemble. Vivre un **quotidien plus communautaire au niveau de nos paroisses** ! Au niveau local, j'aimerais proposer quelque chose dans ce sens-là, mais il faut que l'Esprit souffle ! Je crois que chez nous, les enfants sont aussi en manque de ça, quand on est arrivé sur notre paroisse, les enfants ont eu cet élan de servir la messe, mais ça s'est atténué petit à petit parce qu'il n'y avait pas assez de vie commune partagée, avec d'autres de leurs âges. »¹²⁵²

L'attente de vie de proximité, de **vie communautaire authentique**, en Eglise, en paroisse, est vraiment importante. « *Notre désir c'est qu'en **paroisse**, on puisse vraiment vivre une vie fraternelle, une vie communautaire authentique ! On se rend compte que c'est **un rêve**... (...) #Au niveau fraternel, c'est vrai qu'on a souvent rêvé d'une espèce de "**fraternité**" en **paroisse**, d'une "**fraternité**" de quartier ! On ne sait pas très bien comment ça pourrait se faire. Mais les gens, couples et célibataires, qui sont à l'église, s'ils se connaissent, au mieux, ils se serrent la main. Mais il n'y a **pas vraiment de lien** ! C'est un dimanche de passé. On ne se voit plus. (...) Peut-être que l'Eglise-institution pourrait favoriser ces rencontres entre couples, pour qu'en paroisse, ça devienne quelque chose de plus naturel, de plus réel dans une paroisse. »¹²⁵³

La dimension de la **fête** est importante. Beaucoup souhaiteraient vivre davantage cette dimension festive au sein de leur communauté paroissiale. « *Mon rêve, c'est que,

¹²⁵⁰ Entretien n°5.

¹²⁵¹ Entretien n°17.

¹²⁵² Entretien n°5.

¹²⁵³ Entretien n°15.

*quand on prépare un temps fort avec les enfants au catéchisme, après, on puisse se retrouver entre nous, avec le curé, avec les autres, les conjoints, et de faire un **temps festif** ! »¹²⁵⁴*

Toutes ces réactions exprimées montrent à quel point les couples chrétiens engagés dans l'Eglise sont en attente d'une **vie locale ecclésiale plus proche**, plus « familiale », plus conviviale. Les paroisses sont encore trop l'affaire des clercs ; comment impliquer les couples chrétiens dans toutes les orientations et décisions prises en paroisse ?

Il nous faut inventer des **lieux d'Eglise de proximité**, des lieux de réflexion et de formation, des lieux de paroles et d'échanges, où chacun pourra consolider sa propre vocation : vocation au célibat, sacerdotale, conjugale, cléricale ou laïque.

Comment susciter une **vie communautaire ecclésiale** locale plus rapprochée, rapprochée au point de la vivre comme si nous étions réellement « en famille ». Peut-être que l'écoute plus attentive de la vie familiale quotidienne des couples et les exemples des communautés évangéliques peuvent être une aide pour la mise en place de paroisses où se vit une vie ecclésiale plus « fraternelle », plus « communautaire » ?

Notre attente va dans le sens d'une vie ecclésiale de proximité, basée sur des échanges de foi, sur des relations simples, sur un partage plus quotidien de notre vie, de notre engagement en Eglise, afin que chaque personne et chaque couple puisse croître dans sa foi, dans sa communion en Jésus Christ qui passe par la communion entre les personnes.

3.) Attentes d'une Eglise qui questionne et interpelle

Les couples chrétiens d'aujourd'hui ne se situent pas pour autant au sein d'une Eglise qui aille dans le sens du monde, ou dans le sens du « bien penser » actuel. Ils attendent une **parole d'Eglise, évangélique**, sur les discours et les agir de notre société, sur le sens de la vie, sur la vocation humaine, sur le couple, sur la sexualité, etc.

C'est dans la manière de dire les choses que les couples réagissent aujourd'hui. Que vaut une parole d'Eglise qui, quelquefois, ne peut se recevoir que comme une parole qui juge, qui condamne, qui exclut ? Est-elle recevable ?

Dans la manière de dire les choses, surtout sur le plan d'une morale à vivre, les couples attendent plutôt une attitude d'**Eglise qui questionne**, qui **propose** un idéal, plutôt qu'une Eglise qui énonce des vérités. « **Par rapport à l'institution, je ne sais pas si c'est plus par rapport au couple, c'est plus dans la façon de délivrer ses messages ; Moi, je préférerais des*

¹²⁵⁴ Entretien n° 15.

questions que des directives. Sachant que l'idéal, de toutes façons, est dans l'Evangile. »¹²⁵⁵ Les couples ont envie de se sentir responsables et libres des choix qu'ils font en conscience.

Les couples attendent une **Eglise qui espère**, toujours, au-delà de toute espérance, une Eglise non nostalgique, qui ne rêve pas sans arrêt à un « âge d'or » de l'Eglise. Comme couple, nous savons la tentation du découragement, pour la vivre si souvent, nous comprenons les prêtres et les chrétiens déprimés par le manque de foi, le manque d'engagement. Une vie ecclésiale proche peut être porteuse d'espérance.

La distance entre la façon de penser de la société et les prises de position de l'Eglise permet aux couples de réfléchir sur leurs choix de vie, leurs options vis-à-vis de la régulation des naissances, sur le choix de la fidélité jusqu'au bout. Si la parole se veut **parole de liberté**, elle doit s'adresser à des personnes **libres**. Libre est celui qui entend.

Une Eglise qui laisse libre, une **force de propositions**, un **guide**, un chemin vers la sainteté, une mise en garde des dangers (fragmentation de l'unité de la personne humaine ; destruction de la valeur de la sexualité humaine, écrasement de la différence femme/homme,). Voilà ce qu'attendent les couples chrétiens aujourd'hui.

Par rapport à la **dimension prophétique** de l'Eglise dans le monde, relisons ces lignes écrites par Alexandre Faivre à propos des œuvres d'Irénée de Lyon (130-208). « Les œuvres d'Irénée¹²⁵⁶ signent la fin d'un certain règne de l'Esprit et le début d'un processus d'institutionnalisation où **l'action de l'Esprit se fera beaucoup plus discrète** et se manifesterait essentiellement à travers l'aspect institutionnel. (...) Les miracles cesseront de foisonner. La prophétie exubérante s'assagira, la révélation sera considérée comme close et le don d'interprétation sera soumis à une prudente discrimination. (...) A partir d'Irénée, la question fondamentale à laquelle chacun cherchera à répondre sera de savoir où est l'Eglise, comment et jusqu'où l'on doit identifier l'Eglise institutionnelle et l'Eglise spirituelle. »¹²⁵⁷

En conclusion, les couples sont en attente d'une **Eglise dynamique**, une Eglise qui **questionne et se laisse questionner** ; une Eglise, lieu de liberté et de responsabilité, une Eglise ouverte, qui interroge nos contemporains sur les grandes questions du monde ; une Eglise qui relève les **défis**, solidaire ; une Eglise **jeune**, prompte à accepter et à encourager chacun de ses membres à développer sa vocation baptismale de prêtre, prophète et roi.

¹²⁵⁵ Entretien n°4.

¹²⁵⁶ Irénée de Lyon, dans *Adversus Haereses* III, 24, 1 écrit : « Là où est l'Eglise, là est aussi l'Esprit de Dieu, et là où est l'Esprit de Dieu, là est l'Eglise et toute grâce. Et l'Esprit est Vérité. » Alexandre FAIVRE, *Ordonner la fraternité*, op. cit., p. 30.

¹²⁵⁷ Alexandre FAIVRE, *Les premiers laïcs. Lorsque l'Eglise naissait au monde*, Dijon – Quetigny, Ed. du Signe, 1999, p. 76. Alexandre FAIVRE, *Ordonner la fraternité*, op. cit., p. 31.

4.) Attentes d'une Eglise qui valorise le corps et la sexualité

Les enquêtes l'ont montré, les couples ont quelquefois souffert du jugement de l'Eglise vis-à-vis de la sexualité et de l'acte conjugal, souvent considéré comme occasion de pécher. Ils attendent, de la part de l'Eglise, une **revalorisation de la sexualité** et une reconnaissance de « chasteté » de l'acte conjugal vécu dans le mariage. Chasteté dans le sens d'une relation conjugale exclusive vécue dans l'amour et le respect mutuels, d'un désir ordonné à l'attente et à la confiance réciproques, chasteté du cœur, chasteté des yeux, chasteté de la volonté, chasteté du désir, etc.

La « théologie du corps » de Jean-Paul II¹²⁵⁸ affirme que la sexualité humaine est réellement d'**essence divine**. Elle n'est pas le résidu d'une animalité, elle est l'œuvre et la manifestation du Mystère de Dieu. Nous adhérons à cette vision de la sexualité comme Volonté de Dieu pour la femme et pour l'homme. « C'en est fini des **critiques perpétuellement ressassées envers l'Eglise** : l'Eglise contre le corps, contre le sexe, contre le plaisir,... Non, l'Eglise est radicalement **pour** ! Elle est la seule à être vraiment pour, car elle seule est dépositaire de la vérité totale sur le corps humain et la sexualité, celle qui permet à l'homme et à la femme de parvenir à leur accomplissement par le don sincère d'eux-mêmes. Alors, que les chrétiens redressent la tête et cessent de se laisser paralyser par des accusations désormais mensongères ! Ils ont un message de lumière sur le corps et le sexe à porter au monde, et le monde, quoi qu'il en dise, en a soif ! »¹²⁵⁹ Notre attente est que cette vision de la sexualité puisse être intégrée dans le discours et la pratique de l'Eglise.

Dans ce sens, au cœur de la vie du couple chrétien, l'**acte conjugal** devient acte de participation à l'œuvre créatrice de Dieu, un acte de **communion à Dieu**, un acte d'intériorité et de prière. Dieu Lui-même se donne dans le don total que les époux se font l'un à l'autre. « Le respect pour l'œuvre de Dieu contribue à faire en sorte que l'acte conjugal ne soit pas **dévalué** et **privé d'intériorité** dans l'ensemble de la vie conjugale – qu'il ne devienne pas « habitude » - et qu'en lui s'exprime une plénitude adéquate de **contenus personnels et éthiques**, et aussi de contenus **religieux**, c'est-à-dire la vénération à l'égard de la Majesté du Créateur, ultime et unique dépositaire de la source de la vie, et à l'égard de l'amour nuptial du Rédempteur. »¹²⁶⁰

Les époux sont appelés à être **prophètes de Jésus Christ**, en ce qui concerne le langage d'amour nuptial du corps, dans notre monde. « C'est ainsi que les époux chrétiens sont appelés à un prophétisme, à être les « **prophètes du langage du corps** », mus intérieurement par le don de piété du Saint Esprit lorsqu'ils participent au plan d'amour éternel. « Ce langage du corps devient pour ainsi dire un prophétisme du corps. » C'est là l'éminente mission apostolique du témoignage des époux chrétiens

¹²⁵⁸ Même si cet enseignement n'a pas de valeur officielle vis-à-vis de l'enseignement du Magistère.

¹²⁵⁹ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., pp. 219-220.

¹²⁶⁰ Yves SEMEN citant Jean-Paul II dans son Audience du 21.11.1984, § 3, dans *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 216.

que d'être des **prophètes de la signification nuptiale**, conjugale de leurs corps offerts, donnés tous les jours et **promis avec certitude à la Résurrection.** »¹²⁶¹

Nous pensons que ce sont ces positions qu'attendent les époux chrétiens vis-à-vis de ce qu'ils vivent dans la vérité de l'acte conjugal. Ils ne conçoivent plus qu'on puisse, de quelque manière que ce soit, **lier l'acte conjugal à une dimension de péché**. Si ce n'est le péché qui lie tout acte, toute pensée ou toute parole humaine, par le fait qu'ils soient simplement humains.

La notion de **plaisir** - quelquefois extatique, reconnaissons-le -, lié à la **communion** ressentie entre les conjoints dans l'acte conjugal vécu dans le mariage chrétien, peut, à notre avis, se comparer au plaisir extatique de **communion** avec Dieu que l'on peut vivre lorsque nous consommons la communion eucharistique. Ainsi la « **condamnation du plaisir** » ressenti lors de l'acte conjugal ne pourrait-il pas entraîner la « **condamnation du plaisir** » ressenti lors de la communion eucharistique ?

Ce qui apparaît difficile pour les couples, au vu des réactions que nous avons pu entendre d'eux, c'est quelquefois la **confusion** entre **chasteté** et **continence**, entre la valeur donnée à la chasteté vécue par des personnes célibataires consacrées et la chasteté conjugale vécue dans le couple.

On retrouve quelquefois ce même type de **confusion** entre les emplois des qualificatifs « **sexuel** » et « **génital** ». Nous pensons qu'une plus grande rigueur d'emploi aiderait à ne pas amalgamer l'acte conjugal qui se pratique au sein d'un couple chrétien avec l'activité génitale qui peut se vivre dans le rapport intime d'une rencontre humaine occasionnelle. De même que le terme « faire l'amour » n'a jamais convenu, pour notre part, à ce qui se vit dans la relation physique sexuelle intime dont fait référence le mariage chrétien, relation qui respecte totalement l'autre et qui attend qu'on soit prêts.

Il reste que, dans l'Eglise, les couples ont quelquefois la désagréable impression que le mariage n'est là que pour vivre une **activité génitale pulsionnelle**, qui reste « malheureusement » l'unique moyen par lequel le genre humain peut se multiplier. Nous rencontrons de moins en moins souvent des chrétiens ayant la nostalgie d'une Eglise composée exclusivement de personnes ayant choisi le célibat.

Quoiqu'il en soit, les couples chrétiens sont en attente d'une **reconnaissance** de leur **vécu sexuel intime**, comme étant Volonté de Dieu, communion avec Dieu, acte

¹²⁶¹ Yves SEMEN citant, dans ce passage, Jean-Paul II dans son Audience du 22.08.1984, § 2, dans *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 215

d'amour, acte de respect et de non possession, inclus dans le partage d'amour mutuel qu'ils se sentent appelés à vivre dans la vie conjugale qu'ils ont choisie.

Ils attendent que soient respectées totalement leurs intentions de **vivre leur sexualité et leur génitalité de manière évangélique**, incluant dans leurs choix la pureté de cœur et le désir de communion avec Dieu. Les couples chrétiens d'aujourd'hui essaient de s'appropriier les conseils, les propositions éthiques de l'Eglise, suivant le commandement d'amour de Jésus Christ. Ils s'efforcent de ne pas dissocier l'amour de la vie, le sexe et le génital de l'amour et la personne de son propre corps.

Notre attente d'un autre visage d'Eglise, plus fraternel, plus reconnaissant et respectueux de la vocation et de l'état de vie de chacun de ses membres, sera le fondement des propositions pastorales que nous ferons dans le point suivant.

C.) Attentes liées à la mission du couple dans l'Eglise

1.) Attentes d'une mission pouvant être vécue en couple

Lorsque nous essayons de nous rappeler une cérémonie religieuse officielle, au cours de laquelle un couple s'est vu confié un ministère ou une mission pastorale, force est de constater qu'aucune célébration de ce type ne revient à notre mémoire.

Les couples se demandent pourquoi il n'existe **pas de ministère pastoral vécu en couple** ou de diaconie de couple, dans l'Eglise. Quand l'Eglise propose, aujourd'hui, un ministère pastoral, si ce ministère est proposé à une personne vivant en couple, c'est presque toujours au conjoint concerné que la proposition est faite, sans que le couple lui-même ne soit clairement missionné. Pourtant, c'est bien le couple, qui est concerné par ce ministère. *« #Comme attente, je l'ai encore vécu aujourd'hui, c'est que très souvent on reconnaît des ministères de l'un ou de l'autre, mais c'est toujours des ministères personnels, même dans le couple. L'ordination diaconale, la femme n'est pas ordonnée. Même si elle donne son accord, il n'y a pas imposition des mains, elle ne s'allonge pas au côté de son mari. Pourtant, j'ai l'impression que dans la Bible, il y a des passages où on parle du ministère d'un couple, même si ce ministère est exercé de manière complémentaire. Je pense à Priscille et Aquilas, Saint Paul en parle toujours en couple, il ne parle jamais de l'un sans l'autre. C'est très intéressant parce que ce ministère était vraiment un **ministère du couple**. Et c'était perçu et reçu comme tel. Je pense à Marie et Joseph, quand ils ont emmené Jésus au Temple, quand ils ont cherché Jésus à Jérusalem,*

*ils vivaient quelque chose en couple et réagissaient de la même façon. Il y avait toujours quelque chose qu'ils vivaient en couple. Je me demande s'il n'y a pas quelque chose de l'ordre du ministère du couple, en couple. *On est prêt à reconnaître, par exemple, qu'une communauté ou une congrégation a un ministère particulier, un charisme particulier ; le couple, en tant que micro-communauté pourrait avoir cette reconnaissance. »¹²⁶²*

Aujourd'hui, il semble, non seulement, que les couples désirent vivre quelque chose de l'ordre de la proximité de relation fraternelle au sein de leur communauté paroissiale, mais ils attendent aussi d'être **envoyés en mission en couple**. On retrouve cette attente dans les milieux protestants. Écoutons ce couple catholique/protestant. « **Ce qui nous a poussés au moment où on s'est engagés dans ce mouvement pour couples à vocation œcuménique, c'est qu'on ressentait le besoin d'avoir un engagement ensemble, en tant que couple ; qu'on n'arrivait pas à trouver ailleurs. On a eu des engagements en paroisse, on a été responsables de groupes de jeunes, on a été engagés dans des groupes musique, mais c'étaient des engagements, où même si on l'avait tous les deux, même si on était engagés tous les deux dans le même groupe, c'étaient D. et C., mais ce n'était pas le couple. On avait besoin des compétences de l'un et de l'autre, mais pas forcément de la particularité de notre couple. Que ce soit dans l'Eglise catholique, comme dans l'Eglise luthérienne, le couple comme tel n'a pas plus une place ou une reconnaissance qui lui est propre. C'est d'ailleurs ce qui nous a posé question, et nous a fait chercher ailleurs. #Pourtant le pasteur de cette paroisse est tout à fait sensibilisé à la question du couple puisqu'il fait lui-même partie d'un mouvement pour les couples. *En fait, quand on cherche à faire quelque chose en couple, ou à être quelque chose "en couple", j'ai l'impression que c'est difficile de trouver dans une paroisse ou un lieu d'Eglise local, mais c'est plutôt dans un groupe ou dans un mouvement. »¹²⁶³*

Nous sommes invités à être inventifs et prophétiques, et à pouvoir envisager, voire créer, au sein de l'Eglise, comme cela se fait déjà dans certains lieux, de **véritables ministères de couples**. « *#Ça pose aussi la question des ministères dans l'Eglise, les ministères n'étant pas toujours des ministères à vie, mais des ministères au service de l'Eglise, de la communauté locale. Et du coup, certains ministères pourraient être confiés aux couples, pour un temps, parce que le couple ne peut pas forcément accepter un ministère à vie, mais un ministère sur trois ou quatre ans dans la communauté où il vit sa foi. *Oui, c'est cela, un ministère au sein de sa communauté de vie. (...) #Que les couples aussi puissent être appelés aux différents ministères, selon les besoins et les compétences de chacun et de chaque communauté. »¹²⁶⁴ Les couples savent que certaines choses n'ont qu'un temps, les enfants petits, par exemple.*

¹²⁶² Entretien n°3.

¹²⁶³ Entretien n°6.

¹²⁶⁴ Entretien n°8.

En fait, certains attendent de vrais **ministères de couples**, avec des ordinations en couple, un **ministère ordonné de diacre** vécu en couple, même si l'ordination diaconale est donnée personnellement à chaque membre du couple. Que les couples puissent être au service des communautés paroissiales, au service des communautés de base, au service de l'Eglise locale, avec un ministère reconnu en couple. « **J'attends qu'il puisse y avoir des engagements d'Eglise en couple ! Que le couple soit reconnu comme un ministère ! Quand je vois nos communautés paroissiales, où, depuis que je fais de la formation théologique on discute beaucoup, on voit que ça ne va pas bien. On voit notre prêtre qui n'en peut plus et qui ne va pas bien. Quand je vois certaines paroisses où ce sont des fraternités communautaires qui sont engagées, je me dis : "Mais quand est-ce que l'Eglise va favoriser des vraies communautés paroissiales ?" Dans certains lieux, on voit des paroisses confiées à des communautés ! Pourquoi un couple engagé dans l'Eglise ne pourrait-il pas être responsable de paroisse ? Pourquoi pour un diacre, il y a une formation théologique de deux ans à laquelle la femme participe, mais la femme n'est pas reconnue ? Elle est la femme du diacre, c'est tout, pourtant elle a suivi la même formation que son mari ! Tu pourrais être reconnu en tant que couple, ensemble au service, couple-serviteur. On pourrait ordonner un homme diacre, et ordonner une femme diacre, et aussi un couple, au service d'une communauté. C'est ça qui manque ! "Notre curé, qu'est-ce qui lui manque autour de lui ? C'est des couples qui le revivifient, qui le soutiennent ! Que son presbytère soit plein de vie, vivant !" Un couple engagé, responsable, animateur, ce serait tellement bien ! #On multiplie ce genre d'absences dans plein de choses ! Avec notre prêtre, on anime un groupe de réflexion et de partage, il y a un couple qui vient à cette formation, en face de ce couple, il n'y a pas de couple, c'est vraiment dommage ! »¹²⁶⁵*

Saurons-nous entendre ces attentes des couples pour vivre vraiment leur **mission ecclésiale en couple** ? Saurons-nous proposer quelque chose de neuf, quelque chose qui prenne réellement le couple en compte ? Comment impliquer les couples dans la mission de l'Eglise pour qu'ils se sentent pleinement d'Eglise ?

Nos propositions iront dans ce sens : proposer des ministères en fonction des besoins des communautés, que les communautés puissent proposer elles-mêmes ceux qu'elles sentent capables et disponibles pour exercer tel ou tel service, des services limités dans le temps, confiés à des couples ou des célibataires. Que les choses soient vivantes, qu'elles bougent, qu'elles évoluent, que l'édification de la communauté soit recherchée.

¹²⁶⁵ Entretien n°13.

2.) Attentes d'une authentique collaboration

Dans cette partie, nous reprenons les attentes des couples, d'être considérés et reconnus, au sein de l'Eglise, dans sa **pratique**, comme dans sa **réflexion** et sa **parole** théologique, éthique, et autre, comme d'**authentiques collaborateurs** de sa **mission** au service de l'Évangélisation et du monde.

Vis à vis de l'Eglise institution, jusqu'à ce jour, **le couple n'a pas de statut cléricale**. Il est laïc, et ne peut être religieux ou clerc d'aucune manière, ce qui l'écarte aujourd'hui des instances où se prennent les grandes décisions et orientations qui concernent l'Eglise. « #Par rapport à l'institution, le couple, on a du mal à matérialiser comment le positionner sur un aspect **religieux**. Il y a le statut du diacre qui est peut-être déjà une première façon d'intégrer une réalité de couple, avec une reconnaissance d'un engagement réel dans l'Eglise et où tu gardes ta réalité de couple. »¹²⁶⁶ Peut-on envisager un statut cléricale pour le couple, dans le sens d'un service ? Pour un temps ?

Les couples espèrent pouvoir **participer aux grandes décisions et orientations** de l'Eglise. Que les chrétiens tous ensemble puissent porter son avenir. « *L'Eglise, pour ses grandes décisions, ses grandes orientations, devrait davantage **consulter des couples**. Si le pape écrit des encycliques, qu'il prenne le temps, non seulement de consulter des évêques, mais aussi une multitude de couples. Ils devraient **pouvoir s'exprimer** et pouvoir lui dire : "Écoutez, dans tel pays, dans tel quartier, dans telle situation ou contexte, ce que vous dites : c'est nous conduire hors de l'Eglise". La conférence des évêques de France, qu'est-ce que c'est que ce "tas d'hommes" qui se réunit une fois par an, et qui au nom de l'Eglise, dit des choses ! Mais, attends ! Et les couples ! Et les femmes ! Il y a à **apprendre la concertation, le dialogue**. On mettra six cent couples ensemble, et on leur dira : "Voilà, qu'avez-vous à dire sur tout ce qui concerne la vie de la famille, et LA VIE !" Et les évêques avec nous pour dire ensemble des textes ! Peut-être qu'ensuite il y aurait des gens qui pourront dire : "Tiens, on pourrait proclamer "bienheureux" tel couple, telles personnes qui ont vécu en couple, de manière simple et concrète, et avec Dieu !" Et cela ferait des exemples, et on écrirait des livres là-dessus ! »¹²⁶⁷

Cette collaboration est souhaitée quelles que soient les **différentes sensibilités spirituelles** des couples chrétiens. L'accent se recentre sur l'amour pour le Christ et pour le monde qui dynamise l'agir. « *Si tu prends notre temps, et tous les chrétiens qui forment l'Eglise, il y a la sensibilité et la nourriture de chacun. L'affaire, c'est d'abord de **respecter que ta sensibilité et celle de l'autre n'est pas la même**, et ce n'est pas pour autant qu'on n'est pas **chrétiens**, mais simplement, toi, tu aimeras des roses dans ton jardin, et moi je préférerais faire

¹²⁶⁶ Entretien n°4.

¹²⁶⁷ Entretien n°7.

*une collection de prunus. Ce n'est pas pour autant qu'on ne respecte pas autant la création tous les deux. Le fond est le même amour du Seigneur, mais on y va par des sensibilités différentes. Après, il faut que tu rencontres les personnes avec lesquelles tu peux partager, les personnes qui peuvent t'épauler. Elles existent. Il suffit d'avoir la simplicité de partager. Le partage, c'est si important ! »*¹²⁶⁸ L'Eglise se vit dans le respect mutuel des différences de chaque acteur ecclésial. Il n'y a pas de concurrence, pas de jalousie, mais une union de nos différences au service de la Bonne Nouvelle du Christ Ressuscité à annoncer au monde.

Cette collaboration montrerait le visage d'une Eglise **vivante, proche des gens et des pauvres**, qui fait clairement le choix de la pauvreté et de la simplicité. Une Eglise s'engage et qui **compte sur les laïcs** pour son avenir. *« #L'Eglise se meurt aussi bien dans sa hiérarchie que dans sa pratique. Regarde les églises : c'est construit pour trois cents personnes, et il n'y en a que trente ! Je souhaiterais que l'Eglise reprenne vie ! *Elle peut **reprendre vie par les laïcs**. #Et pourquoi pas ? Parce que les laïcs sont croyants, pratiquants, ce sont des hommes avant tout ! Quand dans ce bâtiment - l'église - tu sens que tu ne reçois plus rien, tu n'y vas plus. Aujourd'hui, l'Eglise est loin des gens et des préoccupations des gens ! Ils ne sont pas assez dans la vie ! *A part les prêtres ouvriers ! #Parce que c'est des **engagés** ! Tous syndiqués ! Ce sont tous des gros syndicalistes. *Ou bien, dans les cités ouvrières où les prêtres ont cette volonté de **vivre avec les gens, dans leur cité**. #Pas dans un "royaume" comme notre presbytère ! »*¹²⁶⁹

Ayant repris les attentes des couples, que nous avons interrogés, celles qui nous semblent **vitales, essentielles**, et pratiquement **réalisables**, pour l'avenir de notre Eglise, nous voulons maintenant exprimer personnellement nos attentes.

Notre attente, c'est de pouvoir effectivement être unis, être ensemble, tous les chrétiens, être un **corps ecclésial**, un, universel et apostolique, au service de l'annonce de la Bonne Nouvelle et du témoignage du Salut en Jésus, Christ et Sauveur, pour le monde.

Notre attente, c'est que les couples chrétiens soient reconnus pleinement comme **couples dans la mission** de l'Eglise, qu'on les implique totalement, qu'on ait le désir d'en faire d'**authentiques collaborateurs**, que toutes les sensibilités, tous les états de vie, toutes les vocations, puissent s'enrichir l'une par l'autre. L'Eglise, l'Evangelisation et l'avenir du monde, est l'affaire de tous les chrétiens.

Ce qui semble important, c'est une **relation simple et égalitaire, fraternelle, entre tous les acteurs de l'Eglise**, couples et non couples, une relation où les deux parties comptent l'une sur l'autre, une relation de **confiance, de respect** et d'**entraide mutuelle** (en quelque sorte une relation de type « conjugale »). Une relation qui ne met pas l'un

¹²⁶⁸ Entretien n°9.

¹²⁶⁹ Entretien n°18.

contre l'autre, comme pour une bataille, ou un duel, une relation sans gagnant ni perdant, qui fait pleinement participer l'un et l'autre au Mystère de L'Eglise, en se révélant, se partageant et portant mutuellement leur propre vocation et leur propre mystère.

Nous attendons donc une reconnaissance de notre vocation conjugale comme étant une authentique **vocation chrétienne**, une vocation **spécifique de couple chrétien**, qui n'est pas une vocation religieuse, mais qui soit prise au sérieux, qui se discerne, se prépare, comme toute vocation. Nous attendons de pouvoir vivre notre vocation de couple chrétien pleinement **en Eglise**. L'Eglise peut être une aide pour chercher et trouver le sens de la vocation conjugale chrétienne particulière de chaque couple chrétien.

Notre vocation conjugale chrétienne est un **itinéraire de foi**, un appel à nous mettre **à la suite du Christ**, en couple, un appel profond de nous mettre **au service de l'Eglise, en couple**, enfin, un appel de vivre notre communion conjugale dans une **perspective eschatologique** de sainteté, de Salut, et d'avènement du Royaume des Cieux.

Notre vocation conjugale chrétienne se vit selon un **quotidien conjugal spécifique**. Une vie de **communio**n et d'amour entre une femme et un homme qui se sont choisis pour époux, au nom de leur qualité d'Enfants de Dieu, Père, de leur foi en Jésus Christ et de leur soumission à l'Esprit Saint. Notre attente est que ce quotidien tout entier soit **pris en compte** dans une Eglise proche, attentive, qui interpelle, qui valorise ce que nous sommes et ce que nous vivons. Nous sommes conscient que ces attentes inaugurent un autre visage d'Eglise, un visage fraternel, égalitaire dans la vocation, les prises de décisions, les évolutions et changement d'orientation, la production de textes, la mission, la façon d'être Eglise, de faire et de vivre l'Eglise, **au cœur** du monde.

Concernant la mission du couple dans l'Eglise, aujourd'hui, le seul **ministère ordonné** qui concerne le couple est la vocation diaconale, que seul l'homme peut exercer de manière officielle¹²⁷⁰. Il n'y a donc aucun ministère apostolique ordonné reconnu qui puisse se vivre en couple¹²⁷¹. Nous recevons la parole d'Eglise qui dit que le couple est par lui-même un ministère, mais notre attente est que nous puissions réfléchir, discerner, sur la questions de **ministères ordonnés pour les couples**, des ministères qui conviennent à notre vocation, à notre état de vie, à notre réalité quotidienne, que nous pourrions accueillir, recevoir officiellement, et exercer en étant **envoyés en couple en mission** par l'Eglise.

¹²⁷⁰ Lors des célébrations d'ordinations diaconales auxquelles nous avons participé, nous avons pu recueillir le témoignage de certaines épouses de diacres ; elles vivaient comme une grande souffrance de n'avoir pas pu être ordonnées avec leur époux ; elles vivaient une mise à l'écart de la part de l'Eglise, et peut-être même comme un sentiment de « vol » de l'Eglise par rapport à leur époux. Pour notre part, nous avons à revoir l'ordination diaconale lorsqu'il s'agit d'un couple pour en faire une ordination diaconale conjugale.

¹²⁷¹ Par ailleurs, il n'y a aucun ministère ordonné féminin, dans notre Eglise catholique, ce qui, à notre sens, n'a pas de fondement ou de confirmation biblique ou théologique.

Concernant les ministères laïcs dans l’Eglise, aujourd’hui, l’un des membres d’un couple, femme ou homme, peut exercer un **ministère laïc**, en tant qu’agent pastoral. Il arrive que les deux personnes du couple soient agents pastoraux. Un des époux peut être agent pastoral même si son conjoint n’est pas chrétien. Mais jusqu’à présent, nous n’avons assisté à aucune reconnaissance de ministère laïc accordé à un couple en tant que **couple agent pastoral**. Nous avons cependant assisté à des engagements, temporaires ou à vie, de couples dans des communautés nouvelles¹²⁷², et avons pu y voir confier des missions apostoliques à des couples (responsables de foyers d’étudiants, de maisons d’accueil, de missions, week-ends, sessions, auprès des jeunes, des couples,...) ; nous-mêmes avons exercé des responsabilités régionales au sein d’une communauté.

Comment répondre à ces attentes ? Quelles propositions pastorales faire, à présent ? Que mettre en œuvre ? En Eglise, en paroisses, en communautés ecclésiales locales ?

II.- Propositions pastorales : les couples ont besoin de l’Eglise

En fonction de toutes ces attentes, nous voyons que les couples chrétiens ont **besoin d’une Eglise proche**, d’une Eglise attentive, d’une Eglise qui les connaisse et qui les reconnaisse, dans ce qu’ils sont, dans ce qu’ils font, au niveau de leur vie, et de leur vocation conjugale chrétienne.

La plupart des couples que nous avons interrogés sont **reconnaisants** vis-à-vis de l’Eglise. Ils portent sur Elle un regard bienveillant, un regard de filles et de fils aimants à l’égard de leur Mère, un regard de frères et sœurs appelés à grandir ensemble. Ils disent à quel point ils ont une grande confiance en l’Eglise et combien ils ne peuvent rien sans Elle.

Nombreux sont, parmi ces couples, ceux qui sont **au service de l’Eglise**, au moins pour l’un des conjoints, soit au niveau des paroisses, des mouvements, des missions ou des communautés. Ils ont le désir de continuer à être au service de l’Eglise, de mettre leurs capacités, leurs talents, à sa disposition, et à la disposition des Humains qu’ils considèrent comme leurs frères.

¹²⁷² Voir l’article de Frédéric MOUNIER, *Journal «La Croix»*, du 2 juin 2009, p. 17 : « Des prêtres et des laïcs du Chemin Neuf s’engagent ensemble. »

Ils ont besoin d'une Eglise où ils puissent **vivre leur quotidien dans la foi**, et réfléchir sur leur identité propre de couple chrétien. Ils ont besoin d'une Eglise où ils puissent vivre une authentique vie communautaire ecclésiale de proximité ; enfin, ils ont besoin de l'Eglise pour avancer dans une spiritualité conjugale dynamique, portée par une vie sacramentelle nourrissante, pour avancer au niveau de leur foi en Dieu, Père, Fils et Esprit Saint, ancrée dans leur réalité humaine, sociétale, ecclésiale et spirituelle de couple.

Nos propositions vont dans le sens d'une réponse à ces attentes et à ces besoins exprimés. Elles vont dans le sens d'un **renforcement du lien** entre les couples chrétiens et leur Eglise, dans le sens d'un **renouvellement d'alliance**. Elles projettent le couple dans une vie ecclésiale qui prenne en compte ce qu'ils vivent dans leur quotidien, qui prenne au sérieux leur demande de ne pas être seuls, surtout au sein de notre société actuelle, de vivre une dimension chrétienne réellement communautaire, et enfin une vie spirituelle aussi bien ecclésiale que conjugale et personnelle. Nous faisons l'hypothèse que si une telle relation parvient à se vivre dans l'Eglise, entre les couples et Elle, la **relation entre tous les chrétiens**, de toutes confessions, de tous états de vie, de toutes vocations, **bénéficiera de cette relation**. L'Eglise manifestera concrètement au monde l'amour du prochain, selon le commandement du Christ, et témoignera « Voyez comme ils s'aiment ! »

A.) Couples chrétiens et vie ecclésiale au quotidien

C'est en premier lieu dans le quotidien de leur vie que les couples chrétiens disent **avoir besoin de l'Eglise**, pour vivre leur quotidien en couples engagés dans la foi, à la suite du Christ.

Ils ont besoin de L'Eglise pour revoir du point de vue ecclésial ce qu'ils sont, comme couple, **couple chrétien**, couple de **baptisés**, désirant vivre de Dieu et de l'Esprit Saint, au quotidien, dans toute la réalité de leur vie. C'est notre premier point.

Ils ont besoin de L'Eglise, comme espace où une parole puisse être dite, accueillie, écoutée, rappelée. L'Eglise, pour leur **transmettre la Parole de Dieu**, une Parole de Vie, une Parole d'Amour, sur laquelle ils puissent fonder leur existence, leur amour, leur foi et leur espérance. Une Parole d'Alliance, sur laquelle ils ont fondé et continuent à fonder leur propre alliance de couple « disciples de Jésus Christ », au quotidien. C'est notre deuxième point.

Enfin, ils ont besoin de l'Eglise, pour **indiquer une route**, être soutenus dans une pratique, dans des choix, être accompagnés dans leur mission conjugale auprès des personnes qu'ils côtoient et qu'ils rencontrent, au quotidien. C'est notre troisième point.

1.) Révélation de l'identité ecclésiale du couple chrétien

Aux yeux de l'Eglise, aujourd'hui, qu'est donc le couple ? Quel **modèle ecclésial de couple** propose l'Eglise au monde ? Les couples chrétiens se définissent comme couples chrétiens en s'appuyant, justement, sur le modèle de couple que l'Eglise propose. C'est en ce sens qu'ils ont besoin de l'Eglise, pour bâtir leur couple selon ce modèle ecclésial, modèle qu'Elle essaie de définir selon les valeurs qu'Elle trouve dans l'Evangile. Les couples sont reconnaissants envers l'Eglise pour ce qu'Elle leur donne et ce qu'Elle leur permet de vivre. Ils sont reconnaissants de ce modèle de couple qui les « **précède** » et auquel ils peuvent adhérer en tant que couple de baptisés. « *#J'aime l'Eglise ; le couple peut aimer l'Eglise parce qu'il y a une diversité, parce qu'il y a plein de choses.* »¹²⁷³

Reprenons rapidement les traits caractéristiques du modèle conjugal ecclésial contemporain, tel que nous avons pu le saisir dans la deuxième partie. Ce modèle présente le couple comme une **alliance**, qui a comme modèle l'Alliance que Dieu propose à l'être humain, l'Alliance qui existe entre le Père, le Fils et l'Esprit Saint. Cette alliance est établie entre une femme et un homme, qui ont une égale dignité en tant que personnes humaines, désirées et créées par Dieu. Cette alliance est basée sur l'amour mutuel, la fidélité, la confiance et le respect des personnes. C'est une alliance pour la vie, pour le respect et le don de la vie. Les couples reçoivent de l'Eglise leur état de « **communauté de vie et d'amour** », **co-créateurs** avec Dieu Créateur, appelés à procréer des enfants et à les éduquer. Le couple est un choix libre, un don mutuel et total de l'un à l'autre. Enfin, les époux sont **époux au sens où le Christ est l'Epoux de l'Eglise**, Elle-même son Epouse ; Il est Epoux de l'Eglise en donnant Sa Vie pour Elle. Voilà l'essentiel, il nous semble, du modèle de couple ecclésial que promeut l'Eglise, aujourd'hui.

Comment les couples chrétiens peuvent-ils **intégrer ce modèle** ecclésial dans la réalité de leur quotidien et de leur insertion dans la société et dans l'Eglise ? Qu'est-ce qui les rejoint dans ce qu'ils portent eux-mêmes sur le couple ?

Nous ressentons, par ce modèle conjugal que l'Eglise affirme, à quel point le couple est situé dans **l'imaginaire** de l'Eglise, dans une **dimension spirituelle** quelque peu

¹²⁷³ Entretien n°5.

intemporelle. Cela donne l'impression d'un modèle ecclésial de couple « saint », hors du temps, **hors de l'histoire**, hors de son contexte social, économique, psychique, un peu désincarné, un peu loin du quotidien auquel le couple se trouve confronté, et où il attire l'attention de l'Eglise, lui rappelant que c'est bien dans son quotidien qu'il a besoin d'Elle. Le modèle ecclésial du couple apparaît aujourd'hui, pour la plupart des couples, comme un idéal quasi irréalisable, « tombé du ciel », non adapté à la réalité concrète quotidienne de ce que vivent les couples. Le point concret restant la procréation des enfants.

Il est curieux qu'avec ce modèle de couple ecclésial, cet idéal de couple si « haut placé », porté par l'Eglise, on entende encore les couples nous dire qu'ils sont en attente d'une valorisation du couple dans l'Eglise. De quelle valorisation s'agit-il donc ? Il nous semble que cette attente invite l'Eglise à se saisir de la question du couple **dans sa réalité la plus concrète**, la plus globalement réaliste du quotidien vécu du couple, afin que celui-ci soit pleinement honoré. « #J'attends d'abord un gros boulot de théologiens pour creuser un petit peu **ce que c'est que le couple**. Et puis, pour le **mettre en valeur**, dire vraiment ce qu'il y a de bien dans le couple, et construire quelque chose à partir de là ! J'attends une **revalorisation** du couple, parce que le couple n'est pas assez valorisé dans l'Eglise, aujourd'hui. Il y aurait aussi un vrai travail à faire sur le couple de Joseph et Marie. »¹²⁷⁴

Si, par la reconnaissance du mariage comme sacrement, l'Eglise a d'abord voulu donner une valeur au couple en tant que tel, en définitive, n'est-ce pas davantage le lien du **mariage** qui a été **valorisé** plutôt que la réalité concrète du couple ? « Il semble que l'Eglise catholique, à partir de la sacralisation du mariage, ait été d'abord à l'origine de la notion de couple et que, grâce à cette première étape, elle ait été amenée à développer l'idée d'une vie spirituelle spécifique au couple. Cela a rendu possible l'émergence d'un **statut positif** et même **honorable** pour les **laïcs mariés**, alors que **leur vie sexuelle**, qui **les différencie de l'état clérical**, était considérée comme un **obstacle** à une vie spirituelle et une **occasion de pécher**. »¹²⁷⁵ Ce petit texte montre encore une fois à quel point **l'idéal ecclésial du couple est rattaché à l'acte conjugal** et à la manière éthiquement évangélique de le vivre. Parce que nous le vivons, rajoutons que la fécondité du couple dépasse largement le fait d'avoir et de faire grandir des enfants.

Mesurons la différence entre ce que l'Eglise dit du couple et ce que les couples disent d'eux-mêmes. Quand les couples parlent d'eux, ils se disent comme un **chemin** parsemé d'étapes, avec des hauts et des bas (selon l'âge des conjoints, les événements qu'ils vivent : accueil des enfants, départ des enfants, travail, chômage, retraite, santé, maladies, décès...). Ils disent parcourir une **histoire**, avec des joies, des peines, des

¹²⁷⁴ Entretien n° 14.

¹²⁷⁵ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 234.

difficultés et des épreuves. Ils se présentent comme une **communauté** entre deux personnes, **une femme et un homme**, tellement différentes l'une de l'autre, qu'elles ne peuvent se comprendre que si elles ont la volonté de se parler du plus profond et du plus vrai de ce qu'elles sont, de ce qu'elles pensent, de ce qu'elles ressentent et de ce qu'elles vivent.¹²⁷⁶ Le couple, c'est une **gestion du quotidien**, au jour le jour, tenant compte de tous les membres de la famille (organisations des journées : travail, études, loisirs, engagements, transports, vaisselles, repas, ménages, etc.). Le couple essaye de vivre ce quotidien à la suite du Christ, vrai homme et vrai Dieu.

C'est dans ce quotidien que les couples disent avoir besoin de l'Eglise. Les couples attendent que l'Eglise puisse redire tout ce qu'Elle porte de beau et de grand à propos du couple, en **l'adaptant au quotidien** de la vie conjugale. Le couple chrétien désire vivre chaque jour du sacrement de mariage.

Entrer dans le mystère du couple, c'est entrer dans des **valeurs du quotidien** que la nature n'a pas forgées : le bonheur, l'amour, la solidarité¹²⁷⁷,... Des valeurs **typiquement humaines**, des valeurs que le quotidien a mises en place, à l'intérieur du couple.

Affirmer le couple dans son identité conjugale, c'est considérer le **temps** et le **soin** que le couple va prendre pour devenir réellement un couple : le temps à prendre en couple pour s'approprier, pour se connaître profondément, pour se construire, pour s'édifier l'un avec l'autre, apprendre à prier ensemble, à prendre du temps pour partager, pour communiquer, pour **devenir couple** selon le Désir et la Volonté de Dieu.

Révéler l'identité conjugale du couple, c'est entrer dans le **mystère** du couple et du mariage (Eph 5, 32 : « Ce mystère est grand !... »). Ce mystère est une façon d'être couple de manière unique, en accueillant le Mystère de Dieu dans les petites choses du quotidien, quelque chose de secret, de caché, qui se révèle à chaque couple, jour après jour, quelque chose à accueillir de l'être du couple, à laquelle on choisit d'adhérer. L'appel unique que Dieu adresse à chaque couple qui fait Alliance avec Lui. Cela rejoint l'histoire du Salut, car c'est aussi un Mystère. Comment le Christ est Sauveur, pour tout Être Humain, pour tout couple, pour l'Eglise et pour le monde ? Comment vivre le couple « sauvé » ? Comment l'Eglise peut-Elle révéler cela au couple, simplement, dans le quotidien de sa vie, par une manière de proposer d'être couple en Eglise ?

Entrer dans le mystère du couple, c'est entrer dans la recherche d'**unité quotidienne** entre une femme et un homme, que tout différencie, de par leur identité

¹²⁷⁶ Voir notre première partie.

¹²⁷⁷ Voir France QUERE, *L'amour, le couple*, op. cit., p. 6.

sexuelle. Dans cette recherche d'unité au quotidien, le couple chrétien cherche à devenir « un » comme Dieu Lui-même est UN. La spécificité du couple chrétien, c'est vivre le couple en référence constante à Dieu et à l'Évangile. Comment vivre le couple en **référence à Jésus, UN avec le Père et l'Esprit** ? Aimer comme Jésus aime, être en relation comme Jésus est en relation, communiquer comme Jésus communique, se donner comme Jésus se donne Lui-même, pardonner comme Jésus pardonne, chaque jour, en couple. Tout est à recevoir de l'Esprit Saint, en Église. Ce n'est pas étonnant que cela paraisse quelquefois si déroutant, si délicat à comprendre et à pratiquer au quotidien.

Enfin, révéler l'identité conjugale ecclésiale du couple, c'est révéler la réalité d'un **amour terrestre** : un amour concret, au quotidien, un amour d'élection, un amour quelquefois difficile, voire impossible, un amour rencontre intime entre une femme et un homme, un amour terrestre qui se veut éternel, dans l'espoir de demeurer et d'être honoré comme couple dans le Royaume.

La révélation de l'identité ecclésiale du couple ne peut se faire que dans la **rencontre au quotidien** entre les couples chrétiens et l'Église. Seul le **partage au quotidien de la vie conjugale** fera en sorte qu'elle soit reconnue, révélée, accueillie, soutenue, par l'Église. Alors, l'Église pourra révéler une vie conjugale réelle, et non une vie conjugale qui place le couple au firmament de l'amour et du bonheur, dans un espace un peu irréel, un peu paradisiaque, qui semble souvent gommer les difficultés et les épreuves. Le Christ témoigne que l'amour qui va jusqu'au bout passe par la Croix, les couples le savent bien. Ceux d'aujourd'hui attendent de l'Église une vision réaliste du couple, incarnée, comme est incarnée la vie du Christ rapportée par les Évangiles. Comment l'Église pourrait-Elle connaître le couple de l'intérieur si Elle ne l'expérimente qu'à distance ?

Notre proposition va dans le sens d'un rapprochement d'expériences, d'un partage de vie, d'une reconnaissance mutuelle entre le couple chrétien et l'Église, qui fasse en sorte **que le couple puisse être connu « intimement » par l'Église**, et que l'Église ne soit plus perçue, par le couple, comme une « nébuleuse » loin de lui, quasi inaccessible, et qui ne s'intéresse pas à lui ? Abaissons les murs, aplanissons les frontières entre le couple et l'Église.¹²⁷⁸

Comme réponse à ces besoins, et à nos attentes, nous proposons une **vie communautaire ecclésiale**. Il s'agit que le partage de vie devienne réel. Nous imaginons une **multitude de petites communautés** de base à **taille familiale**, des assemblées à taille

¹²⁷⁸ Eph 2, 14 : « C'est Lui qui est notre Paix, de ce qui était divisé, Il a fait une unité. »

humaine, qui permettent de partager ce que nous sommes, ce que nous vivons dans notre quotidien. Entrer dans une vraie connaissance mutuelle intime entre le couple et l'Eglise.

Certaines propositions avaient déjà vu le jour, mais elles étaient trop calquées sur la vie monastique, ce qui, à notre avis, ne convient pas à la vie conjugale. Il s'agit de proposer une **vie ecclésiale de proximité, adaptée à la réalité de ce que vit le couple**, une proposition qui ressemble à une **vie de famille**, qui peut peut-être se rapprocher de ce que **Jésus a vécu avec les Douze**. Une proposition faite pour des couples, et pour des personnes célibataires, consacrées ou non, pour des laïcs et des clercs, non sur le modèle de ce que peuvent vivre les religieux, comme le début des Equipes Notre Dame, dans les années 1948. « Devant cet engouement soudain et assez général pour la famille et les **groupes de foyers**, Henri Caffarel redoute que ne s'affadisse l'élan des origines. C'est pourquoi, **s'inspirant des règles monastiques** assurant aux ordres religieux leur solidité, il suggère à la petite équipe dirigeante qui l'entoure **d'élaborer de même une règle pour les laïcs mariés**. (...) Les foyers sont des « commandos » dans un monde qui a perdu la foi ; on leur parle de « servir sans discuter », d'« être toujours prêts à répondre aux appels de leurs évêques et de leurs prêtres », car « les Equipes ne sont pas des garderies d'adultes bien-pensants, mais des corps francs composés de volontaires. ». »¹²⁷⁹

Ce que nous proposons de vivre, c'est une **vie ecclésiale communautaire**. Une vie d'Eglise rapprochée, qui permette la connaissance mutuelle profonde de ce que chacun vit, une vie adaptée aux attentes et aux besoins des couples, par l'attention respectueuse de leur quotidien. Ces **petites cellules d'Eglise à taille familiale**, ces « **Eglises domestiques** », pourraient être proposées dans chaque paroisse, au plus près de la vie quotidienne de chacun. Le nombre de membres de ces petites cellules d'Eglise pourrait tourner autour de **douze adultes**¹²⁸⁰, **à l'image des Douze**, pour que cela garde un caractère familial qui permette l'écoute et le partage de chacun, en profondeur, lors d'une réunion, d'une rencontre. Il s'agira d'adapter le rythme des rencontres (de une fois par semaine à une fois par mois, par exemple) et le lieu d'habitation - sous le même toit ou non - selon le travail, l'endroit où l'on habite, le nombre et l'âge des enfants, les engagements, la mission, les événements que l'on traverse, les âges de la vie, etc. Au sein d'une même paroisse, plusieurs petites cellules pourront être présentes. Chaque petite cellule pourra être dotée ou se doter d'un responsable, célibataire ou couple, chargé d'animer les rencontres, de proposer les sujets de partage, de rythmer les temps festifs, les temps de prière, les temps avec ou sans les enfants, etc. Il est important que ces petites **Eglises domestiques** soient **rattachées à une paroisse**, à une dimension ecclésiale plus large, que les **responsables** des petites cellules **se retrouvent** régulièrement au sein de la paroisse. L'objectif est de

¹²⁷⁹ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 434.

¹²⁸⁰ Communauté du Chemin Neuf, *Constitutions*, 4^e rédaction août 2002, p. 42 : « Fraternités ».

pouvoir vivre une dimension ecclésiale de proximité, de fraternité, au sein d'une **Communauté Ecclésiale de Base de type paroissiale**.¹²⁸¹

2.) Etre écoutés, compris, considérés comme « adultes »

Ce paragraphe traite de la **parole** : parole reçue et parole donnée, parole confiée et parole accueillie, parole qui structure, encourage, estime, aime et espère : **parole de vie** ; ou parole qui juge, condamne, jalouse, rabaisse ou ignore : **parole de mort**.

Les couples ont besoin de l'Eglise pour entendre une parole de vie, une **parole qui les prenne au sérieux**, qui les écoute, qui les considère, comme une parole de Mère qui ne veut que le bonheur de ses enfants, qui veut qu'ils grandissent et qu'ils trouvent leur place en son sein, une place d'adultes au milieu d'autres adultes, à égalité de dignité.

Sur toutes les questions liées au quotidien, comme sur des questions aussi importantes que celle de la régulation des naissances, les couples ont besoin d'une parole, en même temps qu'ils ont **besoin d'être écoutés et compris**. Dans le souci qu'ils ont de conformer leur vie conjugale et leurs décisions à la Bonne Nouvelle de l'Evangile, ils ont besoin d'un **authentique dialogue** avec l'Eglise. Décidés à accueillir et à mettre en pratique les exigences évangéliques au sein de leur conjugalité, les couples chrétiens cherchent à concilier la Parole de l'Evangile avec la réalité de leurs existences.

Nous voulions simplement rappeler ici, à titre d'**exemple**, comment la parole de l'Eglise prenant position devant la question de la **régulation des naissances** au sein du couple, a été ressentie et vécue par certains couples, au moment de la parution de l'encyclique *Humanae Vitae* en 1968. « Des catholiques se plaignaient de l'**inefficacité** de la méthode des températures et des **tensions** qu'elle créait au sein du couple. Leur état d'angoisse psychologique et morale était, selon l'abbé Caffarel, aggravé par le **silence** du clergé ou ses **hésitations**. La solution résidait, pour lui, non dans un changement de morale, mais dans une modification de la manière de présenter celle-ci aux fidèles dont l'objection principale était qu'elle leur semblait **impraticable**. En 1966, la commission pontificale, chargée de discuter de la question, avait remis ses conclusions. Une majorité, favorable à une révision de la doctrine et privilégiant une **procréation consciente** et délibérée relevant d'une décision autonome, s'était prononcée pour l'autorisation de la pilule. Le 25 juillet 1968 : *Humanae Vitae* prohibait l'usage des contraceptifs et expliquait que seule l'utilisation des rythmes naturels de la fécondité permettait une paternité responsable et vraiment chrétienne. (...) L'abbé réclamait plus de pédagogie pour

¹²⁸¹ Juan ROJAS ROMAN, *L'Eglise, communauté des communautés des disciples de Jésus, enjeux pastoraux pour construire une Eglise de communion et de participation*, thèse de doctorat, Faculté de Théologie Catholique de Strasbourg, mai 2004, pp. 57-61.

faire passer le message pontifical, alors que des couples lui opposaient les contraintes de la vie moderne et surtout l'évolution des mentalités. »¹²⁸²

Qu'est-ce qui fait qu'une parole soit une parole de vie ou une parole de mort ? Une parole qui écrase ou une parole qui relève, qui éveille à la conscience ? Une parole qui **provient d'en haut**, d'une hiérarchie autoritaire qui a le pouvoir, ou une parole qui **provient de l'expérience des personnes**, de ce qu'elles disent qu'elles vivent, en conscience ? Comment dire une parole de vérité, selon ce que l'on croit au plus profond de sa foi, sans que celui qui reçoit le message ne se sente jugé ou condamné ?

Pour les couples, nous ne pouvons en rester à l'**acceptation passive** d'une éthique chrétienne venue d'en haut. Il nous faut comprendre et accueillir **de façon évangélique** notre sexualité, notre génitalité, notre différence femme/homme, avec sagesse, de façon humaine, réelle, concrète, et pas seulement comme une obéissance à des interdits venus d'une parole qui se dit parole de vérité en **référence à une loi « naturelle », d'ordre philosophique**. L'Humain n'est pas un concept philosophique, il est complexe, il est une liberté, une conscience, une réalité promise à une éternité, une part de divin.

La parole crée un **cheminement**, un **déplacement**, elle invite à la remise en question, à la **conversion**. Mais que faire quand le poids de la réalité devient insupportable ? Que faire quand le choix d'une régulation des naissances par des moyens naturels, pour rester sur ces exemples, apparaît impossible ? Que faire quand l'intention, pourtant vécue dans l'unité et la prière, apparaît ne pas correspondre à la réalité ? Que faire dans le cas d'un couple dont l'un des deux a contracté le sida, ou une autre maladie de ce type ? Que faire face à une réalité qu'on n'a pas choisie ?

Chaque couple chrétien, aujourd'hui, confronté aux turbulences de notre monde, a d'abord besoin d'être **écouté** et **compris**, personnellement, par l'Eglise, sur les questions qui lui sont propres. Il cherche aide et soutien dans les soucis, les incompréhensions et les épreuves de son quotidien. L'accent mis par l'Eglise, dans sa parole, sur tout ce qui touche le génital, paraît quelquefois lourd à nos yeux, voire exagéré, par rapport à l'importance que cela tient dans la vie quotidienne du couple. Nous y voyons là un autre aspect de l'imaginaire de l'Eglise vis-à-vis du couple. Un imaginaire qui positionne le couple hors du monde alors qu'il est complètement dans le monde.¹²⁸³ Où sont ces lieux d'Eglise, d'écoute patiente et attentive, qui rejoignent les couples dans leur besoin de dialogue avec l'Eglise, au quotidien, dans leur quotidien (toutes leurs questions) ?

¹²⁸² Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 469 sq.

¹²⁸³ Certaines homélies du dimanche semblent quelquefois tellement éloignées de la réalité des couples ! Elles se situent vraiment dans un imaginaire irréel par rapport à leur vie conjugale concrète.

Les couples ont besoin d'une **écoute respectueuse**, d'une **attention** particulière comme personnes uniques, couple unique, adulte, responsable, capable de choisir, de décider. Le couple chrétien ne veut plus être le « petit enfant » qu'on gronde, auquel on fait des reproches, qui dérange. Notre espoir est que la parole de l'Eglise puisse être prononcée et accueillie comme une proposition de vie, qui respecte l'autre en face de soi. **Ecouter comme Jésus Lui-même a écouté et écoute encore aujourd'hui**, sans jugement. L'Eglise a des choses à dire aux couples. Elle peut être référence, parole de vie, d'amour et d'espérance, pour les Hommes d'aujourd'hui.

L'Eglise a le devoir de dire ses positions, et les couples chrétiens ont besoin d'entendre cette parole d'Eglise pour confronter ce qu'ils sont et ce qu'ils font avec cette parole et avec le message évangélique. L'Eglise a à transmettre la Bonne Nouvelle de l'Evangile au monde.

Que l'Eglise puisse **accueillir la parole du couple en toute confiance**, afin qu'il se sente reconnu, aimé, sollicité, utile, aux yeux de l'Eglise, et qu'ainsi l'Eglise puisse être prophète aux yeux du monde, pour que, dans le monde, un jour, le couple puisse également être honoré.

Au sein des petites cellules ecclésiales domestiques, on pourra travailler les textes de l'Eglise, faire l'historique des questions, inviter des experts, comprendre pourquoi l'Eglise prend telle ou telle position, ce qu'Elle veut dire. Que les chrétiens puissent ensuite faire remonter les paroles qui leur semblent trop difficiles, trop éloignées de la réalité, trop situées dans l'imaginaire. Que, sur tout ce que l'Eglise a pu écrire au sujet du couple, il puisse y avoir des **réactions**, des **interventions des couples**, et que ces remarques puissent réellement remonter aux autorités religieuses de nos Eglises et être prises en compte. Que les couples puissent se sentir concernés, participants, considérés comme partenaires par rapport aux paroles de l'Eglise, **corédacteurs**. L'objectif serait que les couples et l'Eglise puissent vraiment être en **unité de parole**, que les couples chrétiens puissent adhérer pleinement aux paroles de l'Eglise, les faire leurs, et que l'Eglise puisse prendre en compte la parole des couples comme une parole de frères et sœurs dans le Christ.

3.) Etre accompagnés, soutenus, aidés comme couple chrétien vivant au quotidien

Ce paragraphe traite de la **vie pratique**, de l'aide, du soutien que l'Eglise peut apporter, jour après jour, aux couples, dans leur quotidien le plus concret, le plus terre à terre.

Les couples ont besoin de l'Eglise, ils désirent **partager** avec Elle ce qu'ils vivent, mais souvent, ils se sentent laissés à eux-mêmes. « * *L'Eglise ne dit aux couples : "Aimez-vous jusqu'à la fin !" qu'à la messe de mariage. Après, on n'en parle plus ! Après, l'Eglise nous laisse seuls ! #Après, les couples doivent se débrouiller.* »¹²⁸⁴

C'est d'une Eglise vraiment **engagée dans le quotidien en faveur du couple** dont les couples chrétiens ont besoin, pour vivre l'Evangile dans leur travail, leurs engagements, leur rapport au monde, leurs relations, leurs choix, leur rapport au temps, à l'argent, au politique, au corps, à la santé, à l'éducation, à la parentalité. « **L'Eglise institution ne prend pas toujours la dimension du couple suffisamment au sérieux. Pour encourager la croissance du couple, et l'accompagner sur son chemin. La notion de couple est très peu abordée le dimanche dans les sermons et les prédications. On ne voit jamais un couple faire une prédication. On parle toujours de l'épanouissement ou de l'accompagnement du chrétien, mais rarement dans nos paroisses, aussi bien catholiques que protestantes, un appel spécifique en vue des couples. Je ne sais pas si **en cas de difficultés dans un couple**, même s'il est engagé, même s'il a une vie paroissiale, je ne crois pas que ce soit forcément vers ce lieu qu'il se tourne en premier. Est-ce qu'il reçoit un accueil suffisant à l'écoute de ses **difficultés** pour être aidé.* »¹²⁸⁵

Comment l'Eglise peut-Elle aborder, **avec les couples**, une façon chrétienne, évangélique de vivre le couple aujourd'hui, dans tous les aspects de sa vie pratique et concrète, pas seulement pour la régulation des naissances.

Les couples demandent à pouvoir vivre les multiples réalités du quotidien dans une perspective ecclésiale. Ils espèrent des temps, en Eglise, où ils pourront, entre couples, mais pas seulement entre couples, entre chrétiens de tout état de vie, se partager leurs expériences. Les couples souhaitent apprendre de l'Eglise, à être couple de façon chrétienne, de façon ecclésiale. Apprendre à communiquer dans, et hors, du couple, à s'écouter, à échanger, vivre la différence femme/homme. **Etre couple s'apprend**, se transmet. Vivre en chrétien sa relation conjugale se vit et se vérifie en Eglise.

¹²⁸⁴ Entretien n° 18.

¹²⁸⁵ Entretien n° 6.

Vu la fragilité actuelle que vivent les couples dans notre société, vu les difficultés auxquelles ils sont confrontés aujourd'hui et la menace de séparation qui plane constamment au-dessus des époux, le couple chrétien a besoin de l'Eglise pour consolider, affermir, confirmer le **choix de la vie conjugale** selon l'Evangile, qui les met résolument à la suite du Christ. « #Pour moi, c'est une grande tristesse de voir les **couples qui se séparent aujourd'hui**. Il y en a tant ! *J'ai envie de dire aux couples qui s'engagent dans le mariage (c'est ce que je vis avec un cousin qui est sur le point de divorcer) que l'amour qui est entre eux, l'amour qu'il y a eu entre eux, vient de Dieu. Si l'amour vient de Dieu, c'est déjà, en tout premier, un amour de Dieu pour chacun d'eux. J'aimerais leur dire et leur faire comprendre qu'ils sont créés par Dieu, par Amour, que le Seigneur les attend, qu'**Il les attend dans leur vie de couple**. Ce couple qui se sépare, les enfants sont là, mais ils n'ont qu'à s'adapter à la séparation. »¹²⁸⁶

Nous proposerions volontiers que l'Eglise puisse **revoir sa position vis-à-vis des personnes séparées** ou divorcées remariées vivant leur nouveau couple dans une union stable, solide, bonne autant pour eux-mêmes que pour les enfants nés de ces unions. Qu'Elle puisse, sans faire acte de faiblesse, dans un **esprit de miséricorde et d'amour fraternel**, accorder l'admission aux sacrements, notamment la Réconciliation et l'Eucharistie : après un délai de nouvelle vie commune, un authentique désir de réconciliation, quand la foi est vécue au quotidien. Que l'amour, le pardon, la miséricorde et la compassion puissent être premiers et témoignés, plutôt qu'un sentiment, assez désagréable, de jugement, d'exclusion ou de condamnation.

Dans ce que les couples aimeraient vivre en Eglise, il y a l'encouragement à **surmonter les difficultés**, ne pas se décourager, persévérer, toujours. La foi en Dieu est souvent l'unique raison sur laquelle on puisse s'appuyer pour durer et demeurer ensemble. « *Je dirais aux couples de **ne jamais se décourager** dans les difficultés. Les difficultés, il y en aura tous les jours : des petites et des grandes. **S'appuyer sur le Christ**, Quelqu'un de Vivant, Qui est vraiment présent, Amour, tout Amour, et sur Lequel vraiment on peut compter pour bâtir sans cesse notre couple. C'est des grands mots, ça nécessite d'approfondir la vie du Christ. Il faut que les gens connaissent la vie du Christ qu'ils ne perdent pas espoir. Message d'Espérance. »¹²⁸⁷

C'est tout un **accompagnement conjugal personnel** que les couples attendent de l'Eglise, dans leurs **communautés de base**. Il s'agit d'accompagner toutes les différentes étapes de la vie du couple. Les couples chrétiens ont besoin d'autres chrétiens, un peu pédagogues, conseillers et recours, qui les accompagnent, les aident dans leur quête, leurs questions et leurs espérances vis-à-vis de la relation conjugale. Que l'Eglise puisse

¹²⁸⁶ Entretien n°5.

¹²⁸⁷ Entretien n°7.

apprendre aux couples l'exercice de la relecture de vie afin qu'ils puissent voir et reconnaître l'œuvre de Dieu dans leur vie, comment l'Esprit Saint traverse leur quotidien. Chaque couple chrétien qui le souhaite, et en éprouve le besoin, devrait avoir la possibilité d'**être accompagné**, soutenu, par l'Eglise, pour ses questions de vie quotidienne, ses questions spirituelles ou ses questions ecclésiales. Où trouver des lieux pour cela dans l'Eglise ? Un réseau d'aide de proximité paroissial ? Comment créer un accompagnement authentique et personnalisé de chaque couple chrétien qui le désire ?

Les couples n'attendent pas tant qu'on leur dise, ou qu'on leur montre, ce qu'ils doivent vivre et comment il faut vivre, ils ne demandent pas un code de vie chrétienne avec **des règles à respecter**, ils demandent des **propositions pour un amour chrétien**, responsable, à vivre au quotidien, pour un amour tourné toujours plus vers Dieu, ancré en Lui, vers la vie, le respect de l'autre, la liberté, le don total et mutuel. « **Il ne faudrait pas imposer trop de règles. Chacun est assez grand pour savoir ce qui est le mieux pour lui, ce qui est bon. Il faudrait dire des bases : un couple est toujours basé sur l'amour. Quand on s'aime vraiment, on doit pouvoir choisir le meilleur pour son couple. #En tant qu'Eglise officielle, tu ne peux pas dire que ça. Sinon, tu oublies une notion essentielle du mariage, tu oublies que le mariage, dans l'Eglise officielle, ce n'est pas un mariage à deux, mais à trois : l'homme, la femme et Dieu. *La notion de regard de Dieu, je le sens bien dans le mariage, mais il y a aussi la liberté, et chacun doit pouvoir choisir, et pas seulement suivre des règles dictées comme ça. Si tu aimes ton conjoint, et si tu crois, je ne pense pas que tu fasses n'importe quoi. Ça reste quelque chose de personnel, à construire.* »¹²⁸⁸ Il s'agit de se sentir libres, respectés, de pouvoir choisir comment on veut vivre son couple en disciples de Jésus, s'approprier son propre couple, y faire grandir l'Amour de Dieu, à sa manière, selon son propre charisme de couple, selon le seul commandement de Jésus : « Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres. »¹²⁸⁹

Les couples ont besoin de l'Eglise, et de sa longue expérience de foi, pour leur vie sociale, spirituelle, ecclésiale et sacramentelle, pour bien considérer et comprendre que le mariage n'est pas une fin en soi, que la vie de couple est une entrée dans un cheminement. **Le mariage n'est pas un but**, un point d'arrivée, c'est un **départ**, pour une très **longue aventure**, vu l'espérance de vie humaine que nous avons aujourd'hui.

Ces mots de Jean-Paul restent d'actualité, bien que la façon d'être **mère** puisse parfois glisser vers une attitude trop carrée, trop autoritaire, une attitude de toute puissance. « C'est avant tout **l'Eglise Mère** qui engendre, éduque, édifie la famille chrétienne, en mettant en œuvre à

¹²⁸⁸ Entretien n° 1.

¹²⁸⁹ Jn 13, 34.

son égard la mission de salut qu'elle a reçue de son Seigneur. »¹²⁹⁰ **Révéler la beauté**, la **valeur** du couple, prendre soin de lui, le nourrir, l'encourager, le relever quand il tombe, l'accompagner dans ses quêtes, dans ses joies, ses errances peut-être, lui faire confiance envers et contre tout. A l'image des parents, il ne s'agit pas de toute puissance, mais d'un don total, gratuit, un service porté par l'amour inconditionnel qu'a l'Eglise envers le couple.

Le quotidien de la vie du couple intègre le quotidien de la vie de **tous les membres de la famille** de ce couple, le rythme de chacun, le travail de chacun, les activités de chacun et les mille et une petites choses du quotidien qui sont à prendre en compte dans une vie ecclésiale partagée.

Pour les couples chrétiens, il s'agit de pouvoir vivre le quotidien dans une dimension ecclésiale. Comment y parvenir si ce n'est en vivant ensemble, en partageant ensemble, en Eglise, nos quotidiens. Dans ces petites Eglises domestiques, cellules ecclésiales de base à taille familiale, on pourra s'estimer, se soutenir, s'accompagner dans les multiples services qu'on peut se rendre : garde d'enfants, prise en charge des personnes malades, aide pour les travaux, les courses ou achats communs, discernement pour les achats importants, transports communs, certains repas pris ensemble, fêtes, etc. Pouvoir vraiment vivre nos quotidiens en Eglise, si on le souhaite, bien sur, sachant que l'Eglise, communauté ecclésiale, n'est pas une option pour la vie chrétienne.

B.) Couples chrétiens et vie ecclésiale communautaire

Les couples ont besoin de l'Eglise pour apprendre l'Eglise. L'Eglise leur dit que le mariage fait d'eux une Eglise domestique, mais alors comment l'Eglise peut-Elle apprendre aux couples à faire Eglise, à faire communauté ecclésiale ?

Nous avons retenu trois points : pour faire Eglise, les couples ont besoin d'**échanges** et de **partages** avec d'autres chrétiens ; de **formation** ecclésiale pour, ensuite, être capable de **témoigner** de l'Eglise au monde.

1.) Echanges et partages de vie avec d'autres chrétiens

¹²⁹⁰ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 126.

Les couples chrétiens ont besoin de ne pas être seuls, ils ont besoin de **faire communauté**, de faire Eglise. « **J'aimerais que l'Eglise-institution suscite des lieux de rencontre pour prendre du temps en couple, simplement, de façon proche, en paroisse, par exemple. Que les couples puissent prendre du temps pour leur couple, en Eglise ! #Qu'Elle puisse suggérer aux couples de se retrouver pour partager et vivre quelque chose ensemble. Qu'ils entendent une parole de réconfort et de soutien : "Vous n'êtes pas seuls, rencontrez-vous !"* »¹²⁹¹

Ce qui semble important, aujourd'hui, c'est **que chaque couple trouve sa voie en Eglise**, et que l'Eglise aide chaque couple à trouver sa manière de vivre la foi, sa spiritualité. « *#Par les rencontres que je fais, je découvre certaines personnes qui, comme nous, sont en recherche, ont une certaine foi, et essaient de la mettre en pratique. Qu'on puisse, par ce foisonnement d'échanges, trouver chacun sa voie, ce qu'on cherche.* »¹²⁹²

Ce partage qu'ils vivent avec d'autres chrétiens, et notamment avec d'autres couples chrétiens, les aide à vivre le quotidien de leur vie du couple en y intégrant une dimension ecclésiale. Réunis ainsi en petits **groupes de partage**, entre chrétiens, ils se sentent épaulés, soutenus, ils savent qu'il y a toujours quelqu'un qui peut les écouter, qui peut les comprendre, qui peut les interpeller ou qui peut prier pour eux.

L'intérêt est de **ne plus être seul** en tant que chrétien, et en tant que couple chrétien, d'avoir un lieu, en Eglise, où l'on se connaît bien, et où on peut aborder toutes les questions de notre vie, de notre vie quotidienne, aborder nos difficultés, nos joies, nos relations, nos doutes et nos questions, notre vie de couple aussi bien que notre vie personnelle, notre vie sociale autant que notre vie spirituelle.

Pour vivre réellement une dimension ecclésiale tout en vivant en couple, nous confirmons nos propositions de **petites cellules ecclésiales entre chrétiens**. A certains moments, les couples auront besoin de temps spécifiques, entre eux, pour fortifier, en Eglise, leur vie conjugale, pour se remettre, en couple, sous le regard du Père, avec Notre Seigneur, dans l'Eprit, et pour renouveler dans la foi leur sacrement de mariage. Temps en couples, entre couples : partages, témoignages, enseignements, prières, lors de sessions, de recollections, de retraites, de week-ends pendant lesquels les enfants seront pris en charge, et pourront vivre un cheminement en union avec celui de leurs parents, afin que les couples soient disponibles et puissent profiter de ces temps pour eux, en Eglise. Les petites cellules domestiques pourront quelquefois s'organiser pour prendre en charge les enfants d'un des couples et permettre ainsi au couple de prendre du temps pour lui.

¹²⁹¹ Entretien n° 15.

¹²⁹² Entretien n° 7.

2.) Formation conjugale ecclésiale chrétienne

Les couples disent avoir besoin de l'Eglise pour acquérir une **formation solide** dans le domaine de la vie de couple. Ils comptent sur l'Eglise, et sur les couples aînés dans la foi et dans l'expérience chrétienne.

Ils ont conscience que construire leur couple demande un vrai **travail de croissance**. C'est un long cheminement, une grande aventure, un chemin parsemé d'étapes, de passages, de remises en question, d'ajustements successifs. On n'est jamais arrivés, c'est comme pour la foi, c'est le travail de toute une vie.¹²⁹³

Ce que les couples demandent à l'Eglise, c'est de **prendre soin d'eux** et de **les former**. « **Il serait bon que l'Eglise puisse donner aux couples l'envie et les moyens de durer. Que l'Eglise donne du temps au couple, qu'elle lui assure une bonne formation sur le couple : la communication dans le couple, la psychologie de la femme et la psychologie de l'homme, etc. J'aimerais qu'il existe une formation universitaire du style un DEUG de la famille où on apprenne à l'homme et à la femme à se connaître et à vivre ensemble. Que l'Eglise permette aussi des temps de relecture ensemble pour les couples. Que se multiplient dans les différents lieux d'Eglise des lieux où les couples puissent lire la Parole ensemble, en parler et partager ensemble. Que les couples soient formés autant sur la vie de couple que sur l'éducation des enfants.* »¹²⁹⁴

Les textes nous rappellent sans arrêt la mission évangélisatrice des couples au cœur des sociétés dans lesquelles ils vivent, mais quelle formation sérieuse, solide, enrichissante est donnée aux couples afin qu'ils soient réellement témoins de l'Évangile au cœur du monde ? Et comment l'Eglise peut-elle favoriser et **promouvoir une formation chrétienne des couples**, tenant compte de la réalité de ce qu'ils sont et de ce qu'ils vivent ? Nous croyons qu'il y a là un énorme chantier à réfléchir et à mettre en œuvre, d'autant plus que cela correspond à une réelle demande des couples.

Dans notre siècle de connaissances de plus en plus étendues, saurons-nous annoncer la Parole de Dieu sur le couple **sans simplisme** ? Si l'Eglise croit que la différence sexuelle, le couple, le mariage, sont Dons et Volonté de Dieu, admet-Elle aussi que les couples chrétiens se marient pour faire la Volonté de Dieu, pour marcher à la suite du Christ ? N'y aurait-il pas à développer toute une formation chrétienne, théologique, philosophique, exégétique, **par rapport à la vie de couple, en référence à la Parole de**

¹²⁹³ Pour un exemple de propositions d'étapes au cours de la vie du couple, on pourra se référer et apprécier les étapes proposées par Jean-Claude SAGNE, *L'itinéraire spirituel du couple*, t. 1, op. cit., pp. 18-25.

¹²⁹⁴ Entretien n°17.

Dieu et à la Parole de l’Eglise ? Que ces petites cellules ecclésiales puissent aussi être des lieux de formation, où l’échange entre les personnes éveille et enrichisse les pensées.

3.) Témoigner de l’Eglise : activité missionnaire conjugale

Les couples de baptisés ont accueilli et compris le message de l’Eglise qui affirme qu’ils sont dans le monde pour exercer une **activité missionnaire évangélicatrice**¹²⁹⁵. Ils prennent cela très au sérieux, et ne limitent pas cette mission au niveau de leurs enfants.

Comme membres actifs et responsables de l’Eglise, ils demandent de pouvoir **discerner** avec Elle leur **mission ecclésiale** : la nature, la durée. Ils ont besoin de l’Eglise pour être reconnus et envoyés dans certaines missions spécifiques. *« *Dans la vie du couple, il y a des périodes où un **ministère particulier** dans la communauté d’Eglise puisse être confié. Ni systématiquement, ni sur une durée à vie, pour un **temps défini** à l’avance, selon le chemin où en est le couple, ses possibilités, sa disponibilité, qui n’est pas toujours le même. Parfois, l’un des deux peut s’investir plus que l’autre, parfois les deux ensemble, parfois aucun, parce qu’on a aussi besoin de temps où on a juste à vivre notre vie de couple et de famille, dans la joie et avec juste comme but de **réjouir Dieu**. »*¹²⁹⁶

Avec la particularité de ce qu’il vit, le couple peut être **disponible** pour un **ministère dans l’Eglise**. Comment le couple peut-il exprimer et faire entendre son désir particulier au sein de l’Eglise ? Ce à quoi il se sent appelé à répondre ? Ce pour quoi il se sent prêt. *« #Il y a des ministères qui peuvent être donnés à des couples. Je pense à un diaconat qui ne soit **pas forcément un diaconat permanent**, mais un diaconat sur une durée limitée. Pourquoi un couple ne pourrait-il pas être diacre, responsable de communauté, prêtre, pendant trois ou cinq ans, renouvelables ou pas, si l’Eglise a besoin de personnes et que ce couple est prêt, proposé par la communauté, et disponible. J’attends vraiment quelque chose d’une reconnaissance et d’une libération dans le sens où l’Eglise puisse réellement se réjouir de la vocation des couples, et pas seulement de la vocation à la vie religieuse ou au sacerdoce. Que les couples puissent être **appelés aux différents ministères**, selon les **besoins** et les compétences de chacun, et de chaque communauté. »*¹²⁹⁷

Il y a des **chemins nouveaux** à ouvrir, des **ponts** à construire, des **besoins** à honorer. *« #C’est nous qui pouvons proposer à l’Eglise de **cheminer davantage avec Elle**. On a une démarche d’**aller vers l’Eglise**, pas attendre de l’Eglise. C’est à nous de solliciter et d’aller vers telle ou telle personne d’Eglise pour dire : “Voilà, j’ai une difficulté, comment je peux la passer ? Comment on peut la vivre ? Est-ce que vous avez des choses à me dire ?” On est allés*

¹²⁹⁵ Cela confirme que la mission du couple chrétien ne se limite pas à la procréation et à l’éducation des enfants.

¹²⁹⁶ Entretien n°8.

¹²⁹⁷ Id. On peut se reporter aux exemples d’« économie de communion » qui se vivent chez les Focolari.

vers les communautés, en disant : “On a besoin d’aide, on a besoin de comprendre certaines choses.” Et alors, se fait un partage, on rentre dans un dialogue. On n’est pas des consommateurs d’Eglise, on est des **participants**. *On doit toujours rechercher le partage. Dans l’Eglise, il y a tout ce dont on a besoin. (...) #C’est une route qu’on doit faire vers l’Eglise ! ***Il faut aller partager, il faut aller vers les autres**. On n’a pas besoin de créer, ça existe, il faut juste **qu’on crée les ponts** pour que la relation puisse se faire. »¹²⁹⁸

Une **visibilité des couples** chrétiens dans la mission de l’Eglise aiderait tous les autres couples, dans l’Eglise et dans la société. « *Si des couples étaient plus **visiblement**, en couple, responsables de paroisses, et pas chacun à un poste différent, il y aurait une visibilité pour aider les couples et les jeunes couples à partager, et à vivre quelque chose ensemble, des questionnements, des partages, des services. #Ce qui est important, c’est que l’Eglise n’utilise pas les couples seulement pour le service, à les presser comme des citrons et puis à les jeter après parce qu’ils sont fatigués, désespérés, démotivés. Que l’Eglise sache les appeler, reconnaître leurs compétences et leur donne les moyens d’exprimer cette compétence, et de les former. C’est le rôle de l’Eglise. De plus en plus, **l’Eglise ne pourra pas vivre sans les couples**, et sans la grâce du couple, mais pour ça je crois que l’Eglise n’a pas assez souffert. »¹²⁹⁹

Que ces **petites cellules domestiques** que nous proposons soient des lieux d’expression et de **discernement d’une mission ecclésiale**, vécue en couple, ou non. Le couple a besoin d’être envoyé en mission, à l’image des apôtres et des disciples. Il a besoin de pouvoir relire sa mission ensuite dans ces petites cellules ecclésiales. Nous avons tous besoin d’être reconnus, encouragés, interpellés, pour que l’annonce de la Bonne Nouvelle au monde soit réellement l’affaire de tous les chrétiens. Il nous semble important d’accueillir ensemble, en Eglise, les grâces de l’Esprit Saint pour la mission.

C.) Couples chrétiens et vie ecclésiale et personnelle spirituelle

Enfin, après avoir rappelé que les couples ont besoin de l’Eglise pour leur **vie quotidienne de croyants**, de baptisés, de femme et d’homme unis par amour, au Nom de Jésus Christ ; après avoir redit combien les couples ont besoin de l’Eglise pour leur **vie ecclésiale communautaire** ; il nous reste à montrer que les couples ont besoin de l’Eglise pour leur **vie spirituelle**, pour grandir toujours davantage dans une communion plus

¹²⁹⁸ Entretien n°9.

¹²⁹⁹ Entretien n°10.

profonde avec leur Dieu, leur Seigneur, et dans un **don** toujours plus total d'eux-mêmes à l'Eglise et au monde.

1.) Célébrations et vie sacramentelle

a) Le mariage : l'Eglise célèbre le couple

A travers la célébration du mariage, **l'Eglise célèbre le couple**. Le couple chrétien reconnaît qu'il doit son mariage à l'Eglise. Il lui en est d'ailleurs très reconnaissant.

Le couple devient ainsi **membre de l'Eglise** et acquiert de ce fait une dimension ecclésiale. L'Eglise en fait-Elle assez mention explicite ?

C'est tout l'être du couple qui acquiert une dimension ecclésiale, c'est à ce titre que nous affirmons que c'est bien l'Eglise qui engendre le couple. C'est l'Eglise qui permet au couple de comprendre que le Christ assume tout l'amour humain dans son amour divin, et que, par l'Eglise, le couple de baptisés, vivant son mariage dans la foi en Jésus, **appartient pleinement au Christ**.

Dans ce que nous avons entendu de la part des couples que nous avons interrogés, ils expriment le besoin de **célébrer les différentes étapes** de leur vie du couple. Les occasions concrètes ne manquent pas pour faire de ces étapes des célébrations. Il y aurait lieu de célébrer une mission, un envoi, le départ des enfants de la maison, une adoption, un changement important (travail, départ en retraite, changement de cap,...), des étapes nouvelles, un déménagement, un enfant ou un conjoint guéri, ou qui sort d'une épreuve, d'un passage difficile, une peine, une joie, etc. Le quotidien.¹³⁰⁰

Les couples apprécient particulièrement de pouvoir **aller en couple aux célébrations**, et notamment l'Eucharistie du dimanche. « **On va en couple à l'Eucharistie parce qu'on en a besoin. Célébrer avec d'autres. Quelle que soit la communauté, que ce soit une communauté vivante ou une "vieille" communauté, ça nous est complètement égal. Notre expérience, c'est que quand une semaine on n'y était pas, on a vraiment du mal.* »¹³⁰¹

Les couples attendent plus de fêtes de la part de l'Eglise, plus de célébrations, plus de manifestations d'un **intérêt envers lui**. En famille, nous aimons célébrer les événements importants des personnes que nous aimons. Que les petites cellules

¹³⁰⁰ Colette NYS MAZURE, *Célébration du quotidien*, Coll. Littérature Ouverte, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

¹³⁰¹ Entretien n°9.

domestiques que nous proposons puissent être des lieux de fêtes, de célébrations, de joie partagée.

b) Le sacrement de mariage : l'Eglise consacre le couple

Les couples chrétiens ont besoin de **comprendre** de façon approfondie la **réalité du sacrement** de mariage qu'ils se sont donnés, de la part de l'Eglise, le jour de la célébration. En quoi le sacrement est-il efficace aujourd'hui dans leur quotidien ? « Pourquoi n'y a-t-il pas une théologie plus élaborée du **mariage en tant que sacrement** ? On peut tenter une explication historique. Depuis le XIII^e siècle, l'Eglise trouve dans la *Somme Théologique* de **Saint Thomas d'Aquin** (1225-1274) l'essentiel des fondements de sa réflexion théologique. (Qu'on imagine seulement quelle ressource représente la somme théologique de Saint Thomas : 4000 pages de texte !) »¹³⁰²

Par le sacrement de mariage, les couples se consacrent à Dieu totalement. Comment **exprimer** dans le **rite du sacrement**, à travers ce que vivent les époux chrétiens, la symbolique des **épousailles** entre le **Christ Epoux** et l'**Eglise Son Epouse** ? Comment exprimer que le Christ assume l'amour humain dans l'Amour divin trinitaire ? Comment la grâce du sacrement peut-elle s'exprimer dans le quotidien tout réel de la vie du couple chrétien ? Le couple peut-il dire ce que produit le sacrement, la consécration conjugale ?

Par le « mariage sacrement », que se passe-t-il au niveau de l'Eglise ? Les époux ne sont pas seulement une image de l'Eglise, ils **deviennent Eglise**, Eglise domestique, intégrée pleinement dans l'Eglise de Jésus Christ.

Comment imaginer, auprès des couples, un **suivi du « mariage sacrement »** ? Le sacrement produit une grâce, comment le couple peut-il partager cette expérience ? Comment la conscience du sacrement évolue-t-elle, chez les couples, en fonction des étapes conjugales qu'ils traversent, du temps qui passe, de la spiritualité qu'ils accueillent, de la conscience qu'ils ont du Règne de Dieu et de la mort qui approche ?

Le mariage se vit, en principe, une seule fois, dans la vie d'un couple (sauf en cas de remariage). Ensuite, ce sont d'autres sacrements qui prennent le relais et nourrissent le sacrement de mariage. Les couples nous le disent, et notre expérience en témoigne, à quel point les sacrements de l'Eucharistie et de la Réconciliation, renforcent et renouvellent le sacrement de mariage.

¹³⁰² Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 27.

Dans les **cellules ecclésiales domestiques** que nous proposons, les couples pourront être invités à partager, en profondeur, comment la **grâce du sacrement** de mariage les rejoint et les nourrit, au point où ils en sont. Ces témoignages enrichiront certainement les membres de ces petites cellules ecclésiales, comme ils nous ont enrichi lorsque nous avons mené nos enquêtes auprès des couples chrétiens que nous avons rencontrés.

2.) Une théologie du couple : une formation théologique

Les couples chrétiens, mariés selon leur foi en Jésus Christ, ont besoin de réfléchir, avec l'Eglise, sur une **théologie du couple**. Quel est le projet de Dieu sur le couple ? Que voulait Dieu en créant le couple humain ? Que dit le couple de Dieu ?

Comment toute la théologie de l'Eglise sur le couple peut-elle s'articuler avec le concret de la réalité que le couple vit aujourd'hui ? Les couples ont besoin que soit rendue possible et praticable cette théologie du couple **dans la vie de tous les jours**.

Les couples ont besoin de l'Eglise afin qu'Elle leur propose une **vraie formation théologique** sur le couple. Comment la théologie du couple a-t-elle évolué ? Comment les chrétiens, les couples, l'Eglise, situent-ils le couple dans le plan de Dieu, aujourd'hui ? Il nous semble important que le couple puisse être le sujet d'une réflexion théologique approfondie, et que les chrétiens puissent participer à l'élaboration de cette théologie. Les couples chrétiens réclament une formation théologique, biblique, ecclésiologique, éthique, pastorale, liturgique, etc. Notre souhait est que **de plus en plus de couples** puissent **accéder à ces formations**, sans pour autant attendre l'âge de la retraite.

Notre conviction, basée sur notre expérience de couple chrétien, est que **le couple dit quelque chose de Dieu**, dans toute sa réalité, dans son rapport au quotidien. Le couple dans son choix d'être couple, de s'aimer selon le commandement d'amour de Jésus Christ, d'être couple dans la durée, dans la fidélité, dans l'ensemble de ses choix, de ses engagements, dit quelque chose de Dieu. Cette expression de Dieu, que le couple dit aujourd'hui, évoluera dans l'histoire, comme elle a déjà évolué.

La question du couple est une question relativement récente dans l'histoire de l'Eglise. Il a fallu attendre 1880, avec l'encyclique *Arcanum Divinae Sapientiae* de Léon XIII, pour avoir le premier texte Magistériel entièrement consacré au mariage.¹³⁰³ Après, sur le sens chrétien du mariage, il y eut, le 31 décembre 1930, l'encyclique *Casti Connubii* de Pie XI, puis, le 25 juillet 1968, l'encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI.

¹³⁰³ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 223, note 38.

Nous allons simplement présenter ici quelques exemples de questions relatives à la théologie du couple, quelques pistes possibles, à travailler.

a) *Le couple : Volonté de Dieu*

Au vu des pensées qui ont parcouru l'histoire de l'Eglise, certains couples se posent la question : y a-t-il une **concurrence** entre l'amour de Dieu et l'amour du conjoint ? Faut-il obligatoirement choisir ? « Catherine Lévesque dénonce un malentendu, suggéré selon elle par de nombreux clercs et que partagent beaucoup « d'âmes avancées dans la perfection », qui consiste à croire qu'il ne faut aimer que Dieu. (...) Pour sa part, elle ne voit aucune contradiction entre les deux amours. »¹³⁰⁴

Si Dieu n'est qu'Amour, le couple fait partie du plan d'amour de Dieu pour l'humanité. L'**amour humain** entre la femme et l'homme participe à l'**Amour de Dieu** pour l'être humain. Et cet Amour divin, mystérieux, fait entrer le couple dans une coopération possible avec Dieu, avec la Création, par le don de la vie à un nouvel être humain. Nous touchons là un chapitre bien concret de la théologie du couple. Mais, il nous semble que l'œuvre de co-création avec Dieu à laquelle est associé le couple ne passe pas nécessairement que par le biais des enfants à qui le couple va donner la vie.

Voulu par Dieu, le mariage est une **réalité terrestre**. On ne se marie pas dans le Royaume. Le mariage femme/homme n'a donc pas de référence dans la sphère divine. Quant à Jésus, Il n'était probablement pas marié, en tous cas, l'Évangile ne nous dit rien sur son état de vie. L'Amour conjugal ne semble pas exister au sein de la Trinité Divine, comment donc situer le couple marié dans une réalité que Dieu semble ne pas avoir assumée ? Tout serait donc à inventer ? Quelle correspondance l'alliance terrestre conjugale entre la femme et l'homme a-t-elle en Dieu ?

L'Amour de Dieu, l'Amour trinitaire était premier, et par lui, tout fut. Mais, du côté de l'humain, qu'est-ce qui était premier ? L'amour conjugal ou l'amour de Dieu ? L'amour dans le mariage est-il à la base de l'amour spirituel ou est-ce le contraire ?

Le couple donne la possibilité d'avoir des enfants, de concevoir et de donner naissance à de nouvelles vies humaines. Ce **désir d'enfants**, rejoint-il le désir de Dieu de faire de nous des Filles et des Fils du Père ?

La théologie du couple a évolué au cours de l'histoire. A voir comment le couple a évolué entre le Premier Testament et le Second, puis comment l'Eglise en est arrivée au point où Elle en est aujourd'hui, on voit l'**évolution de la théologie du couple** au cours de l'histoire. Le couple, selon la Volonté de Dieu, évolue et s'inscrit dans le devenir.

¹³⁰⁴ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 281.

Comment le couple entre-t-il dans la **Volonté de Salut** voulu par Dieu pour tout être humain ? Dans la Volonté de bonheur voulue par Dieu pour tout être humain ?

Le couple est communion de vie et d'amour entre une femme et un homme. Cette différence sexuelle, fondamentale, au cœur d'une même nature humaine, est bien **Volonté de Dieu**. Les couples chrétiens, qui se marient par conviction religieuse, croient qu'ils participent ainsi à la Volonté de Dieu pour l'Humanité.

Par le sacrement de mariage, le couple appartient à Dieu. Mais quelle est la **relation d'alliance entre Dieu et le couple** qui naît de ce sacrement ? Est-ce une relation sponsale, filiale, spirituelle, surnaturelle, ou autre ?

Quelle place le couple a-t-il **dans le Royaume** ? Si le couple reste Volonté de Dieu et si on ne se marie pas dans le Royaume, que devient le couple dans l'Eternité ? Continue-t-il à devenir ?

b) Le couple dit quelque chose de Dieu

Même si l'amour conjugal semble ne pas avoir de correspondance dans la sphère divine, le couple humain **dit-il vraiment quelque chose de Dieu** ? De son Être ? De son Agir ? De son Amour ?

Et le couple en tant qu'alliance, en tant que communion des personnes, dit-il quelque chose de Dieu ? **Dieu** est-il rendu **présent au sein du couple** ? Le couple est-il lieu de rencontre avec Dieu ?

Le couple est une incessante recherche de relation et d'alliance entre une femme et un homme unis par le mariage : quelle unité ? Quelle communion ? Cette recherche de communion et d'alliance n'est-elle pas en rapport avec le Mystère de Dieu qui **propose sans cesse son Alliance** et qui se laisse chercher ?

Dans la foi, le choix mutuel des conjoints est une **élection en réponse à une vocation** ; il semble que c'est ainsi que la plupart des couples que nous avons interrogés nous ont fait part de leur choix mutuel. Nous entrons, par ce choix, par cette élection par amour, dans le **Mystère du choix d'élection de Dieu** : l'élection de Sarah et d'Abraham, de Moïse, de David, puis du peuple hébreu, etc.

La femme et l'homme dans le couple ne sont pas complémentaires dans le sens qu'ils forment les deux parties d'un tout, ils sont complémentaires dans le sens d'une humanité qui se vit, soit sous une forme féminine, soit sous une forme masculine, dans le sens d'une **différence** au sein d'une **même nature** humaine. Une différence qui va se dire,

se vivre, dans tous les aspects de la personnalité. Une différence qui essaye et **permet d'être en relation**, en alliance, en communion, entre femme et homme. Enfin, une différence qui dit l'interdépendance et le choix d'avoir besoin de l'autre pour nous révéler qui nous sommes, nous montrer de quelle manière nous réagissons, quelles sont nos façons de poser des choix, de comprendre et d'appréhender le monde, d'avancer dans la vie. N'approchons-nous pas par là le choix de Dieu qui, en Jésus, a décidé de se faire homme, dépendant des humains ?

Le mariage est un consentement, un accord pour une alliance. Dans le mariage chrétien, cette alliance, vécue dans la foi, dans l'espérance et dans l'amour, est **définitive**. La **fidélité à cette alliance** définitive renvoie à la **fidélité de Dieu** dans son Alliance définitive envers l'humanité.

Toute la vie du couple est un **apprentissage de l'amour** : aimer, entrer dans le long et patient chemin de l'amour, s'aimer mutuellement avec le désir d'aimer de la façon dont Jésus aime, en don total de soi. Chemin d'amour, chemin de foi, chemin dans le respect de ce que devient la personne et de ce que devient le couple. Avec le couple, on entre dans ce **respect total de Dieu** pour chaque être humain, créé libre, **reconnaissance de l'autre**.

Par la théologie du couple, nous accédons à la théologie du corps ; nous considérons le **corps de l'autre** et notre **propre corps** comme des **Temples de l'Esprit Saint**. En s'appuyant sur la théologie du corps de Jean-Paul II, le couple peut comprendre la **dimension sponsale du corps**, créé pour les épousailles, et peut ancrer cette dimension corporelle sponsale dans la réalité concrète de sa vie. Cette dimension sponsale du corps amène à envisager le désir de **Dieu qui souhaite épouser l'humanité**.

En Gn 1, 26-27, il est écrit : « Faisons l'homme à Notre Image, selon Notre Ressemblance... » : que peut représenter ce pluriel dans la bouche de Dieu Créateur ? Il peut correspondre à Dieu Trois Personnes en Une Nature. Il peut aussi correspondre à Dieu qui cherche, dès la création de l'être humain, une collaboration entre Lui et l'Humain, Dieu qui choisit de **ne pas faire sans l'Humain**, dès le départ.

Quand l'Eglise parle de la sainteté du couple, qu'entend-Elle par là ? Sainteté en couple, sainteté du couple, sainteté cherchée en couple, sainteté reçue en couple, efforts de sainteté du couple, chemin de sainteté,... Quelle sainteté est proposée ? Quel lien entre la théologie du couple et la sainteté ?

Comment comprendre le lien entre le couple et le sacrement de mariage ? Le couple est officiellement consacré à Dieu par le sacrement de mariage vécu en Eglise. Par ce

sacrement, la relation amoureuse humaine entre une femme et un homme est promise à sa plénitude. Le sacrement dit le **Don total et gratuit de Dieu**, le Don de Dieu Lui-même au cœur du couple, et le couple qui choisit et accueille le sacrement, accueille ce Don que Dieu fait de Lui-même à l'Humain, Pour les couples chrétiens, c'est vraiment très important de bien comprendre l'**impact du sacrement** sur leur vie de couple au quotidien.

Enfin, le couple, se reconnaissant **communauté sauvée par le Christ**, et sachant qu'il **ne peut vivre que parce qu'il est sauvé en Jésus**, peut annoncer au monde le salut en Jésus Christ.

c) *Une vraie formation : ecclésiale, théologique, pastorale*

Si le couple est si important pour l'Eglise, pourquoi y a-t-il si peu de théologie du couple dans les facultés de théologie ? Il conviendrait d'inclure un bon chapitre sur la **théologie du couple dans les facultés de théologie catholique**, afin que le maximum de couples puisse se former à la théologie du couple, dire son avis, donner son point de vue, ouvrir le **dialogue** sur toutes les questions de la théologie.

Les couples chrétiens, aujourd'hui, sont réellement concernés par les questions théologiques. Il n'y a qu'à voir de près le nombre de laïcs mariés inscrits et suivants des cours dans les facultés de théologie (télé-enseignement compris).

A quand une formation sur la Parole de Dieu et la Parole de l'Eglise sur le couple proposée aux couples, aux chrétiens ? Encore une fois, nous ne pouvons que regretter qu'au cours de nos années d'études théologiques, nous n'avons **jamais eu de cours sur la théologie du couple**.

Il est primordial, pour le couple, de se poser la question et de réfléchir, en Eglise, au sujet de la **parentalité, vécue en Dieu, vécue dans le couple, vécue en Eglise** : qu'est-ce qu'être père ? Etre mère ? Qu'est-ce que la **filiation** ? Comment se vit-elle ? Qu'est-ce qu'éduquer ? Comment éduquer en respectant l'évolution de l'enfant : bébé, enfant, préados, ados, jeunes, adultes,... dans une perspective chrétienne.

Une formation théologique pourrait définir certaines caractéristiques chrétiennes des questions liées à la **sexualité**, au corps, à la génitalité.

Il serait intéressant de repérer les étapes de l'histoire du couple dans la Bible, dans l'Eglise : comment en est-on arrivé à la théologie du couple que L'Eglise promeut aujourd'hui ? Quelles étapes ? Quelles découvertes ? Quelles révélations de Dieu, de Jésus ? Et quel accueil de l'Esprit Saint au cœur de l'Eglise domestique conjugale ?

Concernant l'**étude exégétique des textes bibliques** : Quelle parole, quelle expérience racontée dans la Bible rejoignent le couple dans ce qu'il vit aujourd'hui ? Quelle Parole peut l'éclairer, le soutenir, l'édifier, le consoler ?

L'Eglise est-Elle attentive à **ouvrir les Universités**, les Instituts de formation religieuse **aux couples** ? Leur permet-Elle concrètement de suivre une formation, de préparer un diplôme théologique, universitaire ?

Nous en sommes convaincu, **l'Eglise et le monde ont besoin de couples formés**, de couples qui fassent avancer la question du couple dans l'Eglise et dans la société.

Quand certains couples seront formés, il sera essentiel **que ces formations puissent infiltrer les différentes petites cellules ecclésiales de base**, afin que le maximum de personnes soit formé. Nous prenons à témoin Saint François de Sales dans son effort de former les paroissiens de son diocèse pour porter cette proposition de formation généralisée à tout chrétien qui le désire.

Dans ces petites cellules ecclésiales, paroissiales, ces petites Eglises domestiques, il pourra être possible de **méditer ensemble**, de **s'enseigner ensemble**, de lire, en lecture continue, sur une année, une fois par mois, un des textes de la Bible ou un des textes du Magistère, concernant le couple, concernant une autre question théologique, en fonction de ce que vit la petite cellule ecclésiale. Soyons inventifs. Soyons créatifs. Soyons à l'écoute des besoins de notre Eglise et laissons-nous guider par l'Esprit Saint.

Les couples ont vraiment besoin, en Eglise, de **s'approprier une théologie du couple**. Nous regrettons que si rares soient les lieux, à notre connaissance, où se dispense un enseignement théologique approfondi sur la réalité concrète du couple comme Volonté de Dieu, sur l'expression de Dieu dont peut témoigner le couple, et sur la dimension ecclésiale du couple chrétien.

3.) Vie de prière : prière personnelle, en couple et en Eglise

Enfin, les couples disent avoir besoin de l'Eglise pour la relation intime qu'ils tissent avec leur Seigneur dans la **prière** : la prière personnelle, en couple et en Eglise.

Pour les couples chrétiens, cette dimension de la prière est **essentielle, vitale**. C'est elle qui **donne sens** à toute leur vie de foi, à leur désir de donner leur vie au Seigneur, de Le suivre comme ses disciples, et de vivre en Eglise. « **On proposerait aux couples de s'asseoir une demi-heure devant le Saint Sacrement avec d'autres. On proposerait d'aller chanter l'office avec une communauté. On proposerait d'adorer, en couple, le Seigneur, de se rendre*

*présents au Seigneur tous les deux, ensemble, d'être bien avec Lui, parce qu'on croit vraiment que quand on est bien avec le Seigneur, tous les deux ensemble, alors on est bien aussi en couple, et en Eglise. Je dis ça parce que c'est notre manière de vivre en Eglise et ça porte du fruit. Je dirais aux couples de prendre du temps de silence avec le Seigneur, du **temps de prière tous les deux ensemble**, et qu'ils trouveront leur chemin. Même pas en voulant attraper quelque chose intellectuellement, simplement en restant là, en étant présents au Seigneur, en silence, à deux. Je crois que c'est le plus beau cadeau qu'on pourrait faire à tous les couples. »¹³⁰⁵*

Il semble toujours important aux couples de **trouver un lieu priant**, où ils puissent se joindre à la prière de l'Eglise, un lieu de prière **fraternelle**, de **communion** de prière, qui puisse les soutenir et les porter dans la prière. « #On avait vraiment besoin de trouver **un endroit où des gens prient très fort**, pour qu'on se sente **portés dans la prière avec eux**, logiquement, un monastère. *Et qu'on puisse se joindre à leur prière. #On cherchait à déménager près d'un monastère. Du fait qu'on ait notre enfant avec son handicap, L., on est de plus en plus isolés. »¹³⁰⁶

Rappelons ce texte de **Jean-Paul II** pour dire à quel point l'Eglise encourage et prend très au sérieux cette dimension de la **prière des couples**, et combien sur ce point entre le besoin des couples et la réponse de l'Eglise une certaine harmonie se vit. « L'Eglise prie pour la famille chrétienne et l'éduque à vivre en généreuse cohérence avec le don et le rôle sacerdotaux, reçus du Christ, Souverain Prêtre. En réalité, le sacerdoce baptismal des fidèles, vécu dans le mariage sacrament, constitue pour les époux et pour la famille le fondement d'une vocation et d'une mission sacerdotales par lesquelles leur existence quotidienne se transforme en un « sacrifice spirituel agréable à Dieu par l'intermédiaire de Jésus Christ » (1P 2,5) : c'est ce qui se produit, non seulement par la célébration de l'eucharistie et des autres sacrements et par l'offrande d'eux-mêmes à la gloire de Dieu, mais aussi par la vie de prière, qui est dialogue priant avec le Père par Jésus Christ dans l'Esprit Saint.

La prière familiale a ses caractéristiques. Elle est une prière faite en commun : mari et femme ensemble, parents et enfants ensemble. La communion dans la prière est à la fois un fruit et une exigence de cette communion qui est donnée par les sacrements de baptême et de mariage. « Si deux d'entre vous... » (Mt 18,19-20).

La prière familiale a comme contenu original la vie même de la famille qui, à travers ses divers épisodes, est interprétée comme une vocation venant de Dieu et réalisée comme une réponse filiale à son appel : joies et peines, espoirs et tristesses, naissances et anniversaires, commémoration du mariage des parents, départs, absences et retours, choix importants et décisifs, la mort des êtres chers, etc., sont des signes de la présence aimante de Dieu dans l'histoire de la famille, et ces événements doivent aussi devenir un moment favorable d'action de grâces, de supplication et d'abandon confiant de la famille entre les mains du Père commun qui est aux cieux. »¹³⁰⁷

¹³⁰⁵ Entretien n°9.

¹³⁰⁶ Entretien n°14.

¹³⁰⁷ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., pp. 150-151.

Dans la prière, le couple découvrira petit à petit **sa propre spiritualité**, le penchant de son cœur, qui dit un chemin d'alliance plus personnelle avec son Créateur, un chemin qu'il habite et qu'il s'approprie petit à petit, en fonction de qui il est et de ce qui lui parle aujourd'hui. Cela pourra être : vivre le couple selon l'implication dans le monde, selon la recherche de l'Unité, selon les enfants et la parentalité, selon le service des plus petits, des plus pauvres, ou le service de l'Eglise.

La prière est une école par laquelle le couple fonde et entretient sa foi. Il cherche la Volonté de Dieu, il cherche à plaire à Dieu, à **réjouir Dieu**, et à approfondir, en couple, la filiation d'Enfants de Dieu.

Chaque jour, et jour après jour, le couple reçoit, de la part de Dieu, ce qu'il lui faut pour la journée pour **aimer l'autre**, se donner totalement, vivre la communion dans tous les domaines, dans le quotidien le plus concret d'une vie de couple greffée sur l'Evangile.

En puisant dans le trésor de l'Eglise, nous y avons trouvé **l'accompagnement spirituel**, comme une **prière les yeux ouverts sur sa propre vie**, une relecture avec un frère dans la foi, au point où l'on en est. Depuis longtemps, les couples vivaient l'accompagnement spirituel individuel, mais la nouveauté de notre temps, c'est peut-être que le couple ressent un tel besoin d'être ensemble pour tenir contre les adversités de ce monde, qu'il envisage de plus en plus souvent un accompagnement spirituel en couple, peut-être aussi, parce que la prière conjugale tient une place plus importante qu'autrefois dans la vie des couples. Nous en prenons pour témoins la plupart des couples que nous avons interrogés et qui témoignent de cette pratique de prière conjugale.

Le couple a besoin de l'Eglise pour trouver et installer sa spiritualité conjugale. Comment l'Eglise peut-elle aider le couple à construire sa spiritualité ? Nous pensons qu'il n'y a **pas d'absolu** de spiritualité conjugale, pas un modèle unique, mais une **multiplicité de modèles** en fonction de comment le couple vit sa relation au Christ, à l'Evangile, à l'Eglise et au monde. Le tronc commun de la spiritualité conjugale, concernant tous les couples, pourrait être l'accent mis sur l'**unité**, la **différence** femme/homme, l'**accueil de la vie** et la **valeur du quotidien**.

En conclusion, les **besoins que les couples ont exprimés** vis-à-vis de l'Eglise, nous poussent à nous interroger sur les **propositions pastorales** que nous pouvons apporter aux couples pour répondre à ces besoins.

Tous ces besoins, besoin de vie ecclésiale au quotidien, de vie ecclésiale communautaire, de vie spirituelle, trouvent une réponse dans une **vie ecclésiale plus unifiée**, plus **rapprochée** et plus **fraternelle**.

Les couples chrétiens d'aujourd'hui, engagés dans un chemin de foi personnel à la suite du Christ, recherche un **engagement ecclésial soutenu**. Ils souhaitent être pleinement **participants à la vie ecclésiale**. Il est fini ce temps, où les couples n'étaient là que pour avoir des enfants et les éduquer dans la foi. Il est fini ce temps où la parole de l'Eglise était considérée comme parole de vérité, sans discussions possibles ou sans remise en cause et travail sur cette parole. Il est fini ce temps où l'Eglise pouvait se vivre en communautés paroissiales nombreuses en membres, et où la foi se vivait par transmission de générations en générations.

La foi est aujourd'hui une **adhésion personnelle**, ou **en couple**, pour des couples chrétiens, à la personne de Jésus. Les couples ont besoin d'être soutenus, d'être entourés, d'être formés, pour être envoyés dans le monde. En chrétiens responsables, ils portent avec eux, l'**image** et l'**attitude de l'Eglise**. Ils sont **solidaires** de leur Eglise. C'est pourquoi ils ont besoin de trouver au sein de petites cellules ecclésiales de base, à dimension fraternelle et familiale, l'élan, la foi, la joie, l'espérance et l'amour pour le monde où ils vivent.

Il nous semble urgent que l'Eglise accueille les couples, qu'Elle leur fasse de la place, qu'Elle les écoute, qu'Elle les prenne au sérieux, qu'Elle en prenne soin.

Faute de quoi, il nous semble que **les couples chrétiens chercheront ailleurs** que dans l'Eglise, la vie fraternelle dont ils disent avoir besoin pour soutenir et nourrir leur foi. L'Eglise a à jouer ce rôle de famille élargie, de société de proximité, de refuge à la fois sécuritaire et dynamique, que les couples chrétiens ne trouvent plus dans notre société.

Dans notre **monde de grandes mutations**, de profonds bouleversements, les **couples chrétiens** ont besoin de **soutien**, d'**attention**, de **respect**, d'**estime** et d'**amour**. L'enjeu en est là ; et cette attention respectueuse, cet amour profond envers le couple, ne pourra se vivre, à notre sens, que dans une Eglise de grande proximité. Une Eglise dont les membres vivront la fraternité au sein de ces petites cellules domestiques de base. Les couples ont besoin d'une Eglise qui annonce clairement qu'Elle a vraiment besoin des couples pour vivre.

Ainsi l'Eglise, Epouse du Christ, à l'image du **Père**, qui **choisit d'avoir besoin du couple** de Marie et Joseph pour **donner Son Fils** au monde et le sauver, manifestera

qu'Elle a **besoin des couples** pour annoncer l'Évangile et porter la Bonne Nouvelle du Salut en Jésus Christ, mort et ressuscité, à toute la Création.

III.- Propositions pastorales : l'Église a besoin des couples

Nous avons pu le constater à partir des enquêtes reprises dans la première partie, les couples se sentent quelquefois **inutiles dans l'Église**. De la part des responsables, ils entendent souvent que c'est l'Église qui leur apporte quelque chose, mais entendent-ils qu'eux-mêmes apportent quelque chose à l'Église ?

Les réactions des couples, aussi bien que notre propre expérience, nous ont montré que, dans la vie paroissiale, comme dans les engagements ecclésiaux, **l'Église ne demande que très peu de choses aux couples en tant que couple**, si ce n'est de faire naître et d'éduquer des enfants.

Nous pensons qu'avec ce que vivent les couples dans notre société, aujourd'hui, avec les bouleversements que connaît la définition du couple dans notre monde, ils ont quelque chose à dire à l'Église, sur le couple, sur l'Église et sur le monde. Nous pensons vraiment que le couple peut, aujourd'hui, avoir une **parole qui interpelle l'Église**, afin que l'Église puisse à son tour avoir une parole qui interpelle le monde.

Le **couple peut proposer à l'Église une certaine forme de vie ecclésiale plus familiale**, sous forme d'une vie communautaire, fraternelle, entre les femmes et les hommes, une vie partagée dans la reconnaissance de chacun, la différence sexuelle de chacun, la façon d'appréhender le monde et les personnes qui nous entourent. Le couple peut faire part à l'Église de son **incessant travail d'unité au quotidien**, travail de respect de l'autre, d'écoute profonde de l'autre, de confiance en l'autre, au-delà du ressenti qu'on peut avoir quelquefois à travers son propre vécu.

A.) La vie conjugale chrétienne : une vie communautaire spécifique femme/homme dont le Christ est la tête

Ce premier point se veut comme une présentation des chantiers qu'il nous semble nécessaires d'ouvrir, les points à réfléchir, à travailler, en Eglise, dans l'Esprit. La tête du couple, c'est le Christ ; il peut ainsi proposer une vie communautaire ecclésiale dont le Christ est la tête.

1.) La vie conjugale chrétienne et la relation couple/Eglise

Ce qui est le plus important, ce qui est essentiel, ce n'est pas ce que le couple peut faire dans l'Eglise, mais **ce qu'il est, comme couple**. Notre travail est davantage axé sur l'« être » du couple au sein de l'Eglise, que sur la question du « faire » que le couple peut accomplir. C'est, croyons-nous, l'« être » du couple, accueilli, reconnu, respecté totalement, qui va orienter son « faire » dans l'Eglise. Notre but est de proposer à l'Eglise de **découvrir le visage du couple** d'aujourd'hui afin de lui permettre d'être couple en son sein, authentiquement « **couple disciple du Christ** » au cœur de l'Eglise.

Comment faire en sorte que, dans l'Eglise, le couple chrétien puisse **donner quelque chose de sa conjugalité** ? Où peut-il témoigner du **mystère du couple** ? Du mystère d'amour entre une femme et un homme unis au nom du Christ, du mystère d'unité ? Comment peut-il dire cet **amour capable de donner la vie** ? Cet amour à **vivre jour après jour** dans le quotidien ?

Où sont les espaces, les lieux, dans l'Eglise, où le couple pourra **exprimer sa relation d'alliance selon la vision chrétienne de l'Alliance** ? Une alliance tout à fait particulière entre une femme et un homme. Le couple est signe d'alliance, signe de lien, signe d'unité recherchée. L'alliance a tellement de domaine d'application : alliance entre chaque être humain avec Son Dieu Père, alliance entre chaque être humain et Jésus-Christ, frère, Maître, Seigneur, Sauveur ; alliance entre une femme et un homme : alliance terrestre, réelle, concrète, impliquée dans la réalité humaine, tout en pointant une alliance surnaturelle, une alliance entre le Divin et l'Humain. L'Eglise est annonciatrice, témoin et veilleuse de cette Alliance entre le Christ et les Humains.

Il faudra proposer des instances pour **promouvoir le couple**, ne pas avoir peur d'en parler. Aujourd'hui, dans l'Eglise, on parle plutôt du mariage que du couple ; à titre d'exemple, on pourra se reporter à la table des thèmes abordés au Concile Vatican II : le mot « couple » n'y apparaît pas.

Il s'agit de créer, d'inventer, d'**ouvrir des débats**, des réflexions, en Eglise, sur la spiritualité conjugale, la **spiritualité du chemin**, du **quotidien partagé**.

Un travail sera nécessaire pour **replacer dans le quotidien** toutes les notions théologiques développées dans les **textes d'Eglise**. Par exemple, le couple : signe d'Alliance entre le Christ et Son Eglise ; quelle est la répercussion dans le quotidien conjugal ? N'est-ce pas trop idéal, trop impossible à réaliser ?

Le couple porte la **relation conjugale** comme relation possible et souhaitable **entre l'Eglise et lui**, une relation d'époux à épouse, en **égale dignité**, en différences reconnues et respectées, en dialogue vrai, en face à face sans jugement, sans condamnation, un dialogue d'amour et de miséricorde, de compassion et d'encouragement, de reconnaissance et de confiance, de désir de croissance et de révélation de l'autre.

Et que faire de cette notion de sainteté du couple ? De sainteté conjugale ? Nous croyons, aujourd'hui, après le travail que nous avons fourni, que les couples vivent la sainteté dans la perfection de leur **amour filial** envers Dieu, qui s'incarne dans leur **amour conjugal**, dans leur **amour parental** envers leurs enfants et dans un amour fraternel envers tous les autres humains, en vertu de la fraternité qu'ils vivent avec Jésus Ressuscité. Nous croyons encore que la sainteté se vit dans le quotidien du couple qui, par le sacrement de mariage, a choisi d'être couple en vue de l'Eternité.¹³⁰⁸

Enfin, il y aura à intégrer la dimension de **durée** (et d'**éternité** ?) du couple. On naît femme ou homme, mais on choisit de **devenir couple**. Le couple se vit dans le devenir, on ne cesse de devenir couple. Le couple est un long cheminement. Il n'est pas statique, il évolue avec le temps. On devient couple en fonction de ce que vit chacun des conjoints.

Voilà un peu les chantiers qui s'ouvrent sous notre regard au sujet de la vie conjugale vue dans une optique chrétienne, et une optique de pratique pastorale.

2.) Une vie qui se prépare, dont on mesure les enjeux

Au vu de ce qui se vit aujourd'hui, le couple demande une bonne **préparation**, une connaissance de ce qui peut l'attendre, de la psychologie différente entre la femme et l'homme, une consolidation, un **suivi**, une volonté de **communication vraie**. Le but étant qu'il y ait le moins de séparations et de divorces possibles parmi les couples chrétiens. Dans l'absolu, nous souhaiterions que plus aucun mariage sacrement n'aboutisse à une séparation. L'objectif est de montrer à la société que **les valeurs chrétiennes font durer le couple**, au-delà des épreuves de la vie, des incompréhensions, des écartèlements.

¹³⁰⁸ Lc 10, 25 : « Que dois-je faire pour recevoir en partage la vie éternelle ? Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force, et de toute ta pensée et ton prochain comme toi-même. »

Comment imaginer un **cheminement** pour les couples qui veulent se marier à l'Eglise ? Il sera important de prendre du temps, d'accompagner, d'être à l'écoute de la demande, et en même temps d'oser affirmer la **valeur du sacrement, sans le brader**. A titre de comparaison, l'Eglise oserait-Elle proposer le sacrement de l'ordre à des personnes qui se disent croyantes mais non pratiquantes ?

Que faudrait-il vraiment développer comme formation théologique et ecclésiologique dans la formation au mariage ?

Vu le nombre de couples qui cohabitent avant le mariage, ne serait-il pas judicieux de prendre en compte d'une façon ou d'une autre, ecclésialement, la **vie commune des couples avant le mariage** ? Ne conviendrait-il pas d'accueillir la réalité nouvelle au lieu de s'opposer à une conduite jugée mauvaise ? Même s'il y a déjà des enfants présents ?

Vis-à-vis des **fiançailles**, n'y aurait-il pas à revaloriser ce temps ? Comment en faire une étape plus marquée dans le cheminement qui va vers le mariage ?

Faudrait-il proposer **plusieurs modalités de célébrations** de mariage ? Une vie conjugale qui chemine vers le sacrement.

Voilà, en quelques mots, les chantiers ouverts, les pistes, qui vont nous permettre d'avancer des propositions, concrètes, possibles, respectueuses, évangéliques.

3.) Des propositions différenciées pour célébrer le couple au point où il en est

Le **point de départ**, ce sont **les couples eux-mêmes**. Les couples, à écouter dans leurs demandes, au point où ils en sont. Que veulent-ils vivre ? Quelle alliance ? Quelles valeurs ? Quels rapports avec l'Eglise ? Que les Centres de Préparation au Mariage (C.P.M.) soient ces lieux, dans l'Eglise, qui accueillent, écoutent, et prennent en compte la demande des couples.

« **Je trouve difficile la façon dont laquelle les gens sont préparés au mariage. Est-ce qu'on prend les moyens de faire tout un **travail d'éducation**, de formation minimale, pour donner aux gens la possibilité de s'engager en connaissance de cause ?* »¹³⁰⁹

Nous avons quelquefois le sentiment que les choses sont **figées, immuables, verrouillées**, qu'il est impossible de revenir dessus. Par exemple, pour le sacrement de mariage, dans le canon 1055 §1 du Code de Droit Canonique de 1983, on lit : « Christ a élevé le contrat matrimonial entre baptisés à la dignité de sacrement. » Comment l'a-t-Il fait ? Par quelle

¹³⁰⁹ Entretien n°3.

Parole ? A-t-Il parlé du sacrement de mariage ? L'a-t-Il vécu ? Pourquoi ne pas **prendre nos responsabilités, en Eglise**, et affirmer : « Nous pensons, en Eglise, que le mariage entre deux baptisés qui s'engagent dans la pleine conscience de ce qu'ils font, est sacrement. » Fixer les choses sur la Tradition ou sur Jésus Lui-même, les **verrouille à jamais**. Jésus nous a remis pleins pouvoirs, c'est pour que nous nous en servions, c'est bien l'Eglise Catholique qui, petit à petit, a reconnu que le mariage faisait partie des sept sacrements. Les couples chrétiens sont reconnaissants à l'Eglise de ce que le mariage soit reconnu comme un sacrement.

Nous pensons qu'il faudrait **imaginer des propositions variées, nouvelles**, partant du **point où en sont les couples**. Ecoutons les couples, adaptons-nous aux réalités actuelles de ces couples, à ce qu'ils vivent dans la société, ne proposons pas tout de suite le sacrement de mariage. Adaptons la liturgie de l'alliance **en fonction de la demande** des couples. N'ayons pas peur de proposer des **étapes**, de varier les propositions. Il nous semble qu'en proposant le **mariage sacrement comme seul type d'alliance**, l'Eglise **ne peut pas répondre** à toutes les demandes et risque de provoquer un **amalgame** entre la **reconnaissance d'un amour** de couple en Eglise et le **sacrement** de mariage.

Il nous faut prendre la **demande des couples au sérieux** : « Demandez-vous une alliance, le mariage, ou demandez-vous le sacrement de mariage ? » Ensuite, il faut confronter cette demande de mariage à la théologie du couple dans l'Eglise. Ne craignons pas de poser la question aux couples qui demandent le mariage à l'Eglise : « Savez-vous à quoi vous engage le mariage ? Dans l'Eglise, c'est un sacrement. Est-ce bien cela que vous voulez vous engager à vivre ? »

Il est délicat de recevoir un sacrement, sans savoir exactement à quoi il nous engage face à l'Institution ecclésiale qui a autorisé et donné ce sacrement. L'Eglise doit être **claire sur sa demande vis-à-vis du sacrement**, au regard de la théologie du mariage, et de ce que représente le mariage sacrement pour l'Eglise.

Pour les couples désirant signifier à l'Eglise leur alliance avec Dieu, ou pour ceux qui cohabitent sérieusement ensemble, et qui aimeraient que cela soit reconnu, proposons une « **Union non sacramentelle, fête de l'amour, cérémonie d'alliance** ». A cette étape, le couple (dont l'un, l'autre ou les deux peuvent ne pas être baptisés) désire s'unir devant Dieu, fidèlement, mais sans envisager le sacrement, sans s'engager dans l'Eglise. L'importance pourrait être posée sur le côté public de l'alliance. « **Ce serait bien que des gens qui ne se reconnaissent pas de la foi chrétienne, qui se disent catholiques parce qu'ils sont baptisés mais n'ont pas envie d'approfondir tout ça, puissent quand même avoir une célébration.*

*Ce serait une **célébration de l'amour, dans une église**, parce que c'est important qu'on puisse célébrer sans que ce soit sacramentel. (...) Pour des gens qui perçoivent que dans leur amour humain il y a **Quelqu'un qui transcende** ; qu'il puisse y avoir une **célébration de l'amour**. Je connais plusieurs personnes qui auraient été contentes si on leur avait proposé ça. Ça vaudrait le coup de se réfléchir. On a à être dans le monde. On a une parole à dire pour tout homme, chrétien ou non chrétien. Si des hommes perçoivent que dans nos Eglises il y a quelque chose qui se vit, ce serait dommage de les en priver, sous prétexte qu'ils ne sont pas "dans la norme". »¹³¹⁰ Le couple devient « **alliés** », par exemple.*

Définissons clairement ce que pourraient être les « **Fiançailles** » : quand le couple envisage un mariage à terme. Quand il y a une **promesse** en vue d'un mariage. Le couple devient « **fiancés** ».

Ces étapes pourraient permettre de laisser le **chemin ouvert**, de **respecter profondément** le point où en est le couple, d'éclairer ou d'approfondir une question, une recherche, une quête (donner la soif du sacrement : « C'est quoi un mariage sacrement ? En quoi cela peut être bon pour notre couple ? ») et d'ouvrir le **désir**, de **donner envie** de poursuivre et d'aller plus loin, si on le souhaite.

Proposons le **mariage** pour des personnes qui se disent profondément croyantes, tout en ne désirant pas s'engager dans l'Eglise. Comment peut-on déceler une authentique foi en Dieu ? S'il est impossible de juger de la foi d'autrui au for interne, il existe des **critères externes** qui, utilisés avec délicatesse, aident au discernement pastoral à ce sujet.¹³¹¹ A cette étape, l'**échange des consentements** suffit à établir le mariage, ce qui est mis en avant, c'est la **promesse d'amour à vie au Nom d'une foi** en Dieu professée. Le couple devient « **conjoint** ».

Nous proposerions le « **Mariage Sacrement** » dans le cas où les deux personnes du couple sont baptisées et que le **couple est engagé ecclésialement**. Le couple peut témoigner en quoi il reconnaît que son union est **alliance sacramentelle**, demandée et reçue en Eglise. Nous pensons que le sacrement pourrait être **demandé explicitement à l'Eglise**, indiquant pourquoi on le demande. Même si ce sont toujours les époux qui se donnent le sacrement par l'échange des consentements, comment mettre beaucoup plus en relief dans la liturgie la dimension sacramentelle du mariage ? Qu'est-ce qui signifie le sacrement dans le mariage ? Faudrait-il évoquer Jésus, Epoux de l'Eglise ? Le sacrement devrait comporter clairement une mention d'**appartenance au Christ** et de **service de**

¹³¹⁰ Entretien n°12

¹³¹¹ Roger BERAUDY, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, op. cit., note 16, p. 185 : il cite L.-M. CHAUVET, *Le mariage, un sacrement pas comme les autres*, dans *La Maison-Dieu*, n° 127, 1976, p. 80. pp. 97-98.

l’Eglise comme **couple chrétien de baptisés**. Une onction d’huile pourrait-elle s’avérer signifiante lors de la célébration, pour manifester que le **couple Un** vit comme un baptême, devient **Prêtre, Prophète et Roi** ? Le couple devient « **époux** ».

Il s’agit de montrer que, pour l’Eglise, le **mariage sacrement** est **sérieux**, beau, **exigeant**. L’Eglise, en tant qu’ordonnatrice du sacrement, peut décider si l’alliance est sacramentelle ou non. Qu’Elle n’ait **pas peur de se prononcer**. Elle le fait bien pour l’engagement perpétuel d’une personne dans la vie religieuse, ou pour le sacrement de l’ordre. Le sacrement de mariage devrait être le **fruit d’un long cheminement, avec Dieu, dans la prière, en Eglise**. Par le sacrement, l’Eglise propose quelque chose de profond, de radical, pour les couples, qui rejoint le désir de vie **à la suite du Christ**. Le **sacrement engage** à une **vie ecclésiale**.

Dans la préparation au mariage chrétien, il faut **aborder le mariage sacrement** et ce qu’il signifie. C’est capital de prendre du temps pour aborder cela avec les couples.

Une célébration du **sacrement de mariage** ne peut se vivre que **dans la foi**, pour des gens profondément chrétiens. Que le sacrement de mariage soit au mariage ce que la confirmation est au baptême. La foi est essentielle pour que le sacrement puisse développer toute sa puissance dans notre faiblesse.

En lien avec le sacrement de mariage, nous pensons qu’il y aurait du sens à **rappeler** plus profondément **le baptême** au cours de la célébration, pour signifier l’appartenance du couple « nouvel être » à Dieu et à l’Eglise. Peut-être pourrait-on introduire un couronnement dans la célébration, comme dans la liturgie orthodoxe.

Enfin, afin que le sacrement de mariage s’enracine concrètement et véritablement, jour après jour, **dans la réalité** de la vie courante du couple, il faut que la foi des époux en leur mariage sacrement corresponde à un **vécu** qui met cette **foi en pratique**. Le mariage n’est par lui-même un sacrement que si les époux le **rendent vivant et explicite**.¹³¹²

Une **préparation plus solide** au mariage, une **exigence plus grande** vis-à-vis de cet engagement qui, dans l’Eglise Catholique, est un sacrement. Les couples, qui ont déjà toute une vie ensemble derrière eux, souhaitent qu’il y ait une véritable formation au mariage, et un accompagnement des couples après le mariage. « *#Pour le baptême, l’enfant, souvent, ne le demande pas, il le reçoit, et il en fait ce qu’il veut et ce qu’il peut. Puis, il va grandir, mais c’est tout un cheminement que fait le chrétien durant sa vie : il est appelé à la sainteté, donc, il chemine... Pour le mariage, souvent, il n’y a pas grand-chose, il y a les CPM¹³¹³, mais c’est tout.*

¹³¹² Voir Roger BERAUDY, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, op. cit., p. 184.

¹³¹³ CPM : Centres de Préparation au Mariage

Il y a moins de considération pour préparer quelqu'un au mariage, au niveau obligations, poids de l'Eglise, que pour "sortir" de ce sacrement ! »¹³¹⁴

Enfin, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, il sera indispensable de renouveler régulièrement les grâces du sacrement de mariage par un **soin tout particulier apporté au couple** : sessions, retraites, partages, rencontres, formations, etc. Surtout au vu de la fragilité sociétale dans laquelle évolue le couple contemporain. « **Si j'étais l'Eglise, je mettrais en place beaucoup plus de structures d'accompagnements des couples. Des structures qui permettent aux jeunes de continuer, après leur mariage, à partager avec d'autres. Comment informer et susciter les couples ? Je crois que ce sont surtout ces structures d'accompagnement qui manquent énormément au sein de l'Eglise. Par rapport aux différents âges de la vie aussi, un couple âgé n'est pas comme un couple jeune, etc.* »¹³¹⁵

Il nous semble urgent de **travailler à ces questions**. Ces propositions sont le fruit d'un travail de consultation, de réflexion et de recherche. Pour que toutes ces propositions puissent être encore réfléchies, débattues, confrontées à la théologie et au droit de l'Eglise, il s'agirait de les travailler **en commissions de théologiens**, de les **expérimenter** au sein de **pastorales familiales diocésaines**, afin de vérifier leur pertinence, et de les adapter aux réalités du terrain, pour qu'elles puissent à la fois être orthodoxes à l'Evangile, à la foi de l'Eglise, et répondre à une attente pressante des couples de notre temps.

L'important, de notre point de vue, est la **qualité de la rencontre** avec les couples qui désirent faire une démarche avec l'Eglise, le temps qu'on peut prendre avec eux, l'**écoute**, l'**accompagnement**. Nous pensons que d'accueillir les nouveaux couples **en petites cellules de base** pourrait aider à leur faire découvrir la dimension fraternelle et conviviale de l'Eglise, dans un climat de respect profond, de partage, de fête et de prière.

B.) Spécificité du couple et édification de l'Eglise

Comme nous l'avons déjà dit, ce qui est difficile à accueillir, dans l'Eglise, c'est ce **fossé** entre ce qui est dit de l'**importance du couple** chrétien, son amour à l'image de l'Amour du Christ pour son Eglise, sa manifestation du Mystère de Dieu dans le mystère de la différence des sexes, et le **peu de place** qui lui est accordée, en tant que couple, tant dans une gestion du quotidien ecclésial vécu, qu'au sein du Magistère de l'Eglise.

¹³¹⁴ Entretien n° 13.

¹³¹⁵ Entretien n° 10.

La **communion des personnes** que vit le couple doit pouvoir rejaillir sur la **communion entre les chrétiens** que l'Eglise propose de vivre. Toutes les valeurs de reconnaissance et de respect des différences, de choix libre et d'élection, d'amour vrai, libre et confiant, la volonté de **demeurer ensemble malgré les épreuves**, le désir de bonheur et de sainteté pour l'autre, le don de soi et de sa vie, que vit le couple dans sa relation d'amour mutuel, mériteraient d'être transposées à l'Eglise.

Nous avons vu, avec l'exemple de **Priscille et Aquilas**¹³¹⁶, que, dans l'histoire de l'Eglise, des couples ont eu des **responsabilités importantes**, des missions importantes, une **influence** particulière sur la vie de l'Eglise et sur les chrétiens de leur temps. Ce qui nous questionne, c'est qu'il y en ait eu si peu, par la suite, au point d'avoir le sentiment d'une réelle absence de couples, dans l'Eglise, pendant de longs siècles.

Ce n'est pas parce qu'il n'y a qu'un seul exemple de couple responsable de communauté dans le Deuxième Testament, qu'il est impossible que les couples soient aujourd'hui responsables de communautés ecclésiales. Même si la Bible ne nous donnait aucun exemple de couple chrétien ayant eu des responsabilités dans l'Eglise, même si l'histoire de l'Eglise ne nous donnait pas de référence de couples chrétiens, l'heure nous semble venue d'une **ouverture à la nouveauté et à l'initiative**.

Ce qui motive notre travail, c'est d'être témoin, aujourd'hui, d'un certain « **réveil** » **des couples chrétiens**, cherchant à être le plus fidèles possible au Christ et à l'Evangile, désirant se mettre au service de l'Eglise, et en devenir des membres participants.

« Sachons lire les signes du temps »¹³¹⁷, sans chercher dans la Bible des réponses à des questions qu'Elle ne se pose manifestement pas¹³¹⁸. Les **questions de notre temps** méritent des réponses qui sont à donner avec les outils et les réflexions qui appartiennent à notre temps. Nous croyons que l'Esprit Saint est à la hauteur des **défis** de notre temps.

Comment la **relation de couple**, relation privilégiée entre une femme et un homme, relation unique, profonde, intime, reconnue comme un sacrement par l'Eglise, peut-elle être une **aide et s'appliquer à la pastorale** de l'Eglise aujourd'hui ?

Ce qui suscite nos propositions, c'est la conviction que l'Eglise a besoin des couples chrétiens, de leur **parole**, de leur **vie**, et de leur **désir de mission**, pour élaborer sa propre Parole, sa Pratique et son Dynamisme Missionnaire, selon l'Evangile. Nous exprimerons nos propositions en les illustrant, si possible, par les paroles des couples.

¹³¹⁶ Cf. supra : Deuxième partie : confrontation ; chapitre deuxième : les textes d'Eglise ; 1.- les textes bibliques ; C.) Les textes du Deuxième Testament ; 2.) ; c).

¹³¹⁷ Mat 16, 3.

¹³¹⁸ Voir Claudette MARQUET, *Femme et Homme, Il les créa*, op. cit., p. 137.

1.) Comment la parole du couple peut-elle influencer la parole de l'Eglise ?

Comment la **parole du couple** sur lui-même, sur l'Eglise et sur le monde, peut-elle être utile à l'Eglise aujourd'hui ? Comment peut-elle éclairer, édifier l'Eglise ? Quelles paroles du couple pourraient être reconnues prophétiques aujourd'hui dans l'Eglise ?

Notre propos n'est pas revendicatif, il n'essaye pas de placer coûte que coûte le couple dans les instances de gouvernement de l'Eglise ; nous désirons simplement favoriser une écoute attentive des couples, afin que l'Eglise réalise, combien la parole du couple, peut être un **éclairage** et une **aide** pour **dire l'Evangile au monde**.

a) Une Parole d'Eglise d'après la parole du couple sur lui-même

C'est sous forme de propositions pastorales que nous voulons donc écouter et reprendre les paroles des couples à présent. Nous aimerions ainsi mettre en relief les paroles que nous souhaiterions entendre de la part de l'Eglise.

Connaître et reconnaître la valeur du quotidien. Ce n'est pas tant des discours, des grands mots ou des grandes idées, que les couples ont envie et besoin d'entendre, mais des encouragements pour **vivre un quotidien** quelquefois bien difficile. « *#Je ne ferais pas de grands discours. Je parlerais de ma vie parce que c'est tout ce que je saurais faire aujourd'hui.* »¹³¹⁹

Oser proposer le couple comme une authentique vocation chrétienne, dans le sens où il peut être un **chemin** pour ma vocation première d'Enfant de Dieu. Les couples affirment que le couple est le fondement de la vie humaine, fondement de la vie sociale, et authentique vocation chrétienne, nous rejoignons cette affirmation. « *#Je pense que c'est le fondement de la vie humaine telle que Dieu l'a voulue, telle que Dieu l'a créée : homme et femme ! C'est la base ! Le jeune qui rentre au séminaire, qui fait une demande – avec les études qui vont avec –, on lui reconnaît bien une vocation. Dans l'Eglise, c'est presque la norme ! Or, le prêtre, la religieuse, émane bien d'un couple : donc le couple, **c'est vraiment la base**, c'est en ce sens qu'il devrait être l'objet des plus grands soins de l'Eglise.* »¹³²⁰

« **Je crois qu'il y a une vocation pour une vie de couple. Le jour où on a décidé de s'engager ensemble, moi, j'ai clairement pensé que **je répondais à un appel de Dieu**. Je me suis*

¹³¹⁹ Entretien n° 12.

¹³²⁰ Entretien n° 13.

*longtemps posée la question de savoir si j'étais faite pour le célibat ou pour la vie de couple, et je pense que c'était très clair pour moi : j'étais faite pour vivre en couple. »*¹³²¹

*« #Il y a une vocation au mariage au même titre qu'il y a une vocation au célibat. Si tu considères qu'il y a une vraie vocation au célibat, je ne vois pas sur quel argument véritablement réfléchi on ne peut pas dire qu'il y ait une **vraie vocation au mariage**. Avant, cela pouvait se comprendre, quand le mariage était une affaire de famille, quand c'était le père de la femme qui choisissait le mari en accord avec le père de l'homme. Mais quand la femme choisit son mari et que le mari choisit sa femme, librement, on ne comprend pas comment un vrai mariage d'amour n'est pas considéré au même niveau qu'un choix de célibat. »*¹³²²

Reconnaître la valeur du couple. *« #Dire haut et fort que ça vaut le coup ! »*¹³²³

Dire que l'amour est difficile aujourd'hui. Cela n'empêche pas de porter un regard lucide sur la réalité d'un amour de couple, et d'affirmer que l'amour, s'il est source de grandes joies est aussi cause de grandes souffrances. Cela concerne toute vie chrétienne, pas seulement le couple, choisir d'aimer, c'est choisir de **vivre**. *« *Je voudrais que tous les couples entendent d'entrée que : “**Amour = Bonheur + Souffrance**”, pour entrer dans la réalité de l'amour. Et que ce qui est important, c'est de rechercher le Seigneur, de rechercher la vie, de voir comment l'Eglise peut nous aider à **chercher des chemins de vie**. »*¹³²⁴

Rappeler que l'amour est fort et peut durer. Fortement marqués, attristés même, par toutes les séparations de couples qu'ils rencontrent et connaissent, nous souhaiterions que l'Eglise continue à encourager les couples à ne pas se séparer, à continuer la route, à ne pas baisser les bras devant les difficultés. *« *Ils peuvent construire quelque chose de durable ! Qu'ils essayent de puiser dans l'amour qu'ils éprouvent l'un pour l'autre, mais aussi dans l'amour que les autres leur portent et qu'ils portent aux autres, et aussi dans l'amour de Dieu, toute la force pour cheminer ensemble. »*¹³²⁵

Oser. Les couples disent et redisent leur désir d'entendre l'Eglise promouvoir le couple. Nous croyons qu'il y a un lien fort entre le couple et la vie ; la vie et le couple proviennent de la Volonté de Dieu. *« #Il faut vraiment se lancer dans l'aventure ! Ne pas avoir peur ! *Oser se lancer ! Avancer ! Croire que c'est une **aventure qui vaut le coup** ! C'est une aventure qui, par moments, peut paraître difficile, voire inaccessible, mais ça vaut le coup ! #Et en plus, **c'est ça la vie** ! Je veux dire que c'est une aventure de vie ! »*¹³²⁶

¹³²¹ Entretien n° 4.

¹³²² Entretien n° 1.

¹³²³ Entretien n° 6.

¹³²⁴ Entretien n° 10.

¹³²⁵ Entretien n° 11.

¹³²⁶ Entretien n° 14.

Le couple est un lieu d'interpellation pour la foi. Le couple, en tant qu'histoire vécue, est un lieu d'épanouissement, de mûrissement et d'approfondissement de la foi. Il est un lieu de croissance humaine et spirituelle. Bien sûr, la vocation à la sainteté est une affaire réellement importante pour tout baptisé, cependant, elle peut aussi se vivre en couple. *« *C'est en tant que baptisée que je suis appelée à la sainteté. Pas forcément en couple. C'est la vocation de chaque baptisé. Je me méfierais d'avoir des couples un peu idéaux. Je pense que chaque couple est appelé à la sainteté, mais comme personnellement, on est tous appelés à la sainteté. Je n'en ferais pas un truc spécifique du couple. #Pour moi, c'est un joli mot, mais un peu vide de sens. Pourtant, je sais, qu'à travers mon couple, je peux **grandir** moi-même, **spirituellement** et humainement, et dans ce sens-là, il y a quelque chose de très fort. Seul, je n'arrive pas à imaginer ce que je serais devenu. Mais à travers la vie que j'ai pu avoir avec D., je sais qu'il y a quelque chose de l'épanouissement. Est-ce que c'est de la sainteté ? C'est la question. La sainteté, c'est autre chose, ça ne peut se limiter à ça, c'est l'accueil du Seigneur, pleinement, mais ça passe quand même par ça. J'ai expérimenté que **le couple est un lieu d'interpellation pour la foi, très fort !** »¹³²⁷*

La parole du couple sur lui-même éclaire l'Église sur la réalité du couple en tant que couple. Le couple n'est pas la somme de deux personnes célibataires, il est couple, en tant que réalité qui **se fait UN**, tout en respectant profondément l'identité et la personnalité de chaque membre du couple.

Le couple nous semble une incessante **recherche d'unité et de communion**, d'ajustements, de confrontations et de débats, une aventure qui vaut le coup, certes, mais difficile, un long chemin, une vie, des joies, des peines, des épreuves, des morts à soi-même suivies de résurrections.

Au sujet de la vocation au mariage, sans doute quelque chose a-t-il bougé, pour nous, depuis le début de la thèse. Comment parler de vocation au mariage ? Il nous semble aujourd'hui que la vocation est quelque chose de **personnel** ; la vocation fondamentale est celle d'être **Enfant de Dieu** ; elle rejoint sur ce point la vocation à la sainteté. Du coup, peut-on réellement parler de vocation au mariage, sachant que le mariage ne dépend pas que de soi, mais aussi d'un autre ? Il faut être deux pour se marier. Ainsi le mariage nous semble moins une vocation, au sens d'une vocation religieuse, mais il est vocation dans le sens d'un appel à un **engagement total** de l'un envers l'autre, dans lequel Dieu est présent. Aujourd'hui, nous serions peut-être plus tenté de dire que la vocation du couple vient **en second lieu**. Et la vocation à la sainteté dans le couple, vient lorsque le couple unit ses deux vocations d'Enfants de Dieu pour répondre ensemble à la vocation à la sainteté.

¹³²⁷ Entretien n°12.

Au cours de la célébration du sacrement de mariage, il pourrait y avoir une mention envers l'Eglise, dans le sens d'un choix librement consenti, actualisé, public, d'une « **appartenance** », ou au moins d'une volonté, du couple, de demeurer en lien **envers l'Eglise**, et d'un accueil clairement mentionné de Celle-ci envers le couple. Laissons l'Esprit Saint nous guider, liturgiquement, sur ce chemin.

Nos propositions vont dans le sens de créer davantage d'**instances de paroles** et d'échanges dans l'Eglise. Multiplions les lieux d'écoute, les lieux de parole libre, développons-les au plus proche des gens, dans toutes les paroisses. Que les couples puissent se dire, qu'ils ne se sentent pas mis à l'écart de l'Eglise. Que l'Eglise puisse se mettre à l'écoute des couples dans un dialogue attentif et respectueux. L'être du couple change beaucoup en ce moment dans notre monde, que l'Eglise puisse être attentive à ces changements, afin d'accompagner les couples.

Cela nous confirme dans nos propositions de petites cellules de base au sein de toutes les paroisses. Encore faut-il qu'ensuite, cet esprit de communion, qui se vivrait à la base, puisse **remonter dans les instances diocésaines**. Que la parole avec les instances diocésaines soit libre et qu'elle circule, qu'elle encourage, responsabilise. Que nos responsables diocésains puissent savoir **ce qui se passe**, concrètement, dans nos paroisses, afin d'être attentifs aux besoins locaux, de pouvoir y répondre. Il faudrait beaucoup plus d'écoute, de simplicité, d'amour fraternel, de liens, d'échanges, d'instances de communion, **entre les paroisses et les responsables des diocèses**. Créons beaucoup plus de **ponts**. Que les responsables des petites cellules de base puissent rencontrer régulièrement leurs responsables diocésains, leur évêque. Que tout chrétien puisse rencontrer son évêque, s'il le désire. Nous souhaiterions que le seul protocole réellement valorisé dans l'Eglise soit le protocole fraternel. La parole sur soi-même, sur ce qu'on ressent, la parole de joie, de souffrance, de foi, de doute, de réconfort, de consolation, a sa place dans l'Eglise.

Pour que les couples chrétiens sachent que leur demande, de considérer leur appel au mariage comme une authentique vocation chrétienne, a bien été entendue, créons une **branche « couples »** au sein du « **Service Des Vocations** ».

Chaque chrétien, chaque couple chrétien est un **cadeau précieux** pour l'Eglise. L'entend-on vraiment ? Que la parole du plus jeune soit respectée, comme celle du plus âgé, que la parole du plus pauvre soit entendue, comme celle du plus riche, dans l'Eglise.

b) Une Parole d'Eglise d'après la parole du couple sur le monde

Le couple chrétien porte sur le monde un **regard d'amour**, un regard d'**espérance**, de vie, un regard d'unité, c'est ce regard que le couple souhaite apporter à l'Eglise.

Redire que l'essentiel, c'est d'aimer. « **Aimez-vous ! Aimez-vous les uns les autres ! Tout est basé sur l'amour !*” Il y aurait plus d'amour, il n'y aurait pas de guerres. Il y aurait plus de patience, plus de respect les uns avec les autres. Tout est basé sur l'amour ! »¹³²⁸

Témoins d'amour au cœur du monde. Ce qui est sûr, c'est que les couples se sentent appelés à **témoigner** de leur vie de couple, témoigner de leur amour, de leur unité dans le respect total des différences entre les personnes, dans le monde. « *#La vocation première du couple et de notre couple, c'est cette notion de **témoignage dans la société qu'une vie de couple est possible**, une vie de famille aussi, avec des valeurs chrétiennes.* »¹³²⁹

Notre proposition est que l'Eglise, dans ses instances qui réfléchissent sur les questions du monde et de la société, **invite les couples**. Qu'Elle **appelle des couples** à participer. Les couples posent un regard de couple sur la société, sur les questions qui concernent le couple, mais aussi sur toutes les autres questions ; que l'Eglise puisse s'enrichir de ce regard. Certains couples sont « experts » sur les questions de société, que l'Eglise fasse des couples des collaborateurs pour préciser sa parole et son attitude envers le monde.

La tentation pourrait être grande d'avoir peur ou de condamner ce monde, comme au temps du jansénisme. Ce n'est pas du tout notre propos, car nous pensons qu'avec le couple chrétien, l'Eglise se retrouve « **au cœur de ce monde que Dieu aime** »¹³³⁰. Comme Jésus, Parole de Dieu faite chair, Dieu incarné au cœur du monde, par le couple de Marie et Joseph, que le couple chrétien puisse permettre à l'Eglise d'être **incarnée** au cœur du monde d'aujourd'hui.

Nous voulons croire que ces petites cellules ecclésiales de base que nous proposons, peuvent donner l'occasion aux chrétiens de partager, de s'interpeller, de se soutenir, de vivre dans la foi et la prière, leur **insertion au cœur de la société**.

c) *Une Parole d'Eglise d'après la parole du couple sur l'Eglise*

Dans un esprit de bienveillance, d'amour filial, la parole du couple sur l'Eglise se veut **fraternelle** à son égard. Notre souci est que l'Eglise puisse entendre ces paroles comme des invitations de la part des couples, et des propositions de notre part.

¹³²⁸ Entretien n° 18.

¹³²⁹ Entretien n° 6.

¹³³⁰ Voir la brochure de présentation des *Petites Sœurs de Jésus*, de spiritualité de Charles de Foucauld.

Pas d'autoritarisme. Proposer. Expliquer. Faire confiance. Dans la façon dont l'Eglise dit les choses, dans la **forme** de le dire, les couples perçoivent souvent une parole d'autorité qui ne laisse pas libre, qui commande, qui impose. Ce rapport de pouvoir entre les couples chrétiens et l'Eglise n'est plus recevable aujourd'hui. Nous souhaiterions que la Parole de l'Eglise se présente comme des **propositions** (comme la foi est elle-même une proposition) pour une façon de vivre chrétiennement son couple, pour **éveiller les consciences** et **provoquer des débats**, au sein du couple, ou entre chrétiens, en Eglise. « #Ce que dit l'Eglise manque peut-être de **souplesse** et de **confiance** ; Elle te dit ça comme si tu n'étais pas capable de le faire seul. On Lui demande ce qu'Elle pense, et il faut qu'Elle dise quelque chose, mais **c'est sur la forme**. Il y a une manière de présenter ce qu'Elle dit qui est à changer. Si tu cherches dans ces textes-là, tu arrives à comprendre que ce qu'Elle te dit, c'est une **réflexion**, un débat qui reste ouvert ; ce n'est pas assez marqué actuellement. Elle te dit : "C'est comme ça ! C'est une vérité !" C'est un peu dommage, parce que sa position est défendable. Elle peut être critiquable, pas applicable, c'est une position. Mais ce n'est pas assez perçu comme tel, comme un avis, comme un départ de réflexion, en couple, justement. Elle est perçue comme un ensemble de lois qui dit : "Voilà comment il faut faire !", comme un aboutissement, alors que c'est exactement le contraire. C'est trop difficile à comprendre. »¹³³¹

Que l'Eglise dise qu'Elle se réjouit des couples. « *Qu'il y ait cette **joie** entre l'Eglise et les couples. Que le contact qu'on ait avec l'Eglise, ne soit pas seulement des textes officiels venant du Vatican, mais que ce soit une vie communautaire avec notre curé, c'est l'idéal, une **vie communautaire au sein des paroisses**, ça aiderait plus les gens à cheminer. »¹³³²

Entendre que les couples sont l'avenir de l'Eglise. « #Je ne veux pas paraître restrictif, mais les couples, c'est **l'avenir** ! C'est l'avenir de l'humanité, et c'est l'avenir de l'Eglise ! »¹³³³

Que chaque chrétien puisse avoir la parole, être écouté, élire, ou être élu dans une responsabilité. Nous pensons que certaines responsabilités, dans l'Eglise, pourraient être confiées par le moyen du vote, comme cela se fait déjà dans certaines situations (vote de délégués pour un chapitre, vote d'un supérieur général,...). « *Il faut se "**démocratiser**", je suis prête à mener un groupe de réflexion, mais pas de parlote pendant cinq ans, pour mettre en place quelque chose. Déjà prier ensemble, si on avait tous compris l'impact de la **prière ensemble sur une vie paroissiale**. Chaque paroisse a son caractère propre, dans chaque paroisse on a quelque chose à dire par rapport à ce qu'on verrait, le tout c'est d'**être entendus**, par les prêtres, les responsables des diocèses. Si le pouvoir était plus **partagé** entre les célibataires, hommes, âgés,

¹³³¹ Entretien n°1.

¹³³² Entretien n°10.

¹³³³ Entretien n°13.

*et les couples, ça donnerait un autre visage d'Eglise ! Comment partager l'autorité dans les paroisses ? Comment aider chaque paroissien à trouver sa vraie vocation de sainteté ? »*¹³³⁴

Une parole variée et de même valeur entre célibataires et couples, ensemble. La parole des uns n'a pas plus de poids que la parole des autres. Chaque parole de chrétien mérite d'être écoutée et discutée. « *#Que l'Eglise soit plus ouverte vis à vis de tous les couples ! *Qu'Elle puisse laisser les prêtres se marier pour qu'on perçoive d'autres interlocuteurs que cette Eglise d'hommes, je pense que cela aiderait beaucoup. L'Eglise catholique serait perçue autrement. Ça permettrait un tout autre dialogue. Je la verrais déjà beaucoup plus humaine, moins hiérarchisée, moins masculine, moins vieille.* »¹³³⁵

Une parole d'Eglise de proximité. Que l'Eglise connaisse concrètement les contraintes et les limites de disponibilité des couples. La connaissance de la réalité est importante pour savoir ce que l'on peut attendre et demander de quelqu'un. « **L'Eglise est loin de la réalité concrète des couples : par exemple, disponibilité pour les réunions, avec les enfants,... C'est quand même beaucoup une Eglise d'hommes célibataires.* »¹³³⁶

Une parole qui accueille et se remette en question. Nous pensons à la question des personnes divorcées remariées, des personnes vivant une homosexualité, de toutes les personnes qui ressentent qu'ils vivent une **distance**, une séparation, par rapport à l'Eglise. « *#Il y a l'attitude face aux divorcés remariés, qui me paraît très dure, même si je comprends qu'il y a eu rupture de la relation, rupture d'alliance. Je pense que la miséricorde de Dieu est au-delà de nos fautes, de nos péchés, elle nous relève plutôt que de nous enfoncer dans notre péché. Aujourd'hui, je peux comprendre que ça puisse être considéré comme un moment de "jeûne", pour se rendre compte qu'il y a bien eu rupture d'alliance, mais pour moi, le jeûne doit être provisoire, ce ne peut être définitif, on ne peut pas demander à des gens de vivre loin des sacrements toute leur vie parce qu'ils sont remariés. Je ne sais pas si ce n'est pas non-évangélique.* »¹³³⁷

Des paroles d'encouragement, de soutien, d'attention de la part de l'Eglise. Nous souhaiterions entendre des paroles d'Eglise qui prennent soin du couple (et de tout chrétien), et qui recommandent aux couples de prendre soin d'eux-mêmes, de ne surtout pas rester seuls. « **J'aimerais entendre de la part de l'Eglise, que le couple doit vraiment prendre soin de lui. Et que l'Eglise a envie de prendre soin des couples. Que les couples puissent prendre du temps pour leur couple, en Eglise ! #Et qu'ils entendent une parole de réconfort et de soutien : "Vous n'êtes pas seuls, rencontrez-vous !" »*¹³³⁸

¹³³⁴ Entretien n° 10.

¹³³⁵ Entretien n° 11.

¹³³⁶ Entretien n° 7.

¹³³⁷ Entretien n° 8.

¹³³⁸ Entretien n° 15.

Enfin, une Parole d’Eglise qui fait le choix des pauvres. A l’image des paroles du Jésus des Evangiles qui n’avait pas peur d’approcher les pauvres, les malades, les estropiés, les lépreux, de leur parler, que l’Eglise puisse faire le choix de la pauvreté et de la préférence du plus pauvre. « #Je voudrais une Eglise qui **soit pauvre**, et qui **comprenne les pauvres** ! Je voudrais que l’Eglise soit plus près du monde ; Elle n’est pas près du monde, de la grande assemblée, aujourd’hui. Les pauvres, ils n’ont jamais vu de curé ! L’Eglise n’est pas près des souffrances des gens, des pauvres des cités ! *Chez nous, au conseil de fabrique, il n’y a personne de la cité ! #Oui, c’est tous des cravatés ! L’Eglise est **loin du peuple** ! Nous, ça allait, parce qu’on a quand même travaillé tout le temps ! On n’était pas des chômeurs ! Mais pour les chômeurs, ... l’Eglise ? Quand est-ce qu’ils voient un curé ? S’ils voient un curé, c’est encore pour leur demander : “Vous n’avez pas deux euros ?” *Et les ouvriers font partie de l’Eglise à part entière, parce que le Seigneur n’a pas choisi de naître dans un palais ! Il a choisi de naître dans une pauvre petite crèche ! Le Christ était avec les pauvres ! #Eh bien, oui ! Il était pieds nus ! Il n’avait même pas de souliers ! Avant, l’Eglise était une puissance. C’était un Etat ! Quand le pape se promène, c’est sans doute par respect pour le Christ qu’il se promène habillé comme il est habillé. Mais enfin, le Christ reviendrait maintenant... »¹³³⁹

C’est parce que les couples sont obligés de vivre d’**incessantes discussions**, d’incessants **compromis**, pour construire leur vie conjugale, que nos propositions vont dans le sens d’une Eglise composée de beaucoup plus de cellules ecclésiales de proximité entre tous les chrétiens, comme des **Eglises domestiques « familiales »**. Dans toutes les paroisses, nous proposons des petites cellules ecclésiales de base, groupes de partage, de parole, des petites fraternités favorisant l’échange, le dialogue, pour que la parole puisse gagner en liberté, en respect et en connaissance approfondie de chacun, et de tous.

Nous désirons, en Eglise, que soit favorisée une parole personnelle authentique, une écoute mutuelle profonde, en humilité, en miséricorde, en **partage de vie et d’expériences**, en **rapport plus direct avec le réel**, le quotidien, la vie : les joies, les peines, les événements du quotidien. Que cela puisse se vivre à la base, entre la base et les instances de gouvernement, et dans les instances de gouvernement elles-mêmes, en Jésus incarné.

Jésus incarné s’adressait aux gens qui étaient **tout proches de Lui**, aux personnes qui pouvaient l’écouter « physiquement » avec leurs oreilles : ses contemporains, ses disciples, ses apôtres, femmes et hommes, célibataires et couples, jeunes et vieux, juifs et païens.

¹³³⁹ Entretien n° 18.

Cela rejoint bien cette attente, ce besoin des couples de vivre une Eglise proche de leur vie, de leurs préoccupations réelles, de leurs besoins.¹³⁴⁰ La parole de l'Eglise doit pouvoir **répondre aux besoins** de tout être humain, célibataire, en couple, ou autre. Elle doit pouvoir répondre aux **problèmes de notre monde** : chômage, pauvreté, dépendances, injustices, violences, pollution, maladies, solitude, isolements,... Elle doit être suffisamment simple pour être comprise par tous.

Que chaque chrétien, chaque couple chrétien, chaque être humain puisse trouver dans l'Eglise un lieu **proche** où il se sente écouté, respecté, compris, quelle que soit sa situation, son état de vie, sa détresse, sa misère.

Nous proposons une Eglise où puissent se vivre des **débats**, des **partages vrais**, à l'image du couple qui est sans cesse en débats, pour toutes les questions et les décisions de son quotidien. Que toutes les questions, tous les sujets puissent être discutés, débattus, remontés ensuite aux responsables de l'Eglise. Que les **paroles** puissent plus facilement se transformer en **actes**, facilités l'un et l'autre par la proximité, nous pensons au pardon, au partage, aux multiples services. Ce n'est pas une Eglise sans responsables que nous proposons, mais une Eglise dont les responsables directs soient plus proches. Combien y a-t-il de couples dans les structures de responsabilités proches de l'Eglise : Equipes d'Animation Pastorale, Conseil Paroissial, etc. ? L'Eglise doit veiller à la présence de couples dans toutes ses structures de parole, et pas seulement à la présence de l'un ou de l'autre des époux.

Quand une question importante est à débattre, à discerner, dans une paroisse, que toutes les petites cellules ecclésiales de base puissent **se saisir de la question**, en **débattre**, tirer des conclusions, lesquelles seront remontées aux instances responsables de la paroisse. Ces instances pourront rassembler toutes les conclusions et les redistribuer aux petites cellules ecclésiales de base pour une nouvelle **concertation**. Quand elles auront de nouveau fait remonter leurs positions, il pourra être bon de rassembler toutes les petites cellules pour débattre ensemble, en communauté paroissiale. Que chacun puisse avoir la parole, que chacun puisse donner son avis, que chacun puisse être écouté, et écouter les autres. Que les décisions importantes puissent être prises en concertations. Créons ensuite des commissions, des organes de délégation, de réflexion, de décision, de gouvernement, au sein des paroisses, et étendons cela aux différents secteurs (pastorale familiale, pastorale des jeunes,...) et aux diocèses. Que la parole puisse construire, édifier, respecter,

¹³⁴⁰ Voir dans cette même partie le I., B.) Attentes qui inaugurent un autre visage d'Eglise.

enseigner, célébrer, interpeller, pardonner, fêter, chaque membre chrétien, dans une Eglise de proximité et de dialogues.

Nous rêvons d'une Eglise de **dialogues vrais**, authentiques, constructifs, priants. Nous pensons que c'est réalisable. Nous croyons que c'est l'avenir de l'Eglise, et que, si nous ne le faisons pas, les **couples chrétiens finissent par abandonner l'Eglise**.

2.) Comment la vie du couple peut-elle influencer la vie de l'Eglise ?

Nous venons de voir comment la parole du couple peut édifier une parole d'Eglise, voyons maintenant comment **la vie du couple peut influencer la vie de l'Eglise**. Nous travaillerons ce point, à partir de l'analyse que nous avons faite des enquêtes, selon les différents items qui nous ont paru **significatifs** et particuliers à la vie du couple : l'**accueil** et le **don de la vie** ; le vécu des **imprévus** du couple ; la dignité et la **différence** femme/homme ; la vocation à la **communauté d'amour et de destin** ; et enfin, le vécu de **la foi en couple**.

a) Accueil et don de la vie : être fille et fils, mère et père

Que l'Eglise accueille le don de la vie au quotidien. Par tout son vécu, et notamment par l'accueil des enfants, le couple exprime un désir de donner la vie, d'engendrer, de procréer et il peut effectivement réaliser ce désir au quotidien. « *Avec les enfants, on a **accueilli la vie**. Le temps est bien rempli. On peut accueillir un peu, on peut s'ouvrir un peu, avec notre réalité quotidienne, notre vie de tous les jours. *C'est aussi de l'ordre du témoignage, du témoignage vécu.* »¹³⁴¹ Ce don de la vie nous établit dans une relation de parents à enfants, il nous fait entrer dans une dynamique de filiation envers Dieu.

L'accueil de la vie dans la relation à Dieu Créateur. Dans l'attitude de l'Eglise envers le couple, comme dans notre attitude envers les autres, il s'agit de développer une autre morale : une **morale de la relation à Dieu**, une morale de l'amour, une morale de la sainteté ; plutôt que de rester fixé sur une morale du bien et du mal, de la perfection ou une morale figée sur les œuvres. « **On se trompe quand on veut faire ce partage bien/mal dans l'éducation de nos enfants : "Ce que tu fais, c'est bien ; ce que tu fais, c'est mal !", en fonction de quoi on se permet de dire ça ? On ferait mieux d'**approfondir** vraiment la **connaissance** du Seigneur, la **relation** au Seigneur. Amener nos enfants à ça plutôt que de les amener à une morale chrétienne. C'est toute la différence entre la **perfection** et la **sainteté**. La sainteté ce n'est pas ça ! On m'a beaucoup trop éduquée en me disant ce qui est bien, du coup, je voulais rechercher le bien en toutes choses jusqu'à devenir parfaite, jusqu'à éradiquer le mal de ma vie ; comme si*

¹³⁴¹ Entretien n°5.

c'était possible ! Tout ce qui est important, c'est d'aller à la rencontre de Celui qui nous a créés. On Le découvre de plus en plus, ça nous fait quitter le mal. Ça nous fait accepter aussi le mal qui est en nous et qu'on fait, et notre faiblesse humaine, et nos limites. On est trop dans cette mentalité de "Si tu prends la contraception, c'est mal !", donc, on ne touche pas ! Alors que ça n'a rien à voir avec ça, c'est "Est-ce que ça peut t'aider à aller à la rencontre de Dieu ou pas ? Ou est-ce que ça va être un frein à ta rencontre avec Dieu ?" Tout en acceptant que tu sois limitée, et que pour un certain temps, peut-être, tu en as besoin. »¹³⁴²

C'est Dieu qui crée et veut la vie du couple. Il fait du couple ses Enfants. Il le confie à l'Eglise. Dans le sacrement de mariage, il faudrait trouver un symbole qui exprime que le couple est créé par Dieu, confié à l'Eglise, confié à la fois comme **enfants** du Père et comme **frère et sœur en Jésus**. En tant que disciples du Christ, tous les chrétiens sont sœurs et frères, le « couple disciples du Christ » vit cette fraternité évangélique entre les conjoints, avec ses enfants, et avec tous les chrétiens, en Eglise.

Il serait sans doute bon d'exprimer, dans le rite du mariage, quelque chose de la **filiation à Dieu** en tant que couple, de l'**adoption maternelle** de l'Eglise, et de la **qualité de sœurs et frères de Jésus**. Soyons inventifs et créatifs.

Nous sommes convaincu, au niveau visuel, qu'il y aurait à développer bien davantage les représentations du **couple Marie-Joseph, avec Jésus** (ou même parfois sans Jésus). En Eglise, on a tellement développé la relation Marie/Jésus, qu'on a fait de Marie presque l'égale de Jésus, par fusion, et qu'on a fini par occulter que Jésus était confié au couple Marie/Joseph. Sans compter qu'il reste rarissime de voir Joseph et Jésus représentés ensemble (sauf quelques tableaux dans l'atelier du charpentier). Nous avons du mal à nous souvenir d'une représentation visuelle où l'on voit Joseph et Jésus en relation d'affection père-fils. Que l'Eglise nous permette de réfléchir, de méditer, d'accueillir la portée humaine et spirituelle de l'événement de **l'adoption de Jésus par Joseph** (et de Joseph par Jésus). Et pareillement pour la conception virgine de Marie.

Il faudrait lire ensemble, le plus souvent possible, dans la liturgie, les débuts de l'Evangile de Matthieu (Mat 1, 18-25) et de Luc (Luc 1,26-38 ; 2,1-7) pour mieux faire saisir que **Jésus est confié au couple**, les proposer à la méditation, à l'étude, à la préparation au mariage, etc.

Pour **célébrer en Eglise** la **maternité** et la **paternité**, l'accueil et le don de la vie, il serait bon de prévoir de célébrer tout accueil ou adoption d'enfant par un baptême ou une présentation, un acte public d'**accueil ecclésial**.

¹³⁴² Entretien n°10.

Enfin, les couples chrétiens s'unissent à l'Eglise dans le **combat pour la vie**. Dans le monde d'aujourd'hui, le parti pris pour la vie, au Nom de la foi en Dieu, rejoint la question de l'Interruption Volontaire de Grossesse et de l'euthanasie. Tous les couples interrogés nous ont affirmé leur intention d'accueillir la vie, accueillir l'enfant **sans conditions**, accompagner l'enfant ou l'époux malade, infirme ou en fin de vie **jusqu'au bout**. Que l'Eglise puisse être réellement accompagnatrice dans toutes ces démarches et développer encore davantage le Sacrement donné aux Malades. A ce niveau, vivre toutes ces questions, les décisions qui en découleront et le suivi des personnes en petites cellules chrétiennes de base, aidera véritablement à les vivre, dans le quotidien, en Eglise.

b) Vivre en Eglise les imprévus et les épreuves de la vie du couple

L'accueil de la vie, c'est 24h sur 24h, tous les jours. « *Le couple peut être un ministère d'accueil de la vie, ministère de gratuité par la vie communautaire vécue au jour le jour en couple et en famille. *Plus proches, on ne peut pas, jour et nuit, 24 heures sur 24, que ce soit en couple ou avec les enfants, quand il y en a un qui tombe malade, avec ses accidents et tout le reste. #Mon désir serait que l'Eglise reconnaisse que c'est un vrai ministère. Ça peut influencer une manière de vivre en Eglise.* »¹³⁴³

Vivre en Eglise les épreuves et les séparations. Dans les petites cellules de base, il nous semble qu'on pourra accompagner de façon plus fraternelle les séparations, les deuils. Vivre tous ces événements en tant que sœurs et frères en Jésus, dans la compassion. « *#Beaucoup de couples se sentent exclus de l'Eglise-institution, soit parce qu'ils ne sont pas mariés à l'Eglise, soit parce qu'ils sont divorcés remariés. Cette exclusion est lourde à porter. Cette impression de devoir répondre à des critères pour faire partie de l'Eglise, je ne sais pas si l'Eglise a une image d'accueil, de miséricorde,* »¹³⁴⁴

Revoir la question des couples engagés dans une nouvelle union, notamment le **non accès aux sacrements**. Vis à vis des couples divorcés remariés, nous attendons une parole plus ouverte, une attitude d'accueil, de miséricorde et de remises en question. La question est délicate, difficile, enracinée dans des sentiments d'échecs et d'erreurs, et la position radicale de l'Eglise, même si elle se comprend de manière théologique, apparaît très souvent comme une condamnation, ou plus précisément comme une auto condamnation (ils se sont mis dans la situation de non accès au sacrement), pour les couples qui vivent cette situation. Pour notre part, il nous semble que la question sera à traiter de façon urgente, au vu du nombre de couples chrétiens se trouvant dans cette situation. Sans vouloir nous étendre sur cette question qui demanderait un nouveau travail

¹³⁴³ Entretien n°8.

¹³⁴⁴ Entretien n°7.

de thèse à elle seule, il nous semble que le discours d’Eglise sur l’indissolubilité du mariage, par sa focalisation sur l’acte génital (reprise et soulignée, voire déformée par la société à travers les médias) paraît réduire la vie de couple à cet acte, faisant de ce péché génital une rupture d’alliance telle qu’elle n’autorise pas l’accès aux autres sacrements. Nous en voulons pour démonstration le fait que se priver de l’acte conjugal, pour des personnes séparées, engagées dans une nouvelle union, suffit à avoir accès aux sacrements. Cette position nous semble être légaliste, et de tendance plutôt masculine-célibataire-cléricale. Le couple marié est bien davantage que l’acte conjugal qu’autorise son état de vie. « **Par rapport à l’accueil des couples divorcés remariés, je trouve que l’Eglise pourrait avoir une attitude plus tolérante, avec plus d’ouverture. Il y a carrément un rejet pour ceux qui ont un parcours un peu atypique, comme les divorcés. Je crois que c’est un vrai rejet, et que cela doit être très dur pour tous ces couples.* »¹³⁴⁵

« **Est-ce que les divorcés peuvent revenir à l’Eglise et communier jusqu’à ce qu’un jour ils prennent conscience de leur péché, de cette rupture qu’il y a eu et avoir tout un temps de jeûne pour revenir au Seigneur, dans le sens d’une pédagogie, d’un accueil.* »¹³⁴⁶

Vivre en Eglise les différents âges de la vie. Notre exemple décrit l’arrivée à l’âge de la retraite. Quoiqu’il en soit, la vie se déroule selon les choix qu’on pose, avec les discernements qu’on met en place, les modifications qui en découlent suivant les événements de la vie et les âges de la vie. « **Je me pose beaucoup de questions par rapport à notre arrivée au moment de la retraite, parce qu’on approche tous les deux de la retraite. Et je me dis : “Quelle retraite on va avoir ?” L’autre jour, en en discutant avec notre plus jeune fils, je lui partageais : “La retraite, je ne sais pas où on va la passer, où on va la vivre. Est-ce qu’on va être ici, est-ce qu’on ne va pas quitter notre région ? Ça dépend de la mission que le Seigneur va nous donner, parce que j’espère bien qu’on va faire un tas de choses.” Il me répond : “Tu es bien bête, moi, à la retraite, j’espère que je ne ferai rien du tout !” Ça m’a fait réfléchir parce que je me suis dit qu’il a peut-être raison. Quelque part, j’imagine la retraite comme quelque chose où je dois me mettre au service de, mais peut-être que ce n’est pas ce que le Seigneur veut pour nous. Peut-être dans ma tête, j’ai trop un hyper-activisme. Pourquoi est-ce qu’il faudrait toujours faire ? Peut-être que le Seigneur nous demande d’être, de rester là. Mais j’espère quand même que la retraite va être un moment qui va nous ouvrir plus, qui va nous pousser de l’avant,* »¹³⁴⁷

Nous retrouvons, par l’accueil de l’**imprévu** dans la vie des couples, des propositions qui vont vers un partage de **toutes les dimensions** de la vie du couple. Une vie complètement dans le monde, une vie pleine d’épreuves, pleine d’imprévus.

¹³⁴⁵ Entretien n°11.

¹³⁴⁶ Entretien n°10.

¹³⁴⁷ Entretien n°17.

La vie des couples montre (quelquefois crie) l'épaisseur de notre **pâte humaine**, dans ses **errances**, ses **misères**, ses interrogations, ses recherches de sens et ses **doutes**.

L'Eglise se veut **proche** des questions et des **souffrances** des gens, mais le sera-t-Elle vraiment ? Comment accompagne-t-Elle les événements imprévus, tristes ou joyeux, qui surgissent dans la vie ? Aidera-t-Elle à trouver un sens réel, concret, à tous ces événements, en les vivants dans une foi incarnée ?

Encore une fois, il nous semble que ce n'est que dans des cellules ecclésiales de base à taille familiale, que pourra se vivre au mieux une **attitude d'Eglise** qui pourra être ressentie comme **proche**, attentive, respectueuse, **soutenante** et interpellante pour la foi.

Dans ces petites cellules de base, les couples pourront partager, en Eglise, avec des sœurs et des frères en Christ, toutes les **épreuves du quotidien** liées directement à la vie du couple. Les épreuves rattachées aux hauts et aux bas d'une **relation entre une femme et un homme** qui s'aiment mais ne parviennent plus à se comprendre. Les difficultés d'une communion qui se cherche, mais se trouve confrontée à une impossible unité. Citons quelques unes de ces croix : la tentation de la séparation, les jugements, les condamnations du conjoint, les incompréhensions face au conjoint (ce n'est plus mon conjoint), la confiance devenue impossible, la différence insurmontable, les tracasseries du quotidien, la routine, le sentiment d'être abandonné, incompris, humilié, brisé, par le conjoint, la solitude en couple, le caractère insupportable des petites manies et des façons de faire de l'autre, la question des remontrances ou des reproches de la part du conjoint, comment les recevons-nous ? L'absence d'amour physique, quelquefois prolongée, le refus de se donner au conjoint pour le punir, le chantage à la sexualité, le refus de donner des marques d'affection et de tendresse, la toute puissance des conjoints, durer... mais comment ?

c) *Accueil de la dignité humaine et de la différence Femme / Homme*

La vie du couple chrétien témoigne de la **dignité** et de la **différence** de la **femme** et de l'**homme** comme Enfants de Dieu, **personnellement**, et **ensemble**. Sur ce point, nous nous sentons relativement proche de ce que Jean-Paul II a pu écrire sur la dignité de la personne humaine.¹³⁴⁸

Etre femme, être homme, être couple. L'Eglise peut beaucoup recevoir de l'expérience du couple sur la connaissance qu'il acquiert de la différence entre la femme et l'homme ; de la **personnalité**, de la psychologie, de l'affectif, du corps et de la dignité de chacune des personnes du couple, et du couple lui-même. « #L'Eglise a besoin des couples,

¹³⁴⁸ Voir supra Deuxième partie, chapitre deuxième, II., L.), 3.)

de leur présence impliquée, de leur témoignage. Un couple, et chaque individu dans le couple, pour que le couple dure toute la vie, acquière de plus en plus d'**expérience sur l'autre** en tant qu'individu, parce que l'écoute et le partage sont vécus au quotidien du quotidien. Donc à ce niveau, chacun des membres du couple, et le couple lui-même, a forcément **quelque chose à apporter** à l'Eglise, d'autant plus sous sa forme actuelle où il n'y a que des « uns ». La relation de « un » à « un » peut s'exprimer, la relation de sujet à sujet, et de personne à couple. Il y aurait là comme une « expertise », je dirais, dans le sens d'un **apport expérimental**, de connaissances, à apporter. Vivre le quotidien de l'autre, dans le couple, ce n'est pas rien, donc si on y arrive, c'est qu'on a peut-être une **meilleure connaissance de l'autre**, ou une meilleure connaissance de comment vivre avec l'autre à faire entendre. Peut-être que ce message-là serait important à faire passer, dans le sens de ce que le couple peut apporter de particulier à l'Eglise. »¹³⁴⁹

Si le couple le souhaite, qu'il puisse vivre en couple tout ce que l'Eglise propose : les sacrements, les formations, les haltes spirituelles. Nous pensons que cela peut approfondir la foi et la communion du couple. « #Le Père T. nous proposait, par exemple, pour les questions de notre couple, de pouvoir **se confesser ensemble**, en couple, si cela ne nous gênait pas, l'un après l'autre, mais **ensemble**. C'était dans la liberté, mais la proposition était faite ! *Ça demande beaucoup d'humilité de dire devant l'autre, parce que parfois, c'est face à l'autre que tu as coincé. Je pense qu'il nous a beaucoup aidés en couple à "ramoner". #Il voulait nous lancer quelque chose en plus de la confession, il voulait nous dire : "Mais peut-être, allez au fond des choses, en vérité, dans votre partage !" Ça avait un sens profond qui nous engageait loin, après, dans l'existence, loin dans la vérité l'un par rapport à l'autre. *L'aumônier actuel dit : "Venez, on va à la sacristie..." #Aujourd'hui, c'est un par un, ce n'est plus tous les deux, donc on revient en arrière, nous ! »¹³⁵⁰

Réfléchir en Eglise à la vocation particulière de la femme et de l'homme. C'est ainsi que certains couples posent la question de la place du couple et de la femme dans l'Eglise. « *Qu'on réfléchisse sur la **place des femmes dans l'Eglise**, parce qu'il faudrait que ça évolue ! Il y a des prêtres, des curés, qui sont quelquefois des grands « gamins » par rapport aux repas, au logement et au ménage, et à la prise en charge. Où est la place de la femme dans l'Eglise ? Elles ne sont pas là que pour le nettoyage de l'église ! Il faudrait vraiment que l'Eglise écoute les femmes et les couples. Par exemple, pour la fête de la Sainte Famille, pourquoi un couple ne pourrait-il pas faire l'homélie ? Ou qu'il puisse témoigner en couple ! »¹³⁵¹

Dans ces cellules ecclésiales de proximité que nous proposons, pourront se vivre des relations de **connaissance** et de **respect réciproques** entre les femmes et les hommes, pourra se vivre aussi un approfondissement du lien d'amour qui unit le couple, à l'image

¹³⁴⁹ Entretien n°4.

¹³⁵⁰ Entretien n°9.

¹³⁵¹ Entretien n°17.

de ce qui peut se vivre au sein d'un couple engagé dans la foi à la suite de Jésus Christ : respect des différences, reconnaissance d'une égale dignité d'Enfant de Dieu, désir de vie et de bonheur pour l'autre, pardon mutuel, recherche de dialogue et de communication en vérité, vie spirituelle vécue en commun, etc.

On s'efforcera de vivre en Eglise en gardant toujours dans la tête, l'esprit et le cœur la dimension de la dignité humaine au cœur de la différence entre la femme et l'homme : laisser l'autre libre de ses choix, le considérer comme **personne unique**, véritablement **adulte** et **responsable**, lui faire totalement confiance, lui donner l'occasion d'évoluer, de changer, de grandir, de se convertir, lui révéler sa beauté, sa richesse, ses talents, **s'enrichir de nos différences**, poser un regard positif, un regard d'**espérance** sur l'autre, dans le souci d'une adhésion libre de l'autre à la Personne du Christ.

Le mariage chrétien n'est pas naturel, il n'a rien de naturel, il est surnaturel et se situe dans la relation d'alliance entre Dieu et la Femme et l'Homme. Comment la « **loi naturelle** » **peut-elle être loi divine** ? Au-dessus de tout ? Ce qui prime n'est pas d'ordre naturel, mais **d'ordre relationnel entre Dieu et la personne humaine**, entre Dieu et le couple humain. Nous pensons qu'il ne peut y avoir d'acte intrinsèquement mauvais basé sur la loi naturelle. La loi naturelle, sur quoi est-elle basée ? Sur la raison ? Sur un concept philosophique de nature ? La ressemblance entre Dieu et la créature humaine n'est pas naturelle, comme l'amour n'est pas naturel. L'intention, la volonté, le désir, la relation priment sur la nature. Ce n'est pas parce que c'est anti-nature qu'un couple décide de ne pas utiliser des moyens de contraception, c'est parce que c'est un choix qui le met en relation, en communion avec Dieu Père Créateur de toutes choses. **Ce choix est la conséquence de la foi du couple**, non un choix de nature. La question qui pourrait être proposée, plutôt que de savoir si c'est naturel ou non, licite ou illicite, moral ou amoral, c'est de savoir si nos choix, réfléchis, décidés, priés en couple, vis-à-vis de la procréation nous permettent ou non de **rester en relation d'alliance avec Dieu** ? Sont-ils **ruptures d'alliance** en conscience ?

La vie du couple peut rendre l'Eglise plus attentive sur la question de l'Unité de la personne : corps, âme, esprit, sexe, caractère, affectif, psychisme, psychologie, histoire,... en tant que femme, en tant qu'homme, enfin, en tant que couple.

d) Accueil du couple comme union d'amour et de destin

Comme la vie de chacun des deux époux est liée l'une à l'autre, par une alliance d'amour et une promesse de demeurer ensemble, la vie du couple est liée à la vie de l'Eglise. Sommes-nous assez conscients de ce lien qui **unit le couple et l'Eglise, en Dieu** ?

L'Eglise, c'est nous. Il y a dans ce petit message tout un enseignement à tirer. Les couples interrogés ont tous choisis de s'impliquer dans la vie et dans la mission de l'Eglise. Ils se sentent quelquefois un peu en dehors de l'Eglise, comme si l'Eglise, c'étaient les autres : « **L'Eglise, c'est les curés !** ». Le risque peut se traduire alors à travers un **désinvestissement** vis-à-vis de l'Eglise, une prise de distance ; les décisions de l'Eglise ne nous concernent plus, nous n'exprimons plus ce que nous ressentons à son égard. « *#Je vois bien toutes les limites et toutes les faiblesses de ce que nous sommes, de nos communautés. Je ne me sens pas en mesure de dire : "Il faut que l'Eglise communique mieux là-dessus." Je peux le dire, mais c'est une parole vaine. **L'Eglise, ça nous concerne**, on est tous dedans. Est-ce que je partage suffisamment ces idées, cet enthousiasme, autour de moi ? **Je suis l'Eglise aussi !** *Quand tu as vécu un enthousiasme par rapport à la vie de couple, comment tu le partages ? »¹³⁵²*

S'enrichir et se sanctifier mutuellement entre l'Eglise et le couple. C'est Dieu qui sanctifie le couple, c'est de Lui que le couple reçoit sa sainteté. C'est Dieu qui sanctifie l'Eglise, la sanctification de l'Eglise inspire la sanctification des chrétiens et la sanctification des chrétiens contribue à la sanctification de l'Eglise. « ***Dieu peut sanctifier notre couple.** *#Quand je vois l'Eglise visible, catholique, romaine, qui canonise certaines personnes ; on reconnaît un aspect ou un charisme de cette personne, et pour cela on la déclare sainte. Ça peut se faire aussi au niveau d'un couple. *Quand on déclare quelqu'un "saint", c'est parce qu'on reconnaît qu'il y a des **fruits** dans sa vie. De la même façon, on pourrait dire que la vie d'un couple a porté des **fruits** qui sont visibles, qu'on peut reconnaître, qui sont **signes d'une sainteté** donnée par Dieu. "C'est aux fruits qu'on reconnaît l'arbre !" Je crois qu'il y a des choses, en couple, qu'on est amené à faire, qu'on n'aurait pas pu faire seul. L'autre peut nous **enrichir**, nous porter, nous aider à aller plus loin, et vice-versa, Il peut nous amener à **donner le meilleur de nous-mêmes**, qu'on n'aurait pas pu donner autrement. En ce sens-là, on pourrait parler de la sanctification d'un couple. Ce n'est pas seulement une sanctification réciproque, mais cette alliance déploie des potentialités de vie, me permet de donner ces potentialités de vie qui seraient restées enfouies autrement. #On est tous appelés à être "saints", et ça passe aussi par la sanctification de l'histoire personnelle de chacun. Le Seigneur peut aussi nous sanctifier par la sanctification de l'histoire d'un couple, parce que ça en fait partie, et dans ce sens, **chacun, et en couple, on est appelés à être saints.** »¹³⁵³*

¹³⁵² Entretien n°5.

¹³⁵³ Entretien n°3.

Don libre et joyeux de soi-même. Le couple se vit dans le don total de soi à l'autre, dans un respect total de ce qu'il est et de qui nous sommes. Emettons l'espoir que cela puisse se vivre, un jour, de façon réciproque, entre le couple et l'Eglise. « **Cette vocation à la sainteté, c'est arriver au **respect total** de l'autre, et au **don de soi** pour l'autre tout en étant en paix avec soi-même. Que ce ne soit pas un sacrifice, mais un **don libre et joyeux**, dans les deux sens. Même si ce n'est pas à moi de l'obtenir pour Y., c'est à moi de le faire pour lui. La sainteté est un chemin pour tous les deux et pour nous ensemble.* »¹³⁵⁴

Un destin commun : la sainteté, comme la vie, est une lutte, un combat. Le **destin commun entre le couple et l'Eglise se situe dans le quotidien.** Il se vit dans une vocation commune à la sainteté. Que représente la sainteté pour les couples ? La sainteté est cherchée, accueillie ; elle est un chemin où on avance et où on choisit de continuer d'avancer quelle que soit la vie. La sainteté se vit dans le quotidien d'une vie de couple, avec ses erreurs et ses égarements, ses doutes et ses tâtonnements. « *#Ça dépend ce qu'on entend par sainteté. Si tu dis sainteté parce que tu fais des conneries et que **tu te reprends**, et que tu continues quand même à cheminer et à foncer, OK ! La sainteté, ce n'est pas dans une perfection de vie. Les **faux pas** sont nécessaires. Et le couple, là, c'est super ! C'est un super lieu de sainteté ! Parce qu'on se casse souvent la figure. Le lieu du couple, c'est un lieu de **friction**, de **combat**. Donc, **là où il y a le combat, se trouve, à mon avis, la sainteté**. Parce que le combat, on ne le gagne pas, on est plutôt perdant. Je suis souvent perdant. Je crois surtout qu'on n'est pas gagnant par nous-mêmes, mais **par le Christ**. Donc, dans le couple, **on n'est gagnant que par le Christ** aussi. C'est un lieu de sainteté dans ce sens-là. Pas dans le sens où on va se perfectionner et acquérir, à la force du poignet, une vie exempte de péché, pure, propre. *Ou une vie avec une certitude de discernement, où tu discernes toujours juste, où tu restes toujours sur une route droite. #La vie de couple, c'est un lieu privilégié, parce que ce n'est pas "clean", c'est forcément casse-gueule.* »¹³⁵⁵

Un destin commun : communiquer, s'accorder, progresser. Le couple et l'Eglise se situent, là, dans un incessant dialogue pour avancer dans la foi et dans la communion entre eux et avec Dieu. « *#La difficulté du partage, déjà à deux, et ensuite avec les enfants, est un **lieu formidable pour progresser**. *En couple, c'est un bon lieu pour progresser, parce que tu ne peux pas éviter de te frotter l'un à l'autre, au moins une fois par jour, pour une raison ou pour une autre, alors tu es bien obligé de faire des pas, de t'accorder. Des fois tu arrives le soir, et tu n'as pas réussi à céder, tu es mouliné parce que tu ne sais plus, tu es découragé. A la rigueur, tu ne sens pas que tu es passé à côté, tu crois que tu as raison, l'autre n'a pas cédé non plus, mais tu n'es pas dans la paix, ça te reste sur la conscience. On est en train de faire des petits travaux dans la maison, dans ces moments-là, on travaille plus ensemble, et on se frictionne encore plus, pour*

¹³⁵⁴ Entretien n°4.

¹³⁵⁵ Entretien n°9.

des choses toutes bêtes, la couleur du mur, par exemple, et **forcément il faut qu'on trouve un chemin de partage, d'accord, ensemble.** Il n'y a qu'en couple où il faut autant **se frictionner**, où on vit autant de **fraternité vécue** ! Si tu es en communauté, célibataire, il y a des moments où tu fais ce que tu veux, alors qu'en couple, tu restes tout le temps dans cette référence de l'un à l'autre, ça c'est sûr que **ça nous rabote beaucoup.** »¹³⁵⁶

Un destin commun : une école d'humilité, de patience et d'abandon. Le couple et l'Eglise marchent à la suite du Christ doux et humble de cœur. « **Ce n'est pas nous qui faisons la sainteté, mais c'est le rabotement de tous les jours qui va nous conduire à devenir humble et saint. #Je crois que le lieu du couple est un apprentissage à l'abandon. *Oui, et à l'humilité et à la petitesse. #On part avec sa personnalité, fort de ses croyances et de son bagage intellectuel, on est chargé à bloc, et petit à petit, il faut chaque fois enlever quelque chose. Plus les jours passent, plus il faut rentrer dans une forme de dépouillement, pas austère, parce qu'en contre partie, il y a cette joie et ce bonheur, non pas d'aller vers une perfection, mais d'aller vers un épanouissement personnel toujours plus fort.* »¹³⁵⁷

Un destin commun : l'obéissance. Le couple et l'Eglise se mettent à la suite du Christ, obéissant et accomplissant la Volonté de Son Père. « **Une des plus grandes valeurs, c'est l'obéissance. Il y a des batailles, et tu finis par céder, et tu as de la joie après, je ne sais pas comment le dire. Tous les jours, on cède à l'autre pour une raison "x". Je vais te donner un exemple : j'étais crevée l'autre soir, je dis à B. : "J'abandonne !", B. me dit : "Mais non, tu verras, on aura encore la force, on y arrivera !" Alors je me dis : "Seigneur, si B. sent qu'on a encore la force, même si moi je suis fatiguée, si B. sent que c'est bien, alors je dis oui à B., et j'obéis." Et après, j'ai la paix, et la joie aussi. C'est un grand chemin dans la foi, de ne pas tout le temps te battre pour avoir ton idée.* »¹³⁵⁸

Un destin commun : la sainteté au quotidien. Le couple et l'Eglise sont à la suite du Christ Saint qui appelle tout être humain à la sainteté. « *#Un couple saint est un couple qui se remet en question, qui relit ses engagements premiers, se remet devant les valeurs qu'il s'est donné. Le chemin de sainteté, c'est le quotidien, les rectifications de trajectoire permanentes. C'est ça la sainteté. Ce n'est pas des grandes choses ! *Quand on entend ce mot de sainteté, on voit tout de suite Saint Dominique, Sainte Claire,... Pour moi, la sainteté, c'est dans les choses toutes simples de tous les jours, quand on choisit de les vivre correctement, tout simplement, dans le respect de notre couple, de ce qu'on est appelé à vivre. La sainteté, c'est ce vers quoi tout couple chrétien devrait tendre...* »¹³⁵⁹

¹³⁵⁶ Entretien n°9.

¹³⁵⁷ Id.

¹³⁵⁸ Id.

¹³⁵⁹ Entretien n°15.

Un destin commun : le bonheur. Le couple et l’Eglise accueillent et incarnent la promesse de bonheur faite par Jésus à tous ceux qui croient en Lui, dès maintenant, dès ici bas. Au XVIIe siècle, déjà, l’idée du bonheur terrestre en lien avec le bonheur conjugal infiltre la vie de l’Eglise. **Des couples heureux dans une Eglise d’où rayonne la joie.** Les moralistes laïcs du XVIIe siècle mettent l’accent sur la **recherche de bonheur** dans le mariage, plutôt que sur l’accomplissement du devoir conjugal. « Les moralistes laïcs invitaient implicitement à prendre en compte les **jouissances terrestres** et à prendre au sérieux l’amour conjugal. Sur ce point, ils innovaient en introduisant dans leur démonstration un argument encore peu souligné par les clercs, celui du **bonheur**. La vie conjugale apporte du **plaisir**, même du plaisir charnel, légitime, et donc sans culpabilité. Une vraie attitude chrétienne n’empêche nullement de savourer les délices de l’existence avec la tranquillité d’esprit que donne une bonne conscience. (...) Le mot même de bonheur pénètre dans les foyers chrétiens. Et cherchant à justifier le mariage par des arguments autres que le devoir, ce discours propose même d’**intégrer ce bonheur conjugal au cheminement religieux**. Tout amour recelant quelque chose de l’amour divin, c’est par cet amour, revendiqué en tant que tel, que le chrétien marié doit aller à Dieu. »¹³⁶⁰

Reprenons : nous croyons que la vie du « couple Enfants de Dieu », affirme le destin commun des époux au sein de leur communauté de vie et d’amour. En Dieu, la vie et l’amour sont **éternels**. A travers notre recherche, nous avons compris que le **destin du couple et le destin de l’Eglise sont liés**. Le couple chrétien ne peut pas vivre sans l’Eglise et l’Eglise ne peut pas vivre sans le couple chrétien, tous deux en marche vers le Royaume.

Nous remplaçons toutes ces propositions en les inscrivant dans notre idée de **cellules ecclésiales de proximité**, à taille de **famille élargie**. Nous pensons que ce n’est que dans ce type de lieux d’Eglises domestiques que pourra se vivre au mieux, et dans le concret du quotidien, le **destin commun** entre le couple et l’Eglise.

Ainsi, nous réalisons, qu’à la fois **le couple chrétien ne peut pas faire l’économie de l’Eglise** et ne pas s’y impliquer complètement, et à la fois **l’Eglise ne peut pas faire l’impasse sur le couple**, devant bien considérer et reconnaître, que la vie et le témoignage qu’Elle porte pour le monde, dépend aussi du couple.

C’est, pensons-nous, ce qui explique l’**attachement des couples à l’Eglise**. Ils sont persuadés que le destin commun qui les lie à Elle, à travers la foi en un Dieu Unique Père, Fils et Esprit Saint, les pousse à se remettre quotidiennement en question et à choisir et rechoisir de s’impliquer au sein de Celle-ci.

Ce destin commun entre le couple et l’Eglise ne pourra se vivre que sur fond de transparence dans les relations, de part et d’autre. Où vivre, ailleurs que dans des lieux ecclésiaux de proximité, le **courage d’aller au bout de ce que l’on porte**, de ne pas avoir

¹³⁶⁰ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., pp. 284-285.

peur de **s'affronter**, fraternellement, de chercher le **consensus**, de **s'accorder**, de baisser les armes, afin de progresser l'un et l'autre dans la foi, l'espérance et la charité ?

Où trouver, ailleurs que dans des cellules ecclésiales locales, les plus proches possibles des gens, comment **développer les vertus d'humilité**, de patience, d'abandon, d'obéissance, qui **appartiennent au quotidien** de la vie ?

Nous sommes étonné de constater combien **l'Esprit Saint souffle dans le même sens** pour les **intuitions des couples et de l'Eglise**. Les interviews que nous avons réalisées ont été menées avant, pendant, ou juste après la béatification des époux Beltrame Quattrocchi, et avant la béatification des époux Martin. A l'époque des enquêtes, les couples se demandaient encore pourquoi il n'y avait jamais eu, jusqu'à ce jour, de béatifications de couples dans l'Eglise. Il est heureux de voir que c'est chose faite, et par deux fois. Nous nous trouvons ainsi **confirmé**, et dans notre travail, et dans notre intuition. L'Esprit Saint **travaille pour l'Unité**, à la mesure des questions de notre temps.

Dans cette perspective de destin commun, le **couple** et **l'Eglise, communautés sauvées par le Christ**, deviennent ainsi des communautés qui proposent ensemble, à tout être humain, le salut en Jésus Christ.

e) *Jésus né au cœur d'un couple : porter Jésus dans Sa Mission*

Au **sein du couple**, Dieu, en **Jésus** peut être **accueilli**. Jésus a choisi de naître, de se faire homme au sein d'un couple. Le couple, né du Désir et de la Volonté de Dieu, à travers le couple de Marie et Joseph, a donné à Jésus un cadre où Il a pu, et où Il peut encore, être accueilli, choyé, aimé, élevé, encouragé, etc., et où Il peut recevoir, humainement, ce dont Il a besoin pour accomplir sa mission.

Engendrer Jésus au monde et à sa Mission, humainement parlé, L'accompagner dans sa mission terrestre, est une caractéristique particulière de la vie du couple. Que l'Eglise prenne conscience de l'engendrement humain, réel, concret, de Jésus, que le couple contribue à apporter à l'engendrement spirituel (de Jésus) dont l'Eglise témoigne au monde.

Nous tenons à faire remarquer à quel point Dieu est fidèle dans sa manière d'introduire son Alliance au cœur du monde. La première Alliance avait été portée par le couple de Sara et Abraham, avec Isaac. La seconde Alliance est portée par le couple de Marie et Joseph, avec Jésus. Nous sommes impressionné de voir à quel point **Dieu se sert du couple**, qu'Il a Lui-même désiré et voulu, pour manifester son **Alliance** et son **Amour** au monde. Peut-être que cela mériterait d'être médité, approfondi, théologiquement.

Comme soutien à nos propositions, nous rappelons ici un message que Jean-Paul II avait écrit en 1982 dans *Familiaris Consortio*. « Animée et soutenue par le commandement nouveau de l'amour, la famille chrétienne vit l'accueil, le respect, le service de tout homme, considéré toujours dans sa dignité de personne et de fils de Dieu. Il doit en être ainsi, tout d'abord à l'intérieur et au bénéfice du couple et de la famille, grâce à l'engagement quotidien dans la promotion d'une **authentique communauté de personnes**, fondée et alimentée par la communion des cœurs. Ensuite, ce comportement doit se développer dans le cercle plus vaste de la **communauté ecclésiale** à l'intérieur de laquelle la famille est insérée : grâce à la charité de la famille, **l'Eglise peut et doit assumer une dimension plus familiale**, en adoptant un **style de relation plus humain et plus fraternel**. »¹³⁶¹

3.) Comment la mission du couple peut-elle influencer la mission de l'Eglise ?

Nous avons vu comment la parole du couple peut agir sur la parole de l'Eglise. Nous avons vu comment la vie du couple peut influencer la vie de l'Eglise. Voyons maintenant comment la manière d'être **en mission en couple**, peut influencer la manière de penser et de vivre la **mission en Eglise**.

Nous déclinons nos propositions selon trois aspects missionnaires que les vies des couples portent plus particulièrement, sans doute à cause de leurs implications au cœur du monde : être **disciples**, être **témoins**, être **prophètes** du Christ.

a) Etre disciples du Christ en couple

Se former à être disciples deux par deux (en couple)¹³⁶². Notre proposition va dans le sens de pouvoir vivre, autant que nous le souhaitons, la mission en couple dans l'Eglise. Que l'Eglise s'ouvre et favorise une dimension de service des couples, qu'Elle donne une place aux couples dans le cadre du développement d'une activité missionnaire. Un couple est solide dans la mission, quand les époux sont vraiment ensemble, unis par l'amour, la vie commune et une foi chevillée par la prière et l'expérience (on peut le vérifier dans l'éducation des enfants). « **Il y a peu de couples qui sont engagés ensemble, comme couple, dans l'Eglise. Dans nos paroisses, nos communautés paroissiales, il y a peu de couples. C'est souvent la femme seule ! Ou l'homme seul ! Les catéchistes, chez nous, ce ne sont pratiquement que des femmes, et les hommes suivent de loin.* »¹³⁶³

N'y aurait-il pas moyen de mettre en place une « **Ecole de Disciples** » en nous mettant ensemble, en Eglise, à l'écoute de la façon dont **Jésus Lui-même envoyait ses Apôtres** en mission, deux par deux ? Ne sommes-nous pas un peu timides, timorés, pour

¹³⁶¹ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 162.

¹³⁶² Lc 10,1.

¹³⁶³ Entretien n°13.

témoigner de quelle façon Jésus nous enseigne, nous accompagne, nous précède, nous interpelle, nous sauve, concrètement, aujourd'hui, en chrétien, en couple, en Eglise ? Comment l'Évangile change notre manière de penser, de regarder, et d'être au monde ?

En petites cellules ecclésiales de bases, nous pouvons nous interpellier sur **nos talents**, nos domaines privilégiés d'expression et nos publics de prédilection. Qui pour les enfants, les jeunes, les couples, les malades, les prisonniers, les pauvres ? Nous pouvons nous encourager, nous soutenir, être **envoyés et confirmés dans nos missions**. Puis, en retour de mission, nous pouvons relire ensemble : ce qui est source de joie, ce qui est difficile, ce qu'on prévoit comme changements pour mieux **s'adapter au kérygme**, au public, et au monde. Jésus nous a demandés de prier pour les serviteurs envoyés à la moisson¹³⁶⁴, prions donc pour la mission de l'Eglise et pour les missionnaires. Soyons inventifs, créatifs, osons annoncer l'Évangile, au nom de Jésus, comme apôtres.

Et si l'on remettait au goût du jour « **le groupe des douze** » dans l'Eglise ? Ces petites cellules ecclésiales de base, petites fraternités de partage, d'échanges, de proximité, « cellules de maison », « maisonnées », « **cellules de disciples de Jésus Christ** », que nous proposons à l'intérieur de chaque paroisse, pour tous ceux qui le désirent et qui veulent vivre une Eglise proche, concrète, quotidienne, fraternelle, une Eglise qui les soutienne, et dans laquelle on a envie de s'engager, pourraient tourner autour de **douze personnes adultes**. Il nous semble que ce nombre correspond à une possibilité de partage et de vie ecclésiale en profondeur, en vérité. Le fait que Jésus ait constitué le « groupe des douze » nous invite à penser que ce nombre peut convenir à une **vie évangélique**, et au **message** qui l'accompagne ; il peut être le nombre « idéal » pour une vie authentiquement fraternelle. Les membres de ces petites cellules seront invités à changer de cellules régulièrement (tous les ans, tous les trois ans ? A expérimenter.), pour vivre l'accueil des différences, la nouveauté, l'ouverture fraternelle. Il faudra bien sûr envisager des rencontres entre les différentes petites cellules d'une même paroisse, pour prier ensemble, célébrer, faire corps, faire Eglise. Il serait important de faire la même chose au niveau d'un secteur, d'un diocèse, d'un pays, et entre les pays.

L'idée, c'est que les chrétiens partagent leur foi, se rencontrent, se connaissent, s'enrichissent les uns les autres, se soutiennent, s'interpellent, se pardonnent et vivent une **vie évangélique au cœur d'une Eglise de proximité**. Nous imaginons une multitude de « petites Eglises domestiques » à l'intérieur de la grande Eglise de Jésus Christ. Des petites cellules de vie fraternelle, au sein des communautés ecclésiales de base, appelées à être

¹³⁶⁴ Mt 9, 38.

ensemble, formées théologiquement, invitées à évangéliser, des petites cellules pouvant se multiplier, et qu'on peut facilement intégrer en cas de déménagement dans une autre région ou un autre pays, afin de se sentir tout de suite accueillis par des **sœurs et frères en Jésus**. Des cellules ecclésiales, un peu comme les communautés pauliniennes, peut-être.

b) *Etre témoins du Christ Sauveur Ressuscité en couple*

Le couple chrétien sait qu'il ne tient que par le Christ. Si le Christ n'est pas au cœur de nos couples, nous ne pouvons pas nous aimer comme Lui-même nous a aimés. Si le Christ ne bouleverse pas nos vies, vaine est notre foi. Si la passion et la résurrection de Jésus ne sont pas au cœur de nos pensées, de nos affects, de notre agir, de notre foi, vains sont notre amour et notre espérance en Dieu pour le monde. « * *Je dirais aux couples : "Engagez-vous en couple ! Et soyez témoins !"* C'est peut-être plus difficile, parce qu'en s'engageant en couple, on doit savoir que l'autre est différent, que son chemin est différent, et qu'il faut savoir accueillir l'autre tel qu'il est et avoir confiance en lui. Donc : "Restez en couple pour vous engager ! Attendez que l'autre suive !" Il faut parfois avoir la patience d'attendre que l'autre suive pour pouvoir s'engager en couple. "Ne vous engagez pas seul(e) !" #Ce qui ne veut pas dire que les deux doivent toujours être au même endroit, ensemble ! Ce n'est pas ça ! Mais ça veut dire que si tu t'engages, tu en as parlé en couple avant, et il y a des moments où tu es en couple. »¹³⁶⁵

A chaque couple, sa mission particulière. Nous proposons que cette vocation très particulière de chaque couple, cette relation très personnelle qu'a chaque couple de vivre sa relation à Dieu, se concrétise par un **service** tout aussi **particulier** de chaque couple **au sein de l'Eglise**. Chaque couple est unique, la mission de chaque couple doit être pensée et confiée de façon unique. Quelquefois, il s'agira de créer, d'inventer, des ministères adaptés aux couples et respectant profondément ce qu'ils sont. « #Ils ont un **rôle très particulier** à jouer dans le témoignage de la vie du Christ, et de Jésus aujourd'hui. Nous sommes **chacun à notre place**, une place importante. L'Eglise peut dire : "Nous, en tant qu'Eglise institution, nous sommes les descendants directs de tous les apôtres, et que, comme les apôtres, nous avons tous à annoncer l'Evangile, le Bonne Nouvelle au monde. L'Eglise est UNE !" »¹³⁶⁶

Une façon plus communautaire de vivre la mission en l'Eglise. Nous envisageons une autre coopération avec les responsables de l'Eglise, nous estimons que les couples peuvent apporter quelque chose à l'Eglise, et notamment au niveau d'un vécu communautaire au jour le jour, puisqu'ils le vivent déjà dans le couple, à travers le partage de la communauté conjugale. Il y aurait ainsi un autre regard sur les choses, un regard de couple, pouvant enrichir un regard d'homme, célibataire, consacré. « #Il y a certains points,

¹³⁶⁵ Entretien n° 13.

¹³⁶⁶ Entretien n° 7.

certains textes importants, certaines prises de position dans l'Eglise, où l'“individu” du couple a déjà nécessairement vécu ou travaillé la question, et où une véritable coopération pourrait être souhaitable, sinon bonne. La vie communautaire, par la proximité de vie qui existe, se rapproche de ça. On retrouve et on expérimente la relation quotidienne de l'autre. C'est ça qui est à faire germer et à exploiter dans l'Eglise, plus qu'on ne le fait aujourd'hui ! Et là, que ce soit prêtre ou pas prêtre, couple ou célibataire,... si tu prends un sermon, en dehors du diacre marié, tu as toujours le même regard. Tu as le regard du prêtre, qui peut être en paroisse ou dans d'autres réalités d'Eglise, mais c'est toujours forcément le même point de vue, celui d'un homme, célibataire. Pourquoi pas de temps en temps demander à une mère de famille ou à un père de famille de nous dire quelque chose sur un thème, on sur un texte. Je pense qu'on serait surpris et ça enrichirait l'Eglise tout entière. Un diacre a une autre approche des réalités et des textes, peut-être plus basée sur la relation. Jésus est cent pour cent un être de relation. Il y aurait des choses à développer. Que ça doit rejaillir sur l'ensemble du statut de prêtre, je n'ai pas trop d'idées, dans le concret des institutions, pas sur la question du prêtre marié ou non. »¹³⁶⁷

L'engagement des couples chrétiens appelle les couples à s'engager. Beaucoup affirment leur désir de s'engager et de témoigner en couple au sein de leur communauté ecclésiale locale. « **“Carrefours d'Alsace”¹³⁶⁸, c'est important que si on y est engagés, on y aille en couple. Grâce à nous, des couples sont venus ! Si tu t'engages en couple, tu permets à d'autres couples de venir. Si ce ne sont que des femmes, les hommes ne viennent pas ! L'Eglise ne dit pas assez, et ne permet pas assez aux gens de s'engager en couple. Est-ce que l'Eglise ne serait pas plus vivante, plus joyeuse, s'il n'y avait pas tant de femmes seules engagées, avec leur douleur et leur souffrance ? Cette souffrance, cette solitude, ça me pèse beaucoup aujourd'hui. En couple, tu ressens et tu vis moins la solitude. (...) Il y a la notion d'engagement et de témoignage. C'est important de témoigner ! #D'où l'importance d'être en couple ! Parce qu'avant d'être en couple, il faut déjà avoir partagé en couple. *Si tu n'as pas de témoignages, tu n'as pas d'appels ! Encore faut-il que ton témoignage soit entendu, reçu. En fait, l'Eglise devrait permettre aux couples de témoigner, de s'engager. »¹³⁶⁹*

Témoigner à l'extérieur et à l'intérieur du couple. Ce témoignage des couples doit se remarquer de l'extérieur. Il doit se voir à travers la vie du couple, être appelant, témoignant de l'Amour de Dieu au cœur du monde. Il doit aussi se reporter à l'intérieur du couple, notamment sur les enfants. « #On a une vocation au témoignage. La relation, vue de l'extérieur du couple, doit faire penser à l'Amour de Dieu. Un couple chrétien, un couple qui défend certaines valeurs, ça doit se voir, ça doit en inspirer d'autres, ça doit donner envie à d'autres. Ça peut rester au niveau du couple, ça se décline aussi au niveau des enfants. Que

¹³⁶⁷ Entretien n°4.

¹³⁶⁸ « Carrefours d'Alsace » est la revue du diocèse de Strasbourg. Elle a proposé des thèmes à partager en carrefours, dans les paroisses, pour le jubilé de l'an 2000, et après.

¹³⁶⁹ Entretien n°13.

l'amour s'exprime par des enfants et qu'après, la relation avec nos enfants soit basée sur les mêmes valeurs. Les faire grandir, leur faire exprimer le plus beau d'eux-mêmes, les respecter tout en étant exigeants avec eux, et envers soi-même. »¹³⁷⁰

Nous pensons qu'il est important de mettre en valeur, au cœur de la vocation missionnaire de l'Eglise, la dimension du **témoignage**. Dans les petites cellules ecclésiales de base, nous pourrions méditer, nous laisser interroger et vivifier, en Eglise, par les textes bibliques où Jésus pose les disciples en témoins de la Résurrection, en témoins de son Œuvre de salut pour le monde. Jésus choisit la coopération des apôtres pour témoigner de l'Œuvre du Père en Lui comme Lui-même a témoigné des Œuvres de son Père. Nous pensons que ces Paroles de Jésus s'adressent aussi à nous, aujourd'hui, comme témoins de Jésus mort et ressuscité : « C'est vous qui en êtes les témoins. »¹³⁷¹ **Le monde a besoin de témoins vivants.**

Les couples chrétiens sont vraiment bien placés pour être témoins de ce que le Christ a fait pour eux. Ils peuvent **témoigner comment le Christ les a sauvés**, guéris, restaurés, rétablis. Dans notre société, au vu de ce que les couples vivent, le témoignage des couples chrétiens, qui durent et qui sont heureux dans l'amour, tient une place très importante, notamment pour montrer aux jeunes que l'amour, fidèle et durable, enraciné dans la foi en Jésus Christ, peut encore fonder, épanouir et rendre heureux en couple.

Comment, dans l'Eglise, le couple peut aider à repenser la mission avec cette dimension de **témoignage** ? Nous voudrions simplement donner quelques pistes liées aux couples, sans nous attarder aux modalités pratiques des témoignages : qu'ils aient lieu en assemblées, en petits groupes, en forums, en sessions.

Nos convictions sont les suivantes :

- Chaque couple chrétien peut **témoigner de son expérience de salut** au sein de son couple. Chaque couple a vécu au moins un passage de mort - résurrection au cours de sa vie. Chaque témoignage est unique et précieux, comme un trésor d'Eglise.
- **Les couples témoignent aux couples.** Si l'on veut que des couples se convertissent, il faut envoyer des couples en mission et faire témoigner des couples.
- Les couples témoignent du Christ **à l'intérieur** et **à l'extérieur** de leur couple, le témoignage touche la famille proche et l'entourage proche.

¹³⁷⁰ Entretien n°4.

¹³⁷¹ Lc 24, 48.

- Entre chrétiens, en petites cellules ecclésiales de base, le **témoignage de chacun est stimulant** pour la foi de chacun et l'édification de la communauté ecclésiale. On **s'encourage** les uns les autres par nos témoignages. On ne se sent plus seuls.

- Le **cœur de l'Eglise se situe en dehors d'Elle**, ce sont tous les gens qui ne connaissent pas Dieu. La foi, souvent, est basée sur le **témoignage vécu**. Nous ne pensons pas que les chrétiens pourront faire l'économie du témoignage, s'ils accueillent la Parole de Jésus qui les rend témoins. En petites cellules de base, relisons, méditons, appliquons, en Eglise, la fin de chacun des Evangiles et encourageons-nous à être un peuple de témoins. **Le monde a besoin de nous**.

Ce ne sont que quelques pistes, à approfondir, à vivre en Eglise, à expérimenter en petites cellules ecclésiales de base, et à adapter, selon les personnes, les cultures, les modes de vie, les lieux. Que l'Eglise soit attentive à promouvoir et à encourager les témoignages de foi vécue, qu'Elle s'appuie sur les couples pour favoriser des vocations chrétiennes, qu'elles soient conjugales ou célibataires.

c) *Etre prophètes du Christ en couple*

Où en est le prophétisme aujourd'hui dans l'Eglise ? Le couple chrétien porte en lui une vision d'**avenir**. Il ouvre sur la vie. Selon la Volonté de Dieu Créateur, il accueille et donne naissance à la vie. Engagé dans une alliance, il est obligé de s'interroger, de voir où il en est, de s'adapter, de concilier, d'inventer, de poser des actes, de voir loin, pour que celle-ci perdure, pour qu'elle reste une alliance de vie, qui désigne l'Alliance entre Dieu, Jésus, l'Esprit Saint et l'Humanité. En ce sens, le couple exprime une **vocation prophétique**. Il semble important de relever et d'affirmer cette vocation dans l'Eglise. Que l'Eglise se laisse interpeller par le prophétisme du couple. *« #Le couple a l'avantage d'être inventif, il peut être prophète, en fonction des événements. Par exemple, si, avec les enfants, on vient de passer une journée formidable, il y a un climat qui montre clairement qu'il y a eu une communion de partage ; souvent, après le repas, on reste à table, à ce moment-là, on dit : "Remercions ensemble !", et on cite Dieu, on cite Sa Présence, on sait qu'on est fait pour autre chose, et qu'on n'est pas là, des "paumés" sur la terre, et là, nos enfants participent à fond. Et qui dit que dans l'Eglise, même institutionnelle, ce n'est pas le couple qui va inventer ça un jour. Il faut être prophète. Tu es obligé de sortir de l'Eglise telle qu'Elle a été il y a cinquante ans, et d'aller vraiment en avant. Il faut déjà être dans l'Eglise de demain, il faut regarder plus loin. C'est la même Eglise, la même vision, comme les prophètes qui annonçaient des choses très fortes et qui ont été lapidés et tués pour ces idées-là, en contradiction de ce qui se vit. C'est la même Eglise, c'est le même cheminement, parce qu'on est dans une évolution, on ne va pas vers moins,*

*on va vers plus ! »*¹³⁷² Dans notre société, le couple fidèle à l'Évangile, devra quelquefois prendre des positions en opposition aux idées de notre société. Nous pensons au refus de l'avortement, au choix de garder l'enfant à naître qui a un handicap, au refus de l'euthanasie pour le conjoint malade, etc. Ce genre de prophétisme peut entraîner une sorte de « martyr » dans le sens d'un rejet par les pairs sociaux.

Etre Prophète : une vocation pour tout baptisé. Le prophète interroge l'Alliance entre Dieu et l'Humanité. Le prophétisme chrétien gagne à se vivre en peuple, dans une collaboration entre tous les chrétiens, entre les couples et l'Église officielle. Il repose la question de la distinction entre les clercs et les laïcs, la question de la place des femmes et des couples dans une parole officielle et une pratique d'Église. Le charisme de prophétie demande à être confirmé ; qui va créditer ce charisme ? « **Etre Église officielle, ce n'est pas pour les couples, dans notre Église catholique. Ce sont les clercs qui sont Église officielle chez nous ! Ce serait intéressant que l'Église officielle puisse s'appuyer sur des témoignages de couples, et travailler avec des couples. Dans notre Église catholique, la parole est très masculine, alors que les chargées de la pastorale sont majoritairement féminines. J'aurais envie de dire à l'Église officielle : "Écoutez ce que vivent les gens en couple ! Écoutez ce que vivent les femmes qui sont dans la pastorale ! Ne comptez pas que sur la parole, même si elle a toute sa force, de prêtres célibataires, masculins !" On a beaucoup de choses à dire à l'Église officielle ! On voit bien la différence quand on connaît les autres confessions chrétiennes ! C'est criant ! C'est d'autant plus dommage que l'Église a des paroles très justes sur la Paix, la Justice, le Droit, la société, les Peuples, ... Tout d'un coup, dès qu'il s'agit de la vie du couple, c'est vraiment impossible ! Difficilement compréhensible ! J'aurais envie de dire : "Travaillez avec des couples pour en parler ! La confession, ça ne suffit pas pour connaître la vie toute simple des couples !" Il ne suffit pas de donner le sacrement de réconciliation, d'entendre, et d'être à l'écoute des hommes, pour le vivre de l'intérieur, pour le comprendre vraiment. Il faudrait vraiment qu'il y ait une parole officielle de couples ! Qui pourrait la dire ? C'est à voir, mais quand même ! »*¹³⁷³

Le couple reçoit beaucoup quand l'Église est Prophète. Du point de vue du couple, nous pensons que le rappel du couple comme communion de vie et d'amour, de la famille comme Église domestique, et la béatification des époux Beltrame Quattrocchi par Jean-Paul II, ont été des paroles et des actes prophétiques. «*#Si Jean Paul II a osé dire qu'on est une Église domestique, s'il a béatifié un couple dernièrement, c'est un signe qu'on avance. On ne peut pas avancer vite, jamais dans l'Église on a avancé vite, mais on avance, et on va vers quelque chose qui est de l'ordre de la place du couple dans l'Église. Aujourd'hui, tu peux être diacre, mais ce n'est pas le couple, c'est toujours l'homme pris à part avec son engagement*

¹³⁷² Entretien n°9.

¹³⁷³ Entretien n°12.

personnel. Ça va demander combien de temps ? Le fait d'être canonisé, ça m'est absolument égal qu'il y ait un tampon du Vatican sur un couple ou sur une personne. »¹³⁷⁴

La prophétie est une vision d'avenir sur l'Eglise. Comment reconnaître une parole ou un acte de prophétie ? Jusqu'où peut aller la prophétie ? C'est une vision d'espérance, une vision qui ouvre des **voies nouvelles**. Le couple peut **se recevoir prophète** dans le sens d'une **vision égalitaire, fraternelle, évangélique** de la vie ecclésiale. Jésus est le modèle du prophétisme chrétien, il s'agit d'être prophète comme Jésus est prophète. « #Par rapport au couple, je vois un jour un couple être canonisé, et même dans la prêtrise. Je dis ça pour expliquer **jusqu'où pourrait aller la vocation d'un couple**. Pierre, par exemple, c'était un couple, souvent on l'oublie. On l'a mis pape, premier pape, vous vous rendez compte, il était marié et vous voulez enlever sa femme, ça ne marche pas ! Un jour, on les reverra les deux, ensemble, ou alors, je ne comprends rien à la psychologie de Dieu. Ils seront ensemble, côte à côte. On ne sait même pas le nom de sa femme... A partir du moment où l'Eglise décide qu'un homme peut être ordonné, **s'il est marié, sa femme a sa place à l'autel**, ce n'est pas l'homme seul à ce moment-là. Donc, il faudra que l'Eglise soit inventive, c'est son rôle, elle a le droit d'être inventive, c'est l'Esprit Saint qui donnera Son Souffle. Il faudra de nouveau des hommes et des femmes forts dans le contact avec Dieu pour dire qu'on peut aller jusque là, parce que c'est l'amour. On grandit, on continue de grandir. Tu verrais un couple avec ses enfants, et pouvoir dire que ce couple a une mission pastorale, j'espère ça, à cent pour cent. »¹³⁷⁵

Etre prophète, c'est aussi être tourné vers le monde. Si la société est témoin de ce que l'Eglise porte pour le couple quand Elle le reconnaît, quand Elle le béatifie, elle ne pourra pas ne pas s'interroger, ne pas réagir par rapport à cette parole d'Eglise. La parole de l'Eglise a un poids pour la société, pour le monde, même si quelquefois elle est accueillie avec moquerie ou incompréhension. « #Si l'Eglise pouvait reconnaître **saints plein de couples**, on pourrait avoir une multitude de couples qui puissent être reconnus comme **chemins spirituels**, chemins de sainteté, et une **multitude de spiritualités de couples**. Et que ça puisse nourrir un chemin de couple, une vie de couple. Ça pourrait aider les couples dans l'Eglise, et dans la société. Je crois que **l'Eglise se doit d'être prophète vis à vis de la société**, au niveau du couple et de la reconnaissance du couple. »¹³⁷⁶

Il sera sans doute nécessaire de profiter des petites cellules ecclésiales de base, des « groupes de douze », que nous proposons, pour aborder le thème du prophétisme dans l'Eglise. Nous croyons que ces petites cellules peuvent témoigner d'un certain **prophétisme face au monde**, d'une **priorité donnée à la foi**, à l'intériorité, à la relation, à

¹³⁷⁴ Entretien n°9.

¹³⁷⁵ Id.

¹³⁷⁶ Entretien n°8.

l'amour fraternel, au respect et à la valeur de chacun. Relisons et méditons ensemble, dans ces cellules ecclésiales de proximité, la Parole des Prophètes, laissons-nous modeler, interpellé, convertir. Travaillons sur les **représentations imaginaires** que nous avons, en Eglise, au sujet des prophètes. Quelles images en avons-nous ? Ne les craignons-nous pas un peu ? N'avons-nous pas **volontairement éloigné** les prophètes de nos communautés, parce qu'ils nous dérangent, parce qu'ils pouvaient nous bousculer ? C'est curieux que nous ayons ainsi évacué le prophétisme de nos communautés.

L'Eglise est faite de femmes et d'hommes **prophètes par le baptême**, reprenons-nous, redécouvrons ensemble le prophétisme. Prions et réclamons à Dieu le **don de prophétie pour l'édification de nos communautés**. Demandons ce charisme pour nous-mêmes, pour nos couples, pour les autres. Oserons-nous affirmer, en Eglise, que nous voulons des prophètes ? Que nous acceptons d'être prophète du Seigneur, s'Il nous le demande ? Tout chrétien l'est déjà par son baptême.

Redécouvrons, en Eglise, dans nos cellules de base, dans nos facultés, dans nos séminaires, les caractéristiques des prophètes. Essayons de comprendre ce qu'est le prophétisme aujourd'hui. Que nous dit l'Esprit Saint, l'Esprit des Prophètes pour notre temps ? Le prophète est celui qui porte une vision, qui appelle à la conversion, au retour à la Parole de Dieu. Il **rappelle la Promesse, l'Alliance avec Dieu**, et nous questionne sur **notre réponse**, sur notre **fidélité** à la Promesse, à l'Alliance, à l'Amour de Dieu. Le prophète pose des actes symboliques, il **bouscule**, il **dérange**, il **remet en question**. Il peut être signe de contradiction dans le monde, et quelquefois dans l'Eglise. Quand on voit comment ont péri les prophètes (Jésus était Prophète), ce n'est pas étonnant que le prophétisme ne tente personne dans nos Eglises.

Nous pensons cependant que le couple peut rappeler à l'Eglise sa vocation prophétique, il peut l'aider à la redécouvrir, à la dépoussiérer. Que l'**Eglise engendre des prophètes**, pour Elle-même, et pour le monde, pour incarner Dieu au cœur du monde. Nous le croyons, le couple chrétien, comme prophète, peut permettre à l'Eglise de **donner une parole prophétique sur le couple dans notre monde**.

Ainsi, la mission ecclésiale du couple pourrait renouveler la façon d'envisager la mission dans l'Eglise. Cette mission dépasse largement la procréation et l'éducation des enfants, elle se veut d'abord une **mission d'édification de l'Eglise**, une mission d'**engagement total**, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Eglise, une mission qui porte la sainteté et le salut, en Jésus Christ, au cœur de l'Eglise et du monde. Les chrétiens pourraient s'encourager, témoigner de leurs missions, les relire ensemble, prier pour ces

missions, et se réjouir, au retour des missions de ce que leurs « noms soient inscrits dans les Cieux »¹³⁷⁷.

Les couples chrétiens sont envoyés deux par deux, comme **disciples** de Jésus Christ dans le monde, **témoins** de sa Résurrection et de son Œuvre de salut envers eux-mêmes, envers l’Eglise, et envers tous les hommes. Ils sont reconnus **prophètes** pour appeler à la conversion, rappeler l’Alliance, annoncer le projet de Dieu pour les Humains. Au cœur de l’Eglise, de par la spécificité et la conscience de ce qu’ils vivent, de ce qu’ils sont au cœur de monde, ils peuvent influencer la façon de vivre la mission en Eglise, pour la vivre davantage en sœurs et frères en Jésus, disciples, témoins et prophètes.

Quand le couple chrétien est en mission en couple, quand il est vu en tant que couple, en mission, comment apparaît-il ? Le couple **manifeste cet amour concret entre une femme et un homme**, il montre la réalité vécue d’un amour, et non un idéal d’amour ou un imaginaire d’une relation femme/homme où tout est simple et beau, parce que centré sur l’amour. On est en présence d’un amour qui manifeste le **respect des différences**, le **dialogue nécessaire** à la compréhension mutuelle des personnes et le **pardon sans cesse accordé**. Le couple est témoin d’une histoire, d’un cheminement, d’une volonté, témoin d’un amour qui ne peut tenir la durée que parce qu’il est **enraciné dans l’Amour et dans la Miséricorde de Dieu**.

En conclusion, à l’aide de ce que nous avons retiré d’essentiel dans les entretiens des couples (cf. première partie), de ce que l’Eglise dit de plus important, récemment, par rapport au couple (cf. deuxième partie), nous avons essayé de montrer comment la parole, la vie, et la mission du couple peuvent influencer une **parole**, une **vie** et une **mission** d’Eglise.

La lecture de Jean-Paul II nous a **stimulé**. « A son tour, la famille chrétienne est insérée dans le Mystère de l’Eglise au point de **participer, à sa façon, à la mission de salut qui lui est propre** : les époux et les parents chrétiens, en vertu du sacrement, « ont ainsi, en leur état de vie et dans leur ordre, un **don qui leur est propre au sein du peuple de Dieu**. Par conséquent, non seulement ils reçoivent l’amour du Christ en devenant une **communauté « sauvée »**, mais ils sont également appelés à « transmettre » à leurs frères le même amour du Christ, en devenant ainsi une **communauté « qui sauve »**. »¹³⁷⁸

Nos propositions pastorales concrètes désirent **renforcer** toujours davantage **le lien** entre les couples chrétiens et leur Eglise. Elles proposent une Eglise de proximité réellement fraternelle, sous forme de petites cellules ecclésiales de base, établies dans chaque paroisse. Une Eglise suffisamment proche du couple, qu’Elle se reçoive un peu de

¹³⁷⁷ Luc 10, 20.

¹³⁷⁸ Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, op. cit., pp. 127-128.

lui, qu'Elle intègre le vécu quotidien de la « communion de vie et d'amour » du couple, afin d'être plus concrètement, plus simplement, **présente au monde, enfouie**, avec le couple, dans la réalité humaine, comme Jésus l'a été Lui-même lors de sa vie terrestre.

Notre espoir, le voici : le couple chrétien devrait montrer au monde un **autre visage d'Eglise**, plus humble, plus simple, plus ancré dans la pâte humaine, plus miséricordieux, à l'image de la façon dont laquelle le couple de Marie et Joseph a su donner Jésus au monde, sachant qu'au cœur de leur **enfouissement** humain, se préparait le Salut de la part de Dieu.

Si les couples chrétiens se sentaient pleinement intégrés à l'Eglise, au cœur de petites cellules ecclésiales de base, l'Eglise montrerait au monde le témoignage de **couples heureux, fiers de leur Eglise**, heureux d'y être serviteurs et engagés, pleinement participants aux décisions, aux orientations, aux changements nécessaires, et à la mission évangélisatrice. L'Eglise serait la joie du couple et les couples seraient la joie de l'Eglise.

C.) Réjouir Dieu et se réjouir ensemble : le couple, une école d'amour, de don et d'unité au sein de l'Eglise, pour le monde

Enfin, notre dernière partie aborde la question de l'**Unité**. **Le couple porte l'unité en lui**. Dans tous les domaines de son existence, il sera toujours en recherche d'unité, de dialogue, et de communion, dans la différence des sexes. Au cœur de l'Eglise, le couple pourra être un incessant appel à l'unité : unité entre la femme et l'homme ; unité entre les célibataires (consacrés ou non) et les couples ; unité entre les clercs et les laïcs ; unité entre les chrétiens des différentes confessions ; unité entre les chrétiens et les autres religions ; unité entre tous les Humains.

Au niveau du couple, le chemin d'unité, est un **chemin long et difficile**, un chemin à la fois de Joie et de Croix, comme la vie. Il faut du temps pour devenir « communauté de vie et d'amour ». Il s'agit de se laisser convertir, à tout moment, profondément, d'accepter de mourir à soi-même pour que l'autre vive¹³⁷⁹, de consentir à parcourir toutes les étapes de ce chemin de face à face, de don de soi, de don dans l'amour, d'effacement pour que l'autre grandisse¹³⁸⁰, pour que l'autre devienne toujours plus « tout » pour soi-même, jusqu'au don total de sa propre vie pour l'autre¹³⁸¹, à l'image du don que Jésus fait de sa

¹³⁷⁹ Jn 12, 24 : « Si le grain de blé qui tombe en terre ne meurt pas, il reste seul ; si au contraire il meurt, il porte du fruit en abondance. »

¹³⁸⁰ Jn 3, 30 : « Il faut qu'Il grandisse et que moi, je diminue. »

¹³⁸¹ Jn 15, 13 : « Nul n'a d'amour plus grand que celui qui se dessaisit de sa vie pour ceux qu'il aime. »

Vie à son Père¹³⁸² : « **Moi et le Père, nous sommes UN.** »¹³⁸³. A travers le chemin d'unité du couple chrétien, au cœur de l'Eglise, pourra être rappelé le chemin d'unité de l'Eglise, en Elle-même, et de l'Eglise au cœur de monde.

Nous croyons que l'**unité du couple chrétien** est la condition de l'**Unité de l'Eglise de Jésus Christ** ; c'est par l'unité du couple, au cœur de l'Eglise, que pourra se vivre un jour, espérons-nous, l'unité entre tous les chrétiens.

L'unité vraie n'est pas la fusion, c'est le respect total de la différence et de la personnalité de l'autre. L'unité ne peut se vivre que dans la **diversité**, accueillie, reconnue, encouragée. Diversité qui **s'émerveille** de l'autre, simplement parce qu'il (elle) est autre. Le couple puise son unité en Dieu, puisse-t-il un jour la puiser aussi dans l'Eglise.

1.) Unité entre femmes et hommes

Le couple « communauté de vie et d'amour » est la réalité humaine où se vit de façon la plus forte, la plus profonde, la plus concrète, la plus quotidienne et la plus intime, la **différence la plus fondamentale de la nature humaine**, à savoir la différence sexuelle entre la femme et l'homme.

Le cas particulier, singulier, du couple chrétien, une femme et un homme, cette femme-là avec cet homme-là, dans ce qu'il expérimente de l'accueil, du respect et de la connaissance réciproques de cette différence, pourrait permettre à celle-ci de se dire, de s'exprimer, de se vivre davantage, autrement, en Eglise, favorisant ainsi l'accueil de cette **différence femme/homme dans une pratique pastorale**, qui pourrait être alors un témoignage pour toutes les femmes et tous les hommes de notre temps.

Nous nous plaçons ici dans une perspective pastorale, et non dans une démarche philosophique ou autre, essayant d'accueillir ce que produit cette différence femme/homme au sein du couple chrétien, afin de pouvoir ensuite proposer des chemins d'unité possibles à vivre en Eglise.

a) Les couples portent profondément en eux l'unité femme/homme

Notre expérience personnelle de couple chrétien, qui a choisi de s'engager en Eglise, dans la foi, à la suite du Christ, et les propos recueillis à travers les enquêtes que nous avons réalisées, nous ont apporté la conviction que la **différence** entre les femmes et les hommes est **fondamentale**. Cette différence se vit au quotidien du couple et touche

¹³⁸² Jn 14, 11 : « Je suis dans le Père et le Père est en moi. »

¹³⁸³ Jn 10, 30.

tous les aspects de sa vie. « De toutes les différences, la différence sexuelle est indéniablement la plus **primordiale**, la plus **universelle**. Elle nous marque en profondeur, dès la première seconde de notre conception. Si toute différence est riche de sens, la différence des sexes l'est d'une manière éminente, incontournable, irréductible. C'est la **différence qui donne sens à toutes les autres différences** plus relatives, d'âge, de culture, de race, de milieu. Chacun de nous est traversé tout entier par elle, et chacun de nous est né de la différence, fruit de l'union de deux êtres de sexe opposé. La différence sexuelle est donc la différence la plus profonde, dans laquelle s'enracinent toutes les différences. »¹³⁸⁴ Nous souhaiterions pouvoir offrir cette particularité de la différence femme/homme vécue, du quotidien du couple au quotidien de l'Eglise.

Ainsi, il apparaît que si cette différence ne se situe pas au niveau de la dignité de la personne, elle induit, cependant, que la femme et l'homme ne sont **pas égaux** devant la vie. « L'homme et la femme ne se situent pas à égalité devant l'essentiel, c'est-à-dire devant la vie. »¹³⁸⁵ Nous ne concevons pas un enfant de la même façon, nous ne portons pas la vie nouvelle de la même façon, nous n'engendrons pas de la même façon, nous ne nourrissons pas l'enfant de la même façon. Tous ces actes sont cependant capitaux pour l'identité de la personne.

Cette différence ne dit pas pour autant qu'il y a deux humanités, il y a bien **une seule nature humaine** selon **deux modes différents** : un mode féminin et un mode masculin. « On ne peut pas dire pour autant qu'il y ait deux humanités séparées, qui ne se rencontrent pas. Il y a bien une et une seule humanité mais dont la caractéristique fondamentale est d'être sexuée, **intrinsèquement différenciée**. »¹³⁸⁶

Et ainsi, une **parole d'homme** ne pourra donner le point de vue que de la **moitié du genre humain**. « Si je suis homme, je n'ai qu'un regard d'homme sur le monde, sur l'être humain, sur la vie, sur Dieu. La moitié de l'humanité restera à jamais pour moi mystérieuse, **inconnaisable de l'intérieur**, radicalement autre. Elle échappera à ma maîtrise. Par exemple, un homme n'éprouvera jamais ce que peut éprouver corporellement une femme. Il n'a donc qu'une vue très limitée sur l'expérience humaine. »¹³⁸⁷

Le modèle qui administre actuellement notre Eglise est un modèle d'**hommes célibataires ordonnés**. Or, c'est un peu comme si, dans notre Eglise, la moitié des chrétiens (hommes célibataires consacrés) exerçait une « domination » sur l'autre moitié (femmes, consacrées ou non, hommes célibataires non consacrés, et couples). Nous avons conscience que ce que nous disons est un peu fort, mais nous avons le sentiment que c'est bien ainsi que les couples ressentent les choses. Cette vision masculine célibataire du couple et du mariage, que porte l'Eglise, n'est-elle pas à l'origine de l'**accent exagéré**, du centrement obnubilant, du caractère plutôt imaginaire, porté **sur la génitalité** et sur l'**acte**

¹³⁸⁴ François de MUIZON, *Homme et femme : l'altérité fondatrice*, op. cit., pp. 100-101.

¹³⁸⁵ Id. p. 48.

¹³⁸⁶ Id. p. 101.

¹³⁸⁷ Id.

conjugal dans le couple ? C'est l'hypothèse que nous faisons, et qui, aux dires des couples que nous avons interrogés, est ressentie de façon assez pesante, humiliante à certains égards, presque comme une caricature d'obsession. D'autant plus, quand l'expérience de la vie conjugale relativise l'acte conjugal, et par rapport à la relation intime entre les époux, et par rapport à toute la gestion du quotidien. La différence sexuelle ne se limite vraiment pas à la génitalité. « Cette **domination** désigne la **perturbation** et la perte de stabilité de l'égalité fondamentale que possèdent l'homme et la femme dans « l'unité des deux », et cela surtout **au détriment de la femme**, alors que seule l'égalité qui résulte de la dignité des deux en tant que personnes peut donner aux rapports réciproques le caractère d'une authentique « *communio personarum* ». »¹³⁸⁸

Cette limite sexuée de notre expérience humaine, lorsqu'elle est reconnue, nous permet d'envisager un authentique **travail d'unité** ; nous pensons que c'est ce travail d'unité que le couple porte dans sa chair et peut transmettre à l'Eglise. « La limite permet de distinguer pour unir. La reconnaître est un préalable pour établir la **communio authentique** qui est **épreuve d'altérité**. La véritable communion ne confond pas (fusion totalisante) mais **différencie, singularise** et, par là, **personnalise**. »¹³⁸⁹

Nous souhaiterions qu'il y ait un réel travail d'unité entre les femmes et les hommes dans l'Eglise, un travail de reconnaissance des **dons spécifiques de chacun**. Puissions-nous, un jour, nous accueillir tels que nous sommes, femmes et hommes, dans l'Eglise, en prenant en compte nos différences, pour en faire des richesses qui nous convertissent, ensemble, au Christ.

Ainsi, dans ces petites cellules ecclésiales de base que nous préconisons, dans ces Eglises domestiques situées au cœur de l'Eglise et au cœur du monde, nous souhaitons qu'il puisse s'y rencontrer des **femmes, des hommes, en couples ou non**. Pour nous, il est primordial, dans une optique d'échanges, de connaissance de l'autre sexe, d'accueil des différences, de recherche d'unité, que ces petites cellules d'Eglise paroissiales soient mixtes au niveau de la différence des sexes. Que femmes, hommes, et couples puissent se dire, s'écouter, se comprendre, se respecter, s'interroger, et apprécier leurs différences dans un travail d'unité qui se vivra au sein de l'Eglise.

Les couples ont peut-être cette mission au cœur de l'Eglise de **dire une Eglise sexuée**, une **Eglise de différences** dans les rapports humains femmes/hommes : différence quant à la manière de **concevoir la vie**, à la manière de **donner la vie** et d'engendrer, à la manière d'**être au monde**, à la manière d'aimer, à la manière de croire, etc. Il y a vraiment

¹³⁸⁸ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 133, citant Jean-Paul II, *Lettre apostolique sur la dignité de la femme*, § 10.

¹³⁸⁹ François de MUIZON, *Homme et femme : l'altérité fondatrice*, op. cit., p. 101.

une manière féminine et une manière masculine, complètement différentes, de vivre les choses, de penser, de ressentir, d'agir, même (surtout) en ce qui concerne l'amour conjugal.

On nous parle de complémentarité femme/homme. Nous préférons, pour notre part, parler d'altérité, et même de double altérité : une **altérité sexuelle** et une altérité **en tant que personne**.¹³⁹⁰ La complémentarité, à notre avis, est ambiguë, dans le sens où elle aura tendance à situer l'un par rapport à l'autre, la femme par référence à l'homme ou l'homme par référence à la femme. Notre expérience de couple chrétien nous amène à la conclusion qu'il n'y a pas de comparaison possible. La femme et l'homme sont à la fois égaux en dignité de la personne, et radicalement différents en altérité sexuelle, tous deux, Enfants désirés et préférés de Dieu, ce sont les rapports de **filiation à Dieu**, et de **fraternité avec Jésus**, qui sont les rapports de référence¹³⁹¹. Des parents peuvent-ils comparer leurs enfants ? « C'est le don du Saint Esprit qui nous permet de nous considérer par rapport à Dieu comme des **filis** qui se laissent gouverner par Lui parce que nous le reconnaissons d'abord comme Père plus que comme Maître Souverain de l'Univers »¹³⁹²

Nous pensons que, dans ce domaine, **l'Eglise, par les couples chrétiens, peut être réellement prophète**. C'est d'autant plus important que, dans notre société, se vit une prédominance du masculin : au niveau du travail, des salaires, des responsabilités importantes. La psychanalyse freudienne elle-même semble prévaloir le masculin. « Par ailleurs, Freud n'a-t-il pas fait l'impasse sur le « continent noir », sur le féminin ? Il est aujourd'hui assez bien admis de penser que **Freud a pensé la sexualité à partir d'un modèle masculin**. L'insistance sur le phallus, et le complexe de castration chez la petite fille à qui il manquerait le phallus, n'est pas sans rappeler l'a priori aristotélicien. Le sexe féminin reste innommé par Freud, comme si l'intérieur n'était rien, comme si le caché, le secret n'avaient aucune valeur symbolique. »¹³⁹³

Plus le couple avance dans sa vie de couple, et moins l'**unité** se fera dans la **fusion**. L'unité entre la femme et l'homme est un travail **long, patient**, quelquefois surprenant. Dans la perspective chrétienne, il se veut respectueux des différences entre chacun des

¹³⁹⁰ Nous nous plaçons ici en complète opposition avec la théorie du constructivisme (selon Jacques DERRIDA : l'environnement, les représentations sociales d'une époque et les lois fabriquées dans un contexte historique précis sont les seuls responsables de la *construction* de l'homme et de la femme. Il n'y a pas de nature humaine et encore moins une nature masculine et une nature féminine) et la théorie du genre (il y a un genre féminin et un genre masculin, constructions sociales, et un genre neutre duquel dépendraient toutes les autres formes « d'orientation sexuelle ». Le féminin et le masculin sont présentés dans une relation de dominant/dominé, de guerre des sexes où les hommes et les femmes doivent être égaux en tous points. Il faut inscrire l'indétermination sexuelle dans la loi, pour définir selon l'asexualité les relations humaines, le couple, le mariage et la filiation). Conférence de Mgr Tony ANATRELLA, *Définition des termes du néo-langage de la philosophie du constructivisme et du genre*, Congrès de théologie pastorale, Mexico, janvier 2009.

¹³⁹¹ Cette double référence nous rappelle la réponse de Jésus au légiste : quelle est le plus grand commandement ? **Le premier** : « l'amour du Père », **le second** : « l'amour du prochain ». Mc 12, 28-31.

¹³⁹² Yves SEMEN citant Jean-Paul II dans son Audience du 14.11.1984, dans *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 215.

¹³⁹³ François de MUIZON, *Homme et femme : l'altérité fondatrice*, op. cit., p. 66.

époux, différences dues au sexe notamment. Il est aussi accueil de ce que devient l'autre profondément. La différence sexuelle se fera dans une autonomie grandissante de chacun des époux, et dans une révélation de plus en plus forte de l'identité de chacun au sein du couple. Il est des révélations de moi-même que seul(e) mon époux(se) peut me révéler.

On est loin de l'image idyllique du couple parfait, uni par une même foi et une même pratique religieuse. Dans cette **conception spiritualisée, imaginaire, idéale**, de la vie conjugale, il s'agit de n'être pas seulement une seule chair, mais aussi un seul et même esprit, et le couple correspond à une vie « fusionnelle », à un engagement quasi « religieux » vécu tout en commun, dans une symbiose, à notre avis, plus irréelle que réelle. « Que le mari et la femme ont les **mêmes pensées** et les **mêmes désirs** parce qu'ils gardent la même règle et la même discipline dans la conduite de leur vie, parce qu'ils servent et qu'ils reconnaissent le même Maître, parce qu'ils sont **véritablement frères**, ayant Jésus Christ pour père, parce qu'ils prient et qu'ils jeûnent ensemble, qu'ils offrent le même sacrifice, qu'ils font leurs aumônes en commun et qu'ils prennent le même temps pour visiter les pauvres et les malades, parce qu'ils adorent Dieu et qu'ils s'acquittent librement en présence l'un de l'autre de tout ce qui regarde son culte... »¹³⁹⁴ La réalité est bien sûr totalement autre, et l'unité « parfaite » toujours inaccessible (nous ne désirons pas avoir les mêmes pensées, les mêmes désirs, les mêmes attitudes, en couple), objet d'incessantes conversions à choisir au cœur de luttes quotidiennes, quelquefois bien âpres, mais quelle résurrection quand le passage a pu se faire. La dimension fraternelle en Jésus Christ, se vit entre les conjoints, et empêche la fusion-confusion imaginaire entre les époux.

La différence des sexes est une réalité à la fois **joyeuse** et **douloureuse**, d'une grande richesse et d'une incommensurable pauvreté, témoin à la fois de notre manque, et de notre désir de communion l'un avec l'autre. Au niveau du réel, du concret, du corporel, nous réalisons que **notre corps a besoin du corps de l'autre sexe pour donner la vie**, et que telle est la Volonté de Dieu pour le couple. Comment traduire cela **pastoralement** au niveau de l'Eglise ?

Le couple chrétien porte en lui l'**unité dans une vie commue partagée**, c'est ce **trésor** de l'unité et de la vie de communion entre une femme et un homme que le couple apporte à l'Eglise. Certains, dans l'Eglise, ont du mal à estimer les possibles, les biens et les richesses de cette vie communautaire, ne la vivant pas, et ne l'ayant jamais goûtée. Seul le couple peut témoigner de ce qu'apporte une vie partagée entre une femme et un homme au jour le jour, 24h/24h, **dans l'amour**, dans le respect de l'autre, dans une **recherche d'estime réciproque** la plus profonde possible, dans une **révélation en vérité** de qui nous

¹³⁹⁴ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 233, citant Jean Girard de Villethierry, fin du XVIIe siècle.

sommes réellement, femme, homme, avec notre histoire personnelle, et ce que nous en avons fait, dans une guérison de nos habitudes égoïstes, dans un passage ensemble des épreuves de la vie.

Notre vocation chrétienne commune est d'être Enfants de Dieu et sœurs et frères de Jésus, en Eglise. Nous essayons de le devenir toujours plus profondément, en l'accueillant de L'Esprit Saint comme une grâce. En premier lieu, personnellement : être femme, être homme. En deuxième lieu, dans le couple : être épouse, être époux. Enfin, en troisième lieu, en famille : être mère, être père. Selon ces trois « états de vie », s'expérimentent la différence sexuelle et la **recherche humaine d'unité**. C'est cette recherche humaine d'unité que le couple chrétien souhaite **partager** avec l'Eglise, en Eglise. A notre avis, cela ne sera possible que dans un partage du quotidien vécu, entre des femmes et des hommes chrétiens. Nos propositions de petites cellules ecclésiales de base vont dans ce sens.

Puisse l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique, **accueillir** du couple chrétien cette **recherche d'unité**, humainement parlé, entre les femmes et les hommes afin de la faire sienne et de pouvoir en témoigner au monde.

b) Unité avec Dieu au sein du couple femme/homme

Notre époux(se) nous révèle **quelque chose d'unique de Dieu**. En couple, nous expérimentons notre différence femme/homme dans notre relation à Dieu, notre manière de nous adresser à Lui dans la prière et de mettre en pratique Sa Parole.

Il nous faudra chercher, et accueillir, en Eglise, peut-être justement par l'intermédiaire de ces petites cellules de base, où femmes et hommes pourront se rencontrer, partager et vivre ensemble leur foi en Jésus Christ, **ce que Dieu veut nous dire**, aujourd'hui, par cette **altérité sexuelle femme/homme**. En choisissant de se faire humain, et particulièrement de se faire homme, Jésus a assumé complètement la sexualité humaine. « En vertu de l'Incarnation, on pourrait formuler l'axiome suivant : rien ne peut être affirmé de Dieu qui ne qualifie pas d'abord une réalité dont l'homme fait en premier lieu une **expérience** simplement humaine. »¹³⁹⁵

C'est peut-être dans cette recherche d'unité, incontournable pour tout couple, que se vit dans le concret la vocation à la sainteté du couple dont parle l'Eglise. « **L'appel à la sainteté, c'est qu'on arrive à suivre le Seigneur dans ce qu'Il a envie pour nous. Ce n'est pas d'être parfait, mais c'est d'aller sur le chemin où Il voudrait qu'on aille. Il ne nous mène pas, on est libres, Il nous laisse y aller.* »¹³⁹⁶

¹³⁹⁵ François de MUIZON, *Homme et femme : l'altérité fondatrice*, op. cit., p. 304.

¹³⁹⁶ Entretien n°17.

La foi en Dieu devrait faire durer le couple chrétien jusqu'au bout, jusqu'à la mort de l'un des deux époux. Elle donne aux époux de mettre tous leurs espoirs en Dieu seul, de rechercher la **communion au-delà de toutes les épreuves**, les imprévus et les difficultés de la vie. Elle fait espérer au-delà de toute espérance, surtout de nos jours, où la durée de vie du couple est prolongée par une espérance de vie plus longue. « On devrait au contraire prôner l'union communion des époux comme une sorte de propédeutique de la communion à Dieu et, réciproquement, faire de la communion à Dieu une voie d'atteinte de la pleine communion des époux. »¹³⁹⁷

Avant d'être une « religion », dans le sens d'un système de croyances et de pratiques, le christianisme est avant tout une **conversion de l'intelligence**, une **adhésion de coeur**, une **alliance de foi**, avec la **personne de Jésus de Nazareth**, mort et ressuscité, à la fois vrai Dieu et vrai Homme, Christ, Fils Unique de Dieu, Sauveur et Seigneur. La communion avec Dieu est recherchée dans l'ensemble de la vie, et de la vie sexuée, du couple. Dans la **relation la plus intime du langage des corps**, le couple trouve la **communion à Dieu**. Que cette pensée se généralise dans l'Eglise. « On ne peut s'interdire de penser qu'un certain pessimisme a toujours pesé sur l'exercice de la sexualité, comme si on désespérait qu'il puisse être une voie conduisant à Dieu et comme si on ne pouvait se défendre d'en faire une simple concession obligée aux faiblesses de la nature humaine et à la tyrannie des passions. »¹³⁹⁸ La théologie du corps de Jean-Paul II rompt avec ce pessimisme et ouvre à une vision positive du corps et de la sexualité.

Encore une fois, nous voulons affirmer que le couple chrétien appartient à Dieu. Il se veut vraiment disciple du Christ, à l'écoute de sa Parole, sur nos routes humaines. Il place **Jésus au cœur de sa vie de couple** et reconnaît en Lui son Maître et Seigneur, son Sauveur et son Dieu, dans toutes les dimensions de sa vie. C'est de cela qu'il veut témoigner en Eglise, et c'est cette expérience qu'il souhaite partager en frère aux chrétiens.

N'ayons pas peur de vivre ensemble, femmes et hommes, dans nos petites cellules ecclésiales de base. N'ayons pas peur de travailler ensemble, de prier ensemble, d'être ensemble en mission, de témoigner ensemble, de faire Eglise ensemble, femmes et hommes. **Tout ce que nous pouvons faire ensemble, faisons-le ensemble**. Même si, à l'occasion, il pourra être bon de proposer des rencontres et des partages séparés entre femmes et entre hommes, pour nous accueillir, en Eglise, dans nos identités sexuelles.

Que l'Eglise puisse favoriser, encourager, ces cellules ecclésiales de base, afin que sa Parole puisse prendre **appui sur l'expérience vécue des chrétiens**, et pas seulement sur

¹³⁹⁷ Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, op. cit., p. 205.

¹³⁹⁸ Id. pp. 205-207.

les idées qu'Elle peut avoir de l'unité entre la Femme et l'Homme. Il est temps de valoriser l'expérience de foi dans l'Eglise, dans la théologie, comme dans la pastorale.

Trouvons le moyen de **célébrer, en Eglise, l'altérité femme/homme**. Inventons. Créons des occasions, des liturgies. Laissons-nous guider par l'Esprit Saint pour affirmer, comme étant la Volonté de Dieu, le corps et l'altérité sexuelle. Osons soutenir, en Eglise, que la communion à Dieu, au sein du couple chrétien, se vit dans la communion intime des corps.

2.) Unité entre célibataires et couples

Après l'unité entre les femmes et les hommes, nous pensons que le couple chrétien peut solliciter l'Eglise à vivre davantage l'unité entre les personnes chrétiennes **célibataires, consacrées ou non, et les couples chrétiens**.

La question de la relation entre les personnes célibataires et les couples est délicate. Longtemps, dans l'Eglise, le **choix du célibat consacré a été magnifié**, montré en exemple, sanctifié. Depuis 2001, avec Jean-Paul II et le premier couple béatifié, la vie conjugale devient réellement un chemin de sanctification. Il y avait bien le couple de **Marie et Joseph**, mais il semble particulier, et il y a sans doute **trop peu de détails**, dans les Evangiles, sur leur vie quotidienne concrète, pour que les couples puissent s'appuyer sur ce **modèle**. En tous cas, **aucun des couples** que nous avons interrogés, n'a témoigné de ce modèle. Dans le calendrier, le couple de Marie et Joseph n'est pas fêté dans sa dimension conjugale, mais dans sa dimension familiale.

Aujourd'hui, l'Eglise affirme toujours la « **supériorité** » **du célibat** pour le Royaume sur le mariage. Nous ne saurions pas dire, ici, en quoi la vocation au célibat pour le Royaume est « supérieure » à la vocation au mariage. Nous pensons que cette hiérarchie, qu'affirme l'Eglise dans les vocations, est **obsolète** et fait plus de mal que de bien. Nous ne trouvons aucune Parole de Jésus, dans les Evangiles, qui semble confirmer cette hiérarchie. « En rendant le cœur de l'homme particulièrement libre « pour qu'il brûle davantage de l'amour de Dieu et de tous les hommes », la virginité atteste que le Royaume de Dieu et sa justice sont cette perle précieuse que l'on doit préférer à toute autre valeur, si grande qu'elle soit, et qu'il faut même rechercher comme l'unique valeur définitive. C'est pour cela, en raison du lien tout à fait singulier de ce charisme avec le Royaume de Dieu, que l'Eglise, tout au long de son histoire, a toujours défendu sa supériorité par rapport à celui du mariage. »¹³⁹⁹ Cette position ne nous semble pas défendable, car discriminatoire, et reste difficile à entendre pour les couples chrétiens d'aujourd'hui.

¹³⁹⁹ Jean-Paul II, Exhortation Apostolique *Familiaris Consortio*, op. cit., p. 40.

Nous souhaiterions entendre une Parole d’Eglise qui mette **définitivement fin au jugement de valeur entre ces deux états de vie**. Affirmons, en Eglise, une égalité de valeur entre une vocation de célibataire et une vocation de couple. « *#Si vous êtes couple dans l’esprit de l’Evangile, ça a la même valeur qu’un engagement d’un célibataire, prêtre ou religieux. Du peu que j’en ai lu, il y avait un jugement de valeur. Le mariage, c’est par défaut, si vraiment vous ne pouvez pas être célibataires. On veut bien le tolérer. Tu te poses des questions par rapport à la fécondité de ta vie. Tu te dis toujours que d’être marié, ça ne suffit pas. La fécondité par rapport au conjoint, la fécondité par rapport aux enfants, c’est bien, mais tu ressens que tu ne peux pas t’arrêter là. J’ai tendance à penser que rien qu’avec ça, tu es au bout de ta vocation, tu n’es pas moins engagé, moins appelé et promis à la sainteté qu’un célibataire, qu’un prêtre, qu’un religieux.* »¹⁴⁰⁰

Notons que si le célibat en vue du Royaume est valorisé, ce n’est pas le cas du **célibat « non choisi »**. Vis-à-vis de ces personnes, l’Eglise semble avoir encore moins d’attention qu’envers les couples. Qu’en dit-Elle ? Que leur propose-t-Elle ? Comment les accompagne-t-Elle ?

Aujourd’hui, dans l’Eglise, il semble qu’il y ait une **frontière entre les personnes célibataires et les couples**. Qu’est-ce qu’une personne célibataire sait de la vie concrète d’un couple, de l’intérieur ? Qu’est-ce qu’un couple sait de la vie d’une personne célibataire, de l’intérieur, que le célibat soit choisi ou non ? Nous pensons qu’il est urgent de faire tomber les murs de séparation, pour favoriser une connaissance et une estime réciproques. Les cellules ecclésiales de base peuvent être les lieux où vivent en proximité les chrétiens célibataires et mariés.

a) Recevoir sa vocation spécifique de l’autre

La vocation de l’autre nous enrichit. Le choix du célibat pour le Royaume enrichit le mariage et le choix du mariage enrichit le célibat. Nous croyons que les deux vocations peuvent être aujourd’hui vécues comme des consécration à Dieu. Le célibat pour le Royaume consacre à Dieu en tant que personne, le mariage consacre à Dieu en tant que couple. « **A propos des états de vie, entre célibataires et couples, on peut grandir en s’apportant mutuellement quelque chose.* »¹⁴⁰¹

Une altérité dans les vocations. On ne peut pas comparer ces vocations ; elles sont autres tout simplement. Cette altérité fait qu’on ne peut pas attendre la même chose d’une personne célibataire et d’une personne mariée ou d’un couple. On ne peut exiger la même disponibilité, ou demander le même service, de la part d’un couple que de la part d’une

¹⁴⁰⁰ Entretien n°4.

¹⁴⁰¹ Entretien n°3.

personne célibataire. Accueillons donc, et cultivons, nos différences dans un immense respect. « #Il y a toujours un **appel aux couples**, à être spirituels, à cheminer, à devenir plus saints, ou à s'engager dans l'Eglise. Mais nos frères ordonnés n'arrivent pas à comprendre la contrepartie : il y a l'enfant à la maison qui a besoin de ceci ou de cela, qui ne peut pas attendre, qui doit manger, qui doit dormir, et ce n'est pas facile à vivre. Le "moule" n'est pas, et ne peut pas être le "moule" des célibataires engagés en Eglise ! Il y a un autre "moule" à trouver pour que les couples puissent davantage trouver leur place. **Ce n'est pas l'appel des couples de vivre la même chose que les célibataires**, ou de vivre les mêmes exigences, parce qu'il y a déjà d'autres exigences qui sont dans la vie du couple. »¹⁴⁰²

Au lieu de comparer, voire d'opposer, mariage et célibat, faisons-en deux états de vie qui **se portent l'un l'autre**. « Mariage ou célibat consacré sont deux vocations qui ne peuvent se comprendre et se vivre qu'**appuyées l'une sur l'autre**, à tout point de vue. Il y a dans le mariage un appel à l'initiative, à la réalisation d'une œuvre de vie qui s'accomplit dans l'offrande à Dieu et l'action de grâce. Le célibat consacré traduit autrement le mystère de la filiation en se centrant sur l'attente du don de Dieu. Mais l'attente ne saurait être vivante et féconde que si elle porte à un don entier de soi à Dieu et aux proches. **L'appel de fond dans la vie chrétienne est finalement le même pour tous** : le don entier de soi dans la pureté du cœur. »¹⁴⁰³

Il est essentiel, en Eglise, d'**approfondir ensemble**, couples et célibataires, conscients d'appartenir à la même Eglise de Jésus Christ, notre **vision** intellectuelle, imaginaire, sociologique, humaine et spirituelle de **nos vocations particulières**, et notamment de la vie affective et sexuelle de chacun de ces deux états de vie. A quand des partages fraternels profonds entre couples et célibataires, pour partager ce que nous vivons, intimement, de part et d'autre, de notre relation à Dieu, aux autres, de notre vie profonde, voire sexuelle, afin de comprendre de l'intérieur nos différences ?

De nouveau, il nous semble qu'une **vision masculine célibataire** ait fixé quasi uniquement la **différence** célibat pour le Royaume et vie conjugale sur l'**acte conjugal**. Comme si ce « sacrifice » était gage de sainteté ; et comme si sa pratique était gage de plaisir et de volupté pécheresse. Mais que sait-on, en Eglise, du combat de la fidélité, de la chasteté du regard, du cœur et du désir, de l'attirance de l'autre sexe ? Et que sait-on de la non compréhension ou de la non reconnaissance de ce que chacun vit en profondeur dans sa vie sexuelle ? Que sait-on de la difficulté de communication, du refus de se donner qui agit comme une toute puissance qui punit l'autre ? Que sait-on de l'accident ou de la maladie qui atteint l'un des époux rendant peut-être impossible l'acte conjugal ? Que sait-

¹⁴⁰² Entretien n°3.

¹⁴⁰³ Jean-Claude SAGNE, *L'itinéraire spirituel du couple, tome 2, Chemins de vie*, Versailles, Ed. Saint Paul/Chemin Neuf, 2003, p. 112.

on de l'épreuve du couple qui ne peut avoir d'enfant ? **Que sait-on, en Eglise, de tous nos combats**, réels, concrets, quotidiens, envers notre vie sexuelle, que nous soyons célibataire ou couple ? Où est le **sacrifice** ? Et que sait-on de la souffrance et de la solitude des personnes célibataires qui n'ont pas choisi le célibat ? Ou du deuil du conjoint ?

L'on parle toujours de célibat pour le Royaume, comme si c'était un seul état, mais n'y aurait-il pas aussi à partager, en Eglise, la **différence** entre le **célibat féminin** et le **célibat masculin** ? Comment une femme vit le célibat ? Comment un homme le vit-il ? Nous serions curieux de connaître la différence entre le sacrifice de la maternité et le sacrifice de la paternité, vécus dans le célibat.

Il est **urgent de travailler à notre unité**, en Eglise, entre personnes célibataires et couples. Il est urgent que nous nous rencontrions, que nous partagions, que nous accueillions la richesse, et la pauvreté, de l'état de vie de chacun. Les petites cellules ecclésiales de base se veulent des lieux de communion, de fraternité vécue dans le concret entre tous les chrétiens, célibataires et mariés, pour accueillir de l'autre notre vocation.

b) *Vivre une authentique collaboration*

Nous désirons vivre, en Eglise, une **réelle collaboration** entre célibataires et couples. Que les couples puissent avoir une place dans la **formation** des personnes célibataires et inversement. « #Aujourd'hui, les couples sont écoutés sur des points flagrants, par exemple : ce serait bien que des couples préparent d'autres couples au mariage. Ça saute aux yeux, ça se fait beaucoup, mais là, **le rôle du prêtre et du célibataire est également très important**. Je ne suis pas sûr que l'inverse soit vrai, c'est-à-dire, **la place du couple dans la préparation à un célibat consacré**. »¹⁴⁰⁴

Notre postulat, c'est que plus on est **fidèle à sa propre vocation**, plus on peut respecter, et **s'ouvrir à la vocation de l'autre**. L'attitude de Jean-Paul II nous le confirme, la fidélité à sa vocation célibataire lui a sans doute permis de béatifier le couple Beltrame Quattrocchi. Ce couple était lui-même tellement fidèle à sa vocation conjugale, qu'il a conduit certains de leurs enfants à s'ouvrir à la vocation au célibat consacré. « La virginité et le célibat pour le Royaume ne diminuent en rien la dignité du mariage, au contraire, ils la présupposent et la confirment. (...) Grâce à ce témoignage, **la virginité garde vivante dans l'Eglise la conscience du mystère du mariage** et elle le défend contre toute atteinte à son intégrité et tout appauvrissement. »¹⁴⁰⁵

Notre hypothèse est donc que, plus l'Eglise respectera et mettra **en valeur la vocation conjugale**, plus **se développeront les vocations au célibat consacré**. Plus se dira

¹⁴⁰⁴ Entretien n°4.

¹⁴⁰⁵ Jean-Paul II, Exhortation Apostolique *Familiaris Consortio*, op. cit., pp. 38. 40.

dans l’Eglise le respect de la vocation au mariage, plus sera respectée et promue la vocation au célibat consacré.

Il est urgent de se sentir **un seul peuple chrétien**. Il est urgent de travailler à notre unité, et de collaborer ensemble. **Cessons l’œuvre de division**, cessons de nous **comparer**, de nous **soupçonner** ou de nous craindre entre célibataires et couples chrétiens. Que la connaissance mutuelle que nous pourrons avoir des uns et des autres, dans ces petites cellules ecclésiales de base, nous aide à nous soutenir, à prier ensemble, à nous former ensemble, à être ensemble en mission, célibataires et couples réunis, au service de l’annonce de la Bonne Nouvelle du Salut en Jésus Christ.

c) Une vie communautaire ecclésiale avec célibataires et couples

C’est vraiment un **nouveau visage** d’Eglise auquel nous aspirons, qui introduit en son sein ce que les couples **vivent déjà**, et qui est de l’ordre de la **vie communautaire familiale**. L’Eglise comme communauté d’amour réciproque, de respect mutuel, de vie et de destin. « **Je dirais : “Ouvrez vos presbytères aux couples ! Laissez plus de part aux couples !” Il faut créer des communautés. Les paroisses pourraient être des vrais lieux communautaires, animés de façon communautaire. C’est toujours ce qu’on a cherché, cette vie un peu communautaire, de couples et de célibataires qui s’engagent, qui militent ensemble. Tu aurais un couple ou deux, avec des prêtres et des célibataires, tu aurais un autre visage d’Eglise ! Les presbytères sont tellement grands parfois ! »*¹⁴⁰⁶

Les **petites cellules ecclésiales paroissiales** que nous proposons, se veulent des temps et des lieux d’**échanges fréquents** entre personnes célibataires et personnes mariées, afin de nous connaître, en profondeur, les uns les autres, de mieux comprendre nos différences, nos réalités vécues, nos joies et nos difficultés, nos manière de vivre la relation à Dieu, à Jésus et à l’Esprit Saint, en sœurs et frères. Nous osons demander qu’elles soient **encouragées**.

Au sein de ces petites fraternités ecclésiales de base, il sera possible d’aborder les **questions intimes de nos vies**, communes aux deux états de vie, la question du désir, du plaisir, de la tendresse, de l’affection, de la vie sexuelle, de l’approche de l’autre sexe, notre position par rapport aux enfants, notre relation à l’Eglise.

Les personnes mariées pourront partager avec les personnes célibataires les **questions propres aux couples** : la différence femme/homme, la recherche de communion conjugale, la répartition des tâches, les joies et les obscurités de la fidélité, les prises de décisions, les renoncements, l’accueil des enfants, la responsabilité parentale.

¹⁴⁰⁶ Entretien n° 13.

Les personnes célibataires pourront partager avec les couples les **questions propres aux personnes célibataires** : le célibat, le manque d'un conjoint, l'absence de maternité ou de paternité, la relation à Jésus Epoux, le goût du Royaume.

Peut-être serons-nous étonnés de nous rendre compte des différences que nous vivons, peut-être serons-nous surpris aussi de ce qui nous est commun ; une **même mission ecclésiale**, mais **différemment vécue**, les deux états de vie ayant chacun le désir d'évangéliser, le goût et le souci des autres, le désir d'avancer dans la foi, dans le don de soi, le goût pour la prière et le service de l'Eglise et du monde.

On entend quelquefois que le célibat a été choisi, dans l'Eglise, pour la **disponibilité** de temps et d'espace qu'il laisse. Si le célibat n'était vraiment qu'un gage de disponibilité, il faudrait demander à toutes les personnes qui ont des responsabilités importantes au sein de la cité d'être célibataires. Certes, le célibat permet davantage de disponibilité, mais deux couples mariés peuvent avoir **autant de disponibilité** qu'une personne célibataire. Il nous faut abandonner nos vieilles idées, et nous ouvrir aujourd'hui à la nouveauté que l'Evangile éveille dans notre Eglise. Il nous faut être ensemble, célibataires et couples, dans l'Unité.

Nous croyons que le couple, parce qu'il **porte en lui l'unité** comme son charisme particulier, peut encourager l'Eglise à aller plus loin dans l'unité **entre les personnes célibataires et les couples**. Dans le cœur de Dieu, nous croyons que les célibataires et les couples sont côte à côte, en égal amour, en égale tendresse, en égale affection, en soin égal, en égale fraternité et en égale dignité d'Enfants de Dieu. Qui peut dire quelle place nous aurons chacun, et en couple, dans le Royaume ?¹⁴⁰⁷

3.) Unité entre clercs, religieux et laïcs

Dans leur incessante recherche de communion entre eux, les couples portent une **Eglise Une**, une Eglise unifiée, une Eglise **sans hiérarchie entre les différentes vocations**, entre les différents appels, entre les différentes spiritualités, une Eglise de sœurs et frères disciples de Jésus Christ. Encore une fois, cela ne veut pas dire que ce soit une Eglise sans responsables, mais une Eglise où **les responsables ne soient pas que des clercs**, hommes, célibataires pour la plupart, diacres, prêtres ou évêques.

Il y a longtemps que les couples portent cette **unité entre clercs et laïcs**. Au XVIIIe siècle déjà, les couples recherchaient le soutien de leurs clercs pour trouver un chemin de

¹⁴⁰⁷ Jn 14, 2 : « Dans la maison de mon Père, il y a beaucoup de demeures ; sinon vous aurai-je dit que j'allais vous préparer le lieu où vous serez ? »

communions avec Dieu, en couple. « Ainsi, le modèle de sainteté dans le mariage, qui apparaît au début du XVII^e siècle fut-il construit dans un **consensus entre des fidèles et leurs pasteurs**. Ces dévots, imprégnés de culture cléricale, avaient orienté spontanément leur existence vers une ascèse et une discipline rigoureuse, qui furent, en retour, louées et montrées en exemple par les clercs. »¹⁴⁰⁸ Nous notons cependant que ce n'est pas dans la négation de l'état laïc conjugal, que peut se vivre la communion ecclésiale, mais dans l'accueil respectueux de la vocation propre de chacun des membres de l'Eglise, que chaque chrétien s'épanouisse dans sa vocation.

a) Faire disparaître la hiérarchie de pouvoir entre clercs et laïcs

Ce qui est **mal vécu** aujourd'hui, par les couples chrétiens, c'est le **pouvoir clérical**. Nous avons le sentiment que ce mode de vie paraît aberrant aussi aux yeux du monde. Nous croyons qu'il est urgent que les choses changent.

Reconnaître avoir besoin les uns des autres. « **Qu'on entende les prêtres dire : "Mais les couples, vous êtes beaux, j'ai besoin de vous !", c'est une foi de proximité que la pénurie de prêtres ne permet peut-être plus.* »¹⁴⁰⁹

Il est temps de signer la fin du rapport de pouvoir dominant/dominé dans l'Eglise. Le couple a bien compris qu'entre les époux il ne peut y avoir de rapport de pouvoir, de rapport de dominant/dominé, sinon le couple ne tient pas en tant que couple. Or, dans l'Eglise, nous sommes encore beaucoup trop dans ce style de rapport. La question de l'autorité est toujours en lien avec la **question du pouvoir : l'état de vie des clercs leur donne « autorité » sur les laïcs**, parce que, dans l'Eglise, leur état de vie semble plus saint et plus parfait ; la virginité et le célibat, dans l'Eglise, semblent avoir autorité sur le mariage, parce que le célibat pour le Royaume reste « supérieur » au mariage. C'est cela que les couples chrétiens ressentent, n'acceptent plus, et même contestent aujourd'hui. Ce sentiment d'**infériorité**, d'être **considérés comme de enfants**, que les couples ressentent, ne peut, à notre avis, et selon l'expérience que nous en avons en couple et en famille, rien produire de bon. Au contraire, il produit amertume, colère, révolte, désintérêt, distance, séparation et quelquefois rupture. Là encore, c'est comme si l'on avait dressé un mur, une frontière, entre deux catégories de chrétiens, au sein du groupe social des chrétiens.¹⁴¹⁰

« **Je rage, et même je hurle, quand j'entends encore des prêtres, des jeunes prêtres, parler de la vocation sacerdotale comme étant supérieure à la vocation du couple. Je trouve que ce n'est pas juste, non pas parce que j'ai envie d'être sur le même rang qu'eux, je les trouve ô combien nécessaires, et ô combien je prie pour leur vocation, et les vocations de nos enfants ; mais je pense qu'on doit vraiment être ensemble au service à la suite du Christ et ensemble dans cette société,*

¹⁴⁰⁸ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 119.

¹⁴⁰⁹ Entretien n° 10.

¹⁴¹⁰ Alexandre FAIVRE, *Ordonner la fraternité*, op. cit., pp. 85-109.

et qu'il n'y ait pas des clivages hiérarchiques, de type plus pur, moins pur. Ce n'est pas parce qu'on fait des enfants qu'on est moins purs que des prêtres. J'ose le dire aujourd'hui, ça m'énerve, ça me révolte beaucoup, parce que ce n'est pas simple une vie évangélique à deux, comme n'est certainement pas simple la solitude d'un prêtre. L'unité d'un couple, c'est un tel travail, la vocation à la sainteté d'un couple, c'est tellement difficile. On a sa propre vocation à la sainteté, la vocation à la sainteté dans le couple, la vocation à la sainteté dans l'éducation de nos enfants, il y a tellement de paramètres à gérer, et on nous dit, comme ça, d'un air péremptoire, que notre vocation, c'est bien, mais celle de prêtre, c'est mieux. Franchement, est-ce que ça nous aide d'entendre ça ? Ça ne nous aide pas, au contraire ! On se dit que, de toutes façons, on n'est que des sous-fifres, on n'est pas capable de... La chose qui me travaille encore, c'est d'avoir entendu l'abbé Pierre dire dernièrement à un journaliste que ce qui lui aura manqué le plus dans sa vie, c'est la tendresse, et je me dis que ce n'est pas pour ça que cet engagement est supérieur, mais cette tendresse elle aurait peut-être pu être partagée autrement avec cet homme, peut-être que cet homme aurait pu sentir la tendresse de couples autour de lui, ou d'une autre manière. »¹⁴¹¹

L'autorité comme un service. En écoutant les couples chrétiens, nous sommes persuadé, qu'en l'Eglise, nous pouvons ensemble chercher, trouver, et développer une autre façon de vivre l'autorité. Une façon qui met le **service des autres** en premier dans l'Eglise. Le Christ nous a montré le chemin, Il s'est fait Serviteur, Serviteur de tous.¹⁴¹² Il nous faut, tous ensemble, trouver une autre façon d'être clerc, en Eglise, une façon d'être vraiment au service les uns des autres.¹⁴¹³ Aujourd'hui, tout est tellement centré sur le prêtre. Sans prêtre, on ne peut rien faire, dans l'Eglise. Dans le réaménagement pastoral que nous avons vécu au niveau de notre diocèse, celui qui est obligatoirement responsable de la communauté de paroisses, c'est un prêtre. En fait, fondamentalement, rien n'a changé, le gouvernement du prêtre est passé de la paroisse à la communauté de paroisses. Ce qui a changé, ce sont les équipes d'animation pastorale (E.A.P.) qui travaillent avec le prêtre, et qui sont composées de clercs, de religieux et de laïcs. Notre regret, c'est que les couples, en tant que couples, sont souvent absents de ces structures.

Humilité et obéissance évangélique : Ph 2,1-11. Les couples ont maintes fois répété leur reconnaissance et leur amour envers l'Eglise, ils ont souvent manifesté leur estime pour leurs responsables, pour leurs clercs, mais aussi leur tristesse de les voir tellement seuls, isolés, écroulés sous la charge de travail et de responsabilités. Le partage des responsabilités est à revoir dans notre Eglise. Dans nos couples, nous expérimentons

¹⁴¹¹ Entretien n°10.

¹⁴¹² Référons-nous au texte du lavement des pieds : Jn 13, 1-20.

¹⁴¹³ 1 Co 12-14 : l'Eglise : un seul Corps ! Chacun a sa place. Chacun est important. Chacun permet à l'autre d'être, et de donner le meilleur de ce qu'il est. Il n'y a pas de hiérarchie, mais une reconnaissance et une interdépendance mutuelles.

Ph 2, 1-3sq : « S'il y a donc un appel en Christ, un encouragement dans l'amour, une communion dans l'Esprit, un élan d'affection et de compassion, alors comblez ma joie en vivant en plein accord. Ayez un même amour, un même cœur, recherchez l'unité ; ne faites **rien par rivalité**, rien par gloriole, mais avec humilité, considérez les autres comme **supérieurs à vous**. ... » C'est ce style d'autorité qu'il conviendrait de vivre en Eglise. Il nous faudra certainement, à un moment, en Eglise, réexaminer de plus près la fonction cléricale. L'ordination cléricale confère à la personne (un homme jusqu'à présent dans l'Eglise Catholique) un ministère au sein de l'Eglise ; la diaconie pour le diacre ; les sacrements de l'Eucharistie et de la Réconciliation, en particulier, pour le prêtre ; le sacrement de la confirmation et de l'ordre pour l'évêque. Mais l'ordination n'a pas forcément de lien avec le célibat, ou avec une responsabilité communautaire ou pastorale. Ne pourrait-on envisager de **désolidariser le célibat** ou la **responsabilité de communauté** et l'**ordination sacerdotale** ?¹⁴¹⁴

Reconnaissance et transparence. Nous souhaitons une plus grande transparence avec les responsables d'Eglise, une meilleure compréhension mutuelle et collaboration entre les couples, les laïcs et les clercs. Dans ces relations, recherchons l'unité et un amour fraternel authentique, sans peur de perdre l'autorité, sans peur de l'autre. « *#Il faudrait vivre plus en **transparence** avec les responsables d'Eglise, surtout avec nos frères ordonnés, dans la mesure où ils n'arrivent pas toujours à comprendre la vie quotidienne des couples, ce que les enfants posent comme exigences à la maison. Ils ne vivent pas les mêmes contraintes.* »¹⁴¹⁵

b) *Des responsables de communautés ou de missions ecclésiales en fonction des besoins des communautés*

Reconnaître nos charismes particuliers (1Co 12,7). Nous désirons proposer un authentique esprit de service au sein de l'Eglise, pas de pouvoir, mais un **vrai service** ; pas d'autoritarisme, mais une autorité basée sur la **confiance réciproque** et les **charismes de chacun**, reconnus communautairement dans l'Eglise. Que chacun puisse se voir confiée la mission ecclésiale qui lui correspond le mieux, après un dialogue constructif avec son responsable, pour son épanouissement, et pour le bien et l'édification de l'Eglise. « **L'Eglise, c'est nous, est-ce qu'on fait assez état à notre pasteur, à notre curé, de notre vocation de couple, pour qu'il puisse nous appeler en tant que couple. Il ne peut pas le deviner cet homme ! Il faudrait que les couples sachent quel est leur **charisme propre** ! Est-ce que les couples ont conscience qu'ils ont chacun un charisme propre, pour pouvoir le mettre au service ? Si on continue à nous dire que LA vocation, la meilleure, c'est d'être prêtre, c'est le sacerdoce, comment est-ce qu'un couple peut venir avec son charisme propre ? Sa vocation propre ? La vocation d'un*

¹⁴¹⁴ Petite remarque : tant qu'on demandera aux prêtres d'être célibataires, dans l'Eglise Catholique, il est vraiment important de vérifier la disposition et le choix libre d'un authentique célibat pour le Royaume de la part des prêtres.

¹⁴¹⁵ Entretien n°3.

prêtre, c'est la sienne, c'est une vocation unique, mais la nôtre, qui la reconnaît ? On me reconnaît en tant que catéchiste, lui, on le reconnaît en tant que lecteur, mais ça ne donne pas une visibilité de vocation de couple ! Comment peut-on à ce moment-là accompagner d'autres couples ? Cela demande aussi beaucoup plus de personnes engagées pour que les couples aient envie de continuer à partager. »¹⁴¹⁶

Des ordinations cléricales ordonnées à la mission. La difficulté réside dans la différence entre le discours et la pratique : ce qui se dit de l'ordination cléricale en tant que service de l'Eglise, se vit dans la pratique comme une **autorité hiérarchique de pouvoir**, proche de la toute puissance. Ne serait-il pas possible d'envisager, aujourd'hui, une ordination cléricale, c'est-à-dire un service, limité dans la durée, pour des chrétiens célibataires ou mariés ? Comme c'est déjà le cas pour les ministères que l'Eglise confie ? Certains couples chrétiens, aujourd'hui, se sentent **appelés à un service d'Eglise** : en paroisse, en hôpital, en établissement scolaire, en association humanitaire ou autre,... Pourquoi, si cet appel est confirmé par la petite cellule ecclésiale locale dont ce couple fait partie, cellule « Eglise domestique » composée de célibataires, consacrés ou non, et de clercs, qui ont eux-mêmes proposé ce couple pour ce ministère, ou peut-être pour cette ordination cléricale, pourquoi ce couple ne pourrait-il pas être envoyé, reconnu, ordonné pour un temps, par la personne responsable, par l'évêque, lors d'une célébration officielle, pour un ministère spécifique, en fonctions des besoins ecclésiaux du moment ?

Une proposition qui soit une réponse au manque de prêtres. Nous sommes convaincu que cette façon de vivre les responsabilités, l'autorité, la mission dans l'Eglise, de façon réellement communautaire, dans la prière et le service, en appelant aussi bien des personnes, célibataires ou non, que des couples, au service, pourrait être une réponse au manque de prêtres, dont on se plaint si souvent dans notre Eglise. Cela pourrait permettre aux prêtres d'être réellement disponibles pour leur mission spécifique de prêtre. De plus, cela pourrait donner une reconnaissance à des chrétiens qui vivent le célibat sans l'avoir choisi. Il y a tant à faire dans notre Eglise et dans le monde, vivons la mission dans le partage des responsabilités, dans le souci de confier à chaque chrétien, en couple ou non, la mission qui l'épanouit, en vue de l'édification de l'Eglise et de l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Le but : l'édification de l'Eglise et l'annonce de l'Evangile. Nous pensons que la remise en question et la **fin de la hiérarchie clercs/laïcs**, telle que nous la vivons aujourd'hui, sera, un jour, incontournable. L'Eglise, peut-être par les couples chrétiens, de

¹⁴¹⁶ Entretien n°10.

plus en plus engagés en son sein, mais aussi, pensons-nous, par les célibataires de plus en plus respectueux de la vocation au mariage, sera sans doute amenée à vivre des relations où l'**égalité fraternelle** sera centrale. Cela veut dire une égalité de responsabilités, de prises de parole et de décisions, d'enseignement, de formation, etc. Une égalité qui ne dépendra ni du sexe, ni de l'état de vie, ni de l'âge, ni de la condition sociale, ni de l'ancienneté dans la foi, pour pouvoir **être ordonnés en vue d'un ministère ou d'une mission ecclésiale**. C'est l'édification de l'Eglise, ensemble, tous chrétiens confondus, que nous portons et proposons. Les petites cellules ecclésiales de base pourront être ces lieux de vie fraternelle, de partage du quotidien, d'entraide matérielle très concrète, d'échanges en profondeur et en vérité, de reconnaissance des charismes, d'envoi en mission, de prière en commun, de temps de fête. Que l'Esprit Saint nous éclaire, en Eglise, sur les moyens pour y parvenir.

c) *Une Eglise de frères dans la foi au service du Christ*

Acquérir une authentique formation ecclésiale communautaire. Dans la formation du clergé, il serait primordial de se former à une **vie communautaire évangélique** : apprendre à travailler avec d'autres, ne pas être seul responsable, des religieux, des laïcs, des célibataires, des couples, apprendre à décider les choses en commun, comme un couple est obligé de prendre ses décisions en commun, en concertation, en accord l'un avec l'autre. Cherchons ensemble les structures qui conviendraient à une authentique vie évangélique, à une Eglise Une qui serait réellement une Eglise de sœurs et frères de Jésus Christ.¹⁴¹⁷ « #Il y a certainement une volonté de la part du clergé de collaborer avec les laïcs, avec des couples, mais dans la réalité, ça pose pas mal de problèmes, parce qu'ils n'ont pas appris à collaborer entre eux, à travailler ensemble. On nous appelle, par exemple, une demi-heure avant le rendez-vous pour dire : "C'est annulé !", ou : "J'ai déplacé le rendez-vous !", c'est un peu : "Je vous mets au courant, mais je ne vous ai pas consultés." Entre eux, ça fonctionne de la même façon. Alors qu'en couple, on a pris beaucoup de dispositions pour se rendre libres, faire garder les enfants, etc. Donc, dans la formation du clergé, il y a quelque chose à prévoir pour apprendre à mieux travailler en équipe, et avec des couples. Ça demande une **certaine soumission**, mais c'est là où il y a pas mal de problèmes ; ils ont du mal à soumettre leurs projets, parce qu'on leur apprend à travailler en individuel, mais pas en équipe ou en collaboration. Ce n'est pas facile, après, pour intégrer les laïcs dans des tas de chantiers. »¹⁴¹⁸

Soyons frères dans notre vocation chrétienne. Par rapport à la vocation à la sainteté de tout baptisé, il s'agira de redire que cette vocation nous met **tous en marche** à

¹⁴¹⁷ Mt 12, 48-50 : « Qui est ma mère et qui sont mes frères ? » Montrant de la main ses disciples, il dit : « Voici ma mère et mes frères ; quiconque fait la volonté de mon Père, c'est lui mon frère, ma sœur, ma mère. »

¹⁴¹⁸ Entretien n°3.

la suite du Christ, et que ce n'est pas l'état de vie choisi qui décide du degré de sainteté. En conséquence, les couples ne sont pas moins aptes à la sainteté que les célibataires ou les prêtres. « #Le prêtre n'est pas plus saint que le couple ! »¹⁴¹⁹ Portons nous mutuellement dans cette vocation, nous sommes frères dans notre vocation commune à la sainteté. Les époux chrétiens l'ont compris ; ils ne songeront jamais à être séparés dans la vocation à la sainteté, dans la vie éternelle du Royaume. Ils voudront toujours le plus grand bonheur pour leur époux(se). Qu'il en soit de même entre les laïcs, les prêtres et les religieux, les couples et les célibataires, désirons pour nos frères chrétiens ce que nous désirions pour nous-mêmes. Désirons, prions et agissons pour que nous parvenions tous à la sainteté en Notre Dieu.

Quel intérêt peut avoir une distinction entre laïcs et clercs, dans notre Eglise, si la mission apostolique est la même ? Comment justifier encore une telle **séparation clercs/laïcs** dans l'Eglise, comme s'il s'agissait de deux "peuples", de deux états différents (souvent distincts par leur choix d'état de vie) ? Peut-être avons-nous à entendre et à mettre en pratique cette parole de l'apôtre Paul : « C'est Lui, en effet, qui est notre paix : de ce qui était divisé, il a fait une unité. Dans sa chair, il a détruit le mur de séparation : la haine. »¹⁴²⁰ Il est temps que **s'arrête l'opposition clercs/laïcs**. Combien de couples, de laïcs, pensent encore aujourd'hui que l'Eglise est l'affaire des clercs ? Parviendrons-nous un jour à faire sauter ce clivage entre clercs (pouvoir) et laïcs (service) ? C'est notre souhait.

Nos propositions ne vont **pas** dans le sens de **gommer les différences**, au contraire. En couple, nous reconnaissons que nos différences conjugales sont source de richesse, même si, dans le quotidien, ces différences sont quelquefois difficiles à vivre et à supporter. Ce sont nos limites. Ce n'est pas la distinction clerc/laïc, ni célibataire/couple, qui est en cause, parce que ce sont des différences essentielles pour notre vie ecclésiale, qui disent une altérité, une particularité, une élection. La distinction femme/homme, que nous reconnaissons provenir de la Volonté de Dieu, n'est pas mauvaise en soi, au contraire ; ces différences sont donc « très bonnes ». ¹⁴²¹ Il s'agit réellement d'accueillir la richesse de nos différents **états de vie**, de nos **états ecclésiaux**, mais sans établir une **hiérarchie**, une **comparaison**, échelle de valeur, ou une **opposition** entre ces états de vie, ces fonctions ecclésiales. Dans nos familles, nos enfants sont tous différents ; nos propositions vont dans le sens de nous faire devenir toujours davantage sœurs et frères en Jésus Christ, en Eglise, concrètement, par un partage du quotidien et de la foi vécue dans ce quotidien.

¹⁴¹⁹ Entretien n° 15.

¹⁴²⁰ Ephésiens 2, 14.

¹⁴²¹ Cf. Gn 1, 31.

Sans doute qu'une des premières petites réformes que l'on pourrait envisager, serait d'arrêter les **appellations honorifiques**. Nous avons un peu de mal à appeler les prêtres du nom de « Père »¹⁴²². La Parole de Jésus dans l'Évangile nous confirme dans ce sens. Cette dénomination nous semble un peu **infantilisant**, elle place les laïcs dans un état « d'enfants » vis-à-vis des clercs. Nous préférons les appeler « frère ». Certains ordres religieux l'ont bien compris, qui se font appeler, et qui s'appellent « frères » entre eux, dans cette volonté de vraiment former une **Eglise de sœurs et frères** dans le Christ.

Dans ces petites cellules ecclésiales domestiques, au sein de nos paroisses, apprenons donc à nous connaître, à partager qui nous sommes, à **nous respecter** profondément, mutuellement, **sans nous jalouser**, nous **comparer**, nous **juger**, apprenons à vivre, à travailler, et à faire Église réellement **ensemble**. Plus on approfondira notre propre vocation, plus on respectera la vocation de l'autre, et moins on sera amené à établir des hiérarchies de valeur entre les différentes vocations d'état de vie dans l'Église, et plus nous serons **témoins de l'amour fraternel en Jésus**, pour le monde.

Apprenons à vivre en frères, en disciples de Jésus Christ, en Église. Nous avons tous **Un seul Dieu et Père**, et nous sommes **tous frères**, c'est de cela dont nous devons être témoins, concrètement, quotidiennement, en Église, pour rayonner, et donner envie, à ceux qui ne croient pas, de se rapprocher de ce que nous vivons.

4.) Unité entre toutes les confessions chrétiennes

Le chemin d'unité du couple dépasse les frontières de l'Église Catholique. Depuis longtemps, les couples de confessions chrétiennes différentes entraînent l'Église dans le long et patient travail de l'**œcuménisme**, de l'unité entre tous les chrétiens. Nous pensons que l'unité des chrétiens n'est pas une option pour les chrétiens, et qu'elle s'inscrit dans le désir de Jésus que Son Église soit Une. *« #Il y a l'Église catholique, et il y a d'autres Églises qui, pour moi, ont autant de valeur. Donc, je ne vois pas pourquoi j'en privilégierais une. Je crois en une Église, Catholique, dans le sens **Universelle**, une Église beaucoup plus Universelle, beaucoup plus ouverte. *Avec, quand même, la croyance en Dieu et au Christ. #Oui, bien sûr, la foi en un Dieu Unique, et au Christ. »*¹⁴²³

¹⁴²² Et les évêques du nom de « Monseigneur », ou « Eminence », et le pape du nom de « Sa Sainteté ». C'est drôle de voir comment certaines paroles de Jésus sont prises au pied de la lettre et d'autres pas du tout. Par exemple, les paroles de Jésus sur le mariage, qui disent qu'on ne doit pas séparer ce que Dieu a uni (Mt 19, 6) sont vraiment prises au pied de la lettre, mais la parole de Jésus qui dit qu'on ne doit appeler personne « père » sur cette terre (Mt 23, 9) n'est pas du tout retenue.

¹⁴²³ Entretien n° 11.

a) Les couples « mixtes » au service de l'unité des chrétiens

En couple, vivre l'unité des chrétiens. C'est tout de même particulièrement prophétique ce que vivent les couples mixtes ! En eux, ils portent le témoignage vivant, quotidien, réel, que **l'unité des chrétiens est possible et adviendra.** « *#Etant un couple mixte, une des vocations qui me vient à l'esprit, c'est la vocation à l'unité des chrétiens. Je sens que dans cette différence, on a une vocation, on a une parole à donner et à témoigner.* »¹⁴²⁴

En Eglise, vivre l'unité des chrétiens. En tant que parents nous sommes souvent appelés à la conversion par nos enfants. C'est l'Eglise, qui devrait être modèle d'unité et entraîner les couples dans son sillage, mais dans le cas de l'unité visible des chrétiens, **ce sont plutôt les couples qui entraînent l'Eglise à se convertir.** Autant la division des chrétiens est un **scandale**, un **contre témoignage** pour notre temps, autant l'unité entre tous les chrétiens serait un témoignage prophétique pour notre monde. Des pas sont à faire tous les jours, par exemple, la reconnaissance officielle et sacramentelle par l'Eglise catholique du mariage d'un couple mixte célébré dans l'Eglise protestante.

Reconnaissance de nos ministères. La recherche d'unité entre tous les chrétiens passe par la reconnaissance des interprétations de chaque confession chrétienne quant aux ministères qui se vivent dans les autres confessions : ministères de prêtres, de papes et de pasteurs, ministères de responsables de communautés ecclésiales : orthodoxes, protestantes et évangéliques, anglicanes et catholiques, ministères féminins et ministères masculins, ministères de couple. On peut espérer, laissons les couples chrétiens interpeller l'Eglise, arriverons-nous un jour à des ministères interconfessionnels : ministère sacerdotal catholique, ministère pastoral protestant, au service de l'édification de l'Eglise Universelle du Christ ?

Aller vers l'intercommunion. Pour les couples mixtes, l'Unité des Eglises, et notamment la question de l'**intercommunion**, fait partie de leurs attentes les plus profondes. En tant que communion de vie et d'amour, les couples mixtes portent de pouvoir vivre leur foi en totale communion. Nous souhaitons que l'intercommunion puisse se vivre un jour entre toutes les confessions chrétiennes. « **Une attente tout à fait concrète dans notre couple, c'est cette attente de l'unité visible de nos Eglises, et de pouvoir, pour les couples mixtes, être acceptés officiellement, sans qu'on ait besoin de poser la question, pour participer à la sainte cène ou à l'eucharistie. Qu'il y ait quelque chose de clair qui soit posé.* »¹⁴²⁵

¹⁴²⁴ Entretien n°6.

¹⁴²⁵ Id.

Nous proposons de vivre l'Eglise en communion entre tous les chrétiens. Dans les petites cellules ecclésiales de base, « Eglises domestiques », que nous proposons, qu'il puisse y avoir des célibataires, des religieux, des clercs, des couples, des chrétiens de toutes les différentes confessions chrétiennes, que nous puissions partager nos vies, nos quotidiens, notre foi, nos différences dans nos approches de foi en Un Seul Dieu Père, en Un Seul Seigneur Jésus Christ et en Un Seul Esprit Saint. **Aidons nos Eglises institutionnelles à avancer sur ce chemin de l'Unité des chrétiens**, respectons leurs interrogations, prions et travaillons pour leurs avancées, luttons contre leurs hésitations, contre leurs retours en arrière, et en même temps, vivons concrètement l'unité visible des chrétiens, en respect avec ce que nous demandent nos Eglises. Tout ce que nous pouvons faire, vivre, célébrer, partager, témoigner, ensemble, faisons-le ensemble.

Osons des **lieux de cultes communs**, des **célébrations communes**, montrons-nous ensemble, en unité, entre tous les chrétiens, sans renier pour autant nos spécificités et notre attachement confessionnels. Plus nous serons fidèles à notre catholicité, plus nous pourrons accueillir et respecter les convictions des autres confessions chrétiennes. Formons-nous ensemble et mutuellement à l'œcuménisme. Que ces petites cellules de base que nous proposons soient de véritables **laboratoires d'Unité des chrétiens**. La connaissance réciproque enlève la peur que nous pouvons avoir de l'autre.

Accueillons ce qui est bon en chacune de nos Eglises, reconnaissons nos richesses mutuelles. Regardons l'exemple des Eglises Evangéliques, pourquoi ces Eglises foisonnent-elles en Amérique latine, en Amérique du Nord, en Afrique ? Regardons la réalité en face, ne nous critiquons pas, enrichissons-nous. Convertissons toutes nos Eglises au Christ. Faisons de la place à l'Esprit Saint dans chacune de nos Eglises. Célébrons ensemble, prions ensemble, réconcilions-nous, partageons ensemble, vivons en unité la mission d'évangélisation, et faisons la fête ensemble, en sœurs et frères unis en Jésus.

b) *En fidélité à la Parole du Christ : « Que tous soient un afin que le monde croie ! » (Jn 17,20)*

Méditons, prions, réfléchissons, essayons de répondre, en Eglise, à la prière que Jésus adresse à Son Père : « **Que tous soient un afin que le monde croie !** »

Dans les cellules de base, « Eglises domestiques », laissons une place particulière à cette prière de Jésus, qu'elle puisse être un élan d'amour fraternel, un espoir de communion fraternelle, une force pour annoncer ensemble l'Evangile au monde.

c) La vocation à la sainteté pour tous les chrétiens

Comment présenter, aux jeunes couples chrétiens qui demandent le sacrement de mariage, la **sainteté conjugale** comme quelque chose d'**attirant**, de vivant, de **joyeux**, d'**exaltant**, aujourd'hui, et non comme un idéal inaccessible ? La vocation à la sainteté dépasse les frontières de l'Eglise catholique, elle concerne tous les chrétiens, et toutes les confessions chrétiennes. Les couples chrétiens mixtes, vivant la communion entre les confessions chrétiennes, annoncent le Royaume où la séparation des chrétiens sera abolie. Les autres couples chrétiens s'associent en priant pour l'unité visible des chrétiens. Ainsi, de manière terrestre, les couples s'inscrivent dans la prière de Jésus pour l'Unité, et nous portons cet espoir de vivre ici-bas la communion fraternelle entre tous les chrétiens. Chrétiens orthodoxes, protestants, anglicans, évangéliques, catholiques, tous sœurs et frères en Jésus Christ. Les petites cellules de base que nous proposons sont œcuméniques. Les couples chrétiens portent l'œcuménisme, de quoi ouvrir le couple à une dimension universelle. « Moyennant des attitudes concrètes, extérieures et intérieures, les époux sont aussi considérés comme capables de mener une **vie véritablement chrétienne** qui conduit à la **sainteté**. »¹⁴²⁶

Béatifiés ou canonisés en couple. Du point de vue des couples chrétiens, aujourd'hui, ils n'entrevoient pas qu'il n'y ait qu'une seule personne du couple qui soit canonisé. Pour le couple, aujourd'hui, la sainteté est une affaire conjugale. Cela n'a pas toujours été le cas. L'Eglise, aujourd'hui, donne plutôt à voir des couples saints. L'Eglise reconnaîtra-t-Elle un jour officiellement la sainteté d'un couple mixte ? « *#Je pense beaucoup au saint national suisse, Saint Nicolas de Flue¹⁴²⁷ (fêté le 25 septembre), qui était marié, qui a eu pas mal d'enfants, et qui a senti cet appel de vivre en ermite, mais c'était avec l'accord et le soutien de sa femme. Peut-être que sans elle, il n'aurait pas trouvé cet appel. La question que je me pose, c'est pourquoi on l'a canonisé, lui, et pas elle, ou elle avec. Parce que, sans elle, ça n'aurait pas pu être possible. C'est peut-être dû à l'époque, mais c'est bien dit qu'elle a joué un rôle important, et que sinon, il n'aurait pas pu être canonisé.* »¹⁴²⁸

Notre objectif est d'ouvrir les horizons. La vocation à la sainteté est réellement pour tout baptisé, pour tout chrétien. Elle **dépasse les frontières d'une confession**, elle ouvre à l'universel. C'est dans les petites cellules ecclésiales de base que pourra se vivre concrètement, quotidiennement, dans la vie, l'amour, la foi, partagés, cette vocation de chaque baptisé à **être** et à **devenir toujours davantage Enfant de Dieu**. C'est dans la recherche de cette « perfection » de **l'amour pour Dieu** et de **l'amour pour le prochain**

¹⁴²⁶ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français*, op. cit., p. 208.

¹⁴²⁷ Le 16 octobre 1467, il quitte sa femme et ses dix enfants, dont le plus jeune avait à peine 16 semaines, pour vivre en ermite. Il est devenu un des saints nationaux suisses.

¹⁴²⁸ Entretien n°3.

que se vivra la filiation au Père. C'est dans le don le plus total de chacune de nos vies à Jésus, célibataires ou couples chrétiens, que se vivra l'unité de tous les chrétiens, en Eglise, en sœurs et frères de Jésus Christ.

Ce qui nous unit est bien plus important, bien plus grand que ce qui nous sépare. N'avons-nous pas un seul Père ? Ne sommes-nous pas tous frères en Jésus Christ ? Qu'est-ce qui nous freine encore tellement, aujourd'hui, pour que nous ne puissions pas vivre concrètement l'Unité des chrétiens ? Qu'est-ce qui nous empêche de vivre l'inter communion ? Pourquoi sommes-nous tellement bloqués par des questions de ministère, de théologie ? Pourquoi l'**urgence de la Bonne Nouvelle à annoncer au monde** ne peut pas être **la priorité** qui nous amène à vivre dans l'Unité, comme sœurs et frères, entre tous les chrétiens ?

5.) Unité entre tous les Enfants de Dieu

Enfin, la Bonne Nouvelle du Salut est pour tout humain. Le couple chrétien porte l'**unité pour tout le genre humain**. Notre identité profonde de chrétien, d'Enfant de Dieu, nous envoie dans le monde, nous sommes témoins de l'Amour de Dieu pour tout être humain. Dans ce sens, la moindre petite chose que nous serons amenés à faire se fera avec le plus grand amour. Le Salut en Jésus Christ que nous vivons en couple, jour après jour, nous fait **désirer ce Salut pour chaque être humain** et faire de chaque être humain notre frère en Jésus. C'est la **fraternité universelle**, la Paix, la Justice pour le monde.

En Jésus, l'Amour prend chair, c'est de cela que nous devons témoigner en Eglise par toute notre vie. Comme couple chrétien au cœur du monde, nous désirons infiltrer l'unité que nous recevons de l'Esprit Saint, dans **tous les lieux** où nous sommes appelés à être : le travail, les engagements, les associations, la politique, les organisations de tous genres,... Que notre **quotidien soit célébration de l'Amour** et de la Volonté de Salut de Dieu pour le monde, pour chaque personne humaine.

L'Eglise se doit d'être **Don au monde, livrée, incarnée**, comme Jésus de Nazareth le fut en son Temps, s'adressant, enseignant, guérissant, les personnes de son temps, prenant soin d'elles, désirant la conversion au Père et le salut pour chaque personne rencontrée. C'est cela que les couples chrétiens portent pour l'Eglise. Pourrions-nous imaginer ce qu'une Eglise, Une, fraternelle, universelle, livrée au monde, pourrait lui apporter ?

Notre désir de couple chrétien est d'être **don pour le monde**, d'être à l'écoute de **ce dont le Monde a soif**, d'être humblement un couple qui **redonne Jésus au monde**, chaque jour, comme Marie et Joseph. La femme et l'homme sont des libertés finies en quête d'une Liberté Infinie ; ils sont **amours finis en quête d'un Amour Infini** ; le couple chrétien l'expérimente dans son quotidien et il souhaite le vivre en Eglise.

Les petites cellules ecclésiales de base nous semblent les **lieux de tous les possibles**, nous pouvons y **accueillir chaque frère humain**, comme nous l'accueillerions en famille. Il est plus facile d'accueillir l'autre, l'étranger, le pauvre, le boiteux, le malade, l'aveugle, dans une petite cellule fraternelle que dans une communauté plus importante en nombre. Au sein de ces petites cellules ecclésiales, nous désirons nous mettre à l'écoute de l'Esprit Saint, nous osons demander d'être d'humbles et authentiques prophètes du Seigneur, d'être disciples du Christ, à sa suite, envoyés, deux par deux, en couple, ou non, dans le monde. Le couple sait ce que mettre au monde représente. Nos différences nous encouragent à **oser les différences** : sexes, états de vie, religions, cultures, langues, etc. **Osons être créatifs**, réactifs aux événements, **osons la nouveauté**, osons de nouvelles façons de vivre l'Eglise en unité plus profonde, plus réelle, plus incarnée, plus quotidienne, entre femmes et hommes, célibataires et couples, laïcs et clercs, chrétiens et femmes et hommes de bonne volonté.

Conclusion

Dans cette partie, nous avons donc revu les attentes des couples vis-à-vis de l'Eglise, attentes de **reconnaissance**, attentes d'un **autre visage d'Eglise** et enfin attentes liées à la **place** qui pourrait être accordée au couple **dans la mission** de l'Eglise.

En lien avec la problématique de la première partie qui mettait en évidence le **malaise** que ressentaient les couples au niveau de leur place et de leur rôle dans l'Eglise, malaise de n'être pas considéré vraiment comme couples, malaise de n'être pas reconnus comme membres actifs et responsables en Eglise, malaise d'une certaine gêne, d'une certaine distance entre les couples chrétiens et l'Eglise, tant dans les textes officiels que dans les pratiques de l'Eglise, nous avons pu exprimer, avec les attentes des couples chrétiens, nos propres attentes par rapport à l'Eglise.

Ces attentes tournent autour d'une reconnaissance profonde de la **vocation conjugale chrétienne** du couple. Les couples demandent d'être vraiment pris au **sérieux**,

de pouvoir discerner, avec l'Eglise, leur vocation au mariage. Ils demandent à ce que l'Eglise s'engage dans la préparation au sacrement de mariage, pour que celui-ci soit un **sacrement à la fois personnel et ecclésial** ; un sacrement qui ne puisse se vivre que dans une foi profonde en Dieu Un et Trine et dans un engagement libre, donné, public, envers l'Eglise. En clair, ils attendent que ce sacrement les fasse appartenir et les consacre à Dieu et à l'Eglise, que ce sacrement les rende ensemble, véritablement en couple, témoins de la Vie et de l'Amour de Dieu au cœur de ce monde que Dieu aime. C'est là que nous situons la vocation à la sainteté, dans la perfection de l'amour, filial envers Dieu, conjugal, parental et fraternel, vécu au quotidien, envers les uns et les autres.

Nous désirons pouvoir **vivre en Eglise l'amour conjugal** qui nous fait être couple, en vue de l'Eternité, pour le Royaume. Nous espérons vivre **l'Eglise au quotidien**, La vivre de façon proche, fraternelle, d'une façon qui à la fois nous soutienne, nous questionne, nous interpelle, nous fasse grandir et valorise ce que nous vivons de beau, de grand, de voulu par Dieu, au niveau de notre sexualité et de notre corps, suivant Jésus Lui-même dans son Incarnation corporelle, réelle, humaine, visible, au cœur du monde.

Nous attendons enfin de pouvoir être **mis à contribution** aussi au niveau du gouvernement de l'Eglise. Sans situer cette attente sur le terrain de la revendication par rapport à une place ou un rôle à gagner, nous souhaitons **prendre part** réellement, concrètement, dans les débats, les orientations et les décisions que prend l'Eglise. Nous ne voulons plus aujourd'hui être considérés comme des « petits enfants », éloignés des affaires de l'Eglise. Nous demandons à y être considérés comme des membres participants à part entière, d'authentiques **collaborateurs de sa Parole**, de **sa Pratique**, et de **sa mission d'Evangelisation** dans le monde.

A l'écoute de ces attentes, nos propositions vont dans le sens d'une reconnaissance mutuelle, d'une reconnaissance de chacun dans sa **vocation propre**, dans sa différence, dans sa spécificité. Cette reconnaissance se traduit par une dépendance choisie librement, par amour, par estime, par volonté, par décision d'avoir besoin l'un de l'autre. Nous croyons que le couple chrétien ne peut **pas vivre sans l'Eglise** et que l'Eglise ne peut **pas vivre comme Eglise de Jésus Christ sans le couple**. L'Incarnation de Jésus, Fils Unique de Dieu, nous soutient dans cette conviction.

Ainsi, nous avons besoin de l'Eglise pour tout ce qui concerne notre **vie ecclésiale au quotidien**, pour nous aider à découvrir la dimension ecclésiale de notre vie conjugale. Nous avons besoin de l'Eglise au niveau de la parole, pour entendre, écouter, comprendre et en même temps, être écoutés, compris et considérés. Nous avons besoin de l'Eglise au

niveau du quotidien et de la **vie pratique** de nos couples pour être aidés, soutenus et accompagnés.

Nous avons besoin de l'Eglise pour tout ce qui concerne notre **vie ecclésiale communautaire et fraternelle** : échanges avec d'autres chrétiens, d'autres couples chrétiens, partages des joies, des difficultés, des espérances, des enjeux. Nous avons besoin de l'Eglise pour acquérir une formation conjugale, humaine, et ecclésiale. Enfin, nous reconnaissons avoir besoin de l'Eglise pour discerner ensemble la mission ecclésiale qui nous sied le mieux, et pour pouvoir être envoyés dans cette mission par l'Eglise, pour ne pas être seuls dans le monde, pour relire la mission au retour, tel Jésus l'a fait Lui-même avec ses Apôtres. Nous ressentons le besoin, aujourd'hui, d'être reconnus comme authentiques apôtres de Jésus Christ, par l'Eglise, et d'être envoyés en mission dans le monde comme tels, afin de témoigner de Dieu et de l'Eglise.

Enfin, nous avons besoin de l'Eglise pour tout ce qui concerne notre **vie ecclésiale spirituelle** : célébrations, prières communautaires, vie sacramentelle, formation théologique, éthique, pastorale, liturgique, etc. afin de nous approprier une véritable théologie du couple. Nous avons encore besoin de l'Eglise pour nourrir notre prière personnelle, conjugale, familiale, et universelle.

L'Eglise a besoin des couples pour envisager une **vie communautaire de proximité**, pour proposer une vie communautaire respectueuse des vocations et des différences de chacun, pour proposer une vie communautaire, chemin d'unité, ancrée dans le quotidien, dans toutes les dimensions de la nature et de la réalité humaine.

L'Eglise a besoin des couples pour s'alimenter à la source d'une **vie de communion centrée sur l'amour**, sur l'amour **de Dieu**, toujours premier, et sur l'amour **du prochain**. Dans le couple, l'époux(se) est le plus proche prochain. L'Eglise a besoin du couple pour écouter profondément ce qu'est véritablement, concrètement, quotidiennement, cette « communion de vie et d'amour » dont Elle pressent le mystère et dont Elle parle. Elle a besoin du couple pour adapter sa proposition liturgique d'alliances et de mariages aux demandes réelles des couples d'aujourd'hui.

L'Eglise a besoin des couples chrétiens pour s'édifier, pour se construire, pour grandir dans la **vie communautaire fraternelle**, et dans ce cas de figure, il semble bien que ce soit l'Eglise qui soit un peu « l'enfant du couple ». Elle a besoin du couple au niveau de la parole, au niveau de la vie pratique, de l'accueil des réalités et des imprévus, et enfin au niveau de la mission, car que serait l'Eglise sans tous les couples qui

choisissent d'être, de demeurer fidèles, de s'engager dans leur Eglise. Que serait l'Eglise sans le couple au cœur du monde que Dieu aime.

Enfin, l'Eglise a besoin des couples pour proposer une **vie ecclésiale ayant pour roc l'Unité entre tous les Humains**. Dans ce sens, les couples qui durent jusqu'au bout dans l'amour et la communion de vie sont un peu les experts de l'Unité, car avec leurs différences au cœur de leur altérité, et avec l'aide de Dieu, ils ont tenu. L'Eglise connaît aujourd'hui des **séparations entre les chrétiens**, cette réalité de l'Eglise, aussi bien que le témoignage qu'Elle en donne au monde, est **insupportable aux couples**, tels des sœurs et des frères qui ne s'entendraient plus au sein d'une même famille. Les couples portent l'Unité dans leur chair ; ils proposent à l'Eglise de vivre Une, Sainte, Catholique et Apostolique, dans le concret d'une vie livrée au monde. Ils souhaitent et proposent une Eglise visible, réelle, concrète, quotidienne, humaine et spirituelle basée sur l'Unité, telle la prière de Jésus à son Père : « Que tous soient un, comme Toi Père Tu es en Moi et que Je suis en Toi, qu'ils soient Nous eux aussi, afin que le monde croie que Tu M'as envoyé. » (Jn 17, 21).

En fonction des attentes et des besoins des couples chrétiens, et des besoins que nous ressentons de l'Eglise, nous avons essayé quelques **propositions**.

Nos propositions se veulent **réelles, concrètes, possibles**, orientées vers l'**Humain dans sa relation de communion à Dieu**, des aides pour vivre le quotidien de la vie du croyant, tout en le stimulant, en l'interrogeant, en le respectant, en nous adressant à sa liberté et à ses choix, en l'écoutant, en prenant soin de lui, etc., en fait, en l'aimant comme un frère.

Nous proposons une **Eglise de proximité**, une Eglise de **diversités**, une Eglise d'**unité**, une Eglise basée sur la **foi, l'espérance et l'amour**, de **Dieu et du prochain**.

Nous proposons une vie communautaire ecclésiale de proximité, à travers des **petites cellules de base**, « **Eglises domestiques** » **locales**, paroissiales, rattachées ensemble, missionnaires, où puissent vivre, prier, partager, se porter, être soutenus, formés et accompagnés, faire la fête aussi, des femmes et des hommes, des chrétiens de toutes confessions, de toutes cultures, de tous pays, de toutes conditions, des célibataires consacrés ou non, des religieuses et des religieux, des clercs, des pasteurs, des popes, des couples et des familles,... unis au nom d'une même foi en Jésus Christ Mort et Ressuscité dans l'Esprit Saint, tous Enfants d'un même Père.

Il nous faudra encore réfléchir au moyen de **fédérer ces petites communautés ecclésiales locales**, afin d'en faire une Eglise unie, un seul corps en Christ, réfléchir aux

modes de gouvernement, aux procédures d'élections, au moyens de cooptation, etc. Nous croyons l'Esprit Saint capable de répondre aux questions et aux besoins des personnes de notre temps, nous Le croyons capable de convertir, de changer les cœurs qui sont prêts, d'ouvrir les intelligences, de faire le plus gros de cet énorme chantier de l'Unité de l'Eglise au cœur du monde.

Il nous faudra, ensemble, nous mettre à l'écoute et **nous soumettre à L'Esprit du Père**, nous reconnaître **sœurs et frères en Jésus, Temples de l'Esprit Saint**, afin d'être fidèles à notre vocation commune d'Enfants de Dieu. Il nous faudra oser, ouvrir des chemins nouveaux, des chemins de Paix, de Justice, de Réconciliation, d'Espérance, pour recevoir et comprendre comment, et en quels lieux ecclésiaux, mettre en place une **autorité personnelle** (primauté, successeur de Pierre), **collégiale** (les douze, les délégués élus des chapitres, des assemblées décisionnelles) ou **communautaire** (assemblées ecclésiales locales, EAP, paroisses, lieux de missions,...).

Nos propositions vont dans le sens de nous mettre, concrètement, en « Eglises domestiques », au sein de l'Eglise, à la **suite de Jésus**, comme **disciples**, afin d'annoncer la Bonne Nouvelle du Salut de Dieu pour tous les Humains.

Nous savons qu'il existe déjà des lieux d'Eglise où les couples peuvent **s'engager de manière radicale, en couple**, avec des personnes célibataires, consacrées ou non, avec des religieux, avec des clercs, avec des chrétiens d'autres confessions chrétiennes. Certaines communautés nouvelles proposent de vivre ces engagements. « * *Je suis très heureuse que les communautés nouvelles aient permis à des couples de s'engager de manière aussi radicale. Je trouve que c'est une grande chance pour les couples que ces communautés nouvelles aient été suscitées pour cela.* »¹⁴²⁹

¹⁴²⁹ Entretien n°10.

Conclusion générale :

Nous voilà arrivé au terme de notre longue étude concernant les **couples chrétiens mariés** dans leur **relation avec l’Eglise**. Nous avons situé ce travail dans le cadre de la Théologie Pratique, plus particulièrement en tant que « Recherche – Action » qui permette de proposer des alternatives ouvertes, expérimentales, vérifiables, face à des situations problématiques.

La première partie du travail a été consacrée à une **observation** de ce que les couples chrétiens mariés disent vivre dans les relations avec leurs Eglises. Nous avons posé cette recherche au cœur de la **société française**, encore marquée par une laïcité où, à quelques endroits, subsistent des aspects antireligieux, renvoyant quelquefois les couples chrétiens dans un certain **isolement idéologique** par rapport à notre société. Il en est sorti, qu’il y a, chez les couples chrétiens mariés, pratiquants, engagés dans l’Eglise, un fort sentiment de non reconnaissance, de non considération, d’inutilité, de gêne, voire de rejet.¹⁴³⁰

La deuxième partie, plus **analytique**, s’est attachée à vérifier notre hypothèse de départ. Nous l’avons donc confrontée, dans un premier temps, aux positions des **Sciences Humaines** ; elles ont révélé un **bouleversement de la réalité du couple**, par un accent porté sur l’individu, son autonomie, son épanouissement personnel, en même temps qu’une attente affective et émotionnelle très importante par rapport au couple.

Dans un deuxième temps, nous avons confronté la problématique aux **Sciences Théologiques**. Cela nous a permis de remarquer un discours tellement **idéalisé** sur l’idée du couple qu’il paraît difficile, voire impossible, de l’adapter à la **réalité conjugale vécue**. Par ailleurs, les pratiques d’Eglise montrent que, sur le terrain, l’idéal projeté ne se vérifie pas dans la participation effective des couples aux décisions et orientations ecclésiales.

L’hypothèse se trouvait donc vérifiée qu’entre l’idéal projeté et la réalité vécue, il était plus que nécessaire de **trouver un chemin**, qui mettait l’Eglise et les couples ensemble, dans une **perspective d’unité**. C’est en Jésus Christ, Dieu fait homme, Idéal devenant Réalité, Invisible devenant Visible, Impalpable devenant Palpable, que l’Unité

¹⁴³⁰ Ce sentiment paraît particulièrement présent chez les couples concernés par une deuxième union après avoir vécu une séparation ou un divorce, les personnes vivant une homosexualité, les chrétiens non mariés à l’Eglise, les jeunes en situation de vie maritale,...

semble possible, à travers une **conversion profonde de tous les chrétiens et de toutes les Eglises au Christ**.

La troisième partie, plus **pratique**, projective, a été un travail de **propositions**, essayant justement de garder le regard sur le Christ, propositions qui se veulent des réponses à la problématique de la première partie, revue par la confrontation avec les Sciences Humaines et Théologiques de la deuxième partie. Le travail d'**unité**, qui est la recherche incessante du couple, se proposait d'être le **levier** de ces propositions, afin de transposer cette unité à une manière d'être, de dire et de faire en Eglise, qui puisse **rassembler au lieu de diviser, unir au lieu d'exclure**.

La Théologie Pratique se propose d'être expérimentale, de vérifier une pratique en regard de la foi en Jésus Christ ; nos propositions ont essayé de respecter un caractère de faisabilité. Nous pensons qu'il serait intéressant d'**expérimenter ces propositions**, et de vérifier si elles changent les manières d'être et de faire Eglise.

Nous pensons que l'avenir de l'Eglise et celui du couple chrétien mariés sont liés dans un **destin commun**, dans une alliance, presque conjugale au niveau de l'estime et de la confiance réciproque, dans une espérance commune d'avènement du Royaume.

Le chemin d'Unité a ses constances. Pour les chrétiens, il se fait **à la suite du Christ**, en **disciples**, dans le passage, avec Lui, par la **Croix** et la **Résurrection**. Il nous faut, en Eglise, chaque jour, couples, célibataires, **nous convertir au Christ**. « Au tout début du troisième millénaire, le Pape Jean-Paul II a exhorté l'Eglise à repartir du Christ, Tête et Epoux de l'Eglise. Repartir du Christ comme fondement d'un élan renouvelé vers la sainteté pour tous dans chaque état de vie. Cet appel concerne en premier chef les époux qui cherchent à répondre à leur vocation de baptisés mariés au sein d'une famille. Ils ont besoin pour y parvenir d'une **spiritualité personnelle et ecclésiale appropriée** qui va **au-delà de la présentation traditionnelle des valeurs du mariage** et de la famille, à **prédominance morale et juridique**. »¹⁴³¹

Notre humble contribution se veut concrète, applicable, en même temps qu'ouverture et nouveauté offrant un nouveau visage d'Eglise, orientée vers une recherche d'estime réciproque, d'amour fraternel, puisqu'en Christ nous sommes tous sœurs et frères, d'accueil et d'**actualisation du quotidien** et enfin de **participation effective des couples chrétiens, et de tous les chrétiens, à la vie de l'Eglise**.

Ce travail a été pour nous un **long itinéraire**. Nous n'en sortons pas comme nous y sommes rentré. Chaque étape a été marquée par son lot d'ouvertures, et son lot de questions ; les **rencontres avec les couples** ont été particulièrement riches et fécondes.

¹⁴³¹ Conférence du Card. Marc OUELLET, primat du Canada, VI^e rencontre mondiale des familles à Mexico, Mercredi 14 janvier 2009. Document sur internet.

Que de richesses dans ces vies partagées. Il nous semblait important de faire apparaître dans ce travail la quintessence des partages dont nous avons pu bénéficier. La **recherche** en Sciences Humaines a ouvert notre regard sur l'**apport** qu'elles peuvent donner à une manière d'incarner la foi au coeur de notre monde. La recherche en Sciences Théologiques nous a fait témoin de la réflexion, de la volonté de l'Eglise d'essayer de **comprendre** ce qui se joue dans l'**alliance conjugale**. Dommage, que cela reste souvent au niveau des idées, de l'imaginaire, et que la confrontation à la réalité en devienne difficile.

Le sentiment, que nous avons au départ de ce travail, comme une intuition, d'**être sous-employés en tant que couples**, dans l'Eglise, s'est vu confirmé par la plupart de ceux que nous avons interrogés, devenant hypothèse à vérifier. Il y a, dans l'Eglise, un tel **potentiel de capacités**, un tel **désir de se mettre au service**, d'**annoncer l'Evangile**, d'accession à une formation théologique et ecclésiale solide, de spiritualité vécue, expérimentée, confirmée, qu'il nous paraît réellement dommageable de passer à côté de tant de richesses qui ne sont pas exploitées. Nos propositions vont dans ce sens, dans les petites cellules de base que nous préconisons, que chaque chrétien, chaque couple chrétien, puisse **donner le meilleur de ce qu'il est**, de ce qu'il **croit**, de ce qu'il expérimente dans sa foi, dans sa réalité sociale, professionnelle, relationnelle, spirituelle.

Le Christ est notre Unité. Selon notre vocation, notre état de vie, selon la spiritualité que nous nous sommes appropriés petit à petit, demeurons **greffés sur le Christ, centrés sur Sa Parole**. Accueillons, entrons profondément dans la spiritualité de **Jésus Epoux** ; dans un premier texte, Jean-Baptiste présente Jésus comme l'époux : « Celui qui a l'épouse est l'époux ! »¹⁴³². Dans un autre passage, Jésus Lui-même se présente comme l'Epoux : « Les invités à la noces peuvent-ils être en deuil (jeûner) tant que l'époux est avec eux ? »¹⁴³³ Nous sommes rejoint par le désir du Christ de **nous épouser**, en Eglise, afin que nous lui appartenions, que nous nous livrions à Son Amour.

A l'image du Christ, rassemblés par l'Esprit Saint, saurons-nous prendre, ensemble, en Eglise, tous chrétiens concernés, **résolument**, la **route de Jérusalem**¹⁴³⁴, concernant l'**Unité des Chrétiens** ? Jésus nous propose un acte de liberté et de volonté, Le suivrons-nous ? « Oui, l'amour est extase, mais extase non pas dans le sens d'un moment d'ivresse, mais extase comme **chemin**, comme **exode permanent** allant du « je » enfermé sur lui-même vers sa libération dans le

¹⁴³² Jn 3, 29.

¹⁴³³ Mt 9, 15 ; Mc 2, 19.

¹⁴³⁴ Lc 9, 51.

don de soi, et précisément ainsi vers la découverte de soi-même, plus encore vers la découverte de Dieu. »¹⁴³⁵

Il nous faut nous ouvrir à un **émerveillement réciproque de qui nous sommes**, chrétiens, célibataires, couples, jeunes, vieux,... et cultiver cela en Eglise. « Celui qui trouve beaux les jeunes amoureux a déjà une intuition éthique. (...) Celui qui trouve beau le couple vieillissant ne peut le faire que s'il est sensible à des valeurs dont le charme sensible est moins évident : fidélité, constance, solidarité. Pour trouver « beaux » certains couples profondément blessés par l'existence, le regard doit s'intérioriser et se spiritualiser encore davantage. »¹⁴³⁶ Aimer une personne, c'est lui révéler sa beauté.¹⁴³⁷

Enfin, notre mission **auprès des jeunes**, comme aumônier laïc, dans un lycée public, nous stimule à vouloir vivre la foi avec eux dans un **esprit de jeunesse**, dans un esprit de fête et de convivialité, dans un esprit d'amour fraternel simple et vrai, un esprit de **don de soi** et de générosité, enfin, un **esprit d'universalité**, au sein d'une Eglise qui leur donne une place. Transmettons aux jeunes la joie de l'engagement. Comme couple chrétien, transmettons la valeur de la fidélité, de l'amour conjugal, de la communion des personnes, de l'acte conjugal,... « Or, il a fait l'homme libre. Il tient compte de cette liberté en nous laissant la possibilité de croire ou de ne pas croire. Peut-on être forcé d'adhérer ? Peut-on être forcé d'aimer ? On doit s'y disposer soi-même, consentir à la foi, comme à l'amour. Yéchoua respecte les hommes. Il nous fait signe par son histoire, mais nous laisse libres d'interpréter le signe. Il nous aime trop pour nous contraindre. C'est parce qu'il nous aime qu'il nous donne à douter. Cette part de choix qu'il nous laisse, c'est l'autre nom de son mystère. »¹⁴³⁸

En tant que couple chrétien, il nous importe **que nos enfants vivent leur foi dans une Eglise accueillante, jeune, joyeuse** et à la fois **profonde, enracinée dans sa foi**, sacerdotale, prophétique et royale, en Dieu Père, Fils et Esprit Saint, et heureuse d'annoncer l'Evangile. Il nous importe que toutes les vocations soient pareillement magnifiées, que nous vivions en **sœurs et frères de Jésus Christ**, jeunes et vieux, couples et célibataires, chrétiens de toutes confessions réunis. Puisse nous ne pas laisser en héritage une Eglise divisée. « Alors les jeunes filles dansent et elles s'épanouissent, ainsi que les jeunes gens et les vieillards, je change leur deuil en joie, je les reconforte. »¹⁴³⁹

¹⁴³⁵ Conférence du Card. Marc OUELLET, primat du Canada, VIe rencontre mondiale des familles à Mexico, Mercredi 14 janvier 2009, p., citant Benoît XVI dans son encyclique. Document sur internet.

¹⁴³⁶ Xavier LACROIX, *Le corps de chair*, op. cit., p. 88.

¹⁴³⁷ Cette parole est de Jean VANIER, fondateur des Communautés de l'Arche, où vivent en communautés des personnes valides et des personnes ayant un handicap mental.

¹⁴³⁸ Eric-Emmanuel SCHMITT, *L'Evangile selon Pilate*, Ed. Albin Michel, Paris, 2002, p. 281.

¹⁴³⁹ Jer 31,13.

Bibliographie

Compte tenu de la bibliographie extrêmement riche sur la question du mariage, nous ne pouvons pas donner ici une liste exhaustive de tous les ouvrages s'y reportant. Ainsi, nous avons choisi de faire mention des ouvrages qui parlent plus particulièrement du couple que du mariage. Nous avons présenté ceux qui nous ont été les plus utiles pour mener à bien notre réflexion et notre travail.¹⁴⁴⁰

Ouvrages généraux

ADNES Pierre, *Le mariage*, coll. Le Mystère Chrétien, Théologie sacramentaire n° 5, Tournai, Ed. Desclée, 1963.

ANATRELLA Tony, *Interminables adolescences. Les 12-30 ans, puberté, adolescence, postadolescence. Une société « adolescentique »*, Coll. Ethique et société, Paris, Ed. du Cerf, 1988 ;

ANATRELLA Tony, *La différence interdite. Sexualité, éducation, violence. 30 ans après mai 1968*, Mayenne, Ed. Flammarion, 1998.

BASSET Lytta, « *Moi, je ne juge personne* ». *L'Évangile au-delà de la morale*, Paris, Ed. Albin Michel, 2003.

BERAUDY Roger, *Sacrement de mariage et culture contemporaine*, Paris, Desclée, 1995.

BONNET Louis, *La communauté de vie conjugale au regard des lois de l'Église Catholique, Les étapes d'une évolution, du code de 1917 au Concile Vatican II et au code de 1983*, Paris, Ed. du Cerf, 2004.

BOULAD Henri, *Amour et sexualité*, Tourcoing, Ed. Anne SIGIER, 2003.

BOZON Michel, LERIDON Henri, *Populations, Sexualité et Sciences sociales : les apports d'une enquête, 48^e année, septembre – octobre 1993, n° 5*, Paris, Institut National d'Études Démographiques, 1993.

¹⁴⁴⁰ D'un point de vue pastoral, nous proposons aussi de vous reporter aux bibliographies très complètes des ouvrages de François de MUIZON et d'Agnès WALCH, entre autres, cités dans notre bibliographie.

- BRUEL Yvonne, Marie-Hélène FLYE SAINTE MARIE, *Le code secret du couple, passer du « On » au « Nous », du « ou » au « et », du « tu » au « je »*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- CENTRE NOTRE DAME DE VIE, *Sainteté et nouvelle évangélisation, Rencontre spirituelle et théologique 1992*, Venasque, Ed. du Carmel, 1993.
- DE LOCHT Pierre, *Les couples et l'Eglise, chronique d'un témoin*, coll. Amour Humain, Paris, Ed. Le Centurion, 1979.
- DE MUIZON François, *Homme et femme, l'altérité fondatrice*, Paris, Les Editions du Cerf, 2008, pp. 290-294.
- DE SINGLY François, *Le soi, le couple et la famille*, Coll. Essais et Recherches, Paris, Ed. Nathan, 1996.
- DE SINGLY François, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Ed. Nathan, 1998.
- DE VORAGINE Jacques, *La légende dorée*, coll. Points – Sagesses, Paris, Ed. Seuil, 1998.
- DURRWELL François-Xavier, *La Mort du Fils. Le mystère de Jésus et de l'homme*, Paris, Ed. du Cerf, 2006.
- ECHIVARD Nicole, *Femme, qui es-tu ? « Il n'est pas bon pour l'homme d'être seul »*, Paris, Ed. Criterion, 1985.
- EIGUER Alberto, *Clinique psychanalytique du couple*, Paris, Ed. Dunod, 1998.
- ENCYCLOPEDIE UNIVERSALIS, article : « *Mariage* », corpus 14, Paris, 1995.
- EVDOKIMOV Paul, *la femme et le salut du monde*, Paris, Ed. Desclée De Brouwer, 1978.
- FAIVRE Alexandre, *Les laïcs aux origines de l'Eglise*, coll. Chrétiens dans l'histoire, Paris, Ed. Le Centurion, 1984.
- FAIVRE Alexandre, *Les premiers laïcs. Lorsque l'Eglise naissait au monde*, Dijon – Quétigny, Ed. du Signe, 1999.
- FAIVRE Alexandre, *Ordonner la fraternité, Pouvoir d'innover et retour à l'ordre dans l'Eglise ancienne*, coll. Histoire, Paris, Ed. Cerf, 1992.
- FUCHS Eric, *Le désir et la tendresse ; pour une éthique chrétienne de la sexualité*, Ed. Albin Michel / Labor et Fides, 1999.
- GAUDEMET Jean, *Le mariage en Occident, les mœurs et le droit*, coll. Histoire, Paris, Ed. Cerf, 1987.
- GIRARD Alain, *Le choix du conjoint, une enquête psychosociologique en France*, Travaux et documents de l'INED, Paris, PUF, 2eme édition, 1974.
- GRAY John, *Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus, Connaître nos différences pour mieux nous comprendre*, Paris, Ed. J'ai lu, n° 7133, 2001.

- GRAY John, *Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus, connaître nos différences pour mieux nous comprendre*, Paris, Ed. J'ai lu, 7133, 2001.
- GRAY John, *Mars et Vénus. Petits miracles au quotidien*, Paris, Ed. J'ai lu, 6930, 2000.
- GRELOT Pierre, *Le couple humain dans l'Écriture*, coll. Lectio Divina n° 31, Paris, Ed. Cerf, 1961.
- GROUPE DES DOMBES, *Pour une réconciliation des ministères, Éléments d'accord entre catholiques et protestants*, Taizé, Ed. Presse de Taizé – Seuil, 1973.
- HOCKEN Peter, *Rassemblés par l'Esprit. La grâce œcuménique du Renouveau*, Paris, Desclée de Brouwer, 1989.
- HELLER Karin, *Et couple, Il les créa*, coll. Lire la Bible, Paris, Ed. Cerf, 1997.
- HURET Marie, *Les nouveaux codes de l'amour*, revue l'Express, n° 2871, du 13 au 19 juillet 2006.
- KAUFMANN Jean-Claude, *Sociologie du couple*, coll. « Que sais-je ? » n° 2787, Paris, P.U.F., 2003.
- KELLERHALS Jean, *Mariage au quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*, Lausanne, Ed. Pierre Marcel FAVRE, 1982.
- LACROIX Xavier & Collectif, *L'amour du semblable, questions sur l'homosexualité : une parole éthique recevable par tous*, Ed. Cerf, 1995.
- LACROIX Xavier, *La confusion des genres, Réponses à certaines demandes homosexuelles sur le mariage et l'adoption*, Paris, Bayard, 2005.
- LACROIX Xavier, *Le corps de chair, les dimensions éthique, esthétique, et spirituelle de l'amour*, Paris, Ed. Cerf, 1992.
- LACROIX Xavier, *Le corps et l'esprit*, coll. Foi Vivante – Vie morale, Vie Chrétienne, Paris, Ed. Cerf, 1999.
- LACROIX Xavier, *le mariage tout simplement*, Paris, les Editions de l'Atelier, 1994.
- LAROCHE Michel, *Une seule chair, l'aventure mystique du couple*, coll. Racines, Paris, Ed. Nouvelle Cité, 1984.
- LAURIOT PREVOST Alex et Maud, *Mariage, Mystère trinitaire, Beauté, vocation et sainteté de l'amour conjugal*, Paris, Ed. du Jubilé, 2006.
- LE NOUVEL Eric, *L'art de vivre au présent*, Paris, Ed. Albin Michel, 2001.
- LEGRAIN Michel, *Les chrétiens face au divorce*, Paris, Ed. du Centurion, 1991.
- LEON-DUFOUR Xavier et Co, *Vocabulaire de Théologie Biblique*, Paris, Ed. du Cerf, 1964.

- LEON-DUFOUR Xavier, *Mariage et célibat. IIIe congrès de l'Association catholique internationale d'études médico-psychologiques*, Coll. Cogitatio Fidei n° 14, Paris, Ed. du Cerf, 1965.
- LEULEU Gérard, *De la peur à l'amour*, Paris, Ed. J'ai lu, 2005.
- MARQUET Claudette, *Femme et homme, Il les créa...*, Paris, Ed. Les Bergers et les Mages, 1984.
- MATHON Gérard, *Le mariage des chrétiens, t. 1*, Coll. Bibliothèque d'Histoire du christianisme n° 31, Paris, Desclée de Brouwer, 1995.
- MATTHEEUWS Alain, "Union et procréation". *Développements de la doctrine des fins du mariage*, Paris, Ed. du Cerf, 1989.
- MONTAIGNE Michel de, *Essais*, adaptation en français moderne de André LANLY, Paris, Gallimard, 2009.
- NICOLAS Jean-Hervé, « *Homme et Femme Il les créa !* ». *L'identité chrétienne du mariage*, Paris, Ed. Téqui, 1977.
- OSWALD Philippe, *Faut-il réinventer l'amour ? Le couple à l'épreuve des siècles*, Paris, Mame – Edifa, 2004.
- PASINI Willy, *Eloge de l'intimité*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, n° 306, 1996.
- PEDROT Philippe, DELAGE Michel, *Identités, Filiations, Appartenances*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2005.
- QUERE - JAULMES France, *La femme. Les grands textes des Pères de l'Eglise*, Paris, Ed. du Centurion, 1968.
- QUERE France & Collectif, *Famille : continuités et ruptures*, Lausanne et Berne, Institut d'éthique sociale, 1994.
- QUERE France, *L'amour, le couple*, Paris, Ed. Le Centurion, Paulines, La Croix – l'événement, 1992.
- REMY Pierre, « *Il vit que cela était bon* ». *Sexualité, Amour, Mariage, Célibat*, Coll. Foi Chrétienne, Paris, Le Centurion, 1983.
- ROJAS ROMAN Juan, *L'Eglise, communauté des communautés des disciples de Jésus, enjeux pastoraux pour construire une Eglise de communion et de participation*, thèse de doctorat, Faculté de Théologie Catholique de Strasbourg, mai 2004
- SAGNE Jean-Claude, *L'homme et la femme dans le champ de la parole, Du lien à l'Alliance, approche psychosociale et théologique*, coll. Chemins ouverts, Paris, Ed. Desclée De Brouwer, 1995.
- SAGNE Jean-Claude, *L'itinéraire spirituel du couple, Tome 1, Le mystère de l'amour dans le mariage*, Versailles, Ed. Saint-Paul / Chemin Neuf, 2001.

- SAGNE Jean-Claude, *L'itinéraire spirituel du couple, tome 2, Chemins de vie*, Versailles, Ed. Saint Paul/Chemin Neuf, 2003.
- SARRASIN Claude, *La route de l'amour. Grandir en Christ*, Paris, Ed. Parole et Silence, 2002.
- SCHILLEBEECKX Edward, *le mariage : réalité terrestre et mystère du salut*, Coll. Cogitatio Fidei n° 20, Paris, Ed. du Cerf, 1966.
- SCHILLEBEECKX Edward, *Le ministère dans l'Eglise, Service de présidence de la communauté de Jésus Christ*, Paris, Ed. Cerf, 1981.
- SCHILLEBEECKX Edward, *Plaidoyer pour le peuple de Dieu, Histoire et théologie des ministères dans l'Eglise*, coll. Théologies, Paris, Ed. Cerf, 1987.
- SCHLANGER Judith, *La vocation*, Paris, Seuil, 1997.
- SCHMITT Eric-Emmanuel, *L'Evangile selon Pilate*, Ed. Albin Michel, Paris, 2002.
- SCHOUPPE Jean-Pierre, GAUDEMET Jean, *Le droit canonique, Introduction générale et droit matrimonial*, Ed. Story Scientia, 1991.
- SCHUBIGER Gian Franco, *Couples Saints et bienheureux, un chemin de sanctification*, Paris, Ed. Parole et Silence, 2004.
- SEMEN Yves, *La sexualité selon Jean-Paul II*, Paris, Ed. Presses de la Renaissance, 2004.
- SONET Denis, *Découvrons l'amour*, Limoges, Ed. Droguet et Ardant, 1990.
- SONET Denis, *Conseils aux couples qui s'aiment... ou qui peinent*, Coll. Entre nous, Paris, Droguet et Ardant, Edifa, 2007.
- TILLARD Jean-Marie Roger, *Chair de l'Eglise, chair du Christ. Aux sources de l'ecclésiologie de communion*, coll. Cogitatio Fidei n° 168, Paris, Ed. du Cerf, 1992.
- VANIER Jean, *Homme et femme Il les fit, pour une vie d'amour authentique*, Paris / Montréal, Ed. Fleurus / Bellarmin, 1984.
- VASSE Denis, *La chair envisagée, la génération symbolique*, Paris, Seuil, 1988.
- WALCH Agnès, *Histoire du couple en France, De la renaissance à nos jours*, Paris, Ed. Ouest France, 2003.
- WALCH Agnès, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français, XVIe-XXe siècle*, Paris, Ed. du Cerf, 2002.
- WERCKMEISTER Jean, *Petit dictionnaire de droit canonique*, Cerf, Paris, 1993.

Bible et Textes d'Eglise

CHOURAQUI André, *La Bible*, Lonrai, Desclée de Brouwer, 1989.

EPHATA, *Missel de la semaine et du dimanche*, tomes 1, 2, 3, Le Sarment/Fayard, 1988.

JEAN – PAUL II, *Ce que dit le pape, De la sexualité à l'amour, Textes choisis et présentés par les moines de l'abbaye de Solesmes*, Tournai, Ed. L Sarment/Fayard, 1991.

JEAN – PAUL II, *Ce que dit le pape, la famille, Textes choisis et présentés par les moines de Solesmes*, Paris, Ed. Le Sarment/Fayard, 1995.

JEAN – PAUL II, *Ce que dit le pape, La femme, Textes choisis et présentés par les moines de l'abbaye de Solesmes*, La Flèche, Ed. Le Sarment, 2001.

JEAN – PAUL II, Exhortation Apostolique “*Christifideles laici*”, *Les fidèles laïcs*, du 30 décembre 1988, Lonrai, Ed. Le Centurion, 1989.

JEAN – PAUL II, Exhortation Apostolique “*Familiaris consortio*”, *Les tâches de la famille chrétienne*, du 22 novembre 1981, Familles Vivantes n° spécial 219, Ed. Pierre TEQUI, 1982.

JEAN – PAUL II, *Famille, deviens ce que tu es !*, Coll. Du Laurier, Paris, 1994.

JEAN – PAUL II, *Homme et femme, Il les créa, une spiritualité du corps*, Paris, Ed. du Cerf, 2004.

JEAN – PAUL II, *L'amour de la vie*, Coll. Du Laurier, Paris, 1989.

JEAN – PAUL II, *La dignité et la vocation de la femme ; Lettre apostolique du Souverain Pontife Jean-Paul II à l'occasion de l'année mariale*, Paris, Ed. du Cerf, 1988.

JEAN – PAUL II, *Le bonheur de la famille chrétienne*, Coll. Du Laurier, Paris, 1989.

JEAN – PAUL II, *Les tâches de la famille chrétienne, Exhortation apostolique, Familiaris Consortio (22 novembre 1981)*, Edition Familles Vivantes, Numéro spécial 219, Janvier 1982, Ed. Pierre TEQUI, 1982, n° 49.

JEAN – PAUL II, *Lettre aux familles, Année de la Famille 1994*, Paris, Ed. Le Centurion, 1994.

PAUL VI, *Humanae vitae*, Encyclique sur le mariage et la régulation des naissances, 25 juillet 1968.

SŒUR JEANNE D'ARC, o.p., *Les Evangiles, Evangile selon Matthieu*, Les Belles Lettres, Desclée de Brouwer, Paris, 1987.

SŒUR JEANNE D'ARC, o.p., *Les Evangiles, Evangile selon Marc*, Les Belles Lettres, Desclée de Brouwer, Paris, 1987.

SŒUR JEANNE D'ARC, o.p., *Les Evangiles, Evangile selon Luc*, Les Belles Lettres, Desclée de Brouwer, Paris, 1993.

SŒUR JEANNE D'ARC, o.p., *Les Evangiles, Evangile selon Jean*, Les Belles Lettres, Desclée de Brouwer, Paris, 1990.

TRADUCTION OECUMENIQUE DE LA BIBLE, *Ancien Testament*, Paris, Ed. du Cerf, 1980.

TRADUCTION OECUMENIQUE DE LA BIBLE, *Nouveau Testament*, Paris, Ed. du Cerf, 1981.

Témoignages

BARLOW Christiane et Michel, *Le couple, chemin vers Dieu*, coll. "Pascal Thomas – Pratiques chrétiennes" n° 8, Paris, Desclée De Brouwer, 1995.

BONHOEFFER Dietrich, *De la vie communautaire*, coll. Traditions Chrétiennes n° 10, Paris / Genève, Ed. Cerf / Labor et fides, 1988.

BOUDET Paulette, *Ce combat n'est pas le tien*, Paris, Fayard, 1988.

BOUDET Paulette, *Soixante-dix-sept fois sept fois*, Paris, Fayard, 1990.

BOUDET Paulette, *Le pardon, chemin de vie*, Nouan-le-Fuzelier, Ed. des Béatitudes, 2002.

COMMUNAUTE DU CHEMIN NEUF, *Le meilleur est pour la fin, Prenez du temps pour votre couple et votre famille*, coll. Couples et Familles, Supplément à la revue Tychique, Lyon, Ed. AME Communauté du Chemin Neuf, 2001.

DRYMAEL G., *Le chemin des mille joies, ouvert par un enfant pas comme les autres*, Paris, Ed. Tequi, 1976.

GILBERT Guy, *Dieu, mon premier amour*, Ed. Stock, 1995.

PONS Marcel, *Eugène Pons, imprimeur chrétien, résistant, martyr*, Editions du Témoignage chrétien, 1991.

VANIER Jean, *La communauté, lieu du pardon et de la fête*, Paris / Montréal, Ed. Fleurus / Bellarmin, 1979.

Ouvrages techniques

- AULENBACHER Christine, *Des adultes catholiques en recherche de sens : processus de changement culturel, de maturation humaine et de conversion spirituelle*, Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses, 2006.
- BEAUD Michel, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, Ed. La Découverte, 1994.
- MOLDO Robert, *Les demandes actuelles d'accompagnement d'adultes en Eglise : enjeux pour la Théologie Pratique ? Etat des lieux, aspects théoriques et pratiques*, Etude pour l'Habilitation à diriger des recherches, Faculté de Théologie Catholique, Strasbourg, 2000.
- MUCCHIELLI Roger, *L'analyse du contenu des documents et des communications, Séminaire de Formation Permanente en Sciences Sociales*, Paris, Ed. ESF, 1979.
- THIEL Marie-Jo et THEVENOT Xavier, *L'analyse éthique. Etudier un cas, examiner un texte*, Coll. Recherches morales, Paris, Ed. du Cerf, 1999.

Ouvrages de spiritualité

- BASTIAN Bernard, *Vivre en Homme sauvé*, Nouan-le-Fuzelier, Ed. des Béatitudes, 2007.
- BESNARD A.-M., *Propos intempestif sur la prière*, Coll. Foi vivante n° 188, Paris, Ed. du Cerf, 1978.
- BLAQUIERE Georgette, *Femmes selon le cœur de Dieu*, Versailles, Ed. St Paul, 1999.
- BLAQUIERE Georgette, *La grâce d'être femme*, coll. Spiritualité contemporaine, Versailles, Ed. Saint-Paul, 1997.
- COMMUNAUTE DU CHEMIN NEUF, *Constitutions*, 4^e rédaction août 2002.
- DE MEESTER Conrad, *Elisabeth de la Trinité racontée par elle-même*, coll. Foi Vivante – Témoins n° 200, Paris, Ed. Cerf, 1995.
- FRERE ROGER DE TAIZE, *Lettre de Taizé février - mars 2005, "Un avenir de paix"*, p. 4. Lettre inachevée.
- GRÜN Anselm, *La crise du milieu de la vie*, Paris, Ed. Médiapaul, 1998.
- LALOY Jean, *Récits d'un pèlerin russe*, Paris, Ed. du Seuil, 1966.

- MERE TERESA, *Un chemin tout simple*, Paris, Ed. Plon / Mame, 1997.
- NYS MAZURE Colette, *Célébration du quotidien*, Coll. Littérature Ouverte, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.
- OLIER Jean-Jacques, *La Sainteté Chrétienne, textes choisis par Gilles CHAILLOT*, coll. Foi Vivante n° 293, Paris, Ed. Cerf, 1992.
- PACOT Simone, *L'évangélisation des profondeurs*, Paris, Ed. du Cerf, 2004.
- SAINT FRANCOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote*, coll. Livre de Vie n° 22, Paris, Ed. Seuil, 1995.
- SAINT JEAN DE LA CROIX, *La montée du Carmel*, Paris, Ed. du Seuil, 1972.
- SAINT JEAN DE LA CROIX, *La vive flamme d'amour*, coll. Points – Sagesses, Paris, Ed. Seuil, 1995.
- SAINTE ELISABETH DE LA TRINITE, *Ecrits spirituels*, coll. Livre de Vie n° 150, Paris, Ed. Seuil, 1996.
- SAINTE THERESE D'AVILA, *Le chemin de la perfection*, coll. Livre de vie n° 15, Paris, Ed. Seuil, 1961.
- SAINTE THERESE DE L'ENFANT JESUS ET DE LA SAINTE FACE, *Histoire d'une âme, Manuscrits autobiographiques*, Lonrai, Ed. Cerf / Desclée De Brouwer, 1997.
- SINGER Christiane, *Eloge du mariage, de l'engagement et autres folies*, Paris, Ed. Albin Michel, 2000.

TABLE DES MATIERES

<i>REMERCIEMENTS</i>	2
SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION GENERALE.....	5
PREMIERE PARTIE : POSITIONNEMENT CE QUE DISENT LES COUPLES	9
INTRODUCTION.....	10
CHAPITE PREMIER : DEFINITION, RÔLE ET PLACE DU COUPLE	12
I.- QUAND LE COUPLE SE DEFINIT	12
A.) LE COUPLE POUR LUI-MÊME.....	12
1.) Une alliance : faire un, se choisir, s'engager dans une histoire.....	13
2.) Un cheminement : se construire, se découvrir, bâtir des projets.....	15
3.) Un révélateur : d'identité, d'appel, de fécondité.....	18
B.) DANS NOTRE SOCIETE.....	21
1.) Comment, selon eux, notre société définit le couple.....	21
<i>a) Le couple n'est plus un homme et une femme</i>	21
<i>b) Le couple n'est plus un engagement à vie</i>	23
<i>c) Le couple n'est plus une valeur dans notre société</i>	25
<i>d) Glissement de la valeur du couple vers celle de l'individu</i>	26
2.) Ce que les couples disent être pour le monde.....	28
C.) DANS L'EGLISE.....	31
1.) Un engagement Femme/Homme à vie.....	31
2.) Le couple dit quelque chose de Dieu : Dieu au cœur du couple.....	32
3.) Des points plus délicats : définitions du couple difficiles à accepter aujourd'hui.....	36

II.- QUAND LE COUPLE PARLE DE SON RÔLE.....	38
A.) DANS LE MONDE.....	38
1.) Le rôle qu'ils disent que la société donne au couple.....	38
a) <i>La survie de la société.....</i>	38
b) <i>La société donne-t-elle vraiment un rôle ? Lequel ?.....</i>	41
2.) Le rôle que les couples disent avoir dans notre société.....	42
a) <i>Cellule de base, fondement de la société, garant des valeurs.....</i>	43
b) <i>Lieu d'apprentissage et de transmission des valeurs sociales.....</i>	44
B.) DANS L'EGLISE.....	49
1.) Comment les couples voient leur rôle.....	49
a) <i>Procréation, fécondité, transmission de la vie.....</i>	49
b) <i>Sens de la vie et de l'amour.....</i>	50
c) <i>Etre témoin d'un amour.....</i>	51
d) <i>Transmission de la foi.....</i>	52
e) <i>Une vocation particulière de couple.....</i>	54
2.) La perception par les couple du rôle que l'Eglise leur donne.....	56
a) <i>Procréation, éducation des enfants, être parents.....</i>	56
b) <i>Pas de rôle spécifique comme couple.....</i>	56
CONCLUSION.....	60
 CHAPITRE DEUXIEME : LES VALEURS QUI CONSTRUISENT LE COUPLE.....	 62
I.- CHEMIN DU QUOTIDIEN : DES VALEURS POUR LA VIE ET LA VIE COMMUNE.....	62
A.) VALEURS CHOISIES AU DEPART DU COUPLE : VALEURS FONDATRICES.....	63
1.) L'amour de l'autre : positionnement de l'un par rapport à l'autre, découverte de l'autre.....	63
2.) L'amour en couple dans la durée : nouvelle découverte de l'autre.....	65
3.) L'amour en couple pour servir : un regard toujours neuf.....	68
B.) VALEURS DU QUOTIDIEN FORGEES PAR L'EXPERIENCE DE LA VIE COMMUNE.....	71
1.) S'aimer pour fonder une communauté de vie.....	71
2.) S'aimer pour durer dans la communauté de vie.....	73
3.) S'aimer dans une communauté de destin.....	77

II.- CHEMIN DE MATURATION HUMAINE : DES VALEURS POUR LA RELATION.....	80
A.) DES VALEURS ETABLIES PAR DES RENCONTRES REFERENCES.....	80
1.) Des modèles pour se construire : le rôle particulier des parents ou grands parents.....	81
2.) Des modèles pour créer sa propre identité de couple : d'autres couples dans une juste distance.....	84
3.) Encore d'autres modèles : le couple et ses engagements culturels et associatifs.....	88
B.) DES VALEURS APPARUES SUITE A DES EVENEMENTS FORTS DE LA VIE.....	90
1.) S'adapter l'un à l'autre : des événements qui permettent un nécessaire ajustement à deux.....	90
2.) Une adaptation bien particulière : les valeurs liées à l'accueil de l'enfant.....	93.
3.) Les épreuves : révélatrices de valeurs insoupçonnées mais combien importantes pour les relations humaines.....	94
4.) Des événements qui mettent en lumière un destin commun.....	97
III.- CHEMIN DE MATURATION SPIRITUELLE : DES VALEURS QUI APPELLENT LA VOCATION DU COUPLE.....	101
A.) AU DEPART : LES VALEURS QUI DETERMINENT LE CHOIX DE SE MARIER RELIGIEUSEMENT.....	101
1.) Choix, élection : se marier, un engagement personnel.....	101
2.) Se marier : engagement dans la communauté ecclésiale.....	105
3.) Se marier : appel, don, et vie consacrée : engagement avec Dieu.....	106
B.) AVEC LA VIE ET LE QUOTIDIEN : EVOLUTION DES VALEURS SPIRITUELLES DU COUPLE.....	110
1.) Les valeurs chrétiennes vécues dans le couple : la foi transforme le vécu, le vécu transforme la foi.....	110
2.) Plus qu'une valeur : le Christ ; le couple greffé sur le Christ, le Christ au cœur du couple.....	113
3.) Passer du Christ à la dimension de l'Eglise communauté : valeurs pour une Eglise domestique.....	114
4.) Des valeurs qui affirment un réel besoin de spiritualité conjugale reçue et partagée en Eglise.....	117
C.) LE CONJOINT, CHEMIN VERS DIEU : APPROFONDISSEMENT DES VALEURS SPIRITUELLES DU COUPLE.....	123
1.) Le conjoint autre : approfondissement de la différence.....	123
2.) Etre Un avec le conjoint : l'expérience de l'Unité.....	124
3.) Le conjoint chemin vers Dieu dans un chemin de vie et de conversion.....	125
CONCLUSION.....	128

**DEUXIEME PARTIE : CONFRONTATION
ENTRE CE QUE VIVENT LES COUPLES ET
CE QUE PROPOSENT L'EGLISE ET LE MONDE.....135**

INTRODUCTION.....136

**CHAPITRE TROISIEME : LE COUPLE DANS LA SOCIETE
LE POINT DE VUE DES SCIENCES HUMAINES.....137**

I.- UN PEU D'HISTOIRE : D'AUTREFOIS A AUJOURD'HUI.....139

A.) L'HISTOIRE RECENTE DU COUPLE RELUE
PAR LES SCIENCES HUMAINES.....140

- 1.) Le couple et la passion amoureuse : l'amour courtois.....140
- 2.) Le couple pour la survie de l'espèce humaine.....141
- 3.) Le couple et le sentiment amoureux : mariage d'amour.....143
- 4.) A partir des années 1960 : structure du couple bouleversée.....146
- 5.) Les couples aujourd'hui : affirmation de l'autonomie.....148

B.) L'HISTOIRE DU MARIAGE INSTITUTION CIVILE :
LA FIN D'UNE UNION SACREE.....152

- 1.) Dans l'antiquité gréco-romaine.....152
- 2.) Naissance du mariage civil : 1792.....154
- 3.) Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) : 15 novembre 1999.....157

C.) L'HISTOIRE DU COUPLE LIEE A L'HISTOIRE DE
L'IDENTITE DE LA PERSONNE.....159

**II.- LES ANALYSES QUE LES SCIENCES HUMAINES
FONT DU COUPLE POUR LA SOCIETE D'AUJOURD'HUI.....161**

A.) LE COUPLE : AUJOURD'HUI, DU DOMAINE PRIVE.....161

B.) LE COUPLE : LE CHOIX AMOUREUX ET LA REVELATION DE SOI.....166

- 1.) Le choix d'être amoureux de quelqu'un.....166
- 2.) La construction de l'identité personnelle : le soi capable d'aimer.....168
- 3.) L'autre dans la construction de soi au sein de la relation amoureuse.....170

C.) LE COUPLE ET LE CHOIX DU CONJOINT.....174

- 1.) Le conjoint : un choix libre ?.....174
- 2.) Se choisir mutuellement comme conjoints dans une perspective de vie en couple.....177

III.- LES REPERCUSSIONS DE CES ANALYSES VUES PAR LES SCIENCES HUMAINES DANS LE QUOTIDIEN DE LA VIE DU COUPLE.....181

A.) LES ECHANGES DANS LE COUPLE.....	181
1.) La qualité des échanges liés à la qualité de la relation.....	182
2.) Les échanges en lien avec l'intimité.....	184
B.) LA COMMUNICATION DANS LE COUPLE.....	185
C.) LA REPARTITION DE TACHES DOMESTIQUES DANS LE COUPLE.....	187
1.) Une idée nouvelle : la répartition égalitaire des tâches.....	187
2.) La répartition par recherche des territoires personnels.....	189
3.) L'établissement des règles.....	191
4.) La répartition des tâches vue du côté des hommes.....	192
5.) La répartition des tâches vue du côté des femmes.....	194
D.) LA QUESTION DE LA SEXUALITE DANS LE COUPLE.....	196
1.) Existe-t-il une « normalité » sexuelle ?.....	197
2.) Quel lien entre sexualité et amour dans le couple ?.....	198
E.) LE COUPLE ET LA QUESTION DE L'ENFANT.....	200
F.) CONFLITS, FRAGILITES, INSTABILITES, RUPTURES, CONJUGAUX.....	204
1.) Conflits au sein du couple.....	204
2.) Fragilité et instabilité conjugale.....	205
2.) Rupture conjugale.....	207
G.) FORMATION NECESSAIRE A LA VIE DE COUPLE.....	208
CONCLUSION.....	210

CHAPITRE QUATRIEME : LE COUPLE VIS-A-VIS DES TEXTES D'EGLISE SUR LE COUPLE.....212

I.- A LA BASE : LES TEXTES BIBLIQUES.....212

A.) LA REVELATION BIBLIQUE SUR LE COUPLE PAR RAPPORT A LA PENSEE RELIGIEUSE DE L'ORIENT ANCIEN.....	212
1.) L'Orient Ancien : un amour et une sexualité sacralisée.....	213
a) <i>Les mythes</i>	213
b) <i>Les rites</i>	214
2.) La Révélation Biblique : le couple dans l'histoire du salut.....	215

B.) LES TEXTES DU PREMIER TESTAMENT.....	219
1.) Le cas particulier des récits de la Genèse (Gn 1 et 2).....	220
a) <i>Le plus ancien récit de tradition yahwhiste : Gn 2, 4-24</i>	221
b) <i>Le second récit : Gn 1,26-2,3 de tradition sacerdotale (VIe siècle A.C.)</i>	224
c) <i>Le récit de la chute : quand le péché touche l'humanité : Gn 3</i>	227
2.) Les autres récits qui parlent du couple dans le Premier Testament.....	230
a) <i>Avant les Prophètes : couple et postérité</i>	231
b) <i>Avec les Prophètes : mariage et Amour de Dieu</i>	236
c) <i>Dans la littérature post-exilique : couple et Alliance avec YHWH</i>	240
C.) LES TEXTES DU DEUXIEME TESTAMENT.....	246
1.) Le couple dans les Evangiles.....	246
a) <i>Les couples dont on parle dans les Evangiles</i>	247
b) <i>Comment Jésus parle du couple, ce qu'Il en dit personnellement</i>	248
2.) Le couple dans les autres récits du Second Testament.....	254
a) <i>Le couple dans les épîtres attribuées à Saint Paul</i>	254
b) <i>Le couple dans les autres écrits néo-testamentaires</i>	259
c) <i>Le cas particulier de Priscille (Prisca) et Aquilas</i>	261
D.) CONFRONTATION : LES COUPLES PAR RAPPORT AUX TEXTES BIBLIQUES.....	267
1.) Le couple : un projet de Dieu désiré par Dieu.....	267
2.) Des textes qui parlent aux couples : lus et médités.....	268
CONCLUSION.....	271
II.- LES TEXTES D'EGLISE NON BIBLIQUES QUI FONT AUTORITE.....	272
A.) DANS L'EGLISE PRIMITIVE : LES TROIS, QUATRE PREMIERS SIECLES.....	272
B.) DE SAINTAUGUSTIN A HUGUES DE SAINT VICTOR : DU Ve AU XIIe SIECLE.....	276
C.) A L'EPOQUE DE LA SCOLASTIQUE : XIIIe SIECLE : D'ALEXANDRE DE HALES A SAINT THOMAS D'AQUIN.....	280
D.) LE CONCILE DE TRENTE (1545-1563) ET SAINT FRANCOIS DE SALES (1567-1622).....	284
E.) FIN XVIIe – XVIIIe SIECLE : JANSENISME CONTRE HUMANISME.....	288
F.) XIXe SIECLE : LE MODERNISME ET LA PREMIERE ENCYCLIQUE EXCLUSIVEMENT SUR LE MARIAGE DE LEON XIII (1880).....	292

G.) INTEGRATION DE LA DOCTRINE DES FINS DU MARIAGE PAR LE MAGISTERE : LE CODE DE 1917.....	294
H.) 1930-1962 : VERS UNE SPIRITUALITE CONJUGALE : CASTI CONNUBII ET LE DEBUT DES « EQUIPES NOTRE DAME ».....	296
I.) VATICAN II : 11 OCTOBRE 1962 – 8 DECEMBRE 1965.....	300
1.) Travaux préparatoires.....	300
2.) Les textes eux-mêmes : Gaudium et Spes : n° 47 à 52.....	301
J.) L'ENCYCLIQUE HUMANAE VITAE DE PAUL VI : 25 JUILLET 1968.....	307
K.) LE NOUVEAU CODE DE DROIT CANONIQUE DE 1983.....	310
L.) JEAN-PAUL II : PONTIFICAT DE 1978-2005 : LETTRE AUX FAMILLES, FAMILIARIS CONSORTIO ET LA THEOLOGIE DU CORPS.....	316
1.) Sa position vis-à-vis de l'enseignement de l'Eglise.....	317
2.) Homme et femme : couple à l'image de Dieu.....	319
3.) Dignité de l'Etre Humain considéré comme personne.....	321
4.) La différence sexuelle.....	323
5.) Le couple : un chemin, une vocation ; une école du don.....	325
6.) Chemin d'unité, de communion ; indissolubilité.....	325
7.) La procréation.....	328
8.) Les enfants, l'éducation.....	331
9.) Le couple : Eglise domestique.....	334
10.) Une pastorale de la préparation au mariage.....	335
11.) Le mariage : sacrement.....	336
12.) Le couple en mission dans l'Eglise.....	338
13.) Le couple et sa mission dans la société.....	340
14.) La vocation à la sainteté du couple ; le couple chemin du salut.....	343
15.) L'apport considérable de la Théologie du Corps.....	344
a) <i>Son caractère nouveau vis-à-vis de l'enseignement du Magistère.....</i>	345
b) <i>Présentation.....</i>	345
c) <i>« A l'origine » : Gn 1 et 2, repris en Mt 19, 3-9.....</i>	348
d) <i>« Le péché » et ses conséquences : Gn 2 repris en Mt 5, 27-28.....</i>	350
e) <i>Le sacrement de mariage : rédemption de la sexualité (Mc 12,20-23).....</i>	352
III.- CONFRONTATION : LES COUPLES PAR RAPPORT A CES TEXTES.....	357
A.) CE QUI APPARAÎT DIFFICILE DANS LES TEXTES RECUS.....	358
1.) Une accessibilité ardue, des textes difficiles à lire.....	358
2.) Qui écrit ? La question de l'autorité, de la hiérarchie, les questions liées à la loi, à la morale.....	360
3.) Une parole en décalage par rapport à la réalité quotidienne que vivent les couples.....	363

B.) LES ASPECTS POSITIFS DES TEXTES D'ÉGLISE RECUS.....	368
1.) Une parole publique, planétaire, engagée.....	368
2.) Une parole qui propose un idéal, qui place haut la barre.....	370
3.) Une parole qui interroge les consciences et le vécu.....	372
4.) Une parole qui envoie en mission pour l'Évangile.....	376
 CONCLUSION.....	 377
 CHAPITRE CINQUIÈME : LE COUPLE VIS-A-VIS DES PRATIQUES ET ATTITUDES D'ÉGLISE.....	 384
 I.- COMMENT LES COUPLES VIVENT LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE.....	 384
A.) PETITE HISTOIRE DE LA LITURGIE DU MARIAGE.....	384
B.) CE QUE LES COUPLES DISENT DE LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE.....	386
 II.- COMMENT LES COUPLES VIVENT LE SACREMENT DE MARIAGE.....	 388
A.) PETITE HISTOIRE DU SACREMENT DE MARIAGE.....	388
B.) CE QUE LE SACREMENT DE MARIAGE PRODUIT SUR LE COUPLE.....	396
1.) Le sacrement nourrit le couple.....	396
2.) Le sacrement est une aide pour le quotidien.....	397
3.) Le sacrement soutient la vie spirituelle du couple.....	399
C.) LE SACREMENT DE MARIAGE MET EN RELATION AVEC DIEU.....	400
1.) Ce que le couple accueille de Dieu.....	400
2.) Ce que le couple comprend de Dieu.....	401
D.) LE SACREMENT DE MARIAGE SE VIT EN ÉGLISE.....	403
1.) Ce que le couple reçoit de l'Église.....	403
2.) Ce que le couple renvoie à l'Église.....	404
 III.- LE COUPLE DANS SON RAPPORT QUOTIDIEN AVEC LES ATTITUDES DE L'ÉGLISE : PASTORALE, MISSION.....	 405
A.) LES ATTITUDES RESENTIES COMME DIFFICILES PAR RAPPORT AU COUPLE.....	406
1.) Un manque de reconnaissance du couple en tant que couple.....	406
2.) Le couple non écouté dans ce qu'il vit ; le risque : un sentiment de déphasage avec l'Église.....	409
3.) Le couple : une réalité difficile à saisir, gêne-t-il ?.....	414
4.) Le couple et la confusion entre le pouvoir et l'autorité dans la distinction entre clercs / laïcs.....	419

B.) LES PRATIQUES RESENTIES COMME BENEFIQUES AU COUPLE.....	422
1.) Attitudes d'ouverture, de dialogue et d'écoute.....	422
2.) Attitudes qui rejoignent la simplicité du quotidien.....	425
3.) A travers la pastorale familiale et les mouvements d'Eglise pour couples.....	427
<i>a) Naissance de la Pastorale Familiale.....</i>	<i>427</i>
<i>b) Les mouvements et communautés d'Eglise au service des couples.....</i>	<i>429</i>
4.) A travers les célébrations communautaires ecclésiales.....	433
CONCLUSION.....	435

TROISIEME PARTIE : ATTENTES, BESOINS ET PROPOSITIONS PASTORALES ; COUPLES A LA SUITE DU CHRIST EN EGLISE.....437

INTRODUCTION.....	438
-------------------	-----

I.- LES ATTENTES DES COUPLES VIS-A-VIS DE L'EGLISE.....442

A.) ATTENTES DE RECONNAISSANCE D'UNE AUTHENTIQUE VOCATION CHRETIENNE.....	442
---	-----

1.) Une vocation conjugale chrétienne.....	443
<i>a) Quelle vocation ? Vocation chrétienne ou vocation religieuse ?.....</i>	<i>443</i>
<i>b) La vocation conjugale trop souvent en référence à la vocation au célibat.....</i>	<i>445</i>
<i>c) La vocation conjugale chrétienne : fin d'une vocation « au rabais ».....</i>	<i>446</i>
2.) Une vocation qui se discerne, se prépare, et se vérifie.....	447
<i>a) Une vocation qui se prépare.....</i>	<i>447</i>
<i>b) Une vocation qui suit les étapes de la vie du couple.....</i>	<i>447</i>
3.) Vocation du couple à la sainteté.....	448
<i>a) La sainteté, une vocation à vivre en couple.....</i>	<i>448</i>
<i>b) Une vocation à vivre dans le quotidien de la vie de couple.....</i>	<i>450</i>

B.) ATTENTES QUI INAUGURENT UN AUTRE VISAGE D'EGLISE.....	451
---	-----

1.) Attentes qui intègrent le quotidien de la vie de couple.....	452
2.) Attentes d'une réelle vie fraternelle en Eglise.....	454
3.) Attentes d'une Eglise qui questionne et interpelle.....	456
4.) Attentes d'un Eglise qui valorise le corps et la sexualité.....	458

C.) ATTENTES LIEES A LA MISSION DU COUPLE DANS L'EGLISE.....	460
1.) Attentes d'une mission pouvant être vécue en couple.....	460
2.) Attentes d'une authentique collaboration.....	463
II.- PROPOSITIONS PASTORALES : LES COUPLES ONT BESOIN DE L'EGLISE.....	466
A.) COUPLES CHRETIENS ET VIE ECCLESIALE AU QUOTIDIEN.....	467
1.) Révélation de l'identité ecclésiale du couple chrétien.....	468
2.) Etre écoutés, compris, considérés comme « adultes ».....	473
3.) Etre accompagnés, soutenus, aidés comme couple chrétien vivant au quotidien.....	476
B.) COUPLES CHRETIENS ET VIE ECCLESIALE COMMUNAUTAIRE.....	479
1.) Echanges et partages avec d'autres chrétiens.....	479
2.) Formation conjugale ecclésiale chrétienne.....	481
3.) Témoigner de l'Eglise : activité missionnaire conjugale.....	482
C.) COUPLES CHRETIENS ET VIE ECCLESIALE ET PERSONNELLE SPIRITUELLE.....	483
1.) Célébrations et vie sacramentelle.....	484
a) <i>Le mariage : l'Eglise célèbre le couple</i>	484
b) <i>Le sacrement de mariage : l'Eglise consacre le couple</i>	485
2.) Une Théologie du couple : une formation théologique.....	486
a) <i>Le couple : Volonté de Dieu</i>	486
b) <i>Le couple dit quelque chose de Dieu</i>	488
c) <i>Un vraie formation : ecclésiale, théologique, pastorale</i>	490
3.) Vie de prière : prière personnelle, en couple et en Eglise.....	491
III.- PROPOSITIONS PASTORALES : L'EGLISE A BESOIN DES COUPLES.....	495
A.) LA VIE CONJUGALE CHRETIENNE : UNE VIE COMMUNAUTAIRE SPECIFIQUE FEMME/HOMME DONT LE CHRIST EST LA TETE.....	495
1.) La vie conjugale chrétienne et la relation couple/Eglise.....	496
2.) Une vie qui se prépare, dont on mesure les enjeux.....	497
3.) Des propositions différenciées pour célébrer le couple au point où il en est.....	498
B.) SPECIFICITE DU COUPLE ET EDIFICATION DE L'EGLISE.....	502
1.) Comment la parole du couple peut-elle influencer la Parole de l'Eglise ?.....	504
a) <i>Une Parole d'Eglise d'après la parole du couple sur lui-même</i>	504
b) <i>Une Parole d'Eglise d'après la parole du couple sur le monde</i>	507
c) <i>Une Parole d'Eglise d'après la parole du couple sur l'Eglise</i>	508

2.) Comment la vie du couple peut-elle influencer la vie de l'Eglise ?.....	513
a) Accueil et don de la vie : être fille et fils, mère et père.....	513
b) Vivre en Eglise les imprévus et les épreuves de la vie du couple.....	515
c) Accueil de la dignité humaine et de la différence femme/homme.....	517
d) Accueil du couple comme union d'amour et de destin.....	519
e) Jésus né au cœur d'un couple : porter Jésus dans sa mission.....	524
3.) Comment la mission du couple peut-elle influencer la mission de l'Eglise ?.....	525
a) Etre disciples du Christ en couple.....	525
b) Etre témoins du Christ Sauveur Ressuscité en couple.....	527
c) Etre prophètes du Christ en couple.....	530

C.) REJOUIR DIEU ET SE REJOUIR ENSEMBLE : LE COUPLE UNE ECOLE D'AMOUR, DE DON ET D'UNITE AU SEIN DE L'EGLISE, POUR LE MONDE.....	535
--	-----

1.) Unité entre femmes et hommes.....	536
a) Les couples portent profondément en eux l'unité femme/homme.....	536
b) Unité avec Dieu au sein du couple femme/homme.....	541
2.) Unité entre célibataires et couples.....	543
a) Recevoir sa vocation spécifique de l'autre.....	544
b) Vivre une authentique collaboration.....	546
c) Une vie communautaire ecclésiale avec célibataires et couples.....	547
3.) Unité entre clercs, religieux et laïcs.....	548
a) Faire disparaître la hiérarchie de pouvoir entre clercs et laïcs.....	549
b) Des responsables de communautés ou de missions ecclésiales en fonction des besoins des communautés.....	551
c) Une Eglise de frères dans la foi.....	553
4.) Unité entre toutes les confessions chrétiennes.....	555
a) Les couples « mixtes » au service de l'Unité des chrétiens.....	556
b) En fidélité à la Parole du Christ : « Que tous soient Un ! ».....	557
c) La vocation à la sainteté pour tous les chrétiens.....	558
5.) Unité entre tous les Enfants de Dieu.....	559

CONCLUSION.....	560
-----------------	-----

CONCLUSION GENERALE.....	565
--------------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE.....	569
--------------------	-----

TABLE DES MATIERES.....	578
-------------------------	-----